PCDR Les Bons Villers

PARTIE B – Participation de la population

Annexe B.1

Les délibérations communales

Province du Hainaut
Arrondissement de Charleroi
Commune de 6210 Les Bons Villers

Extrait au registre
des délibérations
du Conseil communal

SÉANCE DU 04 JUILLET 2016

SEANCE PUBLIQUE.

PRESENTS : MM.Wart E., Bourgmestre-président ;
Barridez P., Lemmens A., Lardinois M., Jenaux P., Echevins ;
Vanbeneden M.-C., Présidente du CPAS ;
Vanderzeypen D., Megali H., Drapier L., Cuvelier P., Allart J.-J., Breton J., Davaux-Chartier J., Corbisier-Loriau M.-C., Charlet C., Conseillers communaux
Wallemacq B., Directeur général f.f. ;
Excusés : Robbeets J.-P., Art J.-L., Perin M., Mathelart A., Mabille M., Vanhollebeke-Meurs N., De Conciliis G., Conseillers communaux.

OBJET. **Opération de développement rural 3ème phase : Présentation de la Fondation Rurale de Wallonie - Approbation de la Convention d'accompagnement - Décision**

20160704 - 1167

Le Conseil Communal,

Vu le code de la démocratie locale et de la décentralisation, notamment l'article L1122-30 ;
Vu le décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural ;
Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural ;
Considérant les avantages pour la commune d'entreprendre une opération de développement rural sur l'ensemble de son territoire ;
Considérant les missions de conseils et aides en matière de développement rural, confiées par le Gouvernement wallon à la Fondation Rurale de Wallonie ;
Vu la convention d'accompagnement proposée avec la Fondation Rurale de Wallonie ;
Attendu que les dépenses y relatives sont inscrites à l'article budgétaire 42150/122-02 de l'exercice budgétaire 2016 et qu'un complément sera à inscrire en modification budgétaire 2 ;
Par ces motifs,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
DECIDE :
Article 1er. De marquer son accord sur le principe de mener une opération de développement rural sur l'ensemble du territoire de la commune.
Article 2. D'approuver la convention d'accompagnement avec la Fondation Rurale de Wallonie, comme suit :
"CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT
Entre
la Fondation Rurale de Wallonie
représentée par Monsieur Francis DELPORTE, Directeur général, et Madame Corinne BILLOUEZ, Directrice opérationnelle,
et
la Commune des Bons Villers
représentée par son Bourgmestre, Monsieur Emmanuel WART,
et son Directeur général ff, Monsieur Bernard WALLEMACQ,
il est convenu ce qui suit:
La Fondation Rurale de Wallonie s'engage :
Pour autant: que les moyens lui soient alloués par la Région Wallonne,
que la FRW dispose d'une étude des caractéristiques socio-économiques de la commune afin d'assurer le déroulement de l'Opération de Développement Rural,

SÉANCE DU 04 JUILLET 2016

1. à assurer l'information, la consultation et la participation de la population
- par une ou plusieurs séances d'information du Conseil communal, de la C.C.A.T.M. si elle existe, et du personnel communal;
- par une rencontre avec les principaux acteurs locaux et témoins privilégiés;
- par au moins une séance d'information et consultation dans chacun des villages et hameaux de l'entité quand cela est possible;
- par la consultation spécifique de certains publics cibles qui auront été définis par la FRW (ex: responsables des associations locales, jeunes, agriculteurs, ...);
- par l'animation des groupes de travail et la participation à la Commission Locale de Développement Rural (C.L.D.R.);
- par l'organisation d'un certain nombre de « retours à la population » relatifs à l'état d'avancement de l'opération et aux propositions émises, sous forme d'exposition ou de toute autre modalité définie de commun accord avec la Commune.

Cette mission commencera à partir du moment où l'équipe de la FRW concernée sera en possession de la première version (avant la version définitive) de l'étude des caractéristiques socio-économiques de la commune prévue par le décret de la RW en date du 11 avril 2014. Cette première version comprendra un **premier diagnostic** de la commune, c'est à dire une identification des problématiques majeures et des ressources spécifiques du territoire.

2. à contribuer à l'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (P.C.D.R.)
- en assurant la rédaction des comptes rendus des séances de consultation, des groupes de travail et de la C.L.D.R. lorsque cette tâche lui est confiée;
- en rédigeant la synthèse de la participation de la population (partie II du P.C.D.R.);
- en donnant des conseils pour la mise en forme du P.C.D.R., essentiellement au niveau des libellés, des argumentations et des recherches des moyens de financement.

3. à aider la Commune à présenter son P.C.D.R. devant la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire (C.R.A.T.)

4. à communiquer au Collège communal, au moins 2 fois l'an, une proposition de calendrier pour le déroulement de l'opération dans les 6 mois à venir.

5. à aider la Commune à introduire et exécuter les projets contenus dans le PCDR sur base d'une programmation concertée.

La Commune s'engage :
(vis-à-vis de l'équipe chargée de l'accompagnement de l'opération)

A respecter l'esprit et la lettre du décret du 11 avril 2014 décrivant le processus de Développement Rural et plus particulièrement de permettre la bonne expression du processus démocratique lié à cette opération.

1. à désigner une personne-relais au sein du Collège (de préférence celle qui assurera la présidence de la C.L.D.R.), **une personne-relais au sein du personnel communal** (de préférence celle qui s'occupera de la gestion des dossiers, du suivi des projets) **et à faire participer les membres de son Collège communal dans les orientations finales de son PCDR.**

Ces 2 personnes-relais assisteront de manière régulière aux réunions organisées dans le cadre de

l'opération de développement rural.

2. à présenter aux différents services de son Administration les agents de développement qui accompagneront la commune dans son opération de développement rural.

3. à assurer la bonne logistique nécessaire à l'opération, à savoir:

- lui permettre d'utiliser gratuitement un local (avec table, chaises, armoire ou tiroirs fermant à clé, téléphone et casier pour le courrier) au sein de l'Administration communale et ce de manière non permanente.
- lui permettre l'usage d'une photocopieuse communale pour tout document relatif à la commune et utile pour le suivi de l'opération.
- assurer la réservation des salles, leur disposition et remise en ordre (disposition des chaises et tables - chauffage - accessibilité des agents de développement 30 minutes avant le début des séances).
- assurer toute la publicité nécessaire au bon déroulement de la participation de la population (distribution de toutes boîtes annonçant les séances d'information et les séances de consultation, communiqué de presse, collaboration avec les radios et la télévision locales, annonce dans le bulletin communal, ...) et de manière générale à assurer les moyens nécessaires au bon fonctionnement de cette participation.
- prendre à sa charge les moyens financiers et les mesures nécessaires pour la multiplication et l'envoi de toutes les convocations et les comptes rendus des réunions aux membres de la C.L.D.R., aux membres des groupes de travail et aux autres participants.

4. à fournir:

- les rapports annuels communaux des quelques années antérieures au démarrage de l'opération;
- de manière systématique, copie en double exemplaire de tout courrier officiel (du Ministre, de l'Administration régionale ou autre) et délibération communale ayant trait à l'opération de développement rural, et de tout autre document susceptible d'être utile dans le cadre de l'ODR;
- l'ordre du jour quelques jours avant la séance publique du Conseil Communal.

5. à organiser, de manière régulière et en tout cas à la demande de l'une des parties, toute réunion de concertation utile entre la Commune, la Fondation Rurale de Wallonie et l'auteur de P.C.D.R., de manière à évaluer l'opération en cours et à en préparer la suite (calendrier des réunions, tâches respectives de chaque intervenant, remise des supports utiles aux réunions, respect des échéances, ...) **pour ne pas entraver le processus participatif.**

En particulier, une concertation spécifique sera organisée avant l'approbation du PCDR par le Conseil Communal.

NB: Aucune convention ne lie la FRW à l'auteur, c'est donc à la commune qu'il revient de faire respecter les engagements pris par les 2 autres parties.

6. à l'informer, s'il échet :

- des options définies dans les politiques communales inscrites dans des documents existants (Schéma de structure, PST, Agenda 21 local, PCM, PCS, Programme triennal d'actions en matière de logement, Fonds d'investissement des communes etc.)

- ou de tout autre politique, projet ou action menés par la commune durant la phase d'élaboration du PCDR

ceci afin d'établir des synergies avec le P.C.D.R. en vue de faire de celui-ci le document fédérateur des politiques communales.

7. à respecter le processus de concertation (CLDR, population directement concernée) **dans la concrétisation des différents projets contenus dans le PCDR après l'approbation de celui-ci.**

8. à ouvrir le site internet communal aux informations relatives à l'opération; ou à envisager la création d'un blog communal consacré à l'opération.

9. à prévoir un budget pour une large diffusion des éléments essentiels du PCDR.

10. à participer au financement de la FRW conformément aux dispositions reprises dans le document ci-annexé (sachant que cette participation sera revalorisée chaque année en fonction de l'évolution de la population de la commune et de l'indice des prix à la consommation).

Le début de la facturation est fixé au 1er octobre 2016.
Une réunion annuelle d'évaluation sera tenue entre les deux parties de manière à vérifier le bon respect de la convention.
En cas de non-réponse de la commune à des courriers successifs, ou, de dépassement anormaux de délais convenus, la FRW pourra suspendre son accompagnement et le Directeur général fera rapport au Ministre. De même, la commune pourra en cas de non-respect des engagements de la FRW, suspendre ou mettre fin à l'accompagnement par simple délibération du Conseil.

ANNEXE
Considérant que, pour assurer une assistance de proximité à la commune dans le cadre de son opération de développement rural, la Fondation Rurale de Wallonie établit des bureaux décentralisés,
Considérant les coûts inhérents à ces bureaux décentralisés et à leur fonctionnement,
Il est convenu ce qui suit:
Article 1
La commune participe au financement de la FRW à concurrence d'une contribution annuelle établie par référence à un tarif par catégorie de taille de population des communes.

Article 2
La contribution annuelle 2016 figure dans le tableau ci-dessous.

Catégorie	**Montant 2016**
< 2.500 habitants	5.819,70€
2.500 – 5.000 habitants	7.759,60€
5.000 – 10.000 habitants	8.984,80€
10.000 – 15.000 habitants	11.537,30€
> 15.000 habitants	15.417,10€

Pour les années ultérieures, la contribution annuelle sera revalorisée chaque premier janvier par rapport à l'indice des prix à la consommation ; elle sera calculée sur la base suivante:

Mn = M2013 x (In-1 / I2012)

dans laquelle :
Mn est le montant de l'année considérée;
M2013 est le montant applicable pour l'année 2013 dont le montant est repris au tableau ci-dessous en fonction de la population;
In-1 est l'indice des prix à la consommation du mois de décembre précédant l'année considérée;
I. 2012 est l'indice des prix à la consommation de décembre 2012.

Catégorie	**Tarif (base 2013)**
< 2.500 habitants	5.700€
2.500 – 5.000 habitants	7.600€
5.000 – 10.000 habitants	8.800€
10.000 – 15.000 habitants	11.300€
> 15.000 habitants	15.100€

Décision du Bureau du Conseil d'Administration du 30/11/2012.
Article 3
Le paiement s'effectue par quart trimestriel dans le mois de la date d'émission d'une déclaration de créance émise par la FRW.
Article 4
Après trois ans, la FRW peut, si elle constate des éléments qui influencent ses coûts, proposer à la commune un avenant pour ajuster sa contribution."

Article 3. D'imputer la dépense à l'article budgétaire 42150/122-02 de l'exercice budgétaire 2016, et d'inscrire un complément en modification budgétaire 2.

Article 4. De transmettre la présente décision à Monsieur le Ministre ayant le développement rural dans ses attributions, à Monsieur le Gouverneur de la Province et Monsieur le Président de la Fondation Rurale de Wallonie.

PAR LE CONSEIL :

LE DIRECTEUR GENERAL f.f. , **LE BOURGMESTRE-PRESIDENT ,**

B. WALLEMACQ **E. WART**

POUR EXTRAIT CONFORME LE 15 JUILLET 2016

LE DIRECTEUR GENERAL f.f., **LE BOURGMESTRE-PRESIDENT,**

B. WALLEMACQ **E. WART**

Province du Hainaut
Arrondissement de Charleroi
Commune de 6210 Les Bons Villers

Extrait au registre
des délibérations
du Collège communal

Collège du 08 février 2017

PRESENTS : MM. E.WART BOURGMESTRE PRÉSIDENT ;
P.BARRIDEZ, A.LEMMENS, M.LARDINOIS, P.JENAUX, Echevins ;
M.-C.VANBENEDEN, Présidente du CPAS ;
B.WALLEMACQ, Directeur général f.f.

OBJET. **Opération de développement rural-3ème phase - Désignation d'un auteur de PCDR - Attribution**

20170208 - 9780

Le Collège,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et ses modifications ultérieures, notamment l'article L1222-4 §1 et les articles L3111-1 et suivants relatifs à la tutelle ;
Vu la loi du 12 novembre 1997 relative à la publicité de l'administration ;
Vu la loi du 15 juin 2006 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services et ses modifications ultérieures, notamment l'article 26, § 1, 1° a (montant du marché HTVA n'atteint pas le seuil de 85.000,00 €) ;
Vu la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services ;
Vu l'arrêté royal du 15 juillet 2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures, notamment l'article 105 ;
Vu l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics et ses modifications ultérieures ;
Vu le décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural ;
Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural ;
Vu les avantages pour la commune d'entreprendre une opération de développement rural sur l'ensemble de son territoire ;
Vu la volonté d'entamer une troisième phase de développement rural ;
Vu l'accord de principe du conseil communal du 17 juin 2013 sollicitant le gouvernement wallon pour entamer une troisième phase de développement rural avec l'accompagnement de la Fondation rurale de Wallonie ;
Vu l'accord de Monsieur le Ministre compétent, René COLLIN dans son courrier du 27 février 2015 ;
Vu la nouvelle convention d'accompagnement signée avec la Fondation rurale de Wallonie en date du 4 juillet 2016 ;
Considérant que les conditions et modes de passation de marché relatif à la désignation d'un auteur de Programme communal de développement rural (PCDR) ont été fixée par le conseil communal du 19 décembre 2016 ;
Considérant que, sur les 5 bureaux consultés, seuls le bureau AGORA et le bureau DR(EA)²M ont remis chacun une offre réglementaire;
Considérant que l'article 13 du cahier spécial des charges 2016-003-ILA prévoit la possibilité pour le pouvoir adjudicateur d'inviter les soumissionnaires à une présentation des offres au Collège communal;
Considérant que bureau AGORA et le bureau DR(EA)²M ont présenté leur offre en séance du 8 février 2017;
Considérant le rapport d'attribution;
Considérant que le montant de la dépense est estimé à 60.000 euros TVA comprise;
Que cette dépense sera inscrite au budget extraordinaire de l'exercice 2017 par modification budgétaire;
Par ces motifs,

Province du Hainaut
Arrondissement de Charleroi
Commune de 6210 Les Bons Villers

Extrait au registre
des délibérations
du Collège communal

Collège du 08 février 2017

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
DECIDE:
Article 1er : De désigner le bureau DR(EA)²M comme auteur de projet pour l'opération de développement rural au montant de 63 779,10 TVAC.
Article 2 : De faire application de l'article L1311-5 CDLD.
Article 3 : D'inscrire le montant de la dépense comprise au budget extraordinaire de l'exercice 2017 par voie de modification budgétaire.
Article 4: D'inscrire ce point à l'ordre du jour du prochain conseil communal pour admission de la dépense.

LE COLLEGE :

LE DIRECTEUR GENERAL f.f.,

(s) B. WALLEMACQ

LE BOURGMESTRE-PRESIDENT,

(s) E. WART

POUR EXTRAIT CONFORME LE 15/02/2017

LE DIRECTEUR GENERAL f.f.,

B. WALLEMACQ

Administration Communale de LES BONS VILLERS * HAINAUT *

LE BOURGMESTRE,

E. WART

Province du Hainaut
Arrondissement de Charleroi
Commune de 6210 Les Bons Villers

Extrait au registre
des délibérations
du Conseil communal

SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2017

SEANCE PUBLIQUE.

PRESENTS : MM. Wart E., Bourgmestre-président ;
Barridez P., Lemmens A., Lardinois M., Jenaux P., Echevins ;
Vanbeneden M.-C., Présidente du CPAS ;
Robbeets J.-P., Megali H., Art J.-L., Mathelart A., Drapier L., Cuvelier P., Mabille M., Vanhollebeke-Meurs N., Allart J.-J., Breton J., Davaux-Chartier J., Corbisier-Loriau M.-C., De Conciliis G., Charlet C., Conseillers communaux
Wallemacq B., Directeur général.

EXCUSÉS : MM. **Vanderzeypen D., Perin M., Conseillers communaux.**

OBJET. **3e Opération de développement rural - Composition de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) - Désignation des représentants du Conseil communal - Complément**

20170918 - 1593

Le Conseil Communal,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation;

Vu le décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural et abrogeant l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991 portant exécution du décret du 6 juin relatif au développement rural;

Vu l'accord de principe du Conseil communal du 17 juin 2013 sollicitant le gouvernement wallon pour entamer une troisième opération de développement rural avec l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie;

Vu l'accord de Monsieur le Ministre compétent, René Collin dans son courrier du 27 février 2015;

Vu la nouvelle convention d'accompagnement signée avec la Fondation Rurale de Wallonie en date du 4 juillet 2016;

Vu la délibération du Conseil communal du 26 juin 2017 par laquelle le Conseil fixe la composition de la C.L.D.R.;

Province du Hainaut
Arrondissement de Charleroi
Commune de 6210 Les Bons Villers

Extrait au registre
des délibérations
du Conseil communal

SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2017

Considérant que la représentation du Conseil communal est fixée comme suit:

NOM	PRENOM
Wart	Emmanuel
Allart	Jean-Jacques
Corbisier - Loriau	Marie-Cécile
Breton	Jérôme
Barridez	Patrick
Charlet	Christèle
Art	Jean-Luc
Mathelart	Anne
Vanhollebeke-Meurs	Noëlle
Megali	Henri

Considérant qu'il y a lieu de répartir ces représentants entre effectifs et suppléants;

Considérant les candidatures déposées par chaque groupe au sein du conseil communal ;

Par ces motifs,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité;

DECIDE:

Article unique. De compléter la délibération du Conseil communal du 26 juin 2017 par laquelle le Conseil fixe la composition de la C.L.D.R. et de répartir les 10 représentants du conseil communal entre effectifs et suppléants comme suit :

Province du Hainaut
Arrondissement de Charleroi
Commune de 6210 Les Bons Villers

Extrait au registre
des délibérations
du Conseil communal

SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2017

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
Nom, Prénom	**Nom, Prénom**
WART Emmanuel	ALLART Jean-Jacques
CORBISIER-LORIAU Marie-Cécile	BRETON Jérôme
BARRIDEZ Patrick	CHARLET Christèle
MATHELART Anne	VANHOLLEBEKE-MEURS Noëlle
MEGALI Henri	ART Jean-Luc

PAR LE CONSEIL :

LE DIRECTEUR GENERAL, **LE BOURGMESTRE-PRESIDENT,**

B. WALLEMACQ **E. WART**

POUR EXTRAIT CONFORME LE 19 SEPTEMBRE 2017

LE DIRECTEUR GENERAL, **LE BOURGMESTRE-PRESIDENT,**

B. WALLEMACQ **E. WART**

Province du Hainaut
Arrondissement de Charleroi
Commune de Les Bons Villers

Commune de Les Bons Villers

Extrait au registre
des délibérations
du Conseil communal

Conseil du 19 février 2019

HUIS CLOS.

PRESENTS : MM. **M.PERIN, BOURGMESTRE PRÉSIDENT;**
A. MATHELART, P. JENAUX, B. PATTE, J.-J. ALLART, Echevins;
A.-L. DESMIT, Présidente du CPAS;
LEMMENS A., WART E., LARDINOIS M., MEGALI H., ART J.-L., CUVELIER P., BARRIDEZ P., MEURS-VANHOLLEBEKE N., LORIAU M.-C., BRETON J., VANCOMPERNOLLE E., JANDRAIN M., PIRET-de FAUCONVAL C., MGHARI B., VANBENEDEN M.-C., DE CLERCQ D. Conseillers communaux;
WALLEMACQ B., Directeur général.

OBJET. **Commission Locale de Développement Rural - Renouvellement de la composante citoyenne - Décision**

20190219 - 2265

Le Conseil,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, notamment l'article L1123-23;

Vu le décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural et abrogeant l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991 portant exécution du décret du 6 juin relatif au développement rural;

Vu l'arrêté ministériel approuvant la circulaire 2015/01 relative au Programme communal de développement rural;

Vu l'accord de principe du Conseil communal du 17 juin 2013 sollicitant le gouvernement wallon pour entamer une troisième opération de développement rural avec l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie;

Vu l'accord de Monsieur le Ministre compétent, René COLLIN dans son courrier du 27 février 2015 ;

Vu la délibération du Conseil communal en sa séance du 26 juin 2017 arrêtant la composition de la CLDR;

Vu la délibération du Conseil communal du 21 janvier 2019 par laquelle le Conseil a décidé de procéder au renouvellement du quart communal et à appel à candidatures pour la composante citoyenne de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR);

Considérant que la CLDR doit compter entre 10 (au moins) et 30 (au plus) membres effectifs, ainsi qu'un nombre égal de membres suppléants ; qu'un quart des membres effectifs et suppléants peut être désigné au sein du Conseil communal ; que les autres membres sont désignés parmi des personnes représentatives des milieux associatif, politique, économique, social et culturel de la commune et des différents villages qui la composent, en tenant compte des classes d'âge de sa population ;

Considérant que, suite à un courriel envoyé aux membres de la réserve de recrutement le 22

janvier 2019, seul Mr Del Fabbro a réagi, signifiant qu'il restait candidat, et a donc été ajouté à la liste des candidats du nouvel appel;

Considérant qu'une erreur s'est glissée dans la délibération du 21/01/2019, qui mentionnait 16 hommes et 23 femmes comme membres citoyens, alors qu'il s'agit au contraire de 16 femmes et 23 hommes;

Considérant donc qu'actuellement, 39 membres citoyens sont en ordre avec le ROI (16 femmes - 23 hommes) dont voici la proportion par village/ genre/ âge:

Frasnes-lez-Gosselies	16
Mellet	9
Rèves	8
Villers-Perwin	4
Wayaux	2

Hommes : 23

Femmes : 16

≤ 50 ans : 15

> 50 ans : 24

Considérant que 4 membres citoyens ont remis leur démission et n'ont pas été remplacés;

Considérant que 5 membres de la composante citoyenne sont démissionnaires car n'étaient pas en ordre avec le ROI en termes de participation (3 absences consécutives non excusées) et qu'aucun d'entre eux n'a donné suite au courrier envoyé le 19/12/2018;

Considérant que 2 membres sont démissionnaires de facto car devenus mandataires communaux suite aux dernières élections communales;

Considérant dès lors que 11 membres sont à renouveler (effectifs/suppléants), en tenant compte des critères de représentativité;

Considérant qu'un appel à candidature a été lancé via la page "Les Bons Villers&nous" et le site internet communal, et courait du 16 au 31 janvier 2019;

Considérant qu'à l'issue de cet appel, 21 formulaires de candidatures ont été déposés, les candidats étant repris dans le tableau ci-dessous:

Nom	Prénom	Village	Genre	Age	Profession
1. **Castiaux**	**Nathalie**	**Frasnes**	**F**	**38**	**Agent de voyage**
2. Del Fabro	Julien	Frasnes	M	71	Juriste
3. Gualandi	Pierre	Frasnes	M	67	Enseignant retraité
4. Nys	Nicolas	Frasnes	M	36	Ouvrier polyvalent
5. Patte	Bernard	Frasnes	M	54	Agriculture
6. Somers	Frédéricq	Frasnes	M	48	Police fédérale
7. **Toubeau**	**Florence**	**Frasnes**	**F**	**43**	**Conseillère en prévention/ environnement**
8. **Vercauteren**	**Michèle**	**Frasnes**	**F**	**32**	**Secrétaire de direction / social**

9. Vermuse	Didier	Frasnes	M	60	Cadre de société facilities management
10. **Ghos**	**Muriel**	**Mellet**	**F**	**48**	**Educatrice scolaire**
11. Michaux	Lucien	Mellet	M	80	Ingénieur chimiste
12. **Skilbecq**	**René**	**Mellet**	**M**	**67**	**Ingénieur**
13. **Deceuninck**	**Stephan**	**Rèves**	**M**	**46**	**Informatique**
14. Deltenre	Michel	Rèves	M	70	Recherche industrielle
15. Gosset	Christian	Rèves	M	76	Retraité
16. **Kambia-Ekim**	**Abiré**	**Rèves**	**F**	**32**	**Vétérinaire**
17. Lienard	Michel	Rèves	M	73	Professeur honoraire
18. **Paulus**	**Philippe**	**Rèves**	**M**	**76**	**Plombier pensionné**
19. **Soupart**	**Sophie**	**Rèves**	**F**	**38**	**Nutrithérapeute**
20. **Goffaux**	**Bernard**	**Villers-Perwin**	**M**	**54**	**Ingénieur civil**
21. **Moroso**	**Jean-François**	**Villers-Perwin**	**M**	**44**	**Gestion qualité processus**

Après application d'un processus de sélection (équilibre village/ genre/ âge) visant à rétablir un meilleur équilibre de la CLDR les personnes sélectionnées sont les suivantes:

Nom	Prénom	Village	Genre	Age	Profession
1. Castiaux	Nathalie	Frasnes	F	38	Agent de voyage
2. Toubeau	Florence	Frasnes	F	43	Conseillère en prévention/ environnement
3. Vercauteren	Michèle	Frasnes	F	32	Secrétaire de direction / social
4. Ghos	Muriel	Mellet	F	48	Educatrice scolaire
5. Paulus	Philippe	Rèves	M	76	Plombier pensionné
6. Skilbecq	René	Mellet	M	67	Ingénieur
7. Deceuninck	Stephan	Rèves	M	46	Informatique
8. Kambia-Ekim	Abiré	Rèves	F	32	Vétérinaire
9. Soupart	Sophie	Rèves	F	38	Nutrithérapeute
10. Goffaux	Bernard	Villers-Perwin	M	54	Ingénieur civil
11. Moroso	Jean-François	Villers-Perwin	M	44	Gestion qualité processus

Vu que ces personnes doivent être réparties en un nombre égal de membres suppléants et de membres effectifs, mais qu'elles sont au nombre de 11;

Considérant qu'il est dès lors plus simple, pour conserver l'équilibre "effectifs/suppléants", de leur attribuer le statut de la personne remplacée, organisant cette répartition de la manière suivante:

Nom/ prénom membre démissionnaire	Statut	Nom/ prénom membre remplaçant
GRYSPEERT Laurence	suppléant	CASTIAUX Nathalie
GUEUR Marie-Anne	suppléant	DECEUNINCK Stephan
JANDRAIN Marie	effectif	GHOS Muriel
LEMAITRE Dominique	suppléant	GOFFAUX Bernard

LERUTH Sylvie	suppléant	KAMBIA-EKIM Abiré
MERTENS Bernard	suppléant	MOROSO Jean-François
MGHARI Brahim	effectif	PAULUS Philippe
PARYS Delphine	effectif	SKILBECQ René
NICOLAS Renaud	effectif	SOUPART Sophie
ROBBERECHTS Jonathan	effectif	TOUBEAU Florence
THEYS Marie-Claire	effectif	VERCAUTEREN Michèle

Considérant que suite à la sélection, la répartition par village/ genre/ âge est la suivante:

Frasnes-lez-Gosselies	19
Rèves	12
Mellet	11
Villers-Perwin	6
Wayaux	2

Hommes : 28

Femmes : 22

≤ 50 ans : 27

> 50 ans : 23

Par ces motifs,

Après en avoir délibéré,

Procède à un vote par scrutin secret duquel il ressort :

Nombre de conseillers participant au vote : 21

Nombre de bulletins retirés de l'urne : 21

Répartition des votes :

Nom	Prénom	EFFECTIFS	SUPPLEANTS
Castiaux	Nathalie	1	19
Del Fabro	Julien	3	1
Gualandi	Pierre	4	0
Nys	Nicolas	1	1
Patte	Bernard	1	3
Somers	Frédéric	3	1
Toubeau	Florence	16	0
Vercauteren	Michèle	18	1
Vermuse	Didier	1	1
Ghos	Muriel	18	0
Michaux	Lucien	0	0

Skilbecq	René	12	2
Deceuninck	Stephan	3	18
Deltenre	Michel	2	0
Gosset	Christian	2	1
Kambia-Ekim	Abiré	0	17
Lienard	Michel	0	1
Paulus	Philippe	13	1
Soupart	Sophie	13	3
Goffaux	Bernard	3	16
Moroso	Jean-François	4	17

DECIDE:

Article unique. De fixer comme suit le renouvellement de la composante citoyenne de la Commission Locale de Développement Rural :

Membres effectifs :

Nom	Prénom
GHOS	Muriel
PAULUS	Philippe
SKILBECQ	René
SOUPART	Sophie
TOUBEAU	Florence
VERCAUTEREN	Michèle

Membres suppléants :

Nom	Prénom
CASTIAUX	Nathalie
DECEUNINCK	Stephan
GOFFAUX	Bernard
KAMBIA-EKIM	Abiré
MOROSO	Jean-François

LE CONSEIL:

LE DIRECTEUR GENERAL — **LE BOURGMESTRE-PRESIDENT**

(s) B. WALLEMACQ — **(s) M. PERIN**

POUR EXTRAIT CONFORME LE 20/02/2019

LE DIRECTEUR GENERAL — **LE BOURGMESTRE-PRESIDENT**

Administration Communale de LES BOURGEOIS * HAINAUT *

B. WALLEMACQ — **M. PERIN**

Province du Hainaut
Arrondissement de Charleroi
Commune de Les Bons Villers

Commune de Les Bons Villers

Extrait au registre
des délibérations
du Conseil communal

Conseil du 21 janvier 2019

SEANCE PUBLIQUE.

PRESENTS : MM. **M.PERIN, BOURGMESTRE PRÉSIDENT;**
A. MATHELART, P. JENAUX, B. PATTE, J.-J. ALLART, Echevins;
A.-L. DESMIT, Présidente du CPAS;
LEMMENS A., WART E., LARDINOIS M., MEGALI H., ART J.-L., CUVELIER P., BARRIDEZ P., MEURS-VANHOLLEBEKE N., LORIAU M.-C., BRETON J., VANCOMPERNOLLE E., JANDRAIN M., PIRET-de FAUCONVAL C., MGHARI B., VANBENEDEN M.-C., DE CLERCQ D. Conseillers communaux;
WALLEMACQ B., Directeur général.

OBJET. **Commission Locale de Développement Rural (CLDR) - Renouvellement du quart communal et appel à candidatures pour la composante citoyenne - Décision 20190121 - 2210**

Le Conseil,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, notamment l'article L1123-23;

Vu le décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural et abrogeant l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991 portant exécution du décret du 6 juin relatif au développement rural;

Vu l'arrêté ministériel approuvant la circulaire 2015/01 relative au Programme communal de développement rural;

Vu l'accord de principe du Conseil communal du 17 juin 2013 sollicitant le gouvernement wallon pour entamer une troisième opération de développement rural avec l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie;

Vu l'accord de Monsieur le Ministre compétent, René COLLIN dans son courrier du 27 février 2015 ;

Vu la délibération du Conseil communal en sa séance du 26 juin 2017 arrêtant la composition de la CLDR;

Considérant que la CLDR doit compter entre 10 (au moins) et 30 (au plus) membres effectifs, ainsi qu'un nombre égal de membres suppléants ; qu'un quart des membres effectifs et suppléants peut être désigné au sein du Conseil communal ; que les autres membres sont désignés parmi des personnes représentatives des milieux associatif, politique, économique, social et culturel de la commune et des différents villages qui la composent, en tenant compte des classes d'âge de sa population ;

Considérant la constitution d'une réserve suite aux nombreuses candidatures reçues, qui, suite aux différents remplacements et nouvelles candidatures, se constitue aujourd'hui comme suit:

Cantillion	**Francis**	FLG	H	66	R- agent bancaire
Del Fabbro	**Julien**	FLG	H	70	R - juriste-magistrat
Férauche	**Jean-Marie**	FLG	H	68	R- police militaire
Baurain	**Cédric**	M	H	40	apiculteur/ cuisinier
De Ridder	**Monique**	FLG	F	61	R - manager marketing

Considérant qu'actuellement, 39 membres citoyens sont en ordre avec le ROI (16 hommes- 23 femmes) dont voici la proportion par village:

Frasnes-lez-Gosselies	15
Mellet	9
Rèves	8
Villers-Perwin	4
Wayaux	3

Considérant que 4 membres citoyens ont remis leur démission et n'ont pas été remplacés;

Considérant que 5 membres citoyens sont réputés démissionnaires car ne sont pas en ordre avec le ROI en termes de participation (3 absences consécutives non excusées) et qu'un courrier leur a été envoyé;

Considérant que 2 membres citoyens sont démissionnaires de facto car devenus mandataires communaux suite aux dernières élections communales ;

Considérant dès lors que 11 membres citoyens seraient à renouveler (effectifs/suppléants), en tenant compte des critères de représentativité, via la réserve de recrutement et un appel à candidature public;

Considérant que suite aux dernières élections communales, le quart communal doit être renouvelé à hauteur de maximum 10 membres, dont 5 effectifs et 5 suppléants, parmi les membres du Conseil communal;

Attendu qu'il est proposé d'assurer la représentation du Conseil communal en répartissant les sièges à pourvoir comme suit :

-Effectifs : 3 citoyens et 2 MR-IC ;

-Suppléants : 1 Citoyen, 2 MR-IC, 1 PS et 1 Ecolo ;

Considérant que la Présidence de la CLDR est assurée par le bourgmestre ou son représentant et doit être désignée en Conseil communal;

Considérant les candidatures déposées par chaque groupe au sein du conseil communal ;

Par ces motifs,

Après en avoir délibéré,

Procède à un vote par scrutin secret duquel il ressort :

Nombre de conseillers participant au vote : 21

Nombre de bulletins retirés de l'urne : 21

Répartition des votes :

Représentation du Conseil communal :

Candidats effectifs

MEMBRES EFFECTIFS	Oui	Non	Abstention
Citoyens : Marie JANDRAIN	20		1
Citoyens : Jean-Jacques ALLART	16	5	
Citoyens : Noëlle MEURS-VANHOLLEBEKE	20	1	
MR-IC : Marie-Cécile LORIAU	19		2
MR-IC : Jérôme BRETON	20		1

Candidats suppléants

SUPPLEANTS	Oui	Non	Abstention
Citoyens : Emilie VANCOMPERNOLLE	19	1	1
PS : Patrick BARRIDEZ	21		
ECOLO : Henri MEGALI	21		
MR-IC : Marie-Cécile VANBENEDEN	20		1
MR-IC : Emmanuel WART	15	4	2

DECIDE:

Article 1er. De fixer la composition du quart communal de la C.L.D.R. et de répartir les 10 représentants du conseil communal entre effectifs et suppléants comme suit :

MEMBRES EFFECTIFS	SUPPLEANTS
Citoyens : Marie JANDRAIN	Citoyens : Emilie VANCOMPERNOLLE
Citoyens : Jean-Jacques ALLART	PS : Patrick BARRIDEZ
Citoyens : Noëlle MEURS-VANHOLLEBEKE	ECOLO : Henri MEGALI
MR-IC : Marie-Cécile LORIAU	MR-IC : Marie-Cécile VANBENEDEN
MR-IC : Jérôme BRETON	MR-IC : Emmanuel WART

Article 2. De lancer un appel à candidatures pour la composante citoyenne.

LE CONSEIL:

LE DIRECTEUR GENERAL **LE BOURGMESTRE-PRESIDENT**

(s) B. WALLEMACQ **(s) M. PERIN**

POUR EXTRAIT CONFORME LE 22/01/2019

LE DIRECTEUR GENERAL **LE BOURGMESTRE-PRESIDENT**

B. WALLEMACQ **M. PERIN**

Province du Hainaut
Arrondissement de Charleroi
Commune de 6210 Les Bons Villers

Extrait au registre
des délibérations
du Conseil communal

SÉANCE DU 23 OCTOBRE 2017

SEANCE PUBLIQUE.

PRESENTS : MM. Wart E., Bourgmestre-président ;
Barridez P., Lemmens A., Lardinois M., Jenaux P., Echevins ;
Vanbeneden M.-C., Présidente du CPAS ;
Megali H., Perin M., Mathelart A., Drapier L., Cuvelier P., Mabille M., Vanhollebeke-Meurs N., Allart J.-J., Breton J., Davaux-Chartier J., Corbisier-Loriau M.-C., De Conciliis G., Conseillers communaux
Wallemacq B., Directeur général.

EXCUSÉS : MM. **Vanderzeypen D., Charlet C., Robbeets J.-P., Art J.-L., Conseillers communaux.**

OBJET. **3e Opération de développement rural - Règlement d'Ordre Intérieur de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) - Approbation**

20171023 - 1670

Le Conseil Communal,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, notamment l'article L1122-30;

Vu le décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural et abrogeant l'arrêté de l'Executif régional wallon du 20 novembre 1991 portant exécution du décret du 6 juin relatif au développement rural;

Vu l'accord de principe du Conseil communal du 17 juin 2013 sollicitant le gouvernement wallon pour entamer une troisième opération de développement rural avec l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie;

Vu l'accord de Monsieur le Ministre compétent, René COLLIN dans son courrier du 27 février 2015;

Considérant la délibération du Conseil communal en sa séance du 26 juin 2017 arrêtant la composition de la Commisison Locale de Développement Rural (CLDR);

Considérant le Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) approuvé par la CLDR lors de son installation le 20 septembre 2017;

Considérant qu'il convient que ce règlement soit soumis à l'approbation du Conseil communal;

Par ces motifs,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE:

Article unique. D'approuver le Règlement d'Ordre Intérieur de la Commission Locale de Développement Rural comme suit :

Province du Hainaut
Arrondissement de Charleroi
Commune de 6210 Les Bons Villers

Extrait au registre
des délibérations
du Conseil communal

SÉANCE DU 23 OCTOBRE 2017

Règlement d'ordre intérieur pour la Commission locale de développement rural de LES BONS VILLERS

Titre Ier - Dénomination - Objet - Siège - Durée

Art.1 - Conformément au décret de la Région Wallonne du 11 avril 2014 relatif au Développement Rural: chapitre II, articles 5 et 6, une commission locale de développement rural est créée par le Conseil Communal de la commune de en date du 26 juin 2017.

Art.2 - Les missions de la Commission locale de développement rural sont:

- Durant l'entièreté de l'ODR,
  - d'assurer l'information, la consultation et la concertation entre les parties intéressées, c'est-à-dire notamment, l'autorité communale, les associations locales et la population de la commune et de tenir compte réellement du point de vue des habitants.
  - de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place.

- Durant la période d'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (PCDR),
  - de préparer avec l'encadrement de la Fondation Rurale de Wallonie et de l'auteur de programme communal de développement rural, l'avant-projet de programme communal de développement rural qui sera soumis au Conseil communal qui est seul maître d'œuvre.

- Durant la période de mise en œuvre du PCDR,
  - de suivre l'état d'avancement des différents projets et actions du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre.
  - de proposer au Collège communal des demandes de conventions en développement rural ou autres voies de subventionnement pour le financement de projets.
  - d'assurer l'évaluation de l'ODR.
  - d'établir par la Commission, au plus tard le 1er mars de chaque année, un rapport sur son fonctionnement et sur l'état d'avancement de l'Opération de Développement Rural. Ce rapport est remis à l'autorité communale qui le transmettra le 31 mars au plus tard au Ministre ayant le développement rural dans ses attributions.

Art.3 - Le siège de la Commission locale de développement rural est établi à l'Administration communale de Les Bons Villers, place de Frasnes 1 à Frasnes-lez-Gosselies.

SÉANCE DU 23 OCTOBRE 2017

Art.4 - La Commission locale est constituée pour la durée de l'Opération de Développement Rural.

Titre II - Des membres

Art.5 - Le Bourgmestre ou son représentant préside la Commission locale de développement rural.

Art.6 - Sont considérés comme membres, outre les personnes citées dans l'annexe numérotée et datée, toutes personnes admises comme telles par le Conseil Communal, sur proposition annuelle, de la Commission (dans le cadre du rapport annuel).

La commission se compose de 10 à 30 membres effectifs (ainsi qu'un nombre égal de suppléants) dont un quart peut être désigné au sein du Conseil Communal.

Assistent de droit aux séances de la CLDR et y ont voix consultative (article 8 du décret) :

- Le représentant de la Direction du Développement Rural (DGO3) du Service Public de Wallonie ;
- Le représentant de l'organisme chargé de l'accompagnement (FRW).

Les candidats non retenus lors de la sélection précédente constitueront une réserve (ordre de priorité en fonction de la chronologie des candidatures et de leur représentativité géographique) pour la prochaine révision de composition et seront interrogés en cas de place vacante.

Art.7 - La liste des membres reprise en annexe n'est pas définitive.

- Tout membre est libre de se retirer en le notifiant par lettre au Président.

Cette démission deviendra effective à dater de la réception de la lettre.

- Toute personne peut poser sa candidature en adressant sa demande par lettre au Président.

Le Conseil Communal validera l'admission ou non des candidats, une fois l'an lors du rapport annuel.

- Un registre des présences sera tenu par le secrétariat. Sur base de celui-ci, lors de

l'élaboration du rapport annuel, le Président interrogera par courrier le(s) membre(s) non excusé (s) et absent(s) à un minimum de trois réunions successives sur leur intention ou non de poursuivre leur mandat. Si aucune réponse n'est adressée au Président dans les 10 jours ouvrables, la démission sera effective et actée lors de la réunion de la Commission consacrée au rapport annuel.

Art.8 - Le secrétariat de la Commission locale de développement rural de Les Bons Villers sera assuré par la Fondation Rurale de Wallonie /Bureau Brabant-Hesbaye –rue de Clairvaux, 40 bte1-1348 Louvain-la-Neuve

Art.9 - Les membres de la Commission locale de développement rural ne peuvent entreprendre des actions au nom des groupes de travail ou de la Commission sans l'accord préalable de la Commission Locale.

Titre III – Des réunions

Art.10 - La commission locale se réunit chaque fois que l'Opération de Développement Rural le requiert.

La commission est tenue de se réunir un minimum de quatre fois par an.

Art.11 - Le Président, d'initiative ou à la demande d'1/3 des membres inscrits, convoque les membres par écrit au moins 10 jours ouvrables avant la date de réunion.

Art.12 - La convocation mentionne l'ordre du jour dont les différents points sont établis par le Président ou à la demande d'un ou plusieurs membres de la Commission. Seuls ces points seront l'objet de prises de décisions.

Un point divers sera systématiquement inscrit à l'ordre du jour.

Tout membre empêché d'assister à une réunion de la CLDR doit en avertir prioritairement le Président ou le secrétaire.

Art.13 - Le Président ouvre et clôture les réunions, conduit les débats. Il veille au respect du présent règlement.

En cas d'absence du Président, l'assemblée désigne un autre membre qui présidera la réunion.

Art.14 - Le secrétaire assiste le Président, rédige le procès-verbal des séances, transmet au Président et à l'administration communale le projet de procès-verbal de la réunion. Celle-ci se

SÉANCE DU 23 OCTOBRE 2017

chargera de le transmettre au Collège, aux membres de la Commission et aux experts extérieurs le cas échéant, au plus tard lors de l'envoi de la convocation de la réunion suivante.

Selon les souhaits exprimés par les membres, les envois se font sous format papier ou informatique.

Le secrétaire conserve les archives de la commission. Il est chargé de la gestion journalière de celle-ci. Les rapports et avis de la Commission locale de développement rural sont consignés dans un registre qui peut être consulté à l'Administration communale.

Art.15 - A l'ouverture de chaque séance, le procès-verbal de la séance précédente est soumis à l'approbation de la commission.

Art.16 - Les propositions de la commission à l'autorité communale sont déposées suivant la règle du consensus. Toutefois en cas de blocage un vote peut être organisé à la majorité simple des membres présents.

Art.17 – Les séances de la CLDR ne sont pas publiques. Toutefois en cas de besoin, la commission peut inviter, avec l'accord du Président, des personnes extérieures dont elle désire recueillir l'avis.

Art.18 - Un membre de la commission ne peut participer à un vote concernant des objets auxquels il a un intérêt particulier.

Titre IV – Droit à l'image

Art.19 - Les membres de la CLDR acceptent que les images prises en cours de réunions ou d'événements puissent être utilisées par la Commune et la FRW pour des articles, présentations, annonces…découlant de l'Opération. Tout membre de la CLDR peut faire valoir son droit à l'image et s'opposer à cette utilisation en envoyant par écrit au Président de la CLDR une lettre stipulant qu'il refuse l'utilisation des images le représentant.

Titre V – Divers

Art.20 - Les membres de la commission reçoivent chacun un exemplaire du présent règlement.

- Chaque membre peut consulter les archives de la commission en faisant la demande auprès du secrétariat.

SÉANCE DU 23 OCTOBRE 2017

Art.21 - Le présent règlement peut être modifié après inscription explicite à l'ordre du jour par la commission."

PAR LE CONSEIL :

LE DIRECTEUR GENERAL, **LE BOURGMESTRE-PRESIDENT,**

B. WALLEMACQ **E. WART**

POUR EXTRAIT CONFORME LE 24 OCTOBRE 2017

LE DIRECTEUR GENERAL, **LE BOURGMESTRE-PRESIDENT,**

Administration Communale de LES BONS VILLERS * HAINAUT *

B. WALLEMACQ **E. WART**

Province du Hainaut
Arrondissement de Charleroi
Commune de 6210 Les Bons Villers

Extrait au registre
des délibérations
du Conseil communal

SÉANCE DU 26 JUIN 2017

HUIS CLOS.

PRESENTS : MM. Wart E., Bourgmestre-président ;
Barridez P., Lemmens A., Lardinois M., Jenaux P., Echevins ;
Vanbeneden M.-C., Présidente du CPAS ;
Vanderzeypen D., Robbeets J.-P., Megali H., Art J.-L., Perin M., Mathelart A., Drapier L., Cuvelier P., Mabille M., Vanhollebeke-Meurs N., Allart J.-J., Breton J., Davaux-Chartier J., Corbisier-Loriau M.-C., Charlet C., Conseillers communaux
Wallemacq B., Directeur général.

EXCUSÉE : Mme De Conciliis G., Conseillère communale.

OBJET. 3e Opération de développement rural - Composition de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) - Désignation des membres

20170626 - 1566

Le Conseil Communal,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et ses modifications ultérieures, notamment l'article L1222-4 §1 et les articles L3111-1 et suivants relatifs à la tutelle;

Vu le décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural et abrogeant l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991 portant exécution du décret du 6 juin relatif au développement rural;

Vu l'accord de principe du Conseil communal du 17 juin 2013 sollicitant le gouvernement wallon pour entamer une troisième opération de développement rural avec l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie;

Vu l'accord de Monsieur le Ministre compétent, René COLLIN dans son courrier du 27 février 2015 ;

Vu la nouvelle convention d'accompagnement signée avec la Fondation Rurale de Wallonie en date du 4 juillet 2016 ;

Considérant la phase de consultation citoyenne et du monde associatif qui s'est déroulée du 20 avril au 23 mai 2017 ;

Considérant l'appel à candidatures pour la nouvelle CLDR, clôturé le 10 juin 2017 ;

Considérant que 58 candidatures ont été rentrées dans les délais, reprises au tableau suivant :

SÉANCE DU 26 JUIN 2017

NOM	PRENOM	VILLAGE
Bottemanne	**Vincent**	Frasnes-lez-Gosselies
Busschots	**Colette**	Frasnes-lez-Gosselies
Cantillion	**Francis**	Frasnes-lez-Gosselies
Del Fabbro	**Julien**	Frasnes-lez-Gosselies
Desmit	**Anne-Laure**	Frasnes-lez-Gosselies
De Wandeler	**Florent**	Frasnes-lez-Gosselies
Diet	**Régine**	Frasnes-lez-Gosselies
Férauche	**Jean-Marie**	Frasnes-lez-Gosselies
Gourdin	**Channa**	Frasnes-lez-Gosselies
Hannaert	**Jozef**	Frasnes-lez-Gosselies
Lambert	**Françoise**	Frasnes-lez-Gosselies
Lefevre	**Xavier**	Frasnes-lez-Gosselies
Linet	**Joseph**	Frasnes-lez-Gosselies
Mertens	**Bernard**	Frasnes-lez-Gosselies
Meuwis	**Jean-Pierre**	Frasnes-lez-Gosselies
Parys	**Delphine**	Frasnes-lez-Gosselies
Polisena	**Olympia**	Frasnes-lez-Gosselies
September	**Raphaël**	Frasnes-lez-Gosselies
Verset	**Pierre-Yves**	Frasnes-lez-Gosselies
Walravens	**Denis**	Frasnes-lez-Gosselies
Baurain	**Cédric**	Mellet
Bayard	**Mickael**	Mellet
Bette	**Michel**	Mellet
Charles	**Roger**	Mellet
Dessoy	**Marc**	Mellet
Dewez	**Céline**	Mellet
Dewez	**Richard**	Mellet
Galloy	**Philippe**	Mellet
Leruth	**Sylvie**	Mellet
Mathieu	**Guy**	Mellet
Stevenne	**José**	Mellet

SÉANCE DU 26 JUIN 2017

Bocket	**Jean-Marie**	Wayaux
Ganty	**Roland**	Wayaux
Gryspeert	**Laurence**	Wayaux
Gueur	**Marie-Anne**	Wayaux
Plumat	**Maïté**	Wayaux
Robberechts	**Jonathan**	Wayaux
Theys	**Marie-Claire**	Wayaux
Vandenbergh	**Jean-Marie**	Wayaux
Gréban de St Germain	**Raphaël**	Villers-Perwin
Jandrain	**Marie**	Villers-Perwin
Lemaitre	**Dominique**	Villers-Perwin
Mghari	**Brahim**	Villers-Perwin
Van Mechelen	**Marcelle**	Villers-Perwin
Van de Werve	**Hubert**	Villers-Perwin
Van Doorslaer	**Bernadette**	Villers-Perwin
Van Goethem	**Etienne**	Villers-Perwin
Colombana	**Jessy**	Rèves
Degrève	**Laetitia**	Rèves
Henrard	**Charles**	Rèves
Nicolas	**Renaud**	Rèves
Piller	**Ursula**	Rèves
Piraux	**Eric**	Rèves
Robert	**Stéphane**	Rèves
Rochette	**Martine**	Rèves
Vanhollebeke	**Bernard**	Rèves
Van Looy	**Sandra**	Rèves
Defossez	**Pierre**	Liberchies

Attendu qu'un quart des membres de la CLDR peut être désigné au sein du Conseil communal et que le nombre maximal de membres d'une CLDR est de 60 membres;

Attendu qu'il est proposé d'assurer la représentation du Conseil communal en répartissant les sièges à pourvoir comme suit : 4 MR-IC, 3 cdH-IB, 2 Ensemble, 1 Ecolo ;

Considérant qu'une sélection a dû être opérée afin d'arriver à 50 membres citoyens pour 10 membres émanant du Conseil communal;

SÉANCE DU 26 JUIN 2017

Considérant que cette sélection a été effectuée dans le respect de l'équilibre de représentation: des genres, des différentes tranches d'âge et villages, du milieu agricole, du lien familial et du lien avec les autres commissions citoyennes ;

Considérant les candidatures déposées par chaque groupe au sein du conseil communal ;

Par ces motifs,

Après en avoir délibéré,

Procède à un vote par scrutin secret duquel il ressort :

Nombre de conseillers participant au vote : 20

Nombre de bulletins retirés de l'urne : 20

Répartition des votes :

Membres effectifs

NOM	PRENOM	OUI	NON	ABSTENTION
Bottemanne	**Vincent**	20		
Desmit	**Anne-Laure**	20		
Gourdin	**Channa**	20		
Meuwis	**Jean-Pierre**	20		
Parys	**Delphine**	20		
Verset	**Pierre-Yves**	20		
Walravens	**Denis**	20		
Bayard	**Mickael**	20		
Dessoy	**Marc**	20		
Dewez	**Céline**	20		
Galloy	**Philippe**	20		
Mathieu	**Guy**	20		
Ganty	**Roland**	20		
Plumat	**Maïté**	20		
Robberechts	**Jonathan**	20		
Theys	**Marie-Claire**	20		
Jandrain	**Marie**	20		
Mghari	**Brahim**	20		

SÉANCE DU 26 JUIN 2017

Van Doorslaer	**Bernadette**	20		
Van Goethem	**Etienne**	20		
Degrève	**Laetitia**	20		
Nicolas	**Renaud**	20		
Piller	**Ursula**	20		
Robert	**Stéphane**	20		
Rochette	**Martine**	20		

Membres suppléants :

NOM	PRENOM	OUI	NON	ABSTENTION
Busschots	**Colette**	20		
De Wandeler	**Florent**	20		
Diet	**Régine**	20		
Hannaert	**Jozef**	19	1	
Lambert	**Françoise**	20		
Linet	**Joseph**	19	1	
Mertens	**Bernard**	20		
Polisena	**Olympia**	20		
September	**Raphaël**	19	1	
Bette	**Michel**	20		
Charles	**Roger**	20		
Leruth	**Sylvie**	20		
Stevenne	**José**	20		
Bocket	**Jean-Marie**	19	1	
Gryspeert	**Laurence**	20		
Gueur	**Marie-Anne**	20		
Vandenbergh	**Jean-Marie**	20		
Gréban de St Germain	**Raphaël**	18	2	
Lemaitre	**Dominique**	20		
Van Mechelen	**Marcelle**	20		
Colombana	**Jessy**	20		

SÉANCE DU 26 JUIN 2017

Henrard	**Charles**	20		
Piraux	**Eric**	20		
Vanhollebeke	**Bernard**	19	1	
Van Looy	**Sandra**	20		

Représentation du Conseil communal :

NOM	PRENOM	OUI	NON	ABSTENTION
Wart	**Emmanuel**	20		
Allart	**Jean-Jacques**	20		
Corbisier - Loriau	**Marie-Cécile**	20		
Breton	**Jérôme**	20		
Barridez	**Patrick**	20		
Charlet	**Christèle**	20		
Art	**Jean-Luc**	20		
Mathelart	**Anne**	19	1	
Vanhollebeke-Meurs	**Noëlle**	19	1	
Megali	**Henri**	20		

Candidats versés dans la réserve :

NOM	PRENOM	OUI	NON	ABSTENTION
Cantillion	**Francis**	20		
Del Fabbro	**Julien**	20		
Férauche	**Jean-Marie**	20		
Lefevre	**Xavier**	20		
Baurain	**Cédric**	19	1	
Dewez	**Richard**	19	1	
Van de Werve	**Hubert**	20		
Defossez	**Pierre**	20		

SÉANCE DU 26 JUIN 2017

DECIDE:

Article 1er. De fixer comme suit la composition de la C.L.D.R. :

1) Membres effectifs :

NOM	PRENOM	VILLAGE
Bottemanne	**Vincent**	Frasnes-lez-Gosselies
Desmit	**Anne-Laure**	Frasnes-lez-Gosselies
Gourdin	**Channa**	Frasnes-lez-Gosselies
Meuwis	**Jean-Pierre**	Frasnes-lez-Gosselies
Parys	**Delphine**	Frasnes-lez-Gosselies
Verset	**Pierre-Yves**	Frasnes-lez-Gosselies
Walravens	**Denis**	Frasnes-lez-Gosselies
Bayard	**Mickael**	Mellet
Dessoy	**Marc**	Mellet
Dewez	**Céline**	Mellet
Galloy	**Philippe**	Mellet
Mathieu	**Guy**	Mellet
Ganty	**Roland**	Wayaux
Plumat	**Maïté**	Wayaux
Robberechts	**Jonathan**	Wayaux
Theys	**Marie-Claire**	Wayaux
Jandrain	**Marie**	Villers-Perwin
Mghari	**Brahim**	Villers-Perwin
Van Doorslaer	**Bernadette**	Villers-Perwin
Van Goethem	**Etienne**	Villers-Perwin
Degrève	**Laetitia**	Rèves
Nicolas	**Renaud**	Rèves
Piller	**Ursula**	Rèves
Robert	**Stéphane**	Rèves
Rochette	**Martine**	Rèves

SÉANCE DU 26 JUIN 2017

2) Membres suppléants :

NOM	PRENOM	VILLAGE
Busschots	**Colette**	Frasnes-lez-Gosselies
De Wandeler	**Florent**	Frasnes-lez-Gosselies
Diet	**Régine**	Frasnes-lez-Gosselies
Hannaert	**Jozef**	Frasnes-lez-Gosselies
Lambert	**Françoise**	Frasnes-lez-Gosselies
Linet	**Joseph**	Frasnes-lez-Gosselies
Mertens	**Bernard**	Frasnes-lez-Gosselies
Polisena	**Olympia**	Frasnes-lez-Gosselies
September	**Raphaël**	Frasnes-lez-Gosselies
Bette	**Michel**	Mellet
Charles	**Roger**	Mellet
Leruth	**Sylvie**	Mellet
Stevenne	**José**	Mellet
Bocket	**Jean-Marie**	Wayaux
Gryspeert	**Laurence**	Wayaux
Gueur	**Marie-Anne**	Wayaux
Vandenbergh	**Jean-Marie**	Wayaux
Gréban de St Germain	**Raphaël**	Villers-Perwin
Lemaitre	**Dominique**	Villers-Perwin
Van Mechelen	**Marcelle**	Villers-Perwin
Colombana	**Jessy**	Rèves
Henrard	**Charles**	Rèves
Piraux	**Eric**	Rèves
Vanhollebeke	**Bernard**	Rèves
Van Looy	**Sandra**	Rèves

Province du Hainaut
Arrondissement de Charleroi
Commune de 6210 Les Bons Villers

Extrait au registre
des délibérations
du Conseil communal

SÉANCE DU 26 JUIN 2017

Article 2. De fixer comme suit la représentation du Conseil communal :

NOM	PRENOM
Wart	**Emmanuel**
Allart	**Jean-Jacques**
Corbisier - Loriau	**Marie-Cécile**
Breton	**Jérôme**
Barridez	**Patrick**
Charlet	**Christèle**
Art	**Jean-Luc**
Mathelart	**Anne**
Vanhollebeke-Meurs	**Noëlle**
Megali	**Henri**

Article 3. De verser les candidats suivants dans une réserve :

NOM	PRENOM	VILLAGE
Cantillion	**Francis**	Frasnes-lez-Gosselies
Del Fabbro	**Julien**	Frasnes-lez-Gosselies
Férauche	**Jean-Marie**	Frasnes-lez-Gosselies
Lefevre	**Xavier**	Frasnes-lez-Gosselies
Baurain	**Cédric**	Mellet
Dewez	**Richard**	Mellet
Van de Werve	**Hubert**	Villers-Perwin
Defossez	**Pierre**	Liberchies

PAR LE CONSEIL :

LE DIRECTEUR GENERAL , **LE BOURGMESTRE-PRESIDENT ,**

B. WALLEMACQ **E. WART**

POUR EXTRAIT CONFORME LE 27 JUIN 2017

LE DIRECTEUR GENERAL, **LE BOURGMESTRE-PRESIDENT,**

B. WALLEMACQ **E. WART**

PCDR Les Bons Villers

PARTIE B – Participation de la population

Annexe B.2

La chronologie détaillée de l'élaboration du PCDR
(Le calendrier de toutes les réunions)

Dates	Etapes	Explicatif
	Bilan 2è ODR	
22-05-16	Retour à la population - stand exposition	Sensibilisation dans le cadre de la fête pour les 10 ans du PCDN
07-12-16	**Réunion plénière ancienne CLDR et** CCATM	Evaluation qualitative des résultats des objectifs du 2è PCDR
22-08-17	Réunion de travail Commune-FRW-Drea²m	Evaluation qualitative des résultats des objectifs du 2è PCDR
18-11-17	**Réunion plénière nouvelle CLDR** - visite de terrain	Prise de connaissance des réalisations des 1er et 2è PCDR
	Lancement 3è ODR	
08-06-16	Séance d'information du Collège communal par FRW	Information sur le processus ODR et la procédure DR du nouveau Décret
04-07-16	Décison principe ODR et FRW par Conseil communal	Lancement 3è ODR et convention accompagnement FRW
04-10-16	Réunion de coordination Commune-FRW	Définition des tâches agent relais PCDR et ébauche 1er planning
08-02-17	Désignation Auteur de PCDR par Collège communal	Bureau Drea²m désigné comme auteur de PCDR + approbation d'une liste de Personnes-Resspource à interviewer
21-02-17	Réunion de coordination Commune-FRW-Drea²m	Organisation des séances de consultation et plan de communication
29-03-17	Réunion de travail FRW-Drea²m	Pré-diagnostic
11-04-17	Visite de terrain FRW-Drea²m-Commune-DGO3	Pré-diagnostic
12-04-17	Séance d'information Collège communal par FRW--Drea²m	Présentation du pré-diagnostic et du déroulement des séances de consultation
13-04-17	Retour à la population - conférence de presse	Annonce des consultations et ouverture des candidatures CLDR
18-04-17	Démarrage d'une enquête en ligne sur site internet	Pré-diagnostic
24-04-17	Séance d'information du Conseil communal par FRW-Drea²m	Présentation du pré-diagnostic et du déroulement des séances de consultation
	Interview Personnes Ressource	
06-03-17	IPR Mathieu Davaux (économie agricole)	Ferme de la Couronne à Villers-Perwin + circuit court
06-03-17	IPR Christophe Pels (nature)	Membre Groupe PCDN
09-03-17	IPR Philippe Bex (politique)	Chef de groupe PS
09-03-17	IPR Bernard Wallemacq (gouvernance)	Directeur général
09-03-17	IPR Jean Jacques Allart (politique)	Chef de groupe MR
09-03-17	IPR Marie-Cécile Vanbeneden (social et santé)	Présidente CPAS
09-03-17	IPR Marie-Cécile Corbisier (économie sociale)	Présidente EFT Cellule Solidarité Emploi
10-03-17	IPR Henri Mégali (politique)	Chef de groupe Ecolo
10-03-17	IPR Justin Art (politique)	Chef de groupe CDH
14-03-17	IPR Simone William-Brockmans (culture)	Cercle artistique et culturel bonsvillersois
21-03-17	IPR Noëlle Meeurs (agro-tourisme)	Ferme Joli Jean à Rèves + gîte à la ferme
22-03-17	IPR Pierre Becquart (aménagement territoire-urbanisme-mobilité)	Président CCATM
22-03-17	IPR Marc Debuysse (commerce et économie locale)	Gérant AD Delhaize
23-03-17	Interview CCCA (vieillissement)	Commission communale consultative des Aînés
28-03-17	IPR Benjamin Motte (sport-loisirs)	Directeur Régie communale autonome et complexe sportif
	Information-consultation	
12-04-17	Réunion de coordination Collège-Drea²m-FRW	Remise d'un diagnostic de l'Auteur pour les séances info-consultation
20-04-17	I/C associations locales	16 représentants et 6 mandataires
25-04-17	I/C personnel communal	15 représentants/chefs de service
02-05-17	I/C village FLG	39 citoyens et 8 mandataires
04-05-17	I/C village Mellet	37 citoyens et 9 mandataires
09-05-17	I/C village Wayaux	23 citoyens et 7 mandataires
16-05-17	I/C village VP	37 citoyens et 7 mandataires
23-05-17	I/C village Rèves	47 citoyens et 7 mandataires

13-06-17	I/C agriculteurs et agricultrices	13 agriculteurs et 2 agricultrices
15-06-17	Clôture de l'enquête en ligne sur site internet	75 réponses
	Partie I - Diagnostic socio économique	
05-07-17	Réunion de coordination Collège-Drea²m-FRW	Remise rapport provisoire partie I et synthèse des résultats IPR, consultation, enquête en ligne
31-08-17	Réunion de coordination Collège-FRW	Remise des remarques sur la partie I
19-09-17	Retour à la population - mise en ligne de la partie I sur site internet	
	Composition et ROI CLDR	
13-06-17	Clôture des candidatures CLDR	58 candidatures citoyennes reçues par formulaire
14-06-17	Réunion de coordination Commune-FRW	Analyse des candidatures en fonction critères de représentativité
26-06-17	Décision CC - composition CLDR	Approbation 50 membres citoyens et désignation 10 membres mandataires
18-09-17	Décision CC - composition CLDR	Désignation des membres effectifs et suppléants chez les mandataires
20-09-17	Réunion plénière CLDR	Installation et approbation ROI CLDR
23-10-17	Approbation CC - ROI CLDR	
23-10-17	CC - démission et remplacement CLDR	
22-01-18	CC - démission et remplacement CLDR	
19-03-18	CC - démission et remplacement CLDR	
16-04-18	CC - démission et remplacement CLDR	
21-01-19	Décision CC - modification composition CLDR	Renouvellement du 1/4 cô après les élections communales
19-02-19	Décision CC - modification composition CLDR	Renouvellement des citoyens réputés démissionnaires
18-03-19	CC - démission et remplacement CLDR	
27-06-19	CC - démission et remplacement CLDR	
	Partie III - Diagnostic partagé	
20-09-17	**Réunion plénière CLDR**	Présentation du diagnostic partagé
04-10-17	Réunion de coordination Collège-Drea²m-FRW	Présentation du diagnostic partagé et des réflexions de la CLDR
18-10-17	**Réunion plénière CLDR**	Validation du diagnostic partagé, du schéma stratégique et définition des GT thématiques
23-10-17	Séance d'information du Conseil communal	Information à tous les mandataires du diagnostic partagé, du schéma stratégique
15-06-18	Remise rapport provisoire partie III par l'Auteur de PCDR	
22-09-18	Remise des remarques de la FRW	
15-10-18	Retour à la population - mise en ligne sur site internet	
	Partie IV - Stratégie de développement	
08-11-17	Groupe de travail CLDR - Lieux de rencontre	Proposition d'objectifs et de projets en fonction des enjeux identifiés dans diagnostic partagé
21-11-17	Groupe de travail CLDR - Mobilité douce	Proposition d'objectifs et de projets en fonction des enjeux identifiés dans diagnostic partagé
05-12-17	Groupe de travail CLDR - Patrimoine local	Proposition d'objectifs et de projets en fonction des enjeux identifiés dans diagnostic partagé
21-12-17	Réunion de coordination Commune-FRW	Mise en place d'actions lot 0 et de 2 groupes d'action
09-01-18	Réunion de travail Commune-FRW-Drea²m	Ebauche de la stratégie de développement sur base des résultats des GT de la CLDR
17-01-18	**Réunion plénière CLDR**	Synthèse des 3 premiers GT et lancement 2 groupes Action
23-01-18	Groupe de travail CLDR - Economie locale	Propositions d'objectifs et de projets en fonction des enjeux identifiés dans diagnostic partagé
08-02-17	Groupe de travail CLDR - Cycle de vie	Propositions d'objectifs et de projets en fonction des enjeux identifiés dans diagnostic partagé
21-02-17	Groupe de travail CLDR - Cadre de vie	Propositions d'objectifs et de projets en fonction des enjeux identifiés dans diagnostic partagé
07-03-17	**Réunion plénière CLDR**	Synthèse des 3 derniers GT et suivi des actions du lot 0
13-03-18	Réunion de travail Commune-FRW-Drea²m	Ebauche de la stratégie de développement et lien avec les autres dynamiques (GAL, PCM, PCDN, PCS, PAECD)
21-03-18	Séance d'information du Collège communal	Présentation ébauche de stratégie de développement
28-03-18	**Réunion plénière CLDR**	Validation de la stratégie de développement + regroupement / tri des idées de projets (3 listes)
15-04-18	Retour à la population - bulletin communal	Présentation des grands axes stratégiques définis par la CLDR

19-04-18	Réunion de transversalité avec PCDN	recherche de synergie entre actions PCDN et idées de projets PCDR
24-04-18	**Réunion inter CLDR**	Présentation du PCDR de Genappe- idées de projets transcommunaux
26-04-18	Réunion de transversalité avec PAEDC	Recherche de synergie entre actions PAEDC et idées de projets PCDR
04-05-18	Réunion de transversalité avec PCS	Recherche de synergie entre actions PCS et idées de projets PCDR
16-05-18	Réunion interservices communaux	Recherche de synergie entre actions communales et idées de projets PCDR
04-06-18	Réunion de transversalité avec GAL	Recherche de synergie entre actions GAL et propositions de projets PCDR
25-06-18	Remise rapport provisoire partie IV par l'Auteur de PCDR	
30-06-18	Retour population - mise en ligne sur site internet	
02-08-18	Remise des remarques de la FRW	
08-01-19	Séance d'information du nouveau Collège communal	Prise de connaissance et validation de la stratégie de développement (axes-objectifs-cahier de projets)
	Partie V - Lot 0 - projets mobilisateurs	
29-01-18	Lancement Groupe Action Communication associative	
06-02-18	Lancement Groupe Action Passeurs de mémoire	
28-02-18	Réunion Groupe Action Passeurs de mémoire	
17-05-18	Lancement Groupe Action Guide Bonne Entente Rurale	
29-03-18	Séance d'information sur le projet Biométhane Bois d'Arnelle	
02-05-18	Soirée débat/échange sur la Transition Energétique	
31-05-18	Soirée rencontre entre associations	
14-06-18	Réunion GA Passeurs de mémoire	
11-07-18	Réunion GA Communication associative	
24-07-18	Réunion GA Passeurs de mémoire	Préparation Journée Patrimoine 08/09 au Château De Dobbeleer
22-09-18	Participation au Groupe Mobilité GAL Pays des 4 Bras	Identification de 50 pôles sur le territoire à rendre accessible en modes alternatifs à la voiture, définition d'idées de projets sentiers + vélo
20-11-18	Réunion GA Passeurs de mémoire	Suivi des actions mobilisatrices et réflexion sur l'élaboration d'une FP
14-01-19	Réunion Groupe de Travail Sentiers	Inventaire réseau mobilité douce - situation de fait
08-03-19	Réunion Groupe de Travail Sentiers	Inventaire des sentiers et de leur état
26-04-19	Consultation des jeunes (13 et 26 ans) avec le PCS	Identification des axes d'actions - appel à projets "ça bouge dans ma commune"
01-04-19	Lancement Groupe de Travail Associatif	
01-05-19	Candidature Appel à projet Recensement PPPW	Cadastre des éléments du PPPW
01-05-19	Candidature Appel à projet Vis ma ruralité	Réaménagement de l'espace convivialité intergénrétionnelle sur la place de village de Wayaux
06-05-19	Lancement Groupe Vélo GAL Pays des 4 Bras	
10-05-19	Consultation des jeunes (13 et 26 ans) avec le PCS	Travail sur 2 axes : sport et skate, associatif et jeunesse
	Partie V - Fiches-projets lot 1-2-3	
07-05-18	Réunion de travail FRW-Drea²m	Conception d'un cahier de projets
23-05-18	**Réunion plénière CLDR**	Réflexion sur le cahier de projets et lien avec PAEDC (Pollec 3)
18-06-18	Réunion de coordination Commune-FRW-Drea²m	Echange sur les projets en cours et agenda du 2è semestre 2018
20-06-18	**Réunion plénière CLDR**	Travail sur le cahier de projets et lien avec PCDN
26-07-18	Visite de terrain Commune-FRW-Drea²m	Réflexion avec l'Auteur de PCDR sur les idées d'aménagement du Parc De Dobbeleer
25-09-18	Réunion de travail Commune-FRW-Drea²m	Travail sur les critères de programmation des projets en lots 1-2-3
18-10-18	Rencontre TIBI - Commune-FRW	Réflexion sur les projets en matière de déchets
08-01-19	Réunion de travail Commune-DGO3-GAL-FRW	Réflexion sur la réaffectation du site Agricoeur
08-01-19	Réunion de travail Commune-FRW-Drea²m-DGO3	Travail sur le cahier de projets proposés par la CLDR avec le nouveau Collège communal et ébauche de programmation en lots
22-01-19	**Réunion plénière CLDR**	Réflexion devenir site Agricoeur-choix des fiches-projets et programmation en lots
19-02-19	Réunion coordination Commune-FRW-Drea²m	Organisation de la rédaction des FP du lot 1
26-02-19	**Réunion plénière CLDR**	Viste atelier rural Agricoeur -Synthèse des commentaires de la CLDR sur la programmation-Présentation de 4 FP du lot 1

01-03-19	Rencontre Fabrique d'église et Evêché - Commune-FRW-Drea²m	Réflexion sur projet reconversion église de Frasnes
14-03-19	Groupe de Travail CLDR- Biodiversité	Réflexion avec CRSambre, Faune et Biotope, Natagriwall sur les projets nature
21-03-19	Groupe de Travail CLDR - Cheminements lents	Réflexion sur le contenu des projets cheminements lents
27-03-19	**Réunion plénière CLDR**	Présentation de 4 FP du lot 1
23-04-19	**Réunion plénière CLDR**	Présentation de 3 FP du lot 1
30-04-19	Réunion de travail FRW-Drea²m	Finalisation des FP du lot 1 et préparation des FP du lot2/lot 3
07-05-19	Réunion coordination Collège-Drea²m-FRW	Finalisation des FP du lot 1 et préparation des FP du lot2/lot 3
20-05-19	Visite de terrain Commune-FRW-Drea²m	Rencontre Gestionnaire RCA pour schéma d'organisation FP complexe sportif du lot 1
21-05-19	**Réunion plénière CLDR**	Présentation des FP du lot 2 et des intitulés projets du lot 3
28-05-19	Réunion coordination Collège-Drea²m-FRW	Examen de toutes les FP lot 1-2-3 suite aux commentaires de la CLDR
04-06-19	**Réunion plénière CLDR**	Echange sur le contenu des fiches-projets du lot 2 et du lot 3
11-06-19	Réunion de travail Collège-FRW	Relecture des FP du lot 1 rédigées par Drea²m et Commune
25-06-19	**Réunion plénière CLDR**	Approbation avant-projet PCDR et demande 1ère convention DR
02-07-19	Réunion coordination Commune-FRW-DGO3	Remarques pour la finalisation des FP du lot 1 et celle relative à la 1ère demande de conv DR
09-10-19	Retour à la population - réunion citoyenne	Présentation des fiches-projet lot 1-2-3

Partie VI - tableau récapitulatif

27-08-19	Validation par le Collège communal

PCDR Les Bons Villers

PARTIE B – Participation de la population

Annexe B.3

Le bilan de la 2è ODR

Opération de Développement Rural de Les Bons Villers

Le 20 décembre 2016

Procès-verbal de la réunion plénière de la CLDR (conjointe avec CCATM) du 7 décembre 2016

Copie à :
- *SPW – DGO3 – Direction du Développement Rural, Monsieur Louis Nicodème*
- *l'Administration communale, le Collège communal de Les Bons Villers*
- *les membres de la CLDR*
- *les membres de la CCATM*
- *la Direction de la FRW.*

Objet:
Bilan et évaluation de la 2ème Opération de Développement Rural

Présents :
CLDR (14)*: E. Wart (bourgmestre, président), P.Barridez (échevin), M. Bette, J.Breton, M-C. Corbisier, C.Francotte, R.Greban de Saint Germain, H.Mégali, N. Meurs, J-P. Malchair, J-L. Detrez, J-J. Allart, J. Breton, H. Loriau.*
CCATM (8): *P.Becquart, A.Mathelart, J-P. Robbeets, Daniel Terrasse, F.Toubeau, J-M. Bocket, G.Mathieu, M.Appart.*
Collège communal : *M.Lardinois, A.Lemmens, P.Jenaux.*
Administration communale *: B. Wallemacq, J. Perria, D. Deblaere, I. Lavendy, B. Biron.*
FRW *: M.Gilles, D.Phukan.*

Excusés pour la CLDR (4) :
A.Allart, J. Linet, L. Michaux, B. Vanhollebeke.

Excusés pour le SPW- DGO3 :
L.Nicodème.

---

0. Ouverture de la séance et accueil par le Bourgmestre et par la Présidente de la Cellule Solidarité Emploi ASBL

Le Bourgmestre remercie les membres de la CLDR qui font que cette commission est un lieu vivant de débat utile pour la vie communale.

1. Bilan de la 2ème Opération de Développement Rural de Les Bons Villers

Présentation par la FRW de la stratégie de la 2ème ODR et des actions menées entre 2002 et 2016 (voir présentation en annexe).

2. Pause – repas convivial préparé par la Cellule Solidarité Emploi

3. Evaluation qualitative de la 2ème ODR

Des panneaux reprenant les 7 objectifs du PCDR sont disposés dans la salle. Chaque panneau compile les actions menées depuis 2002 en lien avec l'objectif.

Les participants à la réunion sont invités à se prononcer individuellement sur les objectifs en répondant à 2 questions.

- ➔ *L'objectif a-t-il été atteint ?* Les participants ont reçu 7 gommettes qu'ils placent à côté du « smiley » correspondant à leur ressenti.

- ➔ *Des actions complémentaires doivent-elles être menées ?* Les participants ont l'opportunité de proposer de nouvelles actions ou de commenter l'objectif sur des post-it qu'ils collent sur les panneaux.

L'exercice d'évaluation est suivi d'une mise en commun.

4. Résultats de l'évaluation individuelle

<u>Objectif 1</u> : Restructurer le centre du village de Frasnes-lez-Gosselies pour donner un cœur à l'entité bonsvillersoise

					
Votes	4	**12**	11	2	0

<u>Propositions d'actions / commentaires</u> :

- Promouvoir la réintégration de la N5 !
- Le projet ne pourra se voir aboutir que lorsque l'ensemble sera urbanisé, lorsque les liaisons lentes vers le centre seront actives et lorsque la voirie N5 sera aménagée. (Un tronçon vers Genappe pourrait être projeté plus rapidement).
- Un événement d'accueil des nouveaux habitants avec présentation des services et des activités locales (idem objectif 7).

<u>Objectif 2</u> : Renforcer le sentiment d'appartenance communale

					
Votes	1	**11**	9	7	0

Propositions d'actions / commentaires :

- Augmenter la communication et la visibilité (horaires) des initiatives.
- Certains riverains pourraient être responsables de leur environnement et gérer des bacs floraux dans les aménagements publics ?
- SVP encore plus d'intérêts et d'actions pour : les jeunes, les vieux et leur « vivre ensemble » intergénérationnel ; la ruralité ; la convivialité.
- Nos entrées de bourgs pourraient-ils être plus accueillants (déco…) ? A l'instar de ce qui se fait en France.
- Relancer des jardins collectifs.
- Poursuivre, accentuer la dynamique de développement : agricoeur, place des combattants, rue Albert 1er (la rendre plus commerçante), château, complexe sportif, centre administratif (idem pour objectif 3).

***Objectif 3* : Avoir une politique communale d'aménagement du territoire**



Votes	7	**15**	4	2	0

Propositions d'actions / commentaires :

- Création d'un parc de convivialité et des jeux pour enfants face à la maison de village de Rèves.
- La qualité d'un village doit également se refléter dans la qualité de son habitat, son architecture respectueuse de son terroir. Envisager aussi une certaine forme de « rénovation urbaine » de certains îlots anciens.
- Un des objectifs les plus abouti dans son ensemble.

***Objectif 4* : Renforcer le sentiment d'appartenance communale**



Votes	4	**14**	8	2	1

Propositions d'actions / commentaires :

- Manque d'investissements et de projets par rapport aux sentiers (ex : Ravel) pour une cohérence avec l'environnement.
- Le bonvibus passera-t-il à la gare de Luttre ?
- Poursuivre en assurant une liaison entre les tronçons réalisés et en projets.
- Toujours plus d'offres pour l'accueil des enfants en bas âge et en périodes de congés scolaires.
- Réhabiliter les sentiers et veiller à l'entretien des sentiers existants.
- Créer des activités incorporant les voies lentes de manière à toucher de plus en plus la population.

<u>Objectif 5</u> : Maintenir, valoriser l'activité agricole et l'environnement rural de la commune



Votes	2	5	**12**	10	0

<u>Propositions d'actions / commentaires</u> :

- Promouvoir les discussions entre agriculteurs et riverains notamment pour les questions qui se posent lorsque les deux mondes se rencontrent (problématiques liées à la gestion des zones et à la bonne entente).
- Soutien plus important aux producteurs locaux.

<u>Objectif 6</u>: Adapter l'offre en services en fonction de la demande de la population et des acteurs locaux



Votes	5	**13**	9	3	0

<u>Propositions d'actions / commentaires</u> :

- Mieux pour l'accueil de la petite enfance !! Inexistant avant 2006.
- Coordination des déplacements en fonction des centres d'intérêts (gare, activités sportives, activités des jeux).

<u>Objectif 7</u> : Mettre en valeur les activités locales



Votes	1	**12**	11	4	0

<u>Propositions d'actions / commentaires</u> :

- Objectif touristique du Pays des 4 bras peu clair ou mis en évidence par rapport à Geminiacum. Le logement (?) ne se résume pas au tourisme et inversément. Cohérence de l'identité peu visible.
- Structurer de meilleure manière les différents comités des fêtes de l'entité afin de coordonner leurs activités et renforcer leurs coopérations.
- Professionnaliser la gestion des différents musées de l'entité.
- Est-ce que « Monsieur et Madame tout le monde » est au courant de ces initiatives, savent-ils ce que représente le PCDN, le PCDR ???

5. Mise en commun / discussion en plénière

Les grandes tendances qui se dessinent suite à l'évaluation individuelle sont lues par la FRW. Les participants sont invités à réagir s'ils le souhaitent.

<u>Objectif 4</u> : Renforcer le sentiment d'appartenance communale

- Est-il possible de rétablir la ligne TEC qui auparavant passait dans les villages de la commune ?
  Commune : la gestion des lignes de bus TEC est hors maîtrise communale, ils ont leur propre logique. C'est ce constat qui a amené la création du bonvibus qui a pour vocation de desservir les villages de l'entité.
- Le lancement d'un plan communal de mobilité sera l'occasion d'envoyer un signal au TEC afin qu'il repense leurs lignes.
- Le charroi agricole devrait être limité à 30 km/h dans les agglomérations. Il roule vite et cela pose des problèmes de sécurité routière.

<u>Objectif 5</u> : Maintenir, valoriser l'activité agricole et l'environnement rural de la commune

- Cet objectif suscite encore pas mal d'attentes.
- Les agriculteurs doivent réellement garder une place dans nos villages ruraux.
- Il faut envisager l'agriculture autrement. L'agriculteur doit nourrir son village et être plus proche du citoyen.
- Il faut œuvrer au rapprochement de l'agriculteur et du citoyen.
- Les jeunes agriculteurs ont de plus de plus de mal à avoir accès à la terre. Cela pose de réelles questions pour l'avenir.
- Les circuits courts sont à promotionner.
- Les Bons Villers est une commune rurale péri-urbaine. C'est un problème car il faut y freiner l'urbanisation. C'est aussi une chance car la position géographique permet de développer des circuits courts à destination de la ville.
- L'activité agricole doit continuer à être valorisée. C'est une activité économique primaire essentielle. Il ne faut pas rentrer dans la logique d'IGRETEC qui veut transformer les champs en zoning, même si cela a l'air plus créateur d'emplois dans un premier temps.
- Les agriculteurs doivent faire attention à leurs pratiques environnementales.
- Les dépôts sauvages sont un problème (champs, accotements…).
- Quel type d'agriculture voulons-nous ? Des champs de grandes cultures ou des parcelles avec des haies et des bocages ?
- L'environnement rural et l'activité agricole doivent-ils s'opposer ?
- L'agroforesterie et les nouvelles techniques culturales sont en plein développement. Elles permettent de concilier grandes cultures et biodiversité.

<u>Objectif 6</u>: Adapter l'offre en services en fonction de la demande de la population et des acteurs locaux

- Tout le monde ne connaît pas ce qui se fait dans la commune.
- Le terme « service » est trop vaste.
- Comment la population demande-t-elle de nouveaux services ?

Commune : la population s'exprime souvent lorsqu'elle rencontre les services communaux. Ce sont principalement les demandes d'intérêt collectif qui sont traitées.
FRW : lors de la prochaine ODR, il y aura des consultations villageoises. Ce sera une bonne occasion pour la population de s'exprimer.

<u>Objectif 7</u> : Mettre en valeur les activités locales

- Il y a une méconnaissance de ce qui se passe au niveau local.
- En quelques années, il y a eu une grande évolution avec la création de nombreuses commissions consultatives et beaucoup d'occasions pour le citoyen de participer à la vie de la commune. Même si ce ne sont que 1% ou 2% des habitants qui s'impliquent, ils sont de bons relais pour faire passer les informations via le bouche-à-oreille.

6. Troisième Opération de Développement Rural

En 2017, Les Bons Villers se lance dans une 3ème ODR qui débutera par une réunion d'information-consultation dans chaque village. Une nouvelle commission locale de développement rural (CLDR) sera installée dans la foulée. S'ils le souhaitent, les membres actuels seront invités à poser leur candidature.

Pour le Secrétariat,

Martine Gilles et Dimitri Phukan
Fondation Rurale de Wallonie
Bureau Brabant Hesbaye



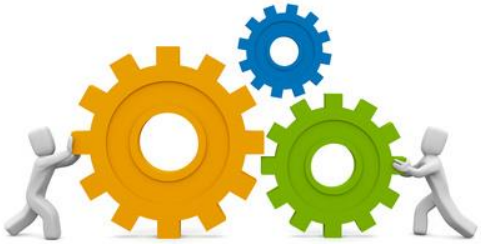
Bilan de la 2ème Opération de développement rural (ODR) de Les Bons Villers

2002 ⇨ 2016

Réunion CLDR/CCATM

7/12/16

L'ODR c'est…



Un Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Un document co-construit décrivant une série d'objectifs et de projets à mettre en œuvre durant 10 ans

+ Une dynamique mobilisatrice…

⇨ Actions avec les citoyens

⇨ Dynamiques au sein de l'administration communale

Elaboration du PCDR



2004

Consultation population | Mise en place CLDR | Groupes de Travail citoyens | Ecriture PCDR | Approbation avant projet CC | Approbation GW | Approbation GW 2004/2014

2002







L'élaboration du PCDR

Les grands enjeux pour la commune

Groupes de Travail (GT)

Les premières idées de projets

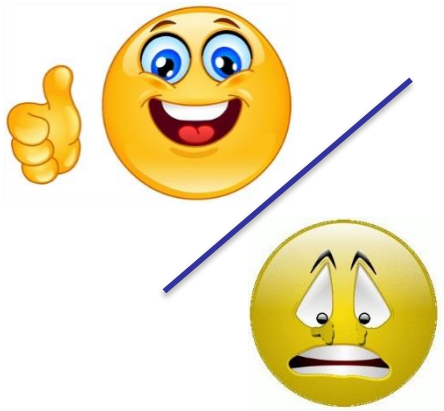


Priorités ?

Impacts ?

Contraintes ?

Moyens ?



Le diagnostic partagé

Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Installation de la CLDR en 2003



Les conventions DR





2002 - maisons de village Wayaux et Mellet (phasing out Objectif 1)

2004 – étude du réseau de liaisons lentes intervillages

2005 – acquisition du site Agricoeur



2007 – atelier rural Agricoeur



2009 – maison multiservices Mellet (PWDR)



2009 – liaison lente entre Mellet et Frasnes

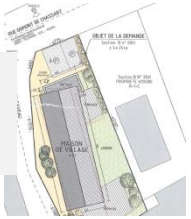
2012 – liaison lente entre Rèves et Frasnes





2013 – maison de village Agricoeur

2014 – maison de village Villers-Perwin



2014 – parking et accès au site Agricoeur

Les constats de 2002



- Une commune avec **5 villages**
- Une **position géographique favorable** avec des **problèmes de mobilité**
- Une **croissance démographique** avec des **problèmes d'intégration** et des sentiments divergents
- Un **patrimoine rural et agricole** qui risque de perdre sa propre identité
- Un **revenu moyen élevé** mais qui cache des **disparités** sociales
- Une **économie rurale diversifiée** mais peu attrayante pour **le commerce**
- Une **potentiel culturel important** qui a besoin de plus de coordination et de soutien

Une stratégie de développement axée sur des priorités



⇨ l'identité territoriale

⇨ la cohésion sociale

⇨ l'économie rurale et la vie culturelle (dynamique de pays)

Les objectifs du PCDR

Objectif 1 :	Restructurer le centre du village de Frasnes-lez-Gosselies pour donner un **cœur à l'entité bonsvillersoise**
Objectif 2 :	Renforcer le **sentiment d'appartenance** communale
Objectif 3 :	Avoir une politique communale d'**aménagement du territoire**
Objectif 4 :	Faciliter les **déplacements intervillages** des habitants
Objectif 5 :	Maintenir, valoriser **l'activité agricole et l'environnement rural** de la commune
Objectif 6 :	Adapter **l'offre en services** en fonction de la demande de la population et des acteurs locaux
Objectif 7 :	Mettre en valeur les **dynamiques locales**



Bilan des actions

2002 ⇨ 2016

Objectif 1

Restructurer le centre du village de Frasnes-lez-Gosselies pour donner un cœur à l'entité bonsvillersoise

Site Agricoeur



Un nouveau cœur pour Les-Bons-Villers

Fondation Rurale de Wallonie-FRW

Château de Dobbeleer



Complexe sportif: développement



Schéma de structure communal : lignes directrices pour l'urbanisation le long N5



Objectif 2

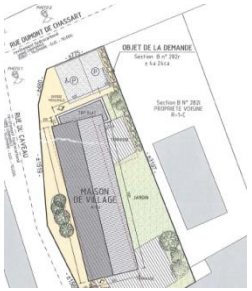
Renforcer le sentiment d'appartenance communale

Une maison de village dans chaque village









Une salle socio-collective pour l'ensemble de entité sur le site Agricoeur



Objectif 3

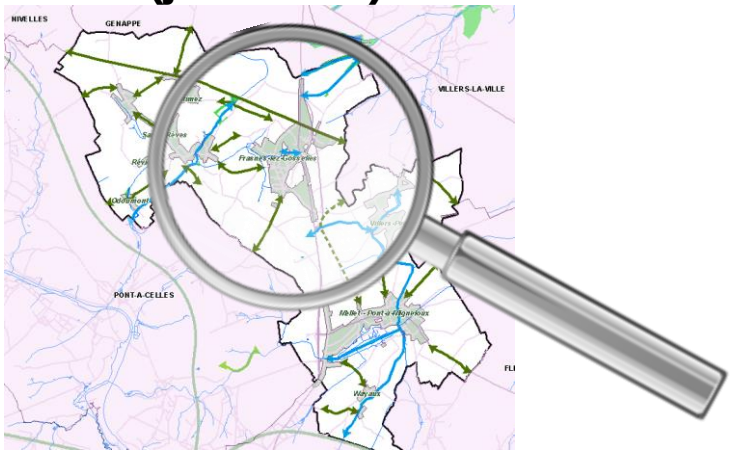
Avoir une politique communale d'aménagement du territoire

La CCTAM





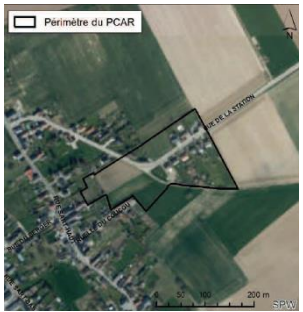
Le Schéma de structure communal (juin 2016)

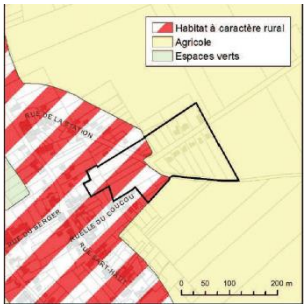


Plans communaux d'aménagement

➔ **PCA La Chapelle**

➔**PCAR Rue de la Station**





Objectif 4

Faciliter les déplacements intervillages des habitants

Le Bonvibus



Un minibus du service de cohésion sociale



Les liaisons lentes intervillages (Villers-Perwin, Wayaux, Mellet, Rèves)



Les-Bons-Villers : objectif mobilité lente !

Fondation Rurale de Wallonie-FRW

Objectif 5
Maintenir, valoriser l'activité agricole et l'environnement rural de la commune

Les jardins potagers
« des terres et nous »



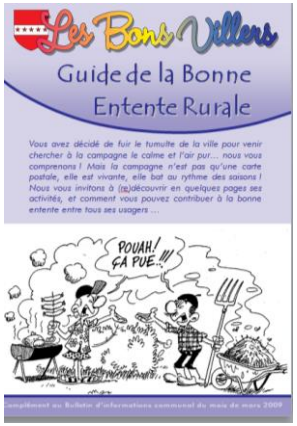


La Flache :
valorisation de la zone humide



Le guide de bonne entente rurale

Les chroniques agricoles



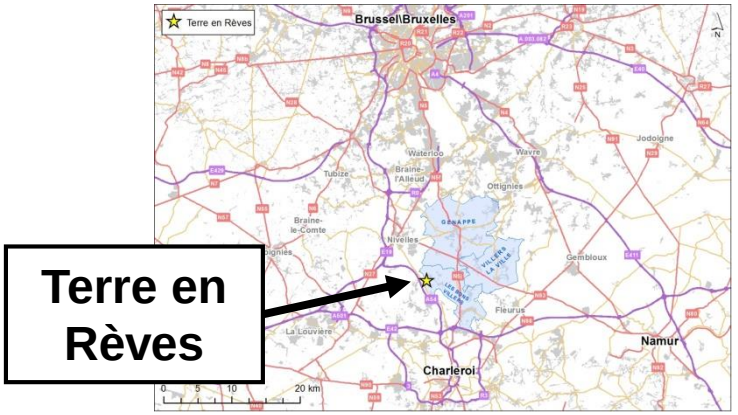
La motion contre le projet d'extension du zoning de Gosselies à Wayaux

Objectif 5
Maintenir, valoriser l'activité agricole et l'environnement rural de la commune

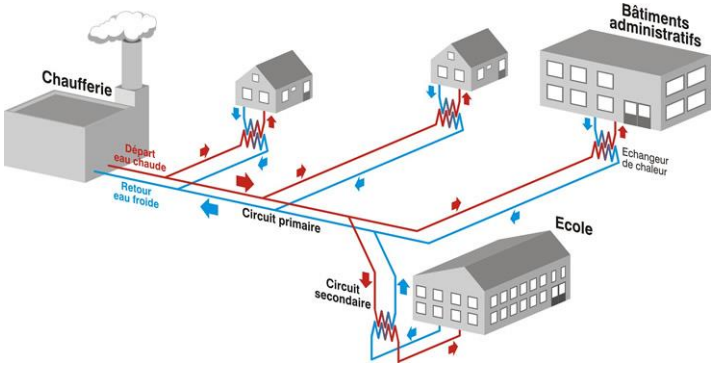
Le remembrement des terres agricoles de Rèves



Projet de maraîchage bio à Rèves avec DAFOR et GAL Pays 4 Bras



Le réseau de chaleur bois au centre de Mellet pour les bâtiments publics



Le règlement communal d'amélioration du maillage écologique et de la biodiversité



Objectif 6
Adapter l'offre en services en fonction de la demande de la population et des acteurs locaux

L'augmentation de la capacité d'accueil de la petite enfance

2006	**0**	
2009	**12**	maison de village Wayaux
2012	**12 + 3**	maison de village Wayaux
2015	**18**	ancien presbytère Mellet
2018	**15** (MV Wayaux) **+ 18**	château de Dobbeleer Frasnes
	10	1 local pour 2 co-accueillantes PCA de La Chapelle



Taux couverture accueil pré-scolaire
2003 : 32,8 places / 100 enfants
2014 : 35,2 places / 100 enfants

Source Walstat

Objectif 6

Adapter l'offre en services en fonction de la demande de la population et des acteurs locaux

L'augmentation du nombre de logements publics

Localisation	Nombre	Type de logements
Château de Dobbeleer	19 1	intergénérationnels conciergerie
Jardins de Wallonie - cité du Champ du Roux - Mellet la neuve - Rue Burny	 10 2 4	 5 maisons et 5 appartements
Presbytère de Mellet	2	
PCA de La Chapelle	2	tremplins pour les jeunes.
Maison de village de Rèves	2	
Maison de village de Wayaux	2	insertion
Site Agricoeur	3	familles nombreuses



Objectif 6

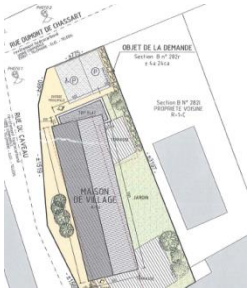
Adapter l'offre en services en fonction de la demande de la population et des acteurs locaux

Une maison de village dans chaque village









Complexe sportif



Le parc à marmots à Wayaux



La maison de jeunes à la cité de Mellet



Atelier rural (Agricoeur)



Objectif 6

Adapter l'offre en services en fonction de la demande de la population et des acteurs locaux

Le ramassage des déchets verts à domicile et cellule d'entretien espaces verts





La cellule solidarité emploi : développement des services
(repas pour les collectivités, produits locaux, titres-service)



La maison multiservices à Mellet
(point Poste, EPN, bibliothèque, service de cohésion sociale)



Objectif 6

Adapter l'offre en services en fonction de la demande de la population et des acteurs locaux

Adhésion à la ressourcerie du Val de Sambre

La Ressourcerie du Val de Sambre

Collecte gratuite des encombrants sur rendez-vous 071-47.57.57

Création du marché de Frasnes



Objectif 7

Mettre en valeur les dynamiques locales

Plan communal de développement de la nature (PCDN)



Pays de Geminiacum



Pays des 4 Bras



VILLERS-LA-VILLE ET GENAPPE

Un groupe d'action locale (GAL) est en cours de création

Un GAL (groupe d'action locale) est en cours de constitution entre les communes des Bons Villers (Hainaut), de Villers-la-Ville et de Genappe.



GENAPPE/VILLERS-LA-VILLE – INITIATIVE

Le « Pays des Quatre Bras » voit le jour

Un nouveau Groupe d'Action Locale

Location de vélos électriques au complexe sportif (partenariat avec Maison Tourisme Charleroi et Abbaye Villers-la-Ville)

Après le repas…

30’ pour l’évaluation

1. Les objectifs du PCDR sont-ils atteints?



2. Nouvelles actions à développer?

Propositions

+ mise en commun


Bon
Appetit.

Canevas d'entretien des personnes-ressources

Martine Gilles– Dimitri Phukan

Objectifs :

- *Identifier les ressources, atouts, faiblesses et enjeux possibles du territoire pour la réalisation du pré-diagnostic.*
- *Donner envie de participer.*

Aspects généraux (20')

- ✓ Quelle est votre implication dans la commune ? Etes-vous porteur de projets ?
- ✓ Citez 2 ou 3 mots qui caractérisent le mieux, selon vous, la commune ?
- ✓ Que retenez-vous de la 2e ODR : participation, processus, projets ?
- ✓ Où se situent les endroits stratégiques de développement de la commune (effectifs ou à développer) ?
- ✓ Comment, selon vous, est perçue la commune de l'extérieur ?

Aspects thématiques (40')

- ✓ Principaux points forts/ points faibles/ressources ?
- ✓ Enjeux à traiter prioritairement dans les prochaines années ?
- ✓ Et s'il ne fallait faire qu'un seul projet, ce serait …. ?

Thèmes

- Environnement : aménagement du territoire, mobilité, qualité de l'environnement, biodiversité et paysages, gestion de l'énergie, nuisances, patrimoine.
- Culture : identité, ressources, acteurs, projets, accès aux pratiques culturelles.
- Social: logement, services à la population, santé, mobilité, cohésion entre les villages, incivilités, lutte contre la pauvreté, égalité des chances, coopération.
- Economie : PME, commerces, agriculture, tourisme, énergie, filières innovantes et durables.
- Gouvernance : moyens humains et financiers communaux, gestion des déchets, infrastructures publiques, outils de gestion et de planification du territoire, gestion communale durable, canaux de communication, communication de proximité, organes participatifs, coopération transcommunale.

Pour terminer…

- Pourriez-vous nous parler d'un lieu préféré qui représente bien la commune de Les Bons Villers ?
- Quelles personnes-ressources nous conseillez-vous d'inviter spécifiquement aux consultations ?

PCDR Les Bons Villers

PARTIE B – Participation de la population

Annexe B.5

La synthèse des interviews personnes-ressources

Synthèse des résultats des rencontres des personnes-ressources – mars 2017

Liste des personnes-ressource (14) : Jean-Jacques Allart (chef de groupe MR), Justin Art (chef de groupe CDH),Pierre Becquart (président CCATM), Philippe Bex (chef de groupe PS), Marie-Cécile Corbisier (présidente Cellule Solidarité Emploi), Mathieu Davaux (agriculteur circuit court), Marc Debuysse (gérants AD Delhaize), Henri Mégali (chef de groupe Ecolo), Noëlle Meurs (agricultrice gîte à la ferme), Benjamin Motte (Directeur RCA), Christophe Pels (membre groupe PCDN), Marie-Cécile Van Beneden (présidente CPAS), Bernard Wallemacq (directeur général administration communale), Simone William-Brockmans (association culturelle).

I. Analyse AFOM

I. Dimension Physique	La Vision des personnes- ressources			
	Les Atouts	**Les Faiblesses**	**Les Opportunités**	**Les Menaces**
a. Géographie	• Localisation proche de pôles d'emploi (Bruxelles, Gosselies, Nivelles, LLN). • Proximité de communes de même typologie rurale (Genappe, Villers-la-Ville). • Eclatement des villages – grande distance entre eux.			• Risque d'expansion des zonings industriels de Gosselies et de Nivelles dans les terres agricoles de LBV.
b. Urbanisme, occupation et aménagement du territoire	• Le SSC définit les lignes directrices de l'urbanisation sur l'entité et ainsi que les mesures d'aménagement pour lutter contre les inondations.	• Frasnes et Mellet s'urbanisent. • Trop d'appartements à Frasnes. • Les entrées de village de Frasnes ne sont pas marquées. • L'égouttage de certaines zones n'est plus dimensionné pour l'urbanisation actuelle.	• La mise en œuvre du CoDT et des outils pour une urbanisation respectueuse du DD.	
c. Patrimoine	• Le cimetière de Rèves. • Le château de Dobbeleer et son parc. • Le paysage le long des chemins de remembrement près de la ferme du Blocus. • La Tour du Vieux Château (gérée par le CODERM). • Le château de Villers-Perwin (privé).	• La chapelle du Roux n'est pas mise en valeur. • La chambre échevinale n'est pas assez connue • Le petit patrimoine (chapelles, portails,…) n'est pas assez valorisé.		

d. Biodiversité et paysages	• Les initiatives de jardins biodiversité (musée Rodava, presbytère de Villers-Perwin) • La réserve pédagogique de Rèves (près du parc à conteneurs) et la zone humide de la Flache à Frasnes. • L'ancienne voie du tram à Mellet. • La L131.	• La pauvreté des espèces d'oiseaux. • La monotonie paysagère (pas de strates végétales). • Prolifération des chardons, peu d'échardonnage (privé et public).		• La perte de biodiversité par l'agriculture intensive (pesticides) et l'exploitation des terres agricoles par des entreprises (conventions annuelles).
e. Qualité de l'environnement (Air/eau/sol)				
f. Ressources naturelles				
g. Energie	• Collaboration avec Province Hainaut pour POLLEC III. • Collaboration RENOWATT pour bâtiments publics.			
h. Nuisances	• Bassins d'orage écologiques en projet pour lutter contre les inondations.	• Zones inondées régulièrement (identifiées au SSC). • Pratiques culturales ne tenant pas compte de l'habitat et des risques d'inondation.		
i. Acteurs et projets	• Le groupe PCDN et l'éco-conseillère. • Le CODERM. • La CCATM.			

II. Dimension Culturelle	La Vision des personnes- ressources			
	Les Atouts	**Les Faiblesses**	**Les Opportunités**	**Les Menaces**
a. Ressources culturelles	• Un potentiel local d'artistes, de groupes musicaux, de troupes théâtrales. • La grange d'Agricoeur, futur lieu d'hébergement d'activités culturelles. • La qualité de la bibliothèque de Mellet. • La renommée de la troupe de théâtre wallon à Mellet. • Beaucoup d'activités organisées : conférences, projections films, concerts…	• Pas ou peu de coordination, de dynamisation entre les acteurs. • Pas de fédération entre les bibliothèques de l'entité (bénévoles). • Pas de coordination entre les troupes théâtrales de l'entité (bénévoles)		
b. Accès aux pratiques culturelles	• Le calendrier des activités culturelles géré par le Pays de Geminiacum.	• Peu d'activités culturelles. • Le creux entre les activités du Pays de Geminiacum qui s'arrêteront fin 2017 et les futures activités culturelles développées par le Pays des 4 Bras. • Pas de salle culturelle. • Le complexe sportif n'arrive pas à accueillir toutes les activités qui foisonnent. • La future maison de village dans la grange Agricoeur n'aura pas la taille pour accueillir les évènements rassemblant jusqu'à 800 personnes !	•	•
c. Acteurs et projets	• L'Institut Ste Marie de Rèves (théâtre). • La troupe de théâtre wallon Mellet. • **L'association des parents de l'école fondamentale de Frasnes (très grand succès du concert Récré Décibel en mars au complexe sportif).** • Les bénévoles de la bibliothèque Mellet. • Le nouveau partenariat avec le GAL Pays des 4 Bras.. • Nombreux artistes sur le territoire : fondeur de bronze, Fred and the Healers. • Section locale des Femmes Prévoyantes Socialistes organise 1 spectacle par an pour les adultes et 1 pour les enfants. • L'association des Arts Bonsvillersois (exposition au complexe sportif). • Les comités des fêtes sont très actifs.	• La fin du GAL Pays de Geminiacum (soutien à plusieurs activités culturelles). • Pas de fédération des artistes de l'entité. • Epuisement de l'association PAC qui organisait auparavant des spectacles avec humoristes de renom.		

III. Dimension humaine	La Vision des personnes- ressources			
	Les Atouts	**Les Faiblesses**	**Les Opportunités**	**Les Menaces**
a. Démographie	• Le SSC prévoit les zones de densification de l'habitat dans les centres de Mellet et de Frasnes.			• Dérèglement de la pyramide des âges par l'installation croissante de maisons de repos et de résidences services attirant une population de seniors sur l'entité.
b. Logement	• Logements communaux en augmentation et diversifiés. • Une vingtaine de nouveaux logements publics au château De Dobbeleer. • 3 parcs de logements sociaux. • Possibilités de plus-values immobilières (3ème commune la plus chère du Hainaut). • Projet d'appartement témoin du CPAS sur la bonne occupation d'un logement.	• Les prix des locations sont élevés. • L'immobilier est cher. • Logement insalubre (rue d'Odoumont à l'entrée de Rèves). • La cité blanche de Mellet c'est le quart monde !	• Demande en hausse pour petits logements (1 à 2 chambres).	
c. Mobilité, voies de communication & espaces publics	• Le Bonvibus circule bien dans les villages et est utilisé. • Le taxi social fonctionne bien avec un réseau de bénévoles. • Bon aménagement pour réduire la vitesse à la rue de Bruxelles à Rèves. • Bonne desserte en TEC Nivelles-Fleurus (ligne 73). • Le PCM au budget 2017. • Le nouvel espace public (parc du château De Dobbeleer acquis par la Cô).	• La vitesse excessive rue d'Oudemont (une des entrées de Rèves). • L'aménagement partiel de la voirie à la rue de la Station à Rèves. • Pas de liaison Bonvibus vers gare de Luttre. • Manque de trottoirs. • Ancienne voie de chemin de fer L131 à Rèves pas assez entretenue. • Les sentiers du pays de Geminiacum ne sont pas entretenus (les panneaux ont disparu). • Sentiers peu connus. • Certains sentiers sont labourés par les agriculteurs. • Congestion des villages aux heures d'entrées et de sorties des écoles. • Mellet est coupé en 2 par la RN527. • Pas de mesures de sécurisation routière du centre de Villers-Perwin durant les réunions des mouvements de jeunesse. • Liaison lente Frasnes – Villers Perwin : pas de séparation physique entre la piste cyclable et la route. • Le statut des chemins de remembrement n'est pas clair. Qui peut les utiliser ?		

d. Accès aux services	**Petite enfance**	• Plusieurs crèches. • Augmentation du nombre de places d'accueil petite enfance (ancien presbytère de Mellet, ancien château De Dobbeleer à Frasnes).			
	Jeunesse		• Difficulté de cerner les attentes des jeunes.		
d. Accès aux services	**Ainés**	• Les activités du CCCA. • Le Bonvibus.		• Le développement privé des maisons de repos et des résidences services dans l'entité (projets à côté du Delhaize, à Villers-Perwin, en face du Champ du Roux) et proche de l'entité (au Quatre-Bras de Baisy-Thy) • L'agrandissement des maisons de repos privées existantes (Villers-Perwin, Frasnes).	• L'arrivée d'une population très âgée venant de l'extérieur.
	Enseignement	• Tous les réseaux scolaires sont présents. • Tous les niveaux : de la maternelle au secondaire. • L'école de Villers-Perwin participe activement aux activités locales.	• Le Collège de Rèves est un corps étranger !		
	Sports	• Frasnes est un pôle sportif (hall omnisport, cours de tennis, foot, équipe vélo). • 2 projets pour le complexe sportif : - rénovation des terrains de foot et réaménagement des abords vers le parc du château De Dobbeleer - création d'une bulle polyvalente (activités sportives + socio-culturelles de très grande taille -800 personnes) • Commune est un cadre agréable pour les groupes de marcheurs. • Présence du karting.	• Difficile de créer un ancrage local avec le golf de Pierpont.		

e. Solidarités	Services sociaux	• Beaucoup de services existent et fonctionnement bien.			
	Vie de quartier / Cohésion entre habitants	• Les ducasses sont des lieux de rencontre et de grand rassemblement. • L'AD Delhaize est un lieu de rencontre pour les citoyens. • Le complexe sportif est un lieu important de rassemblement pour tous les villages. • Salles de fête à louer au golf de Pierpont et au Rèves d'Antan (mais cher !). • Esprit de clocher toujours présent dans les villages.	• Pas beaucoup de cafés de village pour se retrouver au niveau des jeunes. • Les maisons de villages ne sont pas perçues comme de véritables lieux de vie villageoise. • Clivage entre villages (peu de cohésion) : 3 entités (Mellet/Wayaux-VP-Frasnes/Rèves) • Le guide de bonne entente rurale n'est plus utilisé.		
	Nouveaux habitants		• Nouveaux habitants peu intégrés à la vie de village.		
e. Solidarités	Liens intercommuna ux / Coopération	• Le nouveau GAL Pays des 4 Bras.	• Manque de visibilité de l'accueil d'étrangers. • Pas d'entente avec Pont-à-Celles pour des projets transcommunaux.		
f. Santé physique et mentale		• Projet ASI (association de santé intégrée). • Antenne de l'hôpital de Gosselies à Rèves pour prise de sang et pédiatrie. • Projet de « boîte à tartines jaunes » à mettre dans le frigo pour les aînés avec leurs coordonnées et la posologie de leurs médicaments.	• Le médecin généraliste de Rèves va prendre sa pension et pas de successeur. • Les médecins généralistes n'arrivent plus à prendre de nouveaux patients (problème pour certaines maisons de repos).		
g. Acteurs et projets		• St Vincent de Paul très actif à Mellet pour aider 30 familles. • **Le Raid des 5 villages (en mai) organisé par profs de l'Institut Ste Marie.** • Les scouts de Villers-Perwin. • Directeur du complexe sportif.	• Pas de maison de jeunes à Frasnes.		

IV. Dimension économique	La Vision des personnes- ressources			
	Les Atouts	**Les Faiblesses**	**Les Opportunités**	**Les Menaces**
a. Revenus des ménages	• Les nouveaux habitants venant du Brabant ont des revenus plus élevés (source financière pour la commune). • Pas d'explosion des exclus du chômage.			
b. Emploi/ Formation	• Projet privé de maison de repos à Frasnes créera 40 emplois. • Extension AD Delhaize créera 5 emplois.	• Peu d'emplois locaux malgré le zoning au centre de Frasnes.	• L'extension du zoning de Gosselies sur la commune.	
c. Activités économiques	• Existence et bonne localisation du zoning industriel le long du contournement N5. • Bonne accessibilité routière de la commune. • Les activités indépendantes bien présentes dans les villages. • Les commerces de proximité (+ marchés) présents et variés. • Petits commerces et circuits courts apportent une bonne complémentarité à l'offre commerciale classique.	• Zoning sous-occupé et pas toujours par de l'activité économique. • Commune satellisée au niveau commercial, entourée par de nombreux pôles qui drainent la clientèle bonsvillersoise. • Pas de pompe à essence. • Pas de nettoyage à sec. • Peu d'HORECA de qualité. • L'image négative de la CSE auprès des habitants. • Absence de rotation dans l'occupation de l'atelier rural.		• Installation d'une deuxième grande surface entrainera une guerre des prix qui pourrait tuer les petits commerces.
d. Agriculture	• Plusieurs magasins à la ferme (circuits courts) ex : fermes de la Couronne, du Warchais, de la Chapelle, Van Landschoot, … • Le remembrement des terres agricoles facilite l'accès à l'exploitation des terres. • Encore beaucoup de fermes familiales. • La plupart des fermes ont un repreneur (en direct ou quelqu'un du village). • Diversité des cultures.	• Une même niche de transformation de produits laitiers pour plusieurs producteurs. • L'utilisation des chemins de remembrement comme raccourcis de circulation (vitesse excessive des véhicules et dépôts sauvages) c'est une difficulté pour le travail des agriculteurs.		
e. Tourisme	• Bonne occupation des gîtes (clientèle touristique et affaires). • Gîtes travaillent en réseau (avec Pont-à-Celles).	• Pas d'attraits touristiques.		

f. Acteurs et projets	• Le marché de Frasnes associant des producteurs locaux. • Le projet de marché à Mellet. • L'AD Delhaize qui est un acteur de développement local (collaboration avec producteurs locaux, sponsoring d'activités,…).			

V. Gestion publique du territoire communal	**La Vision des personnes- ressources**			
	Les Atouts	**Les Faiblesses**	**Les Opportunités**	**Les Menaces**
a. Organisation politique				
b. Moyens humains et financiers communaux	• Le service population efficace et rapide. • La réforme des services cô. • Ouverture de l'administration communale le vendredi soir et le samedi matin. • Rentrées financières faibles.	• Beaucoup de gros investissements à Frasnes.	• L'extension du zoning de Gosselies sur la commune (rentrées financières potentielles).	
c. Outils de planification, de développement et de gestion	• Le schéma de structure communal qui définit les pôles de la commune.	• Manque de consultation des usagers lors de l'aménagement de voiries. • L'A21L semble une coquille vide. • Lenteur de mise en œuvre des projets du PCDR.		
d. Gestion des déchets / Propreté publique	• Les poubelles à puces qui sensibilisent à réduire les déchets non recyclables. • La Commune gère bien les dépôts sauvages.	• L'accès limité au parc à conteneurs (1 m³ par jour). • Les filets d'eau doivent être mieux entretenus et brossés. • Présence de dépôts sauvages.		

e. Infrastructures publiques	• Rond-points sont fleuris (sauf à Rèves). • Travaux UREBA réalisés (il y a 4 ans) pour le complexe sportif (nouvelle chaudière, isolation).	• Mauvais état de l'église de Frasnes. • Les maisons de village pas facilement disponibles pour les citoyens. • Maisons de village sous utilisées. • Les bâtiments publics de Frasnes ne sont pas liés entre eux d'un point de vue cheminement : chambre échevinale, château De Dobbeleer, ferme Agricoeur, complexe sportif. • Peu de salles de grandes dimensions pour se réunir.		
f. Gestion communale durable	• Jardin en permaculture à l'arrière du CPAS. • Epicerie sociale du CPAS. • La journée sur l'énergie du CPAS et de la Commune (2016).	• Communication communale faible. • Pas assez d'entretien des projets en lien avec la biodiversité. • A21L pas visible (coquille vide ?).		
g. Acteurs et projets	• La Régie communale autonome (RCA) composée de 8 personnes + 2 ALE.	• La Cellule Solidarité Emploi est peu connue et a même une image négative. • Le taxi social est peu connu. • La société Les Jardins de Wallonie n'est pas un partenaire performant pour le logement public.		

VI. Communication et participation	**La Vision des personnes- ressources**			
	Les Atouts	**Les Faiblesses**	**Les Opportunités**	**Les Menaces**
a. Outils de communication	• Nouveau site internet du complexe sportif.	• Le site internet communal (gestion pas optimale) peu utilisé. • Pas de communication via facebook.		
b. Dispositifs participatifs				
c. Image extérieure/ perception du territoire	• Le village de Rèves est connu pour l'Institut Sainte Marie. • Le village de Frasnes est connu pour son complexe sportif. • Le village de Villers-Perwin est connu pour les guides et les scouts.	• Pas d'image avec un projet de territoire. • Attractivité uniquement résidentielle pour une population brabançonne.		

II. Premières idées d'enjeux et idées de projets

Enjeux	Projets
Les 22 Ha du site Terre en Rèves	Créer un potager en permaculture
Les synergies entre les acteurs économiques (indépendants, agriculteurs, entreprises)	Créer un hall relais test pour les producteurs locaux dans les entrepôts de l'AD Delhaize
La biodiversité des espèces sur le territoire **Zéro pesticide** **La diversité paysagère à encourager**	Replanter des haies. Sensibiliser les agriculteurs. Créer des petits quartiers sans herbicide. Créer des liaisons biodiversité (haies, arbres, jardins,…) Faire de LBV un territoire d'excellence zéro pesticide Introduire des niveaux de strates végétales (haies, arbres)
La dynamisation du potentiel culturel local	Avoir une salle de répétition musique pour les groupes jeunes. Une association fédératrice des artistes de toute l'entité Une grande salle culturelle Une coopération transcommunale
Le développement de l'énergie renouvelable **Plusieurs gros consommateurs d'énergie (privé et public) au centre de Frasnes (administration cô, complexe sportif, église , château de Dobbeleer, AD Delhaize, maisons de repos et résidences service…)**	Respecter les principes du DD lors de la production d'ER par les agriculteurs Coopérative d'achat et de production d'énergie Projet de biométhanisation La biométhanisation des déchets Créer un lotissement utilisant la géothermie Remplacer l'éclairage public par du LED Panneaux solaires sur les grandes surfaces de toiture
Le développement du site Dedobbeleer en lien avec le site du complexe sportif et le site **Le nouveau cœur de Frasnes Agricoeur** **L'avenir de l'église de Frasnes**	Développer un axe de liaison entre ces 3 sites Maintenir le caractère ouvert au public (parc) Aménager un cheminement lent le long de la rue de l'Encloître Parcours vita Liaison entre site Agricoeur, De Dobbeleer, Place de Frasnes et AD Delhaize Marquer entrée cœur de Frasnes sur N5 à hauteur Agricoeur Désacraliser l'église et l'affecter en une extension de l'administration communale et une maison multiservices
Les lieux de rencontre dans les villages à stimuler **Recréer du lien, travailler sur le vivre ensemble**	Soutenir les associations et les initiatives citoyennes. Soutenir les lieux informels (écoles, magasins, églises,…). Evaluer l'utilisation des maisons de villages pour des activités de rencontre. Développer les jardins partagés. Ouvrir les cours d'écoles pour les jeux d'enfants Des apéros de village dans les maisons de village Des bancs avec jardinière (bbq)
Le vieillissement de la population	Mesurer la capacité d'accueil existante en maisons de repos et en résidences services – fixer une limite pour ne pas déséquilibrer la pyramide des âges. Mesurer la diversité de l'offre pour différents publics.

	Développer des services aux aînés. Organiser des activités pour les aînés où l'on bouge et on ne reste pas assis – équipement de fitness extérieurs
L'accès TEC vers la gare de Luttre	Obtenir l'autorisation pour le Bonvibus
Le lien avec les enjeux définis dans le PST	Prendre en considération les projets santé notamment.
Une réflexion diagnostique sur l'ensemble des bâtiments communaux **La gestion des logements communaux et d'autres infrastructures communales en lien avec la RCA**	Projet PIC pour maison Debroux à Frasnes 2017-2018 démolition 2019-2020 extension maison communale Audit énergétique ?
Le potentiel économique du zoning	
La pression économique des intercommunales sur le territoire des villages de Rèves et de Wayaux (risque pour les identités rurales de la commune)	
La transcommunalité (réseau, coopération) pour le dynamisme culturel et d'autres axes de développement	
La mobilité dans les villages	Revoir l'organisation de la mobilité dans les villages et exploiter les possibilités de contournement existantes Lancer une campagne de communication pour changer les comportements en matière de mobilité Développer des accès en mode doux pour les points de vente de produits locaux Revoir les sentiers Geminiacum et remettre les panneaux Revoir l'aménagement de la N5 Pédibus Parking de délestage à côté du cimetière de Frasnes Plus d'aménagement de trottoirs Marquage continu de la piste cyclable le long de la N5 (liaison mobilité lente vers plusieurs commerces de Frasnes)
Le soutien aux associations locales	Octroyer un subside Se doter d'un équipement mobile pour organiser des activités culturelles en plein air (cinéma ou autres)
La communication communale	Engager un responsable communication Editer un mini PCDR Travailler avec des relais locaux pour diffuser l'information Remettre la charte de convivialité rurale au goût du jour Un responsable des valves communales par village pour un affichage à jour Crieur public
Les productions locales **Les magasins à la ferme**	Créer un hall commun pour les producteurs locaux et gérés par eux Marché festif mensuel sur le site Agricoeur Répertoire des artisans dans le bulletin communal Soutenir les filières innovantes
Le Patrimoine	Créer des comités des restaurer les chapelles (comme à Villers-Perwin) (PPPW) Faire connaître la chambre échevinale (journée du Patrimoine 2017)
Le dynamisme de la jeunesse	Développer les maisons de village pour les jeunes Créer une maison de jeunes à Frasnes Plaine de jeux au complexe sportif Mobiliser les plus jeunes à travers la CLDR
Le développement sportif	Développer le hall omnisport (salle avec gradins, synergie avec karting…) pour en faire le pôle sportif du Nord de Charleroi
L'avenir de la CSE	Marketing indispensable

III. Lieux stratégiques de la commune.

Le zoning industriel et le long du contournement N5	Les centres de Frasnes et de Mellet (densification de l'habitat prévue par le SSC – prévoir la mise en place d'outils DD pour les nouveaux quartiers en lien avec CoDT)
Les maisons de village (sous-exploitées)	Le parc immobilier communal (à répertorier et à gérer)
*Le site du château de Dobbeleer (logements et parc) – attention à la coexistence fonctions privées et publiques – nouvelle propriété communale	La friche près de la rue des Français – quelle affectation ? petit centre commercial ?
*Le complexe sportif (lieu de grand rassemblement)	L'ancien restaurant italien au croisement N5 et Rue JB Loriaux (problème de pollution / projet de création d'un supermarché Carrefour)
*Le site Agricoeur (lieu économique et futur culturel) – attention à la coexistence fonctions privées (logements) et publiques	La place de Mellet – lieu de vie
Le Rèves d'Antan (salle privée) - quel avenir ?	La place de Villers-Perwin – lieu de vie
Le musée Rodava (activités mal valorisées)	Grand place de la cité blanche (toujours vide)
L'institut Sainte Marie à Rèves (activités théâtrales)	La Forge
Le centre de Frasnes Le développement futur des fonctions d'un centre d'entité et son église à rénover	Prairie de la chapelle Notre Dame du Roux pour un projet biodiversité
Les écoles	Terrain en face de la maison de village de Rèves pour y créer une place village
Le village de Wayaux (caractère rural de l'entité) et l'extension du zoning de Gosselies	Le PCA abrogé Le Marais à cause inondations (terrain cô-affectation future ?)

*Trois sites proches (à relier dans l'avenir)

IV. Caractères de la commune

- 3 ENTITES : Mellet/Wayaux, Villers-Perwin, Frasnes/Rèves
- 5 VILLAGES
- A LA CROISEE DE 3 PROVINCES
- Entre BRUXELLES et CHARLEROI
- CAMPAGNE, RURALITE
- AGRICOLE
- ATMOSPHERE PAISIBLE

- BOURGEOIS
- CITE DORTOIR (Rèves-Villers-Perwin)
- CONVIVIALITE – DIMENSION HUMAINE
- DYNAMISME – GRAND POTENTIEL DE FORCES VIVES
- ECCLECTISME socio-économique et paysager (nord et sud de l'entité)
- IMMOBILIER TRES ACTIF
- PAYSAGE MONOTONE (pas de strates végétales à différents niveaux : haies, arbres) mais avec de belles vues ouvertes
- PEU CONNUE
- SATELISEE COMMERCIALEMENT
- Beaucoup de SERVICES
- VIEILLISSANTE

V. Invitations ciblées pour les séances de consultation

- Les Fabriques d'église
- Les directeurs d'école
- Les artistes
- Dr Grumiaux, organisateur des canaris (concerts en wallon pour le Télévie)
- Jonathan Rucquoy , très actif dans l'associatif et la coopération N/S

Martine Gilles & Dimitri Phukan

Fondation Rurale de Wallonie, Equipe Brabant-Hesbaye

PCDR Les Bons Villers

PARTIE B – Participation de la population

Annexe B.6

La rencontre du Conseil consultatif des aînés

PCDR Les Bons Villers

PARTIE B – Participation de la population

Annexe B.4

Le canevas d'entretien des interviews personnes-ressources

Pré-diagnostic du territoire sur le thème du vieillissement

Interview de la Commission Communale Consultative des Aînés

Compe-rendu de la rencontre du jeudi 23 mars 2017

Copie au Collège communal, au Service de la Cohésion Sociale, au bureau Drea²m.

Personnes présentes :

***Pour la CCCA** : 33 personnes présentes dont l'échevin compétent, l'agent communal en charge, les 3 directeurs des maisons de repos de l'entité.*

***Pour la FRW** : Dimitri Phukan et Martine Gilles.*

En annexe : le ppt de conduite de la réunion et la liste des personnes présentes.

Ordre du jour de la rencontre :

- **Présentation du processus d'une opération de développement rural.**
- **Avis sur des questions en lien avec le thème du vieillissement.**

Objectifs de la rencontre :

- Identifier les enjeux du vieillissement dans le pré-diagnostic communal.
- Donner l'envie de participer aux séances de consultation villageoise.

Une série de 10 affirmations / questions

Les personnes sont invitées à répondre par **oui (vert)** – **non (rouge)** et à débattre.

- **Je peux me déplacer à pied en toute sécurité dans ma commune**

18 non 13 oui

Cela dépend des endroits dans la commune.
C'est difficile surtout aux heures de pointe et aux heures d'entrée / de sortie de l'Institut Sainte Marie (Collège de Rèves).
Le problème du stationnement des voitures sur les trottoirs.
Pas d'éclairage à certains endroits.

Signalisation déficiente de la piste cyclable sur la N5 entre le carrefour de la librairie et l'AD Delhaize.
Prévoir plus de passages pour les piétons.
A Villers-Perwin, la voirie et la cour d'accès à la salle des fêtes (salle paroissiale) sont dégradées et donc l'accès est difficile pour les personnes âgées.
A Mellet, sur la rue de Fleurus, près de l'école, il manque un passage pour les piétons.

- **Il y a assez de médecins dans ma commune**

18 oui 15 non

Les médecins généralistes de l'entité manquent de disponibilités pour prendre de nouveaux patients.
Une diminution du nombre de médecins est constatée.

- **Il y a suffisamment d'endroits de rencontres pour les aînés dans ma commune**

33 oui

- **Je participe à des activités intergénérationnelles**

30 oui 3 non

Un souhait exprimé : les jeunes pourraient aussi faire une démarche d'aller vers les activités des aînés.
Une idée de projet du service de cohésion sociale : une ludothèque intergénérationnelle.

- **J'ai accès facilement aux commerces**

24 oui 9 non

Il y a le Bonvibus pour assurer les déplacements.
Attention un quartier de Mellet (côté Fleurus) n'est pas desservi par le Bonvibus.
Idée de projet : favoriser le passage de commerces ambulants.

- **J'aimerais faire une activité sportive adaptée à mon âge**

29 oui 4 non

Souhaits exprimés de pouvoir pratiquer de la gymnastique, de la marche, de l'aquagym.

- **Est-il possible pour moi de rester dans mon logement ?**

29 oui 4 non

L'ensemble des personnes présentes ont leurs enfants qui habitent l'entité.
Elles souhaitent toutes rester dans leur logement.

- **Je souhaiterais diviser mon logement pour ne plus vivre seul**

Pas de réponse

Les logements du château De Dobbeleer pose des problèmes de cohabitation.
Il est intéressant d'avoir du logement intergénérationnel sur l'entité.

- **Je sais à qui m'adresser à la commune pour recevoir un conseil**

32 oui 1 non

Le problème de cohabitation au château De Dobbeleer n'a pas encore reçu de réponse de la part du gestionnaire communal.

- **J'utilise un ordinateur ?**

moitié oui moitié non

Le service EPN est connu des aînés.

- **Des problèmes ?**

La propreté des villages.
Le manque de trottoirs.
Pas assez de parkings.
Le marquage des pistes cyclables.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie
Martine Gilles et Dimitri Phukan

PCDR Les Bons Villers

PARTIE B – Participation de la population

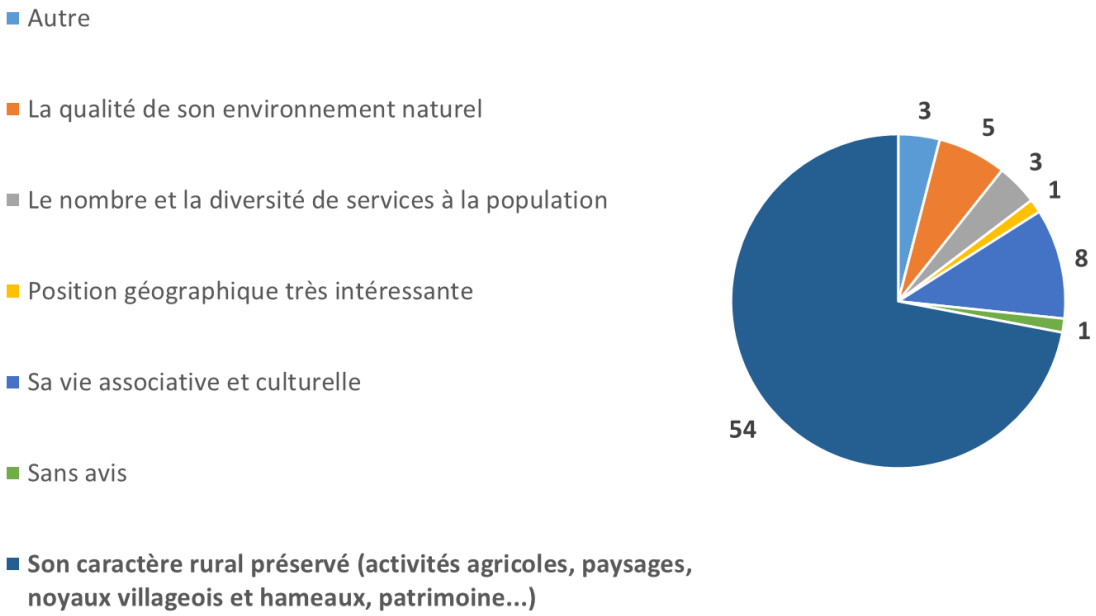
Annexe B.7

La synthèse des résultats de l'enquête en ligne

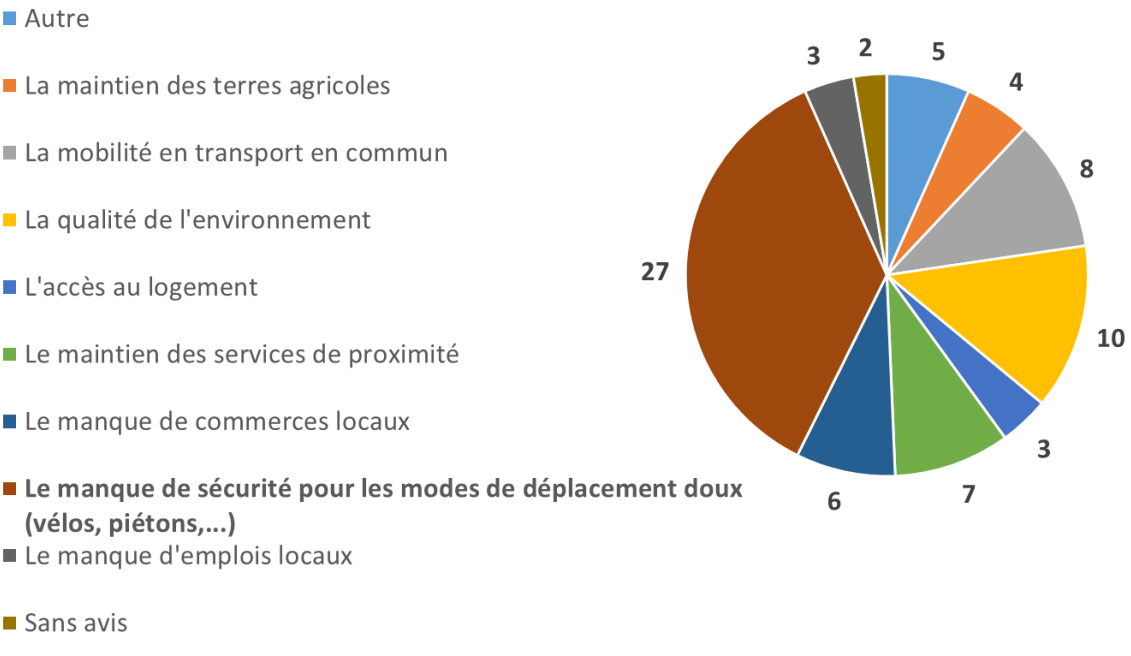
ODR Les Bon Villers
Enquête en ligne - synthèse des résultats

75 réponses reçues au 15 juin 2017

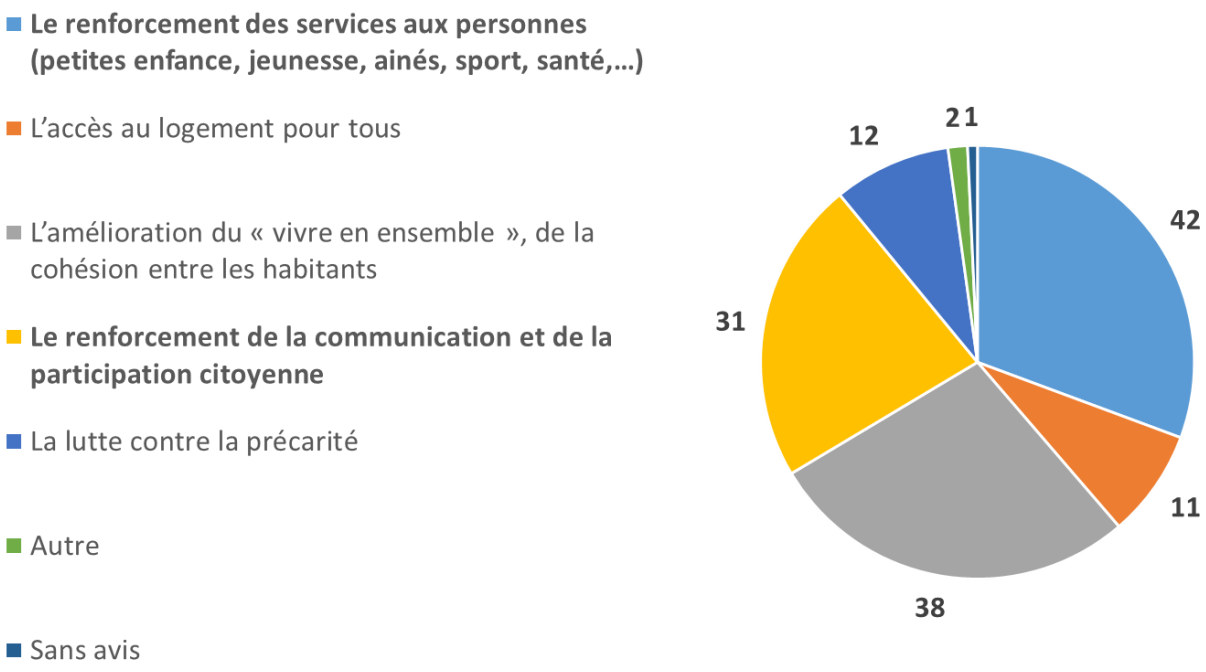
Question 1. *Qu'est-ce qui caractérise positivement le mieux votre commune ?*



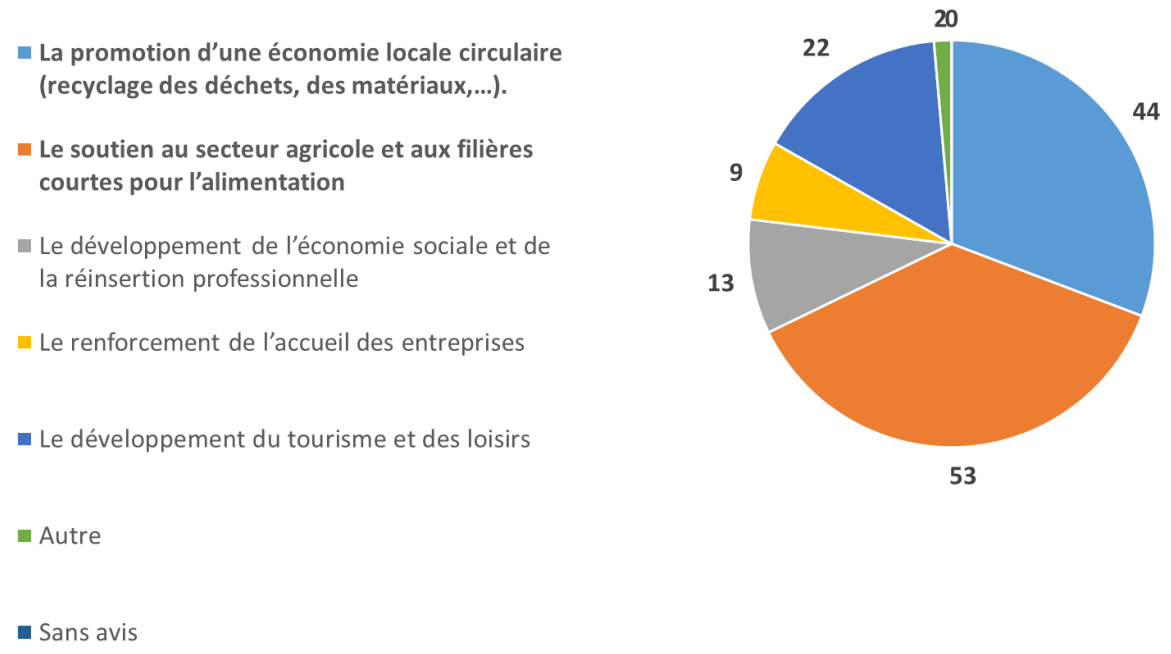
Question 2. *Quelle est la faiblesse de votre commune qui vous préoccupe le plus ?*



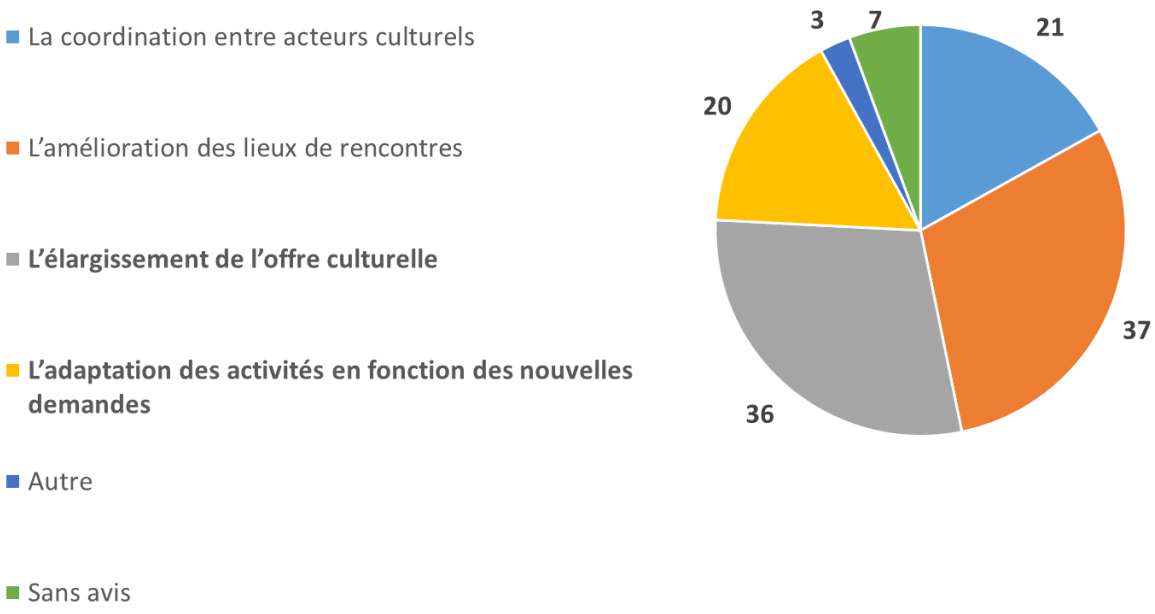
Question 3. *Quelles sont les 2 priorités dans le domaine social ?*



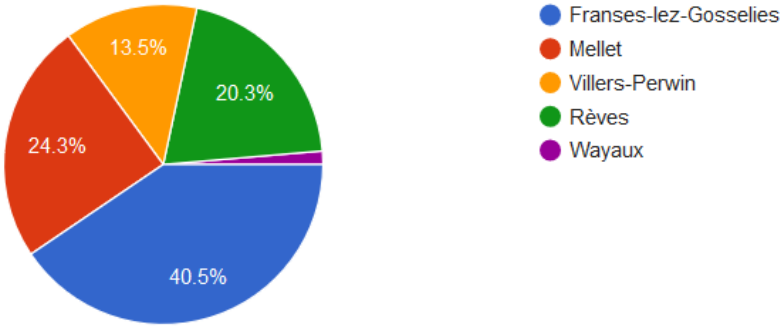
Question 4. *Quelles sont les 2 priorités dans le domaine économique ?*



Question 5. *Quelles sont les 2 priorités dans le domaine culturel ?*

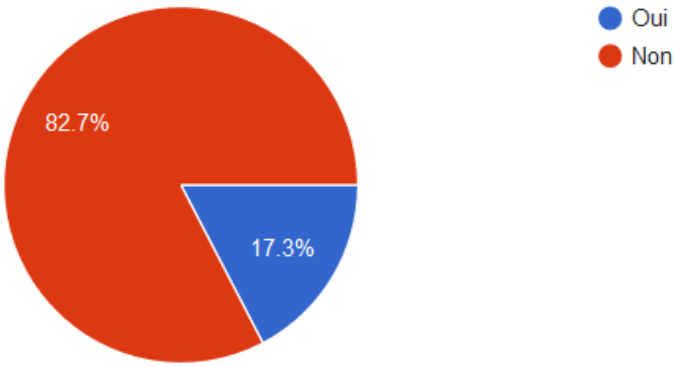


Le profil des répondants



Vous habitez…

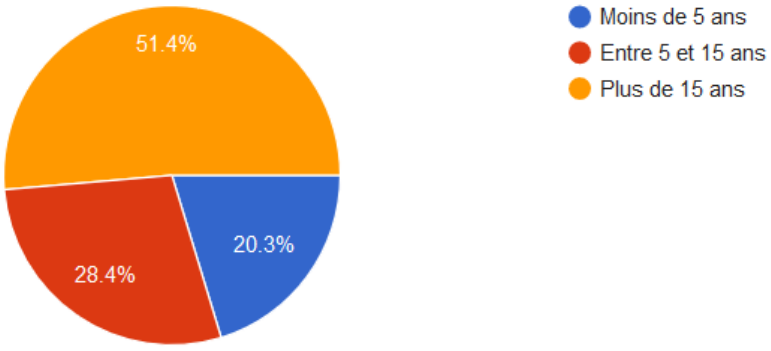
Vous habitez la commune de Les Bons Villers depuis



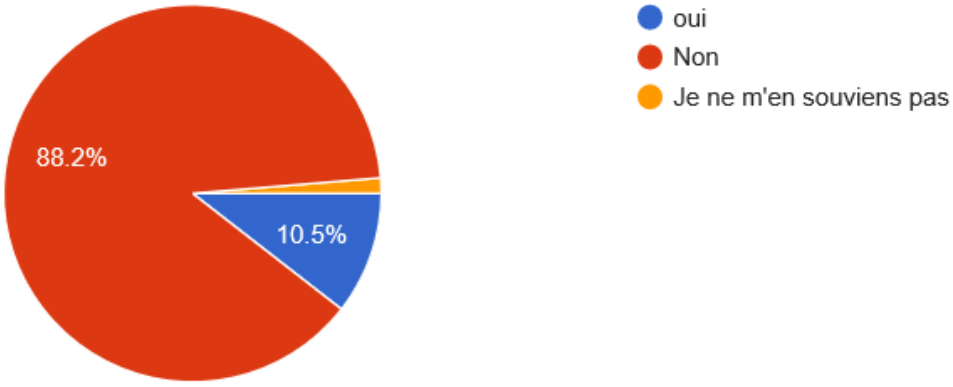
Faites-vous partie d'une association ?

Si oui laquelle ?

- *ASBL Cercle Artistique et Culturel Bons villersois*
- *Club sportif*
- *Comité des fêtes de Mellet*
- *Cours de gym Villé Sport*
- *Fabrique d'église Saint Nicolas de Frasnes*
- *GAC Les Bons-Villers*
- *PCDN*
- *UAW Fleurus*
- *GAC*
- *Association de parents*
- *MR*
- *Unité Saint Remi 22TE*
- *Jogging des carottes*



Avez-vous participé à l'Opération de Développement Rural précédente (consultations, groupes de travail, CLDR…) ?



Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Martine Gilles et Dimitri Phukan

PCDR Les Bons Villers

PARTIE B – Participation de la population

Annexe B.8

Le PV de la consultation des associations

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DES BONS VILLERS

Information & Consultation des associations
Le **20 avril 2017 –** Compte rendu de la séance

Présents :

- ***Participants : 16 personnes présentes et 4 personnes excusées (liste en annexe)***
- *Pour le **Collège communal (6)** : Emmanuel Wart, Michel Lardinois, André Lemmens, Patrick Barridez, Philippe Jenaux, Marie- Cécile Van Beneden*
- *Pour l'**Administration communale (1)** : Delphine Deblaer*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie (2)** : Martine Gilles, Dimitri Phukan*

Ordre du jour :

1. *Introduction et accueil, par le Bourgmestre.*
2. *Présentation des principes de l'Opération de Développement Rural et de quelques réalisations du PCDR précédent, par la FRW.*
3. *Présentation du pré-diagnostic communal réalisé par Drea²m.*
4. *Réflexion en sous-groupes sur les besoins des associations.*
5. *Constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)-appel à candidatures.*
6. *Site internet et enquête en ligne.*

---

1. Introduction

Le Bourgmestre souhaite la bienvenue aux participants. Il rappelle que l'Opération de Développement Rural (ODR) rythme la vie communale des Bons Villers depuis 1993. C'est un processus participatif qui permet de co-construire les priorités d'avenir de la commune dans les 10 à 15 ans années à venir.

Ensuite, il présente la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement et l'agent relais communal.

2. Présentation des principes de l'Opération de Développement Rural et de quelques réalisations du PCDR précédent

La FRW, rappelle le cadre des ODR, et notamment :

- L'**intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
  - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;

- de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
- de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon.

- Les travaux participatifs qui vont être initiés déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR).** Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement Des Bons Villers. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.

- Les **acteurs principaux d'une ODR** sont :
  - La Commune et son administration. Elle est maître d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
  - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 6).
  - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be), a pour missions :
    - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, *etc*.) ;
    - de conseiller la Commune dans la mise en œuvre de son PCDR ;
    - d'impulser certaines réflexions ;
    - d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.
  - La Wallonie, DGO3, service extérieur de la division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».
  - Le bureau d'étude (DREA2M) est chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

- **Base légale** : les ODR sont régies par un Décret wallon de 2014.

- Les travaux participatifs qui sont initiés, déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR).** Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement Des Bons Villers. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.

La FRW présente sous forme de capsules vidéo quelques réalisations du PCDR précédent (les liaisons lentes, le site Agricoeur).

- L'élaboration d'un PCDR prend du temps (2 à 3 ans). Après l'approbation du programme par le Gouvernement wallon, la Commune a alors une période de maximum 10 ans pour mettre en œuvre les projets inscrits dans le PCDR.

3. Présentation du pré-diagnostic communal réalisé par Drea²m

La première étape de l'élaboration d'un PCDR est de réaliser un **diagnostic du territoire communal**, c'est-à-dire de dresser une analyse Des Bons Villers avec ses forces et ses faiblesses.

Dans un premier temps l'Auteur du PCDR (DREA2M) a réalisé un pré-diagnostic, c'est-à-dire une première analyse globale du territoire basée sur des analyses statistiques et cartographiques.

Ce pré-diagnostic va à présent être enrichi du ressenti de la population pour arriver à un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux de développement du territoire.

Commentaires des participants :

- ✓ **Problème de mobilité et de sécurité à Rèves (rue de Bruxelles et rue de la Station) : trop de casses-vitesse !** occasionnant des freinages et redémarrages successifs (conduite non écologique). Un sentiment exprimé par l'association ENEO (pensionnés). A réfléchir avec le plan communal de mobilité.
- ✓ **Manque une bande d'urgence sur le contournement routier de Frasnes.**
- ✓ **Ajouter comme atout : le musée du Donjon du Vieux-Château de Mellet.**

4. Réflexion en sous-groupes sur les besoins des associations et résultats

Les représentants d'associations sont regroupés en 2 tables et après avoir désigné un rapporteur, les 2 sous-groupes devront répondre à la même série de questions. Ces questions ont été élaborées de manière à traiter des aspects importants de la vie associative. Un temps limite de 15 minutes est donné à chaque série de questions pour éviter de rentrer dans de trop longs débats.

Associations représentées :
- Association parents Ecole Arthur Grumiaux de Rèves et de Villers-Perwin
- Femmes prévoyantes socialistes des Bons Villers
- CODERM de Mellet
- Fabriques d'Eglise de Mellet et de Rèves

- Association parents Ecole Mirabelles de Mellet
- GAC (Groupe d'Achat en Commun) de Mellet
- Cercle artistique et culturel Les Arts Bonsvillersois
- Musée Rodava de Rèves
- Bibliothèque de Rèves
- Association pensionnés Amicale ENEO de Villers-Perwin
- Club d'Arts Martiaux du complexe sportif de Frasnes-lez-Gosselies
- Association patriotique FNAPG
- Cellule Solidarité Emploi asbl
- Comité Villers en Fête
- Arts et Récréation de Mellet

Réflexion 1 – ACTIVITES

1) ***Est-ce que l'offre d'activités (loisirs, culture, sport, artistiques, formation…) et d'associations existantes répond à la demande de la population et correspond à leurs attentes ?***

- Oui mais il existe un problème d'un point de vue du canal de communication.
- A Villers-Perwin, il y a beaucoup d'activités pour les jeunes (et pas dans les autres villages). A vérifier s'il y a des demandes de la part des jeunes de l'entité ?

2) ***Y a-t-il des manques ?***

- Pas de piscine.
- Peu de liaison avec Mellet.

3) ***Est-ce que certains publics ne se sentent pas assez concernées par l'offre d'activités (âges, mixité, ….) ?***

- Les personnes à mobilité réduite.
- Des panneaux mobiles pour places PMR seraient utiles lors des marchés, des festivités, des évènements.

Réflexion 2- PARTENARIATS

1) ***Existe-il des partenariats, des synergies, entre vous et d'autres associations, opérateurs, intervenants, … ?***

- Il serait intéressant de pouvoir les identifier.
- Il existe une articulation et une communication entre les bibliothèques.
- Il existe une synergie entre musée Rodava et bibliothèque pour le public scolaire.
- Il existe une collaboration avec association des aînés de Charleroi (service communal).

2) ***Quels types de partenariats et synergies imagineriez-vous entre associations, opérateurs, intervenants, … ?***

- Une synergie (communication et centralisation) plus importante.
- Plus intégrer les mouvements de jeunesse.
- Projet de « pause-café » à la bibliothèque permettant d'échanger sur les livres autour d'une tasse de café (projet en cours).

3) ***Quels seraient vos besoins en organisation et en coordination des partenariats entre associations, opérateurs, intervenants, … ? Quels pourraient être les freins à de tels partenariats ?***

- Besoin d'un calendrier commun mis à jour.

Réflexion 3 - MOYENS MATERIELS ET HUMAINS

Quel est l'état de situation de votre association en matière de :

	Commentaires
Organisation de l'association (interne)	• Manque d'un site internet qui permette de gérer les commandes du GAC. • Manque de bénévoles pour assurer la relève des Aînés.
Infrastructures / locaux	• Problème de chauffage à la bibliothèque de Rèves (minuterie réglée sur les horaires scolaires). • Pas encore de salles communales à Frasnes et à Villers-Perwin (projet en cours). Besoin de salles où on peut laisser le matériel (vaisselle, instruments de musique, atelier couture, animation bricolage,…). • Mise à disposition pas toujours gratuite des locaux par la Commune. • Manque d'un local approprié pour le GAC (pour l'instant dans la cave de la cellule solidarité emploi). • Club Tennis souhaite un terrain supplémentaire, couvert, avec buvette (au complexe sportif).
Matériel / logistique	• Difficulté d'utiliser les maisons de village vu leur polyvalence (il faut rapidement démonter pour une autre occupation). • La Commune met à disposition du matériel mais toutes les associations ne bénéficient pas des mêmes conditions. • Un coup de main communal serait le bienvenu pour déplacer les grilles d'exposition. • Il existerait une collaboration avec le service communal des Aînés de Charleroi .

Financement	• Les cotisations des membres • Les activités payantes • Les subventions communales • Le bénévolat

Réflexion 4 – COMMUNICATION

Quel est l'état de la situation en matière de :

	Commentaires
Communication avec la Commune	• Les avis sont partagés (d'excellent à peut mieux faire). • Le GAC ressent un accueil moyen. • Questionnement sur la fin en 2017 du contrat programme avec le Pays de Geminiacum ? Quel est le lien futur avec le centre culturel de Genappe via le GAL Pays des 4 Bras ? • Manque parfois d'enthousiasme de la Commune pour nouveaux projets.
Communication entre associations	• Existante entre les amicales de pensionnés de V-P, Frasnes et Rèves. • Tout le monde n'a pas internet. Besoin d'un lieu d'informations centralisé.
Communication avec les habitants	• Pas de lieu central où se croiser. • Difficulté d'intégrer de nouveaux habitants dans les fêtes et les associations. • Les toutes boîtes restent un moyen de communication efficace vers les habitants.
Communication avec un centre culturel	• Aucune communication et aucun lien pour la plupart des associations. • Souhait d'être associé au projet culture du nouveau GAL. Besoin d'informations à ce sujet. • Lien avec le Centre culturel de Charleroi pour évènement Arthur Grumiaux.
Agenda des activités ?	• A mettre en commun. • A créer pour toute l'entité.

5. Constitution de la Commission Locale de Développement Rural-appel à candidatures

Une fois le cycle de consultations clôturé, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au

moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

La composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Les Bons Villers (villages, genre, secteur professionnel et associatif,…).

Concrètement, tout habitant Des Bons Villers peut poser sa candidature **jusqu'au 13 juin 2017**. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par le Ministre de la Ruralité.

6. Site internet et enquête en ligne

Avant de clôturer la rencontre, la FRW encourage les participants à **remplir une courte enquête en ligne, complémentaire à cette séance de consultation. Celle-ci est accessible jusqu'au 15/06/17 sur le site www.les-bons-villers.be.**

Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (bulletin communal, site internet,…).

Tous les compte rendus des réunions citoyennes seront téléchargeables sur le site internet communal et seront consultables en format papier au service Environnement & Ruralité de l'administration communale (Ingrid Lavendy et Delphine Deblaer).

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Martine Gilles & Dimitri Phukan

PCDR Les Bons Villers

PARTIE B – Participation de la population

Annexe B.9

Le PV de la consultation du personnel communal

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DES BONS VILLERS

Information - Consultation des services communaux
Le 25 avril 2017 – **c**ompte rendu de la séance

Présents :

- *Pour l'**Administration communale (15) :** Myriam Collet, Anne Demaré, Sandra Bouquiaux, Laurence Chavalle, Raphaël September, Françoise Marcil, Bastien Biron, Benjamin Motte, Thomas Genin, Bernard Wallemacq, Geneviève Mouchart, Ingrid Lavendy, Jacqueline Perria, Christian Moser, Delphine Deblaer.*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie (2)** : Martine Gilles, Dimitri Phukan*

Excusés :

- *Pour l'**Administration communale (4) :** Marie-Noëlle Migeotte, Liliane Van Den Abbeel, Anne Grégoire, Bernard Verhaeghe.*

Ordre du jour :

1. *Introduction*
2. *Présentation générale de l'Opération de Développement Rural*
3. *Présentation du pré-diagnostic communal de l'Auteur de PCDR*
4. *Consultation par thématiques*
5. *Présentation de l'étape suivante : constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)*
6. *Conclusion*

✓ Introduction

Le Bourgmestre Emmanuel Wart souhaite la bienvenue aux participants. Il insiste sur l'importance de l'Opération de Développement Rural (ODR) pour définir les priorités d'avenir de la commune de Les Bons Villers dans les 15 ans années à venir.

Ensuite, le Bourgmestre présente les différents acteurs de l'ODR dont la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement.

✓ Présentation de l'Opération de Développement Rural

Dimitri Phukan, agent de développement à la FRW, rappelle le cadre des ODR, et notamment :

- L'**intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :

- de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
- de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
- de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon.

- Les **acteurs principaux d'une ODR** sont :
  - La Commune et son administration. Elle est maître d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
  - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 6).
  - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be), a pour missions :
    - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, *etc*.) ;
    - de conseiller la Commune dans la mise en œuvre de son PCDR ;
    - d'impulser certaines réflexions ;
    - d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.
  - La Wallonie, DGO3, service extérieur de la division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».
  - Le bureau d'étude (DREA2M) est chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
- **Base légale** : les ODR sont régies par un Décret wallon de 2014.
- Les travaux participatifs déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR).** Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Les Bons Villers. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.

✓ **Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé.** .

Dans un premier temps l'Auteur du PCDR (DREA2M) a réalisé un « pré-diagnostic », c'est-à-dire une première analyse globale du territoire basée sur des analyses statistiques et cartographiques.

Ce pré-diagnostic va à présent être enrichi du ressenti de la population pour arriver à un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux de développement du territoire.

✓ **Présentation du pré-diagnostic communal de l'Auteur de PCDR**

Martine Gilles, agent de la FRW, présente ce pré-diagnostic de Les Bons Villers (voir annexe).

✓ **Consultation par thématiques – synthèse des résultats**

Les représentants des services communaux sont répartis en 3 sous-groupes. Pendant 45 minutes, les différents sous-groupes sont amenés à réfléchir aux atouts et aux faiblesses de la commune selon les 3 thématiques traitées : Cadre de vie, Socio-économique, Dynamiques locales.

Les services communaux représentés : état civil, GRH, cohésion sociale, secrétariat général, petite enfance, urbanisme, travaux, logement, environnement/développement rural, école, RCA.

Thème : Cadre de vie (environnement, aménagement du territoire, mobilité,…)	
Atouts/Opportunités	**Faiblesses/Menaces**
La ruralité Le calme Pas très pollué Commune propre	Trajet passage d'avions plus intensif
La proximité de l'aéroport La proximité d'axes structurants	Commune de passage (détritus le long des routes, dépôts sauvages) Trafic routier de transit
L'accès routier	Distance entre les villages Déplacement sans voiture compliqué Vitesse excessive Pas de respect du code de la route (pour les ronds-points, pour les lieux de promenade/ancien passage du chemin de fer, stationnement sur les

	trottoirs) Circulation et stationnement en centre de village (parking public non suffisant) Stationnement difficile autour du centre administratif de Frasnes et le long N567 Mellet Pas de trottoirs dans certaines rues (promenade difficile avec poussette…) ou trottoirs étroits Dispositifs de ralentissement routier pas adaptés aux cyclistes
L'accès TEC (Charleroi-Bruxelles, Nivelles-Fleurus) Le Bonvibus (mais peu utilisé)	Pas de jonction TEC entre LBV et gare Luttre Mauvaise desserte intérieure TEC Bus –accordéon pas adapté aux centres de villages
PCDN/Plan Maya/règlement biodiversité Schéma de structure communal	Manque de bois Peu de parcs
Rénovation progressive (isolation énergétique) du bâti ancien Taxe logements inoccupés, en lien avec primes RW Partenariat POLLEC Programme communal d'économie d'énergie des bâtiments publics	
	Pas de RAVeL Piste cyclable peu praticable sur la chaussée de Bruxelles (ancienne N5) Peu de balades fléchées
	Problématique du ruissellement agricole

<u>Pistes d'actions :</u>

- ✓ **Développer les modes de déplacement doux**
- ✓ **Etablir la jonction avec la gare de Luttre par le Bonvibus**
- ✓ **Place communale à mieux marquer et à agrandir en lien avec le stationnement**
- ✓ **Futur parc de La Chapelle**

- ✓ **Diversification de l'agriculture : combustible, bio**

Thème : socio-économique (économie, emploi, services, logement,…)	
Atouts/Opportunités	**Faiblesses/Menaces**
Proximité des centres urbains et voies de communication La proximité des pôles d'emploi	Pas de liaisons TEC vers Luttre Peu de pourvoyeurs locaux d'emplois
Niveau de vie relativement élevé	Logements trop chers et difficultés pour les jeunes d'acheter sur Les Bons Villers
Proximité zoning commercial (city nord de Gosselies)	Manque de commerces de proximité dans les villages Uniquement Delhaize comme surface suffisante en lien avec la problématique de stationnement
Proximité des hôpitaux	Pas assez de de médecins généralistes
Bonne desserte pour la petite enfance et les personnes âgées	
Développement des crèches le long des axes importants	
Territoire attractif pour les écoles (facilité d'accès, qualité de l'enseignement et qualité du cadre de vie)	Les écoles arrivent à saturation (sauf Wayaux) et les espaces deviennent limités Survie de l'école de Wayaux ? (population vieillissante)
Patrimoine communal bâti (plusieurs biens acquis, encore à valoriser)	
Développement de logements seniors Bonne offre diversifiée de logements publics : séniors, familles nombreuses, d'insertion Développement nouveau quartier avec 70 logements moyens	Augmentation du prix de l'immobilier Coût du logement rend accès difficile pour les jeunes ménages
Développement du secteur HORECA	Manque de restaurants et de snacks
Services présents (taxi, déchets, jardinage, repas, animation, école de devoirs, activités	

sportives et musique) Les titres-services (CSE, Mellet)	

Pistes d'actions :

- ✓ **Développer des logements intergénérationnels, des logements modulables, des logements pour familles recomposées**
- ✓ **Autoriser plus de logements plein pied**
- ✓ **Créer une halte-garderie (bébé-bus)**

Thème : Dynamiques locales (culture, sport, communication, participation, …)	
Atouts/Opportunités	**Faiblesses/Menaces**
Complexe sportif en développement (facilité d'accès, différentes activités, site facilement développable, projet de terrains foot supplémentaire) mais problème de parking Offre diversifiée en infrastructures sportives 6 vélos électriques à louer	Complexe sportif de qualité inférieure à d'autres Nombre d'adhérents en baisse pour certains clubs sportifs Il n'y a plus de club cycliste Manque d'une aire récréative pour ados : piste roller/skateboard/overboard
Dynamisme des villages : Villers en fête, Tour aux chars, comités des fêtes, théâtre wallon Fancy-fair Collège de Rèves	Pas de comité de fêtes à Wayaux Manque d'évènement culturel ou sportif d'importance pour faire connaître le territoire
Jogging des 5 villages	Manque des jeux intervillages
Golf de la Bruyère à Sart-Dames Avelines investit dans la dynamique locale	Golf de Pierpont à Rèves pas intégré dans la dynamique locale
Mouvements de jeunesse (Rèves, Villers-Perwin, Mellet) Maison des jeunes (mais centrée sur Mellet)	Pas de mouvement de jeunesse à Frasnes, ni à Wayaux Pas d'activités pour les plus de 13 ans
Ecoles nombreuses et dynamiques	
Coût location peu élevé pour les salles communales	Manque de salle de fêtes (publique ou privée) Pas de salle culturelle

Marchés de Frasnes et de Mellet	
	Vieillissement chez les bénévoles d'associations Manque de bénévoles Nouveaux arrivants ne s'impliquent pas
	Insécurité (population des logements sociaux)
Commissions citoyennes actives	Manque de transversalité entre les services communaux pour faire des projets globaux
Site web	Bulletin communal Communication sur les activités locales (pas de centralisation) Communication vers l'extérieur de la commune
Nouveau GAL Pays des 4 Bras et lien possible avec le centre culturel de Genappe	Fin du Pays de Geminiacum Lien distendu avec le centre culturel de Charleroi

Pistes d'actions :

- ✓ **Augmenter le rayonnement des activités de la maison des jeunes de Mellet**
- ✓ **Etablir un partenariat avec golf de La Bruyère pour journée golf pour les écoles**
- ✓ **Continuer à développer les infrastructures sportives**
- ✓ **Créer une journée annuelle pour les nouveaux arrivants**
- ✓ **Mettre à jour le site internet communal avec mise à jour des coordonnées des associations**
- ✓ **Développer un logiciel pour signaler les infractions ou problèmes divers (voiries, dépôts,...)**
- ✓ **Créer une dynamique autour des vélos électriques**
- ✓ **Cellule de communication**

✓ **Prochaine étape : constitution de la Commission Locale de Développement Rural**

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

La FRW explique les traits principaux et missions de la CLDR.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

La FRW insiste sur le fait la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Les Bons Villers (village, genre, secteur professionnel et associatif,…).

Concrètement, tout habitant de Les Bons Villers peut poser sa candidature **jusqu'au 13 juin 2017**. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par le Ministre de la Ruralité.

✓ Conclusion

Avant de clôturer la rencontre, la FRW encourage les participants à **informer les citoyens des prochaines rencontres villageoises.**

Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (bulletin communal, site internet,…).

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Martine Gilles & Dimitri Phukan

PCDR Les Bons Villers

PARTIE B – Participation de la population

Annexe B.11

Le PV de la consultation des agriculteurs et agricultrices

PCDR Les Bons Villers

PARTIE B – Participation de la population

Annexe B.10

Les PV des consultations villageoises

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DES BONS VILLERS

Information - Consultation à Frasnes-lez-Gosselies
Le 2 mai 2017 – **c**ompte rendu de la séance

Présents :

- *Pour les **citoyens : 39 personnes inscrites** (liste en annexe)*
- *Pour les **mandataires (8)** : Emmanuel Wart, Michel Lardinois, André Lemmens, Philippe Jenaux, Marie- Cécile Van Beneden, Jean-Jacques Allart, Anne-Laure Mathelart, Christelle Charlet*
- *Pour l'**Administration communale (2)** : Delphine Deblaer, Ingrid Lavendy*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie (2)** : Martine Gilles, Dimitri Phukan*

Ordre du jour :

1. *Introduction*
2. *Présentation générale de l'Opération de Développement Rural*
3. *Présentation du pré-diagnostic communal de l'Auteur de PCDR*
4. *Consultation par thématiques et résultats*
5. *Jeu des affirmations*
6. *Présentation de l'étape suivante : constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)*
7. *Conclusion*

---

1. Introduction

Le Bourgmestre Emmanuel Wart souhaite la bienvenue aux participants.

Il rappelle que l'Opération de Développement Rural (ODR) rythme la vie communale des Bons Villers depuis 1993, avec des réalisations d'envergure telles que l'aménagement des places de village, des maisons de village, d'une maison multiservices, de pistes cyclables, d'un atelier rural,… C'est un processus participatif qui permet de co-construire avec les citoyens les projets à venir.

Ensuite, le Bourgmestre présente les agents communaux relais de l'ODR et les agents de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement.

2. Présentation générale de l'Opération de Développement Rural

Dimitri Phukan, agent de développement à la FRW, rappelle le cadre des ODR, et notamment :

- L'**intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
    - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
    - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
    - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon.
- Les **acteurs principaux d'une ODR** sont :
    - La Commune et son administration. Elle est maître d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
    - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 6).
    - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be), a pour missions :
        - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, *etc*.) ;
        - de conseiller la Commune dans la mise en œuvre de son PCDR ;
        - d'impulser certaines réflexions ;
        - d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.
    - La Wallonie, DGO3, service extérieur de la division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».
    - Le bureau d'étude (DREA2M) est chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
- **La base légale** : les ODR sont régies par un Décret wallon de 2014.

- Les travaux participatifs déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR).** Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Les Bons Villers. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.

- Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé.

  Dans un premier temps l'Auteur du PCDR (DREA2M) a réalisé un « pré-diagnostic », c'est-à-dire une première analyse globale du territoire basée sur des analyses statistiques et cartographiques.

  Ce pré-diagnostic va à présent être enrichi du ressenti de la population pour arriver à un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux de développement du territoire.

  Questions/réponses

  - ✓ Quel est le taux de réalisation des projets du PCDR II ?

    2/3 de projets ont été réalisés.

  - ✓ Est-ce que toutes les idées de projets émises vont être retenues ?

    L*es séances de consultation visent à récolter un maximum d'avis. Ce sera ensuite le rôle de la CLDR et de l'Auteur de PCDR d'appliquer une méthode de travail (la technique de l'entonnoir) pour le choix ces projets (entre 30 et 40).*

3. Présentation du pré-diagnostic communal de l'Auteur de PCDR

Martine Gilles, agent de la FRW, présente ce pré-diagnostic de Les Bons Villers (voir annexe).

4. Consultation par thématiques – synthèse des résultats

L'objectif de ce temps de travail est de faire réagir les participants par rapport au pré-diagnostic présenté.

Ceux-ci sont répartis en sous-groupes par table de 6 à 8 personnes. Pendant 45 minutes, les différents sous-groupes sont amenés à réfléchir aux atouts/opportunités et aux faiblesses/menaces pour la commune selon les 3 thématiques traitées:

- Cadre de vie
- Socio-économique

- Dynamiques locales

Lors de cette consultation à Frasnes, 6 tables de discussion ont été organisées dont 1 table pour les élus communaux afin de ne pas influencer les citoyens.

Thème : Cadre de vie (environnement, aménagement du territoire, mobilité,…)	
Atouts/Opportunités	***Faiblesses/Menaces***
Noyau de communication /circulation (au milieu de tout) Grands axes Réseau routier bien développé, bien entretenu	Augmentation du trafic routier. Passage camions (se détournent à cause taxes kilométriques) Trop de panneaux !...tuent le panneau… Trop de mobilité/mobilité mal pensée Nuisances aéroport
Commune propre Parc à conteneurs Poubelles à puce	Propreté dans les chemins de campagne Détritus le long des routes Poubelles de + en + souvent présentes sur les trottoirs hors ramassage
Château De Dobbeleer : ouvrir le parc, à aménager pour le public (espace vert)	Manque d'espaces verts qualifiés/aménagés Manque d'espaces-jeu pour enfants Patrimoine communal important : mise à disposition du citoyen ? utilité et coût d'entretien ?
Bonvibus (mais peut-être à remplacer par taxi-social à la demande, rapport coût ?!) assure un lien intervillages	Bonvibus ne dessert pas certains lieux Horaire TEC : ligne 66 peu efficace, pas de TEC après 19h et le WE Lignes de bus peu fréquentées Ligne 365 : arrêt à Jumet…puis métro jusque Charleroi… Pas de liaison en bus vers gare de Luttre Besoin de la voiture
Village rural où les personnes aiment se promener	Difficultés en matière de sécurisation des lieux de promenade (absence de trottoirs,…)

Promenades pédestres Ligne 139	Sentiers disparaissent
Des efforts en matière de mobilité lente	Aménagements pas suffisants pour les usagers faibles Elagage des arbres sur les pistes cyclables Cyclistes sur trottoirs Trottoirs peu sécurisants pour piétons (ex. rue H.Loriaux)
	Incivilités Excès de vitesse et pas de contrôle, ex. chaussée de Bruxelles Stationnement dans des lieux inappropriés,… Compréhension mutuelle entre les agriculteurs et habitants (épandage de lisier dans quartier habité,…) Sentiment d'insécurité chez les aînés Chauffeurs TEC peu respectueux des autres usagers
Vergers hautes tiges Réserve naturelle entre Frasnes et Rèves	Biodiversité : abattage mais de replantation Besoin de plus d'arbres, de haies (même sauvages)
Beaucoup de terres agricoles, d'espaces verts 80% de surface non bâtie Un cadre de vie agréable, environnement rural magnifique Mixte habitat/prairies et zones agricoles Vestiges du passé agricole : haies (bocage), murs pour prairies… Chemins de remembrement	Aménagements des terres qui provoquent des inondations ou coulées de boue en cas d'intempéries Manque de visibilité dans certains virages à cause de la hauteur des cultures Chemins de remembrement prioritaires ??!
Schéma de structure et CCATM donnent un cadre structurant	Beaucoup de demandes de constructions d'appartements ou de scissions de maisons (mais cela correspond parfois à un besoin)

	Prix de l'immobilier cher
	Routes en pavés en très mauvais état ! (vibrations et bruit dans les habitations) ex : rue Loriaux
Sites classés	
	Réseau gaz de ville
	Manque de stationnement dans le centre de Frasnes

Pistes d'actions :

- ✓ Repenser l'itinéraire des poids lourds
- ✓ Repenser l'horaire TEC (+ tôt, + tard) + réseau correspondance + horaire avec la maison médicale
- ✓ Réhabiliter des sentiers, les valoriser, réactualiser les cartes de promenade
- ✓ Améliorer la compréhension entre agriculteurs et habitants
- ✓ Repenser à la mise en place (plantation et entretien) de haies (bords de champs,…)
- ✓ Valoriser les sites classés, conserver l'authenticité des lieux
- ✓ Valoriser la réserve naturelle entre Frasnes et Rèves
- ✓ Valoriser la ligne 139
- ✓ Supprimer la priorité des chemins de remembrement
- ✓ Chicanes sur les routes ex. rue H.Loriaux
- ✓ Liaison vers la gare de Luttre (pour personnes actives)
- ✓ Réaménager les entrées/sorties des ronds-points
- ✓ Miroirs virages
- ✓ Indicateurs de vitesse
- ✓ Mieux répartir le trafic (certaines rues sont trop fréquentées, d'autres beaucoup trop)
- ✓ Plus de cohérence dans la signalisation (ex. rue Loriaux, les camions arrivent place de Frasnes et ne savent pas prendre la rue Léopold parce que tonnage trop important)
- ✓ Revoir la politique d'accès (fréquence !) aux parcs à conteneurs
- ✓ Asphalter les rues en pavés
- ✓ Développer le réseau lent aussi dans les villages
- ✓ Repenser les possibilités de stationnement en fonction des commerces
- ✓ Diminuer la vitesse sur certains axes (pas nécessairement des casses-vitesse)

Thème : socio-économique (économie, emploi, services, logement,…)

Atouts/Opportunités	*Faiblesses/Menaces*
Bien desservie par les transports en commun Voies de communication bonnes Localisation économique avantageuse	Pas de liaison avec la gare de Luttre Trafic routier
La proximité des villes et les commerces	Les centres commerciaux qui risquent de concurrencer les petits commerces de proximité
Le niveau de revenu relativement élevé, ce qui favorise les dépenses	Commune trop riche pour pouvoir bénéficier de fonds pour l'insertion professionnelle des plus démunis
Peu de chômage Bon taux de personnes actives	Peu d'emplois de proximité Emploi local peu développé Service ALE ?!
Des efforts pour proposer des logements pour les jeunes	Difficile de garder les jeunes dans notre commune car les loyers sont trop élevés ainsi que les prix de vente des maisons et terrains Pression foncière sur le marché de l'immobilier
	Pas assez de logements sociaux Logements de la cité du Roux à l'abandon (à recycler avant de penser à construire d'autres lotissements
Offre en matière de MR et MRS	MR et MRS pas toujours accessible à toutes les bourses
La maison médicale ! (attire des généralistes)	Manque de médecins généralistes !! d'un centre médical !
Les exploitations agricoles (à préserver) Belles fermes dynamiques Diversité agricole	
Le golf/promenades pédestres	
Fermeture de Carterpillar (extension biopôle)	Fermeture de Carterpillar (augmentation trafic aéroport)

Cellule solidarité emploi	
Magasin social Circuits courts	Manque de commerces indépendants dans certains villages, excepté Frasnes bien desservi
Accès facile aux services	Suppression de la Poste pour Les Bons Villers ? Danger !
Territoire avec de l'espace : tout n'est pas construit	
	Forme d'indépendance dans les villages !!!
	Les gens qui viennent d'ailleurs sont considérés comme des étrangers Manque d'intégration des nouveaux Risque de perdre l'identité rurale (manque de définition)
	Accueil petite enfance : peu de possibilités
Zoning de Frasnes (pourrait amener plus d'emplois)	Zoning de Frasnes est une zone de stockage

<u>Pistes d'actions :</u>

- ✓ **Développer les aides à domicile ou la coordination pour permettre aux personnes âgées de rester chez elles**
- ✓ **Développer les dérivés de l'agriculture**
- ✓ **Intégrer les nouveaux habitants dans notre milieu rural**
- ✓ **Encourager la production locale et l'échange direct avec les producteurs sans passer par les grandes surfaces**
- ✓ **Développer une carte reprenant les promenades pédestres, etc pour les signaler et les valoriser**
- ✓ **Définir notre spécificité rurale : comment ?**
- ✓ **Créer des lieux davantage spécifiques du monde rural**
- ✓ **Développer des espaces culturels spécifiques au monde rural et aussi général**
- ✓ **Développer les emplois dans le zoning de Frasnes**
- ✓ **Maintenir le caractère rural**
- ✓ **Eviter les constructions anarchiques (le développement trop important)**
- ✓ **Continuer de développer les circuits courts**

Thème : Dynamiques locales (culture, sport, communication, participation, …)	
Atouts/Opportunités	***Faiblesses/Menaces***
Bon complexe sportif avec pas mal d'activités diversifiées Beaucoup de clubs sportifs	Offre sportive pourrait être étoffée Saturation du complexe (plus de demandes que d'offres) Mettre des limites dans les activités du complexe sportif (c'est un lieu de sport !) Cohabitation difficile ULM et centres équestres
Site internet PCDR Communication correcte de la commune	La communication générale faible La communication sur les activités sportives, les services Site internet de la commune (ancien, pas clair) Manque documentation pour nouveaux habitants
Activités extrascolaires pour les petits	Plaines de jeux manquantes (ou délabrées) Manque terrain multisport
4 bibliothèques	Interconnexion entre bibliothèques absente Bibliothèque de la place communale Frasnes Vétusté du matériel des EPN
Chapelle Notre Dame de Roux	Fréquentation en baisse de l'église de Frasnes et dégradation importante de l'édifice
Mouvements/comités de fête dynamique Ducasses Feu de Mellet Festivals de musique (Récré des décibels, Poul Pol Fest) Vie associative riche, parfois trop ! Fêtes de villages = facteur de cohésion sociale et entraide entre comités	Manque d'activités qui rassemblent Esprit de clocher persiste Risque de devenir cité dortoir Il n'y a plus de comité des fêtes à Wayaux depuis 5 ans

Beaucoup d'associations culturelles et de dynamisme Bon accueil pour la 1ère organisation (St Patrick) Le GAL = opportunité de développement culturel ?	Manque de lieu central où l'on a des services culturels La coordination entre et avec associations (à améliorer) Période de transition difficile pour certaines associations (auront-elles les mêmes aides que précédemment avec le Pays de Geminiacum ?)
Produits du terroir	
2 marchés hebdomadaires sur Les Bons Villers	Peu de restaurants, peu de cafés Un seul boucher
Il existe des lieux de participation citoyenne qui fonctionnent : CLDR, CCATM,	La possibilité d'interpellation citoyenne au CC ne fonctionne pas
	Liaison lente vers Villers-la-Ville

<u>Pistes d'actions :</u>

- ✓ **Développer la communication**
- ✓ **Améliorer les lieux de divertissement pour les plus jeunes (petite enfance)**
- ✓ **Améliorer la bibliothèque (interconnexion avec une bibliothèque plus grande – Charleroi ?)- augmenter l'offre (idem pour la ludothèque)**
- ✓ **Développer les activités des lieux remarquables (Notre Dame du Roux, Chambre Echevinale…)**
- ✓ **Organiser des sorties culturelles**
- ✓ **Revoir le site internet communal (culture, sport,…)**
- ✓ **Faire de l'église un bâtiment polyvalent**
- ✓ **L'église de Frasnes pourrait devenir un centre culturel spécifique avec une partie réservée au culte, une partie pour des activités culturelles (théâtre, bibliothèque,…)**
- ✓ **Mieux promouvoir les activités (livret, newsletter,…)**
- ✓ **Créer des jeux intervillages/un festival des arts de rue**
- ✓ **Plus de marches ADEPS**
- ✓ **Promouvoir les commerces (mais pas les Tabac shops et autres…)**
- ✓ **Budget participatif**
- ✓ **Poursuivre soutien aux rencontres entre voisins, aux initiatives citoyennes, aux comités des fêtes**

5. Le jeu des affirmations

Les participants reçoivent un carton orange et un carton vert qu'ils sont invités à brandir en fonction du fait qu'ils jugent une affirmation comme étant juste (vert) ou fausse (orange). Ensuite, les agents de la FRW mènent les discussions pour essayer de comprendre le nombre de cartons verts ou oranges afin d'approfondir les questions abordées.

Affirmation 1 : **L'arrivée de nouveaux habitants est une chance pour la commune**

Majorité de oui

Attention à garder l'identité rurale

Affirmation 2 : **Je participe à des activités dans les autres villages, à Mellet par exemple**

Moitié de oui et de non

Affirmation 3 **: Je me déplace en transport en commun**

Majorité de non

Affirmation 4 : **J'ai déjà emprunté le Bonvibus**

Majorité de non

Affirmation 5 : **En avril, j'ai acheté des produits fermiers Des Bons Villers**

Majorité de oui

Affirmation 6 **: Je me balade dans les chemins de remembrement**

Majorité de oui

Affirmation 7 **: Il est nécessaire que la commune développe les énergies renouvelables**

Majorité de oui

Attention à l'éolien, aux cultures énergétiques

Affirmation 8 : **Je consulte régulièrement le site internet communal**

Moitié de oui et de non

6. Prochaine étape : constitution de la Commission Locale de Développement Rural

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

La FRW explique les traits principaux et missions de la CLDR.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

La FRW insiste sur le fait la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Les Bons Villers (village, genre, secteur professionnel et associatif,…).

Concrètement, tout habitant de Les Bons Villers peut poser sa candidature **jusqu'au 10 juin 2017**. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par le Ministre de la Ruralité.

7. Conclusion

Avant de clôturer la rencontre, la FRW encourage les participants à **informer les citoyens des prochaines rencontres villageoises.**

Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (bulletin communal, site internet,…).

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Martine Gilles & Dimitri Phukan

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DES BONS VILLERS

Information - Consultation à Mellet
Le 4 mai 2017 – **c**ompte rendu de la séance

Présents :

- *Pour les **citoyens : 37 personnes inscrites** (liste en annexe)*
- *Pour les **mandataires (9)** : Emmanuel Wart, Michel Lardinois, André Lemmens, Philippe Jenaux, Marie- Cécile Van Beneden, Jean-Jacques Allart, Luc Drapier, Jérôme Breton, Anne-Laure Mathelart*
- *Pour l'**Administration communale (2)** : Delphine Deblaer, Ingrid Lavendy*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie (2)** : Martine Gilles, Dimitri Phukan*

Ordre du jour :

1. *Introduction*
2. *Présentation générale de l'Opération de Développement Rural*
3. *Présentation du pré-diagnostic communal de l'Auteur de PCDR*
4. *Consultation par thématiques et résultats*
5. *Jeu des affirmations*
6. *Présentation de l'étape suivante : constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)*
7. *Conclusion*

---

1. Introduction

Le Bourgmestre Emmanuel Wart souhaite la bienvenue aux participants.

Il rappelle que l'Opération de Développement Rural (ODR) rythme la vie communale des Bons Villers depuis 1993, avec des réalisations d'envergure telles que l'aménagement des places de village, des maisons de village, d'une maison multiservices, de pistes cyclables, d'un atelier rural,… C'est un processus participatif qui permet de co-construire avec les citoyens les projets à venir.

Ensuite, le Bourgmestre présente les agents communaux relais de l'ODR et les agents de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement.

2. Présentation générale de l'Opération de Développement Rural

Dimitri Phukan, agent de développement à la FRW, rappelle le cadre des ODR, et notamment :

- L'**intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
    - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
    - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
    - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon.
- Les **acteurs principaux d'une ODR** sont :
    - La Commune et son administration. Elle est maître d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
    - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 6).
    - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be), a pour missions :
        - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, *etc*.) ;
        - de conseiller la Commune dans la mise en œuvre de son PCDR ;
        - d'impulser certaines réflexions ;
        - d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.
    - La Wallonie, DGO3, service extérieur de la division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».
    - Le bureau d'étude (DREA2M) est chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
- **La base légale** : les ODR sont régies par un Décret wallon de 2014.

- Les travaux participatifs déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR).** Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Les Bons Villers. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.

- Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé.

  Dans un premier temps l'Auteur du PCDR (DREA2M) a réalisé un « pré-diagnostic », c'est-à-dire une première analyse globale du territoire basée sur des analyses statistiques et cartographiques.

  Ce pré-diagnostic va à présent être enrichi du ressenti de la population pour arriver à un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux de développement du territoire.

3. Présentation du pré-diagnostic communal de l'Auteur de PCDR

Martine Gilles, agent de la FRW, présente ce pré-diagnostic de Les Bons Villers (voir annexe).

4. Consultation par thématiques – synthèse des résultats

L'objectif de ce temps de travail est de faire réagir les participants par rapport au pré-diagnostic présenté.

Ceux-ci sont répartis en sous-groupes par table de 6 à 8 personnes. Pendant 45 minutes, les différents sous-groupes sont amenés à réfléchir aux atouts/opportunités et aux faiblesses/menaces pour la commune selon les 3 thématiques traitées:

- Cadre de vie
- Socio-économique
- Dynamiques locales

Lors de cette consultation à Mellet, 6 tables de discussion ont été organisées dont 1 table pour les élus communaux afin de ne pas influencer les citoyens.

Thème : Cadre de vie (environnement, aménagement du territoire, mobilité,…)	
Atouts/Opportunités	***Faiblesses/Menaces***

Présences de sentiers didactiques Cours d'eau ➡ aménagement type amélioration de biotope	Manque de haies vives sur les terrains communaux Manque d'entretien régulier des plantations faites par la commune (ex. rue des Prés, sentier derrière l'école,…) Manque d'entretien du Tintia (beaucoup de déchets) Suppression des fossés
Voiries de remembrement qui relient les différents villages	Accessibilité mobilité lente de la route allant de la cité à Chassart Détritus le long des routes et chemin de campagne Manque de propreté des rues (absence de poubelles, déjections canines,…) Dépôts de déchets clandestins
Facilités de transport en commun	Pas de liaisons directes des transports en commun (ex SNCB) Communication des possibilités de transport par Bonvibus
Création de nouvelles pistes cyclables Sentiers existants	Manque de liaisons lentes avec suppression de pistes cyclables existantes Liaison entre LBV et Gosselies par N5 alors que beaucoup d'enfants vont à l'école à Gosselies Peu de sentiers Manque d'entretien pour ceux qui existent Sentiers pas toujours connus Les sentiers disparaissent peu à peu
Réseau routier correct Voies rapides	N567 vitesse non respectée- danger de circulation notamment pour les cyclistes, manque de piste cyclable Route de Fleurus (vitesse, double circulation, trafic) Insécurité traversée de Mellet (surtout rue de Fleurus-N567) : absence de trottoirs, vitesse excessive, manque de parking,…

	Excès de vitesse Rue d'En-Dessous (! école) Absence d'itinéraire cyclable Vitesse des transports agricoles (et âge des conducteurs !) Réseau de communication dématérialisé (info travaux, déviation,…) Rue Hoover : trous Signalisation routière sortie de Mellet vers Fleurus inadaptée Rue Léon Mercier : dernières chicanes dangereuses !
Village de Mellet agréable et dynamique Il fait bon vivre aux Bons Villers Absence de nuisances bruyantes Beau cadre de vie Nettoyage régulier des rues par le personnel communal	Inquiétude par rapport au développement de l'aéroport Dépôt de troncs d'arbres (avenue Stassart)-nuisances
Architecture homogène Aménagement habitat rue de Bragard	Faire respecter le bâti actuel par rapport aux nouvelles constructions et espace vert Potentiel de terrains constructibles très important qui doit être cadré pour éviter une urbanisation désorganisée et conserver des zones de poumon vert dans l'habitat Trop de nouvelles constructions Peu d'harmonie urbanistique Pas d'incitant pour la rénovation et restauration du bâti existant Trop de gros immeubles à appartements Subdivision de grosses maisons anciennes en appartements Refus de construire en zone d'habitat à caractère

	rural
Aménagement des places	Aménagement place du Terminus

Pistes d'actions :

- ✓ Interdire l'accès de l'aéropôle par Wayaux
- ✓ Chercher une solution d'aménagement pour éviter le danger de la N567 + réparer caniveaux pour écoulement des eaux
- ✓ Trouver une solution pour sensibiliser les habitants et les extérieurs à garder les chemins propres (détritus) ex. amendes, remorque avec avis, filets, poubelles
- ✓ Places de parking rue Solvay
- ✓ Ralentir la vitesse sur la N567 (radars, chicanes,…)
- ✓ Mobilier urbain (poubelles, bancs,…)
- ✓ Elargir les possibilités pour accéder aux parcs de recyclage (ne pas limiter les trajets)
- ✓ Réaménager les sentiers

Thème : socio-économique (économie, emploi, services, logement,…)	
Atouts/Opportunités	***Faiblesses/Menaces***
Marché local le jeudi de 16h à 22h Commerces (boulangerie, friterie, pharmacie, Courthéoux) Point Poste, Bancontact	L'économie locale, artisanale Pas de boucherie à Mellet Peu de commerces de proximité à Rèves, Mellet, Villers-Perwin Limitation des heures d'ouverture de la Poste Manque des restaurants, brasserie Développement des centres commerciaux périphériques Manque d'équipements pour le démarrage d'activités économiques
Zone d'activité économique Excellent accès routier et aéroport Emplois de bonsvillersois à la commune	Entreprises peu créatrices d'emploi dans la ZAE de FLG

Peu de chômage	
Des logements sociaux Logements PCA de La Chapelle	Dégradation du bâti social Manque des appartements pour les personnes âgées qui souhaitent continuer de vivre à Mellet Prix des habitations pour les jeunes Coût du logement (terrain et bâti) Pas de logements kangourou
Reprise des encombrants	Problème des poubelles en été
Saint Vincent de Paul pour les pauvres Vie féminine (bourse aux vêtements,…)	
	Ecole secondaire en difficulté Problème de places dans les écoles
Structures d'accueil pour les enfants et les aînés Bonne couverture de crèche	Pas de halte-garderie Médecins généralistes en voie de disparition Peu d'accompagnement pour les personnes handicapées
Services communaux	Horaires d'ouverture de la commune
Bonvibus Taxi social	Méconnaissance des points d'arrêts et des horaires du Bonvibus Pas de bus vers Luttre
	Absence d'énergies renouvelables

<u>Pistes d'actions :</u>

- ✓ Développer l'économie locale
- ✓ Maison médicale
- ✓ Elaborer un répertoire de services divers (couture, jardinage, peinture,…) + numéros utiles (ex. où donner des vêtements, des meubles,…)
- ✓ Créer des parrainages pour l'accompagnement des personnes handicapées
- ✓ Avoir un point de collecte (point Poste, maison de village)

- ✓ Favoriser les logements intergénérationnels
- ✓ Maintenir et encourager le développement des producteurs locaux
- ✓ Créer des ateliers pour des personnes seules qui doivent entretenir leur maison (électricité, maçonnerie,…)
- ✓ Continuer les efforts en services aux personnes âgées et à la petite enfance

Thème : Dynamiques locales (culture, sport, communication, participation, …)	
Atouts/Opportunités	***Faiblesses/Menaces***
Bonnes dynamiques dans les festivités locales Les comités des fêtes Nombre important de festivités, d'activités diversifiées Beaucoup d'associations Fêtes à Mellet (course aux carottes, grand feu, brocante, fête du village) Activités à Mellet (art floral, voyage 3è âge, cours de gym, pèlerinage Mutien-Marie, marche ADEPS, séance exploration du monde)	Manque des lieux de festivités couverts (salle du Vieux-Château surutilisée) Soutien logistique pour les manifestations Diminution de participation active des jeunes dans les différents comités Chorale de Mellet à redynamiser
Bibliothèque –ludothèque de Mellet Troupes de théâtre wallon	Dynamique jeunesse vers les lieux culturels comme la bibliothèque Peu de soutien et de subside
Complexe sportif à Frasnes Les infrastructures sportives Beau panel de sports Le club de foot de Mellet Jogging dans les villages, raid des 5 villages	Réservation club de tennis difficile Manque d'infrastructure sportive
Bulletin communal	Site internet communal La communication des infos sur les activités de la commune (où chercher ?) Besoin de plus de communication sur les réseaux sociaux des activités communales

	Manque de communication communale pour les évènements locaux Manque de moyens d'affichage public en voirie
Mouvements de jeunesse : scouts, guides, patro	Soutien aux mouvements de jeunesse (certains bâtiments délabrés) Peu de moyens pour les mouvements de jeunesse Faiblesse d'utilisation de la maison des jeunes (place du Terminus)
Nettoyage de printemps (1 fois/an)	
Accueil des nouveaux arrivants	Manque de participation et de mobilisation des citoyens (surtout nouveaux arrivants) aux festivités, au marché, …à la vie sociale des villages Pas d'accueil des nouveaux habitants
Dynamique communale et très bonnes réalisations par les services communaux (square de la liberté, crèche, petites interventions, nettoyage suite aux inondations,…)	
Beaucoup de possibilités de stage pour les enfants	
Mouvements de 3 x 20 Activités multiples pour les aînés (noces d'or,…)	Peu d'intergénérationnel
Troc à la bibliothèque	Manque d'information Méconnaissance ou inexistence d'entraide ou d'échange de compétences (SEL)
Les monuments classés	Absence de syndicat d'initiative
Le marché local hebdomadaire	

<u>Pistes d'actions :</u>

- ✓ Développer le site internet afin d'envoyer une newsletter vers les réseaux sociaux
- ✓ Mobiliser les citoyens au nettoyage de printemps (une fois par an)

- ✓ Reprendre sur le net de la commune toutes les activités, calendrier des évènements
- ✓ Inviter la population au Collège communal
- ✓ Créer une dynamique intervillage pour rassembler tous les bonsvillersois
- ✓ Créer une charte associative
- ✓ Développer des parcours santé
- ✓ Prévoir à Agricoeur une acoustique et une infrastructure pour un orchestre, un concert
- ✓ Créer une programmation de spectacles du plus jeune au plus âgé

5. Le jeu des affirmations

Les participants reçoivent un carton orange et un carton vert qu'ils sont invités à brandir en fonction du fait qu'ils jugent une affirmation comme étant juste (vert) ou fausse (orange). Ensuite, les agents de la FRW mènent les discussions pour essayer de comprendre le nombre de cartons verts ou oranges afin d'approfondir les questions abordées.

Affirmation 1 : **L'arrivée de nouveaux habitants est une chance pour la commune**

Majorité de oui

Attention à garder l'identité rurale

Affirmation 2 : **Je participe à des activités dans les autres villages, à Frasnes par exemple**

Moitié de oui et de non

Affirmation 3 **: Je me déplace en transport en commun**

Majorité de non

Affirmation 4 : **J'ai déjà emprunté le Bonvibus**

Majorité de non

Affirmation 5 : **En avril, j'ai acheté des produits fermiers Des Bons Villers**

Majorité de oui

Affirmation 6 **: Je me balade dans les chemins de remembrement**

Majorité de oui

Affirmation 7 **: Il est nécessaire que la commune développe les énergies renouvelables**

Majorité de oui

Attention à l'éolien

Affirmation 8 : **Je consulte régulièrement le site internet communal**

Moitié de oui et de non

6. Prochaine étape : constitution de la Commission Locale de Développement Rural

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

La FRW explique les traits principaux et missions de la CLDR.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

La FRW insiste sur le fait la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Les Bons Villers (village, genre, secteur professionnel et associatif,…).

Concrètement, tout habitant de Les Bons Villers peut poser sa candidature **jusqu'au 13 juin 2017**. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par le Ministre de la Ruralité.

7. Conclusion

Avant de clôturer la rencontre, la FRW encourage les participants à **informer les citoyens des prochaines rencontres villageoises.**

Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (bulletin communal, site internet,…).

Les habitants présents à cette séance ont été principalement sensibilisés par le bulletin communal et les panneaux d'annonce aux entrées du village. Le site internet, le tout-cartable, l'e-mail ont également fait venir quelques personnes.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Martine Gilles & Dimitri Phukan

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DES BONS VILLERS

Information - Consultation à Wayaux
Le 9 mai 2017 – **c**ompte rendu de la séance

Présents :

- *Pour les **citoyens : 23 personnes inscrites** (liste en annexe)*
- *Pour les **mandataires (7)** : Emmanuel Wart, Patrick Barridez, Michel Lardinois, André Lemmens, Philippe Jenaux, Marie- Cécile Van Beneden, Anne Mathelart*
- *Pour l'**Administration communale (1)** : Delphine Deblaer*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie (2)** : Martine Gilles, Dimitri Phukan*

Ordre du jour :

1. *Introduction*
2. *Présentation générale de l'Opération de Développement Rural*
3. *Présentation du pré-diagnostic communal de l'Auteur de PCDR*
4. *Consultation par thématiques et résultats*
5. *Jeu des affirmations*
6. *Présentation de l'étape suivante : constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)*
7. *Conclusion*

---

1. Introduction

Le Bourgmestre Emmanuel Wart souhaite la bienvenue aux participants.

Il rappelle que l'Opération de Développement Rural (ODR) rythme la vie communale des Bons Villers depuis 1993, avec des réalisations d'envergure telles que l'aménagement des places de village, des maisons de village, d'une maison multiservices, de pistes cyclables, d'un atelier rural,… C'est un processus participatif qui permet de co-construire avec les citoyens les projets à venir.

Ensuite, le Bourgmestre présente les agents communaux relais de l'ODR et les agents de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement.

2. Présentation générale de l'Opération de Développement Rural

Dimitri Phukan, agent de développement à la FRW, rappelle le cadre des ODR, et notamment :

- L'**intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
    - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
    - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
    - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon.
- Les **acteurs principaux d'une ODR** sont :
    - La Commune et son administration. Elle est maître d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
    - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 6).
    - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be), a pour missions :
        - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, *etc*.) ;
        - de conseiller la Commune dans la mise en œuvre de son PCDR ;
        - d'impulser certaines réflexions ;
        - d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.
    - La Wallonie, DGO3, service extérieur de la division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».
    - Le bureau d'étude (DREA2M) est chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
- **La base légale** : les ODR sont régies par un Décret wallon de 2014.

- Les travaux participatifs déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR).** Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Les Bons Villers. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.

- Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé.

  Dans un premier temps l'Auteur du PCDR (DREA2M) a réalisé un « pré-diagnostic », c'est-à-dire une première analyse globale du territoire basée sur des analyses statistiques et cartographiques.

  Ce pré-diagnostic va à présent être enrichi du ressenti de la population pour arriver à un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux de développement du territoire.

3. Présentation du pré-diagnostic communal de l'Auteur de PCDR

Martine Gilles, agent de la FRW, présente ce pré-diagnostic de Les Bons Villers (voir annexe).

4. Consultation par thématiques – synthèse des résultats

L'objectif de ce temps de travail est de faire réagir les participants par rapport au pré-diagnostic présenté.

Ceux-ci sont répartis en sous-groupes par table de 6 à 8 personnes. Pendant 45 minutes, les différents sous-groupes sont amenés à réfléchir aux atouts/opportunités et aux faiblesses/menaces pour la commune selon les 3 thématiques traitées:

- Cadre de vie
- Socio-économique
- Dynamiques locales

Lors de cette consultation à Wayaux, 4 tables de discussion ont été organisées. Il n'y pas eu de table spéciale pour les élus communaux.

Thème : Cadre de vie (environnement, aménagement du territoire, mobilité,…)	
Atouts/Opportunités	***Faiblesses/Menaces***
Campagne (promenade)	Impraticabilité pour les piétons du chemin entre Journau et l'école Nettoyage, entretien, praticabilité des sentiers

	(ex.près de l'école) Peu de possibilité de découvrir le village en se baladant Manque de trottoirs
Route en bon état Accès proche en voiture	Etat des routes (rue de la Drève, rue Taravisée, route de Gosselies…) Sécurité routière face à l'école, rue Lacroix et vers Heppignies Sortie du village vers la N5 très dangereuse (mauvaise visibilité à cause d'un problème de stationnement) Manque de respect des règles de mobilité (incivisme)
Tranquillité, calme	Bruit des avions (nuisance voir impacts futurs ?) Bruit de l'autoroute
Propreté	Dépôts de déchets dans les campagnes
Ruralité agricole	Agriculture intensive, très productive Peu d'autres intervenants agricoles que les agriculteurs Difficulté passage des véhicules agricoles à cause de l'augmentation du stationnement des voitures sur la voie publique (alors que les maisons disposent de garages) Urbanisme : milieu agricole est oublié Panneau 30 km avant chemin agricole
Bien desservi TEC Existence du Bonvibus	Manque liaison bus vers la gare de Luttre Bonvibus : passage pendant les heures d'école, les autres villages sont mieux desservis Bonvibus : sous-utilisé (pertinence du maintien ?)
Proximité des grands axes et des services	Menace constante de nouveaux projets
	Parking sur la place n'est pas structuré

	Aire de jeux sur la place au niveau des bancs mal positionnés
Habitat peu dense Petit village calme et accueillant Belle vue paysagère (pas de constructions visuellement dérangeantes)	Menace de nouvelles constructions (création de lotissement sur Wayaux ?!)
	Absence d'aménagements pour les personnes handicapées

<u>Pistes d'actions :</u>

- ✓ Respecter l'atlas des sentiers et rétablir ceux-ci
- ✓ Réhabiliter (usage vélo) les chemins de remembrement le long de la N5 via l'étang des fouilles
- ✓ Créer un cercle horticole
- ✓ Améliorer les interconnexions des voies lentes (pistes cyclables) entre communes limitrophes
- ✓ Garder le cadre rural, un véritable caractère rural à Wayaux
- ✓ Mettre en place d'une Agora (espace-jeu) adaptée avec un aménagement clair et respecté des emplacements parking sur la place de Wayaux
- ✓ Epicerie tournante ou voiture communale pour faire les courses (personnes qui n'ont plus de voitures)

Thème : socio-économique (économie, emploi, services, logement,…)	
Atouts/Opportunités	***Faiblesses/Menaces***
	Problème dans le ramassage des poubelles (le haut de la rue de la Drève et le bout du chemin de Mons) Poubelles à puces cher et pas hygiénique Parc à conteneurs : accès payant pour indépendants
Proximité des grands centres économiques (emplois) et commerciaux	Danger d'extension de ces grands centres (aéropôle …)
Existence d'un gros employeur (entreprise Van	

De Walle)- grossiste en viande	
Logement unifamilial	Logements sociaux trop faiblement représentés en nombre
Services communaux (repas à domicile, aide-ménagère…)	Pas de commerces de proximité (ex. épicerie) à Wayaux
	Service social manquant (pas d'assistante social, pas de psychologue)
Présence d'une crèche Ecole maternelle bien cotée Accueil des enfants en bas âge correct	La crèche s'en va Crèche pour les enfants de Wayaux
	Fourniture électrique (fond rue de la Drève)

Pistes d'actions :

- ✓ Garder la crèche au sein du village
- ✓ Mettre sur pied une école de devoirs, rattrapage, cours de langue à des horaires adaptés
- ✓ Revoir l'accès au parc à conteneurs pour les indépendants (ex. de Mont-St-Guibert)

Thème : Dynamiques locales (culture, sport, communication, participation, …)	
Atouts/Opportunités	***Faiblesses/Menaces***
Existence d'une maison de village	Utilité de la maison de village ? Pas de possibilité de rassemblement en dehors des associations à la maison de village Pas de possibilité de la louer à usage personnel Pas de vie associative et d'animation autour de cette maison de village
Complexe sportif à Frasnes	Pas de sport à Wayaux
Ecole, crèche dans le village (seules possibilités de fédérer le village actuellement)	Peu ou pas de rassemblement intergénérationnel

	Pas de bibliothèque
	Pas de festivités à Wayaux Rien dans le village (aucune activité prévue)
	Site internet communal-faiblesse de la communication (horaires des sports ou personne de contact au complexe ?) Perte de contact citoyen-administration (heures d'ouverture pour ceux qui travaillent) Manque de communication concernant les nouvelles constructions
Gens sympathiques	Manque de convivialité, d'engagements des habitants

Pistes d'actions :

- ✓ Améliorer la communication via le site internet communal (ex. Villers-la-Ville)
- ✓ Créer un espace ludique de rencontre
- ✓ Rétablir une animation annuelle (fête…)
- ✓ Des ateliers couture, tricot,…
- ✓ Remettre sur pied un véritable comité des fêtes actif et dynamique soutenu par l'administration communale
- ✓ Aménagement de la maison de village pour mouvement de jeunesse, psychomotricité, musique (ouverture à la culture pour la population de Wayaux)
- ✓ Activités culturelles et intellectuelles durant les vacances scolaires (permettre aux enfants de Wayaux de se connaître)

5. Le jeu des affirmations

Les participants reçoivent un carton orange et un carton vert qu'ils sont invités à brandir en fonction du fait qu'ils jugent une affirmation comme étant juste (vert) ou fausse (orange).

Affirmation 1 : **L'arrivée de nouveaux habitants est une chance pour la commune**

Moitié de oui et de non

Affirmation 2 : **Je participe à des activités dans les autres villages**

Moitié de oui et de non

Affirmation 3 **: Je me déplace en transport en commun**

Majorité de non

Affirmation 4 : **J'ai déjà emprunté le Bonvibus**

Majorité de non

Affirmation 5 : **En avril, j'ai acheté des produits fermiers Des Bons Villers**

Moitié de oui et de non

Affirmation 6 **: Je me balade dans les chemins de remembrement**

Majorité de oui

Affirmation 7 **: Il est nécessaire que la commune développe les énergies renouvelables**

Majorité de oui

Affirmation 8 : **Je consulte régulièrement le site internet communal**

Moitié de oui et de non

6. Prochaine étape : constitution de la Commission Locale de Développement Rural

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

La FRW explique les traits principaux et missions de la CLDR.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;

- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

La FRW insiste sur le fait la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Les Bons Villers (village, genre, secteur professionnel et associatif,…).

Concrètement, tout habitant de Les Bons Villers peut poser sa candidature **jusqu'au 13 juin 2017**. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par le Ministre de la Ruralité.

7. Conclusion

Avant de clôturer la rencontre, la FRW encourage les participants à **informer les citoyens des prochaines rencontres villageoises.**

Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (bulletin communal, site internet,…).

Les habitants présents à cette séance ont été principalement sensibilisés par les panneaux d'annonce aux entrées du village.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Martine Gilles & Dimitri Phukan

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DES BONS VILLERS

Information - Consultation à Villers-Perwin
Le 16 mai 2017 **– c**ompte rendu de la séance

Présents :

- *Pour les **citoyens : 37 personnes inscrites** (liste en annexe)*
- *Pour les **mandataires (7)** : Emmanuel Wart, Patrick Barridez, Michel Lardinois, André Lemmens, Philippe Jenaux, Anne Mathelart, Marie-Cécile Corbisier-Loriau*
- *Pour l'**Administration communale (3)** : Bernard Wallemacq, Delphine Deblaer, Ingrid Lavendy.*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie (2)** : Martine Gilles, Dimitri Phukan*

Ordre du jour :

1. *Introduction*
2. *Présentation générale de l'Opération de Développement Rural*
3. *Présentation du pré-diagnostic communal de l'Auteur de PCDR*
4. *Consultation par thématiques et résultats*
5. *Jeu des affirmations*
6. *Présentation de l'étape suivante : constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)*
7. *Conclusion*

---

1. Introduction

Le Bourgmestre Emmanuel Wart souhaite la bienvenue aux participants.

Il rappelle que l'Opération de Développement Rural (ODR) rythme la vie communale des Bons Villers depuis 1993, avec des réalisations d'envergure telles que l'aménagement des places de village, des maisons de village, d'une maison multiservices, de pistes cyclables, d'un atelier rural,… C'est un processus participatif qui permet de co-construire avec les citoyens les projets à venir.

Ensuite, le Bourgmestre présente les agents communaux relais de l'ODR et les agents de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement.

2. Présentation générale de l'Opération de Développement Rural

Dimitri Phukan, agent de développement à la FRW, rappelle le cadre des ODR, et notamment :

- L'**intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
    - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
    - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
    - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon.
- Les **acteurs principaux d'une ODR** sont :
    - La Commune et son administration. Elle est maître d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
    - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 6).
    - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be), a pour missions :
        - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, *etc*.) ;
        - de conseiller la Commune dans la mise en œuvre de son PCDR ;
        - d'impulser certaines réflexions ;
        - d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.
    - La Wallonie, DGO3, service extérieur de la division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».
    - Le bureau d'étude (DREA2M) est chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
- **La base légale** : les ODR sont régies par un Décret wallon de 2014.

- Les travaux participatifs déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR).** Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Les Bons Villers. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.

- Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé.

  Dans un premier temps l'Auteur du PCDR (DREA2M) a réalisé un « pré-diagnostic », c'est-à-dire une première analyse globale du territoire basée sur des analyses statistiques et cartographiques.

  Ce pré-diagnostic va à présent être enrichi du ressenti de la population pour arriver à un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux de développement du territoire.

3. Présentation du pré-diagnostic communal de l'Auteur de PCDR

Martine Gilles, agent de la FRW, présente ce pré-diagnostic de Les Bons Villers (voir annexe).

4. Consultation par thématiques – synthèse des résultats

L'objectif de ce temps de travail est de faire réagir les participants par rapport au pré-diagnostic présenté.

Ceux-ci sont répartis en sous-groupes par table de 6 à 8 personnes. Pendant 45 minutes, les différents sous-groupes sont amenés à réfléchir aux atouts/opportunités et aux faiblesses/menaces pour la commune selon les 3 thématiques traitées:

- Cadre de vie
- Socio-économique
- Dynamiques locales

Lors de cette consultation à Villers-Perwin, 6 tables de discussion ont été organisées. Il n'y pas eu de table spéciale pour les élus communaux car elle avait déjà eu lieu dans d'autres villages.

Thème : Cadre de vie (environnement, aménagement du territoire, mobilité,…)	
Atouts/Opportunités	***Faiblesses/Menaces***
Système de poubelles à puces Parc à conteneurs	Limitation de l'accès au parc à conteneurs

Mise en place de dispositifs ralentisseurs et de signalisation de la vitesse	Vitesse rapide sur certaines routes, problème de sécurité (rues Tilleul, Aubry, Couronne et certains chemins de remembrement) - non respect des limitations Utilisation abusive des chemins de remembrement par les véhicules privés Manque de casses-vitesse >< Inefficacité des ralentisseurs Signalisation entrée d'agglomération Danger des priorités de droite, mauvaise signalisation Trop grand charroi de poids lourds Circulation aux abords d'école (le matin et le soir) incompatible avec la voirie actuelle et le manque de respect des règles (parking) – pas de contrôle Trottoirs pas aménagés ou manquants notamment pour accéder aux écoles (sécurité, poussettes et personnes handicapées)
Nombreux sentiers pédestres	Sentiers non balisés
Piste cyclable entre Villers et Frasnes	Pas de zone de piste cyclable séparée de la route Pas de RAVeL dans la commune
Entretien des voiries	Manque d'entretien des voiries Routes en mauvais état (nids de poule…)
	Propreté des trottoirs à rigoles Problème de propreté aux alentours des espaces publics (notamment les écoles)
PCDN Pré fleuri sur le bord des routes	Pas assez d'info pour PCDN Usage des herbicides Trop grande proximité de produits chimiques (risques sanitaires pour la population) Quartier du Warchais : nuisance des choucas !

Densité du village Typologie du village (en étoile) Cadre de vie campagne et environnement rural 80% de zones non bâties Situation « brabant hennuyer » Population privilégiée	Trafic et stationnement liés à de nouvelles implantations (maison repos avec appartements et maison de village) Respect de la tranquilité du voisinage (minifoot sans contrôle, alarme intempestive dans l'école A.Grumiaux) Qualité des travaux réalisés par les autorités (dommage au mur de l'école A.Grumiaux, entretien des biens publics)
Transports en commun divers et proximité des pôles urbains Bonvibus pour les personnes âgées	Liaisons avec les gares et Louvain-la-Neuve Bonvibus peu utilisé

Pistes d'actions :

- ✓ Prévoir une meilleure signalisation et communication pour la préservation de l'environnement (ex. publicité pour la journée de ramassage…)
- ✓ Pistes cyclables pour rejoindre les RAVeLs existants
- ✓ Création et sécurisation de pistes cyclables à l'intérieur des villages
- ✓ Poursuivre l'aménagement des pistes cyclables
- ✓ Ouverture du bois de La Hutte
- ✓ Ne pas tondre les bords de routes
- ✓ Coussins berlinois pour diminuer la vitesse
- ✓ Sentier de balade
- ✓ Valoriser les entrées du village
- ✓ Mettre filet à canettes entre Frasnes et Villers
- ✓ Nettoyer les trottoirs (+ rigoles), les pistes cyclables
- ✓ Mettre des fleurs
- ✓ Mettre des parkings
- ✓ Circulation alternée à la rue du Tilleul
- ✓ Réfléchir à l'utilité de la piste cyclable
- ✓ Encourager le civisme par l'exemple de la propreté
- ✓ Aménagement du territoire pour la biodiversité (maisons pour insectes, pollinisation,…)
- ✓ Créer une zone tampon sans produits chimiques aux abords des habitations
- ✓ Sensibiliser encore plus les citoyens au covoiturage (plateforme locale)
- ✓ Plus de vigilance policière le soir
- ✓ Ne pas augmenter le nombre de logements et d'habitants au km²

- ✓ Garder les zones vertes, le caractère rural
- ✓ Ne pas limiter l'accès au PAC à 1 m³ et 1 visite par jour
- ✓ Rapidobus pour Bruxelles, Genappe

Thème : socio-économique (économie, emploi, services, logement,…)	
Atouts/Opportunités	***Faiblesses/Menaces***
Bonne accessibilité aux services	Pas de réseau GSM à Villers-Perwin
Commerce de proximité se développe Magasins à la ferme (produits locaux)	Manque d'un commerce à Villers-Perwin Pas de boulanger ou de distributeur de pains Pas de marché
	Grignotage de l'espace rural Projet de constructions Drève de la Source à Frasnes (augmentation de 40 à 50 maisons) Menace d'agrandissement des zonings d'activité économique Le service urbanisme
	Prix du foncier devient inabordable pour les jeunes
Proximité des villes, des centres urbains	Désert économique Cité dortoir avec circulation intempestive les matins et les soirs
1 école par village	Manque de places pour l'école maternelle et primaire Manque de places pour l'accueil à la petite enfance

<u>Pistes d'actions :</u>

- ✓ Privilégier le logement des jeunes de l'entité et leur donner l'occasion de rester
- ✓ Créer à Villers-Perwin un point relais ou de dépôt avec les fermes et les commerces ambulants
- ✓ Faire connaître les commerces et les produits locaux
- ✓ Développer des pôles IT, des bureaux communs pour co-working

- ✓ Organiser un marché (mensuel, nocturne vendredi soir…) pour faire découvrir les produits locaux et prévoir de grandes tables sur la place du village pour socialiser et partager un repas
- ✓ Avoir des normes urbanistiques strictes

Thème : Dynamiques locales (culture, sport, communication, participation, …)	
Atouts/Opportunités	***Faiblesses/Menaces***
Mouvements de jeunesse actifs	Pas de lieux sécurisés lors de grands jeux extérieurs Rien pour les jeunes à Villers-Perwin (terrain ou salle de sport) Pas de terrain extérieur polyvalent sécurisé à Villers-Perwin Conflit jeunes contre vieux (tranquillité voisinage)
Comité des fêtes de village actif Associations très actives (Villersport, Villers en fête, Ligue des Familles, Cap sur le monde) Vie associative et organisations dynamiques via différents groupements, parfois informels Fêtes des jubilés, des noces d'or Population participante aux activités Bon esprit de village (envie de s'investir) Fêtes de quartier	Manque de plaine de jeux, lieu de partage pour familles Parking lors des animations Incongruité des vies dans les cités et le reste des villages (bagarres lors des fêtes de villages) Manque de contrôle et de sanction Pas de SEL (service d'échanges local)
Activités culturelles (visage et réalité du monde, concerts, voyage des scouts)	
Bibliothèque, ludothèque Conférences organisées par l'école	
	Site internet communal Communication à la population

Tour médiévale à Mellet	Musée de Mellet pas utilisé par les écoles
Bière de Villers-Perwin	
Complexe sportif Choix varié de sports Asbl Villé sport	Complexe sportif trop petit, pas assez utilisé par les écoles mais trop utilisé pour d'autres activités que sportives Pas de piscine

Pistes d'actions :

- ✓ Potager partagé, plaine de jeux, lieu partagé sur terrain communal
- ✓ Moderniser le site internet communal (annonce des activités)
- ✓ Terrains de tennis couverts/skatepark/terrain polyvalent d'activités/expositions d'artistes, de photographes/projections de films/jeux intervillages
- ✓ Accueillir les nouveaux arrivants
- ✓ Rencontres intervillages/intergénérationnelles/tisser du lien
- ✓ Mettre en place des échanges de services (réparation, prêts,…)
- ✓ Village fleuri
- ✓ Petits déjeuners malins avec produits locaux
- ✓ Valoriser 100% d'Arthur Grumiaux
- ✓ Dédier aux jeunes un endroit où ils peuvent s'épanouir (sport) sans nuire à la tranquillité d'autrui
- ✓ Géocaching, circuit thématique

5. Le jeu des affirmations

Les participants reçoivent un carton orange et un carton vert qu'ils sont invités à brandir en fonction du fait qu'ils jugent une affirmation comme étant juste (vert) ou fausse (orange).

Affirmation 1 : **L'arrivée de nouveaux habitants est une chance pour la commune**

Majorité de oui

Affirmation 2 : **Je participe à des activités dans les autres villages (ex. Rèves)**

Majorité de non

Affirmation 3 **: Je me déplace en transport en commun**

Majorité de non

Affirmation 4 : **J'ai déjà emprunté le Bonvibus**

Majorité de non

Affirmation 5 : **En avril, j'ai acheté des produits fermiers Des Bons Villers**

Majorité de oui

Affirmation 6 **: Je me balade dans les chemins de remembrement**

Majorité de oui

Affirmation 7 **: Il est nécessaire que la commune développe les énergies renouvelables**

Majorité de oui

Affirmation 8 : **Je consulte régulièrement le site internet communal**

Moitié de oui et de non

6. Prochaine étape : constitution de la Commission Locale de Développement Rural

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

La FRW explique les traits principaux et missions de la CLDR.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

La FRW insiste sur le fait la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Les Bons Villers (village, genre, secteur professionnel et associatif,…).

Concrètement, tout habitant de Les Bons Villers peut poser sa candidature **jusqu'au 13 juin 2017**. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par le Ministre de la Ruralité.

7. Conclusion

Avant de clôturer la rencontre, la FRW encourage les participants à **informer les citoyens des prochaines rencontres villageoises.**

Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (bulletin communal, site internet,…).

Les habitants présents à cette séance ont été principalement sensibilisés par les panneaux d'annonce aux entrées du village.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Martine Gilles & Dimitri Phukan

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DES BONS VILLERS

Information - Consultation à Rèves
Le 23 mai 2017 **– c**ompte rendu de la séance

Présents :

- *Pour les **citoyens : 47 personnes inscrites** (liste en annexe)*
- *Pour les **mandataires (7)** : Emmanuel Wart, Michel Lardinois, André Lemmens, Philippe Jenaux, Marie-Cécile Van Beneden, Jean-Pierre Robbeets, Noëlle Meurs*
- *Pour l'**Administration communale (2)** : Delphine Deblaer, Ingrid Lavendy.*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie (2)** : Martine Gilles, Dimitri Phukan*

Ordre du jour :

1. *Introduction*
2. *Présentation générale de l'Opération de Développement Rural*
3. *Présentation du pré-diagnostic communal de l'Auteur de PCDR*
4. *Consultation par thématiques et résultats*
5. *Jeu des affirmations*
6. *Présentation de l'étape suivante : constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)*
7. *Conclusion*

---

1. Introduction

Le Bourgmestre Emmanuel Wart souhaite la bienvenue aux participants.

Il rappelle que l'Opération de Développement Rural (ODR) rythme la vie communale des Bons Villers depuis 1993, avec des réalisations d'envergure telles que l'aménagement des places de village, des maisons de village, d'une maison multiservices, de pistes cyclables, d'un atelier rural,… C'est un processus participatif qui permet de co-construire avec les citoyens les projets à venir.

Le Bourgmestre présente les agents communaux relais de l'ODR et les agents de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement.

Il signale que la Commune va lancer un Plan communal de Mobilité (PCM) et qu'il y aura également dans ce cadre des consultations villageoises pour recueillir le ressenti des habitants.

2. Présentation générale de l'Opération de Développement Rural

Dimitri Phukan, agent de développement à la FRW, rappelle le cadre des ODR, et notamment :

- L'**intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
    - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
    - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
    - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon.
- Les **acteurs principaux d'une ODR** sont :
    - La Commune et son administration. Elle est maître d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
    - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 6).
    - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be), a pour missions :
        - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, *etc*.) ;
        - de conseiller la Commune dans la mise en œuvre de son PCDR ;
        - d'impulser certaines réflexions ;
        - d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.
    - La Wallonie, DGO3, service extérieur de la division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».
    - Le bureau d'étude (DREA2M) est chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

- **La base légale** : les ODR sont régies par un Décret wallon de 2014.

- Les travaux participatifs déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR).** Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Les Bons Villers. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.

- Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé.

  Dans un premier temps l'Auteur du PCDR (DREA2M) a réalisé un « pré-diagnostic », c'est-à-dire une première analyse globale du territoire basée sur des analyses statistiques et cartographiques.

  Ce pré-diagnostic va à présent être enrichi du ressenti de la population pour arriver à un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux de développement du territoire.

3. Présentation du pré-diagnostic communal de l'Auteur de PCDR

Martine Gilles, agent de la FRW, présente ce pré-diagnostic de Les Bons Villers (voir annexe).

4. Consultation par thématiques – synthèse des résultats

L'objectif de ce temps de travail est de faire réagir les participants par rapport au pré-diagnostic présenté.

Ceux-ci sont répartis en sous-groupes par table de 6 à 8 personnes. Pendant 45 minutes, les différents sous-groupes sont amenés à réfléchir aux atouts/opportunités et aux faiblesses/menaces pour la commune selon les 3 thématiques traitées:

- Cadre de vie
- Socio-économique
- Dynamiques locales

Lors de cette consultation à Rèves, 7 tables de discussion ont été organisées. Il n'y pas eu de table spéciale pour les élus communaux.

Thème : Cadre de vie (environnement, aménagement du territoire, mobilité,…)	
Atouts/Opportunités	***Faiblesses/Menaces***
L'environnement vert, calme	Nuisances apportées par certaines activités à côté

Village rural Authenticité des hameaux Pas d'étalement urbain Bonne convivialité villageoise Routes arborées	de l'habitat Paysage ouvert de grandes cultures
L'existence du PCDN Nouvelle vallée d'arbres le long de la rivière à Sart-Bas	Manque de haies dans les champs Manque de zones vertes fleuries Abattage d'arbres et pas de replantation Inondations rue Sart-Bas
La proximité des grandes villes	Risque de nuisance de l'aéroport de Charleroi
La présence du Collège (Institut Sainte Marie)	Problème parking et accès du Collège
	Manque de trottoirs (ex. rue de Bruxelles) Entretien des rigoles et des trottoirs Difficulté de traverser Sart à Rèves et rue de la Station
Routes locales	Problème de réparation des routes (trous/joints) Pas de respect des limitations de vitesse Pas de contrôle radar Problème des casse-vitesses pour les petites voitures Vitesse excessive des bus Chemins de remembrement utilisés par les voitures
Bonvibus	Efficacité du Bonvibus ? Manque de fréquences de passage des TEC (notamment le WE) Pas de liaison TEC vers gare de Luttre et vers Gosselies

Piste cyclable entre Rèves et Frasnes (avec maintien de la drève d'arbres)	Manque de pistes cyclables (ex. de la rue de la Station vers le centre) et manque de connexion entre les pistes cyclables Manque d'espaces sécurisés pour marcher entre les villages
Le service de nettoyage des rues (enlèvement régulier des déchets…)	Manque de poubelles publiques Manque de propreté provenant du ramassage des poubelles le jeudi et des promeneurs le dimanche
	Manque de civisme et manque de contrôle Problème de respect des règlements pour les chasseurs Respect des distances par rapport à la voirie pour le labour et le dépôt de fumier
	Accès difficile pour les personnes handicapées de certains lieux (musée Rodava, Poste à Frasnes,…)

Pistes d'actions :

- ✓ Curer régulièrement les fossés des champs
- ✓ Créer des zones de promenade sécurisées
- ✓ Créer une ligne TEC Rèves-Luttre
- ✓ Remplacer le Bonvibus par un service à la demande
- ✓ Plateforme de covoiturage
- ✓ Aménager des chemins de remembrement pour usagers faibles (notamment accès vers Collège)
- ✓ Créer un « dépose-minute » pour les enfants (comme dans les gares)
- ✓ Organiser un ramassage scolaire dans le village
- ✓ Planter des haies et des arbres, entretenir et sensibiliser (petit guide de recommandations)
- ✓ Dynamiser l'élan citoyen pour l'entretien et l'embellissement des rigoles/trottoirs/zones vertes
- ✓ Prévoir une signalétique pour le respect de la propreté
- ✓ Remettre la fontaine en fonctionnement
- ✓ Pistes cyclables (séparées de la route) entre les différents hameaux
- ✓ Aménager des parkings à Rèves (devant l'école/maison de village) et (arrière de l'église en face de la cure)

Thème : socio-économique (économie, emploi, services, logement,…)	
Atouts/Opportunités	***Faiblesses/Menaces***
Le service aux personnes Cadeau des Cigognes (maison d'enfants 0-3 ans) à Frasnes ONE Cellule solidarité emploi (aides ménagères …)	Manque de médecins généralistes sur l'entité de LBV (il reste réellement 8 médecins généralistes)
L'école communale Le Collège Sainte Marie	Encombrement routier et manque de parking aux heures d'entrée et sortie scolaires Nombre de places limitées dans les écoles
Administration communale très accessible (notamment les heures d'ouverture)	Visibilité de l'agent de quartier
Les agriculteurs L'apiculture Développement des produits locaux Amélioration du circuit court (magasins à la ferme) Magasin Bio à Rèves Marché à Frasnes	Manque de publicité et de magasin des produits locaux
Zone industrielle à Frasnes Pas d'industrie	Manque de cours de promotion sociale dans la commune
Le nombre de services automobiles (garages…)	
Delhaize à Frasnes	
HORECA dans certains villages	
Des commerces locaux avec livraison à	Manque de certains commerces de proximité

domicile (superette, boucherie) à Rèves La pharmacie de Rèves La convivialité des commerçants	boulangerie …) ou de food truck (friterie…) Manque de commerces ambulants pour les personnes sans moyens de transport
Action pour accès logement aux jeunes à Frasnes Pas de cité de logements sociaux à Rèves Peu de logements insalubres	Le prix élevé du logement (achat ou location) pose problème aux jeunes (qui quittent la commune) Coût élevé du terrain à Rèves (difficilement accessible pour les natifs) Attention à une évolution vers un village dortoir
	Manque un Repair café
La ligne de conduite urbanistique (pas de grands immeubles à Rèves)	
Le parc à conteneurs L'action poules pour réduire les déchets	Taxe déchet fort chère malgré la réduction de production de déchets
Amélioration du réseau électrique	Mauvaise qualité du réseau GSM et Internet
	Patrimoine - l'église de Frasnes qui nécessite de gros travaux

Pistes d'actions :

- ✓ Réfléchir à l'accompagnement des aînés dans l'aide à domicile
- ✓ Favoriser l'implantation de commerces de proximité
- ✓ Continuer les incitants pour les circuits courts
- ✓ Informer à propos de la Maison médicale de Frasnes
- ✓ Créer une Maison de l'Emploi
- ✓ Action logement pour les jeunes à étendre à d'autres villages que Frasnes
- ✓ Editer un folio avec les coordonnées des artisans et indépendants de la commune
- ✓ Susciter la mise en place d'un SEL (Service d'Echange Local) pour échange de services entre citoyens (cela existe déjà à Genappe – projet pour le GAL ?)
- ✓ Susciter la création d'un Repair café
- ✓ Refaire l'opération poules pour les déchets
- ✓ Préserver les zones agricoles
- ✓ Réaménager l'église de Frasnes en un lieu polyvalent (culte/ arts et culture)
- ✓ Communiquer sur la gestion des déchets (poids des poubelles, tri,…)

Thème : Dynamiques locales (culture, sport, communication, participation, …)	
Atouts/Opportunités	***Faiblesses/Menaces***
Complexe sportif à Frasnes	Manque d'aire de jeux pour les enfants, d'aire de sport pour les jeunes dans le village Manque d'activités extra-scolaires pour le mercredi après-midi Manque une piscine (financement participatif-crowfunding ?)
Musée Rodava	
Participation citoyenne (avis demandé)	Manque de participation au Groupe PCDN Pas assez de publicité à propos du bénévolat Publication du bulletin communal pas assez fréquente Information des habitants (mail, site internet) Site internet pas assez clair, ni dynamique
	Manque d'entretien et de publicité des chemins de balade
Bon comité des fêtes Vie associative locale Groupe théâtral Ducasses	Pas de vraie place de village à Rèves Manque de synergie entre les activités et de participation aux dynamiques locales Difficulté d'intégration des nouveaux arrivants
	Manque de salle de réception à louer
Harmonie de Mellet Bibliothèques Bulletin Geminiacum (activités culturelles)	Académie musicale, manque d'école de musique Manque d'activités culturelles dans le village
Célébration des Jubilés <u>par village</u>	Pas assez d'informations sur les activités des séniors

Voyages organisés Journées de l'Arbre, du Patrimoine Bourses de la Ligue des Familles Décorations de Noël	Pas de rencontres Bébé où les mamans peuvent parler
Mouvement de jeunesse Scouts	Manque de structure pour la jeunesse Manque d'un local réglementaire pour les Scouts
Présence d'artistes et d'artisans	

Pistes d'actions :

- ✓ Création d'une bulle pour tennis, d'un terrain synthétique au complexe sportif
- ✓ Création d'un espace de rencontres et d'activités intergénérationnelles
- ✓ Création d'activités extra-scolaires le mercredi après-midi
- ✓ Création d'une maison de jeunes (lieu de discussion, scoutisme)
- ✓ Parcours santé sur le pré-RAVeL
- ✓ Création d'une ferme pédagogique
- ✓ Jeux-intervillages
- ✓ Soutien logistique au musée Rodava
- ✓ Village Fleuri
- ✓ Faire connaître les artistes et artisans
- ✓ Moments de rencontres entre artistes
- ✓ Rédaction bulletin d'un journal avec les activités de Rèves et pour tous

5. Le jeu des affirmations

Les participants reçoivent un carton orange et un carton vert qu'ils sont invités à brandir en fonction du fait qu'ils jugent une affirmation comme étant juste (vert) ou fausse (orange).

Affirmation 1 : **L'arrivée de nouveaux habitants est une chance pour la commune**

Majorité de oui

Affirmation 2 : **Je participe à des activités dans les autres villages (ex. Mellet)**

Moitié de oui et de non

Affirmation 3 **: Je me déplace en transport en commun**

Moitié de oui et de non

Affirmation 4 : **J'ai déjà emprunté le Bonvibus**

Majorité de non

Affirmation 5 : **En avril, j'ai acheté des produits fermiers Des Bons Villers**

Majorité de oui

Affirmation 6 **: Je me balade dans les chemins de remembrement**

Majorité de oui

Affirmation 7 **: Il est nécessaire que la commune développe les énergies renouvelables**

Majorité de oui

Affirmation 8 : **Je consulte régulièrement le site internet communal**

Majorité de non

6. Prochaine étape : constitution de la Commission Locale de Développement Rural

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

La FRW explique les traits principaux et missions de la CLDR.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;

- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

La FRW insiste sur le fait la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Les Bons Villers (village, genre, secteur professionnel et associatif,…).

Concrètement, tout habitant de Les Bons Villers peut poser sa candidature **jusqu'au 13 juin 2017**. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par le Ministre de la Ruralité.

7. Conclusion

Avant de clôturer la rencontre, la FRW encourage les participants à **informer les citoyens des prochaines rencontres villageoises.**

Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (bulletin communal, site internet,…).

Les habitants présents à cette séance ont été principalement sensibilisés par les panneaux d'annonce aux entrées du village.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Martine Gilles & Dimitri Phukan

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural

FRW

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DES BONS VILLERS

Information & Consultation des agriculteurs et agricultrices
Le **13 juin 2017 –** Compte rendu de la séance

Présents :

- ***Participants : 17 personnes présentes (liste en annexe)***
- *Pour le **Collège communal (2)** : Michel Lardinois, Philippe Jenaux,*
- *Pour l'**Administration communale (2)** : Delphine Deblaer, Ingrid Lavendy*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie (2)** : Martine Gilles, Dimitri Phukan*
- *Pour le **GAL du Pays des 4 Bras** (1) : Annabel Thise*

Ordre du jour :

1. *Introduction et accueil, par le Collège communal.*
2. *Présentation des principes de l'Opération de Développement Rural et de quelques réalisations du PCDR précédent, par la FRW.*
3. *Présentation du pré-diagnostic communal réalisé par Drea²m et des aspects « agriculture ».*
4. *Table de réflexions pour identifier les idées d'actions concernant l'agriculture.*
5. *Constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)-appel à candidatures.*
6. *Présentation des projets du Gal du Pays des 4 Bras en lien avec l'agriculture.*

---

1. Introduction

Michel Lardinois souhaite la bienvenue aux participants au nom du Collège communal. Il excuse le Bourgmestre qui est retenu par une autre réunion. Il rappelle que l'Opération de Développement Rural (ODR) rythme la vie communale des Bons Villers depuis 1993. C'est un processus participatif qui permet de co-construire les priorités d'avenir de la commune dans les 10 à 15 ans années à venir. Michel Lardinois précise également que le Commune va se lancer dans un plan communal de mobilité (PCM) dans les mois à venir et que la population sera également associée à cette réflexion complémentaire au PCDR.

FRW

Ensuite, il présente la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement et l'agent relais communal. La FRW propose également aux différents agriculteurs à la réunion de se présenter.

2. Présentation des principes de l'Opération de Développement Rural et de quelques réalisations du PCDR précédent

La FRW, rappelle le cadre des ODR, et notamment :

- L'**intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
    - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
    - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
    - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon.
- Les travaux participatifs qui vont être initiés déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR).** Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement Des Bons Villers. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.
- Les **acteurs principaux d'une ODR** sont :
    - La Commune et son administration. Elle est maître d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
    - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 6).
    - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be), a pour missions :
        - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, *etc*.) ;
        - de conseiller la Commune dans la mise en œuvre de son PCDR ;
        - d'impulser certaines réflexions ;
        - d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.

- La Wallonie, DGO3, service extérieur de la division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».
- Le bureau d'étude (DREA2M) est chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

- **Base légale** : les ODR sont régies par un Décret wallon de 2014.

- Les travaux participatifs qui sont initiés, déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR).** Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement Des Bons Villers. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.

Quelques réalisations du PCDR précédent sont visualisables sur le site internet communal.

- L'élaboration d'un PCDR prend du temps (2 à 3 ans). Après l'approbation du programme par le Gouvernement wallon, la Commune a alors une période de maximum 10 ans pour mettre en œuvre les projets inscrits dans le PCDR.

3. Présentation du pré-diagnostic communal réalisé par Drea²m

La première étape de l'élaboration d'un PCDR est de réaliser un **diagnostic du territoire communal**, c'est-à-dire de dresser une analyse Des Bons Villers avec ses forces et ses faiblesses. La FRW présente les thèmes du pré-diagnostic du territoire en s'attachant aux aspects de l'agriculture.

4. Table de réflexions pour identifier les idées d'actions concernant l'agriculture

Lors des consultations villageoises, les citoyens ont pointé différentes pistes d'actions pour lesquelles les agriculteurs pourraient être partie prenante. La FRW a regroupé ces propositions en 4 tables thématiques que les participants à la consultation des agriculteurs sont invités à parcourir durant 30 minutes. Chaque table a son animateur. L'objectif est d'apporter l'éclairage des agriculteurs sur le thème et d'identifier des pistes de projets à mener avec les agriculteurs durant cette nouvelle Opération de Développement Rural.

Table 1 - Economie locale (Circuits courts, hébergements à la ferme…)
Animatrice : Annabel THISE, Gal Pays des 4 Bras

Problèmes à surmonter pour le développement des circuits courts :

- **Logistique**

Exemple : les représentants de la ferme Van Landschoot approvisionnent divers points de dépôt de « La Ruche qui dit Oui » (St Amand, Ransart, Uccle, ….). Pour eux, c'est assez

compliqué car ils doivent livrer 5 ou 6 endroits différents avec, parfois, de petites quantités qui doivent être conditionnées. Cela prend beaucoup de temps et le rendement financier est peu élevé.

- **Marges des intermédiaires**

Les intermédiaires prennent parfois une commission très élevée (17% dans le cas de « La Ruche qui dit Oui »). Il faut alors que le producteur diminue sa marge pour que le prix reste intéressant pour le consommateur ou qu'il augmente son prix : le prix est alors plus intéressant à la ferme, au magasin, que dans le circuit de La Ruche ; ce qui n'est pas le but : les clients auraient intérêt à revenir au magasin.

- **Pérennité / viabilité des structures**

Ces systèmes (GAC, GASAP, Ruche qui dit oui etc.) ne durent pas toujours dans le temps : il y a un effet de mode au début et puis parfois la demande ne se maintient.

- **Saturation du marché**

Une initiative peut sembler intéressante au démarrage, et même générer du profit, mais à terme, il arrive que ces initiatives se multiplient et cela finit par amener une trop forte concurrence et faire baisser le prix de vente. Exemple : location de terres pour produire des PDT.

- **Création de coopératives**

Dans le cas des CUMA, il y a le problème de passer du temps à aller chercher le matériel partagé, chez l'un chez l'autre puis de le ramener. Au final, ce n'est pas toujours intéressant. Chez les agriculteurs en Wallonie, le modèle coopératif n'est pas un modèle qui s'impose dans la culture de cette profession.

- **Diversification**

Toute diversification entraine des coûts vu la nécessité de changer le matériel, les habitudes, etc… C'est pourquoi ils se spécialisent.

- **Projets du GAL**

En lien avec le projet de ceinture alimentaire de Charleroi-métropole, le chargé de mission du Gal va chercher à nouer des partenariats avec des acteurs économiques du Hainaut pour trouver des débouchés pour les producteurs (hôpitaux, collectivités, écoles, …). Cela nécessitera peut-être un investissement en matériel roulant (camionnette par exemple)

Table 2 - Environnement rural (biodiversité, inondations, cohabitation avec les agriculteurs…)

Animatrice : Ingrid LAVENDY, Eco conseillère à la Commune de Les Bons Villers

Déchets : le long des chemins et dans les terres cultivées. Gros problème de dépôts de tonte d'herbe.
Bon ramassage par les services communaux.

- Zones sensibles :
    - Ecole du Vieux-château.
    - Entre la ferme Davaux et la N5.
- Propositions : sensibilisation par panneaux publicitaires dans une remorque se déplaçant dans la commune. Disposer des poubelles aux endroits stratégiques.
  Rappel aux personnes ayant un jardin en connexion avec les champs de ne pas y jeter leurs déchets (sac de terreau vide…). Informer de la nocivité des tontes de pelouse pour les bovins.

Déplacements :

- Propositions : message à l'entrée des chemins de remembrement « soyez fair-play, chemins destinés en priorité pour les déplacements agricoles ». Entretien des sentiers, création d'un projet de chemin au naturel.
  Aménager une bande sur la N5 pour pouvoir entrer dans le chemin du grand champ en toute sécurité.

Plantations :

- Propositions : rappel des distances de plantation et des obligations d'élagage des branches surplombant un terrain tiers. Développer des projets de plantation seulement si les moyens pour l'entretien sont disponibles. Résoudre les problèmes d'échardonnage et de lutte contre les orties sur les terrains privés et communaux. Le fauchage tardif pose des problèmes à cet égard.

Inondations :

- Propositions : indiquer aux personnes qui construisent au bas des pentes qu'ils le font à leurs risques et périls ou imposer des mesures à prendre dans le permis. Mettre en évidence l'intérêt d'avoir des prairies au fond des vallées.

MAEC :

- Propositions : les rendre obligatoires après des cultures céréalières et avant les cultures sarclées (engrais vert durant 3 mois, minimum 2 mélanges). Proposer des SIE, surfaces à intérêt biologique. Replanter le long des rivières, y interdire les pulvérisations. Promouvoir les autres MAEC (peu utilisées).

Cohabitation :

- Les informations diffusées par le SPW concernant l'agriculture ne sont pas toujours exactes.
- Propositions : republier le guide de bonne entente rurale. Créer un événement comme à Floreffe associant citoyens et agriculteurs.

Agriculture biologique :

- Le maraîchage biologique est rentable, à condition qu'il n'y ait pas de surproduction. Attention au bio venant de l'Est qui ne doit pas suivre les mêmes règles.
- Les contraintes de l'agriculture classique se rapprochent de plus en plus du bio.

- Des insectes et des maladies disparues semblent ressurgir sans plus avoir d'auxiliaires capables de les combattre.

Table 3 - Mobilité en milieu rural
Animatrice : Delphine DEBLAERE, agent relais PCDR à la Commune de Les Bons Villers

Les sentiers :

- Rèves : chemins de promenade crées un peu partout derrière les prairies induisent d'éventuels problèmes de sécurité et de tranquillité du bétail et des promeneurs (+ pollution).

Difficultés de croisement :

- Difficultés d'accès pour les machines vers Rèves, chemins de remembrement pas assez larges, gens qui se croisent et vont dans les champs.
- Rue Henri Loriaux : beaucoup de stationnement (rue étroite).
- Propositions : règlementer et/ou aménager une zone de circulation plus adaptée. Par exemple, circulation sur 2 bandes à certains endroits.
  Empierrements latéraux nécessaires au chemin Bois d'Arnelle car difficulté de se croiser (même en voiture).
  Création d'une rocade autour de Franses-lez-Gosselies (itinéraire pour le charroi agricole qui permettrait d'éviter de passer dans le centre du village).

Visibilités aux carrefours :

- Problème de fauche induit manque de visibilité aux carrefours.
- Propositions : supprimer les priorités de droite à la sortie des remembrements. Redéfinir les chemins prioritaires en réfléchissant aux questions de visibilité et de sécurité.

Stationnement :

- Propositions : créer un parking de délestage (kiss n'ride) pour le Collège de Rèves aux heures de sortie et à la rue Zéphirin Flandre pour l'école primaire.
  Rèves : ne pas créer de nouvelles places de parking pour les personnes qui en ont devant chez eux.

Revêtement des voiries :

- Propositions : fournir du gravier/balaste pour pouvoir remblayer les trous des chemins non bétonnés si nécessaire.

Table 4 - Energie et agriculture
Animatrice : Martine GILLES, Fondation Rurale de Wallonie

Projets en cours / existants :

- Chaudière bois (pellets) au centre de Mellet (projet communal)
- Unité de biométhanisation avec des agriculteurs locaux (projet privé)
- Nivelles et Fleurus : unités de bio méthanisation existantes
- Ferme Van Landschoot : petite unité de biométhanisation

Projets à développer :

- Valorisation des déchets organiques (branches, tontes de pelouses etc.) en production énergétique.
- Installations photovoltaïques sur les toitures des bâtiments agricoles.
  (A vérifier : attention à ne pas dépasser 10.000 Kwatt de production annuelle pour ne pas devoir prendre un statut d'entreprise).
- Explorer le potentiel de la géothermie pour les habitations privées et les fermes.

5. Constitution de la Commission Locale de Développement Rural-appel à candidatures

Une fois le cycle de consultations clôturé, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

La composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Les Bons Villers (villages, genre, secteur professionnel et associatif,…).

Concrètement, tout habitant Des Bons Villers pouvait poser sa candidature **jusqu'au 13 juin 2017**. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par le Ministre de la Ruralité.

6. Présentation des projets du Gal du Pays des 4 Bras en lien avec l'agriculture.

Annabel Thise, la coordinatrice du GAL du Pays des 4 Bras, présente la nouvelle dynamique qui se met en place entre Les Bons Villers, Villers-La-Ville et Genappe. Le GAL souhaite développer deux projets en lien avec l'agriculture :

- Cellule porteuse d'initiatives pour la production, la diffusion et la promotion des produits locaux
- Centre de formation aux métiers du terroir

Pour la concrétisation de ces 2 fiches projets, le GAL engagera des chargés de missions qui travailleront avec les acteurs locaux (agriculteurs, producteurs…).

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Martine Gilles & Dimitri Phukan

PCDR Les Bons Villers

PARTIE B – Participation de la population

Annexe B.12

La synthèse de toutes les consultations

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural

Document rédigé les agents FRW (organisme d'accompagnement des ODR)

Synthèse des résultats des séances de consultation – avril-mai-juin 2017

Nombre de personnes qui se sont inscrites sur les listes de présences :

Associations – le 20 avril : **16 représentants et 6 mandataires**

Personnel communal – le 25 avril : **15 représentants**

Frasnes-lez-Gosselies – le 2 mai : **39 citoyens et 8 mandataires**

Mellet – le 4 mai : **37 citoyens et 9 mandataires**

Wayaux – le 9 mai : **23 citoyens et 7 mandataires**

Villers-Perwin - le 16 mai : **37 citoyens et 7 mandataires**

Rèves – le 23 mai : **47 citoyens et 7 mandataires**

Agriculteurs et agricultrices – le 13 juin : **17 représentants et 2 mandataires**











I. Analyse AFOM

I. Dimension Physique	La Vision des citoyens et des publics cibles			
	Les Atouts	**Les Faiblesses**	**Les Opportunités**	**Les Menaces**
a. Géographie	Localisation proche de grands pôles (emplois, commerces, services) et de grands axes routiers, de l'aéroport Situation « brabant hennuyer »	Trafic routier de transit et poids lourds en augmentation		Risque d'extension de la zone aéropôle de Gosselies
b. Urbanisme, occupation et aménagement du territoire	Mixte entre habitat / prairies et zones agricoles La ligne de conduite urbanistique prise par la Commune 80% de zones non bâties	Aménagements des terres qui provoquent des inondations ou coulées de boue en cas d'intempéries Problématique du ruissellement agricole et inondation de l'habitat Peu d'harmonie urbanistique Trop d'immeubles à appartements (construction ou scission de maisons anciennes) Grignotage de l'espace rural (nouvelles constructions, nouveaux lotissements)		Menace d'agrandissement des zonings d'activité économique
c. Patrimoine	Vestiges du passé agricole : haies (bocage), murs pour prairies… Les monuments classés La Tour Médiévale du Vieux Château	L'église de Frasnes qui nécessite de gros travaux		

d. Biodiversité et paysages	Vergers hautes tiges Réserve naturelle entre Frasnes et Rèves Présences de sentiers didactiques Cours d'eau : aménagement type amélioration de biotope Pré fleuri sur le bord des routes Routes arborées Actions du PCDN	Paysages ouverts de grande culture Manque de bois, d'arbres, de haies, de zones vertes fleuries Peu de parcs Abattage d'arbres et pas de replantation Manque d'entretien régulier des plantations faites par la commune Usage des herbicides Pas assez d'infos PCDN		
e. Qualité de l'environnement (Air/eau/sol)		Manque d'entretien du Tintia (beaucoup de déchets)		
f. Ressources naturelles				
g. Energie	Rénovation progressive (isolation énergétique) du bâti ancien Programme communal d'économie d'énergie des bâtiments publics Chaudière bois (pellets) au centre de Mellet (projet communal en cours de réalisation) Unité de biométhanisation avec des agriculteurs locaux (projet privé en cours de réflexion) Unités de biométhanisation existantes à proximité Ferme Van Landschoot : petite unité de biométhanisation			

h. Nuisances		Mauvais état de plusieurs routes : trous, joints, vibration des pavés Pas de respect du code de la route (pour les ronds-points, les lieux de promenade/ancien passage du chemin de fer, stationnement sur les trottoirs, vitesse excessive …) Détritus le long des routes et chemins de campagne, dépôts de déchets clandestins, dépôts tonte de pelouse Ex de Zones sensibles : o Ecole du Vieux-château. o Entre la ferme Davaux et la N5. Manque de propreté de certaines rues, certains trottoirs, abords d'école (absence de poubelles, déjections canines, entretien des rigoles…) Nuisances apportées par certaines activités à côté de l'habitat Respect des distances par rapport à la voirie pour le labour et le dépôt de fumier Problème de respect des règlements par les chasseurs Manque de civisme et manque de contrôle Bruit des avions et de l'autoroute à Wayaux Inondations à Rèves Rèves : chemins de promenade crées un peu partout derrière les prairies induisent d'éventuels problèmes de sécurité et de tranquillité du bétail et des promeneurs (+ pollution). Problème de fauche et de visibilité aux carrefours	Fermeture de Carterpillar (ZAE disponible et donc pas d'extension aéropôle sur LBV)	Fermeture de Carterpillar (risque d'augmentation trafic aéroport) Développement de l'aéroport de Charleroi Incivilités des conducteurs Pulvérisations agricoles (risques sanitaires pour la population)
i. Acteurs et projets	Commune partenaire programme POLLEC 3 (diminution des gaz à effet de serre) avec APeRe et Province Hainaut Commune participante à l'opération Clic-4-WaPP (proprété publique) Groupe PCDN	Manque de bénévoles pour le Groupe PCDN		

II. Dimension Culturelle	La Vision des citoyens et des publics cibles			
	Les Atouts	**Les Faiblesses**	**Les Opportunités**	**Les Menaces**
a. Ressources culturelles	Beaucoup d'associations culturelles et de dynamisme Troupes de théâtre wallon Musées (Donjon à Mellet et Rodava à Rèves) Présence d'artistes et d'artisans	Manque de lieu central où l'on a des services culturels Coordination entre et avec associations Musée de Mellet pas utilisé par les écoles		
b. Accès aux pratiques culturelles	Bibliothèque par village (sauf à Wayaux) Articulation et communication entre les bibliothèques >< Ludothèque Quelques activités culturelles (concerts, conférences, théâtres,…) Bulletin Geminiacum (activités culturelles) Nouveau GAL Pays des 4 Bras et lien possible avec le centre culturel de Genappe	Pas de bibliothèque à Wayaux Bibliothèque de Frasnes Dynamique jeunesse vers les lieux culturels comme la bibliothèque Absence d'interconnexion entre les bibliothèques >< Manque d'école de musique Pas de salle culturelle Lien distendu avec le centre culturel de Charleroi Peu de soutien et de subside Manque d'activités culturelles dans le village Wayaux Fin du Pays de Geminiacum		
c. Acteurs et projets	Le GAL Pays des 4 Bras = futur acteur de développement culturel ? Festivals de musique (Récré des décibels, Poul Pol Fest)	Période de transition difficile pour certaines associations (auront-elles les mêmes aides que précédemment avec le Pays de Geminiacum ?) Manque d'évènement culturel d'importance pour faire connaître le territoire		

III. Dimension humaine	La Vision des citoyens et des publics cibles			
	Les Atouts	**Les Faiblesses**	**Les Opportunités**	**Les Menaces**
a. Démographie				
b. Logement	Action communale pour accès logement aux jeunes au PCA de La Chapelle – développement d'un nouveau quartier Bonne offre diversifiée de logements publics : sociaux, séniors, familles nombreuses, d'insertion Taxe logements inoccupés, en lien avec primes RW Peu de logements insalubres	Loyers, prix de vente des maisons et terrains trop élevés pour les jeunes Manque d'appartements pour les personnes âgées qui souhaitent continuer de vivre à Mellet Logements sociaux de la cité du Roux à l'abandon (à recycler) Manque de logements sociaux Pas de logements kangourou (cohabitation personnes âgées et jeunes)		Augmentation du prix de l'immobilier Pression foncière sur le marché de l'immobilier

c. Mobilité, voies de communication & espaces publics	Réseau routier correct Voies rapides Mise en place de dispositifs ralentisseurs et de signalisation de la vitesse Voiries de remembrement qui relient les différents villages Quelques aménagements voies lentes entre villages sont réalisés	Distance entre les villages Manque d'espaces sécurisés pour marcher entre les villages Déplacement sans voiture compliqué Cité dortoir avec circulation intempestive les matins et les soirs Mauvais état de certaines routes Stationnement difficile autour du centre administratif de Frasnes Problème parking et accès du Collège de Rèves Difficulté passage des véhicules agricoles à cause de l'augmentation du stationnement des voitures sur la voie publique à Wayaux et à Rèves Accès difficile à certains lieux pour les personnes handicapées (musée Rodava, Poste à Frasnes,…) Problème des casses-vitesse (difficile à franchir pour les petites voitures) Insécurité traversée de Mellet (rue de Fleurus-N567) : absence de trottoirs, vitesse excessive, manque de parking,… Sécurité routière : aux abords d'écoles et certaines voiries Vitesse excessive sur certaines routes et certains chemins de remembrement Incivilités de certains conducteurs (voitures, bus, tracteurs…) Utilisation abusive des chemins de remembrement par les véhicules privés Difficultés d'accès pour les machines vers Rèves, chemins de remembrement pas assez larges, gens qui se croisent et vont dans les champs. Manque de pistes cyclables (séparées de la route) et manque de connexion entre elles Liaison lente entre LBV et Gosselies par N5		

	L'accès TEC (Charleroi-Bruxelles, Nivelles-Fleurus)	Piste cyclable peu praticable sur chaussée de Bruxelles (N5) Liaison lente vers Villers-la-Ville Pas de RAVeL Aménagements pas suffisants pour les usagers faibles Pas de trottoirs dans certaines rues ou trottoirs peu sécurisants Trottoirs pas aménagés ou manquants notamment pour accéder aux écoles (sécurité, poussettes et personnes handicapées) Mauvaise desserte intérieure TEC Bus –accordéon pas adapté aux centres de villages Horaire TEC : pas de TEC après 19h et le WE Lignes de bus peu fréquentées Ligne 66 peu efficace Ligne 365 : arrêt à Jumet…puis métro jusque Charleroi… **Pas de liaison en bus vers gare de Luttre et vers Gosselies** Liaison vers Louvain-la-Neuve		
	Le Bonvibus (surtout pour les personnes âgées)	Communication faible des possibilités de transport par le Bonvibus Bonvibus sous-utilisé (pertinence du maintien ?)		
	Sentiers existants	Sentiers disparaissent peu à peu Manque d'entretien ex. Impraticabilité pour les piétons du sentier entre Journau et l'école de Wayaux Sentiers pas toujours connus, non balisés		
	Aménagement des places	Place du Terminus à Mellet pas aménagée Pas de vraie place de village à Rèves		

d. Accès aux services	**Petite enfance/jeunesse**	Développement des crèches (publiques et privées) ONE Activités extrascolaires pour les petits enfants Possibilités de stage pour les enfants Mouvements de jeunesse actifs (Rèves, Villers-Perwin, Mellet) Maison des jeunes (mais centrée sur Mellet)	Manque de places pour l'accueil à la petite enfance Pas de halte-garderie Déménagement de la MCAE de Wayaux Manque d'activités extrascolaires mercredi (Rèves) Manque d'espaces-jeu pour enfants dans les villages Pas de mouvement de jeunesse à Frasnes, ni à Wayaux Manque de moyens pour les mouvements de jeunesse (certains bâtiments délabrés, manque de lieux sécurisés pour les jeux en extérieur) Faiblesse d'utilisation de la maison des jeunes (place du Terminus) Manque de structure pour la jeunesse (Rèves) Pas d'activités pour les plus de 13 ans Plaines de jeux manquantes (ou délabrées) Manque terrain multisport ou aire récréative pour ados dans les villages		
	Equipement	Point Poste à Mellet et à Frasnes	Mauvaise qualité du réseau GSM et Internet à Villers-Perwin et à Rèves Vétusté du matériel des EPN		Risque suppression de la Poste pour Les Bons Villers ?
d. Accès aux services	**Ainés**	Offre en matière de MR et MRS Services d'aide à domicile (repas, ménage,…) Cellule solidarité emploi (aides ménagères …) Mouvements de 3 x 20 Activités multiples pour les aînés (noces d'or,…)	MR et MRS pas toujours accessible à toutes les bourses Sentiment d'insécurité chez les aînés Peu d'intergénérationnel		

	Enseignement	L'attractivité des écoles (facilité d'accès, qualité de l'enseignement, dynamisme et qualité du cadre de vie) Le Collège Sainte Marie	Les écoles arrivent à saturation (sauf Wayaux), les espaces deviennent limités et le nombre de places limité Encombrement routier et manque de parking aux heures d'entrée et sortie scolaires Survie de l'école de Wayaux ? (population vieillissante)		Ecole secondaire en difficulté ?
	Sports/loisirs	Promenades pédestres Ligne 139 – voie verte Complexe sportif en développement (facilité d'accès, différentes activités, site facilement développable, projet de terrains foot supplémentaire) mais problème de parking Beaucoup de clubs sportifs Asbl Villé sport Golf de la Bruyère à Sart-Dames Avelines investit dans la dynamique locale	Peu de balades fléchées Saturation du complexe sportif (plus de demandes que d'offres) Mettre des limites dans les activités du complexe sportif (c'est un lieu de sport !) Complexe sportif trop petit, pas assez utilisé par les écoles mais trop utilisé pour d'autres activités que sportives Manque une piscine Nombre d'adhérents en baisse pour certains clubs sportifs Il n'y a plus de club cycliste Cohabitation difficile ULM et centres équestres Manque d'évènement sportif d'importance pour faire connaître le territoire Golf de Pierpont à Rèves pas intégré dans la dynamique locale		
e. Solidarités	**Services sociaux**	Bonvibus (mais peut-être à remplacer par minibus à la demande, rapport coût ?!) assure un lien intervillages Taxi social Magasin social à Frasnes Livraison à domicile par certains commerces locaux Associatifs (Vie féminine, Saint Vincent de Paul, …)	Bonvibus ne dessert pas certains lieux Méconnaissance des points d'arrêts et des horaires du Bonvibus Manque de commerces ambulants pour les personnes sans moyens de transport		

	Vie associative / Vie de quartier / Cohésion entre habitants	Vie associative très riche, nombre important de festivités, d'activités diversifiées Bon esprit de village Bonne dynamique des Fêtes de village = facteur de cohésion sociale et entraide entre comités Dynamisme des villages : comités des fêtes actifs (sauf à Wayaux) Théâtre wallon Fancy-fair au Collège de Rèves Jogging des 5 villages Bière de Villers-Perwin Ducasses	Manque d'activités qui rassemblent Manque des jeux intervillages Esprit de clocher persiste Risque de devenir cité dortoir Conflit de voisinage (avec les jeunes à Villers) Diminution de participation active des jeunes dans les différents comités, manque de bénévoles pour assurer la relève des aînés Pas de festivités à Wayaux (absence de comité des fêtes depuis 5 ans) Manque de synergie entre les activités et de participation aux dynamiques locales Manque de salles de fêtes (publique ou privée) Manque de lieux de festivités (salle de l'école du Vieux-Château et complexe sportif surutilisés) Soutien logistique pour les manifestations Parking lors des animations Incongruité des vies dans les cités et le reste des villages (bagarres lors des fêtes de villages) Manque de contrôle et de sanction L'intégration des personnes à mobilité réduite (PMR) lors des marchés, des festivités, des évènements Méconnaissance ou inexistence d'entraide ou d'échange de compétences (SEL) Manque un Repair café Pas assez de publicité à propos du bénévolat		

	Nouveaux habitants		Difficulté d'intégration des nouveaux Manque documentation pour nouveaux habitants Nouveaux arrivants ne s'impliquent pas		
e. Solidarités	**Liens intercommunaux / Coopération**	Collaboration avec association des aînés de Charleroi (service communal). Coopération avec Genappe et Villers la Ville (GAL Pays des 4 Bras)			
f. Santé physique et mentale			Manque de médecins généralistes Manque d'un centre médical Absence d'aménagement, peu d'accompagnement pour les personnes handicapées		
g. Acteurs et projets		Projet d'Association Santé Intégrée (ASI) porté par médecins			

IV. Dimension économique	La Vision des citoyens et des publics cibles			
	Les Atouts	**Les Faiblesses**	**Les Opportunités**	**Les Menaces**
a. Revenus des ménages	Le niveau de revenu relativement élevé, ce qui favorise les dépenses			
b. Emploi/ Formation	Cellule solidarité emploi Peu de chômage	Commune trop riche pour pouvoir bénéficier de fonds pour l'insertion professionnelle des plus démunis Peu d'emplois de proximité, peu de pourvoyeurs locaux d'emplois Entreprises peu créatrices d'emploi dans la ZAE Service ALE ?!		
c. Activités économiques	Localisation économique avantageuse (excellent accès routier et aéroport) Zone d'activité économique mais pas d'industrie Présence de l'AD Delhaize à Frasnes Commerces de proximité à Frasnes, Mellet, Rèves Magasins à la ferme Développement des produits locaux /circuits courts Marché local à Mellet le jeudi soir et à Frasnes le lundi soir Magasin Bio à Rèves Le nombre de services automobiles (garages…) Développement du secteur HORECA	L'économie locale, artisanale pas assez développée Manque d'équipements pour le démarrage d'activités économiques Manque de commerces de proximité dans certains villages (Villers-Perwin, Wayaux, Rèves) Peu de restaurants, peu de cafés		Le développement des centres commerciaux périphériques

d. Agriculture	Chemins de remembrement Belles fermes dynamiques Produits du terroir	Agriculture intensive Pas d'exploitation agricole biologique Peu de diversification agricole (crainte des coûts d'investissement supplémentaire, crainte des changements d'habitude, crainte de la saturation de nouvelles filières) Difficultés pour se lancer dans des circuits courts de vente (en dehors du magasin à la ferme) : coût des déplacements, prise de bénéfices par les intermédiaires, pérennité non garantie des structures		En lien avec le projet de ceinture alimentaire de Charleroi-métropole, le chargé de mission du GAL va chercher à nouer des partenariats avec des acteurs économiques du Hainaut pour trouver des débouchés pour les producteurs (hôpitaux, collectivités, écoles, …)
e. Tourisme		Absence de syndicat d'initiative		
f. Acteurs et projets				

V. Gestion publique du territoire communal	**La Vision des citoyens et des publics cibles**			
	Les Atouts	**Les Faiblesses**	**Les Opportunités**	**Les Menaces**
a. Organisation politique				
b. Moyens humains et financiers communaux	Administration communale très accessible (notamment les heures d'ouverture)	Visibilité de l'agent de quartier		

c. Outils de planification, de développement et de gestion	Schéma de structure et CCATM donnent un cadre structurant PCDN/Plan Maya/règlement biodiversité			
d. Gestion des déchets / Propreté publique	Parc à conteneurs Poubelles à puce L'action poules pour réduire les déchets Reprise des encombrants Le service de nettoyage des rues (enlèvement régulier des déchets…)	Parc à conteneurs : accès payant pour indépendants, limitation de l'accès Problème des poubelles (en été, hygiène ; présence sur les trottoirs hors ramassage) Propreté dans les chemins de campagne, dépôts clandestins, détritus le long des routes Manque de poubelles publiques Manque de propreté provenant du ramassage des poubelles le jeudi et des promeneurs le dimanche		
e. Infrastructures publiques	Château De Dobbeleer : ouvrir le parc, espace vert pour le public Chapelle Notre Dame du Roux (lieu de culte réaménagé) Patrimoine communal bâti (plusieurs biens acquis, encore à valoriser) Coût location peu élevé pour les salles communales	Manque d'espaces verts qualifiés/aménagés Patrimoine communal important : mise à disposition du citoyen ? utilité et coût d'entretien ? Fréquentation en baisse de l'église de Frasnes et dégradation importante de l'édifice Difficile d'utiliser les Maisons de village (polyvalence et rangement du matériel, location privée, coût de location …)		
f. Gestion communale durable		Manque de transversalité entre les services communaux pour faire des projets globaux		
g. Acteurs et projets				

VI. Communication et participation	La Vision des citoyens et des publics cibles			
	Les Atouts	**Les Faiblesses**	**Les Opportunités**	**Les Menaces**
a. Outils de communication		Les outils de communication sont faibles : Site internet (pas clair, pas dynamique), Bulletin communal (pas assez de publication) Problème de communication sur les activités locales, sportives, sur les services (pas de centralisation, manque les réseaux sociaux) Manque de moyens d'affichage public en voirie Communication vers l'extérieur faible		
b. Dispositifs participatifs	Il existe des lieux de participation citoyenne (CLDR, CCATM) qui fonctionnent	La possibilité d'interpellation citoyenne au CC ne fonctionne pas		
c. Image extérieure/ perception du territoire	Cadre de vie campagne et environnement rural Environnement vert, agréable et calme Village rural Authenticité des hameaux Convivialité des gens			

II. Idées de pistes d'actions

TERRITOIRE – PATRIMOINE - ENVIRONNEMENT

1. Eviter les constructions anarchiques (le développement trop important)
2. Ne pas augmenter le nombre de logements et d'habitants au km²
3. Avoir des normes urbanistiques strictes
4. Définir notre spécificité rurale
5. Créer des lieux davantage spécifiques du monde rural
6. Garder un véritable caractère rural à Wayaux
7. Valoriser les sites classés, conserver l'authenticité des lieux
8. Développer les activités des lieux remarquables (Notre Dame du Roux, Chambre Echevinale…)
9. Remettre la fontaine en fonctionnement à Rèves
10. Faire de l'église de Frasnes un bâtiment polyvalent
11. L'église de Frasnes pourrait devenir un centre culturel spécifique avec une partie réservée au culte, une partie pour des activités culturelles (théâtre, bibliothèque,…)
12. Réaménager l'église de Frasnes en un lieu polyvalent (culte/ arts et culture)
13. Valoriser 100% d'Arthur Grumiaux (patrimoine immatériel)
14. Garder les zones vertes
15. Futur parc de La Chapelle
16. Château De Dobbeleer : ouvrir le parc, espace vert pour le public
17. Valoriser la réserve naturelle entre Frasnes et Rèves
18. Mettre des fleurs, Village fleuri
19. Préserver les zones agricoles
20. Repenser à la mise en place (plantation et entretien) de haies (bords de champs,…)
21. Curer régulièrement les fossés des champs
22. Respecter l'atlas des sentiers et rétablir ceux-ci
23. Créer une zone tampon sans produits chimiques aux abords des habitations
24. Aménagement du territoire pour la biodiversité (maisons pour insectes, pollinisation,…)
25. Planter des haies et des arbres, entretenir et sensibiliser (petit guide de recommandations)
26. Ne pas tondre les bords de routes
27. Proposer des SIE, surfaces à intérêt biologique. Replanter le long des rivières, y interdire les pulvérisations. Promouvoir les autres MAEC (peu utilisées).

ENERGIE

1. Valorisation des déchets organiques (branches, tontes de pelouses etc.) en production énergétique.
2. Installations photovoltaïques sur les toitures des bâtiments agricoles.
3. Explorer le potentiel de la géothermie pour les habitations privées et les fermes.

CULTURE

1. Souhait d'être associé au projet culture du nouveau GAL. Besoin d'informations à ce sujet
2. Projet de « pause-café » à la bibliothèque permettant d'échanger sur les livres autour d'une tasse de café (en cours)

3. Développer des espaces culturels spécifiques au monde rural et aussi général
4. Améliorer la bibliothèque (interconnexion avec une bibliothèque plus grande – Charleroi ?)- augmenter l'offre (idem pour la ludothèque)
5. Organiser des sorties culturelles
6. Prévoir à Agricoeur une acoustique et une infrastructure pour un orchestre, un concert
7. Créer une programmation de spectacles du plus jeune au plus âgé
8. Soutien logistique au musée Rodava
9. Faire connaître les artistes et artisans

DEMOGRAPHIE-LOGEMENT

1. Développer des logements intergénérationnels, des logements modulables, des logements pour familles recomposées
2. Autoriser plus de logements plein pied
3. Favoriser les logements intergénérationnels
4. Action logement pour les jeunes à étendre à d'autres villages que Frasnes
5. Privilégier le logement des jeunes de l'entité et leur donner l'occasion de rester
6. Logements sociaux de la cité du Roux à l'abandon (à recycler)

MOBILITE-ESPACES PUBLICS

1. Etablir la jonction avec la gare de Luttre
2. Créer une dynamique autour des vélos électriques
3. Repenser l'itinéraire des poids lourds
4. Repenser l'horaire TEC (+ tôt, + tard) + réseau correspondance + horaire avec la maison médicale
5. Réhabiliter des sentiers, les valoriser, réactualiser les cartes de promenade
6. Valoriser la ligne 139
7. Supprimer la priorité des chemins de remembrement
8. Chicanes sur les routes ex. rue H.Loriaux
9. Réaménager les entrées/sorties des ronds-points
10. Miroirs virages
11. Indicateurs de vitesse
12. Mieux répartir le trafic (certaines rues sont trop fréquentées, d'autres peu)
13. Plus de cohérence dans la signalisation (ex. rue Loriaux, les camions arrivent place de Frasnes et ne savent pas prendre la rue Léopold parce que tonnage trop important)
14. Développer le réseau lent aussi dans les villages
15. Repenser les possibilités de stationnement en fonction des commerces
16. Diminuer la vitesse sur certains axes (pas nécessairement des casses-vitesse)
17. Interdire l'accès de l'aéropôle par Wayaux
18. Chercher une solution d'aménagement pour éviter le danger de la N567 + réparer caniveaux pour écoulement des eaux
19. Places de parking rue Solvay
20. Réhabiliter (usage vélo) les chemins de remembrement le long de la N5 via l'étang des fouilles
21. Pistes cyclables pour rejoindre les RAVeLs existants
22. Création et sécurisation de pistes cyclables à l'intérieur des villages

23. Poursuivre l'aménagement des pistes cyclables
24. Coussins berlinois pour diminuer la vitesse
25. Mettre des parkings à VP
26. Circulation alternée à la rue du Tilleul à VP
27. Réfléchir à l'utilité de la piste cyclable reliant Frasnes et Villers-Perwin
28. Place communale de Frasnes à mieux marquer et à agrandir en lien avec le stationnement
29. Asphalter certaines rues en pavés
30. Rapidobus pour Bruxelles, Genappe
31. Créer des zones de promenade sécurisées
32. Créer une ligne TEC Rèves-Luttre
33. Remplacer le Bonvibus par un service à la demande
34. Plateforme de covoiturage
35. Aménager des chemins de remembrement pour usagers faibles (notamment accès vers Collège de Rèves)
36. Créer un « dépose-minute » pour les enfants (comme dans les gares) (Collège à Rèves et Ecole Communauté française à Frasnes)
37. Organiser un ramassage scolaire dans le village de Rèves
38. Pistes cyclables (séparées de la route) entre les différents hameaux
39. Aménager des parkings à Rèves (devant l'école/maison de village) et (arrière de l'église en face de la cure)
40. Améliorer les interconnexions des voies lentes (pistes cyclables) entre communes limitrophes
41. Valoriser les entrées du village (Villers-Perwin)
42. Mettre en place d'une Agora (espace-jeu) adaptée avec un aménagement clair et respecté des emplacements parking sur la place de Wayaux
43. Mettre un message à l'entrée des chemins de remembrement « soyez fair-play, chemins destinés en priorité pour les déplacements agricoles ».
44. Aménager une bande sur la N5 pour pouvoir entrer dans le chemin du grand champ en toute sécurité
45. Règlementer et/ou aménager une zone de circulation plus adaptée. Par exemple, circulation sur 2 bandes à certains endroits
46. Création d'une rocade autour de Franses-lez-Gosselies pour la circulation des agriculteurs en dehors du centre du village
47. Faire des empierrements latéraux au chemin Bois d'Arnelle car difficulté de se croiser (même en voiture)
48. Supprimer les priorités de droite à la sortie des remembrements. Redéfinir les chemins prioritaires en réfléchissant aux questions de visibilité et de sécurité
49. Fournir aux agriculteurs du gravier/balaste pour pouvoir remblayer les trous des chemins non bétonnés si nécessaire

ACCES AUX SERVICES/ENFANTS-JEUNES-AINES

1. Intégrer plus les mouvements de jeunesse
2. Créer une halte-garderie (bébé-bus)
3. Augmenter le rayonnement des activités de la maison des jeunes de Mellet
4. Améliorer les lieux de divertissement pour les plus jeunes (petite enfance)
5. Mettre sur pied une école de devoirs, rattrapage, cours de langue à des horaires adaptés
6. Réfléchir à l'accompagnement des aînés dans l'aide à domicile
7. Création d'activités extra-scolaires le mercredi après-midi
8. Création d'une maison de jeunes (lieu de discussion, scoutisme)
9. Continuer les efforts en services aux personnes âgées et à la petite enfance

SPORT et LOISIRS

1. Club Tennis souhaite un terrain supplémentaire, couvert, avec buvette (au complexe sportif)
2. Etablir un partenariat avec golf de La Bruyère pour journée golf pour les écoles
3. Continuer à développer les infrastructures sportives
4. Plus de marches ADEPS
5. Ouverture du bois de La Hutte
6. Terrains de tennis couverts/skatepark/terrain polyvalent d'activités/expositions d'artistes, de photographes/projections de films/jeux intervillages
7. Potager partagé, plaine de jeux, lieu partagé sur terrain communal à VP
8. Création d'une bulle pour tennis, d'un terrain synthétique au complexe sportif
9. Parcours santé sur le pré-RAVeL
10. Des ateliers couture, tricot,…
11. Géocaching, circuit thématique
12. Créer un cercle horticole
13. Sentier de balade

SOLIDARITE

1. Susciter la création d'un Repair café
2. Epicerie tournante ou voiture communale pour faire les courses (personnes qui n'ont plus de voitures)
3. Mettre en place des échanges de services (réparation, prêts,…)
4. Susciter la mise en place d'un SEL (Service d'Echange Local) pour échange de services entre citoyens (cela existe déjà à Genappe – projet pour le GAL ?)
5. Créer des parrainages pour l'accompagnement des personnes handicapées

COHESION SOCIALE-VIE ASSOCIATIVE

1. Rédaction d'un journal avec les activités de Rèves et pour tous
2. Jeux-intervillages
3. Créer une journée annuelle pour les nouveaux arrivants
4. Améliorer la compréhension entre agriculteurs et habitants
5. Intégrer les nouveaux habitants dans notre milieu rural
6. Créer des jeux intervillages/un festival des arts de rue
7. Poursuivre soutien aux rencontres entre voisins, aux initiatives citoyennes, aux comités des fêtes
8. Moments de rencontres entre artistes
9. Développer des pôles IT, des bureaux communs pour co-working
10. Accueillir les nouveaux arrivants
11. Rencontres intervillages/intergénérationnelles/tisser du lien
12. Création d'un espace de rencontres et d'activités intergénérationnelles
13. Petits déjeuners malins avec produits locaux

14. Créer des ateliers pour des personnes seules qui doivent entretenir leur maison (électricité, maçonnerie,…)
15. Créer une dynamique intervillage pour rassembler tous les bonsvillersois
16. A Wayaux, créer un espace ludique de rencontre, rétablir une animation annuelle (fête…), remettre sur pied un véritable comité des fêtes actif et dynamique soutenu par l'administration communale, aménagé la maison de village pour mouvement de jeunesse, psychomotricité, musique (ouverture à la culture pour la population de Wayaux), activités culturelles et intellectuelles durant les vacances scolaires (permettre aux enfants de Wayaux de se connaître), garder la crèche au sein du village de Wayaux
17. Création d'une ferme pédagogique
18. Créer une charte associative
19. Encourager le civisme
20. Plus de vigilance policière/de contrôle/ de sanction
21. Dynamiser l'élan citoyen pour l'entretien et l'embellissement des rigoles/trottoirs/zones vertes
22. Republier le guide de bonne entente rurale.
23. Créer un événement associant citoyens et agriculteurs.

SANTE

1. Développer les aides à domicile ou la coordination pour permettre aux personnes âgées de rester chez elles
2. Maison médicale
3. Développer des parcours santé
4. Informer à propos de la Maison médicale de Frasnes

ECONOMIE

1. Prévoir un local approprié pour le GAC (pour l'instant dans la cave de la cellule solidarité emploi)
2. Développer les dérivés de l'agriculture
3. Encourager la production locale et l'échange direct avec les producteurs sans passer par les grandes surfaces
4. Développer les emplois dans le zoning de Frasnes
5. Continuer de développer les circuits courts
6. Promouvoir les commerces (mais pas les Tabac shops et autres…)
7. Développer l'économie locale
8. Maintenir et encourager le développement des producteurs locaux
9. Faire connaître les commerces et les produits locaux
10. Favoriser l'implantation de commerces de proximité
11. Continuer les incitants pour les circuits courts
12. Créer une Maison de l'Emploi
13. Editer un folio avec les coordonnées des artisans et indépendants de la commune
14. Organiser un marché (mensuel, nocturne vendredi soir…) pour faire découvrir les produits locaux et prévoir de grandes tables sur la place du village pour socialiser et partager un repas
15. Diversification de l'agriculture : combustible, bio
16. Créer à Villers-Perwin un point relais ou de dépôt avec les fermes et les commerces ambulants

DECHETS-PROPRETE

1. Revoir la politique d'accès (fréquence !) aux parcs à conteneurs

2. Trouver une solution pour sensibiliser les habitants et les extérieurs à garder les chemins propres (détritus) ex. amendes, remorque avec avis, filets, poubelles
3. Avoir un point de collecte pour les vieux vêtements, vieux meubles (point Poste, maison de village)
4. Mobiliser les citoyens au nettoyage de printemps (une fois par an)
5. Refaire l'opération poules pour les déchets
6. Communiquer sur la gestion des déchets (poids des poubelles, tri,…)
7. Elargir les possibilités pour accéder au parc de recyclage (ne pas limiter les trajets)
8. Revoir l'accès au parc à conteneurs pour les indépendants (ex. de Mont-St-Guibert)
9. Ne pas limiter l'accès au PAC à 1 m³ et 1 visite par jour
10. Mettre filet à canettes entre Frasnes et Villers
11. Nettoyer les trottoirs (+ rigoles), les pistes cyclables
12. Prévoir une signalétique pour le respect de la propreté.
13. Informer de la nocivité des tontes de pelouse pour les bovins.

COMMUNICATION-PARTICIPATION

1. Mettre en commun agenda des activités pour toute l'entité
2. Créer un lieu central où se croiser, un lieu central d'informations
3. Mettre à jour le site internet communal avec mise à jour des coordonnées des associations Développer un logiciel pour signaler les infractions ou problèmes divers (voiries, dépôts,...)
4. Cellule de communication
5. Revoir le site internet communal (culture, sport,…)
6. Mieux promouvoir les activités (livret, newsletter,…)
7. Améliorer la communication via le site internet communal (ex. Villers-la-Ville)
8. Moderniser le site internet communal (annonce des activités)
9. Développer la communication
10. Développer le site internet afin d'envoyer une newsletter vers les réseaux sociaux
11. Reprendre sur le net de la commune toutes les activités, calendrier des évènements
12. Elaborer un répertoire de services divers (couture, jardinage, peinture,…) + numéros utiles (ex. où donner des vêtements, des meubles,…)
13. Prévoir une meilleure signalisation et communication pour la préservation de l'environnement (ex. publicité pour la journée de ramassage…)
14. Budget participatif
15. Inviter la population au Collège communal

Martine Gilles & Dimitri Phukan

Fondation Rurale de Wallonie, Equipe Brabant-Hesbaye

PCDR Les Bons Villers

PARTIE B – Participation de la population

Annexe B.13

Le ROI de la CLDR

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR POUR LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL DE LES BONS VILLERS

Titre Ier - Dénomination - Objet - Siège - Durée

Art.1 - Conformément au décret de la Région Wallonne du 11 avril 2014 relatif au Développement Rural: chapitre II, articles 5 et 6, une commission locale de développement rural est créée par le Conseil Communal de la commune de en date du 26 juin 2017.

Art.2 - Les missions de la Commission locale de développement rural sont:

- Durant l'entièreté de l'ODR,
  - d'assurer l'information, la consultation et la concertation entre les parties intéressées, c'est-à-dire notamment, l'autorité communale, les associations locales et la population de la commune et de tenir compte réellement du point de vue des habitants.
  - de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place.

- Durant la période d'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (PCDR),
  - de préparer avec l'encadrement de la Fondation Rurale de Wallonie et de l'auteur de programme communal de développement rural, l'avant-projet de programme communal de développement rural qui sera soumis au Conseil communal qui est seul maître d'œuvre.

- Durant la période de mise en œuvre du PCDR,
  - de suivre l'état d'avancement des différents projets et actions du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre.
  - de proposer au Collège communal des demandes de conventions en développement rural ou autres voies de subventionnement pour le financement de projets.
  - d'assurer l'évaluation de l'ODR.
  - d'établir par la Commission, au plus tard le 1er mars de chaque année, un rapport sur son fonctionnement et sur l'état d'avancement de l'Opération de Développement Rural. Ce rapport est remis à l'autorité

communale qui le transmettra le 31 mars au plus tard au Ministre ayant le développement rural dans ses attributions.

Art.3 - Le siège de la Commission locale de développement rural est établi à l'Administration communale de Les Bons Villers, place de Frasnes 1 à Frasnes-lez-Gosselies.

Art.4 - La Commission locale est constituée pour la durée de l'Opération de Développement Rural.

Titre II - Des membres

Art.5 - Le Bourgmestre ou son représentant préside la Commission locale de développement rural.

Art.6 - Sont considérés comme membres, outre les personnes citées dans l'annexe numérotée et datée, toutes personnes admises comme telles par le Conseil Communal, sur proposition annuelle, de la Commission (dans le cadre du rapport annuel).

La commission se compose de 10 à 30 membres effectifs (ainsi qu'un nombre égal de suppléants) dont un quart peut être désigné au sein du Conseil Communal.

Assistent de droit aux séances de la CLDR et y ont voix consultative (article 8 du décret) :

- Le représentant de la Direction du Développement Rural (DGO3) du Service Public de Wallonie ;
- Le représentant de l'organisme chargé de l'accompagnement (FRW).

Les candidats non retenus lors de la sélection précédente constitueront une réserve (ordre de priorité en fonction de la chronologie des candidatures et de leur représentativité géographique) pour la prochaine révision de composition et seront interrogés en cas de place vacante.

Art.7 - La liste des membres reprise en annexe n'est pas définitive.

- Tout membre est libre de se retirer en le notifiant par lettre au Président.
  Cette démission deviendra effective à dater de la réception de la lettre.

- Toute personne peut poser sa candidature en adressant sa demande par lettre au Président.

  Le Conseil Communal validera l'admission ou non des candidats, une fois l'an lors du rapport annuel.

- Un registre des présences sera tenu par le secrétariat. Sur base de celui-ci, lors de l'élaboration du rapport annuel, le Président interrogera par courrier le(s) membre(s) non excusé (s) et absent(s) à un minimum de trois réunions successives sur leur intention ou non de poursuivre leur mandat. Si aucune réponse n'est adressée au Président dans les 10 jours ouvrables, la démission sera effective et actée lors de la réunion de la Commission consacrée au rapport annuel.

Art.8 - Le secrétariat de la Commission locale de développement rural de Les Bons Villers sera assuré par la Fondation Rurale de Wallonie /Bureau Brabant-Hesbaye –rue de Clairvaux, 40 bte1-1348 Louvain-la-Neuve

Art.9 - Les membres de la Commission locale de développement rural ne peuvent entreprendre des actions au nom des groupes de travail ou de la Commission sans l'accord préalable de la Commission Locale.

Titre III – Des réunions

Art.10 - La commission locale se réunit chaque fois que l'Opération de Développement Rural le requiert.
La commission est tenue de se réunir un minimum de quatre fois par an.

Art.11 - Le Président, d'initiative ou à la demande d'1/3 des membres inscrits, convoque les membres par écrit au moins 10 jours ouvrables avant la date de réunion.

Art.12 - La convocation mentionne l'ordre du jour dont les différents points sont établis par le Président ou à la demande d'un ou plusieurs membres de la Commission. Seuls ces points seront l'objet de prises de décisions.

Un point divers sera systématiquement inscrit à l'ordre du jour.

Tout membre empêché d'assister à une réunion de la CLDR doit en avertir prioritairement le Président ou le secrétaire.

Art.13 - Le Président ouvre et clôture les réunions, conduit les débats. Il veille au respect du présent règlement.
En cas d'absence du Président, l'assemblée désigne un autre membre qui présidera la réunion.

Art.14 - Le secrétaire assiste le Président, rédige le procès-verbal des séances, transmet au Président et à l'administration communale le projet de procès-verbal de la réunion. Celle-ci se chargera de le transmettre au Collège, aux membres de la Commission et aux experts extérieurs le cas échéant, au plus tard lors de l'envoi de la convocation de la réunion suivante.
Selon les souhaits exprimés par les membres, les envois se font sous format papier ou informatique.

Le secrétaire conserve les archives de la commission. Il est chargé de la gestion journalière de celle-ci. Les rapports et avis de la Commission locale de développement rural sont consignés dans un registre qui peut être consulté à l'Administration communale.

Art.15 - A l'ouverture de chaque séance, le procès-verbal de la séance précédente est soumis à l'approbation de la commission.

Art.16 - Les propositions de la commission à l'autorité communale sont déposées suivant la règle du consensus. Toutefois en cas de blocage un vote peut être organisé à la majorité simple des membres présents.

Art.17 – Les séances de la CLDR ne sont pas publiques. Toutefois en cas de besoin, la commission peut inviter, avec l'accord du Président, des personnes extérieures dont elle désire recueillir l'avis.

Art.18 - Un membre de la commission ne peut participer à un vote concernant des objets auxquels il a un intérêt particulier.

Titre IV – Droit à l'image

Art.19 - Les membres de la CLDR acceptent que les images prises en cours de réunions ou d'événements puissent être utilisées par la Commune et la FRW pour des articles, présentations, annonces…découlant de l'Opération. Tout membre de la CLDR peut faire valoir son droit à l'image et s'opposer à cette utilisation en envoyant par écrit au Président de la CLDR une lettre stipulant qu'il refuse l'utilisation des images le représentant.

Titre V – Divers

Art.20 - Les membres de la commission reçoivent chacun un exemplaire du présent règlement.

- Chaque membre peut consulter les archives de la commission en faisant la demande auprès du secrétariat.

Art.21 - Le présent règlement peut être modifié après inscription explicite à l'ordre du jour par la commission.

Ainsi arrêté en réunion de la Commission locale de développement rural de la commune de Les Bons Villers en date du 20 septembre 2017.

Le secrétariat, Le Président,

M.GILLES
Fondation Rurale de Wallonie

E. WART
Bourgmestre

Ainsi approuvé par le Conseil Communal en date du 23/10/2017

PCDR Les Bons Villers

PARTIE B – Participation de la population

Annexe B.14

Les PV des 16 réunions de la CLDR

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Le 20 septembre 2017 – procès-verbal de la séance plénière

Présents :
Pour la CLDR : 42 membres
Pour l'Administration communale : Delphine Deblaer, Ingrid Lavendy, Laurent Perriquet
Pour la Fondation Rurale de Wallonie (Organisme d'accompagnement): Martine Gilles, Dimitri Phukan
Pour le Bureau Drea²m (Auteur de PCDR) : Célia Daoui
Excusés :
Pour la CLDR : 10 membres
Pour le SPW-DGO3 : Louis Nicodème

Ordre du jour :

- Mot d'introduction
- Agenda des prochaines réunions
- ODR? PCDR? CLDR ? ➲ rappel du contexte
- Approbation du règlement d'ordre intérieur
- Présentation du diagnostic partagé du territoire

---

1. Mot d'introduction

   Le 1er Echevin Patrick Barridez accueille les membres de la nouvelle CLDR.
   Il excuse le Bourgmestre Emmanuel Wart, président de la CLDR, qui est empêché des suites d'un accident.

2. Agenda des prochaines réunions
   - **Mercredi 18/10 (soirée**): réunion plénière CLDR à la maison de village de Rèves
   - **Samedi 18/11 (matinée**): visite de terrain (bilan des projets de la 2ème ODR) en bus

Suggestions :
- Etablir un calendrier trimestriel des réunions de la CLDR
- Alterner les lieux de réunion de la CLDR dans d'autres villages
- Communiquer la liste des membres CLDR avec leurs adresses mail pour covoiturage

3. Rappel du contexte ODR-PCDR-CLDR

   Voir document de présentation en annexe au PV
   ODR = opération de développement rural
   PCDR= programme communal de développement rural
   CLDR = commission locale de développement rural

La méthode de travail pour l'élaboration d'un PCDR est expliquée aux membres.

4. Approbation du règlement d'ordre intérieur (ROI)

Voir document de présentation en annexe au PV

Après présentation en séance, le ROI est adopté par les membres de la CLDR.

Quelques précisions :

- Les documents de travail sont disponibles uniquement pour les membres de la CLDR sur le site internet : **www.lbv2030.info/cldr**
- Les invitations et les procès-verbaux des réunions de la CLDR seront envoyés par mail.
- Tous les documents en format papier sont consultables au service Environnement (Ingrid Lavendy et Delphine Deblaer).
- Un registre de présences et d'excusés est tenu par le secrétariat. Il est important de s'excuser si on ne peut participer à une réunion de la CLDR. Si 3 absences consécutives non excusées, le membre de la CLDR est réputé démissionnaire et sera remplacé.
- Les réunions de la CLDR commenceront à 19h30 précises et se termineront pour 21h30.
- Le ROI de la CLDR sera envoyé par mail à tous les membres et il sera approuvé par le Conseil Communal le 23/10/2017.

5. Présentation du diagnostic partagé du territoire

Voir document en annexe au PV (une liste des acronymes a été jointe).

Suggestion :

- Pouvoir disposer d'illustrations de projets réalisés dans le cadre des ODR. Une vidéo sera mise en ligne par la FRW sur **www.lbv2030.info/cldr**

Après la présentation synthétique par le Bureau Drea²m, les membres de la CLDR sont invités à compléter avec des post-its l'AFOM et les enjeux identifiés dans les 8 panneaux du diagnostic partagé du territoire bonsvillersois.

Réflexions via post-its :

MOBILITE

- Comment réduire la vitesse à proximité des écoles (entre autres) ?

- Sécuriser les zones dans lesquelles les mouvements de jeunesse pourront vivre leurs activités.
- Qu'en est-il du réaménagement de la N5 dans Frasnes avec Agricoeur et du projet de La Chapelle du Roux ? A voir en même temps qu'une réflexion urbanistique des lieux.

ECONOMIE LOCALE

- Développement de modes d'économie alternatifs ? ex : SEL (Service d'Echange Local)
- Tenir compte du point de vue des agriculteurs et connaître leurs difficultés.

URBANISME, ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE

- La problématique des trottoirs (inexistants, en mauvais état).
- L'identification, la valorisation, la création de sentiers-promenade.
- Manque de respect de la typologie et du caractère urbanistique rural (volume/implantation/matériaux).
- Perte de caractère et évolution trop résidentielle.
- La gestion des risques d'inondation (bassins d'orage, nettoyage cours d'eau, bocages, pratiques agricoles).
- L'espace biodiversité (réserve didactique) de Rèves est à l'abandon.
- Revaloriser et redynamiser le concept « Maya ».
- Le placement de caméras de sécurité.
- Mettre en valeur des vestiges ruraux (bocages,…).

PATRIMOINE, TOURISME, CULTURE, SPORT, VIE ASSOCIATIVE

- Rénovation de l'église de Frasnes.
- Consultation des riverains du château De Dobbeleer pour l'aménagement de son parc.

DEMOGRAPHIE, LOGEMENT, VIE SOCIALE

- Proposer des activités pour des jeunes mamans isolées.
- Logements abandonnés à la cité du champ du Roux ?

ENFANCE, JEUNESSE, AINES

- Manque de lieux de rencontre en général à Frasnes.
- Manque de lieux de rencontre pour les jeunes parents.
- Sécuriser certains endroits très fréquentés par les mouvements de jeunesse.

GESTION COMMUNALE, COMMUNICATION, PARTICIPATION

- Refaire le site internet communal.
- Communiquer efficacement sur tout ce qui a déjà été mis en place par le PCDR.

ENERGIE

- L'exemple d'une unité de biométhanisation dans une ferme d'Ophain (commune de Braine-l'Alleud) en lien avec l'université UCL.

Lors de la prochaine réunion, la CLDR devra valider le diagnostic partagé pour qu'il puisse servir de base de réflexion aux prochains groupes de travail thématiques.

Ce diagnostic ainsi que l'analyse socio-économique et territorial complète sont consultables en ligne sur **www.lbv2030.info/cldr**

Pour le secrétariat de la CLDR,

Martine Gilles & Dimitri Phukan
Fondation Rurale de Wallonie (FRW)



Commune de Les Bons Villers

Opération de Développement Rural

FRW

DR(EA)²M

Ensemble, pour des villages vivants

Installation de la CLDR

Commission Locale de Développement Rural

20 septembre 2017



Au menu de ce soir



- **Le mot du Président**
- **Agenda des prochaines réunions**
  - **18/10: réunion plénière CLDR**
  - **18/11 : visite de terrain (bilan 2ème ODR)**
- **ODR? PCDR? CLDR ? ➲ rappel du contexte**
- **Le règlement d'ordre intérieur**
- **Photo de famille**
- **Présentation du diagnostic partagé du territoire**
- **Verre de l'amitié**

Une ODR , quels intérêts …?



Priorités d'avenir





Projet global



Moyens financiers



Mobilisation



Réalisations concrètes

Les étapes d'une ODR

2017  ~ 2020 ~ 2030

Elaboration du PCDR	Mise en œuvre du PCDR (10 ans)
Consultations Diagnostic Stratégie Fiches projets 	- Mise en œuvre des projets (jusqu'à 80% de subvention) - Initiation d'autres projets en lien avec la stratégie

+ Actions mobilisatrices (« Lot 0 », projets CLDR, autres)



La Méthode de travail

Groupes de Travail (GT)

Quels sont les grands enjeux pour Les Bons Villers demain?



Le diagnostic partagé

Les premières idées de projets



Priorités ?

Impacts ?

Contraintes ?

Moyens ?

Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Commune de Les Bons Villers

Opération de Développement Rural

★★★★★



Les Bons Villersois





La Commune



Commission Locale de Développement Rural (CLDR)



La Wallonie

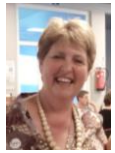




DR(EA)²M

Bureau d'études





FRW

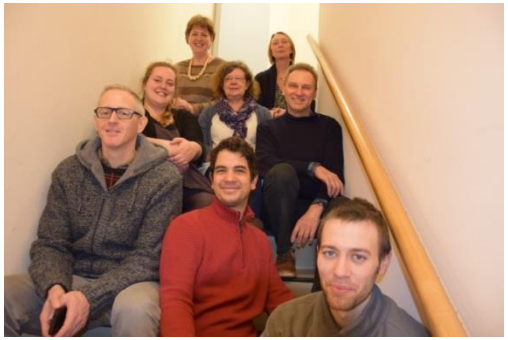
Organisme d'accompagnement

La Fondation Rurale de Wallonie

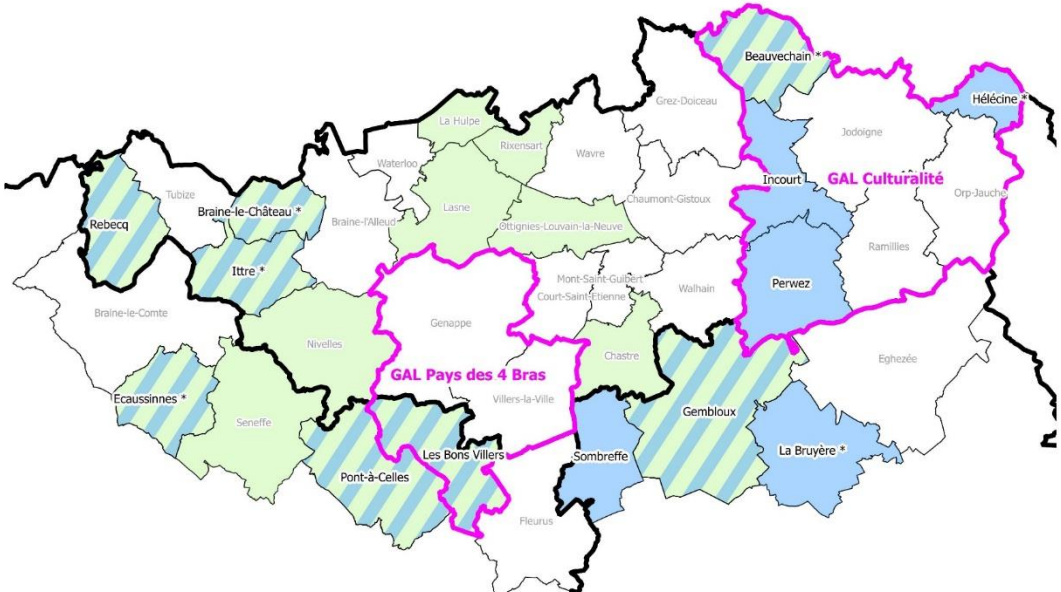
Etablissement d'utilité publique, dirigé par un conseil d'administration pluraliste.

Nos missions:

- **Les Opérations de Développement Rural**
- Plan Communal de Développement de la Nature
- Interface Leader dans le cadre du PWDR
- Facilitateur Bois Energie (pouvoirs publics)
- Assistance Architecturale & Urbanistique



Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Brabant-Hesbaye
Rue Clairvaux, 40 Bte1
1348 Louvain-la-Neuve
brabant.hesbaye@frw.be



Wallonie

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

PRÉSENTATION DE L'ATELIER D'ARCHITECTURE DR(EA)²M

DR(EA)²M



Création en 2011 par 5 associés expérimentés



20 collaborateurs : Ingénieurs architectes (3), architectes (6) et architectes stagiaires (4) ; Architectes paysagistes (2) ; Géographes (3) ; Bio-ingénieurs (3) ; Urbanistes (4) ; Environnementalistes (3) ; Conseiller en mobilité (1) ; Conseillers PEB (3) ; Administratifs (2)

Une expertise dans la réalisation des PCDR : déjà 20 PCDR réalisés !

Et plusieurs projets menés sur Les Bons Villers

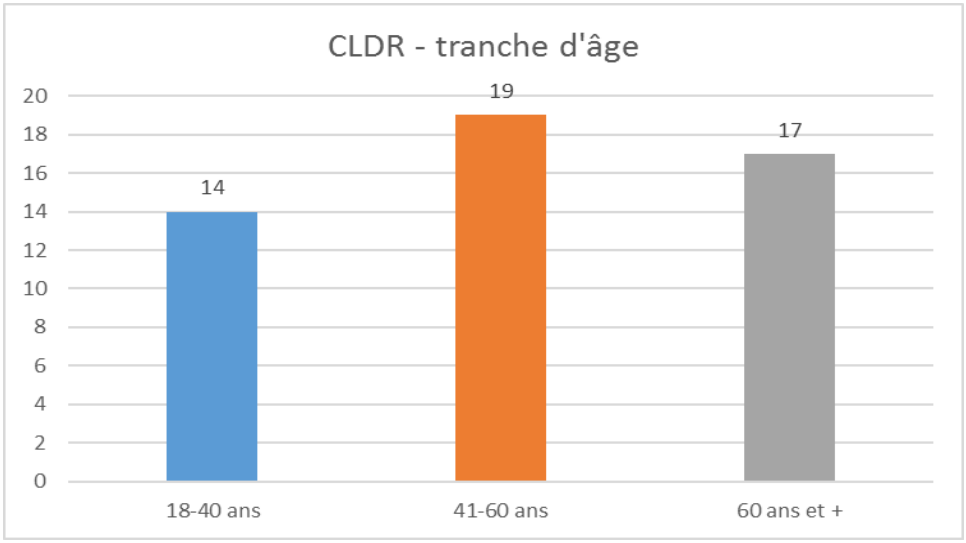
✓Stratégie de Développement Local du « GAL des 4 Bras »
✓PCA « La Chapelle » (concours)
✓PCAR rue de la Station à Rèves (en cours)
✓Projets architecturaux

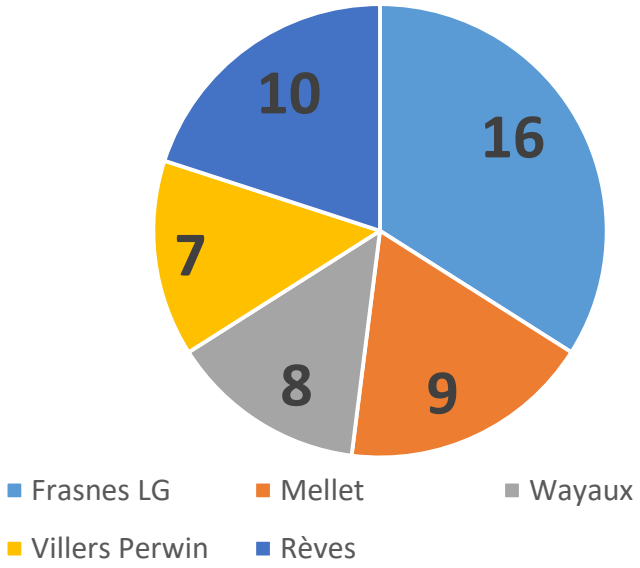
DR(EA)²M

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Commission Locale de Développement Rural (CLDR) – *composante citoyenne*

Village	Hommes	Femmes	Total
Frasnes LG	9	7	**16**
Mellet	7	2	**9**
Wayaux	4	4	**8**
Villers Perwin	3	4	**7**
Rèves	5	5	**10**
Total	**28**	**22**	**50**





La CLDR, organe moteur participatif

La CLDR, c'est…

- Un **organe consultatif officiel** de la Commune



- Un lieu de **dialogue**, **d'échange** et de **construction** entre citoyens et élus



- Un **relais** population/ élus



La CLDR, organe moteur participatif

Ses missions

- **Elaborer** le PCDR
- **Actions mobilisatrices** et répond à des **demandes d'avis**
- Coordination des **groupes de travail**
- **Suivi** de la réalisation des projets du PCDR
- **Evaluation**







Règlement d'ordre intérieur : les points clés

1. Présidé par le Bourgmestre ou son représentant

2. **Tous les membres sont invités et participent** (effectifs comme suppléants)

3. Participation :
   - Pas de quorum, réunions à huis clos
   - Ouverture à des personnes ressources
   - **Attention à l'absentéisme !** → Procédure de démission
4. Décision :
   - On vise **le consensus** !!
   - Si nécessaire, majorité simple des membres présents

Règlement d'ordre intérieur : les points clés

5. Groupes de travail :
   - ouverts
   - minimum un membre de la CLDR
6. Convocation aux réunions minimum **10 jours** ouvrables
7. **Secrétariat = FRW**
   - Communication par mail
   - Document de travail pour la CLDR disponibles en ligne www.lbv2030.info/cldr

   + à la Commune en version papier
8. Droit à l'image



Approbation ROI par la CLDR?

➡ www.LBV2030.info/CLDR

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE LES BONS VILLERS

TOUT SAVOIR DE L'ODR DE LES BONS VILLERS | UNE ODR, C'EST QUOI ? | COMMENT M'IMPLIQUER ? | CONTACT

Document de travail de la CLDR

Ces documents sont réservés à l'usage exclusif des membres de la CLDR.
A ne pas diffuser. Merci.

Diagnostic de la commune de Les Bons Villers

- Rapport socio-économique_version septembre 2017)
- Carte occupation du sol
- Carte plan de secteur

Les membres de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Le décret développement rural

Photo de famille





Analyse « objective » du territoire

DR(EA)²M



le ressenti de la population *(mars/juin 17)*

Le diagnostic partagé du territoire





Les points forts et les points faibles du territoire communal et les questions qui se posent pour l'avenir (« enjeux »)

Les consultations : aperçu



Publics consultés	Personnes présentes
Personnes ressources (mars 2017)	**14**
Commission consultative des aînés (23/3/17)	**33**
Associations (20/4/17)	**16**
Personnel communal (25/4/17)	**15**
Consultations villageoises	
Frasnes-lez-Gosselies *(2/5/17)*	**39**
Mellet *(4/5/17)*	**37**
Wayaux *(9/5/17)*	**23**
Villers-Perwin *(16/5/17)*	**37**
Rèves *(23/5/17)*	**47**
Agriculteurs (13/6/17)	**15**
Enquête en ligne (avril – juin 2017)	**75**
Total	**351**

Synthèses disponibles via www.lesbonsvillers.be (pages ODR)

Le diagnostic partagé du territoire >> Réactions et commentaires

- 8 panneaux avec les enjeux disposés dans la salle
- Commentaires sur post-it (idée par post-it)



Prochaine réunion (18/10)

- Validation diagnostic partagé
- Définition des enjeux pour LBV 2030 + Lancement des groupes de travail thématiques



REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR POUR LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL DE LES BONS VILLERS

Titre Ier - Dénomination - Objet - Siège - Durée

Art.1 - Conformément au décret de la Région Wallonne du 11 avril 2014 relatif au Développement Rural: chapitre II, articles 5 et 6, une commission locale de développement rural est créée par le Conseil Communal de la commune de en date du 26 juin 2017.

Art.2 - Les missions de la Commission locale de développement rural sont:

- Durant l'entièreté de l'ODR,
  - d'assurer l'information, la consultation et la concertation entre les parties intéressées, c'est-à-dire notamment, l'autorité communale, les associations locales et la population de la commune et de tenir compte réellement du point de vue des habitants.
  - de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place.

- Durant la période d'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (PCDR),
  - de préparer avec l'encadrement de la Fondation Rurale de Wallonie et de l'auteur de programme communal de développement rural, l'avant-projet de programme communal de développement rural qui sera soumis au Conseil communal qui est seul maître d'œuvre.

- Durant la période de mise en œuvre du PCDR,
  - de suivre l'état d'avancement des différents projets et actions du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre.
  - de proposer au Collège communal des demandes de conventions en développement rural ou autres voies de subventionnement pour le financement de projets.
  - d'assurer l'évaluation de l'ODR.
  - d'établir par la Commission, au plus tard le 1er mars de chaque année, un rapport sur son fonctionnement et sur l'état d'avancement de l'Opération de Développement Rural. Ce rapport est remis à l'autorité

communale qui le transmettra le 31 mars au plus tard au Ministre ayant le développement rural dans ses attributions.

Art.3 - Le siège de la Commission locale de développement rural est établi à l'Administration communale de Les Bons Villers, place de Frasnes 1 à Frasnes-lez-Gosselies.

Art.4 - La Commission locale est constituée pour la durée de l'Opération de Développement Rural.

Titre II - Des membres

Art.5 - Le Bourgmestre ou son représentant préside la Commission locale de développement rural.

Art.6 - Sont considérés comme membres, outre les personnes citées dans l'annexe numérotée et datée, toutes personnes admises comme telles par le Conseil Communal, sur proposition annuelle, de la Commission (dans le cadre du rapport annuel).

La commission se compose de 10 à 30 membres effectifs (ainsi qu'un nombre égal de suppléants) dont un quart peut être désigné au sein du Conseil Communal.

Assistent de droit aux séances de la CLDR et y ont voix consultative (article 8 du décret) :

- Le représentant de la Direction du Développement Rural (DGO3) du Service Public de Wallonie ;
- Le représentant de l'organisme chargé de l'accompagnement (FRW).

Les candidats non retenus lors de la sélection précédente constitueront une réserve (ordre de priorité en fonction de la chronologie des candidatures et de leur représentativité géographique) pour la prochaine révision de composition et seront interrogés en cas de place vacante.

Art.7 - La liste des membres reprise en annexe n'est pas définitive.

- Tout membre est libre de se retirer en le notifiant par lettre au Président.
  Cette démission deviendra effective à dater de la réception de la lettre.

- Toute personne peut poser sa candidature en adressant sa demande par lettre au Président.

  Le Conseil Communal validera l'admission ou non des candidats, une fois l'an lors du rapport annuel.

- Un registre des présences sera tenu par le secrétariat. Sur base de celui-ci, lors de l'élaboration du rapport annuel, le Président interrogera par courrier le(s) membre(s) non excusé (s) et absent(s) à un minimum de trois réunions successives sur leur intention ou non de poursuivre leur mandat. Si aucune réponse n'est adressée au Président dans les 10 jours ouvrables, la démission sera effective et actée lors de la réunion de la Commission consacrée au rapport annuel.

Art.8 - Le secrétariat de la Commission locale de développement rural de Les Bons Villers sera assuré par la Fondation Rurale de Wallonie /Bureau Brabant-Hesbaye –rue de Clairvaux, 40 bte1-1348 Louvain-la-Neuve

Art.9 - Les membres de la Commission locale de développement rural ne peuvent entreprendre des actions au nom des groupes de travail ou de la Commission sans l'accord préalable de la Commission Locale.

Titre III – Des réunions

Art.10 - La commission locale se réunit chaque fois que l'Opération de Développement Rural le requiert.
La commission est tenue de se réunir un minimum de quatre fois par an.

Art.11 - Le Président, d'initiative ou à la demande d'1/3 des membres inscrits, convoque les membres par écrit au moins 10 jours ouvrables avant la date de réunion.

Art.12 - La convocation mentionne l'ordre du jour dont les différents points sont établis par le Président ou à la demande d'un ou plusieurs membres de la Commission. Seuls ces points seront l'objet de prises de décisions.

Un point divers sera systématiquement inscrit à l'ordre du jour.

Tout membre empêché d'assister à une réunion de la CLDR doit en avertir prioritairement le Président ou le secrétaire.

Art.13 - Le Président ouvre et clôture les réunions, conduit les débats. Il veille au respect du présent règlement.
En cas d'absence du Président, l'assemblée désigne un autre membre qui présidera la réunion.

Art.14 - Le secrétaire assiste le Président, rédige le procès-verbal des séances, transmet au Président et à l'administration communale le projet de procès-verbal de la réunion. Celle-ci se chargera de le transmettre au Collège, aux membres de la Commission et aux experts extérieurs le cas échéant, au plus tard lors de l'envoi de la convocation de la réunion suivante.
Selon les souhaits exprimés par les membres, les envois se font sous format papier ou informatique.

Le secrétaire conserve les archives de la commission. Il est chargé de la gestion journalière de celle-ci. Les rapports et avis de la Commission locale de développement rural sont consignés dans un registre qui peut être consulté à l'Administration communale.

Art.15 - A l'ouverture de chaque séance, le procès-verbal de la séance précédente est soumis à l'approbation de la commission.

Art.16 - Les propositions de la commission à l'autorité communale sont déposées suivant la règle du consensus. Toutefois en cas de blocage un vote peut être organisé à la majorité simple des membres présents.

Art.17 – Les séances de la CLDR ne sont pas publiques. Toutefois en cas de besoin, la commission peut inviter, avec l'accord du Président, des personnes extérieures dont elle désire recueillir l'avis.

Art.18 - Un membre de la commission ne peut participer à un vote concernant des objets auxquels il a un intérêt particulier.

Titre IV – Droit à l'image

Art.19 - Les membres de la CLDR acceptent que les images prises en cours de réunions ou d'événements puissent être utilisées par la Commune et la FRW pour des articles, présentations, annonces…découlant de l'Opération. Tout membre de la CLDR peut faire valoir son droit à l'image et s'opposer à cette utilisation en envoyant par écrit au Président de la CLDR une lettre stipulant qu'il refuse l'utilisation des images le représentant.

Titre V – Divers

Art.20 - Les membres de la commission reçoivent chacun un exemplaire du présent règlement.

- Chaque membre peut consulter les archives de la commission en faisant la demande auprès du secrétariat.

Art.21 - Le présent règlement peut être modifié après inscription explicite à l'ordre du jour par la commission.

Ainsi arrêté en réunion de la Commission locale de développement rural de la commune de Les Bons Villers en date du 20 septembre 2017.

Le secrétariat, Le Président,

M.GILLES
Fondation Rurale de Wallonie

E. WART
Bourgmestre

Ainsi approuvé par le Conseil Communal en date du 23/10/2017

Les Bons Villers

Commune de Les Bons Villers

Opération de Développement Rural

Programme Communal de Développement Rural

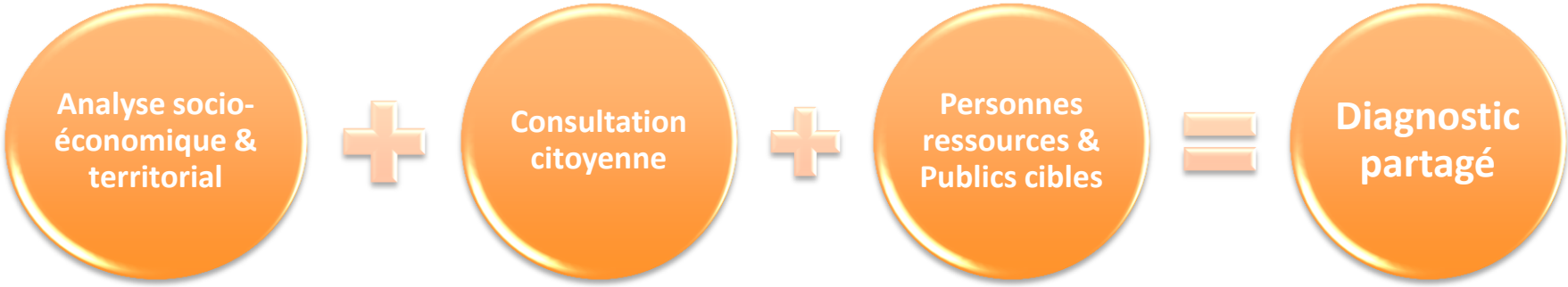
Diagnostic partagé – 20/09/2017





DR(EA)²M

ENJEUX ISSUS DU DIAGNOSTIC PARTAGÉ



ENJEUX

1. MOBILITÉ
2. ECONOMIE LOCALE
3. URBANISME, CADRE DE VIE & ENVIRONNEMENT
4. PATRIMOINE, TOURISME, CULTURE, SPORT, VIE ASSOCIATIVE
5. DÉMOGRAPHIE, LOGEMENT, VIE SOCIALE
6. ENFANCE, JEUNESSE, AINÉS
7. GESTION COMMUNALE, COMMUNICATION, PARTICIPATION
8. ENERGIE

*LES ACRONYMES SIGNALÉS PAR UN * SONT REPRIS À LA FIN DU DOCUMENT.*

1 – MOBILITÉ

CONNECTER LE TERRITOIRE AVEC DES MOYENS ALTERNATIFS A LA VOITURE

Atouts

- Réseau de voiries, connexion aux pôles
- Alternatives : Bonvibus, taxi social
- Dispositifs ralentisseurs
- Voiries de remembrement = lien entre villages
- Aménagements voies lentes
- TEC (liaison Charleroi-Bruxelles, Nivelles-Fleurus)
- Sentiers de promenade

Faiblesses

- Distance entre les villages = utilisation de la voiture = nuisances
- Vitesse excessive, insécurité (réunions mouvements de jeunesse)
- Manque de connexion entre pistes cyclables, séparation de la route, manque de trottoirs
- TEC (desserte intérieure, liaisons, horaires soirée et weekend)
- Bonvibus (sous-utilisé, méconnaissance des arrêts et horaires)
- Pas de liaison avec la gare de Luttre
- Stationnement problématique ou manquant par endroit
- Congestion à Rêves aux heures d'entrée/sortie de l'école
- N567 à Mellet = coupe le village et insécurité
- Accès PMR* (musée RODAVA, poste à Frasnes)

Opportunités

- Proche d'autoroutes structurantes
- PCM* au budget 2017
- GAL du Pays des 4 Bras
- Développement de la mobilité électrique

Menaces

- Le tout à la voiture
- Augmentation de la circulation de transit des camions depuis l'installation des portiques de comptage kilométrique
- Utilisation excessive des chemins de remembrement

Enjeux

- Quelle mobilité à l'échelle du territoire ? (besoins, cohérence, stratégie d'actions…)
- Distance et connexion inter-village (développer, sécuriser, transports en commun, mobilité douce…)
- Sécuriser, sensibiliser, éduquer à une bonne conduite
- Quelle place donner à la voiture ? Quelles alternatives ? Transition énergétique et opportunités ?
- Repenser la desserte en transports en commun (liaison, Bonvibus, connexion gare de Luttre)
- Desserte des écoles (transport scolaire, stationnement, congestion…)

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

2 – ECONOMIE LOCALE

ASSURER UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN ACCORD AVEC LE CARACTÈRE RURAL DE LA COMMUNE

Atouts

- Niveau de revenus élevé, nouveaux habitants du BW* (source financière pour la commune)
- Peu de chômage, insertion professionnelle (CSE*)
- Zoning industriel bien localisé
- Atelier rural communal
- Fermes familiales dynamiques, produits locaux
- Commerces de proximité variés
- Circuits-courts, magasins à la ferme, marchés locaux
- Activités indépendantes et paramédicales

Faiblesses

- Commune trop riche pour bénéficier de fonds pour l'insertion professionnelle
- Peu d'emplois locaux, peu d'entreprises créatrices d'emplois
- Faible rayonnement de l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE)*
- Agriculture intensive, peu diversifiée, pas de bio, même niche de transformation
- Manque de moyens pour le démarrage d'activités économiques, circuits-courts
- Manque de commerces de proximité dans certains villages

Opportunités

- Proximité aux accès routiers, aéroport, pôles d'emploi
- Redéveloppement de la N5
- Plan CATCH* suite à la fermeture de Caterpillar
- GAL* du Pays des 4 Bras
- Ceinture alimentaire Métropole Charleroi
- Emplois : maison de repos, extension Delhaize
- 22 ha de terres agricoles de Rèves (DAFOR*)

Menaces

- Économie résidentielle, cité dortoir?
- Satellisation commerciale
- Expansion zonings industriels (Gosselies, Nivelles) sur les terres agricoles
- Installation d'une autre grande surface constituerait un risque pour petits commerces
- Pas de rotation dans l'occupation de l'atelier rural

Enjeux

- Développer et dynamiser l'économie et l'emploi local (structures, subventions, métiers de production, …)
- Veiller à la survie et au développement des petits commerces (communication, synergie, …)
- Diversification, maintien, valorisation des activités agricoles
- Positionnement de la commune dans des projets économiques plus larges pour en tirer le maximum d'avantage (GAL*, ceinture alimentaire de Charleroi, plan CATCH*)

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE
DR(EA)²M

3 – URBANISME, ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE

ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE EN PRÉSERVANT ET AMÉLIORANT LE CADRE DE VIE

Atouts

- Situation « brabant hennuyer », proximité aux pôles, axes routiers et aéroport
- Ligne de conduite urbanistique de la commune (SDC*), réaménagement des places
- Cadre de vie (vert, calme, authenticité, convivialité)
- Routes arborées, vergers hautes tiges, jardins biodiversité, aménagement des cours d'eau etc.
- Bassins d'orages écologiques en projet pour lutter contre les inondations
- Nouveau règlement biodiversité
- Actions du groupe PCDN*, CODERM*, CCATM* et éco-conseillère

Faiblesses

- Eclatement des villages, grignotage de l'espace rural, peu d'harmonie urbanistique
- Monotonie paysagère, faible biodiversité
- Mauvais état des routes, trafic routier (poids lourds)
- Phénomènes d'inondations récurrents
- Egouttage sous-dimensionné
- Bruits des avions et de l'autoroute à Wayaux
- Pollution des cours d'eau, déchets sur certaines voiries
- Pas de places à Rèves, entrées de Frasnes non aménagées
- Abattage d'arbres sans replantation, manque d'entretiens des plantations
- Pratiques culturales ne tiennent pas compte de l'habitat

Opportunités

- Plan CASH libère du foncier (préserve le territoire)
- Proximité avec des communes de même typologie rurale (Genappe, Villers-la-Ville)
- Le CoDT* pour une urbanisation respectueuse du développement durable (DD) *

Menaces

- Extension de l'aéropôle entraînerait une augmentation du trafic
- Agrandissement des zonings sur l'espace rural
- Agriculture intensive, pulvérisations agricoles → risques sanitaires, perte de biodiversité

Enjeux

- Urbanisation et développement de la commune et préservation du caractère rural
- Cohabitation des activités agricoles et résidentielles
- Activités agricoles et préservation de l'environnement (pollution)
- Diversité paysagère

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

4 – Patrimoine, Tourisme, Culture, Sport, Vie Associative

Contribuer a l'épanouissement des citoyens en créant une dynamique locale

Atouts	Faiblesses
▪ Quelques monuments classés, bocage ▪ Bonne occupation des gîtes et un travail en réseau avec Pont-à-Celles ▪ Vie associative riche (activités, festivités, ducasses) ▪ Offre culturelle et sportive diversifiée ▪ Potentiel local (artisans, artistes, associations, etc.) ▪ Complexe sportif, karting, promenades pédestres	▪ Eléments patrimoniaux peu nombreux et méconnus ▪ Pas d'attraits touristiques, ni de syndicat d'initiative ▪ Manque d'évènements d'importance ▪ Pas de centre culturel ▪ Pas de coordination entre activités, associations, acteurs ▪ Diminution de participation active des jeunes ▪ Saturation du complexe sportif, moins d'adhérents aux clubs, sentiers non fléchés, pas de piscine ▪ Manque de soutien logistique, subsides
Opportunités	**Menaces**
▪ Site agricoeur pour les activités culturelles ▪ GAL* du Pays des 4 Bras : développement culturel ▪ Coopération avec le centre culturel de Genappe ▪ Collaboration avec associations des aînés Charleroi	▪ Fin du Pays de Geminiacum : période de creux, mêmes aides?

Enjeux

- Valoriser les monuments classés et le petit patrimoine
- Assurer la transition Pays de Geminiacum / GAL* du Pays des 4 Bras
- Coordination entre associations, synergie des activités
- Dynamiser le potentiel culturel local et poursuivre le développement du pôle sportif
- Développer des activités/une dynamique à Wayaux

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

5 – DÉMOGRAPHIE, LOGEMENT, VIE SOCIALE

SATISFAIRE LES BESOINS DE LA POPULATION & RENFORCER LES LIENS SOCIAUX

Atouts	Faiblesses
▪ Densité faible ▪ Nouveaux arrivants (territoire attractif) ▪ Zones de densification prévues aux SDC* ▪ ZACC* de Rèves et de Frasnes ▪ Action communale pour l'accès au logement ▪ Offre diversifiée et croissante en logements publics ▪ Esprit de village, cohésion sociale, entraide entre comités des fêtes ▪ Services à la population (sociaux, éducation, mobilité…) ▪ Lieux de rencontre : ducasses, complexe sportif, Delhaize	▪ Vieillissement de la population ▪ Attentes des jeunes difficiles à cerner ▪ Prix de l'immobilier trop élevés (pour les jeunes en particulier) ▪ Manque de logements pour seniors, kangourous, sociaux ▪ Entretien des cités, conflits de voisinage ▪ Intégration PMR* (aménagement, accompagnement) ▪ Intégration des nouveaux habitants ▪ Esprit de clocher persiste, clivage entre villages ▪ Manque de commerces ambulants ▪ Manque d'activités ou lieux fédérateurs (pour les jeunes, à Wayaux) ▪ Manque de médecins, d'un centre médical ▪ Pas de système d'échange local (SEL) * ▪ Guide de bonne entente rurale plus utilisé
Opportunités	**Menaces**
▪ Demande en hausse pour les petits logements ▪ Projet d'association de santé intégrée	▪ Risque de devenir une cité dortoir

Enjeux

- Défi du vieillissement (adaptation logements, services, commerces)
- Continuer d'attirer de jeunes actifs (territoire dynamique)
- Cohésion sociale : inter-village, intergénérationnelle…
- Intégration des nouveaux arrivants dans le cadre rural (participation à la vie locale)

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

6 – ENFANCE, JEUNESSE, AÎNÉS

ETRE ATTENTIF AUX BESOINS DES CITOYENS TOUT AU LONG DE LA VIE

Atouts	Faiblesses
▪ Ecoles (accès, qualité, différents réseaux, tous niveaux) ▪ Développement de l'accueil à la petite enfance ▪ Points de consultation ONE* ▪ Activités extrascolaires et stages pour les plus jeunes ▪ Mouvements de jeunesse ▪ Service jeunesse et maison des jeunes à Mellet ▪ Offre en maisons de repos (MR) et résidences services (RS) ▪ Service d'aide à domicile (Cellule Solidarité Emploi) ▪ Mouvements et activités pour les aînés	▪ Saturation des écoles ▪ Manque de places pour l'accueil à la petite enfance ▪ Manque d'espaces-jeux au sein des villages ▪ Manque d'activités extrascolaires et pour les plus de 13 ans ▪ Pas de mouvements de jeunesses à Frasnes et Wayaux, manque de moyens, de lieux fédérateurs ▪ MR et RS pas accessible à toutes les bourses ▪ Sentiment d'insécurité chez les aînés ▪ Peu d'intergénérationnel
Opportunités	**Menaces**
▪ Développement des MR et RS ▪ Implication des mouvements de jeunesse dans la future maison de village à Villers-Perwin	▪ Survie de l'école de Wayaux ? (population vieillissante) ▪ Déménagement de la MCAE de Wayaux

Enjeux

- ➢ Développer une dynamique jeunesse (activités, lieux, etc.)
- ➢ Défi du vieillissement
- ➢ Développer l'intergénérationnel (logements, structures, activités, évènement fédérateur)

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

7 – Gestion Communale, Communication, Participation

Avoir une bonne gouvernance locale et inclure les citoyens dans les décisions

Atouts	Faiblesses
▪ Services réformés, service population efficace ▪ Horaires d'ouverture de l'administration ▪ Outils de planification et développement : PST*, SDC*, GAL* du Pays des 4 Bras ▪ Important patrimoine bâti communal ▪ Gestion des déchets (dépôts, poubelles à puce) ▪ Gestion communale durable en partenariat avec le CPAS* (jardin en permaculture, épicerie sociale, journée de l'énergie) ▪ Régie communale autonome (RCA*) ▪ Diversité des outils de communication ▪ Dispositifs participatifs (CLDR*, CCATM*, groupe PCDN*, CCCA*)	▪ Rentrées financières faibles, investissements surtout à Frasnes ▪ A21L* non visible, lenteur de réalisation des projets du PCDR* ▪ Manque de consultation des usagers pour projets de voiries ▪ Problème de dépôts sauvages et déchets sur certaines voiries ▪ Accès limité au parc à conteneurs ▪ Gestion bâtiments publics (église de Frasnes dégradée, maisons de village sous-utilisées, pas de liaison entre bâtiments de Frasnes) ▪ Cellule Solidarité Emploi (CSE) et taxi social peu connus ▪ Manque d'entretien des filets d'eau ▪ Manque de gestion des projets en lien avec la biodiversité ▪ Pas d'image avec un projet de territoire, attractivité résidentielle ▪ Communication peu développée (clarté, coordination,…) ▪ Mauvaise qualité du réseau GSM et internet (Rèves, Villers-Perwin) ▪ Vétusté du matériel des EPN*

Enjeux

- ➢ Mener une réflexion sur les bâtiments communaux (fonction, gestion, utilisation, lien entre eux)
- ➢ Améliorer la communication de la commune (canaux, image,…)
- ➢ Accès au TIC* (réseau internet, cours, etc.)
- ➢ Intercommunalité et projets supra-communaux

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

8 – ENERGIE

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES EN LIEN AVEC LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

Atouts	Faiblesses
▪ Programme communal d'économie d'énergie des bâtiments publics ▪ Commune partenaire du programme POLLEC III* ▪ Rénovation énergétique des bâtiments publics et du bâti ancien ▪ Réseau de chaleur à bois à Mellet ▪ Actions du CPAS* en matière d'énergie ▪ Projet d'unité de biométhanisation ▪ Petite unité de biométhanisation à la ferme Van Landschoot	▪ Peu d'énergies renouvelables sur le territoire ▪ Pas de valorisation sur le territoire (déchets verts) ▪ Réseau de gaz non développé sur l'ensemble du territoire
Opportunités	**Menaces**
▪ Développer de nouvelles filières en lien avec la transition énergétique	▪ Dépendance aux énergies fossiles pénalisantes par rapport au budget

Enjeux

- Développement de l'énergie renouvelable
- Soutenir les initiatives privées et accompagner la transition énergétique

LEXIQUE

ALE : Agence Locale pour l'Emploi

A21L : Agenda 21 Local

CCATM : Commission Consultative de l'Aménagement du territoire et de la Mobilité

CCCA : Conseil Consultatif Communal des Aînés

CLDR : Commission Locale de Développement Rural

CODERM : Comité de Défense de l'Environnement de la Région Melletoise

CoDT : Code du Développement Territorial

CPAS : Centre Public d'Action Sociale

CSE : Cellule Solidarité Emploi

DAFOR : Direction de l'Aménagement FOncier Rural

DD : Développement Durable

EPN : Espaces Publics Numériques

GAL : Groupe d'Action Locale

ONE : Office de la Naissance et de l'Enfance

PCDN : Plan Communal de Développement de la Nature

PCDR : Programme Communal de Développement Rural

PCM : Plan Communal de Mobilité

PST : Programme Stratégique Transversal

Plan CATCH (CATalyst 4 Charleroi) : *plan pour la reconversion du site de Caterpillar et la création d'emploi*

PMR : Personne à Mobilité Réduite

POLLEC : POLitique Locale Energie Climat

RCA : Régie Communal Autonome

SDC : Schéma de Développement Communal

SEL : Système d'Echanges Local

TIC : Technologie de l'Information et de la Communication

ZACC : Zone d'Aménagement Communal Concerté

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

CLDR de Les Bons Villers_réunion plénière du 20/09/17

MERCI DE VERIFIER VOS COORDONNEES !

Nom	Prénom	Rue/N°	Village	Email	A cocher si vous souhaitez obtenir les convocations/PV par courrier postal	Signature
Citoyens						
Bottemanne	**Vincent**	Rue Léopold III , 4	FLG	v.bottemanne@gmail.com		
Busschots	**Colette**	Chée de Bruxelles, 587	FLG	cbusschots@gmail.com		
Desmit	**Anne-Laure**	Rue Henri Loriaux, 58	FLG	al.desmit@gmail.com		
De Wandeler	**Florent**	Rue Léopold II, 26	FLG	fdewandeler@gmail.com		
Diet	**Régine**	Champs de la Chapelle, 14	FLG	reginedieter@gmail.com		Excusée
Gourdin	**Channa**	Rue Zéphirin Flandre, 6	FLG	gourdin.channa@gmail.com		Excusée
Hannaert	**Jozef**	Rue J-B Loriaux 20A	FLG	jo.hannaert@busmail.net		
Lambert	**Françoise**	Rue Eugène Gilles 82A	FLG	fr.lambert@hotmail.be	Mais ok	
Linet	**Joseph**	Champ du Roux, 52	FLG	josephlinet@hotmail.com		
Mertens	**Bernard**	Place de Frasnes, 11C	FLG	bernardmertens11b@hotmail.com		Excusé
Meuwis	**Jean-Pierre**	Rue J-B Loriaux 10	FLG	meuwis.mouchart@skynet.be		
Parys	**Delphine**	Place de Frasnes, 26	FLG	delparys@hotmail.com		
Polisena	**Olympia**	Chée de Bruxelles, 573	FLG	dehez.polisena@skynet.be		
September	**Raphaël**	Rue Léopold II, 16	FLG	sdardenne@gmail.com		
Verset	**Pierre-Yves**	Rue Léopold II, 31	FLG	pharmacie.verset@gmail.com		
Walravens	**Denis**	Chée de Bruxelles, 735	FLG	walravensdenis@gmail.com		
Bayard	**Mickael**	Chée de Bruxelles 142 B2	Mellet	mickael.bayard@gmail.com		

Van Goethem	**Etienne**	Rue du Château 1	V-P	etiennevg@voo.be		
Colombana	**Jessy**	Rue Wattimez-Haut 6	Rèves	jessycolombana@gmail.com	NON	
Degrève	**Laetitia**	Rue de la Station 152B	Rèves	ldegreve@voo.be		
Henrard	**Charles**	Rue de Bruxelles 92	Rèves	charles.henrard@skynet.be		
Nicolas	**Renaud**	Ruelle du Coucou 2	Rèves	renaud-nicolas@hotmail.com		
Piller	**Ursula**	Place de Rèves 8	Rèves	ursula.piller@gmail.com		
Piraux	**Eric**	Impasse du Cordonnier 5	Rèves	epiraux@gmail.com		Excusé
Robert	**Stéphane**	Rue Sart-Bas 60	Rèves	robertste@hotmail.com		
Rochette	**Martine**	Rue de Bruxelles 92	Rèves	henrard.martine@skynet.be		
Vanhollebeke	**Bernard**	Rue Sart-Haut 1	Rèves	fermejolijean.vhb@gmail.com		
Van Looy	**Sandra**	Rue Sart-Bas 46A	Rèves	sandravanlooy@gmail.com		
Représentants du Conseil communal						
WART	**Emmanuel**	Drève de la Source, 1	FLG	emmanuel.wart@lesbonsvillers.be		Excusé
ALLART	**Jean-Jacques**	Chemin des bœufs, 4	FLG	jjallart@gmail.com		Excusé
CORBISIER-LORIAU	**Marie-Cécile**	Rue Gaston Boudin, 12	V-P	residence.corbisier@belgacom.net		
BRETON	**Jérôme**	Rue Ernest Solvay, 27	Mellet	jeromebret@hotmail.com		
BARRIDEZ	**Patrick**	Rue Champ du Monceau, 12	V-P	pbarridez@skynet.be		
CHARLET	**Christèle**	Rue Henri Loriaux, 46	FLG	c.charlet@hotmail.com		
ART	**Jean-Luc**	Rue Léopold III, 8a	FLG	artjl@skynet.be		
MATHELART	**Anne**	Rue Dominique Seret, 16	V-P	amathelart@gmail.com		Excusée
VANHOLLEBEKE-MEURS	**Noëlle**	Rue Sart Haut, 1	Rèves	noelle.vhb@busmail.net		
MEGALI	**Henri**	Rue de Pont-à-Migneloux, 56	Wayaux	megalihenri@gmail.com		

Bette	**Michel**	Rue du bragard, 8	Mellet	michel.bette@hotmail.com		
Charles	**Roger**	Rue Solvay, 11	Mellet	charlesroger@live.be		
Dessoy	**Marc**	Rue de Fleurus, 70	Mellet	marc.dessoy@gmail.com		
Dewez	**Céline**	Avenue Stassart, 6	Mellet	titigrosminet_6@hotmail.com		
Galloy	**Philippe**	Rue Solvay, 47	Mellet	phil.galloy@gmail.com		
Leruth	**Sylvie**	Rue Gaston Wautot, 24	Mellet	sleruth67@gmail.com		
Mathieu	**Guy**	Rue d'en Dessous 9A	Mellet	mathieu.jouniaux@gmail.com		
Stevenne	**José**	Rue d'en Dessous 9	Mellet	jose_stevenne@hotmail.com		
Bocket	**Jean-Marie**	Rue de la Drève, 8	Wayaux	jmbocket@hotmail.fr		Excusé
Ganty	**Roland**	Rue de Journeau, 20	Wayaux	roland.ganty@hotmail.com		
Gryspeert	**Laurence**	Rue de la Drève, 9	Wayaux	laurencegryspeert@hotmail.com		
Gueur	**Marie-Anne**	Rue de la Drève, 8	Wayaux	magueur@hotmail.com		Excusée
Plumat	**Maïté**	Place de Wayaux, 2	Wayaux	hellokitty-moi@hotmail.com		
Robberechts	**Jonathan**	Place de Wayaux, 2	Wayaux	jonrobberechts@gmail.com		
Theys	**Marie-Claire**	Rue Edouard Lacroix, 26	Wayaux	marieclaire.theys@gmail.com		
Vandenbergh	**Jean-Marie**	Place de Wayaux, 4	Wayaux	jmvdb@skynet.be		Excusée
Gréban de St Germain	**Raphaël**	Rue Alphonse Planche, 9	V-P	rgreban@skynet.be		
Jandrain	**Marie**	Rue du Tilleul, 34	V-P	jandrainmarie@yahoo.fr		
Lemaitre	**Dominique**	Rue Dominique Seret 5A	V-P	dominique_lemaitre@hotmail.com		
Mghari	**Brahim**	Rue de la Chapelle, 8	V-P	brahim.mghari@solidaris.be		
Van Mechelen	**Marcelle**	Rue du Château 21	V-P	mavame@gmail.com		
Van Doorslaer	**Bernadette**	Rue du Tilleul, 17	V-P	info@solucalc.com		

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Le 18 octobre 2017 – procès-verbal de la séance plénière

Présents :
Pour la CLDR : 42 membres (liste jointe en annexe)
Pour l'Administration communale : Delphine Deblaer, Ingrid Lavendy, Laurent Périquet
Pour la Fondation Rurale de Wallonie (Organisme d'accompagnement): Martine Gilles, Dimitri Phukan
Pour le Bureau Drea²m (Auteur de PCDR) : Alexandre Piérard
Excusés :
Pour la CLDR : 10 membres (liste jointe en annexe)
Pour le SPW-DGO3 : Louis Nicodème

Ordre du jour :

- Validation du diagnostic partagé
- Constitution des groupes de travail stratégiques
- Divers et Agenda

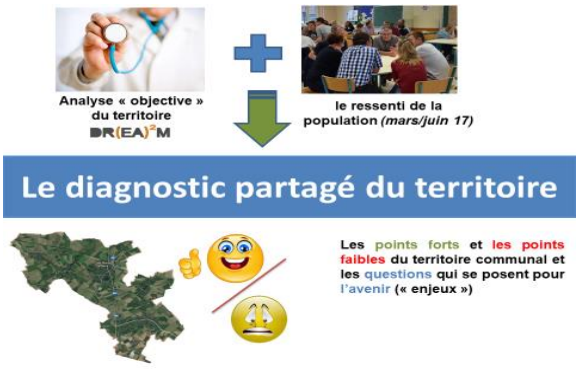
---

1. Mot d'accueil par le 1er Echevin Patrick Barridez.

2. PV de la réunion du 20/09/2017 : **approuvé en séance**.

3. Jeu pour faire connaissance entre membres de la CLDR
   Le bingo ice-breaker.

4. Diagnostic partagé du territoire communal
   La FRW rappelle le principe d'un diagnostic partagé.



Le bureau d'études Drea²m présente la version actualisée intégrant les remarques faites par la CLDR lors de la séance du 20/09/17. *Voir document en annexe.*

Le diagnostic partagé est adopté par les membres de la CLDR.

Quelques remarques CLDR :

- Une faiblesse à ajouter pour le cadre de vie : la ligne à haute tension à Wayaux
- Y-a-t-il un risque d'inversion de la pyramide des âges à terme vu l'augmentation du nombre de maisons de repos ou résidences-services sur la commune ?

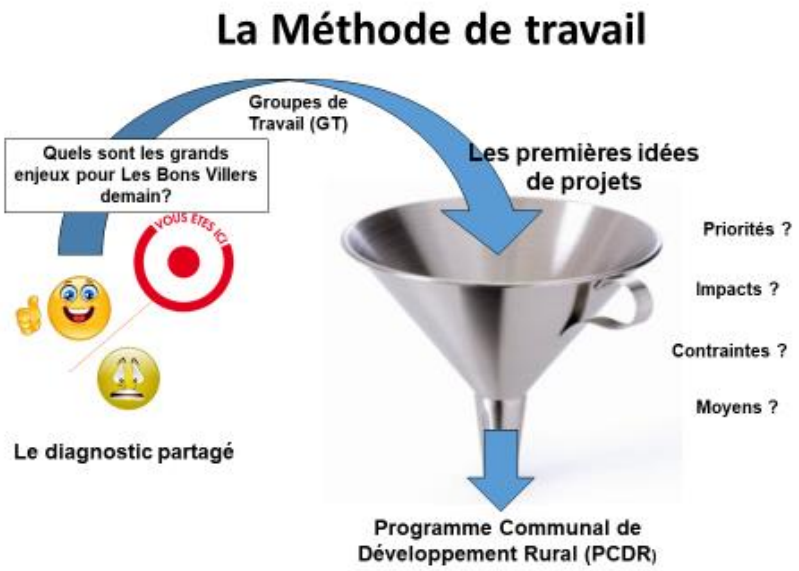
5. Schéma stratégique des enjeux du territoire communal

Le Bureau Drea²m présente ce schéma qui illustre une synthèse des interactions entre les différents thèmes du diagnostic partagé. *Voir document en annexe*.

Une remarque :

- Ajouter une interaction entre le Patrimoine/Tourisme/Culture et l'Aménagement du Territoire.

6. Définition des thèmes des Groupes de travail (GT) stratégiques



La FRW propose une méthode pour les groupes de travail (GT) stratégiques :

- **Finalité:** moment de réflexion autour des grandes questions (enjeux qui se posent pour l'avenir) et proposition d'axes de travail et d'idées de projets pour le PCDR.
- **Participants** : des membres CLDR, des personnes ressources, des citoyens et des mandataires.

Les outils à prendre en compte dans la réflexion des GT :

- Le Schéma de Développement Communal (SDC) (ex-schéma de structure) est un outil d'orientation communale pour l'aménagement du territoire et l'urbanisme de Les Bons Villers (existe depuis 2016).

- Un Schéma d'Orientation Local (SOL) (ex-plan communal d'aménagement) existe pour un lotissement au lieu-dit La Chapelle Notre Dame du Roux.
- Un Plan Communal de Mobilité (PCM) va démarrer en 2018 avec des consultations citoyennes dans chaque village. C'est pourquoi le thème de la MOBILITE sera traité dans ce cadre de travail.
- Le Groupe d'Action Local (GAL) Pays des 4 Bras est un acteur supra communal qui aura des missions sur le territoire concernant les producteurs locaux et les circuits courts, la formation aux métiers du terroir, l'inter mobilité, la culture et le tourisme.
- Le projet de Ceinture Alimentaire Métropole de Charleroi. Un lien sera fait avec le GT Economie Locale.
- Le projet de reconversion du site Caterpillar Gosselies (98 Ha) par IGRETEC (plan Catch) vise un redéploiement économique de la zone et la création de milliers d'emplois (idée d'un pôle d'excellence alimentaire).
- Le programme Pollec III (énergie renouvelable) démarrera avec la Province de Hainaut en 2018. Un lien sera fait avec le GT Energie.
- Le Plan de Cohésion Sociale (PCS) et le Plan Communal de la Nature (PCDN) existent depuis plusieurs années et réalisent de nombreuses actions.

Six GT sont définis avec l'accord de la CLDR :

Groupe de travail	Thèmes à aborder (non exhaustif)
1/ Lieux de rencontre 	Vie associative/ Culture & sport Convivialité / Vie locale
2/ Mobilité douce 	Déplacements lents *Remarque : la mobilité générale sera abordée avec le PCM (2018)*
3/ Patrimoine local 	Patrimoine matériel (historique, religieux…) et immatériel Tourisme
4/ Economie locale 	Economie circulaire, services et commerces de proximité Agriculture / Territoire agricole + alimentation *Remarque : l'énergie sera abordée avec Pollec III (2018)*
5/ Ligne de vie 	Santé, service à la personne Accès au logement Vieillissement de la population
6/ Cadre de vie 	Environnement & biodiversité Propreté

➲**Image du territoire** = thème transversal

Les membres CLDR sont invités en séance à s'inscrire dans un premier temps à deux GT.

7. Quels sont les lieux stratégiques de la commune?
   Les endroits importants du territoire où un projet devrait être développé !
   Quatre tables de travail avec les cartes topographiques des villages et hameaux.
   Les membres CLDR sont invités à faire des propositions et à coller des post-it sur les cartes. *Voir document en annexe.*

8. Divers

Appel à projet BE WAPP

Devenez ambassadeur de la propreté!

- Parrainez une rue/une zone (espace public)
  - Participer au ramassage des déchets
  - Signaler les dépôts clandestins à la Commune
  - Sensibiliser l'entourage
- Matériel fourni (sacs poubelles, gants, gilets, brassards…)
- **Contact :**

  Ingrid Lavendy
  Commune de Les Bons Villers
  ingrid.lavendy@lesbonsvillers.be
  071/858 113

Be WAPP
Be HAPPY
WAllonie Plus Propre

Quelques remarques CLDR :

- La Commune devrait faire plus de publicité et plus d'encouragement.
- L'organisation de la logistique des sacs doit être améliorée.

9. Agenda des prochaines réunions

Agenda

Réunion	Date	Lieu
GT Lieux de rencontre	8/11	Salle du Conseil Administration Communale LBV
Visite de terrain	18/11	Réalisation 2ème ODR (visite en bus)
GT Mobilité douce	21/11	Maison de Village de Wayaux
GT Patrimoine local	5/12	Réfectoire école primaire Villers-Perwin
CLDR – réunion plénière	17/01	Maison de village de Rèves
GT Economie locale	23/01	Réfectoire école primaire Villers-Perwin
GT Cycle de vie	8/02	Salle du Conseil Administration Communale LBV
GT Cadre de vie	21/02	Maison de Village de Wayaux
CLDR – réunion plénière	7/03	Maison de village de Rèves

Tous les documents de travail de la CLDR se trouvent en ligne sur
www.lbv2030.info/cldr

Pour le secrétariat de la CLDR,

Martine Gilles & Dimitri Phukan
Fondation Rurale de Wallonie (FRW)

Les Bons Villers

Commune de Les Bons Villers

Opération de Développement Rural

Programme Communal de Développement Rural

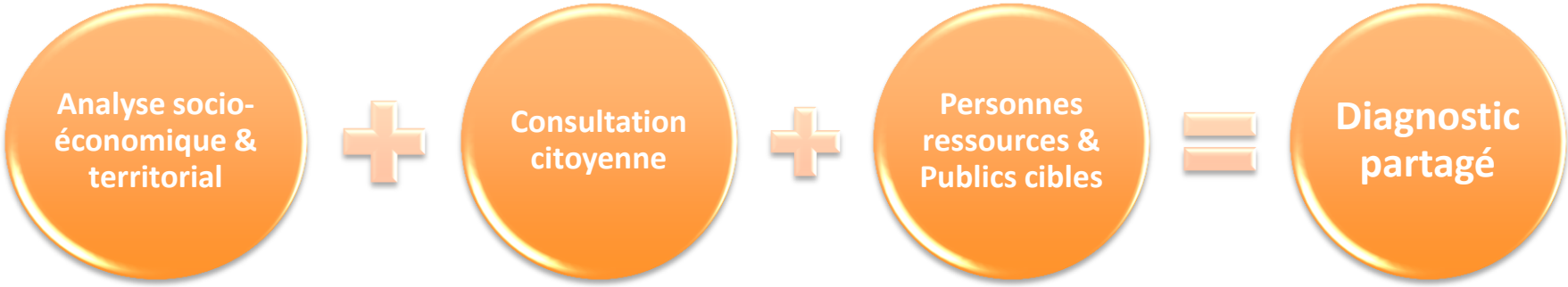
Diagnostic partagé – 18/10/2017





DR(EA)²M

ENJEUX ISSUS DU DIAGNOSTIC PARTAGÉ



ENJEUX

1. MOBILITÉ
2. ECONOMIE LOCALE
3. URBANISME, CADRE DE VIE & ENVIRONNEMENT
4. PATRIMOINE, TOURISME, CULTURE, SPORT, VIE ASSOCIATIVE
5. DÉMOGRAPHIE, LOGEMENT, VIE SOCIALE
6. ENFANCE, JEUNESSE, AINÉS
7. GESTION COMMUNALE, COMMUNICATION, PARTICIPATION
8. ENERGIE

*LES ACRONYMES SIGNALÉS PAR UN * SONT REPRIS À LA FIN DU DOCUMENT.*

1 – MOBILITÉ

CONNECTER LE TERRITOIRE AVEC DES MOYENS ALTERNATIFS A LA VOITURE

Atouts
- Réseau de voiries, connexion aux pôles
- Alternatives : Bonvibus, taxi social
- Dispositifs ralentisseurs
- Voiries de remembrement = lien entre villages
- Aménagements voies lentes
- TEC (liaison Charleroi-Bruxelles, Nivelles-Fleurus)
- Sentiers de promenade

Faiblesses
- Distance entre les villages = utilisation de la voiture = nuisances
- Vitesse excessive, insécurité (réunions mouvements de jeunesse)
- Manque de connexion entre pistes cyclables, séparation de la route, manque de trottoirs
- TEC (desserte intérieure, liaisons, horaires soirée et weekend)
- Bonvibus (sous-utilisé, méconnaissance des arrêts et horaires)
- Pas de liaison avec la gare de Luttre
- Stationnement problématique ou manquant par endroit
- Congestion à Rêves aux heures d'entrée/sortie de l'école
- N567 à Mellet = coupe le village et insécurité
- Accès PMR* (musée RODAVA, poste à Frasnes)

Opportunités
- Proche d'autoroutes structurantes
- PCM* au budget 2017
- GAL du Pays des 4 Bras
- Développement de la mobilité électrique

Menaces
- Le tout à la voiture
- Augmentation de la circulation de transit des camions depuis l'installation des portiques de comptage kilométrique
- Utilisation excessive des chemins de remembrement

Enjeux
- Quelle mobilité à l'échelle du territoire ? (besoins, cohérence, stratégie d'actions…)
- Améliorer les liaisons inter-village, intra-village en valorisant l'existant et en développant le réseau lent
- Sécuriser, sensibiliser, éduquer à une bonne conduite (écoles, zones activités mouvements de jeunesse)
- Quelle place donner à la voiture ? Quelles alternatives ? Transition énergétique et opportunités ?
- Repenser la desserte en transports en commun (liaison, Bonvibus, connexion gare de Luttre)
- Desserte des écoles (transport scolaire, stationnement, congestion…)

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

2 – ECONOMIE LOCALE

ASSURER UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN ACCORD AVEC LE CARACTÈRE RURAL DE LA COMMUNE

Atouts	Faiblesses
▪ Niveau de revenus élevé, nouveaux habitants du BW* (source financière pour la commune) ▪ Peu de chômage, insertion professionnelle (CSE*) ▪ Zoning industriel bien localisé ▪ Atelier rural communal ▪ Fermes familiales dynamiques, produits locaux ▪ Commerces de proximité variés ▪ Circuits-courts, magasins à la ferme, marchés locaux ▪ Activités indépendantes et paramédicales	▪ Commune trop riche pour bénéficier de fonds pour l'insertion professionnelle ▪ Peu d'emplois locaux, peu d'entreprises créatrices d'emplois ▪ Faible rayonnement de l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE)* ▪ Agriculture intensive, peu diversifiée, pas de bio, même niche de transformation ▪ Manque de moyens pour le démarrage d'activités économiques, circuits-courts ▪ Manque de commerces de proximité dans certains villages
Opportunités	**Menaces**
▪ Proximité aux accès routiers, aéroport, pôles d'emploi ▪ Redéveloppement de la N5 ▪ Plan CATCH* suite à la fermeture de Caterpillar ▪ GAL* du Pays des 4 Bras ▪ Ceinture alimentaire Métropole Charleroi ▪ Emplois : maison de repos, extension Delhaize ▪ 22 ha de terres agricoles de Rèves (DAFOR*)	▪ Économie résidentielle, cité dortoir? ▪ Satellisation commerciale ▪ Expansion zonings industriels (Gosselies, Nivelles) sur les terres agricoles ▪ Installation d'une autre grande surface constituerait un risque pour petits commerces ▪ Pas de rotation dans l'occupation de l'atelier rural

Enjeux

- Développer l'économie et l'emploi local (structures, subventions, métiers de production, économies alternatives (SEL*))
- Maintenir et développer les petits commerces et les services afin de favoriser un maillage du territoire
- Diversification, maintien, valorisation des activités agricoles
- Positionnement de la commune dans des projets économiques plus larges pour en tirer le maximum d'avantage (GAL*, ceinture alimentaire de Charleroi, plan CATCH*)
- Intégrer les agriculteurs dans le processus de développement de la commune (concertation, tenir compte de leurs difficultés)

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

3 – URBANISME, ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE

ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE EN PRÉSERVANT ET AMÉLIORANT LE CADRE DE VIE

Atouts

- Situation « brabant hennuyer », proximité aux pôles, axes routiers et aéroport
- Ligne de conduite urbanistique de la commune (SDC*), réaménagement des places
- Cadre de vie (vert, calme, authenticité, convivialité)
- Routes arborées, vergers hautes tiges, jardins biodiversité, aménagement des cours d'eau etc.
- Bassins d'orages écologiques en projet pour lutter contre les inondations
- Nouveau règlement biodiversité
- Actions du groupe PCDN*, CODERM*, CCATM* et éco-conseillère

Faiblesses

- Eclatement des villages, grignotage de l'espace rural
- Manque d'harmonie urbanistique et de respect du caractère rural
- Monotonie paysagère, faible biodiversité
- Mauvais état des routes, trafic routier (poids lourds)
- Phénomènes d'inondations récurrents
- Egouttage sous-dimensionné
- Bruits des avions et de l'autoroute à Wayaux
- Pollution des cours d'eau, déchets sur certaines voiries
- Pas de places à Rèves, entrées de Frasnes non aménagées
- Abattage d'arbres sans replantation, manque d'entretiens des plantations, espace biodiversité de Rèves à l'abandon
- Pratiques culturales ne tiennent pas compte de l'habitat

Opportunités

- Plan CATCH libère du foncier (préserve le territoire)
- Proximité avec des communes de même typologie rurale (Genappe, Villers-la-Ville)
- Le CoDT* pour une urbanisation respectueuse du développement durable (DD) *
- Projet du WaPP pour avoir des ambassadeurs de propreté

Menaces

- Extension de l'aéropôle entraînerait une augmentation du trafic
- Agrandissement des zonings sur l'espace rural
- Agriculture intensive, pulvérisations agricoles → risques sanitaires, perte de biodiversité

Enjeux

- Urbanisation et développement de la commune et préservation du caractère rural
- Cohabitation des activités agricoles et résidentielles
- Activités agricoles et préservation de l'environnement (pollution)
- Diversité paysagère : mise en valeur des vestiges ruraux (bocage), sensibiliser les agriculteurs, etc.
- Gestion biodiversité des espaces verts et appropriation par les habitants (gestion différenciée, revaloriser concept « Maya »…)
- Propreté publique (conscientisation, éducation, identification des dépôts sauvages, répression)

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE
DR(EA)²M

4 – Patrimoine, Tourisme, Culture, Sport, Vie Associative

Contribuer a l'épanouissement des citoyens en créant une dynamique locale

Atouts

- Quelques monuments classés, bocage
- Bonne occupation des gîtes et un travail en réseau avec Pont-à-Celles
- Vie associative riche (activités, festivités, ducasses)
- Offre culturelle et sportive diversifiée
- Potentiel local (artisans, artistes, associations, etc.)
- Complexe sportif, karting, promenades pédestres

Faiblesses

- Eléments patrimoniaux peu nombreux et méconnus
- Pas d'attraits touristiques, ni de syndicat d'initiative
- Manque d'évènements d'importance
- Pas de centre culturel
- Pas de coordination entre activités, associations, acteurs
- Diminution de participation active des jeunes
- Saturation du complexe sportif, moins d'adhérents aux clubs, sentiers non fléchés, pas de piscine
- Manque de soutien logistique, subsides

Opportunités

- Site agricoeur pour les activités culturelles
- GAL* du Pays des 4 Bras : développement culturel
- Coopération avec le centre culturel de Genappe
- Collaboration avec associations des aînés Charleroi

Menaces

- Fin du Pays de Geminiacum : période de creux, mêmes aides?

Enjeux

- Valoriser les monuments classés et le petit patrimoine
- Assurer un avenir / une reconversion partielle des églises (Frasnes et Villers-Perwin)
- Assurer la transition Pays de Geminiacum / GAL* du Pays des 4 Bras
- Coordination entre associations, synergie des activités
- Dynamiser le potentiel culturel local et poursuivre le développement du pôle sportif
- Développer des activités/une dynamique à Wayaux
- Créer une dynamique/un lien entre les lieux clés de Frasnes-lez-Gosselies

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

5 – Démographie, Logement, Vie sociale

Satisfaire les besoins de la population & Renforcer les liens sociaux

Atouts	Faiblesses
▪ Densité faible ▪ Nouveaux arrivants (territoire attractif) ▪ Zones de densification prévues aux SDC* ▪ ZACC* de Rèves et de Frasnes ▪ Action communale pour l'accès au logement ▪ Offre diversifiée et croissante en logements publics ▪ Esprit de village, cohésion sociale, entraide entre comités des fêtes ▪ Services à la population (sociaux, éducation, mobilité…) ▪ Lieux de rencontre : ducasses, complexe sportif, Delhaize	▪ Vieillissement de la population ▪ Attentes des jeunes difficiles à cerner ▪ Prix de l'immobilier trop élevés (pour les jeunes en particulier) ▪ Manque de logements pour seniors, kangourous, sociaux ▪ Entretien des cités, conflits de voisinage ▪ Intégration PMR* (aménagement, accompagnement) ▪ Intégration des nouveaux habitants ▪ Esprit de clocher persiste, clivage entre villages ▪ Manque de commerces ambulants ▪ Manque d'activités ou lieux fédérateurs (pour les jeunes, à Wayaux) ▪ Manque de médecins, d'un centre médical ▪ Pas de système d'échange local (SEL) * ▪ Guide de bonne entente rurale plus utilisé
Opportunités	**Menaces**
▪ Demande en hausse pour les petits logements ▪ Projet d'association de santé intégrée	▪ Risque de devenir une cité dortoir

Enjeux

- Défi du vieillissement (adaptation logements, services, commerces épicerie ambulante, réseau de veille)
- Continuer d'attirer de jeunes actifs (territoire dynamique)
- Renforcer la cohésion sociale : inter-village, intra-village, intergénérationnelle, activités pour jeunes mamans isolées
- Intégration des nouveaux arrivants dans le cadre rural (participation à la vie locale)

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

6 – ENFANCE, JEUNESSE, AÎNÉS

ETRE ATTENTIF AUX BESOINS DES CITOYENS TOUT AU LONG DE LA VIE

Atouts	Faiblesses
▪ Ecoles (accès, qualité, différents réseaux, tous niveaux) ▪ Développement de l'accueil à la petite enfance ▪ Points de consultation ONE* ▪ Activités extrascolaires et stages pour les plus jeunes ▪ Mouvements de jeunesse ▪ Service jeunesse et maison des jeunes à Mellet ▪ Offre en maisons de repos (MR) et résidences services (RS) ▪ Service d'aide à domicile (Cellule Solidarité Emploi) ▪ Mouvements et activités pour les aînés	▪ Saturation des écoles ▪ Manque de places pour l'accueil à la petite enfance ▪ Manque d'espaces-jeux au sein des villages ▪ Manque d'activités extrascolaires et pour les plus de 13 ans ▪ Pas de mouvements de jeunesses à Frasnes et Wayaux, manque de moyens, de lieux fédérateurs ▪ MR et RS pas accessible à toutes les bourses ▪ Sentiment d'insécurité chez les aînés ▪ Peu d'intergénérationnel
Opportunités	**Menaces**
▪ Développement des MR et RS ▪ Implication des mouvements de jeunesse dans la future maison de village à Villers-Perwin	▪ Survie de l'école de Wayaux ? (population vieillissante) ▪ Déménagement de la MCAE de Wayaux

Enjeux

- ➢ Développer une dynamique jeunesse (activités, lieux, etc.)
- ➢ Sécuriser les endroits très fréquentés par les mouvements de jeunesse
- ➢ Défi du vieillissement
- ➢ Développer l'intergénérationnel (logements, structures, activités, évènement fédérateur)

Intégré dans l'enjeu *5 – Démographie, Logement, Vie sociale*

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

7 – Gestion Communale, Communication, Participation

Avoir une bonne gouvernance locale et inclure les citoyens dans les décisions

Atouts	Faiblesses
▪ Services réformés, service population efficace ▪ Horaires d'ouverture de l'administration ▪ Outils de planification et développement : PST*, SDC*, GAL* du Pays des 4 Bras ▪ Important patrimoine bâti communal ▪ Gestion des déchets (dépôts, poubelles à puce) ▪ Gestion communale durable en partenariat avec le CPAS* (jardin en permaculture, épicerie sociale, journée de l'énergie) ▪ Régie communale autonome (RCA*) ▪ Diversité des outils de communication ▪ Dispositifs participatifs (CLDR*, CCATM*, groupe PCDN*, CCCA*)	▪ Rentrées financières faibles, investissements surtout à Frasnes ▪ A21L* non visible, lenteur de réalisation des projets du PCDR* ▪ Manque de consultation des usagers pour projets de voiries ▪ Problème de dépôts sauvages et déchets sur certaines voiries ▪ Accès limité au parc à conteneurs ▪ Gestion bâtiments publics (église de Frasnes dégradée, maisons de village sous-utilisées, pas de liaison entre bâtiments de Frasnes) ▪ Cellule Solidarité Emploi (CSE) et taxi social peu connus ▪ Manque d'entretien des filets d'eau ▪ Manque de gestion des projets en lien avec la biodiversité ▪ Pas d'image avec un projet de territoire, attractivité résidentielle ▪ Communication peu développée (clarté, coordination,…) ▪ Mauvaise qualité du réseau GSM et internet (Rèves, Villers-Perwin) ▪ Vétusté du matériel des EPN*

Enjeux

- ➢ Mener une réflexion sur les bâtiments communaux (fonction, gestion, utilisation, lien entre eux)
- ➢ Améliorer la communication de la commune (canaux, image,…)
- ➢ Accès au TIC* (réseau internet, cours, etc.)
- ➢ Intercommunalité et projets supra-communaux

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

8 – ENERGIE

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES EN LIEN AVEC LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

Atouts	Faiblesses
▪ Programme communal d'économie d'énergie des bâtiments publics ▪ Commune partenaire du programme POLLEC III* ▪ Rénovation énergétique des bâtiments publics et du bâti ancien ▪ Réseau de chaleur à bois à Mellet ▪ Actions du CPAS* en matière d'énergie ▪ Projet d'unité de biométhanisation ▪ Petite unité de biométhanisation à la ferme Van Landschoot	▪ Peu d'énergies renouvelables sur le territoire ▪ Pas de valorisation sur le territoire (déchets verts) ▪ Réseau de gaz non développé sur l'ensemble du territoire
Opportunités	**Menaces**
▪ Développer de nouvelles filières en lien avec la transition énergétique	▪ Dépendance aux énergies fossiles pénalisantes par rapport au budget

Enjeux

- ➢ Développement de l'énergie renouvelable
- ➢ Soutenir les initiatives privées et accompagner la transition énergétique

LEXIQUE

ALE : Agence Locale pour l'Emploi

A21L : Agenda 21 Local

CCATM : Commission Consultative de l'Aménagement du territoire et de la Mobilité

CCCA : Conseil Consultatif Communal des Aînés

CLDR : Commission Locale de Développement Rural

CODERM : Comité de Défense de l'Environnement de la Région Melletoise

CoDT : Code du Développement Territorial

CPAS : Centre Public d'Action Sociale

CSE : Cellule Solidarité Emploi

DAFOR : Direction de l'Aménagement FOncier Rural

DD : Développement Durable

EPN : Espaces Publics Numériques

GAL : Groupe d'Action Locale

ONE : Office de la Naissance et de l'Enfance

PCDN : Plan Communal de Développement de la Nature

PCDR : Programme Communal de Développement Rural

PCM : Plan Communal de Mobilité

PST : Programme Stratégique Transversal

Plan CATCH (CATalyst 4 Charleroi) : *plan pour la reconversion du site de Caterpillar et la création d'emploi*

PMR : Personne à Mobilité Réduite

POLLEC : POLitique Locale Energie Climat

RCA : Régie Communal Autonome

SDC : Schéma de Développement Communal

SEL : Système d'Echanges Local

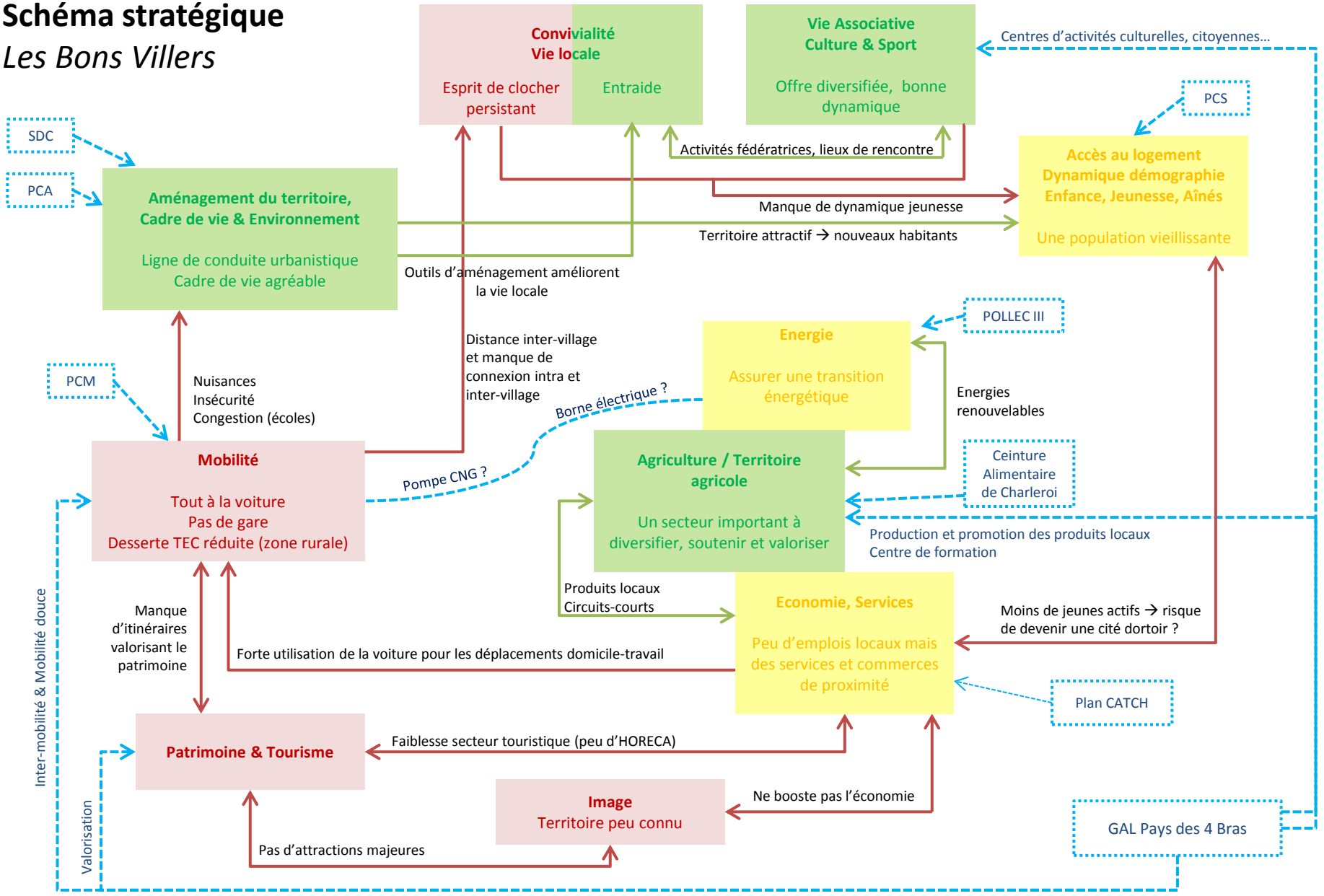
TIC : Technologie de l'Information et de la Communication

ZACC : Zone d'Aménagement Communal Concerté

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Schéma stratégique

Les Bons Villers



Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

CLDR de Les Bons Villers_réunion plénière du 18/10/17

27.

MERCI DE VERIFIER VOS COORDONNEES !

participe à la visite du 18/11	Nom	Prénom	Rue/N°	Village	Email	Signature
Citoyens						
OK	**BAYARD**	**Mickael**	Chée de Bruxelles 142 B2	Mellet	mickael.bayard@gmail.com	
	BETTE	**Michel**	Rue du bragard, 8	Mellet	michel.bette@hotmail.com	
	BOCKET	**Jean-Marie**	Rue de la Drève, 8	Wayaux	jmbocket@hotmail.fr	Excusé
	BOTTEMANNE	**Vincent**	Rue Léopold III , 4	FLG	v.bottemanne@gmail.com	
	BUSSCHOTS	**Colette**	Chée de Bruxelles, 587	FLG	cbusschots@gmail.com	
	CHARLES	**Roger**	Rue Solvay, 11	Mellet	charlesroger@live.be	Excusé
OK	**COLOMBANA**	**Jessy**	Rue Wattimez-Haut 6	Rèves	jessycolombana@gmail.com	
OK	**DE WANDELER**	**Florent**	Rue Léopold II, 26	FLG	fdewandeler@gmail.com	
	DEGREVE	**Laetitia**	Rue de la Station 152B	Rèves	ldegreve@voo.be	
ok	**DESMIT**	**Anne-Laure**	Rue Henri Loriaux, 58	FLG	al.desmit@gmail.com	
OK	**DESSOY**	**Marc**	Rue de Fleurus, 70	Mellet	marc.dessoy@gmail.com	
	DEWEZ	**Céline**	Avenue Stassart, 6	Mellet	titigrosminet_6@hotmail.com	
OK (2)	**DIET**	**Régine**	Champs de la Chapelle, 14	FLG	reginedieter@gmail.com	
	GALLOY	**Philippe**	Rue Solvay, 47	Mellet	phil.galloy@gmail.com	
	GANTY	**Roland**	Rue de Journeau, 20	Wayaux	roland.ganty@hotmail.com	
	GOURDIN	**Channa**	Rue Zéphirin Flandre, 6	FLG	gourdin.channa@gmail.com	Excusée
	GREBAN DE St GERMAIN	**Raphaël**	Rue Alphonse Planche, 9	V-P	rgreban@skynet.be	Excusé

je participe à la visite du 19/11

	Gryspeert	**Laurence**	Rue de la Drève, 9	Wayaux	laurencegryspeert@hotmail.com	Excusée
	GUEUR	**Marie-Anne**	Rue de la Drève, 8	Wayaux	magueur@hotmail.com	
	HANNAERT	**Jozef**	Rue J-B Loriaux 20A	FLG	jo.hannaert@busmail.net	
X	**HENRARD**	**Charles**	Rue de Bruxelles 92	Rèves	charles.henrard@skynet.be	
X (2)	**JANDRAIN**	**Marie**	Rue du Tilleul, 34	V-P	jandrainmarie@yahoo.fr	
X	**LAMBERT**	**Françoise**	Rue Eugène Gilles 82A	FLG	fr.lambert@hotmail.be	
X	**LEMAITRE**	**Dominique**	Rue Dominique Seret 5A	V-P	dominique_lemaitre@hotmail.com	
	LERUTH	**Sylvie**	Rue Gaston Wautot, 24	Mellet	sleruth67@gmail.com	
	LINET	**Joseph**	Champ du Roux, 52	FLG	josephlinet@hotmail.com	
	MATHIEU	**Guy**	Rue d'en Dessous 9A	Mellet	mathieu.jouniaux@gmail.com	
	MERTENS	**Bernard**	Place de Frasnes, 11C	FLG	bernardmertens11b@hotmail.com	
X	**MEUWIS**	**Jean-Pierre**	Rue J-B Loriaux 10	FLG	meuwis.mouchart@skynet.be	
X	**MGHARI**	**Brahim**	Rue de la Chapelle, 8	V-P	brahim.mghari@solidaris.be	
	NICOLAS	**Renaud**	Ruelle du Coucou 2	Rèves	renaud-nicolas@hotmail.com	
	PARYS	**Delphine**	Place de Frasnes, 26	FLG	delparys@hotmail.com	Excusée
X	**PILLER**	**Ursula**	Place de Rèves 8	Rèves	ursula.piller@gmail.com	
	PIRAUX	**Eric**	Impasse du Cordonnier 5	Rèves	epiraux@gmail.com	
	PLUMAT	**Maïté**	Place de Wayaux, 2	Wayaux	hellokitty-moi@hotmail.com	
	POLISENA	**Olympia**	Chée de Bruxelles, 573	FLG	dehez.polisena@skynet.be	
	ROBBERECHTS	**Jonathan**	Place de Wayaux, 2	Wayaux	jonrobberechts@gmail.com	
X	**ROBERT**	**Stéphane**	Rue Sart-Bas 60	Rèves	robertste@hotmail.com	
X	**ROCHETTE**	**Martine**	Rue de Bruxelles 92	Rèves	henrard.martine@skynet.be	

il participe à la visite du 18/11

	SEPTEMBER	**Raphaël**	Rue Léopold II, 16	FLG	sdardenne@gmail.com	
X	**STEVENNE**	**José**	Rue d'en Dessous 9	Mellet	jose_stevenne@hotmail.com	
	THEYS	**Marie-Claire**	Rue Edouard Lacroix, 26	Wayaux	marieclaire.theys@gmail.com	
	VAN DE WERVE	**Hubert**	Rue du Tilleul, 17	V-P	info@solucalc.com	Excusé
	VAN DOORSLAER	**Bernadette**	Rue du Tilleul, 17	V-P	info@solucalc.com	
X	**VAN LOOY**	**Sandra**	Rue Sart-Bas 46A	Rèves	sandravanlooy@gmail.com	
X	**VAN MECHELEN**	**Marcelle**	Rue du Château 21	V-P	mavame@gmail.com	Excusée
X	**VANDENBERGH**	**Jean-Marie**	Place de Wayaux, 4	Wayaux	jmvdb@skynet.be	
	VANHOLLEBEKE	**Bernard**	Rue Sart-Haut 1	Rèves	fermejolijean.vhb@gmail.com	Excusé
	VERSET	**Pierre-Yves**	Rue Léopold II, 31	FLG	pharmacie.verset@gmail.com	Excusé
X	**WALRAVENS**	**Denis**	Chée de Bruxelles, 735	FLG	walravensdenis@gmail.com	
	Représentants du Conseil communal					
X	**ALLART**	**Jean-Jacques**	Chemin des bœufs, 4	FLG	jjallart@gmail.com	
	ART	**Jean-Luc**	Rue Léopold III, 8a	FLG	artjl@skynet.be	
	BARRIDEZ	**Patrick**	Rue Champ du Monceau, 12	V-P	pbarridez@skynet.be	
	BRETON	**Jérôme**	Rue Ernest Solvay, 27	Mellet	jeromebret@hotmail.com	
	CHARLET	**Christèle**	Rue Henri Loriaux, 46	FLG	c.charlet@hotmail.com	Excusée
	CORBISIER-LORIAU	**Marie-Cécile**	Rue Gaston Boudin, 12	V-P	residence.corbisier@belgacom.net	
X	**MATHELART**	**Anne**	Rue Dominique Seret, 16	V-P	amathelart@gmail.com	
X	**MEGALI**	**Henri**	Rue de Pont-à-Migneloux, 56	Wayaux	megalihenri@gmail.com	
X	**VANHOLLEBEKE-MEURS**	**Noëlle**	Rue Sart Haut, 1	Rèves	noelle.vhb@busmail.net	
X	**WART**	**Emmanuel**	Drève de la Source, 1	FLG	emmanuel.wart@lesbonsvillers.be	

Visite de terrain – illustration de projets du PCDR précédent

Le 18 novembre 2017 – synthèse des lieux visités

Présents :

Pour la CLDR : 21 personnes

Pour l'Administration communale : Delphine Deblaer, Ingrid Lavendy (conseillère en environnement), Laurent Périquet (coordinateur service de cohésion sociale)

Pour la Fondation Rurale de Wallonie (Organisme d'accompagnement): Martine Gilles, Dimitri Phukan

Ordre du jour :

- Connaître des réalisations des PCDR précédents
- Se former au contexte du Développement Rural au travers des réalsations

1. Introduction

Explication des objectifs de développement contenu dans le PCDR précédent à partir des panneaux d'exposition qui avaient été réalisés pour son bilan à mi-parcours.

- *Bouger en toute sécurité*
- *Construire en préservant notre ruralité*
- *Trouver des services dont on a besoin*
- *Dialoguer et partager des activités*
- *Vivre à la campagne avec les agriculteurs*
- *Créer un cœur de village…un cœur de commune*

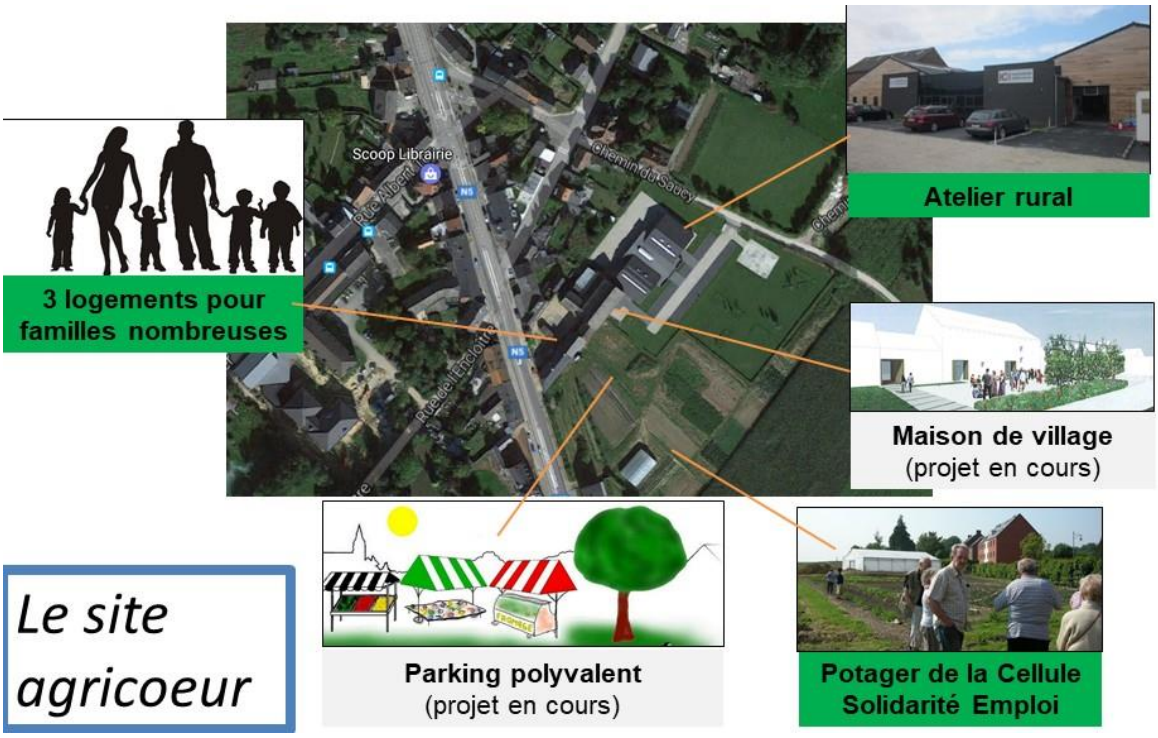
2. Distribution du guide de bonne entente rurale

Cette brochure a été réalisée dans le cadre du PCDR à partir d'un groupe de personnes bénévoles.
Ce type de projet est peu onéreux.
Dans un PCDR, il est recommandé de prévoir aussi des projets moins coûteux.

3. Visite Maison de village d'Agricoeur

Ancienne ferme en carré achetée en 2005 par la Commune avec un financement à 80 % du DR.
Le projet de Maison de village est au stade de l'adjudication des travaux (3 entreprises ont soumissionné).
L'ancienne grange de ferme fait partie de la mémoire collective ; elle date du 16è siècle.
Deux membres de la CLDR signalent qu'ils ont des photos anciennes.

Ce serait l'occasion d'activer l'idée des Passeurs de mémoire.
Cette maison de village est destinée à accueillir des activités polyvalentes et est capable d'accueillir 300 personnes.
Ce projet illustre une réalisation de grosse ampleur financière dans le cadre d'un PCDR.



4. Visite Maison rurale de Wayaux



La maison rurale est occupée en partie par une maison communale d'accueil de la petite enfance (déménagement au château De Dobbeleer en 2018) ; pour le reste, c'est une infrastructure polyvalente pour des activités villageoises et associatives.
La maison rurale est un lieu de vie important pour le village de Wayaux. Le départ de la MCAE fait craindre moins de passage en journée.
L'idée d'une maison médicale dans une partie du bâtiment est évoquée.
La gestion des demandes d'occupation pour la salle polyvalente est faite par une employée communale. Un tarif de location existe.
Pour toute infrastructure financée en partie par le Développement Rural, il y a un rapport annuel d'activité et de comptabilité à tenir. D'éventuels bénéfices sont à réinjecter dans la mise en œuvre des projets du PCDR.

5. Visite Maison Multiservices de Mellet





Elle se compose de locaux de services (Point Poste, Cohésion sociale), de locaux pour la bibliothèque, l'espace public numérique et une salle polyvalente avec coin cuisine.
Elle sera chauffée par un réseau de chaleur bois pellets/biomasse (en cours de réalisation).

6. Visite Château de Dobbeleer à Frasnes



Le château et son parc ont été achetés par la Commune en 2017 dans le cadre du plan d'ancrage logement.
Les logements de l'ancienne résidence-service vont être rénovés pour y faire de l'intergénérationnel.
Le parc est un lieu de rencontre à développer en connexion avec le complexe sportif. Il a aussi un aspect biodiversité à préserver.

Tous les documents se trouvent en ligne sur **www.lbv2030.info**

Pour le secrétariat de la CLDR,

Martine Gilles & Dimitri Phukan
Fondation Rurale de Wallonie (FRW)

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
*****

CLDR de Les Bons Villers_réunic

27.

participe à la visite du 18/11	Nom	Prénom	Rue/N°	Vi
				Citoyens
	BAYARD	Mickael	Chée de Bruxelles 142 B2	N
	BETTE	Michel	Rue du bragard, 8	N
	BOCKET	Jean-Marie	Rue de la Drève, 8	W
	BOTTEMANNE	Vincent	Rue Léopold III , 4	
	BUSSCHOTS	Colette	Chée de Bruxelles, 587	
X	CHARLES	Roger	Rue Solvay, 11	N
	COLOMBANA	Jessy	Rue Wattimez-Haut 6	F
OK	DE WANDELER	Florent	Rue Léopold II, 26	
	DEGREVE	Laetitia	Rue de la Station 152B	F
	DESMIT	Anne-Laure	Rue Henri Loriaux, 58	
OK	DESSOY	Marc	Rue de Fleurus, 70	N
	DEWEZ	Céline	Avenue Stassart, 6	N
OK (2)	DIET	Régine	Champs de la Chapelle, 14	
	GALLOY	Philippe	Rue Solvay, 47	N
	GANTY	Roland	Rue de Journeau, 20	W
	GOURDIN	Channa	Rue Zéphirin Flandre, 6	
	GREBAN DE St GERMAIN	Raphaël	Rue Alphonse Planche, 9	

je participe à la visite du 12/11

	Gryspeert	Laurence	Rue de la Drève, 9	W
	GUEUR	Marie-Anne	Rue de la Drève, 8	W
	HANNAERT	Jozef	Rue J-B Loriaux 20A	
X	HENRARD	Charles	Rue de Bruxelles 92	F
	JANDRAIN	Marie	Rue du Tilleul, 34	
	LAMBERT	Françoise	Rue Eugène Gilles 82A	
X	LEMAITRE	Dominique	Rue Dominique Seret 5A	
X	LERUTH	Sylvie	Rue Gaston Wautot, 24	M
	LINET	Joseph	Champ du Roux, 52	
	MATHIEU	Guy	Rue d'en Dessous 9A	M
	MERTENS	Bernard	Place de Frasnes, 11C	
X	MEUWIS	Jean-Pierre	Rue J-B Loriaux 10	
X	MGHARI	Brahim	Rue de la Chapelle, 8	
	NICOLAS	Renaud	Ruelle du Coucou 2	R
X	PARYS	Delphine	Place de Frasnes, 26	
X	PILLER	Ursula	Place de Rèves 8	R
	PIRAUX	Eric	Impasse du Cordonnier 5	R
	PLUMAT	Maïté	Place de Wayaux, 2	Wa
	POLISENA	Olympia	Chée de Bruxelles, 573	
	ROBBERECHTS	Jonathan	Place de Wayaux, 2	Wa
X	ROBERT	Stéphane	Rue Sart-Bas 60	R
X	ROCHETTE	Martine	Rue de Bruxelles 92	R

Il participe à la visite du 18/11

	SEPTEMBER	Raphaël	Rue Léopold II, 16	
X	STEVENNE	José	Rue d'en Dessous 9	N
	THEYS	Marie-Claire	Rue Edouard Lacroix, 26	W
	VAN DE WERVE	Hubert	Rue du Tilleul, 17	
	VAN DOORSLAER	Bernadette	Rue du Tilleul, 17	
X	VAN LOOY	Sandra	Rue Sart-Bas 46A	F
X	VAN MECHELEN	Marcelle	Rue du Château 21	
X	VANDENBERGH	Jean-Marie	Place de Wayaux, 4	W
	VANHOLLEBEKE	Bernard	Rue Sart-Haut 1	R
	VERSET	Pierre-Yves	Rue Léopold II, 31	
✓	WALRAVENS	Denis	Chée de Bruxelles, 735	
	Représentants du Cons			
pas venu	ALLART	Jean-Jacques	Chemin des bœufs, 4	
	ART	Jean-Luc	Rue Léopold III, 8a	
	BARRIDEZ	Patrick	Rue Champ du Monceau, 12	
	BRETON	Jérôme	Rue Ernest Solvay, 27	M
	CHARLET	Christèle	Rue Henri Loriaux, 46	
	CORBISIER-LORIAU	Marie-Cécile	Rue Gaston Boudin, 12	
	MATHELART	Anne	Rue Dominique Seret, 16	
X	MEGALI	Henri	Rue de Pont-à-Migneloux, 56	W
pas venue	VANHOLLEBEKE-MEURS	Noëlle	Rue Sart Haut, 1	R
✓	WART	Emmanuel	Drève de la Source, 1	I

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Le 17 janvier 2018 – procès-verbal de la séance plénière

Présents :
Pour la CLDR : 35 membres (liste jointe en annexe)
Pour l'Administration communale : Delphine Deblaer, Ingrid Lavendy, Laurent Périquet
Pour la Fondation Rurale de Wallonie (Organisme d'accompagnement): Martine Gilles, Dimitri Phukan
Pour le Bureau Drea²m (Auteur de PCDR) : Célia Daoui
Invitée : Isabelle Pierre *(plateforme citoyenne « Les Bons Villers et Nous »)*
Excusés :
Pour la CLDR : 12 membres (liste jointe en annexe)
Pour le SPW-DGO3 : Louis Nicodème

Ordre du jour

- ✓ Démission et remplacement de membres CLDR
- ✓ Synthèse stratégique de 3 Groupes de travail : Lieux de rencontre et vie associative - Mobilité douce - Patrimoine local
- ✓ Lancement de 2 Groupes d'action: « Communication associative » et « Passeur de mémoire »
- ✓ Divers, agenda

Le ppt de conduite de la réunion est joint en annexe.

---

1. Mot d'accueil par le Bourgmestre Emmanuel Wart.

2. PV de la réunion du 18/10/2017 : **approuvé en séance**.

3. Démission et remplacement de membres CLDR : **actés en séance.**
   2 démissions :
   - Van Goethem Etienne, Villers-Perwin
   - Bocket Jean-Marie, Wayaux (CCATM)

   2 remplacements *(dans la réserve candidatures)* **:**
   - ✓ Van de Werve Hubert, Villers-Perwin (approuvé au Conseil communal du 24/10/17)
   - ✓ Dewez Richard, Mellet (CODERM) (approuvé au Conseil communal du 22/01/18)

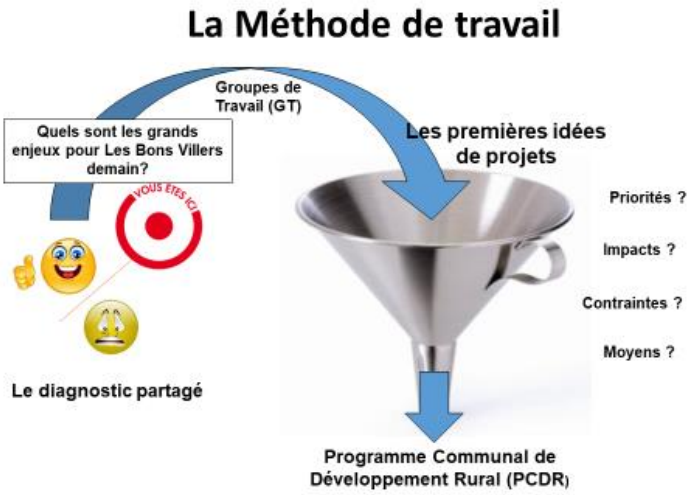
4. <u>Partage des données des membres CLDR</u>

Les membres CLDR présents marquent leur accord pour échanger leurs coordonnées personnelles en vue d'organiser des co-voiturages pour se rendre aux réunions. La liste des membres et les coordonnées de contact figureront dans un prochain envoi.

5. <u>Groupe Facebook CLDR</u>

Marc Dessoy a créé un groupe Facebook pour la CLDR. Il s'agit d'un groupe privé. Pour en être membre, il faut en faire la demande à Marc Dessoy qui en est l'administrateur. L'objectif est de poursuivre les échanges initiés en réunions et partager les informations utiles.

6. <u>Rappel par la FRW de la méthode de l'entonnoir pour l'élaboration des projets d'un PCDR</u>



7. <u>Présentation des résultats des 3 premiers GT (synthèse stratégique)</u>



Le bureau d'études Drea²m présente une synthèse sous forme d'objectifs - d'axes forts et d'idées de projets **(voir document en annexe).**
La synthèse regroupe les idées émises lors du GT et des consultations villageoises.
Elle fait le lien avec les dynamiques en cours telles que le GAL, le PCM.

Quelques remarques CLDR

- La problématique des personnes isolées est à aborder aussi dans le GT Cycle de vie.
- Il ne faut plus utiliser la dénomination « maison Debroux » mais la remplacer par « immeuble n°5 place de Frasnes » (il s'agit d'une propriété communale mais sans valeur patrimoniale de mémoire).
- Il y a deux pistes possibles pour reconvertir une église : soit la désaffecter (désacralisation), soit la réaménager (une partie reste comme lieu de culte).
- La problématique de la gestion des bâtiments de culte doit être élargie à l'ensemble des bâtiments communaux. Il faut faire un état des lieux (fonction/bilan sanitaire).
- La mémoire d'Arthur Grumiaux ainsi que celle de Mutien Marie.
- L'adaptation des horaires du Bonvibus aux besoins locaux (notamment des écoles) n'est pas facile à cause des contraintes imposées par le gestionnaire TEC (propriétaire du bus). Quel est le coût annuel de ce service pour la commune ?
- L'éclairage des sentiers doit être ciblé à l'intérieur des villages le long de tronçons fonctionnels.

8. Avis de la CLDR sur les résultats des 3 premiers GT

Il est demandé aux membres **individuellement** de

- Pointer les 2 idées de projet qui semblent les plus intéressantes par GT
- Préciser l'une ou l'autre proposition
- Proposer une nouvelle idée

Synthèse GT Lieux de rencontre et vie associative (les idées de projet plébiscitées)

- ✓ Développer des activités qui rassemblent (cohésion, intergénérationnelle) (11x)
- ✓ Inventorier/cadastrer les activités (9 x)
- ✓ Valoriser les lieux remarquables et le parc de Dobbeleer (8 x)
- ✓ Développer des activités attractives (7x)
- ✓ Créer un service d'échange local (7x)
- ✓ Citoyens/agriculteurs : évènement, réédition guide des produits locaux et guide de bonne entente rurale (7x)
- ✓ Passeurs de mémoire (5x)
- ✓ Moderniser et multiplier les canaux d'information/communication (cf jeunesse) (5x)
- ✓ Créer un repair-café (4x)
- ✓ Lieu et activités pour la jeunesse (2x)
- ✓ Formation pour personnes isolées (2x)
- ✓ Lieu intergénérationnel (mixité de fonctions) (1x)
- ✓ Lieu central/structure porteuse pour la vie associative (1x)
- ✓ Plateforme citoyenne pour la vie associative (1x)

- ✓ Identifier les forces vives (1x)
- ✓ Redynamiser la maison de jeunes (1x)

Synthèse GT Lieux de rencontre et vie associative (les idées complémentaires ou précisées)

- Faire vivre la chambre échevinale par des activités
- Valoriser les bassins d'orage, les éoliennes
- Attention au doublon SEL et Repair Café
- Soutenir le CODERM

Synthèse GT Mobilité douce (les idées de projet plébiscitées)

- ✓ Développer le réseau lent piétons (26x)
- ✓ Développer le réseau lent cyclable (16x)
- ✓ L'accès par réseau lent aux points de vente, aux produits locaux, aux arrêts bus (7x)
- ✓ Sensibiliser à la mobilité douce via plateforme citoyenne/site internet ((4x)
- ✓ Apprendre aux enfants à se déplacer autrement qu'en voiture / pédibus(4x)
- ✓ Liaison cyclable vers l'école de Mellet via le chemin des Prés (4x)
- ✓ Liaison cyclable pour l'école communale ZACC de Rèves (3x)
- ✓ Liaison cyclable vers écoles secondaires de Fleurus et de Gosselies (2x)
- ✓ Liaison cyclable entre la place et l'école maternelle de Villers-Perwin (2x)
- ✓ Desserte en bus vers Luttre (2x)
- ✓ Liaison cyclable Frasnes-Collège de Rèves (1x)
- ✓ Adapter horaire Bonvibus (1x)

Synthèse GT Mobilité douce (les idées complémentaires ou précisées)

- Créer une liaison lente vers l'Aéropôle et le site en reconversion de Caterpillar
- Mettre, si besoin, des rues en sens unique pour libérer une voie piétonne/cyclable (PCM)
- Apprendre aux parents à se déplacer différemment vers les écoles
- Attention aux impacts qui peuvent aussi être négatifs des zones 30 ou des déviations du trafic
- Permettre l'accès aux points de vente produits locaux avec Bonvibus
- Matériel pour nettoyer les trottoirs, les promenades

Synthèse GT Patrimoine local (les idées de projet plébiscitées)

- ✓ Carte promenade avec points nœuds (15x)
- ✓ Aménager patrimoine bâti (bilan sanitaire, nouvelles fonctions, reconvertir églises) (13x)
- ✓ Transmettre mémoire patrimoine (9x)
- ✓ Recenser petit patrimoine, bâtiments communaux (5x)
- ✓ Evaluer (cadastre énergétique, occupation, fonctions, bilan sanitaire) du patrimoine bâti (4x)
- ✓ Faire connaître le patrimoine (guide, communiquer) (4x)
- ✓ Activités dans lieux remarquables (4x)
- ✓ Signalisation sentiers (4x)

- ✓ QR code le long des balades (4x)
- ✓ Communication tourisme/loisirs par des guides, brochures (3x)
- ✓ Accueil touristique (hébergements grands groupes, insolites, mobil-homes) (2x)
- ✓ Identité lieux plus spécifiques du monde rural (2x)
- ✓ Agro-tourisme (2x)
- ✓ Valoriser chaussée romaine (2x)
- ✓ Mise en valeur des musées (1x)

Synthèse GT Patrimoine local (les idées complémentaires ou précisées)

- Bilan sanitaire pour tous les bâtiments communaux (pas uniquement les églises)
- Regrouper dans un répertoire (service à la population/brochure) tout ce qui concerne les activités des musées, les lieux à visiter, les balades
- Utiliser la géolocalisation pour les cartes de promenade (Google Map trace *.gpx)

9. Lancement de 2 Groupes d'action

GA communication associative
Lundi 29/1_Maison communale (19h30)
***Objectif** : développer des outils de communication pour promouvoir les activités associatives*

Inscriptions : Marc Dessoy, Anne Mathelart, Jérôme Breton, Laetitia Degrève, Isabelle Pierre, Mickaël Bayard, Philippe Galloy.

GA passeur de mémoire
Mardi 6/2_Maison communale (19h30)
***Objectif** : mise en valeur du patrimoine et de la mémoire locale.*

Inscriptions : Marc Dessoy, Sandra Van Looy, Noëlle Meurs, Brahim Mgnari, Laetitia Degrève, Florent De Wandeler, Isabelle Pierre, Céline Dewez, Richard Dewez, Michel Bette.

10. Divers

- **Conférence-Débat : *Aujourd'hui nos abeilles, demain nos enfants ?***
- **Jardins ouverts 2018**
- **Petit déjeuner du Terroir à la Cellule Solidarité Emploi**
- **Coordonnées du GAL Pays des 4 Bras**

COORDINATION	**Annabel THISE,** Coordinatrice Coordination.paysdes4bras@gmail.com 0475 / 94 20 83
Projet MOBILITE	**Laetitia Fernandez,** Chargée de mission en Mobilité mobilite.paysdes4bras@gmail.com 0475 66 18 07

Projet AGRICULTURE	**Romain Alaerts,** Chargé de mission en Agriculture, Circuits Courts et Filières Innovantes agriculture.paysdes4bras@gmail.com 0474/36 43 26
Projet CULTURE	**Cécile Voglaire,** Chargée de mission « Patrimoine et Citoyenneté » Centre Culturel de Genappe cecile@ccgenappe.be 0485 / 68 40 20

Adresse : Rue Jules Tarlier, 32 - 1495 Villers-la-Ville - 071 / 81.81.29

11. Agenda des prochaines réunions

GT économie locale – 23 janvier (19h30) - Réfectoire école primaire Villers-Perwin
Maintenir et développer le commerce local, l'agriculture, les circuits courts et l'activité économique dans une optique d'économie circulaire

GT Cycle de vie – 8 février (19h30) - **Salle du Conseil Administration Communale LBV**
Quels services offrir aux Bons Villersois depuis la crèche jusqu'à la maison de repos ? L'accès au logement et le vieillissement de la population

GT Cadre de vie - 21 février (19h30) - **Maison de Village de Wayaux**
La préservation de l'environnement, le développement de la biodiversité, la propreté des espaces publics, le cadre de vie de la commune

CLDR – réunion plénière - 7/03 - Maison de village de Rèves
Synthèse stratégique des 3 GT mentionnés ci-dessous.

CLDR – réunion plénière - 28/3 - Maison de village de Rèves

Tous les documents de travail de la CLDR se trouvent en ligne sur
www.lbv2030.info/cldr

Pour le secrétariat de la CLDR,

Martine Gilles & Dimitri Phukan
Fondation Rurale de Wallonie (FRW)

Ensemble, pour des villages vivants

Réunion de la CLDR

Commission Locale de Développement Rural



17 janvier 2018

Commune de Les Bons Villers

Opération de Développement Rural

Au menu de ce soir



1. **Approbation PV 18/10/17**
2. **Démissions et remplacements**
3. **Retour GT**
   - Lieux de rencontre
   - Mobilité douce
   - Patrimoine local
4. **Ebauche d'objectifs/ de projets pour le nouveau PCDR**
5. **Lancement de 2 « groupes action » :** « communication associative » et « passeur de mémoire »
6. **Divers, agenda**

Composition de la CLDR

2 démissions

- Van Goethem Etienne, Villers-Perwin
- Bocket Jean-Marie, Wayaux (CCATM)

2 remplacements *(réserve candidatures)*

- ✓ Van de Werve Hubert, Villers-Perwin
- ✓ Dewez Richard, Mellet (CODERM)



17 janvier 2018

La méthode de travail

Groupes de Travail (GT)

Quels sont les grands enjeux pour Les Bons Villers demain?

VOUS ÊTES ICI

Les premières idées de projets



Le diagnostic partagé



Priorités ?

Impacts ?

Contraintes ?

Moyens ?

Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Groupe de travail	Thèmes à aborder (non exhaustif)
1/ Lieux de rencontre **8 novembre** 	Vie associative/ Culture & sport Convivialité / Vie locale
2/ Mobilité douce **21 novembre** 	Déplacements lents *Remarque : la mobilité générale sera abordée avec le PCM (2018)*
3/ Patrimoine local **5 décembre** 	Patrimoine matériel (historique, religieux…) et immatériel Tourisme
4/ Economie locale **23 janvier** 	Economie circulaire, services et commerces de proximité Agriculture / Territoire agricole + alimentation *Remarque : l'énergie sera abordée avec Pollec III (2018)*
5/ Cycle de vie **8 février** 	Santé, service à la personne Accès au logement Vieillissement de la population
6/ Cadre de vie **21 février** 	Environnement & biodiversité Propreté

➲**Image du territoire** = thème transversal

Groupe de travail	Thèmes à aborder (non exhaustif)
1/ Lieux de rencontre **8 novembre** 	Vie associative/ Culture & sport Convivialité / Vie locale
2/ Mobilité douce **21 novembre** 	Déplacements lents *Remarque : la mobilité générale sera abordée avec le PCM (2018)*
3/ Patrimoine local **5 décembre** 	Patrimoine matériel (historique, religieux…) et immatériel Tourisme
4/ Economie locale **23 janvier** 	Economie circulaire, services et commerces de proximité Agriculture / Territoire agricole + alimentation *Remarque : l'énergie sera abordée avec Pollec III (2018)*
5/ Cycle de vie **8 février** 	Santé, service à la personne Accès au logement Vieillissement de la population
6/ Cadre de vie **21 février** 	Environnement & biodiversité Propreté

➲**Image du territoire** = thème transversal

Les Groupes de Travail





GT Lieux de rencontre
8 novembre
18 participants



GT Mobilité douce
21 novembre
15 participants



GT Patrimoine local
5 décembre
13 participants

Retrouvez les pv sur
www.lbv2030.info

Retour des Groupes de Travail

Comment procédons-nous?



Retour GT à la CLDR

1. **Présentation des idées de projets par GT**

- Les axes forts
- Les regroupement des idées (GT + consultations)
- Les liens dynamiques en cours

= première « digestion » de l'auteur



DR(EA)²M

Retour GT à la CLDR

1. **Présentation des idées de projets par GT**

2. **Avis de la CLDR par GT**

- Pointez les 2 idées de projets qui vous semblent les plus intéressantes
- Envie de préciser une proposition?
- Envie de roposer une nouvelle idée?





Le « brainstorming » continue…



Réunion	Date	Lieu
GT Economie locale	**23/01**	Réfectoire école primaire Villers-Perwin
GT Cycle de vie	**8/02**	Salle du Conseil Administration Communale LBV
GT Cadre de vie	**21/02**	Maison de Village de Wayaux
CLDR – réunion plénière	**7/03**	Maison de village de Rèves
CLDR – réunion plénière	**28/3**	Maison de village de Rèves

Lancement de 2 groupes actions

Pour ceux qui veulent déjà mettre la main à la pâte…

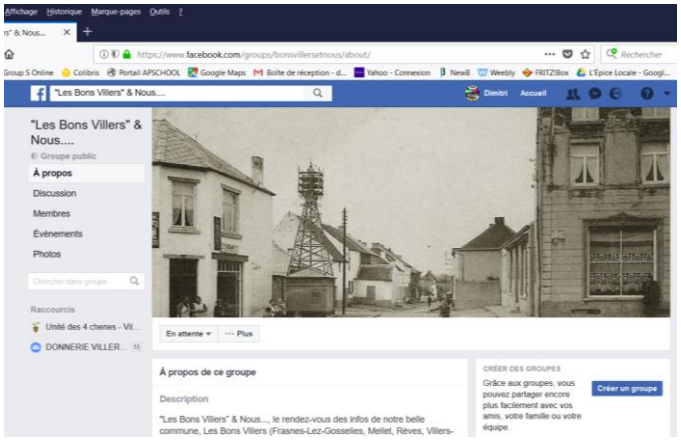
- GA communication associative
- GA passeur de mémoire



GA communication associative

Lundi 29/1_Maison communale (19h30)

Objectif *: développer des outils de communication pour promouvoir les activités associatives de Les Bons Villers*





GA passeur de mémoire

Mardi 6/2_Maison communale (19h30)

Objectif *: mise en valeur du patrimoine et de la mémoire locale*



CLDR_Agenda

Réunions	Date	Lieu
GT Economie locale	23/01	Réfectoire école primaire Villers-Perwin
GT Cycle de vie	8/02	Maison communale
GT Cadre de vie	21/02	Maison de Village de Wayaux
CLDR – réunion plénière	7/03	Maison de village de Rèves
CLDR – réunion plénière	28/3	Maison de village de Rèves

Groupes actions		
GA Communication associative	**29/01**	Maison communale
GA Passeur de mémoire	**06/02**	Maison communale

Divers

1. Conférence-Débat :

Aujourd'hui nos abeilles, demain nos enfants ?

24 janvier 19h30 Frasnes-lez-Gosselies (maison communale)

Le miel sous toutes les couleurs

8 février 19h30 à Villers-la-Ville (maison communale)



Divers

2. Jardins ouverts 2018

Faites vous connaître avant le 15.05.18

Service Environnement

Ingrid LAVENDY

environnement@lesbonsvillers.be – 071/858.113

Appel à candidature pour toute personne fière de son jardin et prêt à partager sa passion



Petit déjeuner du terroir



Samedi 20 janvier 2018

Venez vous régaler d'un petit déjeuner composé de produits locaux et de pâtisseries préparées par nos chefs !





Heure et lieu : 9h

Cellule Solidarité Emploi asbl
10, rue Zéphirin Flandre
6210 Frasnes-lez-Gosselies

Prix : 6€ adultes

4€ enfants (jusque 12 ans inclus)

Réservation et informations: Delphine Deblaer (071/85.43.10 ou animation.cellule@gmail.com)

Réservation obligatoire pour le **jeudi 18 janvier** 2018 au plus tard

Editeur responsable: Cellule Solidarité Emploi asbl

Commune de Les Bons Villers
Place de Frasnes, n°1 Tel : 071/858.100
6210 Les Bons Villers Fax : 071/858.142
★★★★★

Divers

GAL Pays des 4 Bras – Coordonnées de contact

Adresse
Rue Jules Tarlier, 32
1495 Villers-la-Ville
071 / 81.81.29

COORDINATION	**Annabel THISE** Coordinatrice **Coordination.paysdes4bras@gmail.com** 0475 / 94 20 83
Projet MOBILITE	**Laetitia Fernandez** Chargée de mission en Mobilité mobilité.paysdes4bras@gmail.com 0475 66 18 07
Projet AGRICULTURE	**Romain Alaerts** Chargé de mission en Agriculture, Circuits Courts et Filières Innovantes Agriculture.paysdes4bras@gmail.com 0474/36 43 26
Projet CULTURE	**Cécile Voglaire** Chargée de mission « Patrimoine et Citoyenneté » Centre Culturel de Genappe cecile@ccgenappe.be 0485 / 68 40 20

Les Bons Villers

Commune de Les Bons Villers

Opération de Développement Rural

Programme Communal de Développement Rural

Synthèse GT et ébauche de stratégie – 17/01/2018







DR(EA)²M

Groupes de travail

Groupe de travail	Thèmes à aborder (non exhaustif)	
1/ Lieux de rencontre 	Vie associative/ Culture & sport Convivialité / Vie locale	8/11/18
2/ Mobilité douce 	Déplacements lents *Remarque : la mobilité générale sera abordée avec le PCM (2018)*	21/11/18
3/ Patrimoine local 	Patrimoine matériel (historique, religieux…) et immatériel Tourisme	5/12/18
4/ Economie locale 	Economie circulaire, services et commerces de proximité Agriculture / Territoire agricole + alimentation *Remarque : l'énergie sera abordée avec Pollec III (2018)*	23/01/18
5/ Ligne de vie 	Santé, service à la personne Accès au logement Vieillissement de la population	8/02/18
6/ Cadre de vie 	Environnement & biodiversité Propreté	21/02/18

➲**Image du territoire** = thème transversal

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Au sommaire

Mobilité douce

1. Résultats des réflexions par groupe de travail
2. Liste des idées supplémentaires issues des consultations
3. Synthèse des réflexions et des idées

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

GT 1 – Lieux de rencontre et vie associative

Dynamiser le potentiel culturel local

Structure porteuse pour l'organisation d'activités culturelles

- Pôle culturel / lieu central
- Organiser des sorties culturelles avec Eden / centre culturel Charleroi

Coordonner les associations, synergie entre les activités

Mutualisation des énergies

- Coordinateur et plateforme avec responsables par secteur, une personne ressource à la commune

Communication sur les activités

- Cadastrer les activités par village, identifier forces vives
- Application « LBV »

Groupe d'action communication association

Dynamiser Wayaux

Lieu de rencontre

- Maintenir un lieu d'accueil a la petite enfance
- Espace pour jeunes mamans avec enfants (papote café)

Mobilisation citoyenne

- Recréer un comité de fête

Créer un lien, une dynamique entre lieux clés de Frasnes

Réseau mobilité douce asphaltée

Groupe d'action passeurs de mémoire

Renforcer cohésion sociale et participation locale

Transmission des savoirs

- Formation « entretien maison » personne seule
- Passeurs d'histoire, capsules vidéos

Activités attractives qui font sortir

- Lecture de contes, rencontre bébés, fête des voisins….
- Réseau de points nœuds à vélo
- Rallyes parcours thématiques
- Boucles de randos avec histoires locales

Communication

- Guide produits locaux, artisans, artistes
- Rediffuser guide de bonne entente

Lieux de rencontre

- Activités pour une mixité de fonctions et personnes

Développer dynamique jeunesse

Panel d'activités

- Jeu parcourant villages et sites d'intérêt
- Apéros villageois (pdts locaux et marchés)

Lieux de rassemblement

- Redynamiser maison des jeunes (Mellet) pour des activités récurrentes
- Plaines de jeux proches des centres de village

Communication des activités diverses

- Retravailler le site internet en partenariat avec bénévolat citoyen
- Multiplier les canaux

GT 1 – Lieux de rencontre et vie associative

Dynamiser le potentiel culturel local

- Eglise de Frasnes aménagée en un lieu polyvalent
- Ouverture parc du château de Dobbeleer
- Bonne acoustique à Agricoeur
- Partenariat avec golf de La Bruyère pour journée golf pour les écoles
- Soutien logistique au musée Rodava
- Augmenter l'offre bibliothèque (partenariat autre bibliothèque)
- Terrain supplémentaire et buvette club de tennis
- Créer une maison de jeunes
- Parcours-santé
- Festival des arts de rue
- Repair café
- Lieu partagé à Villers-Perwin

Coordonner les associations, synergie entre les activités

- Mise en commun agenda des activités pour toute l'entité
- Revoir le site internet communal (culture, sport,…) avec calendrier des activités et évènements
- Créer une charte associative

Dynamiser Wayaux

- Créer un espace ludique de rencontre (Agora)
- Rétablir une animation annuelle (fête…)
- Aménager la maison de village pour mouvement de jeunesse, musique psychomotricité
- Activités durant les vacances scolaires (permettre aux enfants de Wayaux de se connaître)

Créer un lien, une dynamique entre lieux clés de Frasnes

Renforcer cohésion sociale et participation locale

- SEL pour échange de services entre citoyens
- Journée annuelle pour les nouveaux arrivants
- Jeux intervillages
- Evénement citoyens /agriculteurs
- Programmation de spectacles du plus jeune au plus âgé
- Lieu intergénérationnel : mixité de fonctions, mixité de personnes

Développer dynamique jeunesse

Lieux de rencontre et vie associative

Etre une commune dynamique en réseau, terreau du lien social

Lieux de rencontre

A valoriser
Lieux remarquables
Parc de Dobbeleer

A redynamiser
Wayaux
Maison jeune

A créer
Repair café
Parcours-santé

A connecter
Points nœuds vélos
Rallyes thématiques

Comment?
- Développer des activités
- Lieu intergénérationnel (mix de fonctions)
- Liaison douce

Lieux pour la jeunesse

Communiquer Informer

Cadastrer
les activités

Identifier
les forces vives

Multiplier
les canaux
(Jeunesse)

Moderniser
Site & app
(Jeunesse)

Diffuser
guide pdts locaux, guide bonne entente

Groupe d'action

Gérer

Lieu central
(Structure porteuse)

Coordinateur

Plateforme citoyenne

Soutien logistique
au musée Rodava

Partenariat
Offre bibliothèque
Journée golf école

Charte associative

Développer activités

Jeunesse
Jeu parcours
Apéros

Attractives
Lecture de contes
Randos histoires locales

Passeurs de mémoire

Evènements
Fête des voisins
Festival art de rue

Groupe d'action

Cohésion

Citoyens /agriculteurs
Evénement
Guide de bonne entente

SEL
Service d'échange local

Personnes isolées
Formation pour l'entretien d'une maison

Nouveaux arrivants
Journée annuelle

Activités qui rassemblent
(intergénérationnel)
Jeux inter-villages
Apéros
Fête des voisins

GT 2 – Patrimoine local et tourisme

Valoriser les monuments classés et le patrimoine bâti

Mise en commun et communication

- Recenser le petit patrimoine populaire sur l'ensemble de l'entité
- Mettre en route un groupe de « passeurs de mémoire » pour faire connaître le petit patrimoine, les sentiers, les arbres, monuments

Groupe d'action passeurs de mémoire

Assurer un avenir, une reconversion partielle des églises (Frasnes & V-P)

- Présentation reconversion église (Wayaux et autres) et état églises de Frasnes et de V-P

Identité patrimoniale

- Établir le bilan sanitaire des églises
- Inventorier le taux et type d'occupation
- Étudier la reconversion polyvalente de l'église de Frasnes
- Réflexion d'ensemble sur le périmètre autour de l'église de Frasnes

Réflexion sur les bâtiments communaux

Plan d'actions pour l'énergie durable et le climat

- Recensement et cadastre énergétique des bâtiments publics
- Inventorier le patrimoine communal, identifier ce qui n'est pas indispensable de conserver

Créer une dynamique, un lien entre les lieux clés de Frasnes

Itinéraires lents sécurisés

- Créer une liaison lente entre la chambre échevinale et l'église

Assurer la transition Pays de Geminiacum / Pays des 4 Bras pour le développement touristique

Accueil touristique et de loisirs

- Créer un hébergement pour les grands groupes
- Aménager un lieu de stationnement pour mobil-homes/camping-cars
- Créer un lieu des hébergements insolites (cabanes, yourtes)
- Développer un produit d'accueil classes vertes, pélerins

Sentiers avec GAL Pays des 4 Bras et *sentiers.be*

- Refaire des cartes de promenades et intégrer les points nœuds
- Installer des QR code le long des balades
- Valoriser la chaussée romaine

GT 2 – Patrimoine local et tourisme

Valoriser les monuments classés et le patrimoine bâti

- Créer des lieux davantage spécifiques du monde rural
- Conserver l'authenticité des lieux
- Activités dans les lieux remarquables
- Faire connaître la Chambre Echevinale (journée Patrimoine)
- Château De Dobbeleer : ouvrir le parc, espace vert pour le public
- Remettre la fontaine en fonctionnement à Rèves
- Créer des comités de restauration des chapelles (comme à Villers-Perwin) (PPPW)

Assurer un avenir, une reconversion partielle des églises (Frasnes & V-P)

Réaménager l'église de Frasnes en un lieu polyvalent :

- désacraliser l'église et l'affecter en une extension de l'administration communale et une maison multiservices
- centre culturel avec une partie « culte », une partie pour « activités culturelles » (théâtre, bibliothèque,…)

Réflexion sur les bâtiments communaux

- Projet PIC pour maison Debroux à Frasnes :

> 2017-2018 démolition
> 2019-2020 extension maison communale

Créer une dynamique, un lien entre les lieux clés de Frasnes

- Liaison entre site Agricoeur, château de Dobbeleer, Place de Frasnes et AD Delhaize
- Aménager un cheminement lent le long de la rue de l'Encloître

Assurer la transition Pays de Geminiacum / Pays des 4 Bras pour le développement touristique

- Valoriser 100% d'Arthur Grumiaux (patrimoine immatériel)

Patrimoine local et tourisme

Etre une commune qui assure la pérennité et la valorisation du patrimoine local

Valoriser le patrimoine bâti

Recenser
Petit patrimoine
Bâtiments communaux

Evaluer
Cadastre énergétique
Occupation, fonctions
Etat (bilan sanitaire église)
A conserver ou non

Aménager
Nouvelles fonctions
Reconvertir églises
Projet PIC Maison Debroux
Parc Dobbeleer

Gérer
Comités de restauration des chapelles (comme à Villers-Perwin) (PPPW)

Lier
Axe de liaison « lieux clefs »

Faire vivre le patrimoine

Transmettre
mémoire patrimoine
(passeurs, capsules vidéos)

Faire connaître
Communiquer
Guides

Activités
dans lieux remarquables

Mise en valeur des musées

Pérenniser
100% Arthur Grumiaux

Valoriser les sentiers

Signalisation sentiers

Carte promenade
avec points nœuds

QR code
le long des balades

Valoriser chaussée romaine

Liaison lente chambre échevinale – église
rue de l'Encloître

Développer le tourisme et les loisirs

Accueil
Grands groupes
Insolites
Mobil-homes/camping cars

Identité
Lieux plus spécifiques du monde rural

Agro-tourisme

Communiquer
Guides, brochures

GT 3 – Mobilité douce

Améliorer liaisons inter et intra villageoises du réseau lent

Infrastructure

- Réserver chemins (remembrement) à la mobilité douce ou à la voiture pour le contournement des centres de villages ou des axes dangereux
- Poursuivre l'aménagement des pistes cyclables (rénover et entretenir)
- Rénovation et mise en valeur des sentiers et venelles dans les villages
- Marquage au sol de la zone piéton/vélo y compris dans les centres de village
- Signalisation mobilité lente vers les entités avoisinantes
- Projet 4 bras : signalisation des sentiers et identification des statuts de propriété

Education

- Organiser un système de rang scolaire dans le village pour réapprendre aux enfants à se déplacer à pied/à vélo (serpent mobile)

Sensibiliser à se déplacer avec des moyens alternatifs à la voiture

Offre en transports en commun

- Créer une desserte vers la gare de Luttre
- Revoir l'horaire du Bonvibus (compléter le TEC aux heures de sortie de certaines écoles)

Promotion covoiturage & vélo électrique

- Utiliser le portail taxi stop
- Relancer l'information sur la location de vélos électriques
- Communiquer via une plateforme citoyenne ou en actualisant le site internet communal
- Placer des abris vélos à certains arrêt bus

Sécurité des déplacements à pied/vélo/poussette

- Aménager des zones 30 dans les villages
- Signaler/éclairer les sentiers/ruelles fonctionnels pour se déplacer dans les villages en évitant les axes dangereux
- Créer des trottoirs dans des rues qui n'en n'ont pas
- Développer un axe RAVeL pour rejoindre le réseau RAVeL des communes voisines

Améliorer desserte des écoles par la mobilité douce

Itinéraires sécurisés

- Collège de Rèves - déplacer le passage pour piétons rue Commune à cause du stationnement des bus
- Collège de Rèves – prolonger la piste cyclable Frasnes-Rèves vers le Cadeau et le Blocus pour contourner le centre du village (village-rue)
- Ecole maternelle de Rèves – aménager la ZACC (terrains en face de l'école) pour de l'habitat et demander en charges urbanistiques une nouvelle implantation d'école qui tienne compte d'une desserte en mobilité douce
- Ecole maternelle de Villers-Perwin (pas de trottoirs) – créer sentier entre la place (espace de stationnement) et l'école
- Ecole de Mellet (problème du stationnement en double file à la rue d'En-Dessous) – aménager un accès piétons et poussettes via le chemin des Prés
- Ecole de Wayaux – améliorer la liaison par le sentier Journaux (petit quartier avec enfants), quel est le statut de ce sentier ?
- Aménager liaison cyclable vers les écoles secondaires de Fleurus et de Gosselies

GT 3 – Mobilité douce

Améliorer liaisons inter et intra villageoises du réseau lent

- **Piétons :**
- réhabiliter et valoriser sentiers,
- réactualiser les cartes de promenade
- créer des zones de promenade sécurisées
- plus de passages pour les piétons
- plus de trottoirs
- revoir les sentiers Geminiacum et remettre les panneaux

- **Pistes cyclables :**
- pour rejoindre les RAVeLs
- utilité piste Frasnes à Villers-Perwin ?
- séparées de la route ENTRE les différents hameaux
- meilleures connexions avec communes limitrophes
- marquage des pistes cyclables (N5 notamment)
- création et sécurisation des pistes DANS les villages
- signalisation déficiente sur la N5 entre le carrefour de la librairie et l'AD Delhaize

- Valoriser l'ancienne ligne 131

- Développer des accès en mode doux pour les points de vente de produits locaux

Sensibiliser à se déplacer avec des moyens alternatifs à la voiture

- Créer une dynamique autour des vélos électriques

- Problème stationnement des voitures sur les trottoirs

- Pédibus

Améliorer desserte des écoles par la mobilité douce

- A Mellet, sur la rue de Fleurus, près de l'école, il manque un passage pour les piétons

- Aménager des chemins de remembrement pour usagers faibles (notamment accès vers Collège de Rèves), le long de la N5 via l'étang des fouilles

Mobilité douce

Etre une commune connectée par des moyens alternatifs à la voiture

Développer le réseau lent

Cyclable
dans les villages, séparé de la route, connexion avec communes limitrophes et RAVeLs…

Piétons
Sentiers, trottoirs, passages piétons, promenades

Accès
aux point de vente produits locaux, arrêts bus

Promouvoir la mobilité douce

Sensibiliser
via plateforme citoyenne, ou sur site internet

Appendre aux enfants
à se déplacer autrement

Pédibus

Desservir les écoles

Liaison cyclable
> Frasnes-Collège de Rèves

> vers écoles secondaires de Fleurus et de Gosselies

Liaison lente
> pour l'école maternelle de Rèves (ZACC)

> entre place et école maternelle de Villers-Perwin

> vers l'école de Mellet via le chemin des Prés

> entre l'école de Wayaux et le quartier Journaux

Accroître les alternatives

Desserte vers Luttre

Horaire Bonvibus
(complément sortie écoles)

Promouvoir covoiturage

Portail taxi stop

Abris vélos aux abris bus

Informer sur la location de vélos électriques

Sécuriser les déplacements

Entretenir les voies lentes

Marquer au sol

Signaler par des panneaux

Éclairer les sentiers

Plus de trottoirs, passages piétons

Ralentir et dévier le trafic routier des centres

Solutionner problème de stationnement sur trottoirs

Commune de Les Bons Villers

Opération de Développement Rural

★★★★★

CLDR de Les Bons Villers_réunion plénière du 17/01/2018

MERCI DE VERIFIER VOS COORDONNEES !

Nom	Prénom	Rue/N°	Village	Email	Signature
BAYARD	**Mickael**	Chée de Bruxelles 142 B2	Mellet	mickael.bayard@gmail.com	
BETTE	**Michel**	Rue du bragard, 8	Mellet	michel.bette@hotmail.com	
BOTTEMANNE	**Vincent**	Rue Léopold III , 4	FLG	v.bottemanne@gmail.com	Excusé
BUSSCHOTS	**Colette**	Chée de Bruxelles, 587	FLG	cbusschots@gmail.com	Excusée
CHARLES	**Roger**	Rue Solvay, 11	Mellet	charlesroger@live.be	
COLOMBANA	**Jessy**	Rue Wattimez-Haut 6	Rèves	jessycolombana@gmail.com	
DE WANDELER	**Florent**	Rue Léopold II, 26	FLG	fdewandeler@gmail.com	
DEGREVE	**Laetitia**	Rue de la Station 152B	Rèves	ldegreve@voo.be	
DESMIT	**Anne-Laure**	Rue Henri Loriaux, 58	FLG	al.desmit@gmail.com	
DESSOY	**Marc**	Rue de Fleurus, 70	Mellet	marc.dessoy@gmail.com	
DEWEZ	**Céline**	Avenue Stassart, 6	Mellet	titigrosminet_6@hotmail.com	
DEWEZ	**Richard**	Avenue Stassart, ~~7~~ 6	Mellet	dewez.richard@gmail.com	

DIET	**Régine**	Champs de la Chapelle, 14	FLG	reginedieter@gmail.com	Excusée
GALLOY	**Philippe**	Rue Solvay, 47	Mellet	phil.galloy@gmail.com	
GANTY	**Roland**	Rue de Journeau, 20	Wayaux	roland.ganty@hotmail.com	
GOURDIN	**Channa**	Rue Zéphirin Flandre, 6	FLG	gourdin.channa@gmail.com	
GREBAN DE St GERMAIN	**Raphaël**	Rue Alphonse Planche, 9	V-P	rgreban@skynet.be	
GRYSPEERT	**Laurence**	Rue de la Drève, 9	Wayaux	laurencegryspeert@hotmail.com	
GUEUR	**Marie-Anne**	Rue de la Drève, 8	Wayaux	magueur@hotmail.com	Excusée
HANNAERT	**Jozef**	Rue J-B Loriaux 20A	FLG	jo.hannaert@busmail.net	
HENRARD	**Charles**	Rue de Bruxelles 92	Rèves	charles.henrard@skynet.be	
JANDRAIN	**Marie**	Rue du Tilleul, 34	V-P	jandrainmarie@yahoo.fr	Excusée
LAMBERT	**Françoise**	Rue Eugène Gilles 82A	FLG	fr.lambert@hotmail.be	
LEMAITRE	**Dominique**	Rue Dominique Seret 5A	V-P	dominique_lemaitre@hotmail.com	
LERUTH	**Sylvie**	Rue Gaston Wautot, 24	Mellet	sleruth67@gmail.com	
LINET	**Joseph**	Champ du Roux, 52	FLG	josephlinet@hotmail.com	
MATHIEU	**Guy**	Rue d'en Dessous 9A	Mellet	mathieu.jouniaux@gmail.com	
MERTENS	**Bernard**	Place de Frasnes, 11C	FLG	bernardmertens11b@hotmail.com	
MEUWIS	**Jean-Pierre**	Rue J-B Loriaux 10	FLG	meuwis.mouchart@skynet.be	

MGHARI	**Brahim**	Rue de la Chapelle, 8	V-P	brahim.mghari@solidaris.be	
NICOLAS	**Renaud**	Ruelle du Coucou 2	Rèves	renaud-nicolas@hotmail.com	
PARYS	**Delphine**	Place de Frasnes, 26	FLG	delparys@hotmail.com	Excusée
PILLER	**Ursula**	Place de Rèves 8	Rèves	ursula.piller@gmail.com	
PIRAUX	**Eric**	Impasse du Cordonnier 5	Rèves	epiraux@gmail.com	
PLUMAT	**Maïté**	Place de Wayaux, 2	Wayaux	hellokitty-moi@hotmail.com	
POLISENA	**Olympia**	Chée de Bruxelles, 573	FLG	dehez.polisena@skynet.be	
ROBBERECHTS	**Jonathan**	Place de Wayaux, 2	Wayaux	jonrobberechts@gmail.com	
ROBERT	**Stéphane**	Rue Sart-Bas 60	Rèves	robertste@hotmail.com	Excusé
ROCHETTE	**Martine**	Rue de Bruxelles 92	Rèves	henrard.martine@skynet.be	
SEPTEMBER	**Raphaël**	Rue Léopold II, 16	FLG	sdardenne@gmail.com	
STEVENNE	**José**	Rue d'en Dessous 9	Mellet	jose_stevenne@hotmail.com	
THEYS	**Marie-Claire**	Rue Edouard Lacroix, 26	Wayaux	marieclaire.theys@gmail.com	
VAN DE WERVE	**Hubert**	Rue du Tilleul, 17	V-P	info@solucalc.com	~~Excusé~~
VAN DOORSLAER	**Bernadette**	Rue du Tilleul, 17	V-P	info@solucalc.com	
VAN LOOY	**Sandra**	Rue Sart-Bas 46A	Rèves	sandravanlooy@gmail.com	
VAN MECHELEN	**Marcelle**	Rue du Château 21	V-P	mavame@gmail.com	~~Excusée~~

VANDENBERGH	**Jean-Marie**	Place de Wayaux, 4	Wayaux	jmvdb@skynet.be	
VANHOLLEBEKE	**Bernard**	Rue Sart-Haut 1	Rèves	fermejolijean.vhb@gmail.com	Excusé
VERSET	**Pierre-Yves**	Rue Léopold II, 31	FLG	pharmacie.verset@gmail.com	~~Excusé~~
WALRAVENS	**Denis**	Chée de Bruxelles, 735	FLG	walravensdenis@gmail.com	
Représentants du Conseil communal					
ALLART	**Jean-Jacques**	Chemin des bœufs, 4	FLG	jjallart@gmail.com	
ART	**Jean-Luc**	Rue Léopold III, 8a	FLG	artjl@skynet.be	
BARRIDEZ	**Patrick**	Rue Champ du Monceau, 12	V-P	pbarridez@skynet.be	
BRETON	**Jérôme**	Rue Ernest Solvay, 27	Mellet	jeromebret@hotmail.com	
CHARLET	**Christèle**	Rue Henri Loriaux, 46	FLG	c.charlet@hotmail.com	Excusée
CORBISIER-LORIAU	**Marie-Cécile**	Rue Gaston Boudin, 12	V-P	residence.corbisier@belgacom.net	
MATHELART	**Anne**	Rue Dominique Seret, 16	V-P	amathelart@gmail.com	
MEGALI	**Henri**	Rue de Pont-à-Migneloux, 56	Wayaux	megalihenri@gmail.com	
VANHOLLEBEKE-MEURS	**Noëlle**	Rue Sart Haut, 1	Rèves	noelle.vhb@busmail.net	
WART	**Emmanuel**	Drève de la Source, 1	FLG	emmanuel.wart@lesbonsvillers.be	
INVITÉS	PIERRE	Isabelle	Rue Henri Loriaux, 42	FLG	isabelle.pierre@hotmail.com

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Le 07 mars 2018 – procès-verbal de la séance plénière

Présents :
Pour la CLDR : 27 membres (liste jointe en annexe)
Pour l'Administration communale : Delphine Deblaer, Laurent Périquet
Pour la Fondation Rurale de Wallonie (Organisme d'accompagnement): Martine Gilles, Dimitri Phukan
Pour le Bureau Drea²m (Auteur de PCDR) : Marie Vidotto, Alexandre Pierard
Excusés :
Pour la CLDR : 15 membres (liste jointe en annexe)
Pour le SPW-DGO3 : Louis Nicodème

Ordre du jour

- ✓ Démission et remplacement de membres CLDR
- ✓ Synthèse stratégique de 3 Groupes de travail : Economie locale – Cycle de vie – Cadre de vie
- ✓ Lancement d'1 Groupe d'action: « Guide de bonne entente rurale (actualisation) »
- ✓ Divers, agenda

Le ppt de conduite de la réunion est joint en annexe.

---

1. PV de la réunion du 17/01/2018 : **approuvé en séance**.

2. Démission et remplacement de membres CLDR : **actés en séance.**
   3 démissions :
   - Channa Gourdin (FLG)
   - Eric Piraux (Rèves)
   - Roland Ganty (Wayaux)

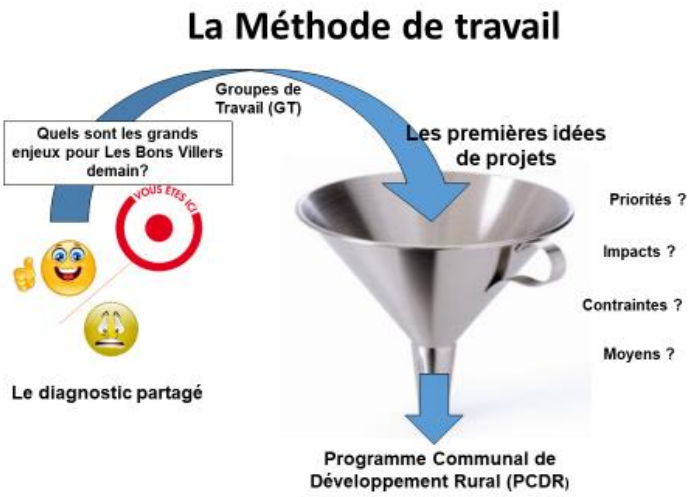
   1 remplacement *(dans la réserve de candidatures)* **:**
   - Xavier Lefevre (FLG) (approuvé au Conseil communal du 19/03/18)

   2 nouvelles candidatures pour la réserve CLDR.

   Le remplacement des membres démissionnaires se fait à partir de la réserve de candidatures et en veillant à l'équilibre représentatif des villages/des âges/des genres/des secteurs d'activité.

3. <u>Rappel méthodologique par la FRW</u>

La technique de l'entonnoir



Le PCDR (programme communal de développement rural) est un outil fédérateur.
Il intègre les autres outils communaux ou supracommunaux :

- PAEDC (plan d'actions Energie durable et Climat)
- PCM (plan communal de mobilité)
- PCS (plan de Cohésion sociale)
- PCDN (plan communal de la Nature)
- PCL (plan communal de Logement)
- GAL (Groupe d'Action Local) Pays des 4 Bras (avec Genappe et Villers-la-Ville.

4. <u>Présentation des résultats des 3 derniers GT (synthèse stratégique par l'Auteur de PCDR)</u>



Le bureau d'études Drea²m présente une synthèse de chaque GT avec 3 slides :

- ✓ idées d'axes de travail et de projets émises par le GT
- ✓ idées issues des consultations villageoises et non reprises par le GT
- ✓ schéma stratégique proposé par l'Auteur (objectifs – axes – projets)

(voir document en annexe).

Quelques remarques CLDR sur la synthèse

- Ce sont surtout les commerçants qui sont concernés par les dépôts de colis e-commerce. Que peut faire une Commune ? L'exemple d'une maison multiservices.
- La gestion des maisons de village, par des asbl ou des comités villageois, suscite des questions de la part de la CLDR. L'exemple de Pont-à-Celles est cité. Mais la plupart des Communes optent pour la gestion centralisée par une personne de l'administration communale. Une piste pour l'avenir serait peut-être un partenariat Commune/asbl ?
- L'idée de créer une piscine pose aussi question vu le coût financier que cela représente. Possibilité d'un partenariat public/privé ?
- Le logement Kangourou est une initiative privée. La Commune peut sensibiliser les personnes âgées.
- L'axe de travail « attirer les jeunes actifs » n'est pas bien formulé. Il s'agit plutôt de « garder les jeunes ».
- Le miscanthus est une culture qui met 3 ans avant de pouvoir être récoltée pour la 1ère fois. Elle permet de freiner les coulées de boue. Elle peut servir de biomasse pour des chaudières mais pas pour la biométhanisation.
- Les MAEC (méthodes agro-environnementales et climatiques) s'adressent directement aux agriculteurs. Les primes ne sont pas financièrement intéressantes pour la région limoneuse (excellentes terres de cultures). La sensibilisation et l'accompagnement est assuré par Natagriwal pour toute la Région wallonne. Que pourrait encore faire la Commune ?
- La cité du Champ du Roux est en cours de rénovation avec la Société de Logement (démolition et reconstruction).
- L'idée de projet qui vise à intégrer l'école à la dynamique villageoise, cible le Collège de Rèves.
- Densifier l'habitat en rénovant le bâti ancien.

5. Avis de la CLDR sur les résultats des 3 premiers GT

Il est demandé aux membres **individuellement** de

- Pointer les 2 idées de projet qui semblent les plus intéressantes par GT
- Préciser l'une ou l'autre proposition
- Proposer une nouvelle idée

(voir détails des avis en annexe jointe)

Plébiscites pour l'Economie locale

Promotion des producteurs locaux (marché, halle, dépliant, atelier, circuit) (25x)
Création de commerces et services manquants (9x)
Développer des filières agricoles innovantes (8x)
Economie alternative et emploi local (8x)
Reconversion de l'ancien site de Caterpillar et emploi durable (3x)
Abords et accès aux commerces (2x)

Idée complémentaire
Marché des producteurs locaux : une tournante par village, un chapiteau pour la météo, le transport des personnes seules ou sans voiture.

Plébiscites pour le Cycle de vie

Développer l'échange intergénérationnel (10x)
Nouveaux services en lien avec le vieillissement (9x)
Réseau de solidarité (9x)
Logement (8x) : *kangourou, prix modéré jeunes, adaptés pour seniors, appartements, bimby*
Milieux d'accueil de l'enfance (8x) : *horaires adaptés aux parents travailleurs, gardes malades*
Espaces pour les jeunes (6x)

Plébiscites pour le Cadre de vie

Sensibilisation et aménagement biodiversité (8x)
Valoriser des chemins et sentiers qui font découvrir la nature (7x)
Equipement gaz naturel (7x)
Campagne de propreté publique(6x)
Préserver les terres agricoles et sensibiliser au cadre de vie agricole (4x)
Eoliennes axiales particuliers (3x)
Echange pratiques d'économie d'énergie (3x)

Idée complémentaire
Mettre des critères CO2 lors de l'attribution des marchés publics

6. Les Groupes d'action

GA passeur de mémoire

Prochaine réunion **en mai** (signaler à Delphine si on est intéressé)

- ✓ *Mémoire des vieilles pierres (ferme Agricoeur, château De Dobbeleer, vieux château Mellet)*
- ✓ *Appel à témoins (photos de classes et expositions)*
- ✓ *Anecdotes historiques (monument aux Français)*
- ✓ *Tour des arrêts de bus, des anciennes gares (leur histoire)*
- ✓ *Interviews de personnes*

GA communication associative

Prochaine réunion le **12 mars à 19h30** à l'administration communale

***Objectif** : développer d'outils de communication pour promouvoir les activités associatives de Les Bons Villers*

Nouveau : GA « Guide de Bonne Entente rurale »
Lieu et date de réunion pas encore définie

***Objectif** : actualiser le guide de bonne entente rurale publié en 2009*

Inscriptions : Raphaël Greban de Saint Germain, Jérôme Breton, Bernard Van Hollebeke, Noëlle Meurs, Marc Dessoy, Colette Busschots (+ Olivier Letroye, hors CLDR).

7. Divers

Information communiquée sur l'appel à projets pour la restauration du petit patrimoine populaire « insolite » (dossier à rentrer pour le 16/04/18).

Information sur la soirée organisée par le CPAS sur la Transition Energétique (film d'Al Gore et animation par Enercoop) – le mercredi 2 mai à 19h au Vieux Château de Mellet.

8. Agenda des prochaines réunions

Réunion plénière **CLDR – mercredi 28 mars -** Maison de village de Rèves

Réunion plénière **CLDR – mercredi 25 avril -** Maison de village de Rèves

Visite de terrain pour aller voir des exemples de réaffectation d'églises est reportée en septembre.

Tous les documents de travail de la CLDR se trouvent en ligne sur
www.lbv2030.info/cldr

Pour le secrétariat de la CLDR,

Martine Gilles & Dimitri Phukan
Fondation Rurale de Wallonie (FRW)

Ensemble, pour des villages vivants

Réunion de la CLDR

Commission Locale de Développement Rural



7 mars 2018

DR(EA)²M

Commune de Les Bons Villers

Opération de Développement Rural

★★★★★

Au menu de ce soir



1. **Approbation PV 17/01/18**
2. **Démissions et remplacements**
3. **Retour GT**
   - Economie locale
   - Cycle de vie
   - Cadre de vie
4. **Ebauche d'objectifs/ de projets pour le nouveau PCDR**
5. **Etat d'avancement des groupes action**
6. **Divers, agenda**

Composition de la CLDR

<u>démissions</u>

- Channa Gourdin (FLG)
- Eric Piraux (Rèves)
- Roland Ganty (Wayaux)

<u>remplacement</u> *(réserve candidatures)*

✓ Xavier Lefevre (FLG)



7 mars 2018

La méthode de travail

Groupes de Travail (GT)

Quels sont les grands enjeux pour Les Bons Villers demain?

VOUS ÊTES ICI

Les premières idées de projets



Le diagnostic partagé



Priorités ?

Impacts ?

Contraintes ?

Moyens ?

Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Groupe de travail	Thèmes à aborder (non exhaustif)
1/ Lieux de rencontre **8 novembre** 	Vie associative/ Culture & sport Convivialité / Vie locale
2/ Mobilité douce **21 novembre** 	Déplacements lents *Remarque : la mobilité générale sera abordée avec le PCM (2018)*
3/ Patrimoine local **5 décembre** 	Patrimoine matériel (historique, religieux…) et immatériel Tourisme
4/ Economie locale **23 janvier** 	Economie circulaire, services et commerces de proximité Agriculture / Territoire agricole + alimentation *Remarque : l'énergie sera abordée avec Pollec III (2018)*
5/ Cycle de vie **8 février** 	Santé, service à la personne Accès au logement Vieillissement de la population
6/ Cadre de vie **21 février** 	Environnement & biodiversité Propreté

➲**Image du territoire** = thème transversal

Groupe de travail	Thèmes à aborder (non exhaustif)
1/ Lieux de rencontre **8 novembre** 	Vie associative/ Culture & sport Convivialité / Vie locale
2/ Mobilité douce **21 novembre** 	Déplacements lents *Remarque : la mobilité générale sera abordée avec le PCM (2018)*
3/ Patrimoine local **5 décembre** 	Patrimoine matériel (historique, religieux…) et immatériel Tourisme
4/ Economie locale **23 janvier** 	Economie circulaire, services et commerces de proximité Agriculture / Territoire agricole + alimentation *Remarque : l'énergie sera abordée avec Pollec III (2018)*
5/ Cycle de vie **8 février** 	Santé, service à la personne Accès au logement Vieillissement de la population
6/ Cadre de vie **21 février** 	Environnement & biodiversité Propreté

➲**Image du territoire** = thème transversal

Les Groupes de Travail



GT Economie locale
23 janvier
11 participants



GT Cycle de vie
8 février
16 participants



GT Cadre de vie
21 février
18 participants

Retrouvez les pv sur
www.lbv2030.info

Retour des Groupes de Travail

Comment procédons-nous?



Retour GT à la CLDR

1. **Présentation des idées de projets par GT**

- Les axes forts
- Les regroupement des idées (GT + consultations)
- Les liens avec les dynamiques en cours

= première « digestion » de l'auteur



Retour GT à la CLDR

1. **Présentation des idées de projets par GT**

2. **Avis de la CLDR par GT**

- Pointez les 2 idées de projets qui vous semblent les plus intéressantes
- Envie de préciser une proposition?
- Envie de proposer une nouvelle idée?





Etat d’avancement des groupes actions

Pour ceux qui veulent déjà mettre la main à la pâte…

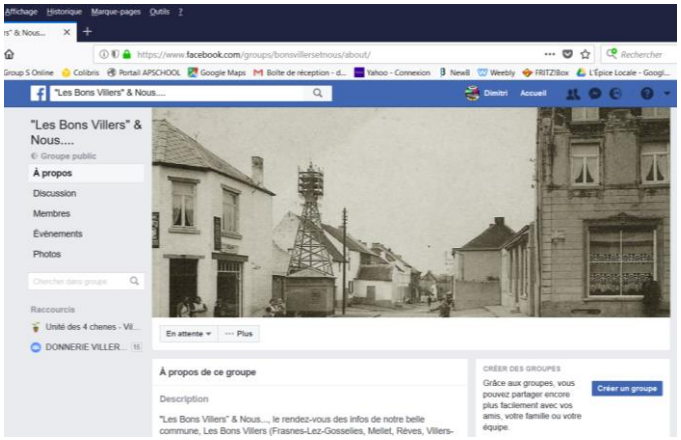
- GA communication associative
- GA passeur de mémoire



GA communication associative

Lundi 29/1 + 12/3 (maison communale -19h30)

Objectif *: développer des outils de communication pour promouvoir les activités associatives de Les Bons Villers*





GA passeurs de mémoire

2 Réunions : 6/2 + 28/2 ➲ Prochaine réunion en mai

Objectif *: mise en valeur du patrimoine et de la mémoire locale*

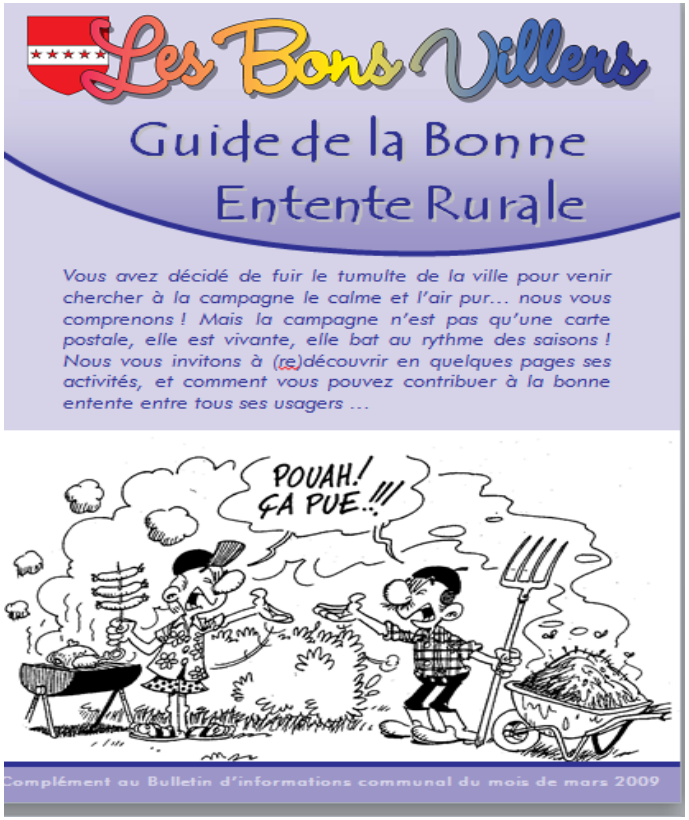
Actions*:*

- ✓ *Mémoire des vieilles pierres*
  (ferme Agricoeur, château De Dobbeleer)
- ✓ *Appel à témoins (photos de classes)*
- ✓ *Anecdotes historiques (monument aux Français)*
- ✓ *Tour des arrêts de bus, des anciennes gares (leur histoire)*
- ✓ *Interviews de personnes*

Etat d'avancement des groupes actions

Pour ceux qui veulent déjà mettre la main à la pâte…

Un nouveau groupe pour mettre à jour le guide bonne entente rurale???



Inscriptions auprès de Delphine



CLDR_Agenda

Réunions	Date	Lieu
CLDR – réunion plénière	**28/3**	Maison village Rèves
CLDR – réunion plénière	**25/4**	Maison village Rèves
Visite de terrain ➔ *Réaffectation des églises*	**Reportée en septembre**	



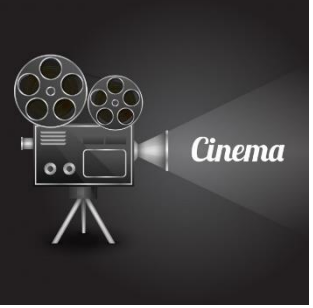
Divers

Appel à projets : « **le petit patrimoine populaire insolite** »

Pour qui? Commune ou association
Quel soutien? Max 15.000 Euro pour travaux de restauration et de valorisation
Quels éléments du patrimoine?

- Les enseignes et les devantures de magasin
- Les réverbères et candélabres
- Les girouettes, les tables d'orientation et les cadrans solaires
- Les perrons, les croix de justice et les piloris
- Les bancs publics, les gloriettes et les kiosques
- Les mosaïques, peintures murales et les trompe-l'oeil
- Les lavoirs, les glacières et les fours
- Les gargouilles et cracheurs
- Les pigeonniers et les colombiers
- Les murs en pierres sèches
- Les bornes-frontières

Dossier à rentrer pour le 16 avril 2018!



Divers

2 mai_19h au Vieux-Château (Mellet)

Projection + débat

Stands :

- *produits locaux du GAL*
- *Guichet énergie*
- *Service environnement LBV*



Divers


PARTICIPEZ AU
GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS
23, 24 ET 25 MARS 2018
INSCRIVEZ-VOUS SUR
WALLONIEPLUSPROPRE.BE
081 32 26 40
MOI, JE LE FAIS !

Les Bons Villers

Commune de Les Bons Villers

Opération de Développement Rural

Programme Communal de Développement Rural

Synthèse GT et ébauche de stratégie – 07/03/2018





Groupes de travail

Groupe de travail	Thèmes à aborder (non exhaustif)	
1/ Lieux de rencontre 	Vie associative/ Culture & sport Convivialité / Vie locale	8/11/18
2/ Mobilité douce 	Déplacements lents *Remarque : la mobilité générale sera abordée avec le PCM (2018)*	21/11/18
3/ Patrimoine local 	Patrimoine matériel (historique, religieux…) et immatériel Tourisme	5/12/18
4/ Economie locale 	Economie circulaire, services et commerces de proximité Agriculture / Territoire agricole + alimentation *Remarque : l'énergie sera abordée avec Pollec III (2018)*	23/01/18
5/ Ligne de vie 	Santé, service à la personne Accès au logement Vieillissement de la population	8/02/18
6/ Cadre de vie 	Environnement & biodiversité Propreté	21/02/18

➲**Image du territoire** = thème transversal

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

GT 4 – Economie locale

Propositions du Groupe de travail

Valoriser les activités agricoles et intégrer les agriculteurs au processus de développement

Visibilité et promotion des activités agricoles via le GAL

- Mettre la liste des agriculteurs sur le site internet communal
- Compléter l'horaire du Bonvibus pour correspondre avec les marchés de Frasnes et Mellet
- Lister et établir des synergies avec des initiatives de vente de produits locaux
- Stimuler la collaboration entre producteurs locaux afin de créer des ateliers pour la transformation et une centrale de vente
- Vendre des produits locaux à l'AD Delhaize
- Organiser un marché des producteurs locaux
- Editer une carte/dépliant des producteurs locaux
- Cartographier les activités agricoles (redondances et opportunités)
- Mettre en place une fête agricole en été
- Golf champêtre

Développer des filières innovantes en lien avec Accueil Champêtre et via le GAL

- Créer un partenariat entre producteurs, transformateurs, professionnels diététiques et traiteurs
- Production de plantes médicinales
- Insertion sociale dans le maraichage
- Projet privé en cours: Unité de bio-méthanisation

Développer l'économie dans une dimension supracommunale

Association avec la reconversion de l'ancien site de Caterpillar

- Développer des PME valorisant des ressources de la campagne
- Créer des emplois durables

Maintenir et développer les commerces et services

Abords et accès aux commerces

- Créer des cheminements piétons entre les commerces et avec le centre sportif
- Créer des lieux de convivialité à proximité des commerces

Création des commerces et services manquants

- Favoriser les services manquants
- Aménager un cimetière pour animaux
- Créer une halle pour producteurs locaux sur le site Agricoeur
- Créer un inventaire des professions médicales et susciter l'installation des services manquants dans la future maison médicale
- Créer une association de commerçants
- Installation d'un dépôt de colis par village ou pour l'entité
- Développer le centre sportif et créer des évènements sportifs
- Développer l'offre de services

Communication

- Lister les petits agriculteurs et commerçants ouverts à la vente de produits locaux
- Créer brochure de présentation des commerçants
- Donner plus de visibilité aux commerces locaux via les panneaux publicitaires
- Diffuser les offres d'emploi au sein de la commune sur le site communal
- Lister les salles disponibles à la location à destination des particuliers et des entreprises

Développer l'emploi local et l'économie alternative

Monnaie locale

- Etendre l'utilisation du talent à LBV

E-commerce

- Créer un point de collecte des colis en drive-in

Economie sociale et solidaire

- Rendre la cellule solidarité emploi plus attractive
- Faire connaitre le centre pilote et les services de jardinage pour particuliers

Economie circulaire

- Créer une unité de transformation de légumes ou d'autres produits

GT 4 – Economie locale

Idées supplémentaires issues de la consultation citoyenne

Valoriser les activités agricoles et intégrer les agriculteurs

- Développer les dérivés de l'agriculture
- Encourager la production locale et l'échange direct avec les producteurs sans passer par les grandes surfaces (circuits courts)
- Organiser un marché (mensuel, nocturne vendredi soir,…) pour faire découvrir les produits locaux et prévoir de grandes tables sur la place du village pour socialiser et partager un repas

Développer l'économie dans une dimension supracommunale

- Créer une Maison de l'Emploi

Maintenir et développer les commerces et services

- Prévoir un local approprié pour le GAC
- Promouvoir les commerces, favoriser l'implantation de commerces de proximité
- Editer un folio avec les coordonnées des artisans et indépendants de la commune

Développer l'emploi local et l'économie alternative

- Développer les emplois dans le zoning de Frasnes
- Créer à Villers-Perwin (à Wayaux) un point relais ou de dépôt avec les fermes et les commerces ambulants

Economie locale

Etre une commune pourvoyeuse d'emplois locaux et ancrée dans une économie circulaire

Créer des synergies … Vers une économie circulaire

Collaborer
Production
Transformation
Vente
Consommation
Résidus
Energie

Insertion à l'emploi
Associations de commerçants

Organiser
Marchés de producteurs locaux
Fête agricole

Créer
Emplois durables
Points de collecte et dépôt de colis

Développer les services et activités de demain

Evaluer
les activités agricoles

Développer
Opportunités
PME
Centre sportif

Soutenir
Services manquants
Monnaie locale

Inciter
Nouveaux services
Nouvelles productions

Valoriser
Ressources
Golf champêtre

Communiquer

Inventorier
Agriculteurs
Commerces locaux
Professions libérales
Salles à louer

Présenter
Commerçants, services et producteurs locaux

Diffuser
Offres d'emploi
Publicité

Rendre attractif
Cellule emploi

Créer des espaces de vie agréables et utilitaires

Créer
Halle pour producteurs locaux
Cimetière animalier

Se déplacer
Cheminements piétons
Bonvibus et marchés locaux

Se reposer
Lieux de convivialité

Evènements
Fête agricole
Evènements sportifs

GT 5 – Cycle de vie

Propositions du Groupe de travail

Faire face au vieillissement de la population

Lieux de repos

- Aménager des espaces de repos
- Aménager des espaces pour personnes âgées sportives

Nouveaux services

- Mise en place de garde malade à domicile
- Organiser des marchés dans les villages sans commerce
- Cours d'internet pour personnes âgées
- Activités pour séniors dans les maisons de village

Réseau de solidarité

- Informer des associations/projets mis en place via les intervenants médico-sociaux
- Créer un réseau de solidarité à l'échelle des villages ou quartiers avec des personnes ressources
- Informer des services disponibles via le bulletin communal
- Recenser les personnes isolées

Développer l'intergénérationnel

Vie de quartier / de village

- Aide matérielle pour les fêtes de quartier
- Créer/garder de petites structures villageoises
- Créer des asbl de gestion des maisons de village

Valorisation des compétences

- Développer système d'échange local en incluant les personnes avec une situation précaire
- Mise en place d'une école de devoirs données par les ainés

Travail avec les jeunes

- Développer le service citoyen pour les jeunes
- Intégrer les mouvements de jeunesse dans les actions intergénérationnelles
- Formations en informatique/téléphonie mobile par les jeunes pour les ainés

Lieux intergénérationnels

- Créer une piscine communale
- Favoriser les rencontres intergénérationnels entre les MR, crèches et écoles maternelles

Logement

- Développement de logements kangourous

Réseau de solidarité

- Créer une base de données des personnes dans le besoin et pouvant aider et organiser un bénévolat

Continuer à attirer les jeunes actifs

Lieux de détente / de rencontre

- Créer des espaces communs pour les jeunes
- Développer des lieux accueillants pour les familles
- Créer des festivités

Accessibilité du territoire

- Créer une liaison vers la gare de Luttre et un parking de covoiturage

Accueil de l'enfance et de la jeunesse

- Service de gardes d'enfants malades (puéricultrices mobiles)
- Soutenir les association s'occupant de jeunes
- Mise en place de milieux d'accueil avec horaires adaptés aux parents travailleurs
- Accroitre l'offre extra-scolaire

Communication

- Mettre en avant les points forts de la commune
- Moderniser le site internet

Permettre aux jeunes de rester à LBV

- Poursuivre l'octroi de terrains pour jeunes à prix avantageux

GT 5 – Cycle de vie

Idées supplémentaires issues de la consultation citoyenne

Faire face au vieillissement de la population

- Epicerie tournante ou voiture communale pour personnes qui ne possèdent pas de voiture
- Créer des parrainages pour l'accompagnement de personnes handicapées
- Développer les aides à domicile ou la coordination pour permettre aux personnes âgées de rester chez elles
- Développer des parcours santé
- Réfléchir à l'accompagnement des ainés dans l'aide à domicile
- Autoriser plus de logements plein pied

Développer l'intergénérationnel

- Susciter la mise en place d'un service d'échange local pour échange de services entre citoyens
- Création d'un espace de rencontres et d'activités intergénérationnelles
- Intégrer plus les mouvements de jeunesse
- Développer des logements intergénérationnels, des logements modulables, des logements pour familles recomposées
- Logements sociaux de la cité du Roux à l'abandon (à recycler)

Continuer à attirer les jeunes actifs

- Créer Repair-Café
- Informer à propos de la Maison médicale de Frasnes
- Créer une halte-garderie (bébé-bus)
- Améliorer les lieux de divertissement pour les plus jeunes (petite enfance)
- Mettre sur pied une école de devoirs, rattrapage, cours de langue à des horaires adaptés
- Création d'activités extra-scolaires le mercredi après-midi
- Création d'une maison de jeunes (lieu de discussion, scoutisme)
- Action logement pour les jeunes à étendre à d'autres villages que Frasnes
- Privilégier le logement des jeunes de l'entité et leur donner l'occasion de rester

Cycle de vie

Etre une commune pour tous

Rencontrer

Maintenir
Petites structures de services

Aménager
Espaces de repos
Espaces sportifs
Espaces familiaux

Créer
Piscine communale
Espaces pour jeunes

Développer
Logements kangourous

Gérer
Asbl de maisons de village

Organiser
Marchés
Festivités
Activités intergénérationnelles

Se déplacer
Axe de liaison gare de Luttre
Parking de covoiturage

Partager

Transmettre
Connaissances
Ainées ⟷ Jeunes

Echanger
Localement

Aider
Gardes malades
Matériel pour évènements

Intégrer
Séniors
Personnes précarisées
Mouvements de jeunesse

Soutenir

Solidarité
Créer un réseau
Bénévolat

Financer
Associations pour jeunes
Octroi de terrains pour jeunes actifs

Développer
Service citoyen pour jeunes
Activités pour séniors
Accueils et activités extrascolaires

Communiquer Informer

Inventorier
Personnes isolées
Personnes dans le besoin
Personnes pouvant aider

Informer
Via bulletin communale
Via intervenants médico-sociaux

Mettre en avant
Points forts

Moderniser
Site internet

GT 6 – Cadre de vie

Propositions du Groupe de travail

Améliorer la propreté publique et gérer les déchets

Education-Sensibilisation continue

- Promouvoir le grand nettoyage de printemps, y intégrer enfants et nouveaux arrivants
- Communiquer via le bulletin communal et site internet concernant les efforts et obligations
- Création d'un groupe de volontaires afin de constater les anomalies
- Organiser une campagne d'affichage de bons comportements en matière de déchets
- Mettre à disposition des distributeurs de sachets pour déjections canines
- Organiser des balades de sensibilisation
- Revoir l'accès aux parcs à conteneurs

Réduire les émissions CO_2

Sources d'énergie

- Développer le partenariat public-privé
- Suivre l'évolution de panneaux photovoltaïques
- Créer un quartier pilote autonome en énergie
- Continuer l'équipement en réseau de gaz
- Devenir une commune pilote pour les éoliennes axiales chez les particuliers
- Envisager la culture de miscanthus comme source énergétique (biométhanisation)
- Utiliser les énergies renouvelables pour chauffer une piscine communautaire
- Projet en cours: Création d'une unité de biométhanisation

Economies d'énergie

- Informer sur l'isolation des logements
- Organiser des échanges d'expérience concernant l'innovation en terme d'économie énergétique

Augmenter la biodiversité et la diversité paysagère

Promotion et sensibilisation de la biodiversité

- Aménager et ouvrir au public le parc du château de Dobbeleer
- Réaliser des activités de sensibilisation à la biodiversité, avoir une cellule de conseils pour particuliers, octroyer des primes biodiversité
- Distribuer des arbres, arbustes et plantes
- Planter des plantations diversifiées pour attirer divers espèces d'oiseaux dans les espaces publics
- Prévoir une nouvelle plantation par ménage pour chaque octroi de permis d'urbanisme (PU)
- Publier un dépliant pour des conseils au jardin
- Valoriser des chemins et sentiers qui font découvrir la nature
- Valoriser la zone naturelle entre Rèves et Frasnes avec la plantation d'essences autres que le peuplier et la création d'une marre
- Former le personnel à l'entretien des arbres

Concilier les fonctions agricoles et résidentielles

- Développer la culture du miscanthus en bordure de champs
- Sensibiliser les agriculteurs aux méthodes agro-environnementales et climatiques (MAEC)
- Curer régulièrement les fossés des champs

Préserver la ruralité avec le développement urbanistique

- Créer des évènements fédérateurs dans les maisons de village
- Gérer le stationnement pour les nouveaux lotissements/maisons
- Sensibiliser les habitants aux contraintes de la vie agricole
- Rendre les centres villageois attractifs pour les nouveaux arrivants
- Préserver les terres agricoles
- Développer une homogénéité des espaces publics
- Continuer les aménagements des trottoirs des rues Albert 1er, de Bruxelles et du Berger
- Intégrer l'école à la dynamique villageoise
- Développer l'offre Bonvibus pour la desserte scolaire
- Adapter les logements pour séniors afin de les maintenir au village
- Acquérir ou restaurer des habitations délaissées de la cité du Champ à Roux
- Développer des projets innovants en matière de logement
- Aménager des appartements avec espaces extérieurs de qualité
- Permettre la division de logements ou terrains
- Densifier l'habitat

GT 6 – Cadre de vie

Idées supplémentaires issues en consultation citoyenne

Améliorer la propreté publique et gérer les déchets

- Valoriser les déchets organiques (branches, tontes de pelouses, etc.) en production énergétique
- Revoir la politique d'accès (fréquence) aux parcs à conteneurs
- Trouver une solution pur sensibiliser les habitants et les extérieurs à garder les chemins propres (détritus). Ex: amendes, remorque avec avis, filets, poubelles
- Mobiliser les citoyens au nettoyage de printemps (une fois par an)
- Refaire l'opération poules pour les déchets
- Communiquer sur la gestion des déchets (poids des poubelles, tri, etc.)
- Nettoyer les trottoirs (+ rigoles), les pistes cyclables
- Prévoir une signalétique pour le respect de la propreté

Réduire les émissions CO_2

- Installer des panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments agricoles
- Explorer le potentiel de la géothermie pour les habitations privées et les fermes
- Avoir un point de collecte pour les vieux vêtements, vieux meubles (point poste, maison de village)

Augmenter la biodiversité et la diversité paysagère

- La Chapelle: aménager un parc, espace vert pour le public
- Château de Dobbeleer: ouvrir le parc, espace vert pour le public
- Valoriser la zone naturelle entre Frasnes et Rèves
- Mettre des fleurs, Village fleuri
- Aménagements pour la biodiversité (maisons pour insectes, pollinisation, etc.)
- Créer des liaisons biodiversité
- Planter des haies et des arbres, entretenir et sensibiliser (petit guide de recommandations)
- Introduire des niveaux de strates végétales (haies, arbres)
- Gestion différenciée des bords de routes
- Créer des petits quartiers sans herbicides
- Faire de LBV un territoire d'excellence zéro pesticide

Concilier les fonctions agricoles et résidentielles

- Curer régulièrement les fossés des champs
- Créer une zone tampon sans produits chimiques aux abords des habitations
- Proposer des SIE, surfaces à intérêt biologique. Replanter le long des rivières, y interdire les pulvérisations. Promouvoir les autres MAEC
- Informer de la nocivité des tontes de pelouse pour bovins

Préserver la ruralité avec le développement urbanistique

- Préserver les zones agricoles
- Avoir des normes urbanistiques strictes

Cadre de vie

Etre une commune attrayante et durable

Promouvoir

Organiser
Activités
Echanges d'expérience

Sensibiliser
Tri des déchets
MAEC
Vie agricole

Mettre à disposition
Sachets pour défections canines

Piloter
Eoliennes axiales pour les particuliers

Financer
Via primes

Informer et Conseiller
Cellule conseils
Dépliants

Montrer l'exemple

Se loger durablement

Développer
Des projets innovants
Quartier autonome en énergie

Restaurer
Les habitations délaissées

Adapter
Le logement aux séniors
Le stationnement

Densifier
Et diviser les logements ou les terrain

Compenser
Plantations lors d'octroi de PU
Appartements avec espaces extérieurs de qualité

Augmenter l'efficacité/efficience

Limiter les inondations
Culture de miscanthus en bordure de champs
Curer les fossés des champs
MAEC

Augmenter la biodiversité
Distribution de végétaux
Diversifier plantations pour attirer les oiseaux

Energie
Biométhanisation
Culture de miscanthus

Intégrer
Partenariat public-privé
Groupe de volontaires
Enfants
Ecole

Valoriser

Aménager
Trottoirs
Chemins et sentiers
Zone naturelle
Parc du Dobbeleer

Former
Personnel pour l'entretien

Préserver
Terres agricoles

Rendre attractifs les *centres villageois* *via aménagements, évènements*

Evoluer

Suivre
Les avancées technologiques

Equiper
Gaz

Ajuster l'offre à la demande
Horaires parc à conteneurs
Horaires Bonvibus

Merci pour votre attention





Les Bons Villers

Commune de Les Bons Villers

Opération de Développement Rural

Programme Communal de Développement Rural

Cahier de projets







STRATEGIE - OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

DÉFI TRANSVERSAL : IDENTITÉ COMMUNALE ET COMMUNICATION

Axe 1 – Economie agricole, solidaire et circulaire

Etre une commune agricole qui s'ancre durablement dans une économie circulaire et qui participe à l'approvisionnement des villes périphériques

1. Encourager les économies solidaires, sociales et circulaires
2. Donner une visibilité aux agriculteurs et aux productions locales
3. Mise en réseau des acteurs économiques locaux
4. Développer une agriculture innovante tournée vers l'avenir
5. Mettre en valeur les commerces et services existants
6. Soutenir les circuits courts
7. Se nourrir durablement

Axe 2 – Transition énergétique

Etre une commune qui réduit les émissions de gaz à effet de serre et qui agit pour la sécurité de l'approvisionnement énergétique

1. Améliorer la gestion énergétique des bâtiments communaux, de l'éclairage public, des véhicules communaux (réduction des consommations)
2. Impliquer les citoyens dans la transition énergétique
3. Développer les énergies renouvelables et la valorisation des déchets

Axe 3 – Cadre de vie

Etre une commune qui assure la pérennité et la valorisation de son patrimoine et de ses ressources naturelles

1. Faire connaitre, valoriser et développer la biodiversité et le paysage
2. Connaitre et faire connaitre le patrimoine historique et culturel de la commune
3. Valoriser le patrimoine foncier par son réaménagement et sa réaffectation innovante

Axe 4 – Cohésion sociale

Etre une commune pour tous veillant au bien-être social

1. Développer et aménager des lieux de rencontre dans chaque village tout en valorisant les lieux existants
2. Utiliser les technologies digitales comme facilitateur de communication
3. Soutenir et développer la vie associative et culturelle locale
4. Favoriser les activités intergénérationnelles et solidaires
5. Maintenir des jeunes dans la commune
6. Eviter l'isolement des personnes
7. Permettre aux aînés de bien vieillir dans la commune

Axe 5 – Mobilité alternative

Etre une commune connectée par des moyens alternatifs à la voiture

1. Poursuivre les aménagements pour développer un réseau lent efficace, attractif (inter- et intra-village)
2. Sensibiliser, éduquer et promouvoir des modes de déplacements alternatifs
3. Sécuriser les déplacements notamment pour l'accès aux écoles

Les symboles

Lien avec la stratégie :



Axe 1 – Economie agricole et solidaire



Axe 2 – Transition énergétique



Axe 3 – Cadre de vie



Axe 4 – Cohésion sociale



Axe 5 – Mobilité douce

Impact sur la stratégie :

+ : Faible

++ : Moyen

+++ : Fort

Contraintes de réalisation :

+ : Faible

++ : Moyenne

+++ : Forte

Budget :

€ : Petit (< 85.000 €)

€€ : Moyen (85.000 – 500.000 €)

€€€ : Elevé (> 500.000 €)

LISTE DES PROJETS RETENUS POUR LE CAHIER DE PROJETS

1. Centre de formation « Terre en Rèves »
2. Créer un hall relais
3. Développer de nouveaux lieux de vente pour les producteurs locaux
4. Organiser des évènements producteurs/consommateurs
5. Diversifier les canaux de communication pour promouvoir producteurs et commerçants locaux
6. Créer une association de commerçants
7. Développer l'accès aux commerces de la N5 depuis le centre de Frasnes
8. Accroître les échanges commerciaux et de services au niveau local
9. Développer un hébergement touristique adapté au profil de la commune
10. Créer un espace de coworking, centre de services

11. Améliorer l'efficience de l'éclairage public
12. Renouveler la flotte de véhicules communale par des véhicules plus propres
13. Développer le PPP en matière d'énergie avec les habitants
14. Informer les citoyens et les acteurs locaux sur les mesures d'économie d'énergie
15. Favoriser les échanges d'expérience de ménages ayant innové en termes d'économie d'énergie
16. Valoriser les déchets localement : Repair café / Ressourcerie

17. Sensibiliser aux bons comportements en matière de déchets
18. Innover et adapter en termes de logements
19. Réaménager la cité administrative
20. Reconvertir partiellement l'église de Frasnes
21. Valoriser des chemins et sentiers qui font découvrir la nature
22. Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique
23. Créer un groupe et des activités « passeurs de mémoire »
24. Créer des parcours thématiques permettant de découvrir le territoire

25. Mieux informer les citoyens sur les activités, services, emplois, lieux à leur disposition
26. Structurer l'offre culturelle et associative
27. Aménager le parc de Dobbeleer
28. Mieux exploiter les maisons de village
29. Développer des plaines de jeux proches des centres de villages
30. Aménager des endroits où les aînés peuvent s'arrêter
31. Créer des évènements fédérateurs/des festivités
32. Créer un réseau de solidarité
33. Instaurer un service de garde malade pour tous
34. Créer une bricothèque
35. École des devoirs et rencontres intergénérationnelles

36. Sécurisation des déplacements lents par des dispositifs innovants
37. Poursuivre l'aménagement du réseau lent
38. Promouvoir l'autopartage et le covoiturage
39. Développer des bornes CNG et l'utilisation du biogaz
40. Développer des liaisons lentes autour des écoles
41. Créer un système de rang scolaire

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

MODIFICATIONS DE LA LISTE DES PROJETS

PROJETS DÉJÀ EN COURS

2.Sensibiliser les habitants aux contraintes de la vie agricole
Projet du précédent PCDR. Groupe action. A mettre en lot 0.

22.Sensibiliser les agriculteurs aux MAEC
Projet du précédent PCDR. A mettre dans PCDN et en lot 0.

31.Recensement et cadastre énergétique des bâtiments publics
En cours, à travers le PAEDC. A mettre en lot 0.

36.Faire des ateliers, des conférences de sensibilisation à la biodiversité, au paysage
A relayer au PCDN.

37.Planter sur des espaces libres, des terrains publics
Déjà des initiatives existantes avec le PCDN (semaine de l'arbre). Plusieurs plantations en cours.

NOUVEAUX PROJETS PROPOSÉS



10.Créer un espace de coworking, centre de services



11.Améliorer l'efficience de l'éclairage public
12.Renouveler la flotte de véhicules communale par des véhicules plus propres



26. Structurer l'offre culturelle et associative



38.Promouvoir l'autopartage et le covoiturage
39.Développer des bornes CNG et l'utilisation du biogaz

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

MODIFICATIONS DE LA LISTE DES PROJETS

PROJETS REGROUPÉS OU DÉVELOPPÉS

20. Stimuler la collaboration entre producteurs locaux	1. Centre de formation « Terre en Rèves »
	2. Créer un hall relais
	3. Développer de nouveaux lieux de vente pour les producteurs locaux
16. Donner plus de visibilité aux commerces	5. Diversifier les canaux de communication pour promouvoir producteurs et commerçants locaux
	6. Créer une association de commerçants
	7. Développer l'accès aux commerces de la N5 depuis le centre de Frasnes
30.Mieux exploiter les maisons de village	28. Mieux exploiter les maisons de village *> espace pour jeunes* *> papotte café* *> activités seniors*
25.Créer un lieu de rencontre pour mamans et enfants : papotte café	
28. Créer des activités pour seniors dans les maisons de village	
29.Créer des espaces communs pour que les jeunes puissent se retrouver	
14.Mettre en place des activités intergénérationnelles	34.Créer une bricothèque
	35. École des devoirs et rencontres intergénérationnelles

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

MODIFICATIONS DE LA LISTE DES PROJETS

CHANGEMENT D'INTITULÉS PROVISOIRES

11.Créer un produit d'accueil (hébergement) qui attire les visiteurs, en tenant compte du profil de la commune	9.Développer un hébergement touristique adapté au profil de la commune
34.Informer les citoyens sur l'isolation des logements	14.Informer les citoyens et acteurs locaux sur les mesures d'économies d'énergie
35.Organiser des échanges d'expérience de ménages ayant innover en terme d'économie d'énergie	15.Favoriser les échanges d'expérience de ménages ayant innové en termes d'économie d'énergie
26.Créer un repair café	16.Valoriser les déchets localement : repair' café / ressourcerie
8. Faire connaître le patrimoine à travers des « passeurs de mémoire »	23.Créer un groupe et des activités « passeurs de mémoire »
4.Créer des parcours/promenades/jeux itinérants permettant de découvrir le territoire	24.Créer des parcours thématiques permettant de découvrir le territoire
1. Moderniser les canaux d'information pour mieux informer les citoyens sur les activités, services, emplois et lieux à disposition dans leur commune, etc.	25.Mieux informer les citoyens sur les activités, services, emplois, lieux à leur disposition

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Projet n°1 :

Titre provisoire : ***Centre de formation « Terre en Rèves »***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie :

Pays des 4 bras

Impact sur la stratégie : ++

Budget : €€€ Contraintes : +++

- **Description / grandes options du projet :**

- Créer un centre de formation aux métiers du terroir en lien avec le projet « Terre en Rèves »
- Terre en Rèves : reconversion de 22ha en bio et développement d'un centre de maraîchage (2nd ODR, projet en attente)
- Projet GAL : centre de formation avec un programme d'activités de production/ transformation/ commercialisation en circuit court, insertion professionnelle, protection de l'environnement
- Activités de recherche et développement (nouvelles filières) en harmonie avec la création de centres d'activités artisanales innovantes, de cantines ou restaurants de produit du terroir

- **Localisation :** Rèves

- **Partenaires potentiels :** GAL, Cellule Solidarité Emploi (CSE)

DR(EA)²M

Projet n°2 :

Titre provisoire : ***Créer un hall relais***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie :





Pays des 4 bras

Impact sur la stratégie : +++
Budget : €€€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Structure permettant de développer la transformation ou commercialisation de produits agricoles
- Permettre à des agriculteurs de lancer une nouvelle activité sans devoir réaliser de lourds investissements immobiliers
- Atelier partagé : unité de transformation de légumes ou d'autres produits à valeur ajoutée
- Possibilité de s'organiser en coopérative
- Mise en commun d'équipements et de services
- Partenariat producteur/transformateur/professionnel diététique/traiteur

- **Localisation :** Agricoeur (Frasnes), Terre en Rèves

- **Partenaires potentiels :** GAL, Delhaize, agriculteurs, Région wallonne

DR(EA)²M

Projet n°3 :

Titre provisoire : ***Développer de nouveaux lieux de vente pour les producteurs locaux***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie :



Pays des 4 bras

Impact sur la stratégie : ++

Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

A la ferme : magasin à la ferme, cueillette, restauration à la ferme, évènement organisé à la ferme, distributeur automatique de produits fermiers
En dehors de la ferme : marchés, vente en bordure de route, vente par correspondance, vente dans foires et salons, vente dans un point de vente collectif, vente à un groupement d'achat
1 intermédiaire : vente par un autre producteur, vente à un magasin direct (magasins bio « la biosphère », de produits locaux, proximité (épicerie, boulangerie…), rayon produits locaux grande distribution
A des collectivités/restaurants : maisons de repos, crèches, écoles, cantines d'entreprise, hôpitaux, restaurants
Coopérative de producteurs : plusieurs en Wallonie
Dépôt de paniers (GASAP): plusieurs producteurs dans un panier préparé à l'avance imposé par les producteurs (panier-type), décidé par les consommateurs (liste de produits)
Réseau de promotion des produits du terroir : structures associatives ou publiques qui organisent la vente aux consommateurs, produits pouvant être réunis sous une marque collective
Sur internet : réseau de vente en circuit-court existant

- **Localisation :** Hall relais, rayons produits locaux Delhaize, apéros bons villersois, marchés de Frasnes et Mellet, autres évènements (Récré Décibel, etc.)

- **Partenaires potentiels :** GAL (camionnette réfrigérée), CSE, GAC, AFSCA

DR(EA)²M

Projet n°4 :

Titre provisoire : ***Organiser des évènements producteurs/ consommateurs***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Faire des apéros villageois en incluant des produits locaux
- Organiser des marchés festifs avec producteurs locaux
- Table de dégustation/de partage
- Permettre aux habitants de se rassembler autour de ce genre d'évènements
- Fête agricole en été (terroir, vieux tracteurs, producteurs, moisson)

- **Localisation :** site Agricoeur, marché de Frasnes ou Mellet, place de village

- **Partenaires potentiels :** GAC, agriculteurs, commerçants, GAL

DR(EA)²M

Projet n°5 :

Titre provisoire : ***Diversifier les canaux de communication pour promouvoir producteurs et commerçants locaux***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie :

Pays des 4 bras

Impact sur la stratégie : ++
Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Réaliser une brochure présentant les commerçants de l'entité financée par la publicité
- Faire un relevé des petits producteurs dans l'entité à destination des habitants et des commerçants qui souhaiteraient proposer des produits locaux
- Liste des artisans et producteurs locaux sur une page internet (commune ou site de vente de produits locaux en Wallonie), à travers l'application LBV si elle est créée
- Guide et carte des producteurs locaux (en cours avec le GAL)
- Leur donner plus de visibilité sur les panneaux de publicité N5 à l'entrée de Frasnes
- Stand pour les artisans locaux lors d'évènements ou lors des marchés
- Parcours gastronomique autour de la commune

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** GAL, commerçants, Delhaize, accueil champêtre

DR(EA)²M

Projet n°6 :

Titre provisoire : ***Créer une association de commerçants***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : €

Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Permet de mettre en réseau les commerces locaux
- Promotion de leurs produits : brochures, page internet
- Donner plus de visibilité aux commerçants

- **Localisation :** sur toute l'entité ou étendue sur le pays des 4 bras

- **Partenaires potentiels :** commerçants, GAL?

DR(EA)²M

Projet n°7 :

Titre provisoire : ***Développer l'accès aux commerces de la N5 depuis le centre de Frasnes***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +++
Budget : €€ Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Créer un cheminements piétons sécurisés entre le Delhaize et le parc de Dobbeleer / centre sportif
- Créer des lieux de convivialité à proximité des commerces
- Mettre en valeur les commerces/services existants

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :**

DR(EA)²M

Projet n°8 :

Titre provisoire : ***Accroître les échanges commerciaux et de services au niveau local***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Etendre l'utilisation du talent à LBV (monnaie locale VLV, Genappe, CSE, et O-LLN)
- Système d'échange local en y incluant les plus précarisés
- Circuits-courts

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** marchés, commerces, CSE

DR(EA)²M

Projet n°9 :

Titre provisoire : ***Créer un hébergement touristique adapté au profil de la commune***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : €€€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Tenir compte du manque d'attractions touristiques (plutôt séjours courts, une nuit)
- Proposer un type d'hébergement qui correspond au profil des visiteurs
  - Lieu de stationnement pour mobil-homes/camping-cars
  - Classes vertes, pèlerins
- Ou créer un produit d'accueil unique qui attire les visiteurs
  - Hébergements insolites (cabanes, yourtes) qui attire les visiteurs
  - Hébergement pour grands groupes (salles pour les groupes, …)

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** GAL, RCA (régie communale autonome)

DR(EA)²M

Projet n°10 :

Titre provisoire : ***Créer un espace de coworking, centre de services***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Pour répondre aux besoins socio-économiques de la commune
- Permet de donner un espace aux indépendants
- Développer de nouvelles activités économiques (en lien avec l'agriculture)
- Innovation et start-ups

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** GAL

Nouveau

DR(EA)²M

Projet n°11 :

Titre provisoire : ***Améliorer l'efficience de l'éclairage public***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Remplacer l'éclairage actuel par un éclairage plus économique (LED)

- **Localisation :** Administration communale, bâtiments communaux, ensemble de la commune

- **Partenaires potentiels :** POLLEC, UREBA, région

Nouveau

DR(EA)²M

Projet n°12 :

Titre provisoire : ***Renouveler la flotte de véhicules communale par des véhicules plus propres***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**
- Renouveler la flotte avec des véhicules plus écologiques au gaz ou à l'électricité
- En lien avec le développement de borne CNG et du biogaz (projet 40)

- **Localisation :** Administration communale, bâtiments communaux, ensemble de la commune

- **Partenaires potentiels :** POLLEC, PAEDC, région

Nouveau

DR(EA)²M

Projet n°13 :

Titre provisoire : ***Développer le PPP en matière d'énergie avec les habitants***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : €€€ Contraintes : +++

- **Description / grandes options du projet :**

- Mettre en place des PPP avec la commune, les citoyens et des entreprises privés
- Peut prendre la forme d'une coopérative d'énergie renouvelable : groupe de citoyens qui coopère dans le secteur de l'énergie renouvelable, en développant une nouvelle production, en vendant de l'énergie renouvelable ou en fournissant des services pour de nouvelles initiatives
- Dans les domaines de :
    - L'éolien (ferme éolienne)
    - La biométhanisation

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** CPAS (service énergie), unité de biométhanisation du Bois d'Arnelle, POLLEC, région, rescoop, enercoop, asbl passeurs d'énergie

DR(EA)²M

Projet n°14 :

Titre provisoire : ***Informer les citoyens et acteurs locaux sur les mesures d'économies d'énergie***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Information à destination des citoyens et acteurs économiques locaux, sur :
  - l'isolation et la rénovation de logement (usage de la caméra thermique communale)
  - les primes « énergie » et « rénovation » de la DGO4
  - les prêts « écopack, rénopack, accesspack »
  - fournisseurs d'électricité 100% verte et coopérative,
- Faire un diagnostic de consommation d'énergie et plan pluriannuelle de réduction de consommation
- Chantiers participatifs pour transmettre les connaissances
- Pour les entreprises : participer ou investir en capital dans des projets citoyens d'énergie renouvelable, organiser un temps d'échange avec les salariés et partenaires pour les encourager à faire de même

- **Localisation :** ensemble de la commune

- **Partenaires potentiels :** PAEDC, POLLEC, CPAS (service énergie), Maison de l'habitat (Genappe)

DR(EA)²M

Projet n°15 :

Titre provisoire : ***Favoriser les échanges d'expérience de ménages ayant innové en termes d'économie d'énergie***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Établir un inventaire des bonnes pratiques sur la commune
- Répertorier les initiatives via les permis d'urbanisme
- Réaliser un dépliant, des capsules vidéos et les diffuser
- Échange oral dans le cadre des soirées/conférences organisées par le CPAS

- **Localisation :** ensemble de la commune

- **Partenaires potentiels :** CPAS (service énergie), Maison de l'habitat (Genappe), asbl passeurs d'énergie

DR(EA)²M

Projet n°16 :

Titre provisoire : ***Valoriser les déchets localement : repair' café / ressourcerie***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +++
Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Créer un lieu de convivialité permettant un échange de connaissance
- Soutient à l'économie sociale et solidaire
- Viabilité repose sur l'apport volontaire et l'accès au parc à conteneurs de Rèves (ex. bennes spécifiques aux déchets ré-employables pourraient être mises en place dans les déchetteries, avec un personnel chargé de l'accueil et de l'orientation des personnes, ainsi que du tri)
- Convention à mettre en place avec Tibi et les éco-organismes
- Accompagner par des mesures contraignantes : augmenter le taux de réemploi visé ou appliquer un taux de TVA plus faible (5,5% au lieu de 20%) pour les produits issus du réemploi
- Valorisation par d'autres moyens : biométhanisation, incitation au compostage individuel ou collectif ?

- **Localisation :** Rèves

- **Partenaires potentiels :** Tibi (ICDI), parc à conteneurs de Rèves, ressourcerie du Val de Sambre, GAL, CSE

DR(EA)²M

Projet n°17 :

Titre provisoire : ***Sensibiliser aux bons comportements en matière de déchets***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Campagne d'affichage pour sensibiliser au bon comportement
- Communiquer dans le bulletin/ sur le site internet communal sur les efforts faits, les obligations citoyennes en matière de déchets
- Organiser des balades qui sensibilisent
- Promouvoir le grand nettoyage de printemps
- Sensibilisation par la création de lieux qui valorisent les déchets (projet 17 : repair café/ressourcerie)

- **Localisation :** ensemble de la commune

- **Partenaires potentiels :** Be-Wapp, PCDN

DR(EA)²M

Projet n°18 :

Titre provisoire : ***Innover et adapter en termes de logement***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : €€€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Identifier les besoins et les priorités sur la commune
- Adapter les logements actuels aux besoins grâce à des projets innovants
- Développer des projets innovants (habitat groupé, logements tremplins, *community land trust* [1], etc.)
- Informer sur la possibilité de transformation des logements (logement kangourou)
- Poursuivre l'octroi de terrains pour jeunes à prix avantageux
- Favoriser la mixité / l'intergénérationnel au sein d'un bâtiment

- **Localisation :** site Agricoeur (terrain communal à bâtir)

- **Partenaires potentiels :** PCAL, community land trust wallonie

[1] *Une organisation sans but lucratif qui acquiert, possède et gère des terrains et des bâtiments pour le bien de la collectivité pour les maintenir accessibles à perpétuité à des personnes plus fragilisées et faire de la terre un bien commun, géré par la collectivité.*

[2] *Maison unifamiliale scindée en deux logements, autonomes mais groupés, pour y accueillir aux étages, un jeune ménage ou une famille et au rez-de-chaussée, un couple ou une personne âgée.*

DR(EA)²M

Projet n°19 :

Titre provisoire : ***Réaménager la cité administrative***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +++
Budget : €€€ Contraintes : +++

- **Description / grandes options du projet :**

- Etudier la reconversion de la cité administrative
- Démolir les bâtiments qui occupe la place de Frasnes pour réaménager un espace public
- Panneaux solaires sur le toit de l'église
- Création d'une maison multiservices dans l'administration communale
- Liaison lente entre chambre échevinale et cité administrative
- Recensement et cadastre énergétique des bâtiments publics (PAEDC)

- **Localisation :** Frasnes-lez-Gosselies, Cité administrative

- **Partenaires potentiels :** POLLEC

DR(EA)²M

Projet n°20 :

Titre provisoire : ***Reconvertir partiellement l'église de Frasnes***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : €€€ Contraintes : +++

- **Description / grandes options du projet :**

- Etablir le bilan sanitaire
- Taux et type d'occupation
- Etudier la reconversion de l'église de Frasnes : espaces de services socio-collectifs : salle de cérémonies communales, bibliothèque, antenne centre culturel, antenne académie de musique… en privilégiant des fonctions complémentaires à ce qui existe déjà

- **Localisation :** Frasnes

- **Partenaires potentiels :** Fabrique d'église de l'entité, évêché, Agence Wallonne du Patrimoine

L'église de Villers-Perwin n'est pas propriété communale, sa reconversion relève du domaine privée.

DR(EA)²M

Projet n°21 :

Titre provisoire : ***Valoriser des chemins et sentiers qui font découvrir la nature***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +++
Budget : €€€ Contraintes : +++

- **Description / grandes options du projet :**

- Identifier les sentiers, les rouvrir ou les valoriser
- Mettre à jour les cartes de promenade du Pays de Geminiacum
- Réaliser des plantations qui favorisent la biodiversité (arbres, arbustes, plantes)

- **Localisation :** à identifier

- **Partenaires potentiels :** sentiers.be, PCDN

DR(EA)²M

Projet n°22 :

Titre provisoire : ***Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +++
Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Faire des plantations d'arbres
- Développer l'accès des zones naturelles par des itinéraires mobilité douce
- Renouveler ou mettre à jour les panneaux sur la faune et la flore
- Prévoir des activités ludiques pour les enfants
- Zone naturelle Rèves-Frasnes : boisement d'essences différentes du peuplier, création d'une mare

- **Localisation :** zone naturelle entre Frasnes et Rèves, site du Marais à Frasnes, La Mée à Villers-Perwin,…

- **Partenaires potentiels :** PCDN, DNF

DR(EA)²M

Projet n°23 :

Titre provisoire : ***Créer un groupe et des activités « passeurs de mémoire »***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Identifier des passeurs d'histoires/patrimoine/art et réaliser des capsules vidéos
- Recenser le petit patrimoine
- Inventorier le patrimoine communal, identifier les biens qu'il n'est pas indispensable de conserver
- Création d'un groupe "passeurs de mémoire"
- Valoriser la chaussée romaine

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** groupe action, GAL, RODAVA, CODERM, CCATM

DR(EA)²M

Projet n°24 :

Titre provisoire : ***Créer des parcours thématiques permettant de découvrir le territoire***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie :



Pays des 4 bras

Impact sur la stratégie : +++

Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Découvrir les sites d'intérêt, les histoires locales, la gastronomie, le paysage, la biodiversité

Différents thèmes

- Parcours histoire/patrimoine
- Parcours espaces verts, nature, biodiversité
- Parcours gastronomie, produits du terroir
- Parcours « noms des arrêts de bus »
- Parcours Napoléon
- Parcours « LBV, un village qui roule »

Différents moyens

- Option à vélo, à pied, à cheval,…
- QR codes / panneaux le long des itinéraires
- Ballades contées
- Cartes promenades (pied, vélo, cheval…)
- Réseau de points nœuds à vélo, parcours à la carte en suivant les balises
- (Evènement :) Jeu parcourant les villages et sites d'intérêt

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** GAL, PCM, PCDN, PCS, Rodava, Coderm, Accueil champêtre, sentier.be, geocaching, etc.

DR(EA)²M

Projet n°25 :

Titre provisoire : ***Mieux informer les citoyens sur les activités, services, emplois, lieux à leur disposition***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +++
Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Création d'une application « Les Bons Villers » pour être un territoire connecté
- Retravailler et moderniser le site internet (partenariat bénévolat citoyen)
- Multiplier les canaux (Facebook, newsletter, calendrier partagé, site internet)
- Diffuser les offres d'emplois locales sur le site
- Inventaire des salles privées et publiques pour la location
- Faire connaître le Centre pilote (services jardinage aux particuliers)
- Informer les aînés de ce qui existe via les intervenants
- Information récurrente dans le bulletin communal avec les services disponibles
- Mettre en avant les points forts de la commune
- Communiquer sur les obligations citoyennes en matière de gestion des déchets
- Utiliser Taxi stop, une plateforme citoyenne, le site internet pour promouvoir le covoiturage

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** PCS, service communication, bénévolat citoyen, EPN, etc.

DR(EA)²M

Projet n°26 :

Titre provisoire : ***Structurer l'offre culturelle et associative***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie :






Pays des 4 bras

Impact sur la stratégie : ++
Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**
- Avoir un point de contact associatif
- Promouvoir l'offre culturelle auprès des habitants
- Faire bénéficier les habitants d'une offre culturelle plus large grâce au GAL

- **Localisation :** Agricoeur, Eglise de Frasnes, maisons de villages

- **Partenaires potentiels :** association locale, groupe action, GAL

Nouveau

DR(EA)²M

Projet n°27 :

Titre provisoire : ***Aménager le parc de Dobbeleer***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : €€€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Réaliser l'état sanitaire des arbres
- Aménager un accrobranche, parcours vita, parcours biodiversité, etc.
- Créer des espaces de pique-nique
- Penser le parc comme un espace intergénérationnel (crèche, espace pour les jeunes, pour les aînés)
- Aménager des espaces pour que les aînés puissent faire du sport
- Créer des espaces communs pour que les jeunes puissent se retrouver
- Développer des lieux accueillants pour les familles
- Aménager une plaine de jeux
- Eventuellement prévoir un espace de jardin partagé pour les logements publics

- **Localisation :** Parc de Dobbeleer, Frasnes-lez-Gosselies

- **Partenaires potentiels :** Province du Hainaut, PCDN

DR(EA)²M

Projet n°28 :

Titre provisoire : ***Mieux exploiter les maisons de village***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Mixité de fonctions, de personnes, d'activités
- Salles utilisées pour différentes fonctions selon l'heure de la journée :
  - Papotte café, espace de rencontre mère-enfant (famille)
  - Espace pour les jeunes
  - Activités pour les aînés
- Trouver un mode de gestion viable :
  - asbl villageoises,
  - asbl dédiées à d'autres activités mais qui peuvent également reprendre la gestion
- Activités dans les maisons de village : lecture de contes, tournoi jeux (échec, jeux de société), etc.
- Activités aux alentours : terrains de sports pour les jeunes

- **Localisation :** maisons de villages

- **Partenaires potentiels :** RCA, PCS, asbl

DR(EA)²M

Projet n°29 :

Titre provisoire : ***Développer des plaines de jeux proches des centres de villages***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Permet de développer des espaces de vie pour les familles au cœur des villages
- Permet de développer des lieux de convivialité à proximité des commerces
- Profiter du développement de la crèche pour installer une plaine de jeux dans le parc de Dobbeleer

- **Localisation :** parc de Dobbeleer, PCA La Chapelle, place du terminus (Mellet)

- **Partenaires potentiels :** PCS

DR(EA)²M

Projet n°30 :

Titre provisoire : ***Aménager des endroits où les aînés peuvent s'arrêter***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Bancs le long des itinéraires lents
- Lieux de convivialité à proximité des commerces, dans les villages

- **Localisation :** à identifier

- **Partenaires potentiels :** CCCA

DR(EA)²M

Projet n°31 :

Titre provisoire : ***Créer des évènements fédérateurs / festivités***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +
Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Festivités : apéros afterwork, barbecue de quartier, fêtes des voisins…
- Jeux intervillages, rallye du savoir
- Evènements sportifs, jeux itinérants permettant de découvrir les villages
- Journée médiévale dans le cadre du GAL

- **Localisation :** maisons de village, centre sportif, Agricoeur, etc.

- **Partenaires potentiels :** PCS, comités des fêtes, RCA, GAL, associations

DR(EA)²M

Projet n°32 :

Titre provisoire : ***Créer un réseau de solidarité***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +++

Budget : € Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Réseau de solidarité à l'échelle des villages/quartiers avec personnes ressources
- Recensement personnes isolées
- Base de données/site internet pour mettre en lien les personnes dans le besoins et celles pouvant aider
- Développer le service citoyen pour les jeunes
- Intégrer les mouvements de jeunesse dans les actions intergénérationnelles
- Formation en informatique / smartphone par les jeunes pour les aînés (mais déjà EPN)
- Système d'échange local en y incluant les plus précarisés (projet 9)

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** PCS, service citoyen, SENOAH asbl

DR(EA)²M

Projet n°33 :

Titre provisoire : ***Instaurer un service de garde malade pour tous***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +
Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Garde malade accessible pour tous (aînés aussi)
- Service de puéricultrices mobiles pour garder les enfants malades

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** PCS, maison médicale, Observatoire de la Santé du Hainaut

DR(EA)²M

Projet n°34 :

Titre provisoire : ***Créer une bricothèque***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : €€ Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**
- Dans une dynamique d'économie sociale et solidaire
- Consommation collaborative, économie de la fonctionnalité (achat d'un service plutôt que d'un bien)
- Permet le prêt de matériel de bricolage
- Conseils de bricolage prodigués par des bénévoles et des ateliers de développement et diffusion de savoir-faire : formation entretien maison, petit travaux pour personnes seules
- Possibles emplois d'insertion (bricothécaires)
- Peut être portée par une association locale

- **Localisation :** maison de village

- **Partenaires potentiels :** citoyens

DR(EA)²M

Projet n°35 :

Titre provisoire : ***Ecole des devoirs et rencontres intergénérationnelles***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +
Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**
- Ecole des devoirs données par des aînés
- Journées où les écoles iraient à la rencontre des aînés dans les maisons de repos : journée jeux de société, spectacles par les enfants (théâtres, chorale) dans les maisons de repos, etc.

- **Localisation :** Maisons de village, maisons de repos

- **Partenaires potentiels :** PCS, écoles

DR(EA)²M

Projet n°36 :

Titre provisoire : ***Sécurisation des déplacements lents par des dispositifs innovants (projet pilote)***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +

Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Projet qui vise à améliorer la qualité des déplacements
- Il pourrait être réalisé sur une portion de chemins puis être étendu à d'autres axes (projet pilote)
- Sécuriser par des aménagements (objets ou barrières physiques) ne permettant pas l'accès des voitures mais laissant l'accès aux véhicules agricoles
- Aménager une liaison fonctionnelle réservée aux cyclo-piétons permettant de lier les villages

- **Localisation :**

- le long de la N5 (lien entre les villages) : chemin de Thiméon, chemin du Moulin à Quoisse, (prolonger sur le chemin de Nivelles pour rejoindre Frasnes ou Rèves)

- **Partenaires potentiels :** GAL, PCM

DR(EA)²M

Projet n°37 :

Titre provisoire : ***Poursuivre l'aménagement du réseau lent***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +++
Budget : €€€ Contraintes : +++

- **Description / grandes options du projet :**

- Aménager des itinéraires lents, de promenade et/ou aménagements connexes (signalisation, éclairage)
- Mise en lumière de sentiers/ruelles fonctionnels pour se déplacer dans les villages en évitant les axes routiers dangereux : signalisation, dénomination, éclairage
- Indiquer par un marquage au sol la zone vélo/piéton dans les centres de villages
- Améliorer la signalétique (panneau uniforme, couleur distincte, indiquer le temps, la distance, etc.)
- Planter des arbres le long des chemins réservés à la mobilité douce (ombre)
- Créer un RAVeL pour rejoindre le réseau RaVeL des autres communes
- Cheminements piétons sécurisés pour accès aux commerces (entre Delhaize et centre sportif)
- QR code le long des balades

- **Localisation :**

- ancienne ligne de chemin de fer, etc.
- sentier qui permet de relier la rue Léon Mercier à la place Helsen
- chemin de la Blanchisserie à la place Helsen

- **Partenaires potentiels :** GAL, PCM, Accueil champêtre, CCATM, etc.

DR(EA)²M

Projet n°38 :

Titre provisoire : ***Promouvoir l'autopartage et le covoiturage***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie :



Pays des 4 bras

Impact sur la stratégie : +

Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- coopérative pour développer des services d'autopartage proches des territoires sous forme de SCIC, permettant d'associer les collectivités locales (Cityz, France & Partago, Flandres)
- ou à travers l'utilisation de site existant (cambio, cozycar, wibee, caramigo, taxi stop)
- parking adapté pour le covoiturage (PCDR Genappe) (GAL)

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** GAL

Nouveau

DR(EA)²M

Projet n°39 :

Titre provisoire : ***Développer des bornes CNG et l'utilisation du biogaz***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie :



Pays des 4 bras

Impact sur la stratégie : ++

Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Développer des bornes CNG
- Production de biogaz qui pourrait servir aux véhicules communaux (projet 13)

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** biométhanisation (production Bois d'Arnelle), POLLEC, PAEDC

Nouveau

DR(EA)²M

Projet n°40 :

Titre provisoire : ***Développer des liaisons lentes autour des écoles***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +
Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Collège de Rèves – prolonger la piste cyclable Frasnes-Rèves vers le Cadeau et le Blocus pour contourner le centre du village (village-rue)
- Collège de Rèves – liaison avec Genappe (projet transcommunal)
- Ecole maternelle de Villers-Perwin (pas de trottoirs) – créer un sentier entre la place (espace de stationnement) et l'école
- Ecole de Mellet (problème du stationnement en double file à la rue d'En-Dessous) – aménager un accès piétons et poussettes via le chemin des Prés
- Ecole de Wayaux – améliorer la liaison par le sentier Journaux (petit quartier avec enfants), quel est le statut de ce sentier ?

- **Localisation :** Collège de Rèves, école de Villers-Perwin, école de Mellet, école de Wayaux

- **Partenaires potentiels :** écoles

DR(EA)²M

Projet n°41 :

Titre provisoire : ***Créer un système de rang scolaire***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : € Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- A pied ou à vélo
- Exemple d'initiative comme le « serpent mobile »

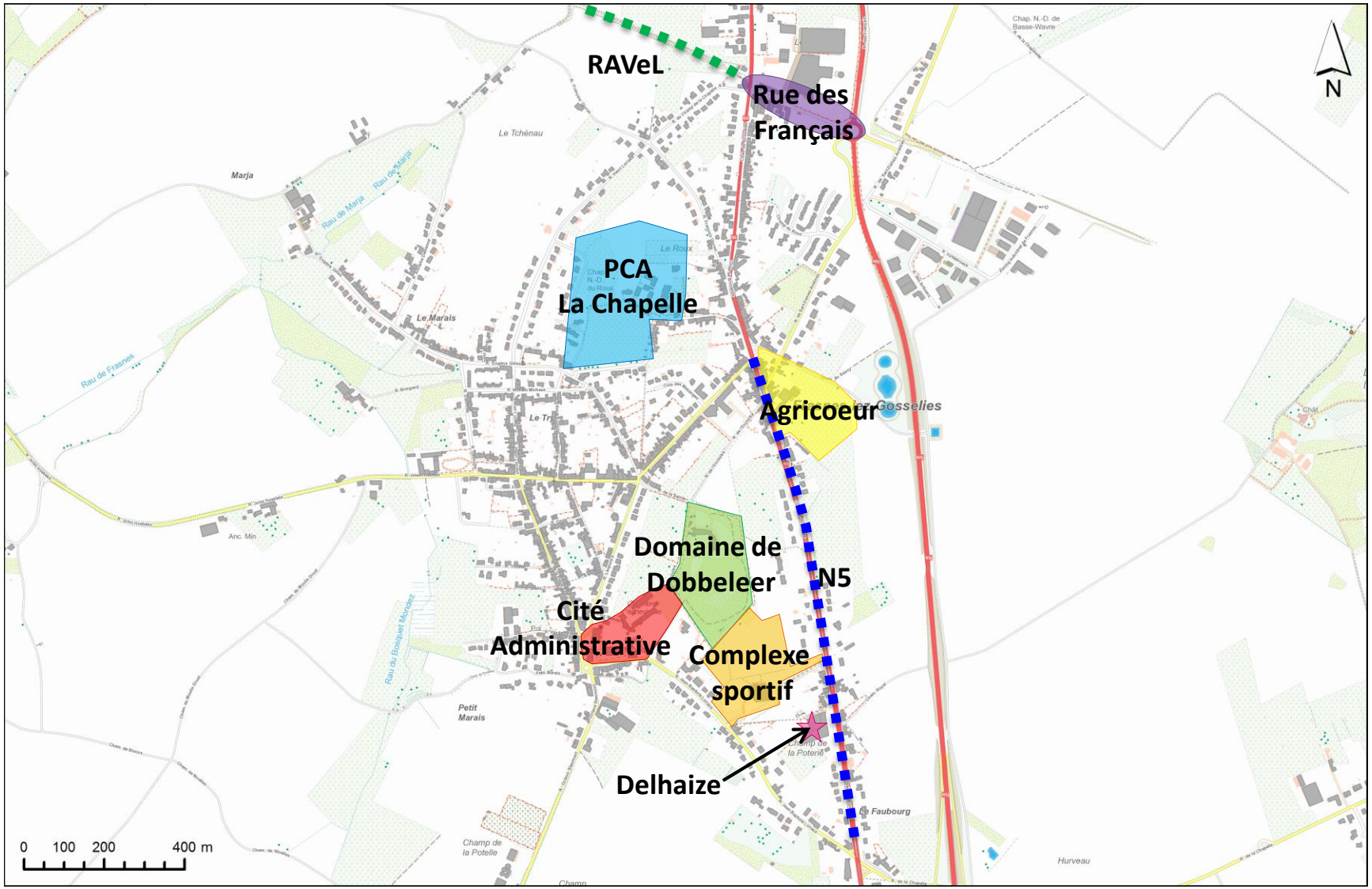
- **Localisation :** écoles de la commune

- **Partenaires potentiels :** PCM

DR(EA)²M

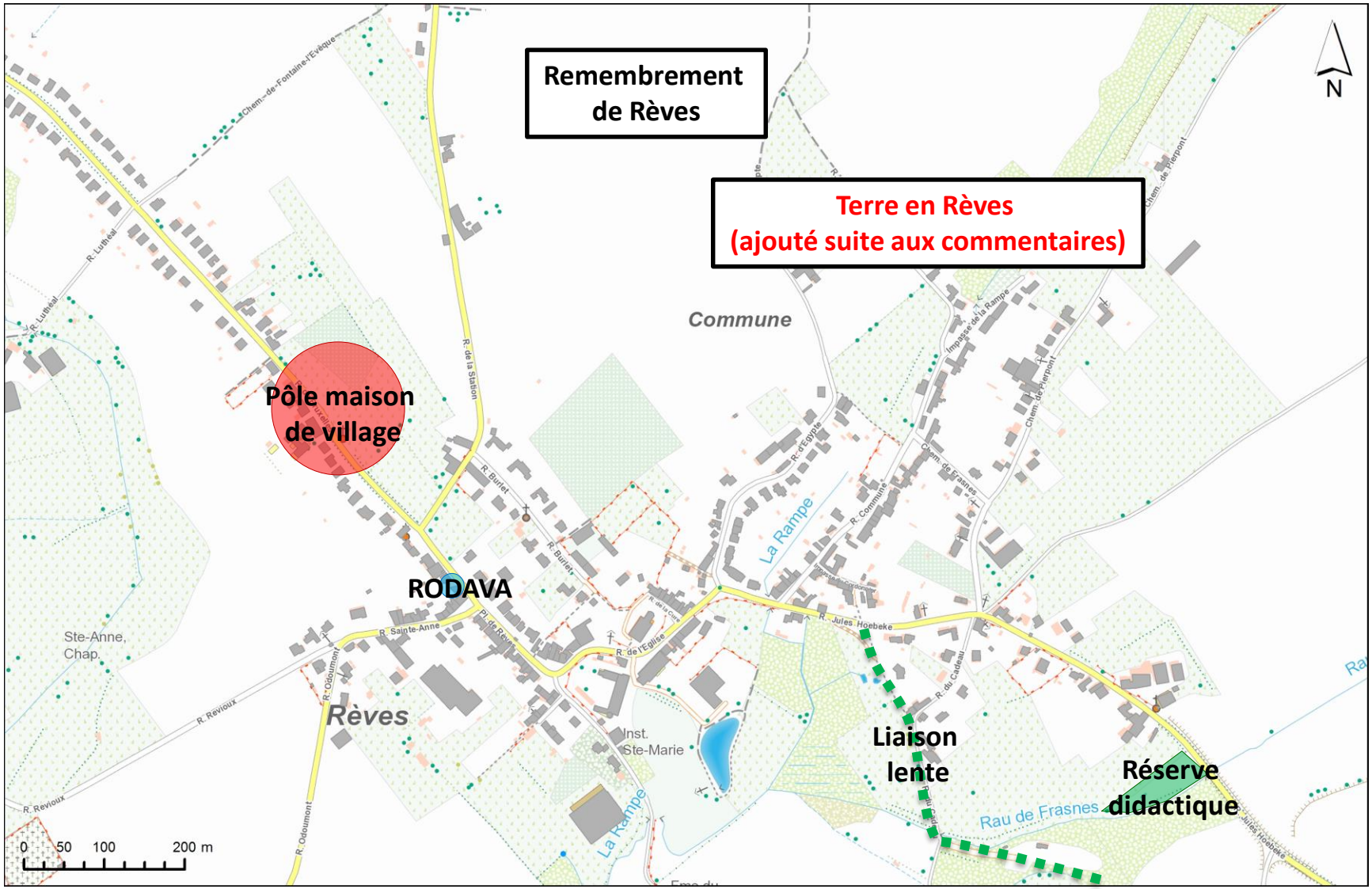
Annexes

ZONES A ENJEUX - FRASNES



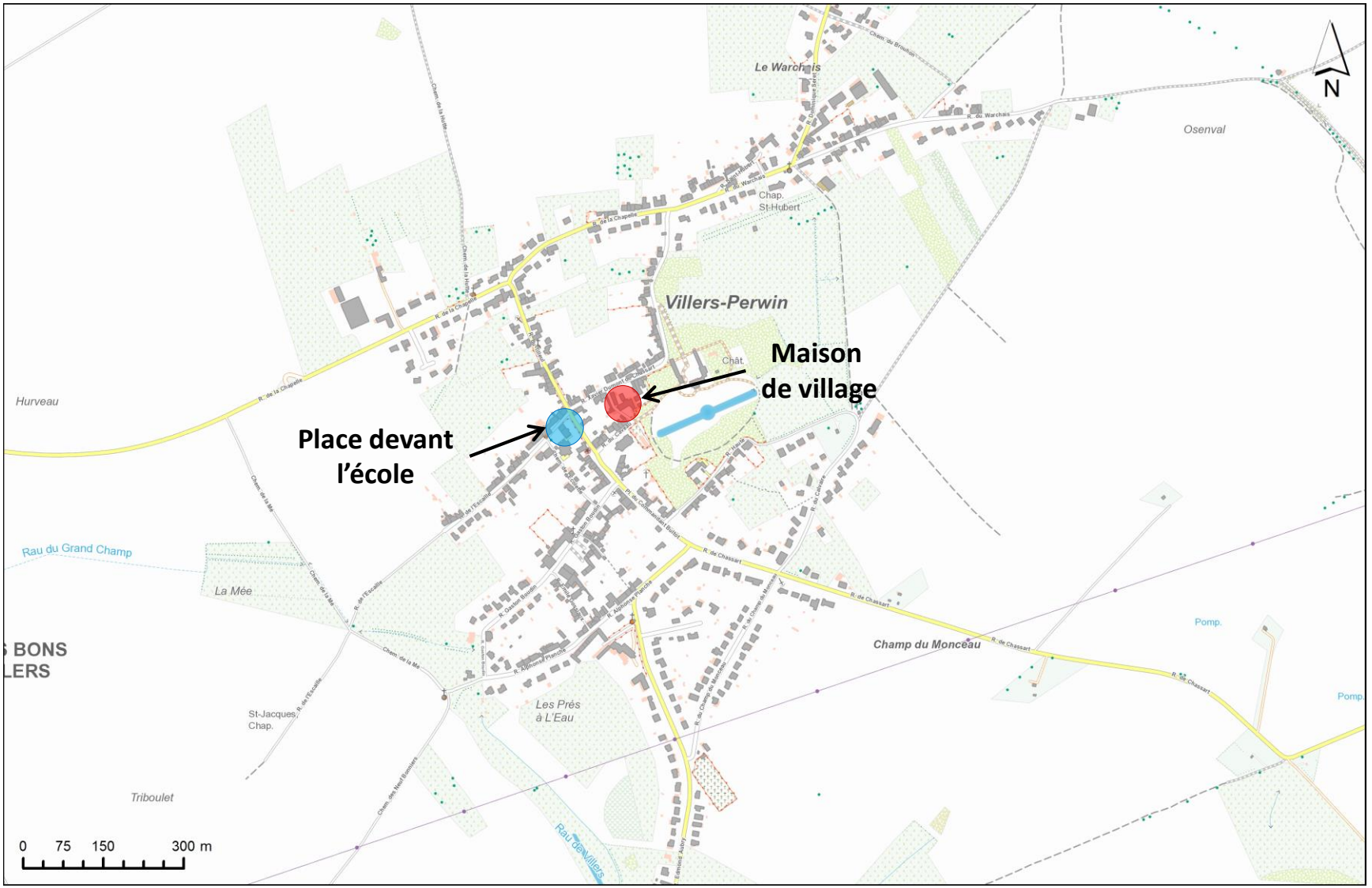
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

ZONES A ENJEUX - RÈVES



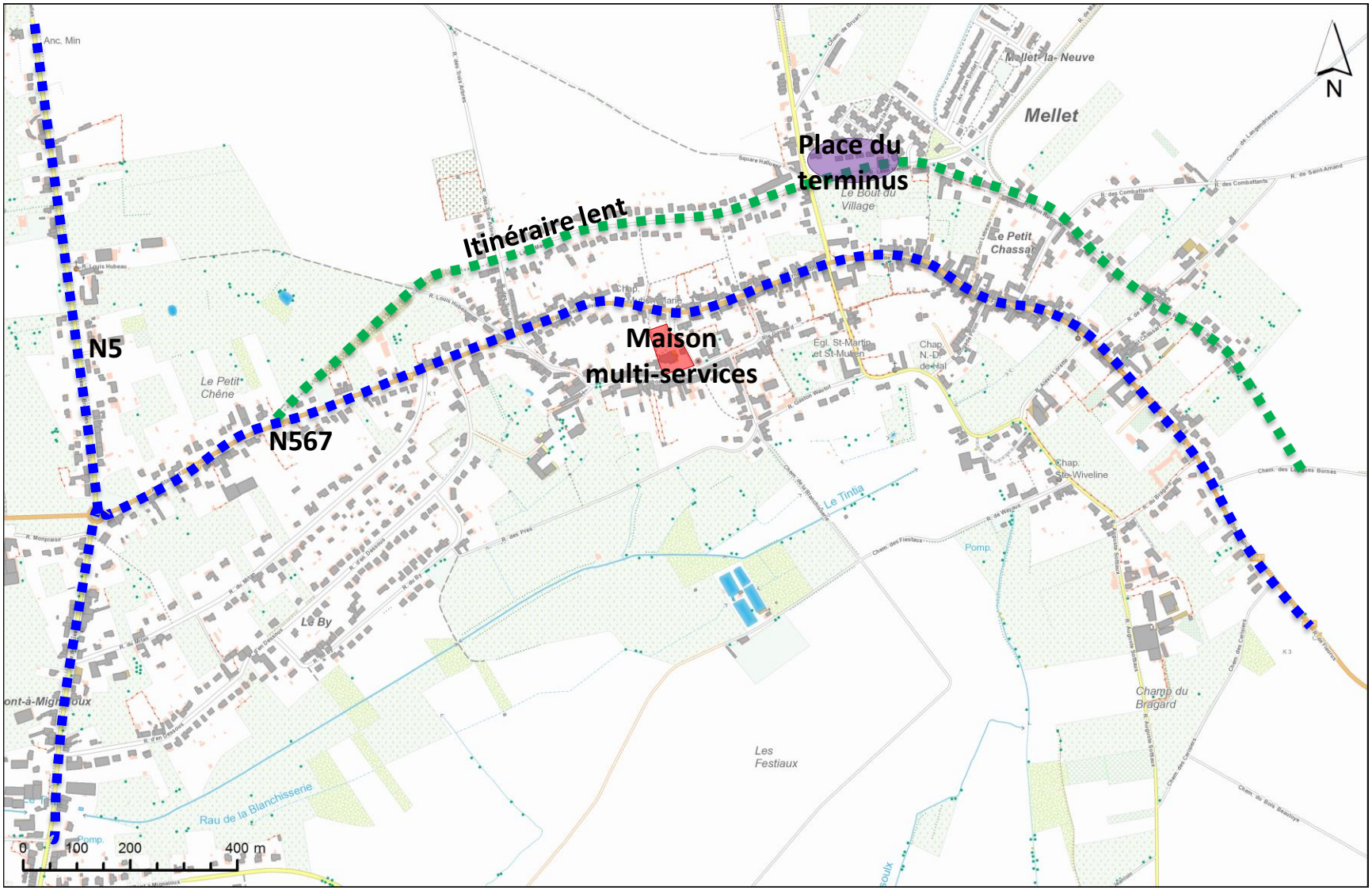
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

ZONES A ENJEUX – VILLERS-PERWIN



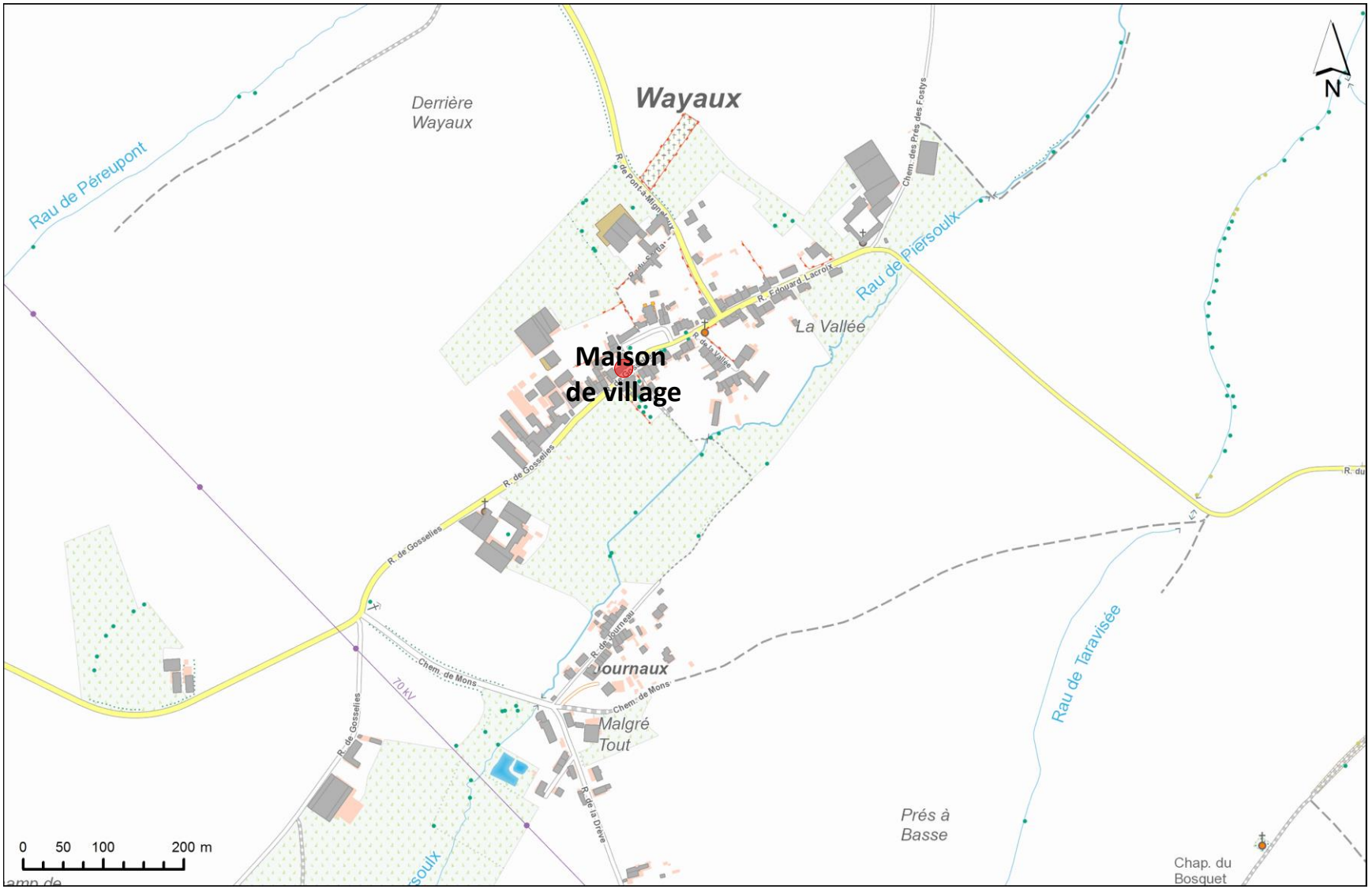
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

ZONES A ENJEUX - MELLET



DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

ZONES A ENJEUX - WAYAUX



DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

GT 4 – Economie locale

Propositions du Groupe de travail

Valoriser les activités agricoles et intégrer les agriculteurs au processus de développement

Visibilité et promotion des activités agricoles via le GAL

- Mettre la liste des agriculteurs sur le site internet communal

3 Compléter l'horaire du Bonvibus pour correspondre avec les marchés de Frasnes et Mellet

1 Lister et établir des synergies avec des initiatives de vente de produits locaux

5 Stimuler la collaboration entre producteurs locaux afin de créer des ateliers pour la transformation et une centrale de vente

1 Vendre des produits locaux à l'AD Delhaize

6 Organiser un marché des producteurs locaux

5 Editer une carte/dépliant des producteurs locaux
Avec horaires et jours de fermeture

- Cartographier les activités agricoles (redondances et opportunités)

2 Mettre en place une fête agricole en été

- Golf champêtre

Développer des filières innovantes en lien avec Accueil Champêtre et via le GAL

3 Créer un partenariat entre producteurs, transformateurs, professionnels diététiques et traiteurs

3 Production de plantes médicinales

2 Insertion sociale dans le maraichage

- Projet privé en cours: Unité de bio-méthanisation

Développer l'économie dans une dimension supracommunale

Association avec la reconversion de l'ancien site de Caterpillar

1

- Développer des PME valorisant des ressources de la campagne

2 Créer des emplois durables

1x/mois changement de village
- **Prévoir chapiteau (météo??)**
- **Prévoir les transports pour personnes seules ou sans voiture**

Maintenir et développer les commerces et services

Abords et accès aux commerces

1 Créer des cheminements piétons entre les commerces et avec le centre sportif

1 Créer des lieux de convivialité à proximité des commerces

Création des commerces et services manquants

2 Favoriser les services manquants **et les commerces manquants**

- Aménager un cimetière pour animaux

3 Créer une halle pour producteurs locaux sur le site Agricoeur

2 Créer un inventaire des professions médicales et susciter l'installation des services manquants dans la future maison médicale

1 Créer une association de commerçants

- Installation d'un dépôt de colis par village ou pour l'entité

1 Développer le centre sportif et créer des évènements sportifs

- Développer l'offre de services

Communication

3 Lister les petits agriculteurs et commerçants ouverts à la vente de produits locaux

- Créer brochure de présentation des commerçants

- Donner plus de visibilité aux commerces locaux via les panneaux publicitaires

3 Diffuser les offres d'emploi au sein de la commune sur le site communal

1 Lister les salles disponibles à la location à destination des particuliers et des entreprises

Développer l'emploi local et l'économie alternative

Monnaie locale

3 Etendre l'utilisation du talent à LBV

E-commerce

- Créer un point de collecte des colis en drive-in

Economie sociale et solidaire

1 Rendre la cellule solidarité emploi plus attractive

3 Faire connaitre le centre pilote et les services de jardinage pour particuliers

Economie circulaire

1 Créer une unité de transformation de légumes ou d'autres produits

GT 5 – Cycle de vie

Sont des projets à rassembler

Propositions du Groupe de travail

Faire face au vieillissement de la population

Lieux de repos

- Aménager des espaces de repos
- Aménager des espaces pour personnes âgées sportives

Nouveaux services

1 Mise en place de garde malade à domicile

2 Organiser des marchés dans les villages sans commerce

2 Cours d'internet pour personnes âgées
Ou informer que ça existe déjà

3 Activités pour séniors dans les maisons de village

Réseau de solidarité

- Informer des associations/projets mis en place via les intervenants médico-sociaux

8 Créer un réseau de solidarité à l'échelle des villages ou quartiers avec des personnes ressources

- Informer des services disponibles via le bulletin communal
- Recenser les personnes isolées

Attention, si enfant trop jeune, l'intergénérationnel en maison de repos est très compliqué car personne généralement + dépendante ou démente

Développer l'intergénérationnel

Vie de quartier / de village

- Aide matérielle pour les fêtes de quartier

1 Créer/garder de petites structures villageoises

1 Créer des asbl de gestion des maisons de village

Valorisation des compétences

- Développer système d'échange local en incluant les personnes avec une situation précaire

3 Mise en place d'une école de devoirs données par les ainés

Travail avec les jeunes

1 Développer le service citoyen pour les jeunes

2 Intégrer les mouvements de jeunesse dans les actions intergénérationnelles

2 Formations en informatique/téléphonie mobile par les jeunes pour les ainés

Lieux intergénérationnels

1 Créer une piscine communale

3 Favoriser les rencontres intergénérationnelles entre les MR, crèches et écoles maternelles

Logement

1 Développement de logements kangourous

Réseau de solidarité

1 Créer une base de données des personnes dans le besoin et pouvant aider et organiser un bénévolat

Continuer à attirer les jeunes actifs

Et surtout garder les jeunes

Lieux de détente / de rencontre

3 Créer des espaces communs pour les jeunes

1 Développer des lieux accueillants pour les familles

1 Créer des festivités

Accessibilité du territoire

2 Créer une liaison vers la gare de Luttre et un parking de covoiturage

Accueil de l'enfance et de la jeunesse

1 Service de gardes d'enfants malades (puéricultrices mobiles)

3 Soutenir les association s'occupant de jeunes

4 Mise en place de milieux d'accueil avec horaires adaptés aux parents travailleurs

- Accroitre l'offre extra-scolaire

1 Communication

1 Mettre en avant les points forts de la commune

- Moderniser le site internet

Permettre aux jeunes de rester à LBV

2 Poursuivre l'octroi de terrains pour jeunes à prix avantageux

Aide à la création de maisons kangourou. La commune peut aider/faciliter les démarches pour que la particulier puisse faire une maison kangourou

GT 6 – Cadre de vie

Propositions du Groupe de travail

Améliorer la propreté publique et gérer les déchets

Education-Sensibilisation continue

4 Promouvoir le grand nettoyage de printemps, y intégrer enfants et nouveaux arrivants

1 Communiquer via le bulletin communal et site internet concernant les efforts et obligations

- Création d'un groupe de volontaires afin de constater les anomalies

1 Organiser une campagne d'affichage de bons comportements en matière de déchets

- Mettre à disposition des distributeurs de sachets pour déjections canines

- Organiser des balades de sensibilisation

- Revoir l'accès aux parcs à conteneurs

Mettre des critères CO2 lors de l'attribution de marchés publics

Réduire les émissions CO_2

Sources d'énergie

- Développer le partenariat public-privé

- Suivre l'évolution de panneaux photovoltaïques

1 Créer un quartier pilote autonome en énergie

7 Continuer l'équipement en réseau de gaz

4 Devenir une commune pilote pour les éoliennes axiales chez les particuliers

- Envisager la culture de miscanthus comme source énergétique (biométhanisation)

1 Utiliser les énergies renouvelables pour chauffer une piscine communautaire

- Projet en cours: Création d'une unité de biométhanisation

Economies d'énergie

- Informer sur l'isolation des logements

3 Organiser des échanges d'expérience concernant l'innovation en terme d'économie énergétique

Augmenter la biodiversité et la diversité paysagère

Promotion et sensibilisation de la biodiversité

1 Aménager et ouvrir au public le parc du château de Dobbeleer

4 Réaliser des activités de sensibilisation à la biodiversité, avoir une cellule de conseils pour particuliers, octroyer des primes biodiversité

- Distribuer des arbres, arbustes et plantes

1 Planter des plantations diversifiées pour attirer divers espèces d'oiseaux dans les espaces publics

- Prévoir une nouvelle plantation par ménage pour chaque octroi de permis d'urbanisme (PU)

- Publier un dépliant pour des conseils au jardin

7 Valoriser des chemins et sentiers qui font découvrir la nature

1 Valoriser la zone naturelle entre Rèves et Frasnes avec la plantation d'essences autres que le peuplier et la création d'une marre

1 Former le personnel à l'entretien des arbres

Concilier les fonctions agricoles et résidentielles

- Développer la culture du miscanthus en bordure de champs

1 Sensibiliser les agriculteurs aux méthodes agro-environnementales et climatiques (MAEC)

- Curer régulièrement les fossés des champs

Ne pas empêcher les coqs de chanter ni rouspéter si engins agricoles travaillent la nuit. Si pas ok on reste en ville

Revaloriser le bâti existant pour améliorer l'habitat et densifier

Pour éviter au mieux les chutes de grosses branches d'arbres lors d'orages/coups de vent

Préserver la ruralité avec le développement urbanistique

2 Créer des évènements fédérateurs dans les maisons de village

- Gérer le stationnement pour les nouveaux lotissements/maisons

1 Sensibiliser les habitants aux contraintes de la vie agricole

- Rendre les centres villageois attractifs pour les nouveaux arrivants

3 Préserver les terres agricoles

les zones vertes

1 Développer une homogénéité des espaces publics

1 Continuer les aménagements des trottoirs des rues Albert 1er, ~~de Bruxelles~~ et du Berger **et rue Haut Sart**

pas de trottoirs

1 Intégrer ~~l'école~~ à la dynamique villageoise **Collège uniquement**

- Développer l'offre Bonvibus pour la desserte scolaire

2 Adapter les logements pour séniors afin de les maintenir au village

- Acquérir ou restaurer des habitations délaissées de la cité du Champ à Roux

- Développer des projets innovants en matière de logement

2 Aménager des appartements avec espaces extérieurs de qualité

Terrasses permettant de s'y asseoir/manger

1 Permettre la division de logements ou terrains

- Densifier l'habitat

Commune de Les Bons Villers

Opération de Développement Rural

★★★★★

CLDR de Les Bons Villers_réunion plénière du 07/03/2018

MERCI DE VERIFIER VOS COORDONNEES !

Nom	Prénom	Rue/N°	Village	Email	Signature
BAYARD	**Mickael**	Rue Henri Loriaux, 68	FLG	mickael.bayard@gmail.com	Excusé
BETTE	**Michel**	Rue du bragard, 8	Mellet	michel.bette@hotmail.com	
BOTTEMANNE	**Vincent**	Rue Léopold III , 4	FLG	v.bottemanne@gmail.com	
BUSSCHOTS	**Colette**	Chée de Bruxelles, 587	FLG	cbusschots@gmail.com	
CHARLES	**Roger**	Rue Solvay, 11	Mellet	charlesroger@live.be	
COLOMBANA	**Jessy**	Rue Wattimez-Haut 6	Rèves	jessycolombana@gmail.com	
DE WANDELER	**Florent**	Rue Léopold II, 26	FLG	fdewandeler@gmail.com	
DEGREVE	**Laetitia**	Rue de la Station 152B	Rèves	ldegreve@voo.be	Excusée
DESMIT	**Anne-Laure**	Rue Henri Loriaux, 58	FLG	al.desmit@gmail.com	
DESSOY	**Marc**	Rue de Fleurus, 70	Mellet	marc.dessoy@gmail.com	
DEWEZ	**Céline**	Avenue Stassart, 6	Mellet	titigrosminet_6@hotmail.com	
DEWEZ	**Richard**	Avenue Stassart, ~~8~~ 6	Mellet	dewez.richard@gmail.com	
DIET	**Régine**	Champs de la Chapelle, 14	FLG	reginedieter@gmail.com	
GALLOY	**Philippe**	Rue Solvay, 47	Mellet	phil.galloy@gmail.com	
GREBAN DE St GERMAIN	**Raphaël**	Rue Alphonse Planche, 9	V-P	rgreban@skynet.be	
GRYSPEERT	**Laurence**	Rue de la Drève, 9	Wayaux	laurencegryspeert@hotmail.com	
GUEUR	**Marie-Anne**	Rue de la Drève, 8	Wayaux	magueur@hotmail.com	

HANNAERT	**Jozef**	Rue J-B Loriaux 20A	FLG	jo.hannaert@busmail.net	Excusé
HENRARD	**Charles**	Rue de Bruxelles 92	Rèves	charles.henrard@skynet.be	
JANDRAIN	**Marie**	Rue du Tilleul, 34	V-P	jandrainmarie@yahoo.fr	
LAMBERT	**Françoise**	Rue Eugène Gilles 82A	FLG	fr.lambert@hotmail.be	
LEFEVRE	**Xavier**	Chée de Bruxelles, 730	FLG	xalefevre1974@gmail.com	Excusé
LEMAITRE	**Dominique**	Rue Dominique Seret 5A	V-P	dominique_lemaitre@hotmail.com	
LERUTH	**Sylvie**	Rue Gaston Wautot, 24	Mellet	sleruth67@gmail.com	Excusée
LINET	**Joseph**	Champ du Roux, 52	FLG	josephlinet@hotmail.com	
MATHIEU	**Guy**	Rue d'en Dessous 9A	Mellet	mathieu.jouniaux@gmail.com	
MERTENS	**Bernard**	Place de Frasnes, 11C	FLG	bernardmertens11b@hotmail.com	Excusé
MEUWIS	**Jean-Pierre**	Rue J-B Loriaux 10	FLG	meuwis.mouchart@skynet.be	
MGHARI	**Brahim**	Rue de la Chapelle, 8	V-P	brahim.mghari@solidaris.be	
NICOLAS	**Renaud**	Ruelle du Coucou, 2	Rèves	renaud-nicolas@hotmail.com	
PARYS	**Delphine**	Place de Frasnes, 26	FLG	delparys@hotmail.com	
PILLER	**Ursula**	Place de Rèves 8	Rèves	ursula.piller@gmail.com	
PLUMAT	**Maïté**	Place de Wayaux, 2	Wayaux	hellokitty-moi@hotmail.com	
POLISENA	**Olympia**	Chée de Bruxelles, 573	FLG	dehez.polisena@skynet.be	
ROBBERECHTS	**Jonathan**	Place de Wayaux, 2	Wayaux	jonrobberechts@gmail.com	
ROBERT	**Stéphane**	Rue Sart-Bas 60	Rèves	robertste@hotmail.com	
ROCHETTE	**Martine**	Rue de Bruxelles 92	Rèves	henrard.martine@skynet.be	
SEPTEMBER	**Raphaël**	Rue Léopold II, 16	FLG	sdardenne@gmail.com	Excusé

STEVENNE	**José**	Rue d'en Dessous 9	Mellet	jose_stevenne@hotmail.com	
THEYS	**Marie-Claire**	Rue Edouard Lacroix, 26	Wayaux	marieclaire.theys@gmail.com	
VAN DE WERVE	**Hubert**	Rue du Tilleul, 17	V-P	hubert.et.bernadette@gmail.com	
VAN DOORSLAER	**Bernadette**	Rue du Tilleul, 17	V-P	hubert.et.bernadette@gmail.com	
VAN LOOY	**Sandra**	Rue Sart-Bas 46A	Rèves	sandravanlooy@gmail.com	Excusée
VAN MECHELEN	**Marcelle**	Rue du Château 21	V-P	mavame@gmail.com	Excusée
VANDENBERGH	**Jean-Marie**	Place de Wayaux, 4	Wayaux	jmvdb@skynet.be	
VANHOLLEBEKE	**Bernard**	Rue Sart-Haut 1	Rèves	fermejolijean.vhb@gmail.com	
VERSET	**Pierre-Yves**	Rue Léopold II, 31	FLG	pharmacie.verset@gmail.com	
WALRAVENS	**Denis**	Chée de Bruxelles, 735	FLG	walravensdenis@gmail.com	Excusé
Représentants du Conseil communal					
ALLART	**Jean-Jacques**	Chemin des bœufs, 4	FLG	jjallart@gmail.com	
ART	**Jean-Luc**	Rue Léopold III, 8a	FLG	artjl@skynet.be	
BARRIDEZ	**Patrick**	Rue Champ du Monceau, 12	V-P	pbarridez@skynet.be	
BRETON	**Jérôme**	Rue Ernest Solvay, 27	Mellet	jeromebret@hotmail.com	
CHARLET	**Christèle**	Rue Henri Loriaux, 46	FLG	c.charlet@hotmail.com	
CORBISIER-LORIAU	**Marie-Cécile**	Rue Gaston Boudin, 12	V-P	residence.corbisier@belgacom.net	Excusée
MATHELART	**Anne**	Rue Dominique Seret, 16	V-P	amathelart@gmail.com	
MEGALI	**Henri**	Rue de Pont-à-Migneloux, 56	Wayaux	megalihenri@gmail.com	
VANHOLLEBEKE-MEURS	**Noëlle**	Rue Sart Haut, 1	Rèves	noelle.vhb@busmail.net	
WART	**Emmanuel**	Drève de la Source, 1	FLG	emmanuel.wart@lesbonsvillers.be	

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Le 28 mars 2018 – procès-verbal de la séance plénière

Présents :
Pour la CLDR : 27 membres (liste jointe en annexe)
Pour l'Administration communale : Delphine Deblaer, Ingrid Lavendy, Laurent Périquet
Pour la Fondation Rurale de Wallonie (Organisme d'accompagnement): Martine Gilles, Dimitri Phukan
Pour le Bureau Drea²m (Auteur de PCDR) : Marie Vidotto, Célia Daoui
Excusés :
Pour la CLDR : 19 membres (liste jointe en annexe)
Pour le SPW-DGO3 : Louis Nicodème

Ordre du jour

- ✓ Démission et remplacement de membres CLDR
- ✓ **Validation des axes-défis-objectifs de la stratégie de développement 2020-2030**
- ✓ Groupe d'action: « Guide de bonne entente rurale»
- ✓ Divers, agenda

---

1. PV de la réunion du 07/03/2018 : **approuvé en séance**.

2. Remplacement de membres CLDR : **actés en séance.**
   2 remplacements *à soumettre à l'approbation d*u Conseil communal à la séance du 16/04/18.
   - Isabelle Pierre pour remplacer la démission de Eric Piraux
   - Jocelyne Evrard pour remplacer la démission de Roland Ganty

   Le remplacement des membres démissionnaires se fait à partir de la réserve de candidatures et en veillant à l'équilibre représentatif des villages/des âges/des genres/des secteurs d'activité.

3. Rappel méthodologique par la FRW

   La technique de **l'entonnoir** pour filtrer les idées de projets et **le cadre logique** pour répondre à la stratégie de développement.

Le PCDR (programme communal de développement rural) est un outil fédérateur, qui relaie les idées de projets vers d'autres dynamiques:

- PAEDC (plan d'actions Energie durable et Climat)
- PCM (plan communal de mobilité)
- PCS (plan de Cohésion sociale)
- PCDN (plan communal de la Nature)
- PCL (plan communal de Logement)
- GAL (Groupe d'Action Local) Pays des 4 Bras (avec Genappe et Villers-la-Ville).

4. <u>Axes-Défis-Objectifs de la Stratégie de développement 2020-2030</u>
Présentation par le Bureau Drea²m (voir ppt en annexe)

Validation faite par la CLDR (pas de remarques).

OBJECTIFS PAR AXE

DÉFI TRANSVERSAL : IDENTITÉ COMMUNALE ET COMMUNICATION

Axe 1 – Economie agricole et solidaire	Axe 2 – Cadre de vie	Axe 3 – Transition énergétique	Axe 4 – Cohésion sociale	Axe 5 – Mobilité douce
Etre une commune agricole qui s'ancre durablement dans une économie circulaire et qui participe à l'approvisionnement des villes périphériques	*Etre une commune qui assure la pérennité et la valorisation de son patrimoine et de ses ressources naturelles*	*Etre une commune qui réduit les émissions de gaz à effet de serre et qui agit pour la sécurité de l'approvisionnement énergétique*	*Etre une commune pour tous veillant au bien-être social*	*Etre une commune connectée par des moyens alternatifs à la voiture*
❶ Encourager les économies solidaires, sociales et circulaires	❶ Faire connaitre, valoriser et développer la biodiversité et le paysage	❶ Améliorer la gestion énergétique des bâtiments communaux, de l'éclairage public, des véhicules communaux (réduction des consommations)	❶ Développer et aménager des lieux de rencontre dans chaque village tout en valorisant les lieux existants	❶ Poursuivre les aménagements pour développer un réseau lent efficace, attractif (inter- et intra-village)
❷ Donner une visibilité aux agriculteurs et aux productions locales	❷ Connaitre et faire connaitre le patrimoine historique et culturel de la commune	❷ Sensibiliser les acteurs du territoire aux efforts de gestion énergétique	❷ Utiliser les technologies digitales comme facilitateur de communication	❷ Sensibiliser, éduquer et promouvoir des modes de déplacements alternatifs
❸ Développer une agriculture innovante tournée vers l'avenir	❸ Valoriser le patrimoine foncier par son réaménagement et sa réaffectation innovante	❸ Recourir aux énergies renouvelables	❸ Soutenir et développer la vie associative et culturelle locale	❸ Sécuriser les déplacements notamment pour l'accès aux écoles
❹ Mettre en valeur les commerces et services existants			❹ Favoriser les activités intergénérationnelles et solidaires	
❺ Soutenir les circuits courts			❺ Maintenir des jeunes dans la commune	
❻ Se nourrir durablement			❻ Eviter l'isolement des personnes	
			❼ Permettre aux personnes âgées de bien vieillir dans la commune	

5. Quels projets pour le PCDR ? définition d'une liste de projets à travailler par la CLDR

174 idées de projets sont issues des groupes de travail thématiques et des réunions de synthèse en CLDR.

Le Bureau Drea²m (aidé par la FRW) a procédé au regroupement d'idées ainsi qu'à la classification des projetsen 3 catégories :

- Une liste verte : Idées à mettre en œuvre avec la stratégie et la dynamique du PCDR
- Une liste orange : Idées à mettre en œuvre par d'autres dynamiques
- Une liste rouge : Idées hors champ du PCDR
-

Documents joints en annexe.

Un repérage des lieux stratégiques sur la commune est également présenté à la CLDR.

Commentaires

- Ajouter les 22 Ha de Terre en Rèves (propriété SPW-DAFOR) dans les zones à enjeux.
- Préciser que le projet 3 (Amélioration de la qualité des déplacements lents par la valorisation et la sécurisation des chemins) cible les chemins agricoles ou de remembrement.
- Remplacer la terminologie « personnes âgées » par « aînés ».

Travail en 5 sous-groupes

Il est demandé aux membres **en 5 sous-groupes** de :

- Parcourir les 3 listes de projets
- Proposer des changements de projets entre listes
- Mettre en commun les réflexions et propositions

Propositions

- Mettre le projet 49 (liste orange) avec le projet 13 (liste verte)
  Formation « entretien maison » pour personnes seules à regrouper avec créer un réseau de solidarité
- Mettre le projet 52 (liste orange) avec le projet 16 (liste verte)
  Guide et carte des producteurs locaux à regrouper avec donner plus de visibilité aux commerces
- Mettre le projet 44 (liste orange) avec le projet 25 et 26 (liste verte)
  Créer/garder des petites structures locales dans les villages à regrouper avec créer un lieu de rencontre Papotte café et Repair café

La liste verte de projets (moyennant les modifications demandées par la CLDR) est validée comme base de travail pour élaborer les fiches-projets du PCDR.

Il est demandé à l'Auteur de PCDR, le Bureau Drea²m, de bien vouloir transmettre aux membres CLDR les détails des regroupements.

6. Les Groupes d'action

GA « Guide de Bonne Entente rurale »
Jeudi 17 mai à 19h30 à l'administration communale, place de Frasnes

7. Divers
   - ✓ Soirée d'information pour le projet Biométhane Bois d'Arnelle - le jeudi 29 mars à 19h au Vieux Château de Mellet.
   - ✓ Soirée organisée par le CPAS sur la Transition Energétique (film d'Al Gore et animation par Enercoop) – le mercredi 2 mai à 19h au Vieux Château de Mellet.

Il est redemandé à la Commune de bien veiller aux remerciements des bénévoles pour inciter à plus de participation des citoyens (cf le Nettoyage de Printemps).

8. Agenda des prochaines réunions

Réunion **inter CLDR avec Genappe– mardi 24 avril – 19h30-**Maison de village de Rèves

Réunions plénières **CLDR – mercredi 23 mai et 20 juin – 19h30 -** Maison de village de Rèves

Visite de terrain pour aller voir des exemples de réaffectation d'églises prévue en septembre.

Tous les documents de travail de la CLDR se trouvent en ligne sur
www.lbv2030.info/cldr

Pour le secrétariat de la CLDR,

Martine Gilles & Dimitri Phukan
Fondation Rurale de Wallonie (FRW)


Aménagement de la **rue de Marbais** *pour les vélos + joggeurs + promeneurs*
Revaloriser la **Chapelle aux 3 Arbres**
Mobilité douce **entre Mellet et Villers-Perwin**
Gérer les écoulements d'eau en provenance des cultures (bassin d'orage)
N5
Rue de Fleurus
N567
MELLET
Tour du Vieux Château
Permettre aux écoles de visiter.
Journée porte ouverte.
Mobilité douce **entre Mellet et St Fiacre (→Fleurus) sur N567** (sécurité)
CHAUSSÉE
PONT-À-MIGNETOUX
N5
Place de Wayaux
Enrichir le petit espace « jeux »
Quartier de Journaux
Créer un petit espace de jeux (nouvelles familles avec enfants)
WAYAUX
Rue de la Drève
***C**asse-vitesse avant et après le quartier*


Rue de la Chapelle
Rue du Tilleul
VILLERS-PERWIN
Rue de Chassart
Rue de Chassart
Création d'un parking communal
Derrière les bulles Terre et Petits Riens: créer un espace de jeux pour plus petits / jardin ou bac partagé
Terrain de jeux pour les jeunes
Faire passer les tracteurs et engins agricoles par les chemins de remembrement et pas par les villages, écoles…
Route de Marbais (Mobilité douce : réouverture)


art-à-Rèves
Visite de ferme aux légumes/fromages par les écoles
Planter des arbres
WATTIMEZ
Stabiliser l'ancien chemin de fer. Ravel?
Planter des arbres
Planter des arbres
Réhabiliter les potales et chapelles
Planter des arbres
Aménagement d'une zone de dépose des élèves de l'ISM
Rue Jules Hoebeke
RÈVES
Aménager les trottoirs depuis l'extérieur de Rèves jusqu'à l'ISM
Revaloriser la réserve didactique



Prairie en face de l'école
Communauté française
(plaine de jeux)

Cité Champs du Roux
Habitat à l'abandon

Site Agricoeur
(*piscine publique + unité de biométhanisation)*

Chaussée N5
(Trottoirs à faire des 2 côtés de la + propreté !!!)

Liaison vers Villers-la-Ville
Mobilité douce
(chemin Royal, chemin de la Chapelette)

Complexe sportif
(entrée voitures et motos par chaussée de Bruxelles et mobilité douce par rue Loriaux)

Groupe vert - Projets qui sont dans la dynamique du PCDR		Partenaires
1	Moderniser, coordonner et multiplier les canaux d'information pour mieux informer les citoyens sur les activités, services, emplois, etc. à disposition dans leur commune	PCS, service communication, bénévolat citoyen, EPN, etc.
2	Sensibiliser les habitants aux contraintes de la vie agricole (guide de bonne entente rurale)	
3	Améliorer la qualité des déplacements lents par la valorisation et la sécurisation des chemins	PCM, GAL
4	Créer des parcours/promenades/jeux itinérants thématiques permettant de découvrir différents aspects du territoire (patrimoine, histoire, gastronomie)	GAL, PCDN
5	Aménager les itinéraires lents (points nœuds à vélo, balises, QR code)	PCM, GAL
6	Développer les liaisons lentes autour des écoles	PCM
7	Créer un système de rang scolaire (à pied, à vélo)	PCM
8	Faire connaître le patrimoine et l'histoire à travers des "passeurs de mémoire"	RODAVA, CODERM, CCATM, groupe action
9	Réaménager la cité administrative	POLLEC
10	Reconvertir partiellement les églises	
11	Créer un produit d'accueil qui attire les visiteurs en tenant compte du profil de la commune	GAL
12	Innover et adapter en termes de logements	Commune
13	Créer un réseau de solidarité (recensement personnes isolées, service citoyen pour les jeunes)	
14	Mettre en place des activités intergénérationnelles (école des devoirs donnée par des personnes âgées, visite d'enfants à la maison de repos…)	
15	Organiser des évènements réunissant producteurs et consommateurs (apéros, fête agricole, marché festif)	PCS
16	Donner plus de visibilité aux commerces (brochure, lieux de convivialité à proximité des commerces)	
17	Sensibiliser aux bons comportements en matière de déchets (campagne d'affichage, balades qui sensibilisent, etc.)	PCDN, Be-Wapp
18	Instaurer un service de garde malade pour tous	PCS
19	Accroître les échanges commerciaux / de services au niveau local (monnaie locale, SEL)	GAL
20	Stimuler la collaboration entre les producteurs locaux (lieux de transformation, vente)	GAL, Agricoeur
21	Créer des évènements fédérateurs/des festivités (afterwork, bbq, etc.)	PCS
22	Sensibiliser les agriculteurs aux MAEC	Natagriwal
23	Aménager le parc de Dobbeleer : parcours vita, parcours biodiversité, espace de pique-nique, etc.	

24	Développer des plaines de jeux proches des centres de village et/ou au parc de Dobbeleer	
25	Créer un lieu de rencontre pour mamans et enfants : papotte café	
26	Créer un repair café	
27	Aménager des endroits dans les villages où les personnes peuvent s'arrêter (bancs, tables…)	
28	Créer des activités pour seniors dans les maisons de village	PCS
29	Créer des espaces communs pour que les jeunes puissent se retrouver	
30	Mieux exploiter les maisons de village (mixité d'activité, de fonctions)	
31	Recensement et cadastre énergétique des bâtiments publics	POLLEC
32	Développer le partenariat public-privé avec les habitants de la commune (ex. éolien) (le public reçoit le bénéfice de l'électricité et le privé dispose des certificats verts)	POLLEC
33	Devenir une commune pilote pour les éoliennes axiales chez les particuliers	POLLEC
34	Informer les citoyens sur l'isolation des logements (chantiers participatifs)	POLLEC
35	Organiser des échanges d'expérience de ménages ayant fait le pas d'innovation en terme d'économie d'énergie	POLLEC
36	Faire des ateliers, des conférences de sensibilisation à la biodiversité, au paysage (cellule de conseils, octroyer des primes biodiversité)	PCDN
37	Planter sur des espaces libres, des terrains publics – prévoir des plantations diversifiées pour attirer des espèces différentes d'oiseaux	PCDN
38	Publier un dépliant (tryptique) pour des conseils au jardin (plantations, compostage, biodiversité)	PCDN
39	Valoriser (voire rouvrir) des chemins et sentiers qui font découvrir la nature	PCDN
40	valoriser la zone naturelle entre Rèves et Frasnes par un boisement d'essences différentes du peuplier et par la création d'une mare	PCDN

Groupe orange - Projets pouvant être mis en œuvre à travers d'autres dynamiques		Partenaires	Remarques/Propositions
41	Coordonner et développer l'offre culturelle	GAL, transcommunal (Genappe), PCS	Projet de centre culturel à Genappe dans le cadre du GAL. Une antenne ou un coordinateur en partenariat avec le GAL à Agricoeur par exemple. Mettre à jour l'inventaire des activités sur le territoire.
42	Développer le réseau du Bonvibus	Commune/TEC	Pour le transport scolaire, se rendre aux marchés
43	Sorties culturelles avec l'Eden, centre culturel régional de Charleroi	PCS	Si rapprochement avec Genappe, maintien du lien avec Charleroi ?
44	Créer / garder des petites structures locales dans les villages		A développer à travers un projet plus précis (papotte café, etc.).
45	Intégrer l'école de Rèves à la dynamique du village, valoriser l'infrastructure de l'école à travers des collaborations école/habitants	Ecole de Rèves	Salles utilisées pour des activités en dehors des heures de cours.
46	Redynamiser la Maison des Jeunes de Mellet pour des activités récurrentes (journée jeux de société, journée d'initiation Théâtre, Conteur,…)	PCS	Peut se faire par le PCS, développement d'activités
47	Promouvoir la lecture de contes dans les bibliothèques, la rencontre Bébés avec la Ligue des Familles, la fête des voisins, jeux intervillages, rallye du savoir	PCS	Peut se faire par le PCS, développement d'activités
48	Recréer un comité de fête à Wayaux	PCS	Besoin d'un groupe de volontaires motivés. Initiative qui doit perdurer dans le temps…
49	Organiser une formation "entretien maison, petits travaux" pour personne seule	PCS	Peut se faire par le PCS
50	Formation en informatique / smartphone par les jeunes pour les personnes âgées	PCS (EPN)	Peut se faire en partenariat avec les EPN, impliquer les jeunes
51	Guide des artisans et des artistes	GAL	Projets pouvant être mis en place à la fois dans le cadre du PCDR et du GAL, selon ce qui a déjà été fait. Voir projet vert (n°20)
52	Guide et cartographie des producteurs (et produits) locaux	GAL	
53	Pointer les redondances de production, repérer les opportunités de diversification	GAL	
54	Liaison cyclable vers les écoles secondaires de Fleurus et de Gosselies	PCM	Pourrait être mis en place avec le PCM
55	Placer des abris (fermés) pour vélos à certains arrêts bus	PCM	Pourrait être mis en place avec le PCM, subside du TEC
56	Suivre l'évolution des panneaux photovoltaïques	POLLEC	Peut se faire avec POLLEC, la commune
57	Production de plantes médicinales	ASI / Agriculteurs / GAL	Préciser la mise en œuvre, l'objectif qui est derrière
58	Poursuivre l'octroi de terrains pour jeunes à prix avantageux		A voir avec la volonté communale, besoin d'un projet ?
59	Créer une desserte vers la gare de Luttre	TEC / PCM	Pourrait être mis en place avec le PCM, à voir aussi avec le TEC

Groupe rouge - Projets hors champ du PCDR (déjà mis en place, autres initiatives, trop contraignants…)		Justification	Précision
60	relancer l'information sur la location de vélos électriques au complexe sportif	Autres acteurs/privé	Peut se faire par la RCA, et ponctuellement comme dans le cadre de la semaine de la mobilité
61	développer le centre sportif (comme à Villers-la-Ville), créer des événements sportifs phares	Autres acteurs/privé	Par la RCA
62	école maternelle de Rèves – aménager la ZACC (terrains en face de l'école) pour de l'habitat et demander en charges urbanistiques une nouvelle implantation d'école qui tienne compte d'une desserte en mobilité douce	Autres acteurs/privé	Dépend de l'urbanisation de ZACC
63	développer des PME valorisant des ressources de la campagne avoisinante	Autres acteurs/privé	Site Caterpillar, ne dépend pas de la commune
64	créer des emplois durables	Autres acteurs/privé	Site Caterpillar, ne dépend pas de la commune
65	commerces et services à favoriser : dépôt nettoyage à sec, serrurier, cordonnier, services autour de l'entretien de jardins et de la réparation de l'outillage de jardin, borne CNG, magasin pour animaux	Autres acteurs/privé	Dépend des commerçants
66	créer une association des commerçants	Autres acteurs/privé	Dépend des commerçants
67	créer un point de collecte des colis en drive-in	Autres acteurs/privé	Dépend des commerçants
68	installation d'un dépôt de colis (e-commerce) par village ou pour l'entité	Autres acteurs/privé	Dépend des commerçants
69	donner plus de visibilité aux commerçants locaux sur les panneaux à l'entrée de Frasnes sur la RN5 en venant de Gosselies	Autres acteurs/privé	Encadré par le règlement sur les enseignes et publicité, difficile à mettre en place
70	logement kangourou	Autres acteurs/privé	Initiative privée de personnes souhaitant transformer leur logement
71	adapter les logements des personnes âgées pour les maintenir au village	Autres acteurs/privé	Initiative privée de personnes souhaitant transformer leur logement
72	distribuer des arbres, arbustes, plantes	Autres acteurs/privé	Peut se faire dans le cadre du PCDN, semaine de l'arbre, etc.
73	gérer le stationnement pour les nouveaux lotissements/nouvelles maisons	Autres acteurs/privé	A relayer dans les nouveaux projets d'urbanisation
74	développer une homogénéité des espaces publics (qualité/harmonie)	Autres acteurs/privé	A relayer dans les nouveaux projets d'urbanisation
75	aménager des appartements avec des espaces extérieurs de qualité	Autres acteurs/privé	A relayer dans les nouveaux projets d'urbanisation
76	signalisation de la mobilité lente à vélo vers les autres entités avoisinantes	En cours/ en place	Dossier de demande de subside introduit par la conseillère en mobilité

77	insertion sociale dans le maraîchage	En cours/ en place	Se fait avec la Cellule Solidarité Emploi et également projet du GAL
78	rendre la Cellule Solidarité Emploi plus attractive. Changer le nom ? Créer un nom spécifique pour le restaurant (la taverne de la cellule)?	En cours/ en place	En cours, dans le cadre du PCA notamment
79	marchés dans les villages non desservis par des commerces	En cours/ en place	Camionnette réfrigérée acquise par le GAL
80	dédramatiser internet avec des cours pour « anciens » qui paniquent mais qui souhaitent apprendre	En cours/ en place	Dans le cadre des EPN
81	prévoir une nouvelle plantation par ménage lors d'un permis d'urbanisme	En cours/ en place	Subvention qui existe pour abattage/replantage
82	préserver les terres agricoles	En cours/ en place	Déjà une orientation du schéma de développement communal (SDC)
83	acquérir ou restaurer des habitations délaissées à la cité du Champ du Roux	En cours/ en place	Rénovation en cours
84	permettre la division de logements ou de terrains pour accueillir de nouveaux ménages	En cours/ en place	Hors champ PCDR. Déjà une orientation du schéma de développement communal (SDC)
85	densifier l'habitat	En cours/ en place	Hors champ PCDR. Déjà une orientation du schéma de développement communal (SDC)
86	mettre critères CO^2 lors de l'attribution de marchés publics	En cours/ en place	Repris dans les PEB (performance énergétique des bâtiments)
87	golf champêtre	Faible intérêt général	Peut se faire comme une activité
88	créer un cimetière pour animaux	Faible intérêt général	Peu de votes pour ce projet
89	valoriser la chaussée romaine	Forte contrainte	Coûteux
90	créer une piscine communale	Forte contrainte	Coûteux
91	utiliser la production d'énergie renouvelable pour chauffer une piscine communautaire	Forte contrainte	Dépend de la réalisation de la piscine (coûteux)
92	étudier les possibilités de la culture du miscanthus comme source d'alimentation biomasse dans l'énergie renouvelable	Forte contrainte	Pas rentable pour les agriculteurs, si planté en grande quantité
93	maintenir une halte-accueil avec espace pour les parents, dans la maison de village de Wayaux	Relayer à la commune	Possible réaffectation pour l'accueil d'un médecin, halte-accueil peut se faire dans le cadre de la crèche à Dobbeleer
94	rénover et entretenir les pistes cyclables existantes	Relayer à la commune	Gestion communale courante, entretien
95	aménager des zones 30 dans les centres de villages (ex de Frasnes fonctionne bien)	Relayer à la commune	Gestion communale

96	créer des trottoirs dans des rues qui n'en n'ont pas	Relayer à la commune	Gestion communale, service travaux, plan trottoir
97	Collège de Rèves - déplacer le passage pour piétons rue Commune à cause du stationnement des bus	Relayer à la commune	Gestion communale
98	inventorier le patrimoine communal, identifier les biens qu'il n'est pas indispensable de conserver	Relayer à la commune	Gestion communale
99	réaliser un inventaire des professions médicales présentes dans l'entité et susciter l'installation des services manquants dans la future maison médicale (ASI)	Relayer à la commune	Inventaire existant à mettre à jour, dépend des médecins, peut se faire à travers des appels à projet
100	proposer une aide matérielle pour les fêtes de quartier	Relayer à la commune	Gestion communale
101	soutenir les associations qui s'occupent des jeunes	Relayer à la commune	Gestion communale
102	milieux d'accueil avec horaires adaptés à celui des parents qui travaillent	Relayer à la commune	Gestion communale
103	accroître l'offre extra-scolaire (lieux d'accueil)	Relayer à la commune	Gestion communale (PCS)
104	créer un groupe de volontaires qui se promènent souvent dans la commune et qui relaient à la Commune les anomalies constatées	Relayer à la commune	A voir avec better street
105	mettre à disposition des distributeurs de sachets pour les déjections canines (à approvisionner régulièrement)	Relayer à la commune	Gestion communale
106	revoir l'accès au parc à conteneurs (fréquence des visites)	Relayer à la commune	Gestion communale, ICDI
107	continuer l'équipement en réseau gaz (suite à des contacts de voisinage, organiser des rencontres avec Ores dans des quartiers non desservis)	Relayer à la commune	Gestion communale
108	former le personnel à la taille et à l'entretien des arbres	Relayer à la commune	Gestion communale
109	curer régulièrement les fossés des champs	Relayer à la commune	Gestion communale
110	continuer les aménagements de trottoirs rue Albert 1er, rue de Bruxelles, rue du Berger	Relayer à la commune	Gestion communale, service travaux, plan trottoir

Les Bons Villers

Commune de Les Bons Villers

Opération de Développement Rural

Programme Communal de Développement Rural

Ebauche de stratégie – 28/03/2018







DR(EA)²M

OBJECTIFS PAR AXE

DÉFI TRANSVERSAL : IDENTITÉ COMMUNALE ET COMMUNICATION

Axe 1 – Economie agricole et solidaire	Axe 2 – Cadre de vie	Axe 3 – Transition énergétique	Axe 4 – Cohésion sociale	Axe 5 – Mobilité douce
Etre une commune agricole qui s'ancre durablement dans une économie circulaire et qui participe à l'approvisionnement des villes périphériques	*Etre une commune qui assure la pérennité et la valorisation de son patrimoine et de ses ressources naturelles*	*Etre une commune qui réduit les émissions de gaz à effet de serre et qui agit pour la sécurité de l'approvisionnement énergétique*	*Etre une commune pour tous veillant au bien-être social*	*Etre une commune connectée par des moyens alternatifs à la voiture*
❶ Encourager les économies solidaires, sociales et circulaires	❶ Faire connaitre, valoriser et développer la biodiversité et le paysage	❶ Améliorer la gestion énergétique des bâtiments communaux, de l'éclairage public, des véhicules communaux (réduction des consommations)	❶ Développer et aménager des lieux de rencontre dans chaque village tout en valorisant les lieux existants	❶ Poursuivre les aménagements pour développer un réseau lent efficace, attractif (inter- et intra-village)
❷ Donner une visibilité aux agriculteurs et aux productions locales	❷ Connaitre et faire connaitre le patrimoine historique et culturel de la commune	❷ Sensibiliser les acteurs du territoire aux efforts de gestion énergétique	❷ Utiliser les technologies digitales comme facilitateur de communication	❷ Sensibiliser, éduquer et promouvoir des modes de déplacements alternatifs
❸ Développer une agriculture innovante tournée vers l'avenir	❸ Valoriser le patrimoine foncier par son réaménagement et sa réaffectation innovante	❸ Recourir aux énergies renouvelables	❸ Soutenir et développer la vie associative et culturelle locale	❸ Sécuriser les déplacements notamment pour l'accès aux écoles
❹ Mettre en valeur les commerces et services existants			❹ Favoriser les activités intergénérationnelles et solidaires	
❺ Soutenir les circuits courts			❺ Maintenir des jeunes dans la commune	
❻ Se nourrir durablement			❻ Eviter l'isolement des personnes	
			❼ Permettre aux personnes âgées de bien vieillir dans la commune	

1 – ECONOMIE AGRICOLE ET SOLIDAIRE

Etre une commune agricole qui s'ancre durablement dans une économie circulaire et qui participe à l'approvisionnement des villes périphériques

OBJECTIFS

1. Encourager les économies solidaires, sociales et circulaires
2. Donner une visibilité aux agriculteurs et aux productions locales
3. Développer une agriculture innovante tournée vers l'avenir
4. Mettre en valeur les commerces et les services existants
5. Soutenir les circuits courts
6. Se nourrir durablement

PRINCIPAUX PROJETS

> Stimuler la collaboration entre producteurs (transformation, lieux de vente)
> Organiser des évènements réunissant producteurs et consommateurs (marchés et fêtes agricoles)
> Donner plus de visibilité aux commerces (publicité, brochures)
> Accroître les échanges commerciaux / de services (monnaie locale, SEL)
> Sensibiliser les agriculteurs aux MAEC
> Sensibiliser les nouveaux habitants aux contraintes de la vie agricole

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

2 – CADRE DE VIE

Etre une commune qui assure la pérennité et la valorisation de son patrimoine et de ses ressources naturelles

OBJECTIFS

1. Faire connaître, valoriser et développer la biodiversité et le paysage
2. Connaître et faire connaître le patrimoine historique et culturel de la commune
3. Valoriser le patrimoine foncier par son réaménagement et sa réaffectation innovante

PRINCIPAUX PROJETS

> Créer un groupe de « passeurs de mémoire »
> Aménager le parc de Dobbeleer : parcours vita, biodiversité, pique-nique
> Réaménager la « cité administrative »
> Reconvertir partiellement les églises
> Créer un produit d'accueil (hébergement) qui attire les visiteurs
> Sensibiliser aux bons comportements en matière de déchets

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

3 – TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Etre une commune qui réduit les émissions de gaz à effet de serre et qui agit pour la sécurité et l'approvisionnement énergétique

OBJECTIFS

1. Améliorer la gestion énergétique des bâtiments communaux, de l'éclairage public, des véhicules communaux (réduction des consommations)
2. Sensibiliser les acteurs du territoire aux efforts de gestion énergétique
3. Recourir aux énergies renouvelables

PRINCIPAUX PROJETS

> Recensement et cadastre énergétique des bâtiments publics
> Développer le PPP avec les habitants de la commune (ex. éolien) (le public reçoit le bénéfice de l'électricité et le privé dispose des certificats verts)
> Devenir une commune pilote pour les éoliennes axiales chez les particuliers
> Informer les citoyens sur l'isolation des logements (chantiers participatifs)
> Organiser des échanges d'expérience de ménages pour les économies d'énergie

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

4 – COHÉSION SOCIALE

Etre une commune pour tous veillant au bien-être social

OBJECTIFS

1. Développer et aménager des lieux de rencontre dans chaque village tout en valorisant les lieux existants
2. Utiliser les technologies digitales comme facilitateur de communication
3. Soutenir et développer la vie associative et culturelle locale
4. Favoriser les activités intergénérationnelles et solidaires
5. Maintenir des jeunes dans la communes
6. Éviter l'isolement des personnes
7. Permettre aux personnes âgées de bien vieillir dans la commune

PRINCIPAUX PROJETS

> Innover et adapter les logements (personnes âgées, habitat groupé, jeune, etc.)
> Créer des évènements fédérateurs et festivités
> Aménager des espaces de vie pour les personnes âgées, pour les familles, et pour les jeunes
> Créer un réseau de solidarité
> Mettre en place des activités intergénérationnelles (école des devoirs)
> Moderniser, coordonner, multiplier les canaux d'information pour mieux informer sur les activités, services, emplois,…dans la commune
> Instaurer un service de garde malade pour tous

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE
DR(EA)²M

5 – MOBILITÉ DOUCE

Etre une commune connectée par des moyens alternatifs à la voiture

OBJECTIFS

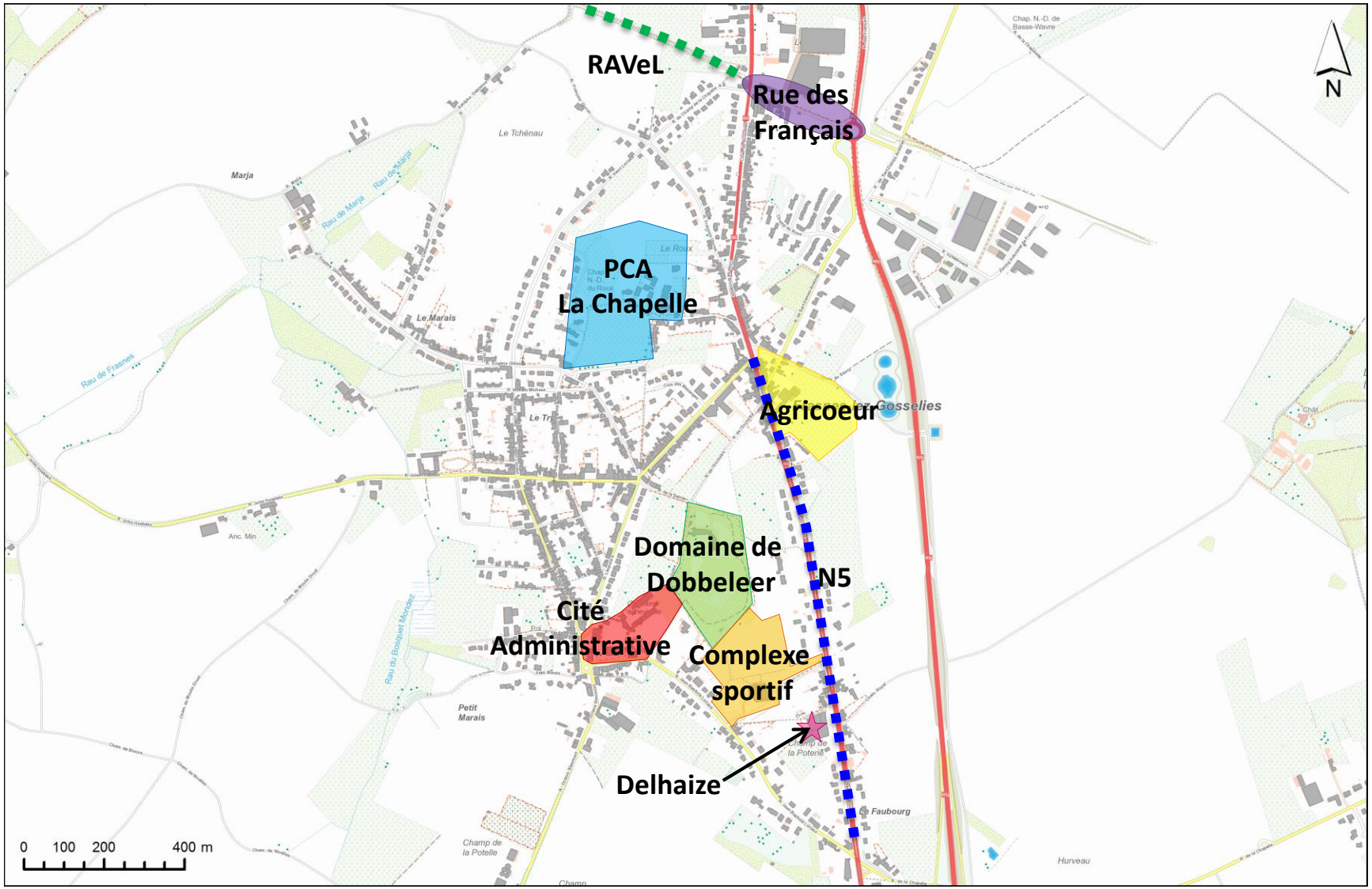
1. Poursuivre les aménagements pour développer un réseau lent efficace, attractif (inter- et intra-village)
2. Sensibiliser, éduquer et promouvoir des modes de déplacements alternatifs
3. Sécuriser les déplacements notamment pour l'accès aux écoles

PRINCIPAUX PROJETS

> Développer les liaisons lentes autour des écoles
> Organiser un système de rang scolaire
> Améliorer la qualité des déplacements lents (valorisation et sécurisation des chemins)
> Créer des parcours thématiques/promenades/jeux itinérants permettant de découvrir le territoire
> Aménager les itinéraires lents (points nœuds à vélo, QR code…)

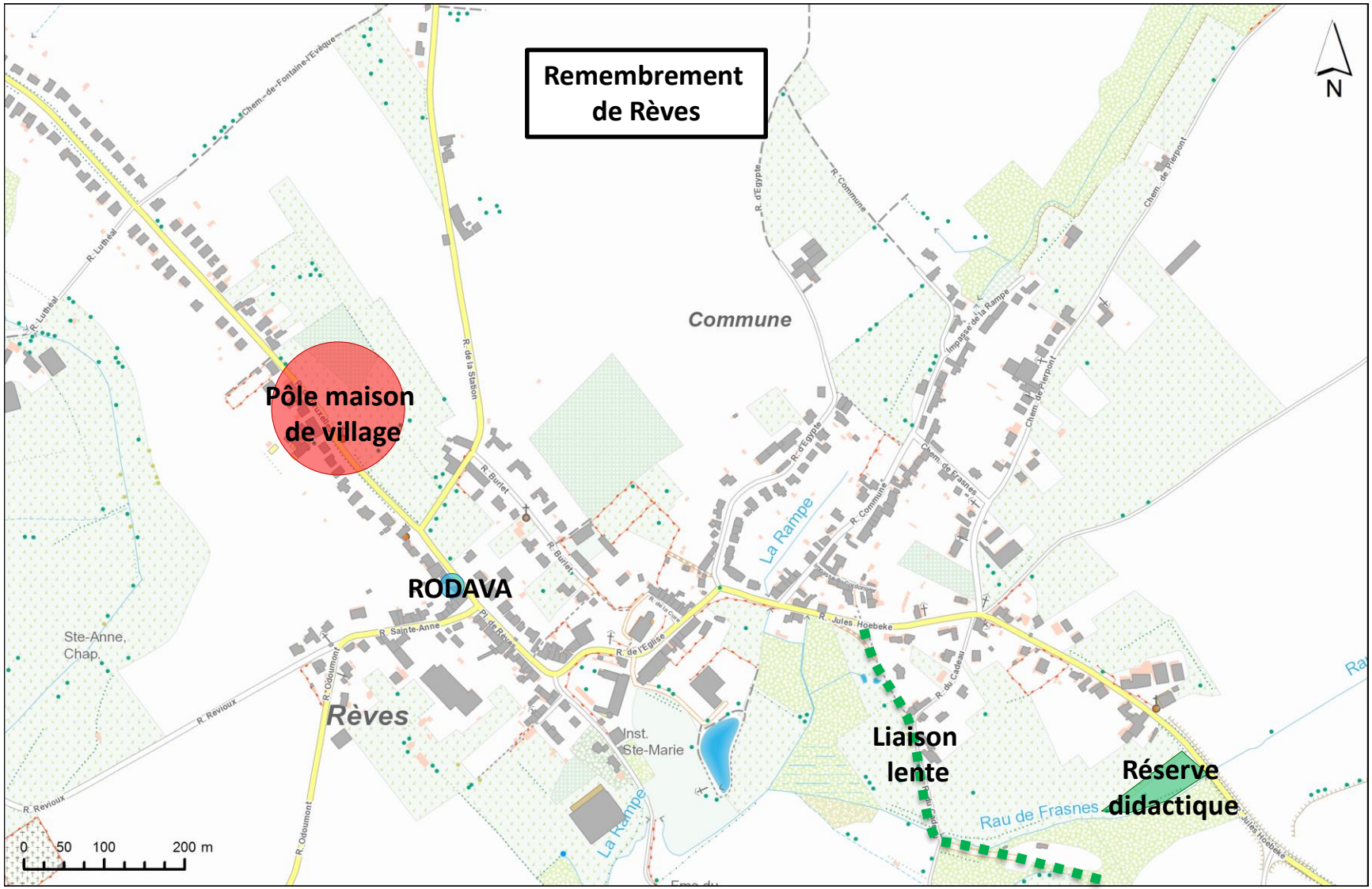
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

ZONES A ENJEUX - FRASNES



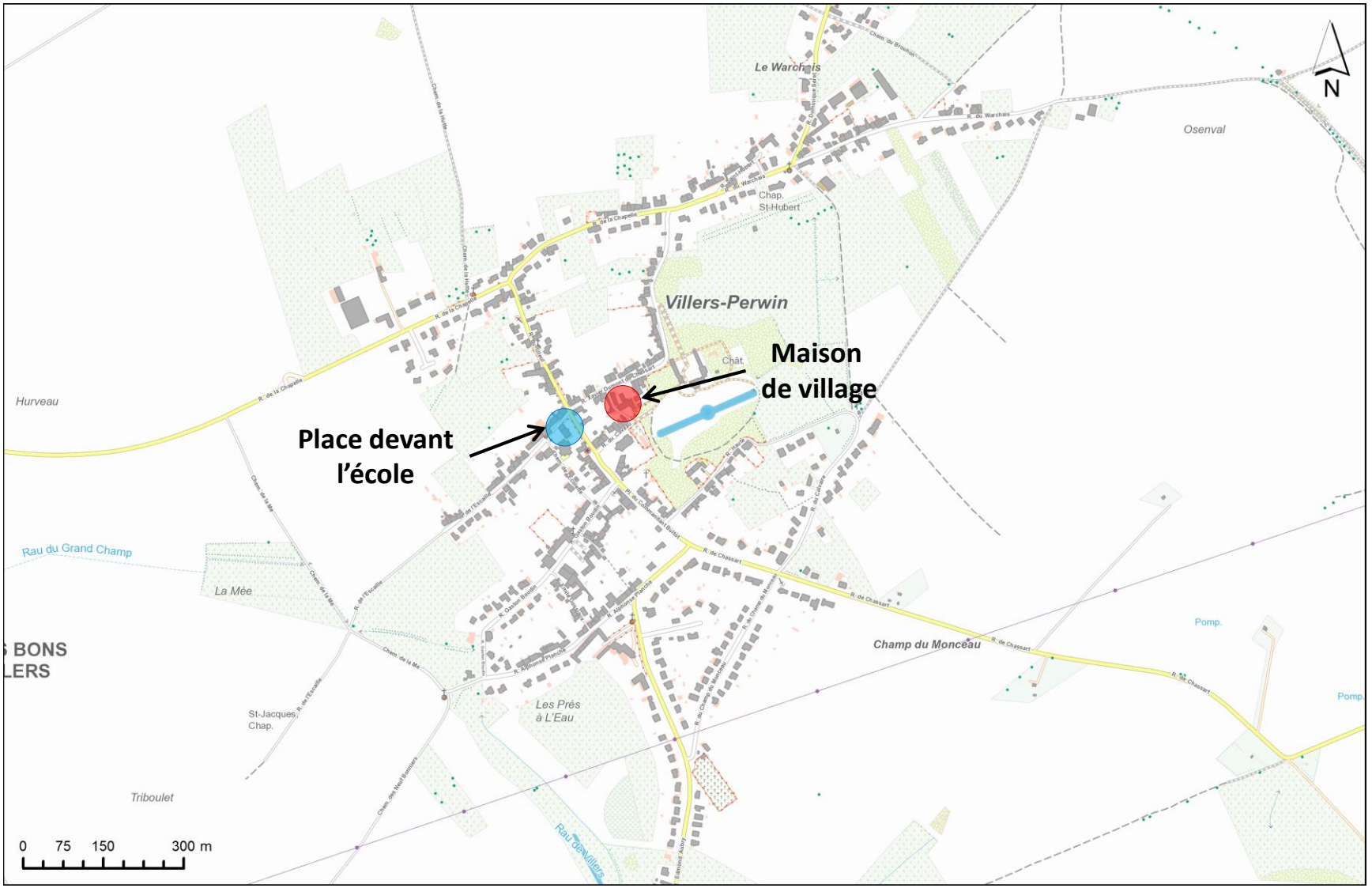
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

ZONES A ENJEUX - RÈVES



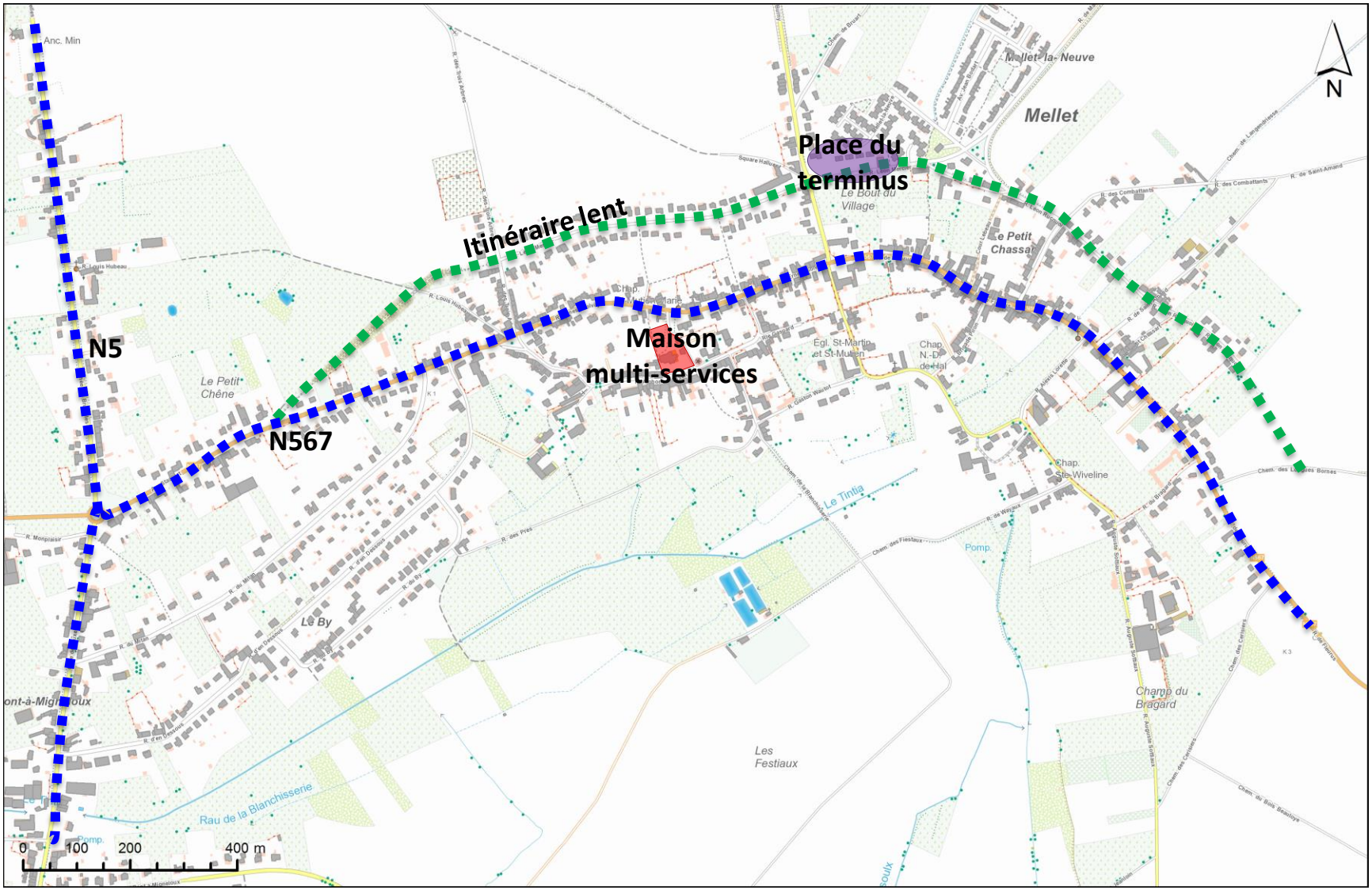
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

ZONES A ENJEUX – VILLERS-PERWIN



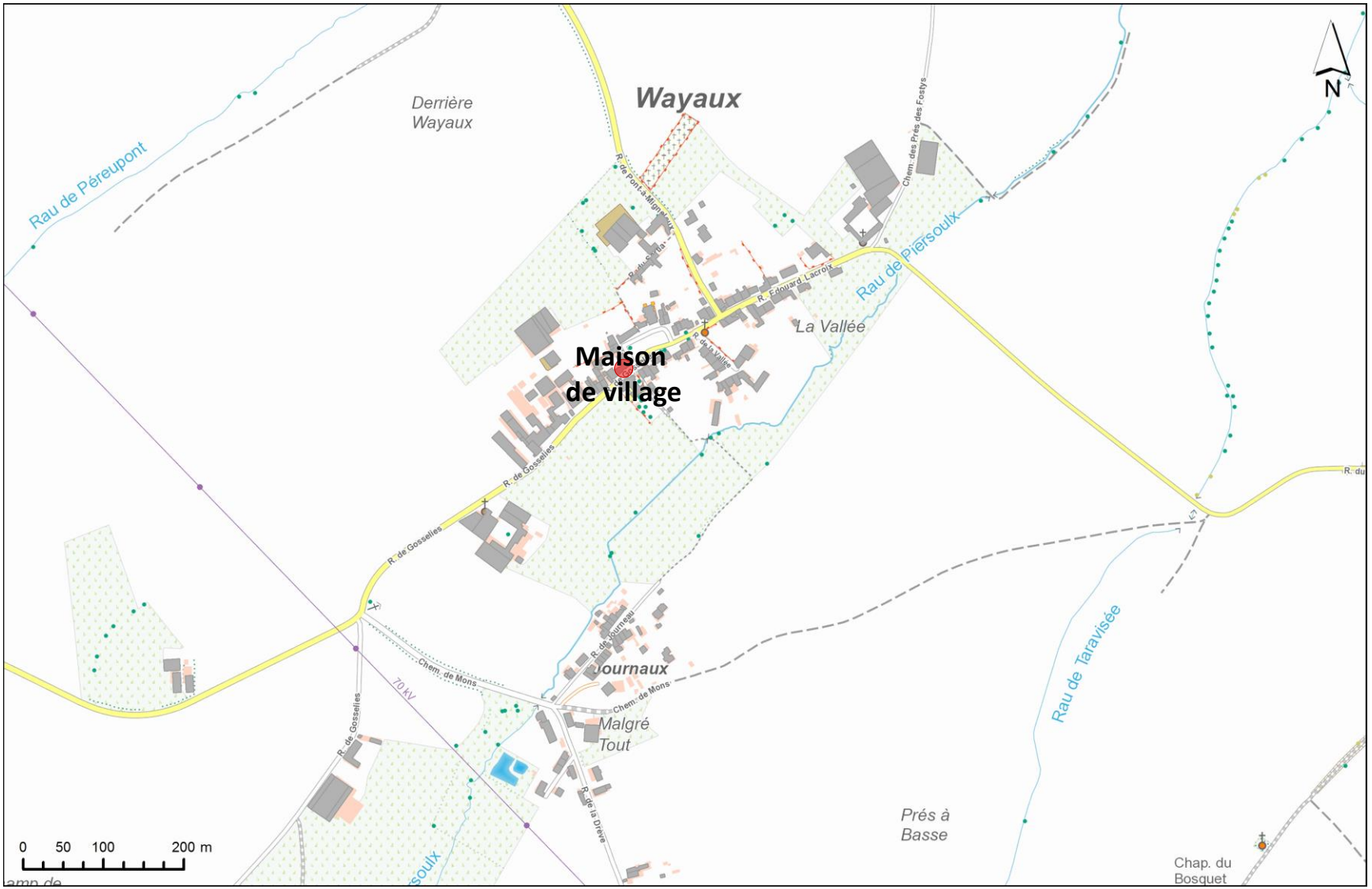
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

ZONES A ENJEUX - MELLET



DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

ZONES A ENJEUX - WAYAUX



DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

PROJETS VERTS (DYNAMIQUE PCDR)

1	Moderniser les canaux d'information pour mieux informer les citoyens sur les activités, services, emplois et lieux à disposition dans leur commune, etc.
2	Sensibiliser les habitants aux contraintes de la vie agricole
3	Améliorer la qualité des déplacements lents
4	Créer des parcours/promenades/jeux itinérants thématiques permettant de découvrir le territoire
5	Aménager les itinéraires lents
6	Développer les liaisons lentes autour des écoles
7	Créer un système de rang scolaire
8	Faire connaître le patrimoine à travers des "passeurs de mémoire"
9	Réaménager la cité administrative
10	Reconvertir partiellement les églises

11	Créer un produit d'accueil qui attire les visiteurs, en tenant compte du profil de la commune
12	Innover et adapter en termes de logements
13	Créer un réseau de solidarité
14	Mettre en place des activités intergénérationnelles (école des devoirs donnée par des personnes âgées, chorale d'enfants à la maison de repos…)
15	Organiser des évènements réunissant producteurs et consommateurs (apéros, fête agricole, marché festif)
16	Donner plus de visibilité aux commerces (brochure, lieux de convivialité à proximité des commerces)
17	Sensibiliser aux bons comportements en matière de déchets (campagne d'affichage, balades qui sensibilisent, etc.)
18	Instaurer un service de garde malade pour tous
19	Accroître les échanges commerciaux / de services au niveau local (monnaie locale, SEL)
20	Stimuler la collaboration entre les producteurs locaux (transformation, vente)

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

PROJETS VERTS (DYNAMIQUE PCDR)

21	Créer des évènements fédérateurs/des festivités (afterwork, bbq, etc.)
22	Sensibiliser les agriculteurs aux MAEC
23	Aménager le parc de Dobbeleer : parcours vita, parcours biodiversité, espace de pique-nique, etc.
24	Développer des plaines de jeux proches des centres de village et/ou au parc de Dobbeleer
25	Créer un lieu de rencontre pour mamans et enfants : papotte café
26	Créer un repair café
27	Aménager des endroits dans les villages où les personnes peuvent s'arrêter (bancs, tables…)
28	Créer des activités pour seniors dans les maisons de village
29	Créer des espaces communs pour que les jeunes puissent se retrouver
30	Mieux exploiter les maisons de village

31	Recensement et cadastre énergétique des bâtiments publics
32	Développer le partenariat public-privé avec les habitants de la commune (ex. éolien)
33	Devenir une commune pilote pour les éoliennes axiales chez les particuliers
34	Informer les citoyens sur l'isolation des logements (chantiers participatifs)
35	Organiser des échanges d'expérience de ménages ayant fait le pas d'innovation en terme d'économie d'énergie
36	Faire des ateliers, des conférences de sensibilisation à la biodiversité, au paysage
37	Planter sur des espaces libres, des terrains publics – plantations diversifiées pour attirer des espèces d'oiseaux
38	Publier un dépliant (pour des conseils au jardin
39	Valoriser (voire rouvrir) des chemins et sentiers qui font découvrir la nature
40	Valoriser la zone naturelle entre Rèves et Frasnes (boisement, mare)

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

PROJETS ROUGE POUVANT ÊTRE INTÉGRÉS…

66	Créer une association de commerçants	➔ **16**	Donner plus de visibilité aux commerces (brochure, lieux de convivialité à proximité des commerces)
69	Donner plus de visibilité aux commerçants sur les panneaux à l'entrée de Frasnes	➔ **16**	Donner plus de visibilité aux commerces (brochure, lieux de convivialité à proximité des commerces)
89	Valoriser la chaussée romaine	➔ **8**	Faire connaître le patrimoine à travers des "passeurs de mémoire"
93	Maintenir une halte-accueil pour les parents dans la maison de village de Wayaux	➔ **X**	
98	Inventorier le patrimoine communal, identifier les biens qu'il n'est pas indispensable de conserver	➔ **8**	Faire connaître le patrimoine à travers des "passeurs de mémoire"

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

DR(EA)²M

PROJETS ORANGE (AUTRES DYNAMIQUES)

41	Coordonner et développer l'offre culturelle
42	Développer le réseau du Bonvibus
43	Sorties culturelles avec l'Eden, centre culturel régional de Charleroi
44	Créer des petites structures locales dans les villages
45	Intégrer l'école de Rèves à la dynamique du village, valoriser l'infrastructure de l'école à travers des collaborations école/habitants
46	Redynamiser la Maison des Jeunes de Mellet pour des activités récurrentes
47	Promouvoir la lecture de contes dans les bibliothèques, la rencontre Bébés avec la Ligue des Familles, la fête des voisins, jeux intervillages, rallye du savoir
48	Recréer un comité de fête à Wayaux
49	Organiser une formation "entretien maison, petits travaux" pour personne seule
50	Formation en informatique / smartphone par les jeunes pour les personnes âgées

51	Guide des artisans et des artistes
52	Guide et cartographie des producteurs (et produits) locaux
53	Pointer les redondances de production, repérer les opportunités de diversification
54	Liaison cyclable vers les écoles secondaires de Fleurus et de Gosselies
55	Placer des abris pour vélos à certains arrêts bus
56	Suivre l'évolution des panneaux photovoltaïques
57	Production de plantes médicinales
58	Poursuivre l'octroi de terrains pour jeunes à prix avantageux
59	Créer une desserte vers la gare de Luttre
51	Guide des artisans et des artistes

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE
DR(EA)²M

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

CLDR de Les Bons Villers_réunion plénière du 28/03/2018

MERCI DE VERIFIER VOS COORDONNEES !

Nom	Prénom	Rue/N°	Village	Email	Signature
BAYARD	**Mickael**	Rue Henri Loriaux, 68	FLG	mickael.bayard@gmail.com	
BETTE	**Michel**	Rue du bragard, 8	Mellet	michel.bette@hotmail.com	
BOTTEMANNE	**Vincent**	Rue Léopold III , 4	FLG	v.bottemanne@gmail.com	
BUSSCHOTS	**Colette**	Chée de Bruxelles, 587	FLG	cbusschots@gmail.com	
CHARLES	**Roger**	Rue Solvay, 11	Mellet	charlesroger@live.be	
COLOMBANA	**Jessy**	Rue Wattimez-Haut 6	Rèves	jessycolombana@gmail.com	Excusée
DE WANDELER	**Florent**	Rue Léopold II, 26	FLG	fdewandeler@gmail.com	
DEGREVE	**Laetitia**	Rue de la Station 152B	Rèves	ldegreve@voo.be	
DESMIT	**Anne-Laure**	Rue Henri Loriaux, 58	FLG	al.desmit@gmail.com	Excusée
DESSOY	**Marc**	Rue de Fleurus, 70	Mellet	marc.dessoy@gmail.com	
DEWEZ	**Céline**	Avenue Stassart, 6	Mellet	titigrosminet_6@hotmail.com	
DEWEZ	**Richard**	Avenue Stassart, 7	Mellet	dewez.richard@gmail.com	
DIET	**Régine**	Champs de la Chapelle, 14	FLG	reginedieter@gmail.com	
GALLOY	**Philippe**	Rue Solvay, 47	Mellet	phil.galloy@gmail.com	
GREBAN DE St GERMAIN	**Raphaël**	Rue Alphonse Planche, 9	V-P	rgreban@skynet.be	Excusé
GRYSPEERT	**Laurence**	Rue de la Drève, 9	Wayaux	laurencegryspeert@hotmail.com	
GUEUR	**Marie-Anne**	Rue de la Drève, 8	Wayaux	magueur@hotmail.com	

HANNAERT	**Jozef**	Rue J-B Loriaux 20A	FLG	jo.hannaert@busmail.net	Excusé
HENRARD	**Charles**	Rue de Bruxelles 92	Rèves	charles.henrard@skynet.be	
JANDRAIN	**Marie**	Rue du Tilleul, 34	V-P	jandrainmarie@yahoo.fr	
LAMBERT	**Françoise**	Rue Eugène Gilles 82A	FLG	fr.lambert@hotmail.be	
LEFEVRE	**Xavier**	Chée de Bruxelles, 730	FLG	xalefevre1974@gmail.com	
LEMAITRE	**Dominique**	Rue Dominique Seret 5A	V-P	dominique_lemaitre@hotmail.com	
LERUTH	**Sylvie**	Rue Gaston Wautot, 24	Mellet	sleruth67@gmail.com	Excusée
LINET	**Joseph**	Champ du Roux, 52	FLG	josephlinet@hotmail.com	Excusé
MATHIEU	**Guy**	Rue d'en Dessous 9A	Mellet	mathieu.jouniaux@gmail.com	
MERTENS	**Bernard**	Place de Frasnes, 11C	FLG	bernardmertens11b@hotmail.com	Excusé
MEUWIS	**Jean-Pierre**	Rue J-B Loriaux 10	FLG	meuwis.mouchart@skynet.be	
MGHARI	**Brahim**	Rue de la Chapelle, 8	V-P	brahim.mghari@solidaris.be	Excusé
NICOLAS	**Renaud**	Ruelle du Coucou, 2	Rèves	renaud-nicolas@hotmail.com	
PARYS	**Delphine**	Place de Frasnes, 26	FLG	delparys@hotmail.com	
PILLER	**Ursula**	Place de Rèves 8	Rèves	ursula.piller@gmail.com	Excusée
PLUMAT	**Maïté**	Place de Wayaux, 2	Wayaux	hellokitty-moi@hotmail.com	
POLISENA	**Olympia**	Chée de Bruxelles, 573	FLG	dehez.polisena@skynet.be	Excusé.
ROBBERECHTS	**Jonathan**	Place de Wayaux, 2	Wayaux	jonrobberechts@gmail.com	
ROBERT	**Stéphane**	Rue Sart-Bas 60	Rèves	robertste@hotmail.com	
ROCHETTE	**Martine**	Rue de Bruxelles 92	Rèves	henrard.martine@skynet.be	
SEPTEMBER	**Raphaël**	Rue Léopold II, 16	FLG	Raphseptember@gmail.com	

STEVENNE	**José**	Rue d'en Dessous 9	Mellet	jose_stevenne@hotmail.com	
THEYS	**Marie-Claire**	Rue Edouard Lacroix, 26	Wayaux	marieclaire.theys@gmail.com	
VAN DE WERVE	**Hubert**	Rue du Tilleul, 17	V-P	hubert.et.bernadette@gmail.com	Excusé
VAN DOORSLAER	**Bernadette**	Rue du Tilleul, 17	V-P	hubert.et.bernadette@gmail.com	Excusée
VAN LOOY	**Sandra**	Rue Sart-Bas 46A	Rèves	sandravanlooy@gmail.com	
VAN MECHELEN	**Marcelle**	Rue du Château 21	V-P	mavame@gmail.com	
VANDENBERGH	**Jean-Marie**	Place de Wayaux, 4	Wayaux	jmvdb@skynet.be	
VANHOLLEBEKE	**Bernard**	Rue Sart-Haut 1	Rèves	fermejolijean.vhb@gmail.com	Excusé:
VERSET	**Pierre-Yves**	Rue Léopold II, 31	FLG	pharmacie.verset@gmail.com	Excusé.
WALRAVENS	**Denis**	Chée de Bruxelles, 735	FLG	walravensdenis@gmail.com	
Représentants du Conseil communal					
ALLART	**Jean-Jacques**	Chemin des bœufs, 4	FLG	jjallart@gmail.com	
ART	**Jean-Luc**	Rue Léopold III, 8a	FLG	artjl@skynet.be	
BARRIDEZ	**Patrick**	Rue Champ du Monceau, 12	V-P	pbarridez@skynet.be	Excusé
BRETON	**Jérôme**	Rue Ernest Solvay, 27	Mellet	jeromebret@hotmail.com	Excusé
CHARLET	**Christèle**	Rue Henri Loriaux, 46	FLG	c.charlet@hotmail.com	
CORBISIER-LORIAU	**Marie-Cécile**	Rue Gaston Boudin, 12	V-P	residence.corbisier@belgacom.net	
MATHELART	**Anne**	Rue Dominique Seret, 16	V-P	amathelart@gmail.com	
MEGALI	**Henri**	Rue de Pont-à-Migneloux, 56	Wayaux	megalihenri@gmail.com	
VANHOLLEBEKE-MEURS	**Noëlle**	Rue Sart Haut, 1	Rèves	noelle.vhb@busmail.net	
WART	**Emmanuel**	Drève de la Source, 1	FLG	emmanuel.wart@lesbonsvillers.be	

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Le 23 avril 2018 – procès-verbal de la séance plénière

Présents :
Pour la CLDR : 24 membres (liste jointe en annexe)
Pour la CLDR de Genappe : Marie Degreef, Sandra Donny, Liliane lebon, Werner Menge, Catherine Olbrechts
Pour l'Administration communale de Les Bons Villers: Delphine Deblaer, Ingrid Lavendy
Pour l'Administration communale de Genappe: Aude Roland
Pour la Fondation Rurale de Wallonie (Organisme d'accompagnement): Martine Gilles, Dimitri Phukan
Excusés :
Pour la CLDR : 19 membres (liste jointe en annexe)
Pour la CLDR de Genappe : Sarah Hermans
Pour le SPW-DGO3 : Louis Nicodème

Ordre du jour

- ✓ Echange inter CLDR Les Bons-Villers et Genappe
- ✓ **Réflexion sur des idées de projets transcommunaux dans le cadre des PCDR**
- ✓ Divers, agenda

---

1. PV de la réunion du 28/03/2018 : **approuvé en séance**.

2. Présentation du PCDR/A21L de Genappe, *par Aude Roland (Service Environnement)*

Lancement par le Conseil communal de Genappe d'une 1ère ODR en début 2014.
Les consultations villageoises et les groupes de travail ont eu lieu de mars à juin 2014.
La CLDR a travaillé pendant 2 ans (2015-2016) pour terminer l'élaboration du PCDR.
Le PCDR a été approuvé par le Conseil communal en février 2017 et par le Gouvernement wallon en décembre 2017.

La stratégie de développement du PCDR de Genappe repose sur les 3 piliers du Développement Durable : l'économie – le social- l'environnement et sur un pilier transversal : la gouvernance.

En suivant le processus d'entonnoir, la CLDR a retenu 50 fiches-projet pour son PCDR à partir des 80 idées de projet collectées. A partir d'une grille d'évaluation de priorités

(faisabilité-impact) la CLDR a choisi 15 fiches-projet pour le lot 1 (programmation de réalisation à court terme).
Ces 15 FP ont été aussi analysées au regard d'une grille de critères Développement Durable.

La CLDR de Les Bons Villers est intéressée par ces grilles d'évaluation de priorités et de critères DD pour les projets.

Le résumé du PCDR-Agenda 21 Local de Genappe est joint en annexe.

3. Rappel des projets transcommunaux en cours dans le cadre du GAL Pays des 4 Bras (Genappe-Les Bons Villers-Villers la Ville), *par Dimitri Phukan (FRW)*

Projets qui seront mis en œuvre d'ici 2021

1. Intermobilité
2. Culture et patrimoine, avec le centre culturel de Genappe, public cible : les jeunes
3. Relais du visiteur
4. Initiatives pour la production, la promotion et la diffusion des produits locaux
5. Nouveaux espaces ruraux partagés, en lien avec l'asbl Le Monty à Genappe
6. Formation aux métiers du terroir

Le 1er numéro de la Gazette du GAL sera distribué prochainement en toutes boîtes.
La carte répertoriant et localisant les producteurs locaux sera aussi distribuée en toutes boîtes durant l'été.

4. Présentation de la 3è ODR de Les Bons Villers, *par Dimitri Phukan (FRW)*

- Les consultations villageoises et publics cibles ont eu lieu le 1er semestre 2017.
- La nouvelle CLDR a été constituée en septembre 2017.
- Les groupes de travail thématiques ont eu lieu de novembre 2017 à mars 2018.
- Des groupes d'action ont été créés sur les sujets suivants : le patrimoine et les passeurs de mémoire, la communication associative, le guide de bonne entente rurale.
- Avec l'aide du bureau d'études Drea²m et de la FRW, la CLDR vient de faire la synthèse des 174 idées de projets émises au travers des GT thématiques et a validé la stratégie de développement en 5 axes et 22 objectifs, avec un défi transversal d'identité communale et de communication.

OBJECTIFS PAR AXE

DÉFI TRANSVERSAL : IDENTITÉ COMMUNALE ET COMMUNICATION

Axe 1 – Economie agricole et solidaire	Axe 2 – Cadre de vie	Axe 3 – Transition énergétique	Axe 4 – Cohésion sociale	Axe 5 – Mobilité douce
Etre une commune agricole qui s'ancre durablement dans une économie circulaire et qui participe à l'approvisionnement des villes périphériques	*Etre une commune qui assure la pérennité et la valorisation de son patrimoine et de ses ressources naturelles*	*Etre une commune qui réduit les émissions de gaz à effet de serre et qui agit pour la sécurité de l'approvisionnement énergétique*	*Etre une commune pour tous veillant au bien-être social*	*Etre une commune connectée par des moyens alternatifs à la voiture*
❶ Encourager les économies solidaires, sociales et circulaires	❶ Faire connaitre, valoriser et développer la biodiversité et le paysage	❶ Améliorer la gestion énergétique des bâtiments communaux, de l'éclairage public, des véhicules communaux (réduction des consommations)	❶ Développer et aménager des lieux de rencontre dans chaque village tout en valorisant les lieux existants	❶ Poursuivre les aménagements pour développer un réseau lent efficace, attractif (inter- et intra-village)
❷ Donner une visibilité aux agriculteurs et aux productions locales	❷ Connaitre et faire connaitre le patrimoine historique et culturel de la commune	❷ Sensibiliser les acteurs du territoire aux efforts de gestion énergétique	❷ Utiliser les technologies digitales comme facilitateur de communication	❷ Sensibiliser, éduquer et promouvoir des modes de déplacements alternatifs
❸ Développer une agriculture innovante tournée vers l'avenir	❸ Valoriser le patrimoine foncier par son réaménagement et sa réaffectation innovante	❸ Recourir aux énergies renouvelables	❸ Soutenir et développer la vie associative et culturelle locale	❸ Sécuriser les déplacements notamment pour l'accès aux écoles
❹ Mettre en valeur les commerces et services existants			❹ Favoriser les activités intergénérationnelles et solidaires	
❺ Soutenir les circuits courts			❺ Maintenir des jeunes dans la commune	
❻ Se nourrir durablement			❻ Eviter l'isolement des personnes	
			❼ Permettre aux personnes âgées de bien vieillir dans la commune	

5. <u>Présentation des possibilités de financement des projets transcommunaux</u>, *par Martine Gilles (FRW)*

Le décret relatif au Développement Rural (DR) prévoit le financement des projets :

- <u>d'investissements corporels</u> : acquisition, construction, aménagement d'immeubles bâtis ou non bâtis

<u>Exemples :</u>

- Ateliers ruraux, maisons multiservices, maisons rurales, logements spécifiques, lieux d'accueil et d'information, de rencontre
- Espaces publics, voies lentes, voiries de désenclavement
- Equipements de transport et de communication d'intérêt transcommunal

- <u>d'investissements incorporels</u> : conception, création d'outils de promotion milieu rural

Les conditions pour obtenir une subvention de financement en DR d'un projet transcommunal:

- Disposer d'un PCDR valide pour chaque commune
- Respecter la stratégie définie dans le PCDR de chaque commune
- Avoir une fiche-projet dans au moins un des PCDR

Le taux de subvention (y compris les espaces publics) est de 90% jusqu'à 1.000.000 € (puis 50%).

Des exemples de projets transcommunaux financés en DR :

- Des voies de mobilité lente (ViciGAL pour les communes Ohey-Assesse-Gesves) (liaison entre Daverdisse et Bièvres)
- Un complexe associatif et sportif entre Hastière et Onhaye.

6. Quels projets communs à Genappe et LBV ?

Méthodologie proposée

- ✓ Une réflexion en 5 sous-groupes suivant les 5 axes de la stratégie de LBV
  - → Economie agricole et solidaire
  - → Cadre de vie
  - → Transition énergétique
  - → Cohésion sociale
  - → Mobilité douce
- ✓ Une mise en commun des propositions

Travail en 5 sous-groupes -propositions

Mobilité douce

Des idées de projets en commun :

Le groupe trouve que la carte réalisée dans le cadre de l'appel à projet Wallonie Cyclable (appel à projet conçu dans le cadre du GAL) est une bonne base de travail puisqu'elle reprend un itinéraire cyclable qui traverse les trois territoires du GAL dont LBV et Genappe.
Les membres du groupe pensent qu'il serait opportun de tester la partie de l'itinéraire qui concerne les deux communes de façon à voir si :
- le tracé est praticable
- le tracé répond aux connexions souhaitées avec différents points d'intérêt ou doit être adapté
- le tracé doit être ré-aménagé ou des tronçons créés pour répondre aux attentes du projet.

Il faudra également ajouter la "couche" relative aux points noeuds de la Province car le circuit vise clairement des connexions intercommunales.
Le groupe pense également que ces itinéraires doivent être multifonctionnels. C'est-à-dire qu'ils doivent permettre des déplacements utilitaires (école, travail, producteurs locaux,

centres sportifs, administrations, ...) mais aussi de loisirs (intérêt paysager, architectural, patrimonial, ...).
Afin de faire "coller" un itinéraire à des points d'intérêt, il y aura également lieu de déterminer les points d'intérêt que l'on souhaite mettre en avant.

Indépendamment de cela, il y a eu une demande quant à une rencontre avec l'association Chemins 141 à propos de la signalisation des sentiers.

Economie agricole et solidaire

Le groupe pense qu'il faut d'abord créer une collaboration entre producteurs (c'est notamment le rôle du chargé de mission du GAL).

Des idées de projets en commun :

- un hall relais agricole pourrait aider à la transformation et à la vente en circuit court
- une recette transcommunale à partir de produits locaux
- des initiatives pour développer des emplois locaux en agriculture
- un guide de bonne entente rurale
- une plateforme (à définir) où les produits locaux peuvent être rassemblés pour être vendus. Exemples : marché couvert, coopérative citoyenne, épicerie collaborative. Il faut noter que le Delhaize de Frasnes est intéressé par la vente des produits locaux agricoles.
- Etendre la monnaie locale, le TALENT, à Les Bons Villers pour développer le circuit économique local.

Projet en cours pointé comme innovant :

- L'unité de biométhanisation du Bois d'Arnelle : circuit court de production d'énergie renouvelable (CO_2 capté par les plantes et restitué en CH_4 sur le réseau de gaz)

Transition énergétique

Des idées de projets en commun :

- Améliorer la gestion de l'éclairage public :
  - bénéficier de l'expérience de Genappe
  - réfléchir à couper l'éclairage la nuit (entre minuit et 4 h) dans les lieux peu fréquentés
  - s'inspirer de l'éclairage intelligent développé à Wavre
- Groupement d'achats communs (Genappe/LBV et éventuellement VLV)
  - isolants
  - électricité / gaz / mazout
- Développer le projet de la maison de l'habitat (PCDR Genappe) pour les 2 (ou 3) communes :
  - informations sur primes énergie et aide pour remplir les documents
  - échanges sur techniques d'isolation
  - information sur les possibilités de rénovation pour les propriétaires bailleurs
- Mener des actions communes pour diminuer les consommations énergétiques dans les écoles :
  - journée gros pull

- réduction des consommations de chauffage en installant des dispositifs de régulation plus performants (mais pas trop technologiques)

- Recenser tous les réseaux de distribution (tv, gsm, eau , gaz, téléphone…) pour identifier les endroits non ou mal couverts

Cohésion sociale

Des idées de projets en commun :

- Etablir un agenda numérique répertoriant toutes les activités sur les 3 communes du GAL
- Création d'ateliers de lecture et/ou d'un « café lecture »
- Des échanges culturels, après-midi ou soirée, des jeux de société
- Partage des bonnes adresses : producteurs locaux, commerçants…
- Aménagement ou rénovation d'un lieu pouvant accueillir un marché couvert où l'on pourrait trouver la quasi-totalité de l'assortiment alimentaire des besoins d'une famille
- Organiser des tournois inter/entités sportifs ou autres
- Etudier la possibilité d'un festival musical
- Construction d'une piscine qui répondrait notamment aux besoins de nos écoles respectives en matière de cours de natation

Cadre de vie

Des idées de projets en commun :

BIODIVERSITE

- Dans le cadre de l'aménagement du Parc du Château Dedobbeleer, créer un parallèle avec le Parc de la Dyle
- Etendre la prime biodiversité de Les Bons Villers sur Genappe

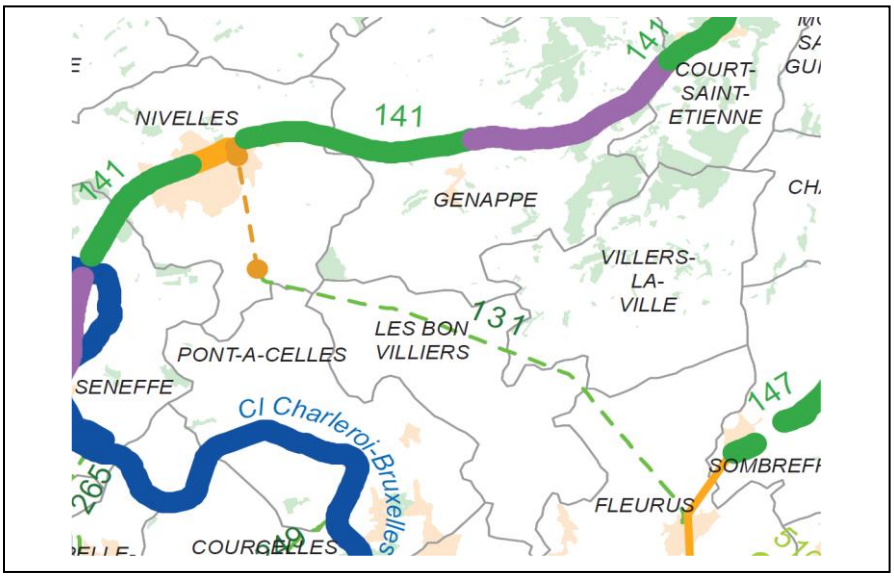
SERVICES

- Assurer l'entretien et le suivi dans les zones aménagées qui servent de base à la sensibilisation et à la découverte d'aménagements reproductibles ou non

SENTIERS/LIAISONS

- Connexion Nord-Sud entre le RAVeL de Genappe et celui de Pont-à-Celles
- Réaliser le RAVeL Est-Ouest – ligne 131 qui croiserait la liaison précédente

Voir carte**: Liaison à créer RAVeL**



EDUCATION/SENSIBILISATION

- Créer un produit « classe verte » d'une semaine pour le public scolaire sur les 2 communes (voire le GAL)
  Comprenant 3 axes Sport/Nature/Culture déclinés en différentes variations
  Axe Sport : complexe sportif/initiation golf, initiation à la pêche/
  Axe Culture : Patrimoine bâti/histoire (voir groupe action « passeurs de mémoires »)
  Axe Nature : parcours découverte des sites « nature » aménagés – animation « nature » (créer un hôtel à insectes et/ou nichoirs, cuisine nature), pisciculture du Tintia
  Inclure les fermes pédagogiques (1 à Villers-Perwin, 1 à Genappe)
  MANQUE **: hébergement** collectif : voir piste logement chez l'habitant, site pour tentes, complexe sportif en dortoirs déménageables…
  Exemple d'actions déjà réalisées : association ferme pédagogique du Warchais à Villers-Perwin et hébergement à la ferme Joli-Jean à Rèves mais pour des groupes de 5-6 enfants (enfants défavorisés/handicapés…).
  Repas intégrant les produits locaux des 2 entités (voir Cellule Solidarité Emploi) – fermes de la Vallée, Bousval, Courtain, Warchais, Couronne,….
  Utilisation du car communal pour ramassage des enfants aux lieux d'hébergement et transport d'un lieu à l'autre.

- DECOUVERTES

- Organiser un parcours-bus tourisme-découverte « nature/culture/histoire »
  une à deux fois l'an pour découvrir les 2 entités : réseaux de lieux « patrimoine local bâti et naturel »
- Créer un lien intergénérationnel : trouver des guides parmi les anciens des entités (voir aussi passeurs de mémoire)
  Collation et repas à base de produits locaux

- Etendre le groupe action « Passeurs de mémoire » aux deux entités (voire GAL) : créer des contes à échanger entre entités….

- DECHETS

- Echange de bonnes pratiques « propreté publique » entre les deux entités

7. Divers

Soirée organisée par le CPAS sur la Transition Energétique (film d'Al Gore et animation par Enercoop) – le mercredi 2 mai à 19h au Vieux Château de Mellet.

8. Agenda des prochaines réunions

Réunions plénières **CLDR – mercredi 23 mai et 20 juin – 19h30 -** Maison de village de Rèves

Visite de terrain pour aller voir des exemples de réaffectation d'églises prévue en septembre.

www.lbv2030.info

Pour le secrétariat de la CLDR,

Martine Gilles & Dimitri Phukan
Fondation Rurale de Wallonie (FRW)

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL



Résumé non technique

Organismes accompagnant

Dessin & Construction, sprl
Siège social : rue des Francs 78 - 6001 Marcinelle
✆: 071 / 43 48 83 🖷: courriel@dessin-et-construction.eu

Tr@me scrl
Siège social : rue de Liège 83 - 4357 Limont
✆ : +32 19 54 60 51 🖷 info@trame.be
http:// www.trame.be

Table des matières

1. DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE 3

1.1 TERRITOIRE ET PATRIMOINE 3
1.2 LOGEMENT 3
1.3 DEMOGRAPHIE ET POPULATION 4
1.4 ENSEIGNEMENT, ENFANCE ET JEUNESSE 4
1.5 VIE ECONOMIQUE 4
1.6 AGRICULTURE 5
1.7 TOURISME 5
1.8 CULTURE 5
1.9 SPORTS ET LOISIRS 6
1.10 SANTE 6
1.11 ENVIRONNEMENT 6
1.12 ENERGIE 7
1.13 MOBILITE 7
1.14 GESTION COMMUNALE 7
1.15 SYNTHESE 8

2 LE PROCESSUS PARTICIPATIF EN RESUME 9

2.1 ETAPES CLES 9
2.2 CARACTERISTIQUES CLES 10
2.3 DIFFICULTES RENCONTREES 10

3 L'ELABORATION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT 10

3.1 LES PROJETS LOT 0 12
3.2 LES PROJETS LOT 1 13
3.3 LES PROJETS LOT 2 17
3.4 LES PROJETS LOT 3 17

4 CADRE LOGIQUE GLOBAL 18

1. Diagnostic de la Commune

1.1 Territoire et patrimoine

☞ Le territoire de Genappe se situe au centre du Brabant wallon, sur les bas plateaux limoneux. L'occupation de son sol est dominée par les grandes cultures. Il est inscrit en zone vulnérable et se situe dans la partie Est du bassin hydrographique de l'Escaut. Il fait l'objet de prises d'eau souterraines pour la potabilisation. Il est traversé par la Dyle, rivière intégrée dans le sous bassin Dyle-Gette.

☞Le patrimoine communal compte :

- 6 périmètres d'intérêt paysagers (au classement Adesa) ;
- 8 points de vues ou lignes de vue remarquables majoritairement localisés dans les parties vallonnées de la commune, au cœur des campagnes agricoles ;
- 18 monuments et sites classés ;
- 1 130 ha de sites protégés présentant un grand intérêt ornithologique et une flore spécifique (milieux humides notamment)
  - *Sites de Grand Intérêts Biologique (SGIB) :* la Vallée de la Lasne, les Landes de Bousval, la Vallée de la Cala et la Réserve domaniale de l'ancienne sucrerie (bassins de décantation).
  - *Sites Natura 2000* : les Sources de la Dyle et la Vallée de La Thyle.
- Des zones boisées ;
- 4 grandes zones de captage ;
- Le RAVeL141, éco-corridor de 20 km faisant office de liaison du maillage écologique ;
- 88 arbres et haies remarquables ;
- 13 ha de vergers hautes tiges ;
- etc.

Notons que plusieurs de ces périmètres ou vues remarquables sont menacés.

☞ La Commune a pu maintenir des espaces ouverts entre les villages, excepté dans l'agglomération de Genappe et Vieux-Genappe. L'importance des surfaces non bâties donne à Genappe un caractère « naturel » important et « attractif ».

La Commune est composée de 8 villages – Baisy-Thy, Bousval, Genappe, Glabais, Houtain-le-Val, Loupoigne, Vieux-Genappe et Ways.

Genappe et Bousval se caractérisent par un centre semi-urbain tandis que les autres villages ont gardé un caractère rural plus ou moins prononcé.



1.2 Logement

☞ En 2012, Genappe dénombrait 6 740 bâtiments parmi lesquels 288 appartements[1], 211 logements sociaux (soit 3,8% du parc immobilier), 3 logements d'insertion, 1 logement de transit, 2 logements Kangourou. Environ 40% ont été construits avant 1919. Ces vieux bâtis sont surtout présents à Genappe et Vieux Genappe ainsi qu'à Loupoigne et Houtain-le-Val. Dans ces deux villages, on trouve une plus forte proportion de maisons mitoyennes et donc moins de grands logements. Tous les villages comptent 10% de constructions récentes sauf Genappe et Vieux-Genappe. Le taux de propriétaires est d'environ 70%.

☞ La zone urbanisable concerne 10% de la superficie totale du territoire communal dont 25% de superficie disponible en zone d'habitat et zone d'habitat à caractère rural (29% si on inclut les ZACC). Cette disponibilité foncière permettrait d'accueillir environ 1.775 ménages.

☞ Depuis 20 ans, la pression foncière a induit une augmentation du prix d'acquisition des maisons et des terrains à bâtir.

[1] *Schéma de structure*

1.3 Démographie et population

☞ Fin 2013, Genappe comptait environ 15 240 habitants répartis sur une superficie totale de 8 957 ha soit une densité de 170,1 hab/km^2. La croissance de la population est estimée à 8,9% à l'horizon 2026 soit 72 nouveaux habitants par an. Cet accroissement global est majoritairement dû au bilan migratoire positif plutôt qu'au bilan naturel. 700 nouveaux logements seront donc nécessaires pour accueillir cette population d'ici 10 ans.

☞ Les tranches d'âges les moins présentes sont celles des 20-30 ans et des 50 ans et plus alors que pour les 30 à 50 ans et 0 à 15 ans, c'est le contraire. Pour les 65+, il est prévu une hausse de 15,5% à 20,9% d'ici 2026.

☞ Ces prévisions démographiques ont stimulé la création de différents services, à savoir : un welcome pack, le guide « Genappe, utile et pratique », des services destinés à l'enfance, une Commission communale des Seniors, une maison de repos (privée) dans Genappe-Centre, une deuxième maison de repos à l'étude par le CPAS, une ALE et la Maison de l'Emploi, une Charte pour l'égalité des chances, un plan de cohésion sociale, etc.

1.4 Enseignement, enfance et jeunesse

☞ Les jeunes -de 0 à 17 ans- représentent 22% de la population. Un grand nombre de dispositif est destiné à leur accueil et à leur occupation. Ainsi, l'accueil de la petite enfance est assuré par deux Maisons Communales d'Accueil de l'Enfance, des accueillantes conventionnées et deux structures privées. Ce qui semble insuffisant. Raison pour laquelle une nouvelle crèche va être construite dans le nouvel éco-quartier ainsi qu'une nouvelle structure d'accueil (plan cigogne III). Par ailleurs, Genappe s'inscrit dans le dispositif « Accueil temps libre » (accueil extrascolaire, plaines de vacances et écoles des devoirs) et a lancé d'autres initiatives telles que l'opération Place aux enfants, un guide de l'accueil extrascolaire et temps libre des enfants, le Conseil communal des enfants, et la mise en place d'une équipe pluridisciplinaire « Enfants-Familles » chargée de la prévention, du diagnostic et de la prise en charge des situations de mauvais traitements.

☞ En qui concerne l'enseignement, notons que les différents villages (à l'exception de Glabais) sont dotés chacun d'une école qui pratique des méthodes pédagogiques variées (immersion linguistique, pédagogie Freinet, projets pédagogiques). Une commission « Enseignement » a été créée en 2014. La Commune dispose également d'un enseignement artistique. Signalons un taux fréquentation des écoles plus faible que celui des communes limitrophes. Ce phénomène est induit par l'absence d'école secondaire qui pousse les jeunes de Genappe en dehors du territoire, suivi par la fratrie qui fréquente alors des écoles maternelles et primaires hors entité (Nivelles, Ottignies Louvain-la-Neuve, Court St Etienne, Braine l'Alleud et Les-Bons-Villers). Près d'un élève sur deux suit son cursus primaire en dehors de la commune.

1.5 Vie économique

☞ Si le revenu moyen net/habitant est plus élevé que celui de la Wallonie, il est plus bas que celui des communes limitrophes. L'indice de dispersion des revenus est assez élevé indiquant l'importance des écarts de revenu sur le territoire. Quant à l'indice de richesse, celui-ci est inférieur à celui de l'arrondissement de Nivelles, mais plus élevé que celui de la Belgique.

☞ Le taux d'activité et d'emploi est supérieur à celui de l'arrondissement de Nivelles, le taux de chômage est inférieur et touche surtout les 15–24 ans. Le bassin d'emploi pour les actifs résidant à Genappe se situe entre Bruxelles, Louvain-la-Neuve, Nivelles et Wavre. Genappe compte 2 064 salariés et 1 294 indépendants actifs dans l'agriculture, l'industrie et l'artisanat.

☞ 1 600 entreprises de petite taille et principalement actives dans le secteur privé (domaines techniques, scientifiques, commerce et construction) sont implantées à Genappe ainsi qu'une entreprise d'insertion à finalité sociale, la Ressourcerie de la Dyle (collecte, réutilisation et recyclage des encombrants ménagers).

☞ Enfin, la reconversion du site de l'ancienne sucrerie de Genappe est un projet important dans la mesure où celui-ci aura des impacts locaux importants aux niveaux économique, environnemental (création d'une réserve) et sociale (création de logements).

1.6 Agriculture

☞ Alors que la surface cultivée est la plus importante de la province, moins de 50% des agriculteurs exerçant sur le territoire y ont leur siège d'exploitation. De plus, comme partout ailleurs dans la région, le problème de succession se pose pour la moitié d'entre eux. La superficie moyenne des exploitations est en hausse, en raison notamment de la diminution du nombre d'exploitants.

☞ Trois agriculteurs se sont convertis au bio alors que d'autres ont diversifié leurs activités : 1 gîte à la ferme, 2 fermes organisent des activités pédagogiques, 7 fermes pratiquent la vente directe.

☞ En raison de l'impact de l'agriculture sur l'environnement, plusieurs agriculteurs situés autour du captage de Vieux Genappe sont accompagnés par Nitrawal Nord alors que 40% d'entre eux se sont engagés dans la mise en œuvre de MAE (Mesures Agro-Environnementales). Le taux de SCE (surface en couvert environnemental, soit la part de la SAU exerçant une influence positive sur la biodiversité) est de 1,8% contre 5,1% en moyenne pour la Wallonie.

1.7 Tourisme

☞ Genappe se situe d'une part dans une zone d'attractions touristiques (champ de bataille de Waterloo, Abbaye de Villers-la-Ville (XIIème siècle), le musée de l'eau et de la Fontaine à Genval, la Fondation Folon à La Hulpe, la Collégiale St-Gertrude à Nivelles ou encore le Musée Hergé à Louvain-la-Neuve) et d'autre part recèle de nombreux trésors tant aux niveaux naturel qu'historique et architectonique. Ceux-ci sont valorisés et promus par le Syndicat d'initiative, Environnement Dyle, les amis de Bousval et Chemin 141.

☞ Enfin, Genappe exploite 4 musées (le dernier Quartier Général de Napoléon, le Conservatoire botanique de Wallonie, le Musée vivant de la Pomme-de-terre, le Refuge Panthère) ainsi que la Maison de l'Histoire et du Patrimoine.

☞ Au niveau naturel, on trouve

- un RAVeL et d'autres voies de mobilité douce. Ces itinéraires servent aussi de cadre de sensibilisation des promeneurs à des questions environnementales.
- 1 Réserve naturelle domaniale **:** site ornithologique majeur avec possibilité de visites organisées ;
- 15 circuits de promenades et des actions de sensibilisation telles que « Rendez-vous sur les sentiers ».

☞ Au niveau de l'histoire, rappelons le séjour de Louis XI, alors Dauphin de France, et la Bataille de Waterloo notamment au carrefour des Quatre-Bras.

☞ Au niveau architectonique**,** l'activité meunière et hydraulique, développée le long de la Dyle et de ses affluents a laissé des anciens moulins. Des traces d'occupation datant de l'âge de bronze (tombelles, sites gallo-romains) subsistent également. On trouve aussi des cimetières mérovingiens, des églises, des chapelles et potales, des châteaux, des maisons de maîtres, et des fermes en forme de quadrilatère.

☞ Un bémol cependant, concernant les retombées faibles de cette activité touristique au niveau des nuitées et de l'Ho.Re.Ca à Genappe qui se développent peu.

1.8 Culture

☞ L'offre culturelle est variée –musique, théâtre, arts plastiques- et riche. Genappe compte un Centre culturel, deux bibliothèques, une académie de musique et de nombreuses associations. Au niveau des arts plastiques, on trouve les Ateliers du Léz'Arts, Akanthe Creation, Natur'Art, Espace B, Espace Dom Placide, la Rose des Arts. Il existe également des groupes dédiés à la pratique de la musique, des troupes de théâtre (le Tof Théâtre, les Amis du Lundi, DramActic, Lès Pas Pièrdus) et des associations de promotion de l'histoire et de la culture locale (les Amis de Bousval, la Confrérie du Pays du Lothier, l'ordre de Louis XI, la Société d'études belges napoléoniennes, le Cercle d'Histoire et d'Archéologie du Pays de Genappe, les organisations de Jeunesse). Notons également l'existence de festivals (Genap'Rock, l'Amour en Vers).

☞ Au niveau des infrastructures par contre, Genappe semble moins bien pourvu. Malgré 5 salles communales, les locaux de l'Espace 2000 et les locaux pour les mouvements de jeunesse, il manque des lieux adéquats de rencontre, une salle de spectacle ou une infrastructure dédiée spécifiquement à la culture.

☞ Certains acteurs culturels, comme le Centre culturel et les Ateliers du Léz'arts développent des projets en commun.
☞ Par ailleurs, la commune envisage de développer un pôle culturel situé à l'ancien Hôtel de Ville et rassemblant le centre culturel, les ateliers du Lez'arts et le syndicat d'initiative.

1.9 Sports et loisirs

☞ La commune de Genappe dispose d'une offre sportive variée -football, volley, basket, mini-foot, tennis, sport automobile, aéromodélisme, ULM, cyclotourisme, équitation, danse, twirling, arts martiaux, yoga, athlétisme, gymnastique, golf, pétanque, pêche, marche, tir aux clays, spéléologie, ping-pong, balle pelote. Les infrastructures sportives sont composées d'un hall omnisports à Genappe et à Bousval, d'une piscine plein air à Genappe, d'une salle polyvalente à l'Espace 2000, et de diverses salles dans les villages. La commune soutient financièrement les associations et les clubs sportifs. Notons la présence de trois unités scoutes à Ways, Bousval et Houtain-le-Val.

1.10 Santé

☞ L'**espérance de vie** est légèrement inférieure à celle de l'arrondissement et un taux de mortalité entre 50 et 74 ans supérieur à l'arrondissement.
☞ La commune compte environ 1,1 médecin pour 1 000 habitants, la présence des autres professions de la santé et des infrastructures hospitalières disponibles dans un rayon de 9 à 20 km. La commune soutient également des associations actives en matière d'information et de mobilité tel qu'un service de transport adapté et collectif pour les PMR « Mobilité en Brabant wallon » géré par le TEC. Par ailleurs, Genappe peut s'appuyer sur le service d'ambulance verte et sur le SAMI (Service d'Analyse des Milieux Intérieurs) du Brabant wallon géré par la province.
☞ Le CPAS vise aussi à la mise en place d'actions pour accompagner le vieillissement de la population par la prévention et l'accompagnement familial dans le cadre de la problématique des maladies dégénératives et de la santé mentale.

1.11 Environnement

☞ Tant les eaux souterraines que les eaux de surface sont polluées par les nitrates d'origine agricole, les phosphates et le rejet des eaux usées des particuliers. Le risque est réel de ne pas atteindre les normes imposées par la Directive cadre eau. Notons cependant que les relevés effectués dans la Dyle et la Cala entre 2000 et 2006 montrent une amélioration de leur qualité, en amont. A terme, le Plan d'assainissement devrait permettre l'amélioration de la qualité des eaux, notamment avec la mise en service de la station d'épuration de Bousval.
☞ La production de déchets ménagers avoisine la moyenne wallonne. La Commune mène des actions de prévention et réduction des déchets ménagers telles que les guides composteurs, la semaine sur l'éco-consommation, la semaine de l'environnement, des actions avec les parcs à conteneur, la campagne de sensibilisation « Trop, c'est trop », des accords avec l'ASBL Terre pour le textile usagé et avec la Ressourcerie de la Dyle pour les encombrants.
☞ La qualité de l'air extérieur est globalement bonne à Genappe. Les indicateurs concernant certains polluants (ozone, NO_2, particules fines) enregistrent des valeurs en-dessous des normes sauf pour un type de particules fines (PM2,5). On note même une diminution de leur concentration dans l'air.
☞ Le radon est présent dans le sous-sol schisteux de Genappe. Selon l'AFCN, 2 à 5% des habitations présentent des concentrations en radon supérieures au niveau d'action de 400 Bq/m^3. Celles-ci ont surtout été mesurées le long des cours d'eau (Dyle, Cala et Falise). Des actions ont déjà été menées (campagne de mesure 2010/2011 et actions d'information). De nouvelles campagnes menées par l'AFCN en collaboration avec la Province du Brabant wallon sont en cours.
☞ Environ 800 habitations sont impactées par des nuisances sonores causées par le trafic routier nocturne notamment celles à proximité de la N25. Suite à la cartographie réalisée en 2008, les routes ont été classées par ordre de gravité et l'installation de revêtements et murs anti-bruit a été demandée.

☞ Impliquée dans la lutte contre les pesticides, Genappe est une commune Maya[2] et s'est inscrite dans le cadre de la gestion différenciée à savoir appliquer à chaque espace vert le mode de gestion le plus approprié en fonction de son utilisation et de sa situation. Signalons que la commune pratique également le fauchage tardif depuis 2002.

1.12 Energie

☞ Genappe produit 2% de ses besoins en énergie grâce à environ 630 installations photovoltaïques. Une unité de biométhanisation est par ailleurs en cours d'implantation. La commune emploie un conseiller en énergie qui réalise un cadastre énergétique, met en place une comptabilité énergétique afin de diminuer les consommations et les coûts énergétiques de la Commune, sensibilise la population et donne des conseils. A noter que les réseaux gaz et électricité sont gérés par Ores, distributeur pour le Brabant wallon.

1.13 Mobilité

☞ Le phénomène de périurbanisation touche Genappe avec ses conséquences en terme de trafic automobile. Une faible densité de population combinée à l'éparpillement de l'habitat et des activités ont favorisé l'utilisation quasi exclusive de la voiture et limitent la performance du transport public.
☞ Le Plan provincial de mobilité du Brabant wallon propose une série de pistes d'actions en termes d'offres, d'infrastructure et de confort.
☞ Le territoire communal jouit d'une position centrale dans la province du Brabant wallon et de connexions aisées vers les gares de Nivelles et d'Ottignies. Par contre les temps de parcours de porte à porte en transport public ne permettent pas de concurrencer la voiture à l'exception des déplacements vers Bruxelles. Les connexions internes au Brabant wallon sont très lacunaires.
☞ La circulation au centre de Genappe a été apaisée par le réaménagement de la place principale et des voiries avoisinantes et grâce au contournement routier sur la RN5. Partout sur la Commune, la mobilité douce doit être développée en exploitant le potentiel existant (Ravel, villages peu distants, relief peu accidenté).
☞ Enfin, Genappe a déjà mis en place de nombreuses structures de concertation qui abordent notamment les questions de mobilité.

1.14 Gestion communale

☞ La gouvernance est le 1er axe de la déclaration de politique générale[3] (approuvé en mars 2013). Il s'agit de stimuler une large participation de la population et des acteurs de la société civile ainsi que l'intégration des groupes de la minorité dans la réflexion politique et l'élaboration des projets dans différentes compétences. Cela se traduit par la mise en place de commissions et de groupes techniques dont l'objectif est de préparer les différents groupes politiques au débat et à la prise de décisions au Conseil communal. Les commissions remettent un avis consultatif et participent à l'élaboration des projets développés par le Collège communal. Ainsi, les commissions communales listées ci-dessous ont été mises en place :

- La Commission « Budget, Finances et Infrastructures » ;
- La Commission « Circulation » ;
- La Commission « Seniors » ;
- La Commission « Rénovation urbaine » ;
- La Commission « Chemin et Sentiers – Erosion et Cours d'eau » ;
- La Commission mixte « Agriculture » ;
- La Commission d'accompagnement du Plan de Cohésion sociale ;
- La Commission « Accueil – CCA – Temps libre – ATL » ;
- La Commission « Sports » ;

[2] *Sauvegarde des populations d'abeilles et d'insectes butineurs par le redéploiement d'espaces qui leurs soient favorables*
[3] *Axe 1 : gouvernance, participation et démocratie, axe 2 : réussir un développement territorial raisonnable, préserver le caractère rural, axe 3 : réussir un épanouissement humain et collectif, axe 4 : Cadre de vie et infrastructures, axe 5 : assurer la sécurité par la prévention, la répression et la sécurisation générale, axe 6 : Réussir le défi énergétique, et axe 7 : poursuivre la politique de l'information et de la communication.*

- La Commission « Enseignement » ;
- La CCATM ;
- Et enfin la CLDR !

☞ La commune de Genappe emploie 134 personnes (47 hommes et 87 femmes) dont le coût représente 33,31% du budget communal total. En 2012, la moyenne des dépenses par habitant (884€/hab.) est inférieure à celle de la Province (1 038€/hab.) et à celle de la Région (1 123€/hab.). La ventilation des dépenses est caractéristique d'une commune semi-rurale.
☞ La pression fiscale totale est très légèrement supérieure à la moyenne provinciale mais inférieure à la moyenne régionale.
☞ Le niveau d'endettement est de 1 216 €/hab. correspondant à la moyenne régionale et est stable depuis 2008.

1.15 Synthèse

Le tableau repris ci-dessous synthétise les principaux atouts et faiblesses du territoire. Pour de plus amples détails, une AFOM[4] détaillée est fournie dans la partie II.

	Atouts	Faiblesses
Territoire et patrimoine	Patrimoine naturel riche et varié Espaces ouverts entre les villages Caractère rural très prononcé 2 villages avec un centre semi-urbain Zones protégées Trames verte et bleue	Patrimoine naturel menacé Périurbanisation menaçant les paysages
Logement	Disponibilité foncière Nouveaux projets (construction de logements, ecoquartiers, etc.)	40% du patrimoine bâti est vétuste Accessibilité difficile pour les jeunes et les familles précarisées
Démographie et population	Beaucoup de familles, forte présence de personnes âgées Croissance démographique suite aux migrations et de la tranche d'âge des 65+ 1 maison de repos privée Actions du CPAS pour accompagner le vieillissement par la prévention et l'accompagnement familial	Fuite des jeunes Vieillissement de la population Accueil de jour pour seniors absent
Enseignement, enfance et jeunesse	Nombreux dispositifs et structures d'accueil, et d'occupation des jeunes 1 école primaire et maternelle par village (sauf Glabais) Pratiques pédagogiques variées Accueil extra-scolaire développé	Infrastructure d'accueil des -3ans insuffisante Pas d'écoles secondaires Taux d'occupation des écoles primaires plus bas que dans les communes voisines
Vie économique	Revenu moyen net/habitant plus élevé que la moyenne wallonne Taux d'activité et d'emploi supérieur à celui de l'arrondissement de Nivelles Emplois dans agriculture, industrie et artisanat, commerce et construction	Taux de chômage des 18-24 ans élevé Bassin d'emploi Nivelles, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Bruxelles
Agriculture	La plus grande superficie agricole utile du Brabant wallon Diversification des agriculteurs (gîtes à la ferme, activités pédagogiques, vente à la ferme) 3 agriculteurs « bio »	Diminution du nombre d'exploitation et d'agriculteurs Impacts négatifs de l'agriculture sur l'état de l'environnement (pollution des eaux, destruction de la biodiversité, …) Emploi familial surtout
Tourisme	Zone d'attractivité touristique Offre touristique reposant sur du patrimoine naturel, des faits historiques et du patrimoine architectonique	Peu de retombées de l'activité touristique sur l'Ho.Re.Ca Concurrence des pôles voisins (Waterloo, Villers-la-Ville, …)
Culture	Offre variée et riche Nombreux acteurs culturels, dynamisme rayonnant sur les Communes voisines	Infrastructure insuffisante Manque d'espace de rencontre et d'une salle de spectacle
Sports et	Offre riche et variée	Offre centralisée dans Genappe

[4] *Atouts Forces Opportunités Menaces*

loisirs	Plusieurs infrastructures sportives Présence de 3 unités scoutes	principalement
Santé	Plus d'un médecin pour 1000 habitants Infrastructure médicale proche Service de transport adapté et collectif pour le PMR	Espérance de vie légèrement inférieure à celle de l'arrondissement Taux de mortalité entre 50 et 74 ans supérieur
Environnement	Qualité de l'air relativement bonne Lutte contre l'utilisation des pesticides et gestion différenciée des espaces naturels Fauchage tardif Maillage écologique	Quantité de déchets ménagers / hab. = moyenne wallonne Pollution des eaux par les nitrates et les phosphates Présence de radon dans le sous-sol donc contaminant l'air intérieur
Energie	Politique volontariste depuis l'engagement du conseiller énergie	Politique communale URE / autonomie énergétique à renforcer / développer Faible autonomie énergétique
Mobilité	Plans de mobilités provincial et communal Bonnes connexions routières vers les gares	Congestion du trafic due à l'utilisation massive de la voiture Transport en commun peu efficace Mobilité douce peu développée Connexions internes lacunaires
Gestion communale	Participation citoyenne inscrite dans la DPR[5] Dépenses communales inférieures à la moyenne provinciale et régionale Nombreuses commissions consultatives	Niveau d'endettement = moyenne régionale et stable depuis 2008

2 Le processus participatif en résumé

2.1 Etapes clés

Le tableau donné ci-dessous reprend la chronologie des faits marquants survenus durant l'élaboration de ce PCDR-A21.

2010	**Proposition par le Collège de lancer un PCDR**
07/ 2013	Désignation par le Conseil communal d'un auteur de projet à savoir Dessins & Constructions Sprl en association momentanée avec Tr@me scrl
01/2014	Lancement officiel de l'opération de développement rural par le Conseil communal
03-04/2014	Organisation de la consultation villageoise : 5 séances au total pour les 5 villages. Les participants sont invités à s'inscrire comme 1) volontaire pour participer à un ou plusieurs groupes de travail thématiques et 2) candidat à la CLDR. Les inscriptions de 41 personnes sont ainsi enregistrées
05-06/2014	Organisation de 3 groupes de travail en vue d'approfondir la réflexion autour des dimensions « économie », « environnement » et « social » et préparer le travail de la future CLDR. Ces trois groupes de travail ont rassemblé respectivement 28, 23 et 32 personnes. Comme certaines personnes participaient à un ou plusieurs groupes de travail, cela fait un total de 26 participants issus des citoyens et de 13 animateurs et personnes ressources / experts invités.
26/08/2014	Désignation officielle de la CLDR par le Conseil communal
05/11/2014	Installation de la CLDR
27/01/2015	Approbation de la composition de la CLDR et du Règlement d'Ordre Intérieur par le Gouvernement wallon
12/2014 -10/ 2016	Elaboration de la stratégie de développement et des fiches projets par la CLDR, Construction d'une grille d'analyse et d'évaluation multicritères de la durabilité des projets
05/2015	Validation du cadre logique Validation de la vision à 10 ans
08/2015	Validation de la priorisation des fiches projets
16/11/2016	Approbation du PCDR-A21 par la CLDR
14/12/ 2016 & 21/02/17	Approbation du PCDR-A21 par le Collège et le Conseil communal

[5] *DPR = Déclaration de Politique Régionale signée en mars 2013*

2.2 Caractéristiques clés

- Consultation : 5 réunions par village rassemblant **203 personnes soit 13% de la population ;**
- Plusieurs rencontres avec l'administration ;
- Un travail de synthèse du diagnostic partagé sous forme de fiche ;
- 3 GT - Economie, social et environnement - préparatoires au travail de la CLDR, rassemblant des citoyens volontaires, l'administration et des élus. Au total 26 citoyens y ont participé, accompagnés et encadrés par 13 animateurs et experts ;
- La mise en place d'une cellule de liaison CLDR/administration : pratique de l'élection sans candidat pour désigner les deux membres de la CLDR membres de cette cellule ;
- Elaboration d'une grille d'évaluation de la durabilité des projets : un travail de co-construction réalisé par un GT spécifique et rassemblant des membres de la CLDR, et des responsables de l'administration. Les critères de cette grille répondent aux spécificités de la Commune et sont rédigés dans un langage compréhensible par tous de manière à pouvoir être utilisée par l'administration et la CLDR. La grille est assortie d'un mode d'emploi et d'un lexique. Les résultats sont rendus de manière schématique sous forme de toile d'araignée ;
- 20 réunions de la CLDR ;
- Une vision réaffirmant le caractère rural de Genappe tout en voulant le « moderniser » et le « dynamiser » (créer de l'emploi dans les secteurs de Genappe, rendre le territoire attractif pour les jeunes, etc.) ;
- Test de la grille durabilité à travers l'évaluation de plusieurs projets lot 1 ;
- Ordre de mise en œuvre des projets lot 1.

2.3 Difficultés rencontrées

- Démarrage du diagnostic alors que le PCM et le SSC ne sont pas terminés ;
- Mise en œuvre simultanée du PCM et du SSC mobilisant des membres de la CLDR très impliqués dans la vie locale ;
- Elaboration d'un projet de GAL « Pays des 4 Bras » canalisant les attentions et induisant de la confusion, au moment où l'implication des membres de la CLDR est vraiment cruciale (priorisation et élaboration des fiches projets) ;

3 L'élaboration de la stratégie de développement

L'élaboration de la stratégie de développement était séquencée comme suit :

1. Définir les objectifs généraux et les objectifs spécifiques ;
2. Définir une vision à 10 ans ;
3. Vérifier et affiner les projets visant à atteindre les objectifs spécifiques ;
4. Répartir les projets en lot 0, lot 1, lot 2 et lot 3 ;
5. Elaborer les fiches projets ;
6. Evaluer la durabilité des projets ;
7. Prioriser l'ordre de mise en œuvre des fiches lot 1.

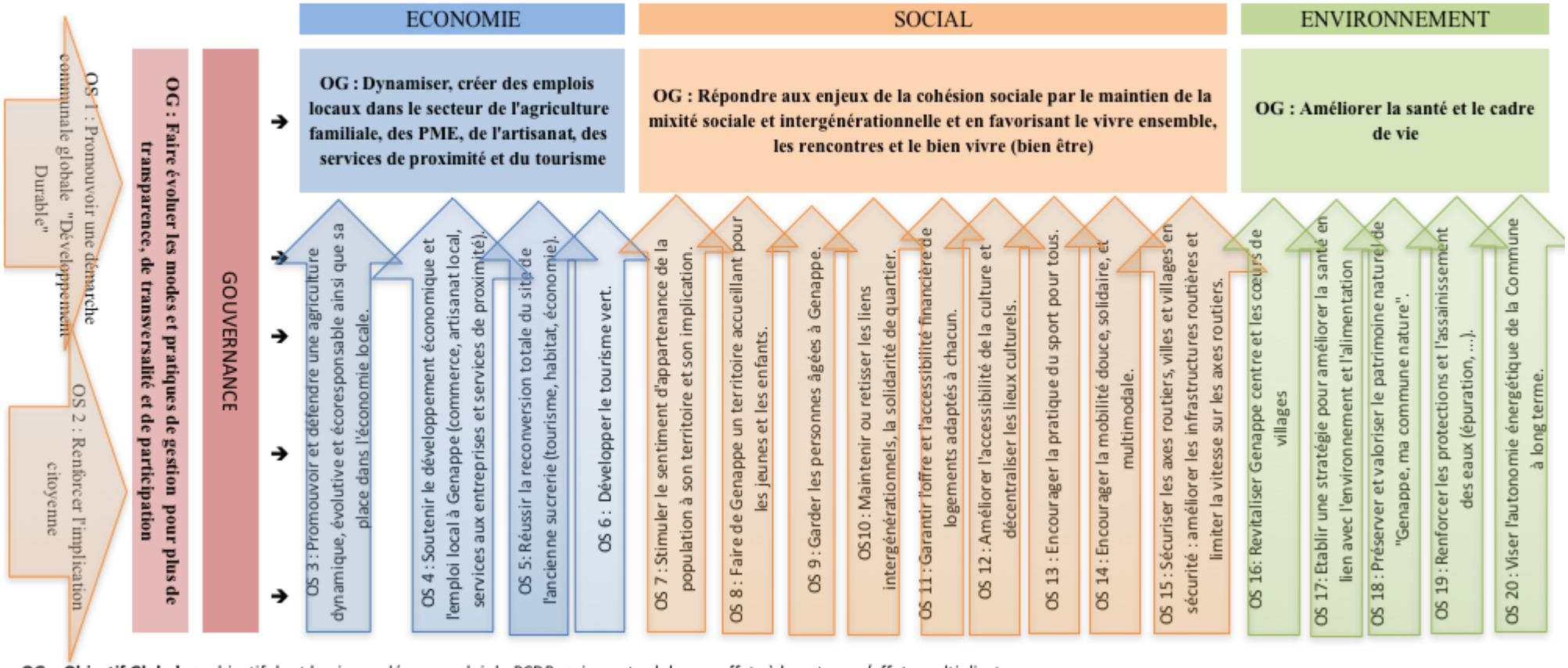
La stratégie de développement est élaborée sous forme de cadre logique établissant une cohérence logique entre les 3 piliers que sont :

- Une vision à 10 ans;
- 4 objectifs stratégiques reliés aux 3 dimensions du développement durable et à la gouvernance ;
- 20 objectifs spécifiques traduits en 50 projets classés selon qu'ils soient en cours de réalisation (lot 0) ou par priorité (lot 1, 2, 3).

Le cadre logique se présente comme illustré sur le schéma ci-dessous.

En 2025, Genappe sera une commune accueillante, riche de ses diversités :

- à la ruralité dynamique et créatrice bien ancrée;
- qui aura évolué en intégrant, entre autre, le développement des services aux citoyens pour un avenir plus durable dans le respect de chacun et qui veille à la santé de ses habitants, sa biodiversité et au vivre ensemble en valorisant une agriculture diversifiée et éco-responsable, une production, une consommation et une mobilité locale et en développant une activité économique de niche;
- composée d'un centre/bourg/pôle principal « économiquement et socialement » revitalisé (Genappe), d'un centre/bourg/pôle secondaire (Bousval) et de villages à l'identité forte reliés entre eux par des liaisons intervillages pour les usagers faibles (piétons, vélos, handicapés), un habitat maîtrisé et rénové.

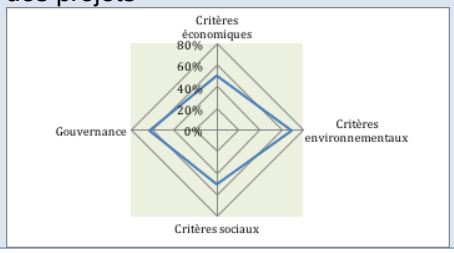


OG = Objectif Global => objectif dont le niveau dépasse celui du PCDR => impacts globaux : effets à long terme/effets multiplicateurs

OS = Objectif spécifique => objectif devant être atteint durant la durée du PCDR, avec une probabilité réelle qu'il subsiste après => impacts spécifiques par domaine

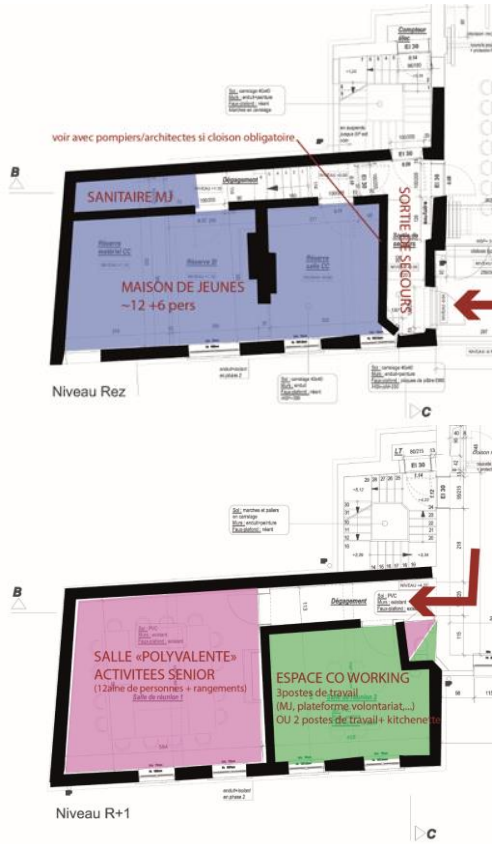
Projet : ensemble d'activités/d'actions qui concourrent à la réalisation d'un objectif spécifique, à l'aide de moyens / ressources à mobiliser

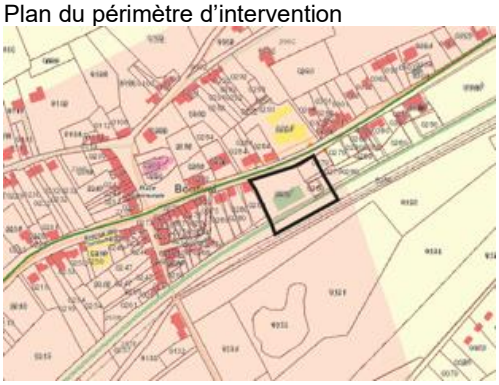
3.1 Les projets lot 0

n°	Intitulé	Descriptif
1	Actions pour promouvoir l'utilisation d'un outil d'évaluation de la durabilité des projets 	Il s'agit de promouvoir l'utilisation d'un outil d'analyse et d'(auto)-évaluation de la durabilité de projets au sein de l'administration communale et de la CLDR. Cet outil est une grille comprenant 12 critères répartis selon quatre dimensions –éthique, économique, écologique et sociale-, un mode d'emploi, un lexique et un système de cotation. Rappelons par ailleurs que cet outil a fait l'objet d'un processus de co-construction itératif entre les membres de la CLDR et l'administration. Il a également été testé pour évaluer la durabilité de plusieurs projets lot 1.
2	Création d'une Maison de jeunes 	La maison de jeunes a été créée fin 2015 mais sa demande de reconnaissance est en cours. Il s'agit de répondre à un besoin d'activités pour les 12-26 ans et développer une citoyenneté critique, active et responsable chez tous les jeunes de 12 à 26 ans sans distinction. Celle-ci se retrouve de manière transversale dans 4 types d'actions : 1. l'accueil des jeunes, 2. la réalisation d'activités socioculturelles, 3. le développement d'actions collectives et 4. l'ouverture sur le quartier.
3	Développer une salle multifonctionnelle (spectacle, cinéma, théâtre, …) à Genappe 	Ce projet vise à rénover l'ancien cinéma « Le Monty » situé dans le centre-ville de Genappe pour le transformer en centre polyvalent articulé autour d'une salle de spectacle d'une capacité d'environ 150 personnes, d'un espace de co-working et d'un espace Ho.Re.Ca, l'ensemble permettant la réalisation d'activités artistiques, culturelles et citoyennes. Les acteurs déjà installés sont le Tof Théâtre et la coopérative d'énergie renouvelable Enercoop. A terme, le centre sera géré par une coopérative citoyenne et accueillera d'autres activités économiques, culturelles et citoyennes, avec une volonté d'échange et d'ouverture entre les différentes activités et le public.
4	Encourager la propreté dans les espaces publics et privés 	En parallèle à l'ODR, un plan propreté a été défini. Il est basé sur un inventaire de la propreté et touche tant les équipements (mobilier, véhicule de nettoyage, matériel de nettoyage), que des actions d'information et de sensibilisation, la répression. Un GT propreté a été constitué entre l'administration et la CLDR et a ajouté un volet évaluation et complété la sensibilisation par l'organisation d'actions diverses.
5	Améliorer l'éclairage public tout en veillant à en diminuer sa consommation d'énergie 	Ce projet vise d'une manière globale à revitaliser les cœurs des villages de Genappe par l'amélioration durable et l'optimisation de l'éclairage public. Actions mises en œuvre: 1. EPURE 2008 clôturé, 2. 2016-2017 : remplacement 112 armatures, Rénovation système d'éclairage de l'espace 2000 et PAED (état des lieux, inventaire des émissions, potentiel en énergies renouvelables, lien avec l'éclairage public), 3. Gestion et entretien. 4. Stratégie d'adaptation tous les 2 ans et recherche d'autres financements et subsides : Pollec II, partenaires privés, Ores, …

3.2 Les projets Lot 1

n°	Intitulé	Descriptif
6	Actions de promotion / communication de l'identité genappienne	Il s'agit de promouvoir le pack d'accueil, de développer 1 application smartphone, et de mettre en place des actions et des outils de communication et d'information relatifs aux outils et dispositifs participatifs communaux (SSC, PCDR, Commissions Consultatives, Jeunes, etc.) dans une logique d'éducation permanente.
7	Promotion et valorisation des produits locaux 	Il s'agit de développer des circuits courts agricoles au sein de la Commune, à travers la mise en réseau des producteurs locaux et le renforcement du dialogue entre agriculteurs. La création d'un label des produits locaux genappois et la signalisation des exploitations agricoles pratiquant la vente directe ainsi que celle des artistes et artisans et l'organisation d'évènements promotionnels (concours cuisine, etc.) sont également envisagés. A terme la création d'une « halle polyvalente », lieu convivial de rencontre, d'échange et de commercialisation des produits locaux sera étudiée. 
8	Développer et mettre en œuvre un concept intégré de tourisme vert 	L'objectif est de favoriser un développement touristique « vert » et durable du territoire en s'appuyant sur son patrimoine naturel, historique, culturel et agricole. Le projet est basé sur la co-création et le renforcement d'une offre collective de produits touristiques mettant en valeur les différents atouts du territoire, tels que des visites guidées multithématiques / combinées, véhiculant l'image d'un tourisme « vert » et répondant aux attentes et aux besoins des touristes et des résidents locaux. Il s'agira : • De mobiliser les acteurs touristiques en mettant en place un GT => travail en partenariat ; • D'établir un état des lieux, un diagnostic complet mais synthétique du territoire en s'appuyant sur les études existantes => besoins du territoire et potentiels touristiques ; • De définir un positionnement stratégique du territoire ; • De déployer une stratégie touristique concrétisé par un plan d'actions opérationnel cohérent porté par l'ensemble des partenaires et acteurs du tourisme.
9	Développement d'une identité visuelle et d'une signalétique cohérente pour Genappe	Il s'agit de réaliser l'identité visuelle qui traduira les valeurs et les atouts de Genappe et d'une signalétique promotionnelle et directionnelle cohérente
10	Mise en place d'une plateforme du volontariat	Il s'agit de développer et d'encourager le bénévolat des seniors et aussi des personnes de tout âge en créant une plateforme du bénévolat qui pourrait créer et gérer : • Un répertoire des associations et de leurs besoins ; • Une base de données de bénévoles et de leur domaine de prédilection ; • Des équipes de bénévoles répartis par thème (par ex. jeunes, seniors, nature, événements).

		Cette plateforme aurait également pour missions de communiquer sur les besoins des associations et d'inciter les seniors ainsi que les personnes de toutes les tranches d'âges à participer en mettant en avant la valeur ajoutée du projet/service pour les bénévoles et les bénéficiaires.
11	Aménagement d'un espace multifonctionnel 	Ce projet est né afin de répondre à deux besoins : • Le besoin de créer un espace multifonctionnel à Genappe, qui permettrait d'offrir des espaces/lieux pour les associations, pour des groupes de citoyens de pouvoir créer, se réunir… • Le besoin de créer un espace pour soutenir les différents projets socio-économiques du PCDR qui nécessitent un lieu d'ancrage, pour pouvoir se lancer (espaces de rencontre pour les seniors, plateforme du volontariat, des lieux de rencontre intergénérationnelles, maison de jeunes, …). La commune entame actuellement la 1ère phase d'un processus de rénovation d'un bâtiment rue de Bruxelles n°38 pour y installer le centre culturel et le syndicat d'initiatives de Genappe, l'opportunité d'aménager l'annexe du bâtiment (phase 2) pour répondre à tout ou partie des projets susmentionnés, s'est manifestée. L'annexe de ce bâtiment permet en effet d'offrir : • Au rez-de-chaussée, 2 salles de 35m² au total + 1 sanitaire pour la maison de jeune. • Au 1er : 1 salle de 30m² pour recevoir les activités senior et 1 salle 16m² pour 2-3 postes de travail de bureau pour accueillir un gestionnaire de la plateforme du volontariat, de la maison de jeunes, des activités senior et/ou de lieu de stockage du matériel dédié aux seniors en fonction des ateliers, plus un sanitaire.
12	Mise en place d'un centre de l'habitat	Il s'agit de : 1. Rassembler en un lieu unique l'information à destination du public sur les diverses matières relatives au logement et à l'habitat, et orientation vers les services communaux adéquats. 2. Assurer la cohérence entre les différents projets du PCDR qui concernent le logement, son adaptation aux mesures climatiques envisagées par la commune, sa disponibilité pour des publics spécifiques : personnes âgées, ménages à revenus moyens à modestes. 3. Définir et contribuer à mettre en œuvre les moyens techniques pour réaliser l'objectif commun de ces différentes fiches. 4. Permettre aux habitants de Genappe, quel que soit leur âge, leur statut social et leurs revenus, l'accès à un logement de qualité en mobilisant les ressources privées à côté des dispositifs publics.
13	Accompagner les propriétaires privés et des locataires dans leurs démarches d'amélioration énergétique de leurs logements ou de bâtiments	Il s'agit de procéder par étapes : a) Etat des lieux b) Accompagnement des propriétaires/locataires dans leurs démarches d'URE et de rénovation pour économiser l'énergie c) Identification & création de nouveaux dispositifs de soutien à l'URE ou aux investissements économiseurs d'énergie : pistes à explorer.
14	Actions de soutien et de promotion des activités du CC de Genappe	1. Favoriser l'accès à la culture pour le plus grand nombre dans une perspective d'égalités des chances

		2. Développer les pratiques culturelles 3. A travers les actions culturelles, contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et de la convivialité au sein des villages. 4. Renforcer la cohésion sociale et lutter contre l'isolement des personnes dans un contexte rural où la mobilité est une réelle problématique.
15	Actions de promotion du sport aux niveau des écoles, des familles et des seniors	Genappe dispose d'une offre sportive variée permettant la pratique de sports en équipe, celle des arts martiaux, du sport automobile, l'aéromodélisme, l'ULM, le cyclotourisme, l'équitation, la danse, le yoga, etc. De nombreux sports peuvent être exercés dans le hall omnisport tandis que d'autres sont décentralisés dans les villages. En sus de la gestion de plusieurs infrastructures sportives (hall omnisport, piscine en plein air, salle polyvalente, etc.), la Commune soutient financièrement plusieurs associations et clubs sportifs et met à leur disposition ces infrastructures. Consciente de la nécessité de valoriser davantage cette offre sportive et de stimuler la pratique du sport auprès d'un plus grand nombre, le PCDR prévoit un projet afin de renforcer la pratique du sport auprès des jeunes, et de leurs parents, et des personnes âgées.
16	Développer & promouvoir des circuits sportifs ouverts à tous 	Il s'agit d'encourager la pratique du sport, pour tous les sports et pour tous, en valorisant les infrastructures sportives existantes et en en créant de nouvelles facilement accessibles par des voies favorisant une mobilité douce et sécurisée. Trois actions sont prévues : 1. Créer/adapter des circuits VTT : actuellement il existe parcours VTT de 25 km. Il s'agit donc d'améliorer ce parcours et d'en développer un nouveau difficile de 40-45 km partant de Vieux Genappe et passant par Sart-Dames-Avelines, Bois de Villers, Court-St-Etienne, Maransart, ... 2. Créer un parcours de « disc golf » dans le Parc de la Dyle ; 3. Aménager un parcours santé à côté du parc de la Dyle (cf. Fiche aménagement du Parc de la Dyle).
17	Aménagement de la place de la gare à Bousval Plan du périmètre d'intervention 	Il s'agit de réorganiser et la valoriser l'espace actuel en zone de rencontre et de convivialité. Dans ce but, les aménagements suivants sont envisagés : • La création d'une zone de rencontres intergénérationnelles, délimitée physiquement et aménagée avec des plantations et du mobilier urbain. Cet espace est destiné également à l'accueil d'activités et événements tels que marchés, fête de village avec chapiteaux ; • L'aménagement des entrées vers la place et notamment d'une entrée par le RAVeL ; • L'aménagement d'un espace de jeux et de détente le long du RAVeL. Ces aménagements seront réalisés de manière à

		maintenir l'espace de jeu de balle pelote existant et une partie de zone de stationnement pour l'usage quotidien (école, salle de sport, friterie, …).
18	Construction d'une salle polyvalente place de la gare à Bousval 	Il s'agit d'aménager une salle polyvalente et multifonctionnelle place de la gare à Bousval. Cette salle s'inscrit dans le projet global de réaménagement de la place. Cette salle multifonctionnelle permettra de : • Accueillir les activités des nombreuses associations locales et notamment celles du club de balle pelote, des organisateurs de soirées de jeux de société ; • Créer un espace convivial et de rencontre accessible à tous ; • Organiser des événements publics et privés : conférences, concerts, meetings, etc. Elle sera un lieu d'échange, rencontre, de cohésion sociale, du vivre ensemble pour débattre et préparer l'agir ensemble sur le local, entre toutes les associations comme le Centre culturel, le Syndicat d'initiative, le Léz'art, le Cercle d'Histoire ou d'autres, la bibliothèque de Genappe.
19	Actions de sensibilisation de la population à la richesse et à la valeur de l'environnement  **En rose** : les postes d'observation **En vert**: accès interdits **Ovales beiges** : mares + panneaux didactiques	Il s'agit de sensibiliser la population à la richesse et à la préservation de la nature pour en assurer sa conservation et son amélioration. Phase 1 : établissement d'un inventaire du patrimoine local à valoriser ; Phase 2 : amélioration et développement des supports de communication et des actions de promotion liées au patrimoine naturel local ; Phase 3 : placement de panneaux d'information didactiques ; Phase 4 : soutien aux actions de préservation et de valorisation de la réserve naturelle domaniale.
20	Aménager le parc de la Dyle  	Il s'agit de réaménager le parc de la Dyle en un espace vert, convivial, naturel, accessible à tous et mettant en valeur le patrimoine local. L'envie de la population est que ce lieu exceptionnel, par sa qualité et sa localisation, soit ouvert et mis à disposition de tous. Cet aménagement repose sur les principes suivants : qualité, matériaux naturels, profitables à tous les publics (intergénérationnel et PMR), avec une attention particulière sur les aménagements nécessitant peu d'entretien donc des coûts d'entretien minimaux. Une attention sera également portée à la gestion des déchets notamment le long des jardins de la rue de Ways. Ces aménagements comprennent les activités suivantes : En lot 1, la phase 1, comprenant 4 actions : 1. La mise en valeur du patrimoine local ; 2. Le soutien au développement des activités de loisirs ; 3. Le renforcement du réseau de mobilité douce ; 4. La sensibilisation des usagers à la préservation de la biodiversité ;

		En lot 3, la phase 2, comprenant 1. Le réaménagement de la buvette existante ; 2. Embellissement et intégration paysagère du bâtiment utilisé par le Club de pétanque et la buvette.

3.3 Les projets Lot 2

Fiche n°	Intitulé
21	Co-organiser des événements favorisant l'implication citoyenne à Genappe
22	Gestion du foncier agricole communal
23	Mise en place d'actions et de promotion de l'agriculture locale/familiale diversifiée et éco-responsable
24	Actions de soutien au développement du commerce de proximité, des services aux entreprises, et des entreprises d'économie sociale, à Genappe et ce comme pool économique complémentaire des activités de Braine l'Alleud et Nivelles
25	Stimuler une dynamique économique durable autour de la reconversion du site de l'ancienne sucrerie
26	Création/développement d'un lieu de rencontre polyvalent à Houtain-le-Val
27	Actions pour le maintien des personnes âgées à domicile grâce à des services adaptés
28	Soutien aux actions d'échange et de transfert de savoir-faire et de compétences au sein de la population
29	Accompagnement des citoyens dans leurs démarches de développement de logement alternatif et de division de grands logements dans une perspective de mixité générationnelle et socio-économique
30	Développer un outil permettant d'optimiser la gestion de l'infrastructure sportive et renforcer l'équipement mis à disposition
31	Réaménagement du centre de Genappe (liaison quartiers des Crawannes et espace 2000 et Grand place)
32	Création d'un parking adapté pour favoriser le co-voiturage.
33	Renforcement du maillage de mobilité douce
34	Mise en œuvre d'action de sécurisation / autonomisation des déplacements des enfants pour l'école
35	Actions de valorisation des paysages de Genappe
36	Création d'un espace public convivial à Houtain le Val
37	Embellissement des espaces publics
38	Informer et sensibiliser la population aux enjeux "Environnement & Santé" et à l'éco-consommation
39	Actions de renforcement des trames verte et bleue sur le territoire de Genappe
40	Poursuite et renforcement de la politique communale en matière d'assainissement des eaux usées et de lutte contre les atteintes au cours d'eau
41	Promouvoir les énergies renouvelables & sensibiliser à une utilisation plus réfléchie des énergies

3.4 Les projets lot 3

Fiche n°	Intitulé
42	Actions de promotion des charte d'égalité des chances et intégration de la personne handicapée
43	Création d'un espace de co-working et de co-création « l'Agrolab »
44	Internet gratuit pour tous - bornes dispersées dans la commune
45	Mise en place d'une action intergénérationnelle pour différents milieux sociaux et dans le respect des différences
46	Création/développement d'un lieu de rencontre pour les jeunes à Loupoigne
47	Mise en œuvre de formules/actions favorisant le maillage local de transports reliant les différents villages et le centre-ville de Genappe, etc.
48	Actions de sensibilisation à l'alimentation "saine et variée" notamment dans les écoles
49	Création d'un centre d'accueil multifonctionnel orienté « nature »
50	Promouvoir l'installation d'une unité de bio méthanisation sur le territoire communal/transcommunal

4 Cadre logique global

La matrice donnée ci-dessous liste les 50 projets classés par lot et indique leur contribution aux différents objectifs spécifiques (OS).

Lot	#	Intitulé des projets	OS1	OS1	OS3	OS4	OS5	OS6	OS7	OS8	OS9	OS10	OS11	OS12	OS13	OS14	OS15	OS16	OS17	OS18	OS19	OS20
Lot 0	1	Actions pour promouvoir l'utilisation d'un outil d'évaluation de la durabilité d'un projet	x																			
	2	Création d' une Maison de jeunes							x	x		x										
		Développer une salle multifonctionnelle (spectacle, cinéma, théâtre, ...) à Genappe.								x	x			x				x				
	4	Encourager la propreté dans les espaces publics et privés							x	x								x				x
	5	Améliorer l'éclairage public tout en veillant à en diminuer la consommation d'énergie								x						x						
Lot 1	6	Actions de promotion / communication de l'identité genappienne		x	x	x		x	x										x			
	7	Promotion et commercialisation des produits locaux			x	x	x	x	x											x	x	
	8	Développer et mettre en oeuvre un concept intégré de tourisme vert				x		x	x											x		
	9	Développement d'une identité visuelle et d'une signalétique cohérente pour Genappe				x		x	x					x		x	x	x		x		
	10	Mise en place d'une plateforme du volontariat		x					x	x	x	x										
	11	Aménagement d'un espace multifonctionnel		x						x	x	x										x
	12	Mise en place d'un centre de l'habitat				x							x						x			x
	13	Accompagner les propriétaires privés et des locataires dans leurs démarches d'amélioration énergétique de leurs logements / bâtiments				x							x									
	14	Actions de soutien et de promotion des activités du Centre Culturel de Genappe							x	x				x					x			
	15	Actions de promotion du sport aux niveaux des écoles, des familles et des seniors							x	x					x	x			x			
	16	Développer & promouvoir des circuits sportifs ouverts à tous							x	x	x	x			x	x	x	x				
	17	Aménagement de la place de la gare à Bousval				x			x	x	x	x				x		x				
	18	Construction d'une salle polyvalente place de la gare à Bousval				x			x	x	x	x		x						x	x	
	19	Actions de sensibilisation de la population à la richesse et à la valeur de l'environnement						x	x									x		x		
	20	Aménager le parc de la Dyle						x		x	x	x			x							
Lot 2	21	Co-organiser des événements favorisant l'implication citoyenne à Genappe		x																x		
	22	Gestion du foncier agricole communale			x	x														x		
	23	Mise en place d'actions et de promotion de l'agriculture locale/familiale diversifiée et éco-responsable			x	x																
	24	Actions de soutien au développement du commerce de proximité, des services aux entreprises, et des entreprises d'économie sociale, à Genappe et ce comme pool économique complémentaire des activités de Braine l'Alleud et Nivelles				x	x															
	25	Stimuler une dynamique économique durable autour de la reconversion du site de la l'ancienne sucrerie				x	x	x														
	26	Création/développement d'un lieu de rencontre polyvalent à Houtain-le-Val							x	x	x	x		x								
	27	Actions pour le maintien des personnes âgées à domicile grâce à des services adaptés								x	x	x										
	28	Soutien aux actions d'échange et de transfert de savoir-faire et de compétences au sein de la population							x		x	x										
	29	Accompagnement des citoyens dans leurs démarches de développement de logement alternatif et de division de grands logements dans une perspective de mixité générationnelle et socio-économique								x	x		x						x			
	30	Développer un outil permettant d'optimiser la gestion de l'infrastructure sportive et renforcer l'équipement mis à disposition								x					x			x				
	31	Réaménagement du centre de Genappe (quartier des Crawannes, espace 2000 et Grand Place)								x	x						x					x
	32	Création d'un parking adapté pour favoriser le co-voiturage							x							x				x		
	33	Renforcement du maillage de mobilité douce						x							x	x	x					
	34	Mise en oeuvre d'action de sécurisation / autonomisation des déplacements des enfants pour l'école								x						x	x	x		x	x	
	35	Actions de valorisation des paysages de Genappe																x				
	36	Création d'un espace public convivial à Houtain le Val							x	x		x						x				
	37	Embellissement des espaces publics							x	x	x	x				x			x	x	x	x
	38	Informer et sensibiliser la population aux enjeux de l'Environnement & Santé et à l'éco-consommation																		x	x	
	39	Actions de renforcement des trames verte et bleue sur le territoire de Genappe																	x	x	x	
	40	Poursuite et renforcement de la politique communale en matière d'assainissement des eaux usées et de lutte contre les atteintes au cours d'eau																	x	x	x	x
	41	Promouvoir les énergies renouvelables & sensibiliser à une utilisation plus réfléchie des énergies				x																
Lot 3	42	Actions de promotion des chartes d'égalité des chances et de l'intégration de la personne handicapée		x					x													
	43	Création d'un espace de co-working et de co-création « l'Agrolab »			x	x				x												
	44	Internet gratuit pour tous - bornes dispersées dans la commune				x		x	x	x												
	45	Mise en place d'une action intergénérationnelle pour différents milieux sociaux et dans le respect des différences								x	x	x						x				
	46	Création/développement d'un lieu de rencontre pour les jeunes à Loupoigne							x	x		x						x				
	47	Mise en oeuvre formules/actions favorisant le maillage local de transports reliant les différents villages et le centre ville de Genappe, etc.														x	x		x			
	48	Actions de sensibilisation à l'alimentation "saine et variée" notamment dans les écoles								x										x		
	49	Création d'un centre d'accueil multifonctionnel orienté « Nature"					x	x	x													x
	50	Promouvoir l'installation d'une unité de biométhanisation sur le territoire communal/transcommunal			x	x																

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural

CLDR de Les Bons Villers_réunion plénière du 24/04/2018

MERCI DE VERIFIER VOS COORDONNEES !

Nom	Prénom	Rue/N°	Village	Email	Signature
BAYARD	**Mickael**	Rue Henri Loriaux, 68	FLG	mickael.bayard@gmail.com	
BETTE	**Michel**	Rue du bragard, 8	Mellet	michel.bette@hotmail.com	Excusé
BOTTEMANNE	**Vincent**	Rue Léopold III , 4	FLG	v.bottemanne@gmail.com	Excusé
BUSSCHOTS	**Colette**	Chée de Bruxelles, 587	FLG	cbusschots@gmail.com	
CHARLES	**Roger**	Rue Solvay, 11	Mellet	charlesroger@live.be	
COLOMBANA	**Jessy**	Rue Wattimez-Haut 6	Rèves	jessycolombana@gmail.com	
DE WANDELER	**Florent**	Rue Léopold II, 26	FLG	fdewandeler@gmail.com	Excusé
DEGREVE	**Laetitia**	Rue de la Station 152B	Rèves	ldegreve@voo.be	
DESMIT	**Anne-Laure**	Rue Henri Loriaux, 58	FLG	al.desmit@gmail.com	
DESSOY	**Marc**	Rue de Fleurus, 70	Mellet	marc.dessoy@gmail.com	Excusé
DEWEZ	**Céline**	Avenue Stassart, 6	Mellet	titigrosminet_6@hotmail.com	
DEWEZ	**Richard**	Avenue Stassart, 6	Mellet	dewez.richard@gmail.com	Excusé
DIET	**Régine**	Champs de la Chapelle, 14	FLG	reginedieter@gmail.com	
GALLOY	**Philippe**	Rue Solvay, 47	Mellet	phil.galloy@gmail.com	
GREBAN DE St GERMAIN	**Raphaël**	Rue Alphonse Planche, 9	V-P	rgreban@skynet.be	~~Excusé~~
GRYSPEERT	**Laurence**	Rue de la Drève, 9	Wayaux	laurencegryspeert@hotmail.com	
GUEUR	**Marie-Anne**	Rue de la Drève, 8	Wayaux	magueur@hotmail.com	
EVRARD	Jocelyne				

HANNAERT	**Jozef**	Rue J-B Loriaux 20A	FLG	jo.hannaert@busmail.net	Excusé
HENRARD	**Charles**	Rue de Bruxelles 92	Rèves	charles.henrard@skynet.be	excusé
JANDRAIN	**Marie**	Rue du Tilleul, 34	V-P	jandrainmarie@yahoo.fr	
LAMBERT	**Françoise**	Rue Eugène Gilles 82A	FLG	fr.lambert@hotmail.be	
LEFEVRE	**Xavier**	Chée de Bruxelles, 730	FLG	xalefevre1974@gmail.com	
LEMAITRE	**Dominique**	Rue Dominique Seret 5A	V-P	dominique_lemaitre@hotmail.com	excusé
LERUTH	**Sylvie**	Rue Gaston Wautot, 24	Mellet	sleruth67@gmail.com	
LINET	**Joseph**	Champ du Roux, 52	FLG	josephlinet@hotmail.com	
MATHIEU	**Guy**	Rue d'en Dessous 9A	Mellet	mathieu.jouniaux@gmail.com	
MERTENS	**Bernard**	Place de Frasnes, 11C	FLG	bernardmertens11b@hotmail.com	Excusé
MEUWIS	**Jean-Pierre**	Rue J-B Loriaux 10	FLG	meuwis.mouchart@skynet.be	Excusé
MGHARI	**Brahim**	Rue de la Chapelle, 8	V-P	brahim.mghari@solidaris.be	Excusé
NICOLAS	**Renaud**	Ruelle du Coucou, 2	Rèves	renaud-nicolas@hotmail.com	
PARYS	**Delphine**	Place de Frasnes, 26	FLG	delparys@hotmail.com	
PILLER	**Ursula**	Place de Rèves 8	Rèves	ursula.piller@gmail.com	
PLUMAT	**Maïté**	Place de Wayaux, 2	Wayaux	hellokitty-moi@hotmail.com	
POLISENA	**Olympia**	Chée de Bruxelles, 573	FLG	dehez.polisena@skynet.be	
ROBBERECHTS	**Jonathan**	Place de Wayaux, 2	Wayaux	jonrobberechts@gmail.com	
ROBERT	**Stéphane**	Rue Sart-Bas 60	Rèves	robertste@hotmail.com	
ROCHETTE	**Martine**	Rue de Bruxelles 92	Rèves	henrard.martine@skynet.be	
SEPTEMBER	**Raphaël**	Rue Léopold II, 16	FLG	Raphseptember@gmail.com	
PIERRE	ISABELLE	Rue Henri Lemaux 42	FLG		

STEVENNE	**José**	Rue d'en Dessous 9	Mellet	jose_stevenne@hotmail.com	
THEYS	**Marie-Claire**	Rue Edouard Lacroix, 26	Wayaux	marieclaire.theys@gmail.com	
VAN DE WERVE	**Hubert**	Rue du Tilleul, 17	V-P	hubert.et.bernadette@gmail.com	Excusé
VAN DOORSLAER	**Bernadette**	Rue du Tilleul, 17	V-P	hubert.et.bernadette@gmail.com	Excusée
VAN LOOY	**Sandra**	Rue Sart-Bas 46A	Rèves	sandravanlooy@gmail.com	
VAN MECHELEN	**Marcelle**	Rue du Château 21	V-P	mavame@gmail.com	
VANDENBERGH	**Jean-Marie**	Place de Wayaux, 4	Wayaux	jmvdb@skynet.be	Excusé
VANHOLLEBEKE	**Bernard**	Rue Sart-Haut 1	Rèves	fermejolijean.vhb@gmail.com	Excusé
VERSET	**Pierre-Yves**	Rue Léopold II, 31	FLG	pharmacie.verset@gmail.com	Excusé
WALRAVENS	**Denis**	Chée de Bruxelles, 735	FLG	walravensdenis@gmail.com	
Représentants du Conseil communal					
ALLART	**Jean-Jacques**	Chemin des bœufs, 4	FLG	jjallart@gmail.com	Excusé
ART	**Jean-Luc**	Rue Léopold III, 8a	FLG	artjl@skynet.be	
BARRIDEZ	**Patrick**	Rue Champ du Monceau, 12	V-P	pbarridez@skynet.be	
BRETON	**Jérôme**	Rue Ernest Solvay, 27	Mellet	jeromebret@hotmail.com	
CHARLET	**Christèle**	Rue Henri Loriaux, 46	FLG	c.charlet@hotmail.com	Excusée
CORBISIER-LORIAU	**Marie-Cécile**	Rue Gaston Boudin, 12	V-P	residence.corbisier@belgacom.net	Excusée
MATHELART	**Anne**	Rue Dominique Seret, 16	V-P	amathelart@gmail.com	
MEGALI	**Henri**	Rue de Pont-à-Migneloux, 56	Wayaux	megalihenri@gmail.com	
VANHOLLEBEKE-MEURS	**Noëlle**	Rue Sart Haut, 1	Rèves	noelle.vhb@busmail.net	
WART	**Emmanuel**	Drève de la Source, 1	FLG	emmanuel.wart@lesbonsvillers.be	

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Le 23 mai 2018 – procès-verbal de la séance plénière

Présents :
Pour la CLDR : 29 membres (liste jointe en annexe)
Pour l'Administration communale : Delphine Deblaer, Ingrid Lavendy, Thomas Genin, Louis Szamretto
Pour la Fondation Rurale de Wallonie (Organisme d'accompagnement): Martine Gilles, Dimitri Phukan
Excusés :
Pour la CLDR : 12 membres (liste jointe en annexe)
Pour le SPW-DGO3 : Louis Nicodème

Ordre du jour

- ✓ Présentation de l'état d'avancement du Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable (PAED)-dans le cadre de Pollec 3
- ✓ **Approfondissement des intitulés et des descriptifs des projets (PCDR)**
- ✓ Divers, agenda

---

1. PV de la réunion du 24/04/2018, approuvé en séance.

2. Introduction, par Emmanuel Wart, Bourgmestre.
   Le Conseil communal de Les Bons Villers a décidé le 20/02/2017 d'adhérer à la dynamique de la Convention des maires pour réduire les émissions de CO2.
   Fin juin, il adoptera un plan d'actions en faveur de l'énergie durable (PAED).
   Un lien doit être établi avec les projets de l'axe Transition Energétique du PCDR.
   Les actions en cours actuellement au niveau de la Commune sont l'isolation de la toiture de certains bâtiments publics et l'acquisition de véhicules « propres » en émission CO2.

3. Présentation de l'élaboration du Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable (PAED), par Louis Szamretto, Responsable communal Energie
   (voir ppt et document en annexes)

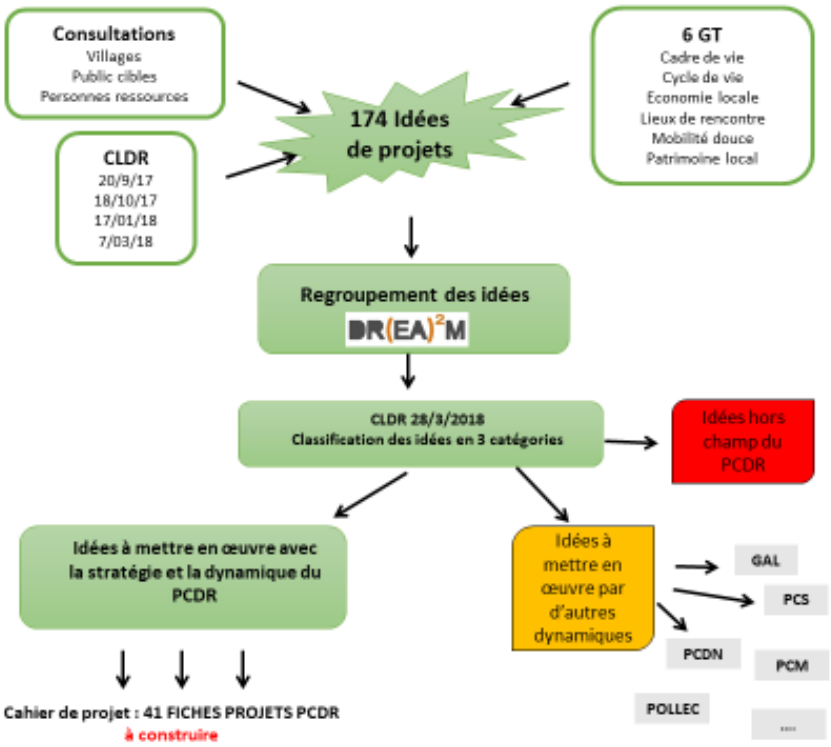
   L'objectif de la Convention des maires est de réduire d'ici 2030 le taux d'émission CO2 de 40%.
   Dans le PAED, on trouve un tableau de bord avec des fiches d'actions communales d'ici 2030, qui montre l'évolution du curseur d'émission CO2 en fonction des réalisations.

La Commune de Les Bons Villers a choisi de faire partie d'une plateforme pilotée par un comité de pilotage spécialisé de la Province de Hainaut.
La Commune veut réduire la consommation énergétique des bâtiments communaux et de ses véhicules roulants (un plan d'actions a déjà commencé).
L'éclairage public passe en LED progressivement (avec Ores).
L'isolation des logements sociaux est en cours.

<u>Réactions/suggestions/commentaires de la CLDR</u>

- Pour l'électricité, choisir des fournisseurs d'électricité verte.
- En fonction des besoins en autonomie des véhicules, adapter le type de carburant.
- Le cheval de trait pourrait compléter la flotte des véhicules communaux pour certains services d'entretien.
- Dans le cadre des marchés publics, pourrait-il y avoir des critères CO2 ? Il y a déjà des critères environnementaux dans le programme 3 P utilisé par la Commune.
- Quels sont les incitants pour la Commune de rentrer dans la démarche Convention des maires (Pollec 3) ? C'est un engagement moral, une démarche volontaire à laquelle la Commune souhaite associer les citoyens. Il n'y a pas de sanctions, ni d'incitants pour l'exécution du PAED.
- Une piste d'action pour les citoyens pourrait être l'offre d'achats groupés.
- Il existe sur Les Bons Villers une plateforme citoyenne Energie.

4. <u>Elaboration des fiches projets du PCDR - Méthodologie</u>, par Dimitri Phukan, FRW



Les membres de la CLDR ont reçu par courrier **un cahier de projets** (rédigé par le Bureau Drea²m) reprenant **41 propositions de projets** retenues pour le PCDR et les présentant sous forme de fiches d'identité (lien avec la stratégie, impacts sur la stratégie, contraintes, échelle de budget, localisation, partenaires, description du projet, …).

Méthode de travail et agenda :

- **Réunion CLDR du 23/05/18 ➔ Examen des projets 1-16**

Axe 1 - Economie agricole, solidaire et circulaire
Axe 2 – Transition énergétique

- **Réunion CLDR du 20/06/18 ➔ Examen des projets 17-41**

Axe 3 – Cadre de vie
Axe 4 – Cohésion sociale
Axe 5 – Mobilité alternative

A partir de juillet et jusque fin de l'année : Pause pour les réunions plénières de la CLDR (contexte des élections communales) – les Groupes d'action de la CLDR continuent à se réunir.

- **Plusieurs Réunions CLDR en 2019**

Programmation des projets en lots (Court/Moyen/Long terme)
Finalisation des fiches projets (description de l'action, budget, localisation, porteur de projet, …)

5. Présentation des apports du Bureau d'études Drea²m, Auteur de PCDR
(voir ppt en annexe)

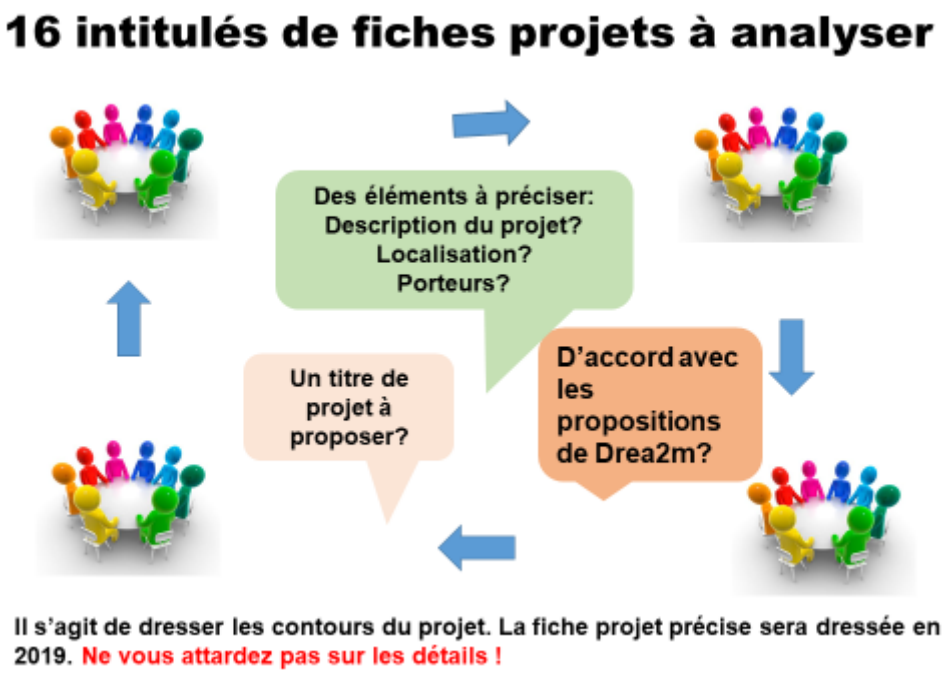
Quelques précisions ajoutées dans la formulation de la stratégie de développement (validation par la CLDR).

Quelques modifications proposées pour le cahier de projets par rapport à la liste verte des projets PCDR validée par la CLDR en séance du 28/03/18 :

- 5 projets retirés car déjà en cours
- 4 projets ajoutés
- 7 projets regroupés ou développés en plusieurs projets
- 7 projets reformulés point de vue de l'intitulé

6. Examen des propositions de projets pour le PCDR - de 1 à 16 dans le cahier de projets
(voir ppt en annexe)

Travail tournant en sous-groupes



Réactions/suggestions/commentaires de la CLDR

Projet 1 – centre de formation « Terre en Rèves »
Peut-être d'ampleur trop grande pour le PCDR d'une commune ?
Nécessite la collaboration avec les agriculteurs voisins du site.

Projet 2 – créer un hall relais
Précision apportée : un hall relais agricole !
Est-ce une demande des agriculteurs ? Il faut en discuter avec eux.
Utiliser les lieux déjà existants. Est-ce que l'atelier rural ne pourrait pas servir à cette fonction ?

Projet 3 – développer de nouveaux lieux de vente pour les producteurs locaux
Est-ce une demande des agriculteurs ? Il faut en discuter avec eux.

Projet 4 – organiser des évènements producteurs/consommateurs
Valoriser tout ce qui existe déjà et qui semble un peu perdu de vue.
L'opération Fermes ouvertes est très bien.

Projet 5 - diversifier les canaux de communication pour promouvoir producteurs et commerçants locaux
A fusionner avec le projet 6 (l'association des commerçants).

Un guide devrait être transmis plus souvent aux villageois.
Communiquer les coordonnées des artisans sur l'entité.
Mettre à jour la carte de Les Bons Villers avec les commerçants.
Faire connaître les producteurs aux nouveaux habitants (valisette et journée d'accueil).
Développer l'affichage par écran visuel (cf. écran existant à l'administration communale).
Développer un produit phare pour l'entité bonsvillersoise (recette retrouvée, concours, …).
Inviter les producteurs locaux lors de manifestations communales.
Balade gourmande.

Projet 6 – créer une association de commerçants
Relève du domaine des commerçants.
En lien avec les projets 5-7-8.
A l'entrée de Frasnes, la liste des commerçants/carte de village.
Bulletin communal – mettre à jour la liste des producteurs.

Projet 7 – développer l'accès aux commerces de la N5 depuis le centre de Frasnes
Modifier l'intitulé : développer l'accès aux commerces dans le centre des villages.

Projet 8 – accroître les échanges commerciaux et de services au niveau local
La monnaie locale fait peur !
L'idée d'inclure les plus précarisés dans un SEL (Service d'Echange Local) paraît trop vague.

Projet 9 – créer un hébergement touristique adapté au profil de la commune
Aménager des logements pour grands groupes (chez agriculteurs ?).
Proposer un package de visites pour les groupes scolaires.
Des hébergements insolites.
Créer une synergie intercommunale à travers le GAL.
Ne pas se focaliser sur un lieu d'hébergement mais plutôt un package de visites sur la thématique « rurale ».

Projet 10 – créer un espace de coworking, centre de services
Faire une enquête pour voir si cela répond à une demande.
Il y a un doute de l'intérêt ?
Pistes de localisation : maison de village Wayaux ou autres maisons de village.
Partenaire potentiel : Héraclès, Swich coworking

Projet 11 – améliorer l'efficience de l'éclairage public
Déjà en cours de réalisation avec Ores via le plan Pollec (PAED). A considérer dans le lot 0 du PCDR.

Projet 12 – renouveler la flotte communale de véhicules par des véhicules plus propres
Déjà en cours de réalisation via le plan Pollec (PAED). A considérer dans le lot 0 du PCDR.

Projet 13 – développer le PPP en matière d'énergie avec les habitants
Dans le domaine de la biométhanisation, c'est déjà envisagé avec le projet BBB (Biométhanisation Bois d'Arnelle).
Il est proposé d'ajouter le domaine des économies d'énergie.

La plateforme citoyenne Energie est à réactiver.
Le réseau de chaleur bois dans le centre de Mellet va être terminé pour le chauffage des bâtiments publics. Il pourrait être étendu à l'alimentation de maison privées autour de la place.

Projet 14 – informer les citoyens et acteurs locaux sur les mesures d'économie d'énergie
Ajouter dans l'intitulé : informer et accompagner…
A regrouper avec le projet 15.
La plateforme citoyenne Energie est à réactiver.
Appel d'offres à faire pour les privés.

Projet 15 – favoriser les échanges d'expérience de ménages ayant innové en termes d'économie d'énergie
A regrouper avec le projet 14.
Réunions d'échange entre citoyens.
La plateforme citoyenne Energie est à réactiver.

Projet 16 – valoriser les déchets localement : repair'café/ressourcerie
Le projet dépasse le cadre communal.
Faire le lien avec le Recyparc (anciennement parc à conteneurs) à Rèves, la ressourcerie Val de Sambre.
L'exemple du Recyparc de Tilly.
Créer un atelier pour réparer le matériel (cf CPAS de Charleroi).
Envisager la réutilisation des palettes de bois.

7. Agenda et divers
   - 31/05 : **Rencontre entre associations** au complexe sportif (initiative du GA Communication associative) – contact agent relais Delphine Deblaer
   - 14/06 : **Réunion du GA Passeurs de mémoire** – contact agent relais Delphine Deblaer
   - 23/06 : **Opération Jardins Ouverts** – contact éco-conseillère Ingrid Lavendy
   - **Concours façades fleuries** – appel aux candidats (date limite le 30/06) - contact éco-conseillère Ingrid Lavendy
   - ***Nouveau :*** **Prime biodiversité** – remise des projets pour le 15/09 - contact éco-conseillère Ingrid Lavendy

Prochaine Réunion plénière **CLDR – mercredi 20 juin – 19h30 -** Maison de village de Rèves

Tous les documents de travail de la CLDR se trouvent en ligne sur **www.lbv2030.info/cldr**

Pour le secrétariat de la CLDR,

Martine Gilles & Dimitri Phukan
Fondation Rurale de Wallonie (FRW)

Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat de la Commune de Les Bons Villers

Campagne POLLEC 3 | 2017-2018

Comment mettre en place une Politique locale Énergie Climat ?

Diagnostic et mobilisation

- Réalisation d'un inventaire des émissions de gaz à effet de serre (eq CO2) sur le territoire de la commune
- Évaluation du potentiel de réduction des émissions de CO2
- Identification des acteurs locaux

Définition du plan d'actions

- Intégration d'une vision à long terme et d'une stratégie globale
- Définition d'un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre (eq CO2) sur le territoire, des domaines d'action prioritaires, de l'affectation de personnel et du budget prévisionnel global

Mise en oeuvre

- **Mise en place d'une cellule « POLLEC», au sein des services de la commune, chargée du suivi et de la mise en œuvre du PAED**
- Recherche de sources de financement
- Définition d'un plan de communication et mobilisation des acteurs locaux
- Récolte d'indicateurs

Suivi

- Rapportage des actions développées après deux ans de participation à la Convention des Maires
- Réajustement éventuel du plan d'actions

Vers le PAEDC
Convention des Maires

Conseil communal du 20/2/2017

Données collectées

Analyse et Comité de Pilotage

Programme d’actions

Vision responsable énergie/Vision POLLEC3

Responsable Energie

- On vise à diminuer la facture énergétique
- Comparaison des dépenses d'économie par rapport au gain réel

POLLEC 3

- Diminution du rejet CO2
- Ici même si le gain en consommation est faible, on réalise les actions si on gagne en émission CO2

Où intervenir?

- Domaines les plus producteurs de CO2 mais peu de maîtrise : transport et privé
- Nos domaines d'intervention : le tertiaire : bâtiments publics, flotte de véhicules, politique des déplacements

Consommation électricité 2006-2014
Consommation mazout chauffage 2006-2014

2006						
Consommations	kWh					Coût
	Electricité	Gaz naturel	Prod. Petroliers	Autres	Tous Vecteurs	Tous Vecteurs
Chauffage	0,00	0	1.658.913	0	1.658.913	53.085,21 €
Electricité (hors chauffage)	197.821	-	-	-	197.821	34.420,85 €
Eclairage public	440.350	-	-	-	440.350	76.620,90 €
Matériel roulant	0	0	354.482	-	354.482	23.183,15 €
Tous secteurs	**638.171**	**0**	**2.013.395**	**0**	**2.651.566**	**187.310,12 €**

2006					
Emissions	tCO2				
	Electricité	Gaz naturel	Prod. Petroliers	Autres	Tous Vecteurs
Chauffage	0,00	0,00	445,09	0,00	445,09
Electricité (hors chauffage)	54,80	-	-	-	54,80
Eclairage public	121,98	-	-	-	121,98
Matériel roulant	0,00	0,00	95,11		95,11
Tous secteurs	**176,77**	**0,00**	**540,20**	**0,00**	**716,97**

Bilan du Patrimoine Communal Normalisé

2006					
Consommations	kWh				
	Electricité	Gaz naturel	Prod. Petroliers	Autres	Tous Vecteurs
Chauffage	0	0	1.750.222	0	1.750.222
Electricité (hors chauffage)	197.821	-	-	-	197.821
Eclairage public	440.350	-	-	-	440.350
Matériel roulant	0	0	354.482	-	354.482
Tous secteurs	**638.171**	**0**	**2.104.705**	**0**	**2.742.876**

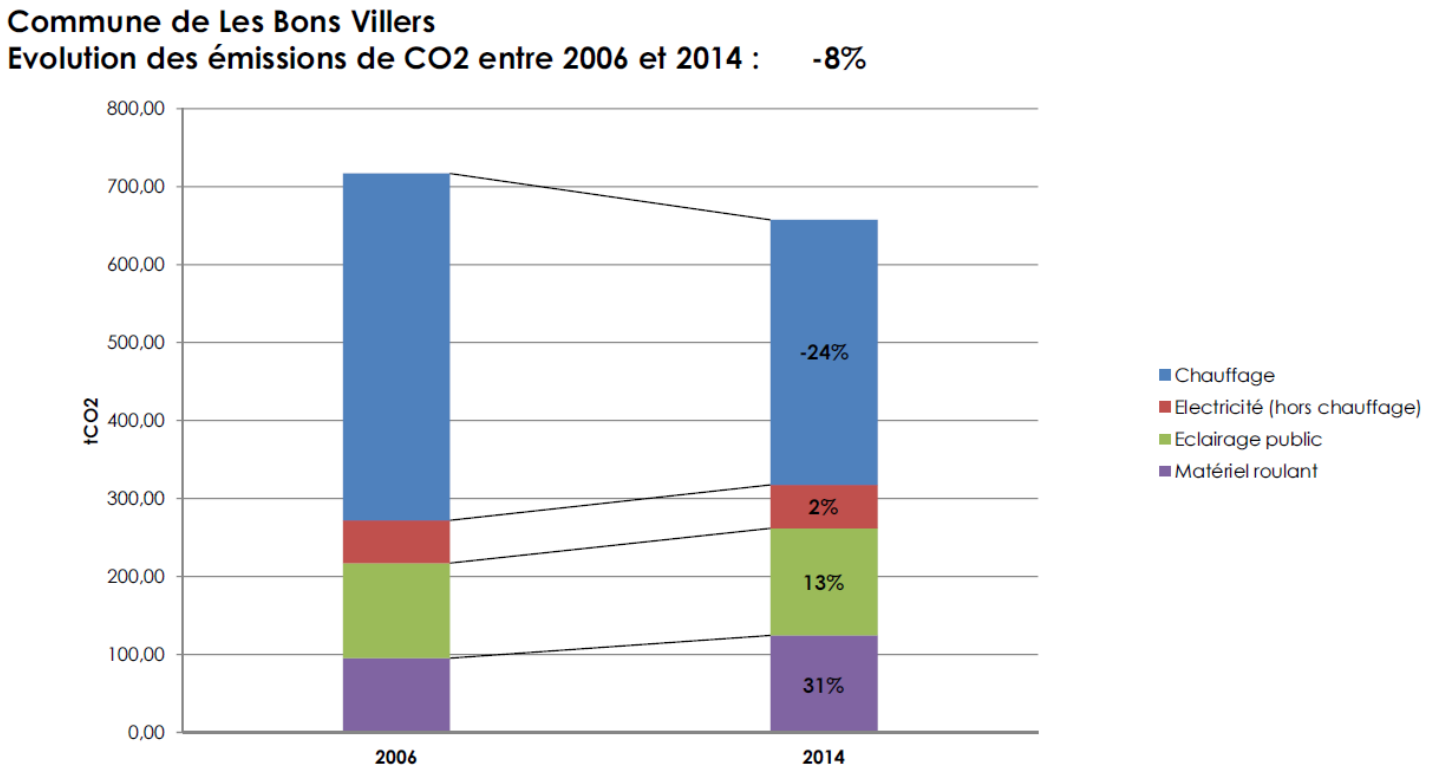
2014						
Consommations	kWh					Coût
	Electricité	Gaz naturel	Prod. Petroliers	Autres	Tous Vecteurs	Tous Vecteurs
Chauffage	0,00	0	1.266.393	0	1.266.393	63.319,64 €
Electricité (hors chauffage)	200.915	-	-	-	200.915	47.014,11 €
Eclairage public	495.685	-	-	-	495.685	115.990,29 €
Matériel roulant	0	0	463.994	-	463.994	46.399,42 €
Tous secteurs	**696.600**	**0**	**1.730.387**	**0**	**2.426.987**	**272.723,46 €**

2014					
Emissions	tCO2				
	Electricité	Gaz naturel	Prod. Petroliers	Autres	Tous Vecteurs
Chauffage	0,00	0,00	339,77	0,00	339,77
Electricité (hors chauffage)	55,65	-	-	-	55,65
Eclairage public	137,30	-	-	-	137,30
Matériel roulant	0,00	0,00	124,49		124,49
Tous secteurs	**192,96**	**0,00**	**464,26**	**0,00**	**657,22**

Bilan du Patrimoine Communal Normalisé

2014					
Consommations	kWh				
	Electricité	Gaz naturel	Prod. Petroliers	Autres	Tous Vecteurs
Chauffage	0	0	1.684.077	0	1.684.077
Electricité (hors chauffage)	200.915	-	-	-	200.915
Eclairage public	495.685	-	-	-	495.685
Matériel roulant	0	0	463.994	-	463.994
Tous secteurs	**696.600**	**0**	**2.148.072**	**0**	**2.844.672**

Consommation électricité 2006-2014
Consommation mazout chauffage 2006-2014



NOS ACTIONS !!

Bâtiments publics FRASNES	Audit	Chauffage /chaudière	Vannes thermo statiques	Châssis	Isolation (T=toiture, M= mur, S=sol)	Renouvelables (E=éolien, S=solaire, P=photovol. , B=bois)	Luminaires
Place de Frasnes, 1			2011		2017-2018 (T)		2014 (WC)
Place de Frasnes, 7			2011		2019 (T, M)		
Place de Frasnes, 9			2011		2019 (T, M)		
Hangar			2011				
Complexe sportif		2012 (gaz)	2011		2012 (T, M)		
Château De Dobbeleer							

Bâtiments publics FRASNES	Audit	Chauffage /chaudière	Vannes thermo statiques	Châssis	Isolation (T=toiture, M= mur, S=sol)	Renouvelables (E=éolien, S=solaire, P=photovol. , B=bois)	Luminaires
Maison Médicale (Frasnes)					2017 (T)		
Ecole primaire			2011		2013 (T nouveau) 2019 (T ancien)		
Presbytère							
Maison de village							
Eglise (non propriétaire)		2018 (Gaz)					

Bâtiments publics REVES	Audit	Chauffage /chaudière	Thermostat D'ambiance/Vannes thermo statiques	Châssis	Isolation (T=toiture, M= mur, S=sol)	Renouvelables (E=éolien, S=solaire, P=photovol., B=bois)	Luminaires
RODAVA							
Ecole maternelle		2017 (gaz)	2011		2018 (T)		2017 (LED)
Maison de Village			2011				
Eglise de Rèves							

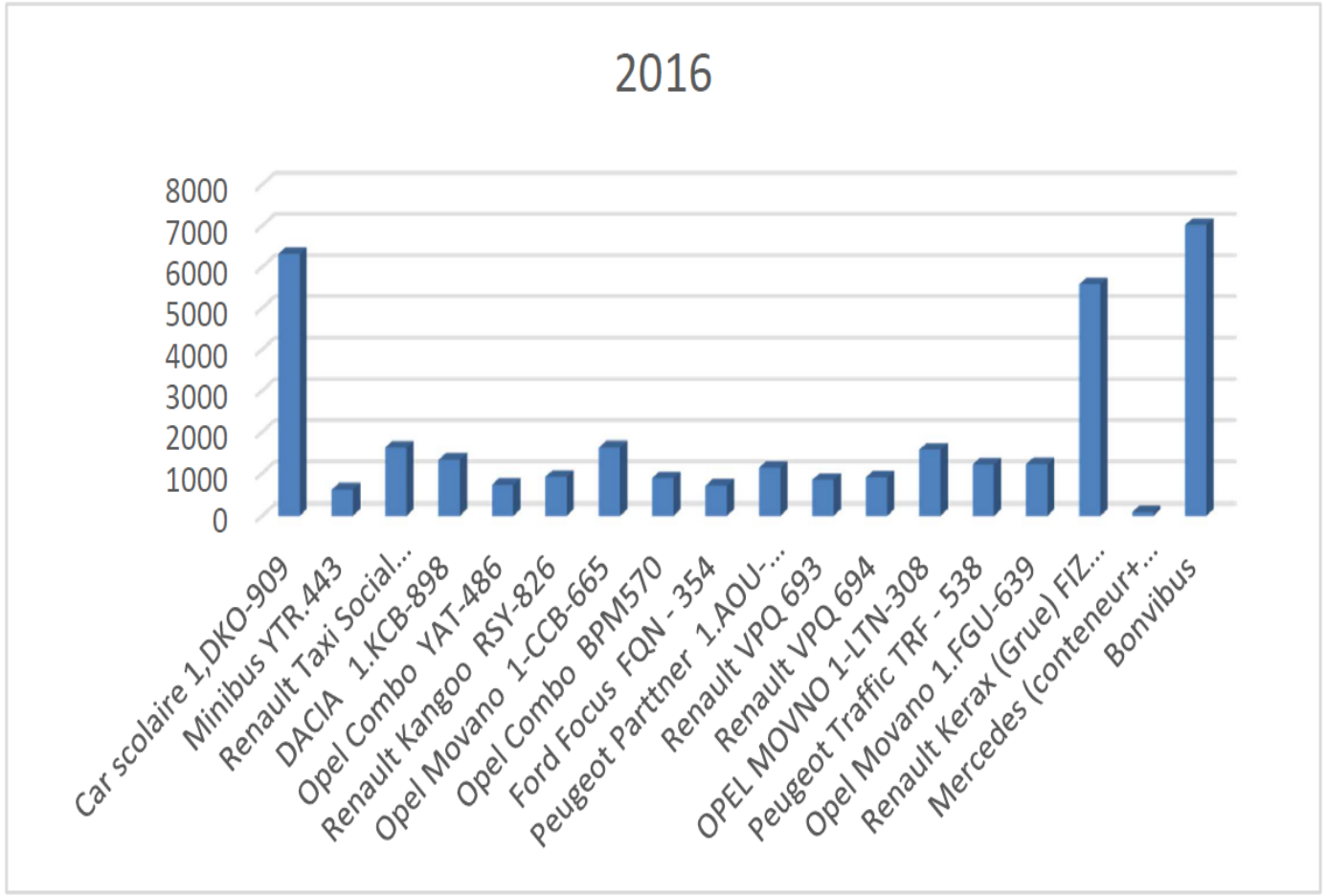
Bâtiment public VILLERS-PERWIN	Audit	Chauffage /chaudière	Vannes thermo statiques	Châssis	Isolation (T=toiture, M= mur, S=sol)	Renouvelables (E=éolien, S=solaire, P=photovolt., B=bois)	Luminaires
Ecole primaire			2011		2013 (T nouveau) 2019 (T ancien)		
Presbytère							
Maison de village							
Eglise (non propriétaire)		2018 (Gaz)					

Bâtiments publics MELLET	Audit	Chauffage /chaudière	Vannes thermo statiques	Châssis	Isolation (T=toiture, M= mur, S=sol)	Renouvelables (E=éolien, S=solaire, P=photovoltaïque, B=bois)	Luminaires
Ecole primaire nouvelle (en bas)		2013 (HR)	2011	2013	2013 (T)		2015
Bât. scolaire ancien 1 (en haut)		2013 (HR)	2011	2013	2013 (T)		2015
Bât. scolaire ancien 2 (préau)							
Salle multisports			2011				
Tour du Vieux Château							

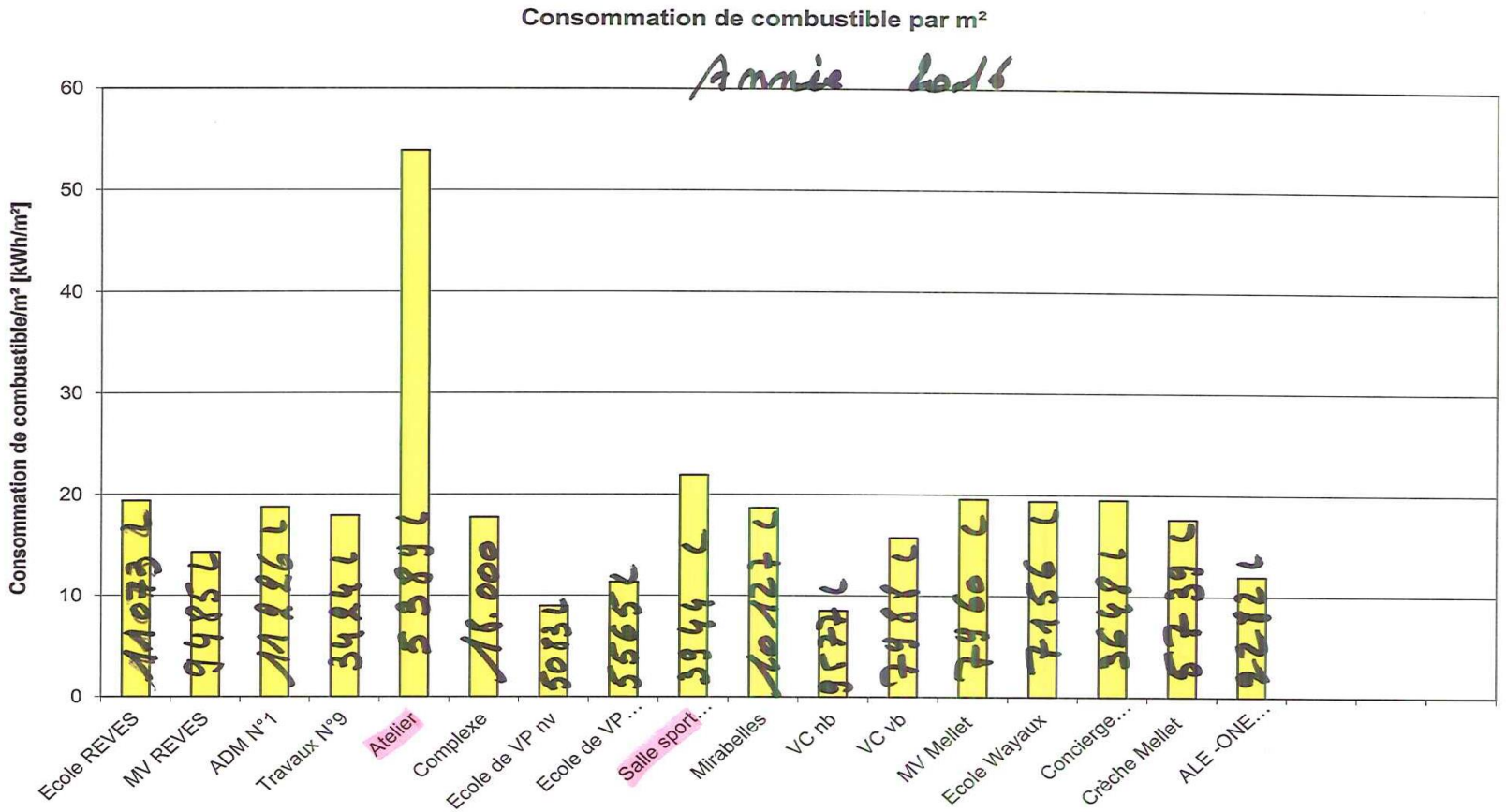
Bâtiments publics MELLET (suite)	Audit	Chauffage /chaudière	Vannes thermo statiques	Châssis	Isolation (T=toiture, M= mur, S=sol)	Renouvelables (E=éolien, S=solaire, P=photovoltaïque, B=bois)	Luminaires
Ecole mat. Mirabelles	2016	2018-2019	2011	2017	2017 (T)	2018-2019 (B)	2017 (LED)
Crèche		2018-2019				2018-2019 (B)	
Eglise de Mellet		2018-2019				2018-2019 (B)	
La maison des Soeurs		2018-2019		2017	2018-2019 (T)	2018-2019 (B)	
Maison multi-services		2018-2019	2011			2018-2019 (B)	
Maison de village		2018-2019	2011			2018-2019 (B)	

Bâtiments publics WAYAUX	Audit	Chauffage /chaudière	Vannes thermo statiques	Châssis	Isolation (T=toiture, M= mur, S=sol)	Renouvelables (E=éolien, S=solaire, P=photovolt., B=bois)	Luminaires
Ecole	2016	2017 (gaz)	2011		2017 (T)		2017 (LED)
Maison de Village (MCAE)			2011				
Eglise de Wayaux							
Maison Médicale Frasnes					2017 (T)		

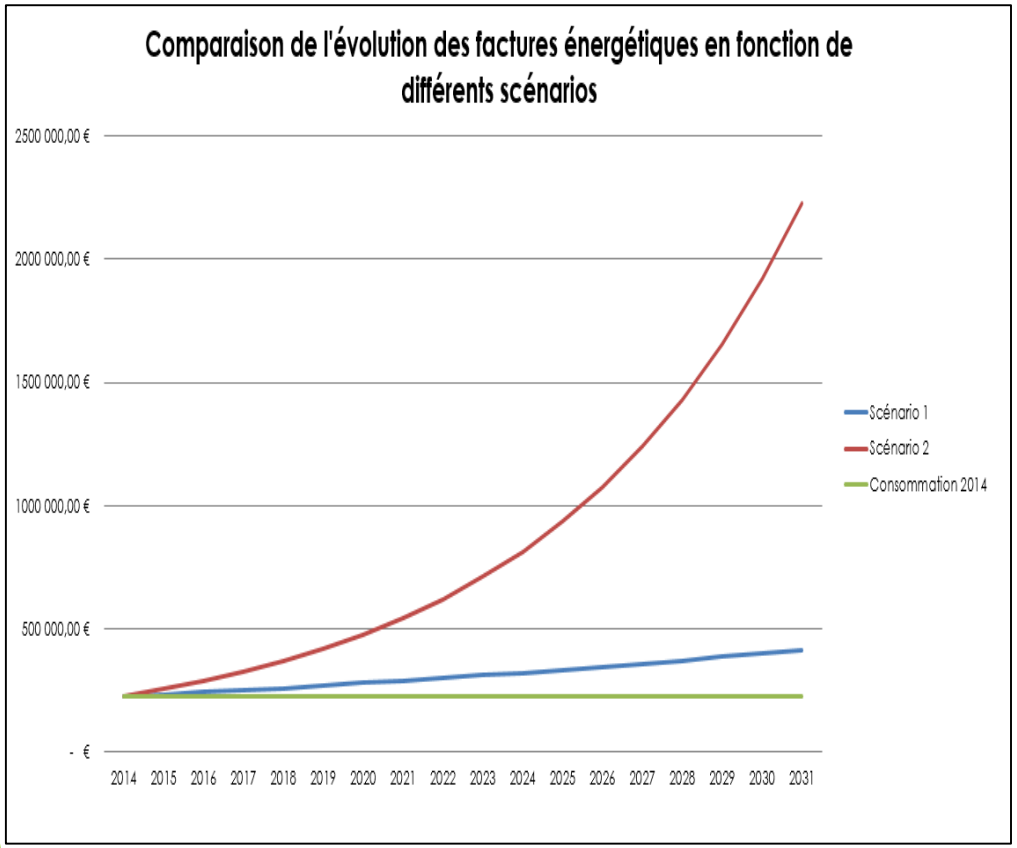
Véhicules communaux Données 2016



Cadastre énergétique des bâtiments communaux, Année de référence: 2016



Le coût de l'inaction



Scénario 1				Scénario 2			
Vecteur énergétique	Electricité	Chauffage	TOTAL	Vecteur énergétique	Electricité	Chauffage	TOTAL
Hypothèse augmentation/an	3%	5%		Hypothèse augmentation/an	10%	20%	
2014	163 004,40 €	63 319,64 €	226 324,04 €	2014	163 004,40 €	63 319,64 €	226 324,04 €
2015	167 894,53 €	66 485,62 €	234 380,15 €	2015	179 304,84 €	75 983,56 €	255 288,40 €
2016	172 931,37 €	69 809,90 €	242 741,27 €	2016	197 235,32 €	91 180,28 €	288 415,60 €
2017	178 119,31 €	73 300,39 €	251 419,70 €	2017	216 958,86 €	109 416,33 €	326 375,19 €
2018	183 462,89 €	76 965,41 €	260 428,30 €	2018	238 654,74 €	131 299,60 €	369 954,34 €
2019	188 966,77 €	80 813,68 €	269 780,46 €	2019	262 520,22 €	157 559,52 €	420 079,73 €
2020	194 635,78 €	84 854,37 €	279 490,15 €	2020	288 772,24 €	189 071,42 €	477 843,66 €
2021	200 474,85 €	89 097,09 €	289 571,94 €	2021	317 649,46 €	226 885,70 €	544 535,16 €
2022	206 489,10 €	93 551,94 €	300 041,04 €	2022	349 414,41 €	272 262,84 €	621 677,25 €
2023	212 683,77 €	98 229,54 €	310 913,31 €	2023	384 355,85 €	326 715,41 €	711 071,26 €
2024	219 064,28 €	103 141,01 €	322 205,30 €	2024	422 791,43 €	392 058,49 €	814 849,93 €
2025	225 636,21 €	108 298,06 €	333 934,28 €	2025	465 070,58 €	470 470,19 €	935 540,77 €
2026	232 405,30 €	113 712,97 €	346 118,27 €	2026	511 577,63 €	564 564,23 €	1 076 141,87 €
2027	239 377,46 €	119 398,62 €	358 776,07 €	2027	562 735,40 €	677 477,08 €	1 240 212,48 €
2028	246 558,78 €	125 368,55 €	371 927,33 €	2028	619 008,94 €	812 972,49 €	1 431 981,43 €
2029	253 955,54 €	131 636,97 €	385 592,52 €	2029	680 909,83 €	975 566,99 €	1 656 476,82 €
2030	261 574,21 €	138 218,82 €	399 793,03 €	2030	749 000,81 €	1 170 680,39 €	1 919 681,20 €
2031	269 421,44 €	145 129,76 €	414 551,20 €	2031	823 900,90 €	1 404 816,47 €	2 228 717,36 €
% augmentation	65%	129%	83%	% augmentation	405%	2119%	885%
Cumul surcoûts	882 576,79 €	641 578,90 €	1 524 155,69 €	Cumul surcoûts	4 498 786,66 €	6 972 547,19 €	11 471 333,84 €

Pistes de projets:

- Sensibilisation/Information envers le privé avec la guidance énergétique
- Logiciel de co-voiturage pour déplacement domicile-travail
- Audit énergétique, caméra thermique,…
- Poursuite des actions sur les bâtiments communaux en terme d'isolation et mode de chauffage.
- Etude de faisabilité des panneaux photovoltaïques sur bâtiments publics
- Flotte : intégrer les nouveaux carburants (CNG, électrique) à chaque renouvellement de véhicule, définir des critères de rejets acceptables dans le cahier des charges d'achat…

MERCI

ADMINISTRATION COMMUNALE
de
Les Bons Villers



Convention des Maires
pour le Climat et l'Énergie

COMMENT DÉVELOPPER UN PLAN D'ACTION EN FAVEUR DE L'ÉNERGIE DURABLE (PAED)

LOUIS SZAMRETO RESP. ENERGIE

Table des matières

CHAPITRE 1. LE PLAN D'ACTION EN FAVEUR DE L'ÉNERGIE DURABLE. 3
CHAPITRE 2 : ENGAGEMENT POLITIQUE 4
CHAPITRE 3 : ADAPTATION DES STRUCTURES ADMINISTRATIVRES 5
CHAPITRE 4 : COMMENT OBTENIR LE SOUTIEN DES PARTIES PRENANTES 6
CHAPITRE 5 : ÉVALUATION DU CADRE ACTUEL : OÙ EN SOMMES-NOUS ? 8
CHAPITRE 6 : INSTAURER UNE VISION À LONG TERME AVEC DES OBJECTIFS CLAIRS 10
CHAPITRE 7. ÉLABORATION DU PAED 11
CHAPITRE 8. POLITIQUES ET MESURES APPLICABLES À VOTRE PAED 13
CHAPITRE 9. FINANCEMENT DES PLANS D'ACTION EN FAVEUR DE L'ÉNERGIE DURABLE 15
CHAPITRE 10. MISE EN OEUVRE DU PAED 16
CHAPITRE 11. MONITORING ET REPORTING DES PROGRÈS 17
AVANTAGES DU PAED 17

CHAPITRE 1. LE PLAN D'ACTION EN FAVEUR DE L'ÉNERGIE DURABLE.

1.1 Qu'est-ce que le PAED ?

Le plan d'action en faveur de l'énergie durable (PAED) est un document clé qui montre comment un signataire de la Convention pourra tenir ses engagements d'ici à 2030. Il utilise les résultats de l'inventaire de référence des émissions pour identifier les champs d'action les plus appropriés et les opportunités pour atteindre l'objectif de réduction de CO_2 fixés par les autorités locales. Il définit des mesures concrètes de réduction avec un calendrier et la répartition des responsabilités, traduisant la stratégie à long terme en actions. Notre commune s'engage à soumettre leur PAED pour juin 2018.

Le PAED ne doit pas être vu comme un document rigide et définitif, puisque les circonstances changent et que les actions en cours produisent expériences et résultats. Il peut être utile voire nécessaire de réviser le plan régulièrement.
N'oublions pas que tout nouveau projet de développement devant être approuvé par l'autorité locale présente des opportunités pour réduire les émissions. Manquer une telle opportunité aura un impact à long terme. Cela signifie que l'efficacité énergétique et la réduction des émissions doivent être envisagées pour tous les nouveaux projets, même si le PAED n'est pas encore mis en oeuvre ou approuvé.

1.2 Objectif du PAED

La Convention des Maires vise des actions au niveau local dans le cadre de la compétence de l'autorité locale. Le PAED devrait se concentrer sur les mesures de réduction des émissions de $C0_2$ et la consommation d'énergie des utilisateurs finaux. Les engagements de la Convention couvrent l'ensemble du territoire de l'autorité locale. C'est pourquoi, le PAED comprend des actions destinées aussi bien au secteur **public que privé**. Cependant, l'autorité locale est appelée à jouer un rôle exemplaire et à prendre des mesures de premier plan pour les bâtiments, les équipements et le parc automobile, *etc*. qui lui appartiennent. L'autorité locale peut décider de fixer l'objectif de réduction des émissions de CO_2 en tant que "réduction absolue" ou en tant que "réduction par habitant"

Les principaux secteurs visés sont :
- le bâtiment,
- les équipements,
- les installations,
- et les transports urbains.

Le PAED peut également inclure des actions touchant la production locale d'électricité (développement des installations photovoltaïques, éoliennes, cogénération, amélioration de la génération locale d'électricité), et de la génération locale de chaleur et de froid. De plus, le PAED devrait couvrir des domaines où les autorités locales peuvent influer sur la consommation d'énergie à long terme (comme l'aménagement du territoire), encourager la mise sur le marché de produits et services performants du point de vue énergétique (marchés publics) et les changements des modes de consommation (en travaillant avec les parties prenantes et les citoyens)

1.3 L'horizon temporel

L'horizon temporel de la Convention des Maires est 2030. C'est pourquoi, le PAED doit présenter une description claire des actions stratégiques que la commune décide de prendre, afin de respecter ses engagements pour 2030. Le PAED peut couvrir une période plus longue, mais dans ce cas il doit contenir des valeurs et des objectifs intermédiaires pour l'année 2030.
Comme il n'est pas toujours possible de planifier en détail des mesures concrètes et des budgets à long terme, l'autorité locale peut faire la distinction entre :

- Une vision stratégique à long terme et des objectifs d'ici à 2030 intégrant des engagements fermes dans des secteurs tels que l'aménagement du territoire, le transport et la mobilité, les marchés publics, les normes pour les bâtiments neufs/rénovés, *etc*.
- Des mesures détaillées pour les 3-5 ans à venir qui traduisent la stratégie à long terme et les objectifs en actions.

La vision à long terme tout comme les mesures détaillées doivent faire partie intégrante du PAED.

Il est également fortement conseillé que les mesures concernant les bâtiments et les installations appartenant aux autorités locales soient appliquées en premier lieu pour l'exemple et motiver les parties prenantes.

1.4 Ressources humaines et financières

L'élaboration et la mise en oeuvre du PAED requièrent des ressources humaines et financières. Les autorités locales peuvent adopter différentes approches :

- Utiliser les ressources internes en intégrant, par exemple, les tâches dans un service existant de l'autorité locale s'occupant du développement durable (par ex. un bureau local d'Agenda 21, un service de l'environnement et/ou de l'énergie).
- Mettre en place une nouvelle unité au sein de l'administration locale.
- Sous-traiter (par ex. consultants privés, universités…).
- Partager un coordinateur avec plusieurs communes pour les autorités locales de petites tailles.
- Obtenir le soutien des agences d'énergie régionales ou des structures de soutien.

Notez que les ressources humaines allouées au PAED peuvent être très productives d'un point de vue financier, en épargnant sur les factures d'énergie, en accédant à des fonds européens pour le développement de projets dans les domaines de l'efficacité énergétique (EE) et des sources d'énergie renouvelables (SER).
De plus, recourir le plus possible aux ressources propres de l'autorité locale permet une meilleure appropriation des choses, réduit les coûts et aide à la matérialisation du PAED.

1.5 "Matrice" du PAED et procédure de soumission de celui-ci

Les signataires de la Convention s'engagent à soumettre un PAED et à fournir des rapports de mise en oeuvre périodiques reprenant les grandes lignes de la progression de leur plan d'action.
Le PAED doit être approuvé par le conseil communal (ou autre organe décisionnaire)
Dans le même temps, les signataires de la Convention devront remplir une « matrice » du plan d'action pour l'énergie durable. Cette matrice permettra d'établir une synthèse des résultats de leur inventaire de référence des émissions ainsi que des éléments clés du PAED.
De plus, la matrice est un outil utile qui procure une visibilité au PAED, facilite son évaluation et permet aux signataires de la Convention d'échanger leur expérience.

CHAPITRE 2 : ENGAGEMENT POLITIQUE

Afin de garantir la réussite du processus (de la conception à la mise en oeuvre et à la supervision du PAED), il est essentiel que suffisamment d'autonomie et de soutien soient accordés au plus haut niveau politique. La signature de la Convention des Maires par le conseil communal. Afin de renforcer le soutien politique, il peut être utile de rappeler aux autorités locales les nombreux avantages que présente la mise en oeuvre du PAED.

Il est important que les décideurs clés de l'autorité locale soutiennent le processus en mettant à disposition des ressources humaines suffisantes sur la base d'un mandat clair, d'un budget et d'un délai suffisant pour préparer et mettre en oeuvre le PAED. Il est essentiel que les décideurs clés soient impliqués dans le processus d'élaboration du PAED pour qu'ils puissent y adhérer et le défendre.
L'engagement politique constitue les forces motrices qui stimulent le cycle de gestion. Ils doivent donc être recherchés dès le départ. L'approbation formelle du PAED par le conseil communal (ou organe décisionnaire), ainsi que les budgets nécessaires pour assurer la mise en oeuvre pendant les premières années, constituent une autre étape clé.
En tant qu'autorité et entité responsable au plus haut niveau, le conseil communal doit être dûment informé du suivi de la mise en oeuvre du processus. Un rapport de mise en oeuvre doit être produit et examiné périodiquement.

Enfin, les décideurs clés de l'autorité locale peuvent également jouer un rôle:

- En intégrant la vision PAED aux autres actions et initiatives des départements de la commune concernée tout en s'assurant qu'il fera partie intégrante de la planification globale.
- En garantissant un engagement à long terme dans la mise en oeuvre et la supervision pendant toute la durée du PAED.
- En soutenant la participation des citoyens et l'implication des parties prenantes.
- En s'assurant que le processus PAED est "la propriété" de l'autorité locale et de ses habitants.
- En tissant un réseau de relations entre les signataires de la Convention des Maires, en échangeant expériences et bonnes pratiques, en instaurant des synergies et en encourageant leur implication dans la Convention des Maires.

CHAPITRE 3 : ADAPTATION DES STRUCTURES ADMINISTRATIVRES

Concevoir et mettre en oeuvre une politique d'énergie durable est un processus exigeant qui demande du temps et qui requiert une planification systématique et une gestion continue. Le processus requiert la collaboration et la coordination entre les différents services de l'administration locale, tels que la protection de l'environnement, l'aménagement du territoire et de l'espace, les affaires économiques et sociales, la gestion des bâtiments et des infrastructures, la mobilité et le transport, le budget et la finance, les marchés publics, *etc*. De plus, pour garantir son succès, le processus PAED ne devrait pas être conçu par les différents services de l'administration locale en tant que solution externe mais être intégré à la vie quotidienne de l'administration locale : la mobilité et l'urbanisme, la gestion des actifs de l'autorité locale (les bâtiments, le parc automobile municipal, l'éclairage public...), la communication interne et externe, les marchés publics.

Une structure organisationnelle claire et la répartition des responsabilités sont des prérequis pour une mise en oeuvre réussie et durable du PAED.

3.1 Comment adapter les structures administratives

Si des structures organisationnelles ont déjà été créées pour d'autres politiques connexes (unité de gestion de l'énergie, coordination d'un Agenda 21 local, *etc*.), elles peuvent être utilisées dans le cadre de la Convention des Maires.
Au début de la mise en oeuvre du processus d'élaboration du PAED, un "coordinateur de la Convention" a été nommé. Ce coordinateur est soutenu par les autorités politiques locales et par la hiérarchie, et devra disposer du temps nécessaire et des moyens budgétaires suffisants pour effectuer son travail.
Il peut être nécessaire de désigner plusieurs personnes à la collecte des données et à l'inventaire.
.
Par exemple pour une structure organisationnelle simple, deux groupes peuvent être constitués :

- Un comité de pilotage, constitué de mandataires et de cadres supérieurs. La mission serait de fournir une orientation stratégique et le soutien politique nécessaire au processus.
- Un ou plusieurs groupes de travail constitués du directeur de la planification énergétique, de personnes clés venant de différents services de l'autorité locale, d'agences publiques, *etc*.
  Leur mission serait de se charger de l'élaboration du PAED en cours et de son suivi, de garantir la participation des parties prenantes, d'organiser la supervision, d'établir des rapports, *etc*.

Le comité de pilotage et le groupe de travail ont besoin de deux directeurs différents qui doivent pouvoir travailler ensemble. De plus, les objectifs et les fonctions de chacun de ces groupes doivent être clairement spécifiés. Un programme de réunions bien défini et une stratégie de suivi de projets sont recommandés afin de bien maîtriser l'ensemble du processus PAED. Le comité de pilotage et le groupe de travail ont chacun besoin d'un directeur qui doit pouvoir travailler ensemble.

Il est essentiel que la gestion de l'énergie durable soit intégrée aux autres actions et initiatives des services, et de s'assurer que le plan d'action fait désormais partie intégrante de la planification générale de l'autorité locale. La participation de plusieurs services et la coopération intersectorielle sont requises, et les objectifs organisationnels doivent être conformes et intégrés au PAED. L'instauration d'un organigramme indiquant les différentes interactions entre services et acteurs est conseillée pour identifier les adaptations pouvant être nécessaires à l'organisation de l'autorité locale. Il est recommandé d'affecter autant de responsables communaux que possible en tant qu'acteurs clés, afin de garantir une forte appropriation du processus dans l'organisation. Une campagne de communication spécifique peut être un bon moyen de sensibiliser et de convaincre les employés des différents services.
De plus, il ne faut pas négliger de proposer des formations adéquates dans différents domaines comme les compétences techniques (efficacité énergétique, énergies renouvelables, transport efficace…), la gestion de projets, la gestion des données (le manque de compétences dans ce domaine peut représenter un réel obstacle), la gestion financière, le développement de projets d'investissement, et la communication (comment encourager les changements de comportement, *etc*.).

CHAPITRE 4 : COMMENT OBTENIR LE SOUTIEN DES PARTIES PRENANTES

La participation de tous les acteurs de la société civile aux côtés de l'autorité locale est un facteur déterminant pour relever le défi de la maîtrise d'énergie et du changement climatique. Ensemble, ils doivent établir une vision d'avenir commune, définir les parcours qui permettront d'atteindre les objectifs fixés, et investir les ressources humaines et financières nécessaires.
L'implication des parties prenantes est le point de départ pour encourager les changements de comportement nécessaires pour accompagner les actions techniques faisant partie du PAED.
Cela est la clé pour réaliser un PAED d'une façon coordonnée et concertée.
Les avis des citoyens et des parties prenantes devraient être connus avant d'élaborer les détails du plan.
Par conséquent, les citoyens et les parties prenantes devraient donc être impliqués et avoir la possibilité de participer aux étapes clés du processus d'élaboration du PAED :

- établir la vision d'avenir,
- définir les objectifs et les cibles,
- définir les priorités, *etc*.

Il existe plusieurs niveaux d'implication allant de "l'information" à "l'habilitation". Pour réussir un PAED, il est fortement recommandé de rechercher le plus haut niveau d'implication des parties prenantes et des citoyens dans le processus d'élaboration.

La participation des parties prenantes est importante pour plusieurs raisons :

- Élaborer une politique participative est plus transparente et démocratique.
- Une décision prise avec le concours de plusieurs parties prenantes est basée sur un savoir-faire plus étendu.
- Un large consensus améliore la qualité, l'acceptation, l'efficacité et la légitimité du plan (dans le pire des cas, il est nécessaire de s'assurer que les parties prenantes ne s'opposent pas à certains projets).
- Un grand sens de la participation dans la planification garantit l'acceptation, la viabilité et le soutien à long terme des stratégies et des mesures
- Il arrive que les PAED bénéficient d'un plus grand soutien des parties prenantes externes que de la direction interne ou du personnel de l'autorité locale.

Pour toutes ces raisons, "*Mobiliser la société civile dans notre territoire pour qu'elle prenne part au développement du Plan d'actio*n" est un engagement formel des signataires de la Convention des Maires.

4.1 Qui sont les parties prenantes ?

La première étape consiste à identifier les principales parties prenantes. Les parties prenantes sont celles :

- dont les intérêts sont affectés par la question.
- dont les activités ont un impact sur la question.
- qui possèdent ou contrôlent de l'information, des ressources et de l'expertise nécessaires à la formulation et la mise en oeuvre de la stratégie.
- dont la participation/l'implication est requise pour la réussite de la mise en oeuvre.

Voici une liste des parties prenantes potentiellement importantes dans le cadre d'un PAED :

- L'administration locale : services et entreprises communaux compétents (services travaux, environnement, l'énergie, mobilités, sociétés de transport, *etc*.)
- Les agences de l'énergie régionales et locales.
- Les partenaires financiers, tels que les banques, les fonds privés, les sociétés de services énergétiques (SSE).
- Les acteurs institutionnels, tels que les chambres de commerce, les cabinets d'architectes et d'ingénieurs.
- Les fournisseurs et les producteurs d'énergie.
- Les acteurs du secteur du transport/ de la mobilité : sociétés de transport publiques et privées, *etc*.
- Le secteur du bâtiment : entreprises de construction, promoteurs immobiliers.
- Les entreprises et les industries.
- Les structures de soutien et les agences de l'énergie.
- Les ONG et autres représentants de la société civile.
- Les représentants de la société civile y compris les étudiants, les employés, *etc*.
- Les structures existantes (Agenda 21 …)
- Les personnes compétentes dans le domaine (consultants...).
- Le cas échéant, les représentants des administrations nationales ou régionales et/ou des communes voisines afin de garantir la coordination et la cohérence avec les plans et les actions qui se tiennent à d'autres niveaux de décision.
- Les touristes, là où l'industrie du tourisme représente une part importante des émissions.

4.2 Comment susciter la participation des parties prenantes

La participation peut être obtenue grâce à un grand nombre de méthodes et de techniques. Le recours à un animateur (professionnel) en tant que modérateur neutre peut s'avérer utile. Différents niveaux de participation et différents outils peuvent être envisagés (voir exemple ci-dessous)

Degré d'implication		Exemples d'outils
1	Information et formation	brochures, lettres d'information, publicité, démonstrations, visites de chantiers
2	Information et retour d'information	assistance téléphonique, site Web, réunions publiques, téléconférences, enquêtes et questionnaires, expositions permanentes, sondages délibératifs
3	Implication et consultation	ateliers, groupes de discussions, forums, portes ouvertes
4	Implication étendue	comités consultatifs communautaires, « planning for Real » (méthode de participation publique), jury-citoyen

4.3 Communication

La communication est un moyen indispensable pour tenir les parties prenantes informées et les maintenir motivées. Par conséquent, il est préférable d'intégrer dans le PAED une stratégie de communication claire. Avant de lancer une campagne de communication, certaines informations doivent être spécifiées afin d'optimiser l'impact de l'action.

- Préciser le message à transmettre et l'effet à produire (le résultat souhaité).
- Identifier le public principal.
- Déterminer une série d'indicateurs afin d'évaluer l'impact de la communication (dénombrement des effectifs à un séminaire, études quantitatives et qualitatives, visites du site Web, retours d'information, par exemple par e-mail…).
- Préciser le(s) moyen(s) de communication le(s) plus approprié(s) (face à face, formulaire de communication le plus efficace, publicité, courrier, e-mail, Internet, blogs, entretiens/réunions, brochures, affiches, lettres d'informations, publications imprimées, communiqués de presse, sponsors ...).
- Fixer le calendrier et le budget.

La communication peut être faite également en interne au sein de l'autorité locale : la mise en place de moyens de communication internes peut être nécessaire pour améliorer la collaboration entre les services impliqués au sein de l'autorité locale.

CHAPITRE 5 : ÉVALUATION DU CADRE ACTUEL : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

5.1 Analyse des réglementations pertinentes

Une première étape consiste à identifier aux niveaux communal, régional et national les politiques, les projets, les procédures et les réglementations existants qui concernent les enjeux énergétiques et climatiques de l'autorité locale. La schématisation et l'analyse de ces projets et de ces politiques existants est un bon point de départ pour une meilleure intégration des politiques.
L'étape suivante consiste à parcourir et vérifier les buts et les objectifs des documents identifiés puis de les comparer à ceux présentant une politique énergétique durable. Ce procédé permettra ainsi de déterminer si ces buts et ces objectifs concordent ou non.
Pour finir, il est recommandé à l'autorité locale d'inviter tous les acteurs et les parties prenantes compétents afin d'examiner les points de désaccord identifiés. Ils devront s'efforcer de parvenir à un accord sur les changements nécessaires pour mettre à jour les politiques et les projets et devront également définir clairement ceux qui les appliqueront et à quel moment. Les mesures appropriées devront être planifiées (si cela est possible) et la liste des actions à mener devra être intégrée au PAED. Les effets bénéfiques engendrés par ces changements seront peut être long à constater, mais ils doivent néanmoins être approuvés par les dirigeants politiques.

5.2 Examen de la situation de référence et inventaire de référence des émissions

La consommation d'énergie et les émissions de CO_2 au niveau local dépendent de plusieurs facteurs :

- de la structure économique (activités liées au service/industrie et nature des activités),
- du niveau de l'activité économique,
- de la population,
- de la densité,
- des caractéristiques du parc immobilier,
- de l'usage et du niveau de développement des différents moyens de transport,
- de l'attitude des citoyens,
- du climat, *etc*.

Certains facteurs peuvent être influencés à court terme (comme l'attitude des citoyens), tandis que d'autres ne seront peut-être influencés qu'à moyen ou à long terme (comme la performance énergétique du parc immobilier). Il est utile de comprendre l'influence de ces paramètres, leur mode de variation dans le temps et d'identifier ceux sur lesquels l'autorité locale peut agir (à court, moyen et long termes).

Tel est l'objectif de l'examen de la situation de référence : se demander concrètement "Où en sommes-nous", faire une description de la situation actuelle en matière d'énergie et de changement climatique.
L'examen de la situation de référence est le point de départ du processus du PAED à partir duquel il est possible de fixer les objectifs correspondants, d'élaborer un plan d'action pertinent et un suivi adapté. L'examen de la situation de référence doit se fonder sur les données existantes. Il doit répertorier toutes les réglementations pertinentes, les politiques en cours, les objectifs, les instruments ainsi que tous les services et les parties prenantes impliqués.
Pour établir la situation de référence, il faut posséder les ressources suffisantes qui permettront de rassembler et de réexaminer l'ensemble des données. Cette évaluation permet d'élaborer un PAED adapté aux nouveaux enjeux et besoins spécifiques de la situation actuelle de l'autorité locale.
Les aspects qui peuvent être traités peuvent être soit quantitatifs (évolution de la consommation d'énergie ...) ou qualitatifs (gestion de l'énergie, mise en oeuvre de mesures, sensibilisation ...). L'examen de la situation de référence permet de définir la priorité des actions, puis de suivre leurs effets sur la base d'indicateurs appropriés. La partie la plus exigeante du processus consiste à dresser un inventaire complet des émissions de CO_2, basé sur des données actuelles de consommation d'énergie (voir partie II du guide pour plus d'informations sur la manière de recueillir les données énergétiques et d'élaborer l'inventaire des émissions de CO_2).

Etapes détaillées pour réaliser l'examen de la situation de référence :

1. Choisir une équipe de travail, de préférence un groupe de travail intersectoriel.
À ce stade, il faudrait décider du degré d'implication que vous souhaitez donner aux parties prenantes dans le processus. Dans la mesure où les parties prenantes possèdent un grand nombre d'informations précieuses, leur engagement est fortement recommandé.
2. Assigner les tâches aux membres de l'équipe.
Prendre en considération les compétences et la disponibilité de chaque membre du groupe afin de lui assigner les tâches qu'il sera capable d'accomplir.
3. Établir un calendrier d'étude.
Indiquer une date de début et de fin raisonnable pour toutes les activités relatives à la collecte des données.
4. Identifier les indicateurs les plus importants à inclure dans l'évaluation. Les éléments suivants devraient être analysés :

- Quelle est la consommation d'énergie et les émissions de CO_2 des différents secteurs et acteurs présents sur le territoire de l'autorité locale et quelles sont les tendances ?
- Qui produit de l'énergie et en quelle quantité ? Quelles sont les sources d'énergie les plus importantes ?
- Quels sont les facteurs qui influencent la consommation d'énergie ?
- Quels sont les impacts associés à la consommation d'énergie dans la ville (pollution de l'air, embouteillages…) ?
- Quels efforts ont déjà été fournis en matière de gestion de l'énergie et quels résultats ont-ils produits ?
- Quelles sont les obstacles à franchir ?
- Quel est le degré de sensibilisation des employés, des citoyens et des autres parties prenantes en matière d'économie d'énergie et de sauvegarde du climat ?

5. Recueillir les données de référence.
Cela implique la collecte et le traitement d'une grande quantité de données, l'instauration d'indicateurs et le rassemblement d'informations qualitatives tirés des études des documents et des entretiens/ateliers avec les parties prenantes. La sélection de l'ensemble des données doit être basée sur des critères convenus avec les parties prenantes qui contribuent dès lors activement à l'apport des données.
6. Dresser l'inventaire de référence des émissions de CO_2.
La réalisation de l'inventaire de référence des émissions de CO_2 peut avoir lieu à ce stade sur la base des données énergétiques.
7. Analyse des données.
Il ne suffit de collecter des données : les données doivent être analysées et interprétées pour guider la politique. Par exemple, si l'examen de la situation de référence indique que la consommation d'énergie augmente dans un secteur particulier, il faut essayer de comprendre pourquoi : augmentation de la population, augmentation de l'activité, augmentation de l'usage de certains appareils électriques, *etc*.
8. Écrire le rapport d'auto-évaluation en étant sincère et honnête puisqu'un rapport qui ne reflète pas la réalité est inutile.

L'examen de la situation de référence peut être effectué en interne dans le cadre de l'autorité locale en tant que processus d'auto-évaluation, mais associer l'auto-évaluation à un contrôle de pairs en externe peut apporter une valeur ajoutée au processus. Le contrôle par les pairs permet d'obtenir un contrôle d'un tiers objectif sur les réalisations et perspectives à venir. Les contrôles des pairs peuvent être effectués par des experts externes travaillant dans d'autres villes ou organisations dans les mêmes domaines d'expertise. Il s'agit d'une méthode économique et souvent d'une alternative aux consultants, acceptable du point de vue politique.

CHAPITRE 6 : INSTAURER UNE VISION À LONG TERME AVEC DES OBJECTIFS CLAIRS

6.1 La vision : vers un avenir énergétique durable

La prochaine étape pour que la commune réponde aux objectifs d'efficacité énergétique de la Convention des Maires consiste à instaurer une vision. La vision d'un avenir énergétique durable est le principe directeur de l'autorité locale lorsqu'elle élabore son plan d'action. Elle met en relief l'orientation vers laquelle l'autorité locale veut se diriger. Une comparaison entre la vision et la situation actuelle de l'autorité locale est la base qui permet d'identifier les actions nécessaires et le développement requis pour atteindre les objectifs souhaités. Le travail du PAED est une approche méthodique visant à se rapprocher progressivement de la vision.
La vision sert d'élément unificateur auquel toutes les parties prenantes peuvent se rapporter, qu'il s'agisse des dirigeants politiques, des citoyens ou des groupes d'intérêt. Elle peut être également utilisée pour promouvoir l'autorité locale dans le reste du monde.
La vision doit être compatible avec les engagements de la Convention des Maires et tenir compte par exemple de l'objectif de réduction des émissions de CO_2 d'au moins 40 % qui devra être atteint d'ici à 2030. Mais elle peut également être plus ambitieuse que cela. Certaines villes ont déjà décidé de tout mettre en oeuvre pour devenir à long terme neutre en carbone.
La vision devra être réaliste mais toujours novatrice, apporter une réelle valeur ajoutée et effectuer un redécoupage de certaines lignes de délimitation qui n'ont plus vraiment lieu d'être. Elle devra décrire l'avenir souhaité de la ville et être exprimée en termes visuels afin de rendre ces informations plus accessibles aux citoyens et aux parties prenantes.
Il est vivement recommandé d'associer les parties prenantes dans le processus pour recueillir un plus grand nombre d'idées nouvelles et audacieuses et de considérer leur participation comme le point de départ du changement de comportement dans la ville. En outre, les parties prenantes et les citoyens peuvent fortement soutenir le processus car ils sont parfois prêts à soutenir des mesures plus sévères que celles proposées par d'autres échelons gouvernementaux.

6.2 Fixer les objectifs et les cibles

Une fois la vision bien établie, il est nécessaire de la traduire en objectifs et en cibles plus spécifiques pour les différents secteurs dans lesquels l'autorité locale envisage de prendre des mesures. Il est conseillé de baser ces objectifs et ces cibles sur les indicateurs sélectionnés dans l'examen de la situation.

1. Spécifique (bien défini, ciblé, détaillé et concret) demandez-vous : Que sommes-nous en train d'essayer de faire ? Pourquoi est-ce important ? Qui va faire quoi ? Dans quel délai devons-nous faire les choses ? Comment allons-nous procéder ?
2. Mesurable (kWh, temps, argent, %, *etc*.) demandez-vous : Comment saurons-nous quand cet objectif aura été atteint ? Comment mesurer le progrès de façon adéquate ?
3. Réalisable (mesures et actions possibles) demandez-vous : Est-ce possible ? Pouvons-nous faire ce travail dans le délai imparti ? Avons-nous compris les contraintes et les facteurs de risque ?
Cela a-t-il été déjà accompli (avec succès)?
4. Réaliste (dans le cadre des ressources pouvant être mises à disposition) demandez-vous :
Avons-nous réellement les ressources requises pour mener à bien cet objectif ? Dans le cas contraire, comment garantir des ressources complémentaires ? Faut-il redéfinir les priorités de répartition en terme de temps, budget et ressources humaines pour aboutir à un résultat?
5. Limité dans le temps (date limite définie ou prévisions) demandez-vous : Quand cet objectif sera-t-il atteint ? Le délai est-il sans ambiguïté ? Le délai imparti est-il réaliste et réalisable ?

Exemples de vision de certaines autorités locales

Växjö (Suède) :
"*À Växjö, nous avons pour vision de vivre et d'agir en faveur du développement durable là où notre consommation et notre production utilisent des ressources efficaces et sont exempt de pollution.* Et "*La vision est que Växjö peut devenir une ville où il est facile et agréable de vivre une vie saine sans carburant fossiles.*"
Lausanne (Suisse) :
"*Notre vision pour 2050 est la réduction de 50 % des émissions de CO_2 sur le territoire urbain*"

CHAPITRE 7. ÉLABORATION DU PAED

La partie principale du PAED présente les politiques et les mesures qui permettront d'atteindre les objectifs énoncés précédemment.
L'élaboration du PAED n'est qu'une des étapes du processus global et ne doit pas être considérée comme un objectif en soi, mais plutôt comme un outil permettant de :

- Définir brièvement la vision d'avenir de la ville en termes d'énergie, de politique climatique et de mobilité (la vision)
- Communiquer et partager le plan avec les parties prenantes.
- Traduire cette vision en actions pratiques en déterminant des délais et un budget pour chacune d'elle.
- Servir de référence pendant le processus de mise en oeuvre et de suivi.

Il est préférable de créer un large consensus politique en faveur du PAED afin d'assurer son soutien et sa stabilité à long terme quels que soient les changements de dirigeants politiques. Des discussions seront nécessaires au plus haut niveau pour s'entendre sur la façon dont les parties prenantes et les groupes politiques seront impliqués dans l'élaboration du PAED.
Gardez également à l'esprit que le travail ne s'arrête pas après l'étape de l'avant-projet du PAED ni même après son approbation officielle. Au contraire, c'est à ce moment là que commence le travail concret de mise en application des actions planifiées. Pour toutes ces raisons, un PAED clair et bien structuré est essentiel (toutes les actions devraient être soigneusement élaborées et minutieusement décrites : délais, budget, sources de financement et responsabilités, *etc*.)
Les mesures et les politiques adéquates dépendent du contexte propre à chaque autorité locale. Par conséquent, définir les mesures qui conviennent à chaque contexte dépend aussi fortement de la qualité de l'évaluation du cadre actuel.

Voici une liste des étapes recommandées pour la préparation d'un PAED fructueux :

- Effectuer une étude prévisionnelle des meilleures pratiques, il peut être utile d'identifier les meilleures pratiques (exemples de réussite) ayant donné des résultats probants dans un contexte similaire, ayant atteint les mêmes cibles et les mêmes objectifs que ceux fixés par la municipalité afin de définir les actions et les mesures les plus appropriées. Dans cette perspective, rejoindre le réseau d'autorités locales peut s'avérer très utile.
- Définir les priorités et sélectionner les actions et les mesures clés. Différentes sortes d'actions et de mesures peuvent contribuer à atteindre les objectifs. Dresser la liste complète des actions possibles dépassera souvent les capacités actuelles de l'autorité locale en termes de coût, de capacités de gestion de projet, *etc*. De plus, certaines d'entre elles peuvent être incompatibles. La sélection des actions appropriées est donc nécessaire dans un horizon temporel donné. À ce stade, une analyse préliminaire des actions possibles est nécessaire : quels sont les coûts et les bénéfices de chacune d'elle (y compris en terme qualitatifs). Pour faciliter la sélection des mesures, l'autorité locale peut classer les mesures envisagées par ordre d'importance dans un tableau reprenant les principales caractéristiques de chaque action : durée, niveau de ressources requis, résultats attendus, risques associés, *etc*. Les actions peuvent être décomposées en actions à court terme (3-5 ans) et en actions à long terme (à l'horizon 2030).Des méthodes spécifiques pour la sélection des priorités sont disponibles.

- Pour faire simple, vous pouvez :

    - définir les critères que vous souhaitez utiliser pour la sélection des mesures (les investissements nécessaires, les économies d'énergie, les bénéfices pour le marché de l'emploi, l'amélioration de la qualité de l'air, la pertinence vis à vis de l'ensemble des objectifs de l'autorité locale, l'acceptabilité sur le plan politique et social ...)
    - décider quelle importance vous donnerez à chaque critère.
    - évaluer chaque critère, mesure par mesure, afin d'obtenir une "note" pour chaque mesure.
    - si nécessaire, répéter l'exercice dans différents cas de figure pour identifier les mesures dont le succès ne dépend pas du scénario.

Une telle évaluation est certes un exercice technique, mais elle a aussi sans conteste une dimension politique, surtout au moment de la sélection des critères et de leur pondération respective. Par conséquent, elle doit être effectuée avec attention et se baser sur l'avis de parties prenantes et d'experts compétents. Il peut être utile de se référer à plusieurs scénarios.

- Effectuer une analyse des risques.
  Le choix des actions et des mesures peut également se baser sur une estimation précise des risques associée à leurs mises en application (en particulier lorsque de gros investissements sont prévus) :

    - quelle est la probabilité qu'une action échoue ou qu'elle n'atteigne pas les résultats attendus ? Quel impact aura-t-elle sur les objectifs ? Et quels sont les recours possibles ?

- Les risques peuvent être de différentes natures :

    - Risques liés au projet : dépassement des coûts et des délais, mauvaise gestion des contrats, litiges contractuels, retards dans les appels d'offres et le choix des procédures, mauvaise communication entre les parties du projet ...

- Risques liés au gouvernement : insuffisance des budgets alloués pour les projets, retards dans l'obtention des autorisations, changements dans la réglementation et les lois gouvernementales, manque de suivi de projet, entraves administratives ...
- Risques techniques : conception ou spécifications techniques inappropriées, pannes techniques, rentabilité moins importante que celle prévue, coûts d'exploitation plus importants que ceux prévus…
- Risques liés à l'entrepreneur : devis inappropriés, difficultés financières, retards, manque d'expérience, mauvaise gestion, difficulté à contrôler les sous-traitants désignés, mauvaise communication avec d'autres parties impliquées dans le projet, *etc*.
- Risques liés au marché : augmentation des salaires, manque de personnel technique, augmentation du prix du matériel, manque de matériel ou d'équipement et variations du prix des différents vecteurs énergétiques ...
  Les risques peuvent être évalués en utilisant des techniques classiques de gestion de la qualité.
  Enfin, les risques subsistant doivent être évalués, acceptés ou rejetés.
- Préciser le délai, les responsabilités précises, le budget et les sources de financement pour chaque action

Une fois les actions sélectionnées, il est nécessaire de les planifier avec soin afin qu'elles deviennent une réalité concrète. Pour chaque action, veuillez spécifier :

- la durée (date de commencement et de fin)
- la personne/le service responsable de la mise en œuvre
- les modalités de financement. Comme les ressources de la municipalité sont rares, il y aura toujours de la concurrence autour des ressources humaines et financières disponibles. Par conséquent, il est souhaitable de chercher constamment des moyens alternatifs pour obtenir les ressources humaines et financières nécessaires.
- les modalités de contrôle : identifier le type de données devant être collecté pour contrôler les progrès et les résultats de chaque action. Préciser comment et par qui les données seront collectées et qui va les compiler. Afin de faciliter la mise en oeuvre, les actions complexes peuvent être divisées en étapes simples, chacune d'elle ayant sa propre durée, son budget et un responsable de projet, *etc*.

– Projet de plan d'action
À ce stade, vous devriez avoir à votre disposition toutes les informations permettant de compléter le PAED.
– Approbation du plan d'action et du budget alloué pour sa mise en œuvre.
L'approbation officielle du PAED par le conseil communal est une condition requise par la Convention.
De plus, l'autorité locale doit affecter les ressources nécessaires au budget annuel et si possible prendre des engagements pour un budget prévisionnel à moyen terme (3-5 ans).
– Effectuer des révisions régulières du PAED
Un contrôle continu est nécessaire pour suivre la mise en oeuvre du PAED et suivre les progrès qui permettront d'atteindre les objectifs définis en termes d'énergie/d'économies de CO_2, et donc pour apporter des corrections. Assurer un contrôle régulier et apporter au plan les adaptations adéquates permet d'amorcer un cycle d'amélioration continue. Il s'agit d'un processus de gestion de projet "en boucle" : Planifier-Déployer-Contrôler-Agir. Il est très important de rapporter les progrès à la direction politique. Par exemple, la révision du PAED peut avoir lieu tous les deux ans environ, après que le rapport de mise en oeuvre a été soumis (obligatoire selon les engagements pris dans la Convention des Maires).

CHAPITRE 8. POLITIQUES ET MESURES APPLICABLES À VOTRE PAED

La Convention des Maires vise les actions au niveau local dans le cadre de la compétence de l'autorité locale. Ce chapitre fournit des conseils et des exemples de politiques et de mesures pouvant être adoptées par l'autorité locale dans le but d'atteindre les objectifs du PAED. Il se concentre sur les actions « politiques » qui permettent généralement de faire des économies de CO_2/ d'énergie à long terme, grâce, par exemple, à des subventions, des réglementations, des campagnes d'informations.
L'examen de la situation de référence, en accordant une attention particulière à la part de chaque secteur économique dans les émissions totales de CO_2, permettra à la municipalité de définir les priorités et de sélectionner les mesures correspondantes pour réduire les émissions de CO_2. Dans la mesure où cette part des émissions par secteur est spécifique à chaque ville, trois exemples différents sont présentés ci-dessous.
Les politiques et mesures visant à réduire les émissions de CO_2 au niveau local peuvent être classées de différentes façons, par exemple :

- Les secteurs visés (résidentiel, industrie, transport, *etc*.)
- Le fait qu'elles s'adressent à l'administration locale ou pas
- Le type d'instrument utilisé (soutien financier, réglementation, communication et information, démonstration, *etc*.)
- Le type d'impact sur la consommation d'énergie et les modes de production : efficacité énergétique des équipements, bâtiments, automobiles, *etc*., un comportement plus rationnel (comme éteindre les lumières, utiliser plus souvent les transports publics), une énergie plus propre (comme l'utilisation des énergies renouvelables, biocarburants).

Ce chapitre fournit des informations sur les politiques liées aux principaux secteurs cibles de la Convention : le bâtiment et le transport, l'utilisation des énergies renouvelables et la cogénération. Il couvre également les principaux

domaines d'action : aménagement du territoire, marché public, travail avec les citoyens, technologies de l'information et de la communication

8.1 Le secteur du bâtiment

Le bâtiment est responsable de 40 % de la consommation totale d'énergie de l'UE. Il est aussi souvent considéré comme le plus gros consommateur d'énergie et émetteur de CO_2 dans les zones urbaines. Par conséquent, il est déterminant de mettre en place des politiques efficaces pour réduire la consommation d'énergie et les émissions de CO_2 dans ce secteur.

8.2 Transport

Le secteur du transport représente approximativement 30 % de la consommation finale d'énergie de l'Union européenne. Voitures, camions et véhicules légers sont responsables de 80 % de la consommation finale d'énergie consommée dans le secteur du transport. La Commission européenne et le Parlement européen ont récemment adopté un Plan d'action pour la mobilité urbaine [COM(2009)490] 490[21]. Le plan d'action propose vingt mesures visant à encourager et à aider les autorités nationales, régionales et locales à atteindre leurs objectifs en matière de mobilité urbaine durable.

8.3 Sources d'énergie renouvelable et production d'énergie décentralisée

Typologie des équipements existants pour la production d'énergies renouvelables :

- Production d'énergie renouvelable et tendances.
- Utilisation de la biomasse provenant de l'agriculture et des forêts en tant que sources d'énergies renouvelables (SER).
- Existence de cultures bioénergétiques.
- Degré d'auto-approvisionnement grâce aux énergies renouvelables.
- Potentiel de production d'énergie renouvelable : thermie solaire et photovoltaïque, éoliennes, mini-hydraulique, biomasse, autres.

8.4 Marchés publics

1. Marché public écologique
Les marchés publics et la manière dont les processus d'acquisition sont organisés et dont les priorités sont fixées dans les décisions de passation de marché offrent une possibilité non-négligeable aux autorités locales d'améliorer la performance globale de leur consommation d'énergie.

Marché public écologique signifie que les autorités publiques contractantes intègrent des considérations environnementales dans les marchés lorsqu'elles se procurent des biens, des services ou des travaux. Les **marché public durable** va même plus loin et signifie que les autorités contractantes prennent en considération les trois points forts du développement durable lorsqu'elles se procurent des biens, des services ou des travaux : les effets sur l'environnement, la société et l'économie.
Les marchés publics visant l'efficacité énergétique peuvent améliorer celle-ci en l'intégrant celle-ci dans les critères de l'appel d'offres et des processus décisionnels relatifs aux biens, services ou travaux. Ils s'appliquent à la conception, la construction et la gestion des bâtiments, à l'acquisition d'équipements énergivores, tels que les systèmes de chauffage, les véhicules et les équipements électriques et également l'achat direct d'énergie comme l'électricité. Ils intègrent des pratiques telles que le calcul des coûts durant le cycle de vie, l'instauration de normes minimum d'efficacité énergétique, l'utilisation de critères d'efficacité énergétique dans le processus d'appel d'offres, et des mesures visant à promouvoir l'efficacité énergétique dans les organisations.

Existence d'un engagement politique spécifique dans le domaine des marchés publics :

- Degré de mise en oeuvre des critères en matière de changement climatique et d'énergie dans le marché public. Existence de procédures spécifiques, utilisation d'outils spécifiques (empreinte carbone ou autres).

8.5 Urbanismes et aménagement du territoire

L'aménagement du territoire a un impact significatif sur la consommation d'énergie dans les secteurs du transport et du bâtiment. Les décisions stratégiques concernant le développement urbain, en évitant par exemple l'expansion tentaculaire, influencent l'utilisation de l'énergie dans les zones urbaines ainsi que l'intensité énergétique des transports. Un environnement urbain concentré peut contribuer à rendre le transport public plus rentable et plus efficace d'un point de vue énergétique. La répartition équilibrée des logements, des activités économiques et des services (usage mixte) dans l'aménagement urbain ont une influence importante sur les tendances concernant la mobilité des citoyens et sur leur consommation d'énergie. Les gouvernements locaux et régionaux peuvent développer des plans de mobilité durable et encourager le report modal vers des modes de transport plus durables.

8.6 Technologies et de l'information et de la communication (TIC)

En développant votre PAED, il est essentiel de tirer profit du rôle clé que peuvent jouer les TIC dans la création d'une société produisant peu de carbone.
Les TIC jouent un rôle clé dans la dématérialisation de notre mode de vie. La substitution des produits et des activités à fortes émissions de carbone par des solutions à faibles émissions, en remplaçant par exemple les réunions face à face par des vidéoconférences ou le papier par la facturation électronique, peuvent jouer un rôle substantiel dans la réduction des émissions. De la même manière, le commerce électronique et l'e-gouvernement peuvent avoir un impact important sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La plus grande possibilité de dématérialisation identifiée à ce jour est le télétravail où les personnes travaillent de chez elles plutôt que de se déplacer au bureau. Bien que ces impacts soient moins quantifiables, la dématérialisation peut réduire les émissions indirectement en influençant le comportement des employés, en les sensibilisant plus fortement au changement climatique et en créant dans toutes les entreprises une culture à faibles émissions de carbone. La dématérialisation fournit au moins des alternatives qui permettent aux individus de contrôler leur empreinte carbone de manière très flagrante.

CHAPITRE 9. FINANCEMENT DES PLANS D'ACTION EN FAVEUR DE L'ÉNERGIE DURABLE

9.1 Introduction

Mettre en oeuvre un PAED fructueux nécessite de disposer de ressources financières suffisantes. Il est donc important d'identifier les ressources financières disponibles ainsi que les aides et les mécanismes qui permettent d'obtenir ces ressources pour financer les actions du PAED.
Les décisions de financement en matière d'efficacité énergétique doivent être conformes aux règles budgétaires publiques. Par exemple, l'argent généré par les améliorations énergétiques et les réductions sur les factures énergétiques peuvent conduire à la réduction des ressources financières pendant la période budgétaire suivante. En effet, les projets d'efficacités énergétiques sont la plupart du temps financés par des budgets d'investissements, tandis que les factures énergétiques sont payées avec les budgets de fonctionnement.

Il est important que l'autorité locale alloue les ressources nécessaires dans les budgets annuels et s'engager fermement pour les années à venir. Dans la mesure où les ressources municipales sont rares, il y aura toujours de la concurrence autour des ressources humaines et financières disponibles. Par conséquent, il est souhaitable de chercher constamment des moyens alternatifs pour obtenir les ressources humaines et financières nécessaires. Concernant l'engagement multi annuel, les différents partis politiques sont invités à donner leur approbation par consensus afin d'éviter toute perturbation dans le développement du PAED lorsqu'une nouvelle administration est élue.
Les actions fructueuses du PAED réduiront à long terme les coûts énergétiques de l'autorité locale, des habitants, des entreprises et en général de toutes les parties prenantes. Lorsque les autorités locales aborderont les coûts des actions du PAED, elles devront également prendre en considération les bénéfices indirects : répercussions bénéfiques sur la santé, la qualité de vie, l'emploi, le charme de la ville, *etc*.

CHAPITRE 10. MISE EN OEUVRE DU PAED

La mise en oeuvre du PAED est l'étape qui requiert le plus de temps, d'efforts et de moyens financiers.
C'est la raison pour laquelle la mobilisation des parties prenantes et des citoyens est cruciale. La réussite de la mise en oeuvre du PAED ou son échec dépend en grande partie du facteur humain. Le PAED doit être géré par une organisation qui soutient les personnes dans leur travail, où l'état d'esprit est porté vers un apprentissage continuel, où l'organisation et les individus apprennent de leurs erreurs et de leurs échecs. Si les individus ont des responsabilités, sont soutenus, disposent de ressources et sont motivés, alors les chances de succès sont réelles. Durant la phase de mise en oeuvre, il sera essentiel de garantir une bonne communication interne (entre les différents services de l'autorité locale, les autorités publiques associées et toutes les personnes impliquées (gérants des bâtiments locaux …) et externe (citoyens et parties prenantes).

Cela contribuera à sensibiliser, à renforcer les connaissances, à induire des changements de comportement et à soutenir l'ensemble du processus de mise en oeuvre du PAED (voir le chapitre sur les processus de communication). Contrôler le progrès et les économies d'énergie/CO_2 devrait faire partie intégrante de la mise en oeuvre du PAED (voir le prochain chapitre). Pour finir, la mise en réseau avec les autorités locales qui développent ou mettent en oeuvre un PAED fournira une valeur ajoutée pour répondre aux objectifs de 2030 en échangeant expérience et bonnes pratiques et en établissant des synergies. On recommande la mise en réseau avec des signataires potentiels de la Convention des Maires et l'encouragement de leur engagement dans la Convention.

Quelques conseils pour mettre le PAED en pratique

- ✓ Adopter une approche de gestion de projet : contrôle des délais, contrôle financier, planification, analyse des écarts et gestion du risque. Utiliser une procédure de gestion de la qualité.
- ✓ Diviser le projet en plusieurs parties et sélectionner les personnes responsables.
- ✓ Préparer des procédures spécifiques et des processus visant à la mise en oeuvre de chaque partie du projet. Un système qualité est un outil utile pour s'assurer que les procédures sont conformes aux objectifs.
- ✓ Créer un tableau de bord pour le suivi et le monitoring de votre plan. Des indicateurs tels que des pourcentages de respect des délais, des pourcentages d'écarts de budget, des pourcentages de réduction des émissions avec les mesures déjà appliquées et d'autres indicateurs jugés utiles par les autorités locales peuvent être proposés.
- ✓ Planifier le suivi avec les parties prenantes en créant un calendrier des réunions afin de les tenir informés. Des idées intéressantes peuvent naître au cours de ces réunions ou des barrières sociales possibles peuvent être détectées.
- ✓ Anticiper les événements futurs et prendre en considération les étapes administratives et celles relative à la négociation devant être suivies par l'administration publique avant de commencer un projet. Il faut généralement un certain temps aux projets publics avant d'obtenir les autorisations et les approbations. Dans ce cas, une planification précise incluant des facteurs de sécurité peut s'avérer utile surtout au début de la mise en oeuvre du PAED.
- ✓ Proposer, approuver et exécuter un programme de formation au moins pour les personnes directement impliquées dans la mise en oeuvre.
- ✓ Motiver votre équipe. Ce point est à mettre en relation directe avec le chapitre "renforcer le soutien aux parties prenantes". Les personnes en interne sont des parties prenantes importantes.
- ✓ Informer régulièrement le conseil municipal (ou organe équivalent) et les politiciens afin de les impliquer dans les succès comme dans les échecs et obtenir leur engagement. Les experts consultés avant la réalisation du présent guide ont souligné l'importance de ce point. Certaines mesures proposées dans le PAED devront peut-être être testées avant d'être généralisées. Des outils tels que des projets pilotes ou des démonstrations peuvent être utilisés pour tester la pertinence de ces mesures.

CHAPITRE 11. MONITORING ET REPORTING DES PROGRÈS

Le monitoring est une partie importante du processus PAED. Des contrôles réguliers suivis par des adaptations adéquates du plan permettent d'instituer une amélioration constante du processus.
Comme indiqué précédemment, les signataires de la Convention des Maires s'engagent à produire un "rapport de mise en oeuvre" tous les deux ans après leur adhésion au PAED "à des fins d'évaluation, de suivi et de vérification".

AVANTAGES DU PAED

En soutenant la mise en oeuvre du PAED, les autorités politiques locales peuvent bénéficier des avantages suivants :

- Contribuer à lutter contre le changement climatique et à réduire les gaz à effet de serre au niveau mondial défendra également la ville contre le changement climatique.
- Manifester son engagement dans la protection de l'environnement et la gestion efficace des ressources
- Participation de la société civile, amélioration de la démocratie locale.
- Améliorer l'image de la ville.
- Visibilité politique durant le processus.
- Raviver le sens de la communauté autour d'un projet commun.
- Avantages économiques et augmentation du marché de l'emploi (rénovation des bâtiments…)
- Une meilleure efficacité énergétique et de plus grandes économies sur les factures énergétiques
- Obtenir d'une part une vision claire, juste et globale des dépenses budgétaires relatives à l'utilisation de l'énergie et d'autre part une identification des points faibles.
- Développer une stratégie claire, holistique et réaliste pour améliorer la situation
- Accéder aux fonds nationaux ou européens.
- Améliorer le bien-être des citoyens (réduction de la pauvreté énergétique)
- Amélioration de la santé au niveau local et de la qualité de vie (réduction de la congestion de la circulation, amélioration de la qualité de l'air…)
- Garantir de futures ressources financières apportées par les économies d'énergie et la production d'énergie locale.
- Améliorer l'autonomie énergétique de la ville à long-terme.
- Synergies éventuelles avec les engagements et les politiques existantes
- Préparation pour une meilleure utilisation des ressources financières disponibles (locales, subventions de l'UE et mécanismes financiers)
- Une meilleure position pour la mise en oeuvre des politiques et des législations nationales et/ou européennes
- Avantages grâce à la mise en réseau avec les autres signataires de la Convention des Maires.
- Adhérer au Plan UREBA

JRC Scientific and Technical Reports



Covenant of Mayors
Committed to local sustainable energy

JR
EUROPEAN COMMIS

Exemple 1

Un forum sur l'énergie locale est un processus participatif conduit par l'autorité locale qui engage les parties prenantes et les citoyens locaux à travailler ensemble sur la préparation et la mise en œuvre d'actions communes pouvant être formalisées en un plan d'action. Ces forums sont déjà utilisés par certains signataires de la Convention. Par exemple, la ville d'Almada (Portugal) a organisé un forum sur l'énergie locale et invité toutes les entreprises et les

organisations intéressées pour recueillir des idées et des propositions de projets pouvant contribuer au développement de leur plan d'action. Un partenariat avec une agence locale de l'énergie et une université à été instauré pour développer leur plan. De même, la ville de Francfort (Allemagne) a demandé aux participants du forum d'apporter leurs propres contributions pour atteindre leurs objectifs énergétiques communs et proposer la mise en place d'actions concrètes.

Exemple 2
La municipalité de Sabadell (Espagne) a sensibilisé les citoyens en fournissant des compteurs intelligents à 100 foyers. Ces compteurs donnent une lecture instantanée de la consommation d'énergie en euro, kWh et en tonnes de CO_2 via un appareil sans fil. En outre, des ateliers sur l'économie d'énergie ont été organisés pour informer et former les ménages. On a recueilli les données relatives à la consommation d'énergie et aux émissions de CO_2 et on a calculé la réduction obtenue (environ 10 % de réduction attendue). Enfin, les résultats ont été communiqués aux familles.

Exemple 3
Les méthodes suivantes ont été utilisées à l'Autorité du Grand Londres lors de la remise des stratégies environnementales du Maire de Londres afin d'impliquer de multiples parties prenantes dans le processus :
Des Systèmes d'Information Géographique (SIG) participatifs ont été utilisés pour autonomiser et inclure les populations marginalisées (par exemple, les groupes ethniques, les jeunes et les personnes âgées), qui ont normalement peu voix au chapitre dans le domaine public, en mettant en place une participation interactive et des applications intégrées du système d'information géographique (SIG) (dans un format convivial) dans le but de changer l'intérêt et la notoriété du PAED au niveau local. Des cartes et des modèles simplifiés basés sur le système SIG pourraient être utilisés pour visualiser les effets du PAED au niveau local ce qui faciliterait la participation interactive et encouragerait davantage la représentation communautaire dans les processus décisionnaires des stratégies du PAED. L'utilisation d'outils transparents des SIG participatifs et de processus participatifs ont aidé à renforcer la confiance et la compréhension entre des parties prenantes différentes sur le plan professionnel et culturel.
Des méthodes structurantes de résolution de problèmes ont été utilisées afin d'élaborer des modèles simples de PAED d'une manière participative et itérative. L'objectif était d'aider les parties prenantes porteuses de points de vue différents ou présentant des conflits d'intérêts à comprendre et à consolider leurs engagements communs au PAED ; à adopter les différences de valeurs plutôt que les compromis ; à représenter les parties complexes du PAED à l'aide de schémas plutôt que de donner des explications mathématiques ; à évaluer et à comparer des options stratégiques distinctes ; et également à aborder les incertitudes en termes de "possibilités" et de "scénarios" plutôt que seulement en termes de "probabilités" et de "prévisions". La mise en correspondance cognitive (une manière de schématiser les perspectives de chaque partie prenante) peut également être utilisée comme dispositif de modélisation pour obtenir et enregistrer les avis des personnes sur le PAED. La synthèse des mises en correspondances cognitives servira de base aux discussions en atelier visant à évaluer les objectifs du PAED et à générer un accord sur un portefeuille d'actions. 33/168

Quelques astuces pratiques :
- ✓ Voir large : ne pas s'arrêter aux contacts habituels.
- ✓ Intégrer les décideurs dans le processus
- ✓ Choisir un facilitateur/modérateur approprié.
- ✓ Certaines parties prenantes peuvent avoir des conflits d'intérêts. Dans ce cas, il est conseillé d'organiser des ateliers pour chaque groupe séparément pour comprendre les conflits d'intérêts avant de remettre en présence les parties en conflit.
- ✓ Afin de susciter l'intérêt des citoyens, il est recommandé d'utiliser des outils visuels (outil SIG montrant l'efficacité énergétique des différents quartiers de l'autorité locale, la thermographie aérienne montrant les pertes thermiques de chaque bâtiment, ou tout autre modèle simple qui permet de montrer visuellement les données présentées).
- ✓ Attirer l'attention des médias.

Les rôles et les responsabilités de chaque acteur doivent être spécifiés. Des partenariats avec des acteurs clés sont souvent nécessaires au développement et à la mise en oeuvre d'un PAED fructueux. D'autres communications sur les résultats de la mise en oeuvre du PAED seront nécessaires pour maintenir la motivation des parties prenantes.

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

CLDR de Les Bons Villers_réunion plénière du 23/05/2018

MERCI DE VERIFIER VOS COORDONNEES !

Nom	Prénom	Rue/N°	Village	Email	Signature
BAYARD	**Mickael**	Rue Henri Loriaux, 68	FLG	mickael.bayard@gmail.com	Excusé
BETTE	**Michel**	Rue du bragard, 8	Mellet	michel.bette@hotmail.com	
BOTTEMANNE	**Vincent**	Rue Léopold III , 4	FLG	v.bottemanne@gmail.com	
BUSSCHOTS	**Colette**	Chée de Bruxelles, 587	FLG	cbusschots@gmail.com	Excusée
CHARLES	**Roger**	Rue Solvay, 11	Mellet	charlesroger@live.be	
COLOMBANA	**Jessy**	Rue Wattimez-Haut 6	Rèves	jessycolombana@gmail.com	
DE WANDELER	**Florent**	Rue Léopold II, 26	FLG	fdewandeler@gmail.com	
DEGREVE	**Laetitia**	Rue de la Station 152B	Rèves	ldegreve@voo.be	
DESMIT	**Anne-Laure**	Rue Henri Loriaux, 58	FLG	al.desmit@gmail.com	
DESSOY	**Marc**	Rue de Fleurus, 70	Mellet	marc.dessoy@gmail.com	Excusé
DEWEZ	**Céline**	Avenue Stassart, 6	Mellet	titigrosminet_6@hotmail.com	Excusée
DEWEZ	**Richard**	Avenue Stassart, 6	Mellet	dewez.richard@gmail.com	Excusé
DIET	**Régine**	Champs de la Chapelle, 14	FLG	reginedieter@gmail.com	
EVRARD	**Jocelyne**	Chaussée de Bruxelles 142/1	Mellet	jocelyne.evrard@hotmail.fr	
GALLOY	**Philippe**	Rue Solvay, 47	Mellet	phil.galloy@gmail.com	Excusé
GREBAN DE St GERMAIN	**Raphaël**	Rue Alphonse Planche, 9	V-P	rgreban@skynet.be	
GRYSPEERT	**Laurence**	Rue de la Drève, 9	Wayaux	laurencegryspeert@hotmail.com	

GUEUR	**Marie-Anne**	Rue de la Drève, 8	Wayaux	magueur@hotmail.com	
HANNAERT	**Jozef**	Rue J-B Loriaux 20A	FLG	jo.hannaert@busmail.net	
HENRARD	**Charles**	Rue de Bruxelles 92	Rèves	charles.henrard@skynet.be	
JANDRAIN	**Marie**	Rue du Tilleul, 34	V-P	jandrainmarie@yahoo.fr	
LAMBERT	**Françoise**	Rue Eugène Gilles 82A	FLG	fr.lambert@hotmail.be	
LEFEVRE	**Xavier**	Chée de Bruxelles, 730	FLG	xalefevre1974@gmail.com	Excusé
LEMAITRE	**Dominique**	Rue Dominique Seret 5A	V-P	dominique_lemaitre@hotmail.com	
LERUTH	**Sylvie**	Rue Gaston Wautot, 24	Mellet	sleruth67@gmail.com	
LINET	**Joseph**	Champ du Roux, 52	FLG	josephlinet@hotmail.com	
MATHIEU	**Guy**	Rue d'en Dessous 9A	Mellet	mathieu.jouniaux@gmail.com	
MERTENS	**Bernard**	Place de Frasnes, 11C	FLG	bernardmertens11b@hotmail.com	
MEUWIS	**Jean-Pierre**	Rue J-B Loriaux 10	FLG	meuwis.mouchart@skynet.be	
MGHARI	**Brahim**	Rue de la Chapelle, 8	V-P	brahim.mghari@solidaris.be	
NICOLAS	**Renaud**	Ruelle du Coucou, 2	Rèves	renaud-nicolas@hotmail.com	
PARYS	**Delphine**	Place de Frasnes, 26	FLG	delparys@hotmail.com	
PIERRE	**Isabelle**	Rue Henri Loriaux, 42	FLG	isabelle.pierre@hotmail.com	Excusée
PILLER	**Ursula**	Place de Rèves, 8	Rèves	ursula.piller@gmail.com	Présente.
PLUMAT	**Maïté**	Place de Wayaux, 2	Wayaux	hellokitty-moi@hotmail.com	
POLISENA	**Olympia**	Chée de Bruxelles, 573	FLG	dehez.polisena@skynet.be	
ROBBERECHTS	**Jonathan**	Place de Wayaux, 2	Wayaux	jonrobberechts@gmail.com	
ROBERT	**Stéphane**	Rue Sart-Bas 60	Rèves	robertste@hotmail.com	Excusé
ROCHETTE	**Martine**	Rue de Bruxelles 92	Rèves	henrard.martine@skynet.be	

→ absent le 20 juin

→ Absente le 20 juin.

→ encouragé par la prochaine réunion

SEPTEMBER	**Raphaël**	Rue Léopold II, 16	FLG	Raphseptember@gmail.com	
STEVENNE	**José**	Rue d'en Dessous 9	Mellet	jose_stevenne@hotmail.com	
THEYS	**Marie-Claire**	Rue Edouard Lacroix, 26	Wayaux	marieclaire.theys@gmail.com	
VAN DE WERVE	**Hubert**	Rue du Tilleul, 17	V-P	hubert.et.bernadette@gmail.com	
VAN DOORSLAER	**Bernadette**	Rue du Tilleul, 17	V-P	hubert.et.bernadette@gmail.com	
VAN LOOY	**Sandra**	Rue Sart-Bas 46A	Rèves	sandravanlooy@gmail.com	
VAN MECHELEN	**Marcelle**	Rue du Château 21	V-P	mavame@gmail.com	
VANDENBERGH	**Jean-Marie**	Place de Wayaux, 4	Wayaux	jmvdb@skynet.be	
VANHOLLEBEKE	**Bernard**	Rue Sart-Haut 1	Rèves	fermejolijean.vhb@gmail.com	Excusé
VERSET	**Pierre-Yves**	Rue Léopold II, 31	FLG	pharmacie.verset@gmail.com	
WALRAVENS	**Denis**	Chée de Bruxelles, 735	FLG	walravensdenis@gmail.com	
Représentants du Conseil communal					
ALLART	**Jean-Jacques**	Chemin des bœufs, 4	FLG	jjallart@gmail.com	
ART	**Jean-Luc**	Rue Léopold III, 8a	FLG	artjl@skynet.be	
BARRIDEZ	**Patrick**	Rue Champ du Monceau, 12	V-P	pbarridez@skynet.be	
BRETON	**Jérôme**	Rue Ernest Solvay, 27	Mellet	jeromebret@hotmail.com	
CHARLET	**Christèle**	Rue Henri Loriaux, 46	FLG	c.charlet@hotmail.com	Excusée
CORBISIER-LORIAU	**Marie-Cécile**	Rue Gaston Boudin, 12	V-P	residence.corbisier@belgacom.net	
MATHELART	**Anne**	Rue Dominique Seret, 16	V-P	amathelart@gmail.com	
MEGALI	**Henri**	Rue de Pont-à-Migneloux, 56	Wayaux	megalihenri@gmail.com	
VANHOLLEBEKE-MEURS	**Noëlle**	Rue Sart Haut, 1	Rèves	noelle.vhb@busmail.net	EXCUSÉE
WART	**Emmanuel**	Drève de la Source, 1	FLG	emmanuel.wart@lesbonsvillers.be	

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Le 20 juin 2018 – procès-verbal de la séance plénière

Présents :
Pour la CLDR : 15 membres (liste jointe en annexe)
Pour l'Administration communale : Delphine Deblaer, Ingrid Lavendy
Pour la Fondation Rurale de Wallonie (Organisme d'accompagnement): Martine Gilles, Dimitri Phukan
Excusés :
Pour la CLDR : 31 membres (liste jointe en annexe)
Pour le SPW-DGO3 : Louis Nicodème

Ordre du jour

- ✓ Présentation des actions du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)
- ✓ **Approfondissement des intitulés et des descriptifs des projets (PCDR)**
- ✓ Divers, agenda

---

1. PV de la réunion du 23/05/2018, approuvé en séance et ajouté la présence de Henri Mégali.

2. Accueil, par Patrick Barridez, Echevin de l'Urbanisme et de l'Environnement.

3. Présentation des Actions du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) et du Plan Maya, par Ingrid Lavendy, Responsable communal Environnement
(voir documents en annexe)

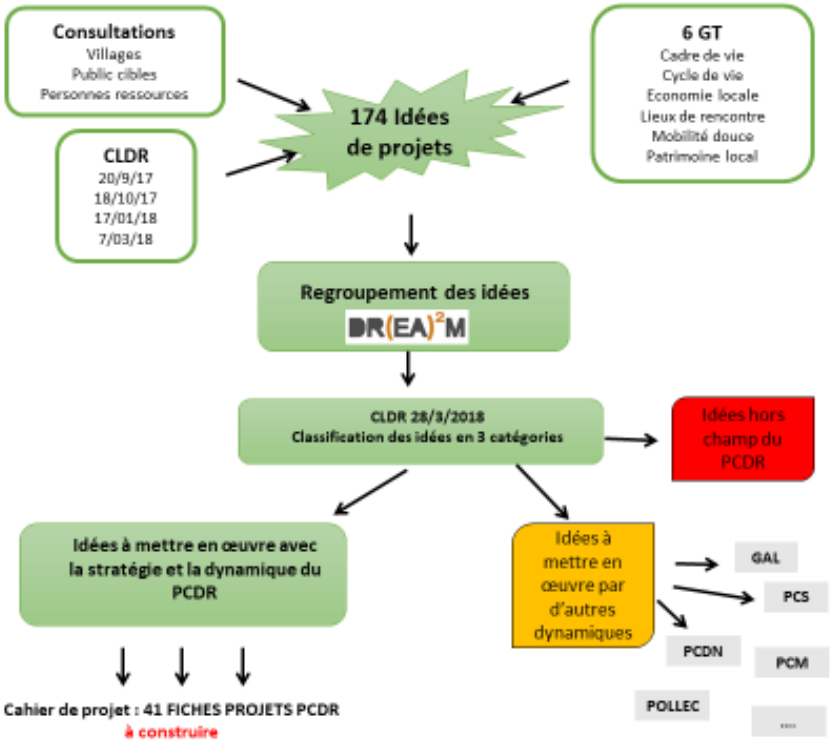
   Il est à noter que l'école communale de Rèves vient aussi de répondre à l'appel à projet « Ose le vert, recrée ta cour ». Il existe déjà l'exemple de l'école de Villers-Perwin avec l'ancien jardin du presbytère.

   De nombreuses actions ont été mises en œuvre depuis 2006 pour le PCDN et depuis 2011 pour le Plan Maya.

   Dans le travail d'élaboration des projets du PCDR, il faut faire des liens avec ces deux plans communaux et préparer les actions à venir.

Un document de travail est distribué en séance ; il reprend l'état d'avancement des fiches projet du PCDN (fait-en cours-abandonné-pas encore réalisé).

4. Elaboration des fiches projets du PCDR - Méthodologie, par Dimitri Phukan, FRW

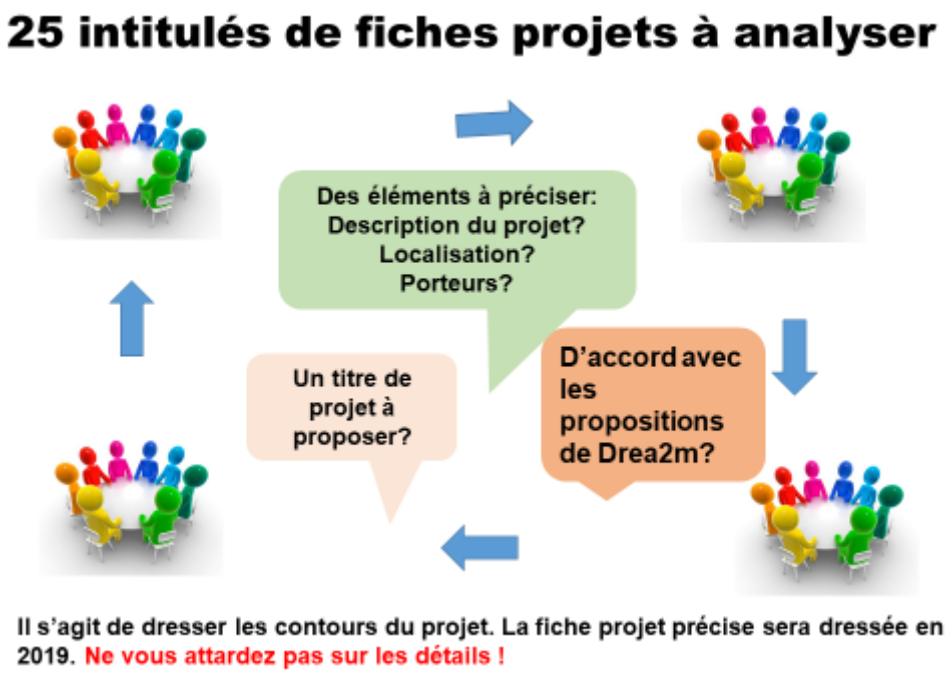


Les membres de la CLDR ont reçu par courrier **un cahier de projets** (rédigé par le Bureau Drea²m) reprenant **41 propositions de projets** retenues pour le PCDR et les présentant sous forme de fiches d'identité (lien avec la stratégie, impacts sur la stratégie, contraintes, échelle de budget, localisation, partenaires, description du projet, …).

Méthode de travail

- **Réunion CLDR du 20/06/18 ➔ Examen des projets 17-41**

Axe 3 – Cadre de vie
Axe 4 – Cohésion sociale
Axe 5 – Mobilité alternative



5. Examen des propositions de projets pour le PCDR - de 17 à 41 dans le cahier de projets
(voir document en annexe)

Projet 17 – sensibiliser au bon comportement en matière de déchets
Propositions
Sensibilisation dans les écoles (visite de TIBI par exemple en 3è et 4è primaire)
Des panneaux de sensibilisation du style « Les rues de ce village ont été nettoyées par ses habitants. Merci de les respecter »
Développer les ambassadeurs de Propreté
Consigne des cannettes
Partenaire TIBI (intercommunale qui gère les déchets)

Projet 18 – innover et adapter en terme de logements
Propositions
Accompagnement du logement Kangourou
Reconversion du bâti existant / démolition

Projet 19 – réaménager la cité administrative
Réflexions
Quelle est l'origine du projet ?
Est-ce hors cadre du PCDR ?
L'option d'une liaison lente entre la chambre échevinale et la cité administrative ne semble pas pertinente car elle existe déjà par la rue de l'Encloître. Il faut faire attention à ne pas faire d'aménagement dans la zone verte.

Projet 20 – reconvertir partiellement l'église de Frasnes

Propositions

Eglise comme lieu de rencontre entre les différentes maisons de repos avec des activités ludiques.

Pas uniquement des fonctions socio-culturels … d'autres projets ?

Réflexions

Attention de ne pas choquer avec certaines occupations comme les cérémonies communales.

Le projet à réaliser dépendra de l'ouverture d'esprit.

Projet 21 – valoriser des chemins et sentiers qui font découvrir la nature

Propositions

Penser à l'entretien.

Mettre à jour le balisage.

Projet 22 – valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

Propositions

Réintégrer les prairies.

Bosquets, bocages (lutte contre le ruissellement des eaux).

Conservation des vestiges de bocages.

Préserver les zones naturelles de l'accès au public.

Projet 23– créer un groupe et des activités « Passeurs de mémoire »

A mettre dans le lot 0 en cours de réalisation.

Projet 24 – créer des parcours thématiques permettant de découvrir le territoire

En lien avec le projet 23.

Projet 25 – mieux informer les citoyens sur les services, activités, emplois, lieux à leur disposition

Propositions

Créer un poste communal de responsable/coordinateur de la communication.

Réfléchir à une stratégie de communication.

Tenir compte d'une population âgée qui n'utilise pas les réseaux sociaux.

Plutôt que des applications, la préférence va vers un bon site internet avec des mises à jour fréquentes.

Un calendrier partagé avec les 3 communes du GAL.

Augmenter la fréquence de publication des bulletins communaux.

Créer une page interactive qui permettrait au citoyen de signaler des dégradations de la voie publique (nid de poule, dépôt sauvage, plaque volée, …).

Attention à rester cohérent s'il y a multiplication des canaux de communication.

Projet 26 – structurer l'offre culturelle et associative

En lien avec le projet 25.

Calendrier partagé de l'offre culturelle sur le Pays des 4 Bras.

Projet 27 – aménager le parc De Dobbeleer

Propositions
Créer une dynamique d'espace intergénérationnel.
Si le lieu est ouvert aux jeunes, il faudra un certain contrôle.

Réflexions
L'accrobranche n'est pas retenu comme idée pour des raisons de sécurité et d'espace réduit.
S'il y a des espaces pique-nique, il faut gérer les déchets.
Un espace de potagers est prévu pour les logements.
La plaine de jeux est une bonne idée.

Projet 28 – mieux exploiter les maisons de village
En lien avec le projet 25 (communiquer concernant leur existence et les activités qui y sont organisées).
Réflexions
Les citoyens doivent être demandeurs.
Attention aux aspects graphiques (cartes, …).

Projet 29 – développer des plaines de jeux près des centres de villages
Propositions
Dans la rubrique localisation, ajouter près de l'église de Rèves.
Réflexions
Un certain enthousiasme pour ce projet !
Attention à la sécurité et à l'entretien.

Projet 30 – aménager des endroits où les aînés peuvent s'arrêter
Réflexions
Les bancs le long des itinéraires lents sont-ils exploités ?
Améliorer l'accès aux PMR.

Projet 31 – créer des évènements fédérateurs/festivités
Des jeux intervillages.

Projet 32 – créer un réseau de solidarité
Propositions
Le CPAS est un partenaire à ajouter.

Projet 33 – instaurer un service de garde malades pour tous
A abandonner car cela existe déjà au niveau des mutuelles.

Projet 34 – créer une bricothèque
Réflexions
Un certain enthousiasme pour ce projet !
Attention de ne pas nuire aux corps de métier.

Projet 35 – école des devoirs et rencontres intergénérationnelles
Lien avec le parc De Dobbeleer.

Projet 36 – sécurisation des déplacements lents par des dispositifs innovants
Propositions
Revêtement stabilisé drainant sur l'ancienne ligne de chemin de fer Frasnes-Rèves
Partenaire potentiel : le PCDR de Genappe.
Réflexions
Le chemin de Thiméon est peu emprunté par les automobilistes car en mauvais état.
Sécuriser les accotements pour pistes cyclables.

Projet 37 – poursuivre l'aménagement du réseau lent
Réflexions
Plan d'aménagement trottoirs et pistes cyclables sur toute l'entité.
Le plan PCDN/Maya pour des plantations d'arbres le long des chemins réservés à la mobilité douce (ombre).
Un certain enthousiasme pour l'idée de s'intégrer au réseau RAVeL.
Eclairage LED pour sécuriser des cheminements piétons.

Projet 38 – promouvoir l'autopartage et le covoiturage
Propositions
Une aire de covoiturage pourrait être localisée le long de la N5 entre Mellet et Frasnes, avec bornes CNG et électriques.

Projet 39 – développer des bornes CNG et l'utilisation du biogaz
En lien aussi avec le projet 38.
Réflexions
Projet intéressant avec le projet de biométhanisation.

Projet 40 – développer des liaisons lentes autour des écoles
Propositions
A l'école de Mellet, installer sur le terrain communal un parking de délestage ainsi qu'un dépose-minute.
Parking devant l'école maternelle de Rèves avec un accès piétonnier vers la rue Burlet.
Le GAL est un partenaire potentiel.

Projet 41 – créer un système de rangs scolaires
Propositions
Ramassage scolaire en calèche.
L'ALE est un partenaire potentiel.
Réflexions
Projet difficile à mettre en place. La demande semble ne pas être assez importante.
Une idée : Mellet « Rassemble » : les parents déposent leurs enfants sur le parking derrière l'église et une personne relais conduit les enfants vers l'école fondamentale.

6. Agenda et divers
   - 24/07 : réunion du GA Passeurs de mémoire (préparation expo photos du château De Dobbeleer)
   - 09/09 : Journée du Patrimoine Insolite au château De Dobbeleeer
   - 17/09 : Lecture avec la FRW du territoire rural à partir du village de Wayaux (paysage, espace-rue, patrimoine)

Prochaine réunion de la CLDR en novembre – après les élections communales

7. Composition de la CLDR

- *Nouveau quart communal* avec la mise en place du nouveau Conseil communal en décembre
- *Remplacement* en décembre des *membres absents et non excusés* à 3 réunions consécutives
- Formulaire candidature CLDR accessible sur www.lbv2030.info

Tous les documents de travail de la CLDR se trouvent en ligne sur **www.lbv2030.info/cldr**

Pour le secrétariat de la CLDR,

Martine Gilles & Dimitri Phukan
Fondation Rurale de Wallonie (FRW)

Les Bons Villers

Commune de Les Bons Villers

Opération de Développement Rural

Programme Communal de Développement Rural

Cahier de projets







STRATEGIE - OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

DÉFI TRANSVERSAL : IDENTITÉ COMMUNALE ET COMMUNICATION

Axe 1 – Economie agricole, solidaire et circulaire

Etre une commune agricole qui s'ancre durablement dans une économie circulaire et qui participe à l'approvisionnement des villes périphériques

1. Encourager les économies solidaires, sociales et circulaires
2. Donner une visibilité aux agriculteurs et aux productions locales
3. Mise en réseau des acteurs économiques locaux
4. Développer une agriculture innovante tournée vers l'avenir
5. Mettre en valeur les commerces et services existants
6. Soutenir les circuits courts
7. Se nourrir durablement

Axe 2 – Transition énergétique

Etre une commune qui réduit les émissions de gaz à effet de serre et qui agit pour la sécurité de l'approvisionnement énergétique

1. Améliorer la gestion énergétique des bâtiments communaux, de l'éclairage public, des véhicules communaux (réduction des consommations)
2. Impliquer les citoyens dans la transition énergétique
3. Développer les énergies renouvelables et la valorisation des déchets

Axe 3 – Cadre de vie

Etre une commune qui assure la pérennité et la valorisation de son patrimoine et de ses ressources naturelles

1. Faire connaitre, valoriser et développer la biodiversité et le paysage
2. Connaitre et faire connaitre le patrimoine historique et culturel de la commune
3. Valoriser le patrimoine foncier par son réaménagement et sa réaffectation innovante

Axe 4 – Cohésion sociale

Etre une commune pour tous veillant au bien-être social

1. Développer et aménager des lieux de rencontre dans chaque village tout en valorisant les lieux existants
2. Utiliser les technologies digitales comme facilitateur de communication
3. Soutenir et développer la vie associative et culturelle locale
4. Favoriser les activités intergénérationnelles et solidaires
5. Maintenir des jeunes dans la commune
6. Eviter l'isolement des personnes
7. Permettre aux aînés de bien vieillir dans la commune

Axe 5 – Mobilité alternative

Etre une commune connectée par des moyens alternatifs à la voiture

1. Poursuivre les aménagements pour développer un réseau lent efficace, attractif (inter- et intra-village)
2. Sensibiliser, éduquer et promouvoir des modes de déplacements alternatifs
3. Sécuriser les déplacements notamment pour l'accès aux écoles

Les symboles

Lien avec la stratégie :



Axe 1 – Economie agricole et solidaire



Axe 2 – Transition énergétique



Axe 3 – Cadre de vie



Axe 4 – Cohésion sociale



Axe 5 – Mobilité douce

Impact sur la stratégie :

+ : Faible

++ : Moyen

+++ : Fort

Contraintes de réalisation :

+ : Faible

++ : Moyenne

+++ : Forte

Budget :

€ : Petit (< 85.000 €)

€€ : Moyen (85.000 – 500.000 €)

€€€ : Elevé (> 500.000 €)

LISTE DES PROJETS RETENUS POUR LE CAHIER DE PROJETS

1. Centre de formation « Terre en Rèves »
2. Créer un hall relais
3. Développer de nouveaux lieux de vente pour les producteurs locaux
4. Organiser des évènements producteurs/consommateurs
5. Diversifier les canaux de communication pour promouvoir producteurs et commerçants locaux
6. Créer une association de commerçants
7. Développer l'accès aux commerces de la N5 depuis le centre de Frasnes
8. Accroître les échanges commerciaux et de services au niveau local
9. Développer un hébergement touristique adapté au profil de la commune
10. Créer un espace de coworking, centre de services

11. Améliorer l'efficience de l'éclairage public
12. Renouveler la flotte de véhicules communale par des véhicules plus propres
13. Développer le PPP en matière d'énergie avec les habitants
14. Informer les citoyens et les acteurs locaux sur les mesures d'économie d'énergie
15. Favoriser les échanges d'expérience de ménages ayant innové en termes d'économie d'énergie
16. Valoriser les déchets localement : Repair café / Ressourcerie

17. Sensibiliser aux bons comportements en matière de déchets
18. Innover et adapter en termes de logements
19. Réaménager la cité administrative
20. Reconvertir partiellement l'église de Frasnes
21. Valoriser des chemins et sentiers qui font découvrir la nature
22. Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique
23. Créer un groupe et des activités « passeurs de mémoire »
24. Créer des parcours thématiques permettant de découvrir le territoire

25. Mieux informer les citoyens sur les activités, services, emplois, lieux à leur disposition
26. Structurer l'offre culturelle et associative
27. Aménager le parc de Dobbeleer
28. Mieux exploiter les maisons de village
29. Développer des plaines de jeux proches des centres de villages
30. Aménager des endroits où les aînés peuvent s'arrêter
31. Créer des évènements fédérateurs/des festivités
32. Créer un réseau de solidarité
33. Instaurer un service de garde malade pour tous
34. Créer une bricothèque
35. École des devoirs et rencontres intergénérationnelles

36. Sécurisation des déplacements lents par des dispositifs innovants
37. Poursuivre l'aménagement du réseau lent
38. Promouvoir l'autopartage et le covoiturage
39. Développer des bornes CNG et l'utilisation du biogaz
40. Développer des liaisons lentes autour des écoles
41. Créer un système de rang scolaire

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

MODIFICATIONS DE LA LISTE DES PROJETS

PROJETS DÉJÀ EN COURS

2.Sensibiliser les habitants aux contraintes de la vie agricole
Projet du précédent PCDR. Groupe action. A mettre en lot 0.

22.Sensibiliser les agriculteurs aux MAEC
Projet du précédent PCDR. A mettre dans PCDN et en lot 0.

31.Recensement et cadastre énergétique des bâtiments publics
En cours, à travers le PAEDC. A mettre en lot 0.

36.Faire des ateliers, des conférences de sensibilisation à la biodiversité, au paysage
A relayer au PCDN.

37.Planter sur des espaces libres, des terrains publics
Déjà des initiatives existantes avec le PCDN (semaine de l'arbre). Plusieurs plantations en cours.

NOUVEAUX PROJETS PROPOSÉS



10.Créer un espace de coworking, centre de services



11.Améliorer l'efficience de l'éclairage public
12.Renouveler la flotte de véhicules communale par des véhicules plus propres



26. Structurer l'offre culturelle et associative



38.Promouvoir l'autopartage et le covoiturage
39.Développer des bornes CNG et l'utilisation du biogaz

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

MODIFICATIONS DE LA LISTE DES PROJETS

PROJETS REGROUPÉS OU DÉVELOPPÉS

20. Stimuler la collaboration entre producteurs locaux	1. Centre de formation « Terre en Rèves »
	2. Créer un hall relais
	3. Développer de nouveaux lieux de vente pour les producteurs locaux
16. Donner plus de visibilité aux commerces	5. Diversifier les canaux de communication pour promouvoir producteurs et commerçants locaux
	6. Créer une association de commerçants
	7. Développer l'accès aux commerces de la N5 depuis le centre de Frasnes
30.Mieux exploiter les maisons de village	28. Mieux exploiter les maisons de village *> espace pour jeunes* *> papotte café* *> activités seniors*
25.Créer un lieu de rencontre pour mamans et enfants : papotte café	
28. Créer des activités pour seniors dans les maisons de village	
29.Créer des espaces communs pour que les jeunes puissent se retrouver	
14.Mettre en place des activités intergénérationnelles	34.Créer une bricothèque
	35. École des devoirs et rencontres intergénérationnelles

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

MODIFICATIONS DE LA LISTE DES PROJETS

CHANGEMENT D'INTITULÉS PROVISOIRES

11.Créer un produit d'accueil (hébergement) qui attire les visiteurs, en tenant compte du profil de la commune	9.Développer un hébergement touristique adapté au profil de la commune
34.Informer les citoyens sur l'isolation des logements	14.Informer les citoyens et acteurs locaux sur les mesures d'économies d'énergie
35.Organiser des échanges d'expérience de ménages ayant innover en terme d'économie d'énergie	15.Favoriser les échanges d'expérience de ménages ayant innové en termes d'économie d'énergie
26.Créer un repair café	16.Valoriser les déchets localement : repair' café / ressourcerie
8. Faire connaître le patrimoine à travers des « passeurs de mémoire »	23.Créer un groupe et des activités « passeurs de mémoire »
4.Créer des parcours/promenades/jeux itinérants permettant de découvrir le territoire	24.Créer des parcours thématiques permettant de découvrir le territoire
1. Moderniser les canaux d'information pour mieux informer les citoyens sur les activités, services, emplois et lieux à disposition dans leur commune, etc.	25.Mieux informer les citoyens sur les activités, services, emplois, lieux à leur disposition

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Projet n°1 :

Titre provisoire : ***Centre de formation « Terre en Rèves »***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie :

Pays des 4 bras

Impact sur la stratégie : ++

Budget : €€€ Contraintes : +++

- **Description / grandes options du projet :**

- Créer un centre de formation aux métiers du terroir en lien avec le projet « Terre en Rèves »
- Terre en Rèves : reconversion de 22ha en bio et développement d'un centre de maraîchage (2nd ODR, projet en attente)
- Projet GAL : centre de formation avec un programme d'activités de production/ transformation/ commercialisation en circuit court, insertion professionnelle, protection de l'environnement
- Activités de recherche et développement (nouvelles filières) en harmonie avec la création de centres d'activités artisanales innovantes, de cantines ou restaurants de produit du terroir

- **Localisation :** Rèves

- **Partenaires potentiels :** GAL, Cellule Solidarité Emploi (CSE)

DR(EA)²M

Projet n°2 :

Titre provisoire : ***Créer un hall relais***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie :





Pays des 4 bras

Impact sur la stratégie : +++
Budget : €€€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Structure permettant de développer la transformation ou commercialisation de produits agricoles
- Permettre à des agriculteurs de lancer une nouvelle activité sans devoir réaliser de lourds investissements immobiliers
- Atelier partagé : unité de transformation de légumes ou d'autres produits à valeur ajoutée
- Possibilité de s'organiser en coopérative
- Mise en commun d'équipements et de services
- Partenariat producteur/transformateur/professionnel diététique/traiteur

- **Localisation :** Agricoeur (Frasnes), Terre en Rèves

- **Partenaires potentiels :** GAL, Delhaize, agriculteurs, Région wallonne

DR(EA)²M

Projet n°3 :

Titre provisoire : ***Développer de nouveaux lieux de vente pour les producteurs locaux***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie :



Pays des 4 bras

Impact sur la stratégie : ++

Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

A la ferme : magasin à la ferme, cueillette, restauration à la ferme, évènement organisé à la ferme, distributeur automatique de produits fermiers
En dehors de la ferme : marchés, vente en bordure de route, vente par correspondance, vente dans foires et salons, vente dans un point de vente collectif, vente à un groupement d'achat
1 intermédiaire : vente par un autre producteur, vente à un magasin direct (magasins bio « la biosphère », de produits locaux, proximité (épicerie, boulangerie…), rayon produits locaux grande distribution
A des collectivités/restaurants : maisons de repos, crèches, écoles, cantines d'entreprise, hôpitaux, restaurants
Coopérative de producteurs : plusieurs en Wallonie
Dépôt de paniers (GASAP): plusieurs producteurs dans un panier préparé à l'avance imposé par les producteurs (panier-type), décidé par les consommateurs (liste de produits)
Réseau de promotion des produits du terroir : structures associatives ou publiques qui organisent la vente aux consommateurs, produits pouvant être réunis sous une marque collective
Sur internet : réseau de vente en circuit-court existant

- **Localisation :** Hall relais, rayons produits locaux Delhaize, apéros bons villersois, marchés de Frasnes et Mellet, autres évènements (Récré Décibel, etc.)

- **Partenaires potentiels :** GAL (camionnette réfrigérée), CSE, GAC, AFSCA

DR(EA)²M

Projet n°4 :

Titre provisoire : ***Organiser des évènements producteurs/ consommateurs***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Faire des apéros villageois en incluant des produits locaux
- Organiser des marchés festifs avec producteurs locaux
- Table de dégustation/de partage
- Permettre aux habitants de se rassembler autour de ce genre d'évènements
- Fête agricole en été (terroir, vieux tracteurs, producteurs, moisson)

- **Localisation :** site Agricoeur, marché de Frasnes ou Mellet, place de village

- **Partenaires potentiels :** GAC, agriculteurs, commerçants, GAL

DR(EA)²M

Projet n°5 :

Titre provisoire : ***Diversifier les canaux de communication pour promouvoir producteurs et commerçants locaux***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie :

Pays des 4 bras

Impact sur la stratégie : ++
Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Réaliser une brochure présentant les commerçants de l'entité financée par la publicité
- Faire un relevé des petits producteurs dans l'entité à destination des habitants et des commerçants qui souhaiteraient proposer des produits locaux
- Liste des artisans et producteurs locaux sur une page internet (commune ou site de vente de produits locaux en Wallonie), à travers l'application LBV si elle est créée
- Guide et carte des producteurs locaux (en cours avec le GAL)
- Leur donner plus de visibilité sur les panneaux de publicité N5 à l'entrée de Frasnes
- Stand pour les artisans locaux lors d'évènements ou lors des marchés
- Parcours gastronomique autour de la commune

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** GAL, commerçants, Delhaize, accueil champêtre

DR(EA)²M

Projet n°6 :

Titre provisoire : ***Créer une association de commerçants***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : €

Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Permet de mettre en réseau les commerces locaux
- Promotion de leurs produits : brochures, page internet
- Donner plus de visibilité aux commerçants

- **Localisation :** sur toute l'entité ou étendue sur le pays des 4 bras

- **Partenaires potentiels :** commerçants, GAL?

DR(EA)²M

Projet n°7 :

Titre provisoire : ***Développer l'accès aux commerces de la N5 depuis le centre de Frasnes***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +++
Budget : €€ Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Créer un cheminements piétons sécurisés entre le Delhaize et le parc de Dobbeleer / centre sportif
- Créer des lieux de convivialité à proximité des commerces
- Mettre en valeur les commerces/services existants

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :**

DR(EA)²M

Projet n°8 :

Titre provisoire : ***Accroître les échanges commerciaux et de services au niveau local***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Etendre l'utilisation du talent à LBV (monnaie locale VLV, Genappe, CSE, et O-LLN)
- Système d'échange local en y incluant les plus précarisés
- Circuits-courts

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** marchés, commerces, CSE

DR(EA)²M

Projet n°9 :

Titre provisoire : ***Créer un hébergement touristique adapté au profil de la commune***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : €€€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Tenir compte du manque d'attractions touristiques (plutôt séjours courts, une nuit)
- Proposer un type d'hébergement qui correspond au profil des visiteurs
  - Lieu de stationnement pour mobil-homes/camping-cars
  - Classes vertes, pèlerins
- Ou créer un produit d'accueil unique qui attire les visiteurs
  - Hébergements insolites (cabanes, yourtes) qui attire les visiteurs
  - Hébergement pour grands groupes (salles pour les groupes, …)

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** GAL, RCA (régie communale autonome)

DR(EA)²M

Projet n°10 :

Titre provisoire : ***Créer un espace de coworking, centre de services***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Pour répondre aux besoins socio-économiques de la commune
- Permet de donner un espace aux indépendants
- Développer de nouvelles activités économiques (en lien avec l'agriculture)
- Innovation et start-ups

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** GAL

Nouveau

DR(EA)²M

Projet n°11 :

Titre provisoire : ***Améliorer l'efficience de l'éclairage public***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Remplacer l'éclairage actuel par un éclairage plus économique (LED)

- **Localisation :** Administration communale, bâtiments communaux, ensemble de la commune

- **Partenaires potentiels :** POLLEC, UREBA, région

Nouveau

DR(EA)²M

Projet n°12 :

Titre provisoire : ***Renouveler la flotte de véhicules communale par des véhicules plus propres***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**
- Renouveler la flotte avec des véhicules plus écologiques au gaz ou à l'électricité
- En lien avec le développement de borne CNG et du biogaz (projet 40)

- **Localisation :** Administration communale, bâtiments communaux, ensemble de la commune

- **Partenaires potentiels :** POLLEC, PAEDC, région

Nouveau

DR(EA)²M

Projet n°13 :

Titre provisoire : ***Développer le PPP en matière d'énergie avec les habitants***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : €€€ Contraintes : +++

- **Description / grandes options du projet :**

- Mettre en place des PPP avec la commune, les citoyens et des entreprises privés
- Peut prendre la forme d'une coopérative d'énergie renouvelable : groupe de citoyens qui coopère dans le secteur de l'énergie renouvelable, en développant une nouvelle production, en vendant de l'énergie renouvelable ou en fournissant des services pour de nouvelles initiatives
- Dans les domaines de :
    - L'éolien (ferme éolienne)
    - La biométhanisation

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** CPAS (service énergie), unité de biométhanisation du Bois d'Arnelle, POLLEC, région, rescoop, enercoop, asbl passeurs d'énergie

DR(EA)²M

Projet n°14 :

Titre provisoire : ***Informer les citoyens et acteurs locaux sur les mesures d'économies d'énergie***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Information à destination des citoyens et acteurs économiques locaux, sur :
  - l'isolation et la rénovation de logement (usage de la caméra thermique communale)
  - les primes « énergie » et « rénovation » de la DGO4
  - les prêts « écopack, rénopack, accesspack »
  - fournisseurs d'électricité 100% verte et coopérative,
- Faire un diagnostic de consommation d'énergie et plan pluriannuelle de réduction de consommation
- Chantiers participatifs pour transmettre les connaissances
- Pour les entreprises : participer ou investir en capital dans des projets citoyens d'énergie renouvelable, organiser un temps d'échange avec les salariés et partenaires pour les encourager à faire de même

- **Localisation :** ensemble de la commune

- **Partenaires potentiels :** PAEDC, POLLEC, CPAS (service énergie), Maison de l'habitat (Genappe)

DR(EA)²M

Projet n°15 :

Titre provisoire : ***Favoriser les échanges d'expérience de ménages ayant innové en termes d'économie d'énergie***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Établir un inventaire des bonnes pratiques sur la commune
- Répertorier les initiatives via les permis d'urbanisme
- Réaliser un dépliant, des capsules vidéos et les diffuser
- Échange oral dans le cadre des soirées/conférences organisées par le CPAS

- **Localisation :** ensemble de la commune

- **Partenaires potentiels :** CPAS (service énergie), Maison de l'habitat (Genappe), asbl passeurs d'énergie

DR(EA)²M

Projet n°16 :

Titre provisoire : ***Valoriser les déchets localement : repair' café / ressourcerie***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +++
Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Créer un lieu de convivialité permettant un échange de connaissance
- Soutient à l'économie sociale et solidaire
- Viabilité repose sur l'apport volontaire et l'accès au parc à conteneurs de Rèves (ex. bennes spécifiques aux déchets ré-employables pourraient être mises en place dans les déchetteries, avec un personnel chargé de l'accueil et de l'orientation des personnes, ainsi que du tri)
- Convention à mettre en place avec Tibi et les éco-organismes
- Accompagner par des mesures contraignantes : augmenter le taux de réemploi visé ou appliquer un taux de TVA plus faible (5,5% au lieu de 20%) pour les produits issus du réemploi
- Valorisation par d'autres moyens : biométhanisation, incitation au compostage individuel ou collectif ?

- **Localisation :** Rèves

- **Partenaires potentiels :** Tibi (ICDI), parc à conteneurs de Rèves, ressourcerie du Val de Sambre, GAL, CSE

DR(EA)²M

Projet n°17 :

Titre provisoire : ***Sensibiliser aux bons comportements en matière de déchets***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Campagne d'affichage pour sensibiliser au bon comportement
- Communiquer dans le bulletin/ sur le site internet communal sur les efforts faits, les obligations citoyennes en matière de déchets
- Organiser des balades qui sensibilisent
- Promouvoir le grand nettoyage de printemps
- Sensibilisation par la création de lieux qui valorisent les déchets (projet 17 : repair café/ressourcerie)

- **Localisation :** ensemble de la commune

- **Partenaires potentiels :** Be-Wapp, PCDN

DR(EA)²M

Projet n°18 :

Titre provisoire : ***Innover et adapter en termes de logement***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : €€€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Identifier les besoins et les priorités sur la commune
- Adapter les logements actuels aux besoins grâce à des projets innovants
- Développer des projets innovants (habitat groupé, logements tremplins, *community land trust* [1], etc.)
- Informer sur la possibilité de transformation des logements (logement kangourou)
- Poursuivre l'octroi de terrains pour jeunes à prix avantageux
- Favoriser la mixité / l'intergénérationnel au sein d'un bâtiment

- **Localisation :** site Agricoeur (terrain communal à bâtir)

- **Partenaires potentiels :** PCAL, community land trust wallonie

[1] *Une organisation sans but lucratif qui acquiert, possède et gère des terrains et des bâtiments pour le bien de la collectivité pour les maintenir accessibles à perpétuité à des personnes plus fragilisées et faire de la terre un bien commun, géré par la collectivité.*

[2] *Maison unifamiliale scindée en deux logements, autonomes mais groupés, pour y accueillir aux étages, un jeune ménage ou une famille et au rez-de-chaussée, un couple ou une personne âgée.*

DR(EA)²M

Projet n°19 :

Titre provisoire : ***Réaménager la cité administrative***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +++
Budget : €€€ Contraintes : +++

- **Description / grandes options du projet :**

- Etudier la reconversion de la cité administrative
- Démolir les bâtiments qui occupe la place de Frasnes pour réaménager un espace public
- Panneaux solaires sur le toit de l'église
- Création d'une maison multiservices dans l'administration communale
- Liaison lente entre chambre échevinale et cité administrative
- Recensement et cadastre énergétique des bâtiments publics (PAEDC)

- **Localisation :** Frasnes-lez-Gosselies, Cité administrative

- **Partenaires potentiels :** POLLEC

DR(EA)²M

Projet n°20 :

Titre provisoire : ***Reconvertir partiellement l'église de Frasnes***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : €€€ Contraintes : +++

- **Description / grandes options du projet :**

- Etablir le bilan sanitaire
- Taux et type d'occupation
- Etudier la reconversion de l'église de Frasnes : espaces de services socio-collectifs : salle de cérémonies communales, bibliothèque, antenne centre culturel, antenne académie de musique… en privilégiant des fonctions complémentaires à ce qui existe déjà

- **Localisation :** Frasnes

- **Partenaires potentiels :** Fabrique d'église de l'entité, évêché, Agence Wallonne du Patrimoine

L'église de Villers-Perwin n'est pas propriété communale, sa reconversion relève du domaine privée.

DR(EA)²M

Projet n°21 :

Titre provisoire : ***Valoriser des chemins et sentiers qui font découvrir la nature***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +++
Budget : €€€ Contraintes : +++

- **Description / grandes options du projet :**

- Identifier les sentiers, les rouvrir ou les valoriser
- Mettre à jour les cartes de promenade du Pays de Geminiacum
- Réaliser des plantations qui favorisent la biodiversité (arbres, arbustes, plantes)

- **Localisation :** à identifier

- **Partenaires potentiels :** sentiers.be, PCDN

DR(EA)²M

Projet n°22 :

Titre provisoire : ***Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +++
Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Faire des plantations d'arbres
- Développer l'accès des zones naturelles par des itinéraires mobilité douce
- Renouveler ou mettre à jour les panneaux sur la faune et la flore
- Prévoir des activités ludiques pour les enfants
- Zone naturelle Rèves-Frasnes : boisement d'essences différentes du peuplier, création d'une mare

- **Localisation :** zone naturelle entre Frasnes et Rèves, site du Marais à Frasnes, La Mée à Villers-Perwin,…

- **Partenaires potentiels :** PCDN, DNF

DR(EA)²M

Projet n°23 :

Titre provisoire : ***Créer un groupe et des activités « passeurs de mémoire »***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Identifier des passeurs d'histoires/patrimoine/art et réaliser des capsules vidéos
- Recenser le petit patrimoine
- Inventorier le patrimoine communal, identifier les biens qu'il n'est pas indispensable de conserver
- Création d'un groupe "passeurs de mémoire"
- Valoriser la chaussée romaine

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** groupe action, GAL, RODAVA, CODERM, CCATM

DR(EA)²M

Projet n°24 :

Titre provisoire : ***Créer des parcours thématiques permettant de découvrir le territoire***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie :



Pays des 4 bras

Impact sur la stratégie : +++

Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Découvrir les sites d'intérêt, les histoires locales, la gastronomie, le paysage, la biodiversité

Différents thèmes

- Parcours histoire/patrimoine
- Parcours espaces verts, nature, biodiversité
- Parcours gastronomie, produits du terroir
- Parcours « noms des arrêts de bus »
- Parcours Napoléon
- Parcours « LBV, un village qui roule »

Différents moyens

- Option à vélo, à pied, à cheval,…
- QR codes / panneaux le long des itinéraires
- Ballades contées
- Cartes promenades (pied, vélo, cheval…)
- Réseau de points nœuds à vélo, parcours à la carte en suivant les balises
- (Evènement :) Jeu parcourant les villages et sites d'intérêt

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** GAL, PCM, PCDN, PCS, Rodava, Coderm, Accueil champêtre, sentier.be, geocaching, etc.

DR(EA)²M

Projet n°25 :

Titre provisoire : ***Mieux informer les citoyens sur les activités, services, emplois, lieux à leur disposition***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +++
Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Création d'une application « Les Bons Villers » pour être un territoire connecté
- Retravailler et moderniser le site internet (partenariat bénévolat citoyen)
- Multiplier les canaux (Facebook, newsletter, calendrier partagé, site internet)
- Diffuser les offres d'emplois locales sur le site
- Inventaire des salles privées et publiques pour la location
- Faire connaître le Centre pilote (services jardinage aux particuliers)
- Informer les aînés de ce qui existe via les intervenants
- Information récurrente dans le bulletin communal avec les services disponibles
- Mettre en avant les points forts de la commune
- Communiquer sur les obligations citoyennes en matière de gestion des déchets
- Utiliser Taxi stop, une plateforme citoyenne, le site internet pour promouvoir le covoiturage

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** PCS, service communication, bénévolat citoyen, EPN, etc.

DR(EA)²M

Projet n°26 :

Titre provisoire : ***Structurer l'offre culturelle et associative***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie :






Pays des 4 bras

Impact sur la stratégie : ++
Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**
- Avoir un point de contact associatif
- Promouvoir l'offre culturelle auprès des habitants
- Faire bénéficier les habitants d'une offre culturelle plus large grâce au GAL

- **Localisation :** Agricoeur, Eglise de Frasnes, maisons de villages

- **Partenaires potentiels :** association locale, groupe action, GAL

Nouveau

DR(EA)²M

Projet n°27 :

Titre provisoire : ***Aménager le parc de Dobbeleer***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : €€€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Réaliser l'état sanitaire des arbres
- Aménager un accrobranche, parcours vita, parcours biodiversité, etc.
- Créer des espaces de pique-nique
- Penser le parc comme un espace intergénérationnel (crèche, espace pour les jeunes, pour les aînés)
- Aménager des espaces pour que les aînés puissent faire du sport
- Créer des espaces communs pour que les jeunes puissent se retrouver
- Développer des lieux accueillants pour les familles
- Aménager une plaine de jeux
- Eventuellement prévoir un espace de jardin partagé pour les logements publics

- **Localisation :** Parc de Dobbeleer, Frasnes-lez-Gosselies

- **Partenaires potentiels :** Province du Hainaut, PCDN

DR(EA)²M

Projet n°28 :

Titre provisoire : ***Mieux exploiter les maisons de village***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Mixité de fonctions, de personnes, d'activités
- Salles utilisées pour différentes fonctions selon l'heure de la journée :
  - Papotte café, espace de rencontre mère-enfant (famille)
  - Espace pour les jeunes
  - Activités pour les aînés
- Trouver un mode de gestion viable :
  - asbl villageoises,
  - asbl dédiées à d'autres activités mais qui peuvent également reprendre la gestion
- Activités dans les maisons de village : lecture de contes, tournoi jeux (échec, jeux de société), etc.
- Activités aux alentours : terrains de sports pour les jeunes

- **Localisation :** maisons de villages

- **Partenaires potentiels :** RCA, PCS, asbl

DR(EA)²M

Projet n°29 :

Titre provisoire : ***Développer des plaines de jeux proches des centres de villages***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Permet de développer des espaces de vie pour les familles au cœur des villages
- Permet de développer des lieux de convivialité à proximité des commerces
- Profiter du développement de la crèche pour installer une plaine de jeux dans le parc de Dobbeleer

- **Localisation :** parc de Dobbeleer, PCA La Chapelle, place du terminus (Mellet)

- **Partenaires potentiels :** PCS

DR(EA)²M

Projet n°30 :

Titre provisoire : ***Aménager des endroits où les aînés peuvent s'arrêter***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Bancs le long des itinéraires lents
- Lieux de convivialité à proximité des commerces, dans les villages

- **Localisation :** à identifier

- **Partenaires potentiels :** CCCA

DR(EA)²M

Projet n°31 :

Titre provisoire : ***Créer des évènements fédérateurs / festivités***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +
Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Festivités : apéros afterwork, barbecue de quartier, fêtes des voisins…
- Jeux intervillages, rallye du savoir
- Evènements sportifs, jeux itinérants permettant de découvrir les villages
- Journée médiévale dans le cadre du GAL

- **Localisation :** maisons de village, centre sportif, Agricoeur, etc.

- **Partenaires potentiels :** PCS, comités des fêtes, RCA, GAL, associations

DR(EA)²M

Projet n°32 :

Titre provisoire : ***Créer un réseau de solidarité***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +++

Budget : € Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Réseau de solidarité à l'échelle des villages/quartiers avec personnes ressources
- Recensement personnes isolées
- Base de données/site internet pour mettre en lien les personnes dans le besoins et celles pouvant aider
- Développer le service citoyen pour les jeunes
- Intégrer les mouvements de jeunesse dans les actions intergénérationnelles
- Formation en informatique / smartphone par les jeunes pour les aînés (mais déjà EPN)
- Système d'échange local en y incluant les plus précarisés (projet 9)

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** PCS, service citoyen, SENOAH asbl

DR(EA)²M

Projet n°33 :

Titre provisoire : ***Instaurer un service de garde malade pour tous***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +
Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Garde malade accessible pour tous (aînés aussi)
- Service de puéricultrices mobiles pour garder les enfants malades

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** PCS, maison médicale, Observatoire de la Santé du Hainaut

DR(EA)²M

Projet n°34 :

Titre provisoire : ***Créer une bricothèque***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : €€ Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**
- Dans une dynamique d'économie sociale et solidaire
- Consommation collaborative, économie de la fonctionnalité (achat d'un service plutôt que d'un bien)
- Permet le prêt de matériel de bricolage
- Conseils de bricolage prodigués par des bénévoles et des ateliers de développement et diffusion de savoir-faire : formation entretien maison, petit travaux pour personnes seules
- Possibles emplois d'insertion (bricothécaires)
- Peut être portée par une association locale

- **Localisation :** maison de village

- **Partenaires potentiels :** citoyens

DR(EA)²M

Projet n°35 :

Titre provisoire : ***Ecole des devoirs et rencontres intergénérationnelles***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +
Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**
- Ecole des devoirs données par des aînés
- Journées où les écoles iraient à la rencontre des aînés dans les maisons de repos : journée jeux de société, spectacles par les enfants (théâtres, chorale) dans les maisons de repos, etc.

- **Localisation :** Maisons de village, maisons de repos

- **Partenaires potentiels :** PCS, écoles

DR(EA)²M

Projet n°36 :

Titre provisoire : ***Sécurisation des déplacements lents par des dispositifs innovants (projet pilote)***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +

Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Projet qui vise à améliorer la qualité des déplacements
- Il pourrait être réalisé sur une portion de chemins puis être étendu à d'autres axes (projet pilote)
- Sécuriser par des aménagements (objets ou barrières physiques) ne permettant pas l'accès des voitures mais laissant l'accès aux véhicules agricoles
- Aménager une liaison fonctionnelle réservée aux cyclo-piétons permettant de lier les villages

- **Localisation :**

- le long de la N5 (lien entre les villages) : chemin de Thiméon, chemin du Moulin à Quoisse, (prolonger sur le chemin de Nivelles pour rejoindre Frasnes ou Rèves)

- **Partenaires potentiels :** GAL, PCM

DR(EA)²M

Projet n°37 :

Titre provisoire : ***Poursuivre l'aménagement du réseau lent***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +++
Budget : €€€ Contraintes : +++

- **Description / grandes options du projet :**

- Aménager des itinéraires lents, de promenade et/ou aménagements connexes (signalisation, éclairage)
- Mise en lumière de sentiers/ruelles fonctionnels pour se déplacer dans les villages en évitant les axes routiers dangereux : signalisation, dénomination, éclairage
- Indiquer par un marquage au sol la zone vélo/piéton dans les centres de villages
- Améliorer la signalétique (panneau uniforme, couleur distincte, indiquer le temps, la distance, etc.)
- Planter des arbres le long des chemins réservés à la mobilité douce (ombre)
- Créer un RAVeL pour rejoindre le réseau RaVeL des autres communes
- Cheminements piétons sécurisés pour accès aux commerces (entre Delhaize et centre sportif)
- QR code le long des balades

- **Localisation :**

- ancienne ligne de chemin de fer, etc.
- sentier qui permet de relier la rue Léon Mercier à la place Helsen
- chemin de la Blanchisserie à la place Helsen

- **Partenaires potentiels :** GAL, PCM, Accueil champêtre, CCATM, etc.

DR(EA)²M

Projet n°38 :

Titre provisoire : ***Promouvoir l'autopartage et le covoiturage***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie :



Pays des 4 bras

Impact sur la stratégie : +

Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- coopérative pour développer des services d'autopartage proches des territoires sous forme de SCIC, permettant d'associer les collectivités locales (Cityz, France & Partago, Flandres)
- ou à travers l'utilisation de site existant (cambio, cozycar, wibee, caramigo, taxi stop)
- parking adapté pour le covoiturage (PCDR Genappe) (GAL)

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** GAL

Nouveau

DR(EA)²M

Projet n°39 :

Titre provisoire : ***Développer des bornes CNG et l'utilisation du biogaz***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie :



Pays des 4 bras

Impact sur la stratégie : ++

Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Développer des bornes CNG
- Production de biogaz qui pourrait servir aux véhicules communaux (projet 13)

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** biométhanisation (production Bois d'Arnelle), POLLEC, PAEDC

Nouveau

DR(EA)²M

Projet n°40 :

Titre provisoire : ***Développer des liaisons lentes autour des écoles***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +
Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Collège de Rèves – prolonger la piste cyclable Frasnes-Rèves vers le Cadeau et le Blocus pour contourner le centre du village (village-rue)
- Collège de Rèves – liaison avec Genappe (projet transcommunal)
- Ecole maternelle de Villers-Perwin (pas de trottoirs) – créer un sentier entre la place (espace de stationnement) et l'école
- Ecole de Mellet (problème du stationnement en double file à la rue d'En-Dessous) – aménager un accès piétons et poussettes via le chemin des Prés
- Ecole de Wayaux – améliorer la liaison par le sentier Journaux (petit quartier avec enfants), quel est le statut de ce sentier ?

- **Localisation :** Collège de Rèves, école de Villers-Perwin, école de Mellet, école de Wayaux

- **Partenaires potentiels :** écoles

DR(EA)²M

Projet n°41 :

Titre provisoire : ***Créer un système de rang scolaire***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : € Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- A pied ou à vélo
- Exemple d'initiative comme le « serpent mobile »

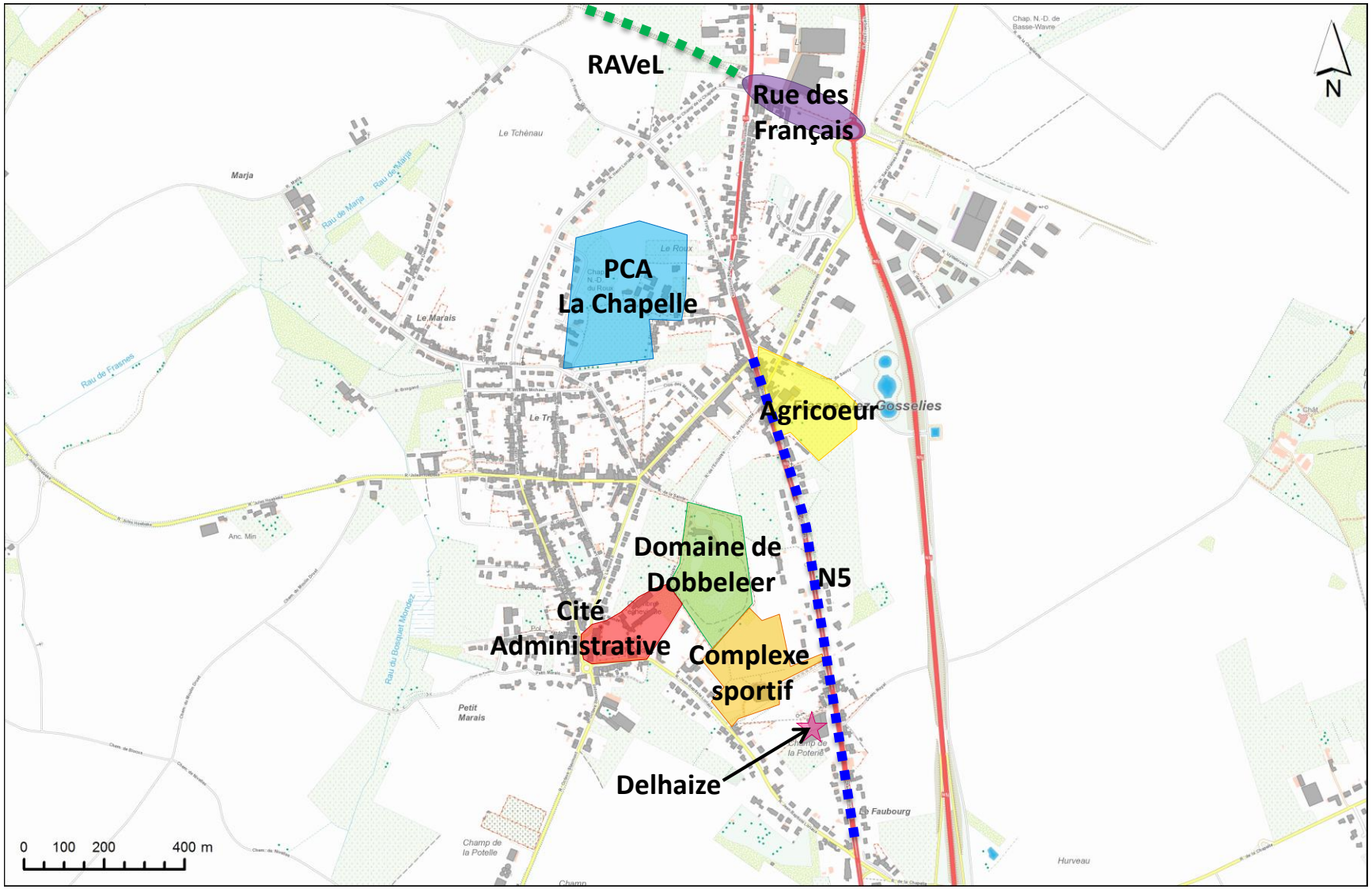
- **Localisation :** écoles de la commune

- **Partenaires potentiels :** PCM

DR(EA)²M

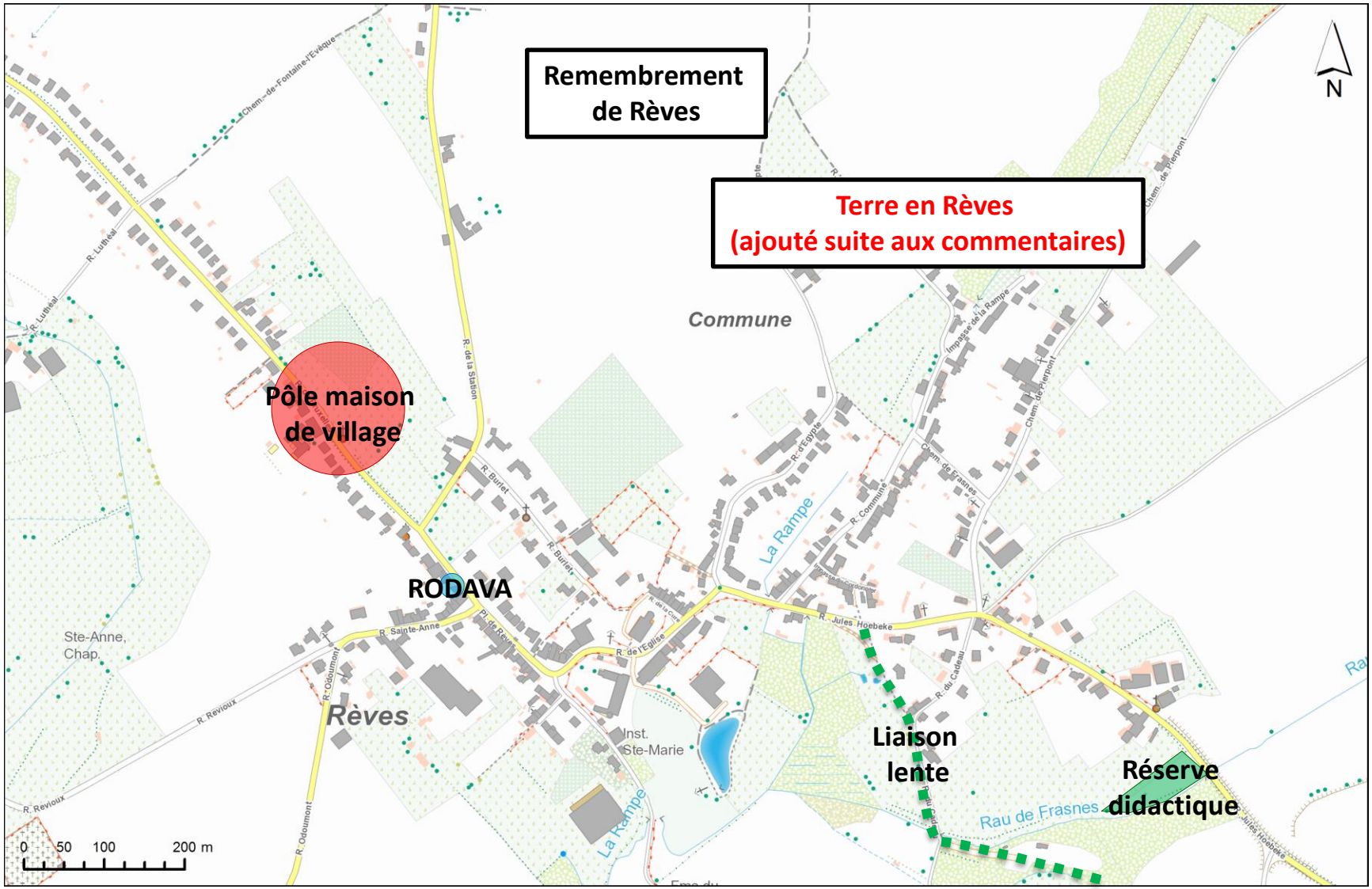
Annexes

ZONES A ENJEUX - FRASNES



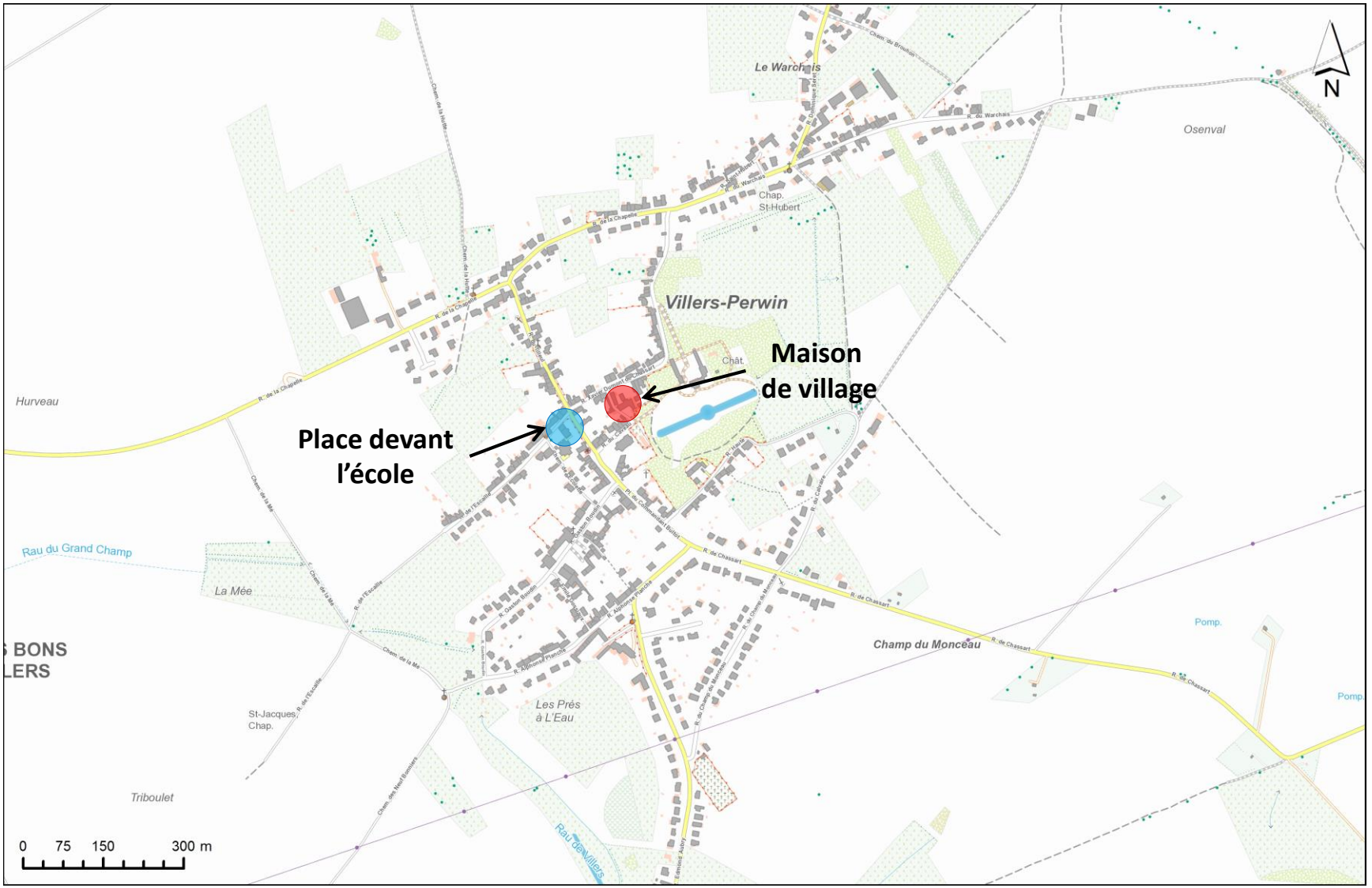
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

ZONES A ENJEUX - RÈVES



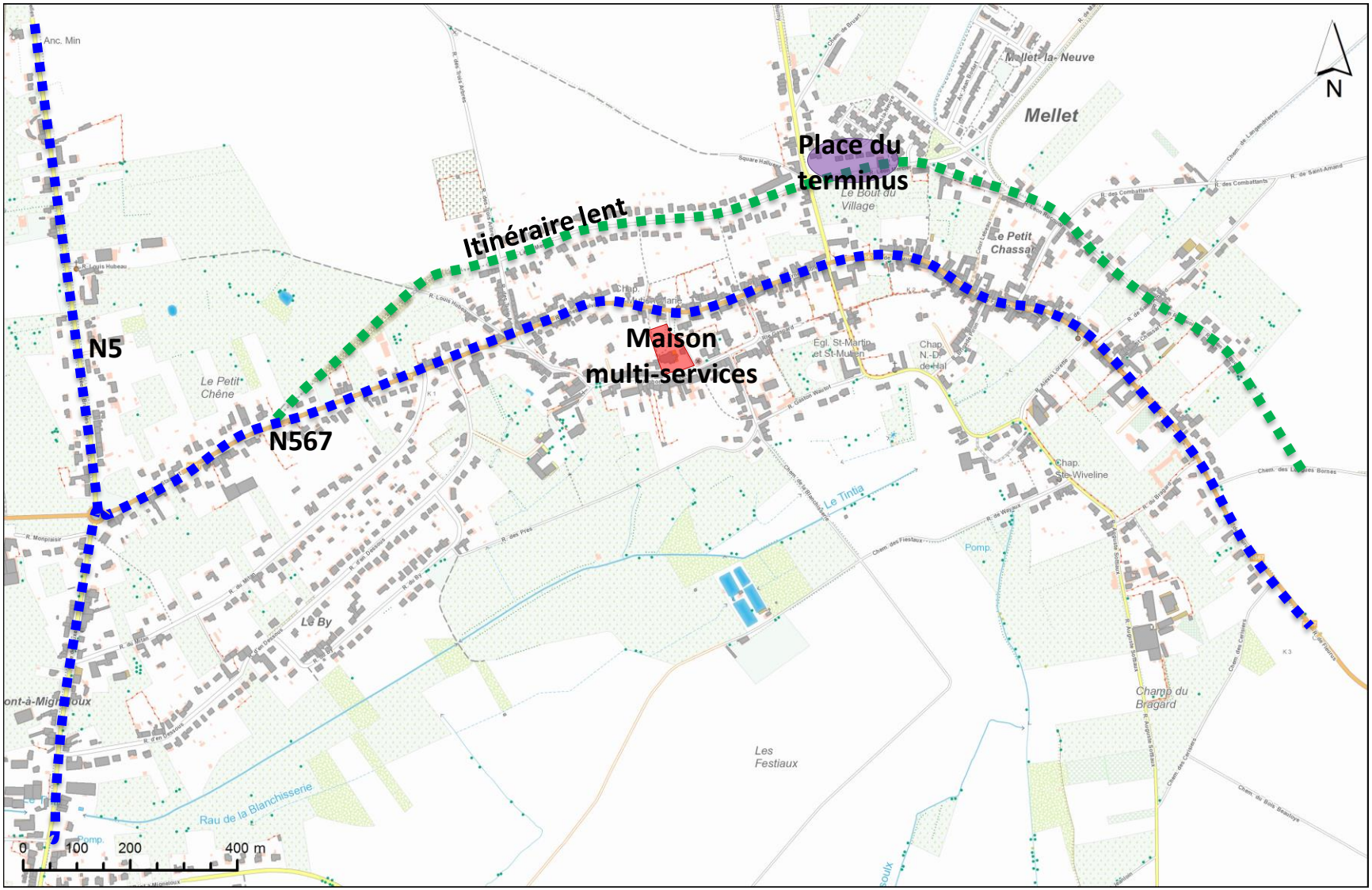
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

ZONES A ENJEUX – VILLERS-PERWIN



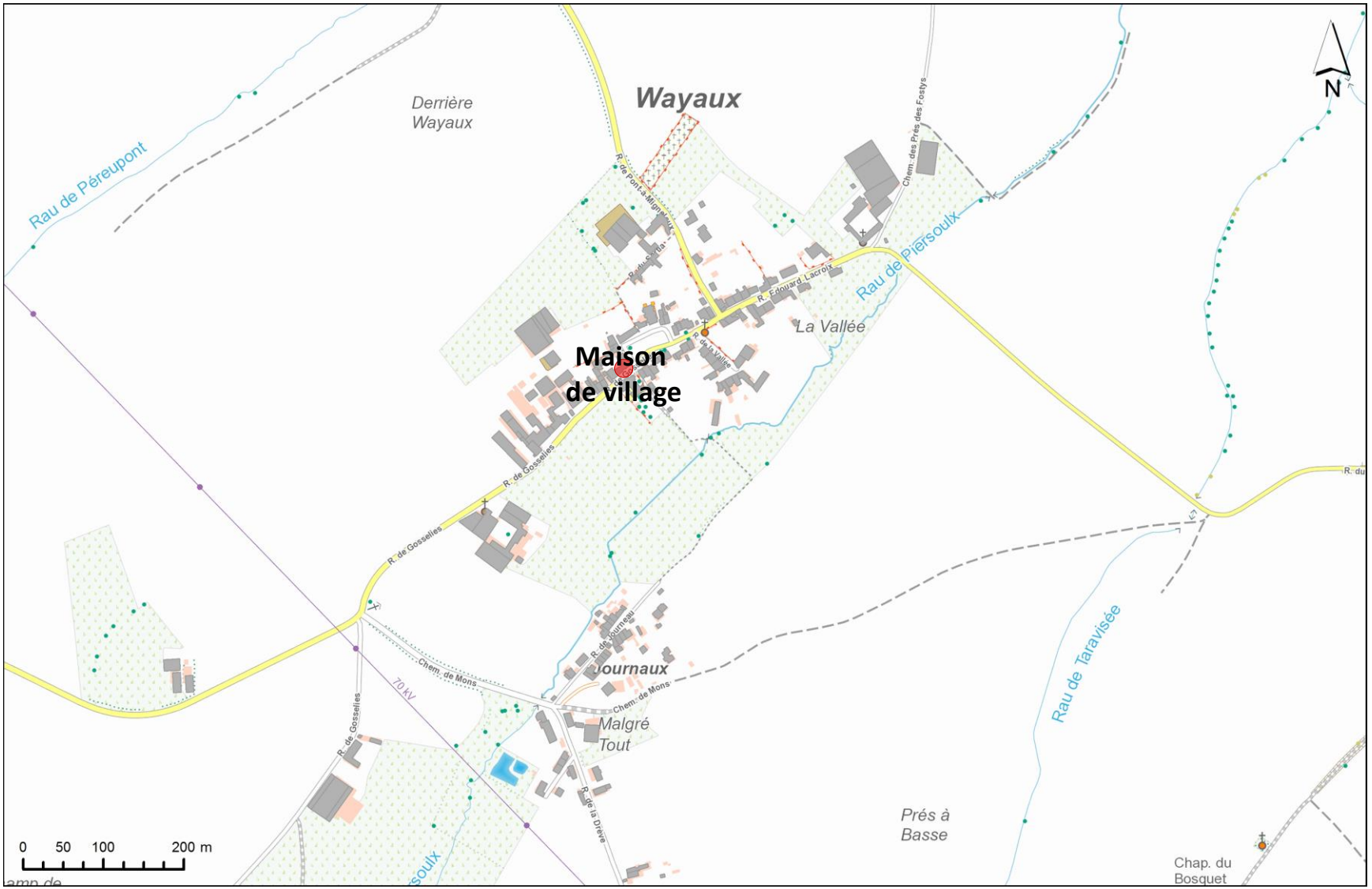
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

ZONES A ENJEUX - MELLET



DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

ZONES A ENJEUX - WAYAUX



DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE



Interaction PCDR-PCDN

20 juin 2018

Ingrid LAVENDY





Qu'est-ce qu'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)

- Objectif : augmenter la biodiversité partout et par tous au-delà des réserves naturelles créées initialement pour cela. (conférence de Rio 1992)
- Un plan comprenant :
  - une étude d'état des lieux de l'environnement
  - un partenariat
  - un ensemble de fiches-projet : ➡ communication / sensibilisation
    ➡ sentiers / aménagements verts
    ➡ zones humides
- Déposé et signé le 6 mai 2006





Etat de la réalisation du PCDN

- 40 bénévoles et partenaires identifiés
- Environ une quinzaine réellement actifs
- 62 % projets initiaux réalisés
- 10% abandonnés
- + nouveaux projets

Thème	Réalisés	En cours	%
Sensibilisation (11)	7	2	85
Aménagements verts, sentiers (8)	2	2	50
Zones humides (4)	1	1	50

Fonctionnement du Plan Communal de Développement de la Nature

- Subsides : max 5000 €/an
- Choix des projets en réunion plénière (3 à 4 réunions par an plus les évènementiels comme la « Journée de l'Arbre »)
- Dépôt des fiches projets annuelles à la DGO3 – arrêté du Ministre pour réaliser les projets sur 2 ans : réalisation avec les bénévoles, écoles et/ou ouvriers communaux
- Projets récurrents : jardins ouverts, opération « un Enfant, un Arbre », feuillet de communication

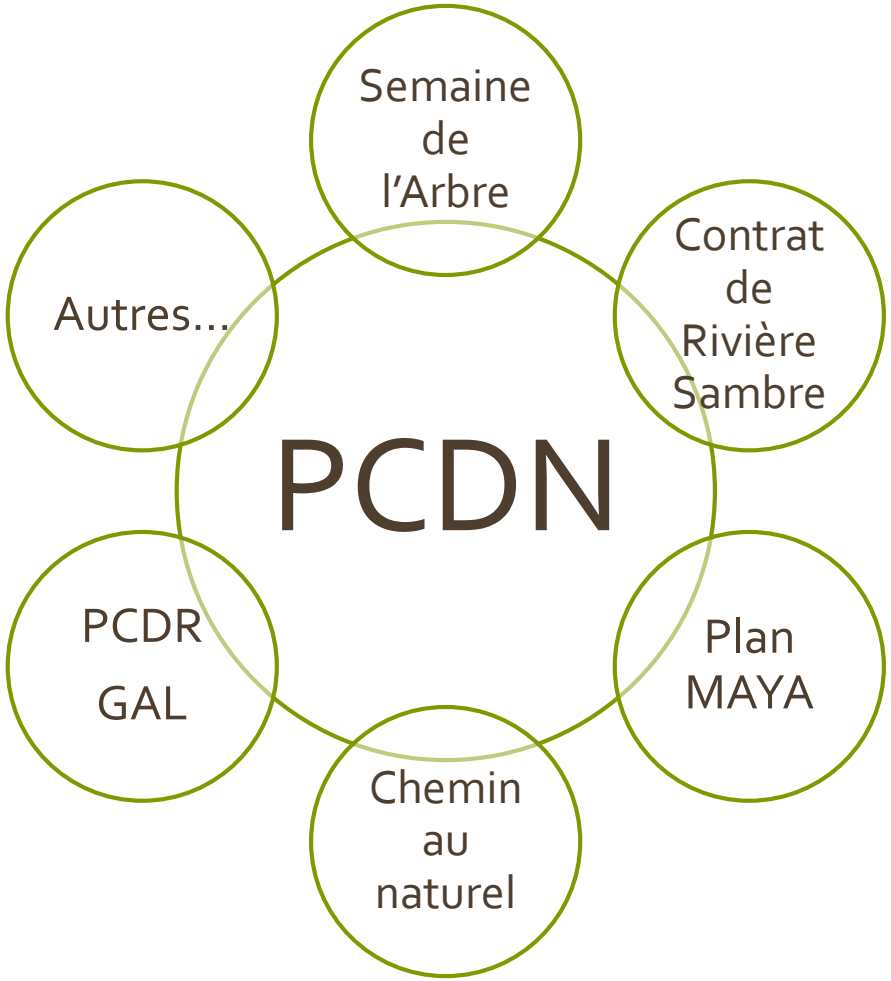






Autres sources de financement

- **Semaine de l'Arbre** : aménagement d'un espace public (soit fournitures de plants pour 1250,00€, soit 2500 € de budget)
- **Contrat de rivière Sambre** : un appel à projet ponctuel en 2014 – La Flache
- **Plan Maya** : projet annuel – 2500,00€
- **Chemin au naturel** – Sentiers.Be : initiative scolaire
- **PCDR** : pour aide à l'achat d'un terrain p.ex.
- **GAL :** prime verger, (prime compost), sentier du Tram
- **Autres** : Prim'vert et « ose le vert, recrée ta cour »



PLAN MAYA (2011)

- Charte d'engagement : % pré fleuri, % haies, % verger, % alignement (1 à 3)
- Sensibilisation: articles, semaine de l'Abeille (1 à 7)
- Rencontre avec les apiculteurs et les élus (1 à 7)
- 20% de plantes mellifères dans les plantations communales (2 à 7)
- Inventaire des sites communaux pouvant accueillir des ruches (2)
- Plan de gestion différenciée des espaces verts (3)
- Plan de réduction des pesticides (3)
- Label Cimetière Nature (5)

7ème année : à venir le « Village de l'Abeille » (6)







Sites stratégiques et réalisations

Village	Sites	Origine ou Financement éventuel
Wayaux	Sites à orchidées à protéger	Site privé
	Plantations de sorbiers, rue de la Drève	SA
Mellet	Chemin des Ecoliers	Chemin au naturel, Sentiers.be (école)
	Plantation de sorbiers	Plan MAYA
	Sentier du Tram	CODERM, GAL Transvert, PCDN
Villers-Perwin	Jardin du presbytère	Ose le Vert, recrée ta cour (école) et PCDN
	Prairie de la Mée	Classement d'initiative privée
Frasnes	La Flache (site du Faubourg)	PCDN, SA, CRS
	Les abords de la Chapelle du Roux	Plantations diverses - Plan Maya
	Retournement du TEC	Pré fleuri-Plan Maya

illustrations









Sites stratégiques et réalisations (suite)

Village	Sites	Origine ou Financement éventuel
Frasnes	Réserve didactique	Différents milieux - SA, PCDN
	Cimetière Nature (en cours)	Label plan Maya
	Château de Dobbeleer (à venir)	Appel à projet ponctuel autour de jardins partagés
	Rue de l'Encloître (à venir)	Prim'Vert
	Village de l'Abeille (à venir)	Plan Maya
Rèves	Jardin Rodava	Plan Maya, PCDN

illustrations








Sensibilisation

	Description	Origine ou Financement éventuel
Opération un Enfant, Un Arbre	Parrainage d'un arbuste fruitier à la naissance de l'enfant	PCDN
Jardins ouverts	Visite de jardins privés et échanges de conseils	Fonds propre
Concours façades fleuries	Embellissement des maisons, commerces et fermes	Fonds propre
Feuillet d'information, groupe Facebook	Communication	PCDN
Semaine de l'Abeille	Activités diverses sur 3 communes du GAL	Plan Maya
Exposition, panneaux didactiques	Soit photos soit sur un thème	Plan Maya, PCDN, fonds propre
Animations	Nichoirs, cuisine naturelle, cosmétique au naturel, boules de graines	PCDN
Conférences	Verger haute tige, apiculture, alternative pesticides (Luc Noël)…	Plan Maya, PCDN, ICDI

illustrations

















Incitants

	Description	Origine ou Financement éventuel
Règlement « biodiversité »	Demande d'abattage obligatoire Compensation, primes	PCDN
Prime Verger haute tige	80% des achats (arbres, amendement et tuteur) plafonné	Fonds propre
Prime Biodiversité	10% du jardin aménagé en choisissant 3 types d'aménagements différents (haie, mare, nichoir-hôtel à insectes, pré fleuri, verger, mellifères….)	PCDN



FUTURS PROJETS

SA 2018 : Espace public place des Combattants

Plan Maya : Village de l'Abeille, phase 2 et cimetière Nature

PCDN : Balade/animations pour faire connaître les sites aménagés

Animation nichoir – sénior (PCS)

Prime biodiversité



Merci de votre attention

Les Bons Villers

Commune de Les Bons Villers

Opération de Développement Rural

★★★★★

Programme Communal de Développement Rural

RÉFLEXION SUR LES FICHES PROJETS

22/01/2019







A QUELLE ÉTAPE DU PCDR SOMMES-NOUS ?

Etape 1 : Etat des lieux → Diagnostic de l'auteur

Etape 2 : Participation / Concertation → Diagnostic partagé

Etape 3 : Développement d'une stratégie → 5 axes – 22 objectifs - 41 intitulés de projets

On en est là !

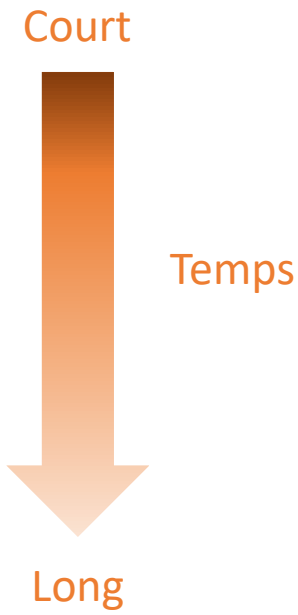


Etape 4 : Définition des fiches-projets et attribution vers les lots

LA PROGRAMMATION DES LOTS ? QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il y 4 types de lots :

- Lot 0 : projets initiés durant l'élaboration du PCDR
- Lot 1 : projet à court terme (≈ possible à initier dans les 3 ans)
- Lot 2 : projet à moyen terme (≈ dans les 6 ans)
- Lot 3 : projet sur le long terme



QUELLES SONT LES CRITÈRES DE RÉPARTITION EN LOTS ?

Pour chaque projet, répondre :

- ✓ Quel impact pour le territoire (nombre de citoyens concernés) ?
- ✓ Y-a-t-il un ou des porteurs pour la mise en œuvre du projet ?
- ✓ La localisation est-elle fixée ?
- ✓ La Commune a-t-elle la maîtrise foncière ?
- ✓ L'ampleur du coût estimé de la réalisation et le budget nécessaire?
- ✓ Y-a-t-il une urgence ?
- ✓ Existe-t-il des contraintes (techniques ou juridiques)? Sont-elles fortes ?
- ✓ Rassemble-t-il plusieurs thématiques ? Ces dernières sont-elles équitablement réparties ?

DR(EA)²M

Cahier de projets de la CLDR: constat

- × Redondances de certains projets
- × De bonnes intentions plus que de projets concrets
- × Mutualisation de certains projets pour optimiser leurs moyens

RESTRUCTURATION DU CAHIER DE PROJETS EN PROPOSITION DE FICHES- PROJETS

41 intitulés de projets → **31 Fiches-projets + lot 0**

Nouveaux projets : 6

- Aménager la Place du Terminus à Mellet
- Création d'une maison des associations sur le site de la forge à Frasnes
- Maison de village avec une salle de grande capacité à Frasnes (si la convention MV Agricœur du 2ème PCDR ne se réalise pas)
- Création d'un lieu d'hébergement des mouvements de jeunesse à Rèves sur le site de l'Institut Sainte Marie
- Créer un lieu d'activité citoyenne, intergénérationnel et de service au 3b rue Jean-Baptiste Loriaux à Frasnes
- Créer un espace de stationnement polyvalent au complexe sportif

Projets fusionnés : 16

DR(EA)²M

RESTRUCTURATION EN FICHES PROJETS : LES FUSIONS

Cahier de projets	Fiches projets
5. Diversifier les canaux de communication pour promouvoir producteurs et commerçants locaux	Renforcer la communication communale (Charte graphique, application mobile, capsules vidéo…) et mettre en avant les atout du territoire (lot 1)
6. Créer une association de commerçants	
25. Mieux informer les citoyens sur les activités, services, emplois, lieux à leur disposition	
9. Développer un hébergement touristique adapté au profil de la commune	Développer un hébergement touristique adapté au profil de la commune et des parcours thématiques permettant de découvrir le territoire (lot 3)
24. Créer des parcours thématiques permettant de découvrir le territoire	
16. Valoriser les déchets localement : Repaircafé / Ressourcerie	Valoriser les déchets localement (Repair café/Ressourcerie) et sensibiliser aux bons comportements en matières de déchets (lot 1)
17. Sensibiliser aux bons comportements en matière de déchets	
26. Structurer l'offre culturelle et associative	Création d'une maison des associations sur le site de la forge à Frasnes (26. intégré à la fiche)(lot 3)
Nouveau - Création d'une maison des associations sur le site de la forge à Frasnes	

RESTRUCTURATION EN FICHES PROJETS : LES FUSIONS

Cahier de projets	Fiches projets
29. Développer des plaines de jeux proches des centres de villages	Aménager des lieux de convivialité dans les villages pour tous (lot 2)
30. Aménager des endroits où les aînés peuvent s'arrêter	
8. Accroître les échanges commerciaux et de services au niveau local	Créer une dynamique d'échange de services (SEL, volontariat, réseau solidarité, co-voiturage…)
34. Créer une bricothèque	
35. École des devoirs et rencontres intergénérationnelles	
38. Promouvoir l'autopartage et le covoiturage	
32. Créer un réseau de solidarité	

RÉPARTITION DES PROJETS PAR LOTS

Lot 0

Initiés durant l'élaboration du PCDR

9 projets

- Développer de nouveaux lieux de vente pour les producteurs locaux (GAL Pays des 4 Bras)
- Organiser des événements producteurs/consommateurs (GAL Pays des 4 Bras)
- Création d'un groupe et des activités « passeurs de mémoire »
- Améliorer l'efficience de l'éclairage public avec Ores
- Renouveler la flotte de véhicules communale par des véhicules plus propres (appel à projet Ministre De Bue)
- Informer les citoyens et les acteurs locaux sur les mesures d'économie d'énergie et favoriser les échanges d'expérience de ménages ayant innové en termes d'économie d'énergie (CPAS)
- Réponse à l'appel à projet « c'est ma ruralité » pour améliorer plaine de jeux de Wayaux
- Création d'un espace de co-accueillantes à la maison de village de Wayaux

RÉPARTITION DES PROJETS PAR LOTS

Lot 1

Court terme (à initier dans les 3 premières années de l'approbation du PCDR)

12 projets

- Renforcer la communication communale (charte graphique, application mobile, capsules vidéo…) et mettre en avant les atouts du territoire
- Développer les liaisons lentes depuis la N5 vers le centre de Frasnes
- Créer une dynamique d'échanges de services (SEL, volontariat, réseau solidarité, co-voiturage)
- Valoriser les déchets localement (Repaircafé / Ressourcerie) et sensibiliser aux bons comportements en matière de déchets
- Réhabiliter et mettre en valeur le petit patrimoine du territoire
- Aménager le parc de Dobbeleer
- Mieux exploiter les maisons de village
- Créer un espace de convivialité intergénérationnel au complexe sportif (plaine de jeux)
- Créer des jeux intervillages
- Créer un lieu d'activités citoyenne, intergénérationnel et de services au 3b Rue Jean-Baptiste Loriaux à Frasnes
- Valoriser des chemins et sentiers qui font découvrir la nature
- Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

RÉPARTITION DES PROJETS PAR LOTS : EXPLICATIONS

Fiches projets	Critères de programmation				N° de lot
	Impact sur la stratégie	Budget	Contraintes	Localisation	
Renforcer la communication communale (charte graphique, application mobile, capsules vidéo …) et mettre en avant les atouts du territoire	Axe : 1 - 2 - 3 - 4	€	+	Toute la commune	Lot 1
Développer les liaisons lentes depuis la N5 vers le centre de Frasnes	Axe : 1 - 3 – 4 - 5	€€	+	Entre N5 et centre-ville de Frasnes	Lot 1
Valoriser les déchets localement : Repaircafé / Ressourcerie et sensibiliser aux bons comportements en matière de déchets	Axe : 1 - 2 - 3 - 4	€€	++	Toute la commune	Lot 1
Réhabiliter et mettre en valeur le petit patrimoine du territoire	Axe : 2 - 3 - 4	€	+	Toute la commune	Lot 1
Valoriser des chemins et sentiers qui font découvrir la nature	Axe : 2 - 3 - 5	€€€	+++	?	Lot 1
Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique	Axe : 2 - 3 - 4 - 5	€€	++	Zone naturelle Rèves et Frasnes, site du Marais à Frasnes, La Mée à Villers-Perwin	Lot 1
Aménager le parc de Dobbeleer	Axe : 3 - 4 - 5	€€€	++	Le Parc de Dobbeler	Lot 1

RÉPARTITION DES PROJETS PAR LOTS : EXPLICATIONS

Fiches projets	Critères de programmation				N° de lot
	Impact sur la stratégie	Budget	Contraintes	Localisation	
Mieux exploiter les maisons de village	Axe : 3 - 4	€€	++	?	Lot 1
Aménager des endroits où les aînés peuvent s'arrêter	Axe : 3 - 4	€€	++	Toute la commune	Lot 1
Créer des jeux intervillages	Axe : 4	€	+	Toute la commune	Lot 1
Créer une dynamique d'échange de services (SEL, volontariat, réseau de solidarité, covoiturage)	Axe : 1 - 3 - 4 - 5	€€	++	Toute la commune	Lot 1
Créer un lieu d'activité citoyenne, intergénérationnel et de service au 3b rue Jean-Baptiste Loriaux à Frasnes	Axe : 1 - 3 - 4	€€	+	Complexe sportif de Frasnes	Lot 1

RÉPARTITION DES PROJETS PAR LOTS

Lot 2

Moyen terme (à initier dans les 6 premières années de l'approbation du PCDR)

9 projets

- Créer des logements innovants
- Aménager des lieux de convivialité dans les villages pout tous
- Développer un système de rang scolaire pour les écoles de l'entité
- Créer une maison de Village avec une salle de grande capacité à Frasnes
- Créer un espace de coworking centre de services
- Aménager l'ancienne Chaussée de Bruxelles à Mellet
- Aménager un lieu d'activité des mouvements de jeunesse à Rèves sur le site de l'Institut Sainte Marie
- Sécuriser la RN 567 (Rue Ernest Solvay) à Mellet
- Aménager l'ancienne Chaussée de Bruxelles à Frasnes

RÉPARTITION DES PROJETS PAR LOTS : EXPLICATIONS

Fiches projets	Critères de programmation				N° de lot
	Impact sur la stratégie	Budget	Contraintes	Localisation	
Création des logements innovants	3 - 4	€€€	++	Localisations possibles : • Frasnes (Château de Dobbeleer): logements intergénérationnels • Wayaux (maison de village): logement tremplin • Mellet (crèche) • Rèves (maison de village)	Lot 2
Créer un espace de coworking, centre de services	Axe : 2 - 5	€€	++	Cellule Solidarité Emploi (personnel déjà présent), maisons de villages, épicerie sociale…	Lot 2
Aménager des lieux de convivialité dans les villages pout tous	Axe : 3 - 4	€€€	++	Parc Dobbeleer, PCA, La Chapelle, place du terminus à Mellet	Lot 2
Développer un système de rang scolaire	Axe : 4 - 5	€	++	Ecoles de la commune	Lot 2
Maison de village avec une salle de grande capacité à Frasnes (si la convention MV Agricœur du 2ème PCDR ne se réalise pas)	Axe : 5	€€	+	Frasnes et sinon où ?	Lot 2
Création d'un lieu d'hébergement des mouvements de jeunesse à Rèves sur le site de l'Institut Sainte Marie	Axe : 3 - 4	€€	Propriété privée	Site de l'Institut Sainte Marie à Rèves	Lot 2
Sécuriser la RN 567 à Mellet pour améliorer la convivialité	Axe : 4 - 5	€€	Voiries régionales	Mellet	Lot 2

RÉPARTITION DES PROJETS PAR LOTS : EXPLICATIONS

Fiches projets	Critères de programmation				N° de lot
	Impact sur la stratégie	Budget	Contraintes	Localisation	
37 bis - Aménager l'ancienne chaussée de Bruxelles à Frasnes	Axe : 4 - 5	€€	Voiries	Chaussée de Bruxelles à Frasnes	Lot 2
37 bis - Aménager l'ancienne chaussée de Bruxelles à Mellet	Axe : 4 - 5	€€€	Voiries	Chaussée de Bruxelles à Mellet	Lot 2

RÉPARTITION DES PROJETS PAR LOTS

Lot 3

Long terme (à initier d'ici la fin de la validité du PCDR)

13 projets

- Créer un centre de formation « Terre en Rèves »
- Développer un hébergement touristique adapté au profil de la commune et des parcours thématiques permettant de découvrir le territoire
- Créer un hall relais agricole
- Développer le PPP en matière d'énergie avec les habitants
- Sécuriser les abords des lieux fréquentés
- Poursuivre la réalisation de liaisons lentes
- Développer des bornes CNG et l'utilisation du biogaz
- Reconvertir partiellement l'église de Frasnes
- Aménagement de la Place du Terminus à Mellet
- Créer d'une maison des associations sur le site de la forge à Frasnes
- Créer un espace de stationnement polyvalent au complexe sportif
- Aménager la liaison cyclable Rèves (la cadeau - recyparc)
- Réaménager la cité administrative

RÉPARTITION DES PROJETS PAR LOTS : EXPLICATIONS

Fiches projets	Critères de programmation				N° de lot
	Impact sur la stratégie	Budget	Contraintes	Localisation	
Centre de formation « Terre en Rèves »	Axe : 1 - 2 - 3 - 4	€€€	+++	Rèves	Lot 3
Créer un hall relais agricole	Axe : 1 - 3	€€€	++	?	Lot 3
Développer un hébergement touristique adapté au profil de la commune et créer des parcours thématiques permettant de découvrir le territoire	Axe : 1 - 2 - 3 - 4 - 5	€€€	++	?	Lot 3
Réaménager la cité administrative	Axe : 2 - 3 - 4	€€€	+++	?	Lot 3
Reconvertir partiellement l'église de Frasnes	Axe : 2 - 3 - 4	€€€	+++	Frasnes	Lot 3
Création d'une maison des associations sur le site de la forge à Frasnes	Axe : 1 - 3 - 4	€	+	Frasnes	Lot 3
Sécurisation des abords des lieux fréquentés	Axe : 3 - 5	€€	++	?	Lot 3
Poursuivre la réalisation de liaisons lentes	Axe : 3 - 4 - 5	€€€	+++	?	Lot 3

RÉPARTITION DES PROJETS PAR LOTS : EXPLICATIONS

Fiches projets	Critères de programmation				N° de lot
	Impact sur la stratégie	Budget	Contraintes	Localisation	
Développer des bornes CNG et l'utilisation du biogaz	Axe : 2 - 5	€€	++	Toute la commune	Lot 3
Créer un espace de stationnement polyvalent au complexe sportif	Axe : 1 - (4) – 5	€€	Terrains privés	Complexe sportif de Frasnes	Lot 3
Aménager la liaison cyclable Rèves (le cadeau - recyparc)	Axe : 5	€€	Maîtrise foncière ?	Rèves	Lot 3
Développer le PPP en matière d'énergie avec les habitants	Axe : 2 - 4	€€€	+++	?	Lot 3
Aménager la place du Terminus à Mellet	Axe : 5	€€€	+	Mellet	Lot 3

PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE LA NATURE

Sites aménagés, améliorables ou en cours

PCDN
LES BONS VILLERS

DGO 3

Avec le soutien de la Wallonie

10 ans de programme nature, aidez-nous à préparer les projets des 10 années prochaines

- Vous avez un projet, n'hésitez pas à nous en faire part….
- Vous êtes prêt à donner un peu de temps et vos bras pour entretenir des sites ou créer des projets, inscrivez-vous ici….
- Par consultation, quelques projets ont été définis, classer vos 3 priorités ci-dessous



Le site de la Flache
au pied du contournement de Frasnes

- Haie double rang avec traversée intérieure;
- Verger de conservation et pré fleuri
- Hôtel à insectes
- Zone humide
- (En projet 2017) Abri d'observation ornithologique

















La réserve didactique rue Hoebeke

- Haie double rang
- Mare (en réfection)
- Pré fleuri en fauche tardive
- Aulnaie
- Verger

Le jardin RODAVA
rue de Bruxelles à Rèves

- Pré fleuri en fauche tardive
- Hôtel à insectes et nichoirs
- En lien avec un apiculteur voisin









Le jardin du presbytère de Villers-Perwin –

Projet en cours

- Jardin potager à la française (plantes aromatiques et légumes anciens)
- Aménagement pour les auxilliaires de jardin
- Dédié à l'observation en lien avec l'école de Villers-Perwin, rue de l'Escaille
- Et à un espace calme en lien avec le projet « Ose le vert, Recrée ta cour » et à la non-violence
- Jeux « nature »

CLDR de Les Bons Villers_réunion plénière du 20/06/2018

MERCI DE VERIFIER VOS COORDONNEES !

Nom	Prénom	Rue/N°	Village	Email	Signature
BAYARD	Mickael	Rue Henri Loriaux, 68	FLG	mickael.bayard@gmail.com	
BETTE	Michel	Rue du Bragard, 8	Mellet	michel.bette@hotmail.com	Excusé
BOTTEMANNE	Vincent	Rue Léopold III , 4	FLG	v.bottemanne@gmail.com	
BUSSCHOTS	Colette	Chée de Bruxelles, 587	FLG	cbusschots@gmail.com	
CHARLES	Roger	Rue Solvay, 11	Mellet	charlesroger@live.be	Excusé
COLOMBANA	Jessy	Rue Wattimez-Haut 6	Rèves	jessycolombana@gmail.com	
DE WANDELER	Florent	Rue Léopold II, 26	FLG	fdewandeler@gmail.com	
DEGREVE	Laetitia	Rue de la Station 152B	Rèves	ldegreve@voo.be	Excusé
DESMIT	Anne-Laure	Rue Henri Loriaux, 58	FLG	al.desmit@gmail.com	
DESSOY	Marc	Rue de Fleurus, 70	Mellet	marc.dessoy@gmail.com	Excusé
DEWEZ	Céline	Avenue Stassart, 6	Mellet	titigrosminet_6@hotmail.com	Excusé
DEWEZ	Richard	Avenue Stassart, 6	Mellet	dewez.richard@gmail.com	Excusé
DIET	Régine	Champs de la Chapelle, 14	FLG	reginedieter@gmail.com	Excusée
EVRARD	Jocelyne	Chaussée de Bruxelles 142/1	Mellet	jocelyne.evrard@hotmail.fr	Excusé
GALLOY	Philippe	Rue Solvay, 47	Mellet	phil.galloy@gmail.com	
GREBAN DE St GERMAIN	Raphaël	Rue Alphonse Planche, 9	V-P	rgreban@skynet.be	Excusé
GRYSPEERT	Laurence	Rue de la Drève, 9	Wayaux	laurencegryspeert@hotmail.com	

GUEUR	Marie-Anne	Rue de la Drève, 8	Wayaux	magueur@hotmail.com	Excusée.
HANNAERT	Jozef	Rue Jean-Baptiste Loriaux 20A	FLG	jo.hannaert@busmail.net	Excusé
HENRARD	Charles	Rue de Bruxelles 92	Rèves	charles.henrard@skynet.be	
JANDRAIN	Marie	Rue du Tilleul, 34	V-P	jandrainmarie@yahoo.fr	Excusée
LAMBERT	Françoise	Rue Eugène Gilles 82A	FLG	fr.lambert@hotmail.be	Epeurée
LEFEVRE	Xavier	Chaussée de Bruxelles, 730	FLG	xalefevre1974@gmail.com	
LEMAITRE	Dominique	Rue Dominique Seret 5A	V-P	dominique_lemaitre@hotmail.com	Excusée
LINET	Joseph	Champ du Roux, 52	FLG	josephlinet@hotmail.com	Excusé
MATHIEU	Guy	Rue d'en Dessous 9A	Mellet	mathieu.jouniaux@gmail.com	
MERTENS	Bernard	Place de Frasnes, 11C	FLG	bernardmertens11b@hotmail.com	Excusé
MEUWIS	Jean-Pierre	Rue Jean-Baptiste Loriaux, 10	FLG	meuwis.mouchart@skynet.be	Excusé
MGHARI	Brahim	Rue de la Chapelle, 8	V-P	brahim.mghari@solidaris.be	Excusé
NICOLAS	Renaud	Ruelle du Coucou, 2	Rèves	renaud-nicolas@hotmail.com	
PARYS	Delphine	Place de Frasnes, 26	FLG	delparys@hotmail.com	
PIERRE	Isabelle	Rue Henri Loriaux, 42	FLG	isabelle.pierre@hotmail.com	
PILLER	Ursula	Place de Rèves, 8	Rèves	ursula.piller@gmail.com	
PLUMAT	Maïté	Place de Wayaux, 2	Wayaux	hellokitty-moi@hotmail.com	Excusée
POLISENA	Olympia	Chaussée de Bruxelles, 573	FLG	dehez.polisena@skynet.be	Excusée
ROBBERECHTS	Jonathan	Place de Wayaux, 2	Wayaux	jonrobberechts@gmail.com	
ROBERT	Stéphane	Rue Sart-Bas, 60	Rèves	robertste@hotmail.com	
ROCHETTE	Martine	Rue de Bruxelles 92	Rèves	henrard.martine@skynet.be	

SEPTEMBER	Raphaël	Rue Léopold II, 16	FLG	Raphseptember@gmail.com	Excusé
STEVENNE	José	Rue d'en Dessous 9	Mellet	jose_stevenne@hotmail.com	
THEYS	Marie-Claire	Rue Edouard Lacroix, 26	Wayaux	marieclaire.theys@gmail.com	
VAN DE WERVE	Hubert	Rue du Tilleul, 17	V-P	hubert.et.bernadette@gmail.com	Excusé
VAN DOORSLAER	Bernadette	Rue du Tilleul, 17	V-P	hubert.et.bernadette@gmail.com	Excusée
VAN LOOY	Sandra	Rue Sart-Bas 46A	Rèves	sandravanlooy@gmail.com	
VAN MECHELEN	Marcelle	Rue du Château 21	V-P	mavame@gmail.com	Excusé
VANDENBERGH	Jean-Marie	Place de Wayaux, 4	Wayaux	jmvdb@skynet.be	Excusé
VANHOLLEBEKE	Bernard	Rue Sart-Haut 1	Rèves	fermejolijean.vhb@gmail.com	Excusé
VERSET	Pierre-Yves	Rue Léopold II, 31	FLG	pharmacie.verset@gmail.com	Excusé
WALRAVENS	Denis	Chée de Bruxelles, 735	FLG	walravensdenis@gmail.com	Excusé
ALLART	Jean-Jacques	Chemin des bœufs, 4	FLG	jjallart@gmail.com	
ART	Jean-Luc	Rue Léopold III, 8a	FLG	artjl@skynet.be	
BARRIDEZ	Patrick	Rue Champ du Monceau, 12	V-P	pbarridez@skynet.be	
BRETON	Jérôme	Rue Ernest Solvay, 27	Mellet	jeromebret@hotmail.com	Excusé
CHARLET	Christèle	Rue Henri Loriaux, 46	FLG	c.charlet@hotmail.com	
CORBISIER-LORIAU	Marie-Cécile	Rue Gaston Boudin, 12	V-P	residence.corbisier@belgacom.net	Excusée
MATHELART	Anne	Rue Dominique Seret, 16	V-P	amathelart@gmail.com	
MEGALI	Henri	Rue de Pont-à-Migneloux, 56	Wayaux	megalihenri@gmail.com	
VANHOLLEBEKE-MEURS	Noëlle	Rue Sart Haut, 1	Rèves	noelle.vhb@busmail.net	
WART	Emmanuel	Drève de la Source, 1	FLG	emmanuel.wart@lesbonsvillers.be	Excusé

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Le 22 janvier 2019 – procès-verbal de la séance plénière

Présents :
Pour la CLDR : le Bourgmestre-président et 33 membres (liste jointe)
Pour l'Administration communale : Delphine Deblaer, Laurent Periquet, Thomas Genin
Pour la Fondation Rurale de Wallonie (Organisme d'accompagnement): Martine Gilles, Dimitri Phukan
Excusés :
Pour la CLDR : 10 membres (liste jointe)
Pour le SPW-DGO3 : Louis Nicodème

Ordre du jour

- ✓ Réflexion sur les fonctions du site Agricœur
- ✓ **Restructuration du cahier de projets en fiches-projets**
- ✓ **Programmation des fiches projets en lots 0-1-2-3**
- ✓ Divers, agenda

Les annexes à ce pv et tous les documents de travail de la CLDR se trouvent en ligne sur
www.lbv2030.info/cldr

---

1. PV de la réunion du 20/06/2018, approuvé en séance.

2. Accueil, par Mathieu Perin, Bourgmestre et président de la CLDR.

3. Evolution de la composition de la CLDR, par Martine Gilles, FRW

La CLDR est composée de maximum 30 membres effectifs et 30 suppléants (cf décret relatif au développement rural).
La CLDR acte en séance 11 membres démissionnaires :

1. Bernard Mertens (Frasnes) – courrier de démission
2. Delphine Parys (Frasnes) – 3 absences consécutives non excusées
3. Laurence Grijspeert (Wayaux) – 3 absences consécutives non excusées
4. Marie-Anne Gueur (Wayaux) – courrier de démission
5. Jonathan Robberechts (Wayaux) – 3 absences consécutives non excusées
6. Marie-Claire Theys (Wayaux) – 3 absences consécutives non excusées
7. Marie Jandrain (Villers-Perwin) – conseillère communale

8. Dominique Lemaître (Villers-Perwin) – courrier de démission
9. Sylvie Leruth (Mellet) – courrier de démission
10. Brahim Mghari (Villers-Perwin) - conseiller communal
11. Nicolas Renaud (Rèves) - 3 absences consécutives non excusées

Appel à candidatures pour le r**emplacement des citoyens démissionnaires de la CLDR :**

- Site internet communal et Les Bons Villers & Nous
  - Clôture candidatures le 31/01/19
  - Formulaire de candidatures sur www.lesbonsvillers.be ou auprès de Delphine Deblaer

Désignation de 10 membres du Conseil communal le 19/02/19.

4. Réflexions de la CLDR sur le devenir du site Agricoeur

Présentation (voir annexe 1 - ppt) par Martine Gilles, FRW, d'un rétroacte de la fiche-projet initiale du 2è PCDR datant de 2004 et des projets conventionnés par des subventions du Développement Rural depuis 2005 jusque 2014.

Ci-dessous le tableau récapitulatif des montants financiers sur le site Agricoeur

Phase	Coût	Subventions		Part communale	Remarque
Acquisition site	815.000	652.000	Wallonie – DR	163.000	
Logements familles nombreuses	95.500	95.500	Société Wallonne du Logement		
Atelier rural	1.600.000	1.136.000	Wallonie – DR	464.000	
Maison de village	2.393.600 (Prévision)	1.196.800	Wallonie – DR	1.196.800	Possibilité de revoir taux de subsidiation DR (50% ➔ 80% ou 60%)
Abords maison de village - parking	647.950 (Prévision)	323.975	Wallonie – DR	323.975	
TOTAL	5.552.050	3.404.275		2.147.775	

Présentation (voir annexes 2-2b-3) des plans d'aménagement de la maison de village et des abords avec la zone de stationnement, par Thomas Genin, service Travaux.

Réflexions de la CLDR suite aux présentations

- Attention à l'aménagement de la connexion de la zone de stationnement sur la N5.
- Est-il envisageable de faire cohabiter une fonction atelier rural et maison de village dans le même bâtiment en phasant les activités (différentes plages horaires pour les fonctions) ?
- La maison de village sera un lieu prestigieux, les associations y auront-elles accès ?
- Pourquoi ne pas proposer d'autres types de projets à Agricœur, par exemple, un lieu dédié à la transition, aux circuits courts… ?
- Quel est le timing prévu pour la prise de décision finale à propos du devenir du site ? Quand la Commune prendra-t-elle une décision ?
- Le parking sera-t-il végétalisé et perméable aux eaux de pluie ? Ce serait dommage d'artificialiser davantage le site.
- L'occupant de l'atelier rural a-t-il un droit de préemption pour l'achat du bâtiment ? Si oui, quelles en sont les conditions ?
- Comment a-t-on défini la nécessité d'une salle de 300 places pour l'entité ?
- Le parking pourra accueillir un chapiteau. N'est-ce pas une alternative suffisante pour accueillir 300 personnes ?
- Quelles sont les modalités prévues dans la convention d'occupation de l'atelier rural ?
- Les finances communales permettent-elles de réaliser ce projet ?

Les membres de la CLDR seront invités à visiter un samedi matin l'intérieur de l'atelier rural Agricœur.

5. Définition des fiches-projets pour le 3è PCDR et proposition de répartition en lots

L'Auteur DREA2M explique la restructuration des projets (fusions, ajouts, suppressions) à partir du cahier de projets validé par la CLDR.
Cela aboutit à une proposition de 31 fiches-projets (voir annexe 4).

Questions de la CLDR par rapport à cette restructuration des projets

- D'où viennent les nouveaux projets ? *Il s'agit du résultat d'un processus de co-construction souhaité dans le cadre de l'élaboration d'un PCDR. En effet, les services communaux et le nouveau Collège communal ont été invités à donner des idées de projets notamment en lien avec les autres plans communaux tels que le plan de cohésion sociale, le plan communal de développement de la nature, le plan d'actions énergie durable.*
- Quelle localisation pour le nouveau projet : aire polyvalente de stationnement au complexe sportif, car il n'y a pas de propriété communale ? *Effectivement, il faudra passer par une acquisition de parcelle et donc, le projet est placé en lot 3 (sous forme d'intention).*

- Pourquoi de pas localiser les projets nouveaux sur le site Agricœur (multifonctionnalité) ? *C'est une possibilité*.
- Pour la localisation du projet de maison des associations, plutôt que le site de La Forge, penser au site Agricœur ?

L'Auteur DREA2M explique la proposition de répartition des projets en lots de programmation (voir annexe 5).

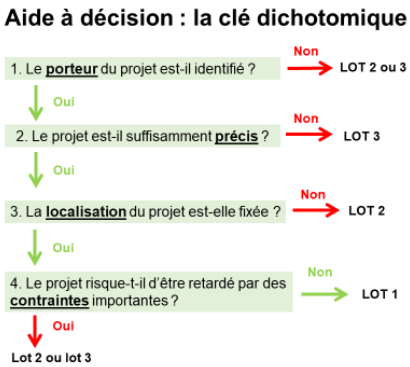
Il y 4 types de lots :
Lot 0 : projets initiés durant l'élaboration du PCDR
Lot 1 : projet à court terme (≈ possible à initier dans les 3 ans)
Lot 2 : projet à moyen terme (≈ dans les 6 ans)
Lot 3 : projet sur le long terme

<u>Les critères de programmation</u> :
L'impact sur la stratégie, l'appréciation budgétaire, les contraintes pour la mise en œuvre, la localisation
Il faut aussi pour chaque projet se poser les questions suivantes :

- ✓ Quel impact pour le territoire (nombre de citoyens concernés) ?
- ✓ Y-a-t-il un ou des porteurs pour la mise en œuvre du projet ?
- ✓ La localisation est-elle fixée ?
- ✓ La Commune a-t-elle la maîtrise foncière ?
- ✓ L'ampleur du coût estimé de la réalisation et le budget nécessaire?
- ✓ Y-a-t-il une urgence ?
- ✓ Existe-t-il des contraintes (techniques ou juridiques)? Sont-elles fortes ?
- ✓ Rassemble-t-il plusieurs thématiques ? Ces dernières sont-elles équitablement réparties ?

<u>Deux grilles de lecture pour aider la CLDR.</u>





D'ici à la prochaine réunion plénière, la CLDR est invitée à remettre individuellement un avis sur la répartition des projets en lots.

<u>Méthodologie proposée pour ce travail individuel</u>

- Parcourir la programmation proposée

- Vérifier si les projets du lot 1 remplissent bien toutes les conditions pour une mise en œuvre à court terme
    - Le porteur de projet est identifié
    - Le projet est précis
    - La localisation est connue
    - Pas de contraintes « bloquantes »
- Vérifier que les lots sont équilibrés
    - Equilibre des thèmes
    - Equilibre budgétaire entre les lots
    - Notion d'urgence?
- Proposer des modifications (si nécessaire) et les argumenter

6. Suivi des Groupes Action
    - Passeurs de mémoire (prochaine réunion en mars)
    - Communication associative (une commission communale pour les associations va être installée et va prendre le relais du GA)
    - Guide de bonne entente rurale (diffusion en juin dans le bulletin communal)
    - Inventaire des sentiers (suivi avec le GAL)

7. Agenda et divers

Information sur l'appel à projet « c'est ma ruralité » (clôture le 15/03/19).
Personne de contact pour aider à remplir un dossier de candidature : Laurent Périquet, responsable du service de Cohésion sociale.

Prochaine réunion plénière de la CLDR le mercredi 20 février 2019

Pour le secrétariat de la CLDR,

Martine Gilles & Dimitri Phukan
Fondation Rurale de Wallonie (FRW)

Ensemble, pour des villages vivants

Réunion de la CLDR

Commission Locale de Développement Rural



22 janvier 2019

Commune de Les Bons Villers

Opération de Développement Rural

Au menu de ce soir



1. **Approbation du PV 20/06/2018**
2. **Composition de la CLDR**
3. **Réflexions sur le devenir du site Agricoeur**
4. **Définition des fiches projets + programmation par lots**
5. **Suivi groupes action**
6. **Divers, agenda**

2. Composition CLDR (max 30 effectifs et 30 suppléants)

✓ 11 membres démissionnaires à acter :

- Bernard Mertens (Frasnes) – démission
- Delphine Parys (Frasnes) – absence
- Laurence Grijspeert (Wayaux) – absence
- Marie-Anne Gueur (Wayaux) – démission
- Jonathan Robberechts (Wayaux) – absence
- Marie-Claire Theys (Wayaux) – absence
- Marie Jandrain (Villers-Perwin) – conseillère communale
- Dominique Lemaître (Villers-Perwin) – démission
- Sylvie Leruth (Mellet) – démission
- Brahim Mghari (Villers-Perwin) - conseiller communal
- Nicolas Renaud (Rèves) - absence

✓ 39 membres (16 femmes - 23 hommes)

FLG :	***16***
Mellet :	***9***
Rèves :	***8***
Villers :	***4***
Wayaux :	***2***

→ **11 places disponibles**



✓ 10 conseillers communaux renouvelés le 21/01/2019

Présidence : Bourgmestre

Remplacement des citoyens démissionnaires de la CLDR

- **Appel à candidatures**

  Site internet communal et Les Bons Villers & Nous

- **Clôture candidatures** le 31/01/19

- **Formulaire de candidatures** sur www.lesbonsvillers.be ou auprès de Delphine Deblaer

- **Désignation** des nouveaux membres en séance du Conseil communal du 19/02/19

3. Réflexions sur le devenir du site Agricoeur



Site Agricoeur (rétroactes)

Intitulé de la fiche-projet du 2è PCDR :

Création d'un pôle de développement d'attractivité au centre de Frasnes-lez-Gosselies (Agricoeur)

Projet de départ (en 2004):

- *redynamiser le centre du village de Frasnes après le contournement en créant un cœur de village,*
- *créer des logements locatifs pour jeunes et personnes âgées,*
- *créer des ateliers ruraux permettant aux jeunes d'entreprendre et de s'installer dans la commune,*
- *créer une unité de biométhanisation et de réseau de chaleur,*
- *créer une petite piscine pour les enfants.*

L'objectif du projet est de créer un pôle économique et de cohésion sociale au centre d'une entité à caractère agricole.

Acquisition en 2006
une surface totale de 3 ha 19 a 03 ca

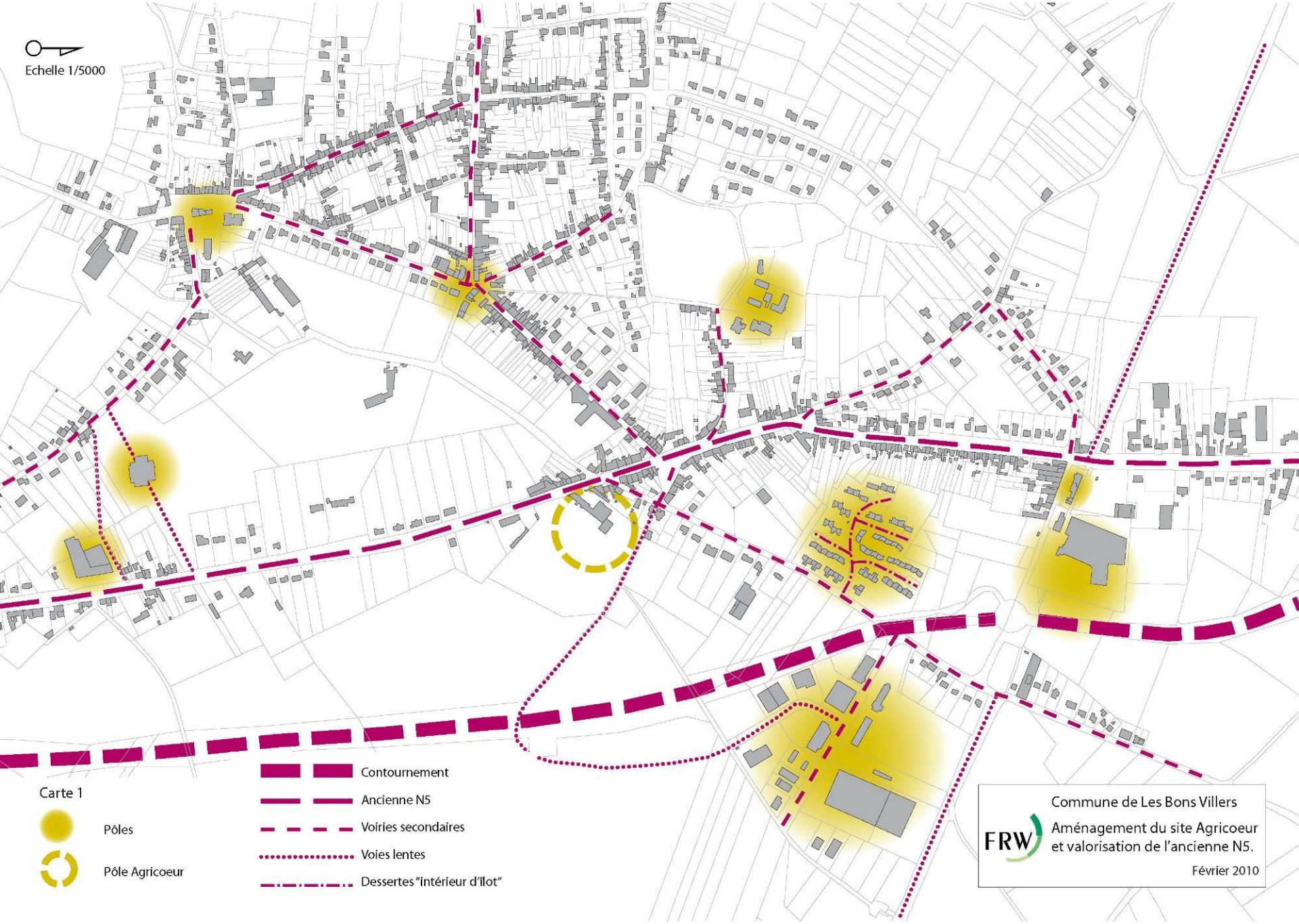
Coût : 815.000 € (subsidié à 80% par convention DR 2005)

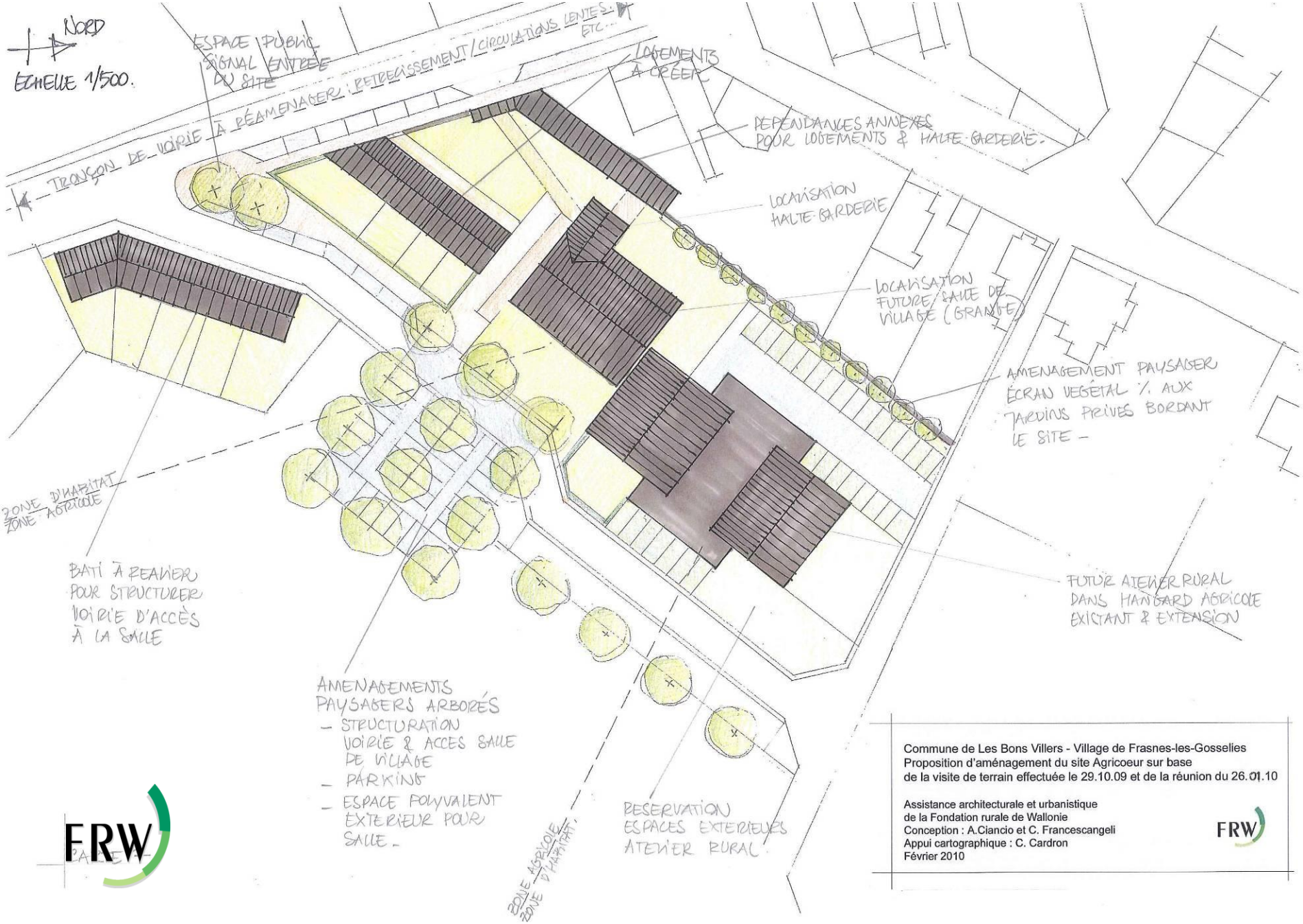


Vue avant (depuis la traversée N5)



Vue arrière (depuis le contournement de la N5)


Echelle 1/5000
Carte 1
Pôles
Pôle Agricoeur
Contournement
Ancienne N5
Voiries secondaires
Voies lentes
Dessertes "intérieur d'îlot"
Commune de Les Bons Villers
Aménagement du site Agricoeur
et valorisation de l'ancienne N5.
Février 2010



Commune de Les Bons Villers - Village de Frasnes-les-Gosselies
Proposition d'aménagement du site Agricoeur sur base
de la visite de terrain effectuée le 29.10.09 et de la réunion du 26.01.10

Assistance architecturale et urbanistique
de la Fondation rurale de Wallonie
Conception : A.Ciancio et C. Francescangeli
Appui cartographique : C. Cardron
Février 2010

Aménagement de 3 logements pour familles nombreuses dans corps logis

Coût : 97.500 € (subside 100 % par Société wallonne du Logement)



Aménagement d’un atelier rural à partir du hangar agricole

Coût : 1.600.000 € (infrastructure)

Subside plafonné à 900.000 € (+ 236.000 €)
(convention DR 2007 et avenant 2019)



Aménagement d'un atelier rural (avec aire de stationnement)

Superficie 1172 m2 + 3820 m² de surface extérieure

- Première demande d'installation en 2008 (abandonnée): projet d'économie sociale pour la production de repas sous-vide
- Inauguration en octobre 2013 et installation de l'institut CBRNE
- Signature d'une nouvelle convention d'occupation pour 6 ans (décembre 2015)




AVON
AVON
AM12
UVRY
UVRY
UVRY


IT'S AMAZIN
WHAT YOU CAN
HEN YOU KN
YOU AR





Projet de maison de village dans ancienne grange



La maison de village sur le site Agricoeur doit répondre aux besoins suivants(cf CLDR) :

- une grande salle polyvalente pour accueillir 300 personnes
- le développement d'une économie locale avec la valorisation des produits du terroir.

L'ancienne grange, l'annexe et le bâtiment conjoint représentent environ 1200 m2.

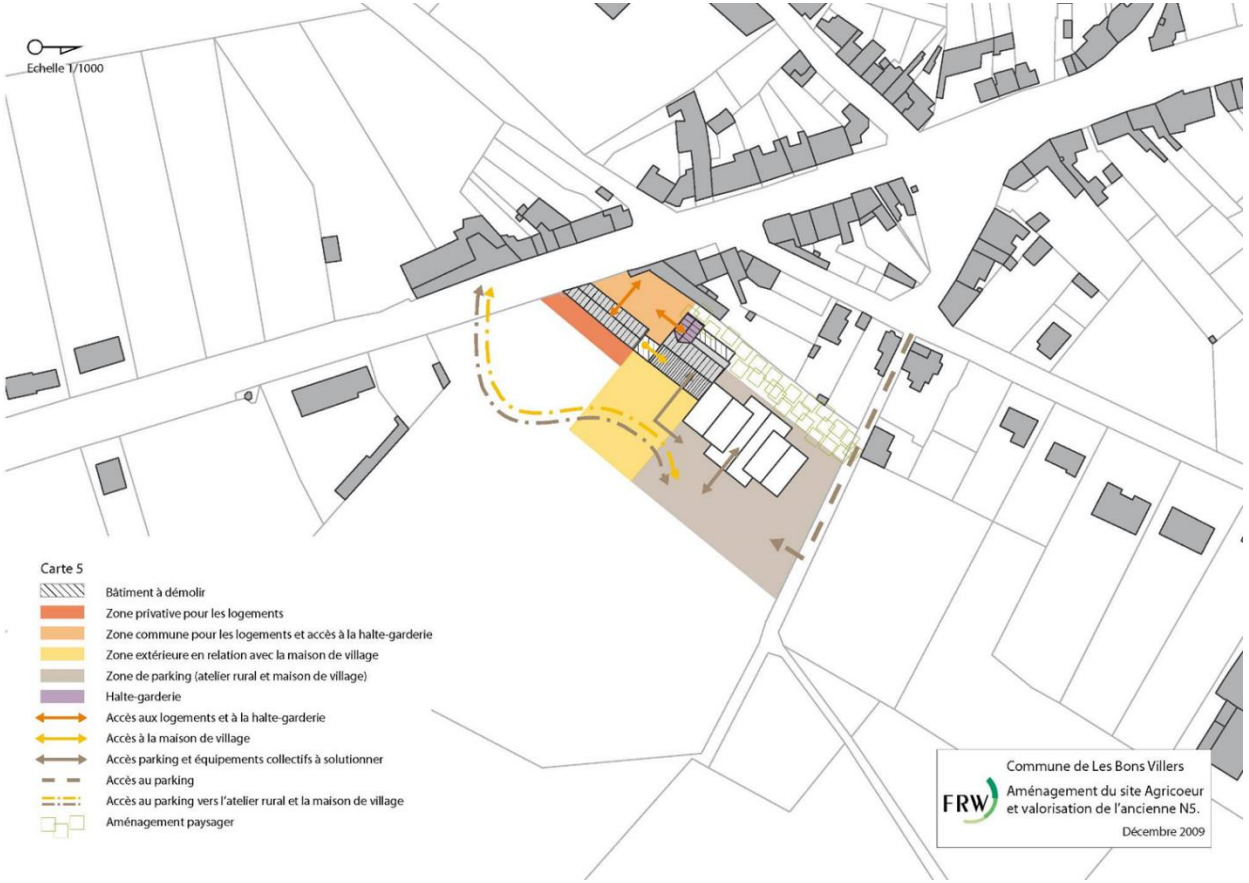
Projet de maison de village dans ancienne grange



Coût estimé de départ : 1.975.500 € (subsidié à 50% par convention DR 2014)

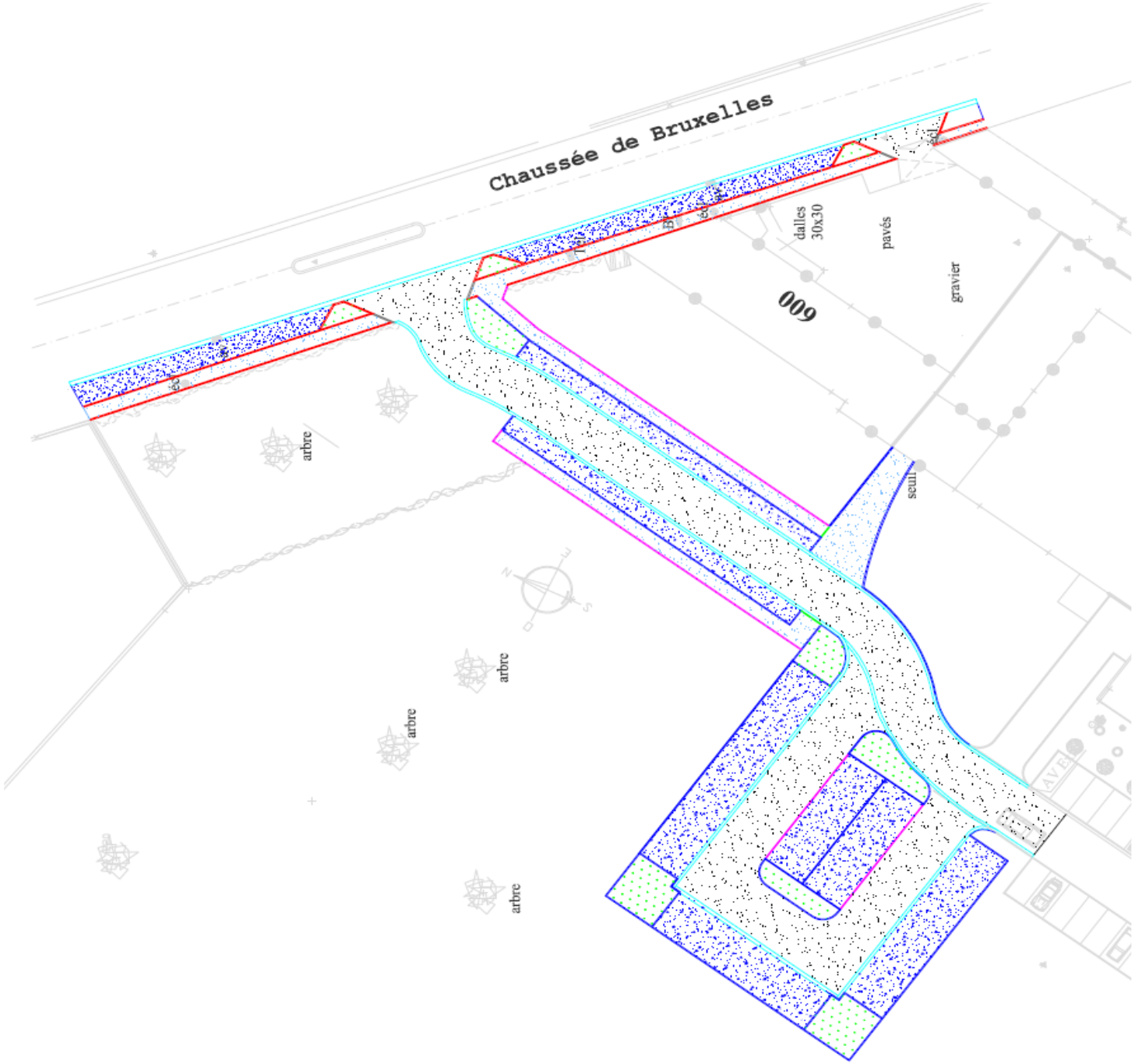
Coût projeté actuel : 2.393.600 € (subsidié à 50% par avenant DR à la signature du ministre)

Projet d'aménagement des abords (stationnement et accès mobilité douce)



Coût estimé de départ : 479.164 € (subsidié à 50% par convention DR 2014)

Coût projeté actuel : 647.950 € (subsidié à 50% par avenant DR à la signature du ministre)


Chaussée de Bruxelles
009
dalles 30x30
pavés
gravier
seuil
arbre
arbre
arbre
arbre
AVE

Agricœur

Phase	Coût	Subventions		Part communale	Remarque
Acquisition site	815.000	652.000	Wallonie – DR	163.000	
Logements familles nombreuses	95.500	95.500	Société Wallonne du Logement		
Atelier rural	1.600.000	1.136.000	Wallonie – DR	464.000	
Maison de village	2.393.600 (Prévision)	1.196.800	Wallonie – DR	1.196.800	Possibilité de revoir taux de subsidiation DR (50% ➔ 80%)
Abords maison de village - parking	647.950 (Prévision)	323.975	Wallonie – DR	323.975	
TOTAL	5.552.050	3.404.275		2.147.775	

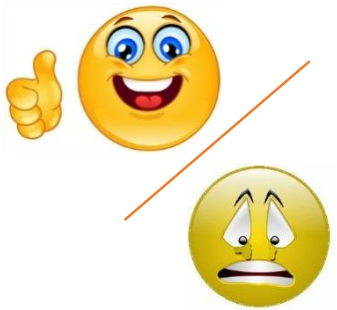
4. Définition des fiches projets + programmation par lots



Elaboration du PCDR

Groupes de Travail (GT)

Quels sont les grands enjeux pour Les Bons Villers demain?



Le diagnostic partagé

Les premières idées de projets



Priorités ?

Impacts ?

Contraintes ?

Moyens ?

Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

5. Programmation des fiches projets par lots



Court terme

Fiches détaillées:

- porteur de projet
- Affectation
- localisation
- budget

Moyen terme

Fiches partielles:
pas d'estimation budgétaire

Long terme

Fiches partielles:
liens avec la stratégie

Construire une programmation cohérente ? Le mode d'emploi ….

1ier niveau de lecture

Porteur de projet?

Projet précis ?

Localisation ?

Contraintes « bloquantes »?

2ième niveau de lecture

Equilibre des thèmes ?

Equilibre budgétaire entre lots?

Notion d'urgence ?



Aide à décision : la clé dichotomique

1. Le **porteur** du projet est-il identifié ?

Non → **LOT 2 ou 3**

Oui ↓

2. Le projet est-il suffisamment **précis** ?

Non → **LOT 3**

Oui ↓

3. La **localisation** du projet est-elle fixée ?

Non → **LOT 2**

Oui ↓

4. Le projet risque-t-il d'être retardé par des **contraintes** importantes ?

Non → **LOT 1**

Oui ↓

Lot 2 ou lot 3

Travail individuel



1. **Parcourir la programmation proposée**

2. **Vérifier si les projets du lot 1 remplissent bien toutes les conditions pour une mise en œuvre à court terme**
   - Le porteur de projet est identifié
   - Le projet est précis
   - La localisation est connue
   - Pas de contraintes « bloquantes »

3. **Vérifier que les lots sont équilibrés**
   - Equilibre des thèmes
   - Equilibre budgétaire entre les lots
   - Notion d'urgence?

4. **Proposer des modifications** (si nécessaire) **et les argumenter**

Suivi groupes action



- Passeurs de mémoire
- Communication associative
- Guide de bonne entente rurale
- Chemins et sentiers (avec le GAL)

Divers

Appel à projet « ***c'est ma ruralité*** »

Axe 1 créons des espaces de convivialité et de rencontre

➔ *À destination des Communes*

- 15.000 Euro max (80% financement)

Axe 2 une ruralité vivante pour notre tissu associatif

➔ *À destination* ASBL + associations de fait

- Soutien création ou consolidation groupes d'achats alimentaires (1000 Euro/500 Euro)
- Projets innovants et immatériels : intergénérationnels, bien-être et convivialité, mémoire, transmission connaissances (max 2.500 Euro)

Clôture : 15/03/19

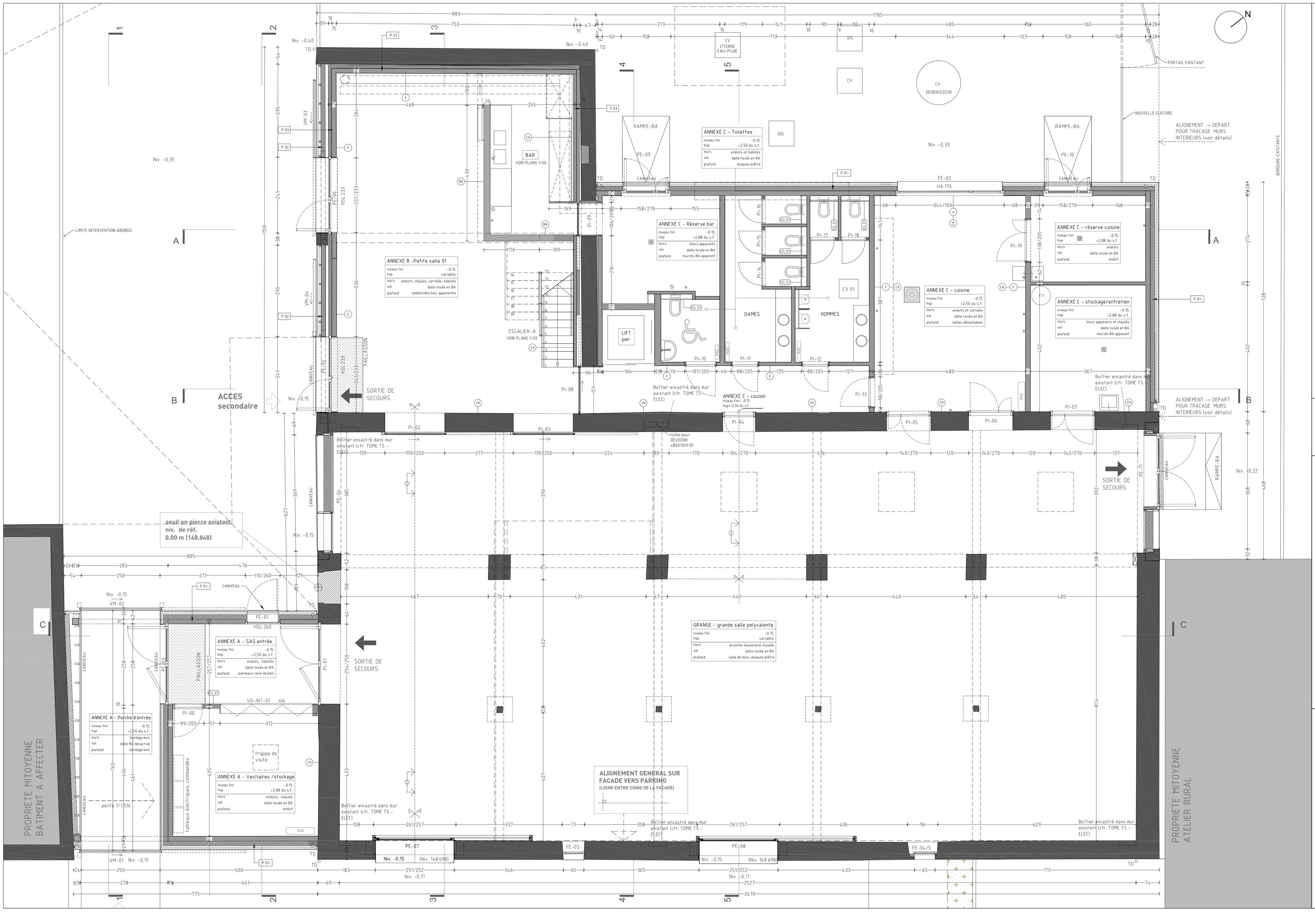
CLDR_Agenda

- **Samedi 16/02 (à confirmer)**

Visite du site Agricoeur

- **Mercredi 20/02** (19h30 Rèves)

Réunion plénière CLDR



LEGENDE MATERIAUX - plans

- nouvelles maçonneries
- anciennes maçonneries
- Béton armé
- isolation - laine minérale
- isolation - PU
- bardage en tôle ondulée
- alignement entre deux éléments

COMPOSITION / SOL/ (voir plans de détails)

S -01
-dalle béton lissée 15cm
-PE
-isolant PU 10cm
-PE
-sable stabilisé 10 cm
-empierrement 20cm

S -02/03
-dalle béton lissée 10cm
-isolant PU 10cm
-PE
-radier BA 25cm (S02) 20cm(S03)
-PE
-sable stabilisé 10 cm
-empierrement 20cm

S -04
-plancher bois
-panneaux de bois 18mm
-feutre
-panneaux de bois 22mm
-structure (cfr. tome stab)

S -05
-plancher bois
-chape ciment 60 mm
-isolation 50mm
-panneaux de bois 22mm
-structure (cfr. tome stab)

S -06
-plancher bois
-chape ciment 80 mm
-feutre
-dalle BA (cfr. tome stab)

S -07
-revêtement vynile/ carrelage
-chape ciment 80 mm
-hourdis BA + chape de compression (cfr. tome stab)

COMPOSITIONS / TOITURES / (voir plans de détails)

C 01 (a) et (b)
-couverture en ardoises artificielles (contre lattes et liteaux)
-sous-toiture (a)-panneau en fibres de bois, (b)-membrane souple
-isolant laine minérale: 14 cm entre la structure des chevrons
-pare vapeur
-plafond suspendu stable au feu EI - plaques de plâtre 18mm + panneaux de laine de bois 25mm (avec 60mm de laine de roche)

C 02 (a) et (b)
-Couverture en tôle métallique ondulé
- double structure croisée de support
-sous-toiture membrane souple
-isolation laine minérale 24 cm entre structure bois
-structure (a) fermettes préfab - (b) pannes+fermes
-pare vapeur
-faux plafond en plaques de plâtre RE30 ou 60

COMPOSITIONS / PAROIS EXTERIEURES /

P 01
-Bardage en tôle métallique ondulé
-structure croisée de support
-isolation laine minérale 15 cm entre structure bois
-maçonnerie et finition intérieure

P 02
-Bardage en tôle métallique ondulé
-structure croisée de support sur maçonnerie de doublage

P 03 (doublage intérieur)
-mur existant
-coulisse (variable)
-laine minérale - 10 cm
-blocs béton 9 ou 14 cm + finition intérieure

FINITIONS INTERIEURES

- CH chaulé
- BA béton apparent
- E enduit
- EL.PL contre cloison plaques de plâtre
- CA carrelage
- EL.ST contre cloison panneaux stratifiés et planches devissables
- PS.PL plafond suspendu - plaques de plâtre
- PS.PB plafond suspendu - panneaux fibres de bois

Remarques importantes:
-Les côtes et niveaux, renseignés aux plans, sont donnés à titre indicatif. L'Entrepreneur est tenu de prendre et vérifier ses propres mesures.

-Les plans généraux sont complétés par une série de plans de détails. L'entrepreneur est tenu de consulter l'ensemble des documents fournis par les auteurs de projet

-Le niveau 0.00m (=148.848) de référence est le niveau pris sur le seuil en pierre existant de la baie de porte vers l'ancienne cave

Note générale pour les portes et fenêtres vitrées:
La représentation, sur les plans, des vitrages est uniquement indicative. Seules les prescriptions reprises aux cahiers des charges sont à suivre.

Auteurs de projet:

architecture
BINARIO ARCHITECTES s.c.v. sprl
DELPHINE PETERS et ANDREA TENUTA
23, Quai Mativa 4020 Liège
T./ F.+32 04 344 53 00
info@binoharchitectes.com

Sous-traitants:

stabilité
Stabili.D sprl
Rue de Herve 241 - 4030 Grivegnée
t.: + 32 4 341 16 00
d.schumer@stabilid.be

Techniques spéciales
Detang Engineering sprl
Rue Johannes Gutenberg 11 - 1402 Nivelles
t.: + 32 67 49 33 40
f.: + 32 67 49 33 59
info@detang.be

Acoustique
BANP sprl
Avenue de l'observatoire 128 - 4000 Liège
t.: + 32 4 254 32 52
f.: + 32 4 254 32 23
info@banp.be

Maitrise d'ouvrage:

Commune de Les Bons Villers
Place de Frasnes, n°9 - Les Bons Villers 6210
Tel# +32 071 858 114
@/ thomas.gerin@lesbonsvillers.be

Projet:

Dossier n°029-201705 - Aménagement d'une Maison de Village dans l'ancienne grange du site Agricoeur

Site Agricoeur
Chaussée de Bruxelles n°600 - 6210 Frasnes-lez-Gosselies
CADASTRE 10N/FR-L-G05/SECTION B/161K

Plans:
PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE
échelle 1:50

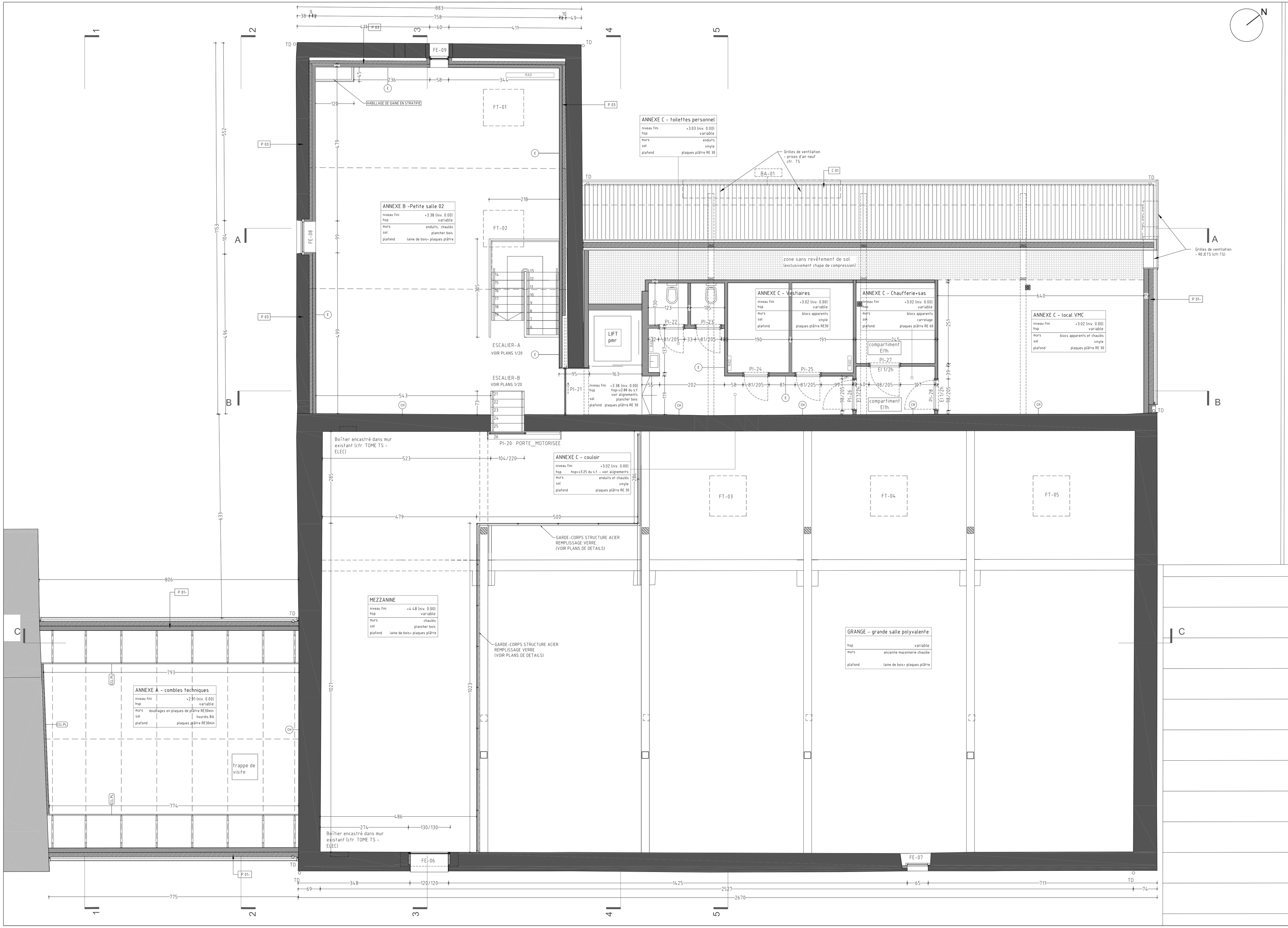
Stade:	Indice:	Date:	Plan:
ADJUDICATION	A	27/06/2017	AR 02

Objet de la modification - La dernière modification annule et remplace tout autre plan
Indice - date - type de modification

Réservé à l'Administration:

Traité par:

Signatures:
Maitrise d'ouvrage:
Auteur de projet:
Entrepreneur:



LEGENDE MATERIAUX - plans

- nouvelles maçonneries
- anciennes maçonneries
- Béton armé
- isolation - laine minérale
- isolation - PU
- bardage en tôle ondulée
- alignement entre deux éléments

COMPOSITION / SOL/ (voir plans de détails)

S -01
-dalle béton lissée 15cm
-PE
-isolant PU 10cm
-PE
-sable stabilisé 10 cm
-empierrement 20cm

S -02/03
-dalle béton lissée 10cm
-isolant PU 10cm
-PE
-radier BA 25cm (S02) 20cm(S03)
-PE
-sable stabilisé 10 cm
-empierrement 20cm

S -04
-plancher bois
-panneaux de bois 18mm
-feutre
-panneaux de bois 22mm
-structure (cfr. tome stab)

S -05
-plancher bois
-chape ciment 60 mm
-isolation 50mm
-panneaux de bois 22mm
-structure (cfr. tome stab)

S -06
-plancher bois
-chape ciment 80 mm
-feutre
-dalle BA (cfr. tome stab)

S -07
-revêtement vynile/ carrelage
-chape ciment 80 mm
-hourdis BA + chape de compression (cfr. tome stab)

COMPOSITIONS / TOITURES / (voir plans de détails)

C 01 (a) et (b)
-couverture en ardoises artificielles (contre lattes et liteaux)
-sous-toiture (a)-panneau en fibres de bois, (b)-membrane souple
-isolant laine minérale: 14 cm entre la structure des chevrons
-pare vapeur
-plafond suspendu stable au feu 1h - plaques de plâtre 18mm + panneaux de laine de bois 25mm (avec 60mm de laine de roche)

C 02 (a) et (b)
-Couverture en tôle métallique ondulé
- double structure croisée de support
-sous-toiture membrane souple
-isolation laine minérale 24 cm entre structure bois
-structure (a) fermettes préfab - (b) pannes+fermes
-pare vapeur
-faux plafond en plaques de plâtre RE30 ou 60

COMPOSITIONS / PAROIS EXTERIEURES /

P 01
-Bardage en tôle métallique ondulé
-structure croisée de support
-isolation laine minérale 15 cm entre structure bois
-maçonnerie et finition intérieure

P 02
-Bardage en tôle métallique ondulé
-structure croisée de support sur maçonnerie de doublage

P 03 (doublage intérieur)
-mur existant
-coulisse (variable)
-laine minérale - 10 cm
-blocs béton 9 ou 14 cm + finition intérieure

FINITIONS INTERIEURES

- CH chaulé
- E enduit
- CA carrelage
- BA béton apparent
- CL.PL contre cloison plaques de plâtre
- CL.SS contre cloison panneaux stratifiés et planches dvvissables
- PS.PL plafond suspendu - plaques de plâtre
- PS.PB plafond suspendu - panneaux fibres de bois

Remarques importantes:
-Les côtes et niveaux, renseignés aux plans, sont donnés à titre indicatif. L'Entrepreneur est tenu de prendre et vérifier ses propres mesures.

-Les plans généraux sont complétés par une série de plans de détails. L'entrepreneur est tenu de consulter l'ensemble des documents fournis par les auteurs de projet

-Le niveau 0.00m (+148.84ß) de référence est le niveau pris sur le seuil en pierre existant de la baie de porte vers l'ancienne cave

Note générale pour les portes et fenêtres vitrées:
La représentation, sur les plans, des vitrages est uniquement indicative. Seules les prescriptions reprises aux cahiers des charges sont à suivre.

Auteurs de projet:

architecture
BINARIO ARCHITECTES s.civ. sprl
DELPHINE PETERS et ANDREA TENUTA
23, Quai Mativa 4020 Liège
T / F +32 04 344 53 00
info@binkrkoarchitectes.com

Sous-traitants:

stabilité
Stabili.D sprl
Rue de Herve 241 - 4030 Grivegnée
t: + 32 4 341 16 00
d.schumen@stabilid.be

Techniques spéciales
Detang Engineering sprl
Rue Johannes Gutenberg 11 - 1402 Nivelles
t: + 32 67 49 33 40
f: + 32 67 49 33 59
info@detang.be

Acoustique
BANP sprl
Avenue de l'observatoire 126 - 4000 Liège
t: + 32 4 254 32 52
f: + 32 4 254 32 23
info@banp.be

Maitrise d'ouvrage:

Commune de Les Bons Villers
Place de Frasnes, n°9 - Les Bons Villers 6210
Tel/ + 32 071 858 114
@/ thomas.gerin@lesbonsvillers.be

Projet:

Dossier n°029-201705 - Aménagement d'une Maison de Village dans l'ancienne grange du site Agricoeur

Site Agricoeur
Chaussée de Bruxelles n°600 - 6210 Frasnes-lez-Gosselies
CADASTRE 10IV/FR-L-GOS/SECTION B/161K

Plans:
PLAN DE L'ETAGE
échelle 1:50

Stade:	Indice:	Date:	Plan:
ADJUDICATION	A	27/06/2017	AR 03

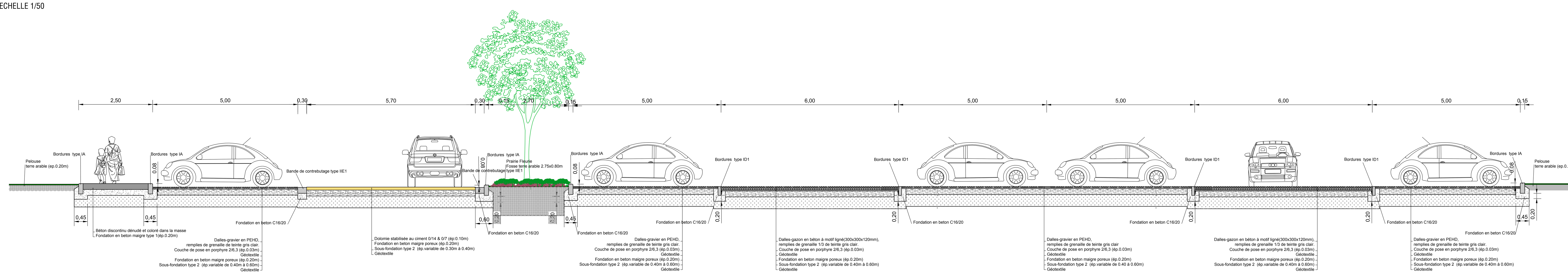
Objet de la modification - La dernière modification annule et remplace tout autre plan
Indice - date - type de modification

Réservé à l'Administration:

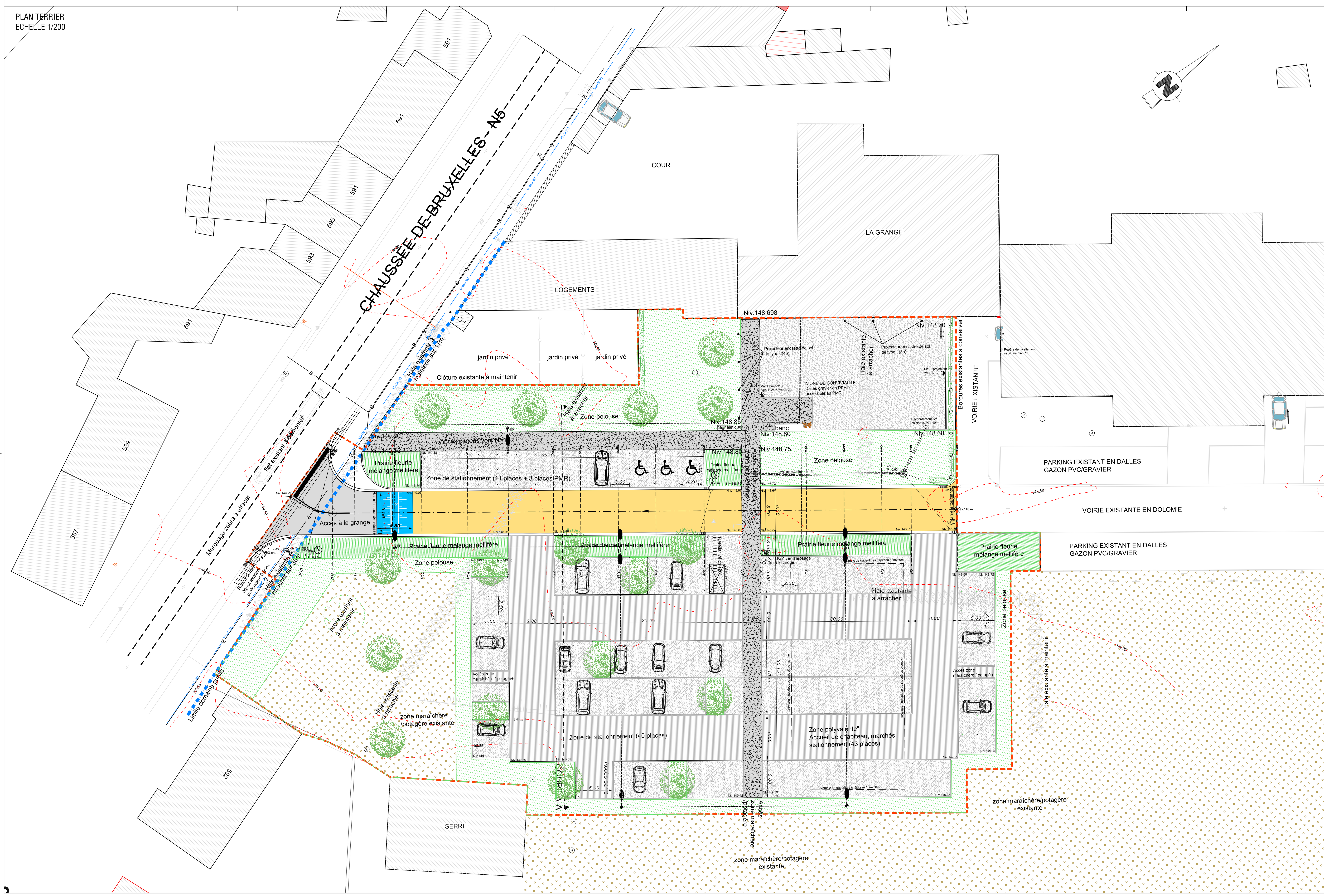
Traité par:

Signatures:
Maitrise d'ouvrage:
Auteur de projet:
Entrepreneur:

COUPE A-A
PROFIL EN TRAVERS TYPE
ECHELLE 1/50



PLAN TERRIER
ECHELLE 1/200



LEGENDE:

- Arbres haute tige
- Haies de Hêtre vert
- Revêtement en hydrocarboné
- Revêtement en Dolomie
- Revêtement en béton désactivé
- Revêtement en dalle "gazon" béton remplie de gravier
- Revêtement en dalle "gazon" en PEHD remplie de gravier
- Zone Gazon
- Zone Prairie fleurie mélange mellifère
- zone maraîchère/potagère existante
- Limite domaine public
- Périmètre d'intervention

MAITRE DE L'OUVRAGE
COMMUNE DE LES BONS VILLERS
PLACE DE FRASNES, 1
6210 LES BONS VILLERS
TEL : 071/85.81.14

OBJET
AMENAGEMENTS DES ABORDS DU SITE AGRICOEUR

AUTEUR DE PROJET
IGRETEC
INTERCOMMUNALE POUR LA GESTION ET LA REALISATION D'ETUDES TECHNIQUES ET ECONOMIQUES
BOULEVARD MAYENCE, 1 • 6000 CHARLEROI (BELGIQUE)
T +32(0)71 20 28 11 • F +32(0)71 64 11 76 • route.gestioneau@igretec.com • WWW.IGRETEC.COM

INDICE	DATE	DESIGNATION

DOSSIER N°	STADE DE L'ETUDE	DATE
05.54990	PROJET	25/07/2017

OBJET DU PLAN: PLAN TERRIER PROJET / PROFIL EN TRAVERS TYPE
PLAN N°: 2
ECHELLE (S): 1/200 1/50

DIRECTION DES MAITRISE D'OUVRAGE ET BUREAU D'ETUDES
SERVICE: BUREAU D'ETUDES — BERTO X.
DEPARTEMENT: INGENIERIE DE L'EAU ET DES ESPACES PUBLICS — VAN GOETHEM S.

DESSINE PAR: MASSART N.
VERIFIE PAR: VAN GOETHEM S.
GESTIONNAIRE DE PROJET: MASSART N.
REF. PLAN: \\Igretec\S\BE\Dossiers\54990\5_ING\5_02_esquisse_avant_projet\plans

Les Bons Villers

Commune de Les Bons Villers

Opération de Développement Rural

★★★★★

Programme Communal de Développement Rural

RÉFLEXION SUR LES FICHES PROJETS

22/01/2019







RESTRUCTURATION EN FICHES PROJETS : FUSION, AJOUT, SUPPRESSION …

Intitulés des projets validés suite CLDR 23/5 et 20/6/18	Fiches projets	Lot attribué
1. Centre de formation « Terre en Rèves »	Projet conservé	Lot 3
2. Créer un hall relais agricole	Projet conservé	Lot 3
3. Développer de nouveaux lieux de vente pour les producteurs locaux	Projets déjà mis en œuvre par le GAL	Lot 0
4. Organiser des évènements producteurs/consommateurs		
5. Diversifier les canaux de communication pour promouvoir producteurs et commerçants locaux	Projets conservés et fusionnés Renforcer la communication communale (charte graphique, application mobile, capsules vidéo …) et mettre en avant les atouts du territoire	Lot 1
6. Créer une association de commerçants		
25. Mieux informer les citoyens sur les activités, services, emplois, lieux à leur disposition		
7. Développer l'accès aux commerces de la N5 depuis le centre de Frasnes	Projet conservé Développer les liaisons lentes depuis la N5 vers le centre de Frasnes	Lot 1

RESTRUCTURATION EN FICHES PROJETS : FUSIONS, AJOUTS, SUPPRESSION …

Intitulés des projets validés suite CLDR 23/5 et 20/6/18	Fiches projets	Lot attribué
9. Développer un hébergement touristique adapté au profil de la commune	Projets conservés et fusionnés Parcours thématiques Prévoir l'actualisation des 9 ballades Geminiacum (Intitulés inchangés)	Lot 3
24. Créer des parcours thématiques permettant de découvrir le territoire		
10. Créer un espace de coworking, centre de services	Projet conservé Créer un espace de coworking, centre de services Localisations possibles : Cellule Solidarité Emploi (personnel déjà présent), maisons de villages, épicerie sociale	Lot 2
11. Améliorer l'efficience de l'éclairage public	Projet conservé (en lien avec PAEDC) En cours avec Ores	Lot 0
12. Renouveler la flotte de véhicules communale par des véhicules plus propres	Projet conservé (en lien avec PAEDC) Appel à projet Ministre De Bue	Lot 0
13. Développer le PPP en matière d'énergie avec les habitants	Projet conservé (en lien avec PAEDC) Voir coopérative citoyenne de Bastogne	Lot 3

RESTRUCTURATION EN FICHES PROJETS : FUSIONS, AJOUTS, SUPPRESSION …

Intitulés des projets validés suite CLDR 23/5 et 20/6/18	Fiches projets	Lot attribué
14. Informer les citoyens et les acteurs locaux sur les mesures d'économie d'énergie	Projets conservés et fusionnés En cours avec le CPAS, actions à amplifier.	Lot 0
15. Favoriser les échanges d'expérience de ménages ayant innové en termes d'économie d'énergie		
16. Valoriser les déchets localement : Repaircafé / Ressourcerie	Projets conservés et fusionnés Intitulés inchangés	Lot 1
17. Sensibiliser aux bons comportements en matière de déchets		
18. Innover et adapter en termes de logements	Projets conservés Création des logements innovants Localisations possibles : • Frasnes (Château de Dobbeleer): logements intergénérationnels • Wayaux (maison de village): logement tremplin • Mellet (crèche) • Rèves (maison de village)	Lot 2
19. Réaménager la cité administrative	Projet conservé Réaménager la cité administrative	Lot 3
20. Reconvertir partiellement l'église de Frasnes	Projet conservé Reconvertir partiellement l'église de Frasnes	Lot 3

RESTRUCTURATION EN FICHES PROJETS : FUSIONS, AJOUTS, SUPPRESSION …

Intitulés des projets validés suite CLDR 23/5 et 20/6/18	Fiches projets	Lot attribué
21. Valoriser des chemins et sentiers qui font découvrir la nature	Projets conservés	Lot 1
22. Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique	Projets conservés	Lot 1
23. Créer un groupe et des activités « passeurs de mémoire »	2 Projets conservés et fusionnés Création d'un groupe passeur de mémoire (lot 0) Réhabiliter et mettre en valeur le petit patrimoine du territoire (lot 1)	Lot 0 et 1
26. Structurer l'offre culturelle et associative	Projets conservés et fusionnés Création d'une maison des associations sur le site de la forge à Frasnes	Lot 3
Nouveau - Création d'une maison des associations sur le site de la forge à Frasnes		
27. Aménager le parc de Dobbeleer	Projets conservés	Lot 1
28. Mieux exploiter les maisons de village	Projets conservés	Lot 1

RESTRUCTURATION EN FICHES PROJETS : FUSIONS, AJOUTS, SUPPRESSION …

Intitulés des projets validés suite CLDR 23/5 et 20/6/18	Fiches projets	Lot attribué
29. Développer des plaines de jeux proches des centres de villages	Projets conservés et fusionnés Lot 0 : cour de l'école V-P (appel à projet « ose le vert ») et réponse à l'appel à projet « c'est ma ruralité » pour améliorer plaine de jeux de Wayaux Lot 1 : création d'un lieu de convivialité intergénérationnel au complexe sportif (plaine de jeux) Lot 2 : fiche générale pour la création de lieux de convivialité • Mellet : ouvrir la plaine de l'école • Mellet : créer une plaine autour de l'église (terrain de pétanque) • Rèves : créer une plaine autour de l'église • Localisations à définir : implantation de bancs et zones de repos	Lot 0 Lot 1 Lot 2
30. Aménager des endroits où les aînés peuvent s'arrêter		
31. Créer des évènements fédérateurs/des festivités	Projets conservés Créer des jeux intervillages	Lot 1
33. Instaurer un service de garde malade pour tous	A supprimer (existe auprès des Mutualités)	-

RESTRUCTURATION EN FICHES PROJETS : FUSIONS, AJOUTS, SUPPRESSION …

Intitulés des projets validés suite CLDR 23/5 et 20/6/18	Fiches projets	Lot attribué
8. Accroître les échanges commerciaux et de services au niveau local	Projets conservés et fusionnés Créer une dynamique d'échange de services (SEL, volontariat, réseau de solidarité, covoiturage)	Lot 1
34. Créer une bricothèque		
35. École des devoirs et rencontres intergénérationnelles		
38. Promouvoir l'autopartage et le covoiturage		
32. Créer un réseau de solidarité		
36. Sécurisation des déplacements lents par des dispositifs innovants	Projets conservés Sécurisation des abords des lieux fréquentés	Lot 3
37. Poursuivre l'aménagement du réseau lent	Projets conservés Poursuivre la réalisation de liaisons lentes	Lot 3

RESTRUCTURATION EN FICHES PROJETS : FUSIONS, AJOUTS, SUPPRESSION …

Intitulés des projets validés suite CLDR 23/5 et 20/6/18	Fiches projets	Lot attribué
39. Développer des bornes CNG et l'utilisation du biogaz	Projet conservé	Lot 3
40. Développer des liaisons lentes autour des écoles	Projets conservés Aménager les liaisons lentes autour des pôles d'intérêt (avec projet intermobilité du GAL)	Lot 0
41. Créer un système de rang scolaire	Projet conservé	Lot 2
Nouveau - Aménager la Place du Terminus à Mellet	Nouveau projet Dérivé de la fiche projet espaces de convivialité	Lot 3
Nouveau - Maison de village avec une salle de grande capacité à Frasnes (si la convention MV Agricœur du 2ème PCDR ne se réalise pas)	Nouveau projet	Lot 2
Nouveau - Création d'un lieu d'hébergement des mouvements de jeunesse à Rèves sur le site de l'Institut Sainte Marie	Nouveau projet	Lot 2
Nouveau – Créer un lieu d'activité citoyenne, intergénérationnel et de service au 3b rue Jean-Baptiste Loriaux à Frasnes	Nouveau projet	Lot 1

RESTRUCTURATION EN FICHES PROJETS : FUSIONS, AJOUTS, SUPPRESSION …

Intitulés des projets validés suite CLDR 23/5 et 20/6/18	Fiches projets	Lot attribué
Nouveau - Créer un espace de stationnement polyvalent au complexe sportif	Nouveau projet	Lot 3
37 bis - Aménager la liaison cyclable Rèves (le cadeau - recyparc)	Projet n°37 fait l'objet d'une fiche à part entière	Lot 3
37 bis) - Sécuriser la RN 567 à Mellet	Projet n°37 fait l'objet d'une fiche à part entière	Lot 2
37 bis - Aménager l'ancienne chaussée de Bruxelles à Frasnes	Projet n°37 fait l'objet d'une fiche à part entière	Lot 2
37 bis - Aménager l'ancienne chaussée de Bruxelles à Mellet	Projet n°37 fait l'objet d'une fiche à part entière	Lot 2

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

CLDR Les Bons Villers - réunion plénière du 22/01/2019

+ Bourgmestre N. Perin

MERCI DE VERIFIER VOS COORDONNEES !

Nom	Prénom	Rue/N°	Village	Email	Signature
BAYARD	**Mickael**	Rue Henri Loriaux, 68	FLG	mickael.bayard@gmail.com	
BETTE	**Michel**	Rue du bragard, 8	Mellet	michel.bette@hotmail.com	
BOTTEMANNE	**Vincent**	Rue Léopold III, 4	FLG	v.bottemanne@gmail.com	
BUSSCHOTS	**Colette**	Chée de Bruxelles, 587	FLG	cbusschots@gmail.com	Excusée
CHARLES	**Roger**	Rue Solvay, 11	Mellet	charlesroger@live.be	
COLOMBANA	**Jessy**	Rue Wattimez-Haut, 6	Rèves	jessycolombana@gmail.com	
DE WANDELER	**Florent**	Rue Léopold II, 26	FLG	fdewandeler@gmail.com	
DEGREVE	**Laetitia**	Rue de la Station, 152B	Rèves	ldegreve@voo.be	
DESMIT	**Anne-Laure**	Rue Henri Loriaux, 58	FLG	al.desmit@gmail.com	
DESSOY	**Marc**	Rue de Fleurus, 70	Mellet	marc.dessoy@gmail.com	Excusé
DEWEZ	**Céline**	Avenue Stassart, 6	Mellet	titigrosminet_6@hotmail.com	
DEWEZ	**Richard**	Avenue Stassart, 6	Mellet	dewez.richard@gmail.com	
DIET	**Régine**	Champs de la Chapelle, 14	FLG	reginedieter@gmail.com	Excusée
EVRARD	**Jocelyne**	Chaussée de Bruxelles, 142/1	Mellet	jocelyne.evrard@hotmail.fr	
GALLOY	**Philippe**	Rue Solvay, 47	Mellet	phil.galloy@gmail.com	
GREBAN DE St GERMAIN	**Raphaël**	Rue Alphonse Planche, 9	V-P	rgreban@skynet.be	

HANNAERT	**Jozef**	Rue J-B Loriaux, 20A	FLG	jo.hannaert@busmail.net	
HENRARD	**Charles**	Rue de Bruxelles, 92	Rèves	charles.henrard@skynet.be	
LAMBERT	**Françoise**	Rue Eugène Gilles, 82A	FLG	fr.lambert@hotmail.be	
LEFEVRE	**Xavier**	Chée de Bruxelles, 730	FLG	xalefevre1974@gmail.com	
LINET	**Joseph**	Champ du Roux, 52	FLG	joseph.linet4@gmail.com	
MATHIEU	**Guy**	Rue d'en Dessous, 9A	Mellet	mathieu.jouniaux@gmail.com	
MEUWIS	**Jean-Pierre**	Rue J-B Loriaux, 10	FLG	meuwis.mouchart@skynet.be	
PIERRE	**Isabelle**	Rue Henri Loriaux, 42	FLG	isabelle.pierre@hotmail.com	
PILLER	**Ursula**	Place de Rèves, 8	Rèves	ursula.piller@gmail.com	
PLUMAT	**Maïté**	Place de Wayaux, 2	Wayaux	hellokitty-moi@hotmail.com	Excusée
POLISENA	**Olympia**	Chée de Bruxelles, 573	FLG	dehez.polisena@skynet.be	
ROBERT	**Stéphane**	Rue Sart-Bas, 60	Rèves	robertste@hotmail.com	
ROCHETTE	**Martine**	Rue de Bruxelles, 92	Rèves	henrard.martine@skynet.be	
SEPTEMBER	**Raphaël**	Rue Léopold II, 16	FLG	Raphseptember@gmail.com	Excusé
STEVENNE	**José**	Rue d'en Dessous, 9	Mellet	jose_stevenne@hotmail.com	
VAN DE WERVE	**Hubert**	Rue du Tilleul, 17	V-P	hubert.et.bernadette@gmail.com	Excusé
VAN DOORSLAER	**Bernadette**	Rue du Tilleul, 17	V-P	hubert.et.bernadette@gmail.com	Excusée
VAN LOOY	**Sandra**	Rue Sart-Bas, 46A	Rèves	sandravanlooy@gmail.com	Excusée
VAN MECHELEN	**Marcelle**	Rue du Château, 21	V-P	mavame@gmail.com	
VANDENBERGH	**Jean-Marie**	Place de Wayaux, 4	Wayaux	jmvdb@skynet.be	

VANHOLLEBEKE	**Bernard**	Rue Sart-Haut, 1	Rèves	fermejolijean.vhb@gmail.com	EXCUSE
VERSET	**Pierre-Yves**	Rue Léopold II, 31	FLG	pharmacie.verset@gmail.com	
WALRAVENS	**Denis**	Chée de Bruxelles, 735	FLG	walravensdenis@gmail.com	
Représentants du Conseil communal					
ALLART	**Jean-Jacques**	Chemin des Bœufs, 4	FLG	jjallart@gmail.com	
BARRIDEZ	**Patrick**	Rue Champ du Monceau, 12	V-P	pbarridez@skynet.be	
BRETON	**Jérôme**	Rue Ernest Solvay, 27	Mellet	jeromebret@hotmail.com	
CORBISIER-LORIAU	**Marie-Cécile**	Rue Gaston Boudin, 12	V-P	residence.corbisier@belgacom.net	
JANDRAIN	**Marie**	Rue du Tilleul, 34	V-P	jandrainmarie@yahoo.fr	
MEGALI	**Henri**	Rue de Pont-à-Migneloux, 56	Wayaux	megalihenri@gmail.com	
VANBENEDEN	**Marie-Cécile**	Rue Albert 1er, 34	Rèves	mariececile.vanbeneden@skynet.be	
VANCOMPERNOLLE	**Emilie**	Rue Dominique Seret, 10	V-P	emilievancompernolle@gmail.com	
VANHOLLEBEKE-MEURS	**Noëlle**	Rue Sart Haut, 1	Rèves	noelle.vhb@busmail.net	
WART	**Emmanuel**	Drève de la Source, 1	FLG	manuwart@skynet.be	EXCUSÉ

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Le 26 février 2019 – procès-verbal de la séance plénière

Présents :
CLDR : le Bourgmestre-président et 31 membres (liste de présences disponible au secrétariat de la CLDR)
Administration communale : Delphine Deblaer, Laurent Periquet
Fondation Rurale de Wallonie (Organisme d'accompagnement): Martine Gilles, Dimitri Phukan
Bureau Drea²m (Auteur de PCDR) : Alexandre Pierard, Thomas Fages
Excusés :
CLDR : 15 membres
SPW-DGO3 : Louis Nicodème

Ordre du jour

- ✓ Accueil des nouveaux membres de la CLDR
- ✓ Visite de l'atelier rural sur le site Agricœur
- ✓ Etat d'avancement des projets du 2è PCDR encore en exécution de conventions DR
- ✓ **Retour des avis CLDR sur la programmation des projets en lots 0-1-2-3**
- ✓ **Présentation par Drea²m de 4 fiches-projets du lot 1 et avis de la CLDR**
- ✓ Divers, agenda

Les annexes à ce pv et tous les documents de travail de la CLDR se trouvent en ligne sur
www.lbv2030.info/cldr

(Le ppt de conduite de la réunion est en annexe 1).

1. PV de la réunion du 22/01/2019, approuvé en séance.

2. Accueil des nouveaux membres de la CLDR *(ppt en annexe 2)*

Une information leur a été donnée par la FRW sur les principes d'une opération de développement rural (ODR), sur la procédure d'élaboration d'un PCDR, sur le fonctionnement de la CLDR (ROI), sur le travail déjà réalisé à ce jour (stratégie de développement définie, programmation des projets en lots).

3. Visite de l'atelier rural

L'occupant est l'institut Hotzones Solutions, centre de formations pour les primo intervenants en cas de catastrophes.
Des retombées économiques locales sont assurées dans les domaines de l'HORECA, des commerces et des services.
Une convention d'occupation existe jusqu'en 2022.

4. Etat d'avancement des projets du 2è PCDR encore en exécution de conventions DR
   - Les travaux auront lieu en 2019 pour la construction de la maison de village à Villers-Perwin, pour l'aménagement des liaisons lentes entre Mellet et Frasnes ainsi qu'entre Rèves et Frasnes.
   - L'aménagement d'une maison de village de grande capacité et d'un parking sur le site Agricœur est toujours au stade de la réflexion.

5. Retour des avis CLDR sur la programmation des projets en lots 0-1-2-3

7 membres CLDR ont fait des remarques.

Programmation	Fiche projet	Proposition modification
Lot 1	Création d'un lieu de convivialité intergénérationnel au complexe sportif (plaine de jeux)	Projet pas précis ➔ Lot 2
	Créer un lieu d'activité citoyenne, intergénérationnel et de service	Projet pas précis ➔ Lot 2
	Aménager le parc de Dobbeleer	A réaliser en parallèle avec les projets liés au complexe sportif afin qu'il n'y ait pas de redondance ➔ Lot 2
Lot 2	Maison de village avec une salle de grande capacité	Si abandon Agricœur ➔ Lot 1
	Développer un système de rang scolaire	Projet peu couteux ➔ Lot 1
	Création d'un lieu d'hébergement des mouvements de jeunesse à Rèves sur le site de l'Institut Sainte Marie	Projet peu couteux ➔ Lot 1
Lot 3	Développer un hébergement touristique adapté au profil de la commune et créer des parcours thématiques permettant de découvrir le territoire	Forte demande pour hébergement ➔ Lot 1 Parcours thématiques ➔ Lot 1
	Aménager la liaison cyclable vers le Collège de Rèves (via Cadeau - recyparc)	Top priorité ➔ Lot 1 ou Lot 2
	Sécurisation des abords des lieux fréquentés	Top priorité // avec PCM ➔ Lot 1 ou lot 2
	Reconvertir partiellement l'église de Frasnes	Si urgence ➔ Lot 1

+ Promouvoir des pratiques culturales telles que la réintroduction de bocages, la limitation des engrais et pesticides, la rotation des cultures ➔ Proposition projet en Lot 1 à travailler avec **GT Biodiversité**

+ Développer la **mobilité lente** ➔ Proposition projet à travailler avec **GT Cheminements lents**

+ Améliorer la gestion des maisons de village ➔ Passage lot 0 ? car création commission communale associations

Une membre de la CLDR a reporté sur la carte de l'entité la localisation des projets (en annexe 3). On peut ainsi se rendre compte de la répartition spatiale des projets. On constate qu'ils sont plus nombreux sur le centre de Frasnes. Il est à noter que les PCDR précédents avaient développé des projets dans tous les villages (espaces publics, maisons de village ou multiservices).

6. Présentation de 4 fiches-projets du lot 1 et avis de la CLDR

L'Auteur DREA2M présente sa réflexion sur le contenu de 4 fiches –projets (voir annexe 4).
Les avis des membres de la CLDR sont récoltés au sein de 4 tables de travail animées par le bureau Drea²m ou la FRW.

Synthèse des réflexions des 4 tables de travail

1. Fiche-projet « Aménagement du parc De Dobbeleer »

L'élément positif du projet est de restaurer un parc, un milieu naturel et rendre l'espace agréable, calme et convivial. **Un point négatif serait d'y installer des activités bruyantes**, tant pour la faune que pour la quiétude générale des lieux :

- Les parcours Vita devraient être sur le site du centre sportif.
- Les jardins partagés devraient plutôt se concentrer proche de l'épicerie sociale ou à la Cellule solidarité/emploi ou sur le site d'Agricœur (éviter la redondance de fonctions sur trop de sites différents).
- La ferme pédagogique n'a pas vraiment sa place dans le parc.

Il conviendra toutefois de **trouver l'équilibre entre calme et attractivité** suffisante (les habitants doivent s'approprier cet espace).

Le parc est situé au cœur du village et joue **le rôle de liaison** d'agrément (parc traversant) entre des fonctions :

- Carrefour des banques/home/Delhaize
- La liaison vers la maison communale doit être ré-ouverte. Cette liaison était une réalité historique car elle permettait à Madame De Dobbeleer de rejoindre l'Eglise. S'il n'est plus possible de passer sous la chambre échevinale, le passage par la prairie longeant la ferme de l'Encloître vers la Cour Mondez est à envisager.
- La liaison vers le centre sportif est importante et celle vers la N5 peut être importante toutefois il ne semble pas nécessaire de dédoubler le chemin existant. Il faut choisir entre le sentier existant et la traversée du parc.

Les **sentiers de liaison doivent être durables et utilisables par tous les temps et par tous** (PMR). Un revêtement dolomie n'est pas idéal quand il pleut et nécessite beaucoup d'entretien. Un béton poreux pourrait convenir mais son aspect durable et naturel doit convaincre. Cela doit être possible d'y faire de la trottinette ou de courir à travers le parc.

Les sentiers doivent être identifiés en fonction de leur usage possible (par exemple si un sentier n'est pas praticable pour des poussettes, le signaler à l'entrée du sentier).

Le balisage des sentiers doit être mis en cohérence avec le GAL des 4 Bras.

Les chemins doivent être accompagnés de poubelles et bancs (déchets/cannettes autour du Delhaize).

Il faut **définir le statut à ce parc** : espace public ? ouvert jour et nuit ? Zone privative pour les habitants ? les animaux de compagnie sont-ils bienvenus ?

Pourquoi ne pas récupérer des eaux de pluie (centre sportif/château/…) pour alimenter un point d'eau.

Pour **favoriser l'appropriation de l'espace par les habitants**, des évènements pourraient y être organisés tels que des expositions d'artistes locaux, land art.

Il pourrait y avoir des **activités découverte de la nature** pour sensibiliser à la fragilité du milieu naturel. Respecter les périodes de nidification (éventuellement interdire l'accès à certaines zones à certaines périodes pour respecter le rythme de la nature).
La thématique des aménagements pourrait être Nature/Art/Sérénité
Prévoir des hôtels à insectes.
Créer un balisage pédagogique (version sobre, intégrée dans le parc).
Un lieu pour la pratique du Yoga, Thaï chi (espace zen) pourrait être prévu. Attention à la compatibilité avec la crèche.
Il serait intéressant de développer une charte graphique identifiante. Peut-être en lien avec celle d'autres espaces publics/nature.
Inspiration :

- Sentier de l'Etrange à Elezelle
- Lac de Bambois
- Site de la sucrerie à Genappe
- Parc de la Serna à Jumet

2. **<u>Fiche-projet « Création d'un espace intergénérationnel de convivialité au complexe sportif »</u>**

Le titre de la fiche est-il adapté ?
Ajouter la création d'un skatepark.
Améliorer le sentier existant entre le complexe sportif et le Delhaize
Revoir le positionnement des équipements sportifs. Il serait souhaitable de les positionner sur l'espace situé entre la rue JB Loriaux et les terrains de tennis.
Placer l'aire de jeux complémentaire à la place des équipements sportifs (carré en pointillé orange). Permet aux parents/grands-parents de surveiller leur enfants/petits-enfants.
Stationnement considéré comme inutile et trop coûteux (place disponible le long de la N5).
La « voirie » traversant le complexe de la Chaussée de Bruxelles à la rue JB Loriaux est dangereuse. Prévoir une interdiction de passage pour les voitures au milieu du parking/voirie.

<u>Autres remarques en lien avec les projets en cours de réalisation (lot 0)</u> :

- Les aires de jeux doivent convenir à tous les âges (petit, moyen, grand) ceux de la fiche projet mais aussi ceux portés par la régie communale autonome.
- Les terrains de tennis et de padel sont mal positionnés. Il aurait été préférable d'y installer une plaine de jeux en face de l'Horeca.

3. **<u>Fiche-projet « Développer les liaisons lentes depuis la N5 vers le centre de Frasnes »</u>**

Mieux réfléchir la fiche projet pour qu'elle traite réellement des liaisons lentes depuis le centre vers la N5, pas de l'aménagement de la N5.

Ces liaisons lentes doivent être pensées au regard des autres projets urbanistiques à l'étude et des schéma d'orientation communaux, notamment le SSC et les réflexions menées en CCATM.

Préférer des aménagements légers vu les budgets annoncés.

Marquer la lisibilité des cheminements cyclistes sur l'entité. Proposer un balisage uniforme avec une identité graphique propre pour toutes les liaisons lentes du centre de Frasnes, et de l'entité.

Garder des accès aux voitures et du stationnement là où c'est nécessaire (commerces, habitations…).

Ajouter sur le schéma les liaisons entre le parc de Dobbeleer, le complexe sportif et l'AD de Frasnes (si existante).

<u>Pistes birectionnelles sur la N5</u>

- Evaluer le coût / bénéfice vu les budgets annoncés. La CLDR met en doute l'utilité d'un aménagement aussi couteux et les possibilités de réalisation vu qu'il s'agit d'une voirie régionale.
- Réfléchir cet aménagement dans le cadre de l'aménagement de la chaussée complète (FP boulevard urbain), le sortir de cette fiche projet.
- Envisager dès à présent de retracer et de réfectionner les pistes existantes.

<u>Rue de l'Encloître</u>

- A développer comme une liaison lente parallèle à la N5.
- Ok pour supprimer l'accès aux voitures dans la portion château de Dobbeleer / N5 jusqu'à hauteur du home Notre Dame de Banneaux qui accueille des personnes avec des problèmes de motricité lourde. Un centre de jour viendra également s'y implanter avec un charroi supplémentaire.
- Ne pas mettre une partie de la rue de l'Encloître (au Nord-Ouest) en sens interdit, pour permettre le passage des ambulances, livraisons et services vers l'Institut Notre-Dame de Banneux.

<u>Rue Loriaux</u>

- Ne pas mettre la rue à sens unique. Cela augmentera la vitesse et créera des problèmes d'accès au centre de Frasnes.

<u>Autres propositions</u>

- **Une fiche projet liaisons lentes par village.**
- Fiche projet pour mieux exploiter les chemins de remembrement et y diminuer la présence des voitures et leur vitesse.

4. **<u>Fiche-projet « Création d'un lieu citoyen d'activités intergénérationnelles et de services »</u>**

Le porteur de projet est le service de cohésion sociale de la commune en lien avec le CPAS.
Il ne s'agit pas d'un projet de maison de village (lieu pour la vie associative).
Le projet vise à créer un pôle citoyen d'attractivité, de partage, d'échange, de mixité sociale, culturelle, générationnelle. Des espaces de services et d'activités à destination des citoyens et des usagers du territoire bonsvillersois.
Une première étape pour la réalisation de cet espace pourrait être la mise en place d'une plateforme de volontariat.

Le contenu de la fiche projet doit être retravaillé par le porteur de projet pour bien le décrire, le justifier, pour bien pouvoir l'évaluer en terme d'indicateurs de résultat.
Dans la description du projet, il ne faut pas cloisonner les espaces dédiés aux jeunes ou aux aînés.
Le service de cohésion sociale va mener une large consultation des jeunes entre 13 et 26 ans. Ils seront associés au projet.
Prévoir des espaces de stockage.
Attention aux normes AFSCA pour l'atelier cuisine.
Intéressant d'avoir un atelier vélos et un repair café.
Autres réflexions :

- Pourquoi avoir choisi le bâtiment du CPAS, rue J.Loriau ?
- Risque d'avoir trop de bâtiments à gérer, à entretenir par la Commune ? (cf site Agricœur, cité administrative, château De Dobbeleer).

7. Agenda

Prochaines réunions plénières de la CLDR :

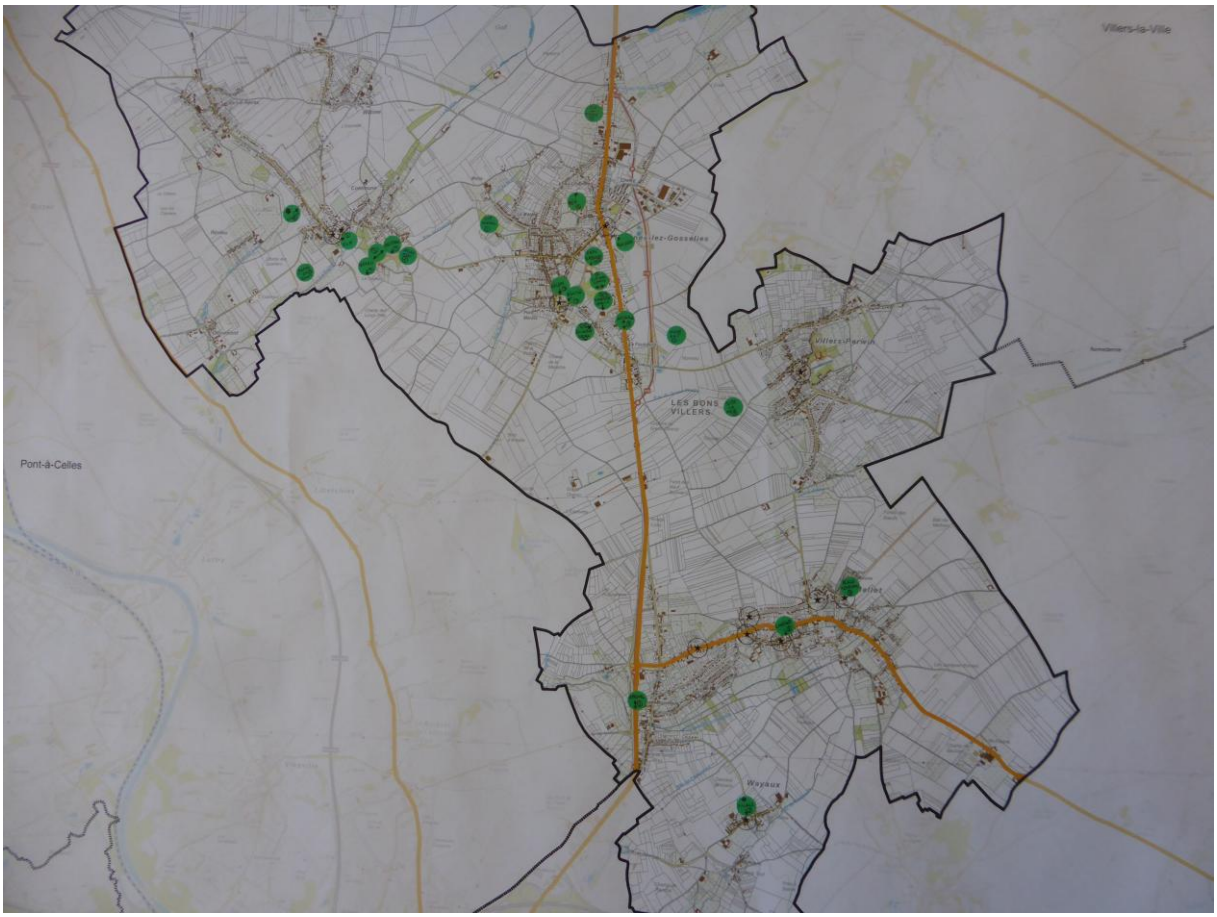
- Le 27 mars à 19h30
- Le 23 avril à 19h30

Dates à fixer (en mars) :

- GA passeurs de mémoire
- GT cheminements lents
- GT biodiversité

Pour le secrétariat de la CLDR,

Martine Gilles & Dimitri Phukan
Fondation Rurale de Wallonie (FRW)


Villers-la-Ville
Pont-à-Celles
LES BONS VILLERS
Wayaux

Ensemble, pour des villages vivants

Réunion de la CLDR

Commission Locale de Développement Rural



26 février 2019

Commune de Les Bons Villers

Opération de Développement Rural

Au menu de ce soir



1. Approbation du PV 22/01/2019
2. Bienvenue à nos nouveaux membres !
3. Agenda
4. Projets 2ème PCDR – état d'avancement
5. Programmation des fiches projets – retour des avis de la CLDR
6. Quatre premières fiches projets

Bienvenue à nos nouveaux membres !

(délibération CC du 19/02/2019)

- **Muriel GHOS**
- **Philippe PAULUS**
- **René SKILBECQ**
- **Bernard GOFFAUX**
- **Jean-François MOROSO**
- **Nathalie CASTIAUX**
- **Florence TOUBEAU**
- **Michèle VERCAUTEREN**
- **Abiré KAMBIA-EKIM**
- **Sophie SOUPART**
- **Stephan DECEUNINCK**



Composition de la CLDR

<u>Nouvelle composition de la CLDR</u> (part citoyenne : 50 membres)

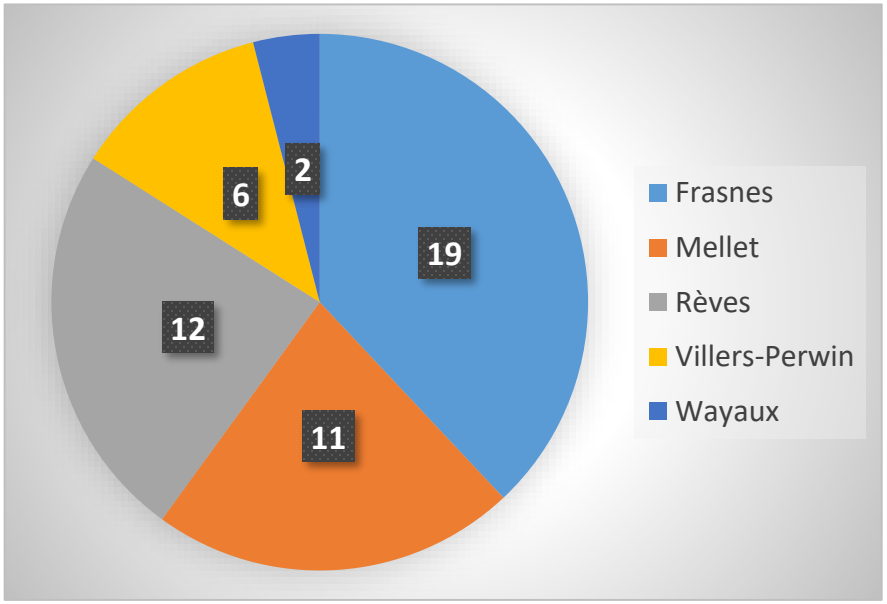
Frasnes : 19

Mellet : 11

Rèves : 12

Villers-Perwin : 6

Wayaux : 2



Hommes : 28
Femmes : 22

Plus de 50 ans : 23
50 ans et moins : 27

Projets 2ème PCDR – état d'avancement

- Maison de village de Villers-Perwin
- Liaison lente Mellet-Frasnes
- Liaison lente Rèves-Frasnes

Programmation des fiches projets retour des avis de la CLDR

Nombre de personnes ayant répondu : 7

Réponses classées 3 catégories

1. Propositions de modification de la programmation
2. Précisions pour les fiches projets
3. Remarques générales sur le processus d'élaboration des fiches projets

Programmation	Fiche projet	Proposition modification
Lot 1	Création d'un lieu de convivialité intergénérationnel au complexe sportif (plaine de jeux)	Projet pas précis ➔ Lot 2
	Créer un lieu d'activité citoyenne, intergénérationnel et de service	Projet pas précis ➔ Lot 2
	Aménager le parc de Dobbeleer	A réaliser en parallèle avec les projets liés au complexe sportif afin qu'il n'y ait pas de redondance ➔ Lot 2
Lot 2	Maison de village avec une salle de grande capacité	Si abandon Agricœur ➔ Lot 1
	Développer un système de rang scolaire	Projet peu couteux ➔ Lot 1
	Création d'un lieu d'hébergement des mouvements de jeunesse à Rèves sur le site de l'Institut Sainte Marie	Projet peu couteux ➔ Lot 1
Lot 3	Développer un hébergement touristique adapté au profil de la commune et créer des parcours thématiques permettant de découvrir le territoire	Forte demande pour hébergement ➔ Lot 1 Parcours thématiques ➔ Lot 1
	Aménager la liaison cyclable vers le Collège de Rèves (via Cadeau - recyparc)	Top priorité ➔ Lot 1 ou Lot 2
	Sécurisation des abords des lieux fréquentés	Top priorité // avec PCM ➔ Lot 1 ou lot 2
	Reconvertir partiellement l'église de Frasnes	Si urgence ➔ Lot 1

+ Promouvoir des pratiques culturales telles que la réintroduction de bocages, la limitation des engrais et pesticides, la rotation des cultures ➔ Proposition projet en Lot 1 à travailler avec **GT Biodiversité**

+ Développer la **mobilité lente** ➔ Proposition projet à travailler avec **GT Cheminements lents**

+ Améliorer la gestion des maisons de village ➔ Passage lot 0 ? car création commission communale associations



Agenda

27/03: Réunion plénière CLDR

23/04: Réunion plénière CLDR

<u>Dates à fixer (mars)</u>

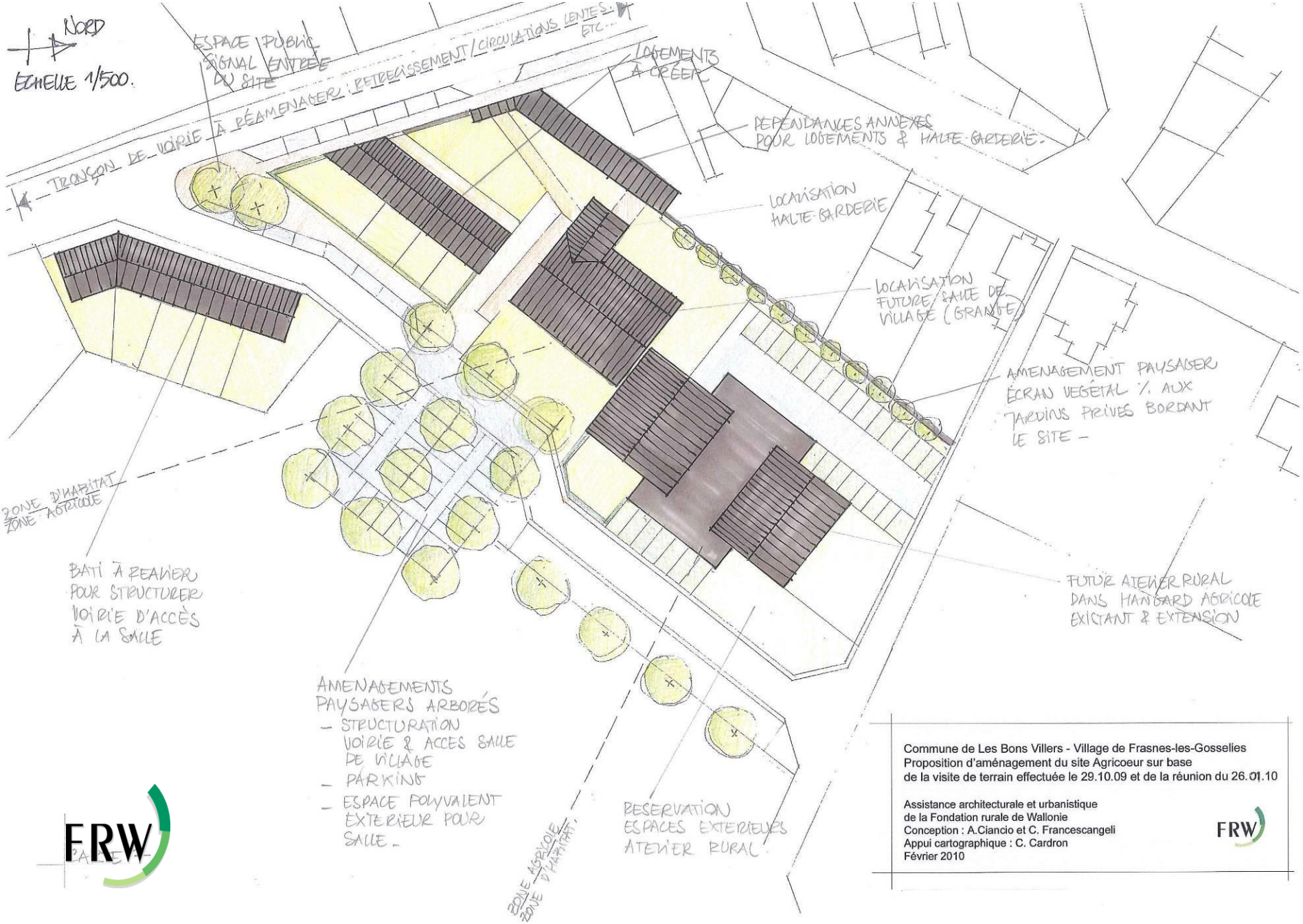
GA passeurs de mémoire

GT cheminement lents

GT biodiversité

Réunions de travail préparatoires pour rédaction des fiches projets.

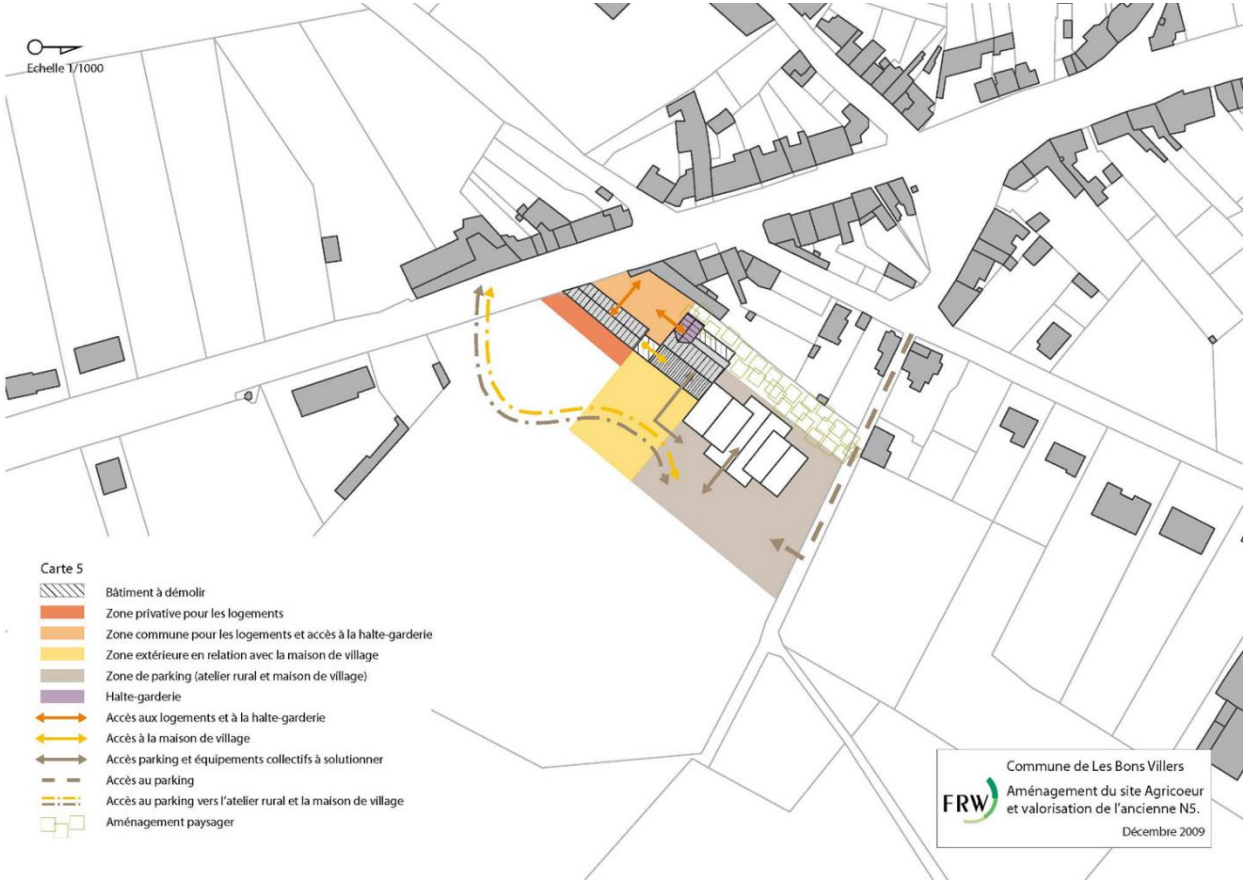
Participation facultative (sur inscription)



Commune de Les Bons Villers - Village de Frasnes-les-Gosselies
Proposition d'aménagement du site Agricoeur sur base
de la visite de terrain effectuée le 29.10.09 et de la réunion du 26.01.10

Assistance architecturale et urbanistique
de la Fondation rurale de Wallonie
Conception : A.Ciancio et C. Francescangeli
Appui cartographique : C. Cardron
Février 2010

Projet d'aménagement des abords (stationnement et accès mobilité douce)



Coût estimé de départ : 479.164 € (subsidié à 50% par convention DR 2014)

Coût projeté actuel : 647.950 € (subsidié à 50% par avenant DR à la signature du ministre)

Agricœur

Phase	Coût	Subventions		Part communale	Remarque
Acquisition site	815.000	652.000	Wallonie – DR	163.000	
Logements familles nombreuses	95.500	95.500	Société Wallonne du Logement		
Atelier rural	1.600.000	1.136.000	Wallonie – DR	464.000	
Maison de village	2.393.600 (Prévision)	1.196.800	Wallonie – DR	1.196.800	Possibilité de revoir taux de subsidiation DR (50% ➔ 80%)
Abords maison de village - parking	647.950 (Prévision)	323.975	Wallonie – DR	323.975	
TOTAL	5.552.050	3.404.275		2.147.775	

Ensemble, pour des villages vivants

Opération de Développement Rural de Les Bons Villers



Bienvenue à la CLDR!

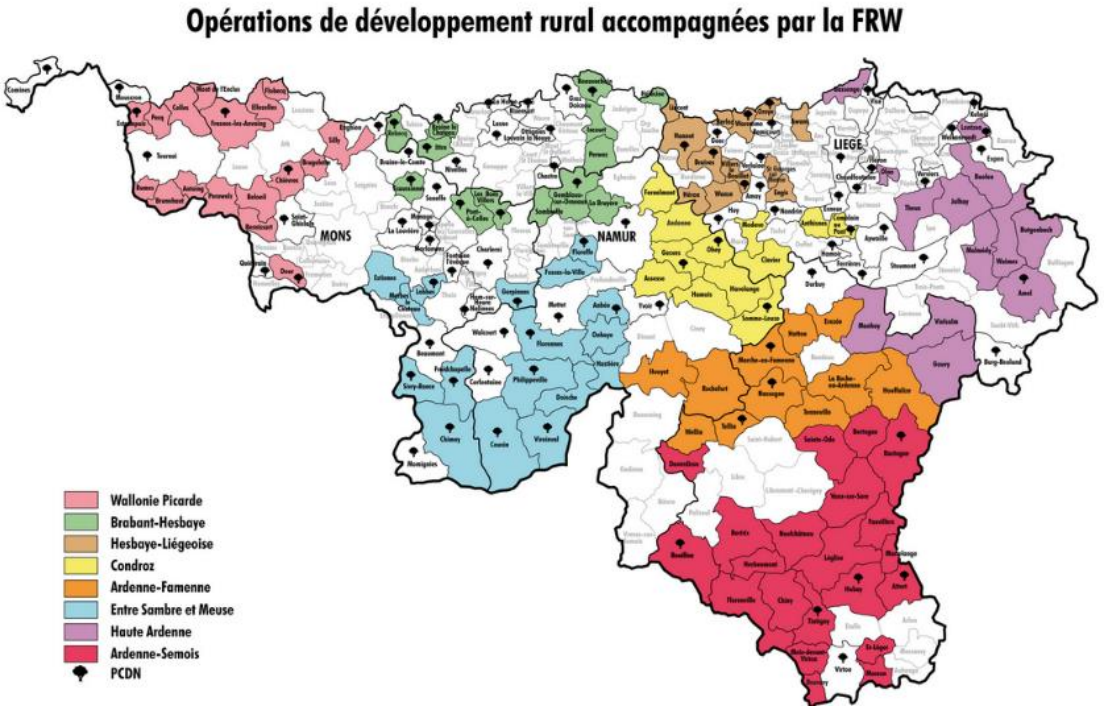


La Fondation rurale de Wallonie

Etablissement d'utilité publique, dirigé par un conseil d'administration pluraliste.

Nos missions:

- **Opérations de Développement Rural**
- Plan Communal Développement de la Nature
- Interface Leader dans le cadre du PWDR
- Facilitateur Bois Energie (pouvoirs publics)
- Assistance Architecturale & Urbanistique



Wallonie

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Une ODR , quels intérêts …?



Priorités d'avenir



Projet global



Moyens financiers



Mobilisation



Réalisations concrètes

Les principaux acteurs de l'ODR

Population

Commune

Commission Locale de Développement Rural (CLDR)



La Wallonie

Wallonie

Auteur de Programme

DR(EA)²M

Organisme d'accompagnement

FRW

L'ODR , c'est aussi…

Climat & énergie

Biodiversité, milieux, ressources

Cohésion sociale / solidarité



Epanouissement humain

Consommation/production responsable

Une attention particulière aux enjeux du **développement durable** au niveau local

Les étapes d'une ODR

2017  ~ 2020 ~ 2030

Elaboration du PCDR

Mise en œuvre du PCDR (10 ans)

Consultations
Diagnostic
Stratégie

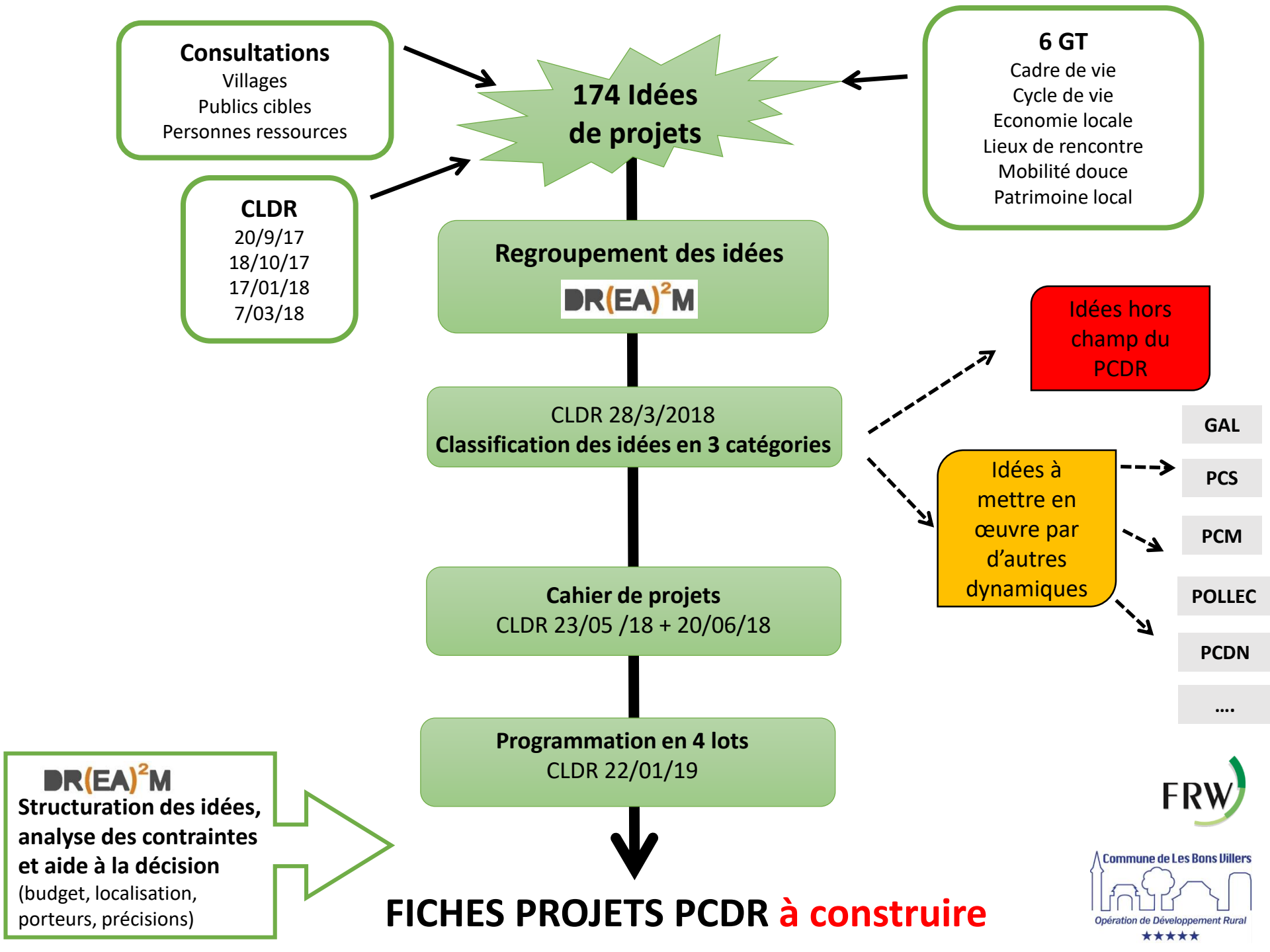
Fiches projets



Dynamique et actions mobilisatrices (CLDR)

- Mise en œuvre des projets (jusqu'à 80% de subvention)
- Dynamique et actions mobilisatrices (CLDR)
- Initiation d'autres projets en lien avec la stratégie




Consultations
Villages
Publics cibles
Personnes ressources
CLDR
20/9/17
18/10/17
17/01/18
7/03/18
174 Idées de projets
6 GT
Cadre de vie
Cycle de vie
Economie locale
Lieux de rencontre
Mobilité douce
Patrimoine local
Regroupement des idées
DR(EA)²M
CLDR 28/3/2018
Classification des idées en 3 catégories
Idées hors champ du PCDR
Idées à mettre en œuvre par d'autres dynamiques
GAL
PCS
PCM
POLLEC
PCDN
....
Cahier de projets
CLDR 23/05 /18 + 20/06/18
Programmation en 4 lots
CLDR 22/01/19
DR(EA)²M
Structuration des idées, analyse des contraintes et aide à la décision
(budget, localisation, porteurs, précisions)
FICHES PROJETS PCDR à construire
FRW
Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural

Commune de Les Bons Villers

Opération de Développement Rural

FRW

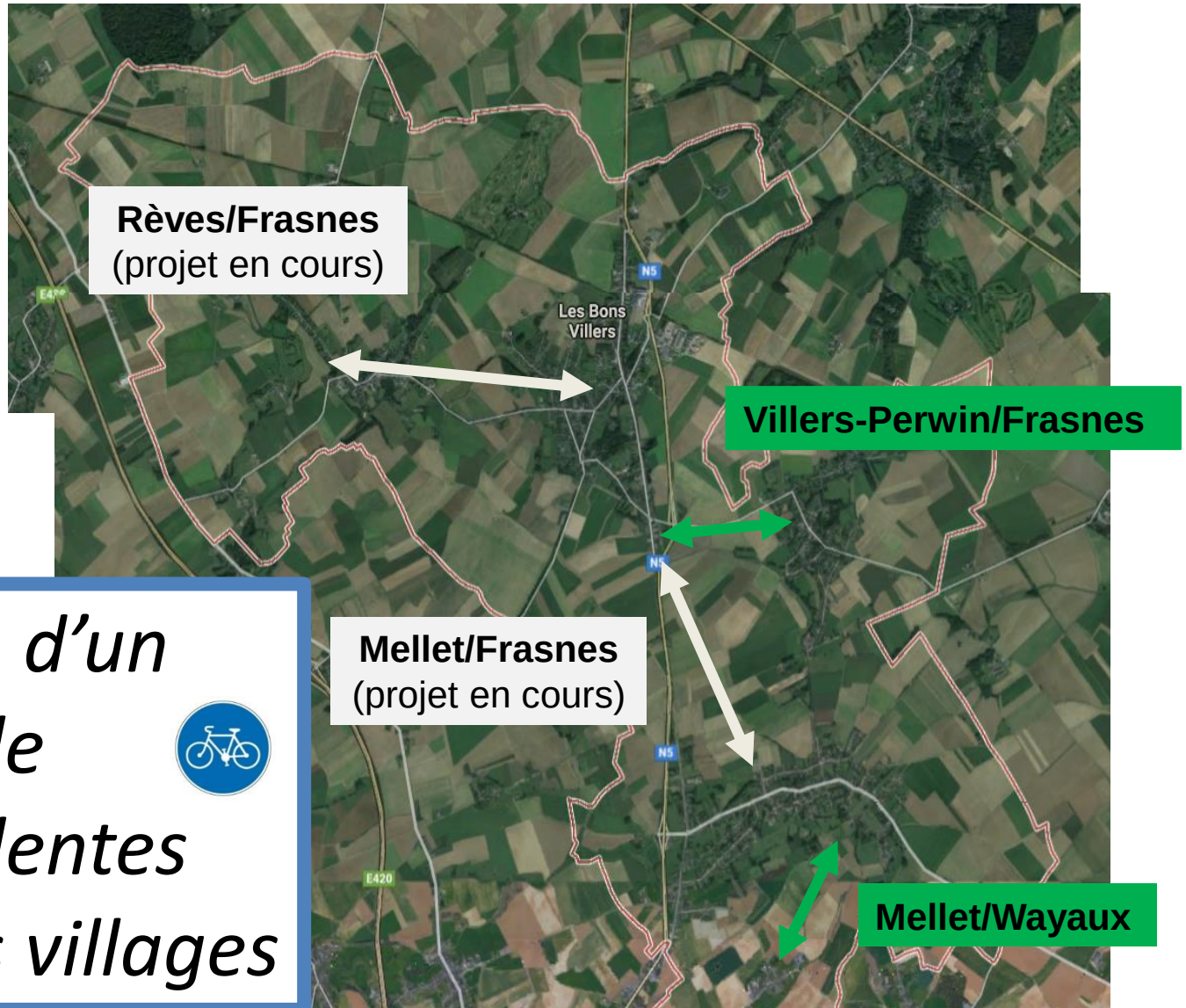
Opération de Développement Rural

Les projets dans votre commune



Opération de Développement Rural

Les projets dans votre commune



Création d'un réseau de liaisons lentes entre les villages

Opération de Développement Rural

Les projets dans votre commune



Rèves



Wayaux



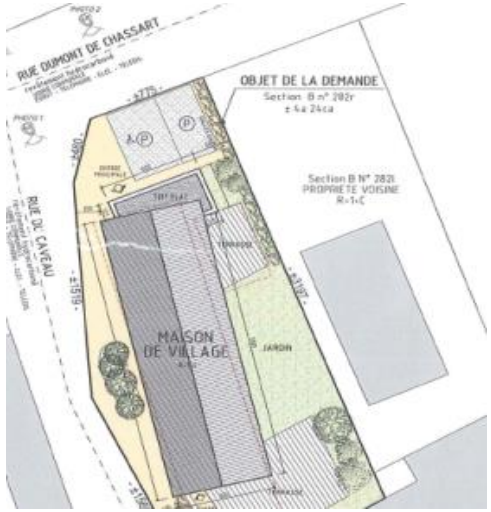
Mellet



Mellet



Agricoeur/Frasnes-l-G
(projet en cours)

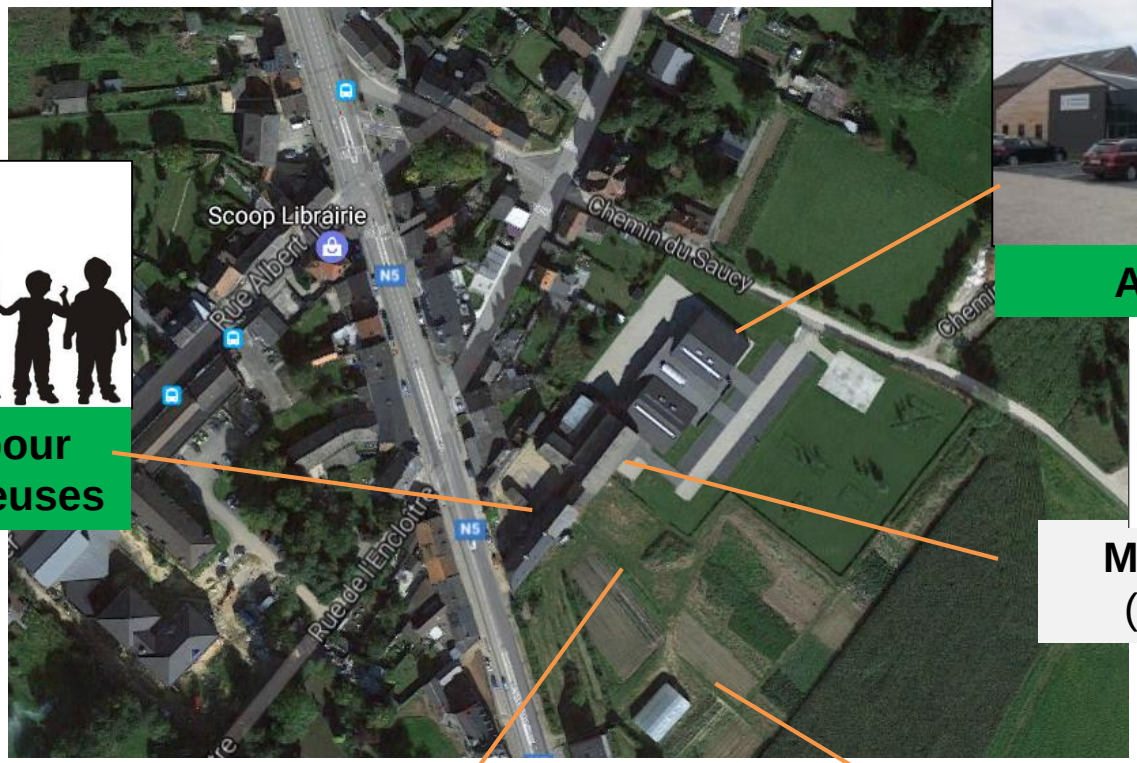


Villers-Perwin
(projet en cours)

Création de maisons de village et multiservices

Opération de Développement Rural

Les projets dans votre commune





3 logements pour familles nombreuses



Atelier rural



Maison de village
(projet en cours)



Parking polyvalent
(projet en cours)



Potager de la Cellule Solidarité Emploi

Le site agricoeur

L'ODR, c'est aussi…

Une dynamique mobilisatrice…

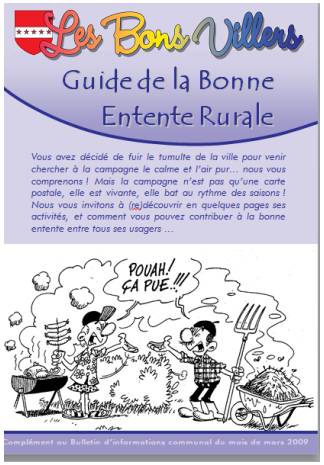
GA Passeur de mémoire



GA communication associative



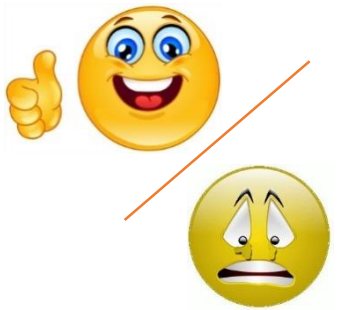
Actions mobilisatrices avec les citoyens



Elaboration du 3éme PCDR

Groupes de Travail (GT)

Quels sont les grands enjeux pour Les Bons Villers demain?



Le diagnostic partagé

Les premières idées de projets



Priorités ?

Impacts ?

Contraintes ?

Moyens ?

Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Les Bons Villers 2030 – la stratégie du PCDR



DÉFI TRANSVERSAL : IDENTITÉ COMMUNALE ET COMMUNICATION

DEFIS

OBJECTIFS

Axe 1 – Economie agricole, solidaire et circulaire	Axe 2 – Transition énergétique	Axe 3 – Cadre de vie	Axe 4 – Cohésion sociale	Axe 5 – Mobilité alternative
Etre une commune agricole qui s'ancre durablement dans une économie circulaire et qui participe à l'approvisionnement des villes périphériques	*Etre une commune qui réduit les émissions de gaz à effet de serre et qui agit pour la sécurité de l'approvisionnement énergétique*	*Etre une commune qui assure la pérennité et la valorisation de son patrimoine et de ses ressources naturelles*	*Etre une commune pour tous veillant au bien-être social*	*Etre une commune connectée par des moyens alternatifs à la voiture*
❶ Encourager les économies solidaires, sociales et circulaires	❶ Améliorer la gestion énergétique des bâtiments communaux, de l'éclairage public, des véhicules communaux (réduction des consommations)	❶ Faire connaitre, valoriser et développer la biodiversité et le paysage	❶ Développer et aménager des lieux de rencontre dans chaque village tout en valorisant les lieux existants	❶ Poursuivre les aménagements pour développer un réseau lent efficace, attractif (inter- et intra-village)
❷ Donner une visibilité aux agriculteurs et aux productions locales	❷ Impliquer les citoyens dans la transition énergétique	❷ Connaitre et faire connaitre le patrimoine historique et culturel de la commune	❷ Utiliser les technologies digitales comme facilitateur de communication	❷ Sensibiliser, éduquer et promouvoir des modes de déplacements alternatifs
❸ Mise en réseau des acteurs économiques locaux	❸ Développer les énergies renouvelables et la valorisation des déchets	❸ Valoriser le patrimoine foncier par son réaménagement et sa réaffectation innovante	❸ Soutenir et développer la vie associative et culturelle locale	❸ Sécuriser les déplacements notamment pour l'accès aux écoles
❹ Développer une agriculture innovante tournée vers l'avenir			❹ Favoriser les activités intergénérationnelles et solidaires	
❺ Mettre en valeur les commerces et services existants			❺ Maintenir des jeunes dans la commune	
❻ Soutenir les circuits courts			❻ Eviter l'isolement des personnes	
❼ Se nourrir durablement			❼ Permettre aux aînés de bien vieillir dans la commune	

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE LES BONS VILLERS

Bienvenue!

Votre commune a initié une nouvelle Opération de Développement Rural. C'est un processus participatif mené par la Commune avec les citoyens et les forces vives de Les Bons Villers.

L'Opération de Développement Rural débouchera sur la réalisation de nombreux projets dans les années à venir qui concernent tous les habitants de la commune.

Vous voulez connaître les projets de la précédente Opération de Développement Rural ? Cliquez ici.

Plus d'une centaine de communes wallonnes mènent actuellement une opération de développement rural.



https://www.lbv2030.info/cldr 67 %



Documents de travail de la CLDR

Ces documents sont réservés à l'usage exclusif des membres de la CLDR.
A ne pas diffuser. Merci.

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Liste des membres de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Les documents du PCDR

PV des réunions CLDR

22/01/19



Merci pour votre attention!

Ensemble, pour des villages vivants

Les Bons Villers

Commune de Les Bons Villers

Opération de Développement Rural

Programme Communal de Développement Rural

RÉFLEXION SUR LES FICHES PROJETS

26/02/2019







Fiches projets n°1 : Aménagement du parc de Dobbeleer

Fiche d'identité	
Parcelles cadastrales	Div 1 : B7X /B7Y
Surface	4,7 ha
Objet de la fiche	Parcours Vita', sentiers de promenade, parcours pédagogique (biodiversité), petite ferme pédagogique...
Maîtrise foncière	Oui, terrains communaux











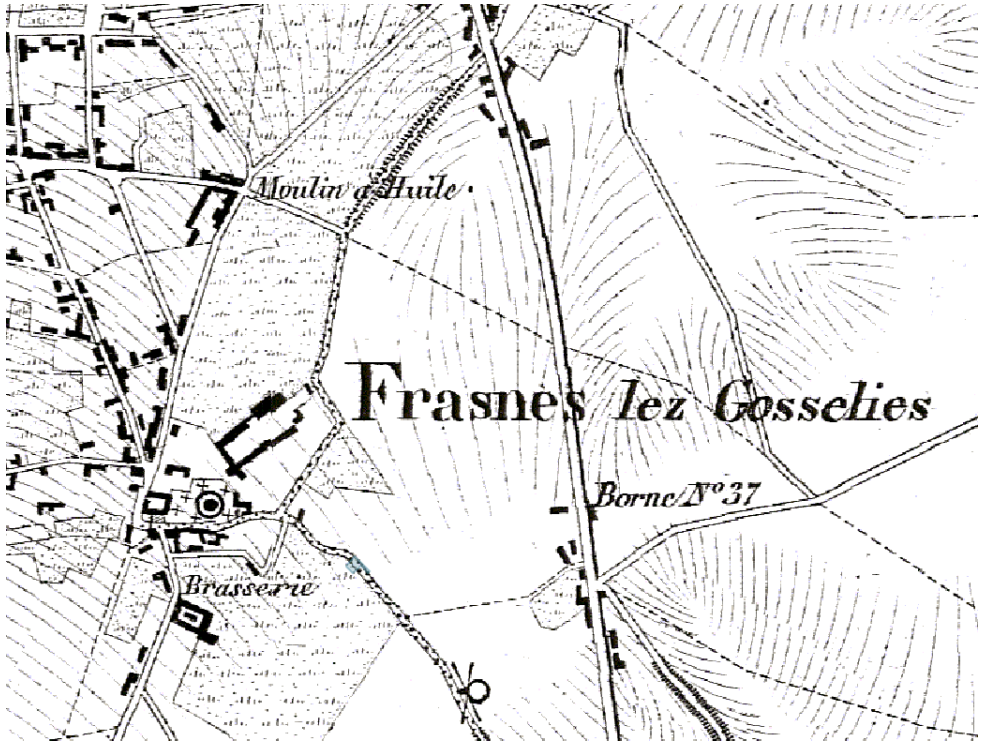


Fiches projets n°1 : Aménagement du parc de Dobbeleer



Carte de Ferraris – 1777

Champs cultivés



Carte de Vandermaellen – 1850

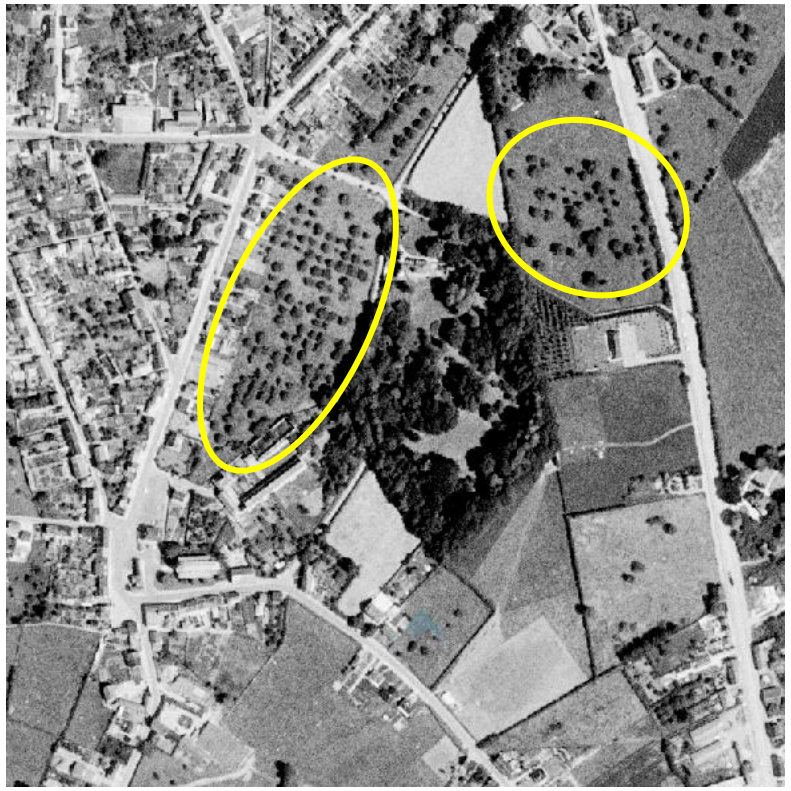
Champs cultivés



Carte du dépôt de la guerre - 1865

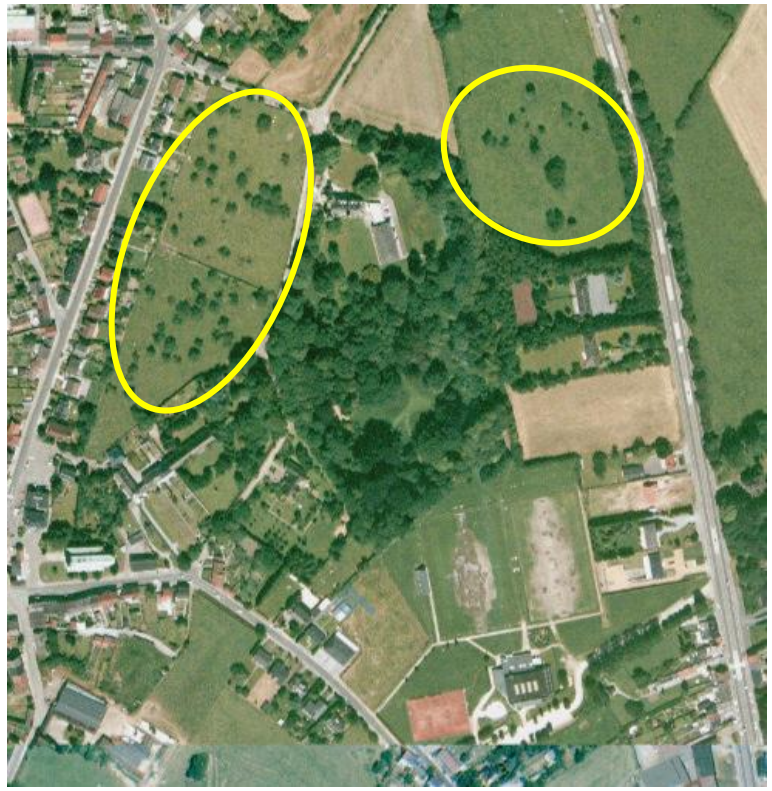
Champs cultivés et présence d'une ferme dite Ferme « Lemaitre » (Château construit en 1852 ?)

Fiches projets n°1 : Aménagement du parc de Dobbeleer



Photographie aérienne – 1971

Parcelle boisée entretenue
Vergers en périphérie



Photographie aérienne– 1994

Parcelle boisée entretenue
Les vergers périclitent progressivement



Photographie aérienne – 2001

Parcelle boisée entretenue
Quasi disparition des vergers

DR(EA)²M
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Fiches projets n°1 : Aménagement du parc de Dobbeleer





Fiches projets n°1 : Aménagement du parc de Dobbeleer



Le parc abritait auparavant un petit étang …

Une passerelle permettait de franchir l'étang.

Fiches projets n°1 : Aménagement du parc de Dobbeleer

Actions proposées :

- **Inventaire sanitaire des arbres (DNF)**
- **Suppression des espèces invasives et/ou envahissantes :**





Renouées du Japon , lierres, ronces …

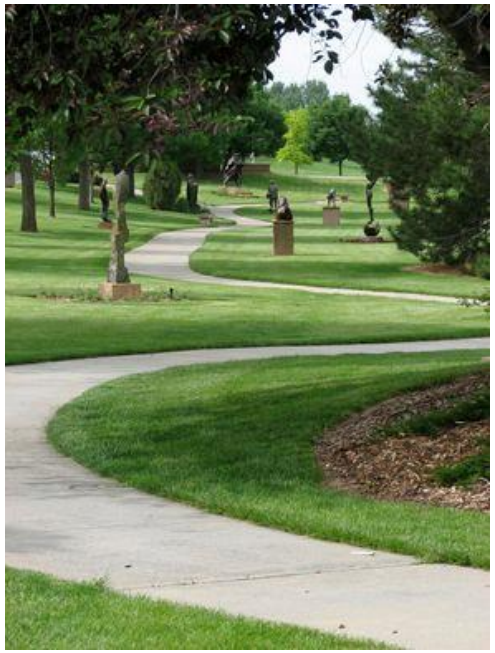
- **Mise en valeur de l'arboretum**
- **Plantation de nouveaux arbres (espèces locales)**

Fiches projets n°1 : Aménagement du parc de Dobbeleer

Actions proposées :

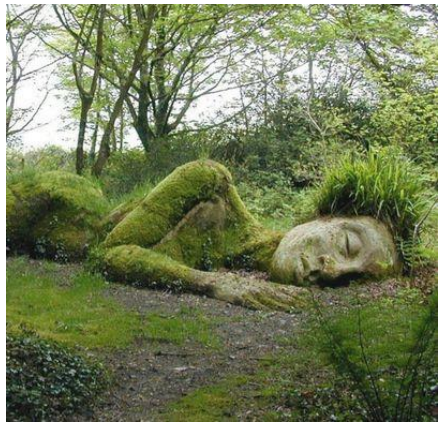
- **Création de sentiers de promenade :**





- **Restauration de la grotte/ou suppression – Mise en place d'œuvre artistique ?**





Fiches projets n°1 : Aménagement du parc de Dobbeleer

Actions proposées :

- **Restauration de la grille Ouest, nettoyage et consolidation des murs :**




- **Conservation et mise en valeur des arbres morts**





Fiches projets n°1 : Aménagement du parc de Dobbeleer

Actions proposées :

- **Parcours pédagogique :** création d'un deuxième cheminement, création de mares, revalorisation de l'arboretum, création de pontons en bois,…



















Fiches projets n°1 : Aménagement du parc de Dobbeleer

Actions proposées :

- **Création d'un parcours Vita':** cheminements, équipements sportifs, panneaux d'information …












Fiches projets n°1 : Aménagement du parc de Dobbeleer

Actions proposées :

- **Ferme pédagogique :** enclos, animaux domestiques (poules, chèvres, cochons…), potagers partagés, hôtel à insecte, ruches, …



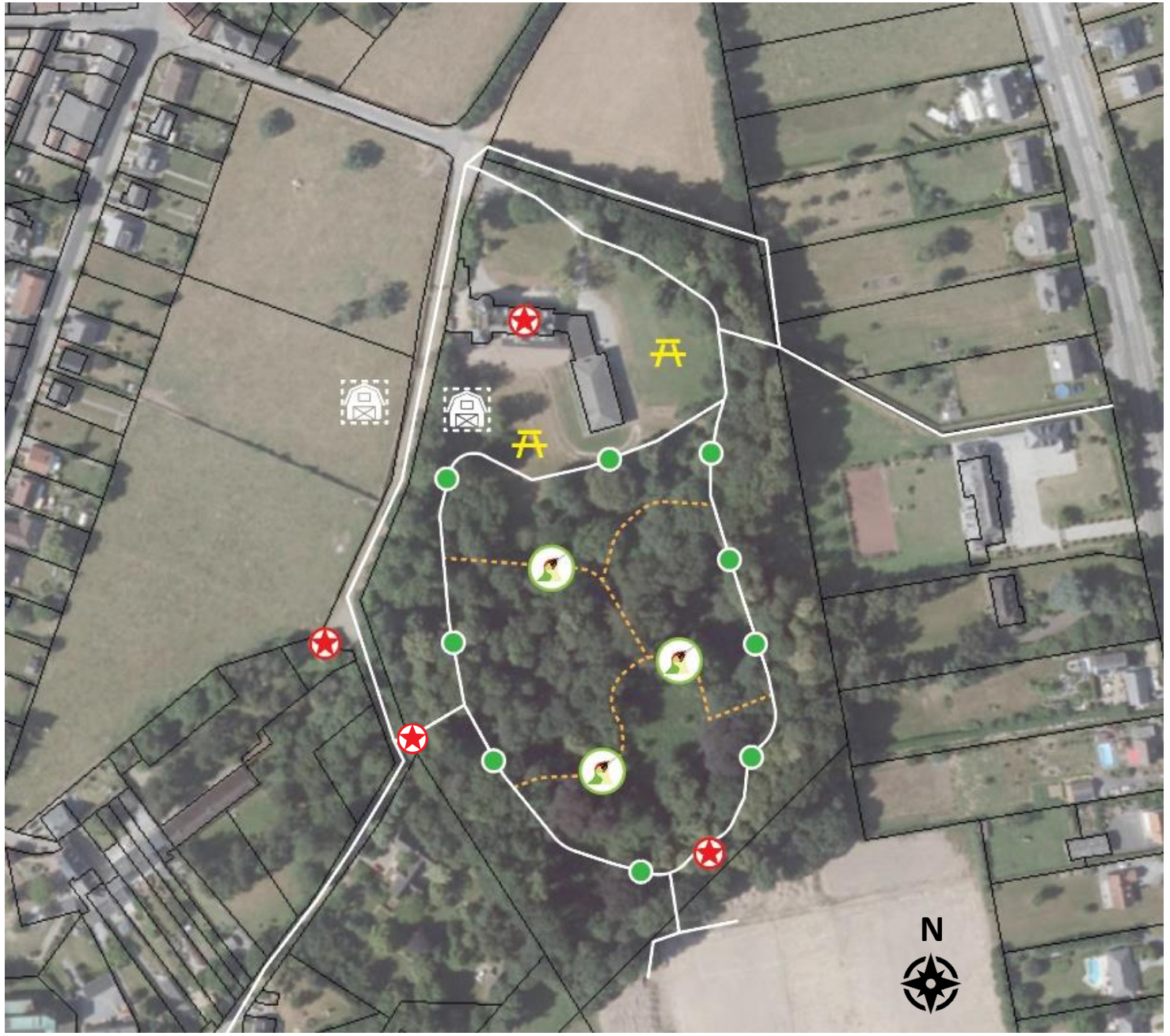









Fiches projets n°1 : Aménagement du parc de Dobbeleer



Cheminements

Parcours pédadogique orienté sur la découverte de la nature

Emplacement possible pour une petite ferme pédagogique

Parcours Vita' / Parcours de santé

Point d'intérêts / Patrimoine de Les Bons Villers

Panneaux ludiques de découverte de la nature

Aire de pique-niques (bancs, tables, poubelles)

DR(EA)²M
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Fiches projets n°1 : Aménagement du parc de Dobbeleer

Photographie aérienne – 2018



Fiches projets n°1 : Aménagement du parc de Dobbeleer

Estimation financière :

Article	Quantité	Coût main d'œuvre comprise et hors TVA
Sentiers Nettoyage et entretien Création de sentiers en revêtement perméable (dolomie, béton poreux)	800 m Largeur : 2,00m	130.000 – 150.000 €
Ferme pédagogique Abris et enclos	250 m² - 300 m²	50.000 - 100.000€
Parcours Vita'	2,8 kilomètres pour 22 activités	15 000 – 20 000 €
Parcours pédagogique (biodiversité et patrimoine) Cheminement type dolomie Panneaux Mares (temporaires)	350 m – Largeur : 1,5m 4 3	50 000 – 80 000 €
Coût total main d'œuvre comprise et hors TVA		**245 000 – 350 000 €**

Remarques : inventaire sanitaire des arbres – restauration de la grille, de la grotte et des murs – plantation d'arbres ne sont pas pris en compte dans cette estimation

Fiches projets n°1 : Aménagement du parc de Dobbeleer

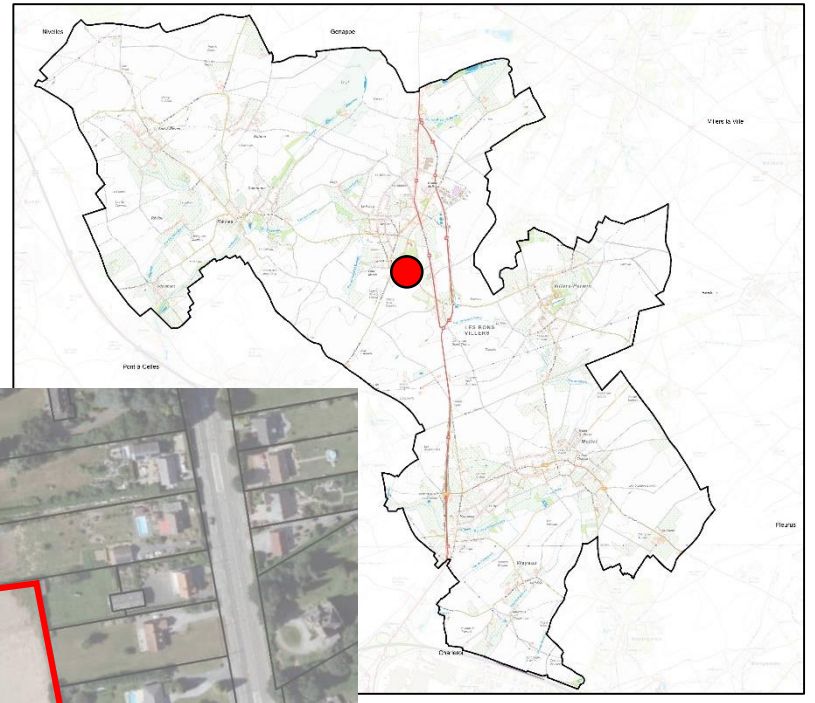
Estimation financière :

Autres moyens de financement	Montant
Subsides aux administrations publiques subordonnées pour favoriser l'amélioration du cadre de vie, les conditions d'accueil et d'accessibilité aux bâtiments publics et l'intégration sociale : **DGO 1 – routes – bâtiments – infrasports**	Le subside est de 80% du montant effectivement déboursé (travaux et frais d'études éventuels) limitée néanmoins à un montant maximum
Subsides aux pouvoirs publics subordonnés en vue de l'aménagement d'espaces verts publics **: DGO 3 - Direction générale opérationnelle Agriculture, Ressources naturelles et environnement**	Les travaux de création et d'aménagement d'espaces verts, de même que les plantations effectuées dans le cadre de ces opérations, peuvent être subsidiés à un taux de 65 % y compris la TVA mais non compris les frais de révision de prix. Les frais d'études et les honoraires de l'auteur de projet ne sont pas subsidiés. Le subside est calculé sur base du montant des travaux adjugés. A noter que les interventions financières qui seraient obtenues en vertu d'autres réglementations sont déduites pour établir le montant à subsidier.
Subsides octroyés aux organismes publics en matière d'expérience pilote et de protection de l'environnement. Conditions d'octroi : projet de sensibilisation à l'agriculture et ruralité : **DGO 3 - Direction générale opérationnelle Agriculture, Ressources naturelles et environnement**	En fonction du projet
Subsides pluriannuels aux pouvoirs publics pour les actions en faveur de l'environnement : **DGO 3 - Direction générale opérationnelle Agriculture, Ressources naturelles et environnement**	En fonction du projet
Subsides au secteur public en vue de mettre en œuvre et de réaliser le Plan communal de Développement de la nature (PCDN) **: DGO 3 - Direction générale opérationnelle Agriculture, Ressources naturelles et environnement**	

Fiches projets n°2 : Créer un espace de convivialité intergénérationnel au complexe sportif

Fiche d'identité	
Parcelles cadastrales	Div 1 : B7R /B30S/B30F2
Surface	4,7 ha
Objet de la fiche	Placettes de détente, théâtre en plein air, gradins, équipements sportif en plein air (street workout) stationnements, aire de jeux, cheminements piétons
Maîtrise foncière	Oui, terrains communaux







Fiches projets n°2 : Créer un espace de convivialité intergénérationnel au complexe sportif

Actions proposées :

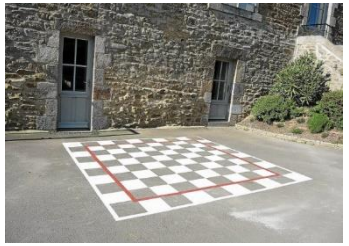
- **Placettes de détente :** théâtre en plein air, mobiliers urbains (bancs, tables, poubelles), équipements ludiques (jeux d'échecs grandeur nature, tables d'échecs)











Fiches projets n°2 : Créer un espace de convivialité intergénérationnel au complexe sportif

Actions proposées :

- **Equipements sportifs de type Street Workout - Crossfit**





Fiches projets n°2 : Créer un espace de convivialité intergénérationnel au complexe sportif

Actions proposées :

- **Pelouses de pique-niques :** mobiliers urbains (bancs, tables, poubelles, dalles de gazon), classe/ théâtre en plein air…







Fiches projets n°2 : Créer un espace de convivialité intergénérationnel au complexe sportif

Actions proposées :

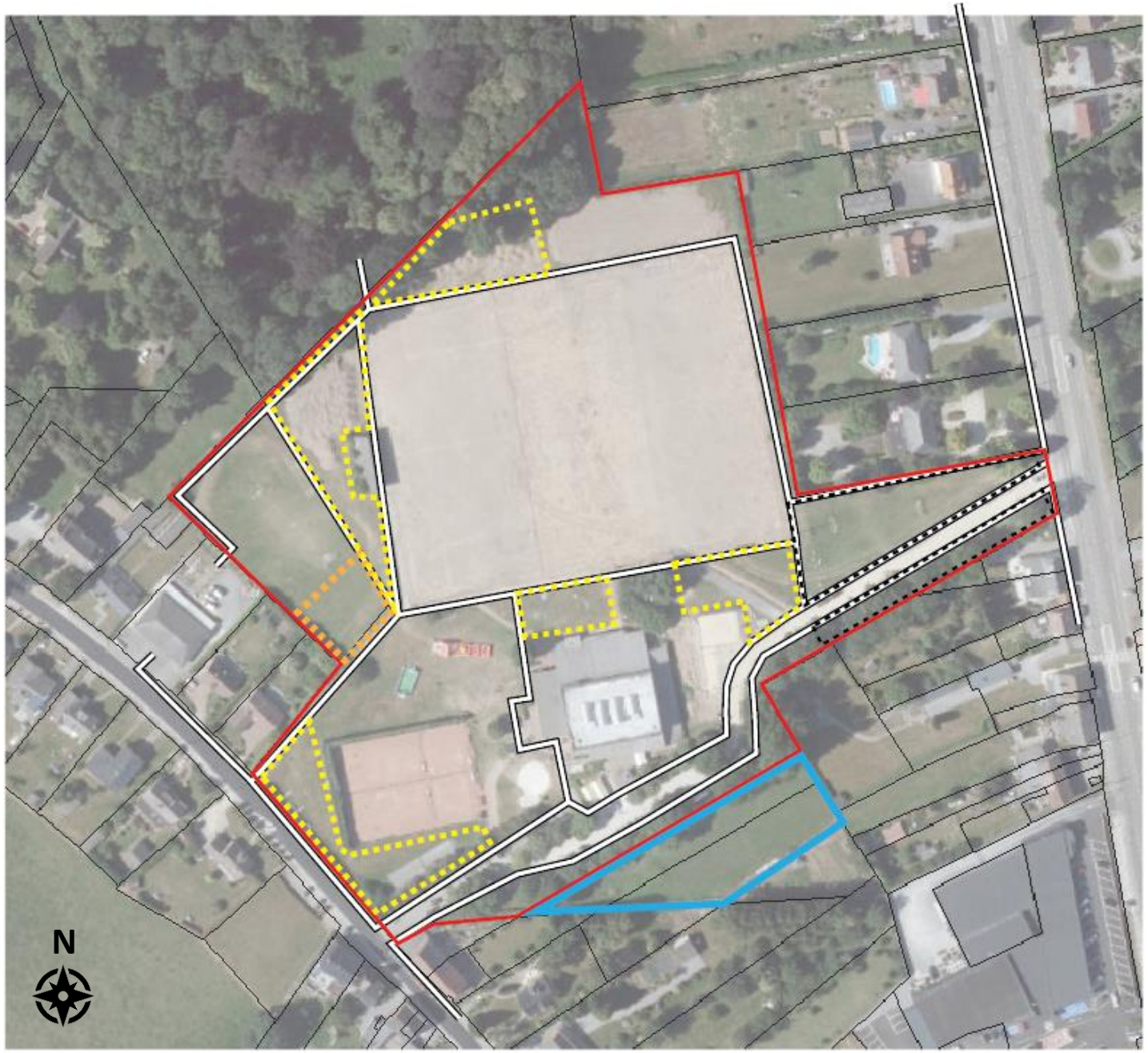
- **Stationnement :** environs 70 places au niveau de l'entrée Est – Eventuellement 30 places de plus avec l'acquisition de 1000 m² de terrain au Sud du complexe sportif







Fiches projets n°2 : Créer un espace de convivialité intergénérationnel au complexe sportif



- Périmètre d'étude
- Zone de convivialité : placettes, pelouses, théâtre, gradins, mobiliers urbains, aire de jeux complémentaire
- Equipements sportifs de type « Workout », « Crossfit »
- Aires de stationnement
- Acquisition de foncier supplémentaire pour du stationnement ou d'autres projets en lien avec le complexe sportif
- Cheminements piétons à créer

DR(EA)²M
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Fiches projets n°2 : Créer un espace de convivialité intergénérationnel au complexe sportif

Estimation financière :

Article	Quantité	Coût main d'œuvre comprise et hors TVA
Sentiers de liaisons Revêtement hydrocarboné (ou dolomies)	1 435 m – largeur : 2,00m	150.000 – 200.000€
Théâtre en plein air	1	50 000 – 100 000 €
Placettes Revêtement en pavés Mobiliers urbains (poubelles, bancs, transats)	1670 m²	220 000 € à 330 000 €
Aire de jeux complémentaire	100 m²	10.000 – 20.000 €
Equipements sportifs de type « Street Workout »	110 m² 50 m²	30 000 € 15 000 €
Stationnement en revêtement perméable	2000 m² = 70 places (+ potentiellement 1000m²)	300.000€ - 350.000€ (+ 160.000€ si extension)
Coût total main d'œuvre comprise et hors TVA		**745 000 € – 1.300.000 €**

Autres moyens de financement	Montant
Subsides aux administrations publiques subordonnées pour favoriser l'amélioration du cadre de vie, les conditions d'accueil et d'accessibilité aux bâtiments publics et l'intégration sociale : **DGO 1 – routes – bâiments – infrasports**	Le subside est de 80% du montant effectivement déboursé (travaux et frais d'études éventuels) limitée néanmoins à un montant maximum
Programme triennal - Subsides pour travaux aux administrations publiques -la création et l'aménagement de parkings établis sur le domaine public, pour autant que ces travaux respectent le plan communal de mobilité, s'il existe **: DGO 1 – routes – bâtiments – infrasports**	Le taux du subside est fixé à 60%. Par dérogation, le taux du subside peut être relevé à 75%.

Fiches projets n°3 : Développer les liaisons lentes depuis la N5 vers le centre de Frasnes

Fiche d'identité	
Parcelles cadastrales	N5 – Rue de l'Encloître – Rue Léopold II – Place de Frasnes – Rue Albert 1er - Rue de la Sainte – Rue Delcouture – Rue Zephirin Flandre
Longueur	Environ 3,5 km
Objet de la fiche	Aménagement de voies cyclo-piétonne
Maîtrise foncière	Domaine public (Région, commune)













DR(EA)²M
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Fiches projets n°3 : Développer les liaisons lentes depuis la N5 vers le centre de Frasnes

Actions proposées :

- **Pistes cyclo-piétonnes : voie séparée de la voirie routière, signalée et sécurisée**





- **Pistes suggérés :** marquage au sol et partage de la route

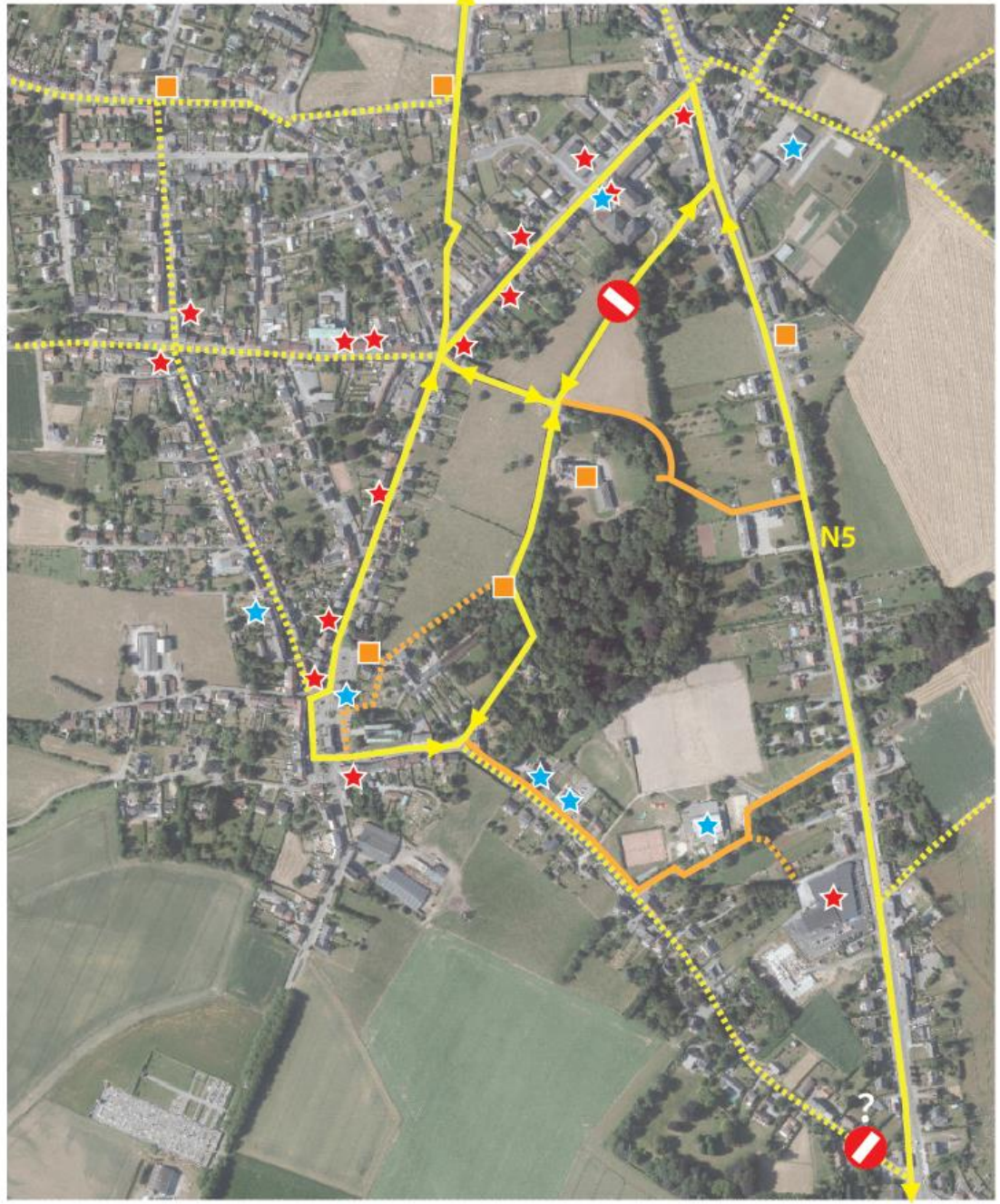






DR(EA)²M
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Fiches projets n°3 : Développer les liaisons lentes depuis la N5 vers le centre de Frasnes



Structuration du réseau cyclo-piéton

- Piste cyclo-piétonne prioritaire (en lien direct avec la fiche projet)
- Piste cyclo-piétonne possible (projection sur le long terme)
- Cheminement piéton prioritaire (en lien direct avec la fiche projet)
- Cheminement piéton possible (projection sur le long terme)
- Sens interdit ou accès interdit aux voitures

Points d'intérêts (justification du tracé)

- Patrimoine (chapelles, château de Dobbeleer, chambre échevinale ...)
- Services publiques
- Services et commerces

DR(EA)²M
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Fiches projets n°3 : Développer les liaisons lentes depuis la N5 vers le centre de Frasnes

Estimation financière :

Article	Quantité	Coût main d'œuvre comprise et hors TVA
Voies cyclo-piétonnes Pistes cyclo-piétonnes bidirectionnelles mixtes Pistes cyclables suggérées	1,5 km – largeur : 2,5m 2,1 km	350.000 € à 400.000€ 35.000 à 45.000€
Sécurisation Eclairage de la voie Barrières - terre-plein - massifs végétalisés	-	150.000 €
Signalisation Panneaux de circulation Balisage Marquage au sol	4 7 2,1 km	40.000 €
Coût total main d'œuvre comprise et hors TVA		**575 000 € - 635 000 €**

Remarques : cheminements piétons existants non pris en compte dans l'estimation

Fiches projets n°3 : Développer les liaisons lentes depuis la N5 vers le centre de Frasnes

Estimation financière :

Autres moyens de financement	Montant
Actions visant à concrétiser les chartes communales de mobilité et à favoriser des expériences pilotes en matière d'intermodalité et de mobilité et à faciliter la coordination et la mise en œuvre des Plans communaux de mobilité : **DGO 2 - Direction générale opérationnelle de la Mobilité et des Voies hydrauliques**	En fonction du décret et des instructions du cabinet du ministre.
Subventions complémentaires d'impulsion aux pouvoirs locaux pour la réalisation des plans communaux de mobilité : **DGO 2 - Direction générale opérationnelle de la Mobilité et des Voies hydrauliques**	75 % du métré estimatif du projet. Avec un maximum de 150.000 EUR pour les communes de moins de 10.000 habitants, 200.000 EUR pour les communes comptant entre 10.000 et 50. 000 habitants et 250.000 EUR pour les communes de plus de 50.000 habitants. Conditions d'octroi : avoir un PCM ou un Plan de déplacement scolaire (PDS) terminé et approuvé par le conseil communal, ainsi qu'un conseiller en mobilité formé. Le projet doit respecter les normes d'accessibilité, de sécurité routière et le RW99.

Fiches projets n°4 : Créer un lieu d'activités citoyenne, intergénérationnel et de services au 3b Rue Jean-Baptiste Loriaux à Frasnes

Fiche d'identité	
Parcelles cadastrales	Div 1 B000600X
Surface	1478 m² pour la parcelle – 370 m² pour le bâtiment
Objet de la fiche	Créer une structure d'accueil pour des activités citoyennes intergénérationnelles
Maîtrise foncière	Propriété du CPAS













DR(EA)²M
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Fiches projets n°4 : Créer un lieu d'activités citoyenne, intergénérationnel et de services au 3b Rue Jean-Baptiste Loriaux à Frasnes

Surface du bâtiment : 370 m²

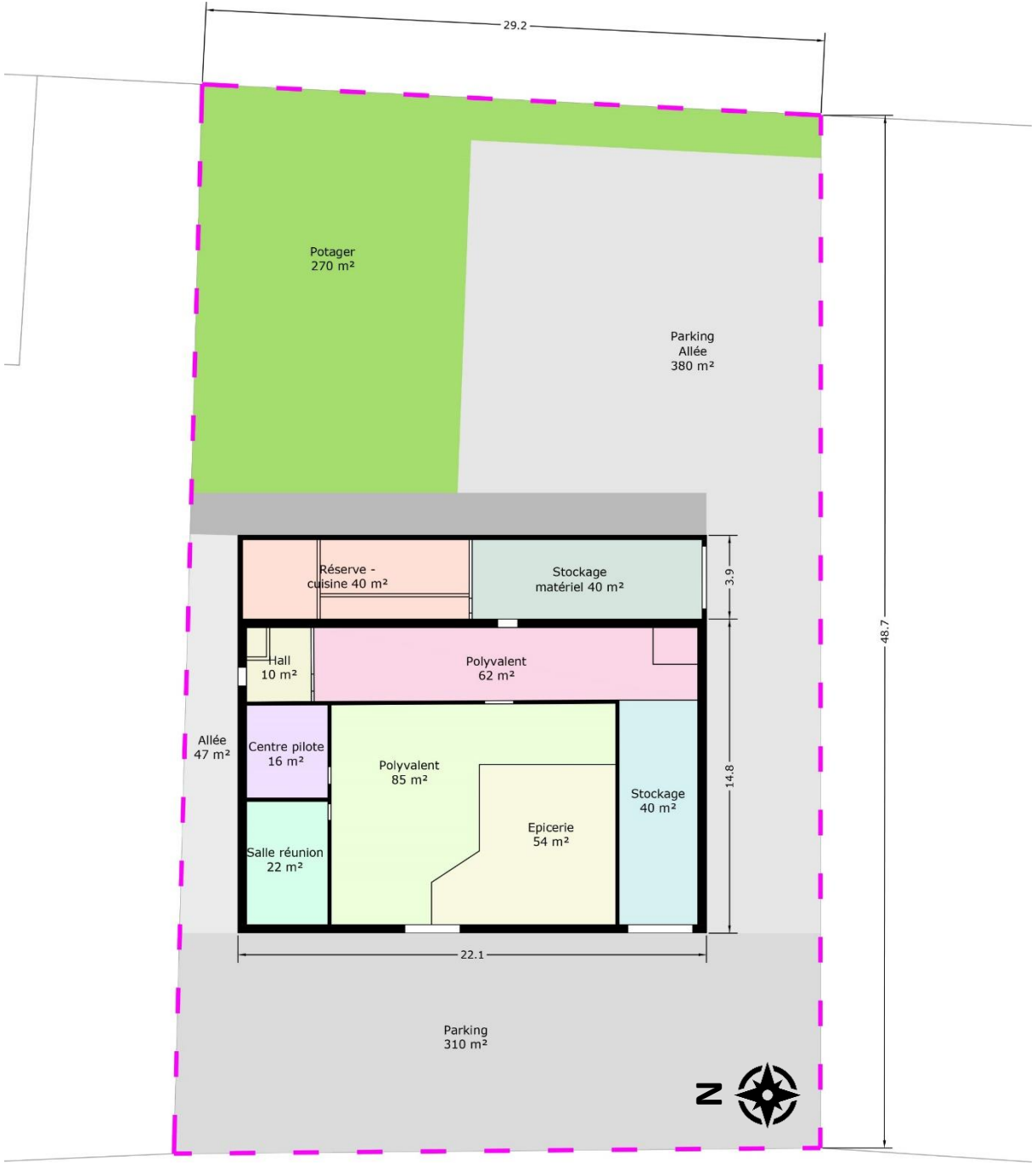
Activités présentes sur le site :

- CPAS : épicerie sociale (54 m²)

- Centre pilote pour la formation et l'économie sociale (60m²)

Centre d'Insertion Socioprofessionnelle

Surface disponible avec activités : 256 m²



Fiches projets n°4 : Créer un lieu d'activités citoyenne, intergénérationnel et de services au 3b Rue Jean-Baptiste Loriaux à Frasnes

Actions proposées :

- **Créer une structure d'accueil pour des activités citoyennes intergénérationnelles :** l'aménagement du bâtiment et de la parcelle appartenant au CPAS

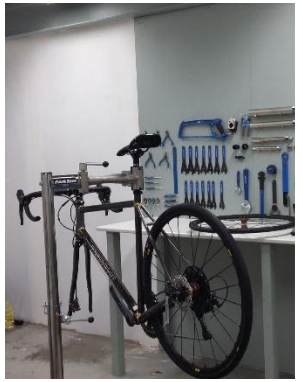













Fiches projets n°4 : Créer un lieu d'activités citoyenne, intergénérationnel et de services au 3b Rue Jean-Baptiste Loriaux à Frasnes

Actions proposées :

- **Créer une structure d'accueil pour des activités citoyennes intergénérationnelles :** l'aménagement du bâtiment et de la parcelle appartenant au CPAS

Pour les jeunes :

- Gaming
- Table ouverte
- Cours de musique
- Accompagnement de jeunes dans des projets divers
- Sérigraphie
- Accueil MJ

↓

Salle polyvalente équipée de 80 m²

Pour les aînés :

- « Atelier ouvert » sur base des envies et besoins des aînés participant.

↓

Salle polyvalente équipée de 60 m²

De manière générales :

- Créer un véritable Espace Public Numérique, avec PC en libre accès, ouvert à tout usager
- Atelier vélo
- Ateliers culinaires
- Potagers partagés/Sensibilisation à la permaculture

↓

Atelier vélo 80 m²
Atelier culinaire 36 m²
Potagers partagés 270 - 650 m²

Mutualisation possible avec le Repair café

Fiches projets n°4 : Créer un lieu d'activités citoyenne, intergénérationnel et de services au 3b Rue Jean-Baptiste Loriaux à Frasnes

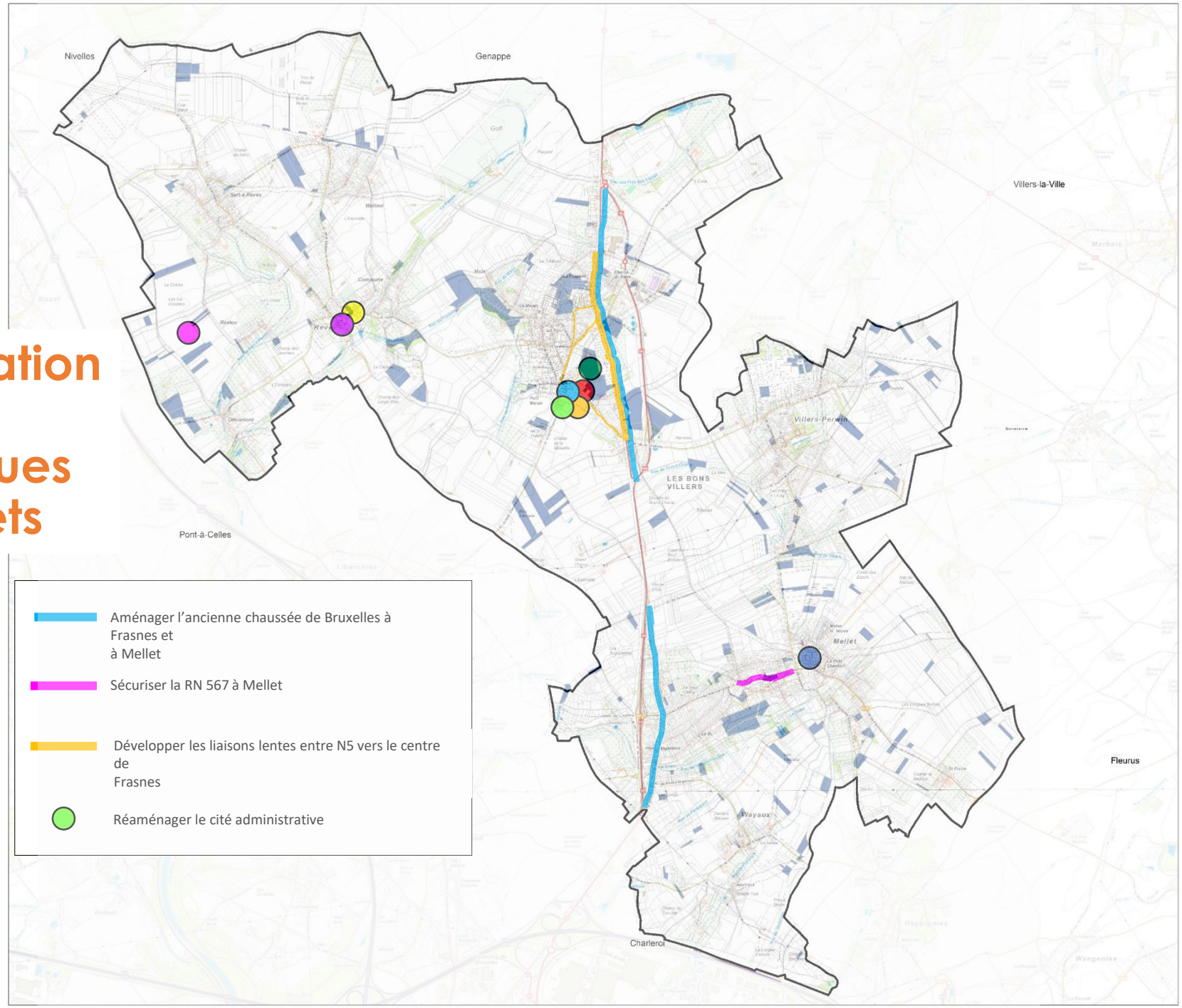
Estimation financière :

Article	Quantité	Coût main d'œuvre comprise et hors TVA
Salle polyvalente jeunes	80 m²	25.000 – 35.000 €
Salle polyvalente aînées	60 m²	20.000 – 25.000 €
Atelier Cuisine	36 m²	15.000 – 30.000 €
Atelier vélo	80 m²	20.000€
Aménagement d'un lieux de convivialité (potagers)	270 m² – 650 m²	35 000 € - 80 000 €
Coût total main d'œuvre comprise et hors TVA		**115 000 € – 190 000 €**

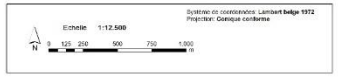
Remarques : la création d'un EPN n'a pas été pris en compte dans cette estimation (choix de la forme : équipements mobiles ou création d'une salle spécifique avec un équipement fixe) . Autres subsides.

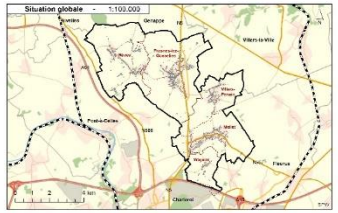
Autres moyens de financement	Montant
Subventions aux communes et aux C.P.A.S. pour les sites à réaménager : **DGO 4 - Direction générale opérationnelle Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Energie**	En ce qui concerne les actes et travaux, la subvention couvre le coût des actes et travaux de réhabilitation ou de rénovation en ce compris la taxe sur la valeur ajoutée, les révisions et les décomptes contractuels ainsi que les frais d'études, de direction et de surveillance et de coordination des actes et travaux.

Localisation de quelques projets









Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural

DR(EA)²M

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Carte 6 :

CONTRAINTES ET RISQUES

6

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Le 27 mars 2019 – procès-verbal de la séance plénière

Présents :
CLDR : 31 membres (liste de présences disponible au secrétariat de la CLDR)
Administration communale – service Environnement: Delphine Deblaer, Ingrid Lavendy
Administration communale – service Cohésion sociale : Laurent Périquet, Géraldine Legrand
CPAS : Louisa Capelli (personne-ressource Plateforme volontariat)
CODERM : Lucien Michaux (personne-ressource Patrimoine)
Fondation Rurale de Wallonie (Organisme d'accompagnement): Martine Gilles, Dimitri Phukan
Bureau Drea²m (Auteur de PCDR) : Alexandre Pierard, Thomas Fages
Excusés :
Bourgmestre : Mathieu Perin
CLDR : 15 membres
SPW-DGO3 : Louis Nicodème

Ordre du jour

- ✓ Modification de la CLDR (démissions – remplacements)
- ✓ **Présentation par Drea²m de 4 fiches-projets du lot 1 et avis de la CLDR**
- ✓ Divers, agenda

Les annexes à ce pv et tous les documents de travail de la CLDR se trouvent en ligne sur
www.lbv2030.info/cldr

---

1. PV de la réunion du 26/02/2019, approuvé en séance.

2. Modification de la CLDR (démissions – remplacements)

4 Démissions :

- *Vincent Bottemanne - Frasnes*
- *Bernadette Van Dorslaer - Villers*
- *Hubert Van de Werve – Villers*
- *Sandra Van Looy - Rèves*

4 Remplaçants (à valider par le Conseil communal en avril):

- *Vincent De Busscher – Villers*
- *Jean-Luc Hennecker – Villers*
- *Emmanuelle Desmedt - Rèves*
- *Une personne de Frasnes de la réserve de candidatures pas encore identifiée*

4 Présentation de 4 fiches-projets du lot 1 et avis de la CLDR

L'Auteur DREA2M présente sa réflexion sur le contenu de 4 fiches –projets (voir annexe 1). Les avis des membres de la CLDR sont récoltés au sein de 4 tables de travail animées par le bureau Drea²m ou la FRW.

Synthèse des réflexions des 4 tables de travail

1. Fiche-projet **« Réhabiliter et mettre en valeur le petit patrimoine populaire »**

Quelques exemples de petit patrimoine populaire wallon :
Patrimoine sacré (croix, potales, calvaires, signalisation et délimitation (bornes, enseignes,…), point d'eau (fontaines, puits, abreuvoirs,…), temps et espace (horloges, cadrans solaires,…), justice et liberté (perrons, piloris,…), outils anciens (alambics, fours,…), les thématiques liées au petit patrimoine populaire sont nombreuses. Ces traces témoignent d'époques révolues, de traditions, de croyances, de modes de vie ou de malheurs anciens.
Eléments dont il faut tenir compte pour la fiche-projet :
La Région wallonne vient de lancer un **appel à projets** destiné à recenser le **petit patrimoine populaire wallon (PPPW)** disséminé dans les communes de Wallonie. **25 entités seront sélectionnées.** La Commune de les Bons Villers vient de déposer un projet qui sera mis en œuvre avec le concours de différentes personnes ressources et associations du territoire.
Les parties prenantes pour la fiche-projet :
Le CODERM, le Musée Rodava, la CCATM, le GAL Pays des 4 Bras, le Groupe action Passeurs de mémoire, citoyens « personnes ressources ».
Réflexions et propositions de la CLDR :

- Ne pas restreindre le petit patrimoine aux éléments religieux mais s'intéresser à la **dimension populaire**.
- A partir des inventaires existants fort complets, il serait judicieux d'établir une liste de ces biens PPPW et de **réduire le nombre de biens identifiés à une centaine** pour l'entité (cf visibilité cartographique).
- Penser **le support de publication en format numérique**
  Deux membres de la CLDR proposent leurs services pour la digitalisation cartographique des biens répertoriés en collaboration avec le personnel communal et les personnes ressources.
- Le groupe porteur du projet fera ensuite un diagnostic de l'état des biens répertoriés et introduira régulièrement des dossiers de demande de subvention pour **la restauration du PPPW** auprès de l'AWAP. Le crowdfunding pourrait aussi être utilisé comme source de financement.
- Ce projet PPPW est l'occasion de souder les villages par la découverte de ce petit patrimoine commun par des **balades thématiques** (éventuellement couplées avec des balades à thématique « nature »).
- La v**alorisation touristique est à faire en lien avec le GAL Pays des 4 bras.**

2. Fiche-projet **« Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique »**

Il semble pertinent de **réaliser un corridor écologique entre les zones naturelles de Villers-Perwin** (ruisseau de Grand Champs, site de la Mée, prairies, boisements, ripisylves …) **et Frasnes** (ruisseau du Bosquet Mondez, parc de Dobbeleer, prairies, boisements, ripisylves..)**.**
Plusieurs observations d'habitants signalent la présence de gibier (chevreuils notamment) sur cet axe.
Pour la réalisation de cette liaison écologique plusieurs remarques et suggestions ont été formulées :

- Il est possible de réaliser un écoduc ou un crapauduc sous la N5 entre le ruisseau de Grand Champs et la parcelle n°67A - section C - division 1. La maîtrise foncière le permet et la surélévation de la route à cet endroit rend possible le creusement de galeries sous la N5. Néanmoins plusieurs contraintes se présentent à cet aménagement : la Région (DGO1) donnera-t-elle son accord pour aménager cette section de la N5 ? Quel serait le coût d'un tel aménagement dans ce cas de figure? La Commune peut-elle supporter le coût de cet aménagement ? L'idée fait l'unanimité des participants mais ceux-ci souhaitent aussi que le projet soit réalisable.
- Un exploitant agricole fait remarquer qu'il est possible de réaliser des haies ou des bandes fleuries/enherbées **MAIS** que même si elles sont subventionnées cela dépend aussi grandement de l'exploitant agricole qui doit donner son accord même sur des parcelles appartenant à la Commune.
- Cet exploitant conseille également de réaliser les haies et bandes enherbées en limite de parcelles plutôt qu'en bordure de chemins pour une question d'accessibilité.

L'aménagement paysager du bassin d'orage situé à côté du site Agricœur est aussi plébiscité. Il faut toutefois prendre en compte les pentes abruptes autour du bassin.
La zone humide du Tintia à Mellet classée Périmètre d'Intérêt Paysager est aussi mis en avant comme un lieu à préserver et à valoriser
Est-il possible de **créer une continuité écologique entre la zone Natura 2000 de « la vallée de Thyle » et la Structure Écologique Principale située sur le ruisseau de la Rampe** ? (manque de maîtrise foncière)
Le parc du golf de Pierpont peut-il s'engager à des pratiques respectueuses de l'environnement ? (pesticides, fauchage tardif, bandes enherbées, haies …)
D'autres actions sont réalisables mais **quel investissement financier la Commune peut-elle mettre pour la réalisation de ces actions ? Quelles sont les parcelles communales où un accord avec l'exploitant agricole pourrait être trouvé ?** Ces réponses détermineront la marge de manœuvre à disposition pour cette fiche projet.

3. Fiche-projet **« Valoriser les chemins et sentiers qui font découvrir la nature »**

- Il est proposé de se concentrer sur des boucles : **une boucle entre Frasnes et Rèves** et **une boucle entre Mellet et Villers-Perwin**.
  Le tracé des deux boucles est repris sur un plan en cours de réunion (voir annexe 2).
  A terme, les boucles pourront être reliées entre elles et jusqu'aux centres des villages (en privilégiant les venelles et sentiers).
- **A Mellet, la rue Léon Rucquoy** termine malheureusement en impasse et un sentier pourrait la prolonger vers l'Est.
- **Une boucle au Sud de Mellet** autour de la zone paysagère entre la rue des Prés et la rue des Prés de Saint-Jean est intéressante mais il ne semble pas nécessaire de systématiquement vouloir traverser les zones naturelles (tourner autour peut être suffisant) et le chemin des Prés de Saint-Jean ; cette boucle permet une liaison vers Wayaux.
- **A Frasnes, l'ancienne ligne de chemin de fer** entre la rue des Français et la rue de Houtain devrait conserver un aspect nature, il serait dommage de l'asphalter. Les chemins de remembrement de la commune sont déjà suffisamment nombreux et peuvent être adaptés aux usagers qui souhaitent un revêtement lisse (roller, enfants apprenant le vélo, cyclo,…)

- **Les sentiers au Nord de Villers-Perwin** sont la porte d'entrée vers les magnifiques aires de randonnées de Villers-la-Ville, il faudrait faire en sorte que ces sentiers soient correctement balisés (lien avec GAL) et surtout qu'ils restent ouverts. Le cas du Chemin de la Hutte est mis en évidence car la boucle historiquement possible a été condamnée par des panneaux la privatisant.
- Les sentiers devraient être accompagnés de quelques **aires de repos et de mobilier urbain** (poubelles et bancs essentiellement).
- Placer des panneaux aux entrées des sentiers pour **signaler le niveau d'accessibilité** (VTT/vélo de route, adapté PMR, piéton uniquement, …), signaler l'entrée des sentiers et donner les directions principales.
- Des membres de la CLDR se proposent pour aller sur le terrain pour vérifier les différents points particuliers des sentiers.
  Il existe **2 Groupe Sentiers actifs** :
    - Au niveau communal, les bénévoles vont répertoriés tous les sentiers de la commune à partir de l'inventaire de sentiers.be
    - Au niveau Pays des 4 Bras, les bénévoles vont compléter des fiches d'accessibilité piétons vers des pôles centraux (écoles, complexe sportif,…).
- La thématique des sentiers faisant découvrir la nature devra être couplée à la thématique du patrimoine (voir la superposition possible des points d'intérêt).
- Il faut aussi tenir compte de **l'entretien des sentiers** qui n'est pas subsidié mais pourrait faire l'objet de chantier participatif ou de parrainage (cf les GR).
- **La bande enherbée de 5 m** le long des chemins et sentiers de balade.

4. Fiche-projet **« Créer une plateforme locale de volontariat – échange de services »**

- Le projet de départ sera porté par le service cohésion sociale. Une phase pilote est enclenchée avec 5-6 bénévoles pour la lecture de contes aux enfants, l'école de devoirs, un atelier pâtisserie et la tenue du point poste. Chaque bénévole signera une convention avec la Commune (défraiement/assurances).
- La Commune peut organiser le bénévolat pour les missions en lien avec ses compétences. Elle doit rester dans les limites légales et suivre la réglementation. L'échange de particuliers à particuliers relève d'un autre domaine et d'autres règles s'appliquent.
- L'ambition est que le projet soit porté par tous et ne reste pas entre les mains de la Commune. Le secrétariat de la plateforme pourrait être assuré par des bénévoles.
- Le projet d'échange de service / volontariat doit rester large et embrasser de nombreuses thématiques pour pouvoir grandir et être approprié par tous. Il doit être ouvert à toute personne ayant un besoin.
- Chaque bénévole doit être rencontré, individuellement ou collectivement, pour évaluer les compétences qu'il peut offrir.
- Pour identifier les besoins des personnes, l'idéal est de passer par des partenaires : CPAS, associations de terrain, relais locaux pour la plateforme (à créer) …
- Un outil informatique doit être crée. Plusieurs pistes sont proposées : prestataire externe, stagiaire informaticien, IMIO…Le service de cohésion est en contact avec la plateforme francophone du volontariat pour le développement de l'outil. Genappe est dans une démarche similaire.
- Plusieurs propositions pour la communication : bulletin communal, LBV et nous (groupe facebook), site internet, réunion citoyenne…La proposition est aussi de créer un numéro vert

pour centraliser toutes les offres et les demandes. Les outils de contact et de communication ne doivent pas être uniquement numériques.

- Il faudrait créer des partenariats avec les structures qui proposent déjà des échanges de services ou du bénévolat ex : les mutualités pour véhiculer les gens à leurs rendez-vous médicaux.
- Propositions d'échanges de services : écrivain public, une solution pour dépanner et véhiculer les personnes n'ayant pas accès au taxi social (revenu trop élevé), offrir de la compagnie aux personnes seules, organiser un ramassage de pommes ou autre fruits et légumes dans les jardins de personnes qui ne peuvent les entretenir, des bénévoles qui se rendent à domicile pour aider les enfants en difficultés à faire leur devoir (projet similaire à Charleroi), le repair café….
- Organiser une fête annuelle centrée sur l'échange de services qui pourrait prendre la forme d'un banquet des Bons Villers. Cette fête devrait être tournante pour casser l'esprit de clocher.
- Localisation : les maisons de village et le pôle citoyen dans l'ancienne épicerie sociale.

5 Agenda et divers

- ✓ **Samedi 30/03 (9h à 12h):**
  Chantier participatif d'entretien du site de la Flache et animation "abri à batraciens" avec plantations de plantes aquatiques et de zones humides
- ✓ **Mercredi 03/04(18h30):**
  Groupe PCDN – choix des projets pour 2019 (budget 5.000 €/an)
- ✓ **Mardi 23/04 (19h30)**: Réunion plénière CLDR- examen des 3 dernières FP du lot 1
- ✓ **Lundi 6 mai (19h30) :**
  Groupe vélo du Pays des 4 Bras – 1ère réunion à Villers-la-Ville
  - Sensibilisation à l'utilisation du vélo sur les communes de VLV/LBV/Genappe
  - Balades vélo
  - Identification des points noirs
  - Inventaire parkings vélo
  - Propositions d'aménagements à réaliser

Pour le secrétariat de la CLDR,

Martine Gilles & Dimitri Phukan
Fondation Rurale de Wallonie (FRW)

Les Bons Villers

Commune de Les Bons Villers

Opération de Développement Rural

Programme Communal de Développement Rural

RÉFLEXION SUR LES FICHES PROJETS

27/03/2019

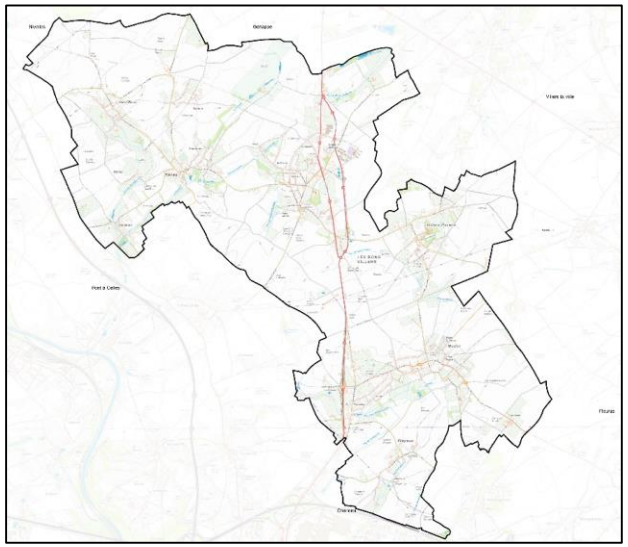






Fiches projets n°5 : Réhabiliter et mettre en valeur le petit patrimoine populaire wallon

Fiche d'identité	
Parcelles cadastrales	Patrimoine présent sur toute la commune
Surface	-
Objet de la fiche	Inventaire du petit patrimoine, rénovation si besoin, valorisation touristique (circuits, panneaux pédagogiques, dépliant, livre (reportage photo, explications historiques)
Maîtrise foncière	Privé et public




















DR(EA)²M
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Fiches projets n°5 : Réhabiliter et mettre en valeur le petit patrimoine populaire wallon

Actions proposées :

- **Inventaire et diagnostic du petit patrimoine de Les Bons Villers** (CODERM, RODAVA, GAL, passeurs de mémoire, commune,…)

- **Restauration du patrimoine dégradé** (Encadré par les services de la région AWAP) peut être subventionnée jusqu'à 7500 euros hors PCDR



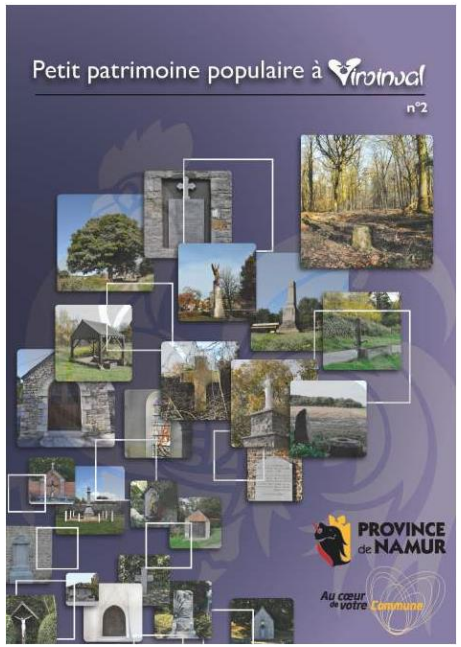


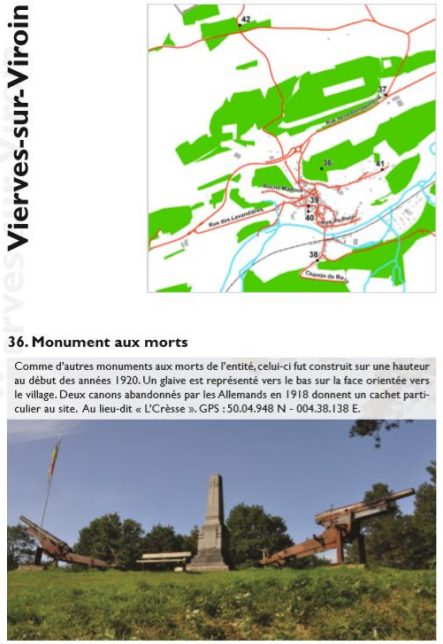
Fiches projets n°5 : Réhabiliter et mettre en valeur le petit patrimoine populaire wallon

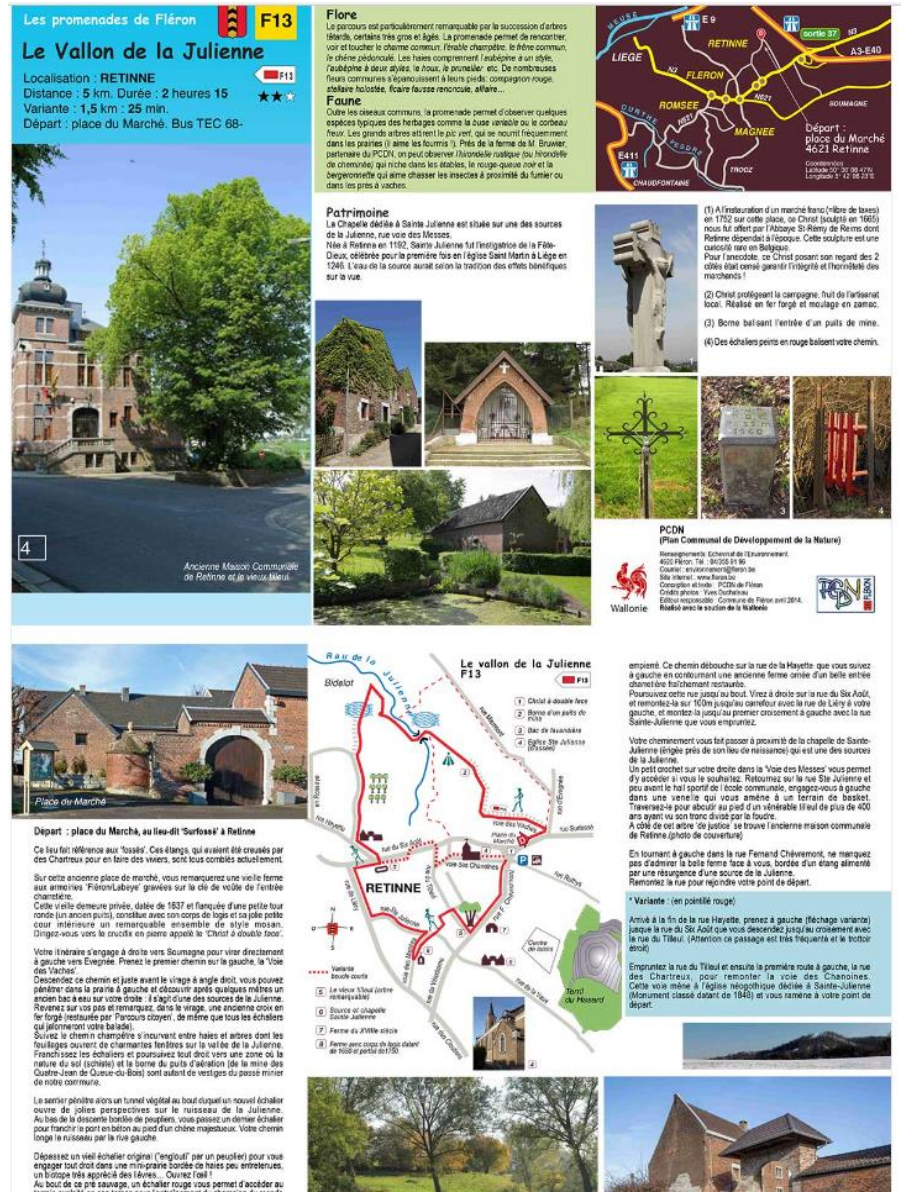
Actions proposées :

- **Mise en valeur touristique :** circuit de découverte du petit patrimoine de Les Bons Villers, géolocalisation des sites, ouvrage didactique et photographique du petit patrimoine populaire de Les Bons Villers

- **Action de communication autour du projet :** exposition, communication via le site internet







Fiches projets n°5 : Réhabiliter et mettre en valeur le petit patrimoine populaire wallon

Estimation financière :

Article	Quantité	Coût main d'œuvre comprise et hors TVA
Ouvrage photographique et didactique	100	15 000 – 20 000 €
Circuit touristique Géolocalisation et cartographie des itinéraires de découverte Balisages et panneaux	1 ?	15 000 € – 30 000 € €
Restauration du PPPW	?	€
Coût total main d'œuvre comprise et hors TVA		**30 000 – 50 000 €**

Remarques : l'inventaire du petit patrimoine populaire sera réalisé par des bénévoles et la commune. Il sera possible de faire appel aux services du patrimoine de la région pour encadrer les travaux de restauration

Autres moyens de financement	Montant
La Région wallonne peut accorder des subsides pour la sauvegarde du petit patrimoine populaire wallon - Arrêté adopté le 22 avril 2010 par le Gouvernement wallon, est entré en vigueur le 19 mai 2010	- **7 500 euros** sont accordés pour des **travaux d'entretien, de réfection, de rénovation et de restauration** - **2 480 euros** sont accordés pour toute **action collective de promotion** du petit patrimoine populaire wallon. - Dans le cadre des **appels à projets thématiques** définis par le Ministre du Patrimoine, le montant d'aide maximale est fixé à **15 000 euro**

Fiches projets n°6 : Valoriser les chemins et les sentiers qui font découvrir la nature

Fiche d'identité	
Parcelles cadastrales	Inventaire à réaliser
Surface	À définir
Objet de la fiche	Inventaire des sentiers et des chemins – réouverture des sentiers et chemins fermés ou disparus – entretien et valorisation – Cartographie et création d'itinéraire de promenade – valorisation biologique (plantation d'arbres, de haies, mise en place d'hôtels à insecte, mise en valeur des arbres mort etc.)
Maîtrise foncière	Privé et public



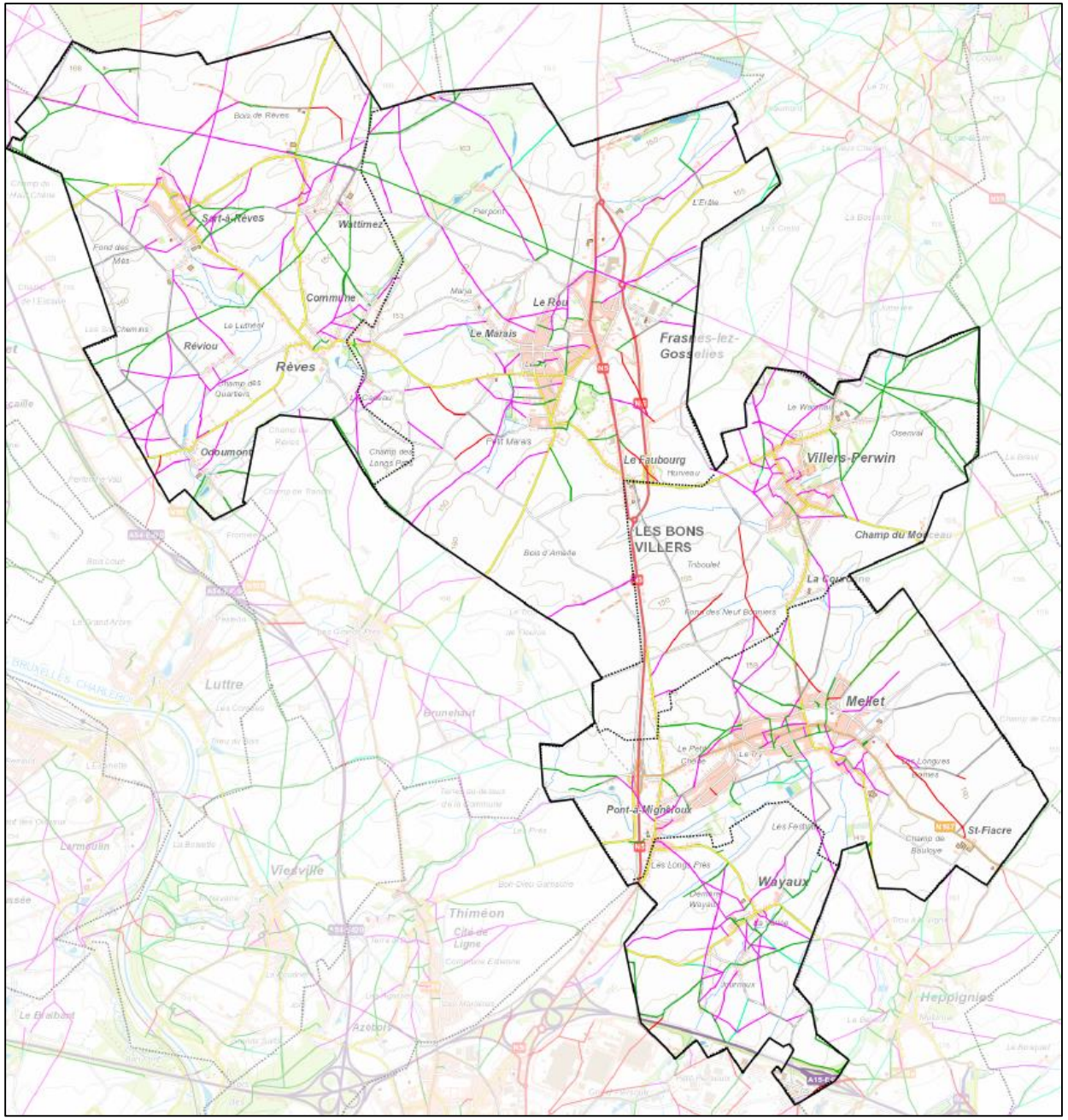








Fiches projets n°6 : Valoriser les chemins et les sentiers qui font découvrir la nature



Total estim	Carto-graphiés	Visités	Bon état	Difficiles	Barrés	Statut inconnu	Sup-primés	Route	Photos
272	238	62	90	9	1	133	16	41	247
154km	135km	28km	41km	4km	0km	62km	7km	20km	
	88%	23%	33%	3%	0%	49%	6%	15%	

DR(EA)²M
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Fiches projets n°6 : Valoriser les chemins et les sentiers qui font découvrir la nature



Limite communale de Genappe

Limite communale de Les Bons Villers

Limite communale de Villers-la-Ville

Voirie communale anciennement appelée "vicinale"

Chemin vicinal visible à l'IGN

Chemin non visible à l'IGN

Sentier vicinal visible à l'IGN

Sentier vicinal non-visible à l'IGN

Route reprise à l'IGN

Chemin particulier visible à l'IGN

Chemin particulier non vible à l'IGN

Voirie vicinale sans indication d'être un chemin ou sentier et non visible à l'IGN

Voirie vicinale sans indication d'être un chemin ou sentier et visible à l'IGN

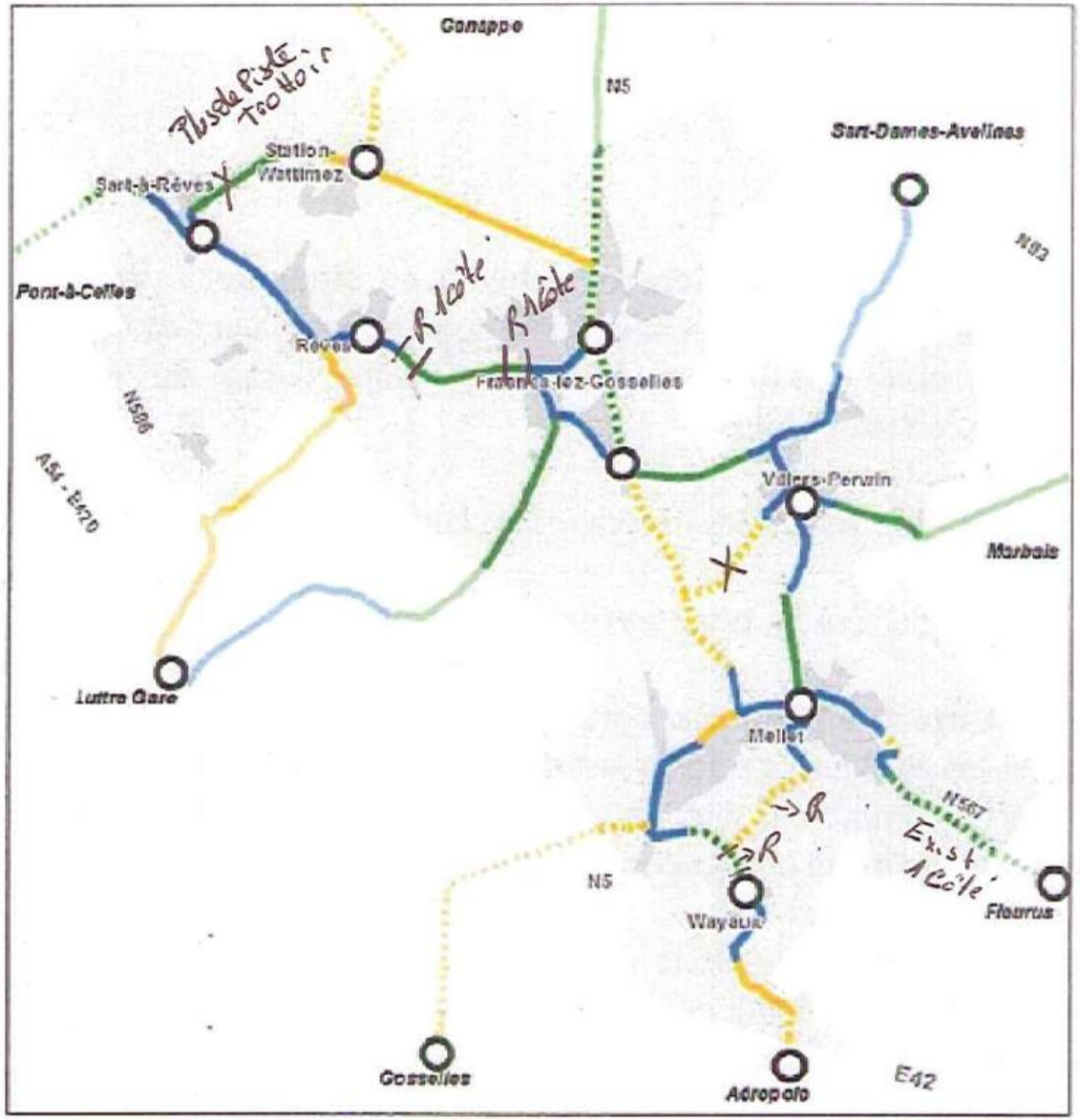
Voirie communale anciennement appelée "inommée"

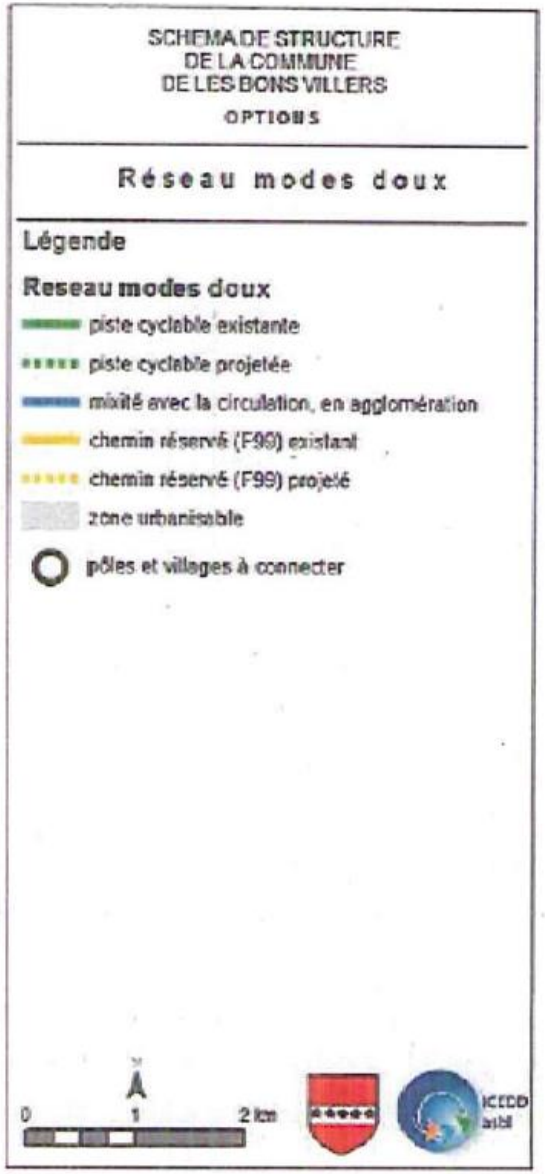
Voirie régionale

DR(EA)²M

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Fiches projets n°6 : Valoriser les chemins et les sentiers qui font découvrir la nature





Fiches projets n°6 : Valoriser les chemins et les sentiers qui font découvrir la nature

Actions proposées :

- **Inventaire et diagnostic des chemins et des sentiers qui font découvrir la nature** (GAL, sentier.be, CLDR, commune, bénévoles …)

- **Restauration des chemins et sentiers dégradés, disparus et fermés** : réouverture des chemins et sentiers fermés, amélioration du revêtement, structure adaptée en zone humide, balisage et/ou fléchage, portique de passage de prairie, mobiliers urbains (bancs, poubelles, table de pique-nique) …





Petit portiques et balisage à Fourons (Limbourg – Flandres)









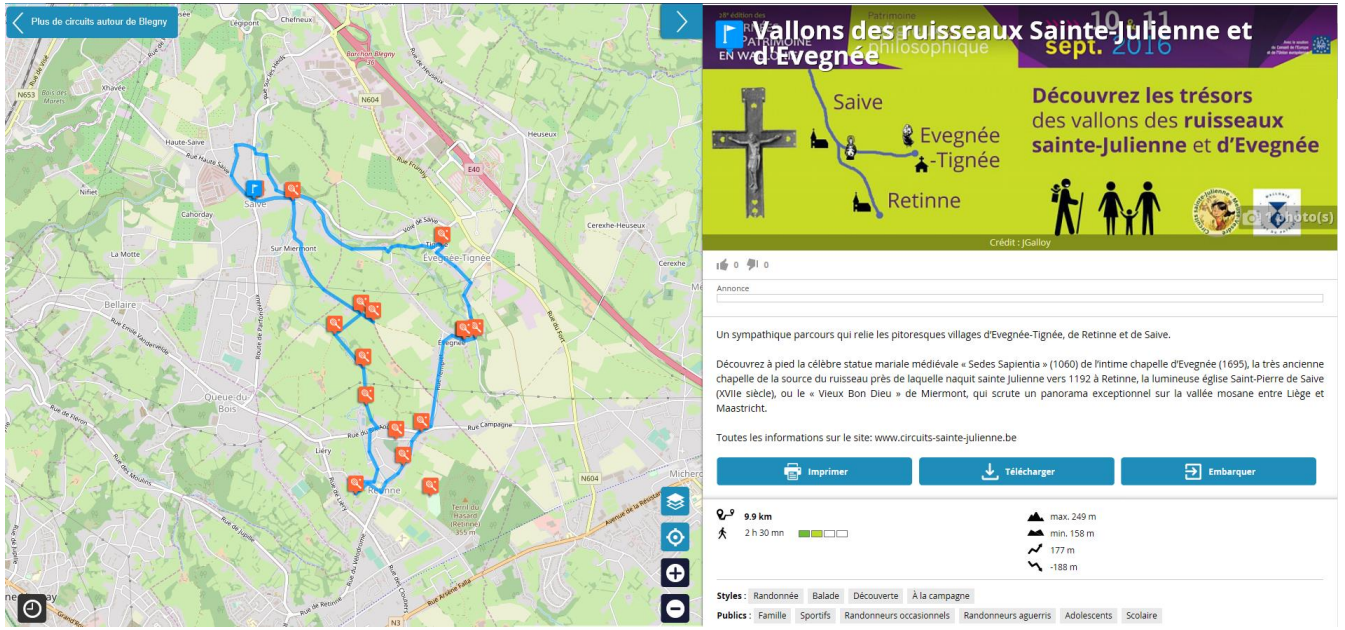
Fiches projets n°6 : Valoriser les chemins et les sentiers qui font découvrir la nature

Actions proposées :

- **Mise en valeur touristique :** cartographie et création d'itinéraires de promenade spécifiques à cette thématique

- **Action de communication autour du projet :** communication via le site internet, création et mise à disposition d'un dépliant, d'un fascicule …





Fiches projets n°6 : Valoriser les chemins et les sentiers qui font découvrir la nature

Actions proposées :

- **Actions localisées de revalorisation biologique :** plantation d'arbres (saules têtards), de haies libres (hautes et basses), d'hôtels à insectes …

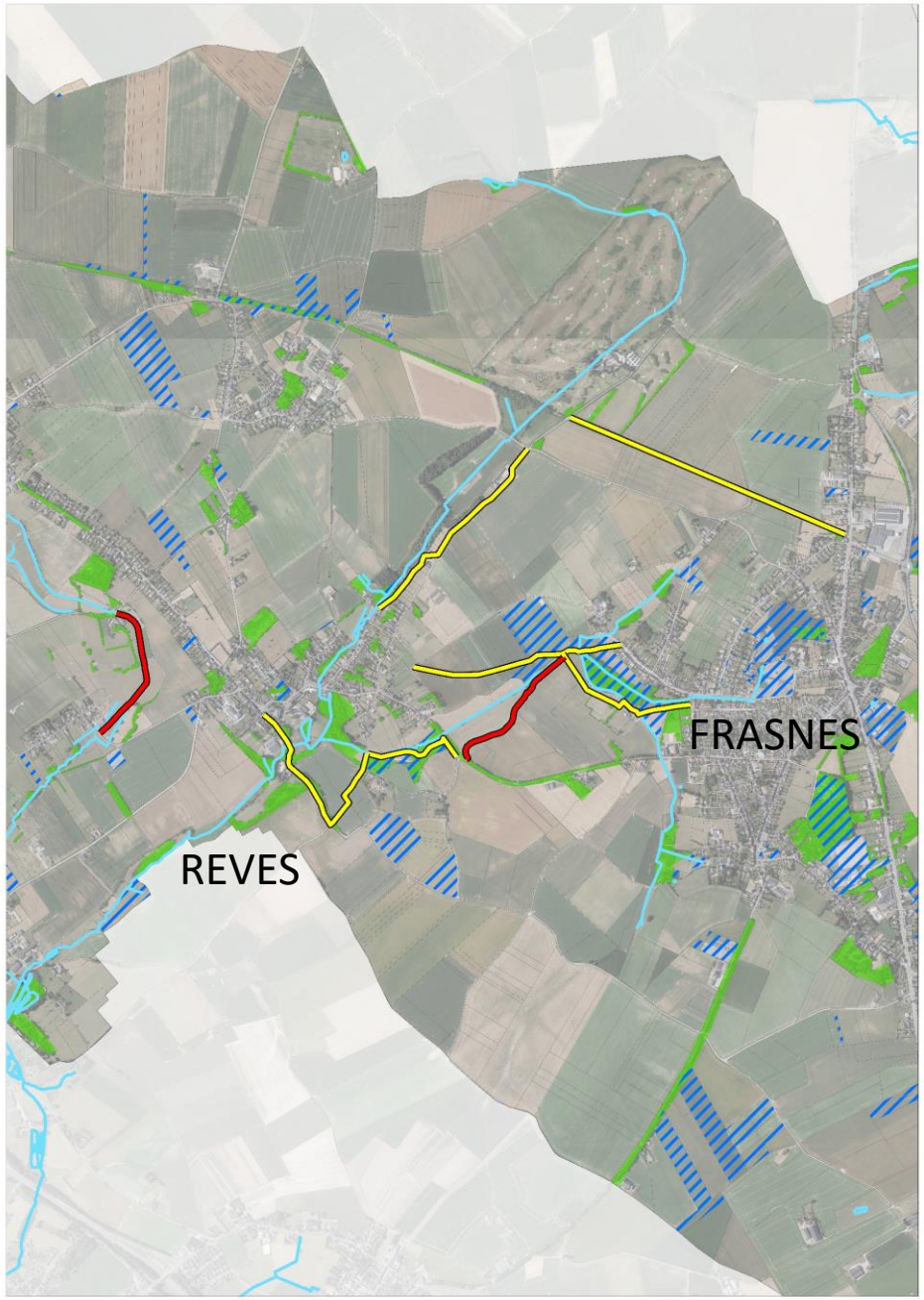








Fiches projets n°6 : Valoriser les chemins et les sentiers qui font découvrir la nature

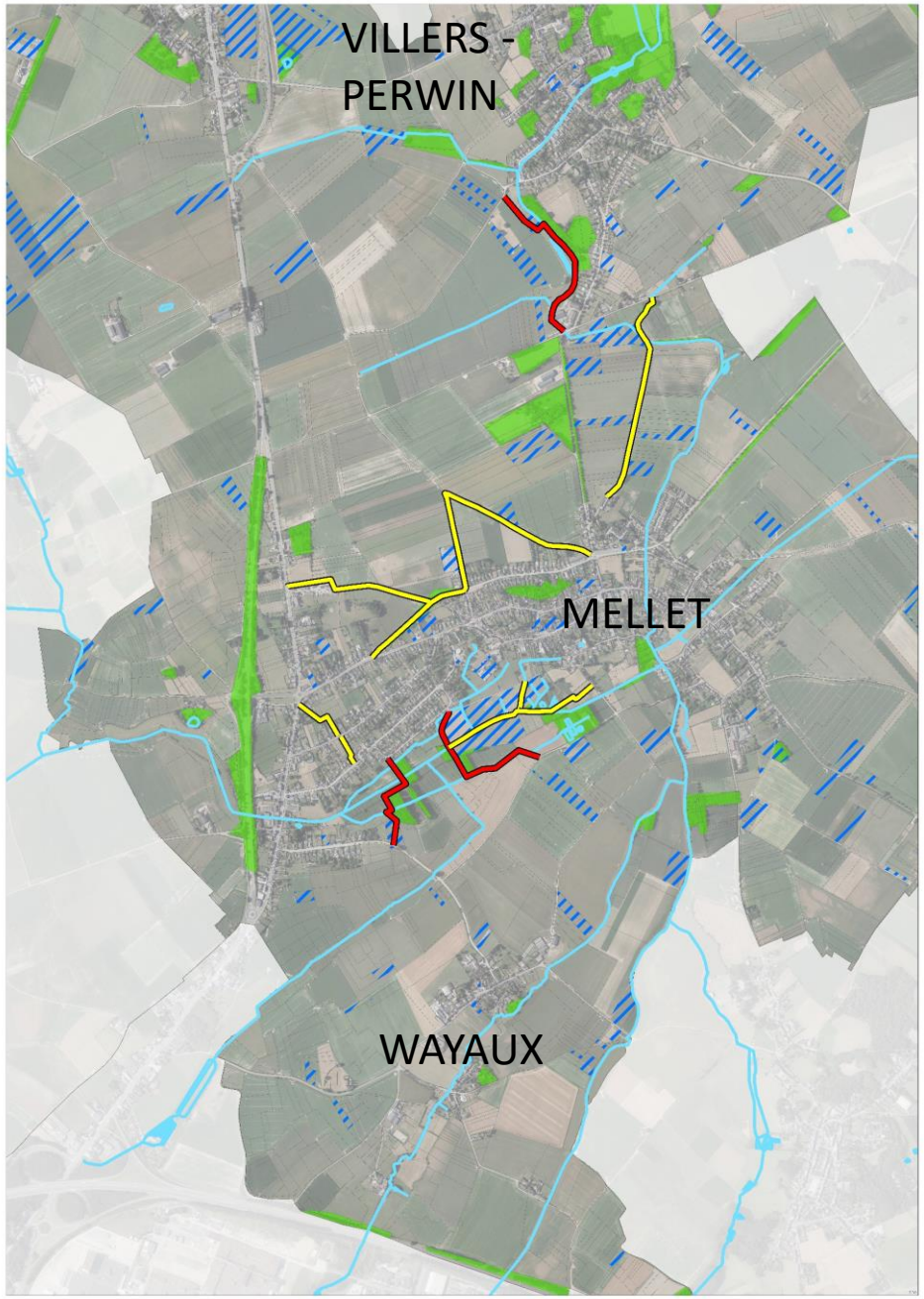


Au Nord de la commune

Facile à réaliser

Difficile à réaliser

Fiches projets n°6 : Valoriser les chemins et les sentiers qui font découvrir la nature



Au Sud de la commune

Facile à réaliser

Difficile à réaliser

Fiches projets n°6 : Valoriser les chemins et les sentiers qui font découvrir la nature

Estimation financière :

Article	Quantité	Coût main d'œuvre comprise et hors TVA
Restauration des chemins et sentiers dégradés et fermés **Création de nouveaux chemins et sentiers**	6 km 4 km	100 000 – 150 000 € 200 000 – 240 000 €
Valorisation touristique Définition et cartographie des itinéraires de découverte Balisages et panneaux	1 ?	15 000 € – 30 000 € ? €
Actions localisées de revalorisation biologique Haies libres Surface boisée (30% d'arbres) Ripisylves Nichoirs à insectes et à chiroptères	 2830 m 7 700 m² 750 m 6	**LIFE + MAE 100 %** 70 000 € 154 000 € 52 000 € 300 €
Coût total main d'œuvre comprise et hors TVA		**819 000 – 926 000 €**

Remarques : l'inventaire des sentiers peut-être réalisé par des bénévoles et la commune. La main d'œuvre pour les restaurations de sentiers et chemins sera pris en charge par les services techniques de la commune.

Fiches projets n°6 : Valoriser les chemins et les sentiers qui font découvrir la nature

Estimation financière :

Autres moyens de financement	Montant
Subsides aux pouvoirs publics subordonnés en vue de l'aménagement d'espaces verts publics **: DGO 3 - Direction générale opérationnelle Agriculture, Ressources naturelles et environnement**	Les travaux de création et d'aménagement d'espaces verts, de même que les plantations effectuées dans le cadre de ces opérations, peuvent être subsidiés à un taux de 65 % y compris la TVA mais non compris les frais de révision de prix. Les frais d'études et les honoraires de l'auteur de projet ne sont pas subsidiés. Le subside est calculé sur base du montant des travaux adjugés. A noter que les interventions financières qui seraient obtenues en vertu d'autres réglementations sont déduites pour établir le montant à subsidier.
Subsides octroyés aux organismes publics en matière d'expérience pilote et de protection de l'environnement. Conditions d'octroi : projet de sensibilisation à l'agriculture et ruralité : **DGO 3 - Direction générale opérationnelle Agriculture, Ressources naturelles et environnement**	En fonction du projet
Subsides pluriannuels aux pouvoirs publics pour les actions en faveur de l'environnement : **DGO 3 - Direction générale opérationnelle Agriculture, Ressources naturelles et environnement**	En fonction du projet

Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

Fiche d'identité	
Parcelles cadastrales	À définir
Longueur	-
Objet de la fiche	Développement ou création d'une ripisylve – densification des espaces verts en milieu urbain et sur les propriétés communales – création de liaisons écologique entre Frasnes et Villers-Perwin – Amélioration biologique et paysagère des bassins d'orages
Maîtrise foncière	? Privé et public



Prairie humide et ripisylve (Frasnes) identifiées comme **structure écologique principale**



Prairie humide , haies, alignements d'arbres(La Mée)

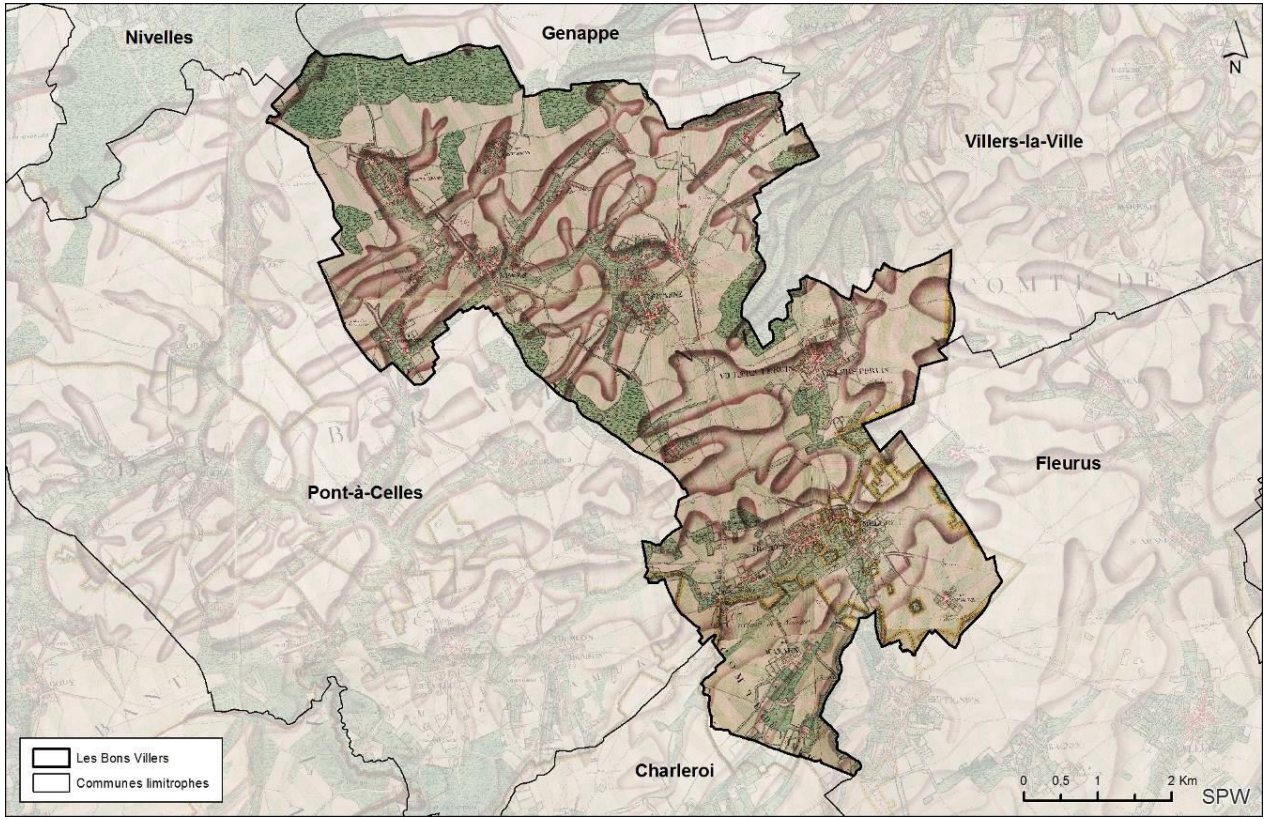


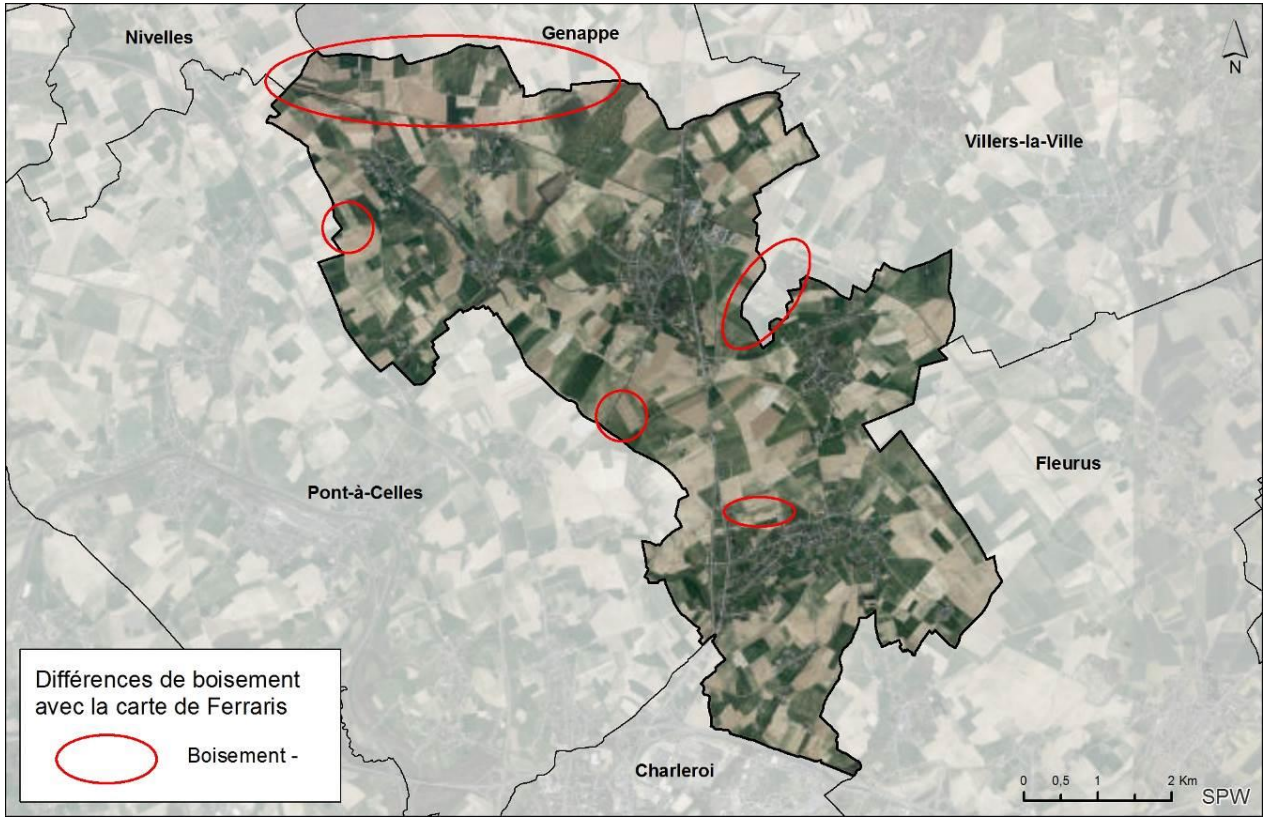
Prairie humide , haies et ripisylve (Wayaux)



Prairie humide et ripisylve (Villers-Perwin)

Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique





- 66 % de zones agricoles en 2015
- 9% de surface bâties
- 20 % d'espaces « naturels » (bois (0,5%), vergers (0,7%), jardins et parcs (1,6%), prairies (15%), cours d'eau (≈0,2%))

Peu d'espaces naturels – Peu diversifiés (mosaïque)

DR(EA)²M
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique



Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

Eléments à prendre en compte afin d'identifier les zones d'action :

1. À l'échelle de l'Union Européenne :

✓ **Les zones Natura 2000 :** « La vallée de la Thyle » → 12 ha

2. À l'échelle de la région wallonne :

✓ **La structure écologique principale (SEP):** « a pour but de rassembler dans un contour cohérent l'ensemble des zones du territoire ayant un intérêt biologique actuel ou potentiel. Elle matérialise les concepts théoriques du réseau écologique » (Définition européenne)

En Wallonie, le concept de la SEP a été adaptée et a fait l'objet d'une cartographie précise qui regroupe deux zones du réseau écologique (1 et 3) → 3% de la surface communale (PCDN)

3. À l'échelle de la commune

✓ Les boisements
✓ Les alignements d'arbres
✓ Les vergers
✓ Les jardins
✓ Les zones humides (mares, prairies, étangs, paléo-méandre) **18 aux PCDN**
✓ Les cours d'eau
✓ …

Réseau écologique

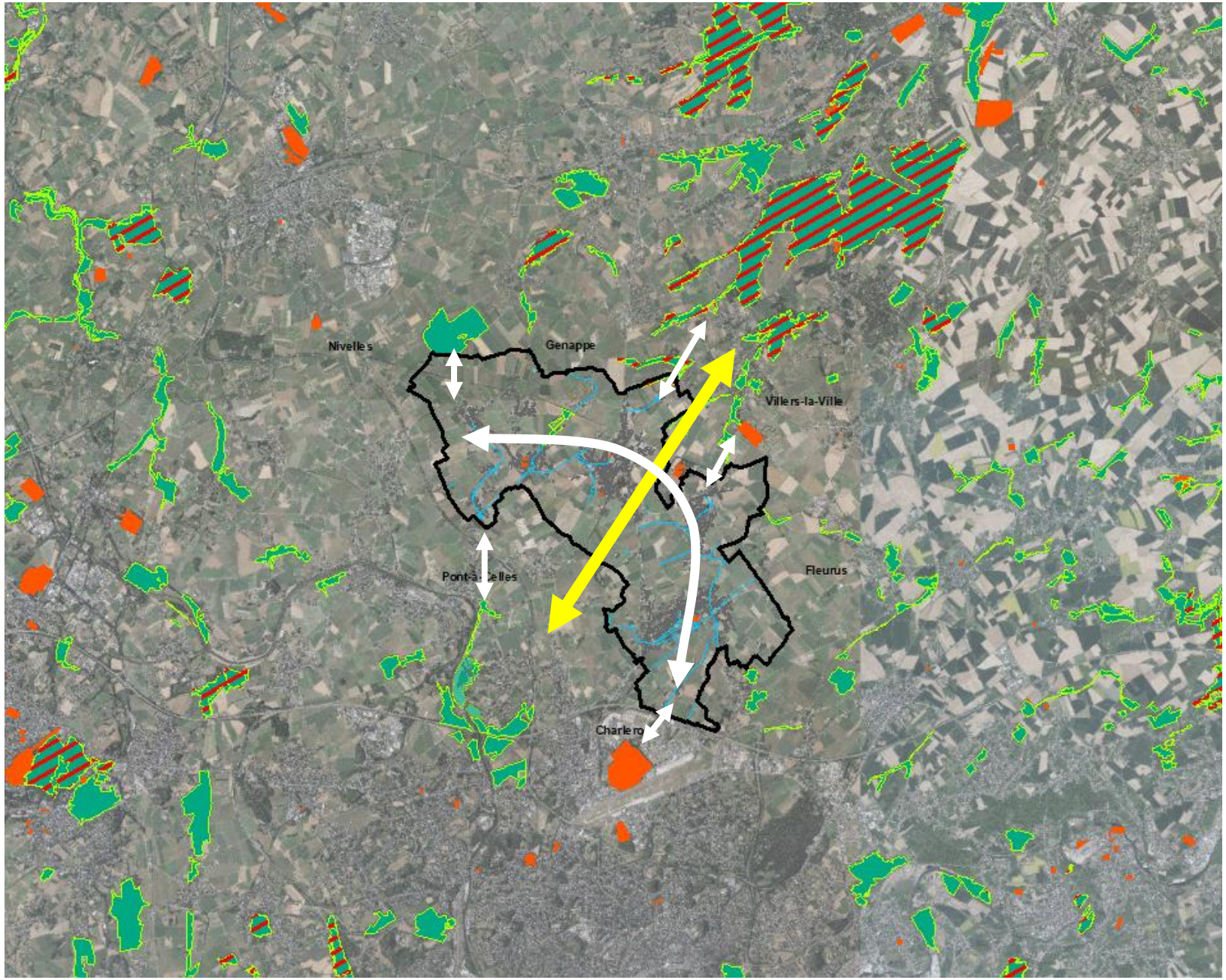


1. Zone centrale
3. Zone de développement

2. Zone de liaison (corridor écologique)

DR(EA)²M
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

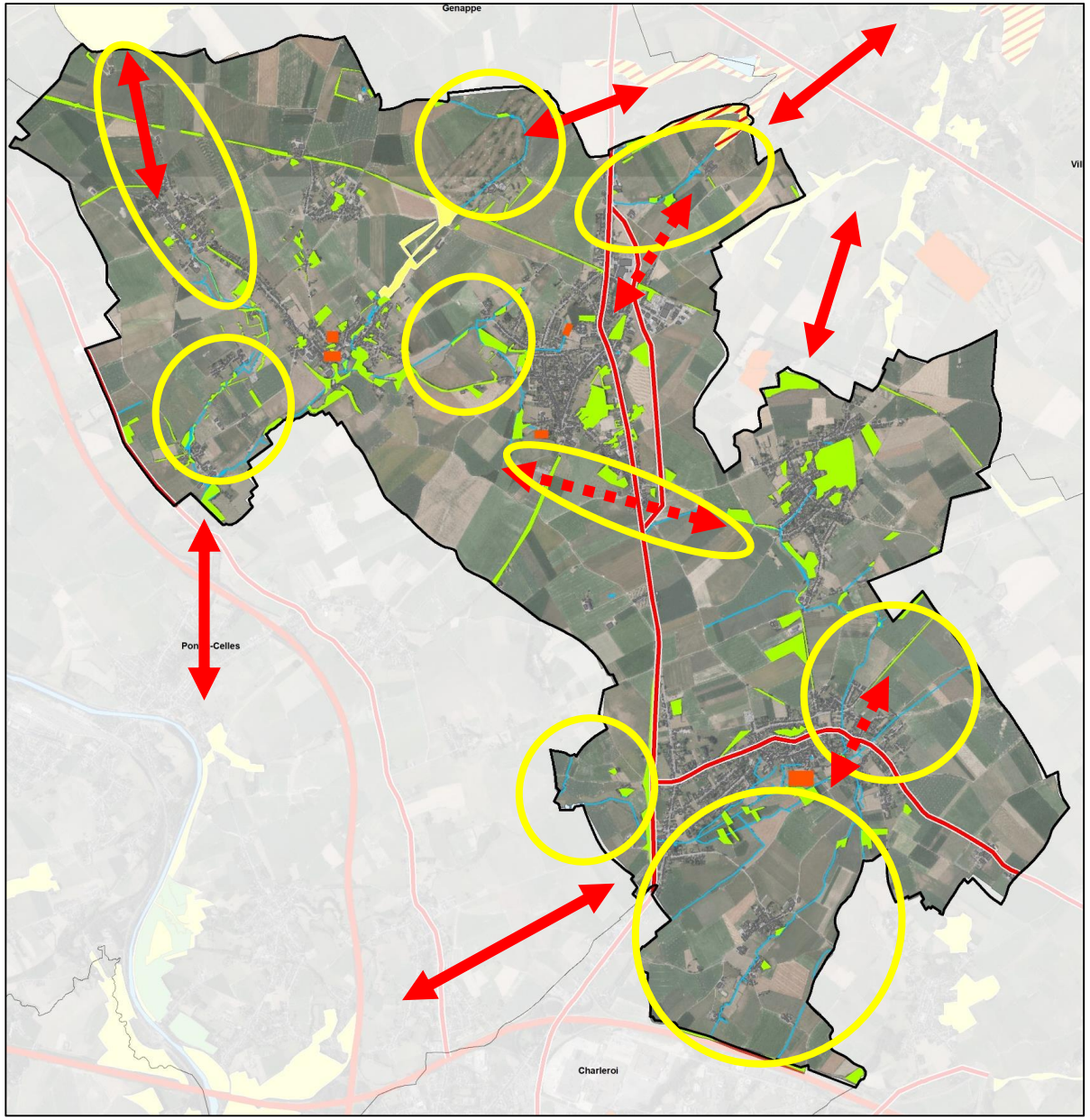


Structure écologique principale (SEP)
Sites AHREM
Réseau hydrographique
Bâti
Natura 2000

DR(EA)²M
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

Cartes des espaces naturelles de Les Bons Villers



- L'eau comme fil conducteur
- Relier les zones centrales entre elles
- Créer un corridor écologique intégrant et reliant chaque village
- Prendre en considération les usages, la gestion des cours d'eau et chercher un consensus

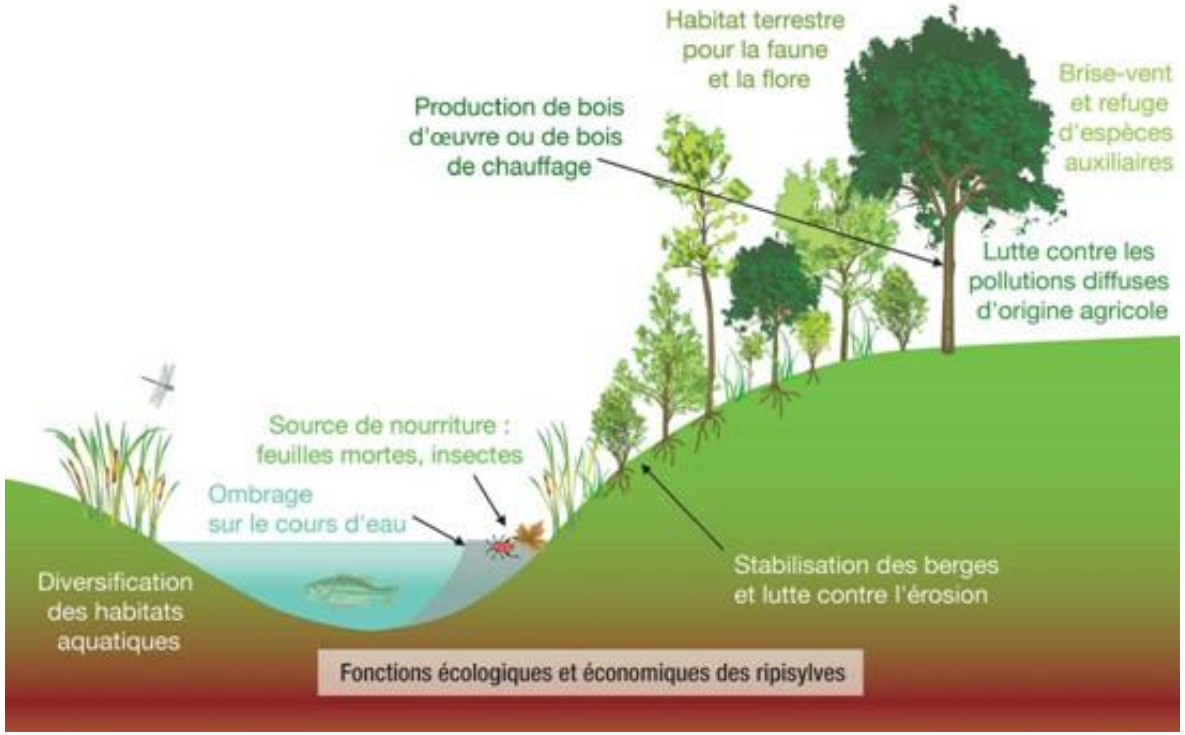
DR(EA)²M
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

Actions proposées :

- **Développement d'une ripisylve le long des cours d'eau :**
  - **Etat des lieux des cours d'eau** de la commune (description, potentiels, gestion actuel du cours d'eau)
  - **Hiérarchisation et définition d'objectifs** pour chacun d'entre eux
  - Puis lancement des **chantiers écologiques :** plantation d'arbres (aulnes, frênes, saules, peupliers), d'arbustes et d'herbacées





Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

Niveau R3

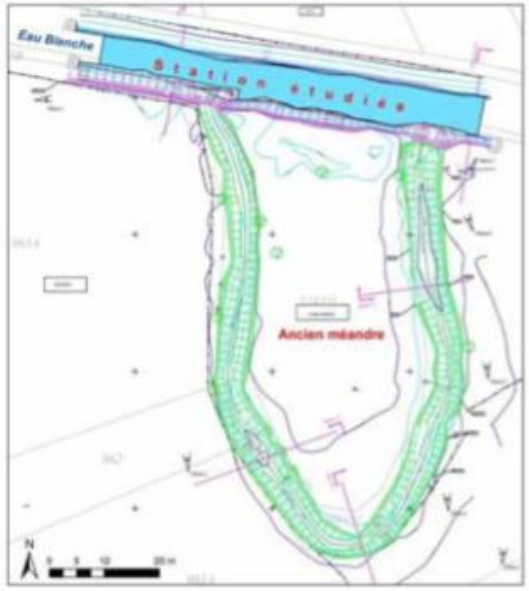
Exemple d'un espace de liberté octroyé à la Rür en aval de Jülich (DE)



Canalisation dans les années 50



Renaturalisation en 2002



EB à Boussu-en-Fagne



(Walphy, 2014)

DR(EA)²M
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

Actions proposées :

- **Création d'une liaison écologique entre le centre de Frasne (Parc de Dobbeleer, Ruisseau du bosquet Mondez, bassins d'orage de la N5, ruisseau de Frasne et ruisseau du Pûjon) et Villers-Perwin (ruisseau de Grand Champ, site de la Mée, ruisseau de Villers) :**
  - Réaliser des **plantations d'arbres et de haies** en bordure de chemins et de routes
  - Créer une **ripisylve** sur le ruisseau du Grand Champs pour rejoindre le site de la Mée
  - **Crapauduc** et/ou **passage pour la faune** au niveau de la Chaussé de Bruxelles
  - Réalisation d'une « **coulée verte** » sur cet axe de manière générale








Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

Actions proposées :

- **Amélioration biologique et paysagère des bassins d'orages :** aménagement paysager (création de cheminements, mise en place de mobilier urbain, plantation, coupes…)

Bassins d'orage aménager en parc (Seneffe – rue du petit Marais)







Bassins d'orage aménager (Pays-Bas - Hoevelaken)

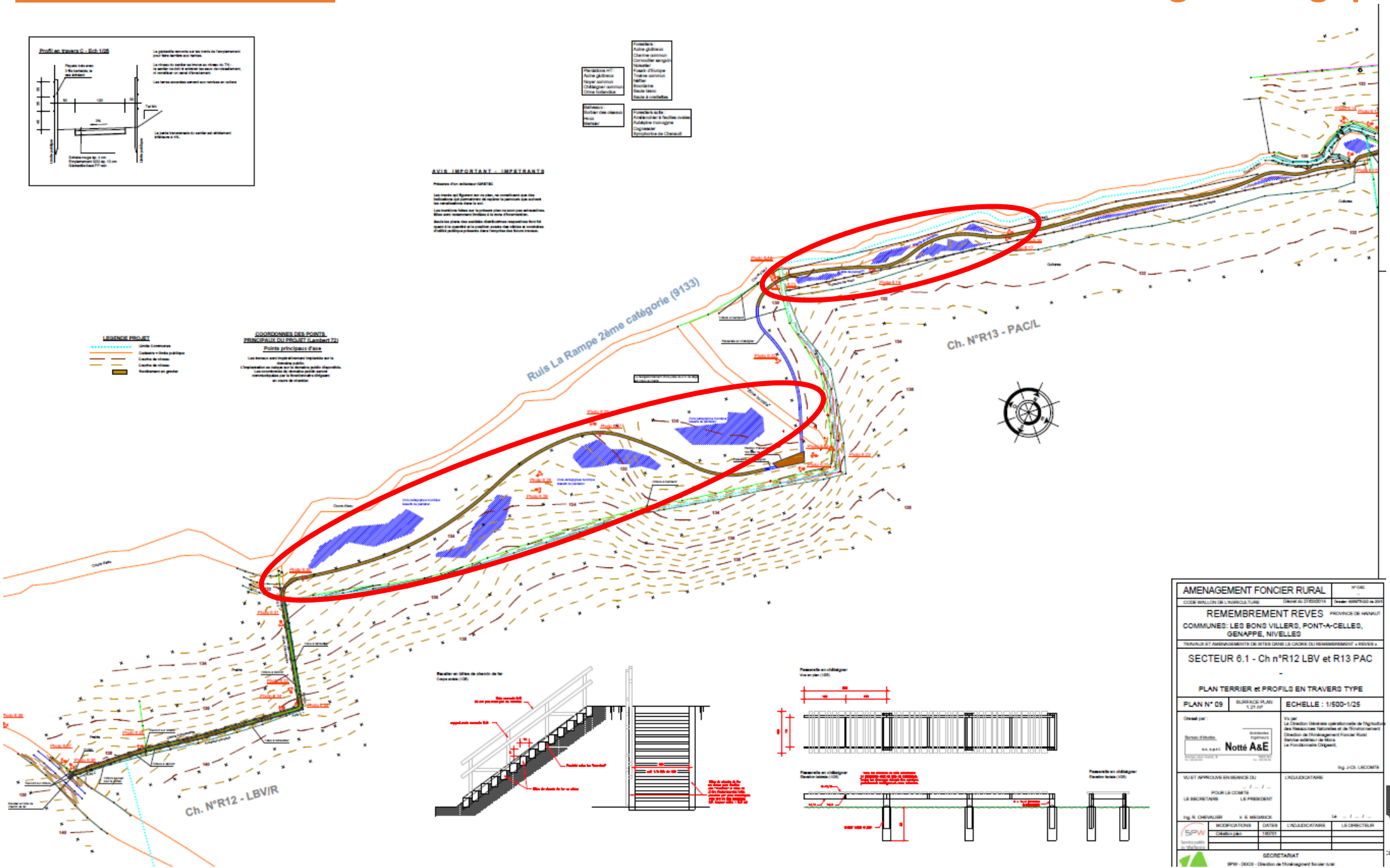


Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

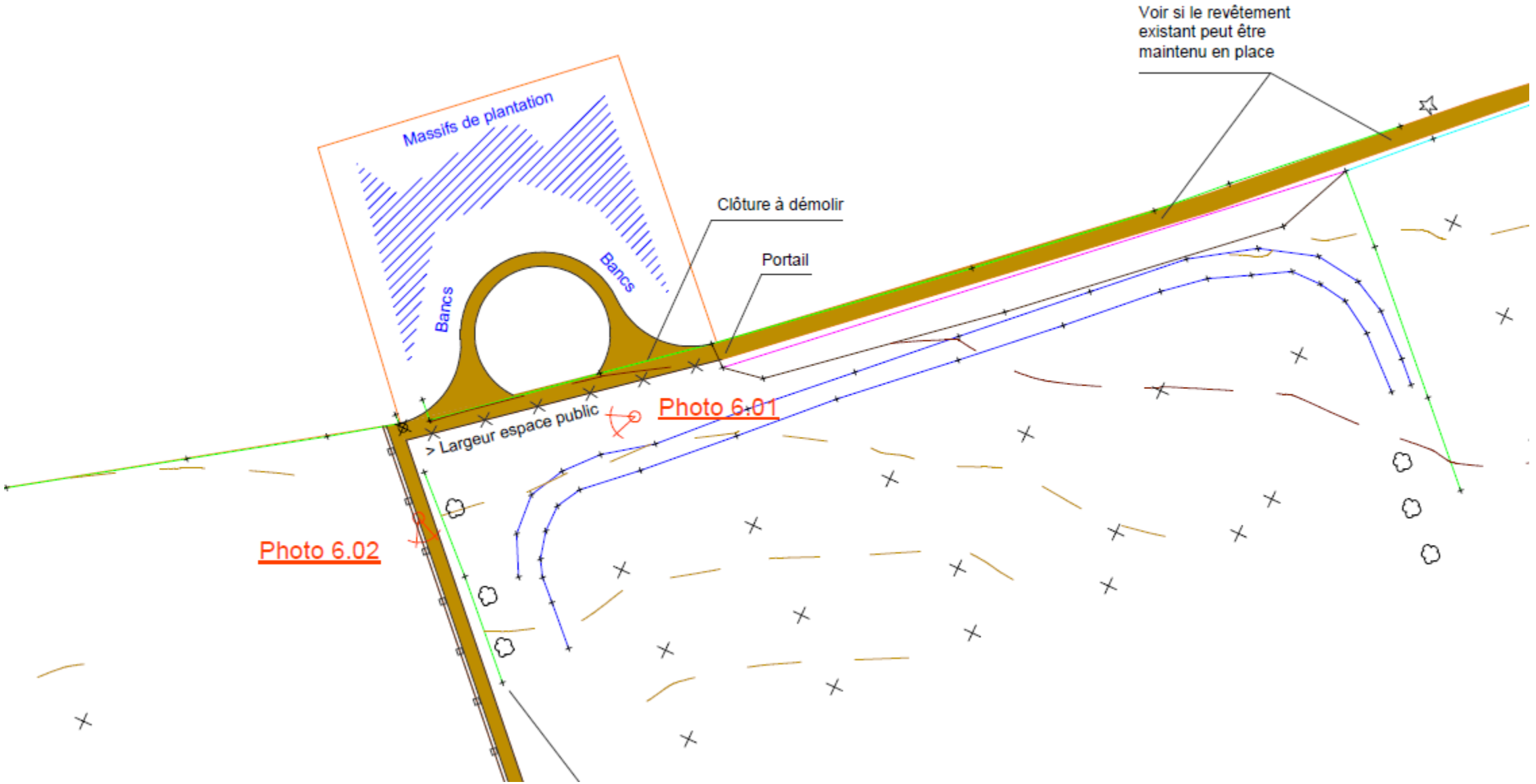
Actions proposées :

- **Densifier les espaces verts et/ou créer des aménagements écologiques au cœur des villages et sur les propriétés communales :** aménagements d'espaces verts, de mares, de nichoirs à chauve-souris sur les toits (églises, maisons…)

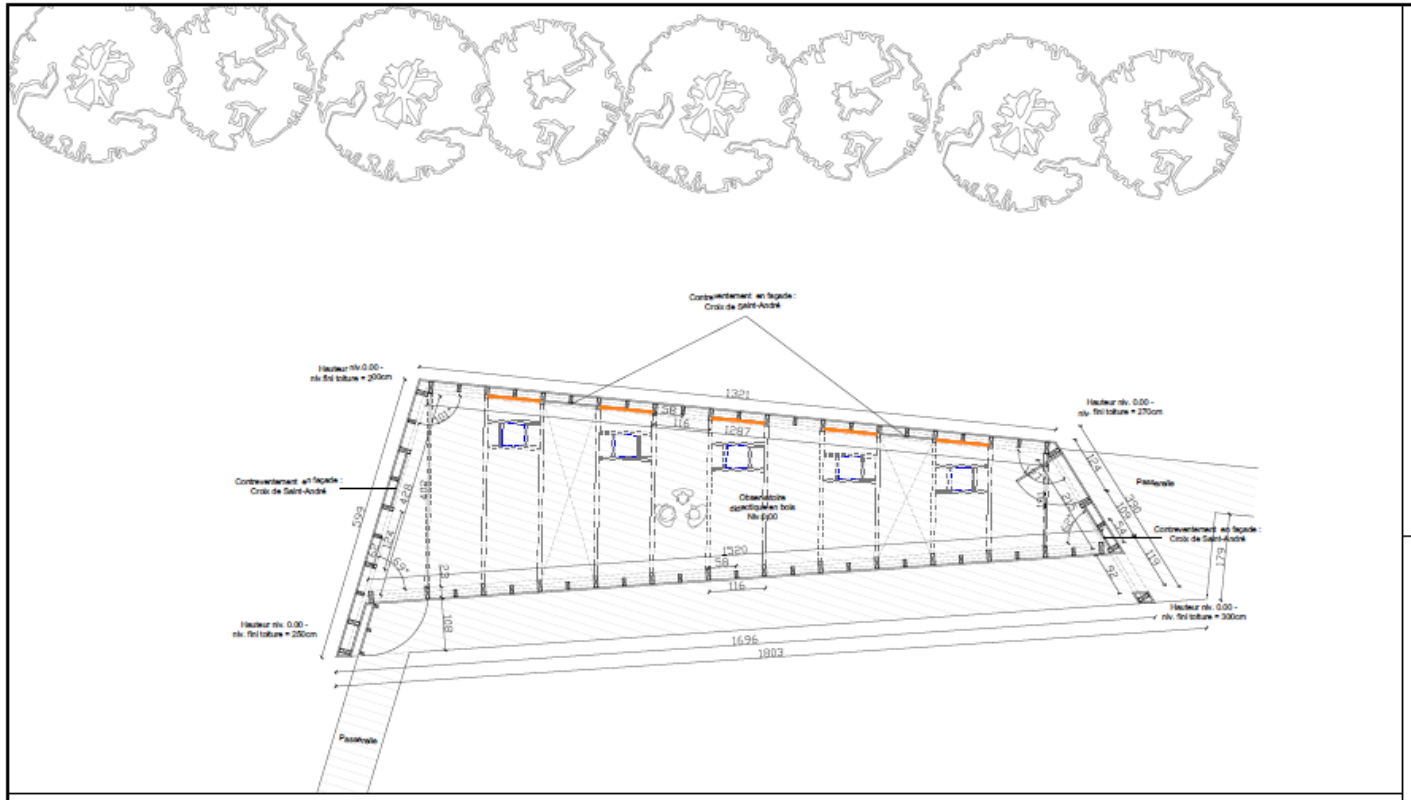
Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

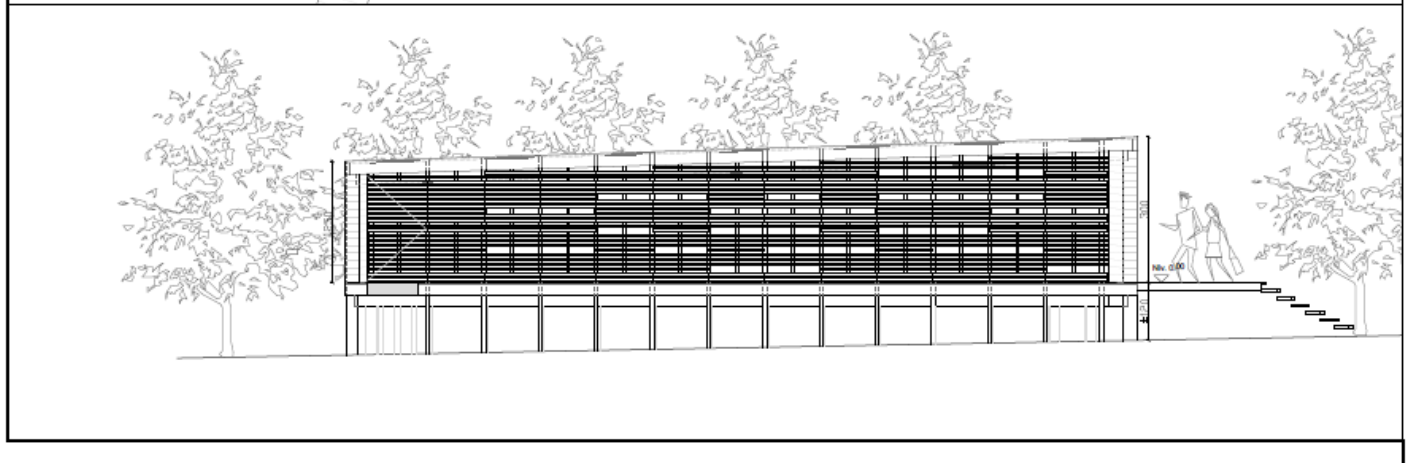


Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique



Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique





- Bardage en bois sur les trois faces latérales et bardage ajouré sur la face avant.
- Revêtement de sol en planches de bois.
- Revêtement de toiture en planches de bois recouvertes d'EPDM.

Panneau didactique
Table amovible

Lumière naturelle

AMENAGEMENT FONCIER RURAL — N° CSC ...

CODE WALLON DE L'AGRICULTURE — Décret du 27/03/2014 — Dossier: 0055/TR/20 de 2015

REMEMBREMENT REVES — PROVINCE DE HAINAUT

COMMUNES: LES BONS VILLERS, PONT-A-CELLES, GENAPPE, NIVELLES

TRAVAUX ET AMENAGEMENTS DE SITES DANS LE CADRE DU REMEMBREMENT « REVES »

Observatoire en bois

-

Elévation et vue en plan

PLAN N° 18 | SURFACE PLAN 0.42 m² | ECHELLE : 1/50

Dressé par :

Bureau d'études s.c. s.p.r.l. Notté A&E — Architectes Ingénieurs

Vu par
La Direction Générale opérationnelle de l'Agriculture des Ressources Naturelles et de l'Environnement
Direction de l'Aménagement Foncier Rural
Service extérieur de Mons
Le Fonctionnaire Dirigeant,

Ing. J-Ch. LECOMTE

VU ET APPROUVE EN SEANCE DU ... / ... / ...

POUR LE COMITE
LE SECRETAIRE — LE PRESIDENT

Ing. R. CHEVALIER — ir. E. MEGANCK

L'ADJUDICATAIRE

Le ... / ... / ...

MODIFICATIONS	DATES	L'ADJUDICATAIRE	LE DIRECTEUR
Création plan	150608		
Elargissement passage avant	160629		

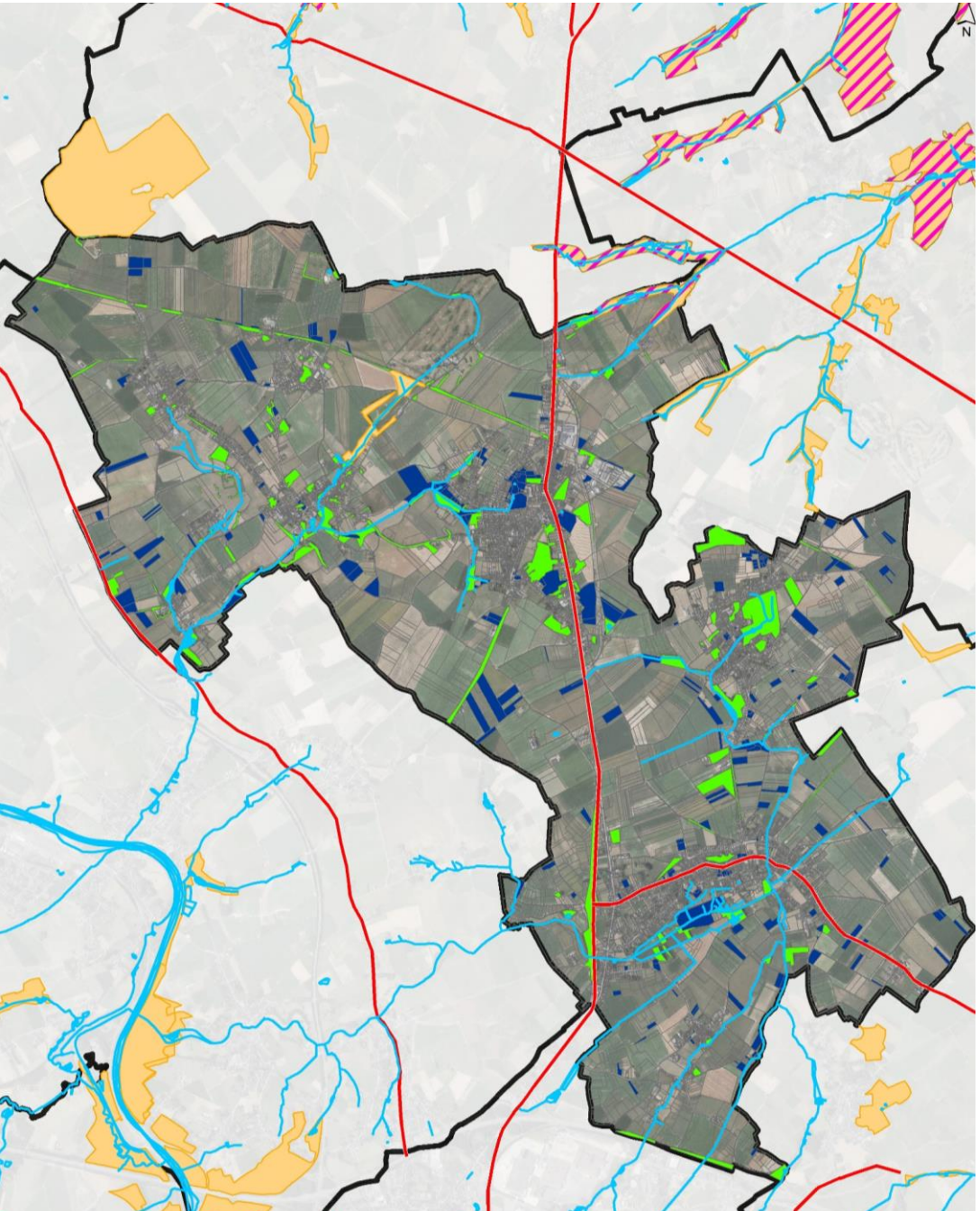
SPW — Service public de Wallonie — DGO 3

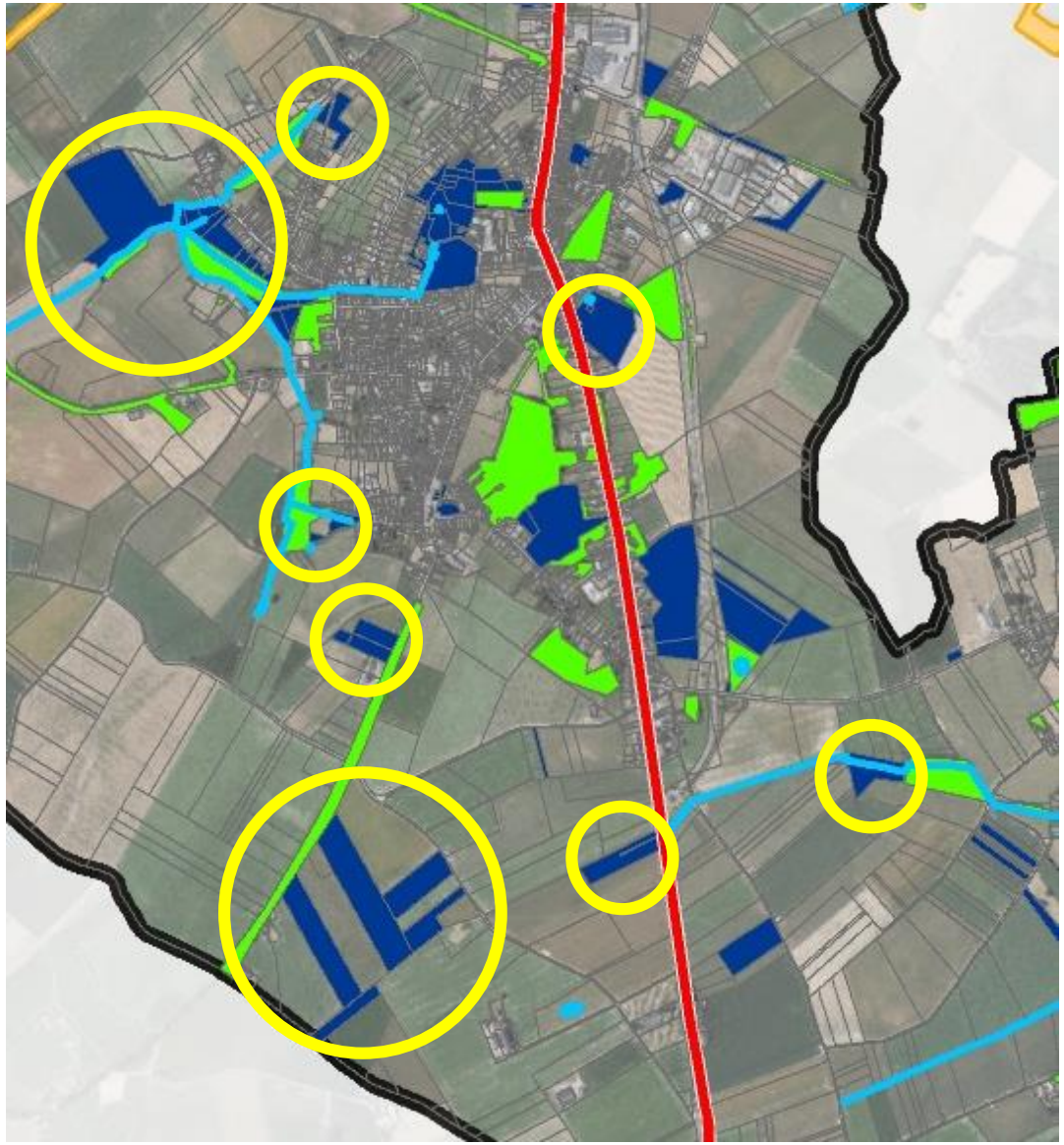
SECRETARIAT

SPW - DGO3 - Direction de l'Aménagment foncier rural
Boulevard Winston CHURCHILL, 28, 7000 - Mons
tél. 065/40.01.10 - Fax: 065/40.01.11

DR(EA)²M
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

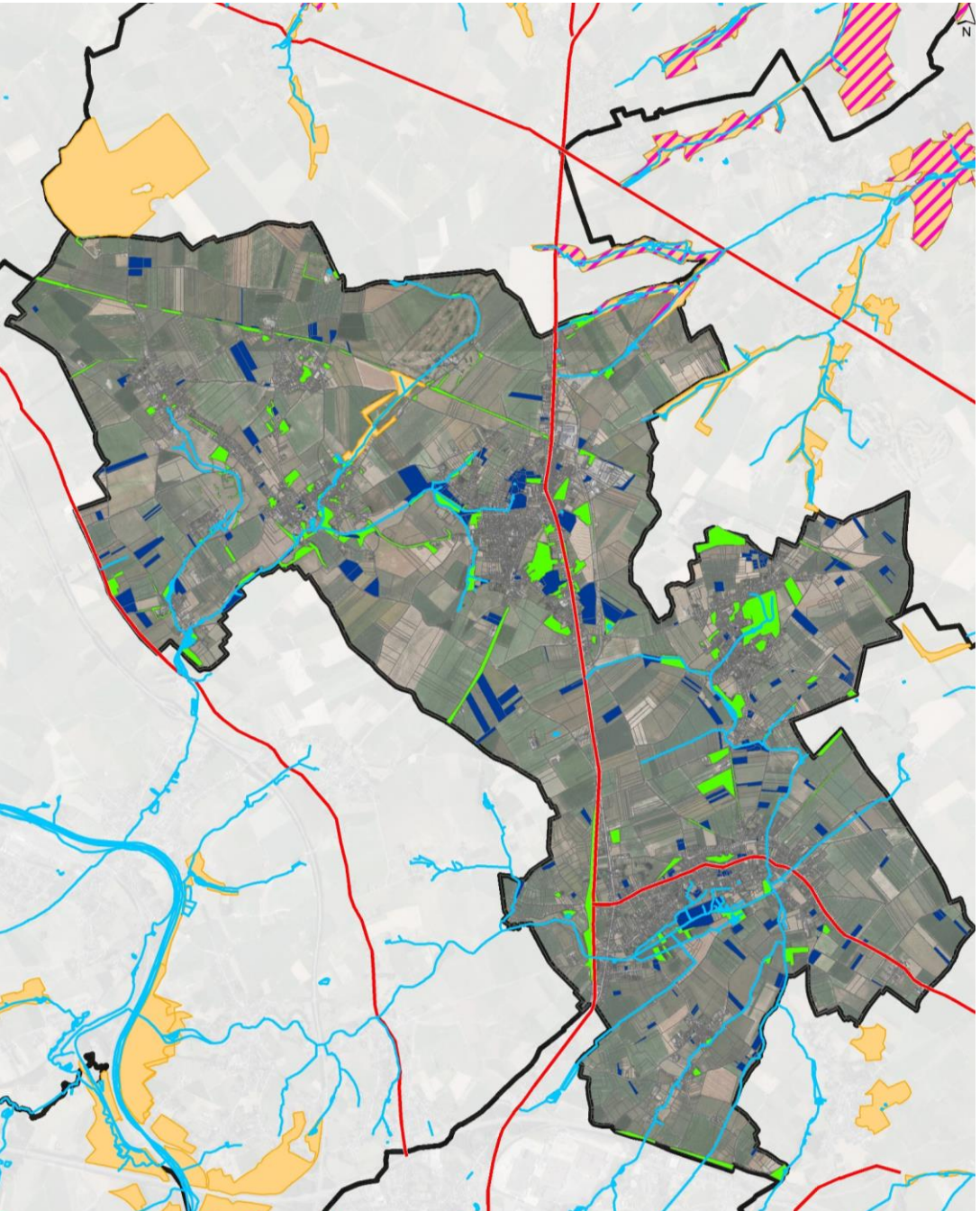


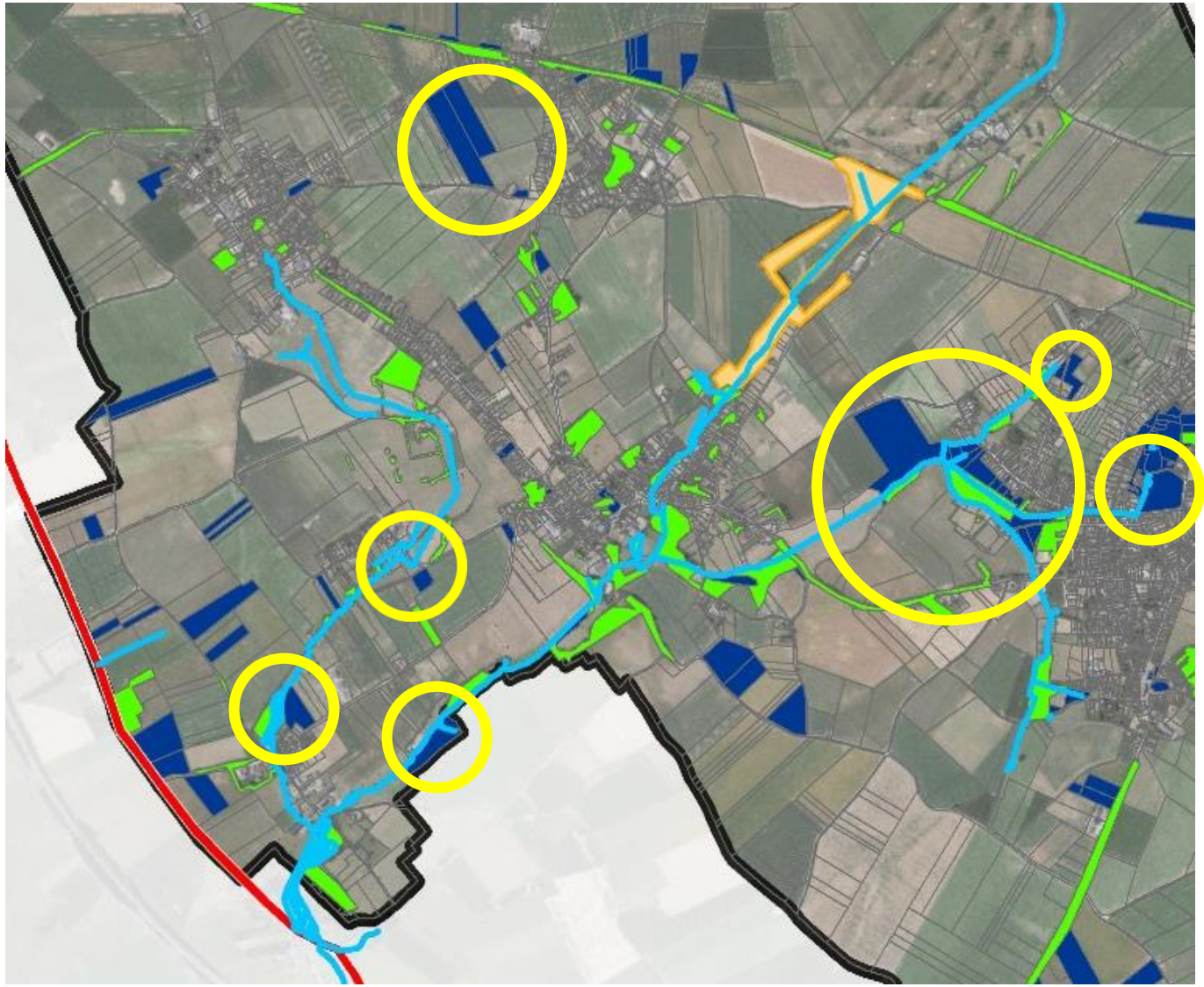


Frasnes

DR(EA)²M
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

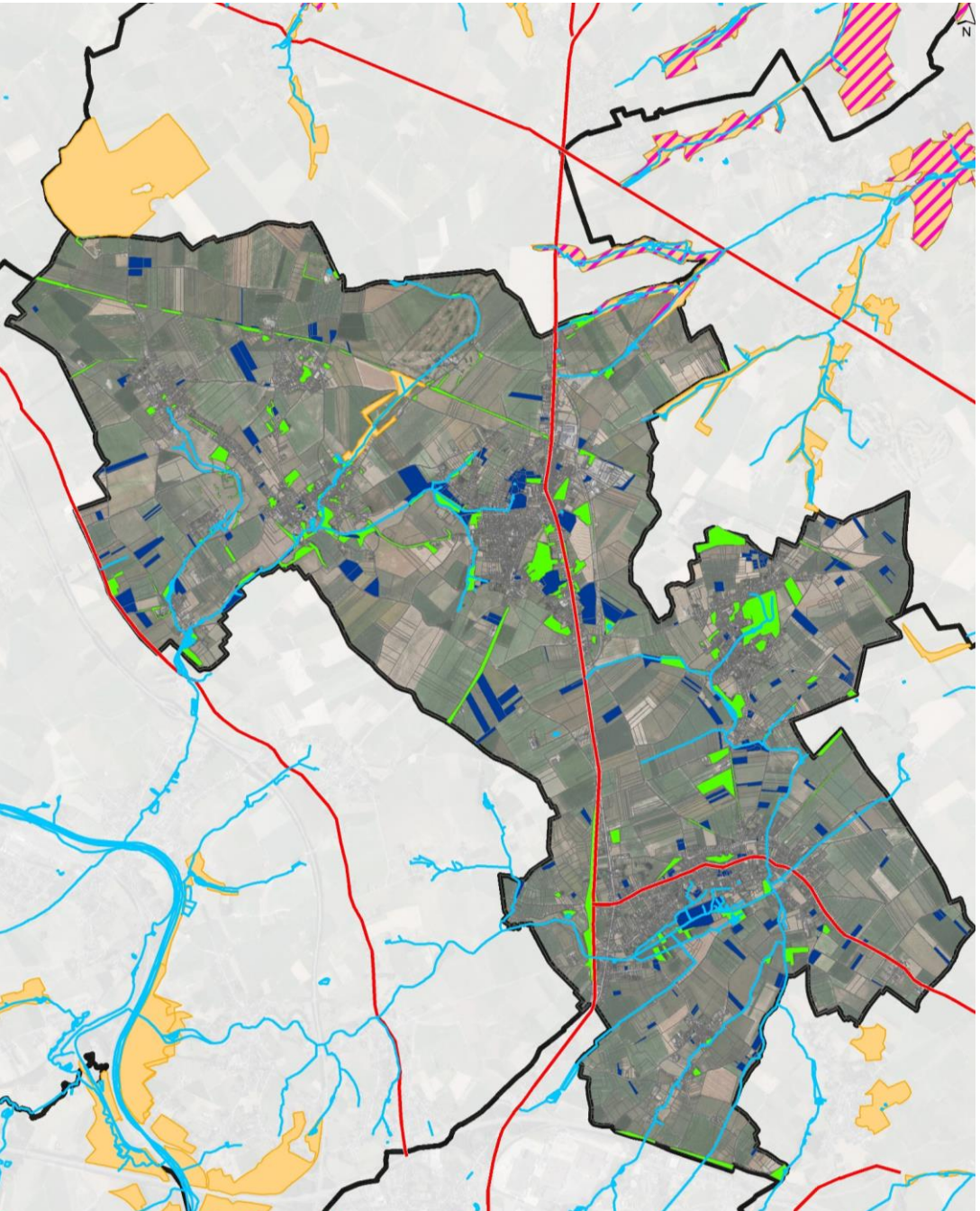
Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

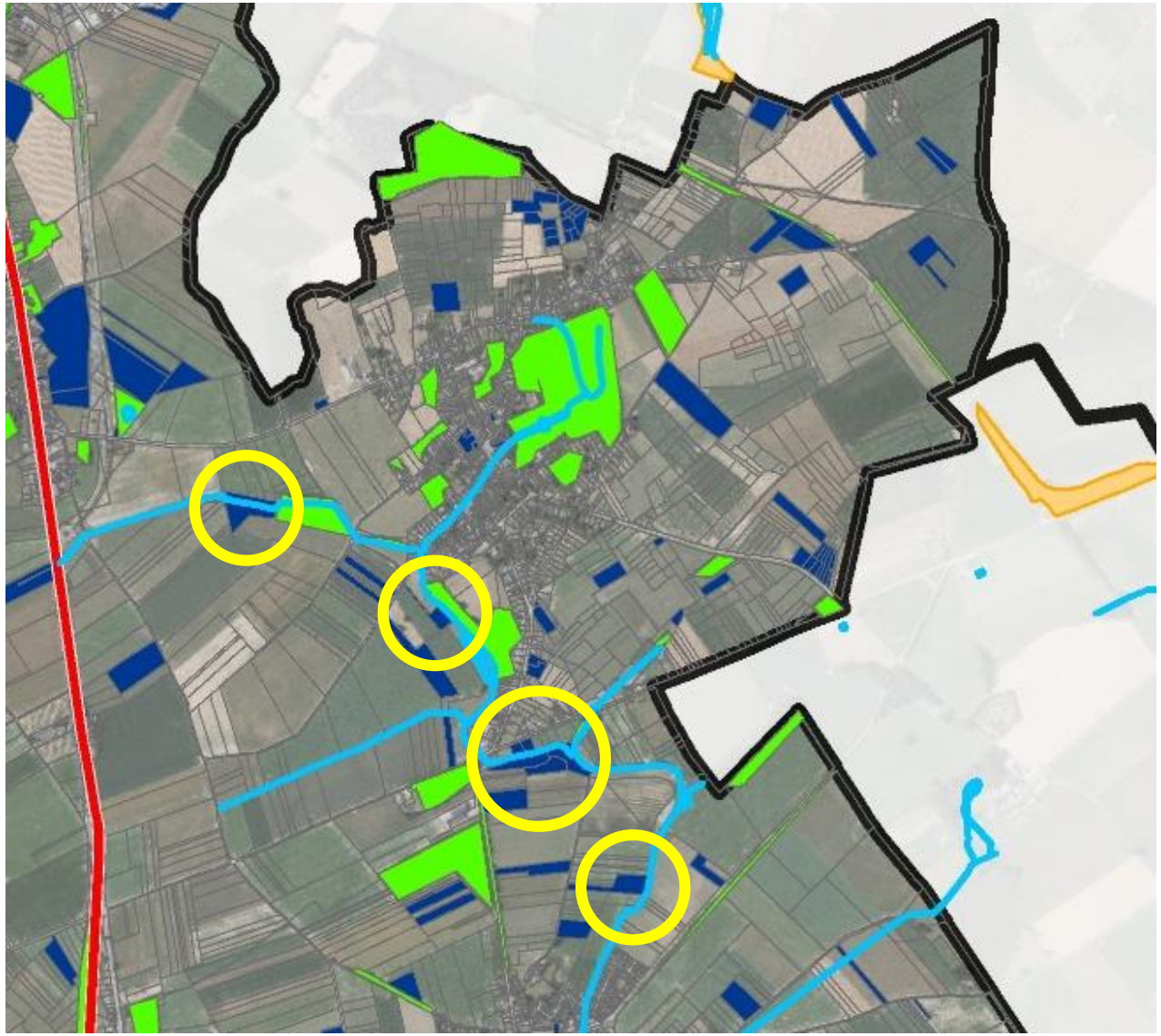




Rèves

Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

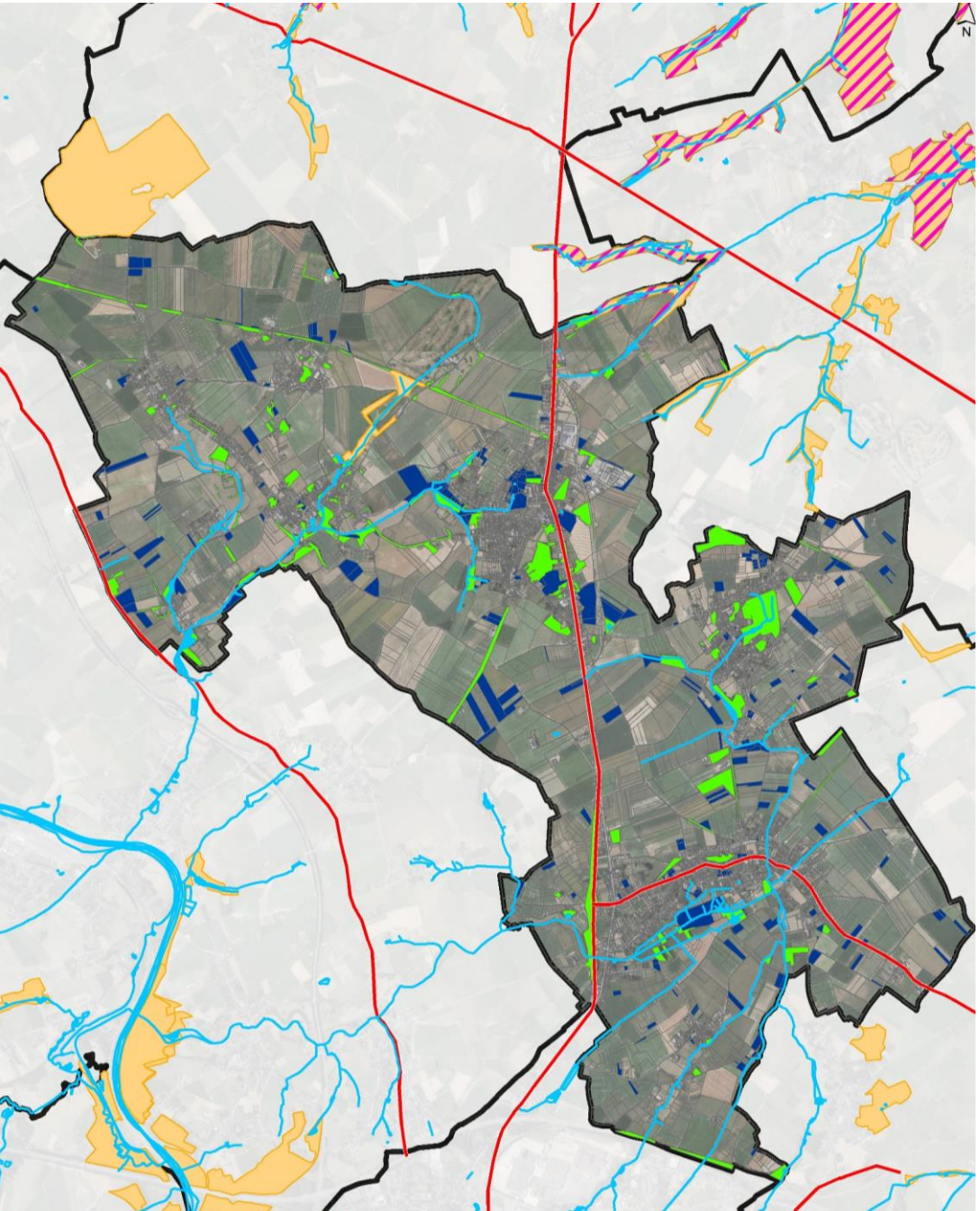


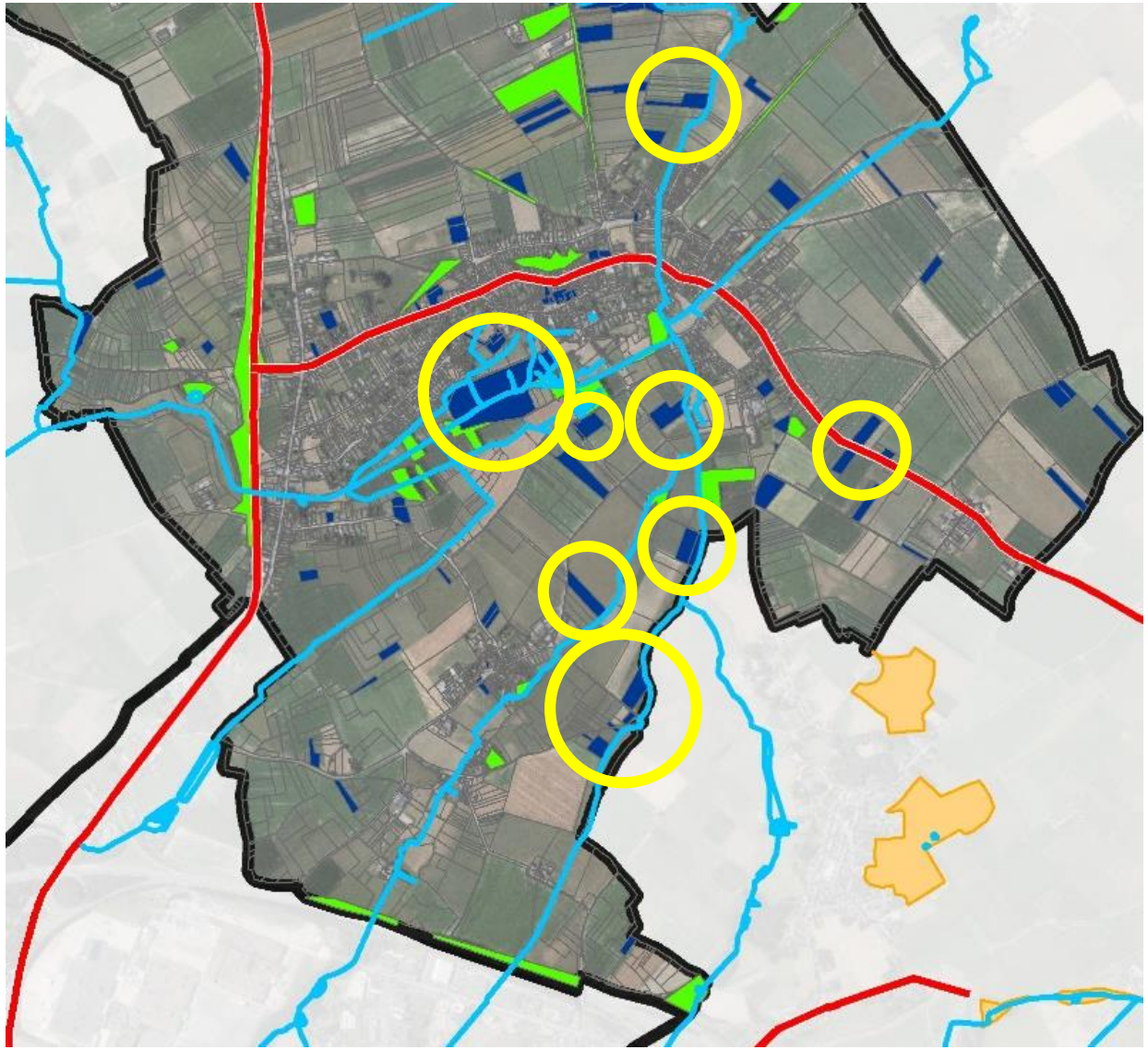


Villers-Perwin

DR(EA)²M
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique





Mellet - Wayaux

DR(EA)²M
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

- Crapauduc : 30 000 (2) et + €
- Ecoduc/Passage de faune : 250 000 € à plusieurs millions d'euros
- Nichoirs à chiroptère : 15 à 50 euros
- Refuge à chiroptère (sur les toits des maisons, des églises)

L'ecoduc de Groenendael: un passage pour la faune de la Forêt de Soignes



Le futur Ecoduct de Groenendael - © Witteveen en Bos & Cluster in opdracht van LIFE+ OZON.

6,1 millions d'euros (Subventions Programme Life + 25 km de barrières)

Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

Estimation financière :

Article	Quantité	Coût main d'œuvre comprise et hors TVA
Ripisylves	2,1 km sur propriétés communales	150 000 €
Corridor écologique entre Frasnes et Villers-Perwin	1,1 km de haies sur propriétés communales	30 000 €
Crapauduc	2	30 000 – 50 000 €
Densification des espaces verts sur les propriétés communales	?	LIFE + MAE + PCDN 100% ?
Amélioration biologique et paysagère des bassins d'orages Surface boisé (30% d'arbres, le reste d'arbustes) Cheminement piéton en copeaux de bois/dolomie	500 m² 700 m	25 000 € 7000 € / 42 000 €
Coût total main d'œuvre comprise et hors TVA		**245 000 € - 300 000 €**

Autres moyens de financement	Montant
PCDN	- Prime biodiversité - Abattage obligatoire 5000 € max / an - Communication et animation - Nichoirs, boules de graines
Programme LIFE (UE)	100% des haies, arbres et ripisylves (engagement d'entretien)
Mesures agro-environnementales (Région + UE)	100% des haies, arbres et ripisylves hors zone forêts au PDS (engagement d'entretien sur 30 ans)

Fiches projets n°8 : Créer une dynamique d'échange de services (SEL, volontariat, réseau de solidarité, covoiturage)

Fiche d'identité	
Parcelles cadastrales	Centre de Cohésion Social
Surface	-
Objet de la fiche	Créer une plateforme d'échange de services et de compétences
Maîtrise foncière	-

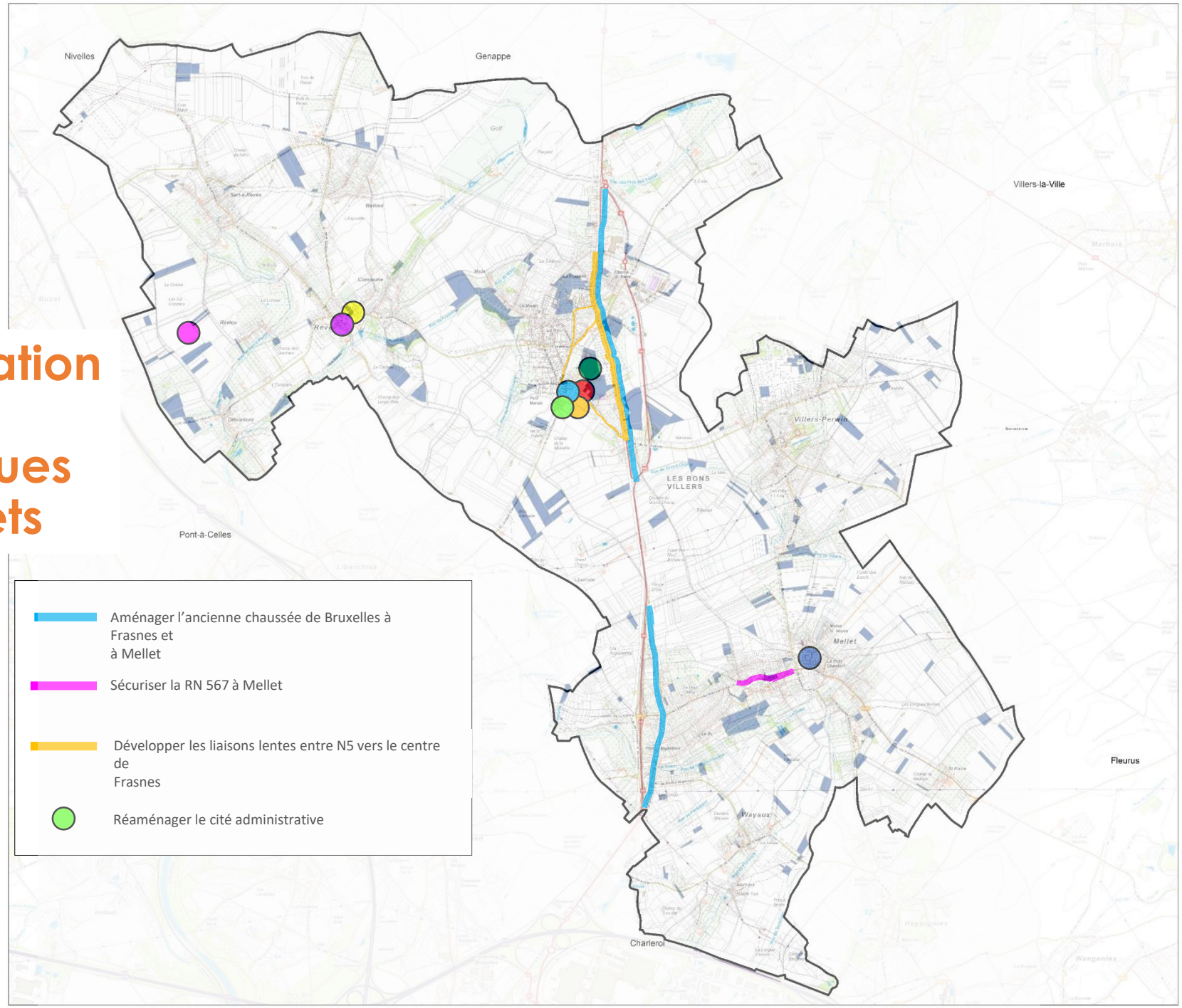
Fiches projets n°8 : Créer une dynamique d'échange de services (SEL, volontariat, réseau de solidarité, covoiturage)

Actions proposées :

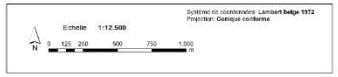
- **Identifier des personnes ressources :** pour effectuer des tâches d'intérêt public bénévolement
- **Offrir une plateforme de réception et de diffusion des demandes/besoins :** site internet, centre d'appel …
- **Créer une application pour smartphone :** mettre en relation les personnes ressources avec les personnes en demande de service/dans le besoin
- **Créer un évènement fédérateur autour de l'échange de service**
- **Essaimer cette dynamique d'échange de services vers toutes les maisons de villages**

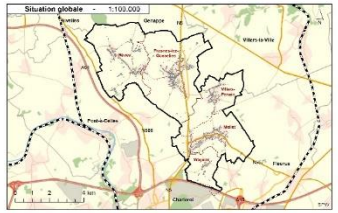
DR(EA)²M
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Localisation de quelques projets









Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural

DR(EA)²M

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Carte 6 :

CONTRAINTES ET RISQUES

6


Genappe
LES BONS VILLERS

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Le 23 avril 2019 – procès-verbal de la séance plénière

Présents :
CLDR : 25 membres (liste de présence disponible au secrétariat de la CLDR)
Administration communale – service Environnement: Delphine Deblaer, Ingrid Lavendy
Administration communale – service Cohésion sociale : Laurent Périquet
Fondation Rurale de Wallonie (Organisme d'accompagnement): Martine Gilles, Dimitri Phukan
Bureau Drea²m (Auteur de PCDR) : Alexandre Pierard, Thomas Fages
Excusés :
Bourgmestre : Mathieu Perin
CLDR : 24 membres
SPW-DGO3 : Louis Nicodème

Ordre du jour

- ✓ Accueil et information des nouveaux membres la CLDR
- ✓ **Présentation par Drea²m de 3 fiches-projets du lot 1 et avis de la CLDR**
- ✓ Divers, agenda

Les annexes à ce pv et tous les documents de travail de la CLDR se trouvent en ligne sur
www.lbv2030.info/cldr

---

1. PV de la réunion du 27/03/2019, approuvé en séance avec une correction à apporter : *Pour l'inventaire du petit patrimoine, il n'y a pas de restriction quant au nombre de biens à répertorier (une centaine de biens ont déjà été listés pour le village de Frasnes).*

2. Accueil nouveaux membres de la CLDR *(annexe 1)*

4 nouveaux membres sont invités et seront désignés par le Conseil communal le 29/04/19 :

- *Vincent De Busscher – Villers*
- *Jean-Luc Hennecker – Villers*
- *Emmanuelle Desmedt - Rèves*
- *Frédéric Somers - Frasnes*

3 Présentation de 3 fiches-projets du lot 1 et avis de la CLDR

L'Auteur DREA2M présente sa réflexion sur le contenu de 3 fiches –projets *(voir annexe 2).* Les avis des membres de la CLDR sont récoltés au sein de 3 tables de travail animées par le bureau Drea²m ou la FRW.

Synthèse des réflexions des 3 tables de travail

1. Fiche-projet **« Renforcer la communication communale et mettre en avant les atouts du territoire »**

- Un chargé de communication va être engagé à temps plein par la commune (recrutement en cours). Une page Facebook communal va être créée. Le site internet communal va être modernisé.
- La commune dispose de l'appli Better Street.
- Il y a une directive européenne qui impose aux communes l'accès adapté aux malvoyants pour leur site internet.
- Il faut aussi avoir des outils de communication hors internet pour toucher les non informatisés : le bulletin communal en version papier à la demande, l'affichage dans des valves publiques.
- Pouvoir choisir le vecteur de communication que l'on préfère (papier ou numérique).
- Regrouper un ensemble d'informations sous forme d'un bottin (qui pourrait aussi servir pour l'accueil des nouveaux habitants) ou sous forme d'une boîte avec des fiches (qui serait un point d'informations dans les commerces, les pharmacies, les points poste, les églises).
- Envisager une Newsletter informatique ou par papier à la demande.
- Penser à des écrans d'informations visuels en extérieur (mais attention à l'aspect énergivore).
- Créer un concours pour un nouveau logo communal.
- Développer la communication par sms.
- C'est très bien l'idée des petites capsules vidéo (chaîne you tube communale) pour présenter les atouts du territoire ou des évènements.

2. Fiche-projet **« Valoriser les déchets localement et sensibiliser aux bons comportements en matière de déchets »**
   - Des initiatives existent déjà :
     - Ambassadeurs de propreté (7 à 10 personnes déjà actives sur la commune), à développer ;
     - Grand nettoyage de printemps ;
     - Site de seconde main dédié à Les Bons Villers ;
     - Primes communales pour l'achat de compostières ;
     - Service de broyage avec le broyeur communal ;
     - Les autocollants stop pub distribués par la commune ;
     - Le recyparc collecte les petits plastiques P+ (sacs mauves).

- Il faut donc communiquer autour de toutes ces solutions existantes, éventuellement faire un « cadastre » ou guide des initiatives en matière de réduction et recyclage des déchets.
- La sensibilisation et les initiatives passent par les bénévoles.
- Les écoles semblent être le meilleur lieu pour commencer à sensibiliser. Le marché également.
- Le groupe « Les Bons Villers en Transition », devrait être concerté/impliqué pour être un des porteurs de cette fiche-projet.
- TiBi est un partenaire important en terme d'information, de sensibilisation, d'animation et même de formation (cf les ambassadeurs déchets).
- Un plan annuel de prévention déchets par TiBi est validé par le Collège communal.
- TiBi propose des ateliers Action-Réflexion (tri des déchets, gaspillage alimentaire, produits respectueux de l'environnement, le réemploi des matériaux) – coût : 100 €/atelier.
- Le réemploi des matériaux pourrait être valorisé avec les artistes et les artisans locaux.
- Mettre en place une plateforme d'échanges de restes de matériaux de construction.
- La Ressourcerie du Val de Sambre est un partenaire pour cette fiche-projet. Pas besoin donc de créer une ressourcerie locale.
- Il serait important de sensibiliser les commerçants à la réduction des emballages et au recours au « vrac ».
- Le zéro déchet doit être une cible, l'économie circulaire apporte de belles solutions.
- Au sein des écoles, le compostage pourrait être mis en place + offrir des gourdes/boites à tartine en début d'année (sans distinction de réseau d'enseignement).
- Mettre en place un challenge « famille sans déchet » qui consisterait à accompagner des familles et mettre en valeur leur réduction de déchets et les solutions mises en place.
- Ne pas mettre les villages en compétition. L'effort doit être solidaire et il faut communiquer sur les « performances » de la commune pour la réduction des déchets.
- Dans le cadre d'été solidaire, pourquoi ne pas proposer la construction de compostières en bois (recyclage de palettes par exemple) qui pourraient être revendues.
- Le placement de composts collectifs doit être fortement encadré.
- Cautionner les évènements ou conditionner le subside au respect d'une charte d'éco-responsable.
- Comment valoriser les restes de matériaux de construction : site de seconde main dédié ?

3. Fiche-projet **« Créer des évènements fédérateurs »**

De manière unanime, il y a une volonté de scinder le projet en 2 phases :

1/ Structurer / soutenir / améliorer les dynamiques associatives existantes

- Organiser périodiquement une rencontre des associations (comme en juin 2018) pour échanger entre associations et avec la commune.
- Créer un calendrier des manifestations sur le site internet communal (genre « que faire à LBV », quelque chose de similaire au groupe facebook LBV et nous) projet en cours de réflexion dans le cadre de la modernisation du site internet communal.

- Utiliser les événements existants (1 par village sauf à Wayaux) pour développer les autres fiches projets : rendre les événements zéro déchets, mettre en valeur le petit patrimoine à l'occasion des événements…
- Donner pour mission au nouveau chargé de communication communal d'être un point de contact pour les associations dans l'entité.
- Poursuivre la mise à jour du listing des associations.
- Combiner différents événements pour soutenir ceux qui fonctionne moins bien. La brocante de VP est en déclin. Elle pourrait être organisée en même temps que les apéros villageois qui fonctionnent bien. Proposer des produits locaux lors du raid des 5 villages. On est trop petit pour faire des « mono événements ».

2/ Créer un événement fédérateur

- Thèmes possibles : Napoléon, patrimoine romain, St Mutien-Marie
- Les manifestations sportives (diffusion des matchs du mondial de foot au complexe, passage tour de France) drainent déjà beaucoup de monde. Les développer pour promouvoir l'entité (par ex. en mettant en avant les produits locaux).
- Se baser sur les associations / événements qui ont déjà une certaine renommée hors de l'entité : théâtre wallon Mellet, harmonie de Mellet
- Redévelopper la procession de notre Dame du Roux qui existe depuis près de 800 ans.
- Jeux intervillages en cours de préparation pour 2020.
- Ne pas concurrencer ce qui existe déjà (par ex : brocantes qui se font déjà dans les villages ou brocplanet, l'ex-brocante du Waterloo délocalisée sur parking Vandamme le dimanche).

4 Agenda et divers

- ✓ **Mardi 21/05 (19h30): Réunion plénière CLDR**
  - *Validation des projets du lot 2 et du lot 3*
- ✓ **Mercredi 19/06 (18h00): Réunion plénière CLDR**
  - *Approbation de l'avant-projet de PCDR*
  - *Proposition d'un projet du lot 1 en 1ère demande de subvention DR*
  - *Auberge espagnole*
- ✓ **Lundi 6 mai (19h30) :**

  Groupe vélo du Pays des 4 Bras – 1ère réunion à Villers-la-Ville
  - *Sensibilisation à l'utilisation du vélo sur les communes de VLV/LBV/Genappe*
  - *Balades vélo*
  - *Identification des points noirs*
  - *Inventaire parkings vélo*
  - *Propositions d'aménagements à réaliser*

Pour le secrétariat de la CLDR,

Martine Gilles & Dimitri Phukan
Fondation Rurale de Wallonie (FRW)

Ensemble, pour des villages vivants

Opération de Développement Rural de Les Bons Villers



Bienvenue à la CLDR!

Une ODR , quels intérêts …?



Priorités d'avenir



Projet global



Moyens financiers



Mobilisation



Réalisations concrètes

Les principaux acteurs de l'ODR

Population

Commune

Commission Locale de Développement Rural (CLDR)



La Wallonie

Wallonie

Auteur de Programme

DR(EA)²M

Organisme d'accompagnement

FRW

L'ODR , c'est aussi…

Climat & énergie

Biodiversité, milieux, ressources

Cohésion sociale / solidarité



Epanouissement humain

Consommation/production responsable

Une attention particulière aux enjeux du **développement durable** au niveau local

Les étapes d'une ODR

2017  ~ 2020 ~ 2030

Elaboration du PCDR

Mise en œuvre du PCDR (10 ans)

Consultations
Diagnostic
Stratégie

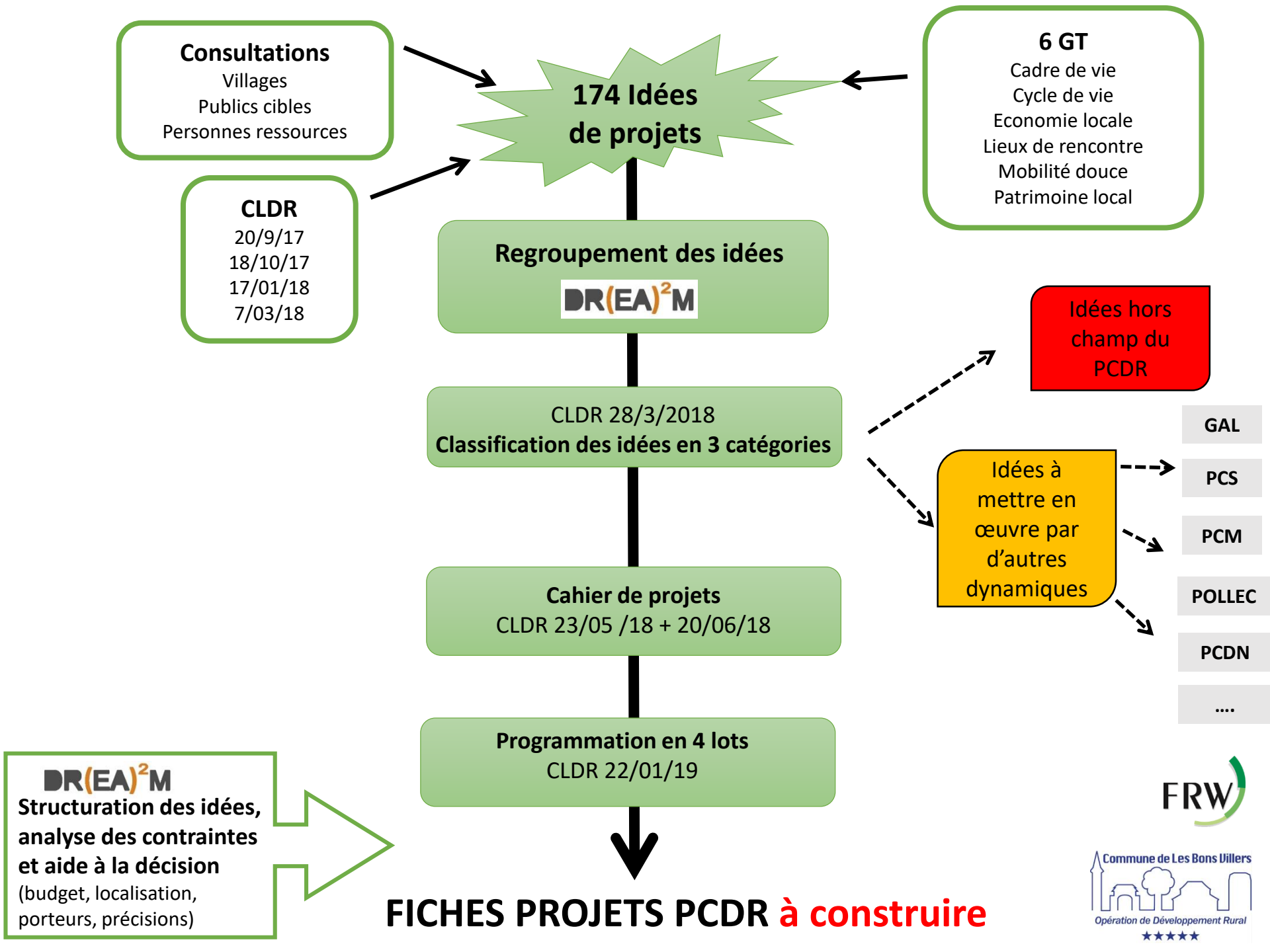
Fiches projets



Dynamique et actions mobilisatrices (CLDR)

- Mise en œuvre des projets (jusqu'à 80% de subvention)
- Dynamique et actions mobilisatrices (CLDR)
- Initiation d'autres projets en lien avec la stratégie

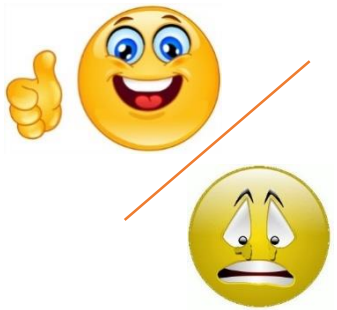



Consultations
Villages
Publics cibles
Personnes ressources
CLDR
20/9/17
18/10/17
17/01/18
7/03/18
174 Idées de projets
6 GT
Cadre de vie
Cycle de vie
Economie locale
Lieux de rencontre
Mobilité douce
Patrimoine local
Regroupement des idées
DR(EA)²M
CLDR 28/3/2018
Classification des idées en 3 catégories
Idées hors champ du PCDR
Idées à mettre en œuvre par d'autres dynamiques
GAL
PCS
PCM
POLLEC
PCDN
....
Cahier de projets
CLDR 23/05 /18 + 20/06/18
Programmation en 4 lots
CLDR 22/01/19
DR(EA)²M
Structuration des idées, analyse des contraintes et aide à la décision
(budget, localisation, porteurs, précisions)
FICHES PROJETS PCDR à construire
FRW
Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural

Elaboration du 3éme PCDR

Groupes de Travail (GT)

Quels sont les grands enjeux pour Les Bons Villers demain?



Le diagnostic partagé

Les premières idées de projets



Priorités ?

Impacts ?

Contraintes ?

Moyens ?

Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Les Bons Villers 2030 – la stratégie du PCDR



DÉFI TRANSVERSAL : IDENTITÉ COMMUNALE ET COMMUNICATION

DEFIS

OBJECTIFS

Axe 1 – Economie agricole, solidaire et circulaire	Axe 2 – Transition énergétique	Axe 3 – Cadre de vie	Axe 4 – Cohésion sociale	Axe 5 – Mobilité alternative
Etre une commune agricole qui s'ancre durablement dans une économie circulaire et qui participe à l'approvisionnement des villes périphériques	*Etre une commune qui réduit les émissions de gaz à effet de serre et qui agit pour la sécurité de l'approvisionnement énergétique*	*Etre une commune qui assure la pérennité et la valorisation de son patrimoine et de ses ressources naturelles*	*Etre une commune pour tous veillant au bien-être social*	*Etre une commune connectée par des moyens alternatifs à la voiture*
❶ Encourager les économies solidaires, sociales et circulaires	❶ Améliorer la gestion énergétique des bâtiments communaux, de l'éclairage public, des véhicules communaux (réduction des consommations)	❶ Faire connaitre, valoriser et développer la biodiversité et le paysage	❶ Développer et aménager des lieux de rencontre dans chaque village tout en valorisant les lieux existants	❶ Poursuivre les aménagements pour développer un réseau lent efficace, attractif (inter- et intra-village)
❷ Donner une visibilité aux agriculteurs et aux productions locales	❷ Impliquer les citoyens dans la transition énergétique	❷ Connaitre et faire connaitre le patrimoine historique et culturel de la commune	❷ Utiliser les technologies digitales comme facilitateur de communication	❷ Sensibiliser, éduquer et promouvoir des modes de déplacements alternatifs
❸ Mise en réseau des acteurs économiques locaux	❸ Développer les énergies renouvelables et la valorisation des déchets	❸ Valoriser le patrimoine foncier par son réaménagement et sa réaffectation innovante	❸ Soutenir et développer la vie associative et culturelle locale	❸ Sécuriser les déplacements notamment pour l'accès aux écoles
❹ Développer une agriculture innovante tournée vers l'avenir			❹ Favoriser les activités intergénérationnelles et solidaires	
❺ Mettre en valeur les commerces et services existants			❺ Maintenir des jeunes dans la commune	
❻ Soutenir les circuits courts			❻ Eviter l'isolement des personnes	
❼ Se nourrir durablement			❼ Permettre aux aînés de bien vieillir dans la commune	

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE LES BONS VILLERS

Bienvenue!

Votre commune a initié une nouvelle Opération de Développement Rural. C'est un processus participatif mené par la Commune avec les citoyens et les forces vives de Les Bons Villers.

L'Opération de Développement Rural débouchera sur la réalisation de nombreux projets dans les années à venir qui concernent tous les habitants de la commune.

Vous voulez connaître les projets de la précédente Opération de Développement Rural ? Cliquez ici.

Plus d'une centaine de communes wallonnes mènent actuellement une opération de développement rural.



https://www.lbv2030.info/cldr 67 %



Documents de travail de la CLDR

Ces documents sont réservés à l'usage exclusif des membres de la CLDR.
A ne pas diffuser. Merci.

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Liste des membres de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Les documents du PCDR

PV des réunions CLDR

22/01/19

RÉPARTITION DES PROJETS PAR LOTS

Lot 1

Court terme (à initier dans les 3 premières années de l'approbation du PCDR)
12 projets

- Renforcer la communication communale (charte graphique, application mobile, capsules vidéo…) et mettre en avant les atouts du territoire
- Développer les liaisons lentes depuis la N5 vers le centre de Frasnes
- Créer une dynamique d'échanges de services (SEL, volontariat, réseau solidarité, co-voiturage)
- Valoriser les déchets localement (Repaircafé / Ressourcerie) et sensibiliser aux bons comportements en matière de déchets
- Réhabiliter et mettre en valeur le petit patrimoine du territoire
- Aménager le parc de Dobbeleer
- Mieux exploiter les maisons de village
- Créer un espace de convivialité intergénérationnel au complexe sportif (plaine de jeux)
- Créer des jeux intervillages
- Créer un lieu d'activités citoyenne, intergénérationnel et de services au 3b Rue Jean-Baptiste Loriaux à Frasnes
- Valoriser des chemins et sentiers qui font découvrir la nature
- Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

RÉPARTITION DES PROJETS PAR LOTS

Lot 2

Moyen terme (à initier dans les 6 premières années de l'approbation du PCDR)

9 projets

- Créer des logements innovants
- Aménager des lieux de convivialité dans les villages pout tous
- Développer un système de rang scolaire pour les écoles de l'entité
- Créer une maison de Village avec une salle de grande capacité à Frasnes
- Créer un espace de coworking centre de services
- Aménager l'ancienne Chaussée de Bruxelles à Mellet
- Aménager un lieu d'activité des mouvements de jeunesse à Rèves sur le site de l'Institut Sainte Marie
- Sécuriser la RN 567 (Rue Ernest Solvay) à Mellet
- Aménager l'ancienne Chaussée de Bruxelles à Frasnes

RÉPARTITION DES PROJETS PAR LOTS

Lot 3

Long terme (à initier d'ici la fin de la validité du PCDR)

13 projets

- Créer un centre de formation « Terre en Rèves »
- Développer un hébergement touristique adapté au profil de la commune et des parcours thématiques permettant de découvrir le territoire
- Créer un hall relais agricole
- Développer le PPP en matière d'énergie avec les habitants
- Sécuriser les abords des lieux fréquentés
- Poursuivre la réalisation de liaisons lentes
- Développer des bornes CNG et l'utilisation du biogaz
- Reconvertir partiellement l'église de Frasnes
- Aménagement de la Place du Terminus à Mellet
- Créer d'une maison des associations sur le site de la forge à Frasnes
- Créer un espace de stationnement polyvalent au complexe sportif
- Aménager la liaison cyclable Rèves (la cadeau - recyparc)
- Réaménager la cité administrative



Merci pour votre attention!

Ensemble, pour des villages vivants

Fiches projets n°9 : Renforcer la communication communale et mettre en avant les atouts du territoire

DR(EA)²M
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Fiches projets n°9 : Renforcer la communication communale et mettre en avant les atouts du territoire

Actions proposées :

- **Création d'une identité visuelle :** logo communale, charte graphique, signalétique …

- **Développement du site internet de la commune :** amélioration de l'ergonomie, adaptation aux malvoyants, mettre en ligne un agenda des évènements sur le territoire de la commune …





Fiches projets n°9 : Renforcer la communication communale et mettre en avant les atouts du territoire

Actions proposées :

- **Application mobile :**
  - Géolocalisation des services et équipements
  - Newsletter et information sur les évènements importants (rappels)
  - Partage d'enquête de satisfaction et démocratie participative, signalement aux services techniques des problèmes de voirie ou d'incivilité …

BetterStreet

BetterStreet.org



Fonctionnalités principales



Échelle d'affichage

Choisissez l'échelle de Stig, pour passer à tout moment des idées qui concernent la France aux idées de votre ville ou de votre circonscription.



Classements

Classez les idées chronologiquement ou selon leur adhésion auprès des citoyens pour afficher la volonté générale en temps réel.



Vote anonyme ou public

Montrez votre engouement pour une idée en effectuant un vote public ou restez discret avec le vote secret par défaut.







DR(EA)²M

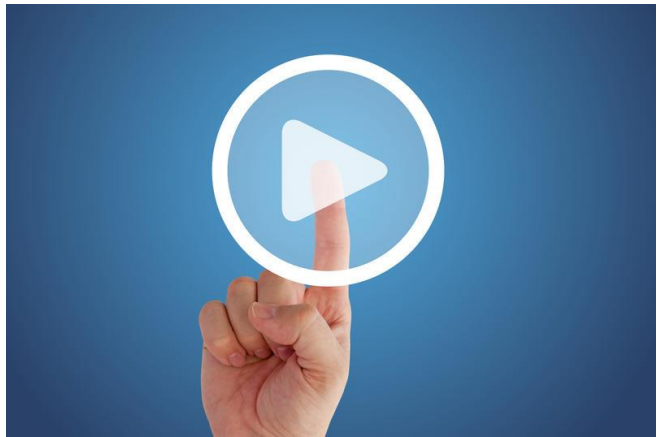
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Fiches projets n°9 : Renforcer la communication communale et mettre en avant les atouts du territoire

Actions proposées :

- **Capsules vidéos :**
    - Explications pédagogiques du fonctionnement des services de la commune (exemple : téléservice/guichet électronique…)
    - Vidéo de présentation de la commune
    - Interviews et rétrospective des actions réalisées dans l'année
    - Présentation des producteurs locaux, du petit patrimoine…







Fiches projets n°9 : Renforcer la communication communale et mettre en avant les atouts du territoire

Estimation financière :

Article	Quantité	Coût TVAC
Création d'une identité visuelle		1500 – 5000 €
Amélioration du site internet		2.000 – 20.000 €
Développement et diffusion des applications mobiles et tablettes		2.000 – 20.000 €
Capsules vidéos		5.000 – 15.000 €
Coût total		**26.500 – 70.000 €**

Fiches projets n°10 : Valoriser les déchets localement et sensibiliser aux bons comportements en matière de déchets

DR(EA)²M

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Fiches projets n°10: Valoriser les déchets localement et sensibiliser aux bons comportements en matière de déchets

Actions proposées :

- **Créer un évènement régulier « Repair café »**

Principes de fonctionnement : des bénévoles (éventuellement un employé) proposent leur aide pour réparer les appareils électroménagers défectueux ou les meubles abîmés des participants

Temps : entre une demi-journée et quelques heures – une fois par mois ou par semaine

Besoins matériels et humains : bénévoles bricoleurs, participants - un local d'accueil fixe ou occasionnel et des outils (fiche 4) - préparer une collation (café, jus d'orange, gâteau) - communiquer sur l'évènement

Prix : gratuit – une participation unique à l'année peut-être proposée – une participation volontaire …











Fiches projets n°10 : Valoriser les déchets localement et sensibiliser aux bons comportements en matière de déchets

Actions proposées :

- **Création d'autre évènement :**
  - Évènement « grand nettoyage de printemps » : journée d'action d'une demi-journée ramassage des déchets
  - Organiser un « challenge inter-villages » de ramassage des déchets

Ces actions peuvent être reliées à la fiche projet n°11 « Créer des évènement fédérateurs »

Fiches projets n°10 : Valoriser les déchets localement et sensibiliser aux bons comportements en matière de déchets

Actions proposées : À supprimer ?

- **Créer[illegible]ourcerie ?**

P[illegible]t : [illegible]
resta[illegible]et
d'électro[illegible]

Besoins matéri[illegible]e deux ou trois
personnes, [illegible]lises, atelier,
magasin[illegible]

P[illegible]né (d[illegible]t de
l'act[illegible]

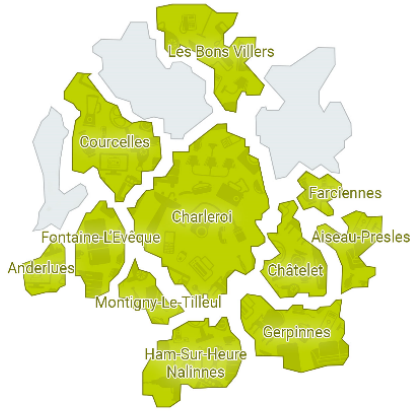


Fiches projets n°10 : Valoriser les déchets localement et sensibiliser aux bons comportements en matière de déchets

Actions proposées :

- **Actions de sensibilisation:**
  - Animations pour les écoles sur le tri sélectif et sensibilisation à la gestion des déchets
  - Faire connaître les services de la Ressourcerie du Val de Sambre
  - Mettre en place un point de collecte pour la Ressourcerie du Val de Sambre

Un service gratuit de collecte à domicile pour les communes affiliées à l'Intercommunale de gestion intégrée des déchets Tibi



Vous êtes un particulier ?

La Ressourcerie du Val de Sambre est un service gratuit de collecte à domicile des objets et encombrants pour les particuliers des communes affiliées à l'Intercommunale de gestion intégrée des déchets Tibi.
Ce service est actuellement disponible pour les particuliers des entités de

- Aiseau-Presles : Aiseau, Presles, Pont-de-Loup, Roselies.
- Anderlues : Anderlues.
- Charleroi : Charleroi, Dampremy, Lodelinsart, Gilly, Montignies-sur-Sambre, Couillet, Marcinelle, Mont-sur-Marchienne, Marchienne-au-Pont, Monceau-sur-Sambre, Goutroux, Roux, Jumet, Gosselies, Ransart.
- Châtelet : Bouffioulx, Châtelet, Chatelineau
- Courcelles : Courcelles, Gouy-lez-Piéton, Souvret, Trazegnies.
- Farciennes : Farciennes, Pironchamps.
- Fontaine-L'Evêque : Fontaine-l'Évêque, Forchies-la-Marche, Leernes.
- Gerpinnes : Acoz, Gerpinnes, Gougnies, Joncret, Loverval, Villers-Poterie.
- Ham-Sur-Heure/Nalinnes : Cour-sur-Heure, Ham-sur-Heure, Jamioulx, Marbaix-la-Tour, Nalinnes.
- Les Bons Villers : Frasnes-lez-Gosselies, Les Bons Villers, Mellet, Rèves, Villers-Perwin, Wayaux.









Fiches projets n°10 : Valoriser les déchets localement et sensibiliser aux bons comportements en matière de déchets

Actions proposées :

- **Actions de sensibilisation:**
  - Action de sensibilisation des commerçants : démarche « contenants bienvenues »
  - Renforcer et diversifier la communication (rubrique sur le site internet de la commune, fiches et dépliants explicatifs, lien avec l'application mobile : pédagogie sur la gestion des déchets…)



Fiches projets n°10 : Valoriser les déchets localement et sensibiliser aux bons comportements en matière de déchets

Actions proposées :

- **Actions et outils de valorisation et de réduction des déchets :**
  - Distribution d'autocollant «stop pub»
  - Composteurs collectifs et formation au compostage
  - Mettre en place des composteurs collectifs dans chaque village
  - Acheter des gobelets réutilisables qui peuvent être prêtés aux associations lors d'évènements sur le territoire communal
  - Charte de bons comportements pour les évènement : interdiction des plastiques à usage unique, obligation de tri …











Fiches projets n°10 : Valoriser les déchets localement et sensibiliser aux bons comportements en matière de déchets

Estimation financière :

Article	Quantité	Coût TVAC
Création d'évènements		
Repair café	-	-
Challenge inter-village	-	-
Actions de sensibilisation		
Outils pédagogiques		5000 € – 10 000 €
Actions concrètes		
Etiquettes « stop pub »	1000	500 € – 800 €
Composteurs collectifs	15	5 000€ – 15 000 €
Composteurs individuels	1000	100 000 €
Gobelets en plastiques recyclés réutilisables	1000	500 € – 2000 €
Coût total		**110 000 – 130 000 €**

Fiches projets n°11 : Créer des évènements fédérateurs

DR(EA)²M
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Fiches projets n°11 : Créer des évènements fédérateurs

Actions proposées :

- **Créer un comice agricole/fête de la ruralité :** apéro villageois, démonstrations agricoles, exposition d'animaux d'élevage …
- **Créer une braderie/brocante une fois par an**
- **Créer un parcours/ marche gastronomique/gourmand :** évènement ponctuel ? Permanent : petit (> 1km ; baies comestibles, raisins, plantes aromatiques etc.) ? Ou grand (> 30km ; découverte des produits locaux par étape) ?

Brocante de Temploux



Fête de la ruralité à Jodoigne





Exemple de marche gourmande







Fiches projets n°11 : Créer des évènements fédérateurs







Actions proposées :

- **Créer un évènement « fête de l'été » :** barbecue géant, marché nocturne, concerts …
- **Jeux inter-villages au complexe sportif et au Parc de Dobbeleer :** animations sportives, jeux pour enfants, cinéma en plein air …
- **Fête de la musique :** hommage à Arthur Grumiaux (violistes) et Adolphe Biarent (compositeur et violoncelliste) ---> Musique classique

« Été d'Ittre »



Jeux inter-village de Beauvechain



Arlon - Fête de la musique



Jeux inter-village de Jodoigne



Fiches projets n°11 : Créer des évènements fédérateurs

Actions proposées :

- **Créer une journée romaine en partenariat avec Liberchies ?** Thème : voie romaine reliant Bavay à Cologne

- **Créer une journée du patrimoine de Les Bons Villers :** fête médiévale, donjon de Mellet, voie romaine, tour de Rêves, château de Dobbeleer et Dumont de Chassart, Petit PP






- **Créer un évènement autour de la voie lente reliant Wayaux à Rêves ?** Idées : courses-relais inter-village, marche gourmande, raid des 5 villages



Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Le 21 mai 2019 – procès-verbal de la séance plénière

Présents :
CLDR : 32 membres (liste de présences disponible au secrétariat de la CLDR)
Administration communale – service Environnement: Delphine Deblaer
Administration communale – service Cohésion sociale : Géraldine Legrand
Fondation Rurale de Wallonie (Organisme d'accompagnement): Martine Gilles, Dimitri Phukan
Bureau Drea²m (Auteur de PCDR) : Thomas Fages
Excusés :
Bourgmestre : Mathieu Perin
CLDR : 13 membres
SPW-DGO3 : Louis Nicodème

Ordre du jour

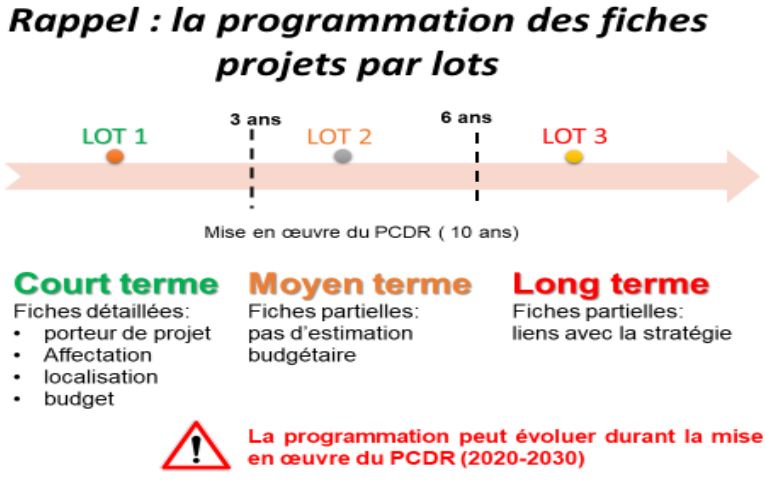
- ✓ **Examen des fiches-projets du lot 2**
- ✓ **Examen des intitulés des projets en lot 3**
- ✓ Divers, agenda

---

1. PV de la réunion du 23/04/2019, suite à un souci d'envoi, il sera approuvé à la prochaine séance.

2. Examen par la CLDR des fiches projets du lot 2

Rappel par la FRW des principes de la programmation des projets d'un PCDR



Aide à décision : la clé dichotomique



Les commentaires et avis de membres de la CLDR
suite à la présentation des fiches-projets du lot 2 par Drea²m (en annexe 1).

Fiche n°2.1 : Créer des logements innovants

➔ **Confirmation du besoin de logements tremplins sur l'entité communale.**

- *Info complémentaire : 2 logements tremplins seront construits par le promoteur et gérés par la Commune dans la cadre du lotissement PCA La Chapelle à Frasnes (lot 0).*

➔ **Avis mitigé sur l'habitat léger/modulable/réversible.**

  - Question à éclaircir : peut-on se domicilier dans l'habitat léger ?
  - Qui s'occupera de la propreté de la zone réservée à l'habitat léger et quelle superficie par logement ?
  - Habitat léger à mettre en lien avec la fiche-projet du lot 3 qui concerne le développement d'un hébergement touristique et de loisirs ?!
  - Le schéma de structure permet-il l'implantation de l'habitat léger ? *(information complémentaire : le schéma de développement communal n'en parle pas).*

- Mettre à disposition / trouver un terrain adéquat (habitat ou extension d'habitat) pour de l'habitat groupé et intergénérationnel – habitations légères ?
- Imaginer un quartier pilote d'habitat léger (comme à la baraque à Louvain-La-Neuve).
- Ne pas détruire le paysage rural avec des habitations trop décalées.

- Pourquoi pas aménager des logements efficaces énergétiquement dans la grange Agricœur ?

Fiche n°2.2 : Créer un espace de coworking/espace multiservices (à faire passer en lot 1 pour acquisition stratégique ?)

- ➔ **Confirmation de besoins existants pour les fonctions proposées : coworking/télétravail, espace santé et accueil petite enfance.**
- ➔ **La localisation proposée pose problème.**
- Attention au double emploi avec d'autres lieux existants : maison médicale de Frasnes, maison de village de Villers-Perwin.
- La localisation à Villers-Perwin est-elle judicieuse ?!
- Risque d'impact sur la circulation au niveau de la rue du Tilleul.
- Faut-il passer par une nouvelle acquisition ? Attention de ne pas multiplier les bâtiments communaux pour la charge d'entretien.
- Site ayant une histoire conflictuelle avec la Commune et les riverains pour l'obtention du permis d'urbanisme (recours au Conseil d'Etat).
- Pourquoi là ? Pourquoi pas à Agricoeur (reconvertir l'atelier rural) ou dans l'épicerie sociale (rue Loriaux 3b) ? Pourquoi ne pas trouver un point plus central près du centre administratif (certaines démarches administratives à la commune seraient facilitées) ?
- Nécessité d'un lieu accessible par les transports en commun.
- Surface nette du bâtiment (estimation de 150 m² par l'Auteur de PCDR) est-elle suffisante pour créer un espace multiservices ?
- Il faut rester dans les prescrits du permis accordé.
- Comment organiser l'entretien et l'animation du lieu ?
- Problème de cohabitation entre accueil petite enfance et coworking.
- Proposition d'une halte-garderie pour enfants.
- **Proposition d'une visite du lieu par la CLDR et prise de connaissance des avis des riverains.**

Fiche n°2.3 : Aménager des lieux de convivialité pour tous

- Attention à la localisation pour la sécurité des enfants (proximité parkings / attention voitures).
- Attention au problème de la surveillance.
- Attention au coût et à l'entretien ?
- Attention à la charge et à la responsabilité communale !
- **Mellet** : préférer l'utilisation des écoles. Ecole maternelle, possibilité de fermer l'accès à l'école mais quid pour l'école Jacques Brel ?
- **Mellet** : garder l'espace derrière l'église pour la pétanque mais donner accès à l'espace déjà prévu pour les enfants dans la cour de l'école du Vieux château et l'améliorer.

- **Rèves** : l'ISM est un terrain privé. Pourquoi pas derrière ou autour de l'église dans un lieu public ?
- **Frasnes :** c'est prévu dans la fiche-projet du complexe sportif (lot 1).
- *Info complémentaire :*
    - ***Frasnes :*** *aménagement d'un espace de convivialité (tables de pique-nique, bancs, plaine de jeux 18 mois à 6 ans) au château De Dobbeleer (**lot 0** – projet Vis ma Ruralité – 15.000 €).*
    - ***Wayaux :*** *aménagement d'un espace de convivialité (pergola végétalisée, tables de pique-nique et de jeu, bacs potagers, boîte à livres, goal de foot et panier basket) sur la place (**lot 0** – projet Vis ma Ruralité – 12.000 €).*

Fiche n°2.4 : Développer un système de rang scolaire

- *Info complémentaire : lancement d'un rang scolaire vers l'école J.Brel (**lot 0**).*
- La solution passe aussi par un renforcement structurel de la sécurité à savoir : ralentisseur efficace dans la rue - barrière de protection de piétons tout le long des trottoirs de la place de Mellet à l'accès des écoles. Mettre ce point en lot 3 dans la FP Sécurisation des lieux fréquentés (la rue Helsen est dans un état déplorable de qualité de cadre de vie et de sécurité).
- C'est bien sous le soleil mais l'hiver dans le froid, c'est moins agréable !

Fiche n°2.5 : Maison de village avec une salle de grande capacité (opportunité de vendre Agricoeur et opportunité d'achat Vieux moulin ?)

- ➔ **Besoin d'une salle de grande capacité confirmé.**
- ➔ **La localisation proposée pose question.**
- Y-a-t-il suffisamment d'espace pour l'aire de parking au Vieux moulin ? Prévoir un parking déporté + navettes ?
- Le lieu proposé pose des problèmes d'accessibilité.
- Choisir un lieu qui sera accessible autrement qu'en voiture pour le plus grand nombre.
- Pourquoi remettre en question le projet Agricœur ? Garder le site pour en faire une zone multifonctionnelle. Transformer la grange en habitat groupé ? Pourquoi ne pas reconvertir l'atelier rural en maison de village ?
- Ne pas recréer ou acheter des bâtiments supplémentaires.
- Convertir le site Agricoeur en logements ferait une concentration supplémentaire d'habitations dans le centre de Frasnes (nb : il y a déjà 2 projets immobiliers de lotissements – Sotraba et Rahier). N'est-il pas possible de répartir les nouveaux logements sur les 5 villages, notamment Wayaux ?
- Objectifs à respecter pour l'implantation d'une salle de fêtes de grande capacité : vaste zone de stationnement, lieu tranquille hors habitat proche, accessibilité facile, coût raisonnable, sur propriété publique si possible.

- Définir d'abord les besoins en surface pour la salle et le parking. Avant de se lancer dans des achats éventuels, certains terrains communaux conviendraient peut –être !

Fiche n°2.6 : Création d'un lieu d'hébergement des mouvements de jeunesse à Rèves sur le site de l'Institut Sainte-Marie (**lot 0 : placement conteneurs**, lot 2 : construction maison rurale)

- **Il y a urgence !** Il y a 100 enfants et des problèmes de stabilité à l'étage de l'hébergement actuel (risque de fermeture par les pompiers).
- Le pouvoir organisateur est-il d'accord d'installer un lieu public sur leur propriété privée avec les nuisances que cela peut apporter?
- La maison de village existante (rue de Bruxelles) serait libérée, si on crée une nouvelle école dans le projet Lixon.

Fiche n°2.7 : Sécuriser la RN 567 à Mellet pour améliorer la convivialité (**lot 0** – 900.000 € du Plan Infrastructures de Wallonie)

- **Cette sécurisation est demandée depuis longtemps et est vitale.**
- La sécurisation des lieux est importante.
- Quels aménagements prévoir pour les cyclistes et les piétons vu la configuration des lieux ?
- Vu l'étroitesse de la voirie, la circulation des cyclistes restera difficile. **Il est nécessaire de créer un itinéraire cyclable parallèle à la RN567 (au Nord). Ce devrait être l'objet de la présente fiche-projet PCDR.**
- Articuler ce projet avec le PCM.
- Le récent aménagement du rétrécissement avenue Stassart se montre très intéressant. Pourquoi ne pas mettre en place un ou 2 systèmes semblables pour la descente venant de Saint Fiacre ou des chicanes ; c'est dans cette descente que les voitures et autres poids lourds prennent de la vitesse et arrivent très vite aux abords du croisement avec les rues de St Amand et Lorette .La zone peinte en rouge aux abords de la rue des Cerisiers ne sert à rien .Les rues secondaires aboutissant sur l'axe RN567 ont très peu de visibilité pour s'engager sur la chaussée (St Amand , Brigade Piron , Lorette , Hoover,....). Il est utopique de vouloir établir une piste cyclable sécurisée le long de cet axe : il vaut mieux prévoir ces pistes via les rues secondaires rentrant sur le centre comme rue Hoover par exemple et prévoir de se raccorder sur les ruelles (Gaspard par ex).

Fiche n°2.8 : Élargissement du chemin du Bois d'Arnelle pour réduire le trafic de la rue J-B Loriaux (nouvelle proposition)

- **Il est urgent de réduire le trafic routier rue J-B.Loriaux.**
- Il est constaté un charroi croissant de poids lourds rue J.Loriaux. Circulation de transit.

Depuis le 1er avril 2016, un prélèvement kilométrique est appliqué aux poids lourds (MMA > 3,5 T).
Les poids-lourds quittent l'autoroute A54 à hauteur de Liberchies pour rejoindre la N5 et éviter ainsi quelques kilomètres d'autoroutes taxées (A54 et E42).

- Il faudrait commencer par prendre des mesures d'interdiction de circulation des poids-lourds (limiter à 3,5 T à l'exception des convois agricoles). Prévoir une action de correction des GPS.
- Si l'élargissement du chemin Bois d'Arnelle est envisagé, il faut :
    - penser aux répercussions sur la circulation qui va augmenter au centre de Liberchies (rue Neuve qui mène à la A54)
    - éviter les expropriations de terres agricoles.
- Ce chemin est déjà une autoroute et est déjà emprunté en raccourci par beaucoup d'automobilistes (problème de vitesse).
- Ne pas élargir car cela va accentuer la vitesse et créer plus d'insécurité; prévoir ci et là des zones de stationnement pour permettre aux véhicules de se céder le passage mutuellement.
- Les camions doivent emprunter la N5 et rien d'autre.
- Tous les villages devraient être en circulation locale sauf pour les convois agricoles et les livraisons.
- Projet à réfléchir dans le cadre du PCM.
- Pour alléger le trafic routier sur la rue J-B.Loriaux, il faudrait modifier l'accès au complexe sportif en limitant l'entrée par la chaussée de Bruxelles (N5).

<u>Fiche n°2.9 : Création d'une liaison lente entre l'Institut Sainte-Marie de Rèves et la rue Wattimez-Haut vers Genappe (fiche-projet transcommunal ?)</u>

- **Se focaliser sur les besoins de mobilité lente dans Rèves vers et depuis le Collège.**
- Proposition de création d'aménagements du GT cheminements lents :

1) Du collège au quartier Wattimez:

- remonter la rue de Bruxelles, tourner à droite dans la rue de la station, continuer jusqu'au carrefour avec les 2 rues Wattimez.

- continuer dans la rue de la station et rejoindre une portion de piste cyclable qui existe deja plus loin dans cette rue.

2) Du collège au quartier Sart a Reves:

- partir du college et remonter toute la rue de Bruxelles jusqu'au carrefour avec la rue de la station, ou là on pourrait rejoindre la piste cyclable de la rue de la station.

3) Du collège au quartier Odoumont:

- partir du collège et tourner dans la rue Saint Anne/Odoumont jusqu'au quartier Odoumont.

- Nécessité de créer des cheminements lents sécurisés vers le Collège pour désengorger le centre aux entrées et sorties d'école.
- Privilégier la rue de Houtain si liaison intercommunale lente vers Genappe (et vers le Ravel Nivelles/Genappe/Ottignies). Ne pas passer par la rue Wattimez-Haut.
- La proposition de Genappe de créer une liaison lente par le chemin agricole des ULM vers les Quatre Bras ne paraît pas assez sécurisante.

Fiche n°2.10 : Réaménager la cité administrative (remonter du lot 3 en lot 2)

- **Le projet correspond à un besoin. Une consultation de la population est nécessaire pour le définir.**
- La présence d'une esquisse d'aménagement donne l'impression que tout est déjà décidé or il s'agit d'un projet lot 2.
- Pourquoi abattre le n°9 Place de Frasnes alors que ce bâtiment fait partie de l'histoire du village ?
- Tenir compte du relief du sol dans l'aménagement de la future place.
- Maintenir la circulation dans les 2 sens dans les rue Staumont, JB Loriaux et Léopold II pour faciliter l'accès aux commerces et éviter d'ouvrir une seule voirie d'accès dans Frasnes par la rue Albert 1er (lien à faire avec le Plan Communal de Mobilité)
- Réfléchir le réaménagement de la cité administrative en parallèle avec le PCM et le projet d'élargissement du chemin du bois d'Arnelle. Objectif : diminuer le charroi lourd.
- Inclure dans la réflexion l'organisation hebdomadaire des marchés et la sécurisation de la ducasse
- Intégrer la réaffectation de l'église dans la réflexion.

Fiche n°2.11 : Aménager l'ancienne chaussée de Bruxelles à Mellet

- **L'aménagement réalisé actuellement est provisoire**. L'objectif est de ralentir la vitesse pour pouvoir rouvrir le rond-point de Gosselies.
- **Garder l'aménagement définitif en fiche-projet**.
- Pourquoi réduire toujours la vitesse ? Si la route est de bonne qualité et les accotements sécurisés, où est le risque ? Les véhicules n'ont jamais été aussi sécurisants qu'aujourd'hui !
- Prévoir piste cyclable continue car parfois coupée par les arbres et leur encadrement.

Fiche n°2.12 : Aménager l'ancienne chaussée de Bruxelles à Frasnes

- **Magnifique projet d'avoir une piste cyclable à double sens sur cette chaussée.**
- Préciser le tronçon aménagé en lot 0 par la Région (1.500.000 € du Plan Infrastructures de Wallonie). Du rond-point Nord à la rue de l'Encloître ?

- Limiter la vitesse excessive et les dépassements sur l'autre tronçon : du rond-point Sud à la rue de l'Encloître.
- Eviter que les véhicules se garent sur la piste cyclable.
- Ralentir la vitesse des véhicules.

Pas de remarques sur les intitulés des fiches-projets du lot3 (annexe 1)

Autres commentaires et avis de membres de la CLDR

- ✓ Revoir les urgences dans les fiches-projets du lot 1 en fonction des estimations budgétaires et de la faisabilité financière de la Commune.
- ✓ Eviter dans les réunions de CLDR des débats ou attaques politiques entre partis.
- ✓ Etre attentif au processus de co-construction entre la CLDR et les Autorités communales.

La CLDR demande une réunion complémentaire en présence de représentants du Collège communal.

3. Agenda et divers

- ✓ **Mardi 4 juin à 19h30** *(à la salle des mariages de l'administration communale)* Discussion et co-construction à propos des fiches-projets du lot 2.

- ✓ **Mercredi 19 juin à 18h** *(à la cellule solidarité emploi-rue Zéphirin Flandre,10)* Clôture du travail d'élaboration du PCDR par la CLDR : validation et moment convivial.

4. Informations utiles (hors réunion)

Les dénominations utilisées par le décret relatif au Développement Rural :

- ✓ L'atelier rural : un bâtiment polyvalent à vocation économique, rénové ou construit par la commune. Loué pour une durée limitée aux TPE et P.M.E., l'atelier rural facilite le lancement de nouvelles entreprises.
- ✓ La maison rurale : un bâtiment situé en milieu rural qui accueille des activités reconnues tant au titre des compétences de la Région wallonne que de la Communauté française.
- ✓ La maison multiservices : une infrastructure polyvalente pouvant accueillir des services, publics et privés, mise en place pour répondre aux besoins spécifiques de sa population rurale.

Les taux de subventions en Développement Rural :

Pour les projets communaux

- Maximun 80% (60% pour les espaces publics) sur la 1ère tranche de 500.000 €.
- Maximun 50 % au-delà de la 1ère tranche de 500.000 €.

Pour les projets transcommunaux

- Maximun 90% (y compris les espaces publics) sur la 1ère tranche de 500.000 €.
- Maximun 50 % au-delà de la 1ère tranche de 500.000 €.

Tous les documents de travail de la CLDR se trouvent en ligne sur **www.lbv2030.info/cldr**

Pour le secrétariat de la CLDR,

Martine Gilles & Dimitri Phukan
Fondation Rurale de Wallonie (FRW)

DR(EA)²M

Présentation des projets des lots 2 et 3

PCDR de Les Bons Villers

Mai 2019

Fiche n°2.1 : Créer des logements innovants

Fiche n°2.1 : Créer des logements innovants

Exemple : l'habitat léger













- Il n'y a pas de définition précise – décret du 30 avril 2019

- Point commun à tous : c'est la **réversibilité facile**

En général, il s'agit de logements :

- De petites tailles
- En matériaux durables/écologiques/recyclés
- Prônant un mode de vie plus sobre et autonome en énergie

Néanmoins, ce type d'habitat présente des formes très variées

Fiche n°2.1 : Créer des logements innovants

Exemple : l'habitat léger





Tiny house

Conteneurs aménagés et modulables







Fiche n°2.1 : Créer des logements innovants





Yourtes





Cottage/Chalet/
Cabane dans les
arbres







Mais aussi : roulotte, mobile home, tipi, écocapsule etc.

Fiche n°2.1 : Créer des logements innovants

Autre exemple : écovillage – écoquartier - écoconstruction



Écovillage-Ecoquartier de Sieben Linden en Allemagne



Maison bioclimatique pivotante (domespace)



Earthships ou Géonef : construction entièrement autonome

Fiche n°2.1 : Créer des logements innovants

Autre exemple : Les logements tremplins

- Un logement tremplin est un logement locatif mis à la disposition de jeunes ménages par une commune moyennant un loyer modéré

- **L'objectif :** permettre aux jeunes ménages de faire des économies pendant quelques années et leur donner les moyens de s'installer durablement sur la commune.

- Localisation : à définir

Fiche n°2.1 : Créer des logements innovants

Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments :





- Isolation intérieur et extérieure ; solution de chauffage, de production d'eau chaude et d'électricité efficace/écologique

Localisation possible sur la commune :

- Frasnes : Réaménagement du logement du concierge au Parc de Dobbeleer

- Mellet : Logement au dessus de la crèche dans l'ancien presbytère

Fiche n°2.2 : Créer un espace coworking

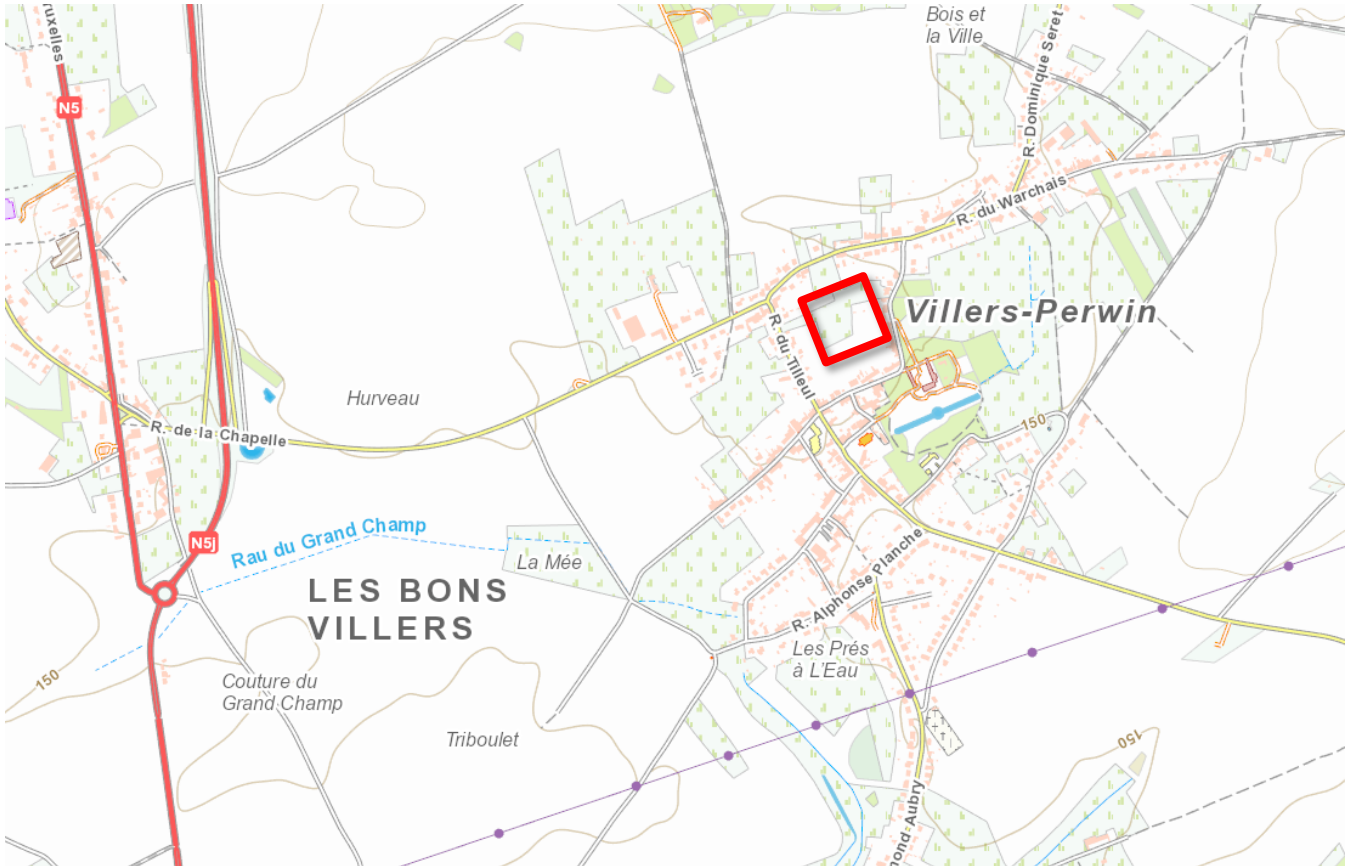
Fiche n°2.2 : Créer un espace de coworking



Fiche lot 2 déplacée en lot 1

Fiche n°2.2 : Créer un espace de coworking

- <u>Quelle programmation ?</u>
- ➢ Replacer la fiche en lot 1 dans son intégralité
- ➢ En phase 1 : acquisition des bâtiments
- ➢ En phase 2 : affectation et développement de la structure en fonction des possibilités et des besoins
- → Mis en réseau avec l'espace de coworking de Genappe « Le Monty »





Fiche n°2.2 : Créer un espace de coworking





Fiche n°2.2 : Créer un espace de coworking





Fiche n°2.2 : Créer un espace de coworking



Fiche n°2.2 : Créer un espace de coworking



Fiche n°2.2 : Créer un espace de coworking



Fiche n°2.2 : Créer un espace de coworking



Fiche n°2.2 : Créer un espace de coworking









Fiche n°2.3 : Aménager des lieux de convivialités pour tous

Fiche n°2.3 : Aménager des lieux de convivialité pour tous

Réaliser des plaines de jeux dans tous les villages :

- À Mellet et à Rèves





Fiche n°2.3 : Aménager des lieux de convivialité pour tous

Arrière de l'église de Mellet



Fiche n°2.3 : Aménager des lieux de convivialité pour tous

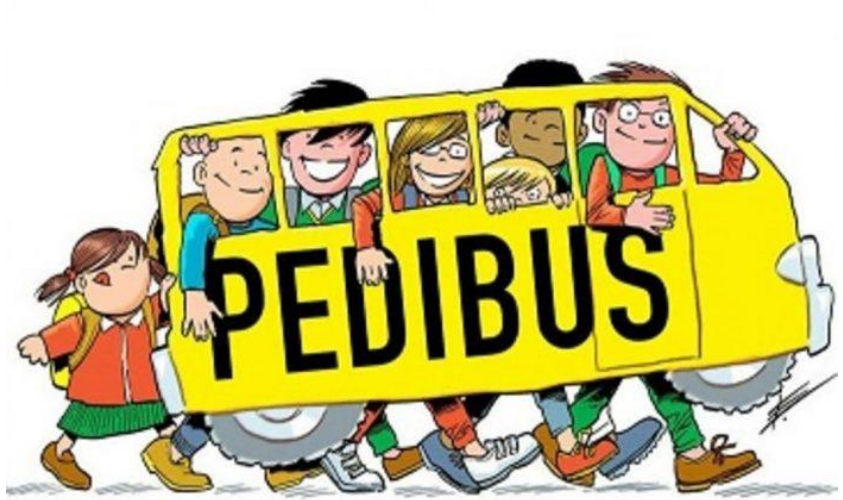


Fiche n°2.4 : Développer un système de rang scolaire

Fiche n°2.4 : Développer un système de rang scolaire

Fiche stratégique

- Phase de test à l'école Jacques Brel de Mellet





Fiche n°2.4 : Développer un système de rang scolaire

Comment mettre en place un pédibus ? Qui et comment ?

- **Associations de plusieurs acteurs :**

  - Les écoles
  - Les communes
  - Les asbl locales
  - Les associations de parent d'élève

- **La Région wallonne** met à disposition des **ressources et des moyens** pour les communes et asbl porteur du projet :

Exemple : « Appel à projets Mobilité et Sécurité routière »

- **Organisation :** définir un règlement, des horaires et lieu de départ et d'arrivée, des accompagnateurs, des gilets réfléchissants

Fiche n°2.5 : Maison de village avec une salle de grande capacité à Frasnes (si la convention MV Agricœur du 2ème PCDR ne se réalise pas)

Fiche n°2.5 : Maison de village avec une salle de grande capacité à Frasnes

Constat et problématique :

- Pas de salle disponible pour fêter ou réaliser des évènements (baptême, communion, mariage, pension, meeting, séminaire …) sur LBVS
- Nuisances sonores à éviter pour le voisinage
- Coût du projet Agricoeur et situation non optimale ?

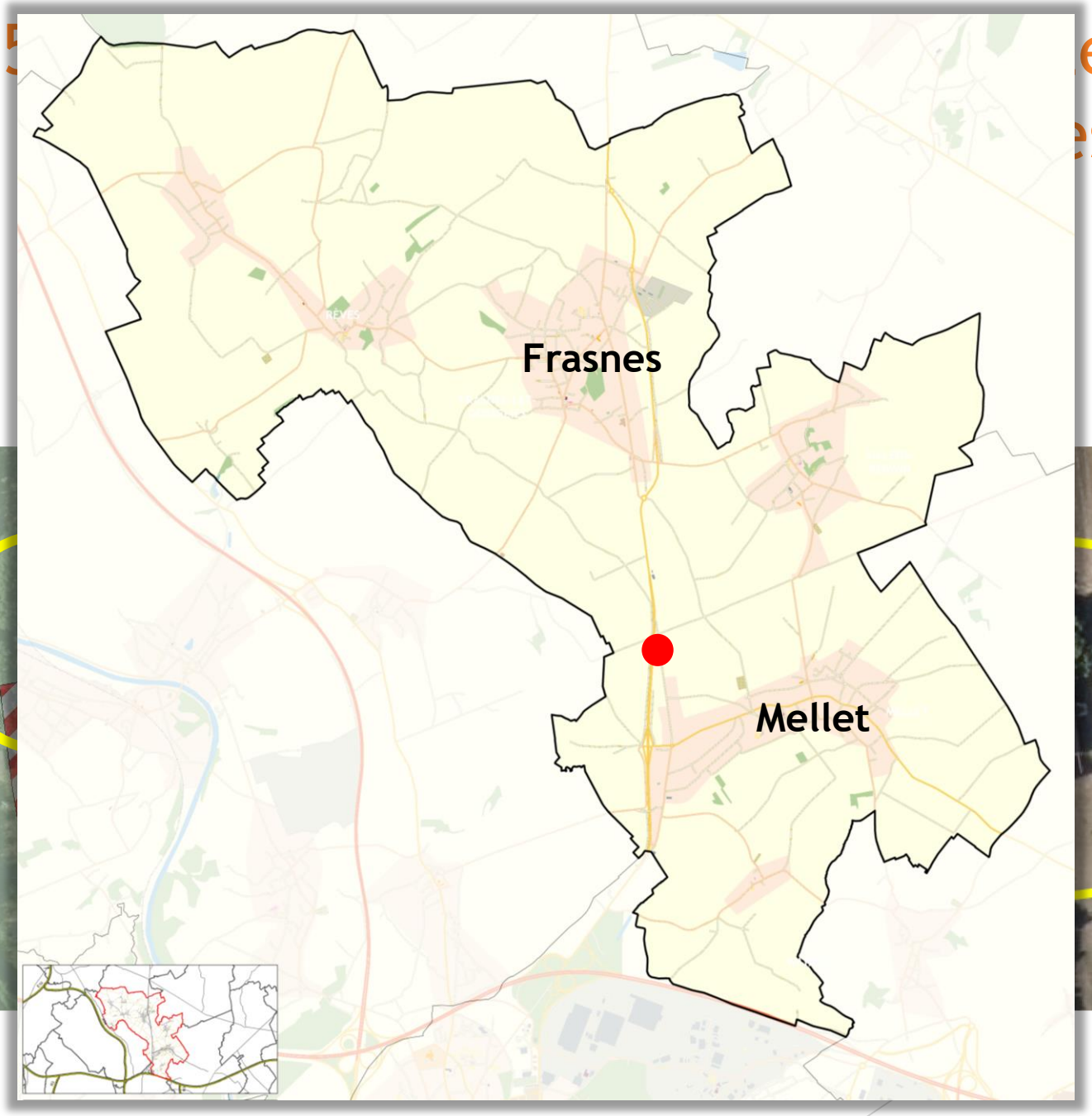
Fiche n°2.5 : Maison de village avec une salle de grande capacité à Frasnes

Solutions proposées :

- Vente et/ou transformation du site Agricoeur en logements
- Recherche d'un lieu en dehors des villages
- Acquisition et aménagement du Vieux-Moulin à Mellet (sous réserve d'acceptation de la Région pour la réorientation des subsides alloués au site Agricoeur)
- Programmation du projet en lot 3 ?

Fiche n°2.5 e
es







Fiche n°2.6 : Création d'un lieu d'hébergement des mouvements de jeunesse à Rèves sur le site de l'institut Sainte-Marie

Fiche n°2.6 : Création d'un lieu d'hébergement des mouvements de jeunesse à Rèves sur le site de l'institut Sainte-Marie

<u>En lot 0 :</u> L'Institut Sainte-Marie va faire l'acquisition de conteneurs qui seront installés dans l'école

<u>En lot 2 :</u> Création d'un bâtiment sur les parcelles de l'institut Sainte-Marie à Rêves : une maison « rurale » (maison de village) et un lieu d'hébergement pour les Mouvements de jeunesses (à l'étage)

Fiche n°2.7 : Sécuriser la RN 567 à Mellet pour améliorer la convivialité

Fiche n°2.7 : Sécuriser la RN 567 à Mellet pour améliorer la convivialité

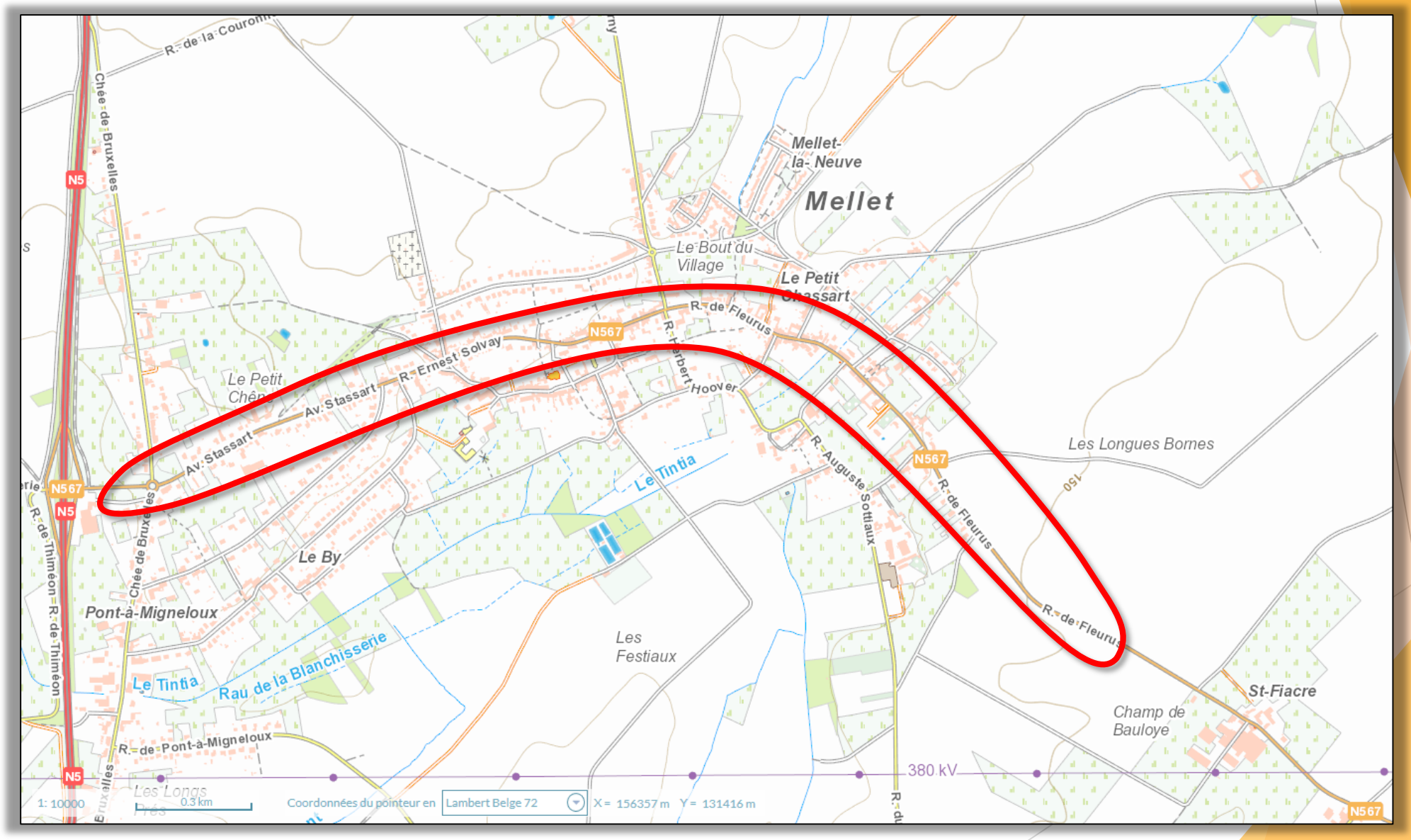
Lot 0 : 900 000 € alloués pour la réfection de la RN 567 (Plan Infrastructure 2019-2024) rue de Fleurus, rue Ernest Solvay et avenue Stassart

- **Sécurisation + aménagement piétons/cyclistes**

Lot 2 : apport d'un complément aux travaux réalisés par la région : réduction de la vitesse, stationnement, trottoirs…

Objectifs : redynamiser les commerces du centre, améliorer la circulation des piétons et des vélos

Fiche n°2.7 : Sécuriser la RN 567 à Mellet pour améliorer la convivialité



Fiche n°2.8 : Élargissement du chemin du Bois d'Arnelle pour réduire le trafic de la rue J-B Loriaux

Fiche n°2.8 : Élargissement du chemin du Bois d'Arnelle pour réduire le trafic de la rue J-B Loriaux

Nouvelle fiche projet en lot 2

- <u>Pourquoi ?</u>
  - Demande formulée par les habitants d'améliorer la sécurité routière
  - Actuellement, la circulation rue Jean-Baptiste Loriaux est perturbée par le passage de camions qui rendent la circulation dangereuse et bruyante. L'objectif de cette fiche est de rendre plus calme et plus sécurisante la rue J-B Loriaux.

Cette action se justifie d'autant plus que trois fiches projets vont augmenter la fréquentation de cet axe par les habitants (1.1 – 1.2 – 1.4)

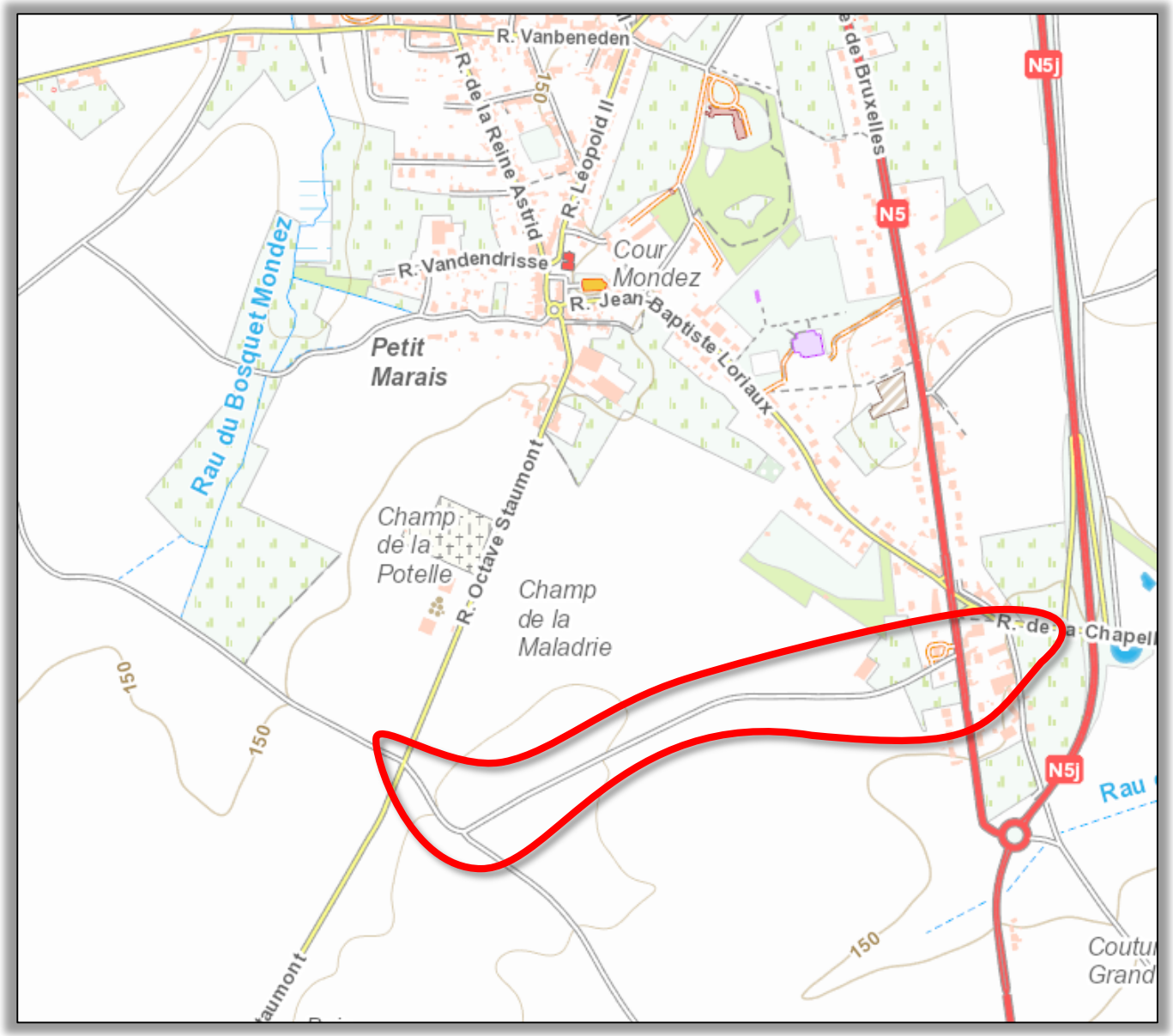
<u>Quelles propositions ?</u>

- Élargir le chemin du Bois d'Arnelle pour le rendre accessible au poids lourds et leur interdire l'accès à la rue J-B Loriaux.

- Techniquement, il s'agit d'élargir la voirie de 3 mètres

Fiche n°2.8 : Élargissement du chemin du Bois d'Arnelle pour réduire le trafic de la rue J-B Loriaux

Nouvelle fiche projet en lot 2



Fiche n°2.9 : Création d'une liaison lente entre l'Institut Sainte-Marie de Rèves et la rue Wattimez-Haut à Genappe

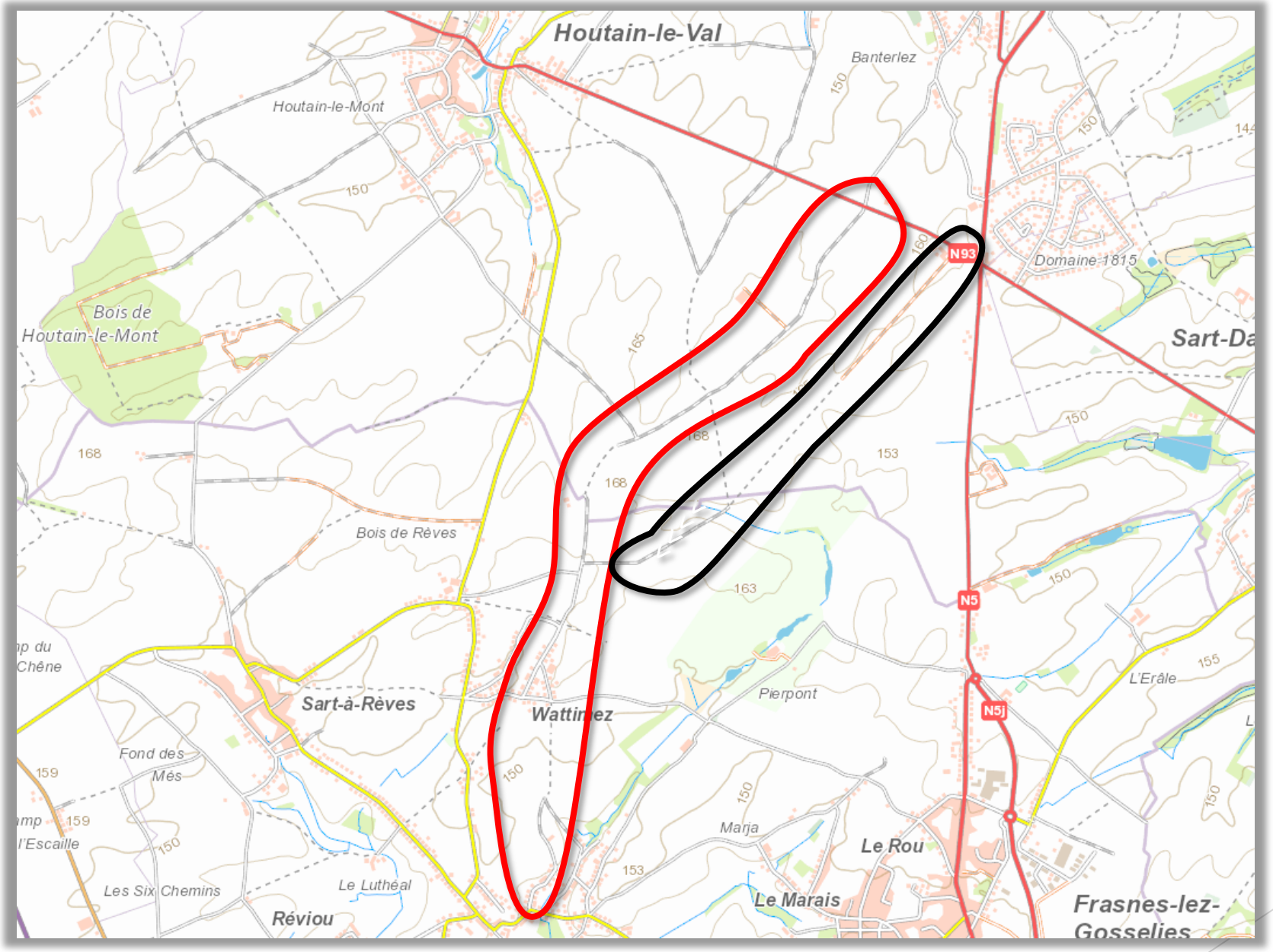
Fiche n°2.9 : Création d'une liaison lente entre l'Institut Sainte-Marie de Rèves et la rue Wattimez-Haut à Genappe

Nouveau projet : issu du groupe de travail « cheminement lents » (1.6) et de la rencontre avec la commune de Genappe

Objectif : Poursuivre une liaison lente projetée depuis la commune de Genappe jusqu'à Rèves

Actions : Joindre la rue Wattimez-Haut avec la rue de la Station entre le hameau de Wattimez et le village de Rèves

Localisation possible



Fiche n°2.10 : Réaménager la cité administrative

Fiche n°2.10 : Réaménager la cité administrative

Fiche du lot 3 déplacée en lot 2

Objectifs :

- Améliorer l'accueil du public : configuration compliquée, hall d'attente du Service Population/État civil mal chauffé et peu accueillant, idem pour les autres bâtiments
- Améliorer la sécurité des agents administratifs du Service Population/État civil
- Amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments
- Améliorer les conditions de travail des agents et la communication interne des services

Fiche n°2.10 : Réaménager la cité administrative

Fiche du lot 3 déplacée en lot 2

Cadre légal :

L'arrêté royal du 10 octobre 2012 fixe les exigences de base générales auxquelles les lieux de travail doivent répondre. Il s'applique à défaut de règles spécifiques, applicables à des situations particulières, contenues dans d'autres législations.

Six aspects des lieux de travail sont réglementés par ce dispositif : **leur aménagement, leur éclairage, leur aération, leur température, les équipements sociaux, et enfin les sièges de travail et de repos**. Pour chacun de ces aspects, la règlementation fixe les objectifs que l'employeur doit atteindre, tout en lui laissant la faculté de choisir les moyens d'y parvenir.

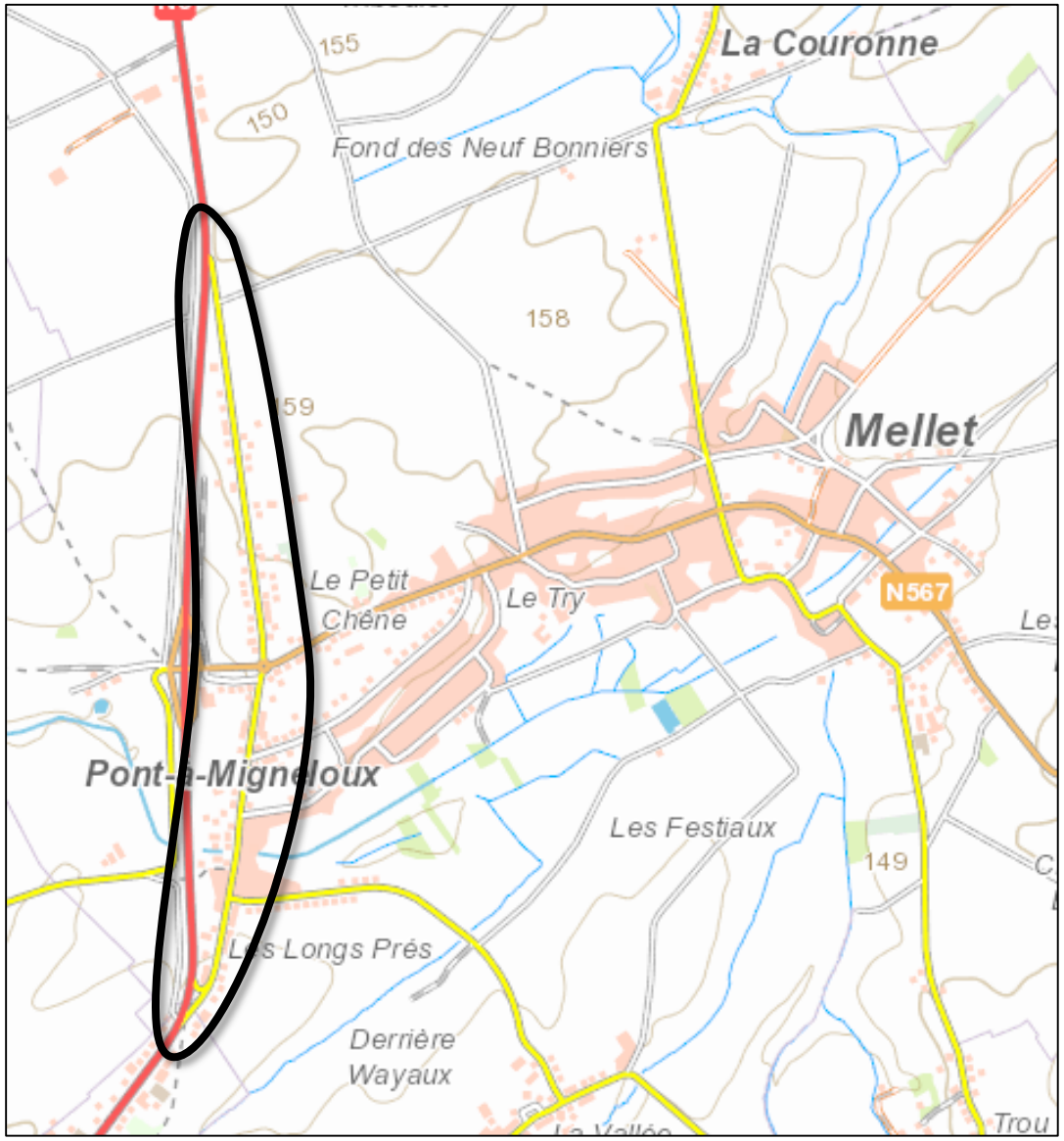
Fiche n°2.11 : Aménager l’ancienne chaussée de Bruxelles à Mellet

Fiche n°2.11 : Aménager l'ancienne chaussée de Bruxelles à Mellet

À Mellet :

- La chaussée de Bruxelles à Mellet est communale depuis 1987
- En lot 0 : aménagement pour réduire la vitesse
- En lot 2 : donner à la Chaussée un gabarit communal

Fiche n°2.11 : Aménager l'ancienne chaussée de Bruxelles



Fiche n°2.12 : Aménager l'ancienne chaussée de Bruxelles à Frasnes

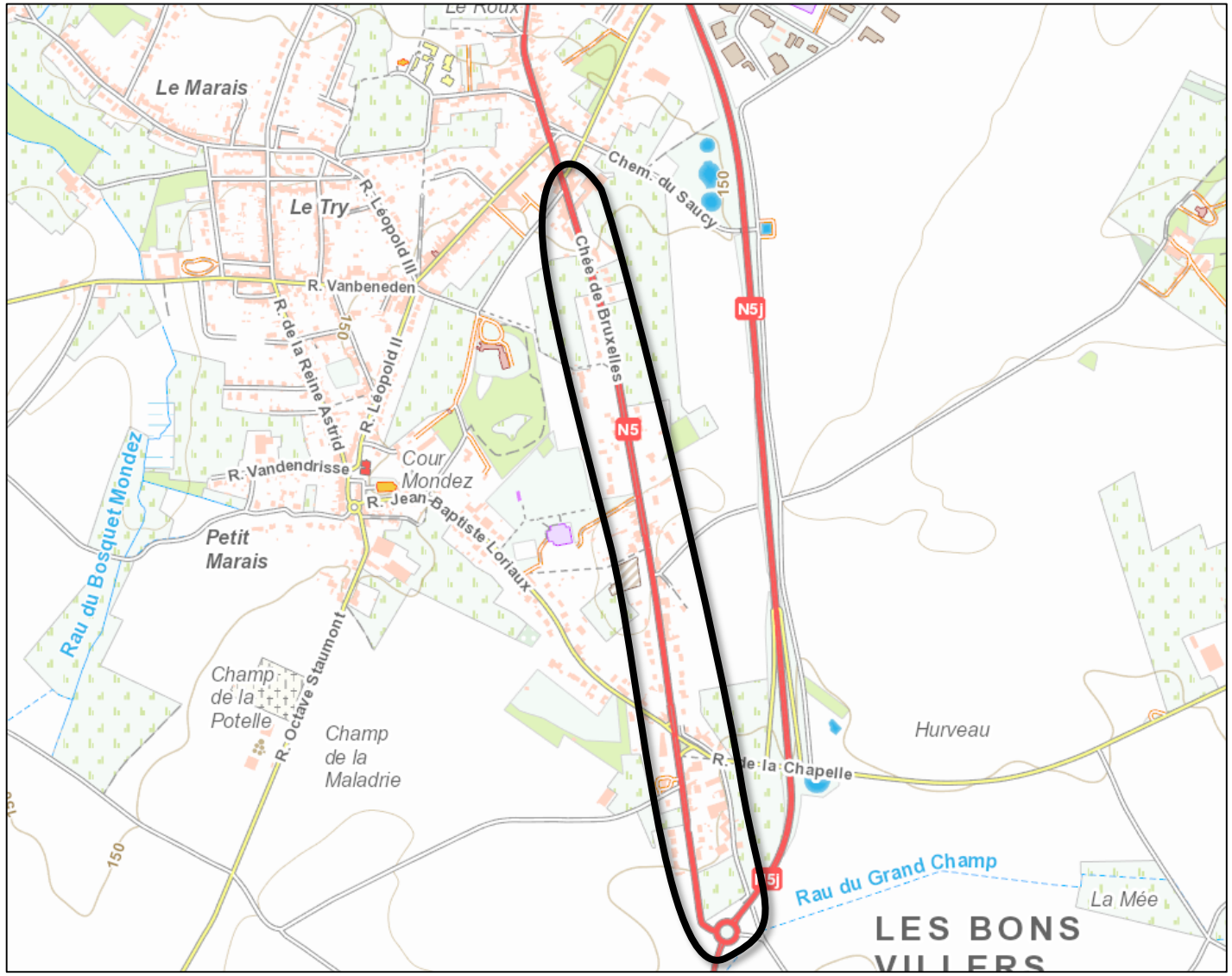
Fiche n°2.12 : Aménager l'ancienne chaussée de Bruxelles

À Frasnes :

- <u>En lot 0 :</u> 1.500.000 € attribués dans le cadre du Plan infrastructure 2019-2024. Requalification de la Chaussée de Bruxelles en gabarit communal et la création d'une piste cyclable en double sens.

- <u>En lot 2 :</u> complément aux travaux réalisés par la région

Fiche n°2.12 : Aménager l'ancienne chaussée de Bruxelles



Présentation et validation des fiches du lot 3

Présentation et validation des fiches du lot 3

- 3.1 : Créer un centre formation « Terres en Rèves »
- 3.2 : Créer un hall relais agricole
- 3.3 : Développer un hébergement touristique adapté au profil de la commune et créer des parcours thématiques permettant de découvrir le territoire
- 3.4 : Reconvertir partiellement l'église de Frasnes
- 3.5 : Création d'une maison des associations sur le site de la forge à Frasnes
- 3.6 : Sécurisation des abords des lieux fréquentés (Sécuriser la rue de la Station entre Sart-en-Rèves et Wattimez, de la rue de Sart-Haut à la rue Houtain - Sécuriser le chemin de Tancot : aménager des trottoirs depuis le chemin de Fontaine l'Evêque)
- 3.7 : Poursuivre la réalisation de liaisons lentes (à renommer ?)

Présentation et validation des fiches du lot 3

- 3.8 : Développer les bornes CNG et l'utilisation du biogaz
- 3.9 : Créer un espace de stationnement polyvalent au complexe sportif à placer en lot 1 ?)
- 3.10 : Aménager la liaison cyclable à Rèves (Le Cadeau-Recyparc)
- 3.11 : Développer le PPP en matière d'énergie avec les habitants
- 3.12 : Aménager la place du Terminus à Mellet
- 3.13 : Maison de village avec une salle de grande capacité à Frasnes

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Le 25 juin 2019 – procès-verbal de la séance plénière

Présents :
Bourgmestre : Mathieu Perin
CLDR : 23 membres (liste de présences disponible au secrétariat de la CLDR)
Administration communale – service Environnement: Delphine Deblaer et Ingrid Lavendy
Administration communale – service Cohésion sociale : Géraldine Legrand et Laurent Perriquet
Fondation Rurale de Wallonie (Organisme d'accompagnement): Martine Gilles et Dimitri Phukan
Excusés :
CLDR : 25 membres
SPW-DGO3 : Louis Nicodème

Ordre du jour

- ✓ Approbation du PV réunion du 04/06/2019
- ✓ Démission de 2 membres CLDR
- ✓ Approbation de **l'Avant-projet de PCDR**
- ✓ Proposition d'un projet du lot 1 pour la **1ère convention-subvention DR**
- ✓ Programme de travail de la CLDR
- ✓ Divers et Agenda

En annexe le ppt de la conduite de la réunion de la CLDR

1. Le PV de la réunion du 4/06/2019 est approuvé

2. Démission de 2 membres CLDR

Jessy Colombana a remis sa démission de la CLDR pour raisons personnelles et souhaite une bonne continuation à la commission. Marie-Cécile Vanbeneden ayant démissionné du Conseil communal, elle n'est donc plus membre du quart communal de la CLDR.

3. Approbation de l'Avant-projet de PCDR

La CLDR a reçu les fiches-projets du lot 1 finalisées quelques jours avant la réunion. Elle a souhaité se pencher une dernière fois sur les fiches avant d'approuver l'avant-projet.

La Commune se réunira avec le bureau d'études et la FRW dans la foulée de la CLDR afin d'intégrer ses remarques dans les fiches-projets. Cette réunion permettra de lancer la dernière phase de finalisation de l'avant-projet de PCDR.

En préalable, la FRW rappelle que les fiches-projets reflètent les grandes orientations voulues par la CLDR et la Commune. Les fiches-projets seront actualisées avec la CLDR au-fur et à mesure de leur mise en œuvre, exception faite pour la fiche-projet de la première demande de convention DR, qui devra être prête à être exécutée.

Projets du lot 0

30 projets figurent dans le lot 0. Ils sont le résultat de la dynamique de l'Opération de Développement Rural.
La CLDR marque son accord sur le passage de deux fiches-projets du lot 1 vers le lot 0 car ces projets sont déjà initiés dans le cadre de la nouvelle déclaration de politique communale (*Développer la communication communale* et *Valoriser les déchets localement*).

Projets du lot 1

1.1 - Aménager le parc De Dobbeleer

- Le budget semble sous-estimé. A réévaluer.
- Inclure l'entretien de la grille vers la chambre échevinale (et la grille de l'entrée du parc si nécessaire)
- Un membre CLDR propose d'examiner la possibilité de créer un cheminement vélo le long du mur Nord et d'inclure une réflexion concernant la mobilité lente dans tous les aménagements qui seront réalisés dans le cadre du PCDR. Il y a une question de dénivelé à prendre en compte.
- La boucle intérieure pourrait être pensée comme un circuit de jogging en connexion avec la fiche-projet 1.2.
- L'entretien des panneaux didactiques est également à prévoir. La CLDR s'interroge sur l'utilisation de technologies plus modernes (QR codes) pour les aspects didactiques.
- La CLDR demande qu'une réflexion globale soit menée sur le parc avec l'auteur de projet qui sera désigné.

1.2 - Créer au complexe sportif un espace convivial intergénérationnel autour d'une aire de jeux et un cheminement lent vers le parc De Dobbeleer

- Le projet de couvrir les terrains de tennis avec des bulles est abandonné pour des questions de performance énergétique. La Régie Communale Autonome qui gère le complexe sportif réfléchit à une autre solution.
- Il est écrit que le parking est saturé (p.8). Ce n'est pas le cas.

1.3 - Créer un lieu polyvalent complémentaire au complexe sportif et un cheminement d'accès à partir de la N5 et de la rue J-B Loriaux

- L'aménagement de l'espace polyvalent doit être ajouté dans la fiche.
- L'accès à l'espace polyvalent doit être ajouté dans la fiche (voirie hydrocarbonée). Le changement de revêtement permettra de limiter les nuisances pour les riverains dues au revêtement actuel (les poussières de dolomie volent chez les voisins).
- Le prix d'acquisition des parcelles est sous-estimé.
- Une maison de repos se construit à proximité, est-ce un problème pour le développement du complexe ? Non, car celui-ci est en zone d'équipement communautaire au plan de secteur.

1.4 - Créer un lieu d'activités citoyennes et de services avec un cheminement lent vers la N5 et le centre administratif (au 3b rue J.Loriaux à Frasnes)

- Le budget semble conséquent mais cela est dû à la volonté d'inclure le cheminement lent d'accès au bâtiment dans la fiche. Peut-être faudrait-il phaser ou l'intégrer dans la fiche 2.1 (création de liaisons lentes entre les pôles du centre de Frasnes) ? Il semble en tout cas cohérent que les 2 aspects (lieu d'activités citoyennes et cheminement) soient liés.

1.5 - Réhabiliter et mettre en valeur le petit patrimoine populaire

- Ne pas mettre un montant unique mais une enveloppe financière annuelle corresponde au PPPW càd :
    - 6200 € pour les travaux
    - 2480 € pour la promotion
- Marc Dessoy lance un appel d'aide <u>pour la numérisation cartographique</u> de l'inventaire des éléments du PPPW (qui est en train d'être réalisé par Lucien Michaux et d'autres bénévoles). En effet, Jessy Colombana ne sait plus aider Marc dans cette numérisation carto.

1.6 - Valoriser des chemins et sentiers qui font découvrir la nature

- La CLDR souhaite que les aménagements soient légers. Le budget devrait refléter cet état d'esprit.

1.7 - Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

- Comme précisé dans la fiche, une étude plus approfondie du territoire est nécessaire afin de déterminer les aménagements pertinents (écoduc, crapauduc…)

1.8 - Créer une dynamique d'échange et de services

- Pas de remarques

1.9 - Créer des jeux intervillages

- Les comités des fêtes des 5 villages doivent être mentionnés comme parties prenantes.
- La Commune envisage de créer un centre de prêt de matériel pour les associations. Le budget de la fiche pourrait permettre de le concrétiser.
- Il semble plus logique de proposer un budget annuel plutôt qu'un « one shot » si l'on veut que les jeux perdurent.

Projets du lot 2

Les projets du lot 2 ont été examinés et validés lors de la CLDR du 4/6/19.
La CLDR approuve le passage de la fiche-projet *Développer des liaisons lentes depuis la N5 vers les pôles du centre de Frasnes* vu la nécessité de réaliser des acquisitions de terrain et dans l'attente du Plan Communal de Mobilité.

Projets du lot 3

Les projets du lot 3 ont été examinés et validés lors de la CLDR du 4/6/19.
La CLDR s'interroge sur la faisabilité du projet *Reconvertir partiellement l'église de Frasnes*.
La Commune a lancé une étude sur la charpente de l'église pour en connaître l'état. S'il est jugé satisfaisant, l'église continuera à jouer son rôle de lieu de culte. Dans le cas contraire, sa reconversion devra être étudiée.

Moyennant les remarques formulées concernant les fiches-projets du lot 1, **la CLDR approuve l'avant-projet de PCDR à l'unanimité.**

L'avant-projet de PCDR sera présenté pour adoption au Conseil communal après l'été. Il sera ensuite déposé à la Région et défendu devant le Pôle Aménagement du Territoire. Au terme de ce parcours, le PCDR sera approuvé par le Gouvernement wallon pour une durée maximum de 10 ans. La Commune pourra alors introduire ses demandes de financement des projets (notamment des conventions DR).

4. Proposition d'un projet du lot 1 pour la 1ère convention-subvention DR

Suite à un sondage en séance de la CLDR, 4 projets se dégagent par ordre de priorité:

1. **Aménager le parc De Dobbeleer**
2. Créer au complexe sportif un espace convivial intergénérationnel autour d'une aire de jeux et un cheminement lent vers le parc De Dobbeleer
3. Créer un lieu d'activités citoyennes et de services à la rue J-B Loriaux
4. Créer un lieu polyvalent complémentaire au complexe sportif et un cheminement d'accès à partir de la N5 et de la rue J-B Loriaux

La CLDR propose le projet d'**aménagement du parc De Dobbeleer** comme **1ère demande de convention en Développement Rural**.

5. Programme de travail de la CLDR

La FRW invite les membres présents à identifier maximum 2 projets (lot 1 et lot 2) sur lesquels ils voudraient travailler.

Nombre de votes	Projets
8	1.1 Aménager le parc De Dobbeleer 1.2 Créer au complexe sportif un espace convivial intergénérationnel autour d'une aire de jeux et un cheminement lent vers le parc De Dobbeleer
4	2.4 Aménager des lieux de convivialité pour tous
3	1.5 Réhabiliter et mettre en valeur le petit patrimoine populaire 1.3 Créer un lieu polyvalent complémentaire au complexe sportif et un cheminement d'accès à partir de la N5 et de la rue J-B Loriaux
2	1.4 Créer un lieu d'activités citoyennes et de services avec un cheminement lent vers la N5 et le centre administratif 1.7 Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique 2.6 Créer une maison de village avec une salle de grande capacité 2.8 Aménager un cheminement lent et un espace partagé le long de la RN 567 à Mellet 2.12 Aménager l'ancienne chaussée de Bruxelles à Mellet
1	2.1 Développer des liaisons lentes depuis la N5 vers les pôles du centre de Frasnes 2.2 Créer des logements innovants 2.9 Réduire le trafic routier et le charroi lourd de la rue J-B Loriaux à Frasnes 2.11 Réaménager la cité administrative

Tous les documents de travail de la CLDR se trouvent en ligne sur **www.lbv2030.info/cldr**

Pour le secrétariat de la CLDR,

Dimitri Phukan et Martine Gilles
Fondation Rurale de Wallonie (FRW)

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Le 4 juin 2019 – procès-verbal de la séance plénière

Présents :
Bourgmestre : Mathieu Perin
CLDR : 17 membres (liste de présences disponible au secrétariat de la CLDR)
Administration communale – service Environnement: Delphine Deblaer
Administration communale – service Cohésion sociale : Géraldine Legrand
Fondation Rurale de Wallonie (Organisme d'accompagnement): Martine Gilles
Excusés :
CLDR : 5 membres
SPW-DGO3 : Louis Nicodème

Ordre du jour

- ✓ **Echange sur le contenu des fiches-projets du lot 2**
- ✓ **Rappel des projets du lot 1 et du lot 3**
- ✓ Divers, agenda

En annexe le ppt de la conduite de la réunion de la CLDR

0. Préalable

Rappel par la FRW du rôle de la CLDR

- ❑ Suivi de l'élaboration et de la réalisation des objectifs et des projets du PCDR
- ❑ Concertation et coproduction avec la Commune
- ❑ Réflexion globale à l'échelle du territoire communal sur des actions à court terme, moyen et à long terme
- ❑ Mise en place de groupes de travail ou d'action

Plusieurs membres souhaitent que la CLDR puisse avoir le temps de débattre avec la Commune, et cela sans politiser le débat.

1. Les PV des réunions du 23/04/2019 et du 21/05/2019 sont approuvés.

2. Les 11 projets du lot 1

1.1 - Aménager le **parc De Dobbeleer**
1.2 - Créer un **espace intergénérationnel de convivialité** au complexe sportif
1.3 - Développer des **liaisons lentes** depuis la N5 vers le centre de Frasnes
1.4 - Créer un **lieu citoyen d'activités intergénérationnelles et de services** (rue J.Loriaux à Frasnes)
1.5 - Réhabiliter et mettre en valeur **le petit patrimoine populaire**
1.6 - Valoriser les **zones naturelles en créant un maillage écologique**
1.7 - Valoriser des **chemins et sentiers qui font découvrir la nature**
1.8 - Créer une **plateforme locale de volontariat-échange de services**
1.9 - Renforcer **la communication communale** et mettre en valeur des atouts du territoire
1.10 - Valoriser **les déchets localement** et sensibiliser aux **bons comportements** en matière de déchets
1.11 **-** Soutenir les **dynamiques associatives** et créer des **évènements fédérateurs**

Le bureau d'études Drea²m (avec l'aide de la Commune) est occupé à rédiger les fiches détaillées de ces 11 projets du lot 1, sur base des propositions faites par les membres de la CLDR lors des tables de travail organisées pour chacun des projets. Elles devraient être envoyées à la CLDR avant la réunion plénière du 19/06.

3. Echange sur le contenu des 12 fiches-projets du lot 2

Suite à la masse d'informations reçues au cours de la présentation par le bureau Drea²m lors de la réunion plénière du 21/05, plusieurs membres de la CLDR ont exprimé le besoin de pouvoir prendre le temps de débattre de chaque fiche et de co-construire avec la Commune. C'est donc l'objet de cette séance.

Fiche n°2.1 : Créer des logements innovants

La Commune est déjà active en terme de logements publics.
Plusieurs projets sont en cours :

- 20 logements intergénérationnels au château De Dobbeleer
- 3 logements à l'école maternelle de Rèves, à la crèche de Mellet
- 2 logements tremplins dans le lotissement Sotraba à Frasnes
- des maisons à vendre à prix modéré dans le lotissement Lixon à Rèves

Le site Agricoeur pourrait aussi devenir un lieu de logements (analyse en cours des coûts de rénovation et du prix de vente).

Les membres CLDR présents proposent de scinder en 2 phases.
1ère phase (lot 2): créer des logements tremplins pour les jeunes
2ème phase (lot 3): développer de l'habitat léger, modulable, réversible

Fiche n°2.2 : Créer un espace de coworking/espace de services (maison multiservices)

Réflexions :

- Pourquoi avoir regroupé l'espace de coworking avec d'autres services (petite enfance et santé). Il aurait été plus facile de trouver un lieu seulement pour le coworking.
- Pourquoi ne pas utiliser les locaux de la Cellule solidarité emploi comme espace de coworking ?
- L'atelier rural Agricoeur pourrait aussi convenir pour accueillir un espace de coworking.

Le Bourgmestre explique l'opportunité d'achat d'un bâtiment, rue du Tilleul à Villers-Perwin :

- Cette construction était destinée initialement à une crèche privée (14 places) dans le permis d'urbanisme.
- Le promoteur privé ne fera pas de crèche et veut vendre le bâtiment. Il a fait une proposition à la Commune.
- Pour l'instant sur LBV, l'offre en places d'accueil petite enfance est supérieure à la demande. La Commune doit veiller à ne pas faire concurrence aux accueillantes autonomes.
- A l'avenir, la situation va certainement évoluer et le nombre de places d'accueil communales devra continuer à augmenter. La Commune attend de toute manière le prochain plan Cygogne de la FWB qui permettra le financement de petites crèches (7 enfants).
- Ce bâtiment intéresse la Commune car il pourrait servir de maison multiservices : accueil temporaire des médecins lors des travaux d'aménagement de la maison médicale de Frasnes, installation-test d'un espace coworking, possibilité pour une nouvelle crèche dans le futur.
- Pour le Fonctionnaire délégué, il n'y a pas de problème pour une occupation du bâtiment en maison multiservices.

Le Bourgmestre explique aussi que l'intention de la Commune est d'avoir à terme un espace d'accueil petite enfance dans chaque village. C'est pourquoi, dans le cadre du projet de lotissement Lixon à Rèves, il pourrait y avoir une crèche dans les charges urbanistiques du promoteur.

Réflexions :

- Le bureau Drea²m a attiré l'attention sur la superficie utile limitée du bâtiment rue du Tilleul
- Avant d'acheter un nouveau bâtiment, il faudrait d'abord faire le cadastre des bâtiments communaux et leur état.

Les membres CLDR présents proposent ***de ne pas indiquer de localisation tant qu'on n'est pas sûr du lieu choisi.***

Fiche n°2.3 : Aménager des lieux de convivialité pour tous

Le Bourgmestre précise que la Commune est vigilante à l'organisation de la surveillance des plaines de jeux dans les écoles (concierge, caméra). Des balises seront mises par rapport à l'ouverture au public.

Pour l'ISM à Rèves, l'accord du pouvoir organisateur ne suffit pas; il faut l'accord du propriétaire (les Marianistes).

Fiche n°2.4 : Développer un système de rangs scolaires vers les écoles

Pas de remarque.

Fiche n°2.5 : Créer une Maison de village avec une salle de grande capacité

La localisation doit être bien mûrie (à l'écart de la zone d'habitat pour les nuisances sonores, suffisamment d'espace pour une très grande salle et un grand parking, bonne accessibilité en transports en commun et mobilité douce).

Le site du Vieux moulin (à vendre) n'est pas une bonne idée vu la configuration des lieux. Cela n'aurait pas dû être évoqué par Drea²m comme une piste de localisation possible.

Le site Agricoeur reste toujours une localisation possible.

Le Bourgmestre explique la démarche communale par rapport à la réflexion sur l'avenir du site Agricoeur.

- Les subsides du Développement Rural sont toujours disponibles pour aménager une maison de village de grande capacité.
- Une estimation de prix de vente du bien a été demandée pour la grange, l'atelier rural, les terrains. En sachant qu'il faudra réinvestir cet argent dans des projets du PCDR.

Réflexions :

- Les maisons de village (Rèves, Mellet, Wayaux) sont beaucoup plus utilisées qu'on ne le pense ! notamment par des activités des écoles et du service jeunesse et cohésion sociale. Le GT Associatif essaie de voir comment mieux les exploiter en lien avec les activités associatives.
- Le Schéma de Développement Communal (Aménagement du Territoire) définit 2 pôles sur l'entité communale : Mellet et Frasnes. Il est proposé d'en tenir compte dans le choix de la localisation des projets.

Les membres CLDR présents proposent que ***comme il n'y a pas de localisation définie pour l'implantation de cette grande maison de village, on laisse la FP en lot 2. Mais c'est un besoin prioritaire.***

Fiche n°2.6 : Créer un lieu d'hébergement des mouvements de jeunesse à Rèves sur le site de l'Institut Sainte-Marie (maison rurale)

Réflexions :

- Ne faut-il pas mettre ce projet en lot 1 ? Non car c'est une propriété des Marianistes.

Fiche n°2.7 : Créer un itinéraire cyclable complémentaire à la sécurisation de la RN 567 à Mellet pour améliorer la convivialité

Dans le cadre du Plan Infrastructure Wallonie, il y a un budget de 900.000 € prévu par la Région pour aménager le stationnement et un trottoir (au moins d'un côté). Ce budget ne sera pas suffisant pour tout aménager, il faut donc garder une fiche-projet dans le PCDR pour compléter.

Les membres CLDR présents proposent de reformuler l'intitulé du projet par ***l'aménagement d'un cheminement lent et d'un espace partagé le long de la RN 567***

Fiche n°2.8 : Réduire le trafic et le charroi lourd rue J-B Loriaux

Réflexions :

- Un élargissement du chemin du Bois d'Arnelle favoriserait une circulation déjà abondante et rapide.
- Ce chemin est déjà « une autoroute », il faut veiller à la sécurité.
- Lors de la Fête du village de Frasnes, ce chemin est utilisé comme itinéraire de délestage.
- Avec l'implantation de la société de biométhanisation, il faut tenir compte du charroi.

Fiche n°2.9 : Créer une liaison lente depuis les quartiers de Rèves vers l'ISM et transcommunale vers Genappe

Réflexions :

- Passer par la rue de l'Egypte pour arriver à Wattimez.

Fiche n°2.10 : Réaménager la cité administrative

Pas mettre d'esquisse d'aménagement, c'est prématuré.

Fiche n°2.11 : Aménager l'ancienne chaussée de Bruxelles à Mellet

Le Bourgmestre explique l'aménagement provisoire.

Réflexions :

- Penser aux pistes cyclables et à les prémunir du stationnement des véhicules.

Fiche n°2.12 : Aménager l'ancienne chaussée de Bruxelles à Frasnes

Pas de remarque.

4. Les 10 projets du lot 3

3.1 Créer un centre formation « Terres en Rèves »

3.2 Créer un hall relais agricole

3.3 Développer un hébergement touristique adapté au profil de la commune et créer des parcours thématiques permettant de découvrir le territoire

3.4 Reconvertir partiellement l'église de Frasnes

3.5 Sécuriser des abords de lieux fréquentés

3.6 Poursuivre la réalisation de liaisons lentes

3.7 Développer les bornes CNG et l'utilisation du biogaz

3.8 Continuer la liaison cyclable entre Frasnes et Rèves (Cadeau-Recyparc-ISM)

3.9 Développer le PPP en matière d'énergie avec les habitants

3. 10 Aménager la place du Terminus à Mellet

5. Agenda et divers

- ✓ **Mercredi 19 juin à partir de 18h**
  (à la cellule solidarité emploi-rue Zéphirin Flandre,10)
  Clôture du travail d'élaboration du PCDR par la CLDR : validation et moment convivial.

Tous les documents de travail de la CLDR se trouvent en ligne sur **www.lbv2030.info/cldr**

Pour le secrétariat de la CLDR,

Martine Gilles
Fondation Rurale de Wallonie (FRW)

Ensemble, pour des villages vivants

Réunion de la CLDR

Commission Locale de Développement Rural

4 juin 2019



DR(EA)²M

Commune de Les Bons Villers

Opération de Développement Rural

★★★★★

La CLDR



- Suivi de l'élaboration et de la réalisation des objectifs et des projets du PCDR
- Concertation et coproduction avec la Commune
- Réflexion globale à l'échelle du territoire communal sur des actions à court terme, moyen et à long terme
- Mise en place de Groupes de travail ou d'action

Au menu de ce soir



1. Approbation PV 23/04/2019 et 21/05/2019
2. Rappel des projets du lot 1
3. Echange sur les fiches-projets du lot 2
4. Examen des projets du lot 3
3. Agenda pour la suite

11 projets dans le lot 1

1.1 Aménager le **parc De Dobbeleer**

1.2 Créer un **espace intergénérationnel de convivialité** au complexe sportif

1.3 Développer des **liaisons lentes** depuis la N5 vers le centre de Frasnes

1.4 Créer un **lieu citoyen d'activités intergénérationnelles et de services** (rue J.Loriaux à Frasnes)

1.5 Réhabiliter et mettre en valeur **le petit patrimoine populaire**

1.6 Valoriser les **zones naturelles en créant un maillage écologique**

1.7 Valoriser des **chemins et sentiers qui font découvrir la nature**

1.8 Créer une **plateforme locale de volontariat-échange de services**

1.9 Renforcer **la communication communale** et mettre en valeur des atouts du territoire

1.10 Valoriser **les déchets localement** et sensibiliser aux **bons comportements** en matière de déchets

1.11 Soutenir les **dynamiques associatives** et créer des **évènements fédérateurs**

FP n°2.1 : Créer des logements innovants

Objectif :

Permettre l'accès au logement à tous et être innovant en matière de logement

Pistes d'action proposées :

- Logements tremplins
- Habitations légères et modulables
- Ecovillage – Ecoquartier – Ecoconstruction - Efficacité énergétique des bâtiments

Localisations possibles :

Frasnes : château De Dobbeleer

Mellet : ancien presbytère

Réflexions de la CLDR :

✓ **Intérêt pour les logements tremplins**

- Habitations légères –quid de la domiciliation ? quid du schéma de développement communal ? À voir peut-être avec le projet d'hébergement touristique et de loisirs ?
- Habitat groupé et intergénérationnel – habitations légères ? terrain disponible ?
- Logements sur le site Agricoeur (grange) ?

FP n°2.2 : Créer un espace de coworking et de services

(Créer une maison multiservices)

Objectifs :

- Offrir un espace de travail adéquat pour les habitants travaillant loin de la commune (télétravail)
- Enrichir l'offre en professionnels de la santé
- Répondre aux besoins dans le secteur de la petite enfance. Dans un futur proche, l'offre ne sera plus suffisante (départ en retraite, croissance de la population)

Localisation possible (opportunité): Villers-Perwin, rue du Tilleul

Réflexions de la CLDR:

- ✓ **Confirmation des besoins en services**
- **Pertinence du lieu proposé ?** (localisation, superficie du bâtiment, permis)
- Autre localisation possible ?
- La future cité administrative à Frasnes ? le bâtiment de l'épicerie sociale - rue Loriaux? l'atelier rural d'Agricoeur ?
- Lieu devrait être accessible en transports en commun
- Comment **organiser l'animation et la gestion** de cet espace coworking et la cohabitation avec d'autres services ?
- Besoin d'une halte-garderie pour accueillir les enfants quelques heures par semaine

FP n°2.3 : Aménager des lieux de convivialité pour tous

Objectif :

Réaliser des aires de jeux dans les villages qui en sont dépourvus

Localisations possibles :

Mellet : derrière l'église / l'école maternelle et primaire

Rèves : l'ISM

Réflexions de la CLDR:

- Penser à la sécurité, à la surveillance, à l'entretien, à la responsabilité communale
- **Mellet:** garder l'espace derrière l'église pour la pétanque (proximité parking >< sécurité enfants)
- **Rèves**: ISM= terrain privé, autour de l'église=lieu public

FP n°2.4 : Développer un système de rangs scolaires vers les écoles

Objectif:

Désengorger les abords des écoles aux entrées et sorties de classes

Pistes d'action:

- **Organiser :** définir un règlement, des horaires et lieu de départ et d'arrivée, des accompagnateurs, des gilets réfléchissants

Partenariats:

⇨Les écoles

⇨La Commune

⇨Les associations de parents d'élèves

Réflexions de la CLDR:

- **Sécuriser l'itinéraire** : ralentisseur efficace dans la rue, barrière de protection le long des trottoirs (en lien avec la FP du lot 3 : sécuriser les lieux fréquentés)

FP n°2.5 : Créer une Maison de village avec une salle de grande capacité

Objectif :

Créer une **salle de grande capacité** (au moins 300 personnes assises) pour des fêtes ou des évènements (baptême, communion, mariage, pension, meeting, séminaire …) dans un lieu ne générant **pas de nuisances sonores** pour le voisinage

Localisation présentée :

~~Vieux Moulin le long N5 ? (terrain privé à acquérir)~~

Réflexions de la CLDR:

- Définir d'abord les besoins en surface pour la salle et le parking
- Privilégier les terrains communaux
- Implantation à mettre hors habitat proche
- Accessibilité facile (notamment mobilité lente)
- Coût raisonnable
- Site Agricoeur : reconvertir l'atelier rural ?

FP n°2.6 : Créer un lieu d'hébergement des mouvements de jeunesse à Rèves sur le site de l'ISM

(Créer une maison rurale)

Objectif :

Créer un lieu pour accueillir les mouvements de jeunesse et d'autres activités villageoises vu l'utilisation de l'ancienne maison de village de Rèves par l'école

Localisation proposée : L'ISM (terrain privé)

Pistes d'action proposées :

- En lot 0 : acquisition et placement de conteneurs
- En lot 2 : création d'un bâtiment de type maison « rurale » avec un lieu d'hébergement pour les mouvements de jeunesse (à l'étage)

Réflexions de la CLDR:

- Il y a urgence vu l'état insalubre du bâtiment actuel
- A terme, la Commune ne va-t-elle pas récupérer l'ancienne maison de village, si une nouvelle école est installée dans le futur lotissement Lixon ?

FP 2.7 : Créer un itinéraire cyclable complémentaire à la sécurisation de la RN 567 à Mellet

Lot 0

- Sécuriser la RN567

Plan Infrastructure de Wallonie (900.000 € budgétisés en 2020 par la Région)

Lot 2

- Créer un itinéraire cyclable au nord de la RN567

En lien avec le Plan Communal de Mobilité

FP 2.8 : Réduire le trafic routier et le charroi lourd rue J-B Loriaux

Objectif :

Rendre plus calme et plus sécurisante la rue J-B Loriaux et le centre de Frasnes

Piste d'action proposée:

Créer une voirie de contournement en élargissant le chemin du Bois d'Arnelle

Réflexions de la CLDR:

- Commencer par prendre des mesures d'interdiction de circulation des poids-lourds (limiter à 3,5 T à l'exception des convois agricoles). Prévoir une action de correction des GPS
- Penser aux répercussions sur la circulation qui va augmenter au centre de Liberchies (rue Neuve qui mène à la A54)
- Eviter les expropriations de terres agricoles
- Tous les villages devraient être en circulation locale sauf pour les convois agricoles et les livraisons
- Projet à réfléchir dans le cadre du PCM

FP n°2.9 : Créer une liaison lente vers l'ISM de Rèves et Genappe

Objectif :

Désengorger le centre de Rèves aux entrées et sorties de classe

Piste d'action proposée:

Créer une liaison lente intercommunale pour permettre aux élèves de l'ISM de s'y rendre à vélo

Réflexions de la CLDR:

- Privilégier la rue de Houtain si liaison intercommunale lente vers Genappe (et vers le Ravel Nivelles/Genappe/Ottignies). Ne pas passer par la rue Wattimez-Haut.
- La proposition de Genappe de créer une liaison lente par le chemin agricole des ULM vers les Quatre Bras ne paraît pas assez sécurisante.
- **Se focaliser sur les besoins de mobilité lente dans Rèves vers et depuis l'ISM**

  ⇨Proposition d'aménagements du GT cheminements lents :

  1) De l'ISM au quartier Wattimez:
  - remonter la rue de Bruxelles, tourner à droite dans la rue de la station, continuer jusqu'au carrefour avec les 2 rues Wattimez.
  - continuer dans la rue de la station et rejoindre une portion de piste cyclable qui existe deja plus loin dans cette rue.

  2) De l'ISM au quartier Sart a Reves:
  - partir du college et remonter toute la rue de Bruxelles jusqu'au carrefour avec la rue de la station, ou là on pourrait rejoindre la piste cyclable de la rue de la station.

  3) De l'ISM au quartier Odoumont:
  - partir du collège et tourner dans la rue Saint Anne/Odoumont jusqu'au quartier Odoumont.

FP n°2.10 : Réaménager la cité administrative

Objectifs :

- Améliorer l'accueil du public : configuration compliquée, hall d'attente du Service Population/État civil mal chauffé et peu accueillant, idem pour les autres bâtiments
- Améliorer la sécurité des agents administratifs du Service Population/État civil
- Améliorer de l'efficacité énergétique des bâtiments
- Améliorer les conditions de travail des agents et la communication interne des services

Piste d'action proposée: esquisse d'aménagement faite par Drea²m

Réflexions de la CLDR:

- **Le projet correspond à un besoin. Une consultation de la population est nécessaire pour le définir.**
- Tenir compte du relief du sol dans l'aménagement de la future place
- Inclure dans la réflexion l'organisation hebdomadaire des marchés et la sécurisation de la ducasse
- Intégrer la réaffectation de l'église dans la réflexion
- Réfléchir le réaménagement de la cité administrative en parallèle avec le PCM

FP n°2.11 : Aménager l'ancienne chaussée de Bruxelles à Mellet

- La chaussée de Bruxelles à Mellet est communale depuis 1987

- En lot 0 : aménagement provisoire pour réduire la vitesse
- En lot 2 : donner à la Chaussée un gabarit communal

FP n°2.12 : Aménager l'ancienne chaussée de Bruxelles à Frasnes

- En lot 0 :

Requalification de la Chaussée de Bruxelles en gabarit communal et la création d'une piste cyclable en double sens

(1.500.000 € attribués dans le cadre du Plan Infrastructure Wallonie budget 2020)

- En lot 2 :

Aménagement complémentaire aux travaux qui seront réalisés par la Région

Localisation : préciser le tronçon qui sera aménagé ?

- ✓ du rond point Sud à la rue de l'Encloître?
- ✓ du rond point Nord à la rue de l'Encloître?

Intentions de projets LOT 3
3.1 Créer un centre formation « Terres en Rèves »
3.2 Créer un hall relais agricole
3.3 Développer un hébergement touristique adapté au profil de la commune et créer des parcours thématiques permettant de découvrir le territoire
3.4 Reconvertir partiellement l'église de Frasnes
Créer d'une maison des associations sur le site de la forge à Frasnes **(à supprimer)**
3.5 Sécuriser des abords de lieux fréquentés
3.6 Poursuivre la réalisation de liaisons lentes : Créer une liaison lente transcommunale de Rèves (ISM) vers Houtain-le-Val et le RAVeL Nivelles-Ottignies
3. 7 Développer les bornes CNG et l'utilisation du biogaz
Créer un espace de stationnement polyvalent au complexe sportif **(à remonter en lot 1)**
3.8 Aménager la liaison cyclable à Rèves (Le Cadeau-Recyparc)
3.9 Développer le PPP en matière d'énergie avec les habitants
3. 10 Aménager la place du Terminus à Mellet
Maison de village avec une salle de grande capacité à Frasnes **(à remonter en lot 2)**



Agenda

<u>Mercredi 19 juin</u>

Cellule Solidarité Emploi

Rue Zéphirin Flandre, 10 à Frasnes-lez-Gosselies

- **<u>Àpd 18h</u>:** Auberge espagnole

- **<u>19h30</u>** : réunion plénière CLDR
  - Validation de l'avant-projet de PCDR
  - Proposition d'un projet du lot 1 en 1ère demande de subvention DR



Un moment convivial pour fêter la fin de l'élaboration du PCDR!

Auberge Espagnole

- **A prévoir**
  - ⇨son assiette et ses couverts
  - ⇨Quelque petites choses à partager (sucré ou salé)

  Inscrivez votre contribution sur la liste de Delphine

- **Boissons offertes par la Commune ☺**

Ensemble, pour des villages vivants

Réunion de la CLDR

Commission Locale de Développement Rural

25 juin 2019



Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural

Au menu de ce soir



1. Approbation PV 04/06/2019
2. Démissions : Jessy Colombana et Marie-Cécile Vanbeneden
3. Avant-projet PCDR – approbation par la CLDR
4. Avis de la CLDR pour 1ère demande de convention DR
5. Prochaines étapes
6. Programme de travail CLDR

Elaboration du PCDR - Le processus

Mai/juin 2017 : **consultation villageoises** + groupes cibles



DATE	CLDR - THÈME DE TRAVAIL	PHASE ELABORATION
20/09/2017	Installation CLDR et présentation **diagnostic partagé**	**Mise en place de la CLDR**
17/10/2017	Validation du diagnostic partagé et des **thèmes de GT**, définition des lieux stratégiques	**Elaboration de la stratégie et sélection des projets**
18/11/2017	Visite de terrain	
Novembre/ décembre 2017	*Groupes de travail thématiques de la CLDR ouverts aux personnes ayant participé aux consultations : **lieux de rencontre, mobilité douce, patrimoine local***	
17/01/2017	**Synthèse des GT 1-2-3**	
Janvier-février 2018	*Groupes de travail thématiques de la CLDR ouverts aux personnes ayant participé aux consultations : **économie locale, cycle de vie, cadre de vie***	
7/03/2018	**Synthèse des GT 4-5-6**	
28/03/2018	Définition d'une **ossature de stratégie**	
24/04/2018	Réunion commune avec la **CLDR de Genappe** – réflexion sur les projets transcommunaux	
23/05/2018	Cahier de projet_précisions des **intitulés de projets**	
20/06/2018	Cahier de projet_précisions des **intitulés de projets** (suite)	
22/01/2019	**Programmation des projets**	
26/02/2019	Approfondissement des fiches-projets du **lot 1** (I)	**Rédaction des fiches-projets**
27/03/2019	Approfondissement des fiches-projets du **lot 1** (II)	
14-21/03/2019	**GT fiches projets** – biodiversité et mobilité lente	
23/04/2019	Approfondissement des fiches-projets du **lot 1** (III)	
21/05/2019	Approfondissement des fiches-projets des **lots 2 et 3** (I)	
04/06/2019	Approfondissement des fiches-projets des **lots 2 et 3** (II)	
25/06/2019	**Approbation de l'avant-projet de PCDR**	

DÉFI TRANSVERSAL : IDENTITÉ COMMUNALE ET COMMUNICATION

DEFIS OBJECTIFS

Axe 1 – Economie agricole, solidaire et circulaire

Etre une commune agricole qui s'ancre durablement dans une économie circulaire et qui participe à l'approvisionnement des villes périphériques

1. Encourager les économies solidaires, sociales et circulaires
2. Donner une visibilité aux agriculteurs et aux productions locales
3. Mise en réseau des acteurs économiques locaux
4. Développer une agriculture innovante tournée vers l'avenir
5. Mettre en valeur les commerces et services existants
6. Soutenir les circuits courts
7. Se nourrir durablement

Axe 2 – Transition énergétique

Etre une commune qui réduit les émissions de gaz à effet de serre et qui agit pour la sécurité de l'approvisionnement énergétique

1. Améliorer la gestion énergétique des bâtiments communaux, de l'éclairage public, des véhicules communaux (réduction des consommations)
2. Impliquer les citoyens dans la transition énergétique
3. Développer les énergies renouvelables et la valorisation des déchets

Axe 3 – Cadre de vie

Etre une commune qui assure la pérennité et la valorisation de son patrimoine et de ses ressources naturelles

1. Faire connaitre, valoriser et développer la biodiversité et le paysage
2. Connaitre et faire connaitre le patrimoine historique et culturel de la commune
3. Valoriser le patrimoine foncier par son réaménagement et sa réaffectation innovante

Axe 4 – Cohésion sociale

Etre une commune pour tous veillant au bien-être social

1. Développer et aménager des lieux de rencontre dans chaque village tout en valorisant les lieux existants
2. Utiliser les technologies digitales comme facilitateur de communication
3. Soutenir et développer la vie associative et culturelle locale
4. Favoriser les activités intergénérationnelles et solidaires
5. Maintenir des jeunes dans la commune
6. Eviter l'isolement des personnes
7. Permettre aux aînés de bien vieillir dans la commune

Axe 5 – Mobilité alternative

Etre une commune connectée par des moyens alternatifs à la voiture

1. Poursuivre les aménagements pour développer un réseau lent efficace, attractif (inter- et intra-village)
2. Sensibiliser, éduquer et promouvoir des modes de déplacements alternatifs
3. Sécuriser les déplacements notamment pour l'accès aux écoles

Lot 0 – projets en cours ou réalisés

30 projets dont :

⇨**Développer la communication communale**

- Chargé de communication (engagement en cours)
- Nouvelle mouture bulletin communal

⇨**Valoriser les déchets localement**

- Zéro Déchet
- Be Wapp
- …

Déplacés du lot 1 vers le lot 0

Lot 1 – projets à court terme

Projets	Montant estimé (Euro)	Subventions possibles
1.1 Aménager le **parc De Dobbeleer** avec un cheminement lent vers la N5	109.902 - 133.705	Espaces verts (65%) PCDN **Développement Rural** (80% et 50% au-delà de 500.000 €)
1.2 Créer **au complexe sportif un espace convivial intergénérationnel** autour d'une aire de jeux et **un cheminement lent vers le parc De Dobbeleer**	800.529	Infrasports (75%) **Développement Rural** (80% et 50% au-delà de 500.000 €)
1.3 Créer un **lieu polyvalent complémentaire au complexe sportif** et **un cheminement d'accès** à partir de la N5 et de la rue J-B Loriaux	122.040	**Développement Rural** (de 80% à 60% et 50 % au-delà de 500.000 €)

Projets	Montant estimé (Euro)	Subventions possibles
1.4 Créer un **lieu d'activités citoyennes et de services avec un cheminement lent vers la N5 et le centre administratif** (au 3b rue J.Loriaux à Frasnes)	463.045 - 589. 976	**Développement Rural** (de 80% à 60% et 50 % au-delà de 500.000 €)
1.5 Réhabiliter et mettre en valeur **le petit patrimoine populaire** *Plusieurs phases sur lots 1-2-3* *Phase 1 (lot 1) :* *grille et grotte Lourdes du parc De Dobbeleer*	36.300 - 71.390	PPPW (6.200 € max. par élément pour les travaux et 2.480 € max. pour la promotion)
1.6 Valoriser des **chemins et sentiers qui font découvrir la nature** *Plusieurs phases sur lots 1-2-3* *Phase 1 (lot 1) :* *boucle entre Villers-Perwin et Mellet*	325.260 - 910.900	**Développement Rural** (80% jusqu'à 500.000 €) PCDN

Projets	Montant estimé (Euro)	Subventions possibles
1.7 Valoriser les **zones naturelles en créant un maillage écologique** *<u>Plusieurs phases sur lots 1-2-3</u>* *Phase 1 (lot 1) :* - *étude environnementale pour écoduc* - *aménagement corridor entre Villers-Perwin (La Mée) et Frasnes (La Flache)*	102.850 - 278.300	Espaces verts/biodiversité PCDN MAEC **Développement Rural** (80% et 50% au-delà de 500.000 €)
1.8 Créer une **dynamique d'échange et de services**	700/an	Plan de Cohésion Sociale Appels à projets
1.9 Créer des **jeux intervillages** Partie prenante ou porteur de projet : les comités de fêtes des 5 villages	22.990	Plan de Cohésion Sociale Appels à projets

Lot 2 - projets à moyen terme

Projets	Localisations	Subventions possibles
2.1 Développer des **liaisons lentes depuis la N5** vers les pôles du centre de Frasnes *Déplacé du lot 1 vers le lot 2*	Centre de Frasnes	Plan Communal de Mobilité **Développement Rural** (de 80% à 60 % et 50% au-delà de 500.000 €)
2.2 Créer des **logements innovants** *Plusieurs phases sur lots 2-3* ***1ère phase (lot 2): créer des logements tremplins pour les jeunes*** ***2ème phase (lot 3): développer de l'habitat léger, modulable, réversible***	Château De Dobbeleer à Frasnes Ancien presbytère à Mellet	Plan Communal de Logement **Développement Rural** (80% et 50% au-delà de 500.000 €)
2.3 Créer un **espace de coworking et un espace de services** • télétravailleurs • professionnels de la santé • accueillantes petite enfance	Non définie	**Développement Rural** (80% et 50% au-delà de 500.000 €) Plan Cygogne

Projets	Localisations	Subventions possibles
2.4 Aménager des **lieux de convivialité pour tous** avec plaines de jeux	Mellet – écoles maternelle et primaire Rèves – ISM ou autour de l'église	Infrasports (75%) **Développement Rural** (80% et 50% au-delà de 500.000 €)
2.5 Développer un **système de rangs scolaires vers les écoles**	Toutes les écoles	Partenariat avec les associations de parents d'élèves
2.6 Créer une **maison de village avec une salle de grande capacité**	Localisation non définie • À l'écart des habitations • Accessibilité facile • Espace pour grande zone de stationnement	**Développement Rural** (80% et 50% au-delà de 500.000 €)

Projets	Localisations	Subventions possibles
2.7 Créer un **lieu d'hébergement des mouvements de jeunesse** à Rèves	Site de l'institut Sainte-Marie (propriété privée)	**Développement Rural** (80% et 50% au-delà de 500.000 €)
2.8 Aménager **un cheminement lent** et **un espace partagé** le long de la RN 567 à Mellet		Plan Infrastructure Wallonie Plan Communal de Mobilité **Développement Rural** (de 80% à 60 % et 50% au-delà de 500.000 €)

Projets	Localisations	Subventions possibles
2.9 Réduire **le trafic routier et le charroi lourd de la rue J-B Loriaux** à Frasnes		Plan Communal de Mobilité Fonds Régional Investissements Communaux **Développement Rural** (de 60% à 50% au-delà de 500.000 €)
2.10 Créer des **liaisons lentes vers l'ISM depuis les quartiers de Rèves et depuis Houtain-le-Val**	Rue de Bruxelles Rue de la Station Rues Odoumont-Ste Anne	Plan Communal de Mobilité **Développement Rural** de 80% à 60 % et 50% au-delà de 500.000 € Si transcommunal de 90 % et 50% au-delà de 500.000 €

Projets	Localisations	Subventions possibles
2.11 Réaménager **la cité administrative**		Fonds Régional Investissements Communaux
2.12 Aménager **l'ancienne chaussée de Bruxelles à Mellet**	Propriété communale	**Développement Rural** (60 % et 50% au-delà de 500.000 €)
2.13 Aménager **l'ancienne chaussée de Bruxelles à Frasnes**	Propriété régionale	Plan Infrastructure Wallonie **Développement Rural** (60 % et 50% au-delà de 500.000 €)

Intentions de projets LOT 3
3.1 Créer un centre formation « Terres en Rèves »
3.2 Créer un hall relais agricole
3.3 Développer un hébergement touristique adapté au profil de la commune et créer des parcours thématiques permettant de découvrir le territoire
3.4 Reconvertir partiellement l'église de Frasnes
3.5 Sécuriser des abords de lieux fréquentés
3.6 Poursuivre la réalisation de liaisons lentes
3. 7 Développer les bornes CNG et l'utilisation du biogaz
3.8 Aménager la liaison cyclable à Rèves (Le Cadeau-Recyparc-ISM)
3.9 Développer le PPP en matière d'énergie avec les habitants
3. 10 Aménager la place du Terminus à Mellet

Quelle première demande de convention Développement rural ?



Un projet…

- **Du lot 1**
- **Eligible en Développement rural (80 à 60% jusqu'à 500.000 €)**
- **Maître d'ouvrage Commune ou RCA**
- **« Prêt à démarrer » (pas de contrainte bloquante).**

Quels projets possibles ?

Projet	Contraintes/Facilités	Coût total estimé (Euro)
1.1 Aménager le **parc De Dobbeleer**	Propriété publique Cofinancement à rechercher	109.902 - 133.705
1.2 Créer **au complexe sportif un espace convivial intergénérationnel** autour d'une aire de jeux et **un cheminement lent vers le parc De Dobbeleer**	Propriété publique Cofinancement à rechercher	800.529
1.3 Créer un **lieu polyvalent complémentaire au complexe sportif** et **un cheminement d'accès** à partir de la N5 et de la rue J-B Loriaux	Acquisition de terrain	122.040
1.4 Créer un **lieu d'activités citoyennes et de services avec un cheminement lent vers la N5 et le centre administratif** (au 3b rue J.Loriaux à Frasnes)	Propriété publique (CPAS)	463.045 - 589. 976
1.6 Valoriser des **chemins et sentiers qui font découvrir la nature** ***Phase 1 :*** *- boucle entre Villers-Perwin et Mellet*	Propriétés publiques avec bail à ferme Propriétés privées	325.260 - 910.900
1.7 Valoriser les **zones naturelles en créant un maillage écologique** ***Phase 1 :*** - *étude environnementale pour écoduc* - *aménagement corridor entre Villers-Perwin (La Mée) et Frasnes (La Flache)*	Cofinancement à rechercher Propriétés publiques avec bail à ferme	102.850 - 278.300

Prochaines étapes

1. Octobre (09/10) : retour à la **Population**
2. Octobre (21/10) **:** approbation par le **Conseil communal**
3. Novembre/décembre : présentation au **Pôle Aménagement du Territoire** (Wallonie)
4. Adoption par le **Gouvernement wallon** et début de validité (10 ans)
5. Accord pour une **première demande** de convention/subvention en DR

CLDR :

réunion minimum 4 x/an en période de validité du PCDR

Programme de travail 2ème semestre 2019

Sur quels thèmes/projets la CLDR souhaite-t-elle travailler?

⇨ Réunion plénière, visite de terrain, GT, rencontre de personne ressource….

Deux choix ⇨ minimum un projet lot 1

Projet lot 1



Projet lot 1 ou lot 2



PCDR Les Bons Villers

PARTIE B – Participation de la population

Annexe B.15

Le schéma systémique stratégique

Les Bons Villers

Commune de Les Bons Villers

Opération de Développement Rural

Programme Communal de Développement Rural

Cahier de projets







STRATEGIE - OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

DÉFI TRANSVERSAL : IDENTITÉ COMMUNALE ET COMMUNICATION

Axe 1 – Economie agricole, solidaire et circulaire

Etre une commune agricole qui s'ancre durablement dans une économie circulaire et qui participe à l'approvisionnement des villes périphériques

1. Encourager les économies solidaires, sociales et circulaires
2. Donner une visibilité aux agriculteurs et aux productions locales
3. Mise en réseau des acteurs économiques locaux
4. Développer une agriculture innovante tournée vers l'avenir
5. Mettre en valeur les commerces et services existants
6. Soutenir les circuits courts
7. Se nourrir durablement

Axe 2 – Transition énergétique

Etre une commune qui réduit les émissions de gaz à effet de serre et qui agit pour la sécurité de l'approvisionnement énergétique

1. Améliorer la gestion énergétique des bâtiments communaux, de l'éclairage public, des véhicules communaux (réduction des consommations)
2. Impliquer les citoyens dans la transition énergétique
3. Développer les énergies renouvelables et la valorisation des déchets

Axe 3 – Cadre de vie

Etre une commune qui assure la pérennité et la valorisation de son patrimoine et de ses ressources naturelles

1. Faire connaitre, valoriser et développer la biodiversité et le paysage
2. Connaitre et faire connaitre le patrimoine historique et culturel de la commune
3. Valoriser le patrimoine foncier par son réaménagement et sa réaffectation innovante

Axe 4 – Cohésion sociale

Etre une commune pour tous veillant au bien-être social

1. Développer et aménager des lieux de rencontre dans chaque village tout en valorisant les lieux existants
2. Utiliser les technologies digitales comme facilitateur de communication
3. Soutenir et développer la vie associative et culturelle locale
4. Favoriser les activités intergénérationnelles et solidaires
5. Maintenir des jeunes dans la commune
6. Eviter l'isolement des personnes
7. Permettre aux aînés de bien vieillir dans la commune

Axe 5 – Mobilité alternative

Etre une commune connectée par des moyens alternatifs à la voiture

1. Poursuivre les aménagements pour développer un réseau lent efficace, attractif (inter- et intra-village)
2. Sensibiliser, éduquer et promouvoir des modes de déplacements alternatifs
3. Sécuriser les déplacements notamment pour l'accès aux écoles

Les symboles

Lien avec la stratégie :



Axe 1 – Economie agricole et solidaire



Axe 2 – Transition énergétique



Axe 3 – Cadre de vie



Axe 4 – Cohésion sociale



Axe 5 – Mobilité douce

Impact sur la stratégie :

+ : Faible

++ : Moyen

+++ : Fort

Contraintes de réalisation :

+ : Faible

++ : Moyenne

+++ : Forte

Budget :

€ : Petit (< 85.000 €)

€€ : Moyen (85.000 – 500.000 €)

€€€ : Elevé (> 500.000 €)

LISTE DES PROJETS RETENUS POUR LE CAHIER DE PROJETS

1. Centre de formation « Terre en Rèves »
2. Créer un hall relais
3. Développer de nouveaux lieux de vente pour les producteurs locaux
4. Organiser des évènements producteurs/consommateurs
5. Diversifier les canaux de communication pour promouvoir producteurs et commerçants locaux
6. Créer une association de commerçants
7. Développer l'accès aux commerces de la N5 depuis le centre de Frasnes
8. Accroître les échanges commerciaux et de services au niveau local
9. Développer un hébergement touristique adapté au profil de la commune
10. Créer un espace de coworking, centre de services

11. Améliorer l'efficience de l'éclairage public
12. Renouveler la flotte de véhicules communale par des véhicules plus propres
13. Développer le PPP en matière d'énergie avec les habitants
14. Informer les citoyens et les acteurs locaux sur les mesures d'économie d'énergie
15. Favoriser les échanges d'expérience de ménages ayant innové en termes d'économie d'énergie
16. Valoriser les déchets localement : Repair café / Ressourcerie

17. Sensibiliser aux bons comportements en matière de déchets
18. Innover et adapter en termes de logements
19. Réaménager la cité administrative
20. Reconvertir partiellement l'église de Frasnes
21. Valoriser des chemins et sentiers qui font découvrir la nature
22. Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique
23. Créer un groupe et des activités « passeurs de mémoire »
24. Créer des parcours thématiques permettant de découvrir le territoire

25. Mieux informer les citoyens sur les activités, services, emplois, lieux à leur disposition
26. Structurer l'offre culturelle et associative
27. Aménager le parc de Dobbeleer
28. Mieux exploiter les maisons de village
29. Développer des plaines de jeux proches des centres de villages
30. Aménager des endroits où les aînés peuvent s'arrêter
31. Créer des évènements fédérateurs/des festivités
32. Créer un réseau de solidarité
33. Instaurer un service de garde malade pour tous
34. Créer une bricothèque
35. École des devoirs et rencontres intergénérationnelles

36. Sécurisation des déplacements lents par des dispositifs innovants
37. Poursuivre l'aménagement du réseau lent
38. Promouvoir l'autopartage et le covoiturage
39. Développer des bornes CNG et l'utilisation du biogaz
40. Développer des liaisons lentes autour des écoles
41. Créer un système de rang scolaire

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

MODIFICATIONS DE LA LISTE DES PROJETS

PROJETS DÉJÀ EN COURS

2.Sensibiliser les habitants aux contraintes de la vie agricole
Projet du précédent PCDR. Groupe action. A mettre en lot 0.

22.Sensibiliser les agriculteurs aux MAEC
Projet du précédent PCDR. A mettre dans PCDN et en lot 0.

31.Recensement et cadastre énergétique des bâtiments publics
En cours, à travers le PAEDC. A mettre en lot 0.

36.Faire des ateliers, des conférences de sensibilisation à la biodiversité, au paysage
A relayer au PCDN.

37.Planter sur des espaces libres, des terrains publics
Déjà des initiatives existantes avec le PCDN (semaine de l'arbre). Plusieurs plantations en cours.

NOUVEAUX PROJETS PROPOSÉS



10.Créer un espace de coworking, centre de services



11.Améliorer l'efficience de l'éclairage public
12.Renouveler la flotte de véhicules communale par des véhicules plus propres



26. Structurer l'offre culturelle et associative



38.Promouvoir l'autopartage et le covoiturage
39.Développer des bornes CNG et l'utilisation du biogaz

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

MODIFICATIONS DE LA LISTE DES PROJETS

PROJETS REGROUPÉS OU DÉVELOPPÉS

20. Stimuler la collaboration entre producteurs locaux	1. Centre de formation « Terre en Rèves »
	2. Créer un hall relais
	3. Développer de nouveaux lieux de vente pour les producteurs locaux
16. Donner plus de visibilité aux commerces	5. Diversifier les canaux de communication pour promouvoir producteurs et commerçants locaux
	6. Créer une association de commerçants
	7. Développer l'accès aux commerces de la N5 depuis le centre de Frasnes
30.Mieux exploiter les maisons de village	28. Mieux exploiter les maisons de village *> espace pour jeunes* *> papotte café* *> activités seniors*
25.Créer un lieu de rencontre pour mamans et enfants : papotte café	
28. Créer des activités pour seniors dans les maisons de village	
29.Créer des espaces communs pour que les jeunes puissent se retrouver	
14.Mettre en place des activités intergénérationnelles	34.Créer une bricothèque
	35. École des devoirs et rencontres intergénérationnelles

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

MODIFICATIONS DE LA LISTE DES PROJETS

CHANGEMENT D'INTITULÉS PROVISOIRES

11.Créer un produit d'accueil (hébergement) qui attire les visiteurs, en tenant compte du profil de la commune	9.Développer un hébergement touristique adapté au profil de la commune
34.Informer les citoyens sur l'isolation des logements	14.Informer les citoyens et acteurs locaux sur les mesures d'économies d'énergie
35.Organiser des échanges d'expérience de ménages ayant innover en terme d'économie d'énergie	15.Favoriser les échanges d'expérience de ménages ayant innové en termes d'économie d'énergie
26.Créer un repair café	16.Valoriser les déchets localement : repair' café / ressourcerie
8. Faire connaître le patrimoine à travers des « passeurs de mémoire »	23.Créer un groupe et des activités « passeurs de mémoire »
4.Créer des parcours/promenades/jeux itinérants permettant de découvrir le territoire	24.Créer des parcours thématiques permettant de découvrir le territoire
1. Moderniser les canaux d'information pour mieux informer les citoyens sur les activités, services, emplois et lieux à disposition dans leur commune, etc.	25.Mieux informer les citoyens sur les activités, services, emplois, lieux à leur disposition

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Projet n°1 :

Titre provisoire : ***Centre de formation « Terre en Rèves »***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie :

Pays des 4 bras

Impact sur la stratégie : ++

Budget : €€€ Contraintes : +++

- **Description / grandes options du projet :**

- Créer un centre de formation aux métiers du terroir en lien avec le projet « Terre en Rèves »
- Terre en Rèves : reconversion de 22ha en bio et développement d'un centre de maraîchage (2nd ODR, projet en attente)
- Projet GAL : centre de formation avec un programme d'activités de production/ transformation/ commercialisation en circuit court, insertion professionnelle, protection de l'environnement
- Activités de recherche et développement (nouvelles filières) en harmonie avec la création de centres d'activités artisanales innovantes, de cantines ou restaurants de produit du terroir

- **Localisation :** Rèves

- **Partenaires potentiels :** GAL, Cellule Solidarité Emploi (CSE)

DR(EA)²M

Projet n°2 :

Titre provisoire : ***Créer un hall relais***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie :





Pays des 4 bras

Impact sur la stratégie : +++
Budget : €€€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Structure permettant de développer la transformation ou commercialisation de produits agricoles
- Permettre à des agriculteurs de lancer une nouvelle activité sans devoir réaliser de lourds investissements immobiliers
- Atelier partagé : unité de transformation de légumes ou d'autres produits à valeur ajoutée
- Possibilité de s'organiser en coopérative
- Mise en commun d'équipements et de services
- Partenariat producteur/transformateur/professionnel diététique/traiteur

- **Localisation :** Agricoeur (Frasnes), Terre en Rèves

- **Partenaires potentiels :** GAL, Delhaize, agriculteurs, Région wallonne

DR(EA)²M

Projet n°3 :

Titre provisoire : ***Développer de nouveaux lieux de vente pour les producteurs locaux***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie :



Pays des 4 bras

Impact sur la stratégie : ++

Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

A la ferme : magasin à la ferme, cueillette, restauration à la ferme, évènement organisé à la ferme, distributeur automatique de produits fermiers
En dehors de la ferme : marchés, vente en bordure de route, vente par correspondance, vente dans foires et salons, vente dans un point de vente collectif, vente à un groupement d'achat
1 intermédiaire : vente par un autre producteur, vente à un magasin direct (magasins bio « la biosphère », de produits locaux, proximité (épicerie, boulangerie…), rayon produits locaux grande distribution
A des collectivités/restaurants : maisons de repos, crèches, écoles, cantines d'entreprise, hôpitaux, restaurants
Coopérative de producteurs : plusieurs en Wallonie
Dépôt de paniers (GASAP): plusieurs producteurs dans un panier préparé à l'avance imposé par les producteurs (panier-type), décidé par les consommateurs (liste de produits)
Réseau de promotion des produits du terroir : structures associatives ou publiques qui organisent la vente aux consommateurs, produits pouvant être réunis sous une marque collective
Sur internet : réseau de vente en circuit-court existant

- **Localisation :** Hall relais, rayons produits locaux Delhaize, apéros bons villersois, marchés de Frasnes et Mellet, autres évènements (Récré Décibel, etc.)

- **Partenaires potentiels :** GAL (camionnette réfrigérée), CSE, GAC, AFSCA

DR(EA)²M

Projet n°4 :

Titre provisoire : ***Organiser des évènements producteurs/ consommateurs***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Faire des apéros villageois en incluant des produits locaux
- Organiser des marchés festifs avec producteurs locaux
- Table de dégustation/de partage
- Permettre aux habitants de se rassembler autour de ce genre d'évènements
- Fête agricole en été (terroir, vieux tracteurs, producteurs, moisson)

- **Localisation :** site Agricoeur, marché de Frasnes ou Mellet, place de village

- **Partenaires potentiels :** GAC, agriculteurs, commerçants, GAL

DR(EA)²M

Projet n°5 :

Titre provisoire : ***Diversifier les canaux de communication pour promouvoir producteurs et commerçants locaux***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie :

Pays des 4 bras

Impact sur la stratégie : ++
Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Réaliser une brochure présentant les commerçants de l'entité financée par la publicité
- Faire un relevé des petits producteurs dans l'entité à destination des habitants et des commerçants qui souhaiteraient proposer des produits locaux
- Liste des artisans et producteurs locaux sur une page internet (commune ou site de vente de produits locaux en Wallonie), à travers l'application LBV si elle est créée
- Guide et carte des producteurs locaux (en cours avec le GAL)
- Leur donner plus de visibilité sur les panneaux de publicité N5 à l'entrée de Frasnes
- Stand pour les artisans locaux lors d'évènements ou lors des marchés
- Parcours gastronomique autour de la commune

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** GAL, commerçants, Delhaize, accueil champêtre

DR(EA)²M

Projet n°6 :

Titre provisoire : ***Créer une association de commerçants***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : €

Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Permet de mettre en réseau les commerces locaux
- Promotion de leurs produits : brochures, page internet
- Donner plus de visibilité aux commerçants

- **Localisation :** sur toute l'entité ou étendue sur le pays des 4 bras

- **Partenaires potentiels :** commerçants, GAL?

DR(EA)²M

Projet n°7 :

Titre provisoire : ***Développer l'accès aux commerces de la N5 depuis le centre de Frasnes***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +++
Budget : €€ Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Créer un cheminements piétons sécurisés entre le Delhaize et le parc de Dobbeleer / centre sportif
- Créer des lieux de convivialité à proximité des commerces
- Mettre en valeur les commerces/services existants

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :**

DR(EA)²M

Projet n°8 :

Titre provisoire : ***Accroître les échanges commerciaux et de services au niveau local***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Etendre l'utilisation du talent à LBV (monnaie locale VLV, Genappe, CSE, et O-LLN)
- Système d'échange local en y incluant les plus précarisés
- Circuits-courts

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** marchés, commerces, CSE

DR(EA)²M

Projet n°9 :

Titre provisoire : ***Créer un hébergement touristique adapté au profil de la commune***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : €€€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Tenir compte du manque d'attractions touristiques (plutôt séjours courts, une nuit)
- Proposer un type d'hébergement qui correspond au profil des visiteurs
  - Lieu de stationnement pour mobil-homes/camping-cars
  - Classes vertes, pèlerins
- Ou créer un produit d'accueil unique qui attire les visiteurs
  - Hébergements insolites (cabanes, yourtes) qui attire les visiteurs
  - Hébergement pour grands groupes (salles pour les groupes, …)

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** GAL, RCA (régie communale autonome)

DR(EA)²M

Projet n°10 :

Titre provisoire : ***Créer un espace de coworking, centre de services***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Pour répondre aux besoins socio-économiques de la commune
- Permet de donner un espace aux indépendants
- Développer de nouvelles activités économiques (en lien avec l'agriculture)
- Innovation et start-ups

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** GAL

Nouveau

DR(EA)²M

Projet n°11 :

Titre provisoire : ***Améliorer l'efficience de l'éclairage public***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Remplacer l'éclairage actuel par un éclairage plus économique (LED)

- **Localisation :** Administration communale, bâtiments communaux, ensemble de la commune

- **Partenaires potentiels :** POLLEC, UREBA, région

Nouveau

DR(EA)²M

Projet n°12 :

Titre provisoire : ***Renouveler la flotte de véhicules communale par des véhicules plus propres***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**
- Renouveler la flotte avec des véhicules plus écologiques au gaz ou à l'électricité
- En lien avec le développement de borne CNG et du biogaz (projet 40)

- **Localisation :** Administration communale, bâtiments communaux, ensemble de la commune

- **Partenaires potentiels :** POLLEC, PAEDC, région

Nouveau

DR(EA)²M

Projet n°13 :

Titre provisoire : ***Développer le PPP en matière d'énergie avec les habitants***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : €€€ Contraintes : +++

- **Description / grandes options du projet :**

- Mettre en place des PPP avec la commune, les citoyens et des entreprises privés
- Peut prendre la forme d'une coopérative d'énergie renouvelable : groupe de citoyens qui coopère dans le secteur de l'énergie renouvelable, en développant une nouvelle production, en vendant de l'énergie renouvelable ou en fournissant des services pour de nouvelles initiatives
- Dans les domaines de :
    - L'éolien (ferme éolienne)
    - La biométhanisation

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** CPAS (service énergie), unité de biométhanisation du Bois d'Arnelle, POLLEC, région, rescoop, enercoop, asbl passeurs d'énergie

DR(EA)²M

Projet n°14 :

Titre provisoire : ***Informer les citoyens et acteurs locaux sur les mesures d'économies d'énergie***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Information à destination des citoyens et acteurs économiques locaux, sur :
  - l'isolation et la rénovation de logement (usage de la caméra thermique communale)
  - les primes « énergie » et « rénovation » de la DGO4
  - les prêts « écopack, rénopack, accesspack »
  - fournisseurs d'électricité 100% verte et coopérative,
- Faire un diagnostic de consommation d'énergie et plan pluriannuelle de réduction de consommation
- Chantiers participatifs pour transmettre les connaissances
- Pour les entreprises : participer ou investir en capital dans des projets citoyens d'énergie renouvelable, organiser un temps d'échange avec les salariés et partenaires pour les encourager à faire de même

- **Localisation :** ensemble de la commune

- **Partenaires potentiels :** PAEDC, POLLEC, CPAS (service énergie), Maison de l'habitat (Genappe)

DR(EA)²M

Projet n°15 :

Titre provisoire : ***Favoriser les échanges d'expérience de ménages ayant innové en termes d'économie d'énergie***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Établir un inventaire des bonnes pratiques sur la commune
- Répertorier les initiatives via les permis d'urbanisme
- Réaliser un dépliant, des capsules vidéos et les diffuser
- Échange oral dans le cadre des soirées/conférences organisées par le CPAS

- **Localisation :** ensemble de la commune

- **Partenaires potentiels :** CPAS (service énergie), Maison de l'habitat (Genappe), asbl passeurs d'énergie

DR(EA)²M

Projet n°16 :

Titre provisoire : ***Valoriser les déchets localement : repair' café / ressourcerie***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +++
Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Créer un lieu de convivialité permettant un échange de connaissance
- Soutient à l'économie sociale et solidaire
- Viabilité repose sur l'apport volontaire et l'accès au parc à conteneurs de Rèves (ex. bennes spécifiques aux déchets ré-employables pourraient être mises en place dans les déchetteries, avec un personnel chargé de l'accueil et de l'orientation des personnes, ainsi que du tri)
- Convention à mettre en place avec Tibi et les éco-organismes
- Accompagner par des mesures contraignantes : augmenter le taux de réemploi visé ou appliquer un taux de TVA plus faible (5,5% au lieu de 20%) pour les produits issus du réemploi
- Valorisation par d'autres moyens : biométhanisation, incitation au compostage individuel ou collectif ?

- **Localisation :** Rèves

- **Partenaires potentiels :** Tibi (ICDI), parc à conteneurs de Rèves, ressourcerie du Val de Sambre, GAL, CSE

DR(EA)²M

Projet n°17 :

Titre provisoire : ***Sensibiliser aux bons comportements en matière de déchets***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Campagne d'affichage pour sensibiliser au bon comportement
- Communiquer dans le bulletin/ sur le site internet communal sur les efforts faits, les obligations citoyennes en matière de déchets
- Organiser des balades qui sensibilisent
- Promouvoir le grand nettoyage de printemps
- Sensibilisation par la création de lieux qui valorisent les déchets (projet 17 : repair café/ressourcerie)

- **Localisation :** ensemble de la commune

- **Partenaires potentiels :** Be-Wapp, PCDN

DR(EA)²M

Projet n°18 :

Titre provisoire : ***Innover et adapter en termes de logement***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : €€€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Identifier les besoins et les priorités sur la commune
- Adapter les logements actuels aux besoins grâce à des projets innovants
- Développer des projets innovants (habitat groupé, logements tremplins, *community land trust* [1], etc.)
- Informer sur la possibilité de transformation des logements (logement kangourou)
- Poursuivre l'octroi de terrains pour jeunes à prix avantageux
- Favoriser la mixité / l'intergénérationnel au sein d'un bâtiment

- **Localisation :** site Agricoeur (terrain communal à bâtir)

- **Partenaires potentiels :** PCAL, community land trust wallonie

[1] *Une organisation sans but lucratif qui acquiert, possède et gère des terrains et des bâtiments pour le bien de la collectivité pour les maintenir accessibles à perpétuité à des personnes plus fragilisées et faire de la terre un bien commun, géré par la collectivité.*

[2] *Maison unifamiliale scindée en deux logements, autonomes mais groupés, pour y accueillir aux étages, un jeune ménage ou une famille et au rez-de-chaussée, un couple ou une personne âgée.*

DR(EA)²M

Projet n°19 :

Titre provisoire : ***Réaménager la cité administrative***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +++
Budget : €€€ Contraintes : +++

- **Description / grandes options du projet :**

- Etudier la reconversion de la cité administrative
- Démolir les bâtiments qui occupe la place de Frasnes pour réaménager un espace public
- Panneaux solaires sur le toit de l'église
- Création d'une maison multiservices dans l'administration communale
- Liaison lente entre chambre échevinale et cité administrative
- Recensement et cadastre énergétique des bâtiments publics (PAEDC)

- **Localisation :** Frasnes-lez-Gosselies, Cité administrative

- **Partenaires potentiels :** POLLEC

DR(EA)²M

Projet n°20 :

Titre provisoire : ***Reconvertir partiellement l'église de Frasnes***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : €€€ Contraintes : +++

- **Description / grandes options du projet :**

- Etablir le bilan sanitaire
- Taux et type d'occupation
- Etudier la reconversion de l'église de Frasnes : espaces de services socio-collectifs : salle de cérémonies communales, bibliothèque, antenne centre culturel, antenne académie de musique… en privilégiant des fonctions complémentaires à ce qui existe déjà

- **Localisation :** Frasnes

- **Partenaires potentiels :** Fabrique d'église de l'entité, évêché, Agence Wallonne du Patrimoine

L'église de Villers-Perwin n'est pas propriété communale, sa reconversion relève du domaine privée.

DR(EA)²M

Projet n°21 :

Titre provisoire : ***Valoriser des chemins et sentiers qui font découvrir la nature***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +++
Budget : €€€ Contraintes : +++

- **Description / grandes options du projet :**

- Identifier les sentiers, les rouvrir ou les valoriser
- Mettre à jour les cartes de promenade du Pays de Geminiacum
- Réaliser des plantations qui favorisent la biodiversité (arbres, arbustes, plantes)

- **Localisation :** à identifier

- **Partenaires potentiels :** sentiers.be, PCDN

DR(EA)²M

Projet n°22 :

Titre provisoire : ***Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +++
Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Faire des plantations d'arbres
- Développer l'accès des zones naturelles par des itinéraires mobilité douce
- Renouveler ou mettre à jour les panneaux sur la faune et la flore
- Prévoir des activités ludiques pour les enfants
- Zone naturelle Rèves-Frasnes : boisement d'essences différentes du peuplier, création d'une mare

- **Localisation :** zone naturelle entre Frasnes et Rèves, site du Marais à Frasnes, La Mée à Villers-Perwin,…

- **Partenaires potentiels :** PCDN, DNF

DR(EA)²M

Projet n°23 :

Titre provisoire : ***Créer un groupe et des activités « passeurs de mémoire »***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Identifier des passeurs d'histoires/patrimoine/art et réaliser des capsules vidéos
- Recenser le petit patrimoine
- Inventorier le patrimoine communal, identifier les biens qu'il n'est pas indispensable de conserver
- Création d'un groupe "passeurs de mémoire"
- Valoriser la chaussée romaine

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** groupe action, GAL, RODAVA, CODERM, CCATM

DR(EA)²M

Projet n°24 :

Titre provisoire : ***Créer des parcours thématiques permettant de découvrir le territoire***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie :



Pays des 4 bras

Impact sur la stratégie : +++

Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Découvrir les sites d'intérêt, les histoires locales, la gastronomie, le paysage, la biodiversité

Différents thèmes

- Parcours histoire/patrimoine
- Parcours espaces verts, nature, biodiversité
- Parcours gastronomie, produits du terroir
- Parcours « noms des arrêts de bus »
- Parcours Napoléon
- Parcours « LBV, un village qui roule »

Différents moyens

- Option à vélo, à pied, à cheval,…
- QR codes / panneaux le long des itinéraires
- Ballades contées
- Cartes promenades (pied, vélo, cheval…)
- Réseau de points nœuds à vélo, parcours à la carte en suivant les balises
- (Evènement :) Jeu parcourant les villages et sites d'intérêt

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** GAL, PCM, PCDN, PCS, Rodava, Coderm, Accueil champêtre, sentier.be, geocaching, etc.

DR(EA)²M

Projet n°25 :

Titre provisoire : ***Mieux informer les citoyens sur les activités, services, emplois, lieux à leur disposition***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +++
Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Création d'une application « Les Bons Villers » pour être un territoire connecté
- Retravailler et moderniser le site internet (partenariat bénévolat citoyen)
- Multiplier les canaux (Facebook, newsletter, calendrier partagé, site internet)
- Diffuser les offres d'emplois locales sur le site
- Inventaire des salles privées et publiques pour la location
- Faire connaître le Centre pilote (services jardinage aux particuliers)
- Informer les aînés de ce qui existe via les intervenants
- Information récurrente dans le bulletin communal avec les services disponibles
- Mettre en avant les points forts de la commune
- Communiquer sur les obligations citoyennes en matière de gestion des déchets
- Utiliser Taxi stop, une plateforme citoyenne, le site internet pour promouvoir le covoiturage

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** PCS, service communication, bénévolat citoyen, EPN, etc.

DR(EA)²M

Projet n°26 :

Titre provisoire : ***Structurer l'offre culturelle et associative***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie :






Pays des 4 bras

Impact sur la stratégie : ++
Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**
- Avoir un point de contact associatif
- Promouvoir l'offre culturelle auprès des habitants
- Faire bénéficier les habitants d'une offre culturelle plus large grâce au GAL

- **Localisation :** Agricoeur, Eglise de Frasnes, maisons de villages

- **Partenaires potentiels :** association locale, groupe action, GAL

Nouveau

DR(EA)²M

Projet n°27 :

Titre provisoire : ***Aménager le parc de Dobbeleer***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : €€€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Réaliser l'état sanitaire des arbres
- Aménager un accrobranche, parcours vita, parcours biodiversité, etc.
- Créer des espaces de pique-nique
- Penser le parc comme un espace intergénérationnel (crèche, espace pour les jeunes, pour les aînés)
- Aménager des espaces pour que les aînés puissent faire du sport
- Créer des espaces communs pour que les jeunes puissent se retrouver
- Développer des lieux accueillants pour les familles
- Aménager une plaine de jeux
- Eventuellement prévoir un espace de jardin partagé pour les logements publics

- **Localisation :** Parc de Dobbeleer, Frasnes-lez-Gosselies

- **Partenaires potentiels :** Province du Hainaut, PCDN

DR(EA)²M

Projet n°28 :

Titre provisoire : ***Mieux exploiter les maisons de village***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Mixité de fonctions, de personnes, d'activités
- Salles utilisées pour différentes fonctions selon l'heure de la journée :
  - Papotte café, espace de rencontre mère-enfant (famille)
  - Espace pour les jeunes
  - Activités pour les aînés
- Trouver un mode de gestion viable :
  - asbl villageoises,
  - asbl dédiées à d'autres activités mais qui peuvent également reprendre la gestion
- Activités dans les maisons de village : lecture de contes, tournoi jeux (échec, jeux de société), etc.
- Activités aux alentours : terrains de sports pour les jeunes

- **Localisation :** maisons de villages

- **Partenaires potentiels :** RCA, PCS, asbl

DR(EA)²M

Projet n°29 :

Titre provisoire : ***Développer des plaines de jeux proches des centres de villages***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Permet de développer des espaces de vie pour les familles au cœur des villages
- Permet de développer des lieux de convivialité à proximité des commerces
- Profiter du développement de la crèche pour installer une plaine de jeux dans le parc de Dobbeleer

- **Localisation :** parc de Dobbeleer, PCA La Chapelle, place du terminus (Mellet)

- **Partenaires potentiels :** PCS

DR(EA)²M

Projet n°30 :

Titre provisoire : ***Aménager des endroits où les aînés peuvent s'arrêter***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Bancs le long des itinéraires lents
- Lieux de convivialité à proximité des commerces, dans les villages

- **Localisation :** à identifier

- **Partenaires potentiels :** CCCA

DR(EA)²M

Projet n°31 :

Titre provisoire : ***Créer des évènements fédérateurs / festivités***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +
Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Festivités : apéros afterwork, barbecue de quartier, fêtes des voisins…
- Jeux intervillages, rallye du savoir
- Evènements sportifs, jeux itinérants permettant de découvrir les villages
- Journée médiévale dans le cadre du GAL

- **Localisation :** maisons de village, centre sportif, Agricoeur, etc.

- **Partenaires potentiels :** PCS, comités des fêtes, RCA, GAL, associations

DR(EA)²M

Projet n°32 :

Titre provisoire : ***Créer un réseau de solidarité***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +++

Budget : € Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Réseau de solidarité à l'échelle des villages/quartiers avec personnes ressources
- Recensement personnes isolées
- Base de données/site internet pour mettre en lien les personnes dans le besoins et celles pouvant aider
- Développer le service citoyen pour les jeunes
- Intégrer les mouvements de jeunesse dans les actions intergénérationnelles
- Formation en informatique / smartphone par les jeunes pour les aînés (mais déjà EPN)
- Système d'échange local en y incluant les plus précarisés (projet 9)

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** PCS, service citoyen, SENOAH asbl

DR(EA)²M

Projet n°33 :

Titre provisoire : ***Instaurer un service de garde malade pour tous***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +
Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Garde malade accessible pour tous (aînés aussi)
- Service de puéricultrices mobiles pour garder les enfants malades

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** PCS, maison médicale, Observatoire de la Santé du Hainaut

DR(EA)²M

Projet n°34 :

Titre provisoire : ***Créer une bricothèque***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : €€ Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**
- Dans une dynamique d'économie sociale et solidaire
- Consommation collaborative, économie de la fonctionnalité (achat d'un service plutôt que d'un bien)
- Permet le prêt de matériel de bricolage
- Conseils de bricolage prodigués par des bénévoles et des ateliers de développement et diffusion de savoir-faire : formation entretien maison, petit travaux pour personnes seules
- Possibles emplois d'insertion (bricothécaires)
- Peut être portée par une association locale

- **Localisation :** maison de village

- **Partenaires potentiels :** citoyens

DR(EA)²M

Projet n°35 :

Titre provisoire : ***Ecole des devoirs et rencontres intergénérationnelles***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +
Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**
- Ecole des devoirs données par des aînés
- Journées où les écoles iraient à la rencontre des aînés dans les maisons de repos : journée jeux de société, spectacles par les enfants (théâtres, chorale) dans les maisons de repos, etc.

- **Localisation :** Maisons de village, maisons de repos

- **Partenaires potentiels :** PCS, écoles

DR(EA)²M

Projet n°36 :

Titre provisoire : ***Sécurisation des déplacements lents par des dispositifs innovants (projet pilote)***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +

Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Projet qui vise à améliorer la qualité des déplacements
- Il pourrait être réalisé sur une portion de chemins puis être étendu à d'autres axes (projet pilote)
- Sécuriser par des aménagements (objets ou barrières physiques) ne permettant pas l'accès des voitures mais laissant l'accès aux véhicules agricoles
- Aménager une liaison fonctionnelle réservée aux cyclo-piétons permettant de lier les villages

- **Localisation :**

- le long de la N5 (lien entre les villages) : chemin de Thiméon, chemin du Moulin à Quoisse, (prolonger sur le chemin de Nivelles pour rejoindre Frasnes ou Rèves)

- **Partenaires potentiels :** GAL, PCM

DR(EA)²M

Projet n°37 :

Titre provisoire : ***Poursuivre l'aménagement du réseau lent***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +++
Budget : €€€ Contraintes : +++

- **Description / grandes options du projet :**

- Aménager des itinéraires lents, de promenade et/ou aménagements connexes (signalisation, éclairage)
- Mise en lumière de sentiers/ruelles fonctionnels pour se déplacer dans les villages en évitant les axes routiers dangereux : signalisation, dénomination, éclairage
- Indiquer par un marquage au sol la zone vélo/piéton dans les centres de villages
- Améliorer la signalétique (panneau uniforme, couleur distincte, indiquer le temps, la distance, etc.)
- Planter des arbres le long des chemins réservés à la mobilité douce (ombre)
- Créer un RAVeL pour rejoindre le réseau RaVeL des autres communes
- Cheminements piétons sécurisés pour accès aux commerces (entre Delhaize et centre sportif)
- QR code le long des balades

- **Localisation :**

- ancienne ligne de chemin de fer, etc.
- sentier qui permet de relier la rue Léon Mercier à la place Helsen
- chemin de la Blanchisserie à la place Helsen

- **Partenaires potentiels :** GAL, PCM, Accueil champêtre, CCATM, etc.

DR(EA)²M

Projet n°38 :

Titre provisoire : ***Promouvoir l'autopartage et le covoiturage***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie :



Pays des 4 bras

Impact sur la stratégie : +

Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- coopérative pour développer des services d'autopartage proches des territoires sous forme de SCIC, permettant d'associer les collectivités locales (Cityz, France & Partago, Flandres)
- ou à travers l'utilisation de site existant (cambio, cozycar, wibee, caramigo, taxi stop)
- parking adapté pour le covoiturage (PCDR Genappe) (GAL)

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** GAL

Nouveau

DR(EA)²M

Projet n°39 :

Titre provisoire : ***Développer des bornes CNG et l'utilisation du biogaz***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie :



Pays des 4 bras

Impact sur la stratégie : ++

Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Développer des bornes CNG
- Production de biogaz qui pourrait servir aux véhicules communaux (projet 13)

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** biométhanisation (production Bois d'Arnelle), POLLEC, PAEDC

Nouveau

DR(EA)²M

Projet n°40 :

Titre provisoire : ***Développer des liaisons lentes autour des écoles***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +
Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Collège de Rèves – prolonger la piste cyclable Frasnes-Rèves vers le Cadeau et le Blocus pour contourner le centre du village (village-rue)
- Collège de Rèves – liaison avec Genappe (projet transcommunal)
- Ecole maternelle de Villers-Perwin (pas de trottoirs) – créer un sentier entre la place (espace de stationnement) et l'école
- Ecole de Mellet (problème du stationnement en double file à la rue d'En-Dessous) – aménager un accès piétons et poussettes via le chemin des Prés
- Ecole de Wayaux – améliorer la liaison par le sentier Journaux (petit quartier avec enfants), quel est le statut de ce sentier ?

- **Localisation :** Collège de Rèves, école de Villers-Perwin, école de Mellet, école de Wayaux

- **Partenaires potentiels :** écoles

DR(EA)²M

Projet n°41 :

Titre provisoire : ***Créer un système de rang scolaire***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : € Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- A pied ou à vélo
- Exemple d'initiative comme le « serpent mobile »

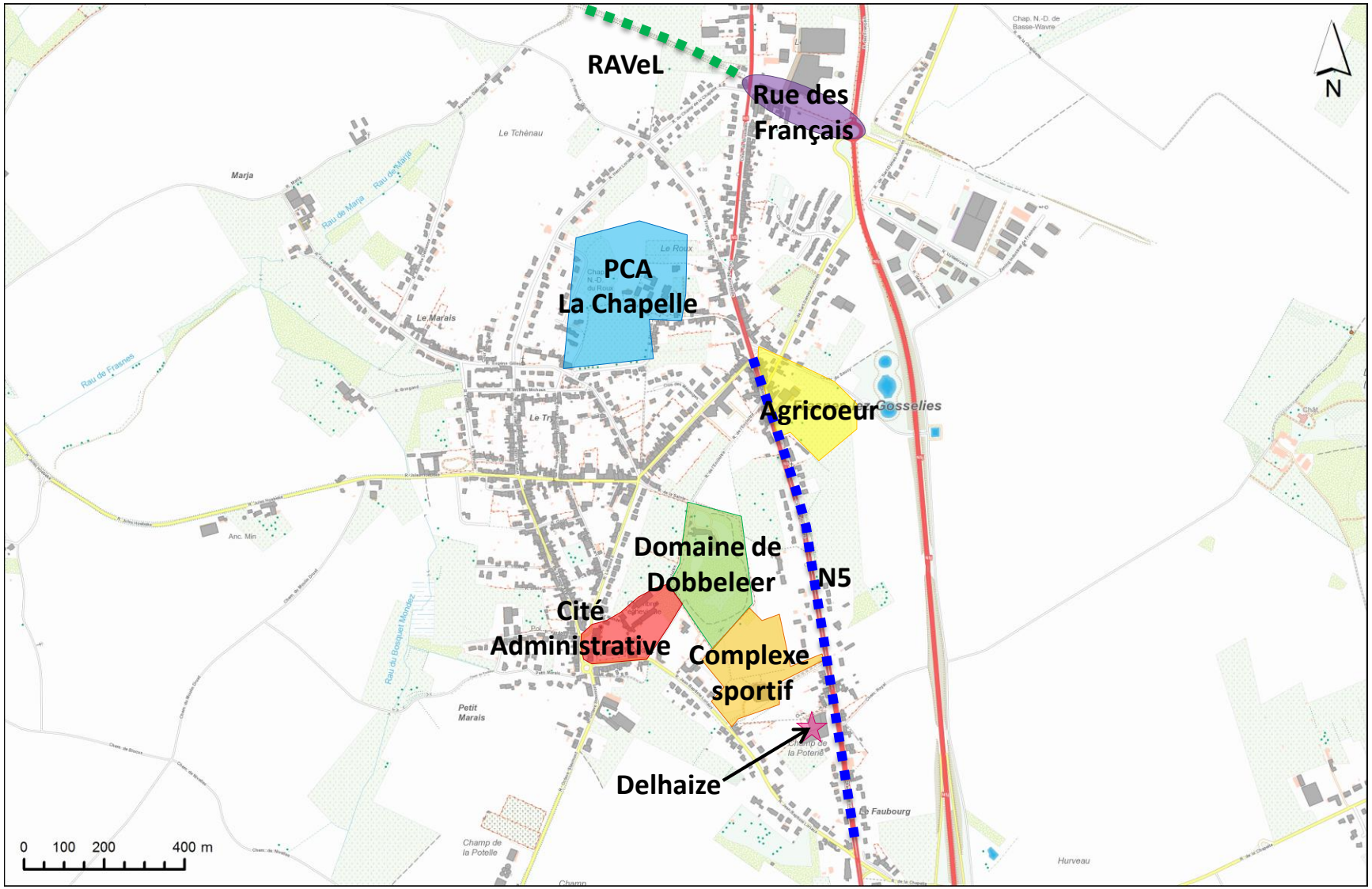
- **Localisation :** écoles de la commune

- **Partenaires potentiels :** PCM

DR(EA)²M

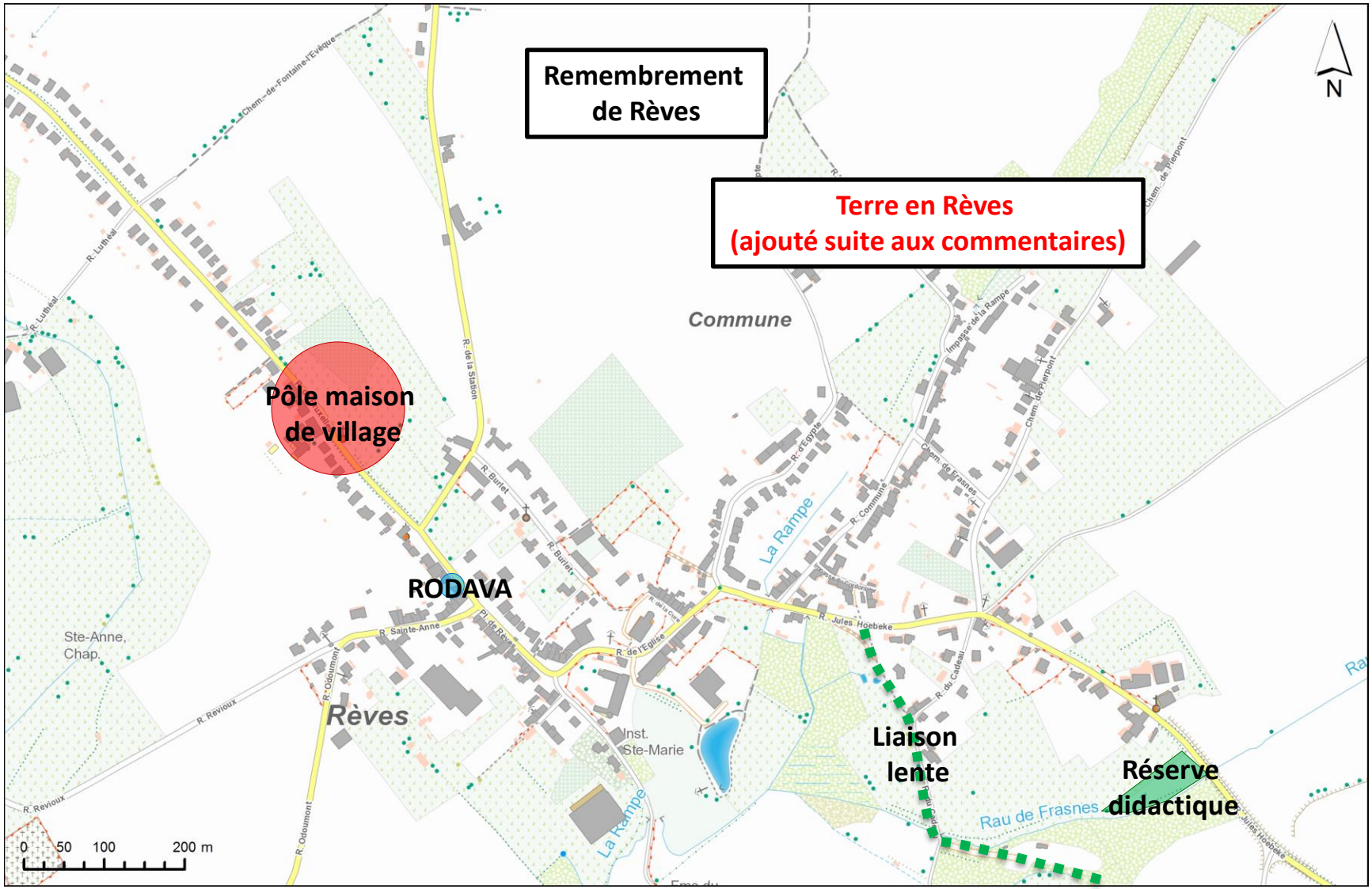
Annexes

ZONES A ENJEUX - FRASNES



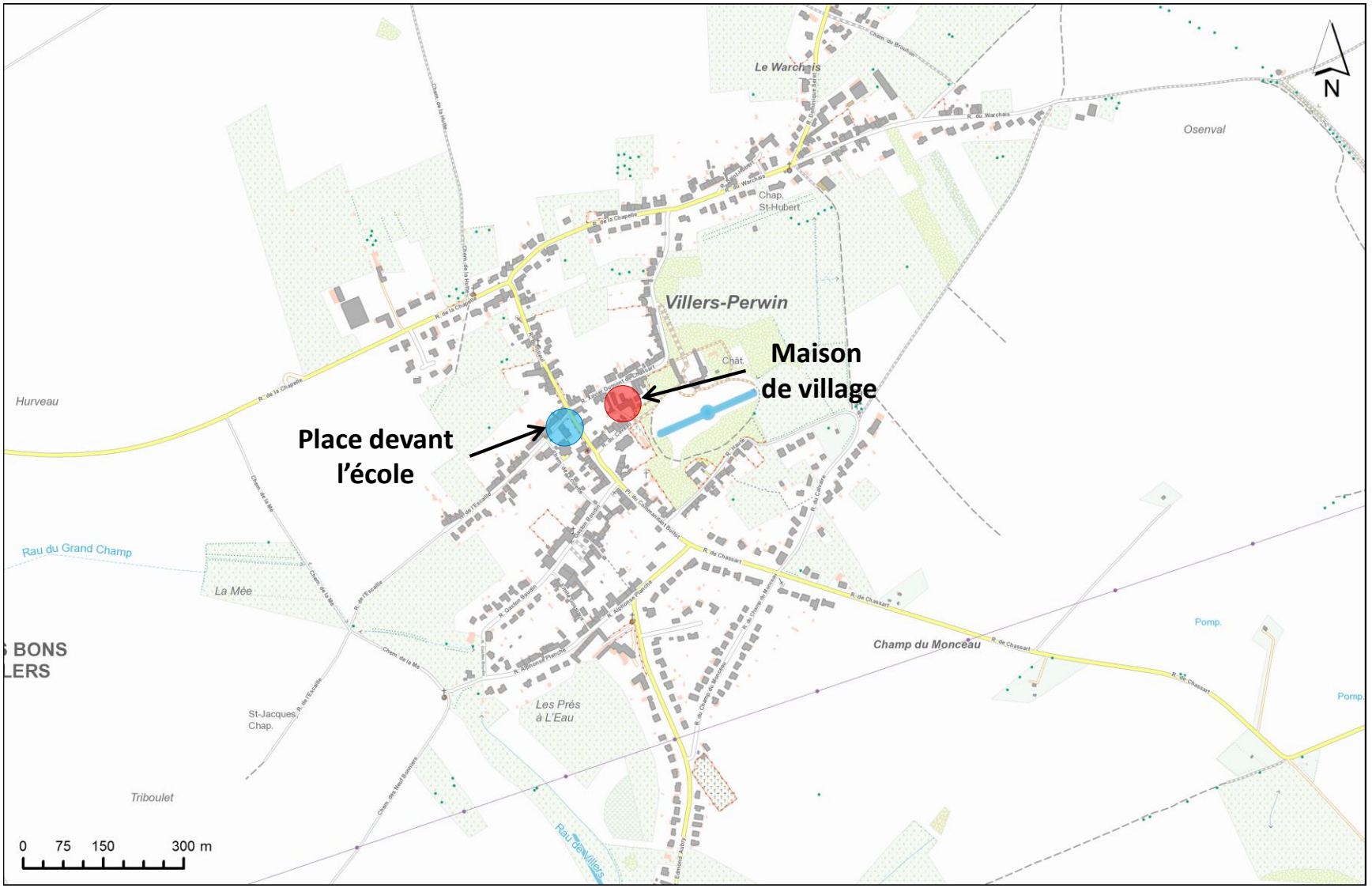
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

ZONES A ENJEUX - RÈVES



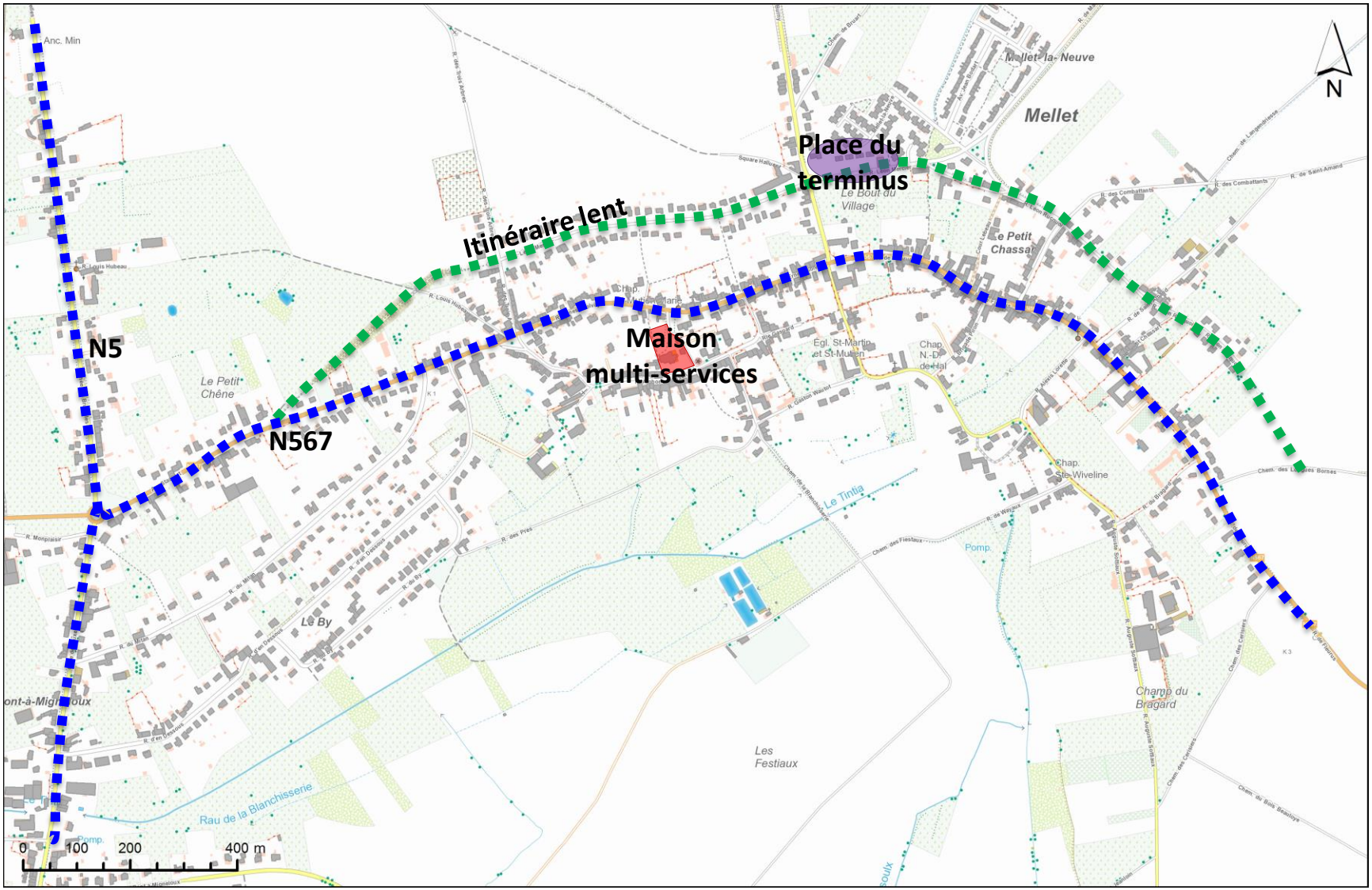
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

ZONES A ENJEUX – VILLERS-PERWIN



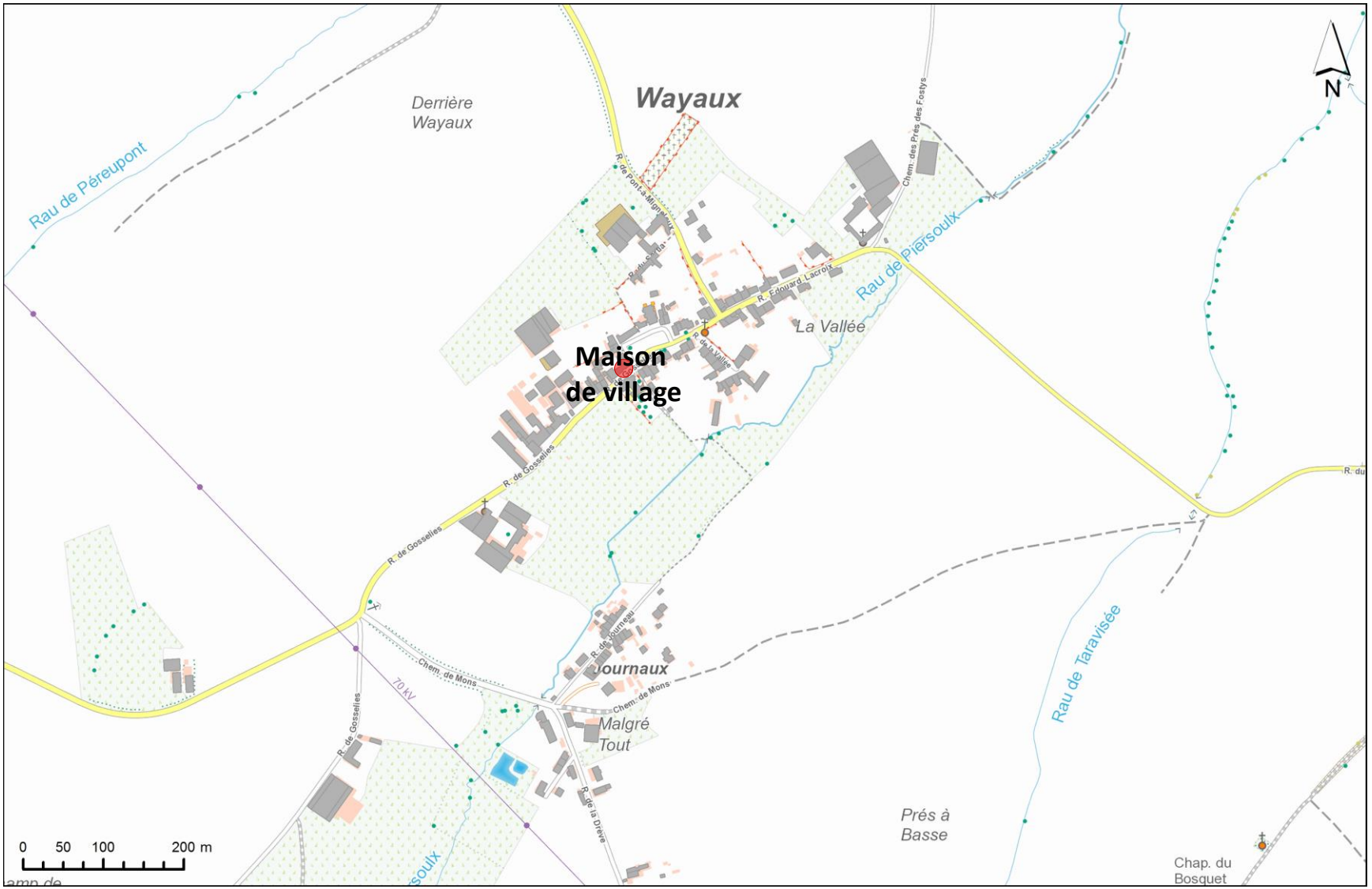
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

ZONES A ENJEUX - MELLET



DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

ZONES A ENJEUX - WAYAUX



DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

PCDR Les Bons Villers

PARTIE B – Participation de la population

Annexe B.16

Les PV des 6 GT thématiques

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural

FRW

Groupe de travail Lieux de rencontre

Le 8 novembre 2017 – procès-verbal de la séance

Annexes : le powerpoint d'animation, la liste des idées émises en consultation, la liste des présences.

Présents :

Pour la CLDR : 16 personnes et hors CLDR : 2 personnes (liste jointe en annexe)

Pour l'Administration communale : Delphine Deblaer, Laurent Périquet (personne-ressource Cohésion sociale et Jeunesse)

Pour le GAL Pays des 4 Bras : Cécile Voglaire (personne-ressource Culture)

Pour la Fondation Rurale de Wallonie (Organisme d'accompagnement): Martine Gilles, Dimitri Phukan

Excusés :

Pour la CLDR : 3 personnes (liste jointe en annexe)

Pour la Régie communale Autonome : Benjamin Motte (personne-ressource Sport)

Ordre du jour :

- Réfléchir à des axes de travail et des projets pour répondre aux enjeux identifiés par le diagnostic partagé sur le thème des Lieux de rencontre

---

1. Introduction

Rappel des grands principes d'une opération de développement rural (ODR), du processus d'élaboration d'un Programme Communal de Développement Rural (PCDR), de la composition de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR). *Voir le ppt d'animation en annexe.*

2. Présentation du schéma stratégique des enjeux du territoire (cf ppt d'animation en annexe)

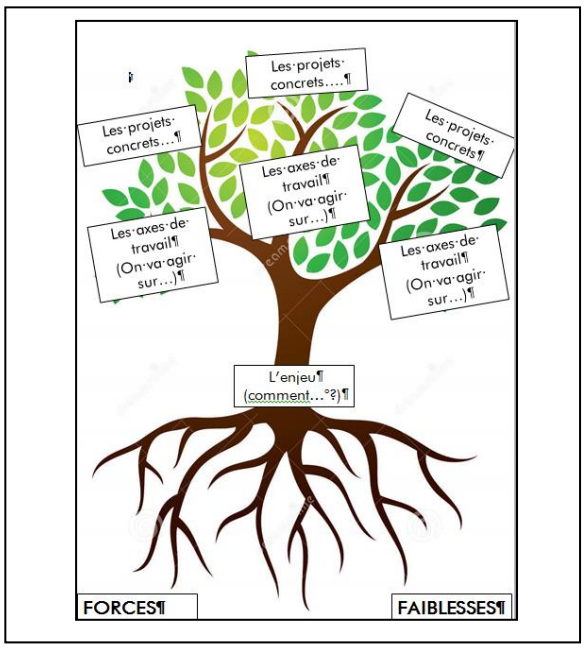
Lieux de rencontre

Vie associative/ Culture & Sport
Convivialité / Vie locale

Les enjeux

1	• Dynamiser le **potentiel culturel local** • Assurer la transition Pays de Geminiacum / **GAL Pays des 4 Bras**
2	• **Coordination** entre associations, **synergie** des activités
3	• Poursuivre le développement du **pôle sportif**
4	• Développer des activités/une dynamique à **Wayaux**
5	• Créer une dynamique/un lien entre les **lieux clés de Frasnes-lez-Gosselies**
6	• Renforcer **la cohésion sociale** : inter-village, intra-village, intergénérationnelle, activités pour jeunes mamans isolées • Intégration des **nouveaux arrivants** dans le cadre rural (participation à la vie locale)
7	• Développer une **dynamique jeunesse** (activités, lieux, etc.)

3. Présentation de la méthode de travail **« L'Arbre à solutions »**



Dans un premier temps, autour de chaque enjeu, un arbre et une table de discussion en sous-groupe.
Dans un second temps, une mise en commun et un débat accompagné d'un éclairage donné par les personnes-ressources invitées.
Sources d'inspiration et documents de travail :

1. Diagnostic partagé
2. Liste d'idées issues des consultations
3. Carte de lieux stratégiques proposés par la CLDR

4. Résultats des réflexions

Comment créer une dynamique/un lien entre les lieux clés de Frasnes-lez-Gosselies ?

- Axe de travail : Réseau de mobilité douce asphaltée (poussettes/vélos d'enfants) pour relier les lieux.

Comment coordonner les associations, la synergie entre activités ?

- Axe de travail : Mutualisation des énergies
  - ✓ Projet : Avoir un coordinateur et une plateforme avec des responsables par secteur, une personne ressource à la Commune
- Axe de travail : Communication sur les activités
  - ✓ Projet : faire un cadastre des activités par village, identifier les forces vives par quartier (aller le plus loin possible dans la proximité au citoyen)
  - ✓ Projet : créer une application « Les Bons Villers » pour être un territoire connecté

Comment dynamiser le potentiel culturel local, et comment assurer la transition entre le Pays de Geminiacum et le Pays des 4 Bras ?

- ❖ Axe de travail : <u>Structure porteuse pour l'organisation d'activités culturelles</u>
  - ✓ Projet : créer un centre ou un pôle culturel/lieu central
  - ✓ Projet : organiser des sorties culturelles avec l'Eden, centre culturel régional de Charleroi (la Commune est affiliée).

Comment développer des activités/une dynamique sur Wayaux ?

- ❖ Axe de travail : <u>Accueil à la petite enfance</u>
  - ✓ Projet : maintenir une halte-accueil avec espace pour les parents, dans la maison de village
  - ✓ Projet : développer un lieu de rencontre pour jeunes mamans avec enfants (papotte café)

- ❖ Axe de travail : <u>Mobilisation citoyenne</u>
  - ✓ Projet : recréer un comité de fête

Comment développer une dynamique jeunesse ?

- ❖ Axe de travail : <u>Panel d'activités</u>
  - ✓ Projet : créer un jeu parcourant tous les villages et les sites d'intérêt (du style « Pékin Express »)
  - ✓ Projet : faire des apéros villageois en incluant des produits locaux et les marchés

- ❖ Axe de travail : <u>Lieux de rassemblement</u>
  - ✓ Projet : redynamiser la Maison des Jeunes de Mellet pour des activités récurrentes (journée jeux de société, journée d'initiation Théâtre, Conteur,…)
  - ✓ Projet : avoir des plaines de jeux proches des centres de village

- ❖ Axe de travail : <u>Communication des activités diverses et variées</u>
  - ✓ Projet : retravailler le site internet (la structure, la compatibilité smartphone, la mise à jour en temps réel des infos/des plannings) en partenariat avec un bénévolat citoyen
  - ✓ Projet : multiplier les canaux (facebook, newsletter, calendrier partagé, site internet)

Comment renforcer la cohésion sociale et la participation locale (personnes isolées, nouveaux arrivants, intergénérations, intervillages,..) dans un cadre rural ?

- ❖ Axe de travail : <u>Transmission de savoirs</u>

- ✓ Projet : organiser une formation "prise en charge de l'entretien d'une maison tant au niveau électricité, maçonnerie, réfection de joints, plomberie, ... " pour personne se trouvant seule.
- ✓ Projet : identifier des passeurs d'histoire/patrimoine/art, réaliser des capsules vidéo

❖ Axe de travail : <u>Activités attractives qui font sortir</u>

- ✓ Projet : promouvoir la lecture de contes dans les bibliothèques, la rencontre Bébés avec la Ligue des Familles, la fête des voisins, jeux intervillages, rallye du savoir
- ✓ Projet : réaliser un réseau de points nœuds à vélo en prolongement de ce qui se développer dans le Brabant Wallon (recenser via site internet)-possibilité de faire des parcours à la carte en suivant les balises (dimension intergénérationnelle, valorisation du patrimoine local)
- ✓ Projet : réaliser des rallyes parcours sur des thèmes : sportif, paysager, histoire, artistique, gastronomique…
- ✓ Projet : recréer des boucles de randonnées sur l'entité à partir des lieux de rencontre avec des histoires locales (road book sur site web)

❖ Axe de travail : <u>Communication</u>

- ✓ Projet : réaliser un guide des produits vendus à la ferme, des artisans et des artistes
- ✓ Projet : rediffuser le guide de bonne entente rurale

❖ Axe de travail : <u>Lieux de rencontre</u>

- ✓ Projet : ouvrir à une mixité de fonctions et de personnes, des activités de jour et de soirée.

L'enjeu « **Comment poursuivre le développement du pôle sportif ?** » n'a pas suscité de propositions de la part des participants.

Tous les documents se trouvent en ligne sur **www.lbv2030.info**

Pour le secrétariat de la CLDR,

Martine Gilles & Dimitri Phukan
Fondation Rurale de Wallonie (FRW)

Idées dites lors des séances de consultation

GT Lieux de rencontres

- ✓ Développer les activités dans des lieux remarquables (Chapelle du Roux, Chambre Echevinale…)
- ✓ Réaménager l'église de Frasnes en un lieu polyvalent (culte/ arts et culture)
- ✓ Château De Dobbeleer : ouvrir le parc, espace vert pour le public
- ✓ Augmenter l'offre de la bibliothèque (interconnexion avec une bibliothèque plus grande – Charleroi ?) et de la ludothèque
- ✓ Organiser des sorties culturelles
- ✓ Prévoir à Agricoeur une bonne acoustique pour un orchestre, un concert
- ✓ Créer une programmation de spectacles du plus jeune au plus âgé
- ✓ Soutien logistique au musée Rodava
- ✓ A Wayaux, créer un espace ludique de rencontre (genre d'Agora), rétablir une animation annuelle (fête…), remettre sur pied un véritable comité des fêtes actif et dynamique soutenu par l'administration communale, aménagé la maison de village pour mouvement de jeunesse, psychomotricité, musique (ouverture à la culture pour la population de Wayaux), activités culturelles et intellectuelles durant les vacances scolaires (permettre aux enfants de Wayaux de se connaître), garder la crèche au sein du village de Wayaux
- ✓ Augmenter le rayonnement des activités de la maison des jeunes de Mellet
- ✓ Créer une maison de jeunes (lieu de discussion, scoutisme)
- ✓ Club Tennis souhaite un terrain supplémentaire, couvert, avec buvette (au complexe sportif)
- ✓ Etablir un partenariat avec golf de La Bruyère pour journée golf pour les écoles
- ✓ Potager partagé, plaine de jeux, lieu partagé sur terrain communal à Villers-Perwin
- ✓ Parcours-santé sur le pré-RAVeL ou ailleurs

- ✓ Créer un Repair café
- ✓ Créer un SEL (Système d'Echange Local) pour échange de services entre citoyens (cela existe déjà à Genappe – projet pour le GAL ?)
- ✓ Créer une journée annuelle pour les nouveaux arrivants
- ✓ Créer des jeux intervillages
- ✓ Créer un festival des arts de rue
- ✓ Créer une charte associative
- ✓ Créer un événement associant citoyens et agriculteurs
- ✓ Mettre en commun agenda des activités pour toute l'entité
- ✓ Revoir le site internet communal (culture, sport,…)
- ✓ Reprendre sur le net de la commune toutes les activités, calendrier des évènements

Opération de Développement Rural, Commune de Les Bons Villers– Groupe de travail du 08/11/17 – Lieux de rencontre

NOM, PRENOM	Association, organisme, commission, société, profession (le cas échéant) (pour les participants HORS CLDR)	Adresse postale (pour les participants HORS CLDR)	Email (pour les participants HORS CLDR)	SIGNATURE
ALLART Jean-Jacques				
BAYARD Mickaël				
BRETON Jérôme				
COLOMBANA Jessy				
DEGREVE Laetitia				
DESSOY Marc				
DEWEZ Céline				
DIET Régine				
~~DUMONT~~ Géraldine LEGRAND		Avenue Stassart 28 6211 Nellet		
DUMONT Jean-Philippe				
GALLOY Philippe				
GUEUR Marie-Anne				

NOM, PRENOM	Association, organisme, commission, société, profession (le cas échéant) (pour les participants HORS CLDR)	Adresse postale (pour les participants HORS CLDR)	Email (pour les participants HORS CLDR)	SIGNATURE
LAMBERT Françoise				
LEMAITRE Dominique				Excusée
LINET Joseph				
MATHELART Anne				
MERTENS Bernard				
MGHARI Brahim				
PILLER Ursula				Excusée
PLUMAT Maïté				Excusé
POLISENA Olympia				
VAN LOOY Sandra				
Voglaire Cécile	GAL. Fiche projet Culture & patrimoine		cecile@ccgenappe.be.	
Peniguet Clément	Adm. Com. LBV PCS			

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural

FRW

Groupe de travail Mobilité douce

Le 21 novembre 2017 – procès-verbal de la séance

Annexes : le powerpoint d'animation, la liste des idées émises en consultation, la liste des présences.

Présents :

Pour la CLDR : 12 personnes et hors CLDR : 3 personnes (liste jointe en annexe)

Pour l'Administration communale : Delphine Deblaer, Ingrid Lavendy (conseillère en Environnement), Mireille Braun (personne-ressource - conseillère en Mobilité)

Pour le GAL Pays des 4 Bras : Laetitia Fernandez (personne-ressource – chargée de mission GAL Pays des 4 Bras)

Pour le Bureau d'études Drea²m : Alexandre Piérard

Pour la Fondation Rurale de Wallonie (Organisme d'accompagnement): Martine Gilles, Dimitri Phukan

Excusés :

Pour la CLDR : 1 personne (liste jointe en annexe)

Ordre du jour :

- Réfléchir à des axes de travail et des projets pour répondre aux enjeux identifiés par le diagnostic partagé sur le thème de la Mobilité douce

---

1. Introduction

Rappel des grands principes d'une opération de développement rural (ODR), du processus d'élaboration d'un Programme Communal de Développement Rural (PCDR), de la composition de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR). (*Voir le ppt d'animation en annexe).*

2. Présentation du diagnostic et des enjeux du territoire pour la Mobilité
(cf ppt d'animation en annexe)





les enjeux Mobilité douce

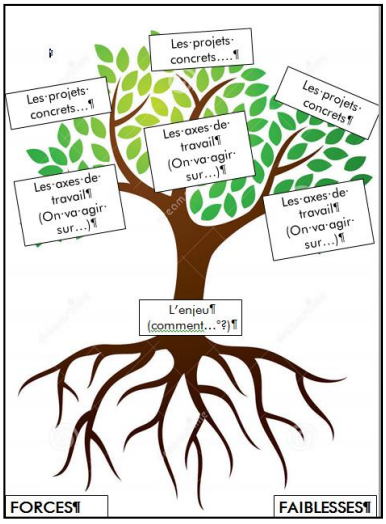
GT		PCM 2018
	• Quelle mobilité à l'échelle du territoire ? (besoins, cohérence, stratégie d'actions…)	XX
1	• **Améliorer les liaisons inter-village, intra-village en valorisant l'existant et en développant le réseau lent**	X
2	• Sécuriser, **sensibiliser**, éduquer à une bonne conduite (écoles, zones activités mouvements de jeunesse)	X
	• Quelle place donner à la voiture ? **Quelles alternatives ? Transition énergétique et opportunités ?**	X
	• Repenser la desserte en transports en commun (liaison, Bonvibus, connexion gare de Luttre)	XX
3	• **Desserte des écoles** (transport scolaire, stationnement, congestion…)	X

Le Groupe de travail réfléchira sur 3 enjeux concernant plus particulièrement la Mobilité douce.
Les autres enjeux de Mobilité seront traités lors de l'élaboration du PCM (Plan Communal de Mobilité) en 2018.

3. <u>Présentation de la méthode de travail</u> **« L'Arbre à solutions »**

<u>Animation</u> :

Dans un premier temps, autour de chaque enjeu, un arbre et une table de discussion en sous-groupe.
Dans un second temps, une mise en commun et un débat accompagné d'un éclairage donné par les personnes-ressources invitées.



<u>Sources d'inspiration et documents de travail</u> :
Le diagnostic partagé, la liste d'idées issues des consultations, la carte de lieux stratégiques proposés par la CLDR.

4. Résultats des réflexions

Comment améliorer les liaisons entre villages et à l'intérieur d'un village en valorisant l'existant et en développant le réseau lent ?

- Axe de travail : **L'infrastructure**
  - ✓ Projet : réserver certains chemins (de remembrement) à la mobilité douce ou à la voiture pour le contournement des centres de village ou d'axes routiers dangereux (ex : chemin du Moulin à Quoisse, rue de Thiméon en parallèle à la N5)
  - ✓ Projet : rénover et entretenir les pistes cyclables existantes (ex : signalisation pour la visibilité de la piste entre Frasnes et Villers-Perwin)
  - ✓ Projet : mettre en valeur (signalisation, éclairage, dénomination) des sentiers et venelles à l'intérieur des villages
  - ✓ Projet : indiquer par un marquage au sol la zone vélo/piéton dans les centres de villages
  - ✓ Projet en cours de l'administration communale : signalisation de la mobilité lente à vélo vers les autres entités avoisinantes (dossier de demande de subside introduit par la conseillère en mobilité)
  - ✓ Projet en cours du GAL Pays des 4 Bras : signalisation des sentiers/chemins pour qu'ils soient plus utilisés et identification des statuts de propriété (public/privé)

- Axe de travail : **L'éducation**
  - ✓ Projet : organiser un système de rang scolaire dans le village pour réapprendre aux enfants à se déplacer à pied/à vélo (ex : l'initiative le serpent mobile à l'école de Villers-Perwin)

Comment sensibiliser à se déplacer avec des moyens alternatifs à la voiture ? Quels moyens alternatifs ?

- Axe de travail : **L'offre en transports en commun**
  - ✓ Projet : créer une desserte vers la gare de Luttre
  - ✓ Projet : revoir l'horaire du Bonvibus pour compléter la desserte TEC aux heures de sortie de certaines écoles (les bus TEC sont pleins et doivent refuser des enfants)
- Axe de travail : **La promotion du covoiturage et du vélo électrique**
  - ✓ Projet : utiliser le portail internet Taxi stop (gratuit pour les communes) en l'adaptant au besoin des citoyens bonsvillersois
  - ✓ Projet : relancer l'information sur la location de vélos électriques au complexe sportif

- ✓ Projet : communiquer via une plateforme citoyenne (cf Les Bons Villers et Vous) ou en actualisant le site internet communal
- ✓ Projet : placer des abris (fermés) pour vélos à certains arrêts bus (cf subside TEC à 80%)

❖ Axe de travail : **La sécurité de déplacement à pied/ à vélo/ en poussette**

- ✓ Projet : aménager des zones 30 dans les centres de villages (ex de Frasnes fonctionne bien)
- ✓ Projet : signaler et éclairer les sentiers/ruelles fonctionnels pour se déplacer dans les villages en évitant des axes routiers dangereux (ex. à Mellet, sentier qui permet de relier la rue Léon Mercier à la place Helsen, le chemin de la Blanchisserie à la place Helsen,…)
- ✓ Projet : créer des trottoirs dans des rues qui n'en n'ont pas
- ✓ Projet : développer un axe RaVeL pour rejoindre le réseau RaVeL de communes voisines (Genappe, Nivelles, Sombreffe,…)

Comment améliorer la desserte des écoles par la mobilité douce ?

❖ Axe de travail : **Des itinéraires sécurisés**

- ✓ Projet : Collège de Rèves - déplacer le passage pour piétons rue Commune à cause du stationnement des bus
- ✓ Projet : Collège de Rèves – prolonger la piste cyclable Frasnes-Rèves vers le Cadeau et le Blocus pour contourner le centre du village (village-rue)
- ✓ Projet : Ecole maternelle de Rèves – aménager la ZACC (terrains en face de l'école) pour de l'habitat et demander en charges urbanistiques une nouvelle implantation d'école qui tienne compte d'une desserte en mobilité douce
- ✓ Projet : Ecole maternelle de Villers-Perwin (pas de trottoirs) – créer sentier entre la place (espace de stationnement) et l'école
- ✓ Projet : Ecole de Mellet (problème du stationnement en double file à la rue d'En-Dessous) – aménager un accès piétons et poussettes via le chemin des Prés
- ✓ Projet : Ecole de Wayaux – améliorer la liaison par le sentier Journaux (petit quartier avec enfants), quel est le statut de ce sentier ?
- ✓ Projet : aménager liaison cyclable vers les écoles secondaires de Fleurus et de Gosselies

Tous les documents se trouvent en ligne sur **www.lbv2030.info**

Pour le secrétariat de la CLDR,

Martine Gilles & Dimitri Phukan
Fondation Rurale de Wallonie (FRW)

Ensemble, pour des villages vivants

Groupe de travail thématique
#2 Mobilité douce



Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural

Vous avez des idées pour votre commune ? Venez les partager

Au menu de ce soir

- Pourquoi sommes-nous là?
  - Atelier de réflexion #2
- La mobilité douce à LBV
  1. Les enjeux
  2. Propositions de projets
- Les suites…
  - Avec la CLDR

Une Opération de Développement Rural pour…

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural



Définir les **priorités d'avenir** pour la commune

Imaginer un **projet global**

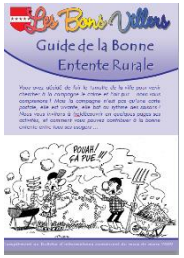


Obtenir des **moyens financiers**



Réaliser des **projets concrets**











Mobiliser la population



La Commission Locale de Développement Rural (**CLDR**)

50 citoyens + 10 élus (Bourgmestre, échevins et conseillers communaux)

La Méthode de travail

Groupes de Travail (GT)

VOUS ÊTES ICI

Les premières idées de projets



Priorités ?

Impacts ?

Contraintes ?

Moyens ?

Quels sont les grands enjeux pour Les Bons Villers demain?

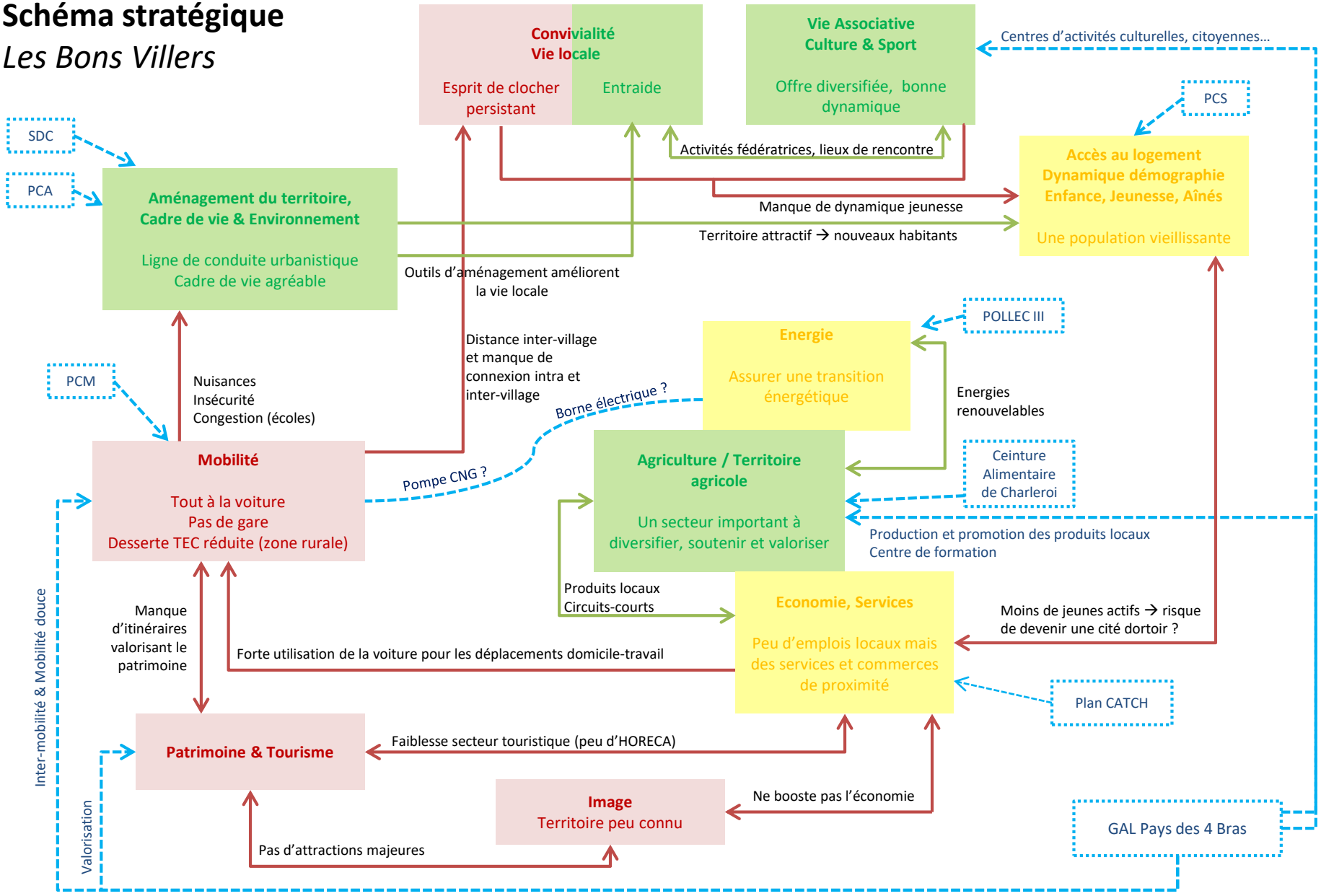


Le diagnostic partagé du territoire

Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

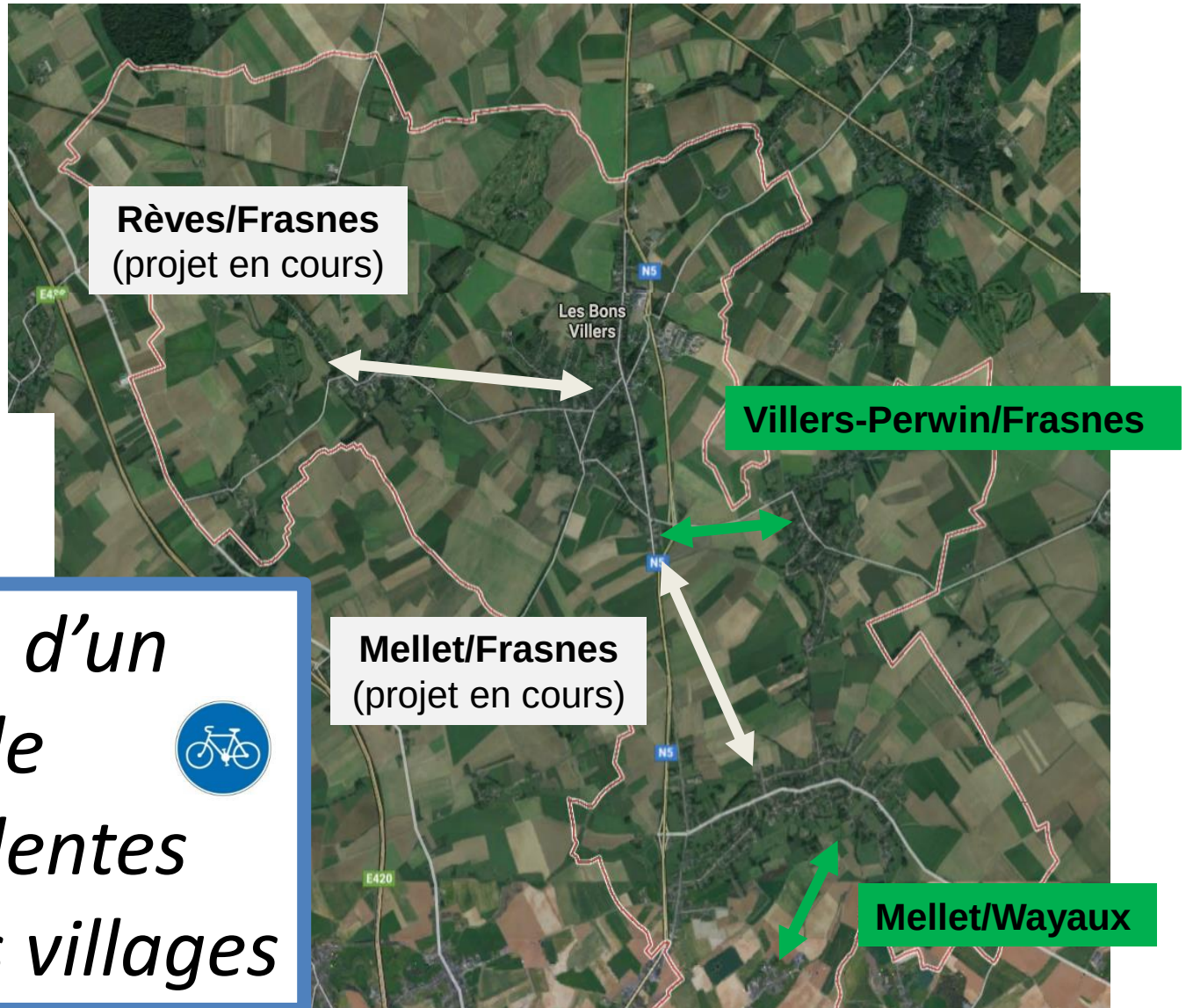
Schéma stratégique

Les Bons Villers



Opération de Développement Rural

Les projets dans votre commune



Création d'un réseau de liaisons lentes entre les villages

1 – MOBILITÉ - DIAGNOSTIC PARTAGE

CONNECTER LE TERRITOIRE AVEC DES MOYENS ALTERNATIFS A LA VOITURE

Atouts

- Réseau de voiries, connexion aux pôles
- Alternatives : Bonvibus, taxi social
- Dispositifs ralentisseurs
- Voiries de remembrement = lien entre villages
- Aménagements voies lentes
- TEC (liaison Charleroi-Bruxelles, Nivelles-Fleurus)
- Sentiers de promenade

Faiblesses

- Distance entre les villages = utilisation de la voiture = nuisances
- Vitesse excessive, insécurité (réunions mouvements de jeunesse)
- Manque de connexion entre pistes cyclables, séparation de la route, manque de trottoirs
- TEC (desserte intérieure, liaisons, horaires soirée et weekend)
- Bonvibus (sous-utilisé, méconnaissance des arrêts et horaires)
- Pas de liaison avec la gare de Luttre
- Stationnement problématique ou manquant par endroit
- Congestion à Rêves aux heures d'entrée/sortie de l'école
- N567 à Mellet = coupe le village et insécurité
- Accès PMR* (musée RODAVA, poste à Frasnes)

Opportunités

- Proche d'autoroutes structurantes
- PCM* au budget 2017
- GAL du Pays des 4 Bras
- Développement de la mobilité électrique

Menaces

- Le tout à la voiture
- Augmentation de la circulation de transit des camions depuis l'installation des portiques de comptage kilométrique
- Utilisation excessive des chemins de remembrement

Enjeux

- Quelle mobilité à l'échelle du territoire ? (besoins, cohérence, stratégie d'actions…)
- Améliorer les liaisons inter-village, intra-village en valorisant l'existant et en développant le réseau lent
- Sécuriser, sensibiliser, éduquer à une bonne conduite (écoles, zones activités mouvements de jeunesse)
- Quelle place donner à la voiture ? Quelles alternatives ? Transition énergétique et opportunités ?
- Repenser la desserte en transports en commun (liaison, Bonvibus, connexion gare de Luttre)
- Desserte des écoles (transport scolaire, stationnement, congestion…)

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE



les enjeux Mobilité douce

GT		PCM 2018
	• Quelle mobilité à l'échelle du territoire ? (besoins, cohérence, stratégie d'actions…)	XX
1	• **Améliorer les liaisons inter-village, intra-village en valorisant l'existant et en développant le réseau lent**	X
2	• Sécuriser, **sensibiliser**, éduquer à une bonne conduite (écoles, zones activités mouvements de jeunesse)	X
	• Quelle place donner à la voiture ? **Quelles alternatives ? Transition énergétique et opportunités ?**	X
	• Repenser la desserte en transports en commun (liaison, Bonvibus, connexion gare de Luttre)	XX
3	• **Desserte des écoles** (transport scolaire, stationnement, congestion…)	X

Les idées de projets



Comment allons-nous travailler ?



3 sous-groupes /
3 enjeux

60 minutes

Mise en commun





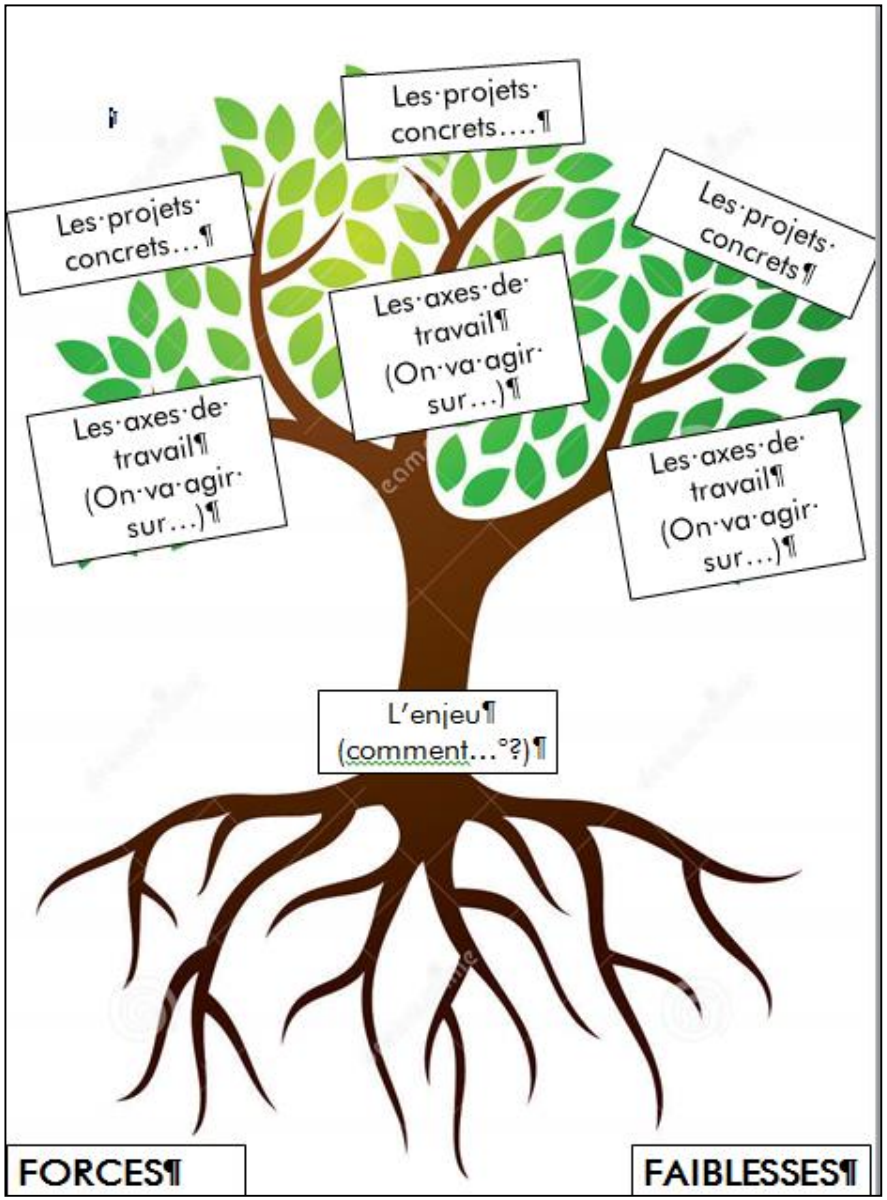
« Dézoomage »
des personnes
ressources



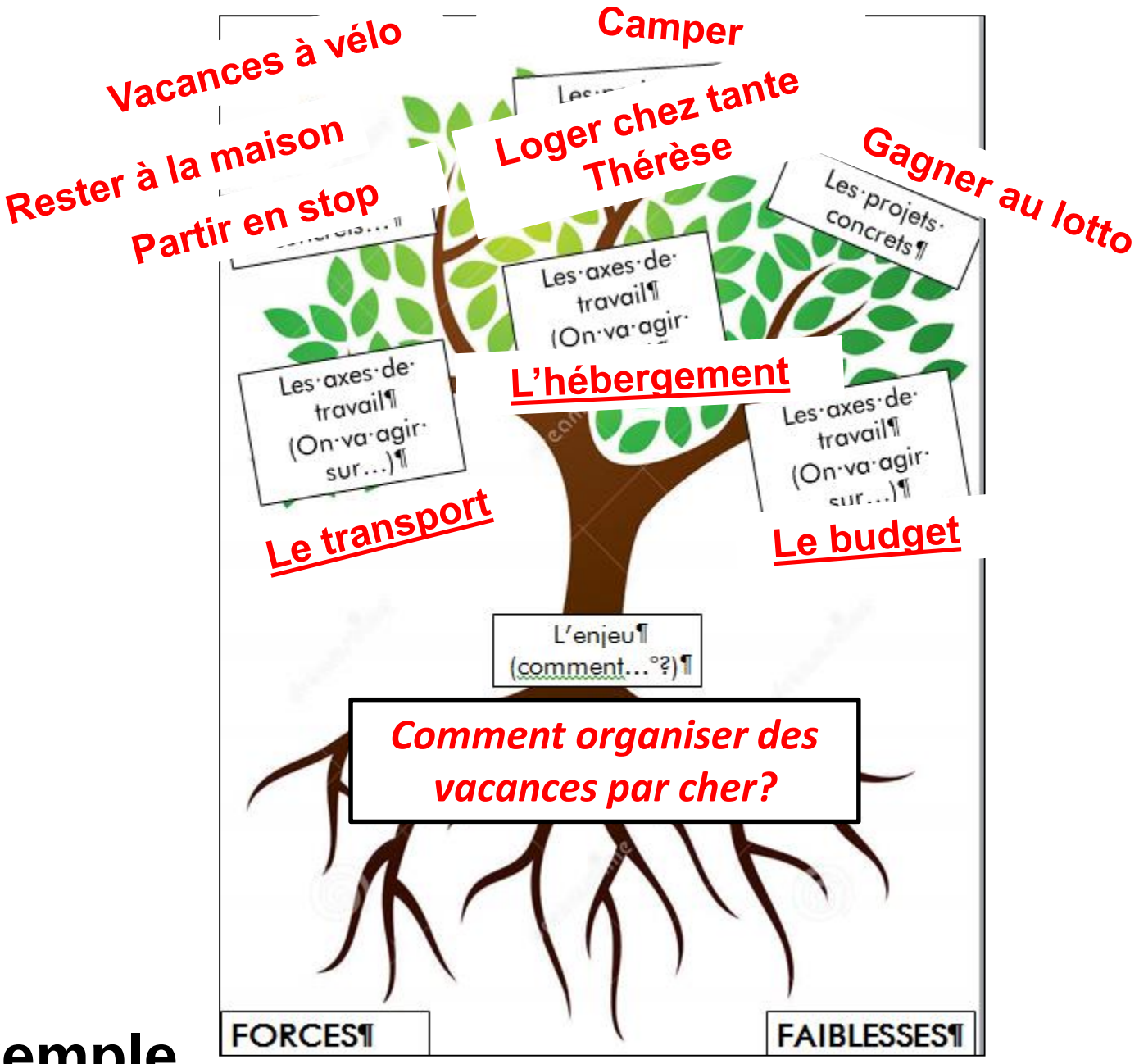
Après 30', possibilité de changer de sous-groupe

Le travail en sous-groupes

- **Un arbre par enjeu et par sous-groupe**
- **Passer du tronc aux feuilles**
- **Sources d'inspiration:**
  1. **Diagnostic partagé**
  2. **Liste d'idées de consultations**
  3. **Carte des idées de lieux stratégiques**



Exemple


Vacances à vélo
Camper
Rester à la maison
Loger chez tante Thérèse
Partir en stop
Gagner au lotto
Les projets concrets
Les axes de travail (On va agir sur…)
L'hébergement
Le transport
Le budget
L'enjeu (comment…°?)
Comment organiser des vacances par cher?
FORCES
FAIBLESSES

Les idées de projets



Soyez le plus précis possible

- Description du projet (Quoi/Comment)
- Localisation (Où)
- Acteur du projet (Qui/Avec qui)
- Avec quels moyens (Financements, Infrastructures…)
- …



On doit être ambitieux (PCDR pour 10 ans) !

Restez informés www.lbv2030.info

ou via le site internet communal

(Opération de Développement Rural)



Groupe de travail	Thèmes à aborder (non exhaustif)
1/ Lieux de rencontre **8 novembre** 	Vie associative/ Culture & sport Convivialité / Vie locale
2/ Mobilité douce **21 novembre** 	Déplacements lents *<u>Remarque</u> : la mobilité générale sera abordée avec le PCM (2018)*
3/ Patrimoine local **5 décembre** 	Patrimoine matériel (historique, religieux…) et immatériel Tourisme
4/ Economie locale **23 janvier** 	Economie circulaire, services et commerces de proximité Agriculture / Territoire agricole + alimentation *<u>Remarque</u> : l'énergie sera abordée avec Pollec III (2018)*
5/ Cycle de vie **8 février** 	Santé, service à la personne Accès au logement Vieillissement de la population
6/ Cadre de vie **21 février** 	Environnement & biodiversité Propreté

➲**Image du territoire** = thème transversal



Maximum 2 GT par personne



Merci pour votre attention!

Ensemble, pour des villages vivants

GT Mobilité douce

Idées dites lors des séances de consultation

1. **Créer une dynamique autour des vélos électriques**
2. **Réhabiliter des sentiers, les valoriser, réactualiser les cartes de promenade**
3. **Créer des zones de promenade sécurisées**
4. **Valoriser l'ancienne ligne 131**
5. **Développer le réseau lent aussi dans les villages :**
   Création et sécurisation de pistes cyclables à l'intérieur des villages
6. **Aménager des chemins de remembrement pour usagers faibles (notamment accès vers Collège de Rèves), le long de la N5 via l'étang des fouilles**
7. **Poursuivre l'aménagement des pistes cyclables**
8. **Pistes cyclables pour rejoindre les RAVeLs existants**
9. **Réfléchir à l'utilité de la piste cyclable reliant Frasnes et Villers-Perwin**
10. **Pistes cyclables (séparées de la route) entre les différents hameaux**
11. **Améliorer les interconnexions des voies lentes (pistes cyclables) entre communes limitrophes**
12. **Le marquage des pistes cyclables**
13. **Prévoir plus de passages pour les piétons**
14. **Signalisation déficiente de la piste cyclable sur la N5 entre le carrefour de la librairie et l'AD Delhaize**
15. **Le problème du stationnement des voitures sur les trottoirs**
16. **A Mellet, sur la rue de Fleurus, près de l'école, il manque un passage pour les piétons**
17. **Développer des accès en mode doux pour les points de vente de produits locaux**
18. **Revoir les sentiers Geminiacum et remettre les panneaux**
19. **Pédibus**
20. **Plus d'aménagement de trottoirs**
21. **Marquage continu de la piste cyclable le long de la N5 (liaison mobilité lente vers plusieurs commerces de Frasnes)**

Opération de Développement Rural, Commune de Les Bons Villers – Groupe de travail du 21/11/17 – Mobilité douce

NOM, PRENOM	SIGNATURE	Adresse postale (pour participants HORS CLDR)	Email (pour participants HORS CLDR)	Association, organisme, commission, société, profession (le cas échéant) (pour participants HORS CLDR)
ALLART Jean-Jacques				
BAYARD Mickaël				
BETTE Michel				
BOTTEMANNE Vincent				
CHARLES Roger				
HANNAERT Jozef				
LEMAITRE Dominique				
LERUTH Sylvie				
MALCHAIR Jean-Pol (hors CLDR)				
MATHELART Anne				
MEUWIS Jean-Pierre				
SEPTEMBER Raphaël	Excusé			

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural

Groupe de travail Patrimoine local

Le 05 décembre 2017 – procès-verbal de la séance

Annexes : le powerpoint d'animation, la liste des idées émises en consultation, la liste des présences, la brochure SOS Patrimoine rural.

Présents :

Pour la CLDR : 11 personnes et hors CLDR : 2 personnes (liste jointe en annexe)

Pour l'Administration communale : Delphine Deblaer

Personne-ressource : Willy Grumiaux (reconversion église de Wayaux)

Pour la Fondation Rurale de Wallonie (Organisme d'accompagnement): Martine Gilles, Dimitri Phukan

Excusés :

Pour la CLDR : 1 personne (liste jointe en annexe)

Ordre du jour :

- Réfléchir à des axes de travail et des projets pour répondre aux enjeux identifiés par le diagnostic partagé sur le thème du Patrimoine local : *La préservation et la mise en valeur des monuments (historiques, religieux…), des traditions et du folklore local, le développement du tourisme.*

---

1. Introduction

Rappel des grands principes d'une opération de développement rural (ODR), du processus d'élaboration d'un Programme Communal de Développement Rural (PCDR), de la composition de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR). (*Voir le ppt d'animation en annexe).*

2. Présentation du diagnostic et des enjeux du territoire pour le Patrimoine local



7 – GESTION COMMUNALE, COMMUNICATION, PARTICIPATION

AVOIR UNE BONNE GOUVERNANCE LOCALE ET INCLURE LES CITOYENS DANS LES DÉCISIONS

Atouts	Faiblesses
▪ Services réformés, service population efficace ▪ Horaires d'ouverture de l'administration ▪ Outils de planification et développement : PST*, SDC*, GAL* du Pays des 4 Bras ▪ Important patrimoine bâti communal ▪ Gestion des déchets (dépôts, poubelles à puce) ▪ Gestion communale durable en partenariat avec le CPAS* (jardin en permaculture, épicerie sociale, journée de l'énergie) ▪ Régie communale autonome (RCA*) ▪ Diversité des outils de communication ▪ Dispositifs participatifs (CLDR*, CCATM*, groupe PCDN*, CCCA*)	▪ Rentrées financières faibles, investissements surtout à Frasnes ▪ A21L* non visible, lenteur de réalisation des projets du PCDR* ▪ Manque de consultation des usagers pour projets de voiries ▪ Problème de dépôts sauvages et déchets sur certaines voiries ▪ Accès limité au parc à conteneurs ▪ Gestion bâtiments publics (église de Frasnes dégradée, maisons de village sous-utilisées, pas de liaison entre bâtiments de Frasnes) ▪ Cellule Solidarité Emploi (CSE) et taxi social peu connus ▪ Manque d'entretien des filets d'eau ▪ Manque de gestion des projets en lien avec la biodiversité ▪ Pas d'image avec un projet de territoire, attractivité résidentielle ▪ Communication peu développée (clarté, coordination,...) ▪ Mauvaise qualité du réseau GSM et internet (Rèves, Villers-Perwin) ▪ Vétusté du matériel des EPN*

Enjeux

- **Mener une réflexion sur les bâtiments communaux (fonction, gestion, utilisation, lien entre eux)**
- Améliorer la communication de la commune (canaux, image,...)
- Accès au TIC* (réseau internet, cours, etc.)
- Intercommunalité et projets supra-communaux

DR(EA)²M

DÉVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

les enjeux

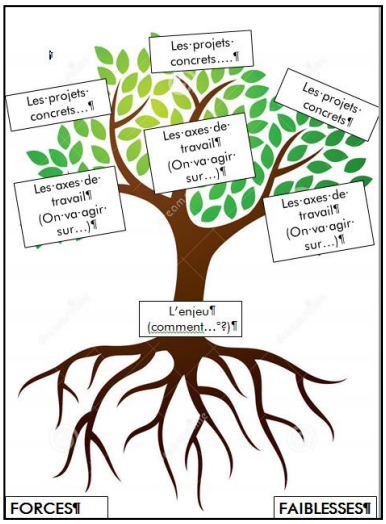
Patrimoine local

1. **Valoriser les monuments classés et le petit patrimoine**
2. **Assurer un avenir / une reconversion partielle des églises (Frasnes et Villers-Perwin)**
3. **Créer une dynamique/un lien entre les lieux clés du centre de Frasnes-lez-Gosselies**
4. **Mener une réflexion sur les bâtiments communaux (fonction, gestion, utilisation, lien entre eux)**
5. **Assurer la transition Pays de Geminiacum / Pays des 4 Bras pour le développement touristique**

3. Présentation de la méthode de travail **« L'Arbre à solutions »**

Animation :

Dans un premier temps, autour de chaque enjeu, un arbre et une table de discussion en sous-groupe.
Dans un second temps, une mise en commun et un débat accompagné d'un éclairage donné par les personnes-ressources invitées.



Sources d'inspiration et documents de travail :

- ✓ Le cadastre des bâtiments communaux, CPAS et Fabriques d'église.
- ✓ La liste des monuments et sites classés.
- ✓ La brochure SOS Patrimoine rural illustrant des projets de reconversion et valorisation du Patrimoine religieux.

4. Résultats des réflexions du groupe de travail

1. *Comment valoriser les monuments classés et le petit patrimoine ?*

❖ Axe de travail : **la mise en commun et la communication (identité commune)**

- ✓ Projet : recenser le petit patrimoine populaire **sur l'ensemble de l'entité** *(contacter le musée Rodava et le musée CODERM de la Tour du Vieux Château, le président de la CCATM)*
- ✓ Projet : mettre en route un groupe de **« passeurs de mémoire »** pour faire connaître le petit patrimoine populaire, les sentiers, les arbres, monuments et sites remarquables *(contacter le musée Rodava et le musée CODERM de la Tour du Vieux Château, le président de la CCATM)* en utilisant différents types de supports (carte, brochure, QR codes, géocaching…)

2. *Comment assurer un avenir / une reconversion partielle des églises (Frasnes et Villers-Perwin) ?*

Présentation de la reconversion de l'église de Wayaux
La construction d'une nouvelle église plus petite visait l'économie d'énergie et la mixité d'occupation (isolement du chœur par une cloison amovible).

Attention quand même à ne pas réduire la taille de toutes les églises sur l'entité, car il y a des moments de grand rassemblement religieux ex. les enterrements, les communions.

Présentation de l'état de la situation de l'église de Frasnes-lez-Gosselies
La toiture est en très mauvais état. C'est un très grand volume de bâtiment (faut-il déconstruire en partie ?). Lors des enterrements, cette église est pleine ! Les paroissiens ont été sensibilisés par la Fabrique d'église à une réaffectation (partielle ?) vers un bâtiment polyvalent à vocation sociale/culturelle.

Présentation de l'état de la situation de l'église de Villers-Perwin
Mauvais état des murs. Cette église semble moins utilisée que celle de Frasnes. Il n'y a plus de grand rassemblement.

Présentation d'exemples de reconversion d'églises
A Jodoigne, la nef est désacralisée en centre d'exposition.
A Wavre (école Notre Dame), l'église est totalement désacralisée et réaffectée en centre multimédia.

- Axe de travail : **L'identité patrimoniale**
  - ✓ Projet : établir le bilan sanitaire des églises de Frasnes et de Villers-Perwin, voire de toutes les églises (contacter Jean-Marie Descamps, président de l'association des Fabriques d'église de l'entité)
  - ✓ Projet : inventorier le taux et le type d'occupations de chaque église
  - ✓ Projet : étudier la reconversion polyvalente de l'église de Frasnes (espaces de services socio-collectifs : salle de cérémonies communales, bibliothèque, antenne centre culturel, antenne académie de musique) en privilégiant des fonctions complémentaires à ce qui existe déjà dans l'entité. A agrandir la réflexion de réaménagement à tout le périmètre : administration communale, ancien cimetière, église.

3. *Comment créer une dynamique/un lien entre les lieux clés du centre de Frasnes-lez-Gosselies ?*

- Axe de travail : **Des itinéraires lents sécurisés**
  - ✓ Projet : créer une liaison lente entre la chambre échevinale et l'église (vérifier à l'atlas des chemins et sentiers pour la pâture voisine)

4. *Comment mener une réflexion sur les bâtiments communaux (fonction, gestion, utilisation, lien entre eux) ?*

- Axe de travail : Le **plan d'actions pour l'énergie durable et le climat (Pollec III)**
  - ✓ Projet : recensement et cadastre énergétique des bâtiments publics

- ✓ Projet : inventorier le patrimoine communal, identifier les biens qu'il n'est pas indispensable de conserver

5. *Comment assurer la transition Pays de Geminiacum / Pays des 4 Bras pour le développement touristique ?*

❖ Axe de travail : **L'accueil touristique et de loisirs**
- ✓ Projet : créer un hébergement pour des grands groupes (ex. au complexe sportif ?)
- ✓ Projet : aménager un lieu de stationnement pour mobil homes/camping cars
- ✓ Projet : créer un lieu avec des hébergements insolites (cabanes, yourtes etc.)
- ✓ Projet : développer un produit d'accueil des classes vertes, des pèlerins

❖ Axe de travail **: Les sentiers avec GAL Pays des 4 Bras et Sentiers.be**
- ✓ Projet : refaire des cartes promenades (à pied, à vélo, à cheval) et intégrer les points noeuds
- ✓ Projet : installer des QR code le long des balades pour donner des explications sur le patrimoine rural (exemple réalisé par Accueil Champêtre)
- ✓ Projet : valoriser la chaussée romaine

Tous les documents se trouvent en ligne sur **www.lbv2030.info**

Pour le secrétariat de la CLDR,

Martine Gilles & Dimitri Phukan
Fondation Rurale de Wallonie (FRW)

Ensemble, pour des villages vivants

Groupe de travail thématique

#3 Patrimoine Local

La préservation et la mise en valeur des monuments (historiques, religieux…), des traditions et du folklore local, le développement du tourisme



Vous avez des idées pour votre commune ? Venez les partager

Commune de Les Bons Villers

Opération de Développement Rural

Au menu de ce soir

- Pourquoi sommes-nous là?
  - Atelier de réflexion #3
- Le patrimoine local de LBV
  1. Les enjeux
  2. Propositions de projets
- Les suites…
  - Avec la CLDR

Une Opération de Développement Rural pour…

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural



Définir les **priorités d'avenir** pour la commune

Imaginer un **projet global**

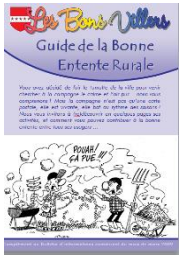


Obtenir des **moyens financiers**



Réaliser des **projets concrets**











Mobiliser la population



La Commission Locale de Développement Rural (**CLDR**)

50 citoyens + 10 élus (Bourgmestre, échevins et conseillers communaux)

La Méthode de travail

Groupes de Travail (GT)

VOUS ÊTES ICI

Les premières idées de projets



Priorités ?

Impacts ?

Contraintes ?

Moyens ?

Quels sont les grands enjeux pour Les Bons Villers demain?

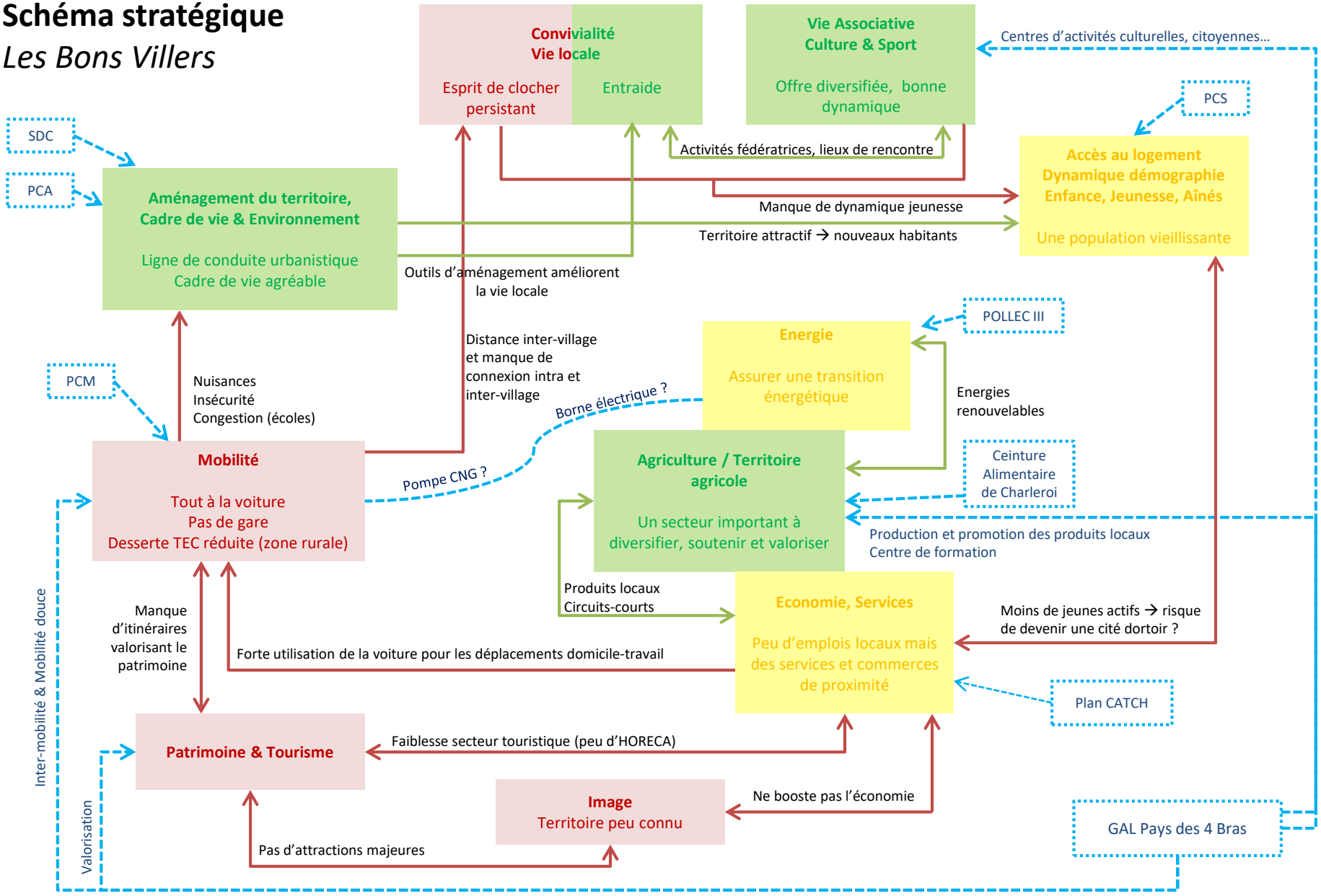


Le diagnostic partagé du territoire

Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Schéma stratégique

Les Bons Villers



4 – Patrimoine, Tourisme, Culture, Sport, Vie Associative

Contribuer a l'épanouissement des citoyens en créant une dynamique locale

Atouts

- Quelques monuments classés, bocage
- Bonne occupation des gîtes et un travail en réseau avec Pont-à-Celles
- Vie associative riche (activités, festivités, ducasses)
- Offre culturelle et sportive diversifiée
- Potentiel local (artisans, artistes, associations, etc.)
- Complexe sportif, karting, promenades pédestres

Faiblesses

- Eléments patrimoniaux peu nombreux et méconnus
- Pas d'attraits touristiques, ni de syndicat d'initiative
- Manque d'évènements d'importance
- Pas de centre culturel
- Pas de coordination entre activités, associations, acteurs
- Diminution de participation active des jeunes
- Saturation du complexe sportif, moins d'adhérents aux clubs, sentiers non fléchés, pas de piscine
- Manque de soutien logistique, subsides

Opportunités

- Site agricoeur pour les activités culturelles
- GAL* du Pays des 4 Bras : développement culturel
- Coopération avec le centre culturel de Genappe
- Collaboration avec associations des aînés Charleroi

Menaces

- Fin du Pays de Geminiacum : période de creux, mêmes aides?

Enjeux

- **Valoriser les monuments classés et le petit patrimoine**
- **Assurer un avenir / une reconversion partielle des églises (Frasnes et Villers-Perwin)**
- **Assurer la transition Pays de Geminiacum / GAL* du Pays des 4 Bras**
- Coordination entre associations, synergie des activités
- Dynamiser le potentiel culturel local et poursuivre le développement du pôle sportif
- Développer des activités/une dynamique à Wayaux
- **Créer une dynamique/un lien entre les lieux clés de Frasnes-lez-Gosselies**

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE
DR(EA)²M

7 – Gestion Communale, Communication, Participation

Avoir une bonne gouvernance locale et inclure les citoyens dans les décisions

Atouts

- Services réformés, service population efficace
- Horaires d'ouverture de l'administration
- Outils de planification et développement : PST*, SDC*, GAL* du Pays des 4 Bras
- Important patrimoine bâti communal
- Gestion des déchets (dépôts, poubelles à puce)
- Gestion communale durable en partenariat avec le CPAS* (jardin en permaculture, épicerie sociale, journée de l'énergie)
- Régie communale autonome (RCA*)

- Diversité des outils de communication
- Dispositifs participatifs (CLDR*, CCATM*, groupe PCDN*, CCCA*)

Faiblesses

- Rentrées financières faibles, investissements surtout à Frasnes
- A21L* non visible, lenteur de réalisation des projets du PCDR*
- Manque de consultation des usagers pour projets de voiries
- Problème de dépôts sauvages et déchets sur certaines voiries
- Accès limité au parc à conteneurs
- Gestion bâtiments publics (église de Frasnes dégradée, maisons de village sous-utilisées, pas de liaison entre bâtiments de Frasnes)
- Cellule Solidarité Emploi (CSE) et taxi social peu connus
- Manque d'entretien des filets d'eau
- Manque de gestion des projets en lien avec la biodiversité

- Pas d'image avec un projet de territoire, attractivité résidentielle
- Communication peu développée (clarté, coordination,…)
- Mauvaise qualité du réseau GSM et internet (Rèves, Villers-Perwin)
- Vétusté du matériel des EPN*

Enjeux

- **Mener une réflexion sur les bâtiments communaux (fonction, gestion, utilisation, lien entre eux)**
- Améliorer la communication de la commune (canaux, image,…)
- Accès au TIC* (réseau internet, cours, etc.)
- Intercommunalité et projets supra-communaux

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

les enjeux

Patrimoine local

1. **Valoriser les monuments classés et le petit patrimoine**

4.3.2 Monuments et sites classés

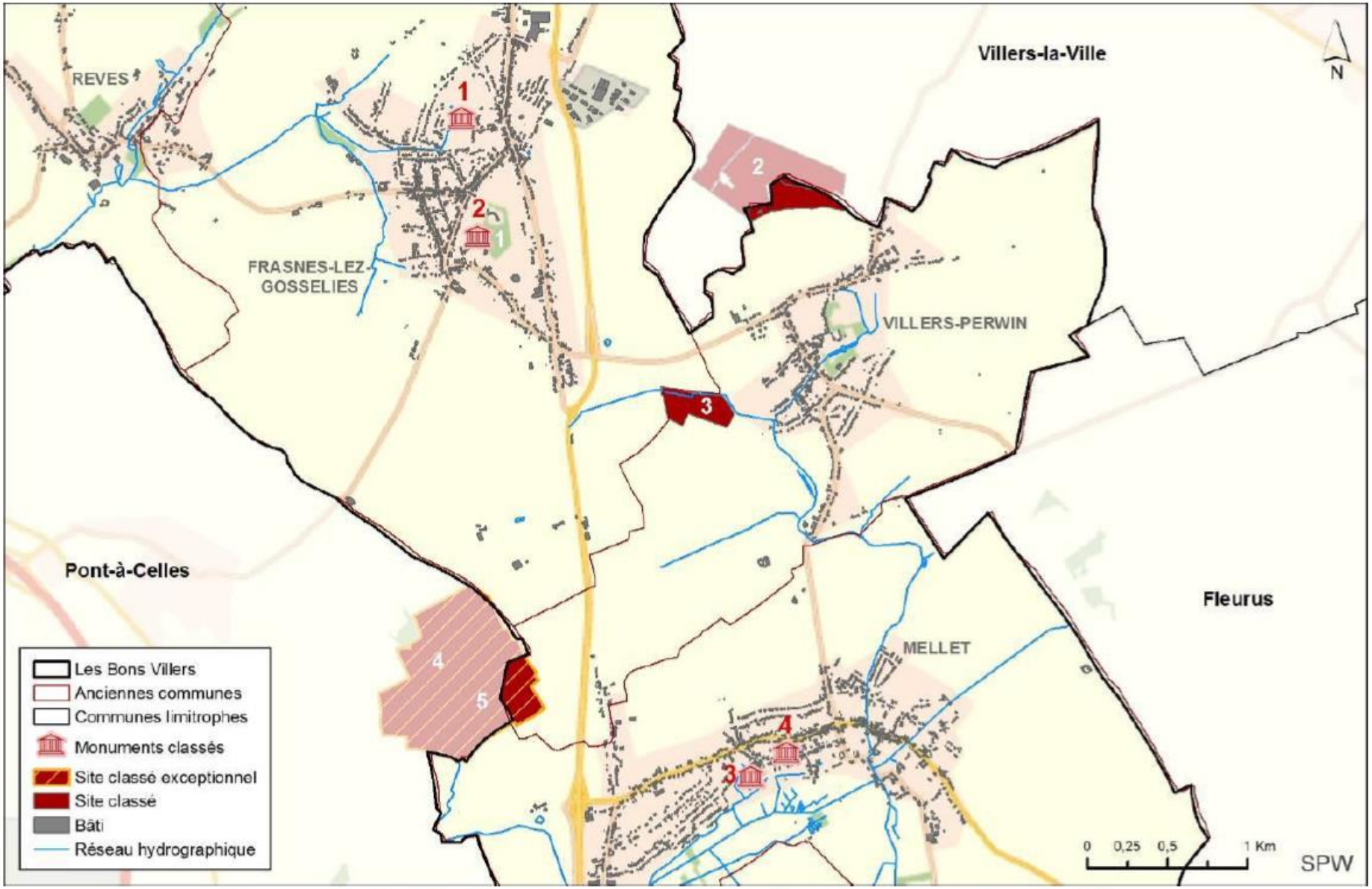


Figure 50 : Localisation des monuments et sites classés – Les Bons Villers

(Source : SPW-DGO4 – Cartographie : DR(EA)²M)

les enjeux

Patrimoine local

1. **Valoriser les monuments classés et le petit patrimoine**
2. **Assurer un avenir / une reconversion partielle des églises (Frasnes et Villers-Perwin)**

les enjeux

Patrimoine local

1. **Valoriser les monuments classés et le petit patrimoine**
2. **Assurer un avenir / une reconversion partielle des églises (Frasnes et Villers-Perwin)**
3. **Créer une dynamique/un lien entre les lieux clés du centre de Frasnes-lez-Gosselies (cœur d'entité)**


Les Bons Villers
Chaussée de Brux
N5
Brussels Sout
Laurenty
Chapelle Notre Dame du Roux
N5
N5
Agricoeur
bpost
Rue Albert 1er
Rue Jules Hoebeke
Hoebeke
Château De Dobbeler
Chambre échevinale du XIIe siècle
Chambe échevinale
N5
Eglise
Maison communale
Chaussée de Bruxelles
AD Frasnes-Lez-Gosselies
Complexe sportif
Rue J.-B. Loriaux
N5

les enjeux

Patrimoine local

1. **Valoriser les monuments classés et le petit patrimoine**
2. **Assurer un avenir / une reconversion partielle des églises (Frasnes et Villers-Perwin)**
3. **Créer une dynamique/un lien entre les lieux clés du centre de Frasnes-lez-Gosselies**
4. **Mener une réflexion sur les bâtiments communaux (fonction, gestion, utilisation, lien entre eux)**

les enjeux

Patrimoine local

1. **Valoriser les monuments classés et le petit patrimoine**
2. **Assurer un avenir / une reconversion partielle des églises (Frasnes et Villers-Perwin)**
3. **Créer une dynamique/un lien entre les lieux clés du centre de Frasnes-lez-Gosselies**
4. **Mener une réflexion sur les bâtiments communaux (fonction, gestion, utilisation, lien entre eux)**
5. **Assurer la transition Pays de Geminiacum / Pays des 4 Bras pour le développement touristique**

Les idées de projets



Comment allons-nous travailler ?



5 sous-groupes /
5 enjeux

60 minutes

Mise en commun





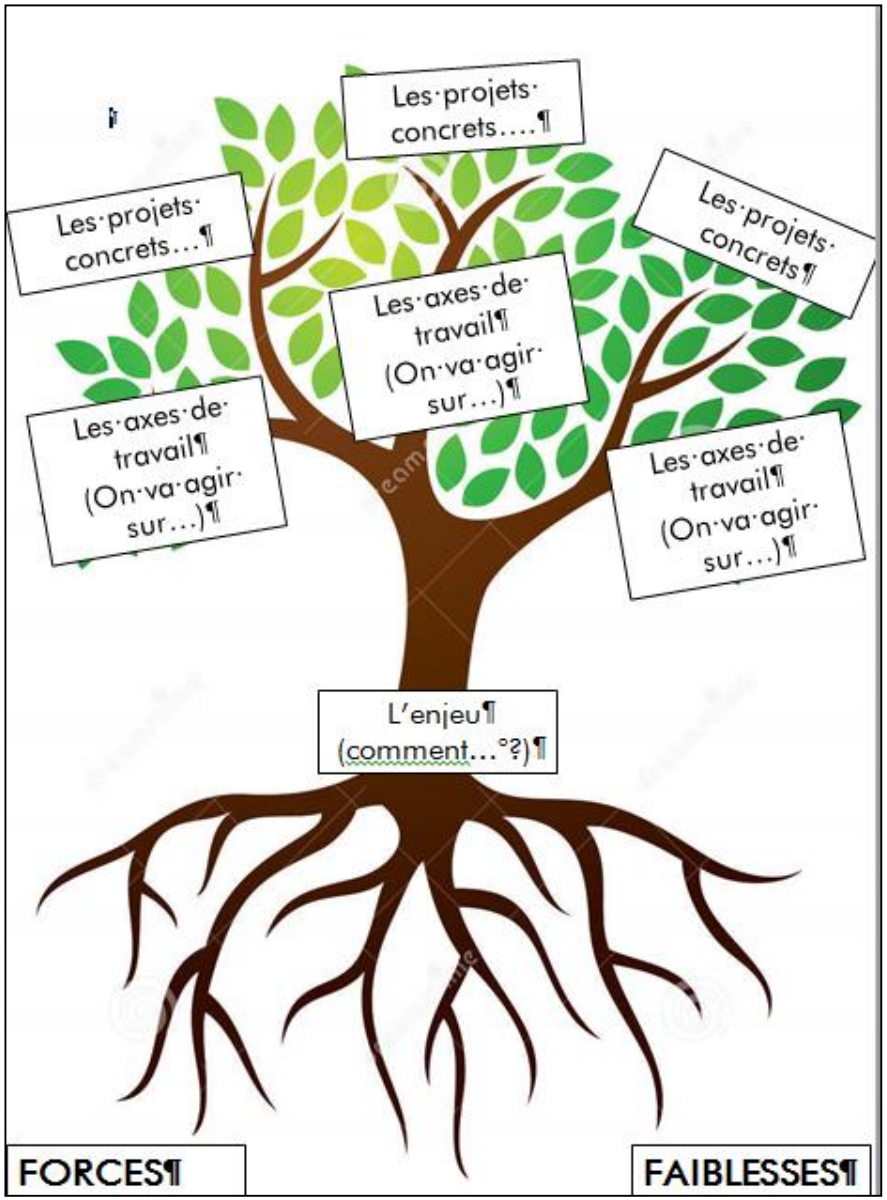
« Dézoomage »
des personnes
ressources



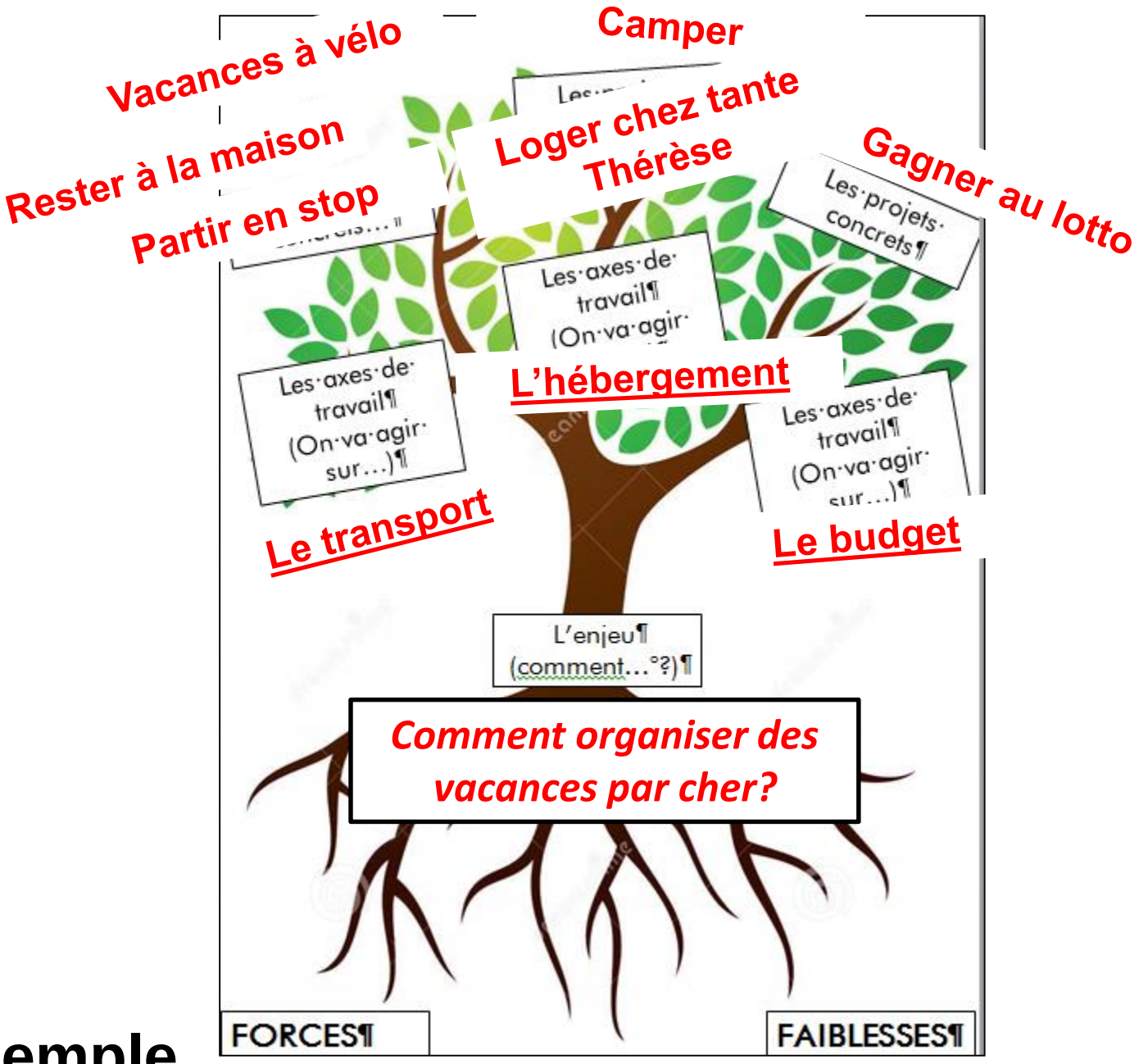
Après 30', possibilité de changer de sous-groupe

Le travail en sous-groupes

- **Un arbre par enjeu et par sous-groupe**
- **Passer du tronc aux feuilles**
- **Sources d'inspiration:**
  1. **Diagnostic partagé**
  2. **Liste d'idées de consultations**
  3. **Carte des idées de lieux stratégiques**



Exemple


Vacances à vélo
Camper
Rester à la maison
Loger chez tante Thérèse
Partir en stop
Gagner au lotto
Les projets concrets
Les axes de travail (On va agir sur…)
L'hébergement
Le transport
Le budget
L'enjeu (comment…°?)
Comment organiser des vacances par cher?
FORCES
FAIBLESSES

Les idées de projets



Soyez le plus précis possible

- Description du projet (Quoi/Comment)
- Localisation (Où)
- Acteur du projet (Qui/Avec qui)
- Avec quels moyens (Financements, Infrastructures…)
- …



On doit être ambitieux (PCDR pour 10 ans) !

Restez informés www.lbv2030.info

ou via le site internet communal

(Opération de Développement Rural)



Groupe de travail	Thèmes à aborder (non exhaustif)
1/ Lieux de rencontre **8 novembre** 	Vie associative/ Culture & sport Convivialité / Vie locale
2/ Mobilité douce **21 novembre** 	Déplacements lents *<u>Remarque</u> : la mobilité générale sera abordée avec le PCM (2018)*
3/ Patrimoine local **5 décembre** 	Patrimoine matériel (historique, religieux…) et immatériel Tourisme
4/ Economie locale **23 janvier** 	Economie circulaire, services et commerces de proximité Agriculture / Territoire agricole + alimentation *<u>Remarque</u> : l'énergie sera abordée avec Pollec III (2018)*
5/ Cycle de vie **8 février** 	Santé, service à la personne Accès au logement Vieillissement de la population
6/ Cadre de vie **21 février** 	Environnement & biodiversité Propreté

➲**Image du territoire** = thème transversal



Maximum 2 GT par personne



Merci pour votre attention!

Ensemble, pour des villages vivants

GT Patrimoine local

Idées dites lors des séances de consultation

1. Créer des lieux davantage spécifiques du monde rural

2. Valoriser les sites classés, conserver l'authenticité des lieux

3. Développer les activités des lieux remarquables (Notre Dame du Roux, Chambre Echevinale…)
   Faire connaître la Chambre Echevinale (journée du Patrimoine)

4. Remettre la fontaine en fonctionnement à Rèves

5. L'église de Frasnes pourrait devenir un centre culturel spécifique avec une partie réservée au culte, une partie pour des activités culturelles (théâtre, bibliothèque,…)

   Réaménager l'église de Frasnes en un lieu polyvalent (culte/ arts et culture)

   Désacraliser l'église et l'affecter en une extension de l'administration communale et une maison multiservices

6. Valoriser 100% d'Arthur Grumiaux (patrimoine immatériel)

7. Château De Dobbeleer : ouvrir le parc, espace vert pour le public

8. Développer un axe de liaison entre les sites (Agricoeur, Château Dedobbeleer, Eglise)
   Liaison entre site Agricoeur, De Dobbeleer, Place de Frasnes et AD Delhaize

9. Aménager un cheminement lent le long de la rue de l'Encloître

10. Projet PIC pour maison Debroux à Frasnes

    2017-2018 démolition

    2019-2020 extension maison communale

11. Créer des comités des restaurer les chapelles (comme à Villers-Perwin) (PPPW)

Opération de Développement Rural, Commune de Les Bons Villers – Groupe de travail du 05/12/17 – Patrimoine local

NOM, PRENOM	SIGNATURE	Adresse postale (pour participants HORS CLDR)	Email (pour participants HORS CLDR)	Association, organisme, commission, société, profession (le cas échéant) (pour participants HORS CLDR)
BETTE Michel				
CORBISIER- LORIAU Marie-Cécile				
DE WANDELER Florent				
DEGREVE Laetitia				
GALLOY Philippe				
HENRARD Charles				
MALCHAIR Jean-Pol Hors CLDR.				
MATHELART Anne	EXCUSÉE			
PARYS Delphine				
VANDENBERGH Jean-Marie				
VANHOLLEBEKE-MEURS Noëlle				
BROMIAUX WILLY (personne ressource locale)		Rue Mon Plaisir 2A 6211 Villers	willy.bromiaux@gmail.com	- Ex conseiller communal - ancien agent hospitalier puis infirmier - pensionné

Groupe de travail Economie locale

Le 23/01/2018 – procès-verbal de la séance

Annexes : le powerpoint d'animation, la liste des idées émises en consultation, la liste des présences.

Présents :
Pour la CLDR : 9 personnes et hors CLDR : 2 personnes (liste jointe en annexe)
Pour l'Administration communale : Delphine Deblaer
Personnes-ressources : Romain Alaerts (chargé mission agriculture GAL Pays des 4 Bras), Marc De Buyst et Julien Ripert (AD Delhaize)
Pour la Fondation Rurale de Wallonie (Organisme d'accompagnement): Martine Gilles, Dimitri Phukan

Excusés :
Pour la CLDR : 4 personnes (liste jointe en annexe)

Ordre du jour :

- Réfléchir à des axes de travail et des projets pour répondre aux enjeux identifiés par le diagnostic partagé sur le thème de l'Economie locale : agriculture et circuits courts, commerces et services de proximité, économies alternatives, dimension supracommunale.

---

1. Introduction

Rappel des grands principes d'une opération de développement rural (ODR), du processus d'élaboration d'un Programme Communal de Développement Rural (PCDR), de la composition de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR). (*Voir le ppt d'animation en annexe).*

2. Présentation du diagnostic et des enjeux du territoire pour l'Economie locale

(*Voir le ppt d'animation en annexe).*

2 – ECONOMIE LOCALE (DIAGNOSTIC)

ASSURER UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN ACCORD AVEC LE CARACTÈRE RURAL DE LA COMMUNE

Atouts
- Niveau de revenus élevé, nouveaux habitants du BW* (source financière pour la commune)
- Peu de chômage, insertion professionnelle (CSE*)
- Zoning industriel bien localisé
- Atelier rural communal
- Fermes familiales dynamiques, produits locaux
- Commerces de proximité variés
- Circuits-courts, magasins à la ferme, marchés locaux
- Activités indépendantes et paramédicales

Faiblesses
- Commune trop riche pour bénéficier de fonds pour l'insertion professionnelle
- Peu d'emplois locaux, peu d'entreprises créatrices d'emplois
- Faible rayonnement de l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE)*
- Agriculture intensive, peu diversifiée, pas de bio, même niche de transformation
- Manque de moyens pour le démarrage d'activités économiques, circuits-courts
- Manque de commerces de proximité dans certains villages

Opportunités
- Proximité aux accès routiers, aéroport, pôles d'emploi
- Redéveloppement de la N5
- Plan CATCH* suite à la fermeture de Caterpillar
- GAL* du Pays des 4 Bras
- Ceinture alimentaire Métropole Charleroi
- Emplois : maison de repos, extension Delhaize
- 22 ha de terres agricoles de Rèves (DAFOR*)

Menaces
- Économie résidentielle, cité dortoir?
- Satellisation commerciale
- Expansion zonings industriels (Gosselies, Nivelles) sur les terres agricoles
- Installation d'une autre grande surface constituerait un risque pour petits commerces
- Pas de rotation dans l'occupation de l'atelier rural

Enjeux
- Développer l'économie et l'emploi local (structures, subventions, métiers de production, économies alternatives (SEL*))
- **Maintenir et développer les petits commerces et les services afin de favoriser un maillage du territoire**
- Diversification, maintien, valorisation des activités agricoles
- Positionnement de la commune dans des projets économiques plus larges pour en tirer le maximum d'avantage (GAL*, ceinture alimentaire de Charleroi, plan CATCH*)
- Intégrer les agriculteurs dans le processus de développement de la commune (concertation, tenir compte de leurs difficultés)

DR(EA)²M

REVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Economie locale

Agriculture/Alimentation
Services/commerces
Economie alternative

Les enjeux

1	• Comment maintenir et développer **les commerces et les services** afin de favoriser un maillage du territoire ?
2	• Comment valoriser **les activités agricoles** et intégrer **les agriculteurs** dans le processus de développement de la commune ?
3	• Comment développer l'économie locale dans **une dimension supracommunale** : ❑ avec le **GAL Pays des 4 Bras** et la **ceinture alimentaire de Charleroi** ? ❑ en lien avec le **plan Catch de Gosselies** ?
4	• Comment développer **l'emploi local** et **l'économie alternative**: ❑ économie **sociale et solidaire ?** ❑ économie **circulaire ?** ❑ économie **collaborative ?**

Brèves présentations

La 1ère économie des Bons Villers, c'est **l'économie agricole** : 80 exploitations recensées.

La mission « agriculture » du **GAL Pays des 4 Bras** : promotion des producteurs, circuits courts, filières de transformation. Une enquête réalisée par le chargé de mission montre que les gens retournent à la ferme pour acheter et que les agriculteurs demandent plus de visibilité et de promotion.

L'AD Delhaize des Bons Villers est ouvert à la collaboration avec les producteurs locaux sous forme de comptoirs de vente.

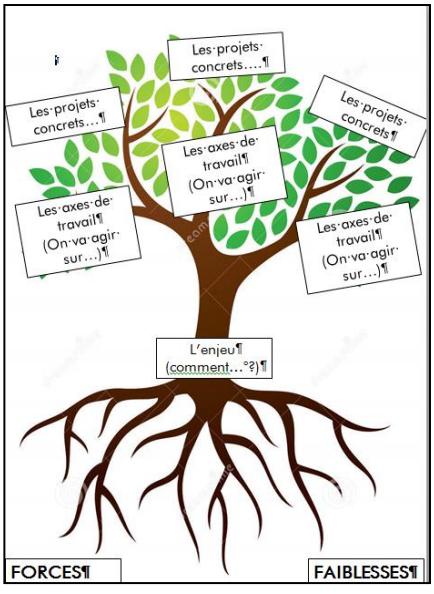
Le projet de **Ceinture Alimentaire Métropole de Charleroi** est de créer un réseau entre producteurs bio (ou en conversion bio) et acheteurs.

Le plan Catch (création d'emplois et reconversion de l'ex-site Caterpillar (98 Ha) à Gosselies) sera finalisé en juillet 2018. Des pistes d'idées peuvent être transmises via la conférence des bourgmestres des communes avoisinantes.

3. Présentation de la méthode de travail **« L'Arbre à solutions »**

Animation :

Autour de chaque enjeu, un arbre et une table de discussion en sous-groupe, une mise en commun et un débat accompagné d'un éclairage donné par les personnes-ressources invitées.



4. Résultats des réflexions du groupe de travail

1. *Comment valoriser les activités agricoles et intégrer les agriculteurs dans le processus de développement de la commune ?*

❖ **Axe de travail : assurer la visibilité et la promotion des activités agricoles via le GAL Pays des 4 Bras**

- ✓ Projet : mettre la liste des agriculteurs sur le site internet communal, diversifier les canaux de communication
- ✓ Projet : amener les gens au marché de Frasnes et de Mellet avec le Bonvibus
- ✓ Projet : répertorier les organisations de vente de produits locaux, établir des synergies avec des initiatives existantes (cf Empreinte BW)
- ✓ Projet : stimuler la collaboration entre les producteurs locaux, créer des ateliers partagés pour la transformation, une centrale de vente (hall relais, commande par internet)
- ✓ Projet : développer un point de vente produits locaux à l'AD Delhaize
- ✓ Projet : organiser marché festif avec producteurs locaux, table de dégustation/de partage (site Agricoeur)
- ✓ Projet : éditer une carte/dépliant des producteurs locaux
- ✓ Projet : stimuler la collaboration entre les producteurs locaux
- ✓ Projet : cartographie des activités agricoles (pointer les redondances de production, repérer les opportunités de diversification)
- ✓ Projet : fête agricole en été (terroir, vieux tracteurs, producteurs, moisson)
- ✓ Projet : golf champêtre

❖ Axe de travail **: développer des filières innovantes via le GAL Pays des 4 Bras et en lien avec Accueil Champêtre**

- ✓ Projet : partenariat entre producteur agricole/transformateur alimentaire/professionnel diététique/traiteur
- ✓ Projet : production de plantes médicinales
- ✓ Projet : insertion sociale dans le maraîchage
- ✓ Projet privé en cours: unité de biométhanisation (1/4 effluents élevage-1/4 résidus cultures-1/2 cultures énergétiques) pour la production de biogaz (au stade du permis d'environnement et de l'enquête publique). Création de quelques emplois locaux. Production énergétique en gaz dépassant la consommation de la commune des Bons Villers.

2. *Comment développer l'économie dans une dimension supracommunale?*

❖ **Axe de travail : s'associer à la reconversion de l'ex-site Caterpillar à Gosselies**

- ✓ Projet : développer des PME valorisant des ressources de la campagne avoisinante
- ✓ Projet : créer des emplois durables

3. *Comment maintenir et développer les commerces et les services afin de favoriser un maillage du territoire ?*

❖ **Axe de travail : abords et accès aux commerces**

- ✓ Projet : créer des cheminements piétons sécurisés vers les commerces ainsi qu'entre l'AD Delhaize et le centre sportif
- ✓ Projet : créer des lieux de convivialité à proximité des commerces

❖ **Axe de travail : commerces et services manquants à créer**

- ✓ Projet : commerces et services à favoriser : dépôt nettoyage à sec, serrurier, cordonnier, entreprises proposant des services autour de l'entretien de jardins et de la réparation de l'outillage de jardin, borne CNG, magasin pour animaux
- ✓ Projet : créer un cimetière pour animaux
- ✓ Projet : créer une « halle » pour les producteurs locaux sur le site Agricoeur
- ✓ Projet : réaliser un inventaire des professions médicales présentes dans l'entité et susciter l'installation des services manquants dans la future maison médicale (ASI)
- ✓ Projet : créer une association des commerçants
- ✓ Projet : installation d'un dépôt de colis (e-commerce) par village ou pour l'entité
- ✓ Projet : développer le centre sportif (comme à Villers-la-Ville), créer des événements sportifs phares
- ✓ Projet : développer l'offre de services culturels en partenariat avec le centre culturel de Genappe

❖ **Axe de travail : communication**

- ✓ Projet : établir un relevé des petits producteurs dans l'entité (via le GAL) à destination des habitants et des commerçants qui souhaiteraient proposer des produits locaux
- ✓ Projet : réaliser une brochure présentant les commerçants de l'entité financée par la publicité
- ✓ Projet : donner plus de visibilité aux commerçants locaux sur les panneaux à l'entrée de Frasnes sur la RN5 en venant de Gosselies

- ✓ Projet : diffuser les offres d'emplois d'entreprises présentes sur la commune sur le site internet communal
- ✓ Projet : établir un inventaire des salles privées et publiques présentes dans l'entité avec les conditions de location à destination des particuliers et des entreprises qui cherchent des lieux de réunion

4. *Comment développer l'emploi local et l'économie alternative?*

❖ **Axe de travail : monnaie locale**
- ✓ Projet : étendre l'utilisation du talent à LBV (monnaie locale VLV, Genappe, CSE et O-LLN)

❖ **Axe de travail : e-commerce**
- ✓ Projet : créer un point de collecte des colis en drive-in

❖ **Axe de travail : économie sociale et solidaire**
- ✓ Projet : rendre la Cellule Solidarité Emploi plus attractive. Changer le nom ? Créer un nom spécifique pour le restaurant (la taverne de la cellule)?
- ✓ Projet : faire connaître le Centre pilote et les services en matière de jardinage qu'il offre aux particuliers

❖ **Axe de travail : économie circulaire**
- ✓ Projet : créer une unité de transformation de légumes ou d'autres produits à valeur ajoutée

❖ **Axe de travail : zoning d'activité économique**

Constat : la ZAE de Frasnes-lez-Gossselies est complète, quid d'une nouvelle entreprise qui voudrait s'implanter ?

Tous les documents se trouvent en ligne sur **www.lbv2030.info**

Pour le secrétariat de la CLDR,

Martine Gilles & Dimitri Phukan
Fondation Rurale de Wallonie (FRW)

Groupe de travail thématique

#4 Economie locale

- Agriculture/Alimentation
- Services/commerces
- Economie alternative
  (solidaire/circulaire/collaborative)



Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural

Vous avez des idées pour votre commune ? Venez les partager

Au menu de ce soir

- Pourquoi sommes-nous là?
- L'économie locale à LBV
    1. Les enjeux
    2. Des propositions de projets
- Les suites…

Une Opération de Développement Rural pour…

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural



Définir les **priorités d'avenir** pour la commune

Imaginer un **projet global**

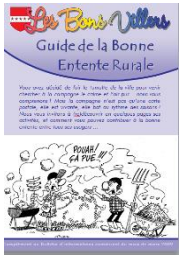


Obtenir des **moyens financiers**



Réaliser des **projets concrets**











Mobiliser la population



La Commission Locale de Développement Rural (**CLDR**)

50 citoyens + 10 élus (Bourgmestre, échevins et conseillers communaux)

La Méthode de travail

Groupes de Travail (GT)

VOUS ÊTES ICI

Les premières idées de projets



Priorités ?

Impacts ?

Contraintes ?

Moyens ?

Quels sont les grands enjeux pour Les Bons Villers demain?



Le diagnostic partagé du territoire

Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

2 – ECONOMIE LOCALE (DIAGNOSTIC)

ASSURER UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN ACCORD AVEC LE CARACTÈRE RURAL DE LA COMMUNE

Atouts
- Niveau de revenus élevé, nouveaux habitants du BW* (source financière pour la commune)
- Peu de chômage, insertion professionnelle (CSE*)
- Zoning industriel bien localisé
- Atelier rural communal
- Fermes familiales dynamiques, produits locaux
- Commerces de proximité variés
- Circuits-courts, magasins à la ferme, marchés locaux
- Activités indépendantes et paramédicales

Faiblesses
- Commune trop riche pour bénéficier de fonds pour l'insertion professionnelle
- Peu d'emplois locaux, peu d'entreprises créatrices d'emplois
- Faible rayonnement de l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE)*
- Agriculture intensive, peu diversifiée, pas de bio, même niche de transformation
- Manque de moyens pour le démarrage d'activités économiques, circuits-courts
- Manque de commerces de proximité dans certains villages

Opportunités
- Proximité aux accès routiers, aéroport, pôles d'emploi
- Redéveloppement de la N5
- Plan CATCH* suite à la fermeture de Caterpillar
- GAL* du Pays des 4 Bras
- Ceinture alimentaire Métropole Charleroi
- Emplois : maison de repos, extension Delhaize
- 22 ha de terres agricoles de Rèves (DAFOR*)

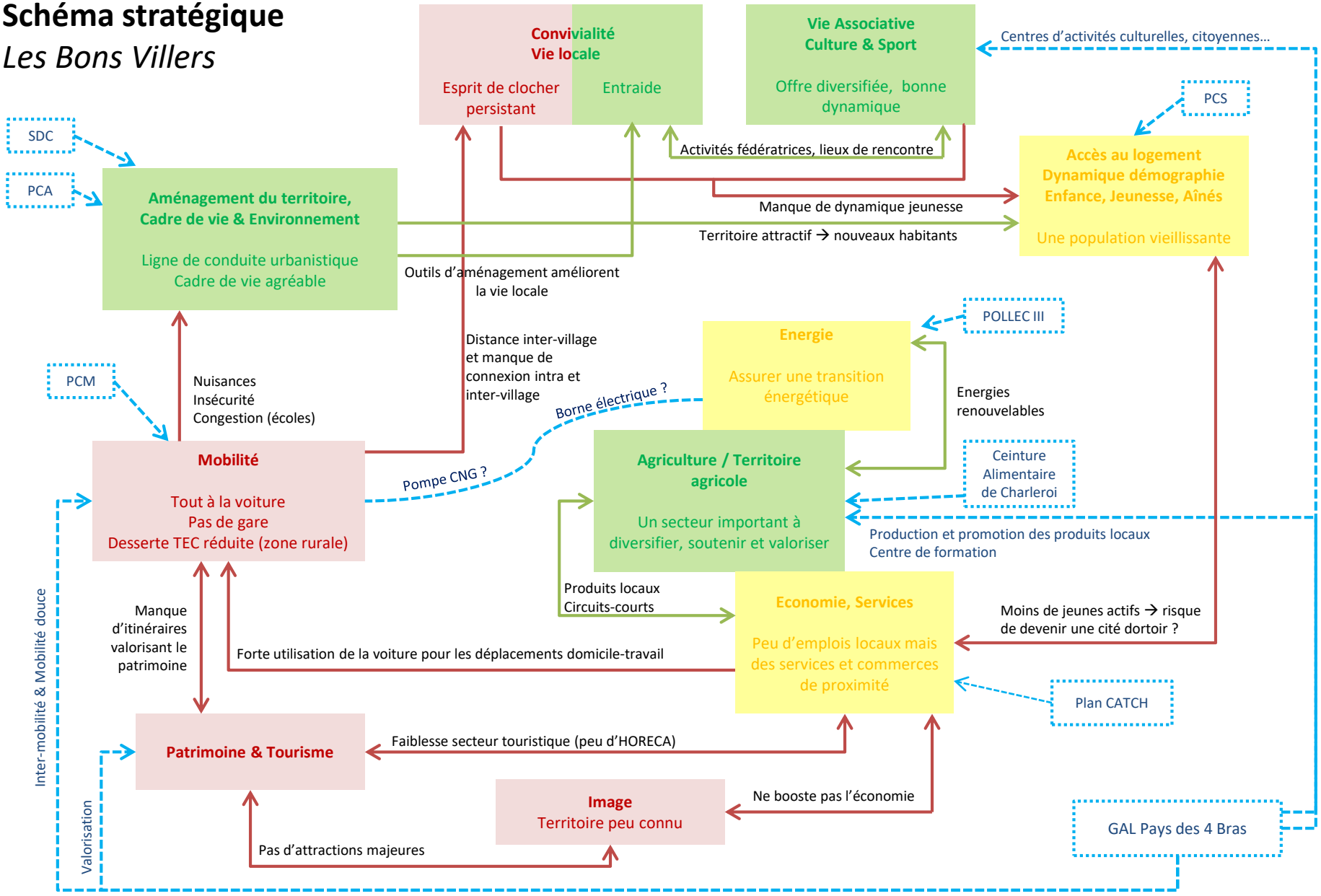
Menaces
- Économie résidentielle, cité dortoir?
- Satellisation commerciale
- Expansion zonings industriels (Gosselies, Nivelles) sur les terres agricoles
- Installation d'une autre grande surface constituerait un risque pour petits commerces
- Pas de rotation dans l'occupation de l'atelier rural

Enjeux
- Développer l'économie et l'emploi local (structures, subventions, métiers de production, économies alternatives (SEL*))
- **Maintenir et développer les petits commerces et les services afin de favoriser un maillage du territoire**
- Diversification, maintien, valorisation des activités agricoles
- Positionnement de la commune dans des projets économiques plus larges pour en tirer le maximum d'avantage (GAL*, ceinture alimentaire de Charleroi, plan CATCH*)
- Intégrer les agriculteurs dans le processus de développement de la commune (concertation, tenir compte de leurs difficultés)

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Schéma stratégique

Les Bons Villers



Economie locale

Agriculture/Alimentation
Services/commerces
Economie alternative

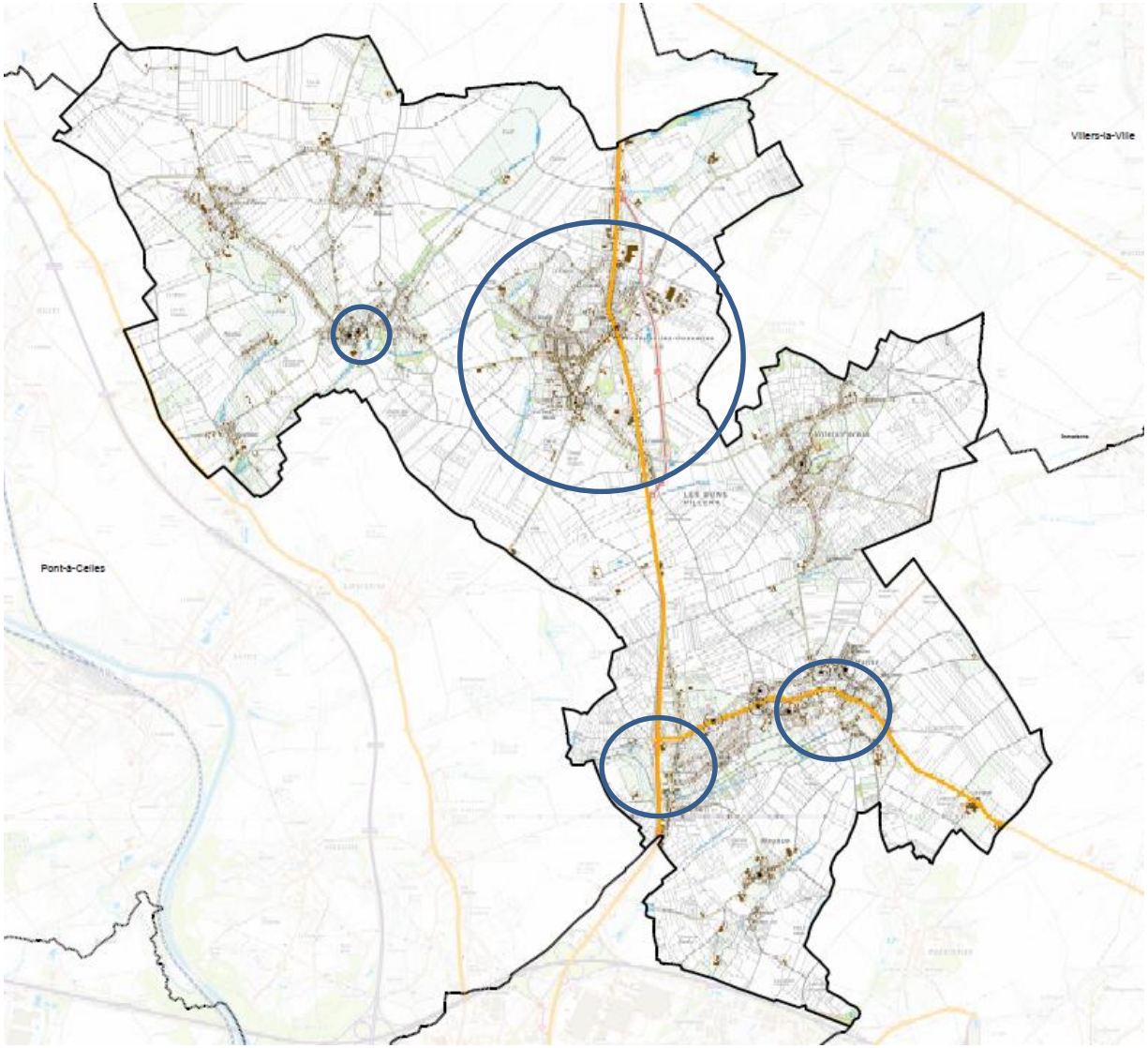


Les enjeux

1	• Comment maintenir et développer **les commerces et les services** afin de favoriser un maillage du territoire ?
2	• Comment valoriser **les activités agricoles** et intégrer **les agriculteurs** dans le processus de développement de la commune ?
3	• Comment développer l'économie locale dans **une dimension supracommunale** : ❑ avec le **GAL Pays des 4 Bras** et la **ceinture alimentaire de Charleroi** ? ❑ en lien avec le **plan Catch de Gosselies** ?
4	• Comment développer **l'emploi local** et **l'économie alternative**: ❑ économie **sociale et solidaire ?** ❑ économie **circulaire ?** ❑ économie **collaborative ?**

Comment maintenir et développer les commerces et les services afin de favoriser un maillage du territoire ?

Les enjeux



Comment valoriser les activités agricoles et intégrer les agriculteurs dans le processus de développement de la commune ?

Les enjeux

= Diversification, maintien et de valorisation de l'activité agricole

- **Hébergements/restauration**
- **Production d'énergie**
- **Partenariats/synergies**
- Bio
- Circuits-courts
- Promotion des produits du terroir

Comment développer l'économie locale dans une dimension supracommunale ?

Les enjeux

GAL Pays des 4 Bras

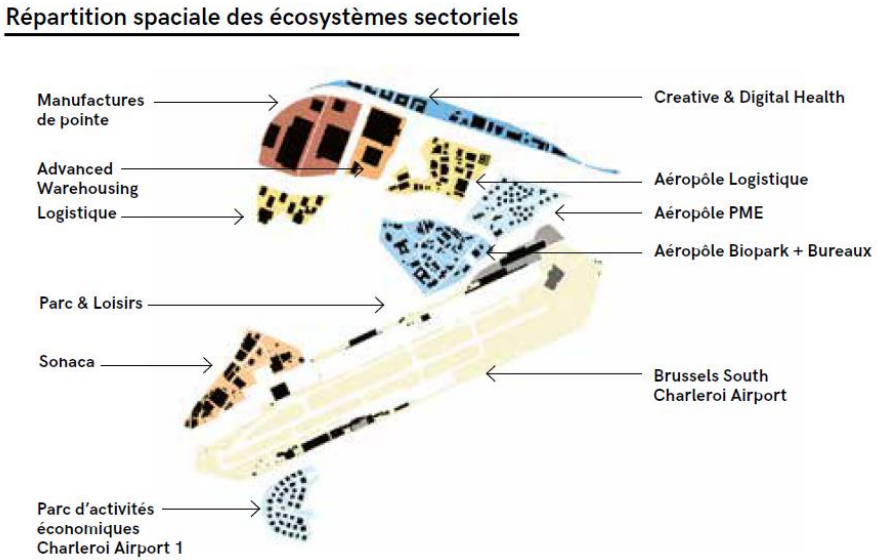


Ceinture alimentaire de Charleroi

Ceinture alimentaire
CHARLEROI MÉTROPOLE

Plan Catch

(site caterpillar)



Comment développer **l'emploi local** et **l'économie alternative**?

Les enjeux



Economie **sociale et solidaire**

Economie **circulaire**





Economie **collaborative**

Les idées de projets



Comment allons-nous travailler ?

1



Un enjeu par sous-groupes de ~4 personnes

30 minutes

Mise en commun « express »





« Dézoomage » des personnes ressources

2



Un enjeu par sous-groupes de ~4 personnes

30 minutes

Mise en commun « express »

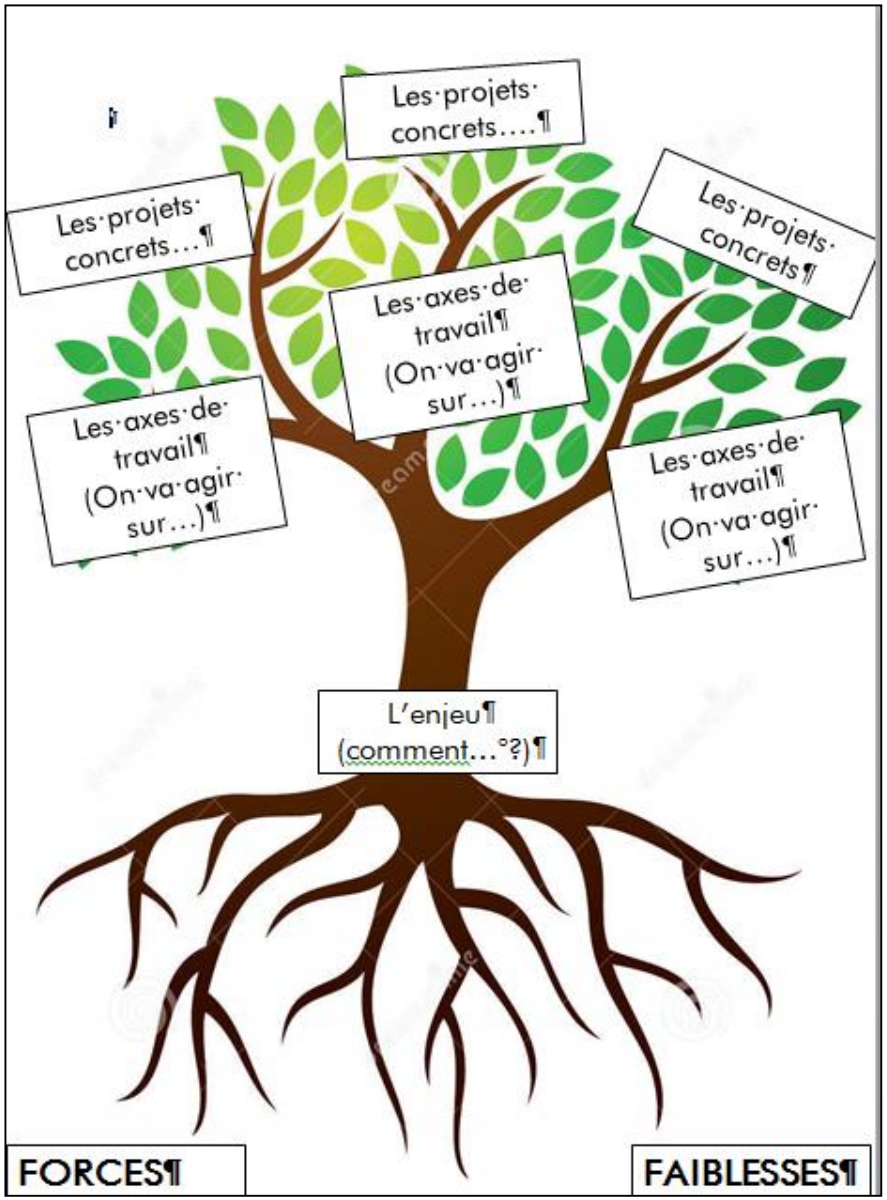




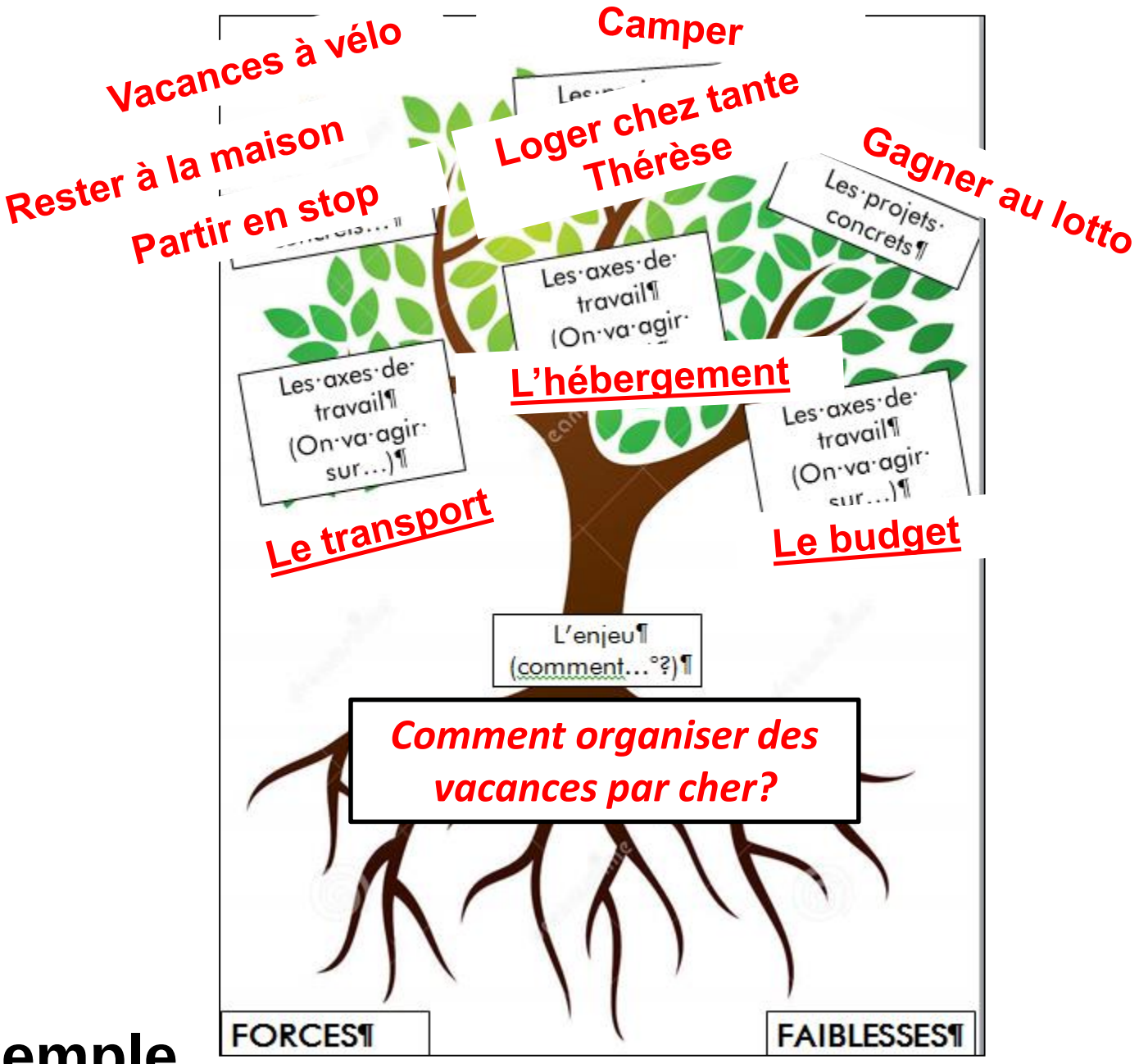
« Dézoomage » des personnes ressources

Le travail en sous-groupes

- **Un arbre à solutions par enjeu et par sous-groupe**
- **Passer du tronc aux feuilles**
- **Sources d'inspiration:**
  1. **Diagnostic partagé**
  2. **Liste d'idées issues des consultations**
  3. **Carte de lieux proposés par la CLDR**



Exemple


Vacances à vélo
Camper
Rester à la maison
Loger chez tante Thérèse
Partir en stop
Gagner au lotto
Les projets concrets
Les axes de travail (On va agir sur…)
L'hébergement
Le transport
Le budget
L'enjeu (comment…°?)
Comment organiser des vacances par cher?
FORCES
FAIBLESSES

Les idées de projets



Soyez le plus précis possible

- Description du projet (Quoi/Comment)
- Localisation (Où)
- Acteur du projet (Qui/Avec qui)
- Avec quels moyens (Financements, Infrastructures…)
- …



On peut être ambitieux (PCDR pour 10 ans) !

Consultation villageoises :
Idées de projets 

1. Prévoir un local approprié pour le GAC (pour l'instant dans la cave de la cellule solidarité emploi)
2. Développer les dérivés de l'agriculture
3. Encourager la production locale et l'échange direct avec les producteurs sans passer par les grandes surfaces (circuits courts)
4. Développer les emplois dans le zoning de Frasnes
5. Promouvoir les commerces, favoriser l'implantation de commerces de proximité
6. Créer une Maison de l'Emploi
7. Editer un folio avec les coordonnées des artisans et indépendants de la commune
8. Organiser un marché (mensuel, nocturne vendredi soir…) pour faire découvrir les produits locaux et prévoir de grandes tables sur la place du village pour socialiser et partager un repas
9. Créer à Villers-Perwin un point relais ou de dépôt avec les fermes et les commerces ambulants

Restez informés www.lbv2030.info

ou via le site internet communal

(Opération de Développement Rural)



Groupe de travail	Thèmes
1/ Lieux de rencontre **8 novembre** 	Vie associative/ Culture & Sport Convivialité / Vie locale
2/ Mobilité douce **21 novembre** 	Déplacements lents *<u>Remarque</u> : la mobilité générale sera abordée avec le PCM (2018)*
3/ Patrimoine local **5 décembre** 	Patrimoine matériel (historique, religieux…) et immatériel Tourisme
4/ Economie locale **23 janvier** 	Economie circulaire, services et commerces de proximité Agriculture / Territoire agricole + alimentation *<u>Remarque</u> : l'énergie sera abordée avec Pollec III (2018)*
5/ Cycle de vie **8 février** 	Santé, service à la personne Accès au logement Vieillissement de la population
6/ Cadre de vie **21 février** 	Environnement & biodiversité Propreté

➲**Image du territoire** = thème transversal





Merci pour votre attention!

Ensemble, pour des villages vivants

Idées dites lors des séances de consultation

GT Economie locale

1. Prévoir un local approprié pour le GAC (pour l'instant dans la cave de la cellule solidarité emploi)

2. Développer les dérivés de l'agriculture

3. Encourager la production locale et l'échange direct avec les producteurs sans passer par les grandes surfaces (circuits courts)

4. Développer les emplois dans le zoning de Frasnes

5. Promouvoir les commerces, favoriser l'implantation de commerces de proximité

6. Créer une Maison de l'Emploi

7. Editer un folio avec les coordonnées des artisans et indépendants de la commune

8. Organiser un marché (mensuel, nocturne vendredi soir…) pour faire découvrir les produits locaux et prévoir de grandes tables sur la place du village pour socialiser et partager un repas

9. Créer à Villers-Perwin (à Wayaux) un point relais ou de dépôt avec les fermes et les commerces ambulants

Opération de Développement Rural - Commune de Les Bons Villers - Groupe de travail du 23/01/18 - Economie locale

NOM, PRENOM	SIGNATURE	Adresse postale (pour participants HORS CLDR)	Email (pour participants HORS CLDR)	Association, organisme, commission, société, profession (le cas échéant) (pour participants HORS CLDR)
ALAERTS Romain				Présentation GAL Pays des 4 Bras
BRETON Jérôme				
DESMIT Anne-Laure				
DIET Régine				
GOURDIN Channa				
GUEUR Marie-Anne				
LAMBERT Françoise				
MATHELART Anne				
PARYS Delphine				
PILLER Ursula				
RIPERT Julien				
VAN MECHELEN Marcelle				

NOM, PRENOM	SIGNATURE	Adresse postale (pour participants HORS CLDR)	Email (pour participants HORS CLDR)	Association, organisme, commission, société, profession (le cas échéant) (pour participants HORS CLDR)
VANHOLLEBEKE-MEURS Noëlle			Vhb.noelle@gmail.com	
VERVONDEL Catherine		38, Place de Frasnes 6560 LBY.		
DE BUYST MARC		527 Chaussée de Bkl 6 210 FLG	AD.FRASNES@SKYNET.BE	JUKE SA Ass DECHAIZE ASM. DELEGUÉ,
WART EMMANUEL				
Vanbeneden Marie-Cécile				
Cuvelier Philippe				

Groupe de travail Cycle de vie

Le 08/02/2018 – procès-verbal de la séance

Annexes : le powerpoint d'animation, la liste des idées émises en consultation, la liste des présences.

Présents :
Pour la CLDR : 12 personnes et hors CLDR : 4 personnes (liste jointe en annexe)
Personnes-ressources : Benjamin Motte (responsable centre sportif), Laurent Periquet (coordinateur Plan de Cohésion Social) et Tania Di Calogero (Observateur de la Santé du Hainaut)
Pour la Fondation Rurale de Wallonie (Organisme d'accompagnement): Dimitri Phukan

Excusés :
Pour la CLDR : 3 (liste jointe en annexe)

Ordre du jour :

- Réfléchir à des axes de travail et des projets pour répondre aux enjeux identifiés par le diagnostic partagé sur le thème des services en lien avec le cycle de vie : *quels services offrir aux Bons Villersois depuis la crèche jusqu'à la maison de repos ? L'accès au logement et le vieillissement de la population*

---

1. Introduction

Rappel des grands principes d'une opération de développement rural (ODR), du processus d'élaboration d'un Programme Communal de Développement Rural (PCDR), de la composition de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR). (*Voir le ppt d'animation en annexe).*

2. Présentation du diagnostic et des enjeux du territoire pour le cycle de vie

(*Voir le ppt d'animation en annexe).*

5 – Démographie, Logement, Vie sociale

Satisfaire les besoins de la population & Renforcer les liens sociaux

Atouts	Faiblesses
▪ Densité faible ▪ Nouveaux arrivants (territoire attractif) ▪ Zones de densification prévues aux SDC* ▪ ZACC* de Rèves et de Frasnes ▪ Action communale pour l'accès au logement ▪ Offre diversifiée et croissante en logements publics ▪ Esprit de village, cohésion sociale, entraide entre comités des fêtes ▪ Services à la population (sociaux, éducation, mobilité…) ▪ Lieux de rencontre : ducasses, complexe sportif, Delhaize	▪ Vieillissement de la population ▪ Attentes des jeunes difficiles à cerner ▪ Prix de l'immobilier trop élevés (pour les jeunes en particulier) ▪ Manque de logements pour seniors, kangourous, sociaux ▪ Entretien des cités, conflits de voisinage ▪ Intégration PMR* (aménagement, accompagnement) ▪ Intégration des nouveaux habitants ▪ Esprit de clocher persiste, clivage entre villages ▪ Manque de commerces ambulants ▪ Manque d'activités ou lieux fédérateurs (pour les jeunes, à Wayaux) ▪ Manque de médecins, d'un centre médical ▪ Pas de système d'échange local (SEL) * ▪ Guide de bonne entente rurale plus utilisé
Opportunités	**Menaces**
▪ Demande en hausse pour les petits logements ▪ Projet d'association de santé intégrée	▪ Risque de devenir une cité dortoir

Enjeux

- **Défi du vieillissement (adaptation logements, services, commerces, épiceries ambulante, réseau de veille)**
- **Continuer d'attirer de jeunes actifs (territoire dynamique)**
- Renforcer la cohésion sociale : inter-village, intra-village, intergénérationnelle, activités pour jeunes mamans isolées
- Intégration des nouveaux arrivants dans le cadre rural (participation à la vie locale)

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

6 – Enfance, Jeunesse, Aînés

Etre attentif aux besoins des citoyens tout au long de la vie

Atouts	Faiblesses
▪ Ecoles (accès, qualité, différents réseaux, tous niveaux) ▪ Développement de l'accueil à la petite enfance ▪ Points de consultation ONE* ▪ Activités extrascolaires et stages pour les plus jeunes ▪ Mouvements de jeunesse ▪ Service jeunesse et maison des jeunes à Mellet ▪ Offre en maisons de repos (MR) et résidences services (RS) ▪ Service d'aide à domicile (Cellule Solidarité Emploi) ▪ Mouvements et activités pour les aînés	▪ Saturation des écoles ▪ Manque de places pour l'accueil à la petite enfance ▪ Manque d'espaces-jeux au sein des villages ▪ Manque d'activités extrascolaires et pour les plus de 13 ans ▪ Pas de mouvements de jeunesses à Frasnes et Wayaux, manque de moyens, de lieux fédérateurs ▪ MR et RS pas accessible à toutes les bourses ▪ Sentiment d'insécurité chez les aînés ▪ Peu d'intergénérationnel
Opportunités	**Menaces**
▪ Développement des MR et RS ▪ Implication des mouvements de jeunesse dans la future maison de village à Villers-Perwin	▪ Survie de l'école de Wayaux ? (population vieillissante) ▪ Déménagement de la MCAE de Wayaux

Enjeux

- Développer une dynamique jeunesse (activités, lieux, etc.)
- Sécuriser les endroits très fréquentés par les mouvements de jeunesse
- **Défi du vieillissement**
- **Développer l'intergénérationnel (logements, structures, activités, évènement fédérateur)**

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Cycle de vie

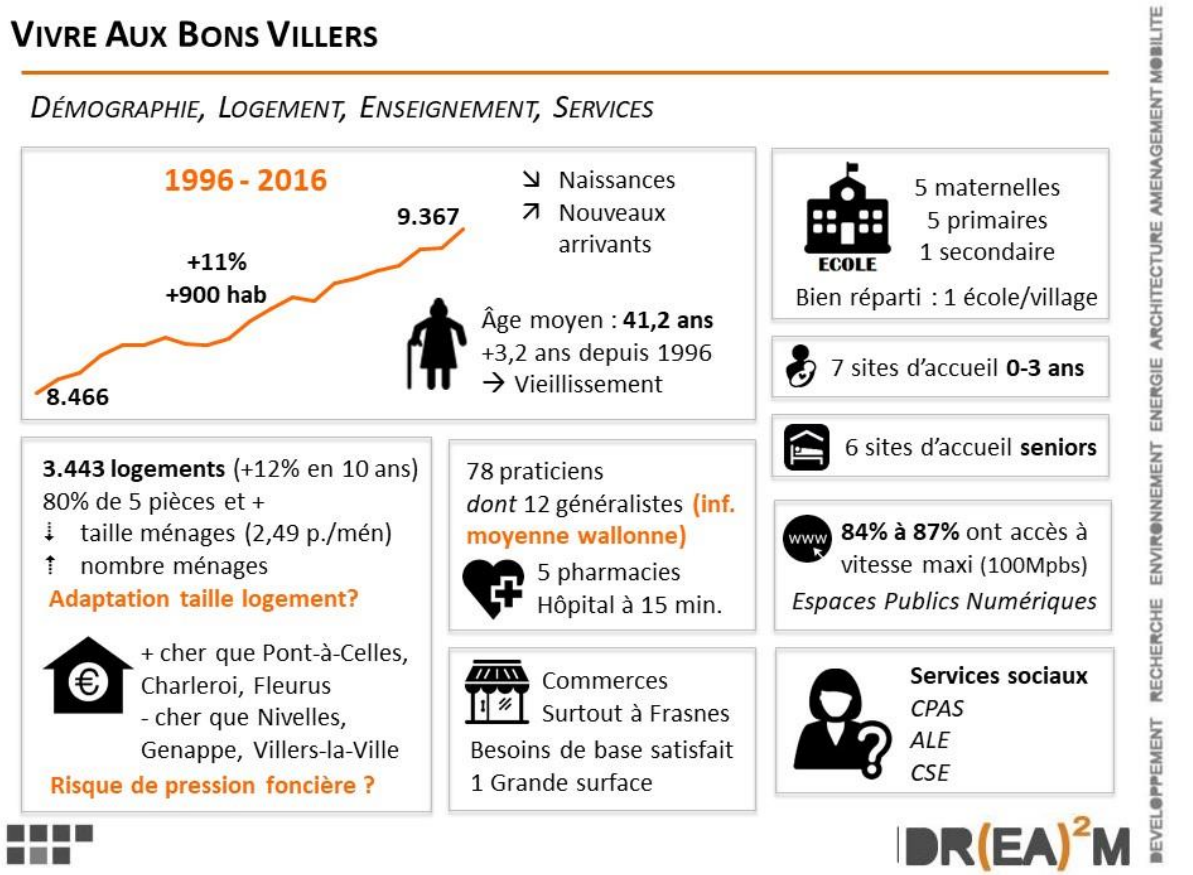
Quels services offrir aux Bons Villersois depuis la crèche jusqu'à la maison de repos ? L'accès au logement et le vieillissement de la population



Les enjeux

1	• Comment faire face au défi du vieillissement de la population (adaptation logements, services, commerces, épiceries ambulante, réseau de veille)?
2	• Comment continuer à attirer les jeunes actifs (territoire dynamique)?
3	• Comment développer l'intergénérationnel (logements, structures, activités, évènement fédérateur)

<u>Brèves présentations</u>



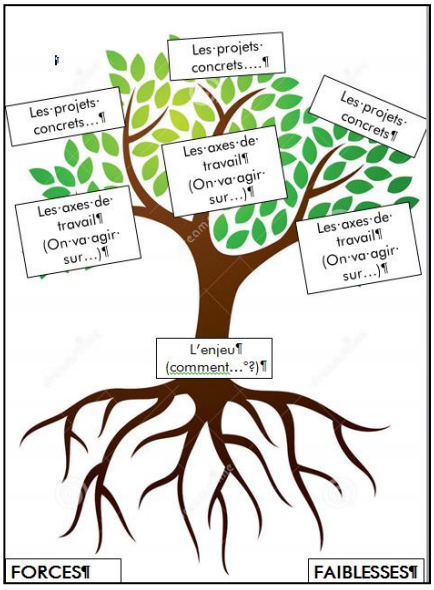
Les projets en cours :

- Dans le cadre du GAL, la Cellule Solidarité Emploi a reçu un financement de la loterie nationale pour l'achat d'une camionnette qui pourra faire la tournée des villages avec des produits locaux.
- Aménagement d'une crèche dans le château de Dobbeleer à Frasnes (transfert de la maison d'accueil de la petite enfance de Wayaux et création de nouvelles places). Cette structure sera plus viable financièrement pour la Commune et offrira davantage de places que la MCAE de Wayaux dont les locaux n'étaient pas adaptés (étage et cuisine partagée avec la maison de village).
- Projet de reconversion d'une partie de la maison de village de Wayaux en maison médicale (dans le local actuel de l'EPN) avec logement pour jeune médecin (à l'étage).
- Projet d'installation de l'Association de Soins Intégrés (maison médicale) dans des locaux plus adaptés à Frasnes (Rue Givron)
- Les logements publics de la cité du Roux (Jardins de Wallonie) seront bientôt démolis et reconstruits.

3. Présentation de la méthode de travail **« L'Arbre à solutions »**

Animation :

Autour de chaque enjeu, un arbre et une table de discussion en sous-groupe, une mise en commun et un débat accompagné d'un éclairage donné par les personnes-ressources invitées.



4. Résultats des réflexions du groupe de travail

1. *Comment faire face au défi du vieillissement de la population (adaptation logements, services, commerces, épiceries ambulantes, réseau de veille…)?*

❖ **Axe de travail : lieux de repos**

- ✓ Projet : aménager des endroits dans les villages où les personnes peuvent s'arrêter (bancs, tables…)
- ✓ Projet : aménager des espaces pour que les personnes plus âgées puissent faire du sport (parcours vita, parcours mobilité douce, fitness)

❖ **Axe de travail : des services à créer**

- ✓ Projet : garde malade à domicile accessible pour tous
- ✓ Projet : marchés dans les villages non desservis par des commerces
- ✓ Projet : dédramatiser internet avec des cours pour « anciens » qui paniquent mais qui souhaitent apprendre
- ✓ Projet : créer des activités pour seniors dans les maisons de village

❖ **Axe de travail : informer et créer un réseau de solidarité**

- ✓ Projet : informer les personnes âgées de ce qui existe via les intervenants (médecins, AS, aides familiales, infirmières etc.)
- ✓ Projet : créer un réseau de solidarité à l'échelle des villages, des quartiers avec des personnes ressources, intergénérationnel
- ✓ Projet : proposer une information récurrente dans le bulletin communal avec les services disponibles
- ✓ Projet : organiser un recensement des personnes isolées

2. *Comment développer l'intergénérationnel (logements, structures, activités, événement fédérateur…?*

❖ **Axe de travail : vie de quartier / de village**

- ✓ Projet : proposer une aide matérielle pour les fêtes de quartier
- ✓ Projet : créer / garder des petites structures locales dans les villages (crèches, logements publics...)
- ✓ Projet : créer des asbl villageoises pour gérer les maisons de villages

❖ **Axe de travail : valoriser les compétences**

- ✓ Projet : développer un système d'échange local en y incluant les plus précarisés
- ✓ Projet : école de devoirs donnée par des personnes âgées

- **Axe de travail : travailler avec les jeunes**
  - ✓ Projet : développer le service citoyen pour les jeunes dans la commune
  - ✓ Projet : intégrer les mouvements de jeunesse dans les actions intergénérationnelles
  - ✓ Projet : formation en informatique / smartphone par le jeunes pour les personnes âgées

- **Axe de travail : créer des lieux intergénérationnels**
  - ✓ Projet : créer une piscine communale
  - ✓ Projet : favoriser les rencontres intergénérationnelles entre les maisons de repos / crèches / écoles maternelles

- **Axe de travail : logement**
  - ✓ Projet : logement kangourou

- **Axe de travail : informer et créer un réseau de solidarité**
  - ✓ Projet : base de données pour mettre en lien les personnes dans le besoin et celles qui peuvent aider (centralisée, par exemple, à la maison médicale qui est un point de contact pour les personnes âgées). Organiser le bénévolat pour que ça se passe dans de bonnes conditions (assurances…)

3. *Comment continuer à attirer les jeunes actifs (territoire dynamique) ?*

- **Axe de travail : lieux de détente / de rencontre**
  - ✓ Projet : créer des espaces communs pour que les jeunes puissent se retrouver
  - ✓ Projet : développer des lieux accueillants pour les familles (zone de parc, jeux pour enfants, accueil temps libre…)
  - ✓ Projet : créer des festivités (apéros after work, bbq de quartier…)

- **Axe de travail : accessibilité du territoire**
  - ✓ Projet : liaison vers la gare de Luttre et parking pour co-voiturage

- **Axe de travail : accueil de l'enfance et de la jeunesse**
  - ✓ Projet : service de puéricultrices mobiles pour garder les enfants malades
  - ✓ Projet : soutenir les associations qui s'occupent des jeunes
  - ✓ Projet : milieux d'accueil avec horaires adaptés à celui des parents qui travaillent
  - ✓ Projet : accroître l'offre extra-scolaire (lieux d'accueil)

- **Axe de travail : communication**

- ✓ Projet : mettre en avant les points forts de la commune (promotion via facebook, créer une vidéo promotionnelle…)
- ✓ Projet : avoir un site internet moderne

❖ **Axe de travail : permettre aux jeunes de rester à LBV**

- ✓ Projet : poursuivre l'octroi de terrains pour jeunes à prix avantageux

Tous les documents se trouvent en ligne sur **www.lbv2030.info**

Pour le secrétariat,

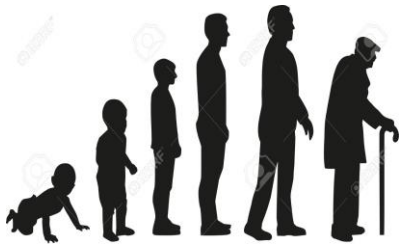
Dimitri Phukan
Fondation Rurale de Wallonie (FRW)

Ensemble, pour des villages vivants

Groupe de travail thématique

#5 Cycle de vie

Quels services offrir aux Bons Villersois depuis la crèche jusqu'à la maison de repos ? L'accès au logement et le vieillissement de la population



Vous avez des idées pour votre commune ? Venez les partager

Commune de Les Bons Villers

Opération de Développement Rural

Au menu de ce soir

- Pourquoi sommes-nous là?
- L'économie locale à LBV
    1. Les enjeux
    2. Des propositions de projets
- Les suites…

Une Opération de Développement Rural pour…

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural



Définir les **priorités d'avenir** pour la commune

Imaginer un **projet global**

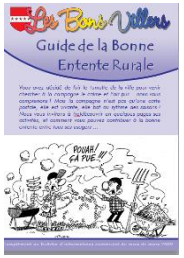


Obtenir des **moyens financiers**



Réaliser des **projets concrets**











Mobiliser la population



La Commission Locale de Développement Rural (**CLDR**)

50 citoyens + 10 élus (Bourgmestre, échevins et conseillers communaux)

La Méthode de travail

Groupes de Travail (GT)

VOUS ÊTES ICI

Les premières idées de projets



Priorités ?

Impacts ?

Contraintes ?

Moyens ?

Quels sont les grands enjeux pour Les Bons Villers demain?

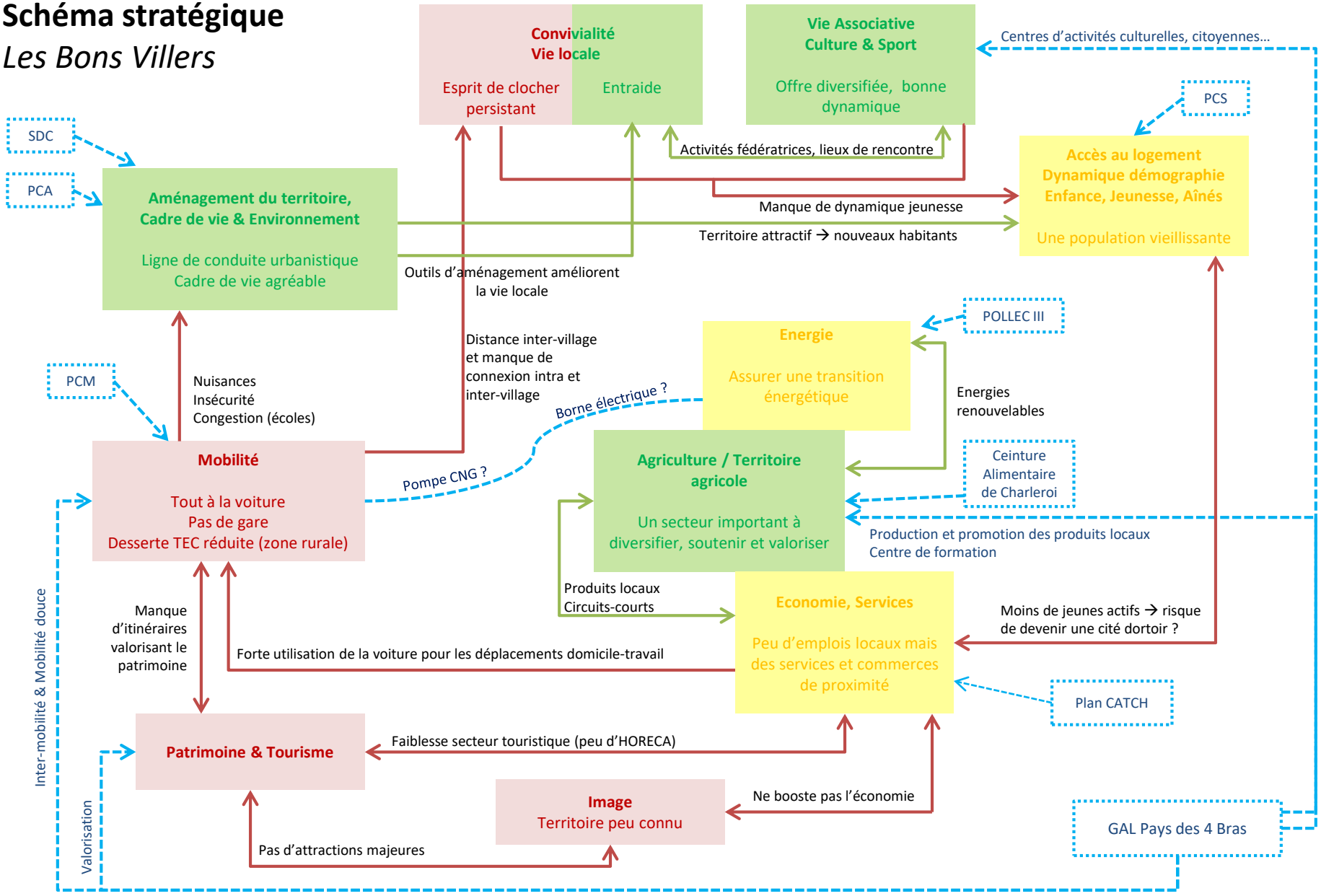


Le diagnostic partagé du territoire

Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Schéma stratégique

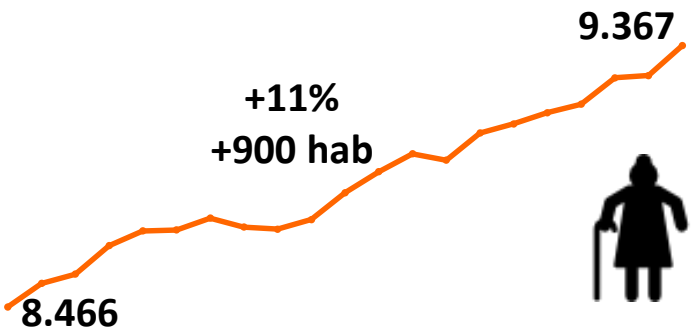
Les Bons Villers



VIVRE AUX BONS VILLERS

DÉMOGRAPHIE, LOGEMENT, ENSEIGNEMENT, SERVICES

1996 - 2016



↘ Naissances
↗ Nouveaux arrivants

Âge moyen : **41,2 ans**
+3,2 ans depuis 1996
→ Vieillissement

5 maternelles
5 primaires
1 secondaire
ECOLE
Bien réparti : 1 école/village

7 sites d'accueil **0-3 ans**

6 sites d'accueil **seniors**

3.443 logements (+12% en 10 ans)
80% de 5 pièces et +
↓ taille ménages (2,49 p./mén)
↑ nombre ménages
Adaptation taille logement?

+ cher que Pont-à-Celles, Charleroi, Fleurus
- cher que Nivelles, Genappe, Villers-la-Ville
Risque de pression foncière ?

78 praticiens
dont 12 généralistes **(inf. moyenne wallonne)**
5 pharmacies
Hôpital à 15 min.

Commerces
Surtout à Frasnes
Besoins de base satisfait
1 Grande surface

84% à 87% ont accès à vitesse maxi (100Mpbs)
Espaces Publics Numériques

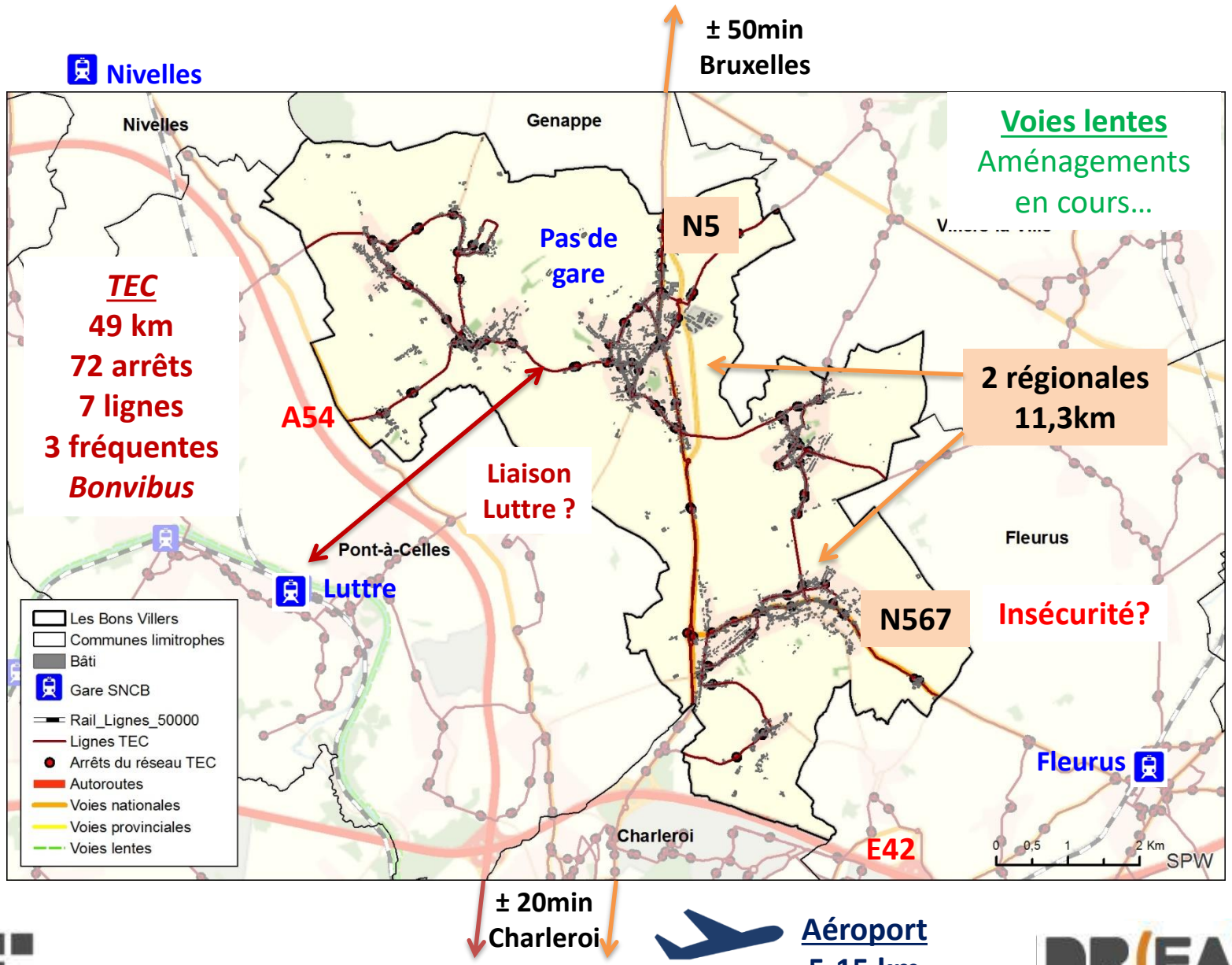
Services sociaux
CPAS
ALE
CSE

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

DR(EA)²M

SE DÉPLACER

RÉSEAUX ROUTIER, BUS, MODES DOUX



DR(EA)²M

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

5 – DÉMOGRAPHIE, LOGEMENT, VIE SOCIALE

SATISFAIRE LES BESOINS DE LA POPULATION & RENFORCER LES LIENS SOCIAUX

Atouts

- Densité faible
- Nouveaux arrivants (territoire attractif)
- Zones de densification prévues aux SDC*
- ZACC* de Rèves et de Frasnes
- Action communale pour l'accès au logement
- Offre diversifiée et croissante en logements publics
- Esprit de village, cohésion sociale, entraide entre comités des fêtes
- Services à la population (sociaux, éducation, mobilité…)
- Lieux de rencontre : ducasses, complexe sportif, Delhaize

Faiblesses

- Vieillissement de la population
- Attentes des jeunes difficiles à cerner
- Prix de l'immobilier trop élevés (pour les jeunes en particulier)
- Manque de logements pour seniors, kangourous, sociaux
- Entretien des cités, conflits de voisinage
- Intégration PMR* (aménagement, accompagnement)
- Intégration des nouveaux habitants
- Esprit de clocher persiste, clivage entre villages
- Manque de commerces ambulants
- Manque d'activités ou lieux fédérateurs (pour les jeunes, à Wayaux)
- Manque de médecins, d'un centre médical
- Pas de système d'échange local (SEL) *
- Guide de bonne entente rurale plus utilisé

Opportunités

- Demande en hausse pour les petits logements
- Projet d'association de santé intégrée

Menaces

- Risque de devenir une cité dortoir

Enjeux

- **Défi du vieillissement (adaptation logements, services, commerces, épiceries ambulante, réseau de veille)**
- **Continuer d'attirer de jeunes actifs (territoire dynamique)**
- Renforcer la cohésion sociale : inter-village, intra-village, intergénérationnelle, activités pour jeunes mamans isolées
- Intégration des nouveaux arrivants dans le cadre rural (participation à la vie locale)

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

6 – ENFANCE, JEUNESSE, AÎNÉS

ETRE ATTENTIF AUX BESOINS DES CITOYENS TOUT AU LONG DE LA VIE

Atouts	Faiblesses
▪ Ecoles (accès, qualité, différents réseaux, tous niveaux) ▪ Développement de l'accueil à la petite enfance ▪ Points de consultation ONE* ▪ Activités extrascolaires et stages pour les plus jeunes ▪ Mouvements de jeunesse ▪ Service jeunesse et maison des jeunes à Mellet ▪ Offre en maisons de repos (MR) et résidences services (RS) ▪ Service d'aide à domicile (Cellule Solidarité Emploi) ▪ Mouvements et activités pour les aînés	▪ Saturation des écoles ▪ Manque de places pour l'accueil à la petite enfance ▪ Manque d'espaces-jeux au sein des villages ▪ Manque d'activités extrascolaires et pour les plus de 13 ans ▪ Pas de mouvements de jeunesses à Frasnes et Wayaux, manque de moyens, de lieux fédérateurs ▪ MR et RS pas accessible à toutes les bourses ▪ Sentiment d'insécurité chez les aînés ▪ Peu d'intergénérationnel
Opportunités	**Menaces**
▪ Développement des MR et RS ▪ Implication des mouvements de jeunesse dans la future maison de village à Villers-Perwin	▪ Survie de l'école de Wayaux ? (population vieillissante) ▪ Déménagement de la MCAE de Wayaux

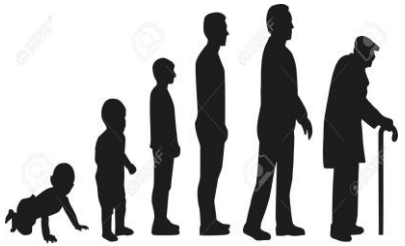
Enjeux

- Développer une dynamique jeunesse (activités, lieux, etc.)
- Sécuriser les endroits très fréquentés par les mouvements de jeunesse
- **Défi du vieillissement**
- **Développer l'intergénérationnel (logements, structures, activités, évènement fédérateur)**

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Cycle de vie

Quels services offrir aux Bons Villersois depuis la crèche jusqu'à la maison de repos ? L'accès au logement et le vieillissement de la population



Les enjeux

1	• Comment faire face au défi du vieillissement de la population (adaptation logements, services, commerces, épiceries ambulante, réseau de veille)?
2	• Comment continuer à attirer les jeunes actifs (territoire dynamique)?
3	• Comment développer l'intergénérationnel (logements, structures, activités, évènement fédérateur)

Les idées de projets



Comment allons-nous travailler ?



Les 3 enjeux par sous-groupes de ~4 personnes

3 x 20 minutes



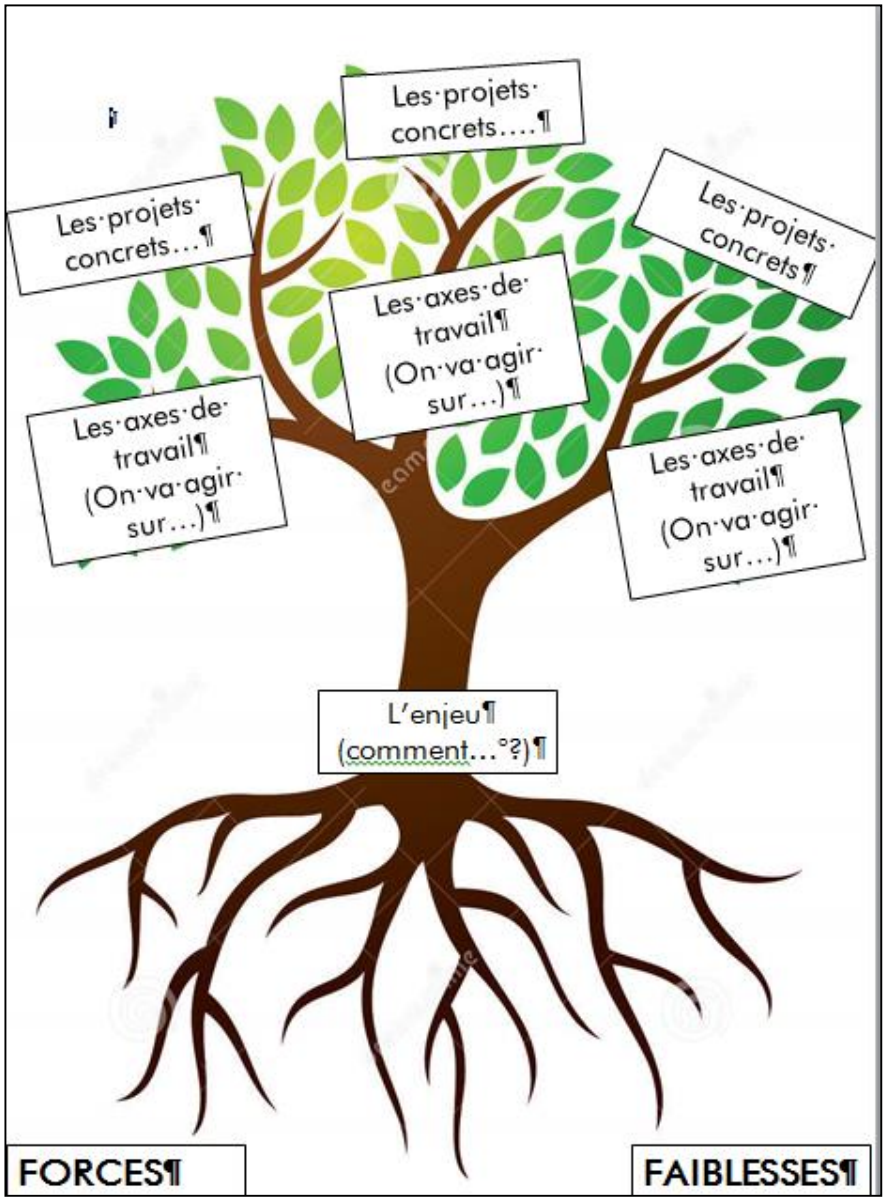
« Apport » des personnes ressources

Mise en commun « express »

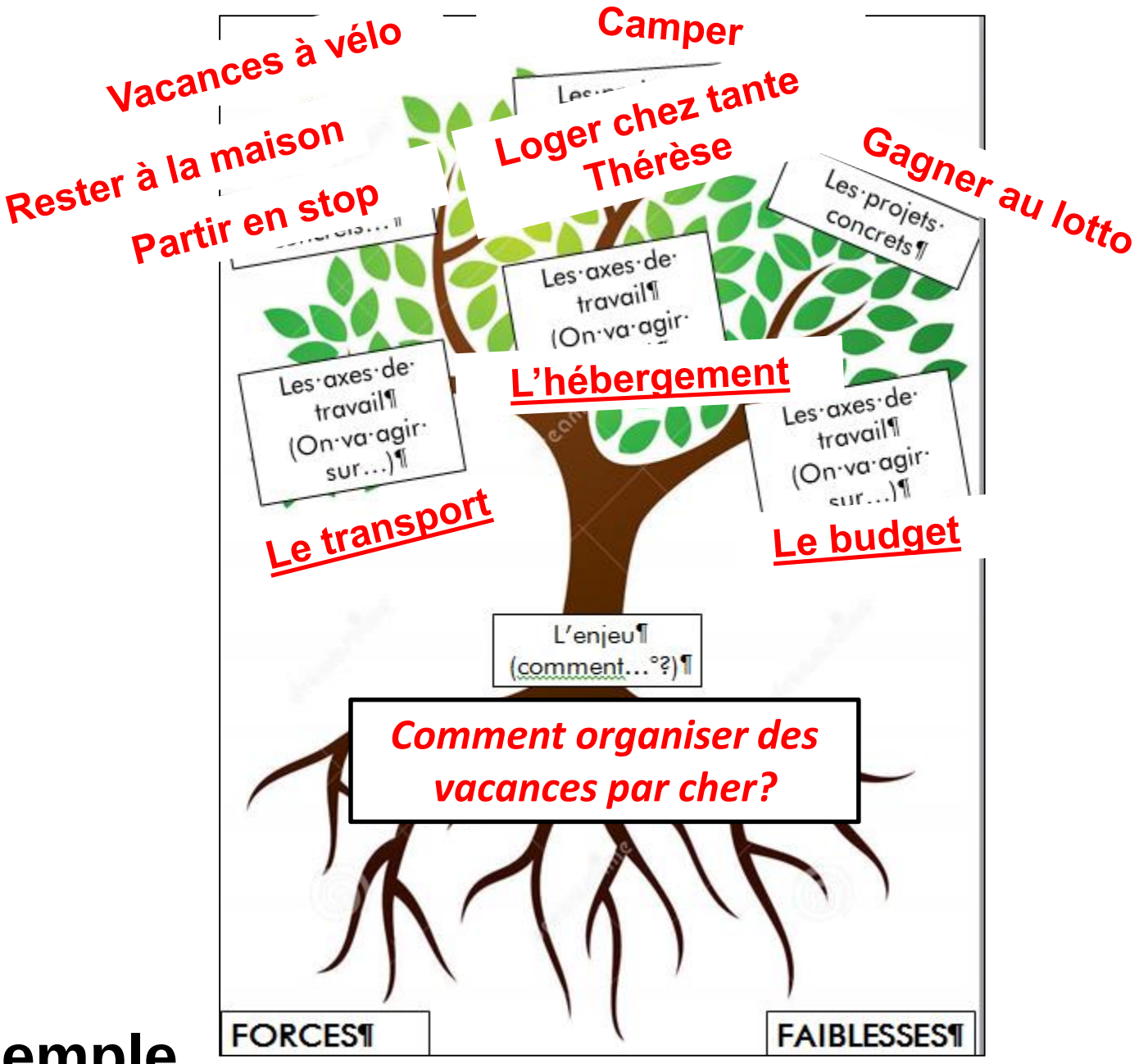


Le travail en sous-groupes

- **Un arbre à solutions par enjeu et par sous-groupe**
- **Passer du tronc aux feuilles**
- **Sources d'inspiration:**
  1. **Diagnostic partagé**
  2. **Liste d'idées issues des consultations**
  3. **Carte de lieux proposés par la CLDR**



Exemple


Vacances à vélo
Camper
Rester à la maison
Loger chez tante Thérèse
Partir en stop
Gagner au lotto
Les projets concrets
Les axes de travail (On va agir sur…)
L'hébergement
Le transport
Le budget
L'enjeu (comment…°?)
Comment organiser des vacances par cher?
FORCES
FAIBLESSES

Consultation villageoises :
Idées de projets 

- Susciter la création d'un Repair café
- Epicerie tournante ou voiture communale pour faire les courses (personnes qui n'ont plus de voitures)
- Susciter la mise en place d'un SEL (Service d'Echange Local) pour échange de services entre citoyens (cela existe déjà à Genappe – projet pour le GAL ?)
- Créer des parrainages pour l'accompagnement des personnes handicapées
- Création d'un espace de rencontres et d'activités intergénérationnelles
- Développer les aides à domicile ou la coordination pour permettre aux personnes âgées de rester chez elles
- Développer des parcours santé
- Informer à propos de la Maison médicale de Frasnes
- Intégrer plus les mouvements de jeunesse
- Créer une halte-garderie (bébé-bus)
- Améliorer les lieux de divertissement pour les plus jeunes (petite enfance)
- Mettre sur pied une école de devoirs, rattrapage, cours de langue à des horaires adaptés
- Réfléchir à l'accompagnement des aînés dans l'aide à domicile
- Création d'activités extra-scolaires le mercredi après-midi
- Création d'une maison de jeunes (lieu de discussion, scoutisme)
- Développer des logements intergénérationnels, des logements modulables, des logements pour familles recomposées
- Autoriser plus de logements plein pied
- Action logement pour les jeunes à étendre à d'autres villages que Frasnes
- Privilégier le logement des jeunes de l'entité et leur donner l'occasion de rester
- Logements sociaux de la cité du Roux à l'abandon (à recycler)

Restez informés www.lbv2030.info

ou via le site internet communal

(Opération de Développement Rural)



Groupe de travail	Thèmes
1/ Lieux de rencontre **8 novembre** 	Vie associative/ Culture & Sport Convivialité / Vie locale
2/ Mobilité douce **21 novembre** 	Déplacements lents *<u>Remarque</u> : la mobilité générale sera abordée avec le PCM (2018)*
3/ Patrimoine local **5 décembre** 	Patrimoine matériel (historique, religieux…) et immatériel Tourisme
4/ Economie locale **23 janvier** 	Economie circulaire, services et commerces de proximité Agriculture / Territoire agricole + alimentation *<u>Remarque</u> : l'énergie sera abordée avec Pollec III (2018)*
5/ Cycle de vie **8 février** 	Santé, service à la personne Accès au logement Vieillissement de la population
6/ Cadre de vie **21 février** 	Environnement & biodiversité Propreté

➲**Image du territoire** = thème transversal





Merci pour votre attention!

Ensemble, pour des villages vivants

Groupe de travail Cycle de vie

Le 8/02/2018 – participants

Présents :
Anne Mathelart
Anne-Laure Desmit
Bernadette Van Doorslaer
Brigitte Lacroix
Céline Dewez
Emmanuel Wart
Henri Megali
Hubert Van De Werve
Jocelyne Evrard
Maité Plumat
Marie Jandrain
Martine Rochette
Mehdi Thath Ouazzani
Roger Charles
Valentia Solmon

Excusés :
Françoise Lambert
José Stevenne
Joseph Linet

Groupe de travail Cadre de vie

Le 21/02/2018 – procès-verbal de la séance

Annexes : le powerpoint d'animation, la liste des idées émises en consultation, la liste des présences.

Présents :
Pour la CLDR : 15 personnes et hors CLDR : 3 personnes (liste jointe en annexe)
Pour l'Administration communale : Delphine Deblaer (agent relais communal)
Personnes-ressources : Bernard Blareau (SPW-Division Nature et Forêt), Jean-Paul Poulain (Cellule communale Propreté et Espaces verts), Ingrid Lavendy (Service communal Environnement), Alexandre Piérard (Bureau Urbanisme Drea²m)
Pour la Fondation Rurale de Wallonie (Organisme d'accompagnement): Martine Gilles

Excusés :
Pour la CLDR : le Bourgmestre + 6 personnes (liste jointe en annexe)
Personnes-ressources : Jérémie Benoît (Contrat Rivière Sambre)

Ordre du jour :

Réfléchir à des axes de travail et des idées de projets pour répondre aux enjeux identifiés par le diagnostic partagé sur le thème du Cadre de vie :

- ***Le cadre de vie agricole et la préservation de l'environnement***
- ***L'urbanisation et le caractère rural***
- ***Le développement de la biodiversité des espèces et des paysages***
- ***La propreté des espaces publics***
- ***La transition énergétique***

---

1. Introduction

Rappel des grands principes d'une opération de développement rural (ODR), du processus d'élaboration d'un Programme Communal de Développement Rural (PCDR), de la composition de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR). (*Voir le ppt d'animation en annexe).*

2. Présentation du diagnostic et des enjeux du territoire pour le Cadre de vie
(*Voir le ppt d'animation en annexe).*

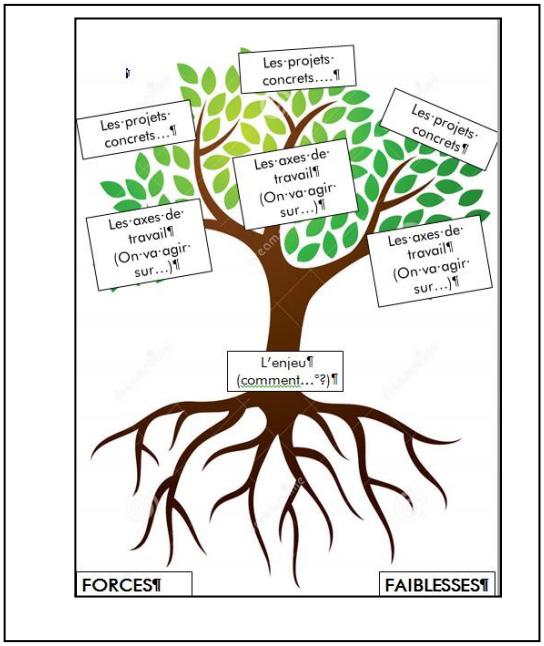
Cadre de vie - *Les enjeux*

1	**L'activité agricole et l'environnement** *Comment réduire les risques de pollution, d'inondation ?* *Comment concilier fonctions agricoles et résidentielles du territoire ?*
2	**La diversité biologique et paysagère** *Comment augmenter la diversité des espèces animales et végétales ?* *Comment intégrer la nature dans la gestion des espaces verts et des cimetières ?*
3	**L'urbanisation et le caractère rural** *Comment maintenir une structure villageoise (harmonieuse dans le développement de son habitat, avec des places de village, sans grignotage de l'espace rural) ?*
4	**La propreté publique** *Comment améliorer la gestion des déchets?* *Comment conscientiser, éduquer ?*
5	**La transition énergétique** *Comment réduire les émissions de CO2, comment produire des énergies renouvelables, comment améliorer les économies d'énergie ?*

3. Présentation de la méthode de travail **« L'Arbre à solutions »**

Animation :

Autour de chaque enjeu, un arbre et une table de discussion en sous-groupe, une mise en commun et un débat accompagné d'un éclairage donné par les personnes-ressources invitées.



4. **Résultats des réflexions du groupe de travail Cadre de vie**

1. *Comment améliorer la propreté publique et la gestion des déchets ?*

- **Axe de travail : éducation-sensibilisation continue**
  - ✓ Projet : promouvoir le grand nettoyage de printemps, y associer les enfants, l'intégrer à l'accueil des nouveaux habitants, remercier les participants
  - ✓ Projet : communiquer dans le bulletin communal et sur le site internet communal (notamment sur les efforts faits pour entretenir la propreté des villages, le nombre de m³ de déchets ramassés,…), communiquer sur les obligations citoyennes (ex : filets obligatoires sur les remorques, tri des déchets)
  - ✓ Projet : créer un groupe de volontaires qui se promènent souvent dans la commune et qui relaient à la Commune les anomalies constatées
  - ✓ Projet : organiser une campagne d'affichage permanent pour sensibiliser au bon comportement par rapport aux déchets (aux abords d'école, aux entrées de village) (panneaux fixes bien visibles, humoristiques !) (écrans LED mobiles).
  - ✓ Projet : mettre à disposition des distributeurs de sachets pour les déjections canines (à approvisionner régulièrement)
  - ✓ Projet : organiser des balades qui sensibilisent
  - ✓ Projet : revoir l'accès au parc à conteneurs (fréquence des visites)

2. *Comment réduire les émissions de CO2 ? comment développer les énergies renouvelables? comment soutenir les initiatives privées ? comment améliorer les économies d'énergie ?*

- **Axe de travail : les sources d'énergie**
  - ✓ Projet : développer le partenariat public-privé avec les habitants de la commune (ex. éolien) (le public reçoit le bénéfice de l'électricité et le privé dispose des certificats verts)
  - ✓ Projet : suivre l'évolution des panneaux photovoltaïques (adaptation des compteurs, technologie de stockage, …)
  - ✓ Projet : créer un quartier pilote autonome en énergie avec un réseau local (éolien, solaire)
  - ✓ Projet : continuer l'équipement en réseau gaz (suite à des contacts de voisinage, organiser des rencontres avec Ores dans des quartiers non desservis)
  - ✓ Projet : devenir une commune pilote pour les éoliennes axiales chez les particuliers
  - ✓ Projet : étudier les possibilités de la culture du miscanthus comme source d'alimentation biomasse dans l'énergie renouvelable

- ✓ **<u>Projet en cours :</u>** création d'une unité de biométhanisation (procédure du permis d'urbanisme et d'environnement lancée) à Frasnes
- ✓ <u>Projet</u> : utiliser la production d'énergie renouvelable pour chauffer une piscine communautaire

❖ **Axe de travail : les économies d'énergie**

- ✓ <u>Projet</u> : informer les citoyens sur l'isolation des logements (chantiers participatifs)
- ✓ <u>Projet</u> : organiser des échanges d'expérience de ménages ayant fait le pas d'innovation en terme d'économie d'énergie

3. *<u>Comment augmenter la diversité des espèces biologiques, la diversité des paysages ? Comment intégrer la nature dans les espaces verts et les cimetières ?</u>*

✓ **Axe de travail : la promotion et la sensibilisation de la biodiversité**

- ✓ <u>Projet</u> : aménager et ouvrir au public le parc du château De Dobbeleer
- ✓ <u>Projet</u> : faire des ateliers, des conférences de sensibilisation à la biodiversité, au paysage- avoir une cellule de conseils pour les particuliers (avec des personnes ressources) – octroyer des primes biodiversité
- ✓ <u>Projet</u> : distribuer des arbres, arbustes, plantes
- ✓ <u>Projet</u> : planter sur des espaces libres, des terrains publics – prévoir des plantations diversifiées pour attirer des espèces différentes d'oiseaux
- ✓ <u>Projet</u> : prévoir une nouvelle plantation par ménage lors d'un permis d'urbanisme
- ✓ <u>Projet</u> : publier un dépliant (tryptique) pour des conseils au jardin (plantations, compostage, biodiversité)
- ✓ <u>Projet</u> : valoriser (voire rouvrir) des chemins et sentiers qui font découvrir la nature
- ✓ <u>Projet</u> : valoriser la zone naturelle entre Rèves et Frasnes par un boisement d'essences différentes du peuplier et par la création d'une mare
- ✓ <u>Projet</u> : former le personnel à la taille et à l'entretien des arbres

4. *<u>Comment concilier fonctions agricoles et résidentielles ? Comment réduire les risques de pollution, d'inondation ?</u>*

- ✓ <u>Projet</u> : développer la culture du miscanthus en bordure de champs (lutte contre les inondations, refuge pour la faune, production de biomasse combustible)
- ✓ <u>Projet</u> : sensibiliser les agriculteurs au MAEC (méthodes agro environnementales et climatiques), notamment en bordures de champs (des haies)

  (Le programme agro-environnemental consiste à mettre en place des pratiques (ou « méthodes ») favorables à la protection de l'environnement (préservation de la biodiversité, de l'eau, du sol, du climat), à la conservation

du patrimoine (animal ou végétal) et au maintien des paysages en zone agricole.)

- ✓ Projet : curer régulièrement les fossés des champs

5. *Comment préserver la ruralité avec le développement urbanistique ? Comment maintenir une structure villageoise (harmonie de l'habitat, centre villageois)?*

   - ✓ Projet : créer des évènements fédérateurs dans les maisons de village
   - ✓ Projet : gérer le stationnement pour les nouveaux lotissements/nouvelles maisons
   - ✓ Projet : sensibiliser les habitants aux contraintes de la vie agricole
   - ✓ Projet : rendre les centres de village attractif pour encourager l'arrivée de nouveaux habitants
   - ✓ Projet : préserver les terres agricoles
   - ✓ Projet : développer une homogénéité des espaces publics (qualité/harmonie)
   - ✓ Projet : continuer les aménagements de trottoirs rue Albert 1er, rue de Bruxelles, rue du Berger
   - ✓ Projet : intégrer l'école à la dynamique du village, valoriser l'infrastructure de l'école à travers des collaborations école/habitants
   - ✓ Projet : développer l'offre du Bonvibus pour le transport scolaire à Rèves (cf engorgement de voitures)
   - ✓ Projet : adapter les logements des personnes âgées pour les maintenir au village
   - ✓ Projet : acquérir ou restaurer des habitations délaissées à la cité du Champ du Roux
   - ✓ Projet : développer des projets innovants en matière de logement : kangourou, habitat groupé, chalets en bois
   - ✓ Projet : aménager des appartements avec des espaces extérieurs de qualité
   - ✓ Projet : permettre la division de logements ou de terrains pour accueillir de nouveaux ménages
   - ✓ Projet : densifier l'habitat (revoir le Schéma de développement communal)

Tous les documents se trouvent en ligne sur **www.lbv2030.info**

Pour le secrétariat,

Martine Gilles
Fondation Rurale de Wallonie (FRW)

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural

DR(EA)²M

Ensemble, pour des villages vivants

FRW

3è Opération de Développement Rural

Groupe de travail thématique #6

Cadre de vie



Le cadre de vie agricole de la commune
L'urbanisation
La préservation de l'environnement
Le développement de la biodiversité
La propreté des espaces publics
La transition énergétique

Une Opération de Développement Rural pour…

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural



Définir les **priorités d'avenir** pour la commune

Imaginer un **projet global**

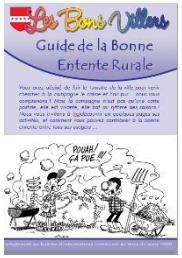


Obtenir des **moyens financiers**



Réaliser des **projets concrets**











Mobiliser la population



La Commission Locale de Développement Rural (**CLDR**)

50 citoyens + 10 élus (bourgmestre, échevins et conseillers communaux)

La Méthode de travail

Groupes de Travail (GT)

VOUS ÊTES ICI

Les premières idées de projets



Priorités ?

Impacts ?

Contraintes ?

Moyens ?

Quels sont les grands enjeux pour Les Bons Villers demain?

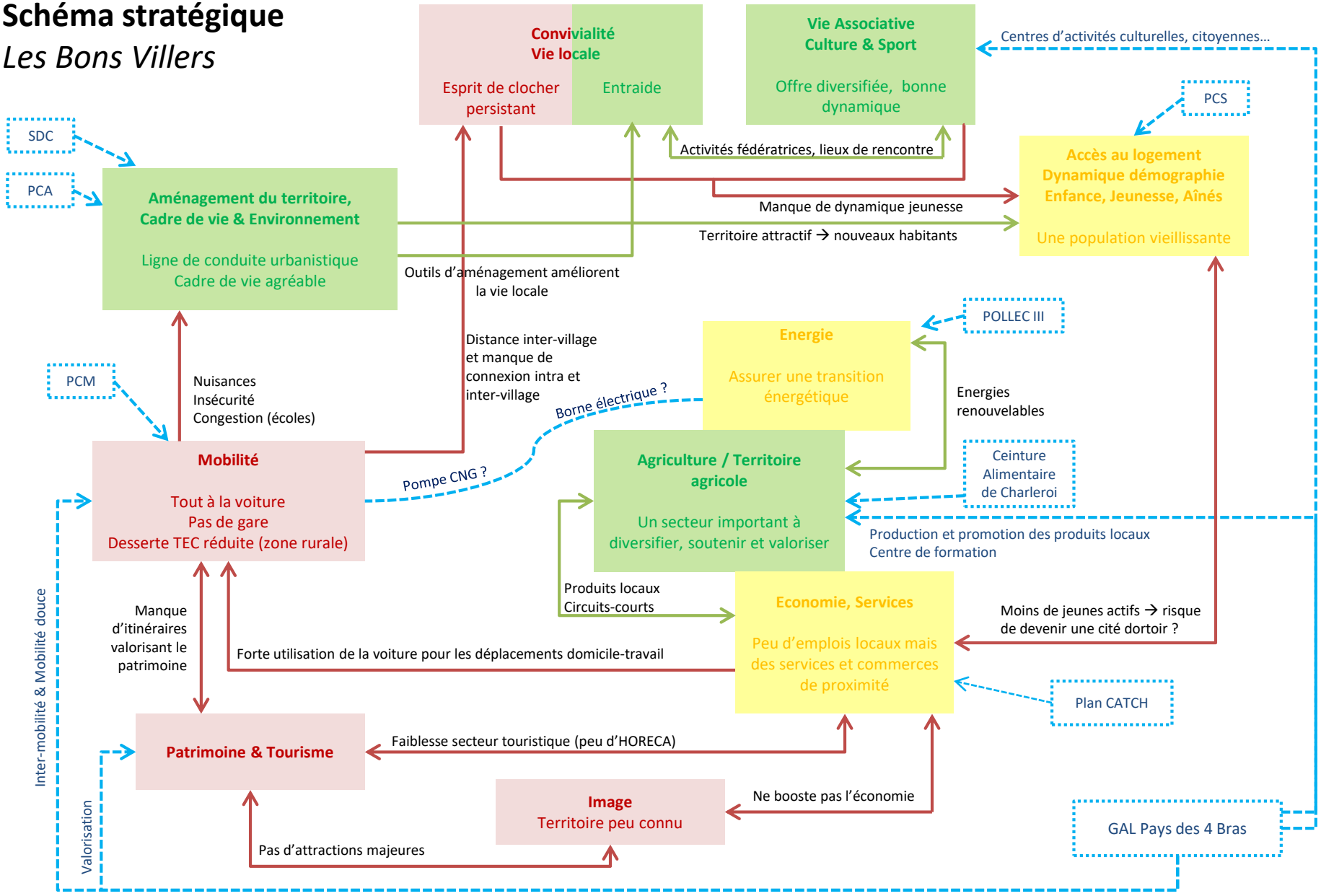


Le diagnostic partagé du territoire

Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Schéma stratégique

Les Bons Villers



Cadre de vie - *Les enjeux*

1	**L'activité agricole et l'environnement** ***Comment réduire les risques de pollution, d'inondation ?*** ***Comment concilier fonctions agricoles et résidentielles du territoire ?***
2	**La diversité biologique et paysagère** ***Comment augmenter la diversité des espèces animales et végétales ?*** ***Comment intégrer la nature dans la gestion des espaces verts et des cimetières ?***
3	**L'urbanisation et le caractère rural** ***Comment maintenir une structure villageoise (harmonieuse dans le développement de son habitat, avec des places de village, sans grignotage de l'espace rural) ?***
4	**La propreté publique** ***Comment améliorer la gestion des déchets?*** ***Comment conscientiser, éduquer ?***
5	**La transition énergétique** ***Comment réduire les émissions de CO2, comment produire des énergies renouvelables, comment améliorer les économies d'énergie ?***

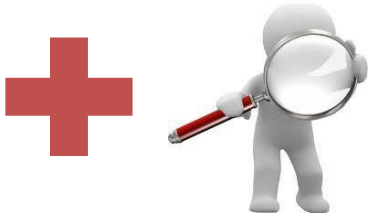
Les idées de projets



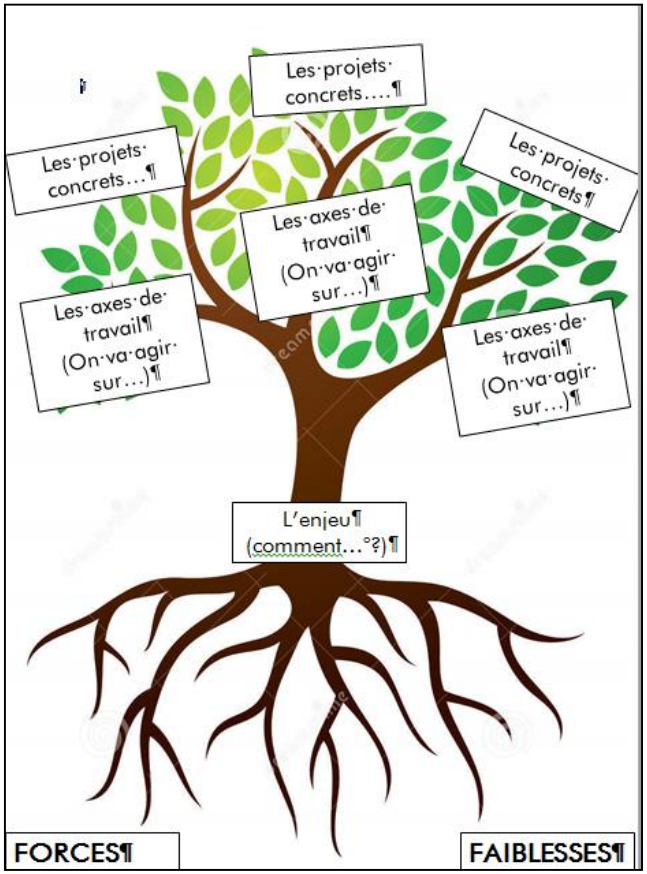
Comment allons-nous travailler ?



Tables par enjeu (Arbres à solutions)



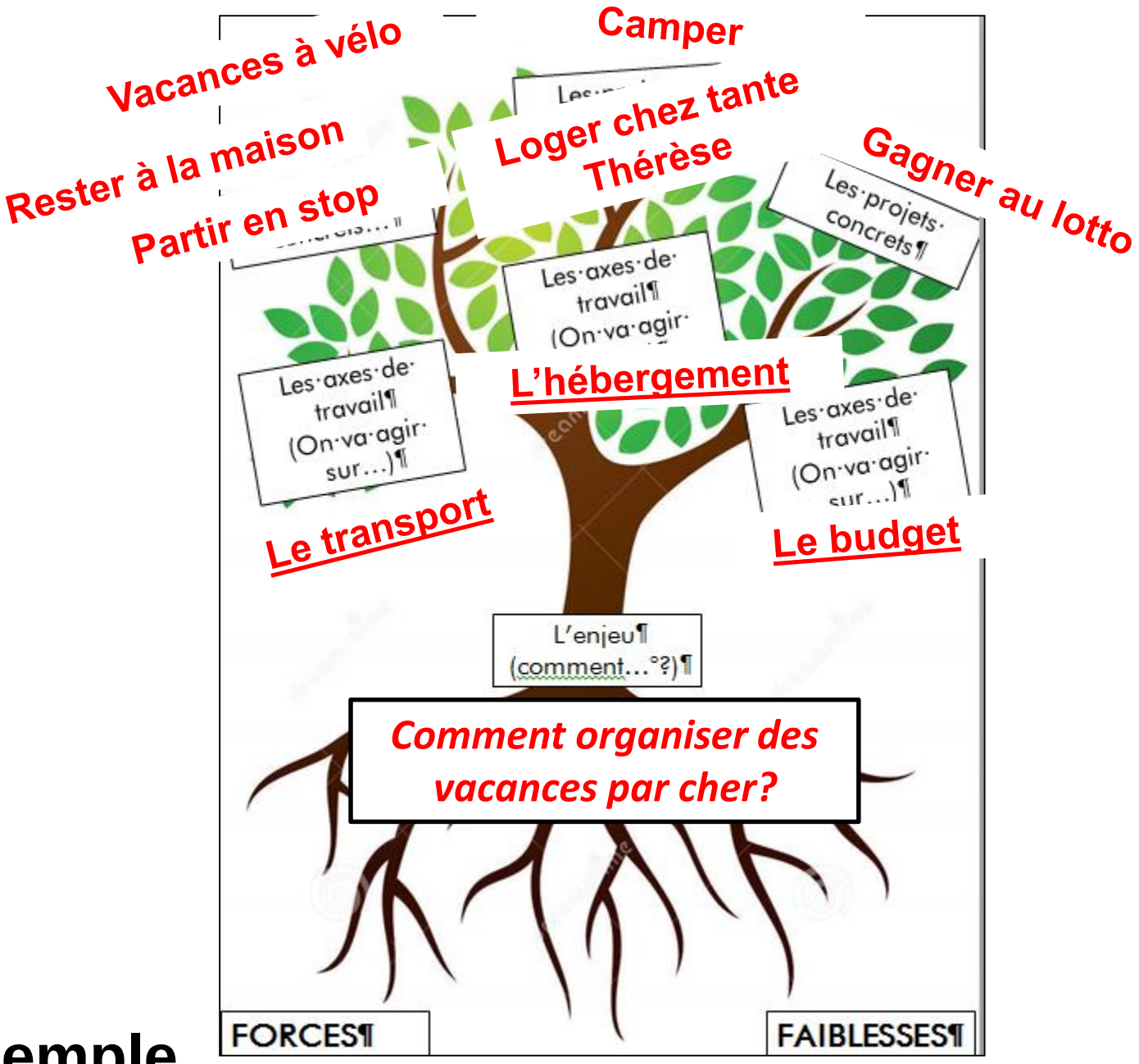
« Apport » des personnes ressources



Sources d'inspiration:

1. **Diagnostic partagé**
2. **Liste d'idées issues des consultations**

Exemple


Vacances à vélo
Camper
Rester à la maison
Loger chez tante Thérèse
Partir en stop
Gagner au lotto
Les projets concrets
Les axes de travail (On va agir sur…)
L'hébergement
Le transport
Le budget
L'enjeu (comment…°?)
Comment organiser des vacances par cher?
FORCES
FAIBLESSES

Restez informés www.lbv2030.info

ou via le site internet communal

(Opération de Développement Rural)





Merci pour votre attention!

Ensemble, pour des villages vivants

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural

FRW

Idées de projets dites lors des séances de consultation

GT Cadre de vie

1. Avoir des normes urbanistiques strictes
2. La Chapelle : aménager un parc, espace vert pour le public
3. Château De Dobbeleer : ouvrir le parc, espace vert pour le public
4. Valoriser la réserve naturelle entre Frasnes et Rèves
5. Mettre des fleurs, Village fleuri
6. Préserver les zones agricoles
7. Curer régulièrement les fossés des champs
8. Créer une zone tampon sans produits chimiques aux abords des habitations
9. Aménagements pour la biodiversité (maisons pour insectes, pollinisation,…)
10. Créer des liaisons biodiversité (haies, arbres, jardins,…)
11. Planter des haies et des arbres, entretenir et sensibiliser (petit guide de recommandations)
12. Introduire des niveaux de strates végétales (haies, arbres)
13. Gestion différenciée des bords de routes
14. Proposer des SIE, surfaces à intérêt biologique. Replanter le long des rivières, y interdire les pulvérisations. Promouvoir les autres MAEC (peu utilisées).
15. Valoriser les déchets organiques (branches, tontes de pelouses etc.) en production énergétique.
16. Installer des panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments agricoles.
17. Explorer le potentiel de la géothermie pour les habitations privées et les fermes.
18. Revoir la politique d'accès (fréquence !) aux parcs à conteneurs
19. Trouver une solution pour sensibiliser les habitants et les extérieurs à garder les chemins propres (détritus) ex. amendes, remorque avec avis, filets, poubelles
20. Avoir un point de collecte pour les vieux vêtements, vieux meubles (point Poste, maison de village)
21. Mobiliser les citoyens au nettoyage de printemps (une fois par an)
22. Refaire l'opération poules pour les déchets
23. Communiquer sur la gestion des déchets (poids des poubelles, tri,…)
24. Nettoyer les trottoirs (+ rigoles), les pistes cyclables
25. Prévoir une signalétique pour le respect de la propreté.
26. Informer de la nocivité des tontes de pelouse pour les bovins.
27. Créer des petits quartiers sans herbicide.
28. Faire de LBV un territoire d'excellence zéro pesticide

Opération de Développement Rural - Commune de Les Bons Villers - Groupe de travail du 23/01/18 - Economie locale

	NOM, PRENOM	SIGNATURE	Adresse postale (pour participants HORS CLDR)	Email (pour participants HORS CLDR)	Association, organisme, commission, société, profession (le cas échéant) (pour participants HORS CLDR)
	ALLART Jean-Jacques				
CLDR	BRETON Jérôme				
CLDR	BUSSCHOTS Colette	Excusée			
CLDR	COLOMBANA Jessy	Excusée			
CLDR	DE WANDELER Florent				
CLDR	DESSOY Marc				
CLDR	JANDRAIN Marie	Excusée			
CLDR	LERUTH Sylvie				
CLDR	LINET Joseph	Excusé			
CLDR	MATHIEU Guy				
CLDR	MEGALI Henri				
CLDR	MERTENS Bernard	Excusé			

	NOM, PRENOM	SIGNATURE	Adresse postale (pour participants HORS CLDR)	Email (pour participants HORS CLDR)	Association, organisme, commission, société, profession (le cas échéant) (pour participants HORS CLDR)
Ecoconseillère	LAVENDY Ingrid				
Mas Cldr	ISABELLE PIERRE				
CLDR	MATHELART ANNE				
CLDR	LORIAU Cécile				
Centre Rivière Semois	JERÉMIE BENOIT	Excusé			

	NOM, PRENOM	SIGNATURE	Adresse postale (pour participants HORS CLDR)	Email (pour participants HORS CLDR)	Association, organisme, commission, société, profession (le cas échéant) (pour participants HORS CLDR)
CLDR	MEUWIS Jean-Pierre				
CLDR	POLISENA Olympia				
CLDR	ROBERT Stéphane				
CLDR	ROCHETTE Martine				
CLDR	SEPTEMBER Raphaël				
CLDR	VAN MECHELEN Marcelle				
CLDR	VERSET Pierre-Yves	Excusé.			
CLDR	WALRAVENS Denis				
HNR CLDR	SERONT Alain → VANDERSPEETEN Anne Hélène				
10ns CLDR	PATTE Philippe				
DNF	BLAREAU Bernard				
Mandataire	POULAIN Jean-Paul				
Direction	PIERARD Alexandre				

PCDR Les Bons Villers

PARTIE B – Participation de la population

Annexe B.17

Synthèse des GT Lieux de rencontre-Mobilité douce-Patrimoine local

Les Bons Villers

Commune de Les Bons Villers

Opération de Développement Rural

Programme Communal de Développement Rural

Synthèse GT et ébauche de stratégie – 17/01/2018





Groupes de travail

Groupe de travail	Thèmes à aborder (non exhaustif)	
1/ Lieux de rencontre 	Vie associative/ Culture & sport Convivialité / Vie locale	8/11/18
2/ Mobilité douce 	Déplacements lents *Remarque : la mobilité générale sera abordée avec le PCM (2018)*	21/11/18
3/ Patrimoine local 	Patrimoine matériel (historique, religieux…) et immatériel Tourisme	5/12/18
4/ Economie locale 	Economie circulaire, services et commerces de proximité Agriculture / Territoire agricole + alimentation *Remarque : l'énergie sera abordée avec Pollec III (2018)*	23/01/18
5/ Ligne de vie 	Santé, service à la personne Accès au logement Vieillissement de la population	8/02/18
6/ Cadre de vie 	Environnement & biodiversité Propreté	21/02/18

➲**Image du territoire** = thème transversal

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Présentation

Mobilité douce

1. Résultats des réflexions par groupe de travail
2. Liste des idées supplémentaires issues des consultations
3. Synthèse des réflexions et des idées

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

GT 1 – Lieux de rencontre et vie associative

Dynamiser le potentiel culturel local

Structure porteuse pour l'organisation d'activités culturelles

- Pôle culturel / lieu central
- Organiser des sorties culturelles avec Eden / centre culturel Charleroi

Coordonner les associations, synergie entre les activités

Mutualisation des énergies

- Coordinateur et plateforme avec responsables par secteur, une personne ressource à la commune

Communication sur les activités

- Cadastrer les activités par village, identifier forces vives
- Application « LBV »

Groupe d'action communication association

Dynamiser Wayaux

Lieu de rencontre

- Maintenir un lieu d'accueil a la petite enfance
- Espace pour jeunes mamans avec enfants (papote café)

Mobilisation citoyenne

- Recréer un comité de fête

Créer un lien, une dynamique entre lieux clés de Frasnes

Réseau mobilité douce asphaltée

Groupe d'action passeurs de mémoire

Renforcer cohésion sociale et participation locale

Transmission des savoirs

- Formation « entretien maison » personne seule
- Passeurs d'histoire, capsules vidéos

Activités attractives qui font sortir

- Lecture de contes, rencontre bébés, fête des voisins….
- Réseau de points nœuds à vélo
- Rallyes parcours thématiques
- Boucles de randos avec histoires locales

Communication

- Guide produits locaux, artisans, artistes
- Rediffuser guide de bonne entente

Lieux de rencontre

- Activités pour une mixité de fonctions et personnes

Développer dynamique jeunesse

Panel d'activités

- Jeu parcourant villages et sites d'intérêt
- Apéros villageois (pdts locaux et marchés)

Lieux de rassemblement

- Redynamiser maison des jeunes (Mellet) pour des activités récurrentes
- Plaines de jeux proches des centres de village

Communication des activités diverses

- Retravailler le site internet en partenariat avec bénévolat citoyen
- Multiplier les canaux

GT 1 – Lieux de rencontre et vie associative

Idées issues des consultations

Dynamiser le potentiel culturel local

- Eglise de Frasnes aménagée en un lieu polyvalent
- Ouverture parc du château de Dobbeleer
- Bonne acoustique à Agricoeur
- Partenariat avec golf de La Bruyère pour journée golf pour les écoles
- Soutien logistique au musée Rodava
- Augmenter l'offre bibliothèque (partenariat autre bibliothèque)
- Terrain supplémentaire et buvette club de tennis
- Créer une maison de jeunes
- Parcours-santé
- Festival des arts de rue
- Repair café
- Lieu partagé à Villers-Perwin

Coordonner les associations, synergie entre les activités

- Mise en commun agenda des activités pour toute l'entité
- Revoir le site internet communal (culture, sport,…) avec calendrier des activités et évènements
- Créer une charte associative

Dynamiser Wayaux

- Créer un espace ludique de rencontre (Agora)
- Rétablir une animation annuelle (fête…)
- Aménager la maison de village pour mouvement de jeunesse, musique psychomotricité
- Activités durant les vacances scolaires (permettre aux enfants de Wayaux de se connaître)

Créer un lien, une dynamique entre lieux clés de Frasnes

Renforcer cohésion sociale et participation locale

- SEL pour échange de services entre citoyens
- Journée annuelle pour les nouveaux arrivants
- Jeux intervillages
- Evénement citoyens /agriculteurs
- Programmation de spectacles du plus jeune au plus âgé
- Lieu intergénérationnel : mixité de fonctions, mixité de personnes

Développer dynamique jeunesse

Lieux de rencontre et vie associative

Etre une commune dynamique en réseau, terreau du lien social

Lieux de rencontre

A valoriser
Lieux remarquables
Parc de Dobbeleer

A redynamiser
Wayaux
Maison des jeunes

A créer
Repair café
Parcours-santé

A connecter
Points nœuds vélos
Rallyes thématiques

Comment?
- Développer des activités
- Lieu intergénérationnel (mix de fonctions)
- Liaison douce

Lieux pour la jeunesse

Communiquer Informer

Cadastrer
les activités

Identifier
les forces vives

Multiplier
les canaux
(Jeunesse)

Moderniser
Site & app
(Jeunesse)

Diffuser
guide pdts locaux, guide bonne entente

Groupe d'action

Gérer

Lieu central
(Structure porteuse)

Coordinateur

Plateforme citoyenne

Soutien logistique
au musée Rodava

Partenariat
Offre bibliothèque
Journée golf école

Charte associative

Développer activités

Jeunesse
Jeu parcours
Apéros

Attractives
Lecture de contes
Randos histoires locales

Passeurs de mémoire

Evènements
Fête des voisins
Festival art de rue

Groupe d'action

Cohésion

Citoyens /agriculteurs
Evénement
Guide de bonne entente

SEL
Service d'échange local

Personnes isolées
Formation pour l'entretien d'une maison

Nouveaux arrivants
Journée annuelle

Activités qui rassemblent
(intergénérationnel)
Jeux inter-villages
Apéros
Fête des voisins

GT 2 – Patrimoine local et tourisme

Valoriser les monuments classés et le patrimoine bâti

Mise en commun et communication

- Recenser le petit patrimoine populaire sur l'ensemble de l'entité
- Mettre en route un groupe de « passeurs de mémoire » pour faire connaître le petit patrimoine, les sentiers, les arbres, monuments

Groupe d'action passeurs de mémoire

Assurer un avenir, une reconversion partielle des églises (Frasnes & V-P)

- Présentation reconversion église (Wayaux et autres) et état églises de Frasnes et de V-P

Identité patrimoniale

- Établir le bilan sanitaire des églises
- Inventorier le taux et type d'occupation
- Étudier la reconversion polyvalente de l'église de Frasnes
- Réflexion d'ensemble sur le périmètre autour de l'église de Frasnes

Réflexion sur les bâtiments communaux

Plan d'actions pour l'énergie durable et le climat

- Recensement et cadastre énergétique des bâtiments publics
- Inventorier le patrimoine communal, identifier ce qui n'est pas indispensable de conserver

Créer une dynamique, un lien entre les lieux clés de Frasnes

Itinéraires lents sécurisés

- Créer une liaison lente entre la chambre échevinale et l'église

Assurer la transition Pays de Geminiacum / Pays des 4 Bras pour le développement touristique

Accueil touristique et de loisirs

- Créer un hébergement pour les grands groupes
- Aménager un lieu de stationnement pour mobil-homes/camping-cars
- Créer un lieu des hébergements insolites (cabanes, yourtes)
- Développer un produit d'accueil classes vertes, pélerins

Sentiers avec GAL Pays des 4 Bras et *sentiers.be*

- Refaire des cartes de promenades et intégrer les points nœuds
- Installer des QR code le long des balades
- Valoriser la chaussée romaine

GT 2 – Patrimoine local et tourisme

Idées issues des consultations

Valoriser les monuments classés et le patrimoine bâti

- Créer des lieux davantage spécifiques du monde rural
- Conserver l'authenticité des lieux
- Activités dans les lieux remarquables
- Faire connaître la Chambre Echevinale (journée Patrimoine)
- Château De Dobbeleer : ouvrir le parc, espace vert pour le public
- Remettre la fontaine en fonctionnement à Rèves
- Créer des comités de restauration des chapelles (comme à Villers-Perwin) (PPPW)

Assurer un avenir, une reconversion partielle des églises (Frasnes & V-P)

Réaménager l'église de Frasnes en un lieu polyvalent :

- désacraliser l'église et l'affecter en une extension de l'administration communale et une maison multiservices
- centre culturel avec une partie « culte », une partie pour « activités culturelles » (théâtre, bibliothèque,…)

Réflexion sur les bâtiments communaux

- Projet PIC pour maison Debroux à Frasnes :

> 2017-2018 démolition
> 2019-2020 extension maison communale

Créer une dynamique, un lien entre les lieux clés de Frasnes

- Liaison entre site Agricoeur, château de Dobbeleer, Place de Frasnes et AD Delhaize
- Aménager un cheminement lent le long de la rue de l'Encloître

Assurer la transition Pays de Geminiacum / Pays des 4 Bras pour le développement touristique

- Valoriser 100% d'Arthur Grumiaux (patrimoine immatériel)

Patrimoine local et tourisme

Etre une commune qui assure la pérennité et la valorisation du patrimoine local

Valoriser le patrimoine bâti

Recenser
Petit patrimoine
Bâtiments communaux

Evaluer
Cadastre énergétique
Occupation, fonctions
Etat (bilan sanitaire église)
A conserver ou non

Aménager
Nouvelles fonctions
Reconvertir églises
Projet PIC Maison Debroux
Parc Dobbeleer

Gérer
Comités de restauration des chapelles (comme à Villers-Perwin) (PPPW)

Lier
Axe de liaison « lieux clefs »

Faire vivre le patrimoine

Transmettre
mémoire patrimoine
(passeurs, capsules vidéos)

Faire connaître
Communiquer
Guides

Activités
dans lieux remarquables

Mise en valeur des musées

Pérenniser
100% Arthur Grumiaux

Valoriser les sentiers

Signalisation sentiers

Carte promenade
avec points nœuds

QR code
le long des balades

Valoriser chaussée romaine

Liaison lente chambre échevinale – église
rue de l'Encloître

Développer le tourisme et les loisirs

Accueil
Grands groupes
Insolites
Mobil-homes/camping cars

Identité
Lieux plus spécifiques du monde rural

Agro-tourisme

Communiquer
Guides, brochures

GT 3 – Mobilité douce

Améliorer liaisons inter et intra villageoises du réseau lent

Infrastructure

- Réserver chemins (remembrement) à la mobilité douce ou à la voiture pour le contournement des centres de villages ou des axes dangereux
- Poursuivre l'aménagement des pistes cyclables (rénover et entretenir)
- Rénovation et mise en valeur des sentiers et venelles dans les villages
- Marquage au sol de la zone piéton/vélo y compris dans les centres de village
- Signalisation mobilité lente vers les entités avoisinantes
- Projet 4 bras : signalisation des sentiers et identification des statuts de propriété

Education

- Organiser un système de rang scolaire dans le village pour réapprendre aux enfants à se déplacer à pied/à vélo (serpent mobile)

Sensibiliser à se déplacer avec des moyens alternatifs à la voiture

Offre en transports en commun

- Créer une desserte vers la gare de Luttre
- Revoir l'horaire du Bonvibus (compléter le TEC aux heures de sortie de certaines écoles)

Promotion covoiturage & vélo électrique

- Utiliser le portail taxi stop
- Relancer l'information sur la location de vélos électriques
- Communiquer via une plateforme citoyenne ou en actualisant le site internet communal
- Placer des abris vélos à certains arrêt bus

Sécurité des déplacements à pied/vélo/poussette

- Aménager des zones 30 dans les villages
- Signaler/éclairer les sentiers/ruelles fonctionnels pour se déplacer dans les villages en évitant les axes dangereux
- Créer des trottoirs dans des rues qui n'en n'ont pas
- Développer un axe RAVeL pour rejoindre le réseau RAVeL des communes voisines

Améliorer desserte des écoles par la mobilité douce

Itinéraires sécurisés

- Collège de Rèves - déplacer le passage pour piétons rue Commune à cause du stationnement des bus
- Collège de Rèves – prolonger la piste cyclable Frasnes-Rèves vers le Cadeau et le Blocus pour contourner le centre du village (village-rue)
- Ecole maternelle de Rèves – aménager la ZACC (terrains en face de l'école) pour de l'habitat et demander en charges urbanistiques une nouvelle implantation d'école qui tienne compte d'une desserte en mobilité douce
- Ecole maternelle de Villers-Perwin (pas de trottoirs) – créer sentier entre la place (espace de stationnement) et l'école
- Ecole de Mellet (problème du stationnement en double file à la rue d'En-Dessous) – aménager un accès piétons et poussettes via le chemin des Prés
- Ecole de Wayaux – améliorer la liaison par le sentier Journaux (petit quartier avec enfants), quel est le statut de ce sentier ?
- Aménager liaison cyclable vers les écoles secondaires de Fleurus et de Gosselies

GT 3 – Mobilité douce

Idées issues des consultations

Améliorer liaisons inter et intra villageoises du réseau lent

- **Piétons :**
- réhabiliter et valoriser sentiers,
- réactualiser les cartes de promenade
- créer des zones de promenade sécurisées
- plus de passages pour les piétons
- plus de trottoirs
- revoir les sentiers Geminiacum et remettre les panneaux

- **Pistes cyclables :**
- pour rejoindre les RAVeLs
- utilité piste Frasnes à Villers-Perwin ?
- séparées de la route ENTRE les différents hameaux
- meilleures connexions avec communes limitrophes
- marquage des pistes cyclables (N5 notamment)
- création et sécurisation des pistes DANS les villages
- signalisation déficiente sur la N5 entre le carrefour de la librairie et l'AD Delhaize

- Valoriser l'ancienne ligne 131

- Développer des accès en mode doux pour les points de vente de produits locaux

Sensibiliser à se déplacer avec des moyens alternatifs à la voiture

- Créer une dynamique autour des vélos électriques

- Problème stationnement des voitures sur les trottoirs

- Pédibus

Améliorer desserte des écoles par la mobilité douce

- A Mellet, sur la rue de Fleurus, près de l'école, il manque un passage pour les piétons

- Aménager des chemins de remembrement pour usagers faibles (notamment accès vers Collège de Rèves), le long de la N5 via l'étang des fouilles

Mobilité douce

Etre une commune connectée par des moyens alternatifs à la voiture

Développer le réseau lent

Cyclable
dans les villages, séparé de la route, connexion avec communes limitrophes et RAVeLs…

Piétons
Sentiers, trottoirs, passages piétons, promenades

Accès
aux point de vente produits locaux, arrêts bus

Promouvoir la mobilité douce

Sensibiliser
via plateforme citoyenne, ou sur site internet

Appendre aux enfants
à se déplacer autrement

Pédibus

Desservir les écoles

Liaison cyclable
> Frasnes-Collège de Rèves

> vers écoles secondaires de Fleurus et de Gosselies

Liaison lente
> pour l'école maternelle de Rèves (ZACC)

> entre place et école maternelle de Villers-Perwin

> vers l'école de Mellet via le chemin des Prés

> entre l'école de Wayaux et le quartier Journaux

Accroître les alternatives

Desserte vers Luttre

Horaire Bonvibus
(complément sortie écoles)

Promouvoir covoiturage

Portail taxi stop

Abris vélos aux abris bus

Informer sur la location de vélos électriques

Sécuriser les déplacements

Entretenir les voies lentes

Marquer au sol

Signaler par des panneaux

Éclairer les sentiers

Plus de trottoirs, passages piétons

Ralentir et dévier le trafic routier des centres

Solutionner problème de stationnement sur trottoirs

PCDR Les Bons Villers

PARTIE B – Participation de la population

Annexe B.18

Synthèse des GT Economie locale-Cycle de vie-Cadre de vie

Ensemble, pour des villages vivants

Groupe de travail thématique

#1 Lieux de rencontre

- Vie associative/ Culture & Sport
- Convivialité / Vie locale



Commune de Les Bons Villers

Opération de Développement Rural

Vous avez des idées pour votre commune ? Venez les partager

Au menu de ce soir

- Pourquoi sommes-nous là?
- Les lieux de rencontre à LBV
    1. Les enjeux
    2. Des propositions de projets
- Les suites…

Une Opération de Développement Rural pour…

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural



Définir les **priorités d'avenir** pour la commune

Imaginer un **projet global**

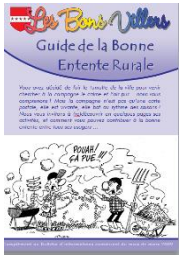


Obtenir des **moyens financiers**



Réaliser des **projets concrets**











Mobiliser la population



La Commission Locale de Développement Rural (**CLDR**)

50 citoyens + 10 élus (Bourgmestre, échevins et conseillers communaux)

La Méthode de travail

Groupes de Travail (GT)

VOUS ÊTES ICI

Les premières idées de projets



Priorités ?

Impacts ?

Contraintes ?

Moyens ?

Quels sont les grands enjeux pour Les Bons Villers demain?

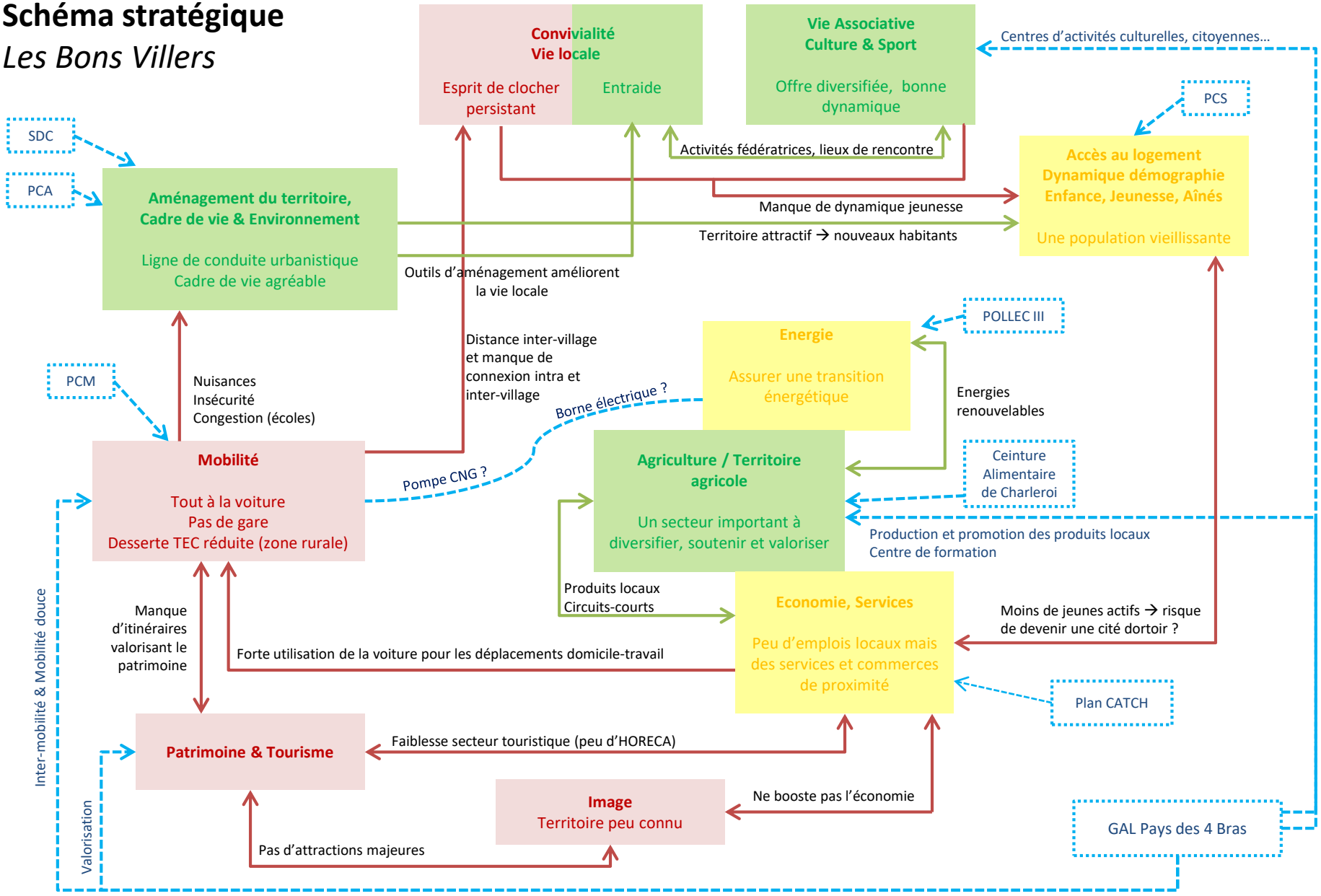


Le diagnostic partagé du territoire

Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Schéma stratégique

Les Bons Villers



Lieux de rencontre

Vie associative/ Culture & Sport
Convivialité / Vie locale



Les enjeux

1	• Dynamiser le **potentiel culturel local** • Assurer la transition Pays de Geminiacum / **GAL Pays des 4 Bras**
2	• **Coordination** entre associations, **synergie** des activités
3	• Poursuivre le développement du **pôle sportif**
4	• Développer des activités/une dynamique à **Wayaux**
5	• Créer une dynamique/un lien entre les **lieux clés de Frasnes-lez-Gosselies**
6	• Renforcer **la cohésion sociale** : inter-village, intra-village, intergénérationnelle, activités pour jeunes mamans isolées • Intégration des **nouveaux arrivants** dans le cadre rural (participation à la vie locale)
7	• Développer une **dynamique jeunesse** (activités, lieux, etc.)

Les idées de projets



Comment allons-nous travailler ?

1



Un enjeu par sous-groupes de ~4 personnes

30 minutes

Mise en commun « express »





« Dézoomage » des personnes ressources

2



Un enjeu par sous-groupes de ~4 personnes

30 minutes

Mise en commun « express »

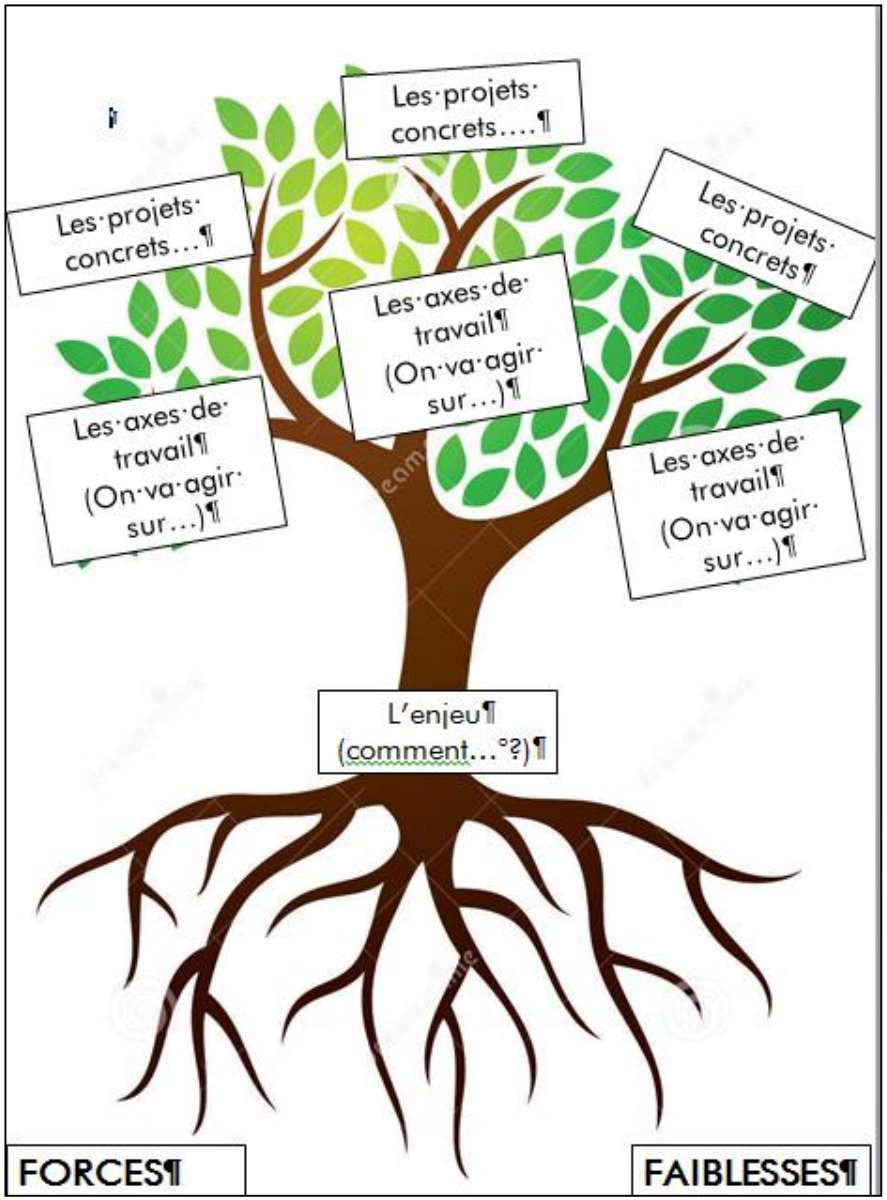




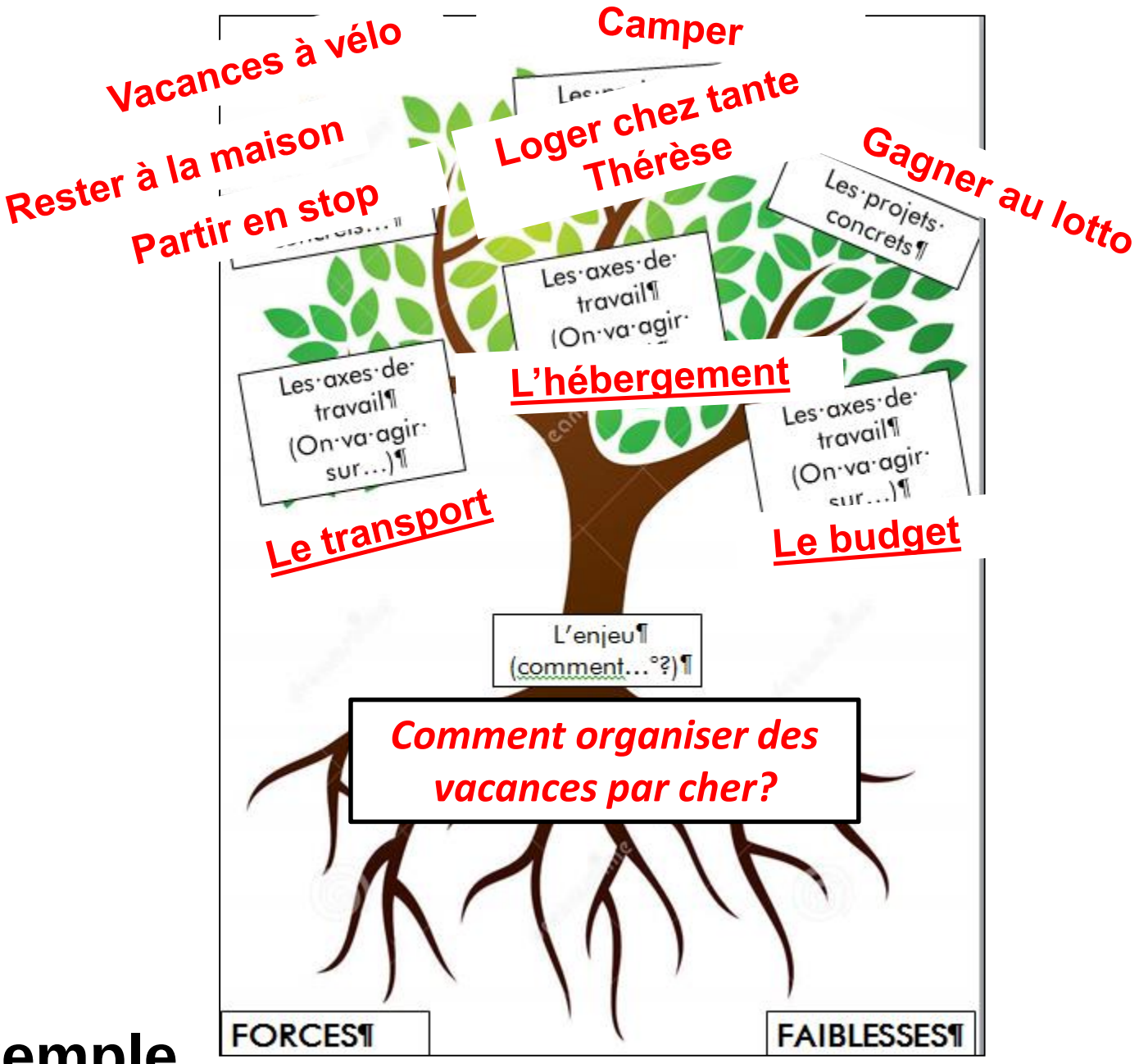
« Dézoomage » des personnes ressources

Le travail en sous-groupes

- **Un arbre à solutions par enjeu et par sous-groupe**
- **Passer du tronc aux feuilles**
- **Sources d'inspiration:**
  1. **Diagnostic partagé**
  2. **Liste d'idées issues des consultations**
  3. **Carte de lieux proposés par la CLDR**



Exemple


Vacances à vélo
Camper
Rester à la maison
Loger chez tante Thérèse
Partir en stop
Gagner au lotto
Les projets concrets
Les axes de travail (On va agir sur…)
L'hébergement
Le transport
Le budget
L'enjeu (comment…°?)
Comment organiser des vacances par cher?
FORCES
FAIBLESSES

Les idées de projets



Soyez le plus précis possible

- Description du projet (Quoi/Comment)
- Localisation (Où)
- Acteur du projet (Qui/Avec qui)
- Avec quels moyens (Financements, Infrastructures…)
- …



On peut être ambitieux (PCDR pour 10 ans) !

Restez informés www.lbv2030.info

ou via le site internet communal

(Opération de Développement Rural)



Groupe de travail	Thèmes
1/ Lieux de rencontre **8 novembre** 	Vie associative/ Culture & Sport Convivialité / Vie locale
2/ Mobilité douce **21 novembre** 	Déplacements lents *<u>Remarque</u> : la mobilité générale sera abordée avec le PCM (2018)*
3/ Patrimoine local **5 décembre** 	Patrimoine matériel (historique, religieux…) et immatériel Tourisme
4/ Economie locale **23 janvier** 	Economie circulaire, services et commerces de proximité Agriculture / Territoire agricole + alimentation *<u>Remarque</u> : l'énergie sera abordée avec Pollec III (2018)*
5/ Cycle de vie **8 février** 	Santé, service à la personne Accès au logement Vieillissement de la population
6/ Cadre de vie **21 février** 	Environnement & biodiversité Propreté

➲**Image du territoire** = thème transversal





Merci pour votre attention!

Ensemble, pour des villages vivants

Les Bons Villers

Commune de Les Bons Villers

Opération de Développement Rural

Programme Communal de Développement Rural

Synthèse GT et ébauche de stratégie – 07/03/2018





Groupes de travail

Groupe de travail	Thèmes à aborder (non exhaustif)	
1/ Lieux de rencontre 	Vie associative/ Culture & sport Convivialité / Vie locale	8/11/18
2/ Mobilité douce 	Déplacements lents *Remarque : la mobilité générale sera abordée avec le PCM (2018)*	21/11/18
3/ Patrimoine local 	Patrimoine matériel (historique, religieux…) et immatériel Tourisme	5/12/18
4/ Economie locale 	Economie circulaire, services et commerces de proximité Agriculture / Territoire agricole + alimentation *Remarque : l'énergie sera abordée avec Pollec III (2018)*	23/01/18
5/ Ligne de vie 	Santé, service à la personne Accès au logement Vieillissement de la population	8/02/18
6/ Cadre de vie 	Environnement & biodiversité Propreté	21/02/18

➲**Image du territoire** = thème transversal

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

GT 4 – Economie locale

Propositions du Groupe de travail

Valoriser les activités agricoles et intégrer les agriculteurs au processus de développement

Visibilité et promotion des activités agricoles via le GAL

- Mettre la liste des agriculteurs sur le site internet communal
- Compléter l'horaire du Bonvibus pour correspondre avec les marchés de Frasnes et Mellet
- Lister et établir des synergies avec des initiatives de vente de produits locaux
- Stimuler la collaboration entre producteurs locaux afin de créer des ateliers pour la transformation et une centrale de vente
- Vendre des produits locaux à l'AD Delhaize
- Organiser un marché des producteurs locaux
- Editer une carte/dépliant des producteurs locaux
- Cartographier les activités agricoles (redondances et opportunités)
- Mettre en place une fête agricole en été
- Golf champêtre

Développer des filières innovantes en lien avec Accueil Champêtre et via le GAL

- Créer un partenariat entre producteurs, transformateurs, professionnels diététiques et traiteurs
- Production de plantes médicinales
- Insertion sociale dans le maraichage
- Projet privé en cours: Unité de bio-méthanisation

Développer l'économie dans une dimension supracommunale

Association avec la reconversion de l'ancien site de Caterpillar

- Développer des PME valorisant des ressources de la campagne
- Créer des emplois durables

Maintenir et développer les commerces et services

Abords et accès aux commerces

- Créer des cheminements piétons entre les commerces et avec le centre sportif
- Créer des lieux de convivialité à proximité des commerces

Création des commerces et services manquants

- Favoriser les services manquants
- Aménager un cimetière pour animaux
- Créer une halle pour producteurs locaux sur le site Agricoeur
- Créer un inventaire des professions médicales et susciter l'installation des services manquants dans la future maison médicale
- Créer une association de commerçants
- Installation d'un dépôt de colis par village ou pour l'entité
- Développer le centre sportif et créer des évènements sportifs
- Développer l'offre de services

Communication

- Lister les petits agriculteurs et commerçants ouverts à la vente de produits locaux
- Créer brochure de présentation des commerçants
- Donner plus de visibilité aux commerces locaux via les panneaux publicitaires
- Diffuser les offres d'emploi au sein de la commune sur le site communal
- Lister les salles disponibles à la location à destination des particuliers et des entreprises

Développer l'emploi local et l'économie alternative

Monnaie locale

- Etendre l'utilisation du talent à LBV

E-commerce

- Créer un point de collecte des colis en drive-in

Economie sociale et solidaire

- Rendre la cellule solidarité emploi plus attractive
- Faire connaitre le centre pilote et les services de jardinage pour particuliers

Economie circulaire

- Créer une unité de transformation de légumes ou d'autres produits

GT 4 – Economie locale

Idées supplémentaires issues de la consultation citoyenne

Valoriser les activités agricoles et intégrer les agriculteurs

- Développer les dérivés de l'agriculture
- Encourager la production locale et l'échange direct avec les producteurs sans passer par les grandes surfaces (circuits courts)
- Organiser un marché (mensuel, nocturne vendredi soir,…) pour faire découvrir les produits locaux et prévoir de grandes tables sur la place du village pour socialiser et partager un repas

Développer l'économie dans une dimension supracommunale

- Créer une Maison de l'Emploi

Maintenir et développer les commerces et services

- Prévoir un local approprié pour le GAC
- Promouvoir les commerces, favoriser l'implantation de commerces de proximité
- Editer un folio avec les coordonnées des artisans et indépendants de la commune

Développer l'emploi local et l'économie alternative

- Développer les emplois dans le zoning de Frasnes
- Créer à Villers-Perwin (à Wayaux) un point relais ou de dépôt avec les fermes et les commerces ambulants

Economie locale

Etre une commune pourvoyeuse d'emplois locaux et ancrée dans une économie circulaire

Créer des synergies … Vers une économie circulaire

Collaborer
Production
Transformation
Vente
Consommation
Résidus
Energie

Insertion à l'emploi
Associations de commerçants

Organiser
Marchés de producteurs locaux
Fête agricole

Créer
Emplois durables
Points de collecte et dépôt de colis

Développer les services et activités de demain

Evaluer
les activités agricoles

Développer
Opportunités
PME
Centre sportif

Soutenir
Services manquants
Monnaie locale

Inciter
Nouveaux services
Nouvelles productions

Valoriser
Ressources
Golf champêtre

Communiquer

Inventorier
Agriculteurs
Commerces locaux
Professions libérales
Salles à louer

Présenter
Commerçants, services et producteurs locaux

Diffuser
Offres d'emploi
Publicité

Rendre attractif
Cellule emploi

Créer des espaces de vie agréables et utilitaires

Créer
Halle pour producteurs locaux
Cimetière animalier

Se déplacer
Cheminements piétons
Bonvibus et marchés locaux

Se reposer
Lieux de convivialité

Evènements
Fête agricole
Evènements sportifs

GT 5 – Cycle de vie

Propositions du Groupe de travail

Faire face au vieillissement de la population

Lieux de repos

- Aménager des espaces de repos
- Aménager des espaces pour personnes âgées sportives

Nouveaux services

- Mise en place de garde malade à domicile
- Organiser des marchés dans les villages sans commerce
- Cours d'internet pour personnes âgées
- Activités pour séniors dans les maisons de village

Réseau de solidarité

- Informer des associations/projets mis en place via les intervenants médico-sociaux
- Créer un réseau de solidarité à l'échelle des villages ou quartiers avec des personnes ressources
- Informer des services disponibles via le bulletin communal
- Recenser les personnes isolées

Développer l'intergénérationnel

Vie de quartier / de village

- Aide matérielle pour les fêtes de quartier
- Créer/garder de petites structures villageoises
- Créer des asbl de gestion des maisons de village

Valorisation des compétences

- Développer système d'échange local en incluant les personnes avec une situation précaire
- Mise en place d'une école de devoirs données par les ainés

Travail avec les jeunes

- Développer le service citoyen pour les jeunes
- Intégrer les mouvements de jeunesse dans les actions intergénérationnelles
- Formations en informatique/téléphonie mobile par les jeunes pour les ainés

Lieux intergénérationnels

- Créer une piscine communale
- Favoriser les rencontres intergénérationnels entre les MR, crèches et écoles maternelles

Logement

- Développement de logements kangourous

Réseau de solidarité

- Créer une base de données des personnes dans le besoin et pouvant aider et organiser un bénévolat

Continuer à attirer les jeunes actifs

Lieux de détente / de rencontre

- Créer des espaces communs pour les jeunes
- Développer des lieux accueillants pour les familles
- Créer des festivités

Accessibilité du territoire

- Créer une liaison vers la gare de Luttre et un parking de covoiturage

Accueil de l'enfance et de la jeunesse

- Service de gardes d'enfants malades (puéricultrices mobiles)
- Soutenir les association s'occupant de jeunes
- Mise en place de milieux d'accueil avec horaires adaptés aux parents travailleurs
- Accroitre l'offre extra-scolaire

Communication

- Mettre en avant les points forts de la commune
- Moderniser le site internet

Permettre aux jeunes de rester à LBV

- Poursuivre l'octroi de terrains pour jeunes à prix avantageux

GT 5 – Cycle de vie

Idées supplémentaires issues de la consultation citoyenne

Faire face au vieillissement de la population

- Epicerie tournante ou voiture communale pour personnes qui ne possèdent pas de voiture
- Créer des parrainages pour l'accompagnement de personnes handicapées
- Développer les aides à domicile ou la coordination pour permettre aux personnes âgées de rester chez elles
- Développer des parcours santé
- Réfléchir à l'accompagnement des ainés dans l'aide à domicile
- Autoriser plus de logements plein pied

Développer l'intergénérationnel

- Susciter la mise en place d'un service d'échange local pour échange de services entre citoyens
- Création d'un espace de rencontres et d'activités intergénérationnelles
- Intégrer plus les mouvements de jeunesse
- Développer des logements intergénérationnels, des logements modulables, des logements pour familles recomposées
- Logements sociaux de la cité du Roux à l'abandon (à recycler)

Continuer à attirer les jeunes actifs

- Créer Repair-Café
- Informer à propos de la Maison médicale de Frasnes
- Créer une halte-garderie (bébé-bus)
- Améliorer les lieux de divertissement pour les plus jeunes (petite enfance)
- Mettre sur pied une école de devoirs, rattrapage, cours de langue à des horaires adaptés
- Création d'activités extra-scolaires le mercredi après-midi
- Création d'une maison de jeunes (lieu de discussion, scoutisme)
- Action logement pour les jeunes à étendre à d'autres villages que Frasnes
- Privilégier le logement des jeunes de l'entité et leur donner l'occasion de rester

Cycle de vie

Etre une commune pour tous

Rencontrer

Maintenir
Petites structures de services

Aménager
Espaces de repos
Espaces sportifs
Espaces familiaux

Créer
Piscine communale
Espaces pour jeunes

Développer
Logements kangourous

Gérer
Asbl de maisons de village

Organiser
Marchés
Festivités
Activités intergénérationnelles

Se déplacer
Axe de liaison gare de Luttre
Parking de covoiturage

Partager

Transmettre
Connaissances
Ainées ⟷ Jeunes

Echanger
Localement

Aider
Gardes malades
Matériel pour évènements

Intégrer
Séniors
Personnes précarisées
Mouvements de jeunesse

Soutenir

Solidarité
Créer un réseau
Bénévolat

Financer
Associations pour jeunes
Octroi de terrains pour jeunes actifs

Développer
Service citoyen pour jeunes
Activités pour séniors
Accueils et activités extrascolaires

Communiquer Informer

Inventorier
Personnes isolées
Personnes dans le besoin
Personnes pouvant aider

Informer
Via bulletin communale
Via intervenants médico-sociaux

Mettre en avant
Points forts

Moderniser
Site internet

GT 6 – Cadre de vie

Propositions du Groupe de travail

Améliorer la propreté publique et gérer les déchets

Education-Sensibilisation continue

- Promouvoir le grand nettoyage de printemps, y intégrer enfants et nouveaux arrivants
- Communiquer via le bulletin communal et site internet concernant les efforts et obligations
- Création d'un groupe de volontaires afin de constater les anomalies
- Organiser une campagne d'affichage de bons comportements en matière de déchets
- Mettre à disposition des distributeurs de sachets pour déjections canines
- Organiser des balades de sensibilisation
- Revoir l'accès aux parcs à conteneurs

Réduire les émissions CO_2

Sources d'énergie

- Développer le partenariat public-privé
- Suivre l'évolution de panneaux photovoltaïques
- Créer un quartier pilote autonome en énergie
- Continuer l'équipement en réseau de gaz
- Devenir une commune pilote pour les éoliennes axiales chez les particuliers
- Envisager la culture de miscanthus comme source énergétique (biométhanisation)
- Utiliser les énergies renouvelables pour chauffer une piscine communautaire
- Projet en cours: Création d'une unité de biométhanisation

Economies d'énergie

- Informer sur l'isolation des logements
- Organiser des échanges d'expérience concernant l'innovation en terme d'économie énergétique

Augmenter la biodiversité et la diversité paysagère

Promotion et sensibilisation de la biodiversité

- Aménager et ouvrir au public le parc du château de Dobbeleer
- Réaliser des activités de sensibilisation à la biodiversité, avoir une cellule de conseils pour particuliers, octroyer des primes biodiversité
- Distribuer des arbres, arbustes et plantes
- Planter des plantations diversifiées pour attirer divers espèces d'oiseaux dans les espaces publics
- Prévoir une nouvelle plantation par ménage pour chaque octroi de permis d'urbanisme (PU)
- Publier un dépliant pour des conseils au jardin
- Valoriser des chemins et sentiers qui font découvrir la nature
- Valoriser la zone naturelle entre Rèves et Frasnes avec la plantation d'essences autres que le peuplier et la création d'une marre
- Former le personnel à l'entretien des arbres

Concilier les fonctions agricoles et résidentielles

- Développer la culture du miscanthus en bordure de champs
- Sensibiliser les agriculteurs aux méthodes agro-environnementales et climatiques (MAEC)
- Curer régulièrement les fossés des champs

Préserver la ruralité avec le développement urbanistique

- Créer des évènements fédérateurs dans les maisons de village
- Gérer le stationnement pour les nouveaux lotissements/maisons
- Sensibiliser les habitants aux contraintes de la vie agricole
- Rendre les centres villageois attractifs pour les nouveaux arrivants
- Préserver les terres agricoles
- Développer une homogénéité des espaces publics
- Continuer les aménagements des trottoirs des rues Albert 1er, de Bruxelles et du Berger
- Intégrer l'école à la dynamique villageoise
- Développer l'offre Bonvibus pour la desserte scolaire
- Adapter les logements pour séniors afin de les maintenir au village
- Acquérir ou restaurer des habitations délaissées de la cité du Champ à Roux
- Développer des projets innovants en matière de logement
- Aménager des appartements avec espaces extérieurs de qualité
- Permettre la division de logements ou terrains
- Densifier l'habitat

GT 6 – Cadre de vie

Idées supplémentaires issues en consultation citoyenne

Améliorer la propreté publique et gérer les déchets

- Valoriser les déchets organiques (branches, tontes de pelouses, etc.) en production énergétique
- Revoir la politique d'accès (fréquence) aux parcs à conteneurs
- Trouver une solution pur sensibiliser les habitants et les extérieurs à garder les chemins propres (détritus). Ex: amendes, remorque avec avis, filets, poubelles
- Mobiliser les citoyens au nettoyage de printemps (une fois par an)
- Refaire l'opération poules pour les déchets
- Communiquer sur la gestion des déchets (poids des poubelles, tri, etc.)
- Nettoyer les trottoirs (+ rigoles), les pistes cyclables
- Prévoir une signalétique pour le respect de la propreté

Réduire les émissions CO_2

- Installer des panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments agricoles
- Explorer le potentiel de la géothermie pour les habitations privées et les fermes
- Avoir un point de collecte pour les vieux vêtements, vieux meubles (point poste, maison de village)

Augmenter la biodiversité et la diversité paysagère

- La Chapelle: aménager un parc, espace vert pour le public
- Château de Dobbeleer: ouvrir le parc, espace vert pour le public
- Valoriser la zone naturelle entre Frasnes et Rèves
- Mettre des fleurs, Village fleuri
- Aménagements pour la biodiversité (maisons pour insectes, pollinisation, etc.)
- Créer des liaisons biodiversité
- Planter des haies et des arbres, entretenir et sensibiliser (petit guide de recommandations)
- Introduire des niveaux de strates végétales (haies, arbres)
- Gestion différenciée des bords de routes
- Créer des petits quartiers sans herbicides
- Faire de LBV un territoire d'excellence zéro pesticide

Concilier les fonctions agricoles et résidentielles

- Curer régulièrement les fossés des champs
- Créer une zone tampon sans produits chimiques aux abords des habitations
- Proposer des SIE, surfaces à intérêt biologique. Replanter le long des rivières, y interdire les pulvérisations. Promouvoir les autres MAEC
- Informer de la nocivité des tontes de pelouse pour bovins

Préserver la ruralité avec le développement urbanistique

- Préserver les zones agricoles
- Avoir des normes urbanistiques strictes

Cadre de vie

Etre une commune attrayante et durable

Promouvoir

Organiser
Activités
Echanges d'expérience

Sensibiliser
Tri des déchets
MAEC
Vie agricole

Mettre à disposition
Sachets pour défections canines

Piloter
Eoliennes axiales pour les particuliers

Financer
Via primes

Informer et Conseiller
Cellule conseils
Dépliants

Montrer l'exemple

Se loger durablement

Développer
Des projets innovants
Quartier autonome en énergie

Restaurer
Les habitations délaissées

Adapter
Le logement aux séniors
Le stationnement

Densifier
Et diviser les logements ou les terrain

Compenser
Plantations lors d'octroi de PU
Appartements avec espaces extérieurs de qualité

Augmenter l'efficacité/efficience

Limiter les inondations
Culture de miscanthus en bordure de champs
Curer les fossés des champs
MAEC

Augmenter la biodiversité
Distribution de végétaux
Diversifier plantations pour attirer les oiseaux

Energie
Biométhanisation
Culture de miscanthus

Intégrer
Partenariat public-privé
Groupe de volontaires
Enfants
Ecole

Valoriser

Aménager
Trottoirs
Chemins et sentiers
Zone naturelle
Parc du Dobbeleer

Former
Personnel pour l'entretien

Préserver
Terres agricoles

Rendre attractifs les *centres villageois* *via aménagements, évènements*

Evoluer

Suivre
Les avancées technologiques

Equiper
Gaz

Ajuster l'offre à la demande
Horaires parc à conteneurs
Horaires Bonvibus

Merci pour votre attention





PCDR Les Bons Villers

PARTIE B – Participation de la population

Annexe B.19

Idées de projets – préférences de la CLDR

Idées de projets Préférences de la CLDR (17/01 et 07/03/2018)

Les plus	Les intermédiaires	Les moins
Développer le réseau lent piétons (26x)	Inventorier/cadastrer les activités (9 x)	Campagne de propreté publique(6x)
Promotion des producteurs locaux (marché, halle, dépliant, atelier, circuit) (25x)	Transmettre mémoire patrimoine (9x)	Espaces pour les jeunes (6x)
Développer le réseau lent cyclable (16x)	Création de commerces et services manquants (9x)	Moderniser et multiplier les canaux d'information/communication (cf jeunesse) (5x)
Carte promenade avec points nœuds (15x)	Réseau de solidarité (9x)	Recenser petit patrimoine, bâtiments communaux (5x)
Aménager patrimoine bâti (bilan sanitaire, nouvelles fonctions, reconvertir églises) (13x)	Nouveaux services en lien avec le vieillissement (9x)	Passeurs de mémoire (5x)
Développer des activités qui rassemblent (cohésion, intergénérationnelle) (11x)	Valoriser les lieux remarquables et le parc de Dobbeleer (8 x)	Créer un repair-café (4x)
Développer l'échange intergénérationnel (10x)	Développer des filières agricoles innovantes (8x)	Sensibiliser à la mobilité douce via plateforme citoyenne/site internet ((4x)
	Economie alternative et emploi local (8x)	Apprendre aux enfants à se déplacer autrement qu'en voiture / pédibus(4x)

	Logement (8x) : *kangourou, prix modéré jeunes, adaptés pour seniors, appartements, bimby*	Liaison cyclable vers l'école de Mellet via le chemin des Prés (4x)
	Milieux d'accueil de l'enfance (8x) : *horaires adaptés aux parents travailleurs, gardes malades*	Evaluer (cadastre énergétique, occupation, fonctions, bilan sanitaire) du patrimoine bâti (4x)
	Sensibilisation et aménagement biodiversité (8x)	Faire connaître le patrimoine (guide, communiquer) (4x)
	Développer des activités attractives (7x)	Activités dans lieux remarquables (4x)
	Créer un service d'échange local (7x)	Signalisation sentiers (4x)
	Citoyens/agriculteurs : évènement, réédition guide des produits locaux et guide de bonne entente rurale (7x)	QR code le long des balades (4x)
	L'accès par réseau lent aux points de vente, aux produits locaux, aux arrêts bus (7x)	Préserver les terres agricoles et sensibiliser au cadre de vie agricole (4x)
	Valoriser des chemins et sentiers qui font découvrir la nature (7x)	
	Equipement gaz naturel (7x)	

PCDR Les Bons Villers

PARTIE B – Participation de la population

Annexe B.20

Cahier de projets de la CLDR

Les Bons Villers

Commune de Les Bons Villers

Opération de Développement Rural

Programme Communal de Développement Rural

Cahier de projets







STRATEGIE - OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

DÉFI TRANSVERSAL : IDENTITÉ COMMUNALE ET COMMUNICATION

Axe 1 – Economie agricole, solidaire et circulaire

Etre une commune agricole qui s'ancre durablement dans une économie circulaire et qui participe à l'approvisionnement des villes périphériques

1. Encourager les économies solidaires, sociales et circulaires
2. Donner une visibilité aux agriculteurs et aux productions locales
3. Mise en réseau des acteurs économiques locaux
4. Développer une agriculture innovante tournée vers l'avenir
5. Mettre en valeur les commerces et services existants
6. Soutenir les circuits courts
7. Se nourrir durablement

Axe 2 – Transition énergétique

Etre une commune qui réduit les émissions de gaz à effet de serre et qui agit pour la sécurité de l'approvisionnement énergétique

1. Améliorer la gestion énergétique des bâtiments communaux, de l'éclairage public, des véhicules communaux (réduction des consommations)
2. Impliquer les citoyens dans la transition énergétique
3. Développer les énergies renouvelables et la valorisation des déchets

Axe 3 – Cadre de vie

Etre une commune qui assure la pérennité et la valorisation de son patrimoine et de ses ressources naturelles

1. Faire connaitre, valoriser et développer la biodiversité et le paysage
2. Connaitre et faire connaitre le patrimoine historique et culturel de la commune
3. Valoriser le patrimoine foncier par son réaménagement et sa réaffectation innovante

Axe 4 – Cohésion sociale

Etre une commune pour tous veillant au bien-être social

1. Développer et aménager des lieux de rencontre dans chaque village tout en valorisant les lieux existants
2. Utiliser les technologies digitales comme facilitateur de communication
3. Soutenir et développer la vie associative et culturelle locale
4. Favoriser les activités intergénérationnelles et solidaires
5. Maintenir des jeunes dans la commune
6. Eviter l'isolement des personnes
7. Permettre aux aînés de bien vieillir dans la commune

Axe 5 – Mobilité alternative

Etre une commune connectée par des moyens alternatifs à la voiture

1. Poursuivre les aménagements pour développer un réseau lent efficace, attractif (inter- et intra-village)
2. Sensibiliser, éduquer et promouvoir des modes de déplacements alternatifs
3. Sécuriser les déplacements notamment pour l'accès aux écoles

Les symboles

Lien avec la stratégie :



Axe 1 – Economie agricole et solidaire



Axe 2 – Transition énergétique



Axe 3 – Cadre de vie



Axe 4 – Cohésion sociale



Axe 5 – Mobilité douce

Impact sur la stratégie :

+ : Faible

++ : Moyen

+++ : Fort

Contraintes de réalisation :

+ : Faible

++ : Moyenne

+++ : Forte

Budget :

€ : Petit (< 85.000 €)

€€ : Moyen (85.000 – 500.000 €)

€€€ : Elevé (> 500.000 €)

LISTE DES PROJETS RETENUS POUR LE CAHIER DE PROJETS

1. Centre de formation « Terre en Rèves »
2. Créer un hall relais
3. Développer de nouveaux lieux de vente pour les producteurs locaux
4. Organiser des évènements producteurs/consommateurs
5. Diversifier les canaux de communication pour promouvoir producteurs et commerçants locaux
6. Créer une association de commerçants
7. Développer l'accès aux commerces de la N5 depuis le centre de Frasnes
8. Accroître les échanges commerciaux et de services au niveau local
9. Développer un hébergement touristique adapté au profil de la commune
10. Créer un espace de coworking, centre de services

11. Améliorer l'efficience de l'éclairage public
12. Renouveler la flotte de véhicules communale par des véhicules plus propres
13. Développer le PPP en matière d'énergie avec les habitants
14. Informer les citoyens et les acteurs locaux sur les mesures d'économie d'énergie
15. Favoriser les échanges d'expérience de ménages ayant innové en termes d'économie d'énergie
16. Valoriser les déchets localement : Repair café / Ressourcerie

17. Sensibiliser aux bons comportements en matière de déchets
18. Innover et adapter en termes de logements
19. Réaménager la cité administrative
20. Reconvertir partiellement l'église de Frasnes
21. Valoriser des chemins et sentiers qui font découvrir la nature
22. Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique
23. Créer un groupe et des activités « passeurs de mémoire »
24. Créer des parcours thématiques permettant de découvrir le territoire

25. Mieux informer les citoyens sur les activités, services, emplois, lieux à leur disposition
26. Structurer l'offre culturelle et associative
27. Aménager le parc de Dobbeleer
28. Mieux exploiter les maisons de village
29. Développer des plaines de jeux proches des centres de villages
30. Aménager des endroits où les aînés peuvent s'arrêter
31. Créer des évènements fédérateurs/des festivités
32. Créer un réseau de solidarité
33. Instaurer un service de garde malade pour tous
34. Créer une bricothèque
35. École des devoirs et rencontres intergénérationnelles

36. Sécurisation des déplacements lents par des dispositifs innovants
37. Poursuivre l'aménagement du réseau lent
38. Promouvoir l'autopartage et le covoiturage
39. Développer des bornes CNG et l'utilisation du biogaz
40. Développer des liaisons lentes autour des écoles
41. Créer un système de rang scolaire

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

MODIFICATIONS DE LA LISTE DES PROJETS

PROJETS DÉJÀ EN COURS

2.Sensibiliser les habitants aux contraintes de la vie agricole
Projet du précédent PCDR. Groupe action. A mettre en lot 0.

22.Sensibiliser les agriculteurs aux MAEC
Projet du précédent PCDR. A mettre dans PCDN et en lot 0.

31.Recensement et cadastre énergétique des bâtiments publics
En cours, à travers le PAEDC. A mettre en lot 0.

36.Faire des ateliers, des conférences de sensibilisation à la biodiversité, au paysage
A relayer au PCDN.

37.Planter sur des espaces libres, des terrains publics
Déjà des initiatives existantes avec le PCDN (semaine de l'arbre). Plusieurs plantations en cours.

NOUVEAUX PROJETS PROPOSÉS



10.Créer un espace de coworking, centre de services



11.Améliorer l'efficience de l'éclairage public
12.Renouveler la flotte de véhicules communale par des véhicules plus propres



26. Structurer l'offre culturelle et associative



38.Promouvoir l'autopartage et le covoiturage
39.Développer des bornes CNG et l'utilisation du biogaz

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

MODIFICATIONS DE LA LISTE DES PROJETS

PROJETS REGROUPÉS OU DÉVELOPPÉS

20. Stimuler la collaboration entre producteurs locaux	1. Centre de formation « Terre en Rèves »
	2. Créer un hall relais
	3. Développer de nouveaux lieux de vente pour les producteurs locaux
16. Donner plus de visibilité aux commerces	5. Diversifier les canaux de communication pour promouvoir producteurs et commerçants locaux
	6. Créer une association de commerçants
	7. Développer l'accès aux commerces de la N5 depuis le centre de Frasnes
30.Mieux exploiter les maisons de village	28. Mieux exploiter les maisons de village *> espace pour jeunes* *> papotte café* *> activités seniors*
25.Créer un lieu de rencontre pour mamans et enfants : papotte café	
28. Créer des activités pour seniors dans les maisons de village	
29.Créer des espaces communs pour que les jeunes puissent se retrouver	
14.Mettre en place des activités intergénérationnelles	34.Créer une bricothèque
	35. École des devoirs et rencontres intergénérationnelles

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

MODIFICATIONS DE LA LISTE DES PROJETS

CHANGEMENT D'INTITULÉS PROVISOIRES

11.Créer un produit d'accueil (hébergement) qui attire les visiteurs, en tenant compte du profil de la commune	9.Développer un hébergement touristique adapté au profil de la commune
34.Informer les citoyens sur l'isolation des logements	14.Informer les citoyens et acteurs locaux sur les mesures d'économies d'énergie
35.Organiser des échanges d'expérience de ménages ayant innover en terme d'économie d'énergie	15.Favoriser les échanges d'expérience de ménages ayant innové en termes d'économie d'énergie
26.Créer un repair café	16.Valoriser les déchets localement : repair' café / ressourcerie
8. Faire connaître le patrimoine à travers des « passeurs de mémoire »	23.Créer un groupe et des activités « passeurs de mémoire »
4.Créer des parcours/promenades/jeux itinérants permettant de découvrir le territoire	24.Créer des parcours thématiques permettant de découvrir le territoire
1. Moderniser les canaux d'information pour mieux informer les citoyens sur les activités, services, emplois et lieux à disposition dans leur commune, etc.	25.Mieux informer les citoyens sur les activités, services, emplois, lieux à leur disposition

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Projet n°1 :

Titre provisoire : ***Centre de formation « Terre en Rèves »***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie :

Pays des 4 bras

Impact sur la stratégie : ++

Budget : €€€ Contraintes : +++

- **Description / grandes options du projet :**

- Créer un centre de formation aux métiers du terroir en lien avec le projet « Terre en Rèves »
- Terre en Rèves : reconversion de 22ha en bio et développement d'un centre de maraîchage (2nd ODR, projet en attente)
- Projet GAL : centre de formation avec un programme d'activités de production/ transformation/ commercialisation en circuit court, insertion professionnelle, protection de l'environnement
- Activités de recherche et développement (nouvelles filières) en harmonie avec la création de centres d'activités artisanales innovantes, de cantines ou restaurants de produit du terroir

- **Localisation :** Rèves

- **Partenaires potentiels :** GAL, Cellule Solidarité Emploi (CSE)

DR(EA)²M

Projet n°2 :

Titre provisoire : ***Créer un hall relais***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie :





Pays des 4 bras

Impact sur la stratégie : +++
Budget : €€€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Structure permettant de développer la transformation ou commercialisation de produits agricoles
- Permettre à des agriculteurs de lancer une nouvelle activité sans devoir réaliser de lourds investissements immobiliers
- Atelier partagé : unité de transformation de légumes ou d'autres produits à valeur ajoutée
- Possibilité de s'organiser en coopérative
- Mise en commun d'équipements et de services
- Partenariat producteur/transformateur/professionnel diététique/traiteur

- **Localisation :** Agricoeur (Frasnes), Terre en Rèves

- **Partenaires potentiels :** GAL, Delhaize, agriculteurs, Région wallonne

DR(EA)²M

Projet n°3 :

Titre provisoire : ***Développer de nouveaux lieux de vente pour les producteurs locaux***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie :



Pays des 4 bras

Impact sur la stratégie : ++

Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

A la ferme : magasin à la ferme, cueillette, restauration à la ferme, évènement organisé à la ferme, distributeur automatique de produits fermiers
En dehors de la ferme : marchés, vente en bordure de route, vente par correspondance, vente dans foires et salons, vente dans un point de vente collectif, vente à un groupement d'achat
1 intermédiaire : vente par un autre producteur, vente à un magasin direct (magasins bio « la biosphère », de produits locaux, proximité (épicerie, boulangerie…), rayon produits locaux grande distribution
A des collectivités/restaurants : maisons de repos, crèches, écoles, cantines d'entreprise, hôpitaux, restaurants
Coopérative de producteurs : plusieurs en Wallonie
Dépôt de paniers (GASAP): plusieurs producteurs dans un panier préparé à l'avance imposé par les producteurs (panier-type), décidé par les consommateurs (liste de produits)
Réseau de promotion des produits du terroir : structures associatives ou publiques qui organisent la vente aux consommateurs, produits pouvant être réunis sous une marque collective
Sur internet : réseau de vente en circuit-court existant

- **Localisation :** Hall relais, rayons produits locaux Delhaize, apéros bons villersois, marchés de Frasnes et Mellet, autres évènements (Récré Décibel, etc.)

- **Partenaires potentiels :** GAL (camionnette réfrigérée), CSE, GAC, AFSCA

DR(EA)²M

Projet n°4 :

Titre provisoire : ***Organiser des évènements producteurs/ consommateurs***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Faire des apéros villageois en incluant des produits locaux
- Organiser des marchés festifs avec producteurs locaux
- Table de dégustation/de partage
- Permettre aux habitants de se rassembler autour de ce genre d'évènements
- Fête agricole en été (terroir, vieux tracteurs, producteurs, moisson)

- **Localisation :** site Agricoeur, marché de Frasnes ou Mellet, place de village

- **Partenaires potentiels :** GAC, agriculteurs, commerçants, GAL

DR(EA)²M

Projet n°5 :

Titre provisoire : ***Diversifier les canaux de communication pour promouvoir producteurs et commerçants locaux***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie :

Pays des 4 bras

Impact sur la stratégie : ++
Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Réaliser une brochure présentant les commerçants de l'entité financée par la publicité
- Faire un relevé des petits producteurs dans l'entité à destination des habitants et des commerçants qui souhaiteraient proposer des produits locaux
- Liste des artisans et producteurs locaux sur une page internet (commune ou site de vente de produits locaux en Wallonie), à travers l'application LBV si elle est créée
- Guide et carte des producteurs locaux (en cours avec le GAL)
- Leur donner plus de visibilité sur les panneaux de publicité N5 à l'entrée de Frasnes
- Stand pour les artisans locaux lors d'évènements ou lors des marchés
- Parcours gastronomique autour de la commune

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** GAL, commerçants, Delhaize, accueil champêtre

DR(EA)²M

Projet n°6 :

Titre provisoire : ***Créer une association de commerçants***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : €

Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Permet de mettre en réseau les commerces locaux
- Promotion de leurs produits : brochures, page internet
- Donner plus de visibilité aux commerçants

- **Localisation :** sur toute l'entité ou étendue sur le pays des 4 bras

- **Partenaires potentiels :** commerçants, GAL?

DR(EA)²M

Projet n°7 :

Titre provisoire : ***Développer l'accès aux commerces de la N5 depuis le centre de Frasnes***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +++
Budget : €€ Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Créer un cheminements piétons sécurisés entre le Delhaize et le parc de Dobbeleer / centre sportif
- Créer des lieux de convivialité à proximité des commerces
- Mettre en valeur les commerces/services existants

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :**

DR(EA)²M

Projet n°8 :

Titre provisoire : ***Accroître les échanges commerciaux et de services au niveau local***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Etendre l'utilisation du talent à LBV (monnaie locale VLV, Genappe, CSE, et O-LLN)
- Système d'échange local en y incluant les plus précarisés
- Circuits-courts

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** marchés, commerces, CSE

DR(EA)²M

Projet n°9 :

Titre provisoire : ***Créer un hébergement touristique adapté au profil de la commune***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : €€€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Tenir compte du manque d'attractions touristiques (plutôt séjours courts, une nuit)
- Proposer un type d'hébergement qui correspond au profil des visiteurs
  - Lieu de stationnement pour mobil-homes/camping-cars
  - Classes vertes, pèlerins
- Ou créer un produit d'accueil unique qui attire les visiteurs
  - Hébergements insolites (cabanes, yourtes) qui attire les visiteurs
  - Hébergement pour grands groupes (salles pour les groupes, …)

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** GAL, RCA (régie communale autonome)

DR(EA)²M

Projet n°10 :

Titre provisoire : ***Créer un espace de coworking, centre de services***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Pour répondre aux besoins socio-économiques de la commune
- Permet de donner un espace aux indépendants
- Développer de nouvelles activités économiques (en lien avec l'agriculture)
- Innovation et start-ups

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** GAL

Nouveau

DR(EA)²M

Projet n°11 :

Titre provisoire : ***Améliorer l'efficience de l'éclairage public***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Remplacer l'éclairage actuel par un éclairage plus économique (LED)

- **Localisation :** Administration communale, bâtiments communaux, ensemble de la commune

- **Partenaires potentiels :** POLLEC, UREBA, région

Nouveau

DR(EA)²M

Projet n°12 :

Titre provisoire : ***Renouveler la flotte de véhicules communale par des véhicules plus propres***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**
- Renouveler la flotte avec des véhicules plus écologiques au gaz ou à l'électricité
- En lien avec le développement de borne CNG et du biogaz (projet 40)

- **Localisation :** Administration communale, bâtiments communaux, ensemble de la commune

- **Partenaires potentiels :** POLLEC, PAEDC, région

Nouveau

DR(EA)²M

Projet n°13 :

Titre provisoire : ***Développer le PPP en matière d'énergie avec les habitants***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : €€€ Contraintes : +++

- **Description / grandes options du projet :**

- Mettre en place des PPP avec la commune, les citoyens et des entreprises privés
- Peut prendre la forme d'une coopérative d'énergie renouvelable : groupe de citoyens qui coopère dans le secteur de l'énergie renouvelable, en développant une nouvelle production, en vendant de l'énergie renouvelable ou en fournissant des services pour de nouvelles initiatives
- Dans les domaines de :
    - L'éolien (ferme éolienne)
    - La biométhanisation

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** CPAS (service énergie), unité de biométhanisation du Bois d'Arnelle, POLLEC, région, rescoop, enercoop, asbl passeurs d'énergie

DR(EA)²M

Projet n°14 :

Titre provisoire : ***Informer les citoyens et acteurs locaux sur les mesures d'économies d'énergie***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Information à destination des citoyens et acteurs économiques locaux, sur :
  - l'isolation et la rénovation de logement (usage de la caméra thermique communale)
  - les primes « énergie » et « rénovation » de la DGO4
  - les prêts « écopack, rénopack, accesspack »
  - fournisseurs d'électricité 100% verte et coopérative,
- Faire un diagnostic de consommation d'énergie et plan pluriannuelle de réduction de consommation
- Chantiers participatifs pour transmettre les connaissances
- Pour les entreprises : participer ou investir en capital dans des projets citoyens d'énergie renouvelable, organiser un temps d'échange avec les salariés et partenaires pour les encourager à faire de même

- **Localisation :** ensemble de la commune

- **Partenaires potentiels :** PAEDC, POLLEC, CPAS (service énergie), Maison de l'habitat (Genappe)

DR(EA)²M

Projet n°15 :

Titre provisoire : ***Favoriser les échanges d'expérience de ménages ayant innové en termes d'économie d'énergie***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Établir un inventaire des bonnes pratiques sur la commune
- Répertorier les initiatives via les permis d'urbanisme
- Réaliser un dépliant, des capsules vidéos et les diffuser
- Échange oral dans le cadre des soirées/conférences organisées par le CPAS

- **Localisation :** ensemble de la commune

- **Partenaires potentiels :** CPAS (service énergie), Maison de l'habitat (Genappe), asbl passeurs d'énergie

DR(EA)²M

Projet n°16 :

Titre provisoire : ***Valoriser les déchets localement : repair' café / ressourcerie***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +++
Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Créer un lieu de convivialité permettant un échange de connaissance
- Soutient à l'économie sociale et solidaire
- Viabilité repose sur l'apport volontaire et l'accès au parc à conteneurs de Rèves (ex. bennes spécifiques aux déchets ré-employables pourraient être mises en place dans les déchetteries, avec un personnel chargé de l'accueil et de l'orientation des personnes, ainsi que du tri)
- Convention à mettre en place avec Tibi et les éco-organismes
- Accompagner par des mesures contraignantes : augmenter le taux de réemploi visé ou appliquer un taux de TVA plus faible (5,5% au lieu de 20%) pour les produits issus du réemploi
- Valorisation par d'autres moyens : biométhanisation, incitation au compostage individuel ou collectif ?

- **Localisation :** Rèves

- **Partenaires potentiels :** Tibi (ICDI), parc à conteneurs de Rèves, ressourcerie du Val de Sambre, GAL, CSE

DR(EA)²M

Projet n°17 :

Titre provisoire : ***Sensibiliser aux bons comportements en matière de déchets***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Campagne d'affichage pour sensibiliser au bon comportement
- Communiquer dans le bulletin/ sur le site internet communal sur les efforts faits, les obligations citoyennes en matière de déchets
- Organiser des balades qui sensibilisent
- Promouvoir le grand nettoyage de printemps
- Sensibilisation par la création de lieux qui valorisent les déchets (projet 17 : repair café/ressourcerie)

- **Localisation :** ensemble de la commune

- **Partenaires potentiels :** Be-Wapp, PCDN

DR(EA)²M

Projet n°18 :

Titre provisoire : ***Innover et adapter en termes de logement***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : €€€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Identifier les besoins et les priorités sur la commune
- Adapter les logements actuels aux besoins grâce à des projets innovants
- Développer des projets innovants (habitat groupé, logements tremplins, *community land trust* [1], etc.)
- Informer sur la possibilité de transformation des logements (logement kangourou)
- Poursuivre l'octroi de terrains pour jeunes à prix avantageux
- Favoriser la mixité / l'intergénérationnel au sein d'un bâtiment

- **Localisation :** site Agricoeur (terrain communal à bâtir)

- **Partenaires potentiels :** PCAL, community land trust wallonie

[1] *Une organisation sans but lucratif qui acquiert, possède et gère des terrains et des bâtiments pour le bien de la collectivité pour les maintenir accessibles à perpétuité à des personnes plus fragilisées et faire de la terre un bien commun, géré par la collectivité.*

[2] *Maison unifamiliale scindée en deux logements, autonomes mais groupés, pour y accueillir aux étages, un jeune ménage ou une famille et au rez-de-chaussée, un couple ou une personne âgée.*

DR(EA)²M

Projet n°19 :

Titre provisoire : ***Réaménager la cité administrative***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +++
Budget : €€€ Contraintes : +++

- **Description / grandes options du projet :**

- Etudier la reconversion de la cité administrative
- Démolir les bâtiments qui occupe la place de Frasnes pour réaménager un espace public
- Panneaux solaires sur le toit de l'église
- Création d'une maison multiservices dans l'administration communale
- Liaison lente entre chambre échevinale et cité administrative
- Recensement et cadastre énergétique des bâtiments publics (PAEDC)

- **Localisation :** Frasnes-lez-Gosselies, Cité administrative

- **Partenaires potentiels :** POLLEC

DR(EA)²M

Projet n°20 :

Titre provisoire : ***Reconvertir partiellement l'église de Frasnes***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : €€€ Contraintes : +++

- **Description / grandes options du projet :**

- Etablir le bilan sanitaire
- Taux et type d'occupation
- Etudier la reconversion de l'église de Frasnes : espaces de services socio-collectifs : salle de cérémonies communales, bibliothèque, antenne centre culturel, antenne académie de musique… en privilégiant des fonctions complémentaires à ce qui existe déjà

- **Localisation :** Frasnes

- **Partenaires potentiels :** Fabrique d'église de l'entité, évêché, Agence Wallonne du Patrimoine

L'église de Villers-Perwin n'est pas propriété communale, sa reconversion relève du domaine privée.

DR(EA)²M

Projet n°21 :

Titre provisoire : ***Valoriser des chemins et sentiers qui font découvrir la nature***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +++
Budget : €€€ Contraintes : +++

- **Description / grandes options du projet :**

- Identifier les sentiers, les rouvrir ou les valoriser
- Mettre à jour les cartes de promenade du Pays de Geminiacum
- Réaliser des plantations qui favorisent la biodiversité (arbres, arbustes, plantes)

- **Localisation :** à identifier

- **Partenaires potentiels :** sentiers.be, PCDN

DR(EA)²M

Projet n°22 :

Titre provisoire : ***Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +++
Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Faire des plantations d'arbres
- Développer l'accès des zones naturelles par des itinéraires mobilité douce
- Renouveler ou mettre à jour les panneaux sur la faune et la flore
- Prévoir des activités ludiques pour les enfants
- Zone naturelle Rèves-Frasnes : boisement d'essences différentes du peuplier, création d'une mare

- **Localisation :** zone naturelle entre Frasnes et Rèves, site du Marais à Frasnes, La Mée à Villers-Perwin,…

- **Partenaires potentiels :** PCDN, DNF

DR(EA)²M

Projet n°23 :

Titre provisoire : ***Créer un groupe et des activités « passeurs de mémoire »***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Identifier des passeurs d'histoires/patrimoine/art et réaliser des capsules vidéos
- Recenser le petit patrimoine
- Inventorier le patrimoine communal, identifier les biens qu'il n'est pas indispensable de conserver
- Création d'un groupe "passeurs de mémoire"
- Valoriser la chaussée romaine

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** groupe action, GAL, RODAVA, CODERM, CCATM

DR(EA)²M

Projet n°24 :

Titre provisoire : ***Créer des parcours thématiques permettant de découvrir le territoire***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie :



Pays des 4 bras

Impact sur la stratégie : +++

Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Découvrir les sites d'intérêt, les histoires locales, la gastronomie, le paysage, la biodiversité

Différents thèmes

- Parcours histoire/patrimoine
- Parcours espaces verts, nature, biodiversité
- Parcours gastronomie, produits du terroir
- Parcours « noms des arrêts de bus »
- Parcours Napoléon
- Parcours « LBV, un village qui roule »

Différents moyens

- Option à vélo, à pied, à cheval,…
- QR codes / panneaux le long des itinéraires
- Ballades contées
- Cartes promenades (pied, vélo, cheval…)
- Réseau de points nœuds à vélo, parcours à la carte en suivant les balises
- (Evènement :) Jeu parcourant les villages et sites d'intérêt

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** GAL, PCM, PCDN, PCS, Rodava, Coderm, Accueil champêtre, sentier.be, geocaching, etc.

DR(EA)²M

Projet n°25 :

Titre provisoire : ***Mieux informer les citoyens sur les activités, services, emplois, lieux à leur disposition***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +++
Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Création d'une application « Les Bons Villers » pour être un territoire connecté
- Retravailler et moderniser le site internet (partenariat bénévolat citoyen)
- Multiplier les canaux (Facebook, newsletter, calendrier partagé, site internet)
- Diffuser les offres d'emplois locales sur le site
- Inventaire des salles privées et publiques pour la location
- Faire connaître le Centre pilote (services jardinage aux particuliers)
- Informer les aînés de ce qui existe via les intervenants
- Information récurrente dans le bulletin communal avec les services disponibles
- Mettre en avant les points forts de la commune
- Communiquer sur les obligations citoyennes en matière de gestion des déchets
- Utiliser Taxi stop, une plateforme citoyenne, le site internet pour promouvoir le covoiturage

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** PCS, service communication, bénévolat citoyen, EPN, etc.

DR(EA)²M

Projet n°26 :

Titre provisoire : ***Structurer l'offre culturelle et associative***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie :






Pays des 4 bras

Impact sur la stratégie : ++
Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**
- Avoir un point de contact associatif
- Promouvoir l'offre culturelle auprès des habitants
- Faire bénéficier les habitants d'une offre culturelle plus large grâce au GAL

- **Localisation :** Agricoeur, Eglise de Frasnes, maisons de villages

- **Partenaires potentiels :** association locale, groupe action, GAL

Nouveau

DR(EA)²M

Projet n°27 :

Titre provisoire : ***Aménager le parc de Dobbeleer***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : €€€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Réaliser l'état sanitaire des arbres
- Aménager un accrobranche, parcours vita, parcours biodiversité, etc.
- Créer des espaces de pique-nique
- Penser le parc comme un espace intergénérationnel (crèche, espace pour les jeunes, pour les aînés)
- Aménager des espaces pour que les aînés puissent faire du sport
- Créer des espaces communs pour que les jeunes puissent se retrouver
- Développer des lieux accueillants pour les familles
- Aménager une plaine de jeux
- Eventuellement prévoir un espace de jardin partagé pour les logements publics

- **Localisation :** Parc de Dobbeleer, Frasnes-lez-Gosselies

- **Partenaires potentiels :** Province du Hainaut, PCDN

DR(EA)²M

Projet n°28 :

Titre provisoire : ***Mieux exploiter les maisons de village***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Mixité de fonctions, de personnes, d'activités
- Salles utilisées pour différentes fonctions selon l'heure de la journée :
  - Papotte café, espace de rencontre mère-enfant (famille)
  - Espace pour les jeunes
  - Activités pour les aînés
- Trouver un mode de gestion viable :
  - asbl villageoises,
  - asbl dédiées à d'autres activités mais qui peuvent également reprendre la gestion
- Activités dans les maisons de village : lecture de contes, tournoi jeux (échec, jeux de société), etc.
- Activités aux alentours : terrains de sports pour les jeunes

- **Localisation :** maisons de villages

- **Partenaires potentiels :** RCA, PCS, asbl

DR(EA)²M

Projet n°29 :

Titre provisoire : ***Développer des plaines de jeux proches des centres de villages***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Permet de développer des espaces de vie pour les familles au cœur des villages
- Permet de développer des lieux de convivialité à proximité des commerces
- Profiter du développement de la crèche pour installer une plaine de jeux dans le parc de Dobbeleer

- **Localisation :** parc de Dobbeleer, PCA La Chapelle, place du terminus (Mellet)

- **Partenaires potentiels :** PCS

DR(EA)²M

Projet n°30 :

Titre provisoire : ***Aménager des endroits où les aînés peuvent s'arrêter***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Bancs le long des itinéraires lents
- Lieux de convivialité à proximité des commerces, dans les villages

- **Localisation :** à identifier

- **Partenaires potentiels :** CCCA

DR(EA)²M

Projet n°31 :

Titre provisoire : ***Créer des évènements fédérateurs / festivités***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +
Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- Festivités : apéros afterwork, barbecue de quartier, fêtes des voisins…
- Jeux intervillages, rallye du savoir
- Evènements sportifs, jeux itinérants permettant de découvrir les villages
- Journée médiévale dans le cadre du GAL

- **Localisation :** maisons de village, centre sportif, Agricoeur, etc.

- **Partenaires potentiels :** PCS, comités des fêtes, RCA, GAL, associations

DR(EA)²M

Projet n°32 :

Titre provisoire : ***Créer un réseau de solidarité***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +++

Budget : € Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Réseau de solidarité à l'échelle des villages/quartiers avec personnes ressources
- Recensement personnes isolées
- Base de données/site internet pour mettre en lien les personnes dans le besoins et celles pouvant aider
- Développer le service citoyen pour les jeunes
- Intégrer les mouvements de jeunesse dans les actions intergénérationnelles
- Formation en informatique / smartphone par les jeunes pour les aînés (mais déjà EPN)
- Système d'échange local en y incluant les plus précarisés (projet 9)

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** PCS, service citoyen, SENOAH asbl

DR(EA)²M

Projet n°33 :

Titre provisoire : ***Instaurer un service de garde malade pour tous***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +
Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Garde malade accessible pour tous (aînés aussi)
- Service de puéricultrices mobiles pour garder les enfants malades

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** PCS, maison médicale, Observatoire de la Santé du Hainaut

DR(EA)²M

Projet n°34 :

Titre provisoire : ***Créer une bricothèque***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++

Budget : €€ Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**
- Dans une dynamique d'économie sociale et solidaire
- Consommation collaborative, économie de la fonctionnalité (achat d'un service plutôt que d'un bien)
- Permet le prêt de matériel de bricolage
- Conseils de bricolage prodigués par des bénévoles et des ateliers de développement et diffusion de savoir-faire : formation entretien maison, petit travaux pour personnes seules
- Possibles emplois d'insertion (bricothécaires)
- Peut être portée par une association locale

- **Localisation :** maison de village

- **Partenaires potentiels :** citoyens

DR(EA)²M

Projet n°35 :

Titre provisoire : ***Ecole des devoirs et rencontres intergénérationnelles***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +
Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**
- Ecole des devoirs données par des aînés
- Journées où les écoles iraient à la rencontre des aînés dans les maisons de repos : journée jeux de société, spectacles par les enfants (théâtres, chorale) dans les maisons de repos, etc.

- **Localisation :** Maisons de village, maisons de repos

- **Partenaires potentiels :** PCS, écoles

DR(EA)²M

Projet n°36 :

Titre provisoire : ***Sécurisation des déplacements lents par des dispositifs innovants (projet pilote)***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +

Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Projet qui vise à améliorer la qualité des déplacements
- Il pourrait être réalisé sur une portion de chemins puis être étendu à d'autres axes (projet pilote)
- Sécuriser par des aménagements (objets ou barrières physiques) ne permettant pas l'accès des voitures mais laissant l'accès aux véhicules agricoles
- Aménager une liaison fonctionnelle réservée aux cyclo-piétons permettant de lier les villages

- **Localisation :**

- le long de la N5 (lien entre les villages) : chemin de Thiméon, chemin du Moulin à Quoisse, (prolonger sur le chemin de Nivelles pour rejoindre Frasnes ou Rèves)

- **Partenaires potentiels :** GAL, PCM

DR(EA)²M

Projet n°37 :

Titre provisoire : ***Poursuivre l'aménagement du réseau lent***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +++
Budget : €€€ Contraintes : +++

- **Description / grandes options du projet :**

- Aménager des itinéraires lents, de promenade et/ou aménagements connexes (signalisation, éclairage)
- Mise en lumière de sentiers/ruelles fonctionnels pour se déplacer dans les villages en évitant les axes routiers dangereux : signalisation, dénomination, éclairage
- Indiquer par un marquage au sol la zone vélo/piéton dans les centres de villages
- Améliorer la signalétique (panneau uniforme, couleur distincte, indiquer le temps, la distance, etc.)
- Planter des arbres le long des chemins réservés à la mobilité douce (ombre)
- Créer un RAVeL pour rejoindre le réseau RaVeL des autres communes
- Cheminements piétons sécurisés pour accès aux commerces (entre Delhaize et centre sportif)
- QR code le long des balades

- **Localisation :**

- ancienne ligne de chemin de fer, etc.
- sentier qui permet de relier la rue Léon Mercier à la place Helsen
- chemin de la Blanchisserie à la place Helsen

- **Partenaires potentiels :** GAL, PCM, Accueil champêtre, CCATM, etc.

DR(EA)²M

Projet n°38 :

Titre provisoire : ***Promouvoir l'autopartage et le covoiturage***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie :



Pays des 4 bras

Impact sur la stratégie : +

Budget : € Contraintes : +

- **Description / grandes options du projet :**

- coopérative pour développer des services d'autopartage proches des territoires sous forme de SCIC, permettant d'associer les collectivités locales (Cityz, France & Partago, Flandres)
- ou à travers l'utilisation de site existant (cambio, cozycar, wibee, caramigo, taxi stop)
- parking adapté pour le covoiturage (PCDR Genappe) (GAL)

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** GAL

Nouveau

DR(EA)²M

Projet n°39 :

Titre provisoire : ***Développer des bornes CNG et l'utilisation du biogaz***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie :



Pays des 4 bras

Impact sur la stratégie : ++

Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Développer des bornes CNG
- Production de biogaz qui pourrait servir aux véhicules communaux (projet 13)

- **Localisation :**

- **Partenaires potentiels :** biométhanisation (production Bois d'Arnelle), POLLEC, PAEDC

Nouveau

DR(EA)²M

Projet n°40 :

Titre provisoire : ***Développer des liaisons lentes autour des écoles***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : +
Budget : €€ Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- Collège de Rèves – prolonger la piste cyclable Frasnes-Rèves vers le Cadeau et le Blocus pour contourner le centre du village (village-rue)
- Collège de Rèves – liaison avec Genappe (projet transcommunal)
- Ecole maternelle de Villers-Perwin (pas de trottoirs) – créer un sentier entre la place (espace de stationnement) et l'école
- Ecole de Mellet (problème du stationnement en double file à la rue d'En-Dessous) – aménager un accès piétons et poussettes via le chemin des Prés
- Ecole de Wayaux – améliorer la liaison par le sentier Journaux (petit quartier avec enfants), quel est le statut de ce sentier ?

- **Localisation :** Collège de Rèves, école de Villers-Perwin, école de Mellet, école de Wayaux

- **Partenaires potentiels :** écoles

DR(EA)²M

Projet n°41 :

Titre provisoire : ***Créer un système de rang scolaire***

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural
★★★★★

Lien avec la stratégie : 

Impact sur la stratégie : ++
Budget : € Contraintes : ++

- **Description / grandes options du projet :**

- A pied ou à vélo
- Exemple d'initiative comme le « serpent mobile »

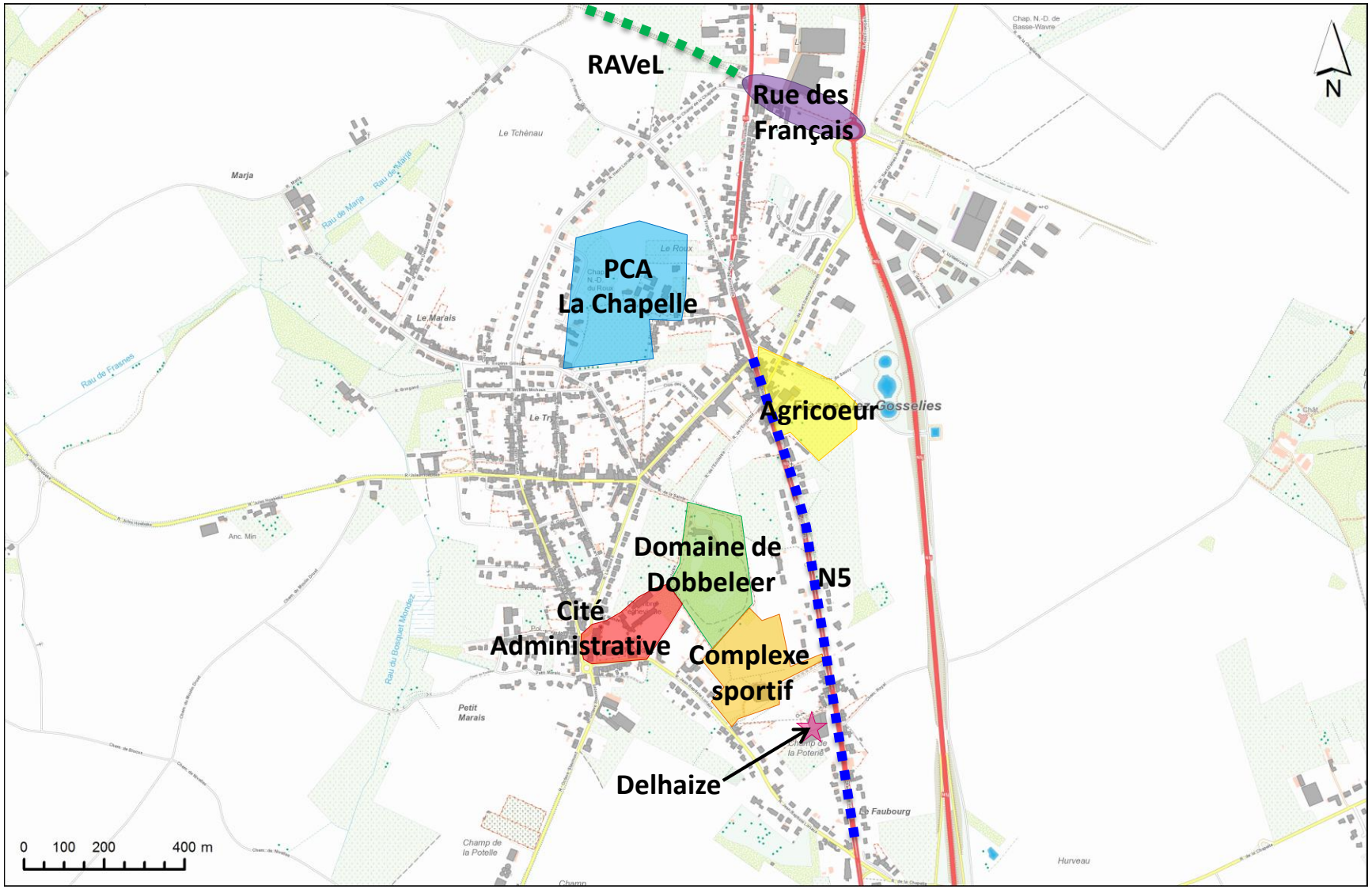
- **Localisation :** écoles de la commune

- **Partenaires potentiels :** PCM

DR(EA)²M

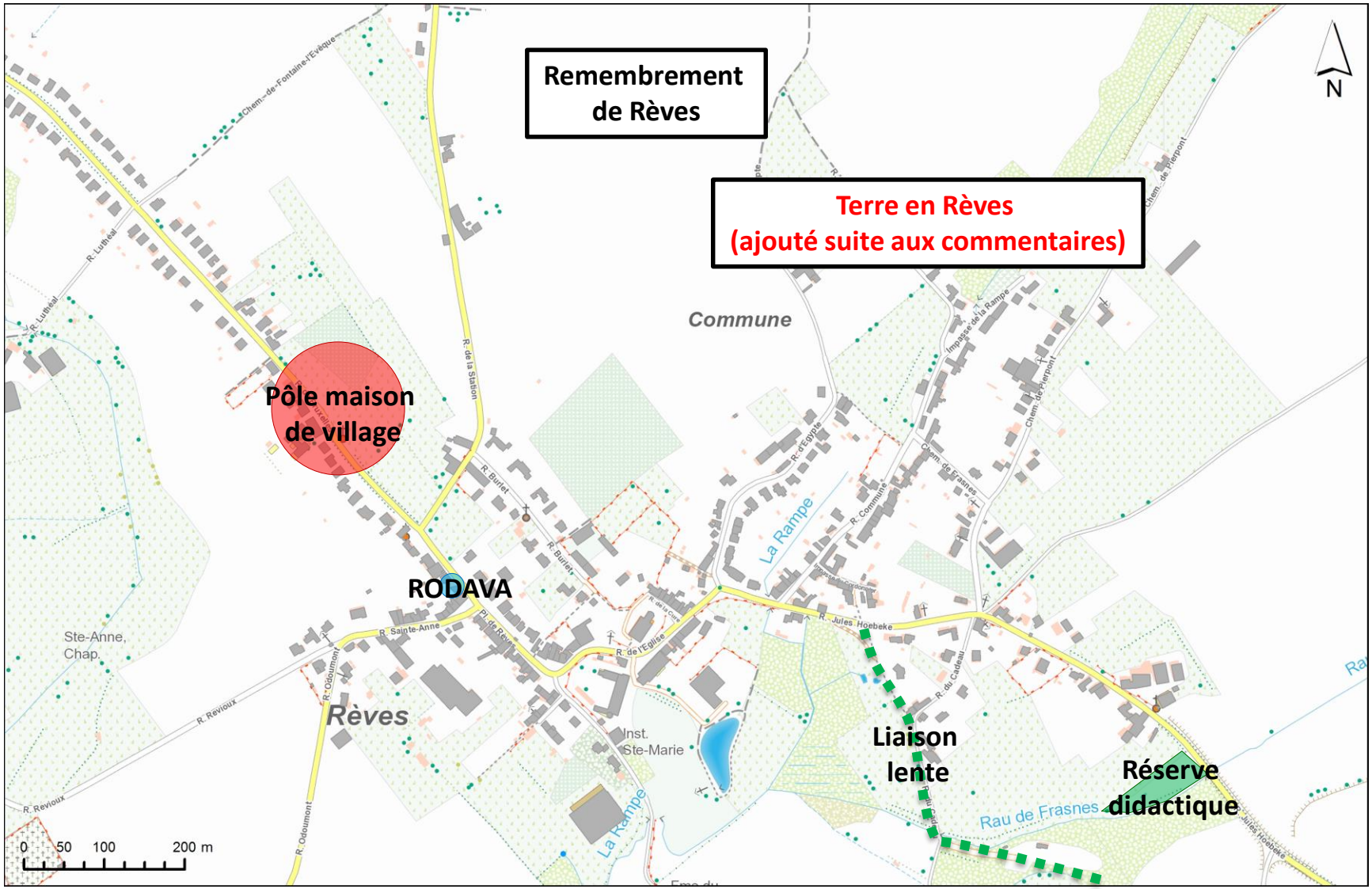
Annexes

ZONES A ENJEUX - FRASNES



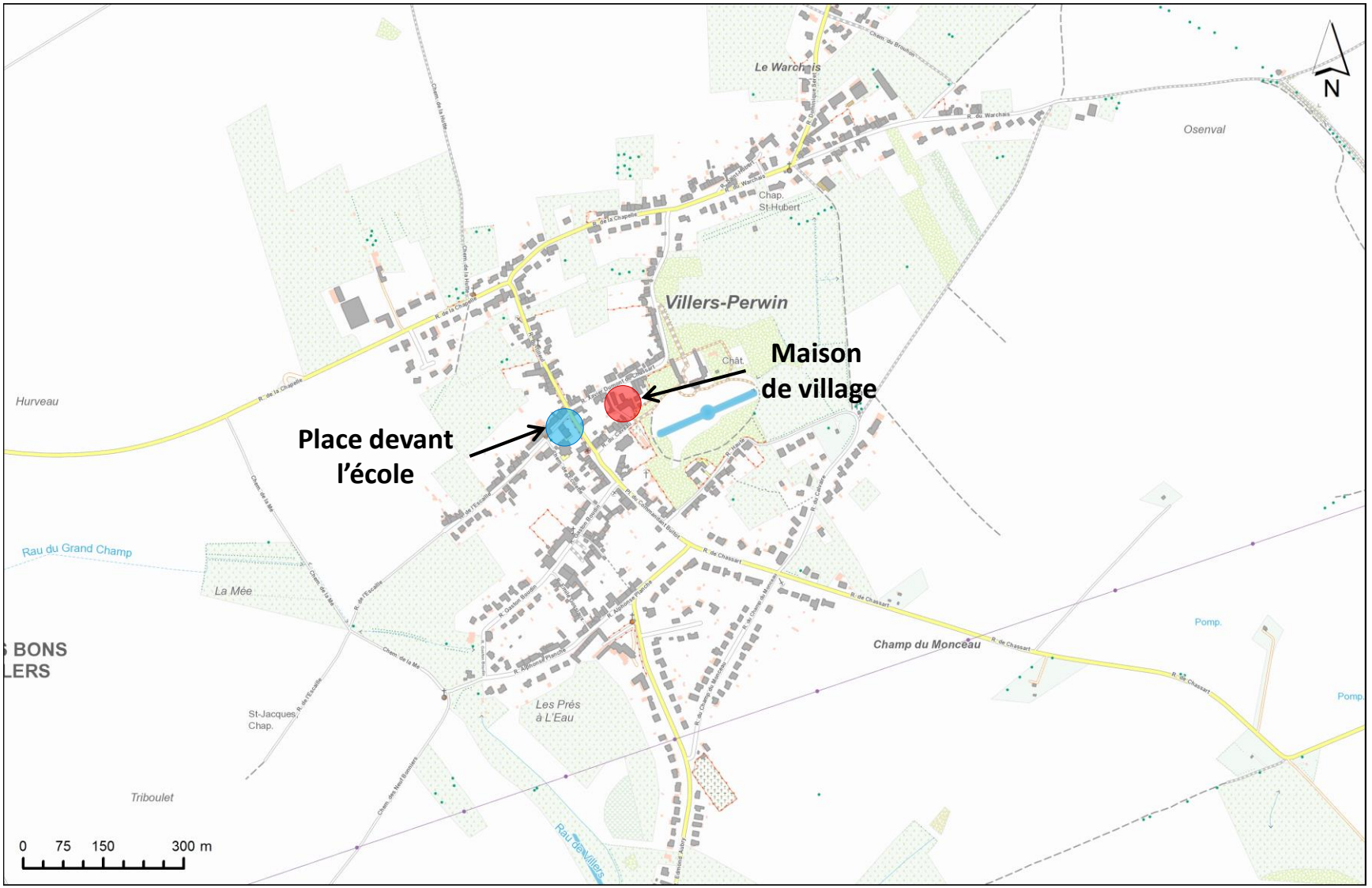
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

ZONES A ENJEUX - RÈVES



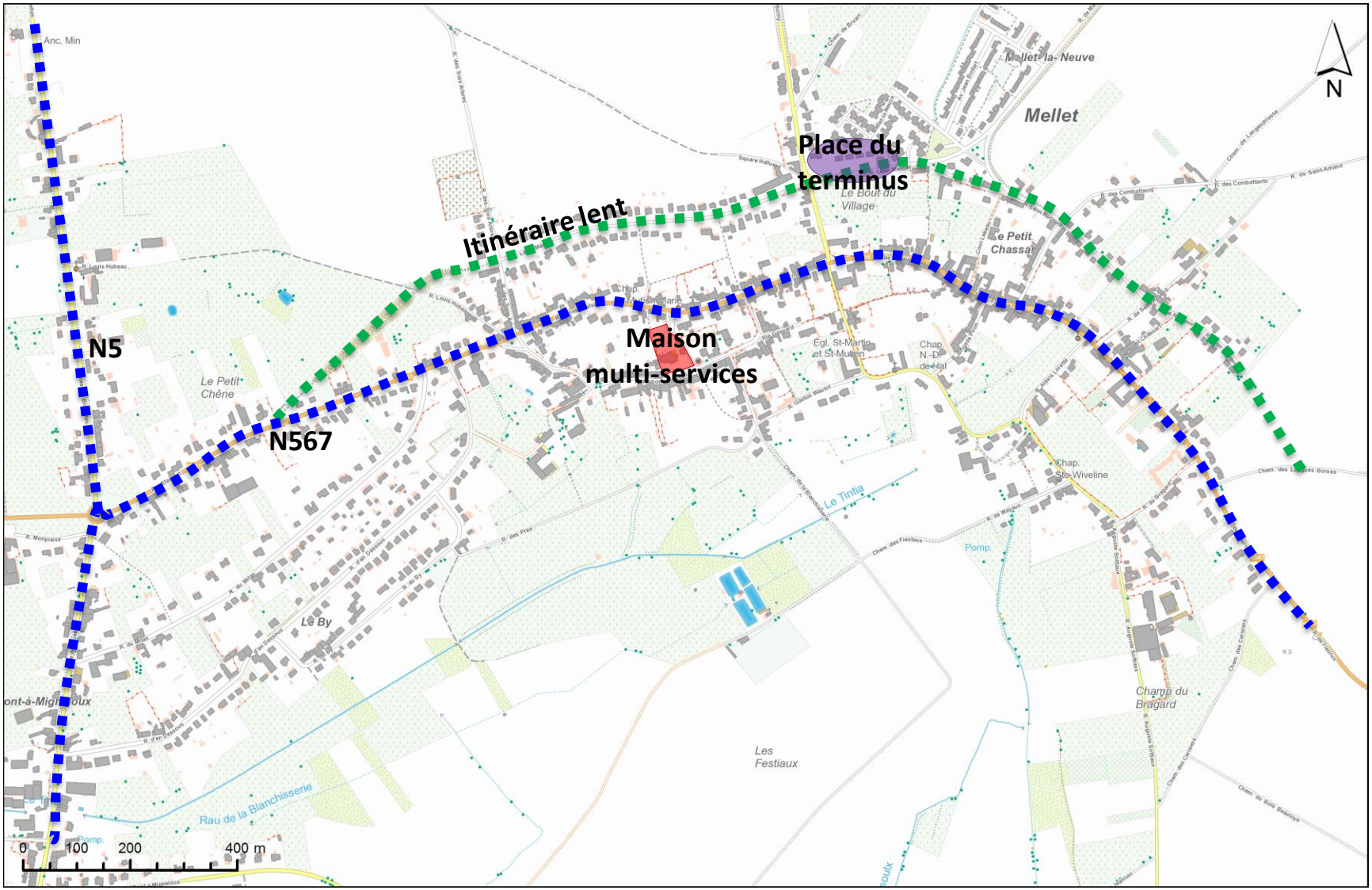
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

ZONES A ENJEUX – VILLERS-PERWIN



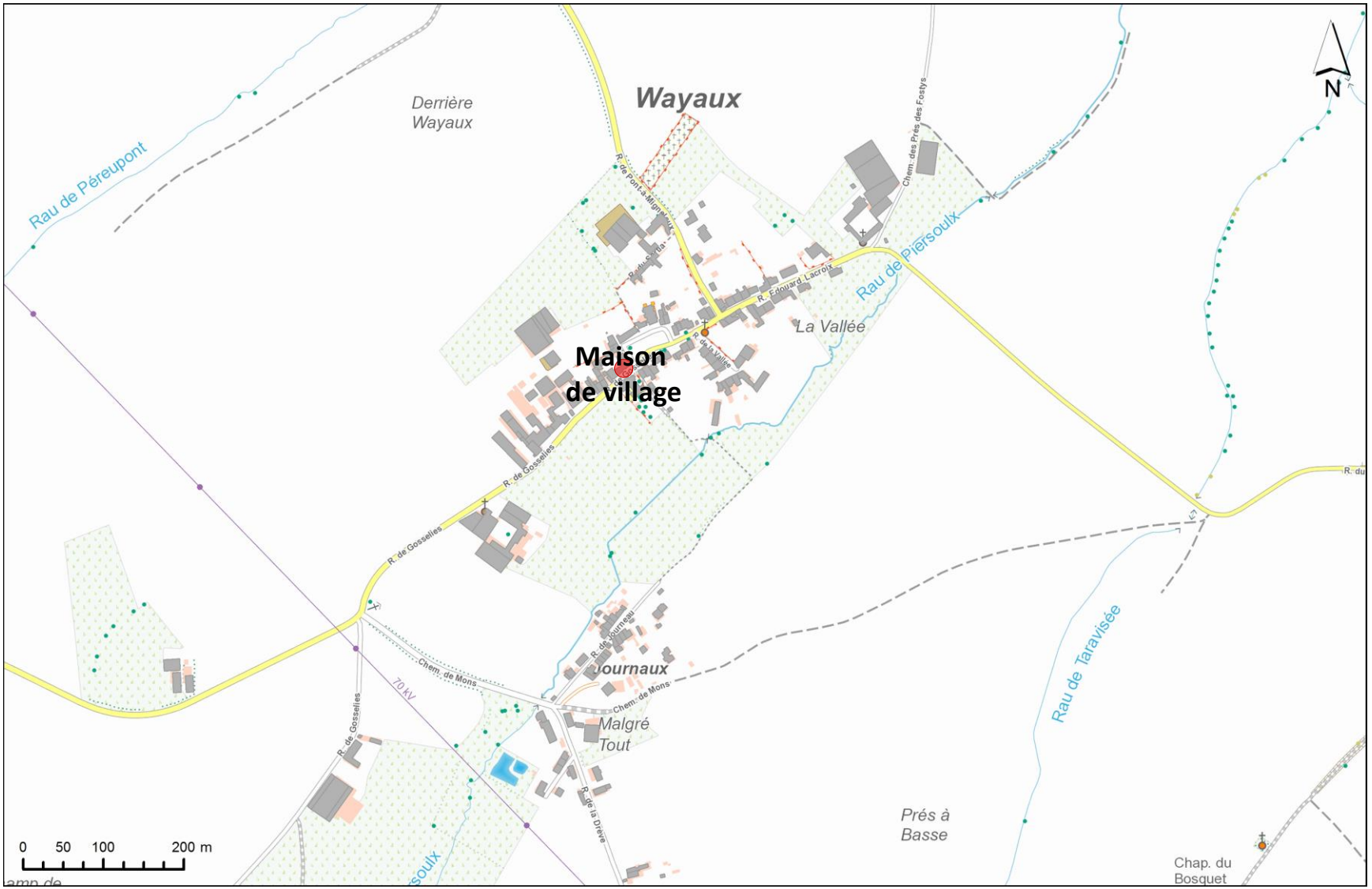
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

ZONES A ENJEUX - MELLET



DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

ZONES A ENJEUX - WAYAUX



DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

PCDR Les Bons Villers

PARTIE B – Participation de la population

Annexe B.21

PV des Groupes de travail Fiches-projets

Biodiversité

Cheminement lent

Ensemble, pour des villages vivants

Groupe de travail Biodiversité

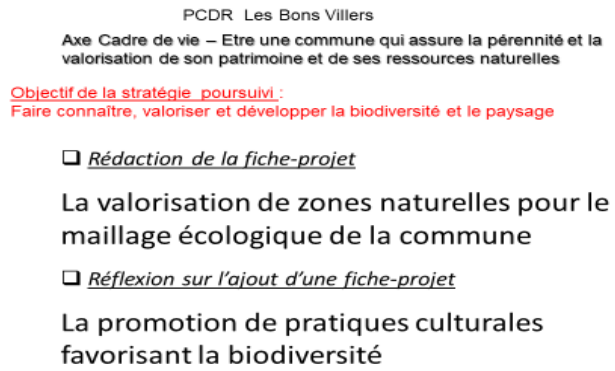
Le 14 mars 2019 – procès-verbal de la séance

Présents :
CLDR : 8 personnes
Groupe PCDN : 4 personnes
Hors CLDR/PCDN : 4 personnes
Pour le bureau d'études DREA2M (Auteur de PCDR): Thomas Fages
Pour la Fondation Rurale de Wallonie (Organisme d'accompagnement): Martine Gilles, Dimitri Phukan
Excusés :
CLDR : Jean-Jacques Allart, Henri Mégali

Annexe *:* présentation DREA2M

1. Objectif de la réunion

La réunion a pour but de préciser 2 fiches projets du PCDR, qui seront examinées par la CLDR le 26 mars.


PCDR Les Bons Villers

Axe Cadre de vie – Etre une commune qui assure la pérennité et la valorisation de son patrimoine et de ses ressources naturelles

Objectif de la stratégie poursuivi :
Faire connaître, valoriser et développer la biodiversité et le paysage

❑ *Rédaction de la fiche-projet*

La valorisation de zones naturelles pour le maillage écologique de la commune

❑ *Réflexion sur l'ajout d'une fiche-projet*

La promotion de pratiques culturales favorisant la biodiversité

Pour aider le GT, 4 personnes-ressources sont présentes : Pierre-Yves Bontemps (Natagriwal), Alexis Caufriez (Contrat de Rivière Sambre), Sarah Cristofali (Faunes et Biotopes) et Ingrid Lavendy (conseillère en environnement de la Commune).
Le bureau d'études DREA2M a dressé un état des lieux de la biodiversité et fait des propositions pour les fiches projets sur lesquels le GT est invité à réagir (voir présentation en annexe).

2. Propositions du GT

- **Compléter le maillage écologique existant**. Des éléments structurants existent sur le territoire (ancienne ligne de chemin de fer, zone humide de la Flache, réserve didactique du Cadeau,

parc de Dobbeleer…). A travers le PCDR, l'objectif est de compléter le maillage et relier les éléments.

- **Ripisylves et cours d'eau**. Les cours d'eau sont des couloirs de biodiversité à développer à LBV. Le développement de **ripisylves** (plantations le long des cours d'eau) peut être financé par des projets européen LIFE. Il faudrait identifier les zones où la Commune est propriétaire de parcelles le long des cours d'eau. Il y a déjà eu des efforts pour planter des merisiers le long du Tintia. Pour les propriétaires privés, l'utilisation de financement LIFE peut être intéressant car cela permet également de financer des clôtures le long des cours d'eau. La Commune pourrait également acquérir des bandes de 6 à 10 m le long des cours d'eau pour y effectuer des plantations, de manière alternée pour permettre aux engins d'entretien d'atteindre le cours d'eau. Il faudrait associer la Province car elle gère la Rampe et le Tintia.

  Une autre approche est de recréer des méandres dans les cours d'eau pour leur donner un aspect plus naturel.

- **Elevage le long des cours d'eau.** Beaucoup de pâtures le long des cours d'eau ont été converties en terrains de culture. Là où c'est possible, c'est peut-être l'occasion de **relancer un autre type d'élevage** pour éviter la pollution (chèvres, moutons, chevaux…). Certains agriculteurs inventifs pourraient faucher ces prairies pour en faire des petits ballots à vendre.

- **Traversée N5**. La création d'un dispositif pour permettre à la faune de **traverser la N5** doit aussi être étudié. Il y aurait une parcelle communale intéressante. Le bureau DREA2M a cartographié toutes les propriétés communales.

- **Les fonds d'eau et les zones humides** (comme le ruisseau de Grand Champ, la Mee…) doivent aussi être préservés car ce sont des couloirs migratoires, notamment pour les cigognes. Il faudrait y sensibiliser les agriculteurs. Le ruisseau de Frasnes doit être assaini car c'est devenu un vrai dépotoir. Il y a encore pas mal de personnes qui rejettent leurs eaux usées dans les ruisseaux malgré les travaux d'égouttage d'IGRETEC. Le contrat de rivière dresse des inventaires de ces infractions.

- **Plantations**. La **replantation de buissons et de haies dans les plaines agricoles** est un axe à privilégier avec la collaboration des agriculteurs et de la Commune. Du côté de Jodoigne, le GAL Culturalité mène un projet Mille feuilles qui vise à replanter 500 buissons de 2m² au milieu des cultures pour offrir un abri à la faune des grandes plaines (perdrix, bruant). Il y a d'autres mesures à prendre comme laisser les céréales sur pied. Ces mesures font l'objet de financements pour les agriculteurs (mesures agroenvironnementales).

  La Commune peut aussi reboiser ses talus pour leur donner plus de stabilité et éviter que les agriculteurs invoquent la présence de chardons pour les accaparer.

- **Sensibilisation des agriculteurs**. Les mesures agroenvironnementales peuvent donner une bonne image aux agriculteurs qui cherchent à développer les circuits courts. Pour les sensibiliser, une réunion avec Natagriwal pourrait être organisée. De même, ce pourrait être

intéressant de proposer aux agriculteurs de la commune de rencontrer l'équipe du GAL Culturalité pour parler du projet 1000 feuilles.

- **Bassins d'orage et zones humides.** Certains bassins d'orages et zones humides sont ou seront aménagés pour accueillir la biodiversité (abri à batraciens à la Flache, bassin d'orage N5, zone humide du PCA de la Chapelle). Il faudrait les relier entre elles pour permettre aux espèces de se déplacer. Un crapauduc pourrait être installé sous le pont de la N5 qui relie le bassin d'orage au site Agricœur.

  Tous les **aménagements qui seront prévus doivent être durables et faciles d'entretien**. La Commune a peu de moyens à disposition.

- **Observatoire** . Le remembrement de Rèves prévoit l'installation d'**un observatoire**. Il s'agit d'un lieu central à développer pour sensibiliser la population et les agriculteurs.

- Le **marais de Pierpont** est un endroit stratégique. Pourrait-on l'acquérir dans le cadre du PCDR ?

Pour le secrétariat de la CLDR,

Martine Gilles & Dimitri Phukan
Fondation Rurale de Wallonie (FRW)

Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

Fiche d'identité	
Parcelles cadastrales	À définir
Longueur	-
Objet de la fiche	Développement ou création d'une ripisylve – densification des espaces verts en milieu urbain et sur les propriétés communales – création de liaisons écologiques entre Frasnes et Villers-Perwin – Amélioration biologique et paysagère des bassins d'orages
Maîtrise foncière	? Privé et public



Prairie humide et ripisylve (Frasnes) identifiées comme **structure écologique principale**



Prairie humide , haies, alignements d'arbres(La Mée)



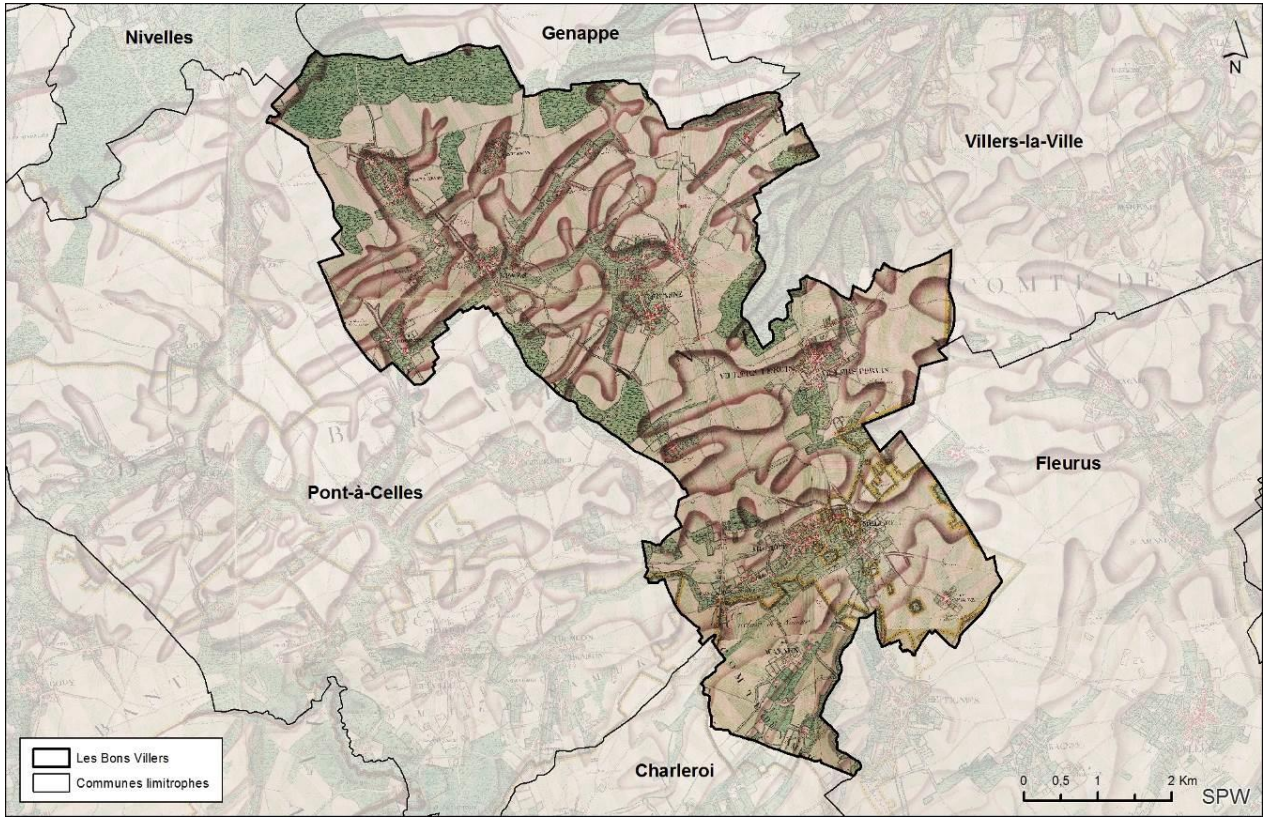
Prairie humide , haies et ripisylve (Wayaux)

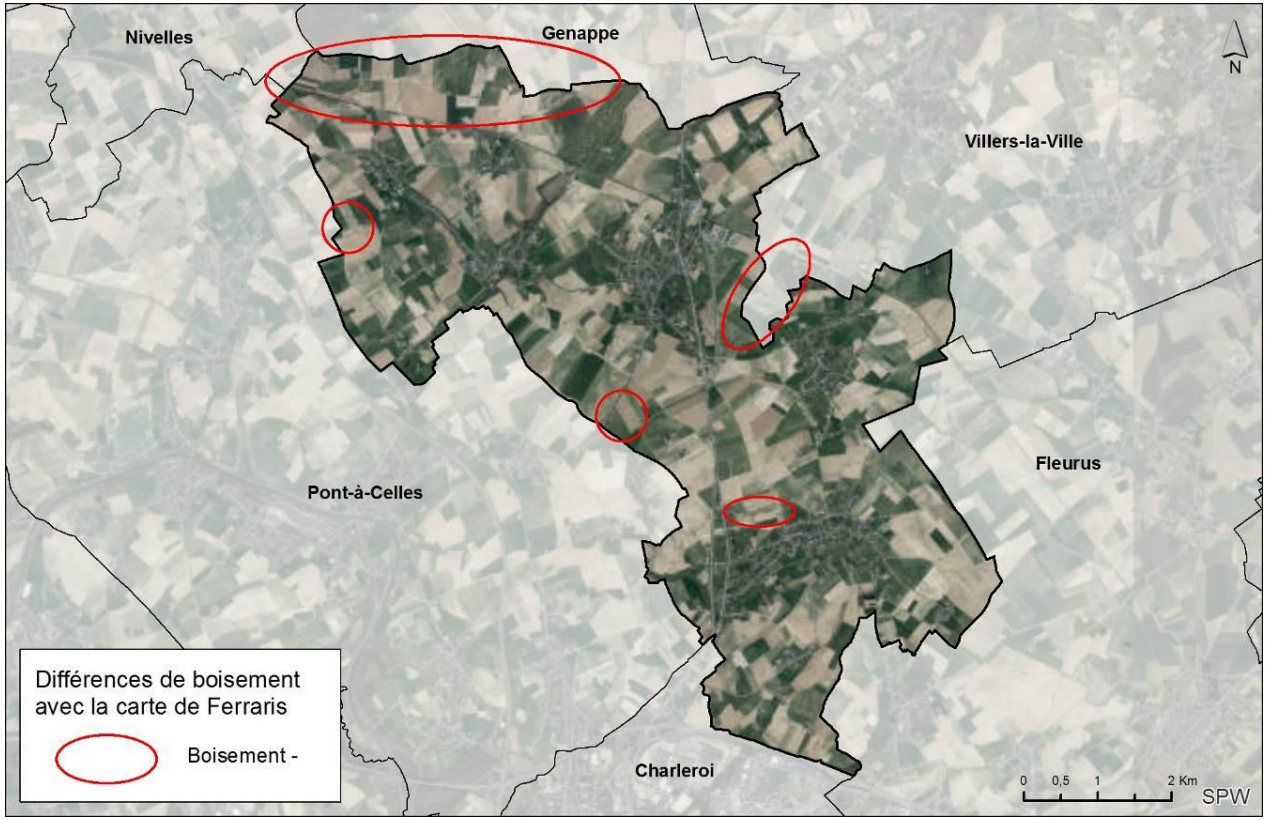


Prairie humide et ripisylve (Villers-Perwin)

DR(EA)²M
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique





- 66 % de zones agricoles en 2015
- 9% de surface bâties
- ≈ 18-20 % d'espaces « naturels » (bois (0,5%), vergers (0,7%), jardins et parcs (1,6%), prairies (15%), cours d'eau (≈0,2%))

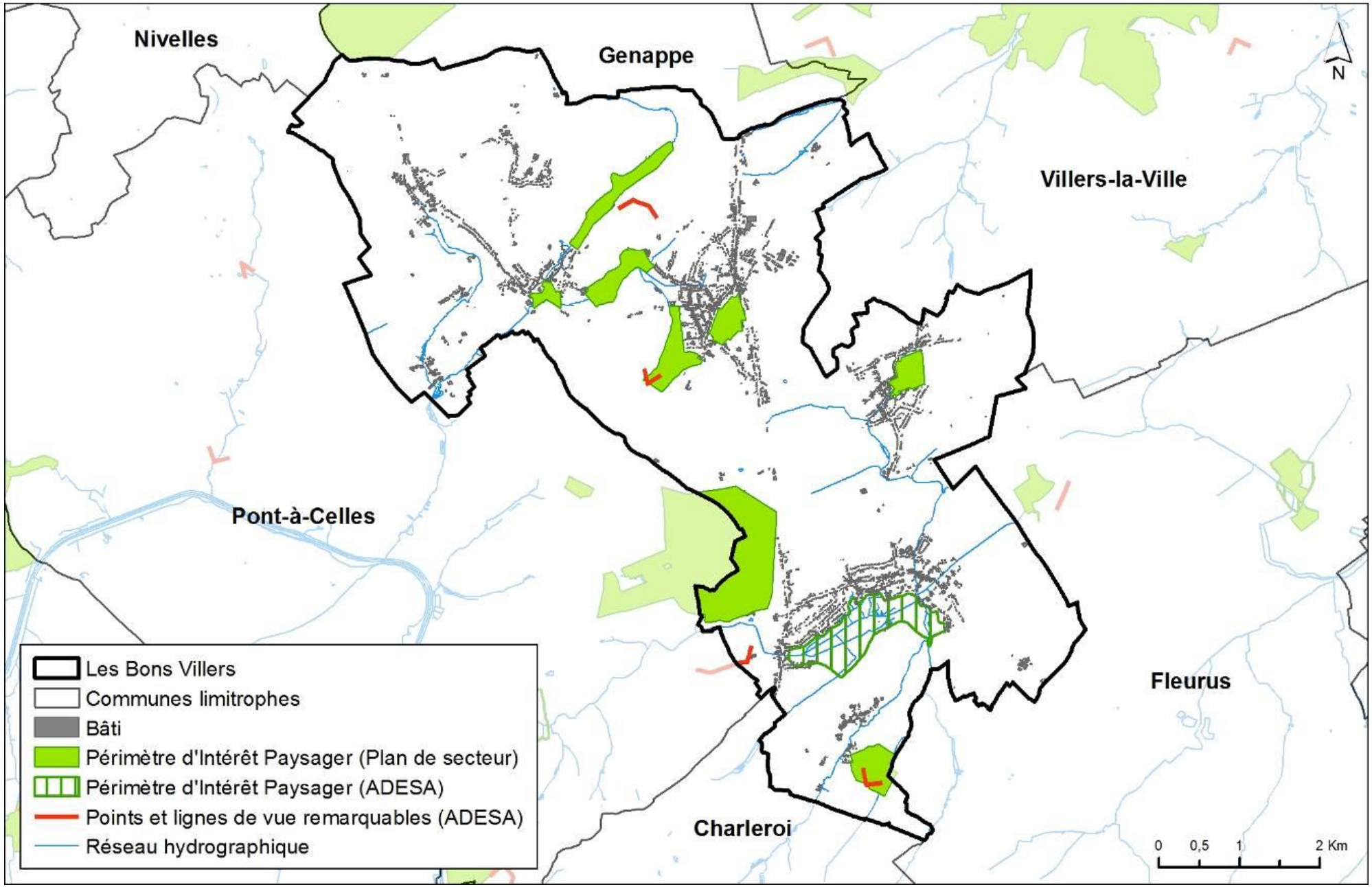
Peu d'espaces naturels – Peu diversifiés (mosaïque)

DR(EA)²M
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique



Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique



Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

Eléments à prendre en compte afin d'identifier les zones d'action :

1. À l'échelle de l'Union Européenne :

✓ **Les zones Natura 2000 :** « La vallée de la Thyle » → 12 ha

2. À l'échelle de la région wallonne :

✓ **La structure écologique principale (SEP):** « a pour but de rassembler dans un contour cohérent l'ensemble des zones du territoire ayant un intérêt biologique actuel ou potentiel. Elle matérialise les concepts théoriques du réseau écologique » (Définition européenne)

En Wallonie, le concept de la SEP a été adaptée et a fait l'objet d'une cartographie précise qui regroupe deux zones du réseau écologique (1 et 3) → 3% de la surface communale (PCDN)

3. À l'échelle de la commune

✓ Les boisements
✓ Les alignements d'arbres
✓ Les vergers
✓ Les jardins
✓ Les zones humides (mares, prairies, étangs, paléo-méandre) **18 aux PCDN**
✓ Les cours d'eau
✓ …

Réseau écologique

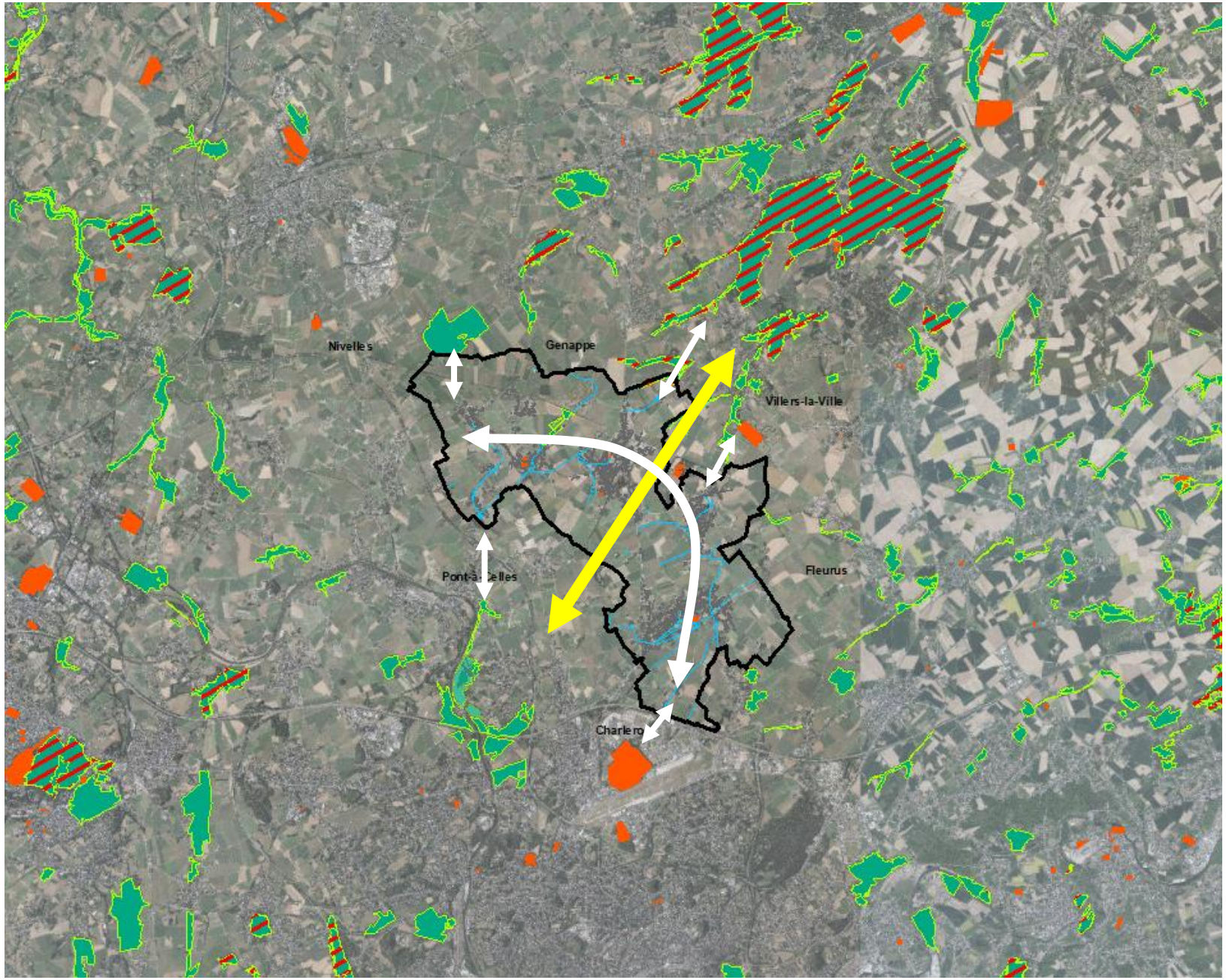


1. Zone centrale
3. Zone de développement

2. Zone de liaison (corridor écologique)

DR(EA)²M
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

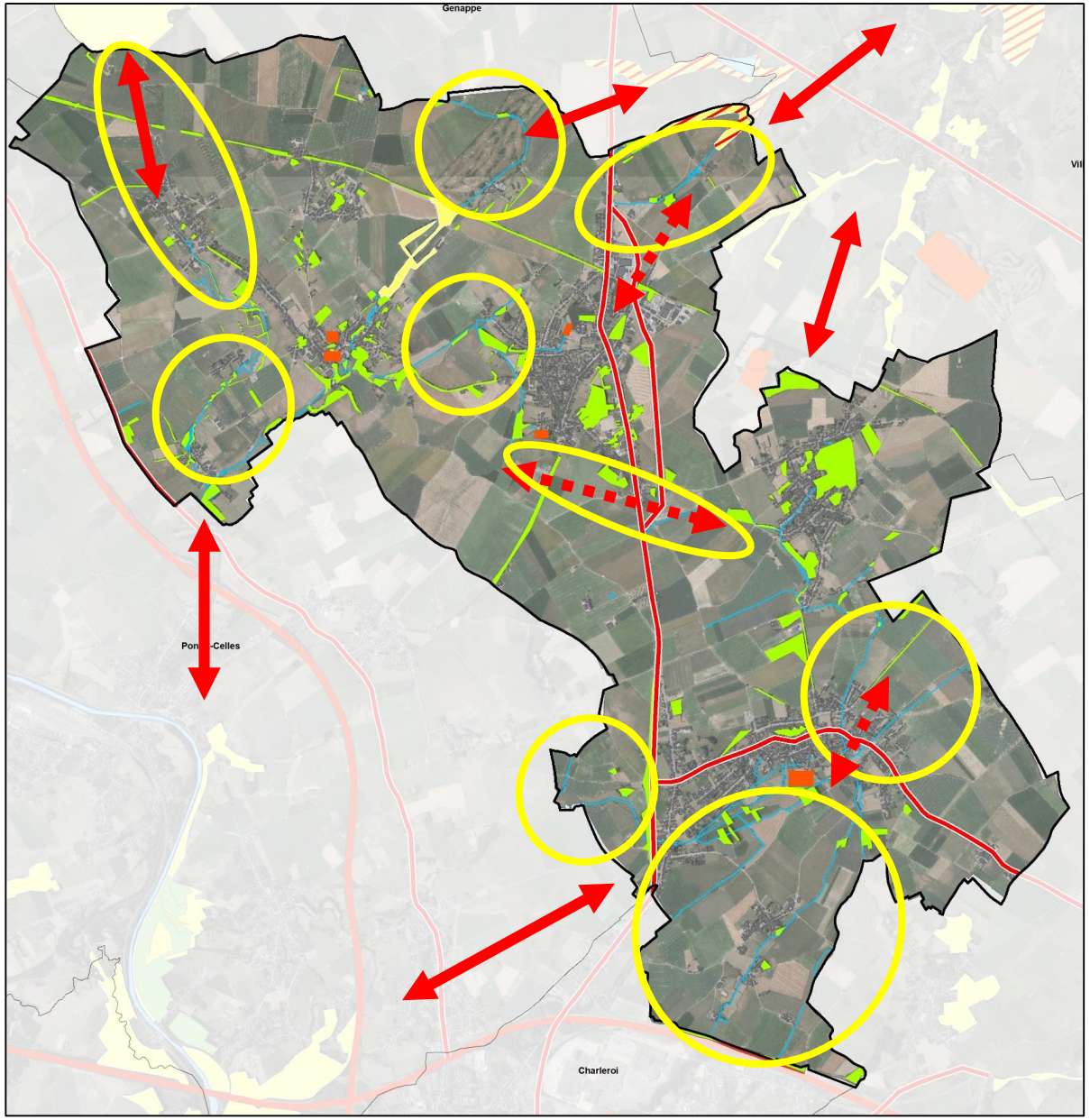


Structure écologique principale (SEP)
Sites AHREM
Réseau hydrographique
Bâti
Natura 2000

DR(EA)²M
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

Cartes des espaces naturelles de Les Bons Villers



- L'eau comme fil conducteur
- Relier les zones centrales entre elles
- Créer un corridor écologique intégrant et reliant chaque village
- Prendre en considération les usages, la gestion des cours d'eau et chercher un consensus

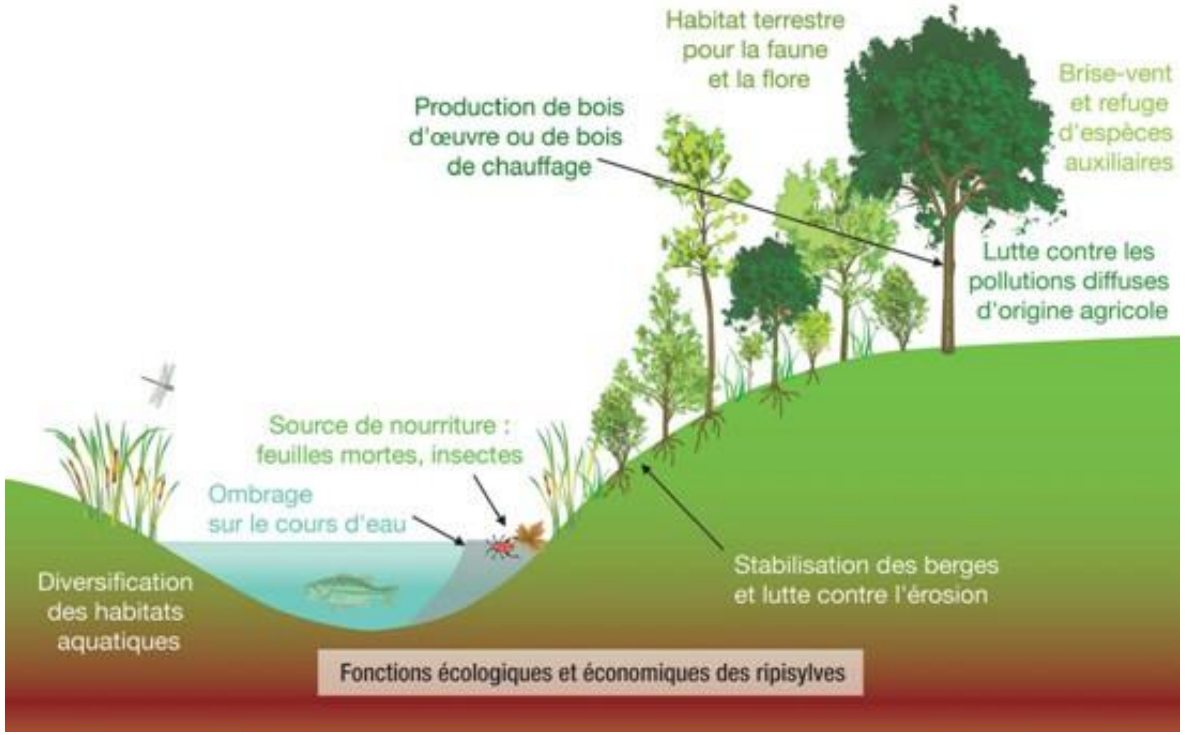
DR(EA)²M
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

Actions proposées :

- **Développement d'une ripisylve le long des cours d'eau :**
  - **Etat des lieux des cours d'eau** de la commune (description, potentiels, gestion actuel du cours d'eau)
  - **Hiérarchisation et définition d'objectifs** pour chacun d'entre eux
  - Puis lancement des **chantiers écologiques :** génie écologique, plantation d'arbres (aulnes, frênes, saules, peupliers), d'arbustes et d'herbacées





Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

Niveau R3

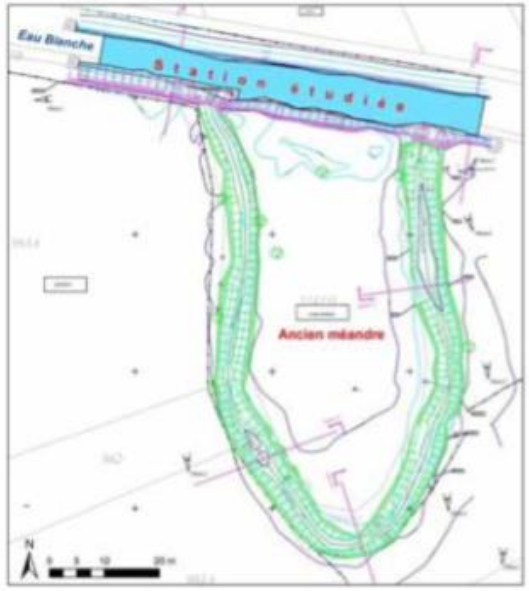
Exemple d'un espace de liberté octroyé à la Rür en aval de Jülich (DE)



Canalisation dans les années 50



Renaturalisation en 2002



EB à Boussu-en-Fagne



(Walphy, 2014)

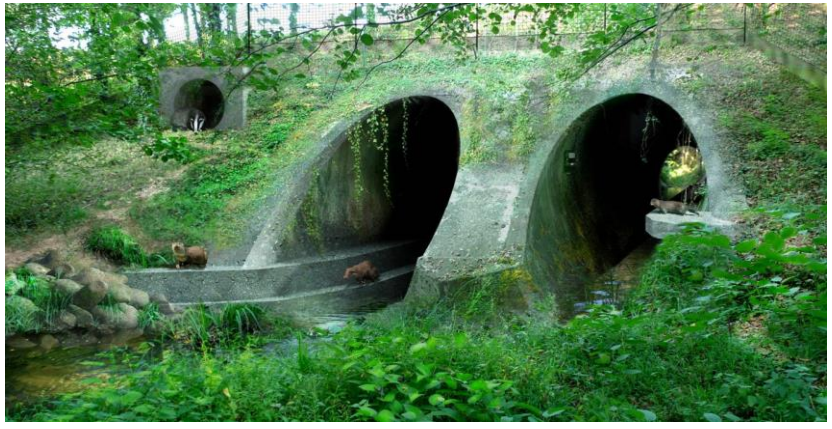
DR(EA)²M
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

Actions proposées :

- **Création d'une liaison écologique entre le centre de Frasne (Parc de Dobbeleer, Ruisseau du bosquet Mondez, bassins d'orage de la N5, ruisseau de Frasne et ruisseau du Pûjon) et Villers-Perwin (ruisseau de Grand Champ, site de la Mée, ruisseau de Villers) :**
  - Réaliser des **plantations d'arbres et de haies** en bordure de chemins et de routes
  - Créer une **ripisylve** sur le ruisseau du Grand Champs pour rejoindre le site de la Mée
  - **Crapauduc** et/ou **passage pour la faune** au niveau de la Chaussé de Bruxelles
  - Réalisation d'une « **coulée verte** » sur cet axe de manière générale






Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

Actions proposées :

- **Amélioration biologique et paysagère des bassins d'orages :** aménagement paysager (création de cheminements, mise en place de mobilier urbain, plantation, coupes…)

Bassins d'orage aménager en parc (Seneffe – rue du petit Marais)







Bassins d'orage aménager (Pays-Bas - Hoevelaken)

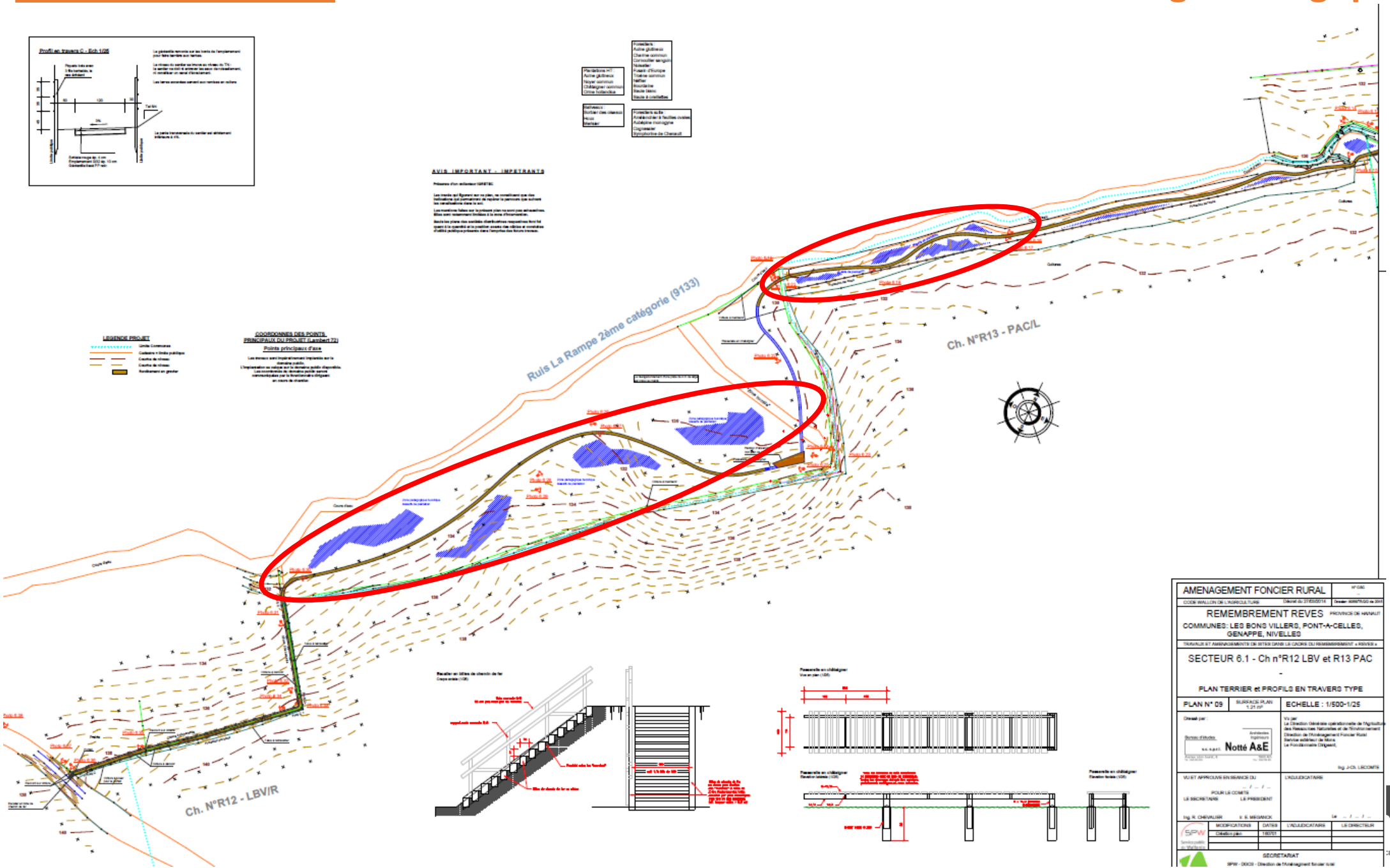


Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

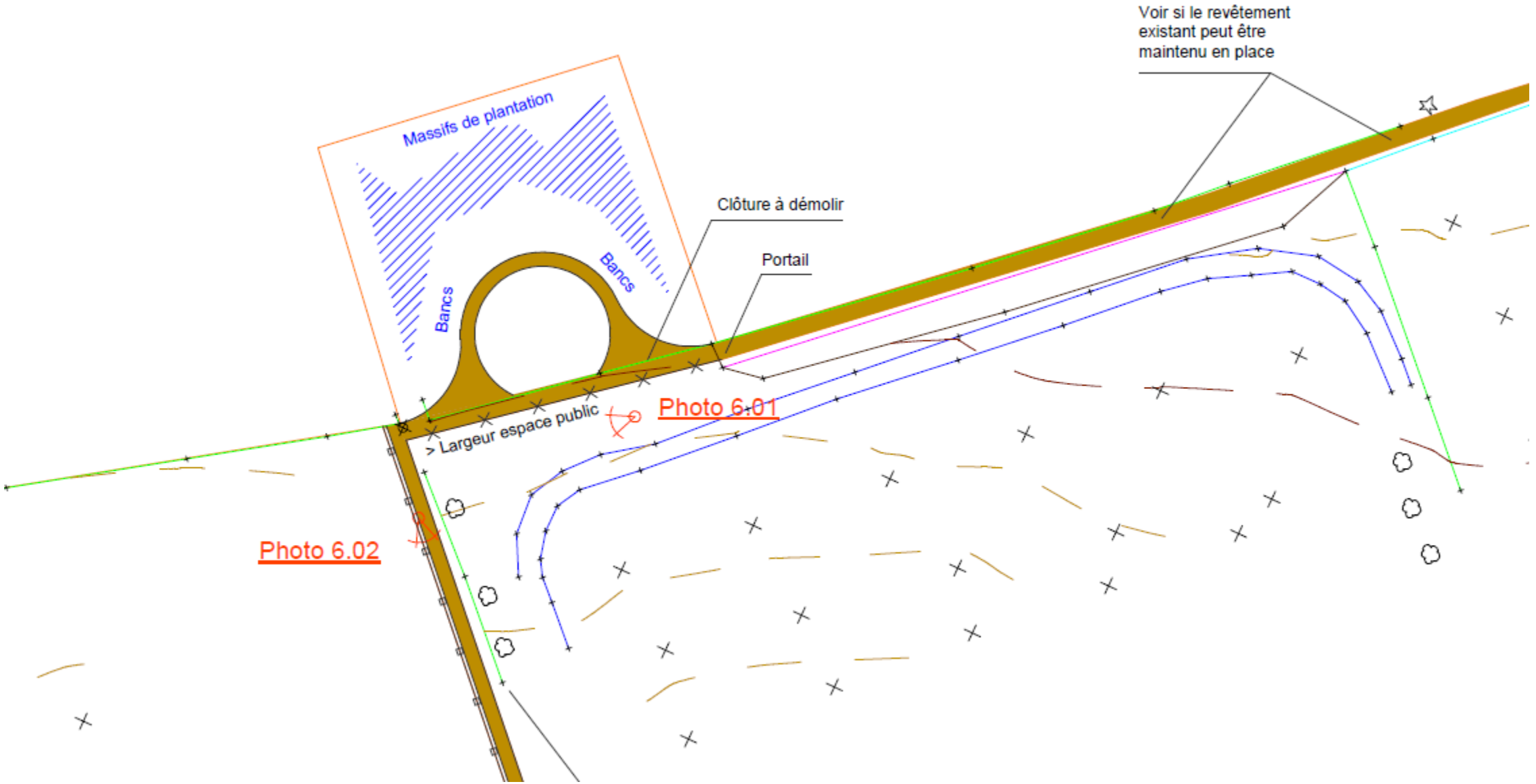
Actions proposées :

- **Densifier les espaces verts et/ou créer des aménagements écologiques en milieu urbain :** aménagements d'espaces verts, de mares, de nichoirs à chauve-souris sur les toits (églises, maisons…)

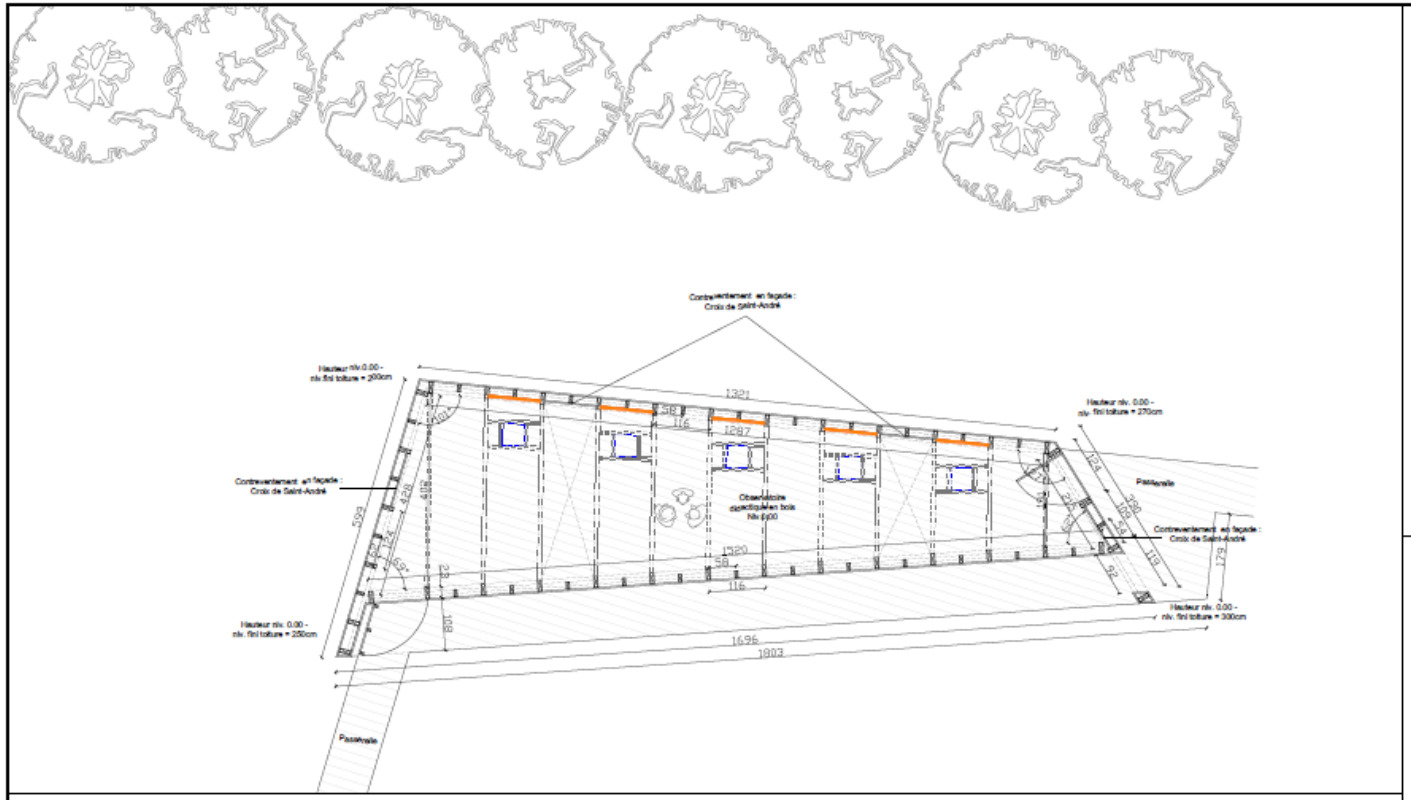
Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

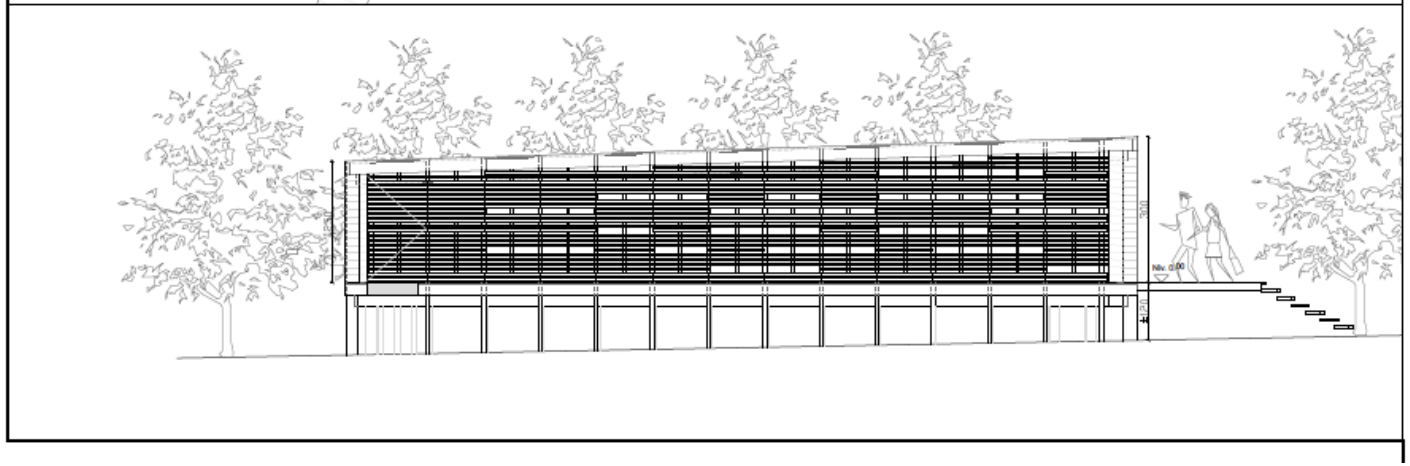


Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique



Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique





- Bardage en bois sur les trois faces latérales et bardage ajouré sur la face avant.
- Revêtement de sol en planches de bois.
- Revêtement de toiture en planches de bois recouvertes d'EPDM.

Panneau didactique
Table amovible

Lumière naturelle

AMENAGEMENT FONCIER RURAL — N° CSC ...

CODE WALLON DE L'AGRICULTURE — Décret du 27/03/2014 — Dossier: 0055/TR/20 de 2015

REMEMBREMENT REVES — PROVINCE DE HAINAUT

COMMUNES: LES BONS VILLERS, PONT-A-CELLES, GENAPPE, NIVELLES

TRAVAUX ET AMENAGEMENTS DE SITES DANS LE CADRE DU REMEMBREMENT « REVES »

Observatoire en bois

-

Elévation et vue en plan

PLAN N° 18 | SURFACE PLAN 0.42 m² | ECHELLE : 1/50

Dressé par :

Bureau d'études s.c. s.p.r.l. Notté A&E — Architectes Ingénieurs

Vu par
La Direction Générale opérationnelle de l'Agriculture des Ressources Naturelles et de l'Environnement
Direction de l'Aménagement Foncier Rural
Service extérieur de Mons
Le Fonctionnaire Dirigeant,

Ing. J-Ch. LECOMTE

VU ET APPROUVE EN SEANCE DU ... / ... / ...

POUR LE COMITE
LE SECRETAIRE — LE PRESIDENT

Ing. R. CHEVALIER — ir. E. MEGANCK

L'ADJUDICATAIRE

Le ... / ... / ...

MODIFICATIONS	DATES	L'ADJUDICATAIRE	LE DIRECTEUR
Création plan	150608		
Elargissement passage avant	160629		

SPW — Service public de Wallonie — DGO 3

SECRETARIAT

SPW - DGO3 - Direction de l'Aménagment foncier rural
Boulevard Winston CHURCHILL, 28, 7000 - Mons
tél. 065/40.01.10 - Fax: 065/40.01.11

DR(EA)²M
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

- Crapauduc : 30 000 et 50 000 €
- 100 mètres de ripisylve : 60 000 – 80 000 €
- Ecoduc/Passage de faune : 250 000 € et plusieurs millions d'euros
- Nichoirs à chiroptère : 15 à 50 euros
- Refuge à chiroptère (sur les toits des maisons, des églises)

L'ecoduc de Groenendael: un passage pour la faune de la Forêt de Soignes



Le futur Ecoduct de Groenendael - © Witteveen en Bos & Cluster in opdracht van LIFE+ OZON.

6,1 millions d'euros (Subventions Programme Life + 25 km de barrières)

DR(EA)²M
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Liste présence GT Biodiversité - 14/03/2019

	NOM	Prénom	Commission/ autre	Signature
1	BETTE	Michel	(PCDN - CLDR - CCATM)	
2	DESSOY	Marc	(PCDN - CLDR)	
3	DE WANDELER	Florent	(CLDR)	
4	EVRARD	Jocelyne	(CLDR)	
5	GHOS	Muriel	(CLDR)	
6	GREBAN	Raphaël	(CLDR)	
7	JANDRAIN	Marie	(CLDR)	
8	LAMBERT	Françoise	(CLDR)	
9	LEDOUX	Anne	(PCDN)	
10	LIENARD	Michel	(R)	
11	MEGALI	Henri	(CLDR)	Excusé
12	NYS	Nicolas	(R)	
13	PATTE	Bernard	(R)	Excusé
14	POLISENA	Olympia	(CLDR)	
15	ROBERT	Stéphane	(CLDR)	
16	TOUBEAU	Florence	(CLDR)	
17	VAN MECHELEN	Marcelle	(CLDR)	
18	VERCAUTEREN	Michèle	(CLDR)	
19	VERMUSE	Didier	(R)	
20	PIERRE	Isabelle	(CLDR)	

Invités:

21	TERRASSE	Daniel	
			PCDN.
	PATTE	PHILIPPE	PDCN
			PCDN

Personnes ressources :

BONTEMPS	Pierre-Yves	(PR - Natagriwal)
CAUFRIEZ	Alexis	(PR - CR Sambre)
CRISTOFALI	Sarah	(PR - Faune&biotopes)
LAVENDY	Ingrid	(PR- ecoconseillère AC LBV)

interessé - LAURENT BERNADETTE.

Ensemble, pour des villages vivants

Groupe de travail Cheminements lents

Le 21 mars 2019 – procès-verbal de la séance

Présents :
Pour la CLDR : 11 personnes et hors CLDR : 6 personnes
Pour le bureau d'études DREA2M : Thomas Fages
Pour l'administration communale : Ingrid Lavendy et Mireille Braun
Pour la Fondation Rurale de Wallonie (Organisme d'accompagnement): Dimitri Phukan
Excusés : *Jean-Jacques Allart et Philippe Jenaux (Echevins)*

***Annexes** :*
Carte des voies lentes 2ème PCDR
Présentation DREA2M
Photos des propositions du GT

1. Objectif de la réunion

La réunion a pour ambition de préciser la fiche projet « *Valoriser des chemins et sentiers qui font découvrir la nature »* qui figurera dans le PCDR et sera examiné par la CLDR le 27 mars. L'objectif du GT est également de pointer les liaisons lentes utilitaires qui seraient manquantes et qui nécessiterait de figurer dans une fiche projet du PCDR.

Pour aider à la réflexion, la FRW a dressé un état des lieux des réalisations en matière de voies lentes du dernier PCDR et des pistes cyclables existantes (voir carte en annexe). La FRW précise également que le PCDR a pour but de réfléchir aux projets en lien avec la mobilité douce. La Commune lancera d'ici peu une étude pour un plan communal de mobilité qui analysera la thématique de manière large.

Enfin, le Pays des 4 Bras a lancé un relevé de terrain avec des bénévoles pour réaliser un inventaire de terrain concernant les sentiers et les voies lentes pour accéder aux différents villages de l'entité.

Les personnes intéressées de participer à l'inventaire peuvent contacter Mireille Braun à l'administration communale.
Le bureau d'études DREA2M a présenté ses différentes propositions pour la fiche sur lesquelles le GT est invité à réagir (voir présentation en annexe).

2. Remarques du GT suite à la présentation

- Le statut du chemin de remembrement du Blocu (Rèves) va être changé. Les voitures y seront dorénavant interdites d'accès.
- L'ancien chemin du tram pourrait être converti en voie lente pour permettre l'accès à l'arrêt de bus à vélo sur la N5.
- Des parkings vélos seront nécessaires aux arrêts de bus pour encourager la multi-modalité et la mobilité lente.
- Il existe plusieurs pistes cyclables désaffectées. Pourquoi ne pas les remettre en état ?
    - N5 à Mellet
    - Wattimez-Houtain-Le-Val
    - Wattimez-Sart-à-Rèves
    - Rue de Marbais vers Fleurus
- Les nouvelles normes de la Région wallonne imposent de réaliser des pistes cyclables plus larges qu'auparavant. Cela pose souvent des questions d'emprise de terrain. Si on réfectionne une ancienne piste cyclable, on ne doit pas se conformer à ces nouvelles normes.
- Une fois à Fleurus, la piste cyclable de la Villers-Perwin vers Chassart devient un trottoir.
- Il faudrait limiter l'accès des chemins de remembrement aux voitures. Quels dispositifs peut-on envisager ? A la rue de Marbais, il y a des blocs de béton qui empêchent les voitures de passer mais qui ne sont pas gênants pour les tracteurs. Pour l'instant, la Commune envisage uniquement la pose de panneaux.
- Les pistes cyclables existantes nécessitent un entretien et un bon balisage. Jean-Luc Hennecker a réalisé un inventaire complet des pistes cyclables et des travaux à réaliser. Il l'a communiqué à la Commune.
- Le Pays de Geminiacum avait réalisé des itinéraires de promenades il y a une quinzaine d'années. Un projet à mener pourrait être de les réactualiser. La CLDR de Pont-à-Celles mène actuellement un projet similaire.
- Les sentiers proposés dans la fiche projet doivent également mettre en valeur le petit patrimoine de la Commune. Lucien Michaux et l'ASBL CODERM en ont réalisé un inventaire.

3. Travail cartographique par village

Les membres du GT ont pointé sur carte et par village (Frasnes / Rèves / Villers /Mellet) les différents tronçons de chemins à mettre en valeur et les chaînons manquants en matière de mobilité lente utilitaire (vélo). Les photos des cartes sont en annexe.

Pour le secrétariat de la CLDR,

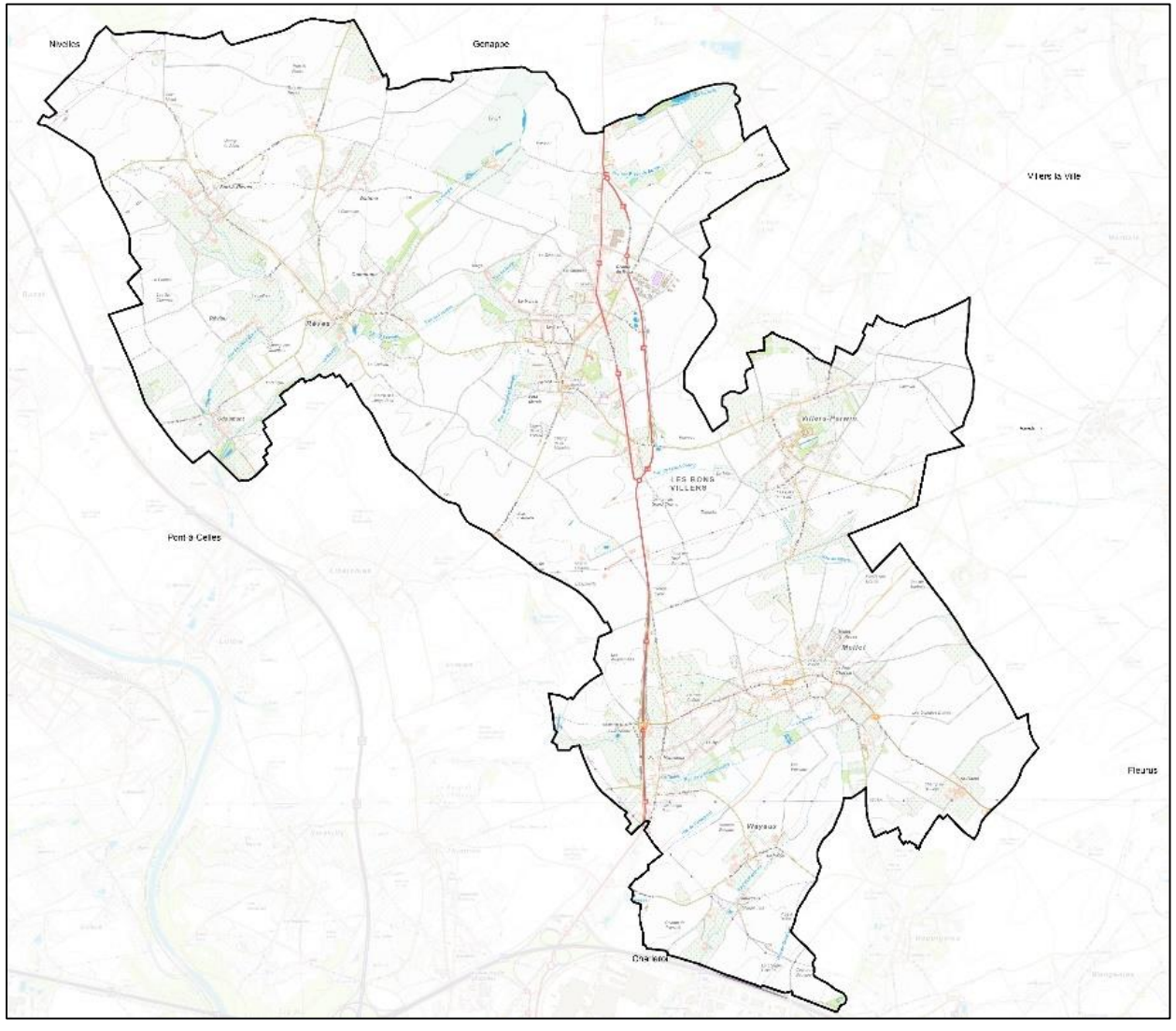
Martine Gilles & Dimitri Phukan
Fondation Rurale de Wallonie (FRW)

Fiches projets n°6 : Valoriser les chemins et les sentiers qui font découvrir la nature

Fiche d'identité	
Parcelles cadastrales	Inventaire à réaliser
Surface	À définir
Objet de la fiche	Inventaire des sentiers et des chemins – réouverture des sentiers et chemins fermés ou disparus – entretien et valorisation – Cartographie et création d'itinéraire de promenade – valorisation biologique (plantation d'arbres, de haies, mise en place d'hôtels à insecte, mise en valeur des arbres mort etc.)
Maîtrise foncière	Privé et public

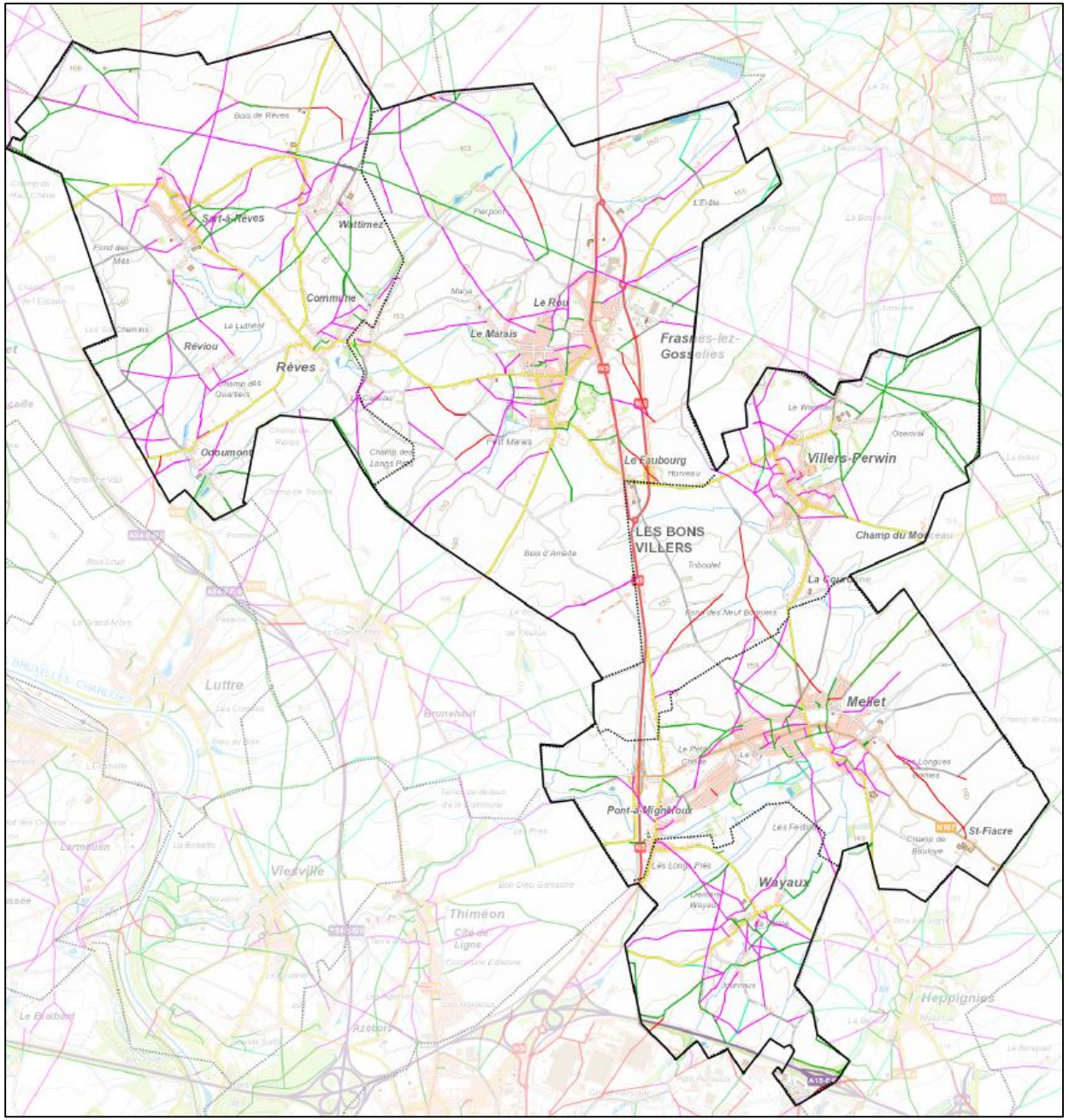






DR(EA)²M
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Fiches projets n°6 : Valoriser les chemins et les sentiers qui font découvrir la nature



Total estim	Carto-graphiés	Visités	Bon état	Difficiles	Barrés	Statut inconnu	Sup-primés	Route	Photos
272	238	62	90	9	1	133	16	41	247
154km	135km	28km	41km	4km	0km	62km	7km	20km	
	88%	23%	33%	3%	0%	49%	6%	15%	

DR(EA)²M
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Fiches projets n°6 : Valoriser les chemins et les sentiers qui font découvrir la nature



Limite communale de Genappe

Limite communale de Les Bons Villers

Limite communale de Villers-la-Ville

Voirie communale anciennement appelée "vicinale"

Chemin vicinal visible à l'IGN

Chemin non visible à l'IGN

Sentier vicinal visible à l'IGN

Sentier vicinal non-visible à l'IGN

Route reprise à l'IGN

Chemin particulier visible à l'IGN

Chemin particulier non vible à l'IGN

Voirie vicinale sans indication d'être un chemin ou sentier et non visible à l'IGN

Voirie vicinale sans indication d'être un chemin ou sentier et visible à l'IGN

Voirie communale anciennement appelée "inommée"

Voirie régionale

DR(EA)²M

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Fiches projets n°6 : Valoriser les chemins et les sentiers qui font découvrir la nature

Actions proposées :

- **Inventaire et diagnostic des chemins et des sentiers qui font découvrir la nature** (bureau d'études, commune …)

- **Restauration des chemins et sentiers dégradés et fermés** (Services techniques de la commune) : réouverture des chemins et sentiers fermés, amélioration du revêtement, structure adaptée en zone humide, balisage et/ou fléchage, portique de passage de prairie …





Petit portiques et balisage à Fourons (Limbourg – Flandres)









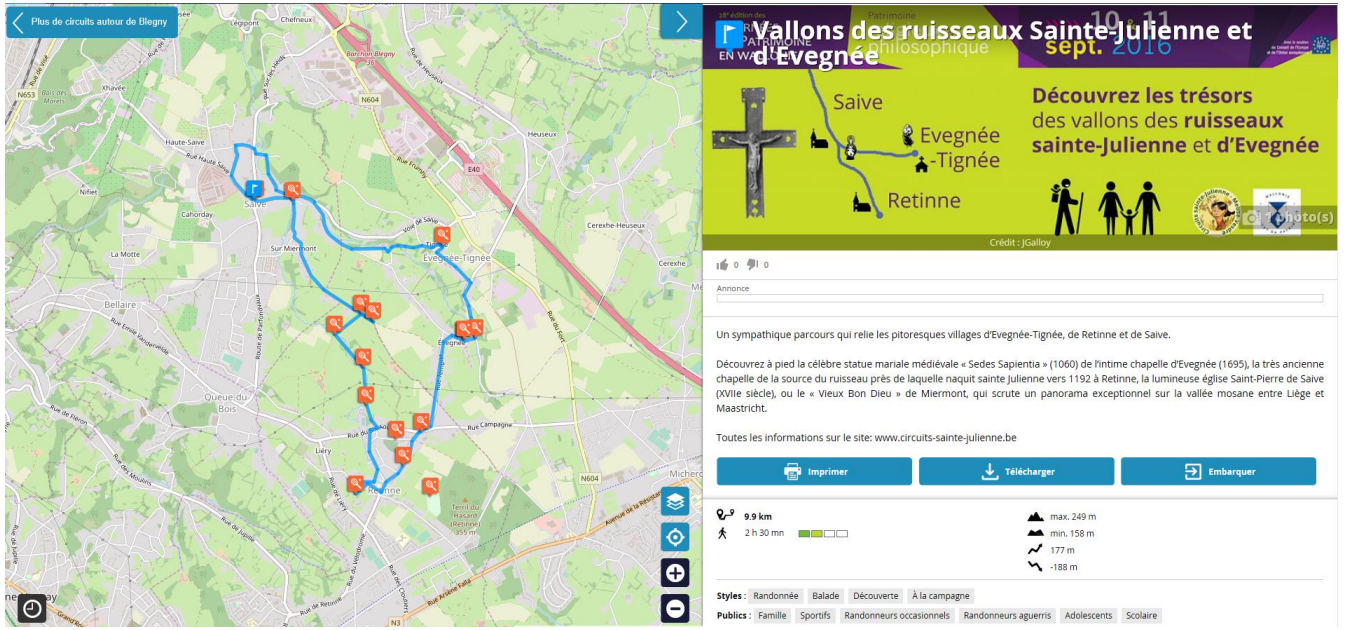
Fiches projets n°6 : Valoriser les chemins et les sentiers qui font découvrir la nature

Actions proposées :

- **Mise en valeur touristique :** cartographie et création d'itinéraires de promenade spécifiques à cette thématique

- **Action de communication autour du projet :** communication via le site internet, création et mise à disposition d'un dépliant, d'un fascicule …





Fiches projets n°6 : Valoriser les chemins et les sentiers qui font découvrir la nature

Actions proposées :

- **Actions localisées de revalorisation biologique :** plantation d'arbres, de haies libres (hautes et basses), d'hôtels à insectes …

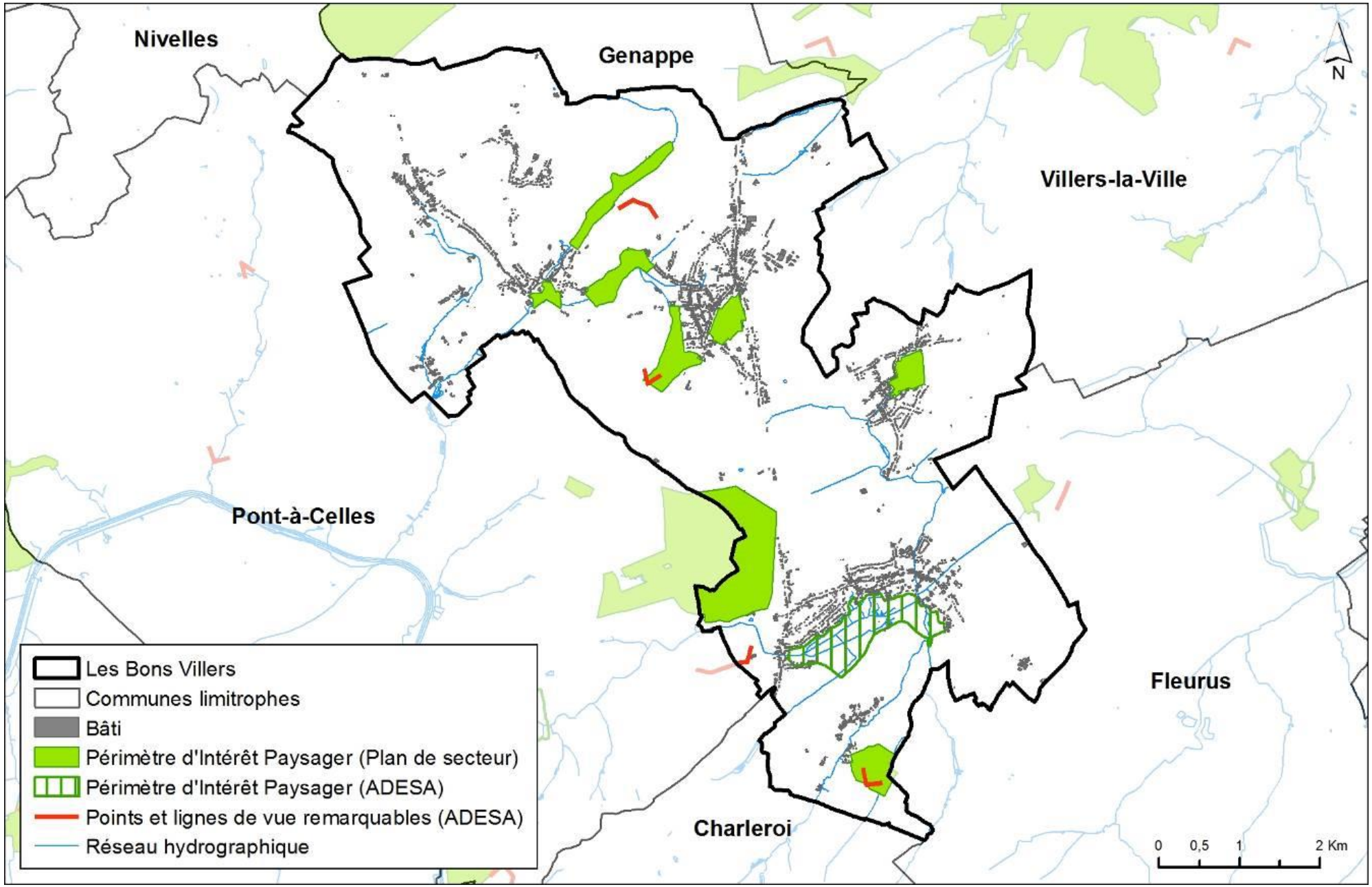




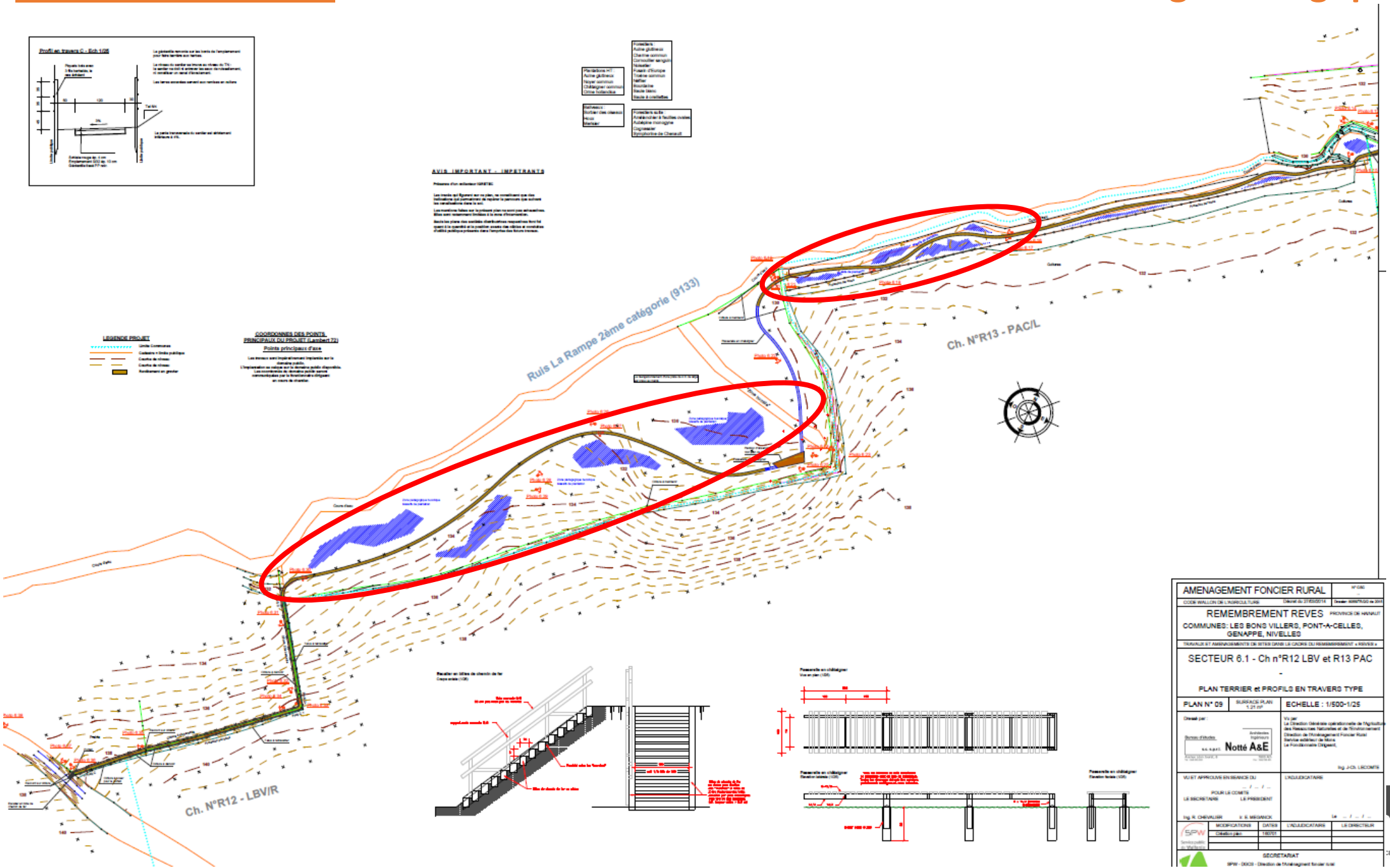




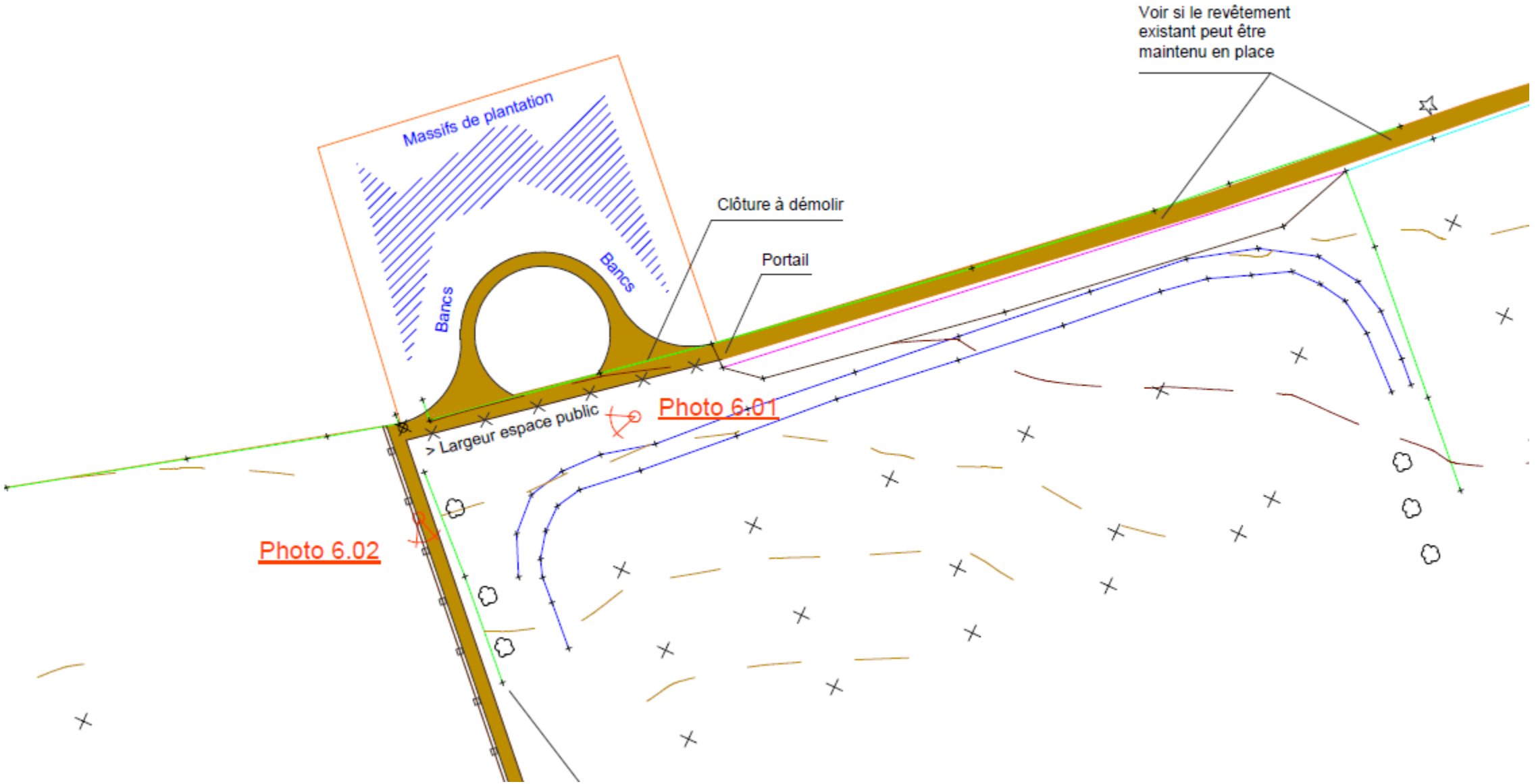
Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique



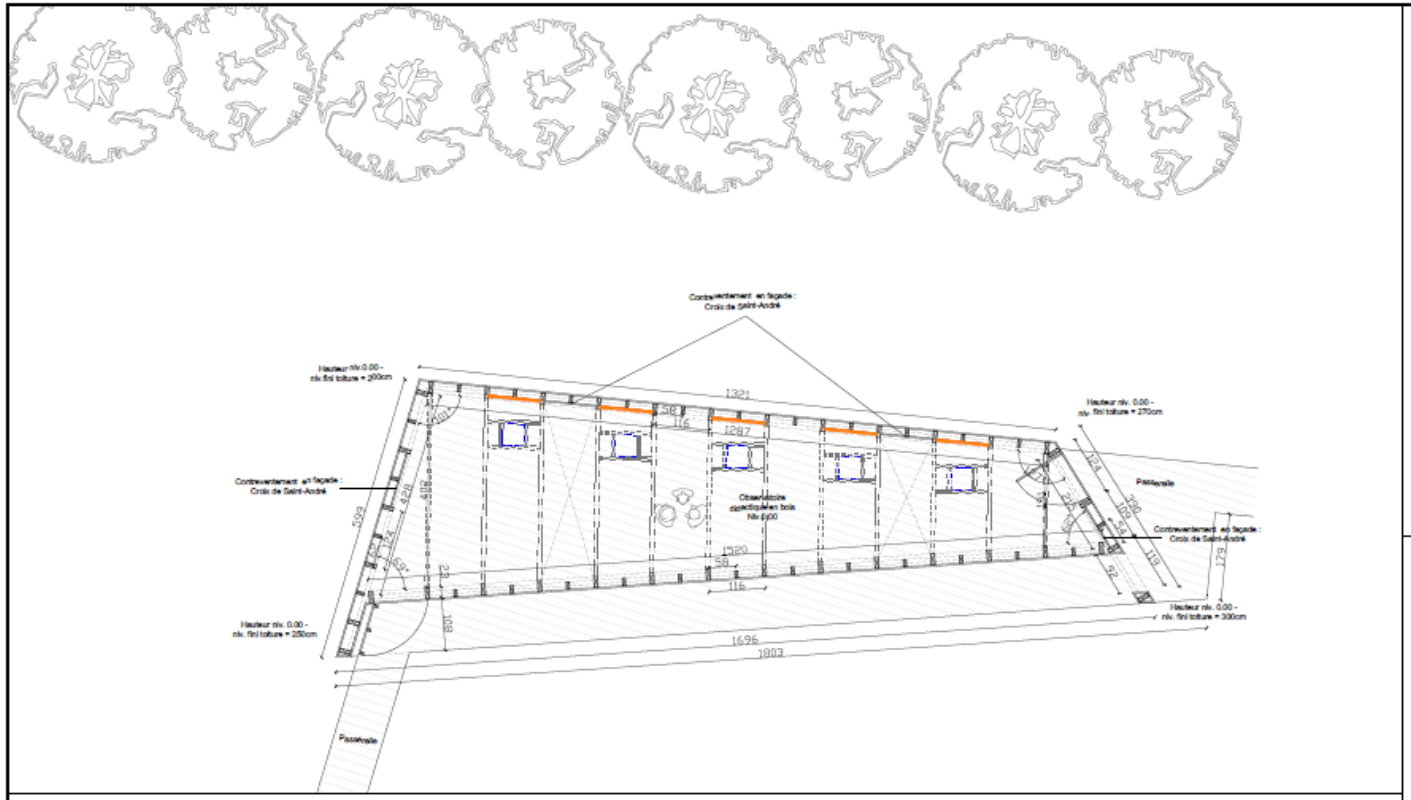
Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique

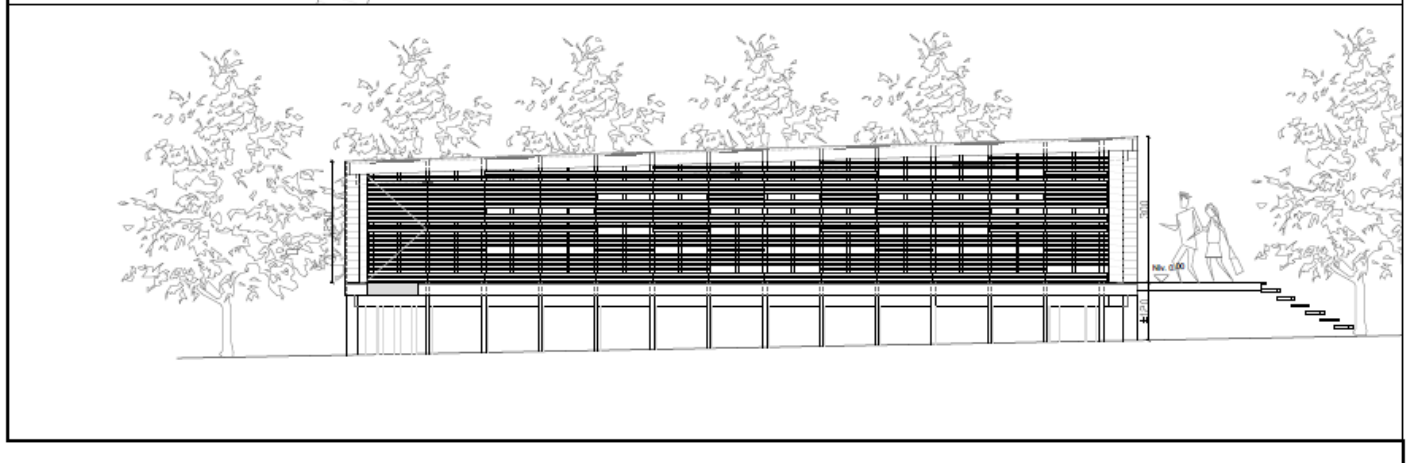


Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique



Fiches projets n°7 : Valoriser les zones naturelles en créant un maillage écologique





- Bardage en bois sur les trois faces latérales et bardage ajouré sur la face avant.
- Revêtement de sol en planches de bois.
- Revêtement de toiture en planches de bois recouvertes d'EPDM.

Panneau didactique
Table amovible

Lumière naturelle

AMENAGEMENT FONCIER RURAL — N° CSC ...

CODE WALLON DE L'AGRICULTURE — Décret du 27/03/2014 — Dossier: 0055/TR/20 de 2015

REMEMBREMENT REVES — PROVINCE DE HAINAUT

COMMUNES: LES BONS VILLERS, PONT-A-CELLES, GENAPPE, NIVELLES

TRAVAUX ET AMENAGEMENTS DE SITES DANS LE CADRE DU REMEMBREMENT « REVES »

Observatoire en bois

-

Elévation et vue en plan

PLAN N° 18 | SURFACE PLAN 0.42 m² | ECHELLE : 1/50

Dressé par :

Bureau d'études s.c. s.p.r.l. Notté A&E — Architectes Ingénieurs

Vu par
La Direction Générale opérationnelle de l'Agriculture des Ressources Naturelles et de l'Environnement
Direction de l'Aménagement Foncier Rural
Service extérieur de Mons
Le Fonctionnaire Dirigeant,

Ing. J-Ch. LECOMTE

VU ET APPROUVE EN SEANCE DU ... / ... / ...

POUR LE COMITE
LE SECRETAIRE — LE PRESIDENT

Ing. R. CHEVALIER — ir. E. MEGANCK

L'ADJUDICATAIRE

Le ... / ... / ...

MODIFICATIONS	DATES	L'ADJUDICATAIRE	LE DIRECTEUR
Création plan	150608		
Elargissement passage avant	160629		

SPW — Service public de Wallonie — DGO 3

SECRETARIAT

SPW - DGO3 - Direction de l'Aménagment foncier rural
Boulevard Winston CHURCHILL, 28, 7000 - Mons
tél. 065/40.01.10 - Fax: 065/40.01.11

DR(EA)²M
DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Liste présence GT Cheminements lents - 21/03/2019

	NOM	Prénom	Commission/ autre	Signature
1	BAYARD	Mickael	(CLDR)	
2	BETTE	Michel	(PCDN - CLDR - CCATM)	
3	CHARLES	Roger	(CLDR)	
4	COLOMBANA	Jessy	(CLDR)	
5	DECEUNINCK	Stephan	(CLDR)	
6	DESSOY	Marc	(PCDN - CLDR)	
7	DIET	Régine	(CLDR)	
8	FINET	Richard	(groupe sentiers)	
9	GHOS	Muriel	(CLDR)	
10	GOFFAUX	Bernard	(CLDR)	
11	HANNAERT	Joseph	(CLDR)	
12	LIENARD	Michel	(R)	
13	NYS	Nicolas	(R)	
14	POLISENA	Olympia	(CLDR)	
15	ROBERT	Stéphane	(CLDR)	
16	SKILBECQ	René	(CLDR)	
17	VERMUSE	Didier	(R)	
18	VERSET	Pierre-Yves	(CLDR)	

Invités:

Personnes ressources :

BRAUN	Mireille	(PR - Mobilité AC LBV)	
HENNECKER	Jean-Luc	(PR - privé)	
JENAUX	Philippe	(PR- échevin des travaux)	
LAVENDY	Ingrid	(PR- ecoconseillère AC LBV)	

PCDR Les Bons Villers

PARTIE B – Participation de la population

Annexe B.22

Supports de communication

Une nouvelle Opération de Développement Rural pour Les Bons Villers

Des projets d'avenir + une dynamique de territoire

Votre commune se lance dans une nouvelle Opération de Développement Rural. C'est un processus participatif mené par la Commune avec les citoyens et les forces vives de Les Bons Villers.

Cela débouche sur la rédaction et la mise en œuvre d'un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) qui fixe des objectifs à atteindre et des projets à réaliser dans les années à venir dans chacune des thématiques de la vie locale. Pour mener ce travail à bien, la Commune sera épaulée par le bureau d'études Drea2m et la Fondation Rurale de Wallonie.

Jusqu'à 80% de subsides pour certains projets

La Région wallonne dispose d'un budget spécifique destiné à financer certains projets des PCDR et permettant de récompenser l'effort de la réflexion globale et de la participation citoyenne. Plus d'une centaine de communes wallonnes mènent actuellement une opération de développement rural.

QUELQUES RÉALISATIONS DE L'OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL



Mellet. Une maison de village multiservices avec la bibliothèque, l'espace public numérique, le point Poste et le service communal de la cohésion sociale.



Wayaux. Une maison de village pour la vie associative, l'accueil petite enfance.



Frasnes. Le site Agricoeur avec des logements pour familles nombreuses, l'atelier rural pour de petites entreprises, une maison d'entité pour des activités sociales, culturelles et économiques.



De nombreuses activités pour vivre à la campagne et dans une commune rurale



Des liaisons lentes entre les villages pour se déplacer en sécurité dans l'entité



Villers-Perwin, une maison de village sera bientôt construite pour la vie associative et les guides



Consultation de la population - mai 2017



A vous la parole! L'Opération de Développement Rural commence par une large consultation de la population animée par la Fondation Rurale de Wallonie. L'objectif est de vous entendre sur votre vision de la commune, les points forts, les points faibles, les priorités d'avenir dans tous les domaines (emploi local, logement, accès à la culture, préservation de l'environnement, sport, activité économique, mobilité,….).

Bienvenue à tous!

Agenda des consultations villageoises

Date	Village	Salle
2 mai (19h30)	**Frasnes-lez-Gosselies**	Maison communale
4 mai (19h30)	**Mellet**	Vieux-Château
9 mai (19h30)	**Wayaux**	Maison de village de Wayaux
16 mai (19h30)	**Villers-Perwin**	Réfectoire école primaire
23 mai (19h30)	**Rèves**	Maison de village de Rèves

Vous ne pouvez pas être présent? Participez à notre enquête en ligne via le site internet communal www.lesbonsvillers.be

Envie de vous impliquer ? Rejoignez la CLDR !

La Commission Locale de Développement rural réfléchit au développement de la commune et participe à la mise en place des projets du Programme Communal de Développement Rural (PCDR). Elle comptera 3/4 de citoyens et 1/4 d'élus du Conseil communal. Les membres de la CLDR doivent provenir de tous les villages, avoir des âges, des intérêts et des métiers différents. La diversité est la règle. Il n'est pas nécessaire d'avoir des compétences particulières pour poser sa candidature.

Et concrètement ? La CLDR sera installée en septembre 2017. Elle se réunira environ 1 fois par mois, en soirée. Les réunions sont variées : visites de terrains, présence d'experts, débats, groupes de travail….

Intéressé(e) ? Demandez votre formulaire de candidature

Delphine Deblaer- Commune de Les Bons Villers
Place de Frasnes 1 - 6210 Frasnes-lez-Gosselies
071/85 81 12 / delphine.deblaer@lesbonsvillers.be

DR(EA)²M

FRW

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural

Frasnes-lez-Gosselies, le 13 avril 2017

Communiqué de presse

Cinq réunions citoyennes pour lancer la nouvelle Opération de Développement Rural de Les Bons Villers

Du 2 au 23 mai, les Bonsvillersois(es) seront invités à partager leur perception de leur commune, les points forts, les points faibles et les propositions d'améliorations. Cette consultation prendra la forme de cinq soirées dans les villages de l'entité.
La consultation de la population marque le lancement de la nouvelle Opération de Développement Rural (ODR) de la commune de Les Bons Villers. Une réunion spécifique pour les associations sera organisée le 20 avril et pour les agriculteurs le 13 juin.

Calendrier des consultations villageoises (19h30)

02/5 Frasnes-lez-Gosselies (maison communale)
04/5 Mellet (salle du vieux château)
09/5 Wayaux (maison de village)
16/5 Villers-Perwin (école primaire)
23/5 Rèves (maison de village)
Les réunions seront animées par la Fondation Rurale de Wallonie (FRW).

Des projets et un développement pour tous

L'Opération de Développement Rural est un processus participatif mené par la Commune avec les citoyens et les forces vives locales. Comme pour les deux opérations précédentes, cela débouche sur la rédaction et la mise en œuvre d'un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) qui fixe des objectifs à atteindre et des projets à réaliser dans les années à venir dans chacune des problématiques de la vie locale. Certains projets du PCDR peuvent être financés jusqu'à 80% par la Wallonie. Plus d'une centaine de communes wallonnes mènent actuellement une Opération de Développement Rural.

A travers l'Opération de Développement Rural précédente, la Commune de Les Bons Villers a notamment obtenu des financements pour la réalisation de liaisons lentes entre les villages, la réaffectation d'une ancienne grange en maison de village ou la création d'un atelier rural pour soutenir l'activité économique locale.

Appel à candidature pour la CLDR

Pour l'épauler dans son Opération de Développement Rural, la Commune installera une Commission Locale de Développement Rural (CLDR). Composée de ¾ de citoyens pour ¼ d'élus, elle reflétera la diversité de la population locale et sera le véritable moteur de l'opération. Elle sera amenée à se pencher sur tous les grands aspects de la vie communale pour définir une stratégie de développement et les projets pour y répondre. Elle participera également à la mise en œuvre des projets. Les réunions de la CLDR se déroulent généralement en soirée et sont animées par la FRW. Elles prennent des formes variées : réunions plénières, groupes de travail, visite de terrain…

▶ ▶ **Les candidatures pour la CLDR sont à rentrer pour le 10 juin 2017**

Renseignements et formulaire de candidature à la CLDR :
Delphine Deblaer, administration communale de Les Bons Villers
071 85 81 12 – delphine.deblaer@lesbonsvillers.be

La commune fait appel à ses citoyens pour améliorer son cadre de vie

L'entité de Les Bons Villers lance sa 3e opération de développement rural et fait appel à ses citoyens

Jamais deux sans trois. La commune de Les Bons Villers vient de lancer sa troisième opération de développement rural. Un programme qui vise à préserver le caractère rural de la commune et à améliorer son cadre de vie. Pour cela, les autorités locales vont travailler en collaboration avec la Fondation rurale de Wallonie, le bureau d'études Dr(ea)²m, la Région wallonne et les Bonsvillersois. Ce sont eux qui, au sein d'une commission locale de développement rural, vont être amenés à développer des projets permettant d'atteindre les objectifs visés par ce programme étalé sur quinze ans.

Fort du succès des deux premières opérations de développement rural, la commune a décidé d'en lancer une nouvelle. Pour rappel, une opération de développement rural vise à préserver et dynamiser la ruralité - il faut le dire, omniprésente à Les Bons Villers - et à améliorer le cadre de vie des habitants. Comment ? En élaborant plusieurs projets, subsidiés par la Région wallonne, parfois à hauteur de 80 %.

De fait, les deux premières opérations ont mené à l'aboutissement de nombreux dossiers (voir ci-contre). « *La première opération de développement rural (1995-2000) a permis d'améliorer les infrastructures publiques situées au cœur de nos villages (voiries, place du village…) et la seconde a été, entre autres, de créer une maison de village pour chaque village* », souligne Emmanuel Wart, bourgmestre de Les Bons Villers.

Et pour développer ce programme qui s'étalera sur quinze ans, la commune travaille en collaboration avec la Fondation rurale de Wallonie, la Région wallonne, le bureau d'études Dr(ea)²m et les Bonsvillersois. Ce sont d'ailleurs ces derniers qui, au sein d'une commission locale de développement rural (CLDR) et encadrés par la Fondation rurale de Wallonie, vont devoir se charger de développer des projets en vue d'améliorer le cadre de vie de la commune. « *Cela permet de mettre en place une réelle dynamique citoyenne* », précise le bourgmestre.

APPEL À CANDIDATURES

Cette CLDR sera composée de 3/4 de citoyens et de 1/4 d'élus. Elle reflétera la diversité de la population locale et sera le véritable moteur de l'opération. De fait, c'est cette commission qui assurera la mise en œuvre des projets.

La commission locale de développement rural, composée de 3/4 de citoyens et de 1/4 d'élus, sera le véritable moteur de l'opération

Les inscriptions pour participer à la commission locale de développement rural se clôtureront le 10 juin. Pour plus d'informations ou pour obtenir un formulaire d'inscription, contactez le 071/85.81.12 ou rendez-vous sur le site www.lbv2030.info.

Une fois lancée, la CLDR élaborera le plan communal de développement rural (PCDR). Un document qui regroupe toutes les fiches-projets initiées par la CLDR. Ce travail peut prendre trois ans avant l'approbation du Gouvernement wallon. À l'horizon 2020, les parties prenantes à cette opération espèrent présenter leurs différents projets à la Région wallonne afin de pouvoir bénéficier de subsides.

RÉUNIONS CITOYENNES

Enfin et pour informer les Bonsvillersois de cette nouvelle opération, plusieurs réunions citoyennes vont avoir lieu. Une dans chaque village. Ainsi, la population est invitée le 2 mai à la maison communale à Frasnes-lez-Gosselies, le 4 mai dans la salle du vieux château à Mellet, le 9 mai dans la maison de village de Wayaux, le 16 mai à l'école primaire de Villers-Perwin et le 23 mai à la maison de village de Rêves. Toutes ces réunions auront lieu à 19h30.

À noter qu'une réunion pour les associations locales est prévue le 20 avril à 19h30 au vieux château et une autre sera organisée exclusivement pour les agriculteurs le 13 juin à la maison communale à 19h30. Toutefois et s'ils le préfèrent, les agriculteurs peuvent bien entendu prendre part aux autres réunions.

Les citoyens sont également invités à participer à l'enquête qui sera mise en ligne sur le site web de l'administration communale du 18 avril au 15 juin prochain.

O.PÂQ.



La maison multiservices de Mellet a été créée grâce à la précédente ODR. © TH.P.

> ***Ce sont nos citoyens qui, au cours de leurs réunions, devront valider les projets, et cela avant qu'ils ne passent devant le conseil***
>
> **Emmanuel Wart** bourgmestre de Les Bons-Villers



De nombreux projets lors de précédentes opérations de développement rural

Près de 15 millions d'euros investis sur 15 ans



Le site « Agricoeur ». © D.R.

La commune des Bons Villers a décidé de se lancer dans sa troisième opération de développement rural (ODR). Un programme étalé sur plusieurs années qui permet à la commune de développer en concertation avec les riverains de nombreux projets. Ainsi, au cours de la seconde ODR qui a débuté en 2002 pour se terminer l'année dernière, près de quinze millions d'euros ont été investis sur 15 ans. « *Nous avons déboursé sur fonds propres près de 5 millions d'euros* », précise Emmanuel Wart (MR).

Une cinquantaine de fiches projets a été présentée mais toutes n'ont évidemment pas abouti. « *Nous avons eu toutefois un bon taux de réussite* », souligne le bourgmestre Emmanuel Wart. « *Environ 2/3 ont été finalisés* », précise Martine Gilles de la Fondation rurale de Wallonie.

De fait, dans cette seconde programmation, de nombreuses maisons de village ont ainsi pu voir le jour. « *C'est bien simple, chaque village a désormais sa propre maison de village* », précise Emmanuel Wart. Du moins, une fois que l'ancienne grange de la ferme à Frasnes-lez-Gosselies sera réaménagée en maison de village sur le site « Agricœur ». « *Le projet est en cours de réalisation* », annonce le bourgmestre.

Plusieurs pistes cyclables ont également été aménagées. On peut citer celle créée en 2009 qui permet de faire la liaison entre Mellet et Frasnes.

De plus, au départ des réflexions menées durant cette seconde opération de développement rural, d'autres projets ont pu être développés. Ainsi et depuis 2007, la commune a lancé le « Bonvibus ». « *Pour ce projet, nous collaborons avec le TEC.* »

L'objectif est de faire passer le bus dans un maximum de rues de l'entité, en visant prioritairement les quartiers où les lignes régulières ne passent pas. Il permet aux citoyens de se rendre au marché de Fleurus, au marché de Pont-à-Celles ainsi qu'au centre commercial « City Nord » de Gosselies.

LES BONS VILLERS se lance dans une nouvelle **Opération de Développement Rural !**

Ce processus mené par la Commune avec les citoyens/ acteurs locaux de la commune débouchera sur la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)** qui fixe les objectifs et projets à réaliser dans les années à venir dans les thématiques choisies.

Jusqu'à 80% de subsides pour certains projets !



A vous la parole!

L'ODR commence par une large consultation de la population.

L'objectif est de vous permettre de vous exprimer sur votre vision de la commune : les points forts/ faibles, les priorités d'avenir dans tous les domaines (emploi local, logement, culture, environnement, sport, économie, mobilité,…).

Agenda des consultations villageoises (19h30)

Date	Village	Salle
Mardi 2 mai	**Frasnes-lez-Gosselies**	Maison communale
Jeudi 4 mai	**Mellet**	Vieux-Château
Mardi 9 mai	**Wayaux**	Maison de village de Wayaux
Mardi 16 mai	**Villers-Perwin**	Réfectoire école primaire
Mardi 23 mai	**Rèves**	Maison de village de Rèves

Envie de vous impliquer ? Rejoignez la CLDR !

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) participe à la mise en place des projets du PCDR. Il n'est pas nécessaire d'avoir des compétences particulières pour poser sa candidature. La CLDR sera installée en septembre 2017 et se réunira environ 1 fois/ mois, en soirée.

Intéressé(e) ? Demandez votre formulaire de candidature :

Delphine Deblaer - Commune de Les Bons Villers
Place de Frasnes 1 - 6210 Frasnes-lez-Gosselies
071/85 8112 - delphine.deblaer@lesbonsvillers.be

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural

DR(EA)²M

FRW

Opération de Développement Rural

Les Bons Villers 2030 : ça se prépare aujourd'hui

Plus d'une centaine de communes wallonnes mènent actuellement une Opération de Développement Rural (ODR). Cette opération a pour but l'amélioration des conditions de vie des habitants aux points de vue économique, social, environnemental et culturel. La Wallonie dispose d'un budget spécifique destiné à financer certains projets des ODR pour soutenir l'effort de la réflexion globale et de la participation citoyenne.
En 2017, Les Bons Villers s'est lancée dans sa troisième Opération de Développement Rural.



Un projet imaginé avec les citoyens

L'Opération de Développement Rural laisse la part belle aux citoyens. En mai 2017, vous avez été près de 200 personnes à participer aux consultations villageoises ! Ces réunions ont permis de recueillir l'avis des Bons Villersois concernant la vie l'entité. Afin de compléter le tableau, les associations et les agriculteurs ont aussi été rencontrés. Entre novembre et février, 6 groupes de travail ont ensuite planchés sur des idées de projets à mettre en œuvre dans les années à venir. Au total, 174 propositions ont été recueillies ! Ici aussi, les Bons Villersois étaient aux rendez-vous.



Une commission citoyenne pour épauler la Commune

Pour mener à bien son Opération de Développement Rural, la Commune bénéficie depuis septembre 2017 du soutien de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR). La CLDR comprend 60 Bons Villersois et Bons Villersoises issus d'horizons différents. Elle est chargée de réfléchir aux grands défis qui attendent l'entité dans les années à venir. Elle définit avec la Commune les différents projets d'envergure pour y répondre et participe à leur mise en œuvre. La CLDR a la particularité de mêler habitants et élus, en effet elle comprend 50 citoyens et 10 représentants du Conseil communal. Elle est également chargée d'être un relais entre la population et la Commune.

6 priorités d'action pour 2030

Ces différentes rencontres ont permis d'identifier les priorités d'actions à mettre en œuvre d'ici à 2030 à travers l'Opération de Développement Rural. Des projets plus précis permettront de concrétiser ces priorités. Ils sont en cours de réflexion.

❶ ***Etre une commune agricole qui s'ancre durablement dans une économie circulaire et qui participe à l'approvisionnement des villes périphériques***

L'objectif est de maintenir le caractère rural de l'entité et de continuer à soutenir les agriculteurs et les producteurs locaux. La volonté est également de développer une économie circulaire qui renforce les acteurs économiques du territoire.

❷ ***Etre une commune qui assure la pérennité et la valorisation de son patrimoine et de ses ressources naturelles***

Les Bons Villers dispose d'un patrimoine historique, culturel et naturel de qualité. Il s'agira de le préserver et de le faire connaître.

❸ ***Etre une commune qui réduit les émissions de gaz à effet de serre et qui agit pour la sécurité de l'approvisionnement énergétique***

Les Bons Villers contribuera aux efforts climatique à travers une diminution des consommations énergétiques de l'administration communale, une sensibilisation de la population et le développement des énergies renouvelables.

❹ ***Etre une commune pour tous veillant au bien-être social***

L'ambition est de promouvoir les liens entre les générations, favoriser la rencontre et de combattre l'isolement. Des actions seront notamment développées pour aménager des lieux de rencontres pour tous, soutenir la vie associative et permettre aux Bons Villersois de bien vieillir dans leurs communes.

❺ ***Etre une commune connectée par des moyens alternatifs à la voiture***

A travers l'Opération de Développement Rural, l'objectif est de poursuivre les aménagements pour les modes doux et la sensibilisation à leur utilisation.

❻ ***Développer l'identité communale et la communication***

Cette priorité est transversale. Elle vise à faire mieux connaître la commune de Les Bons Villers à l'extérieur et à améliorer la communication sur le territoire.

Envie d'en savoir plus ?

Toutes les informations concernant l'ODR est disponible sur le mini site www.lbv2030.info ou via la page d'accueil du site internet communal.

Vous pouvez également prendre directement contact avec Delphine Deblaer
Administration communale de Les Bons Villers
delphine.deblaer@lesbonsvillers.be - 071/85.81.12



DR(EA)²M

FRW

Commune de Les Bons Villers
Opération de Développement Rural